

DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES  
**AUVERGNE-RHÔNE-ALPES**

---

SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE

**BILAN**  
**SCIENTIFIQUE**

---

**2 0 1 7**



**PRÉFET**  
**DE LA RÉGION**  
**AUVERGNE-**  
**RHÔNE-ALPES**

*Liberté*  
*Égalité*  
*Fraternité*



**DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES**  
**AUVERGNE-RHÔNE-ALPES**

**BILAN SCIENTIFIQUE**  
**AUVERGNE-RHÔNE-ALPES**

**MINISTÈRE DE LA CULTURE**  
**DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES**  
**D'Auvergne-Rhône-Alpes**  
**SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE**

**2021**

**DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES  
AUVERGNE - RHÔNE - ALPES  
SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE**

*Site de Lyon :*  
Le Grenier d'Abondance  
6 quai Saint-Vincent  
69283 Lyon cedex 01

*Site de Clermont-Ferrand :*  
Hôtel de Chazerat  
4 rue Pascal  
BP 378  
63010 Clermont-Ferrand cedex 1

*Première de Couverture :*  
*Ambérieu-en-Bugey (Ain) Le Château des Allymes et le mont Luisandre*  
*Crédits : Pierre Fleury et Laurent D'Agostino (Eveha) 2017*

*Quatrième de Couverture :*  
*Saint-Germain-Laprade (Haute-Loire), ZA de Laprade : emprise diagnostiquée.*  
*Crédits : F. Olivier (Inrap), 2017.*

*Ce bilan scientifique a été conçu afin que soient diffusés rapidement les résultats des travaux archéologiques de terrain. Il s'adresse tant au service central de l'Archéologie, qui dans le cadre de la déconcentration, doit être informé des opérations réalisées en régions (au plan scientifique et administratif), qu'aux membres des instances chargées du contrôle scientifique des opérations, aux archéologues, aux élus, aux aménageurs et à toute personne concernée par les recherches archéologiques menées dans la région.*

*Les textes publiés dans la partie "Travaux archéologiques de terrain" ont été rédigés par les responsables des opérations, sauf mention contraire. Les avis exprimés n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs. Le SRA s'est réservé le droit de réécrire ou condenser tout texte jugé trop long.*

*Relecture du volume : Elisabeth GLARDON, Marie-Agnès GAIDON-BUNUEL  
Collecte et mise aux normes textes et images et coordination maquette : Sylviane BRUN  
Réalisation maquette : Sophie Laurent – Groupe Chaumeil  
Cartographie : Fiorella Cocco, Olivia Puel*

*Vous pouvez désormais consulter les notices BSR en ligne sur le site de la revue*  
**Archéologie de la France - Informations (AdIFI)**, coédition du ministère de la Culture et du CNRS.

<https://journals.openedition.org/adlfi/>

---

ISSN 2677-514X

MINISTÈRE DE LA CULTURE - DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES  
CULTURELLES D'Auvergne-Rhône-Alpes - SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE

# AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

---

Sommaire

## BILAN SCIENTIFIQUE

---

2 0 1 7

<b>Nos hommages</b>	<b>4</b>
<b>Avant-propos</b>	<b>7</b>
<b>Résultats scientifiques significatifs</b>	<b>8</b>
<b>Carte régionale</b>	<b>13</b>
<b>Travaux et recherches archéologiques de terrain</b>	<b>15</b>
<b>Liste des abréviations - Liste des programmes de recherches nationaux Index topographique et chronologique -Tableau du personnel</b>	<b>403</b>

### Fiorella COCCO

21 octobre 1967 - 20 janvier 2020



Fiorella est rentrée comme TUC, salariée de l'ALSSAM (association lyonnaise de sauvegarde des sites archéologiques médiévaux) fin 1987 pour travailler à la Direction des Antiquités historiques de Rhône-Alpes sur la première base de données régionale informatisée de la carte archéologique en région (MICROMEGA).

Très rapidement, elle a été embauchée comme salariée de l'AFAN (association pour les fouilles archéologiques nationales) pour réaliser la carte archéologique nationale.

Fiorella a réussi le concours d'Assistant ingénieur de l'État le 1<sup>er</sup> septembre 2001 et a été intégrée comme titulaire de la fonction publique d'État. Depuis cette date, elle a géré la cartographie, puis a assumé la gestion de la carte archéologique de l'Ardèche, de la Drôme et de l'Ain.

Fiorella venait d'être promue dans le corps des ingénieurs d'études au 1<sup>er</sup> janvier 2020, promotion qui venait reconnaître l'ensemble de son travail à sa juste valeur.

Fiorella a travaillé à la carte archéologique pendant 32 ans ; elle en a accompagné les premiers balbutiements et en a suivi l'évolution lors du passage de la base régionale MICROMEGA à la base nationale DRACAR puis à la base Patriarche. Elle constituait un des piliers et la mémoire de la construction de la carte archéologique nationale de l'État, en région Rhône-Alpes. Cette carte archéologique était pour elle « un trésor », témoignage du passé, dont elle était en quelque sorte « la gardienne ».

Fiorella a effectué un vrai travail de fond, travail fondamental de saisie informatisée des premières données d'abord, puis de leur reprise dans des différentes applications. D'entrée, elle a développé des compétences rares en cartographie avant

que le service ne soit doté d'un vrai SIG par l'État, accessible à l'ensemble de ses collègues de la carte archéologique. Elle considérait sa contribution avec beaucoup modestie.

Fiorella avait un sens du devoir inné et était une adepte du travail bien fait. Elle était très exigeante sur la qualité même de son travail. De nature rigoureuse, carrée, elle était hyper consciencieuse, elle avait le sens de l'importance de cet outil de travail pour les utilisateurs (membres du service, chercheurs). C'était une personne de confiance auprès de laquelle tous trouvaient un écho, des explications à leurs demandes ou recherches. Tous s'accordent à reconnaître que Fiorella était une personne ouverte, aimable, souriante, positive, constructive, toujours prête à aider ses collègues, les chercheurs.

Fiorella a formé de nombreuses personnes à l'utilisation et à la saisie de la carte archéologique, stagiaires, vacataires, collègues actuels.

Depuis quelques années, Fiorella avait pris une part importante dans le cadre des activités proposées par le service régional de l'archéologie lors des journées nationales de l'archéologie au sien du village de l'archéologie au musée de *Lugdunum* ou des journées européennes du patrimoine au sein de la DRAC où elle aimait beaucoup animer les ateliers pour enfants.

Fiorella prenait aussi une part active à la vie collective de la DRAC, où dans le cadre de l'association du personnel l'ARPAC, elle gérait entre autres les commandes de chèques livres et disques.

Fiorella était une personne de nature gaie, joyeuse, aimant la vie, blaguer, plutôt cash, n'hésitant pas à prendre position et à défendre ses positions. Elle ne supportait pas l'injustice ou les injustices et pouvait se prendre de passion pour défendre telle ou telle cause.

Fiorella était une très belle personne dotée de qualités rares (écoute, empathie, bienveillance...) qui rayonnait naturellement - le temps n'avait pas de prise sur elle.

En travaillant avec elle et, parce qu'elle était matinale, nous avons la chance de commencer la journée en étant accueillis par son sourire rayonnant. Fiorella était pour nous une collègue, une amie, une proche. Sa disparition a été un choc violent et son absence laisse un vide terrible.

## Yannick Rialland

8 août 1960 - 7 octobre 2019



Yannick est né le 8 août 1960 à Yvetot, en Seine Maritime, au sein d'une famille aux origines normandes et bretonnes. Après son baccalauréat il s'engage dans des études de géologie à Orléans où il obtient son Deug, puis à Paris pour une licence. Il double son cursus d'une licence d'histoire de l'art et d'archéologie en 1984 à Panthéon Sorbonne

C'est dans la région Centre qu'il mène ses premiers chantiers de fouilles, au sein de l'Adrac, une des nombreuses associations régionales qui ont préfiguré l'Afan et précédé l'Inrap. Très vite, il est intégré dans les équipes des grands chantiers autoroutiers, et en particulier celui de l'A71. Il travaillera sur les méthodologies de la prospection archéologique et sur les vestiges des mines de Fer en Berry. Il assure la fouille d'une enceinte néolithique à Bruère-Allichamps, dans le Cher en 1987, qui deviendra son sujet de recherche de Maîtrise d'archéologie, en 1989. Il avait encore en projet de poursuivre la publication de ce site, auquel il avait consacré de nombreuses recherches dont témoigne une cinquantaine de publications scientifiques majeures.

Intégré comme Ingénieur d'étude au Ministère de la culture en 1989, Yannick est affecté en région Centre où il avait notamment la charge de coordonner les nombreux chantiers autoroutiers A20, A28, A77, A85, A160. Mais, surtout, de 1996 à 1999, il pilotera l'opération A77, des prospections aux diagnostics, de la coordination des fouilles à l'archivage des données au sein de la Carte archéologique. Depuis 1999, il était en poste à Clermont-Ferrand, et riche de son expérience d'inventaire des sites archéologiques, il devient coordinateur de la Carte archéologique, alors en pleine mutation. Dans ce cadre, il participe à l'élaboration et au développement de l'outil informatique Patriarche, qui recense l'ensemble des sites archéologiques de France, des territoires ultra marins et des eaux territoriales françaises. Il devient expert des outils de cartographie et d'interrogation de la base de données. Cette spécialisation reconnue au niveau national le conduit à assurer de nombreuses formations dans les

services, chacun appréciant sa parfaite connaissance de l'outil, ses capacités d'analyses et de synthèse, ainsi que sa rigueur. Pour tous ses collègues, à Clermont, à Lyon, mais aussi dans de nombreuses Drac de France, il était au quotidien celui qui savait comment sortir d'une impasse, poser les bonnes questions à la base de donnée et « dépatouiller » un de ces blocages si courants.

Son expertise de la période néolithique l'a aussi amené à réaliser un bilan régional en Auvergne, et, l'an dernier encore, il a participé avec une grande perspicacité à l'expertise scientifique de la fouille d'une grande construction circulaire néolithique sur le site de Corent. Elle l'avait aussi conduit sur les bords du Danube, dans le cadre d'une opération internationale sur le Tell d'Harasova (Roumanie), notamment sur les questions de stratigraphie. Il avait ainsi participé à la naissance des services archéologiques roumains. Une remarquable exposition, plusieurs conférences, dont une prononcée au très prestigieux collège de France et une autre à l'Ambassade de France à Bucarest, un site internet du Ministère de la culture, toujours consultable, une publication scientifique, ont gardé la trace de cette formidable expérience, qu'il évoquait toujours avec une grande émotion.

Homme d'engagement, dans son métier, Yannick était de toutes les luttes. Il s'est fortement impliqué pour faire évoluer les pratiques de l'archéologie à la fin du dernier millénaire, prenant sa part des manifestations des années 1990, à l'époque évoquées comme la guerre des truelles, qui avaient permis l'émergence de la loi de 2001, qui régit encore les principes de la discipline. Lors du premier bilan de la loi, c'est à lui que l'on doit l'élaboration de la cartographie de référence. Au sein du service, il maintenait un niveau d'exigence très fort pour ses missions, et participait à la construction collective des projets avec une force sereine et perspicace.

Parent de quatre enfants qu'il chérissait, il avait un attachement profond à sa famille et au couple qu'il avait formé avec Béatrice. Sa maison de Saint-Genès-Champanelle, qu'il avait en grande partie restaurée de ses mains pour y voir grandir ses enfants, en était le symbole. Ses passions s'étendaient au judo, au tir à l'arc, à la musique, au travail du bois, aux plantes de rocaille, et à bien d'autres domaines encore.

Sa disparition brutale, le 7 octobre 2019, laisse le Service régional de l'archéologie d'Auvergne-Rhône-Alpes dans une immense tristesse.

Il repose au cimetière de Saint-Genès-Champanelle.





# AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Avant-Propos

## BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 7

Depuis la fusion des régions Auvergne et Rhône-Alpes en 2016, les périmètres d'exercices des anciens services sont restés les mêmes en attendant l'aboutissement du projet de service lancé en juin 2017. Dans ce cadre plusieurs réunions transversales ont été initiées afin d'homogénéiser les pratiques dans le cadre de l'archéologie préventive notamment. Les prémices d'une gestion financière commune ont été posés mais le recrutement d'un poste de gestionnaire financier dédié au service régional n'a pu intervenir en 2017, ce poste a donc été assuré partiellement par des vacations sur le site de Clermont.

Trois nouvelles agentes issues du concours ont intégré le service régional, site de Lyon en remplacement de départs en retraite ou de postes vacants, il s'agit d'Emmanuelle Boissard, de Fanny Granier, arrivées en avril 2017 sur des postes de gestionnaires de territoire et de Juliette Michel arrivée en juin 2017 sur un poste de gestionnaire des collections.

L'année 2017 a été marquée par l'arrivée du logiciel métier ARP du ministère de la culture qui a été déployé en ARA en juin 2017 permettant de disposer enfin d'une base commune de gestion des dossiers d'urbanisme notamment pour les deux anciennes régions. L'ensemble du service a peu ou prou été formé à l'utilisation de ce logiciel.

La gestion des territoires a été un peu modifiée en fin d'année 2017, Vienne étant géré par Emmanuelle Boissard et Sainte-Colombe et Saint-Romain en Gal revenant dans l'escarcelle du Rhône afin que l'adjointe du site de Lyon puisse effectuer ses missions de direction à plein temps.

### ARCHÉOLOGIE PRÉVENTIVE

La remontée progressive de l'aménagement du territoire amorcée en 2016 se poursuit en 2017.

3653 dossiers ont ainsi été instruits au titre de l'archéologie préventive en 2017 soit 10 % de dossiers en plus. Leur instruction a conduit à la prescription de 431 diagnostics archéologiques soit 12,50 % (contre 440 en 2016) et de 66 fouilles sur le territoire d'Auvergne-Rhône-Alpes soit 1,91 % (contre 71 en 2016). Parallèlement, 41 opérations d'ajustements techniques (modifications de la consistance du projet) ont été prises afin de réduire l'impact des travaux sur la conservation des vestiges archéologiques.

## ÉLÉMENTS SIGNIFICATIFS

### Paléolithique

À Bidon (Ardèche), dans la grotte de Saint-Marcel, l'une des datations radiocarbone réalisées suite à la fouille d'une petite alcôve est en faveur d'une fréquentation du karst profond au Paléolithique moyen.

À Malataverne (Drôme), la disposition des vestiges de la grotte Mandrin tend à indiquer la présence d'une vaste aire domestique bien conservée et délimitée par une couronne de blocs calcaires, ce qui ouvre la voie à de possibles analyses paléolithographiques des occupations du Paléolithique moyen.

À Laroquebrou-et-Nieudan (Cantal), un diagnostic réalisé préalablement à la viabilisation d'une zone d'activité a mis au jour deux zones riches en industrie lithique du Paléolithique moyen.

### Mésolithique

À Sassenage (Isère), à La Grande Rivoire, les niveaux du premier mésolithique livrent un mobilier très abondant, fragmenté et souvent brûlé, comprenant des restes de faune, de l'industrie lithique taillée, des objets de parures, de l'industrie osseuse et un macro-outil sur galet oblong, caractéristiques d'une phase récente du Sauveterrien. Au second Mésolithique, on note la présence de structures de combustion au sein des éboulis.

### Néolithique

Les découvertes montrent la diversité des traditions funéraires régionales, notamment au Néolithique moyen, période pendant laquelle la région est placée au confluent des aires de répartition des nécropoles Chamblandes, des nécropoles en fosses et des monuments de type Passy.

À Ambérieu-en-Bugey, sous la Chaume (Ain), une nécropole, datée entre 4 700 et 4 500 av. J.-C., se compose de 26 fosses sépulcrales aménagées en bois (une seule inhumation est composée d'une architecture mixte mêlant dalles et coffrage en bois). Le rare mobilier recueilli se compose d'un peu de parure, d'un possible manche d'outil en bois de cerf et d'un récipient céramique pouvant évoquer le Cerny ou le Chambon.

Une vaste nécropole funéraire a été implantée à Saint-Jean-le-Vieux, les Collombières, au piémont des contreforts du Jura. Elle comporte au moins quatre monuments de type Passy. Au Néolithique final est érigé un long bâtiment à double abside.

Un grand bâtiment rectangulaire sur poteaux contemporains a été reconnu dans la carrière de Pérouges (Ain).

À Pierrelatte (Drôme), Les Tomples, une petite occupation néolithique a été mise au jour. Quelques fosses silos pourraient se raccorder au Néolithique moyen, mais l'essentiel de l'occupation se rapporte au Néolithique final (groupe de Fraischamp, entre 3100 et 2800 av. J.-C.), sous la forme d'épandages et d'un puits, qui contenait deux restes humains déconnectés de toute organisation funéraire.

À Vienne (Isère), a été observée pour la première fois une occupation du Néolithique moyen sous la forme de trois structures en creux, dont l'une contenait du mobilier céramique, en particulier un plat à pain quasiment entier.

La fouille programmée du dolmen de la Combe de Bonne Fille de Grospierres (Ardèche) a permis d'avancer sur l'architecture du tumulus et a une nouvelle fois mis en évidence le décalage entre les observations réalisées à ce sujet lors des inventaires et la réalité révélée par la fouille.

Un premier relevé exhaustif des peintures rupestres du Trou de la Féclaz, à Saint-Jean-d'Arvey (Savoie), a été effectué. Elles constituent l'un des témoins les plus septentrionaux des peintures schématiques méditerranéennes et comptent un nombre inégalé de plages de ponctuations.

À Orcet (Puy-de-Dôme), rue des Vergers, un site Néolithique moyen II a été diagnostiqué puis fouillé en 2017. Il a permis de reconnaître une partie d'un vaste site d'habitat chasséen s'étalant sur le versant nord de la vallée de l'Auzon et comprenant, outre de nombreuses structures en creux, quelques lambeaux de niveaux de sol.

### Âge du Bronze

Pour l'âge du Bronze, la découverte la plus originale est celle de Salaise-sur-Sanne (Isère), les petites Balmes : un site s'articulant autour de foyers, fosses et amas de galets chauffés et thermofractés et comportant des trous de poteau, répartis en périphérie des empièvements ou découverts dans le corps des empièvements. Il est daté de l'âge du Bronze ancien. Il s'agit de « Burnt mounds » ou « Fulacht Fiadh », qui sont très répandues en Irlande, en Écosse, en Norvège et au Danemark. Diverses fonctions ont pu être attribuées à ce type de site (sudation, cuisson des aliments, tannage, travail du textile, etc.) et les analyses physico-chimiques menées à Salaise-sur-Sanne plaident plutôt en faveur d'une activité liée au travail des peaux, corroborée par les observations tracéologiques conduites sur les galets, et par la présence, au sein du corpus macrolithique, de galets facettés et d'un percuteur ayant pu servir au travail de matières souples, notamment des peaux.

À Pérouges (Ain), signalons la découverte d'un grand bâtiment allongé, daté du Bronze ancien, d'un puits et d'une fosse contenant un squelette de bovidé du Bronze moyen, de trois enclos rectangulaires à angles arrondis, d'un bâtiment rectangulaire sur poteaux, probablement à deux nefs, du Bronze moyen ou Bronze final 1, ainsi que de nombreuses structures excavées.

### Âge du Fer

Au cours d'un diagnostic à Romans-sur-Isère (Drôme), une structure en creux a livré un assemblage céramique d'une chronologie rarement rencontrée, la seconde moitié du VII<sup>e</sup> s. av. J.-C. En première analyse, ce jalon particulièrement important se place dans une ambiance septentrionale, bien que des éléments rappellent le vaisselier de Drôme provençale, proche du « Suspendien » languedocien.

À Messimy (Rhône), au Chateau, trois fouilles ont permis d'aborder un site exceptionnel à l'échelle régionale et extra-régionale, tant par la qualité que par la diversité de ses vestiges, avec une occupation sur la longue durée. Quatre enclos, identifiables à des établissements ruraux de type « ferme indigène », datés de la fin du second âge du Fer (La Tène C-D) ont été dé-

couverts au nord du site. Leur datation est circonscrite entre le milieu du II<sup>e</sup> s. av. J.-C., au plus tard (La Tène C2b/D1a), et la conquête de la Gaule par César, au milieu du siècle suivant (La Tène D2b) (Maza, 2017). Au nord-est, trois autres enclos gaulois ont également été observés (Frascone, 2017). Messimy se rattache aux fermes de rangs 1 et 2 de François Malrain, révélatrices d'un certain niveau de vie des occupants. Leur succède une ferme coloniale d'époque tardo-républicaine, implantée à une centaine de mètres au sud, de plan rectangulaire de modèle italique type Saint-Laurent d'Agny ou Saint-Romain-de-Jalionas, associée à un ensemble cultuel ou funéraire domanial, qui sera remplacé à l'époque augustéenne par une *villa*.

À Saint-Flour (Cantal), au lieu-dit La Cheyre, le diagnostic réalisé préalablement à la déviation routière a mis au jour une possible agglomération de La Tène finale inédite, marquée par des vestiges d'habitats associés à du mobilier domestique (meule, céramique, amphore) et un ensemble de voies.

L'aménagement de la place du Postel à Brioude (Haute-Loire) a mis en évidence une agglomération de La Tène Finale, pérennisée par une occupation antique, voire tardo-antique, reconnue par un secteur funéraire.

La fouille programmée du site de Gergovie à La Roche-Blanche (Puy-de-Dôme) a permis de confirmer l'extension considérable de la grande place dallée, et de mettre en évidence sa relation avec un parcellaire fossoyé qui semble préexister.

À Orcet (Puy-de-Dôme), rue des Vergers, la fouille préventive d'un ensemble cultuel de La Tène ancienne regroupant neuf caprinés offre, malgré un important décalage chronologique, un parallèle avec les sépultures de chevaux bien connues de Gondole.

## Antiquité

### Camps romains

Les fouilles du plateau de Lautagne à Valence (Drôme) ont permis de compléter les connaissances acquises, sur les camps romains D, E et F, dont certaines caractéristiques les rapprochent des camps fouillés en Grande-Bretagne, notamment.

Le camp D se distingue des autres par la forme arrondie de ses angles. Malgré un fort arasement, la zone interne, étudiée sur 4 000 m<sup>2</sup>, a mis en évidence quelques tronçons de la *via sagularis*. Le mobilier métallique livre, entre autres, une pointe de flèche à barbelure unique, connue dès La Tène C. Mais il est principalement attesté dans les contextes césariens, à Alésia ou au Puy d'Issolud.

Le camp E a été fouillé sur une surface de 5 000 m<sup>2</sup>. Le remplissage supérieur du fossé défensif correspond à un remblai volontaire (alternance de graviers et de loess), qui contenait de grandes quantités d'éléments d'armement. Une dizaine de fours à profil en cloche ont été aménagés le long de ses parois. Sa datation s'insère dans une fourchette large, entre la fin du II<sup>e</sup> s. av. J.-C. et le milieu du I<sup>er</sup> s. av. J.-C.

Le camp F, implanté dans le second quart du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. et observé au cours de deux fouilles, apparaît le plus grand des camps de Lautagne. Sa porte est protégée par une clavicule en « L », avec un talus imposant, qui borde la partie interne de *clavicula*. Un dé-

pôt d'ossements, squelettes de deux chevaux et d'un humain jeune, a été mis au jour. L'armée romaine avait procédé à un tri rigoureux des matériaux et le loess a été placé à l'extérieur du retranchement, pour former un obstacle défensif avancé. Ce dispositif de contrescarpe est attesté à plusieurs reprises en Grande-Bretagne. À l'intérieur du camp, plusieurs voies ont été identifiées : la *via sagularis* et une autre voie, qui traversait le camp d'est en ouest. Des vestiges de fours ont été reconnus à l'intérieur du camp. Ils ont livré un petit moulin à grain, des céréales calcinées, et devaient servir à la cuisson des pains et des galettes.

### Habitat urbain

Le contournement RD 592, RD 1516 à Aoste (Isère) a permis d'aborder l'évolution de deux quartiers d'habitations antiques du *Vicus Augustus*, en rive droite de la Bièvre et en bordure immédiate d'axes routiers importants. L'occupation s'étend sur une longue durée, depuis sa création jusqu'à l'Antiquité tardive. Les premiers aménagements (aqueduc en bois) interviennent entre 33 et 13 av. J.-C. Une phase d'urbanisme plus importante est mise en œuvre entre les années 40 et 60, et voit l'implantation d'activités artisanales (forges notamment, boucherie ou stockage de denrées). Au début du II<sup>e</sup> s., un vaste programme d'urbanisme impacte deux quartiers d'habitation. Dans le quartier nord, trois *insulae* se développent autour de ruelles et, probablement, d'une place publique. Une domus à atrium et une auberge ont été reconnues. Un système de barrage en bois protège le quartier des débordements de la Bièvre. Au cours du IV<sup>e</sup> s., ce quartier fait l'objet de récupération de matériaux (pierres, plomb, etc.) et des inhumations sont pratiquées dans les espaces abandonnés en bordure de voie.

### Habitat rural

Une ferme du début du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C., au sein d'un enclos fossoyé d'un quart d'hectare, a été reconnue à Pérouges (Ain) au sein de la carrière. L'abandon du site a pu intervenir entre la fin du I<sup>er</sup> s. ou le courant du II<sup>e</sup> s.

Au Château de Sassenage (Isère), une prospection électrique et des sondages ont révélé que le paysage s'organise autour d'une villa comportant un grand bâtiment rectangulaire (thermes ?) sur cour avec une galerie extérieure de circulation aux I<sup>er</sup>-II<sup>e</sup> s. apr. J.-C. À l'est de la villa a été reconnu un imposant bâtiment correspondant à un chai à contreforts ou à un bâtiment de stockage alimentaire. La villa et les bâtiments antiques pourraient avoir été détruits au Moyen Âge, après l'installation des seigneurs de Sassenage à l'emplacement du château médiéval, démoli par la reconstruction du château classique à partir de 1662.

Dans un secteur encore méconnu de Lyon 9<sup>e</sup>, rue Renée Sabran, après une occupation protohistorique, des éléments d'une *villa*, aménagée dans la première moitié du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C., ont été perçus (grange, bâtiment de stockage : céréales, fourrage animalier...). La découverte de fragments d'enduits peints polychromes et de mosaïques, ainsi que de plaques de marbre, tubuli d'hypocauste, témoignent de la proximité d'un bâtiment plus luxueux à proximité de la parcelle étudiée. Après un hiatus de près d'un siècle, sous deux épaisses couches successives d'alluvions déposées lors d'importantes crues de la Saône, la construction d'un mur d'enceinte (?) est entreprise.

## Nécropoles

Un ensemble funéraire assez important a été fouillé à Saint-Vulbas (Ain), au lieu-dit En Pierre Blanche. Bordé à l'est et à l'ouest par deux fossés, à proximité d'une voie, le premier état présente cinq enclos, onze structures funéraires des deux premières décennies du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. Au siècle suivant, l'incinération prédomine. De nombreuses sépultures de périnataux sont regroupées dans des secteurs réservés aux enfants. Au cours du III<sup>e</sup> s., une vingtaine d'inhumations primaires s'installent dans le fossé bordier ouest de l'espace funéraire ou le long de celui-ci. À l'Antiquité tardive, un groupe de cent inhumations s'organisent en rangées parallèles. Dans la partie occidentale du site, les tombes s'inscrivent autour d'une tombe privilégiée, en contenant funéraire de plomb. Ce site présente une nécropole occupée sur une longue période, en relation avec l'agglomération antique située plus au sud.

À Vaulx-Milieu (Isère), deux espaces funéraires distincts ont été identifiés. L'un, au nord du bâtiment principal, comprend 25 tombes à inhumation de périnataux dont les corps sont déposés dans ou sous des *imbrices*, ou dans des coffrages sommaires, constitués de tuiles. L'autre, plus à l'ouest, concerne vingt sépultures secondaires à incinération au sein de fosses de grandes dimensions. De plan rectangulaire ou ovalaire, plusieurs d'entre elles sont munies d'une alcôve latérale, qui reçoit parfois un dépôt mobilier spécifique. De nombreuses graines carbonisées attestent de la présence de végétaux, de céréales et de fruits sur le bûcher funéraire. Ces espaces funéraires sont datés de la seconde moitié du II<sup>e</sup> s. apr. J.-C. Une seule tombe semble plus précoce et serait datée de la deuxième moitié du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. L'élément majeur de l'occupation antique correspond à la présence d'une exploitation rurale, pour laquelle quatre étapes successives ont pu être distinguées, marquant une occupation longue et sans hiatus, qui s'étire de la seconde moitié du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. au début du V<sup>e</sup> s. apr. J.-C.

Dans une zone de *suburbium*, à Lyon 5<sup>e</sup>, l'implantation funéraire de la rue Edmond Locard semble s'installer sur un terrain vierge d'occupation antérieure et éloigné d'à peu près 1 000 m du *pomerium*. Il fonctionne de l'époque augustéenne jusqu'au II<sup>e</sup> s. apr. J.-C., avec cinq phases identifiées. Dès la phase 2, tiberienne, apparaissent des inhumations. Cependant, à l'époque flavienne, les structures liées à la crémation prédominent toujours. Au II<sup>e</sup> s., les trois structures correspondent à des inhumations. À l'extrémité nord de la zone funéraire, un fossé, d'orientation ouest-est, fournit une limite septentrionale de la nécropole, sinon celle d'un enclos.

## Habitat urbain

Plusieurs portions d'habitat de la colonie de Vienne (Isère) ont été appréhendées en rive droite et en rive gauche. Une portion d'habitat, située à 250 m à l'ouest de l'ensemble monumental du site de Saint-Romain-en-Gal, a été observée rue de la Corderie. Les premières traces bâties, extrêmement ténues, pourraient remonter à la première moitié du I<sup>er</sup> s. Plusieurs phases de construction ont été identifiées à partir du milieu du I<sup>er</sup> s., voire plus probablement à l'époque flavienne, ce qui témoigne d'un processus d'agglomération progressive de l'habitat autour du noyau de constructions préexistant. Dès la fin du II<sup>e</sup> s., le secteur est graduellement délaissé, avec l'abandon de certains espaces au

sein desquels est aménagé un petit espace funéraire. Suite à son abandon définitif, dans le courant du III<sup>e</sup> s., le site fait l'objet d'une fréquentation ponctuelle, illustrée notamment par une activité de spoliation.

À Sainte-Colombe (Rhône), Les Petits Jardins, le quartier fouillé est loti entre la fin du règne d'Auguste et le début du règne de Tibère. Il se développe sous les règnes de Tibère et de Claude le long d'une large voie nord-sud, déjà observée plus au nord en 1981 (Bizot *et al.*, 1981), ou au sud (Faure-Brac, 2006). L'implantation d'axes définit trois îlots étroits perpendiculaires à la voie principale. Au milieu du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C., les îlots sont partiellement reconstruits. Une vaste *domus* richement décorée prend place sur un des îlots. Au cours de ces trois phases, des boutiques ou des ateliers se développent en façade des îlots. La présence d'activités de bronziers est attestée et accompagne vraisemblablement une activité de tabletterie à proximité, deux *fullonicae* ainsi qu'une possible taverne, installées au cours du II<sup>e</sup> s. apr. J.-C. Après la destruction complète du quartier par un incendie, au tout début du III<sup>e</sup> s., ce secteur est investi par une petite nécropole au début du IV<sup>e</sup> s.

À Vienne (Isère), rue du 11 novembre, un diagnostic a mis au jour une portion de la *spina* du deuxième cirque. Dans la partie sud-est du site, la *spina* recoupe la courbe de l'extrémité nord du premier cirque. Une stratigraphie réalisée dans la piste donne une datation, avec un terminus post quem de la fin du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. pour les remblais s'appuyant contre le mur de piste, et une datation entre 150 et le début du III<sup>e</sup> s. pour la couche de remblai qui recouvre l'arasement des structures du premier cirque. Dans la partie ouest du site, plusieurs niveaux de sols de circulation, qui pourraient correspondre à une sorte d'esplanade, datant de 150-200, ont été observés. La partie nord du site est occupée par une série de murs, appartenant sans doute à de l'habitat au sens le plus large du terme, daté du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C.

À Vaise (Lyon 9<sup>e</sup>), ZAC Industrie nord, une occupation agricole a été mise au jour et montre que le parcellaire agricole se calque sur le modèle urbain. Dans la seconde moitié du II<sup>er</sup> s., un bloc de granite (borne) marque la limite entre la *villa* du « Pathé Vaise » et la *villa* située au nord, à la pointe de la plaine de Vaise, rue Joannès Carret. Le dernier tiers du I<sup>er</sup> s. voit la mise en place d'un petit complexe portuaire desservi par une voie, associée à une petite nécropole. La berge de la Saône est stabilisée par l'érection d'une digue en bois. Un édifice maçonné est construit dans le dernier tiers du I<sup>er</sup> s., ainsi qu'une latrine. Entre les deux bâtiments, une cour accueille des structures hydrauliques qui participaient à une activité artisanale indéterminée (textile, vannerie, pisciculture, abreuvoir ?). Au tout début du III<sup>e</sup> s., le complexe portuaire est partiellement reconstruit, la digue est démontée et une nouvelle limite de berge définie. Le débarcadère est renforcé par la mise en place d'un sol en dalles de gneiss.

À Cusset (Allier), place Victor Hugo, le diagnostic a révélé une occupation du Haut-Empire, dans la continuité du complexe thermal monumental mis en évidence en 1992, ainsi qu'une importante zone funéraire médiévale liée à la présence sur la place de l'ancienne église paroissiale déplacée au XIX<sup>e</sup> s.

La fouille programmée au lieu-dit le Péchin à Nérès-les-Bains (Allier) permet de replacer l'ensemble monumental (temple ?) dans sa relation avec la ville

thermale antique. Elle est assurée par un long couloir de 7 m de large bordé de hauts murs, et a été reconnue sur plus de 30 m de long.

À Saint-Paulien (Haute-Loire), le diagnostic réalisé près de l'église Notre-Dame a permis de mettre en évidence la présence des blocs d'un édifice en grand appareil antique, confirmant ainsi l'existence d'une architecture monumentale dans cette agglomération antique.

### Artisanat

À Thonon-les-Bains (Haute-Savoie), un artisanat de la poterie développé en bordure de voirie a livré une production inédite de la deuxième moitié du I<sup>er</sup> s. Toutes les étapes de la production de céramique (ateliers, dépotoirs, fours) sont représentées sur ce site, à l'exception de la zone d'extraction et des structures de préparation de l'argile. Il s'agit du premier atelier de production de céramique commune (pots, jattes, plats, vases imitant le *dolium*) à pâte grise identifié à Thonon pour cette période.

## Haut Moyen Âge

### Habitat alto-médiéval

Un petit établissement domanial a été installé à Brison-Saint-Innocent (Savoie) après une étape d'assainissement, occupé et abandonné au cours de l'Antiquité tardive et de la période burgonde (V<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> s.). Son occupation pourrait perdurer jusqu'au VIII<sup>e</sup> s. Il s'agit d'un petit établissement foncier qui se distingue des habitats classiques, en terre et bois, à usage agropastoral, régulièrement mis au jour pour la période.

Les vestiges d'un secteur urbanisé encore inconnu de l'agglomération antique de *Boutae*, Annecy (Haute-Savoie), ont été explorés au 39 avenue des Romains et viennent renouveler les connaissances sur l'occupation funéraire à la toute fin de l'Antiquité et au début du haut Moyen Âge, au travers d'un ensemble funéraire important entre la deuxième moitié du V<sup>e</sup> s. et la seconde moitié du VII<sup>e</sup> s. Outre la localisation de l'ensemble funéraire dans le territoire de l'ancienne cité de Genève, à une quarantaine de kilomètres à peine de la première capitale du nouveau royaume burgonde, la datation des tombes, le type de mobilier exhumé, les déformations volontaires de crânes, voire la stature des individus inhumés, apparaissent autant d'indices sérieux pour assurer la présence d'une population burgonde dans cette partie de la nécropole.

La fouille programmée du Mont Châtel à Val-Vermon (Ain) a livré un bâtiment mémoriel, deux fragments d'une épitaphe en calcaire, phénomène assez rare pour être souligné et qui révèle un statut privilégié du défunt en lien potentiel avec l'exercice d'une certaine autorité politique au Mont Châtel. Les sépultures étudiées, tant dans l'aire funéraire adossée à l'église nord que dans l'église funéraire, présentent des architectures classiques, en usage dans le domaine romano-burgonde, avec une prédominance pour l'emploi du coffre naviforme, caractérisant les édifices religieux.

La fouille de l'*aula* seigneuriale du *castrum* de Couzan (Loire) a permis de préciser le phasage chronologique de l'occupation, qui prend place entre les VIII<sup>e</sup>-IX<sup>e</sup> et le XVI<sup>e</sup> s. Si le site de Couzan ne présente pas d'occupation tardo-antique, il est occupé durant une période où la plupart des sites de hauteurs sont aban-

donnés. Au IX<sup>e</sup> s., la fortification est ouverte d'une porte cintrée, accessible par une rampe aménagée dans le rocher évoquant ainsi l'insertion d'Andone dans son relief (Bourgeois, 2009). Le cas de Couzan semble encore singulier en Forez et régions alentours. Aucun exemple d'occupation fortifiée n'est clairement attesté en Auvergne voisine au IX<sup>e</sup> s. (Martinez, 2017). La superficie du site ferait de Couzan « un *castrum* majeur de classe III » (Bourgeois, 2013), pouvant aussi correspondre à une résidence de la grande aristocratie.

### Religieux

La fouille programmée menée à Savigny (Rhône) sur l'emprise de la chapelle Saint-Léger a permis de distinguer cinq états de construction qui peuvent être mis en correspondance ou non avec ceux de l'église. L'église Sainte-Marie est édifiée au IX<sup>e</sup> s. Une construction occupe ensuite l'emplacement de la future chapelle. Si sa nature, sa fonction et son emprise exacte ne sont pas connues, cet espace correspond néanmoins au lieu d'inhumation des abbés Badin et Gausmar au X<sup>e</sup> s. La chapelle actuelle, à laquelle appartiennent des fragments de décor peint (frise de grecques), intervient dans un troisième état.

### Nécropoles

Un espace funéraire des V<sup>e</sup>-VI<sup>e</sup> s., a été mis en évidence dans le quartier de Saint-Romain, aux abords d'une basilique funéraire, à Anse (Rhône), au lieu-dit Saint-Romain. Les 143 sépultures correspondent à des tombes en pleine terre, coffrées avec des planches, installées au sein de la fosse et calées par des pierres calcaires. Une sépulture révèle la présence de Burgondes, déjà connue dans le secteur par des inscriptions funéraires découvertes autrefois à Anse.

Un petit ensemble funéraire du haut Moyen Âge, comportant quatorze sépultures en coffrages de pierres assez sommaires et composé de matériaux hétéroclites, caractéristique des VIII<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> s., a été mis au jour à Ternay (Rhône).

### Habitat

Un habitat modeste à vocation agricole ou une possible activité artisanale, des VI<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> s., a été identifié à Gillonay, les Ollagnières (Isère), lors d'une fouille urgente. Une structure de combustion, identifiée à un four de petite taille (cuisson d'aliment, de pain, séchage de fruits, fumage de viande ou grillage de graines ?), un ensemble bâti sur solins et un trou de poteau, ont pu servir pour une cellule familiale. Ces découvertes interviennent à 400 m à l'est des installations datées des VII<sup>e</sup> et VII<sup>e</sup>-VIII<sup>e</sup> s. sur le site de la Zac du Rival/Ollagnières, tranche 3. En revanche, contrairement à ce qu'on constate pour ce dernier site, aucune occupation médiévale postérieure aux VI<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> s n'a été reconnue.

### Artisanat

À Valence (Drôme), sur le plateau de Lautagne, une occupation alto-médiévale s'inscrit entre le VI<sup>e</sup> et le VIII<sup>e</sup> s. Il pourrait s'agir de structures domestiques « vivrières » liées à un artisanat ponctuel, peut-être saisonnier d'extraction de loess (fours, foyers, constructions légères).

## Moyen Âge

### Habitat

Lors de la fouille de la Zac Pont Rompu à Pont-d'Ain (Ain), un premier habitat, caractérisé par de petites constructions sur poteaux, éventuellement entourées de fossés, intervient au XI<sup>e</sup> s. Probablement dans le courant du XIII<sup>e</sup> s, la construction d'un vaste et atypique édifice sur poteaux, édifice de plus de 200 m<sup>2</sup>, pourrait correspondre au petit péage évoqué par les comptes de châtelainies savoyards à partir de 1321. Comprise dans une enceinte trapézoïdale, palissadée, une tour protégée par un petit fossé s'inscrit parmi six bâtiments sur poteaux implantés dans sa périphérie. L'établissement est doté d'un puits et d'une structure foyère. Sa destruction intervient dans le courant du XVI<sup>e</sup> s., date à laquelle le péage est restitué par le comte de Savoie à son ancien propriétaire, le sire de Varey.

L'étude de la maison des Sires de Villars, hôtel de Pierre et Anne de Bourbon, à Trévoux (Ain) a permis d'identifier des vestiges du mur et d'une des portes de l'enceinte du XIV<sup>e</sup> s. Le second état voit l'élévation de trois corps de bâtiments autour d'une cour, au cours de neuf phases de construction qui se sont succédé dans le dernier quart du XV<sup>e</sup> s. La construction du corps de bâtiment oriental qui ferme la cour intervient dans un troisième état. Enfin, le quatrième état regroupe les transformations du XVIII<sup>e</sup> s., avec la création de portes d'accès en lien avec un escalier.

### Châteaux

Le plan du secteur résidentiel de la cour haute du château de Saint-Germain à Ambérieu-en-Bugey (Ain) se révèle plus complexe que l'on ne pouvait le supposer. Au-delà des bâtiments militaires ou résidentiels connus jusqu'à présent, l'espace est subdivisé par des édifices ou des réduits successifs et des terrasses étagées sur le relief.

L'étude de l'enceinte primitive du château de Monlaur à Aubenas (Ardèche) atteste de la présence d'une construction charpentée en encorbellement, vraisemblablement des hourds, courant tout au long de l'enceinte médiévale.

Les fouilles ont livré un premier phasage d'occupation du château de Chalencon (Ardèche), depuis la fin de l'Antiquité jusqu'au XIX<sup>e</sup> s., qui éclaire principalement la chronologie de la fondation et de l'abandon de l'enceinte castrale, mais également celle, plus large, du *castrum*, possédé et administré par les comtes de Valentinois dès le XI<sup>e</sup> s. L'enceinte est bâtie entre les XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> s., grâce à un système d'aménagement en terrasses. À la fin du Moyen Âge, la tour subit une destruction importante, suivie d'une récupération massive.

### Religieux

L'ensemble prieural du prieuré Saint-Théofrède-du-Rouret à Grospierrres (Ardèche) est établi à la fin

du X<sup>e</sup> s. sur demande aristocratique. Les fouilles ont montré l'existence d'un édifice de culte antérieur au XII<sup>e</sup> s., composé d'un chevet semi-circulaire et d'une nef unique. Deux zones funéraires sont présentes au sud du chevet, essentiellement des sépultures d'immatures, au niveau du parvis. La chronologie relative des vestiges est située entre le XI<sup>e</sup> et le XVI<sup>e</sup> s.

Le parvis de la collégiale de Grignan (Drôme) a livré une zone d'inhumations de densité importante correspondant à celle d'un cimetière paroissial. L'une des sépultures les plus anciennes a fait l'objet d'une datation radiocarbone et place le *terminus post quem* entre 1558 et 1632.

## Moderne et contemporain

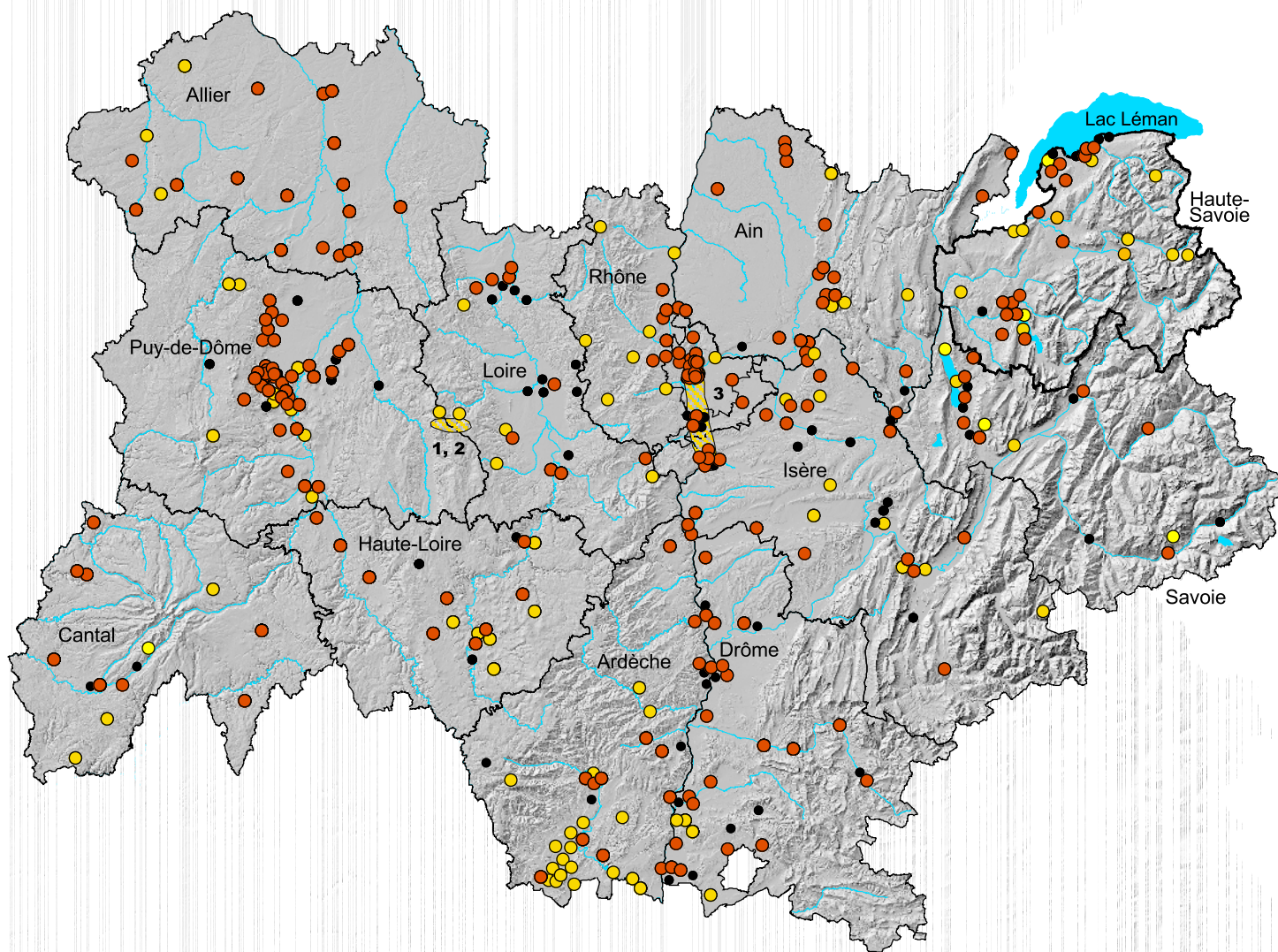
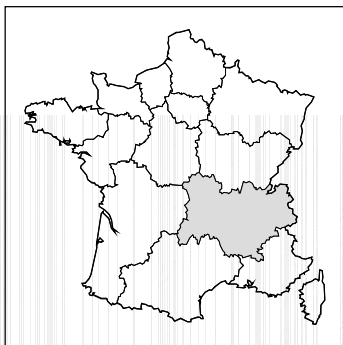
Une prospection géophysique sur le Jeu de Paume de Suze-la-Rousse (Drôme) a permis de déterminer la présence de structures enfouies, notamment sur la partie sud (intérieure) du Jeu de Paume. Cette prospection a été complétée par une étude des abords extérieurs du Jeu, et notamment de la « dépouille » et de bâtiments adjacents accolés sur le versant oriental du Jeu de Paume. Cette investigation a permis de mesurer l'ampleur de l'exploitation des matériaux destinés à la construction des différents ouvrages, mais surtout la présence d'un corps de bâtiments dont la nature reste à ce jour à préciser.

À Sassenage (Isère), un jardin en terrasse a existé en arrière du château avant 1662, puis a été remplacé par un jardin classique ou régulier avec deux bassins circulaires. Sa transformation en jardin anglo-chinois avec un pavillon en fond de parc intervient après 1770. Au XIX<sup>e</sup> s., le jardin s'ouvre sur un parterre engazonné, qui offre comme point de vue la cascabelle après la démolition du pavillon chinois. Des ruisseaux aériens nouvellement créés serpentent de part et d'autre du jardin jusqu'au château.

Un relevé photographique de la dalle gravée de Loutre de Quoa à Besse-en-Oisans (Savoie) a été réalisé. Pour leur grande majorité, il s'agit d'initiales onomastiques. Elles sont généralement accompagnées de dates, qui s'étagent de 1618 à 1922. Figurent également parmi ces gravures trois christogrammes et une représentation du Sacré-Cœur. Ce site a servi de lieu de rencontre ou de rassemblement pour des membres de la communauté protestante du village de Mizoën lors de la période précédant la révocation de l'Édit de Nantes.

Le site de Nexter, les Essarts, à Mably (Loire) a livré des vestiges en lien avec l'industrie d'armement produite au sein de l'arsenal de Roanne, camp 10, durant la Première guerre mondiale. Plusieurs dizaines de mortier d'obus de différents calibres se sont révélés être des rebuts de fabrication. La découverte la plus inattendue concerne une plaque tournante d'aiguillage pour wagonnets de type Decauville. Les substructions de deux bâtiments ont été reconnues.

# La région Auvergne-Rhône-Alpes



0 100 km

DRAC Auvergne-Rhône-Alpes, Service régional de l'Archéologie, septembre 2020  
Sources : IGN - FranceRaster® V4 2013, ROUTE 500® 2018, BD TOPO® Hydrographie 2019

## Archéologie préventive

- Opérations positives
- Opérations négatives

## Archéologie programmée

- Opérations départementales
- ▨ Opérations interdépartementales



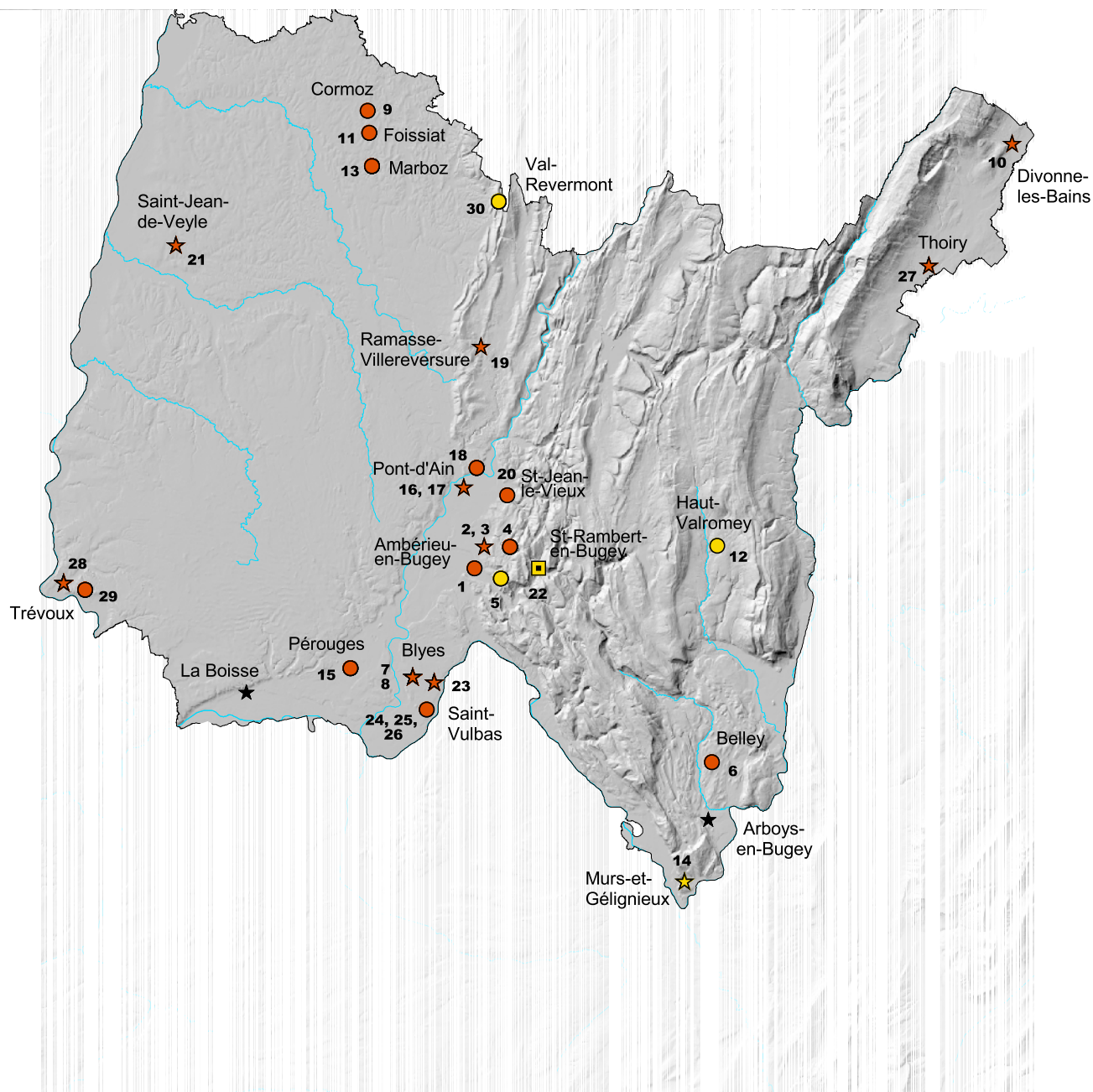
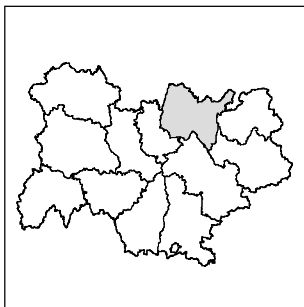


**Tableau des opérations autorisées**

**2 0 1 7**

Réf. carte	Code Patriarche	Commune, Nom du site	Type d'opération N° axe opération programmée	Responsable Organisme de rattachement	Chronologie
1	2212522	AMBERIEU-EN-BUGEY, sous la Chaume	OSE	Frédérique BLAIZOT Inrap	Néolithique moyen
2	2211710	AMBÉRIEU-EN-BUGEY, rue des Apôtres, phase 1	OPD	Catherine BELLON Inrap	Époque contemporaine
3	2212584	AMBÉRIEU-EN-BUGEY, rue des Apôtres, phase 2	OPD	Catherine BELLON Inrap	Antiquité gallo-romaine
4	2212424	AMBÉRIEU-EN-BUGEY, château des Allymes	OSE	Laurent D'AGOSTINO Éveha	Moyen Âge classique, Bas Moyen Âge, Temps modernes
5	2212120	AMBÉRIEU-EN-BUGEY, château de Saint-Germain	FP - n° Axe 11	Laurent D'AGOSTINO Atelier d'Archéologie Alpine	Haut Moyen Âge, Moyen Âge classique, Bas Moyen Âge, Temps modernes
6	2212772	BELLEY, grande rue, rue de la Résistance, rue Sainte-Marie, îlot Vieille Porte	OSE	Michel GOY Inrap	Âge du Fer, Antiquité gallo-romaine, Époque médiévale, Temps modernes, Époque contemporaine
7	2212721	BLYES, ZAC de la Baccolanche, extension du Parc industriel de la plaine de l'Ain (PIPA), phase 2	OPD	Michel GOY Inrap	Protohistoire, Antiquité gallo-romaine, Époque contemporaine
8	2212715	BLYES, ZAC de la Baccolanche, extension du Parc industriel de la plaine de l'Ain (PIPA), phase 3	OPD	Michel GOY Inrap	Protohistoire, Antiquité gallo-romaine, Époque contemporaine
9	2212426	CORMOZ, Chamandray, site 1	OPD	Annamaria LATRON-COLECCHIA Inrap	Protohistoire, Haut-Empire
10	2212473	DIVONNE-LES-BAINS, avenue des Thermes, rue de la Rouette	OPD	Alan MAC CARTHY Inrap	Époque contemporaine
11	2212428	FOISSIAT, les Girards	OSE	Alexandre BURGEVIN	Bronze ancien, Bronze moyen, Haut-Empire, Époque contemporaine
12	2212521	HAUT-VALROMEY, Châteauneuf-en-Valromey	FP – n° Axe 11	Évelyne CHAUVIN-DESFLEURS Atelier d'Archéologie Alpine	Moyen Âge classique, Bas Moyen Âge, Temps modernes
13	2212427	MARBOZ, forêt du Coin	OSE	Loïc GAETAN Inrap	Haut-Empire, Temps modernes, Époque contemporaine
14	2212595	MURS-ET-GÉLIGNIEUX, grotte de la Bonne Femme	SD – n° Axe 2	Gérald BÉREIZIAT Université de Bordeaux – UMR 5199 6 PACEA	Paléolithique supérieur
15	2212482	PÉROUGES, la Cotette, sur la côte de Chânes	OSE	Catherine COQUIDÉ Inrap	Néolithique moyen, Néolithique final, Campaniforme, Protohistoire, Bronze ancien, Bronze moyen, Bronze final, Haut-Empire, Temps modernes, Époque contemporaine

Réf. carte	Code Patriarche	Commune, Nom du site	Type d'opération N° axe opération programmée	Responsable Organisme de rattachement	Chronologie
16	2212510	PONT-D'AIN, ZAC des Maladières	OPD	Dominique MAZUY Inrap	Époque contemporaine
17	2212385	PONT-D'AIN et SAINT-JEAN-LE-VIEUX, ZAC du Pont Rompu	OPD	Dominique MAZUY Inrap	Bronze final, Premier Âge du Fer, Haut-Empire, Haut Moyen Âge, Moyen Âge classique, Bas Moyen Âge, Temps modernes
18	2212814	PONT-D'AIN, ZAC du Pont Rompu, phase 1	OSE	Franck GABAYET Inrap	Moyen Âge Classique, Bas Moyen Âge, Temps modernes, Époque Contemporaine
19	2212509	RAMASSE et VILLEREVERSURE, Chaux, Demarchand, Marbre, Le Combette, Combe Rongin, Mont Grenier, les Balmes, tranche 2	OPD	Grégoire AYALA Inrap	Bas-Empire
20	2212507	SAINTE-JEAN-LE-VIEUX, les Collombières, tranche 2	OSE	Anne HAUZEUR Paleotime	Paléolithique, Néolithique moyen, Néolithique final, Âge du Bronze, Antiquité gallo-romaine, Temps modernes, Époque contemporaine
21	2212668	SAINTE-JEAN-DE-VEYLE, champ du Chêne, RD 1079 route de Belin, phases 1 et 2	OPD	Dominique MAZUY Inrap	Époque augustéenne, Haut-Empire, Temps modernes, Époque contemporaine
22	2212520	SAINTE-RAMBERT-EN-BUGEY, château de Cornillon et Bâtie de Luisandre	PRT – n° Axe 11	Laurent D'AGOSTINO Atelier d'Archéologie Alpine	Moyen Âge classique, Bas Moyen Âge
23	2212778	SAINTE-VULBAS, Parc industriel de la plaine de l'Ain (PIPA), lot 11, phase 1	OPD	Antony GAILLARD Inrap	Protohistoire, Haut-Empire
		SAINTE-VULBAS, Parc industriel de la plaine de l'Ain (PIPA), lot 11, phase 2	OPD	Anne-Claude REMY Inrap	
24	2211984	SAINTE-VULBAS, Parc Industriel de la Plaine de l'Ain (PIPA), lot O, En Pierre Blanche	OSE	Tony SILVINO Éveha	Bronze final, Premier Âge du Fer, Haut-Empire, Bas-Empire, Antiquité tardive
25	2212753	SAINTE-VULBAS, Parc industriel de la plaine de l'Ain (PIPA), lot 7, secteurs 2000 (zone 2) et 3000	OSE	Ellébore SEGAIN Inrap	Bronze moyen, Bronze final, Âge du Fer, Haut-Empire, Époque contemporaine
26	2212686	SAINTE-VULBAS, Parc industriel de la plaine de l'Ain (PIPA), lot 10, phase 2	OSE	Anne-Claude REMY Inrap	Néolithique, Protohistoire, Haut-Empire, Époque contemporaine
27	2212694	THOIRY, Marais d'Allemogne, les Terrettes, Grand Pré	OPD	Grégoire AYALA Inrap	Temps modernes, Époque contemporaine
28	2212670	TRÉVOUX, 2 place du pont et 18 rue du port	OPD	Guillaume MARTIN Inrap	Bas Moyen Âge, Temps modernes, Époque contemporaine
29	2211397	TRÉVOUX, Maison des Sires de Villars, Hôtel de Pierre et	OSE	Émilien BOUTICOURT Archeodunum	Bas Moyen Âge, Temps modernes, Époque contemporaine
30	2212205	VAL-REVERMONT, le Mont Châtel	FPP – n° Axe 10	David BILLOIN	Haut Moyen Âge, Moyen Âge classique

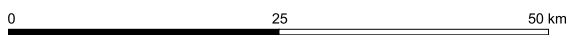


### Opérations préventives

- ★ Diagnostic
- ★ Diagnostic négatif
- Fouille

### Opérations programmées

- ★ Sondage
- Fouille
- Prospection thématique





**Travaux et recherches archéologiques de terrain**

NÉOLITHIQUE MOYEN

**AMBÉRIEU-EN-BUGEY**  
Sous la Chaume

L'opération de fouille, conduite sur une surface de 1 200 m<sup>2</sup>, au lieu-dit Sous la Chaume à Ambérieu-en-Bugey, a livré 26 fosses sépulcrales du Néolithique moyen I, dont la moitié contiennent plus d'un squelette (cinq fosses à deux squelettes et huit fosses de trois à six squelettes). La partie fouillée illustre une partie d'un ensemble funéraire probablement plus vaste ; il a été implanté sur un terrain en pente, à l'origine, et certaines fosses sont érodées, tandis qu'au moins un squelette s'engageait dans une berme de limite d'emprise. Les 21 radiodatations sont cohérentes et placent les dépôts entre 4 700 et 4 500 av. J.-C., mais trois squelettes fournissent une mesure postérieure à 4 500 av. J.-C. L'un d'entre eux était accompagné d'un vase dont la typologie est conforme, avec une date autour de 4 500 : il s'agit d'une petite marmite, qui montre une filiation avec les productions des groupes plus anciens du Cerny et du Chambon, ponctuellement attestés entre la vallée de la Saône et le Lyonnais. Le rare mobilier recueilli, outre ce récipient, se compose d'un peu de parure et d'un possible manche d'outil en bois de cerf.

Les fosses sépulcrales sont aménagées d'une architecture de bois formant une chambre, au sein de laquelle des contenants accueilleraient le corps des individus. Une seule inhumation a été réalisée dans

un coffrage mixte mêlant des dalles et du bois. Deux structures gardent les traces de signalisation de surface. Par ailleurs, dans la partie non érodée du site, il apparaît que, si certaines fosses sont profondes, d'autres sont très proches de la surface, ainsi qu'elles ont pu être restituées par l'analyse géo-archéologique ; on doit alors supposer que certaines chambres se trouvaient en élévation, sans doute surmontées d'un tertre. Les sépultures plurielles se composent de dépôts réalisés, pour la plupart, successivement, mais certaines inhumations sont simultanées. Les dépôts successifs ont engendré des perturbations des squelettes précédents, dont les os sont généralement réunis en amas à l'extérieur du contenant des individus suivants. Les défunts sont placés dans des caisses, sur le côté gauche, avec les membres supérieurs et inférieurs fléchis, mais certains individus ont été déposés en dehors des caisses, et accroupis sur un élément surélevé, ce qui constitue une originalité dans ces contextes. L'analyse du recrutement de la zone fouillée (56 individus) montre que les deux sexes et que toutes les classes d'âges sont présents.

**Frédérique Blaizot**  
Inrap

ÉPOQUE

**AMBÉRIEU-EN-BUGEY**  
Rue des Apôtres, phase 1

CONTEMPORAINE

Un projet de lotissement d'habitations (50 lots) à Ambérieu-en-Bugey, rue des apôtres, au lieu-dit Sous Pré Labé, a conduit l'Inrap à intervenir, sur une zone totalisant 24 499 m<sup>2</sup>, mais dont, à ce jour, seuls 18 670 m<sup>2</sup> sont disponibles et constituent la phase 1 du diagnostic archéologique. Celui-ci s'est déroulé du 8 au 13 décembre 2014, permettant à deux archéologues assistées d'un géomorphologue de sonder 8,22 % du terrain accessible, soit 38 sondages. Le diagnostic a été réalisé sur une terrasse fluvio-glaciaire possédant un

recouvrement colluvial post-würmen, potentiellement Tardiglaciaire à Holocène.

Un unique sondage (n°6), situé dans la partie est de la zone sondée (actuellement boisée), a livré un fond de fossé axé ouest-est ainsi qu'un drain de galets, parallèle. Aucun mobilier archéologique n'a été mis au jour.

**Catherine Bellon**  
Inrap

ANTIQUITÉ

GALLO-ROMAINE

## AMBÉRIEU-EN-BUGEY

### Rue des Apôtres, phase 2

Un projet de lotissement d'habitations à Ambérieu-en-Bugey, rue des Apôtres, au lieu-dit Sous Pré Labé, avait conduit l'Inrap à intervenir sur 18 670 m<sup>2</sup> disponibles, sur une zone totalisant 24 499 m<sup>2</sup> en décembre 2014 (Bellon, 2014). Cette opération avait été réalisée sur une terrasse fluvio-glaciaire possédant un recouvrement colluvial post-würmien, potentiellement Tardiglaciaire à Holocène. Un unique sondage (n°6), situé dans la partie est de la première zone sondée avait livré un fond de fossé axé ouest-est ainsi qu'un drain de galets, parallèle. Aucun mobilier archéologique n'avait été mis au jour.

La deuxième phase de diagnostic a été réalisée en avril 2017, au sud des précédents sondages. Le terrain est situé dans un contexte de terrasses étagées

situées sur le pied du versant occidental des collines du Bugey, à une altitude de 265 m environ, c'est-à-dire dans l'intervalle d'une moyenne terrasse de l'Ain (FGyb2), avec une double pente de 5,20 % est-ouest et de 3,50 % sud-nord.

Sur les douze sondages réalisés, trois ont livré des vestiges : fossé, drains (deux) et surtout deux longs murs antiques parallèles et proches (1,30 m), axés est-ouest, situés en haut du terrain et dont l'interprétation reste difficile : ils pourraient appartenir à la *pars rustica* d'un domaine antique (*villa* ?).

Catherine Bellon  
Inrap

MOYEN ÂGE CLASSIQUE

BAS MOYEN ÂGE

## AMBÉRIEU-EN-BUGEY

### Château des Allymes

TEMPS MODERNES

Situé sur les premiers contreforts du Bugey, sur les hauteurs d'Ambérieu-en-Bugey, le « château » des Allymes est à l'origine une bâtie construite dans le cadre de la guerre delphino-savoyarde dans les premières années du XIV<sup>e</sup> s. : il s'agit d'une fortification secondaire à vocation essentiellement militaire dépendant d'un château princier plus important. Sur ce territoire contrôlé par le château dauphinois de Saint-Germain, une première fortification de terre et de bois est édifée en 1305 en réponse à la construction de la bâtie savoyarde de Luisandre, dépendant du château de Cornillon à Saint-Rambert-en-Bugey, sur la frontière entre les deux principautés. La bâtie est reconstruite en pierre à partir de 1312 et dotée d'un bourg en 1318. Elle passe à la Savoie en 1334, puis est inféodée à un vassal du comte de Savoie à la fin de la guerre en 1355 et passe entre les mains de différents propriétaires. Des restaurations sont entamées dès la fin du XIX<sup>e</sup> s. Classé Monument historique depuis 1960, propriété de la ville d'Ambérieu-en-Bugey depuis 1984, le château des Allymes fait l'objet d'un programme de restauration de quatre ans (2017-2020). La première tranche de ces travaux, réalisée en 2017, concernait la tour carrée et le logis. Après une première phase de relevé photogrammétrique exhaustif des élévations extérieures du château, l'étude archéologique du bâti visait à identifier les différentes phases de construction, de réaménagement et de restauration des bâtiments, mais aussi à accompagner les travaux en matière de choix architecturaux.

La première grande phase identifiée à ce stade correspond à la bâtie en pierre édifée entre 1312 et 1317, formée non seulement de la tour carrée, mais aussi des deux courtines adjacentes, à l'exception des chemins de ronde restaurés au XIX<sup>e</sup> s. La seconde intervient dans les années 1580-1590 avec la construction de la charpente actuelle de la tour carrée et l'édification d'un



Fig. 1 Ambérieu-en-Bugey (01), le château des Allymes et le Mont Luisandre. Crédits : Pierre Fleury et Laurent D'Agostino (Eveha), 2017.

vaste logis Renaissance par René de Lucinge, ambassadeur du duc de Savoie, qui négocie le rattachement de la Bresse et du Bugey à la France en 1601. Ces bâtiments tombent progressivement en ruine au XIX<sup>e</sup> s., une partie de ce logis est détruite et une restauration intervient vers 1860 par Adolphe de Tricaud qui rénove le vieux château : un angle de la tour, sa charpente, les chemins de ronde des courtines et le logis font l'objet de travaux. Enfin, de multiples restaurations ponctuelles des enduits sont réalisées à partir des années 1964-1965.

La suite de l'intervention permettra de poursuivre cette analyse sur les courtines de la cour, la grande tour ronde, mais aussi le mur bouclier et la tour nord, et de livrer un nouveau regard sur cet édifice encore mal connu, malgré les fouilles menées à partir de 1964 par Antoine Bon, puis par Bernard Mandy dans les années 1970.

Laurent D'Agostino  
Eveha

HAUT MOYEN ÂGE  
MOYEN ÂGE CLASSIQUE

## AMBÉRIEU-EN-BUGEY Château de Saint-Germain

BAS MOYEN ÂGE  
TEMPS MODERNES

Le programme triennal 2016-2018 engagé sur le site du château de Saint-Germain a pour objectifs d'achever l'étude et l'analyse de la documentation et du mobilier réunis lors des fouilles de Jean-François Reynaud, Georges Vicherd et Bernard Mandy entre 1970 et 1977, puis, après plusieurs campagnes de topographie et d'étude de bâti initiées en 2012, de reprendre la fouille sur le terrain de manière plus intensive.

L'étude anthropologique des tombes des périodes mérovingienne et carolingienne fouillées dans l'église primitive du site a été menée par Audrey Gaillard, parallèlement à de nouvelles datations radiocarbone destinées à préciser la chronologie encore flottante de cet ensemble religieux et funéraire. Certaines de ces datations sont encore en cours via le programme *Artemis*. Le petit mobilier, déjà partiellement étudié par Arnaud Letailleur en 2014, fait l'objet de compléments, de même que la céramique qui est abordée par Adrien Saggese pour l'Antiquité et Stéphane Guyot pour le Moyen Âge. Cette campagne aura permis, enfin, d'achever la reprise des données de la fouille des années 1970-1977. Seule la faune n'aura pas été traitée, mais les lacunes de la documentation ne permettent pas de la rattacher à la stratigraphie, ce qui enlève tout intérêt à son étude.

Un travail de fond sur la comparaison entre les données de terrain et les informations livrées par les archives est en cours, sur la base des travaux d'Alain Kersuzan sur les comptes de châellenie, d'une étude comparative plus large et de nouvelles prospections sur le terrain. Il s'accompagne de l'élaboration d'une

cartographie spécifique et de restitutions 3D des états successifs du château par Évelyne Chauvin-Desfleurs. L'été 2017 a été l'occasion d'aborder à nouveau le terrain par la fouille, sur le secteur résidentiel de la cour haute, à proximité immédiate de la chapelle castrale fouillée il y a 40 ans, même si les niveaux du haut Moyen Âge ne sont bien évidemment pas encore atteints.

Le plan de la cour haute se révèle plus complexe que l'on pouvait le supposer en fonction de la documentation textuelle et des structures visibles en surface. Au-delà des bâtiments militaires ou résidentiels connus jusqu'à présent, les fouilles dévoilent progressivement une hiérarchisation de l'espace interne de la cour haute, qui est loin d'être un espace ouvert, mais bien un espace subdivisé par des édifices ou des réduits successifs et des terrasses étagées sur le relief.

Elle ouvre également de nouvelles perspectives sur la compréhension de l'évolution du site, trois états successifs au moins ayant été mis en évidence, sans pour autant qu'ils soient complètement rattachés à la chronologie générale de la fouille de la chapelle. Si l'on se fie au niveau d'apparition du rocher dans l'église mérovingienne, il reste encore au minimum 1,50 m de stratigraphie exploitable au nord de la cour haute ; la puissance stratigraphique atteint près de 6,50 m à l'extrémité sud-est de la zone de fouille, à l'approche de la tour maîtresse.

**Laurent D'Agostino**  
archéologue indépendant

SECOND ÂGE DU FER  
HAUT-EMPIRE

BAS-EMPIRE  
HAUT MOYEN ÂGE

## BELLEY Îlot Vieille Porte, Grande rue, rue de la Résistance, rue Sainte-Marie

MOYEN ÂGE CLASSIQUE  
BAS MOYEN ÂGE

TEMPS MODERNES  
ÉPOQUE  
CONTEMPORAINE

La fouille de l'îlot de la Vieille Porte à Belley a mis au jour des vestiges d'occupation diachronique de La Tène à la période contemporaine. Cet îlot occupe l'angle nord-est de l'agglomération installé près de l'ancienne porte médiévale de l'Arc traversée par la Grande rue, à 200 m au nord des thermes antiques fouillés en 2008-2009 et à 150 m au nord de la cathédrale Saint-Jean-Baptiste.

L'occupation de La Tène est localisée sur la partie haute du site, où elle est caractérisée essentiellement par un mobilier céramique présent dans la plupart des structures antiques datées des I<sup>er</sup> au III<sup>e</sup> s. apr. J.-C., alors que l'occupation antique est partagée entre le secteur sud-ouest, avec des fosses, un aménagement de voirie (?) ou de place (?), la terrasse intermédiaire, où une structure hydraulique arasée a été découverte, et la plateforme sommitale, où un habitat sur solin et

murs avec niveaux de sols a été dégagé. Entre le III<sup>e</sup> et le VI<sup>e</sup> s., le site semble déserté, puis est modestement occupé autour des VI<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> s. par deux inhumations, dont une datée de la période 542-645 apr. J.-C.

Suit un nouveau *hiatus* chronologique, qui prend fin avec la mise en place de terres noires datées d'une période allant de la première moitié du XI<sup>e</sup> s. au milieu du XII<sup>e</sup> s. sur les niveaux des VI<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> s. Des remblais et des fosses silos arasées accompagnent cette occupation médiévale, relayée par une seconde occupation médiévale, qui se met en place à la fin du XIII<sup>e</sup> s. avec la construction de l'enceinte urbaine, couplée à des fossés défensifs au nord et à l'est. La courtine médiévale, partiellement conservée, comporte une ouverture de tir, bouchée au XVII<sup>e</sup> s., au moment de la reconstruction du couvent. En périphérie de la porte de l'Arc, la « *domus magnam* » de Hugon Bovard est vendue

en 1289 au comte de Savoie, qui l'inféode en 1355 à la famille de Châtillon avec licence de la fortifier. Cette demeure médiévale aristocratique, située primitivement près de la porte de l'Arc, est reconstruite après l'incendie de la ville en 1385.

Qualifiée de maison forte en 1427, la « tour de Châtillon » tombe en ruines, puis est vendue en 1622 aux religieuses de la Visitation qui y habitent après 1624 jusqu'à l'incendie de juillet 1651, qui détruit entièrement le couvent (jusqu'à la porte de l'Arc). Cet événement les conduit à s'installer dans une maison proche du couvent, puis à reconstruire un second couvent sur le plan type de l'ordre, avec église, chœur des religieuses, cloître, parloirs, cuisine, réfectoire, salle des assemblées, cellules et jardin. Plus de 800 objets appartenant aux religieuses et de la vaisselle qui avaient brûlé ont été étudiés. Le second couvent, Belley II, est reconstruit entre 1654-1655. Les travaux se poursuivent jusqu'à 1674 dans le cloître, dans l'église et

dans le reste du couvent jusqu'au début du XVIII<sup>e</sup> s., avec l'installation de latrines. En périphérie ouest de l'enclos, une zone consacrée au stockage de la chaux pour la fabrication de mortier comportant deux aires de travail a été dégagée. Il ne semble pas exclu que la chaux ait été utilisée pour la construction de Belley II. Le XVIII<sup>e</sup> s. est illustré par un petit cimetière dans le cloître, comptant onze sépultures très mal conservées. Vidés par les religieuses en 1792-1793, les locaux sont investis par la sous-préfecture et une caserne de gendarmerie. Les locaux sont divisés en deux par une séparation, maçonnée dans les années 1855-1860. La zone artisanale à l'ouest est remblayée sur 4 m de haut pour aplanir le terrain. Après le départ de la sous-préfecture, les locaux sont repris par l'école Sainte-Marie, qui s'y installe vers 1910.

**Michel Goy  
Inrap**

PROTOHISTOIRE

ANTIQUITÉ  
GALLO-ROMAINE

## BLYES

### Extension du PIPA, ZAC de la Baccolanche, phase 2

ÉPOQUE

CONTEMPORAINE

Cette opération de diagnostic archéologique intervient en amont de l'extension d'une ZAC par le Syndicat mixte du Parc industriel de la plaine de l'Ain (SMPI-PA), sur la commune de Blyes, au niveau des lieux-dits Sur la Serre, La Chave et La Baccolanche. Ce diagnostic constitue la phase 2 de l'aménagement de la future ZAC de la Baccolanche, qui correspond à la zone d'aménagement située à l'est du nouveau tracé routier et du parking (Segain, 2017).

L'emprise impacte 65 parcelles (A190 à 193, 198 à 203, 195, 214, 279 à 295, 386 à 412, 654, 657, 1572 à 1574). Sur les 289 399,18 m<sup>2</sup> concernés, 351 sondages ont été effectués, pour une surface ouverte de 17 659,98 m<sup>2</sup>, soit 6,1 % de l'emprise prescrite.

Le profil de la parcelle présente un léger relief, qui se prolonge dans l'emprise de la phase 1, avec plusieurs dépressions et bombements observés du terrain du nord au sud, sur un peu plus d'un kilomètre.

Le terrain présente des similitudes avec celui des phases 1 et 3 : la terre végétale homogène vient recouvrir soit un niveau limoneux (dans les dépressions), soit directement la terrasse fluvio-glaciaire. La majorité des vestiges apparaît sous la terre végétale, en s'enfonçant jusque dans la terrasse fluvio-glaciaire.

Le diagnostic de la ZAC de la Baccolanche, phase 2, a permis d'identifier deux structures contenant du mobilier archéologique, et des structures sans mobilier datant, mais potentiellement rattachées à la période protohistorique et/ou antique, et à la période moderne et/ou contemporaine.

Une crémation secondaire datée de l'Antiquité, en périphérie d'un fossé antique, a été fouillée. Les vestiges déjà repérés en phase 1, angle sud-est et système fossoyé de l'enclos quadrangulaire protohistorique ou antique, ont été identifiés dans l'emprise. Aucun mobilier n'a été recueilli dans le comblement des fossés.

Six systèmes fossoyés, potentiellement antiques ou protohistoriques, ont été dégagés. Ces systèmes comptent entre un et deux fossés, majoritairement orientés ouest-nord-ouest/sud-est et nord-ouest/sud-est. Trois de ces systèmes sont parallèles entre eux et ils pourraient fonctionner avec le fossé nord-ouest/sud-est recoupé dans dix segments.

Un de ces systèmes fossoyés, découverts dans la phase 1, rejoint, à l'ouest et à l'est, un fossé observé dans l'emprise de la phase 3, ainsi que l'axe d'un autre fossé reconnu dans la phase 2. La restitution de son tracé, sans interruption sur les trois phases, en fait un des plus grands observés, avec 380 m d'ouest-nord-ouest/sud-est. Il est rejoint par le fossé orienté nord-ouest/sud-est, dont la portée atteint 525 m de long.

Deux réseaux parcellaires est-nord-est/-sud-ouest et est/ouest, comportant des redans, ont été recoupés. Ils sont presque toujours associés à des fosses. Quatre fosses à galets, servant de drainage, et deux fosses, dont une fosse dépotoir ont été recoupées. Ces vestiges sont datés de la période contemporaine.

**Michel Goy  
Inrap**



## BLYES

### Extension du PIPA, ZAC de la Baccolanche, phase 3

Cette opération de diagnostic archéologique intervient en amont de l'extension d'une ZAC par le Syndicat mixte du Parc industriel de la plaine de l'Ain (SMPI-PA), sur la commune de Blyes, au niveau des lieux-dits Sur la Serre, La Chave et La Baccolanche. Ce diagnostic constitue la phase 3 de l'aménagement de la future ZAC de la Baccolanche, qui correspond à la zone d'aménagement située à l'ouest du nouveau tracé routier et du parking (Segain, 2017).

L'emprise impacte 65 parcelles (A 268, 269, 271 à 277, 279 à 292, 303 à 308, 310 à 314, 316 à 319, 322, 321, 366, 368, 369, 370 à 379, 381 à 384, 412, 414, 415, 416, 423, 637, 638). Sur les 247 427 m<sup>2</sup> concernés, 550 sondages ont été effectués, pour une surface ouverte de 22 752,27 m<sup>2</sup>, soit 9,2 % de l'emprise prescrite.

Le profil de la parcelle présente un relief plus vallonné que dans l'emprise de la phase 1, avec plusieurs dépressions et bombements observés du terrain du nord au sud, sur un peu plus d'un kilomètre.

Le terrain présente des similitudes avec celui des phases 1 et 3 : la terre végétale homogène vient recouvrir soit un niveau limoneux (dans les dépressions), soit directement la terrasse fluvio-glaciaire. La majorité des vestiges apparaît sous la terre végétale, en s'enfonçant jusque dans la terrasse fluvio-glaciaire.

Le diagnostic de la ZAC de la Baccolanche, phase 3, a permis d'identifier deux structures contenant du mobilier archéologique. Les autres vestiges ne sont pas datés. Les seules structures ayant fourni une datation de la période contemporaine sont un fossé et une fosse d'épierrement.

Les réseaux fossoyés restent l'élément fédérateur. Deux fossés et un trou de poteau pourraient appartenir à une limite identifiée avec le cadastre napoléonien. Dans la partie nord de l'emprise, un réseau orienté est-

ouest, et qui traverse toute la largeur de l'emprise, rejoint celui observé dans la phase 1.

Les fossés bordiers d'un chemin (Segain, 2017), avec une orientation ouest/nord-ouest de 2 à 2,40 m de large, ont été retrouvés. Un autre réseau orienté est-ouest, presque parallèle au chemin de Serre, a été observé. La jonction a pu être faite avec celui trouvé dans l'emprise de la phase 1.

De part et d'autre du chemin de Serre, un réseau de fossés orientés nord/sud a été recoupé. Le long de l'emprise ouest, plusieurs tronçons de fossés espacés de deux mètres environ ont été recoupés au nord du chemin de Serre, mais aussi au sud et à l'est, le long de l'emprise de la phase 1.

En bordure sud-ouest de l'emprise, un réseau nord-sud de fossés, associé à des fosses circulaires, a été dégagé. Les structures linéaires sont espacés de 0,40 à 0,50 m environ. La proximité des fosses avec les fossés orientés vers des fosses de plantations, associées à des fossés gardant l'humidité du sol, pour des plantations. Une structure empierrée à fonction drainante a été recoupée dans la partie sud de l'emprise. À l'ouest de l'enclos, une fosse dépotoir contenant les ossements d'un bovidé et un terrier animal ont été découverts.

Les vestiges non datés, mais qui pourraient se rapprocher des périodes protohistoriques ou antiques, ont été repérés au sud. Il s'agit de fossés appartenant à l'angle nord-ouest d'un fossé d'enclos quadrangulaire observé dans la phase 1 (Segain, 2017). Cet enclos mesure environ 80 à 85 m de côté, soit une surface d'environ 7 120 m<sup>2</sup>. Aucune entrée n'est associée à l'enclos.

**Michel Goy**  
**Inrap**

## CORMOZ

### Chamandray, site 1

L'opération de diagnostic prescrite à Cormoz, au lieu-dit Chamandray, en préalable de la réalisation du gazoduc « Val de Saône », a mis au jour quelques dépressions ou concavités naturelles contenant des tessons de céramique brûlés, des clous en fer, des fragments de verre, dont quelques-uns partiellement fondus, quelques charbons de bois et des traces d'ossements brûlés. L'étude des céramiques et l'analyse au radiocarbone d'un échantillon de charbon de bois datent cette occupation entre le I<sup>er</sup> et le milieu du II<sup>e</sup> s.

Si la vocation funéraire de ce petit ensemble est indéniable, le statut de ces structures pose cependant un problème d'interprétation, en raison du fort arasement des fosses qui ne permet pas de restituer leur architecture et de la pénurie d'indices archéologiques, dont, notamment, l'absence d'ossements humains calcinés.

**Annamaria Latron-Colecchia**  
**Inrap**

ÉPOQUE

CONTEMPORAINE

## DIVONNE-LES-BAINS

### Avenue des Thermes, rue de la Rouette

Le projet de construction de trois immeubles collectifs avec parking en sous-sol, à l'angle de l'avenue des Thermes et la rue de la Rouette à Divonne-les-Bains, se situe sur le tracé hypothétique de l'aqueduc Divonne-Nyon. Les sondages archéologiques ont été prescrits par le SRA afin de détecter la présence de la canalisation, ainsi que celles d'éventuels autres vestiges en relation avec sa construction (traces de chantier), l'urbanisation antique et, plus largement, avec tout autre indice d'occupation.

Neuf sondages ont été ouverts, représentant 6 % de l'emprise. Un seul sondage a présenté une structure

conservée en place. Il s'agit d'une structure linéaire empierrée suivie sur 11 m de longueur qui apparaît directement sous la terre végétale. En coupe, elle présente un profil en cuvette à fond plat et aux parois très évasées. Sa largeur moyenne est de 2,40 m et elle impacte le substrat sur 0,40 m. Son remplissage est constitué de galets, dont le module moyen est très homogène. Aucun élément de mobilier n'a été trouvé qui permette de dater la structure.

**Alan MacCarthy**  
Inrap

BRONZE ANCIEN

BRONZE MOYEN

## FOISSIAT

### Les Girards, une occupation singulière du Haut-Empire

HAUT-EMPIRE

ÉPOQUE  
CONTEMPORAINE

Cette fouille s'inscrit dans le cadre de la réalisation par GRT Gaz d'une conduite enterrée entre les communes de Voisines (Haute-Marne) et Étrez (Ain).

Un secteur de 3 541 m<sup>2</sup> a été décapé sur la commune de Foissiat (Ain) au lieu-dit « les Girards ». Ce décapage a principalement mis en évidence des tronçons de fossé, quelques empreintes de poteaux et quelques

fosses. De ces structures, on remarque l'organisation singulière d'une occupation rurale gallo-romaine, ainsi qu'un témoignage de l'âge du Bronze et du parcellaire de l'ère industrielle.

**Alexandre Burgevin**  
Inrap

MOYEN ÂGE CLASSIQUE

BAS MOYEN ÂGE

## HAUT-VALROMEY

### Châteauneuf-en-Valromey

TEMPS MODERNES

Le site de Châteauneuf-en-Valromey est implanté sur un éperon barré situé à 800 m au sud-ouest de la commune de Haut-Valromey et à 650 m au nord-est de Bassieu dans le département de l'Ain. Dominant la vallée, le château a conservé d'imposantes ruines dans un cadre paysager préservé, ceinturé à l'est par le massif du Grand Colombier et à l'ouest par le massif de Planachat. Les vestiges les plus visibles sont ceux de l'enceinte et de la tour maîtresse appartenant à la cour haute, ceux d'un groupe de bâtiments traditionnellement interprétés comme des halles et la courtine nord du bourg qui fait office de mur bouclier en barrant l'éperon rocheux sur sa partie la plus exposée aux assaillants. L'accès actuel se situe au nord par un chemin qui dessert la partie haute du site.

À la demande du Cercle Amical de Songieu, propriétaire d'une partie du site, un état des lieux global et une reprise des données ont été menés en 2015-2016 afin de mettre en place une collaboration entre archéologues et membres de l'association. Ainsi, les projets de sécurisation et de valorisation des ruines sont accompagnés d'un

suivi scientifique qui offre de nouvelles connaissances à valoriser.

Les recherches de 2017 se sont concentrées autour du dispositif d'accès principal et de défense situé dans l'angle nord-est de la cour haute du château. L'état des lieux avait déjà permis d'observer qu'avant l'aménagement du chemin actuel, une longue courtine et le fossé condamnaient l'accès utilisé de nos jours et formaient avec la tour un front d'attaque imposant d'une longueur de 135 m entre les courtines occidentale du bourg et orientale de la cour haute.

Malgré un travail mené sur une partie perturbée du site, en raison de la récupération de matériaux et de dégagements successifs des vestiges, les résultats obtenus sont satisfaisants. La stratigraphie est certes décevante ; néanmoins, les vestiges maçonnés mis au jour au cours de l'opération ont apporté une lecture inédite du système d'accès et de défense du château. Les structures enregistrées sur le terrain ont pu être confrontées aux sources archivistiques et les hypothèses d'interprétation étayées par le biais de comparaisons avec des sites ho-



Fig. 1 Haut-Valromey (01) Châteauauneuf-en-Valromey : vue générale

mologues. Les prospections sur le thème de la source ont permis d'appréhender la configuration générale du système aménagé dans la falaise pour le puisage de l'eau.

Au regard des informations apportées par le biais de l'état des lieux de 2015 et de cette première campagne de fouille, l'ensemble des données réunies offre, d'une part une vision inédite, plus précise de l'organisation

au sein de la cour haute. Les données archéologiques recueillies participent, d'autre part, à une meilleure connaissance des châteaux du département de l'Ain, qui ne font principalement l'objet que de recherches historiques.

**Évelyne Chauvin-Desfleurs**  
Archéologue libérale

HAUT-EMPIRE

TEMPS MODERNES

## MARBOZ

### Forêt du Coin, indices d'un établissement rural du I<sup>er</sup> siècle de notre ère

ÉPOQUE  
CONTEMPORAINE

Dans le cadre de la construction du gazoduc « Val de Saône », les fouilles entreprises sur la commune de Marboz, au lieu-dit La Forêt du Coin, ont révélé les témoins d'une occupation gallo-romaine comprenant un réseau parcellaire, un probable enclos d'établissement rural et un dépôt de crémation en ossuaire. Malgré un faible nombre de structures et face à l'indigence du mobilier, il est toutefois possible de rattacher l'occupation principale au I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. L'absence d'habitat pourrait s'expliquer par la situation de l'emprise de fouille, qui permet visiblement une observation de la bordure occidentale de l'établissement.

La découverte d'un petit secteur funéraire comprenant en l'état un seul dépôt de crémation en ossuaire, ainsi qu'une fosse au comblement charbonneux mise au jour lors du diagnostic en 2016, semble également confirmer l'hypothèse de la périphérie du site rural. Ce secteur est en tout cas contemporain de la mise en place de l'enclos à la période augusto-tibérienne. L'étude du dépôt

de crémation, à travers une série d'analyses anthropologique, carpologique, archéozoologique et céramologique, apporte de nouveaux éléments sur les pratiques et les rites funéraires du Haut-Empire dans le nord du département bressan.

En tout état de cause, ces quelques éléments complètent la carte archéologique de la région de manière intéressante. Les données disponibles sur ce type d'occupation sont à ce jour encore peu nombreuses et reposent essentiellement sur les travaux de l'autoroute A39 dans les années 1990. Ces derniers avaient déjà mis au jour des indices d'établissements ruraux occupés au cours des I<sup>er</sup> et II<sup>e</sup> s. apr. J.-C. La fouille de cet établissement apporte ainsi des indices supplémentaires sur l'occupation du territoire bressan à l'époque gallo-romaine.

**Loïc Gaëtan**  
Inrap

**MURS-ET-GÉLIGNIEUX**  
**Grotte de la Bonne Femme**

La grotte de la Bonne Femme, située sur la rive gauche du nouveau Rhône au pied du Mont-Cordon, est connue du paysage archéologique depuis 1894, date des premières investigations menées par J. Tournier et Ch. Guillon. Elle fut réinvestie quelques années plus tard, en 1910, toujours par J. Tournier, accompagné de J. Déchelette, ainsi qu'entre 1950 et 1955 par un archéologue amateur, J. Reymond.

Les recherches réalisées en 1894 nous apprennent l'existence de trois « foyers d'âge paléolithique » dont deux situés « à gauche », couvrant respectivement une surface de 5 dm<sup>2</sup> et 6 m<sup>2</sup>, et un « à droite » de 12 m<sup>2</sup> (Tournier et Guillon, 1895). En 1910, la campagne se concentra « à droite » sur une surface de 20 m<sup>2</sup> dans le secteur non abrité de la grotte, avec la mise en évidence de deux foyers superposés (Tournier et

Déchelette, 1911). Une augmentation en puissance et en profondeur de « la gauche vers la droite » de la couche archéologique est signalée, ainsi qu'un pendage sur l'avant du talus. Il est aussi précisé que plusieurs tranchées avaient été creusées sur différents points du talus pentueux mais l'absence de plan ne permettait pas de savoir si des zones épargnées subsistaient.

De l'épisode J. Reymond, nous n'avions par contre eu, avant la campagne, aucune information permettant d'évaluer l'ampleur de ses fouilles ni même la quantité de matériel récolté.

Concernant le matériel des fouilles Tournier, environ 1500 pièces référencées, dont plus de mille éléments lithiques, se partagent entre les musées de Brégnier-Cordon, Bourg-en-Bresse, Roanne, Lyon, Annecy

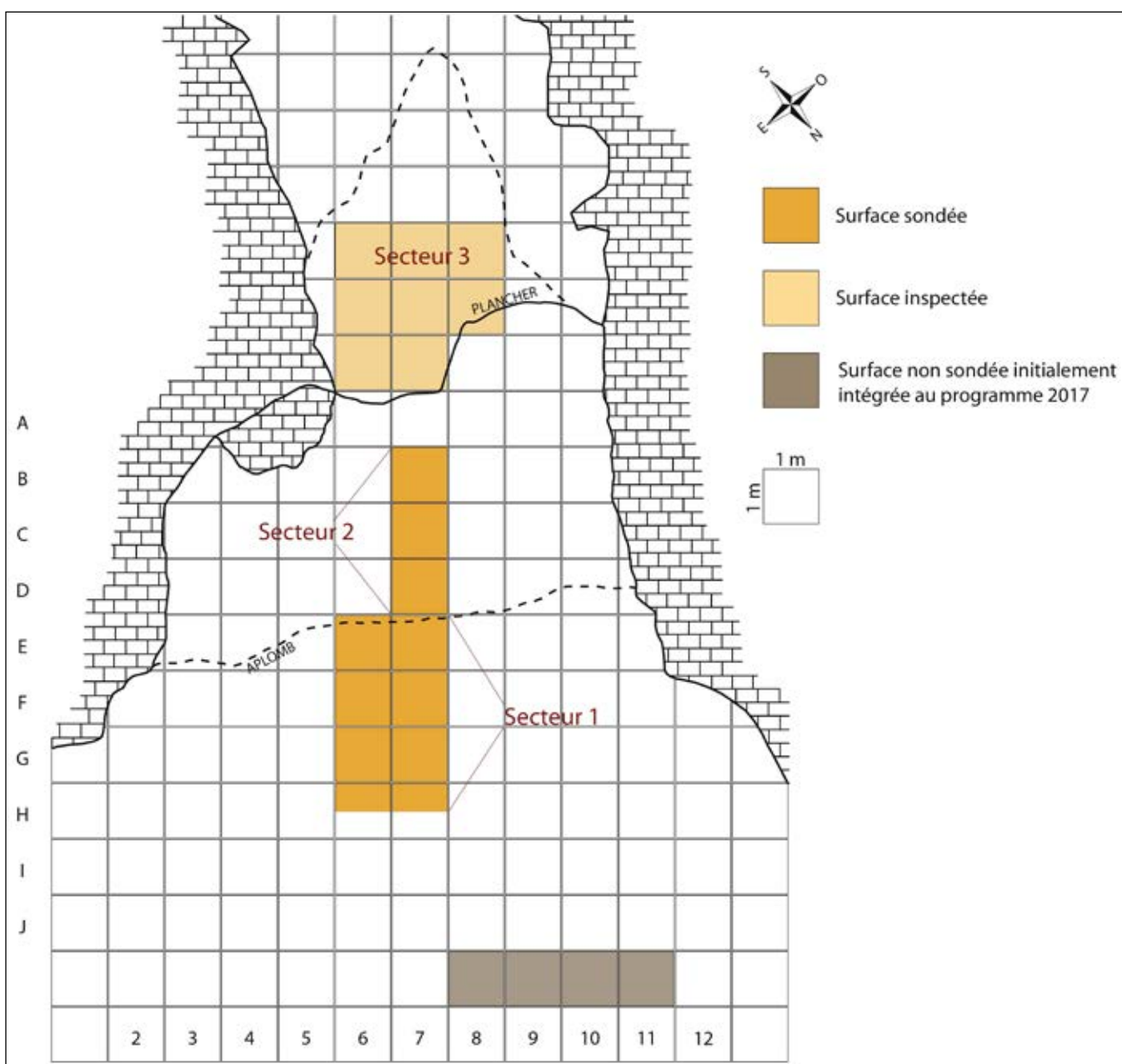


Fig. 1 Murs-et-Gélignieux (01) grotte de la Bonne Femme : Plan du site et emplacement des zones concernées par la campagne de sondage 2017. Crédits : M. Geoffray, M. Cartonnet, G. Béreiziat.

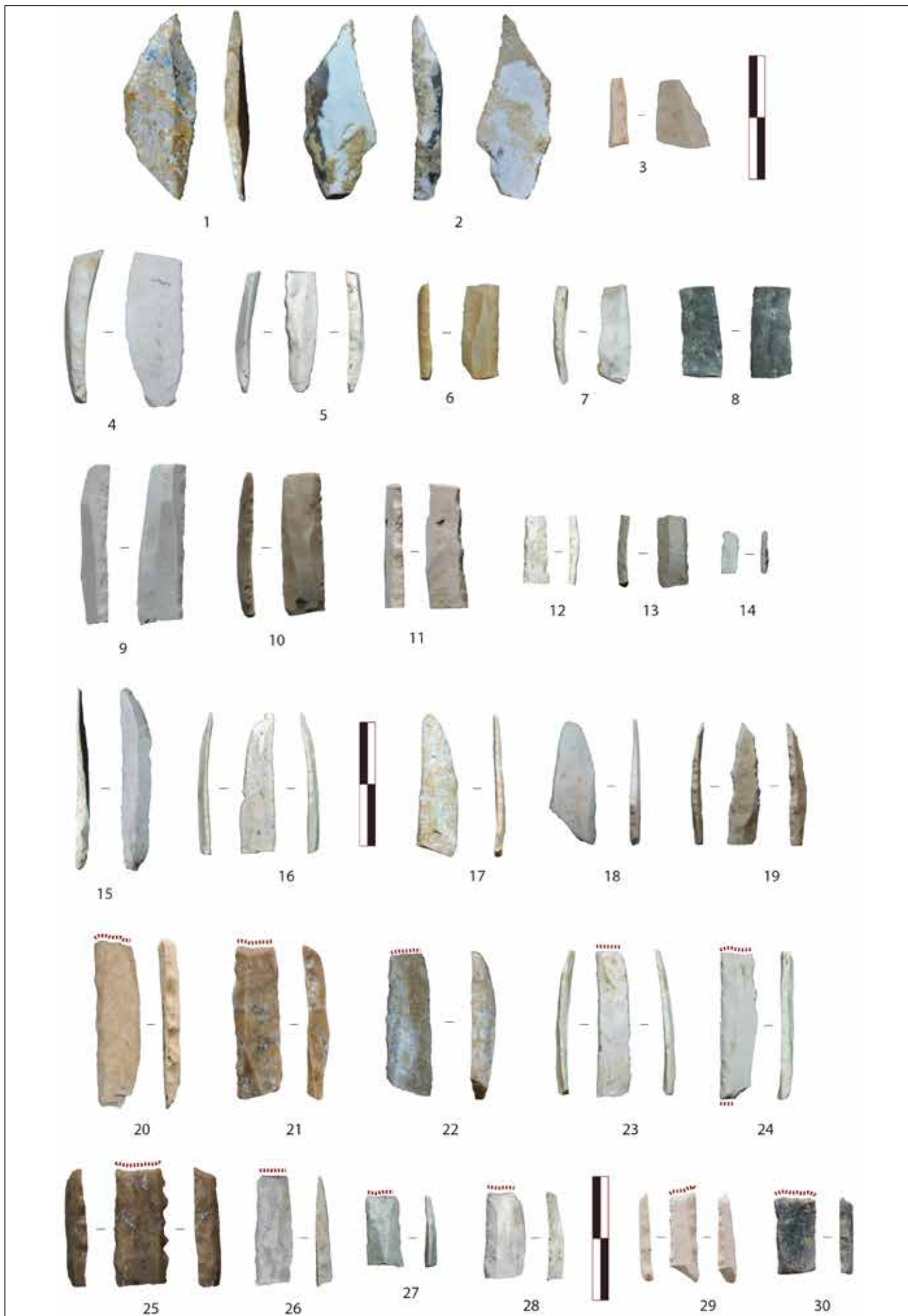


Fig. 2 Murs-et-Géligieux (01) grotte de la Bonne Femme : Variété des supports à bord abattu. n°1 : bipoïnte ; n°2 : monoïnte ; n°3 : probable fragment de bipoïnte ; n°4-18 : lamelles à bord abattu à dos simple ; n° 19 : microgravette ( ? ) ; n°20-23 et 25-30 : lamelles tronquées ; n°24 : lamelle bitronquée. Crédits : G. Béreiziat, août 2017

et Genève (Rouch-Zurcher, 1991 ; Béreiziat, 2008 ; Malgarini, 2014). La nature de ces vestiges renvoie au dernier stade de la culture magdalénienne (Combiér et Desbrosse, 1964) avec la présence d'une pointe dite de Teyjat, caractéristique de la phase finale, de plusieurs lamelles à bord abattu dont des rectangles, et de quelques éléments d'industrie osseuse. Bien que ce matériel souligne une certaine homogénéité, une évolution de la faune et du débitage de bas en haut de la séquence avait toutefois été signalée par J. Tournier et J. Déchelette (1911), laissant supposer au moins deux niveaux différenciés, avec une possible présence azilienne.

Partant de ce constat, la campagne de sondage, qui s'est déroulée entre le 21 août et le 4 septembre 2017, avait pour objectif de comprendre le contexte et l'étendue des fouilles anciennes, préciser le cadre stratigraphique et chrono-culturel de la séquence archéologique, et évaluer le potentiel restant du gisement.

L'emplacement du sondage (*fig. 01*) a été choisi en fonction des maigres renseignements livrés par nos prédécesseurs (fouilles 1894 et 1910), optant pour une zone située au centre de l'abri, qui va de l'aplomb jusqu'au talus pentueux, au contact supposé de la zone fouillée en 1910.

Dans un premier temps, une surface d'un peu plus de 6 m<sup>2</sup> a été ouverte (carrés E6/E7 ; F6/F7 ; G6/G7 et une partie de H6/H7) en appuyant notre lecture sur les références stratigraphiques mentionnées dans les publications anciennes, à savoir :

- terre végétale d'épaisseur variable ;
- terre jaune argileuse et tuffeuse, englobant des pierres détritiques de la voûte et de la paroi. Elle atteint 50 cm d'épaisseur sur le bord droit, 10 cm sur le bord gauche.
- foyers : couche archéologique qui commençait à gauche à 0,40 m de profondeur, qui s'inclinait vers la paroi de droite pour atteindre la profondeur de 1, 10 m.
- couche argilo-sableuse détritique avec quelques cailloux alpins dans la zone inférieure (puissance évaluée à plus de 2 m).

Les recherches ont été très vite confrontées à la présence d'une ancienne tranchée, localisée principalement en F7-G7 et F6-G6. La nature des blocs et la structure de la matrice sur plusieurs dizaines de centimètres n'ont laissé aucun doute quant à la présence d'un ancien sondage à cet endroit. Les carrés E6-E7 n'ont par contre pas été affectés. Leur composante sédimentaire décrivait initialement un niveau jaune argileux à éléments détritiques proche de celui mentionné par J. Tournier, la séquence archéologique se trouvant théoriquement sous-jacente.

Cependant, après quelques journées de recherches, ce niveau possédait une puissance de plus en plus marquée, anormalement importante, difficilement pénétrable, à matrice argileuse à argilo-sableuse mêlée d'une teinte rouge à jaunâtre. Finalement, le niveau que nous traversions se trouvait en réalité en dessous de la couche archéologique. Seule une petite bande de quelques cm<sup>2</sup> située au contact de la tranchée (F7) et du carré E7 envisageait un témoin sauvegardé de la couche archéologique mais le matériel récolté ne se trouvait manifestement pas en place.

En reprenant l'ensemble des données en notre possession et une lecture adaptée de la morphologie actuelle du gisement, nous avons ainsi pu constater et comprendre l'ampleur des fouilles anciennes. Des données recueillies récemment ont également permis de préciser les recherches menées par J. Reymond dans les années 1950. Plusieurs documents nous informent de son passage dans la grotte et montrent notamment différents sondages réalisés dans de rares zones épargnées par J. Tournier. Nous avons pu récupérer du matériel provenant de ces fouilles. Le décompte reste à réaliser mais il s'agit de plusieurs centaines de produits de taille bruts (éclats, lames, lamelles et nucléus) et de restes osseux. Les outils n'y figurent pas bien que nous en connaissions l'existence. Constatant que l'abri avait été complètement bouleversé et vidé, le sol actuel représentant en réalité la base de la couche archéologique, notre stratégie s'est orientée vers la recherche de matériel oublié par les anciens fouilleurs à travers de longues séquences de tamisage. La partie sommitale des carrés D7, C7 et B7 (secteur 2 – *fig. 01*) a ainsi été contrôlée et la zone située sous le plancher stalagmitique inspectée (secteur 3 – *fig. 01*). La récolte fut fructueuse, le corpus comprenant de très nombreuses lamelles à bord abattu, plusieurs possédant une troncature, des pointes dont une très belle bipointe entière (indice de présence ancienne de l'Azilien) (*fig. 02*), quelques outils du fonds commun, de nombreux éclats et micro-éclats, des nucléus, plusieurs esquilles osseuses et dents, un crayon d'ocre multifacetté et des fragments d'ivoire.

Bien que le bilan de cette campagne de sondage se soit avéré décevant, un retour sur le terrain aura cependant permis de cerner le contexte et l'étendue des fouilles anciennes. Elle initie aussi une longue quête d'un matériel « dormant » qui permettra d'apporter, nous l'espérons, des éléments supplémentaires à la compréhension chrono-culturelle d'un gisement important de la fin du Tardiglaciaire régional.

**Gérald Béreiziat**  
**UMR 5199 6 PACEA – Université de Bordeaux I**

NÉOLITHIQUE MOYEN  
NÉOLITHIQUE FINAL

CAMPANIFORME  
PROTOHISTOIRE

## PÉROUGES La Cotette, sur la côte de Chânes

BRONZE ANCIEN  
BRONZE MOYEN  
BRONZE FINAL

HAUT-EMPIRE  
TEMPS MODERNES  
ÉPOQUE CONTEMPORAINE

Le cumul de la surface explorée, au gré de quatre emprises distinctes, atteint 3,5 hectares, sur les 25 que comporte un projet d'extension de carrière à Pérouges, au lieu-dit La Cotette, côte de Chânes. Les décapages sont localisés sur les marges sud d'un couloir de la plaine de l'Ain, relief postglaciaire limité par le rebord du plateau des Dombes au nord et à l'ouest, ainsi que par la confluence Ain-Rhône, au sud et à l'est.

### Un relief glaciaire/post glaciaire anthropisé de longue date

Le territoire qui s'ouvre au nord-ouest de l'emprise figure un couloir naturel, dit de La Valbonne, large d'environ 3,5 km, facilitant la circulation entre les massifs alpins et jurassiens et les vallées alluviales de la Saône et du Rhône. Du point de vue géologique et géomorphologique, la zone étudiée recoupe principalement des substrats d'origine fluvio-glaciaire, qui datent de la fin du « stade isotopique 2 » (de 20 000 à 12 000 ans BP : fin du Pléniglaciaire supérieur et le Tardiglaciaire). Au sein de ce complexe fluvio-glaciaire, on trouve des traces de chenaux et de dolines glaciaires, qui se sont mis en place au cours de la période comprise entre 15 000 et 12 000 ans BP. Cette période se caractérise par des phases d'englacements et de réchauffement climatiques successifs (Dryas 1, Bölling, Dryas 2, Alleröd, Dryas 3). L'emprise elle-même est confinée au sud par un cordon morainique, dont la côte, abrupte, a canalisé les ruissellements post glaciaires et formé un vallon encaissé, dont les versants sud, et surtout nord, forment la majeure partie de la surface explorée. Le secteur bas collectera diverses formations de pente au cours des millénaires qui suivent, induisant une accretion stratigraphique complexe de plusieurs mètres de hauteur.

À partir du réchauffement climatique qui marque le début de la période postglaciaire, la terrasse est par ailleurs recouverte par un sol rouge fersiallitique, qui se forme en quelques milliers d'années. Cette couverture argileuse rouge est en équilibre avec la terrasse fluvio-glaciaire, tant que le milieu n'est pas dégradé par l'homme. La séquence typique de sol rouge fersiallitique se caractérise par la présence d'un horizon (A), bien drainé, enrichi en hématite qui colore le sol en rouge. On trouve ensuite un horizon (B) altéré, enrichi en goethite (hydrohématite) qui colore le sol en brun-jaune (orangé). Les sols les plus anciens sont brun-roux et sont encore fortement colorés par l'hématite ; ils datent de la période précédant les premiers défrichements. De nos jours, la couverture de ces sols rouges fersiallitiques argileux a été presque totalement détruite.

L'étude de ce dernier substrat est susceptible de nous renseigner sur l'histoire du paysage au cours de la période anthropique. En se fondant sur la composition géochimique d'argiles rouges retrouvées en contexte archéologique, on constate que les premières occupations humaines s'étaient installées sur un sol très différent de l'actuel. Le sol était alors argileux et très riche en éléments, tels que le fer, la silice, l'aluminium,

ou encore le titane. Les défrichements ont amorcé la dégradation des sols rouges fersiallitiques ; ce processus s'est amplifié à partir de la Protohistoire et de l'Antiquité, avec notamment la pratique des labours, et il apparaît ainsi que les sols étaient nettement moins dégradés au Néolithique. Les dix échantillons qui ont été prélevés lors de la fouille, et étudiés, confirment les premières hypothèses déjà établies sur le secteur archéologique de Saint-Vulbas, plus à l'est (opérations PIPA en cours), à partir du même type d'analyses. Les cinq étapes de dégradation d'origine anthropique du sol rouge fersiallitique qui ont pu ainsi être mises en évidence entre le Néolithique final et l'actuel, outre les apports précédemment mentionnés, participent aussi à abonder les discussions concernant le phasage, par larges plages chronologiques, des sites avec peu de mobilier.

Peu de sédiments conservent un potentiel suffisant pour aboutir à une approche paléoenvironnementale éclairante par période, et, par-là, réellement diachronique. Les graines et pollens n'ont pas été conservés dans cet environnement. L'étude des restes carbonisés livre néanmoins quelques indications, l'échantillonnage et le nombre de charbons identifiés restant insuffisants pour établir un profil de la couverture végétale ou restituer un schéma d'approvisionnement en bois au cours du temps. Les charbons de chêne à feuillage caduque, attestés dans les foyers à pierres chauffées du Néolithique final, dans la structure de combustion du Bronze moyen et dans le four romain sur Pérouges, attestent la dominance de la chênaie dans la région Rhône-Alpes du Néolithique à la période romaine ; les diagrammes anthracologiques et palynologiques vont dans ce sens (Delhon, 2005 ; Argant, 1993). Par ailleurs, le chêne possède un haut pouvoir calorifique, produisant une flamme courte qui dure dans le temps, idéale pour les bois de feu (Rameau *et al.*, 2008). Le Bronze moyen se distingue des autres périodes, car les charbons de *Pomoideae* sont majoritaires dans la structure de combustion, et un charbon de charme a également été reconnu, ce qui signe une ouverture du milieu.

Une graine de millet indéterminable et des caryopses de céréales attestent des cultures aux alentours du site à la période romaine.

### Un versant régulièrement occupé au cours des deux millénaires av. J.-C.

Des habitats, des aires funéraires et divers autres témoins d'activités se succèdent ici au cours des millénaires, sans toutefois assurer une continuité d'occupation. Les témoins d'occupation préromaine se répartissent sur l'ensemble des secteurs décapés.

Dans les zones 1 et 2, trois enclos rectangulaires à angles arrondis ont été fouillés. De taille moyenne, ils sont tous aménagés avec une entrée étroite sur leur petit côté oriental. Pour deux d'entre eux (zone 2), le fossé correspond en fait à la tranchée de fondation d'une palissade continue. Ce dispositif n'est pas exclu pour l'enclos de la zone 1, mais aucune trace de po-

teau n'a pu y être mise en évidence ; en revanche, il est associé à un bâtiment rectangulaire sur poteaux, probablement à deux nefs, qui lui est parallèle sur son côté nord. Quelques très rares tessons de céramique et la typologie des enclos dans le contexte microrégional, notamment à la lumière des fouilles récentes du Parc industriel de la plaine de l'Ain à Saint-Vulbas, incitent à attribuer cet ensemble au Bronze moyen, ou, au plus tard, au début du Bronze final 1. Malgré l'absence de tout reste humain, leur destination funéraire est également très probable. Dans le vaste espace décapé de la zone 3, de nombreuses structures excavées, parmi lesquelles une majorité de trous de poteau souvent regroupés en nébuleuses plus ou moins étendues, attestent l'occupation dense et diachronique de ce secteur en pente vers le sud. La disparition probable de nombreuses structures sous l'effet de l'érosion n'en facilite pas l'intelligibilité, et beaucoup de ces ensembles restent non datés, par défaut de mobilier diagnostique. Pour les périodes anciennes, on identifie néanmoins :

- Un grand bâtiment allongé, daté du Bronze ancien 1 par analyse radiocarbone, auquel est peut-être associée une structure annexe de type grenier. Un peu plus au sud, ont également été fouillées une sépulture, contenant les restes de deux squelettes, ainsi qu'une fosse réutilisée comme dépotoir et intégrant des éléments de mobilier céramique, ces deux structures étant également attribuables au début de l'âge du Bronze.

- Un grand bâtiment rectangulaire sur poteaux, de 23 x 8 m, dont le datage radiocarbone d'un microcharbon et d'un fragment osseux issus de deux trous de poteaux différents, qui donne des résultats concordants, permet de proposer l'attribution au Néolithique final (première moitié du III<sup>e</sup> millénaire av. J.-C.) ;

- Un autre bâtiment, plus ou moins rectangulaire, mal conservé, attribuable à la Protohistoire, au sens large. À noter également la mise au jour d'une fosse contenant un squelette de bovidé en connexion anatomique, daté du Bronze moyen par analyse radiocarbone.

Tout à fait au sud de la zone 3, au bas de la pente, le vallon (zone 5) présente un comblement stratifié, qui a livré des vestiges attestant de multiples phases d'occupation dans le courant du Néolithique et de la Protohistoire. Six périodes au minimum ont pu être identifiées : le Néolithique moyen II, le Néolithique final / Campaniforme (deuxième moitié du III<sup>e</sup> millénaire av. J.-C.), le Bronze ancien 1, la fin du Bronze ancien, le Bronze moyen 1, le Bronze moyen 3, le Bronze final 1 et le Bronze final 2b-3a.

Toutes périodes confondues, la fréquentation du secteur semble essentiellement tournée vers l'utilisation de structures de combustion à pierres chauffées, à l'écart des lieux d'habitation, dans le cadre d'activités ne laissant quasi aucun déchet, à l'exception des pierres elles-mêmes. Le mobilier reste ainsi très rare, si l'on excepte l'horizon Bronze moyen 3 / Bronze final 1, pour lequel la présence de céramique un peu plus abondante pourrait éventuellement indiquer l'existence proche d'un habitat, au moins temporaire. Au Bronze final, et peut-être dès le Bronze moyen, l'occupation du vallon semble se structurer autour d'un puits ; celui-ci est installé dans une large dépression d'origine anthropique, dont le comblement livre les témoins d'une intense activité foyère pratiquée in situ. En marge de cette dépression, plusieurs aires de rejet de galets de quartzite thermofractés mal datées, dont un amas dense de 80 m<sup>2</sup>, confirment l'importance de l'utilisation des galets chauffés dans le secteur. L'exploration incomplète et trop succincte de la zone 5 limite

malheureusement la portée des observations réalisées et les possibilités d'analyse fine de son organisation, de son statut et de son évolution au cours du Néolithique et de la Protohistoire.

### La période antique et ses suites

La période antique, et notamment celle du Haut-Empire, connaît, dès le début du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C., l'installation d'un établissement, dont les infrastructures bâties en matériaux périssables s'articulent bientôt au centre, et, probablement, également autour d'un enclos fossoyé de plan quadrangulaire. Si tous les vestiges annexes attendus sur un habitat sont présents (fours ou séchoirs, puits, deux modestes ensembles de dépôts de crémation avec mobiliers), la clôture fossoyée figure un site d'ampleur limitée, d'un quart d'hectare de surface enclose, sans aucune extension perceptible. Pour autant, les trois accès à cet enclos, tous de profils différents, ainsi que l'insertion à un réseau fossoyé local ortho-normé plus vaste, plaident en faveur d'un établissement assurant un éventail varié d'activités, sans doute en lien avec l'exploitation du terroir environnant. La localisation du bâti en partie basse du versant signale un choix délibéré, dû, peut-être, à la quête d'un accès aisé à l'eau. Le réseau parcellaire qui se développe à proximité immédiate et les dépôts funéraires sont placés, quant à eux, plus haut sur la pente. Cette localisation a nécessité une gestion constante de l'humidité, par le biais de radiers de galets assainissant la circulation, devenus plus tard surfaces d'épierrage, ou par l'installation de fosses empierrées oblongues rassemblées au sommet d'un secteur particulièrement collecteur.

Les niveaux d'apparition des vestiges, emballés dans une colluvion très graveleuse issue du démantèlement du cailloutis glaciaire affleurant à l'amont, indiquent des sols instables, en constant remaniement. Et alors que presque aucun dépôt n'est observé entre le Bronze moyen et les âges du Fer, la séquence stratigraphique en lien avec l'occupation antique/post-antique atteint 0,20 m, une accréation proportionnellement plus marquée que ne le sera celle des dépôts postérieurs.

Les mobiliers, peu nombreux, ne permettent pas de préciser la période d'abandon du site, qui a pu intervenir entre la fin du I<sup>er</sup> s. ou le courant du II<sup>e</sup> s. Le modeste bâti enclos de La Colette est sans doute à comparer à celui de Château-Gaillard, l'Argillier, édifice de la plaine de l'Ain daté du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. La construction, en tout point semblable, est, là, colmatée par des colluvions de bas de versant, et livre un plan beaucoup plus complet, où apparaissent plusieurs pièces latérales encadrant un espace central sur poteaux. C'est probablement cette pièce épicerne seule que l'on observe à La Colette, l'érosion du versant ayant effacé les supports les moins profondément implantés sur les marges, un sort que partagent les autres ensembles sur poteaux plus faiblement fondés repérés alentour, et qui lui ont, sans doute un temps, été associés.

L'enclos qui ceint ce bâti, soit un quadrangle apparemment sans extension fossoyée, trouve quelques parallèles dans la plaine de l'Ain, à Saint-Vulbas, Liébot, et Saint-Jean-le-Vieux, chemin des Collombières. L'assiette, d'un quart d'hectare, est, en revanche, parmi les plus modestes, et trouve un parallèle dans la plaine est-lyonnaise en deçà du Rhône, au sud, sur des établissements de profils toutefois très différents. Deux aires funéraires, totalisant quatre dépôts de crémation avérés abritant des sujets adultes et immatures, semblent s'intégrer au schéma parcellaire fossoyé, un



cinquième dépôt est localisé hors emprise prescrite et un sixième reste hypothétique. Parmi eux, la fosse 3529, probable bûcher recreusé pour aboutir à une fosse de dépôt de crémation avec ossuaire relevant de la dernière phase du bâti, livre un abondant mobilier.

Quant à l'imbrication de la ferme et de ses annexes au cœur de deux systèmes parcellaires fossoyés d'ampleurs différentes, l'un jouxtant le bâti au nord, et l'autre, plus extensif, se développant au moins à l'ouest, elle intègre le site dans un environnement beaucoup plus large dont on pressent la complexité.

Le réseau fossoyé de très grande ampleur qui jouxte la ferme côté ouest pourrait, en effet, avoir été partiellement mis en place à partir de l'époque antique. Il n'entre pas en incidence avec le système fossoyé connecté à l'habitat, et un lot mobilier est mis au jour à l'endroit d'un nœud parcellaire. Cette trame hérite surtout de formes anciennes du paysage, adaptant localement l'inclinaison de certains fossés pour intégrer des linéaments beaucoup plus anciens : ici, l'un des côtés d'un enclos funéraire de l'âge du Bronze, dont le tumulus était sans doute encore visible dans le paysage. Cet endroit semble aussi être le débouché d'un cheminement rural depuis le nord-est, signalé par le doublement des limites fossoyées, la mise en place de haies, et, sans doute, d'une borne. Le rétablissement de l'inclinaison globale non modifiée sur des fossés adventices plus au sud confirme la présence d'une gestion des terres obéissant à un cadre contraignant. On y lit la présence d'un enclos majeur ouvrant vers le nord-ouest, englobant plusieurs dizaines d'hectares au minimum, et prolongé par différents linéaments, un réseau dont le modeste établissement de La Cotette ne peut sans doute pas être le gestionnaire. Si elle lui est

pour partie au moins contemporaine, cette configuration inclut le site dans un environnement très largement segmenté dont l'origine nous échappe : est-ce un terroir géré par un établissement majeur ou un parcellaire partagé distribuant un territoire ?

Deux des linéaments du réseau fossoyé décrit précédemment existent encore au début du XXI<sup>e</sup> s. : la prolongation nord du fossé initiant le vaste enclos ouvrant vers le nord-ouest, et le fossé nord de l'enclos quadrangulaire antique. En revanche, aucun habitat ne s'implante sur ces parcelles après le II<sup>e</sup> s., à l'exception de la ferme moderne (?) de l'Allagnier, dont la destruction ne révèle ni occupation plus ancienne, ni, par ailleurs, plus aucune trace de son existence.

La fouille de Pérouges La Cotette a ainsi permis l'étude d'une succession de sites qui occupent, d'une façon discontinue, un vallon et ses rives, en bas de butte morainique, depuis le Néolithique, démontrant l'attractivité de certains des secteurs de ce couloir post-glaciaire de la plaine de l'Ain. Une telle récurrence n'est pas de mise sur l'ensemble des territoires ruraux, et il y a lieu de se demander quels sont les paramètres, environnementaux et/ou humains, qui favorisent cette convergence géographique. Le projet d'une nouvelle extension de carrière au sud, sur la côte morainique de l'Allagnier, sera l'occasion de compléter les données déjà acquises sur La Cotette. Seule l'exploration large des alentours permettra d'aborder certaines des interrogations soulevées lors de cette première étude extensive de ce secteur de la plaine de l'Ain.

**Catherine Coquidé, Jean-Michel Treffort,  
Xavier Boës  
Inrap**

PREMIER EMPIRE

## PONT D'AIN ZAC des Maladières

ÉPOQUE  
CONTEMPORAINE

La campagne de diagnostic a porté sur une large assise foncière de la commune de Pont-d'Ain, soit près de 15 hectares. Ce territoire a, par ailleurs, été largement exploré ces derniers mois au cours de deux autres évaluations de potentiels archéologiques qui, pour l'une d'entre elles, a livré des résultats très positifs. L'étude des vestiges et du contexte géomorphologique effectuée au cours de ces dernières recherches nous avaient conduits à supposer que les probabilités de la présence et de la conservation de vestiges archéologiques étaient relativement réduites. En effet, les terrains investigués durant l'opération dont ce rapport rend compte se situent sur la très basse terrasse de l'Ain, à proximité du cours actuel de la rivière d'Ain. La zone explorée lors de ce diagnostic, que l'on peut qualifier de parcelles inondables avant la construction des barrages hydro-électriques (1933), ne possédait jusqu'il y a peu aucune attractivité particulière pour une installation humaine pérenne. De plus, les probabilités de conservation de traces d'occupations anciennes sporadiques semblaient peu probables, au vu de la puissance des flux parfois développés par la rivière avant son aménagement. Enfin, le colmatage des méandres et la formation des substrats actuels n'excèdent pas quatre siècles.

Ces terrains ont ainsi livré cinq structures, quatre fossés et une portion de chaussée matérialisée par un niveau de galets et de graviers. Les aménagements fossoyés et le chemin semblent appartenir à une division parcellaire visible sur le fond du cadastre napoléonien. Conjointement à la réalisation des sondages mécaniques d'évaluation, un test de ramassage de surface de tous les fragments de céramique et de verre sur une aire de 7,5 ha et une détection magnétique sur une surface d'environ 3,5 ha ont été effectués. Cette expérience a concerné une zone constituée de sédiments récents, dont les éventuels artefacts ne pourraient provenir que d'apports issus de passages ou d'activités agricoles épisodiques, puisque aucune occupation pérenne n'y a été détectée.

Le corpus de céramique montre que les productions s'étalent du XIV<sup>e</sup> s. au XX<sup>e</sup> s., avec une forte représentation au XIX<sup>e</sup> s. Ces artefacts sont très morcelés et sans doute majoritairement issus des contenus des rebuts des habitats rejetés sur les tas de fumier servant d'amendement apporté aux terres agricoles.

Le lot de verre montre des productions allant de la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> au premier quart du XX<sup>e</sup> s., dont un fond de bouteille d'eau minérale d'origine hongroise.

Les objets métalliques, au nombre de 66, sont d'une grande variété. Ils concernent les domaines agro-pastoral, de l'habillement, avec un bouton de l'infanterie de ligne de l'armée napoléonienne, du domestique, du commerce, du spirituel, de l'artisanat.

L'arc chronologique du numéraire récolté s'étire du XV<sup>e</sup> s. jusqu'au milieu du XX<sup>e</sup> s. Il traduit la fréquentation ponctuelle des lieux durant cinq siècles : déplacements, passages, travaux agro-pastoraux et sans doute stationnement militaire lié à un événement historique régional et local.

Ainsi, si l'on se réfère aux événements historiques de la fin du premier Empire français, il est possible de rapprocher la présence de deux monnaies austro-germaniques, avec le passage d'un contingent d'environ 600 Autrichiens au début de l'année 1814 dans le département de l'Ain. Fait marquant pour l'opération de diagnostic qui nous concerne, l'armée autrichienne a tenu Pont-d'Ain, point stratégique du département et lieu de franchissement de la rivière d'Ain, au moins jusqu'au 25 mars 1814. La présence de troupes autrichiennes dans l'Ain coïncide avec le rassemblement, près de

Belleville dans le Rhône, d'environ 40 000 Autrichiens qui vont s'opposer, à Saint-Georges-de-Reneins et à Arnas, à près de 12 000 soldats français dirigés par le Maréchal Augereau, duc de Castiglione, et envoyés pour stopper l'avance vers Lyon des troupes de la coalition (Zins, 2010).

L'indigence des vestiges repérés au cours de cette opération a permis d'apporter la confirmation que la répartition spatiale des indices d'occupations anciennes sur la commune se densifie en direction du sud, en s'éloignant du cours de la rivière. Les plus hautes terrasses sont donc choisies dès le Néolithique et densément habitées, les moyenne et basse terrasses font l'objet d'incursions plus ou moins sporadiques selon le régime du cours d'eau et les périodes. Enfin, ce n'est que très récemment que les aménagements de type barrage ont libéré les dernières surfaces propices à des occupations humaines pérennes au plus près du cours d'eau.

**Dominique Mazuy  
Inrap**

BRONZE FINAL  
PREMIER ÂGE DU FER

HAUT-EMPIRE

**PONT D'AIN, SAINT-  
JEAN-LE-VIEUX  
ZAC du Pont Rompu**

HAUT MOYEN ÂGE  
MOYEN ÂGE CLASSIQUE

BAS MOYEN ÂGE  
TEMPS MODERNES

Cette opération a permis d'évaluer la présence et la densité des indices d'occupation humaine dans une zone particulière, située à la jonction de la moyenne terrasse et de la basse terrasse de l'Ain. La rivière a exercé des influences très marquées sur le milieu naturel et, ce, jusque très récemment. Ce biotope particulier a initié la répartition des vestiges selon les variations des débits du cours d'eau et la topographie qui en résulte. L'occupation, toutes périodes confondues, est très certainement concentrée dans les zones habituellement exondées et surtout au sud, sur la deuxième terrasse de l'Ain. Cependant, à des périodes favorables, certains secteurs ont été « colonisés ». Ainsi, on a pu mettre en évidence des indices d'occupation comme des sols, des solins de galets, des foyers, datant de différentes phases du Bronze final et du Hallstatt C, en particulier dans un paléo-méandre sûrement encore très marqué dans la topographie de l'époque. Le colmatage progressif de ces déclivités par les débordements de la rivière et l'influence des techniques de mise en culture ont favorisé leur conservation. A contrario, les structures découvertes sur la deuxième terrasse de l'Ain, en bordure du paléo-méandre, ont subi une forte abrasion, due notamment à l'action des labours successifs. Parmi la multiplicité des indices découverts sur cette aire, une grande partie d'entre eux est restée non datée ; certains sont sûrement attribuables aux périodes de l'âge du Bronze.

La période antique semble circonscrite entre la première moitié du I<sup>er</sup> et le II<sup>e</sup> s. apr. J.-C., avec un réseau de chemins formant un faisceau en forme de Y suivant les parties hautes de la terrasse. Ces axes de circulation ont durablement marqué l'organisation du paysage à cet endroit, puisque deux grandes directions

perceptibles dans la division parcellaire reportée sur le cadastre napoléonien suivent en grande partie les orientations de deux des grands segments de voiries mis au jour. On note la découverte de deux bâtiments sur calages de poteaux, quelques fossés, des fosses d'extraction de matériaux, un probable puits et une possible partie d'enclos.

Le haut Moyen Âge pourrait être représenté par cinq inhumations, dont deux présentent des aménagements de dalles et blocs calcaire. Cet ensemble funéraire illustrerait la thématique des petits groupes de sépultures isolés, par ailleurs déjà rencontrés pour cette période dans la région.

Le Moyen Âge classique est illustré par une construction militaire fortifiée de type « bâtie », un édifice fait de bois et de terre, défendu par un enclos quadrangulaire fossoyé, ceignant une tour en bois (le chaffal), un puits, et quelques fosses. Ce type de bâtiment est très bien identifié dans la région, car édifié au cours de la guerre delphino-savoyarde qui sévit entre 1282 et 1355. Il s'insère dans les réseaux castraux existants, avec un rôle et un statut tout à fait particuliers. Une partie du petit lot de céramique confirme ces datations. Enfin, les structures non datées sont nombreuses, en raison de l'absence de matériel dans celles qui ont été partiellement fouillées et du nombre important de celles qui n'ont pas pu être abordées plus en détail. Les négatifs de poteaux, dont certaines concentrations aujourd'hui partiellement dévoilées, représentent un fort potentiel de découverte de bâtiments sans doute attribuables à plusieurs périodes. Les fossés, peu nombreux, n'ont pas pu être suivis sur de longues distances, car ils paraissent souvent très arasés. Trois groupes de deux fossés pourraient préfigurer la pré-

sence de probables enclos ou division parcellaires. L'un des axes de ces fossés diffère nettement des orientations principales suggérées par le cadastre napoléonien. Les deux autres paraissent plutôt s'inscrire dans ce fond parcellaire. Cependant, la paire située au sud-est pourrait illustrer la conservation d'une limite forte sur une probable longue période, puisqu'elle indique encore l'orientation du « Bief des Agneloux », marquant la limite entre les communes de Pont-d'Ain et d'Ambronay, au seuil entre la première et la deuxième terrasse de l'Ain. L'ensemble des fossés non datés n'offrent à l'heure actuelle que de rares données, qui ne permettent pas d'indiquer clairement la présence d'un réseau de division parcellaire ou d'un aménagement fossoyé de longue distance.

L'ensemble des données géomorphologiques et des traces d'occupations humaines de diverses périodes recueillies au cours de cette opération de diagnostic montre que cette zone a été investie de façon sélective, selon la disponibilité des espaces libérés des influences des crues de la rivière de façon temporaire ou définitive. Les vestiges de chaque période s'inscrivent dans des contextes locaux ou régionaux connus, certains d'entre eux restent cependant peu illustrés. Ainsi, la conservation potentielle de plusieurs niveaux d'occupation de différentes périodes de l'âge du Bronze et du Hallstatt C, au bord du paléo-chenal C et dans celui-ci, constitue une source de renseignements peu commune dans la région pour cette époque. L'attestation de la présence de faisceaux de chemins et de traces d'habitat du Haut-Empire aux confins de la

moyenne terrasse de l'Ain, au plus près du lit de la rivière, permet de relier ce secteur avec les terroirs déjà partiellement explorés à quelques centaines de mètres au sud et largement occupés à cette époque. La petite zone funéraire attribuée par hypothèse (typologique) à la période du haut Moyen Âge s'insère peut-être dans un finage d'habitat ou de zone d'activité. Elle pourrait aussi éventuellement illustrer la coexistence et la multiplicité des secteurs funéraires avec des inhumations contemporaines d'une partie des tombes de la nécropole découverte au lieu-dit « Sur la Côte » à moins d'un kilomètre au sud de l'emprise.

Enfin, une bâtisse, un bâtiment militaire fortifié, a sans doute été érigé entre la fin du XIII<sup>e</sup> et le milieu du XIV<sup>e</sup> s. sur une éminence de la terrasse. L'ensemble des dispositifs composant cet édifice a été cerné.

Cette construction faite de bois et de terre est emblématique, tant par son architecture que par son statut, dans le contexte de la guerre delphino-savoyarde. Sa présence, jusqu'alors ignorée des archives, relie cette partie de la plaine au plus près de l'agglomération pondinoise, à proximité du pont médiéval et du château de Pont-d'Ain, avec une place forte de même nature que la bâtie de Gironville, située à 1,5 km au sud-ouest sur la commune d'Ambronay. Cette découverte complète le réseau déjà dense qui compose ce système de défense et d'occupation, très présent dans la plaine et sur le relief du Bugey à l'est.

**Dominique Mazuy  
Inrap**

MOYEN ÂGE CLASSIQUE

BAS MOYEN ÂGE

## PONT-D'AIN ZAC du Pont Rompu phase 1

TEMPS MODERNES

ÉPOQUE  
CONTEMPORAINE

Le projet d'aménagement concerté, porté par la Communauté de communes rives de l'Ain-pays du Cerdon, concerne la création d'un parc d'activité économique intercommunautaire d'une superficie d'environ 50 ha, au lieu-dit Pont-Rompu, localisé au carrefour des routes départementales 1075 et 1084, à proximité du diffuseur de Pont-d'Ain et de l'échangeur avec l'A40. C'est dans ce cadre qu'a été engagée une opération de fouille préventive, du 15 novembre 2017 au 1<sup>er</sup> mars 2018.

En dépit des conditions hivernales, l'opération de Pont-Rompu a permis de faire surgir un nombre important de vestiges, qu'il a été possible d'attribuer pour l'essentiel à la période médiévale.

Une première occupation, à partir du XI<sup>e</sup> s., est caractérisée par des petites constructions sur poteaux, éventuellement entourées de fossés. L'absence systématique de niveaux de sols, emportés par le soc des charrues, ne permet pas d'avancer de propositions définitives quant à la vocation des lieux, mais il paraît raisonnable d'envisager des pratiques agro-pastorales, dans le cadre d'un habitat intercalaire, implanté dans la plaine de l'Ain, à mi-distance des pôles plus importants que sont appelés à devenir les sites de Pont-Ain et de Saint-Jean-le-Vieux.

Cette première phase d'occupation est suivie par la construction d'un vaste et atypique édifice sur poteaux, probablement dans le courant du XIII<sup>e</sup> s. Cet édifice barlong, de plus de 200 m<sup>2</sup>, pourrait correspondre au petit péage, évoqué par les comptes de châtellenies savoyards à partir de 1321, date de son accaparement aux dépens des sires de Varey, alliés des Dauphins.

En 1333, les mêmes comptes de châtellenies font état de la construction d'une bâtie, nommée bâtie de Vieu-sous-Varey, dont on présume qu'elle a été implantée à côté de l'ancien péage. L'opération de la ZAC de Pont-Rompu a permis de retrouver l'emplacement de la fortification savoyarde, pourvue d'une enceinte trapézoïdale d'environ 75 m par 65 m, protégée par une palissade constituée de poteaux, mais sans aménagement fossoyé périphérique. À l'intérieur de la bâtie, outre une tour érigée sur un soubassement maçonné et protégée par un petit fossé intérieur, six bâtiments sur poteaux, de dimensions très diverses, s'organisent sur la périphérie, à distance toutefois de la palissade, autour d'un vaste espace ouvert, sans doute délimités par des poteaux. On reconnaît également un puits et une structure foyère dont le fonctionnement reste mal compris.

À l'extérieur de la bâtie, le grand bâtiment subsiste, un temps au moins, peut-être remplacé par un autre de plan similaire, qui est construit à proximité, mais cette fois sur solins maçonnés. Il est possible que ce bâtiment survive au démantèlement de la bâtie, intervenu en 1336, dans le cadre des accords de paix signés en 1334 à Chapareillan.

On pourrait admettre qu'il corresponde au péage, finalement restitué par le comte de Savoie à son ancien propriétaire, le sire de Varey, comme le traité l'y engageait. Quoiqu'il en soit, ce grand édifice, associé à quelques structures, un puits notamment, a pu continuer d'être utilisé jusqu'à sa destruction, qui semble intervenir dans le courant du XVI<sup>e</sup> s., au moment où le puits sera d'ailleurs comblé. L'occupation anthropique du site de la ZAC de Pont-Rompu n'a pas livré une quantité importante de mobilier. On gardera à l'esprit que les vestiges sont situés sous un très faible recouvrement, parfois une trentaine de centimètres seulement, et qu'ils ont été soumis depuis des décennies à des labours profonds. Par ailleurs, il faut rappeler que

la bâtie, qui livre l'essentiel des structures archéologiques, occupe certes une superficie importante, mais n'a été occupée que trois ans, tout au plus, et, qui plus est, par une garnison qui se limitait habituellement à une dizaine de personnes.

Les rares éléments abandonnés volontairement ou perdus, évoquent avec peine la vie de la garnison, à travers un fragment de fer à cheval, une boucle de ceinture, une clé, quelques monnaies ou bien encore, grâce à un assemblage carpologique extrait du seul foyer identifié, des graines d'orge, de blé, de seigle, de lentilles ou de fèves qui apportent une touche supplémentaire concernant l'alimentation, les témoins de consommation de viandes se limitant à quelques os de caprines, de porcs et de bovins. Il est toutefois probable qu'une bonne part des déchets, alimentaires notamment, échappe à l'analyse, puisqu'aucun dépotoir n'a été repéré dans l'emprise de fouille.

**Franck Gabayet  
Inrap**

BAS-EMPIRE

## RAMASSE, VILLEREVERSURE Chaux, Demarchand, Marbre, Le Combette, Combe Rongin, Mont Grenier, Les Balmes – tranche 2

Quatorze sondages ont été ouverts sur l'emprise d'un terrain destiné à l'extension d'une carrière de roche calcaire pour la production de granulats. Le diagnostic est situé sur le territoire des communes de Ramasse et Villeversure, aux lieux-dits Chaux Demarchand, Marbre, La Combette, Combe Rongin, Mont Grenier, Les Balmes. Ce projet, couvrant quelque 15 536 m<sup>2</sup> de terrain occupé auparavant par une couverture arbusive, fait partie de la tranche 2 de cet aménagement de terrains soumis à étude d'impact planifiée sur quatre tranches.

Les opérations de diagnostics des tranches Ia et Ib ont été conduites respectivement en 2012 et 2013 ; celles des tranches 3 et 4 ne sont pas encore planifiées. L'ouverture des sondages a été pratiquée sur presque toute la surface de l'emprise du projet.

Du point de vue géologique, la zone étudiée recoupe principalement des substrats issus des calcaires jurassiens altérés et diaclasés. Il n'y a pratiquement pas de sédiments plus récents qui sont venus recouvrir ces

formations géologiques anciennes, hormis des nappes d'argiles de dissolution des calcaires.

Quelques vestiges de la période de l'Antiquité tardive ont pu être enfouis à de très faibles profondeurs, sous la terre végétale, dans l'emprise d'une très vaste doline d'origine karstique. Il s'agit de deux fosses de combustion dont les parois internes ont subi une forte rubéfaction, ce qui indique une température de chauffe très élevée. Les quelques fragments de céramique luisante indiquent une datation de leur comblement située au cours de l'Antiquité tardive. L'observation des flancs de la doline a permis de détecter des traces liées à l'extraction de la marne calcaire, sous la forme de gradins correspondant à des petits fronts de taille à profil en escalier. Ce profil est issu de la récupération et de l'abatage des matériaux pour alimenter les deux fosses à combustion liées à la fabrication de la chaux.

**Grégoire Ayala  
Inrap**

La fouille préventive sur le site des Collombières fait partie de la dernière phase d'extension de la carrière de granulats sur la commune de Saint-Jean-le-Vieux. Elle s'est déroulée du 27 février au 19 mai 2017 et fait suite à un diagnostic positif réalisé en 2010 (Raynaud, 2013). Au total, 17 320 m<sup>2</sup> ont été ouverts, avec des limites d'emprise dictées par la recherche d'un maximum de structures archéologiques, et par un souci de compréhension et d'intégration spatiale de cette campagne dans le vaste ensemble d'occupations diachroniques révélées par les fouilles antérieures (Frascone *et al.*, 2010 ; Patouret, 2017).

### Contextes environnementaux et archéologiques

Localisé aux piémonts des contreforts du Jura, le secteur des Collombières fait partie des anciennes terrasses fluvio-glaciaires de la vallée de l'Ain, composée de galets polygéniques calcaires (UPS 4). C'est au toit de cette formation qu'apparaissent toutes les structures, aussi bien naturelles (systèmes racinaires, chablis) qu'archéologiques, et pour toutes les périodes concernées. S'ensuit un dépôt sédimentaire de couleur brun foncé (UPS 3), uniquement préservé dans les irrégularités du substrat, surmonté de limons bruns correspondant au développement de l'horizon B du sol actuel (UPS 2). Cette séquence est couronnée par la terre végétale perturbée par les labours actuels (UPS 1).

D'un point de vue archéologique, de nombreuses périodes sont présentes aux lieux-dits les Collombières et Au Molard : monuments funéraires de type Passy et sépultures individuelles pour le Néolithique moyen, un ou deux bâtiments à double abside pour le Néolithique final ou les débuts de la Protohistoire, plusieurs petits bâtiments sur poteaux de type grenier et des enclos pour la Protohistoire, au moins un enclos, un bâtiment et une voie pour la période antique.

### Les monuments funéraires du Néolithique moyen

Les premières traces d'une implantation pérenne sont celles d'une vaste nécropole funéraire, avec au moins quatre monuments de type Passy. Ils viennent compléter les vestiges de même nature mis au jour lors de la fouille de 2008, et peut-être lors de celle de 2015. La répartition spatiale de ces monuments fait état d'un maillage lâche. La possibilité de monuments érodés ou à peine visibles n'est pas exclue, au vu de certaines traces repérées par drone. Le prolongement évident d'un monument au-delà de l'emprise de fouille indique une extension probable de la nécropole au moins vers l'ouest. Deux orientations préférentielles se dégagent, à savoir un axe nord-sud et un autre est-ouest. Les plans, partiels ou complets, font apparaître incontestablement certaines caractéristiques comparables aux monuments du site éponyme : accès en forme de pince de crabe, longs côtés subparallèles, au tracé plus ou moins sinueux, et abside à renflement latéral. Le taux de conservation est faible, allant d'une trace superficielle visible par photographie aérienne à des segments d'une dizaine de centimètres de profondeur. Au

niveau des segments les mieux conservés, le profil longitudinal est linéaire et le profil transversal en cuvette à parois et fonds plus ou moins réguliers. L'existence d'une palissade, simple ou double selon les cas, est posée, mise en doute par la présence de fragments importants de céramique à plat dans le comblement. La contemporanéité du mobilier avec le monument est également posée, avec probablement deux événements majeurs, indiqués par les styles céramiques et en partie par le mobilier lithique : l'acte de fondation ou peu après, daté sur charbons de 4690 AEC, et une autre activité (cérémonie ?) dans un deuxième temps, et sans doute bien plus tard, au cours de la deuxième moitié du V<sup>e</sup> millénaire. Une structure à galets chauffés en quartzite est contemporaine de la construction du monument, datée sur charbons de 4760 AEC, et en interaction avec celui-ci.

En premier aperçu, le corpus céramique, très dégradé par les processus post-dépositionnels, est constitué de plusieurs individus non décorés à profil segmenté ou en S, à fond plat, et d'une forme ouverte basse. Stylistiquement, cette série indique des affinités septentrionales récentes de mouvance Cemy/Michelsberg, voire avec le Néolithique Moyen Bourguignon, plutôt que du Saint-Uze.

### Les sépultures individuelles

Un groupe de trois sépultures individuelles à inhumation a été découvert au nord d'un autre monument funéraire de type long. Il s'agit de deux femmes et d'un homme, déposés en *decubitus* ou en *procurbitus* latéral gauche avec une hyperflexion des membres inférieurs. La décomposition des corps a eu lieu en pleine terre, avec possibilité d'un aménagement de type couverture dont il ne reste plus d'indice. Le poids des sédiments a entraîné la mise à plat des volumes, ainsi que des désarticulations. Les trois corps sont d'orientation différente, sans mobilier accompagnant. Les comblements recelaient quelques artefacts, souvent chauffés, et des charbons de bois de chêne, érable et Maloïdées. L'une des sépultures (F 176) comportait un aménagement interne constitué de deux « banquettes » de gros galets calcaires. L'homme de F173 était affecté d'une fracture ouverte à la jambe et avait comme dépôt un pseudo-pendentif en terre cuite. Les trois dates radiocarbone sur os donnent 4750, 4620 et 4350AEC.

### Un site à vocation domestique dès la fin du Néolithique ?

Le site prendrait ensuite une vocation plus domestique, avec la présence, très hypothétique, d'un grand bâtiment à absides, très mal conservé, mais très semblable, au niveau de l'orientation et des dimensions, à celui mis au jour en 2008. Aucun mobilier ni aucune fosse à rejets de détritiques n'ont été découverts aux alentours.

Quatre greniers sur poteaux et un probable bâtiment à six poteaux attestent d'une occupation rurale et agricole durant la Protohistoire. Les greniers sont installés

sur la rive occidentale d'une longue dépression humide d'axe nord-est/sud-ouest, tandis que le bâtiment à six poteaux est installé sur la partie orientale, à proximité du monument 1 de type Passy. Ils s'inscrivent dans le prolongement des grappes de bâtiments similaires relevés sur l'emprise au nord de la fouille de 2015.

L'intérêt de cette fouille est d'avoir pu mettre en évidence la présence d'un site à vocation funéraire au Néolithique moyen, documenté par plusieurs monuments de type Passy, formant une vaste nécropole étalée sur près de 100 ha et par un groupe de sépultures individuelles, associées ou non au même ensemble funéraire, mais contemporaines. La présence d'un grand

bâtiment à absides du Néolithique final/Bronze ancien reste ouverte.

Ces découvertes démontrent le rôle de la région au niveau des échanges et de la circulation des populations et des idées, avec des relations extra-régionales évoquées par le style céramique vers le nord-est et un aménagement interne de type Chamblandes pour l'une des sépultures, et vers le nord-ouest, avec l'architecture monumentale funéraire et quelques éléments de mobilier.

**Anne Hauzeur  
Paléotime**

EPOQUE  
AUGUSTÉENNE  
HAUT-EMPIRE

**SAINT-JEAN-SUR-VEYLE**  
Champ du Chêne, RD 1079 route  
de Belin, phases 1 et 2

TEMPS  
MODERNES  
ÉPOQUE  
CONTEMPORAINE

Nonobstant la surface relativement réduite de notre intervention au regard de l'ampleur du projet initial, cette campagne de diagnostic archéologique a livré des résultats positifs.

Elle a permis de situer une partie de voie de circulation antique dont un fossé contenait du matériel céramique évoquant l'époque augustéenne lyonnaise. Le territoire de la commune était jusqu'alors considéré comme vierge de tout vestige antique. Cependant, la richesse des indices et monuments avoisinant datant surtout de périodes plus récentes, et la densité des dernières découvertes dans le cadre de l'archéologie préventive, toutes périodes confondues, dans une zone plus large, permettaient d'envisager l'éventualité de la présence de vestiges.

*A contrario*, une campagne de diagnostic sur des parcelles voisines situées au nord-ouest n'avait révélé que des fossés non datés, dont certains marquaient la division parcellaire perceptible sur le cadastre napoléonien. Il semble, pour l'instant, que ce terroir n'ait pas livré de signes d'installations pérennes pour la période antique.

Toutefois, les traces de circulation antiques repérées par ce diagnostic montrent que ce territoire n'était pas isolé. *Matisco* (Maçon) se situe à sept kilomètres à l'est. Les phénomènes d'arasement par les labours ont vraisemblablement déstructuré les niveaux supérieurs de ce vestige. Le caractère assez frustré de l'agencement et des matériaux conservés ne permet pas d'ap-

préhender précisément l'importance de ce segment dans le réseau viaire antique local.

La phase 2 de cette campagne de diagnostic a permis de certifier la présence de l'axe de circulation, précédemment reconnu au cours de la phase 1, sur quarante mètres supplémentaires en direction de l'est. Cette découverte porte la longueur totale identifiée à 140 m. Le vestige est cependant moins bien conservé dans sa partie orientale ; le niveau de circulation ne possède pas la densité de galets initialement perçue et les deux fossés bordiers ne sont plus présents.

En direction de l'est, au-delà du sondage 1034, le paléo-chenal été recoupé par d'autres sondages et aucune trace d'aménagement n'a été repérée. Aussi, les parties sommitales n'ont-elles rien révélé.

L'absence de continuité du vestige en direction de l'est pourrait éventuellement constituer une indication sur le statut de ce segment viaire : il s'agirait peut-être d'un chemin de desserte. On notera que la majorité du développement de l'agencement empierré (phases 1 et 2) se situe sur l'emplacement du paléo-vallon, malgré la nature très hydromorphe des comblements de ce dernier. L'optimisation de la préservation des surfaces aisément cultivables explicite probablement ce positionnement particulier.

**Dominique Mazuy  
Inrap**

Située dans les gorges de l'Albarine qui découpent le relief du bas Bugey, la commune de Saint-Rambert-en-Bugey possède sur son territoire deux vestiges encore importants des fortifications médiévales développées de part et d'autre de la frontière entre Savoie et Dauphine entre le XII<sup>e</sup> et le XIV<sup>e</sup> s. : le château de Cornillon d'une part, centre de châtelainie appartenant au comte de Savoie depuis 1196 ; la bâtie de Luisandre d'autre part, fortification secondaire érigée à partir du début du XIV<sup>e</sup> s. sur une crête à 800 m d'altitude, dépendant du château de Cornillon.

Les deux sites sont aujourd'hui en ruines, mais conservent des vestiges des bâtiments et des fortifications encore lisibles dans la topographie. À ce jour, les connaissances relatives à ces deux sites castraux sont principalement limitées au contexte historique et aucune étude archéologique proprement dite n'a été menée sur les vestiges. L'étude et la publication des comptes de châtelainie, par Paul Cattin d'abord, puis par Alain Kersuzan, mettent à disposition des sources documentaires riches et souvent détaillées sur ces deux fortifications aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> s. Toutefois, la topographie, l'organisation spatiale, l'emprise et la nature des fortifications sur le terrain sont mal documentées du fait de leur enfouissement sous les gravats et dans la végétation. Le château de Cornillon constitue un élément défensif essentiel, du fait de sa position stratégique qui permettait de contrôler les gorges de l'Albarine et la Cluse des Hôpitaux. La châtelainie de Cornillon forme la limite nord-ouest du comté de Savoie à partir de la fin du XII<sup>e</sup> s. et jusqu'en 1321,

date à laquelle les troupes savoyardes assiègent le château dauphinois voisin de Saint-Germain à Ambérieu-en-Bugey. Les ruines du château de Cornillon sont manifestes depuis la ville ou l'abbaye en contrebas, et font partie intégrante du paysage local. Les vestiges en élévation se dégradent inévitablement avec le temps et des travaux de restauration et de consolidation ont déjà été entrepris.

La bâtie de Luisandre, quant à elle, a fait l'objet de publications à la suite d'études menées sur les sources archivistiques par Paul Cattin et Alain Kersuzan. Elle constitue un exemple parmi d'autres de ces bâties, fortifications de terre et de bois pour certaines reconstruites en pierre par la suite, érigées de part et d'autre de la frontière delphino-savoyarde. Enfoncées dans le massif montagneux, les bâties de Luisandre et des Allymes forment deux postes avancés destinés à défendre la frontière, en lien avec les châteaux respectifs de Cornillon à Saint-Rambert dans les gorges de l'Albarine et Saint-Germain à Ambérieu-en-Bugey, qui contrôlait la sortie des gorges au niveau de la plaine de l'Ain. Alors que la bâtie des Allymes, classée monument historique, est conservée en élévation et sert de lieu culturel pour l'accueil du public, la bâtie de Luisandre est un site en ruines sans réoccupation importante depuis le Moyen Âge. Ainsi, les vestiges médiévaux ont certainement été peu bouleversés au cours du temps et le lieu recèle vraisemblablement un potentiel archéologique enfoui important.

Dans le cadre d'un projet de préservation et de valorisation de deux sites castraux établis sur la commune de



Fig. 1 Saint-Rambert-en-Bugey (Ain) : château de Cornillon. Crédits : L. D'Agostino (AAA), 2017.



Fig. 2 Saint-Rambert-en-Bugey (Ain) : Cour centrale de la bâtie de Lusandre depuis la tour. Crédits : L. D'Agostino (AAA), 2017.

Saint-Rambert-en-Bugey, la commune souhaitait être orientée et conseillée dans ses démarches concernant les aspects archéologiques. Dans un premier temps, l'opération consistait à produire un plan topographique faisant apparaître les structures conservées dans leur environnement, accompagné d'un état des lieux et d'une brève synthèse historique. Outre les apports en

termes de valorisation pour la commune, les plans et états des lieux de ces sites offriront des éléments de réflexion et de comparaison sur ce territoire de frontière entre Savoie et Dauphiné au Moyen Âge.

**Laurent D'Agostino**  
archéologue libéral

PROTOHISTOIRE  
HAUT-EMPIRE

## SAINT-VULBAS Parc industriel de la plaine de l'Ain, lot 11, phase 1

Le diagnostic archéologique du lot 11 s'intègre dans la vaste opération préventive de l'aménagement du Parc industriel de la plaine de l'Ain sur les communes de Saint-Vulbas et Blyes, et dans l'étude territoriale de grande ampleur qui en découle.

Le terrain apparaît comme fortement érodé. On constate un faible recouvrement au-dessus de la terrasse fluvio-glaciaire. Le relief a été considérablement aplani par les pratiques agricoles. Il subsiste cependant encore quelques fonds de micro-vallons naturels. Les structures apparaissent sur et dans le substrat fluvio-glaciaire.

Un enclos circulaire à caractère funéraire a été mis en évidence à l'angle sud-ouest de l'emprise. Cet enclos est à comparer à ceux découverts lors du diagnostic des lots 7, 8 et 9 du PIPA. L'état de conservation du fossé est déjà très affaibli.

Dans la moitié nord du terrain, quatre paires de fossés, témoignant de la présence de plusieurs axes de circulation, ont été repérés. Leurs tracés marquent une convergence et ils induisent, soit un croisement diachronique, soit un carrefour qui n'a pas été appréhendé formellement lors du diagnostic. Une bande de circulation a très ponctuellement été observée.

Nous proposons une datation antique pour l'ensemble de ces éléments mais cette chronologie repose davantage sur le contexte que sur le mobilier mis au jour lors de l'opération. Le chemin détecté le plus sûrement a pu être suivi sur près de 300 mètres. Ces voies pourraient avoir un lien avec les fossés découverts dans les zones 4 et 5 du lot 8.

**Antony Gaillard**  
Inrap



### Opération 2015

Dans le cadre d'un projet d'aménagement dans le périmètre du Parc industriel de la plaine de l'Ain, au lieu-dit En Pierre Blanche, une fouille d'archéologie préventive a été prescrite sur deux zones, à la suite du diagnostic réalisé par C. Coquidé en 2015. L'aménagement affecte ainsi un peu plus de 2 000 m<sup>2</sup> dans la zone 1, au nord, et 400 m<sup>2</sup> dans la zone 2, au sud. Les deux parcelles de fouille se situent au nord de la commune de Saint-Vulbas, à quelques centaines de mètres de la bordure du Rhône. Toutes les structures mises en évidence sur les deux fenêtres apparaissent directement sous le niveau de terre végétale, et elles sont encaissées dans la grave sableuse. Si des vestiges protohistoriques ont été mis en évidence, le site a avant tout livré des structures antiques, en particulier une partie d'un espace funéraire caractérisé par une occupation s'étalant sur une longue durée.

#### Un enclos funéraire du Bronze final/ premier âge du Fer

Le seul vestige daté de l'époque protohistorique correspond à une partie d'un enclos circulaire à double fossé, qui a, depuis, été également abordé lors d'une phase de diagnostic réalisé par M. Le Saint Allain et A.-C. Rémy sur la parcelle voisine. En l'absence d'élément chronologique dans le comblement des fossés, seul le plan restitué apporte matière à réflexion. En effet, les enclos circulaires à fossé simple ou double renvoient, traditionnellement, à un horizon chrono-culturel Bronze final/Hallstatt. Les usages funéraires renvoient à la pratique de l'incinération, sous forme de sépultures centrales ou périphériques. Jusqu'à une période récente, ce type de vestige n'était pas très documenté dans la région. Depuis, la fouille récente de Quincieux (Rhône) a livré une série de petits enclos circulaires attribués au Bronze final. À Saint-Vulbas, il faut également signaler la découverte de trois enclos, suite aux diagnostics de 2016, ainsi que celle d'un quatrième, retrouvé à l'occasion de la fouille du PIPA-LIMA, dont la datation est antérieure au Bronze final IIIB. Globalement, le site de Saint-Vulbas constitue désormais un des plus importants noyaux de ce type d'aménagements funéraires de la région.

#### Mise en place d'un réseau viaire, probablement au moment du changement d'ère

La fouille des deux fenêtres a permis de mettre en évidence une série de structures linéaires doubles fossées, qui sont, très certainement, les vestiges de fossés bordiers de voie, dont la bande de roulement n'a pas été conservée, en raison des labours et de l'érosion des sols. Les différentes opérations réalisées à la périphérie des parcelles de fouille, et, de manière générale, dans ce secteur, permettent de suivre leur tracé et de reconstituer une partie du réseau viaire au nord de l'agglomération antique de Saint-Vulbas. Si aucun élément chronologique tangible n'a été récolté,

il semble que l'origine de ces axes soit ancienne, du moins de l'époque augustéenne, date à laquelle l'espace funéraire mis au jour en zone 1 s'est constitué.

#### Aménagement de l'espace funéraire ; son évolution durant le Haut-Empire

La zone 1 a livré un ensemble funéraire assez important, bordé à l'est et à l'ouest par deux fossés. Celui à l'ouest est probablement lié à une voie. L'espace circonscrit, qui ne couvre pas toute l'étendue de la nécropole, est de plan trapézoïdal avec une surface de 977 m<sup>2</sup>. Les premières structures funéraires se répartissent de part et d'autre et le long d'un espace de circulation détecté au nord, ou bien s'organisent autour de plusieurs enclos fossoyés, qui se développent sur le reste du site. Leurs dimensions sont modestes et ils sont extrêmement mal conservés, en raison de leur arasement et des aménagements ultérieurs. Des cinq enclos mis en évidence, un seul est occupé, au centre, par une inhumation primaire. Au total, onze structures funéraires appartiennent à cette première phase d'occupation. Les inhumations primaires sont quasiment aussi nombreuses que les structures relatives à la pratique de l'incinération, laquelle se manifeste au travers de dépôts secondaires, en ossuaire ou en amas, associés, le plus souvent, à des dépôts de vases ou d'objets. Les inhumations primaires concernent des individus biologiquement adultes ou immatures, et sont globalement orientées nord/sud. Les plus septentrionales recevaient des contenants funéraires rigides, en matériau périssable. Un coffrage en *tegulae* est également employé pour un enfant, décédé autour de la naissance. Une seule inhumation s'est faite à même le fond de la fosse, avec un aménagement succinct. Les dépôts funéraires sont fréquents avec des récipients céramiques et des vestiges carnés de nature variée. Du mobilier d'accompagnement se trouvait dans les sépultures de sujets biologiquement immatures, et des éléments métalliques ont été retrouvés en position portée dans les sépultures d'adultes (fibules et couteau de cuisine). La chronologie, déterminée à partir du mobilier et de datations radiocarbone, converge vers le changement d'ère, et, plus précisément, vers les deux premières décennies du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. La coexistence des deux pratiques pour une même période reste relativement rare pour la région. De même, les exemples d'inhumations aussi précoces restent discrets dans cette partie de la Gaule.

L'espace funéraire continue d'être utilisé durant tout le I<sup>er</sup> s. Un enclos supplémentaire est construit au sud du site, contre un fossé plus ancien. Les structures liées à la pratique de l'incinération sont bien représentées, sous forme de dépôts secondaires en ossuaire et de fosses de rejets. Les inhumations primaires de sujets biologiquement adultes sont installées dans les fossés internes d'enclos préexistants. Elles reçoivent des aménagements succincts, sans fond. Les inhumations primaires de sujets biologiquement immatures se répartissent le long de l'espace de circulation au nord du site.

Le siècle suivant est représenté par une série de structures liées à l'incinération, avec la présence de dépôts relativement importants. Désormais, cette pratique ne concerne que des sujets de taille adulte. Proportionnellement, les inhumations primaires de sujets biologiquement adultes sont sous-représentées. Elles continuent d'être installées dans les fossés d'enclos, dans des fosses recevant un aménagement funéraire succinct et sans fond. En revanche, le II<sup>e</sup> s. est surtout marqué par la présence de nombreuses sépultures de sujets décédés en période périnatale. Ils sont installés dans des coffrages constitués de deux *imbrices*. Ces sépultures se répartissent à la périphérie ou dans les fossés d'enclos. Un groupe de quatre sépultures se démarque par leur disposition en étoile autour de l'unique exemple d'inhumation en amphore. Cette dernière a, en outre, livré une tablette de *defixio*, qui avait probablement une valeur prophylactique. Ces caractéristiques rejoignent les observations généralement faites pour les ensembles funéraires contemporains, qui évoquent l'existence de secteurs réservés aux enfants décédés autour de la naissance.

Au cours du III<sup>e</sup> s., l'espace interne de l'espace funéraire n'est pas davantage occupé. L'incinération n'est désormais plus pratiquée sur le site. Une vingtaine d'inhumations primaires s'installent dans ou le long du fossé bordier ouest de l'espace funéraire. Cette occupation respecte scrupuleusement la limite occidentale de la nécropole et borde très probablement la voie attestée dans ce secteur. D'orientation nord-sud, il s'agit uniquement de sépultures de sujets de taille adulte. Elles reçoivent parfois un contenant funéraire en matériau périssable ou un aménagement succinct sans fond. Une seule sépulture a livré un dépôt funéraire, constitué de deux récipients en céramique et de deux monnaies déposées sur les paupières du défunt.

### L'occupation funéraire tardo-antique

L'occupation la plus importante se rapporte à l'Antiquité tardive, avec un groupe de cent inhumations. 33 d'entre elles ont fait l'objet de spoliations tardives, qui affectent deux secteurs circonscrits de la nécropole. D'après l'organisation spatiale, les orientations et la typologie des sépultures au cours du IV<sup>e</sup> et de la première moitié du V<sup>e</sup> s., l'occupation s'effectue, globalement, d'ouest en est. Les sépultures, qui sont désormais orientées est-ouest, se répartissent, majoritairement, en rangées parallèles aux fossés bordiers de l'ensemble funéraire. L'implantation des tombes tente d'éviter celles du I<sup>er</sup> et du II<sup>e</sup> s. Elles investissent notamment les espaces laissés vides au cours des siècles précédents ; la succession de sépultures d'une rangée s'interrompt parfois afin de préserver des aménagements. En contrepartie, les tombes du III<sup>e</sup> s. sont fréquemment recoupées. Ceci génère la mise en réduction des squelettes perturbés. Dans la partie occidentale du site, se développe une autre logique d'organisation, autour d'une tombe pri-

vilégiée. Cette dernière comportait un coffrage en matériau périssable entourant un contenant funéraire en plomb et renfermait un sujet masculin biologiquement adulte. Une assiette en céramique et une bouteille en verre reposaient sur le couvercle. Cette sépulture est isolée des autres sépultures qui l'encadrent. Le recrutement de la population témoigne de la sous-représentation de sujets décédés en période périnatale. Les sujets biologiquement immatures sont présents, mais exclus du quart nord-ouest de la nécropole. Les contenants funéraires utilisés sont de natures variées : coffrages en matériau périssable calés à l'aide de pierre, coffrages en matériaux mixtes, contenants en matériau périssable de type monoxyles, contenants rigides en matériau périssable de nature indéterminée. Un seul cercueil a pu être détecté. Un pourcentage relativement faible de tombes a livré des dépôts funéraires, constitués en l'occurrence de récipients en céramique ou en verre qui relèvent majoritairement du service à liquide. Ils sont souvent placés du côté de la tête des défunts et sont parfois associés à des vestiges de dépôts carnés (uniquement de la poule). Cette période atteste également de quelques dépôts de monnaie. Les éléments métalliques retrouvés en position portée sont très rares.

En définitive, les vestiges antiques mis au jour sur le site En Pierre Blanche confirment le fort potentiel archéologique du site de Saint-Vulbas situé dans cette partie de la vallée du Rhône, à la charnière entre les deux provinces gauloises de Narbonnaise, au sud, et de Lyonnaise, au nord. Le site offre la particularité de présenter un espace funéraire occupé sur une longue période, en relation avec l'agglomération antique située plus au sud. À l'heure actuelle, seul le site funéraire des Pierres Plantées à Briord (Ain) présente une configuration similaire. En dépit de leur caractère parfois lacunaire, les données recueillies sur l'aménagement des tombes, les modes d'inhumation et le mobilier funéraire, croisées avec l'étude biologique des squelettes, ont permis de mieux comprendre les pratiques funéraires, le recrutement de la population et l'évolution de l'organisation spatiale au cours des siècles. Les spécificités de chaque période ont pu être précisées, ce qui permettra d'élargir la recherche, au regard d'autres sites régionaux contemporains. Certaines hypothèses, concernant le recrutement spécifique au cours du III<sup>e</sup> s. ou l'organisation des espaces de circulation au cours des siècles, demandent à être vérifiées. Une vision plus complète de la nécropole apportera des réponses. Les différentes campagnes de sondages réalisées autour du site permettent, d'ores et déjà, d'entrevoir l'organisation générale du terroir dans cette partie de la vallée du Rhône et de connaître l'extension théorique de l'aire sépulcrale.

Tony Silvino  
Évéha

ÂGE DU BRONZE  
(MOYEN, RÉCENT)

ÂGE DU FER  
(HALLSTATT)

# SAINT-VULBAS

## Parc industriel de la plaine de l'Ain (PIPA) - lot 7, secteur 2000 (zone 2) et 3000

ANTIQUITÉ  
(HAUT-EMPIRE)

ÉPOQUE  
CONTEMPORAINE

Cette opération de fouille archéologique intervient en amont de l'extension d'une ZAC par le Syndicat Mixte du Parc Industriel de la Plaine de L'Ain (SMPIPA).

Cet aménagement concerne la commune de Saint-Vulbas, au nord du lieu-dit « En Pierre Blanche ». Il impacte la parcelle AC 95p sur ce qui correspond au lot 7 phase 1 de l'aménagement général du PIPA, dénommé Lot 7 secteurs 2000 (zone 2) et 3000. Il fait suite au diagnostic nommé Lot 7 mené par M. Le Saint-Allain (Inrap) en 2015 (Le Saint-Allain 2016). La fouille, menée pendant quasi trois mois de septembre à novembre 2017, a concerné une superficie officielle de 25 000 m<sup>2</sup>.

Cette superficie s'est trouvée réduite à 21 236 m<sup>2</sup> suite à la présence de haies à conserver à l'intérieur de l'emprise, d'un réseau déjà construit en bord d'emprise (secteur 3), et de zones de cheminement. En tout, 584 faits ont été identifiés.

Le terrain présente des faciès peu variés : en premier lieu, la terre végétale est assez homogène, et vient recouvrir soit un niveau limoneux (rendant les vestiges peu lisibles en son sein) soit directement la terrasse fluvio-glaciaire. Cette dernière présente un faciès altéré par pédogénèse en surface, de couleur rouille. La majorité des vestiges apparaît sous la terre végétale, impactant directement la terrasse fluvio-glaciaire.

La carte archéologique nationale montre un grand nombre d'entités archéologiques qui font de Saint-Vulbas une commune reconnue pour son patrimoine ancien. La présence de l'homme dans ce secteur de la vallée du Rhône et la plaine de l'Ain est constatée dès la préhistoire, même si les vestiges observés pour cette période sont rares. Les vestiges les mieux documentés jusqu'à présent concernaient la période antique. Depuis début 2011, l'élargissement du Parc industriel, a permis la mise en place de diagnostics archéologiques sur ce secteur jusqu'alors peu concerné par l'archéologie préventive. Une coordination Grands Travaux, conduite par l'Inrap, sur 258 hectares du projet PIPA, ouvre sur de larges possibilités en matière d'occupation du sol, toutes chronologies confondues.

La quasi-totalité de l'emprise a été le témoin d'une installation humaine, mais certaines zones se distinguent par une plus grande densité. Trois zones de décapage distinctes ont été réalisées :

- une zone antique à l'ouest (secteur 1), plutôt dense et comportant une occupation incluse dans un enclos ;
- une zone de grande envergure, aux découpes complexes (secteur 2), comportant : une occupation protohistorique constituée d'enclos circulaires, de sépultures et de fosses et trous de poteaux ; suivie par deux occupations antiques, centrées sur deux voies antiques qui se rejoignent, associées à des sépultures constituant vraisemblablement la continuité de la nécropole de l'agglomération voisine, ainsi que des puits, fosses et trous de poteaux ; puis enfin une occupation agricole contemporaine ;
- une zone au sud (secteur 3), très dense, qui a livré les vestiges de deux occupations protohistoriques (habitat ?), d'une petite occupation antique (agricole) et d'une occupation contemporaine (agricole).

### Protohistoire (C. Ramponi) :

Pour les âges des métaux, plusieurs phases d'occupation sont à signaler sur 2 des 3 secteurs de fouille.

La première se rattache au Bronze moyen avec une unique fosse ayant livré de la céramique, en partie exhumée lors du diagnostic.

Par la suite le terrain voit s'implanter trois grands enclos funéraires circulaires (F2042, F2104 et F2546) et un plus petit (F3036), que le mobilier retrouvé dans les comblements supérieurs permet de rattacher au Bronze final 3b. Dans l'un d'eux (F3104), un peu de mobilier attribué au Hallstatt C témoigne de la durée d'entretien du monument. Outre les enclos, l'espace funéraire de la fin du Bronze final intègre une palissade visible sur 73 m et quelques autres aménagements sur poteaux. Si aucun dépôt de crémation n'est attesté pour la fin de l'âge du Bronze, trois tombes, deux localisées à proximité des enclos et une sur le fossé comblé de l'un d'entre eux, attestent de l'attractivité de l'espace funéraire protohistorique au cours du premier âge du Fer et jusqu'à La Tène ancienne.

Enfin, le début du second âge du Fer voit se développer une occupation domestique, dont le témoin le plus proche se trouve à 180 m au sud de l'espace funéraire contemporain. Elle se matérialise par 8 fosses et 4 trous de poteaux contenant de la céramique, mais auxquels il faut ajouter 5 fosses et 140 trous de poteaux, mal datés, se répartissant selon une bande de 78 m de long pour 40 m de large minimum. Outre de probables silos et un grenier sur 5 poteaux, deux bâtiments d'une dizaine de m<sup>2</sup> orientés presque est-ouest, s'inscrivent dans la même organisation de l'espace. Le mobilier permet de proposer une datation préférentielle du site entre la fin du V<sup>e</sup> et les trois premiers quarts du IV<sup>e</sup> s. av. n. è. (La Tène A2-B1).

### Antiquité :

Pour l'Antiquité, plusieurs phases d'occupation funéraires et domestiques sont à signaler sur les 3 secteurs de fouille.

La majorité des vestiges qui ont fourni des éléments de datation sont rattachables au Haut-Empire. Ils forment des ensembles géographiquement cohérents, qu'il faut sans doute associer aux occupations déjà identifiées lors des opérations précédentes aux environs, et qui sont datées de la même période (diagnostic des lot 9, lot 7, lot 10 phase 1 et lot 10 phase 2 ; fouilles « Lima », lot 10 phase 1 et 2, lot 9 secteur sud-ouest, lot 9 secteur sud-est etc...). Comme pour la majorité des sites environnants, deux périodes d'occupation peuvent être distinguées, fin du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. et I<sup>er</sup> s. ap. J.-C., puis les II<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> s. ap. J.-C. Plusieurs étapes ont pu être identifiées à l'intérieur de ces occupations.

La première phase correspond à la fin du I<sup>er</sup> s. av. n. è. Elle concerne le secteur 1, en grande majorité (enclos, bâtiment et palissades), et quelques vestiges disséminés sur le secteur 2, nous permettant de supposer l'existence des voies antiques.

Par la suite, lors de la seconde phase, du début du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C. jusqu'à 50 ap. J.-C., les voies antiques

semblent pleinement s'installer. Le secteur 1 périlite, et voit l'installation de deux fosses riches en mobilier qui viennent sceller notamment un fossé. Ces fosses contiennent des éléments de démolition, qu'il faut sans doute associer à l'une des occupations voisines (« lot 10 phase 1 » ? « Pipa-Lima » ?).

Une première sépulture s'implante en bordure de voie, vers la nécropole au nord.

Les deux périodes suivantes, 50 à 75 ap. J.-C. et 75-100 ap. J.-C. sont assez difficiles à distinguer. Notons cependant la présence d'une phase de colmatage des premiers fossés bordiers de la voie secondaire, alors que la voie principale connaît son plein essor (50-75 ap. J.-C. ?) avec une multiplication des creusements et comblement du fossé bordier 2505. Un bûcher s'installe le long du fossé bordier (comblé) F2002, à l'ouest, au niveau de la voie secondaire, alors qu'une sépulture à inhumation (F2523) est implantée en bordure extérieure de la voie antique principale, au nord-est. Cette étape est suivie d'un recreusement (75-100 ap. J.-C. ?) des fossés bordiers de la voie secondaire, associé à un quasi-abandon du fossé F2505 de la voie principale, avec le creusement des deux petits fossés terminaux (F2603 et F2604). Le secteur 1 est déjà complètement abandonné.

La seconde occupation, caractérisée par une forte décroissance et un abandon des vestiges précédents, démarre au II<sup>e</sup> s. ap. J.-C. avec la mise en place de nombreuses sépultures le long de la voie principale, sans doute fruit de l'extension vers le sud de la nécropole voisine. Un unique fossé bordier demeure, F2545, marquant la limite sud de l'emprise des voies antiques. Ces dernières fonctionnent peut-être encore, mais sans fossés bordiers. En effet, les espaces de circulation semblent encore préservés.

Finalement, au III<sup>e</sup> s. ap. J.-C., les voies semblent abandonnées, et des vestiges agricoles s'installent par-dessus : puits, fosses d'extraction et nombreux trous de poteaux semblent venir parsemer la zone autrefois dévolue à la circulation, au niveau de la voie principale essentiellement. Le cas de la voie secondaire reste inconnu (abandon ? utilisation réduite ?).

L'un des éléments marquants de la mise en place et de l'utilisation des voies antiques, sur le site du lot 7 secteur 2000 zone 2, est le croisement des voies au ni-

veau d'un enclos circulaire protohistorique (F2546). Si la présence d'interruptions dans les fossés bordant le fossé circulaire a bien été établie, attestant la conservation claire et volontaire de cet enclos à l'intérieur de l'espace défini par les fossés, sa présence paraît étrange dans une optique de circulation.

Plusieurs hypothèses ont été présentées, mais il semble plus plausible de considérer que l'enclos était encore visible, et signifiait quelque chose pour les populations locales ou le pouvoir en place, au point d'être inclus volontairement dans la zone enclose par les fossés, et certainement considérée comme un espace public. La zone de circulation ne passait peut-être pas à cet endroit précis, mais plus au nord.

### Périodes modernes et contemporaines :

Pour ces périodes récentes, une phase d'occupation agricole est à signaler sur les 3 secteurs de fouille. Le secteur 1 a essentiellement livré des traces de labours, potentiellement contemporaines. Le secteur 2 a livré lui aussi des traces de labours, mais également un fossé bordé de fosses, relevant peut-être de plantation, ou d'une haie. Enfin, le secteur 3 a livré un nombre conséquent de fosses réparties en étoiles autour d'une fosse centrale, et organisées de manière orthonormée, qui pourraient correspondre à des fosses de plantation d'un genre peu connu.

Les résultats de cette fouille révèlent donc des vestiges pour les périodes protohistoriques et antiques conformément à ce qui était attendu. La superficie du projet permet une vision spatiale large des types d'occupations, même si une partie de chaque site est hors emprise.

En effet, les occupations antiques et protohistoriques font suite à celles identifiées sur les parcelles mitoyennes lors des fouilles « En Pierre Blanche » (Silvino *et al.* 2018), de « Pipa Lima » (Argant et Lemaître 2017), du « Lot 10 phase 2 » (Remy en cours), « lot 10 phase 1 » (Segain *et al.* 2017) et du « Lot 9 secteur sud » (C. Ronco, Inrap, en cours), et des diagnostics « Lot 0 » (Coquidé 2015) et « Lot 7 (Le Saint-Allain 2016), ou plus loin sur toutes les autres opérations du PIPA (Inrap).

Ellébore Segain  
Inrap

NÉOLITHIQUE  
PROTOHISTOIRE

SAINT-VULBAS  
PIPA lot 10, phase 2

HAUT-EMPIRE  
ÉPOQUE  
CONTEMPORAINE

La fouille du lot 10, phase 2, s'insère dans une série d'études de terrain réalisée dans le cadre du projet Grands Travaux PIPA, d'une superficie de 258 ha, à Saint-Vulbas. Ces interventions, qui ont débuté en juillet 2015, ont livré des informations conséquentes sur les occupations néolithique, protohistorique et antique. Les nouvelles données issues de ces recherches apportent un regard nouveau sur l'évolution de l'occupation par l'homme dans la plaine de l'Ain à Saint-Vulbas. Les sept emprises concernées par l'opération archéologique lot 10, phase 2, sont situées au nord-ouest de

la commune de Saint-Vulbas. La fouille, d'une surface totale de 30 711,68 m<sup>2</sup>, a été réalisée de juillet à octobre 2017. 708 structures, toutes périodes confondues, ont été recensées, toutes localisées sur la terrasse fluvio-glaciaire présente sur toute l'emprise décapée. Bien que la majorité d'entre elles soient dépourvues de mobilier et ne puissent ainsi être rattachées avec certitude à une période précise, il est cependant possible d'esquisser la séquence générale de l'occupation. Les témoins les plus anciens de la Préhistoire sont représentés par deux monuments funéraires allongés

courts « de type Passy ». Aménagé au cours du V<sup>e</sup> millénaire, sans doute au sein d'une vaste nécropole, le monument étudié a livré, malgré son état de conservation très médiocre, des informations précieuses sur ces architectures funéraires monumentales. Le travail sur le monument, dépourvu de structure funéraire et de mobilier, a essentiellement porté sur l'analyse des creusements des structures excavées et de leur dynamique de comblement.

Des monuments funéraires « type Passy » fouillés sur la commune de Saint-Vulbas sur le lot 9 (Mazuy, 2016 ; Saintot, 2018), aucun n'est tout à fait comparable. Celui présentant le plus de similitudes au plan architectural est peut-être le monument C, avec une tranchée de refend (arciforme) et une terminaison en pinces de crabe. Il est cependant beaucoup plus long (78,5 mètres) et orienté différemment (nord/sud). Les datations obtenues à partir de la documentation funéraire pour certains monuments de la nécropole du lot 9 de Saint-Vulbas placent les aménagements au cours de la seconde moitié du V<sup>e</sup> millénaire (Saintot, 2018). L'architecture particulière des monuments témoigne de contact avec la culture septentrionale du Cerny, alors que la présence d'une céramique de type Vases à bouche carrée, déposée auprès d'une inhumation du lot 9, montre une influence méridionale (Mazuy, 2016). Plusieurs monuments aux plans identiques sont avérés dans l'Ain, à Saint-Jean-le-Vieux (Frascone, 2010 ; Hauzeur, 2019) et dans la Loire, à Saint-Laurent-la-Conche (Jud, 2009).

Deux enclos sub-rectangulaires et deux foyers à pierres chauffantes ont été mis au jour. Les deux enclos se situent dans la continuité des découvertes réalisées sur le Parc industriel de la plaine de l'Ain. « *Les fouilles de PIPA-Lima (Argant, 2017), du lot 7, secteur 4000 (Duny, 2017) et du lot 10 phase 1 (Segain, 2017) ont permis de documenter une série d'enclos sub-rectangulaires à angles arrondis, d'un type nouveau pour la région. Bien qu'aucune sépulture n'ait été découverte en leur sein, la présence ponctuelle de sépultures à proximité et l'association de certains de ces enclos avec des monuments funéraires circulaires orientent préférentiellement leur interprétation vers le domaine funéraire* » (E. Madec). Les foyers à pierres chauffantes sont attestés également, découverts en fouille ou en diagnostic sur le PIPA (Argant, 2017), du lot 9 (Mazuy, 2016), lot 9, secteur sud-ouest (Segain, en cours).

L'occupation antique, du I<sup>er</sup> s. à la fin du II<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> s. apr. J.-C., est très représentée sur la fouille du lot 10, phase 2. Les résultats constituent des données essentielles à la compréhension de l'aménagement et de la gestion du territoire rural. Les données associées des fouilles et des diagnostics ont permis d'observer un axe viaire principal, qui se poursuit au nord en direction de la commune de Lagnieu, et au sud, vers la commune de Saint-Vulbas. Les aires funéraires sont localisées à 400 m de la limite nord de l'habitat groupé, qui est situé dans la commune de Saint-Vulbas. Des axes secondaires et diverticules, suivant une orientation nord-ouest/sud-est, se dirigent vers le Rhône au sud-est et vers la commune de Chazey-sur-Ain, au nord-ouest. Les établissements ruraux se répartissent le long de ces des axes secondaires et diverticules. Les cinq établissements ruraux découverts sur la fouille du lot 10, phase 2 s'inscrivent dans cette thématique.

Trois axes viaires principaux sont attestés permettant la circulation et les échanges entre les établissements et l'habitat groupé. Des fossés parcellaires orthonor-

més sont implantés, limites fondatrices, à partir desquels les enclos s'installent. C'est le cas pour les enclos des secteurs B et F. Pour les enclos du secteur B, elles prennent appui sur la voie secondaire nord-ouest/sud-est préexistante sans tenir compte de son orientation. Elles correspondent également à des axes de cheminement.

Les établissements ruraux présentent des agencements et des formes variées rectangulaires à trapézoïdales. Le site du secteur F comporte un double enclos trapézoïdal emboîté et très structuré. La cour principale est enclose de fossés doubles, et un couloir avéré au nord-ouest s'ouvre vers le nord-est, comme l'accès à la cour. Il est quasi identique à celui fouillé sur PIPA-Lima (Argant, 2017). Sur l'emprise B, la structuration de l'espace a défini la division des terres en deux enclos trapézoïdaux, à l'intérieur desquels des sous-unités ont été aménagées. L'enclos de la zone A2 présente une forme légèrement trapézoïdale, bordée par des fossés servant à délimiter des espaces annexes.

Ces plans héritent du modèle « ferme-indigène ». Ils comportent également des couloirs d'accès interne présentant des dispositifs de fermeture et/ou clôture, à l'entrée de la cour et à l'intérieur des couloirs (secteur F), ou des fossés qui s'interrompent en arrondi (secteur B). Un corridor est fermé par un fossé oblique, système de contention, et par une fermeture composée de trous de poteaux et de fosses dans le secteur B. Ces techniques de contention et de fermeture sont proposés, à titre d'hypothèse, pour canaliser le cheptel sur la fouille de Flamanville, Motteville, A150 : site 3A (Adam, 2016).

La distribution spatiale interne des établissements montre de nombreuses différences, en raison de leur fonction respective. Dans le secteur F, la cave et le puits sont proches de l'entrée nord-est, le bâtiment sur poteaux est isolé au sud-est. Dans le secteur A2, les aménagements (puits, bâtis sur solins) sont au centre. Dans le secteur F, la partition est réalisée par la présence des enclos internes, qui divisent les espaces en deux, l'habitat est au nord-est. Les aménagements sur poteaux sont avérés sous forme de palissade et de bâtiments dans le secteur B, et d'un grenier et/ou d'un bâtiment de stockage dans le secteur F. L'enclos du secteur D comporte une partition fossoyée interne, au sud de laquelle des ensembles de poteaux entourent des greniers familiaux, de petite surface. Les caractéristiques des aménagements (bâtiment sur poteaux, puits, foyer, cave) attestent d'une occupation rurale.

Un atelier de métallurgie est installé dans l'espace D du secteur B. Il se caractérise par la présence de cinq foyers de forge, dont quatre aux caractéristiques similaires, et par la présence de scories de forges, de battitures et d'objets en cours de façonnage ou de produits finis, mêlés à des enveloppes scorifiées. Ces données témoignent de la présence de forges liées au travail du fer et du plomb et/ou étain.

Deux structures, uniquement, représentent le début du II<sup>e</sup> et le III<sup>e</sup> s. : un fond de cabane et une fosse cultuelle. La fosse a livré 80 artefacts, en fer essentiellement. La variété des domaines d'activités représentés est importante. L'économie de production est prépondérante. L'outillage déposé dans la fosse est entier, non fragmenté, et semble avoir peu servi. L'assemblage singulier de la céramique pourrait évoquer ceux extraits de certaines fosses dites votives, comme par exemple ceux liés au sanctuaire tardif de Décines (Rhône) Le Montout (Ferber, 2012). De la même manière, les

vases n'ont pas été retrouvés installés dans la fosse mais éparpillés, et la présence de gobelets en céramique métallescente et en céramique à revêtement argileux est également relevée dans chacune des fosses de Décines. Elle présente un assemblage carpologique particulier, avec 295 fèves et 208 lentilles carbonisées, plus du pois, de l'orge vêtue, du millet et du blé, ce qui nous évoque une fosse à caractère rituelle. Les céréales et les légumineuses qui composent la base de l'alimentation des populations se retrouvent aussi en contexte funéraire. Les particularités des comblements de cette structure permettent d'attester d'une singularité des dépôts métalliques, carpologiques et céramiques. Leur association pourrait confirmer le caractère rituel de l'aménagement.

L'opération archéologique a livré au moins quinze structures archéologiques antiques pouvant se référer à la pratique de la crémation et deux à celle de l'inhumation. Les différentes structures sont réparties dans trois secteurs distincts A2, B et F. On notera également la présence de deux fosses, contenant chacune l'inhumation d'un chien dans le secteur B, et de trois contenant chacune un cheval dans les secteurs F, B et A2. Les pratiques funéraires sont bien caractéristiques

de celles connues pour le Haut-Empire dans la région. Les structures liées aux pratiques funéraires sont dispersées, mais restent toutefois proches des réseaux viaires. La découverte de plusieurs faits funéraires parfois regroupés ou alignés sur les tracés viaires traduit l'existence de pôles funéraires distincts. Les structures sont ainsi installées à proximité d'éléments structurant le paysage. Les structures découvertes ici peuvent se rattacher à de petits groupes dispersés en contexte rural, qui sont souvent agglomérés le long des axes de circulations ou des limites de parcelles (Y. Gleize).

Pour les périodes modernes et contemporaines, une phase d'occupation agricole est à noter sur les secteurs A2, B, C et F. Le secteur A2 a livré les fossés d'une route contemporaine. Le secteur B comportait des fossés d'anciennes haies et 21 traces de labours. Le secteur C a livré des fosses de plantations répartis de part et d'autres d'un fossé. Enfin, un alignement de fosses de plantations, parallèle à un fossé, a été mis au jour sur le secteur F.

**Anne-Claude Remy  
Inrap**

MODERNE

CONTEMPORAIN

## THOIRY Marais d'Allemogne, Les Terrettes, Grand Pré

Le diagnostic archéologique conduit sur le territoire de la commune de Thoiry, s'inscrit dans le cadre d'un vaste projet d'aménagement, de travaux et de construction. L'emprise du projet d'une superficie globale de 21 hectares a été réduite de la présence de zones arbustives et d'un couloir écologique à respecter.

Sur le terrain accessible ont été ouverts 210 sondages de reconnaissance du sous-sol. La profondeur atteinte au fond des sondages a été satisfaisante puisque l'affleurement du substrat naturel a été atteint de façon certaine dans tous les sondages. Les informations recueillies révèlent que la terrasse fluvio-glaciaire présente des formes géomorphologiques très affleurantes datant de la période du Tardiglaciaire. Le toit de la terrasse a été également totalement lissé par les labours, de sorte qu'il ne subsiste plus aujourd'hui de traces de sa topographie initiale. Du point de vue archéologique, il ne reste aucun élément qui puisse nous indiquer que le secteur concerné par le projet immobilier a été le fait d'une occupation humaine structurée et bien stratifiée d'époque antique et/ou médiévale, voire bien plus ancienne. Les vestiges retrouvés résultent

uniquement des structures anthropiques à destination agricole creusées dans le substrat fluvio-glaciaire. Il s'agit principalement d'un réseau de tronçons épars, rectilignes, vraisemblablement d'origine récente (moderne et/ou contemporaine) qui suivent des orientations différentes. L'agencement du profil du sous-sol est très uniforme. La topographie de la zone accessible sondée étant à peu près constante et uniforme, la stratification est totalement linéaire. La zone étudiée recoupe principalement des substrats glacio-lacustres (argiles gris-bleu) qui datent de la dernière glaciation, voire plus ancien. Des dépôts modernes recouvrent de manière discordante les dépôts glacio-lacustres à fluvio-glaciaires. Il s'agirait de glaciaires d'épandages qui se seraient constitués au Petit Age Glaciaire. Cette géologie/géomorphologie explique en partie le fait que l'on n'ait pas trouvé des vestiges archéologiques, car les conditions d'enfouissement/préservation ne sont pas optimales.

**Grégoire Ayala  
Inrap**

TRÉVOUX  
2 place du pont  
et 18 rue du port

Le diagnostic archéologique de l'îlot composé par les 2 place du pont et 18 rue du port à Trévoux s'est révélé positif à bien des égards. Cet ensemble complexe de bâtiments s'ancre dans l'histoire de la ville à la fin du Moyen Âge. Les nombreuses transformations dont il a fait l'objet à l'époque moderne sont encore bien perceptibles sur ses différentes façades. L'objectif premier de cette opération était de tenter de retrouver les témoins, dans l'architecture, des différentes étapes de construction. Une importante surface a été décroûtée puis analysée. Les observations réalisées sur le bâti accessible ont apporté des éléments jusqu'alors inédits pour la compréhension du processus constructif de l'ensemble. Si aucun vestige du rempart du XIII<sup>e</sup> s. n'a été retrouvé, quatre grandes phases de construction ont pu être distinguées dans les élévations.

Pour la première, le diagnostic a mis en évidence la présence d'une porte de belle facture, de quelques assises d'élévation et d'une probable ouverture à mezzanines. Ces éléments peuvent être rattachés à une phase antérieure au début du XVI<sup>e</sup> s. Puis, dans la première moitié du XVI<sup>e</sup> s., un escalier en vis desservant

toute la parcelle est érigé. Des dispositions architecturales de prestige rattachables à cette période sont encore bien conservées dans l'aile nord comme des plafonds « à la française » ou encore un couloir sous voûtes d'ogives. La proximité de la demeure aristocratique des sires de Villars et de l'Hôpital de Montpensier a sans doute conféré une importance supplémentaire à l'édifice à cette époque. Par la suite, de nombreuses reprises et modifications sont perceptibles sans que l'on puisse détailler avec précision leur chronologie ni même la nature de l'occupation. C'est enfin le XIX<sup>e</sup> s. et le rehaussement de tous les niveaux de l'aile sud qui viendront bouleverser les circulations intérieures et donner son aspect contemporain à cette partie de la parcelle. Les résultats sont exprimés ici selon deux approches complémentaires : l'analyse des vestiges bâtis et les données historiques fournies par la documentation disponible.

**Guillaume Martin  
Inrap**

TRÉVOUX  
Maison des Sires de Villars – Hôtel  
de Pierre et Anne de Bourbon

**Opération 2013**

Associés à la restauration de l'Hôtel dit « Maison Basse des Sires de Villars », monument inscrit au titre des monuments historiques, l'étude archéologique et le suivi des travaux se sont déroulés en plusieurs interventions réparties entre février 2014 et avril 2015. L'étude a porté sur les façades sur rues et sur cour, ainsi que sur les quatre niveaux de galeries, les planchers et les toits. La réhabilitation de la maison des Sires de Villars et l'impact des travaux sur son architecture ont donné lieu à une intervention archéologique du bâti.

L'opération avait pour objectif de repérer les différentes phases de construction et les éventuelles constructions préexistantes. Elle avait aussi pour mission d'identifier les travaux attribuables aux Bourbon. L'enjeu était de bâtir une chronologie relative, et absolue, dans la mesure où des analyses dendrochronologiques pouvaient être conduites sur les ouvrages de charpente. Les données acquises sur le terrain devaient aussi être mises en regard des sources iconographiques et historiques. L'étude des élévations a ainsi mis en évidence quatre états architecturaux distincts appartenant à des époques différentes. Elle permet de retracer l'histoire des constructions et des reconstructions de la maison de Sires de Villars.

Le premier état mis en évidence préexistait à la construction de la maison (état I). Il correspond aux vestiges du mur et d'une des portes de l'enceinte du XIV<sup>e</sup> s.

Le second état coïncide avec l'élévation de trois corps de bâtiment autour d'une cour (état II). Il a été bâti en neuf phases de construction (état II, phases 1 à 9) qui se sont succédé dans le dernier quart du XV<sup>e</sup> s., autour de 1476-1478.

Le troisième état est à associer à la construction du corps de bâtiment oriental qui ferme la cour (état III). Ce chantier semble mené en une seule phase de travaux, située autour de 1500, au moment où l'hôtel devient la propriété de Pierre et Anne de Bourbon.

Le quatrième état regroupe les transformations du XVIII<sup>e</sup> s. (état IV). Il concerne essentiellement la mise en œuvre de nouvelles fenêtres condamnant parfois des ouvertures plus anciennes, et l'installation de différents organes liés au confort (cheminées, lambris, plafonds...). Des portes d'accès sont également percées en lien avec la mise en place d'un nouveau système de circulation (escalier).

**Émilien Bouticourt  
Archeodunum**

La deuxième année de la fouille pluriannuelle (2016-2018) conduite sur l'établissement de hauteur du haut Moyen Âge du Mont Châtel a porté sur l'habitat, notamment par l'étude de deux bâtiments : l'un découvert sur le versant ouest, l'autre adossé à l'église funéraire. Une reprise des sondages ouverts lors de la campagne précédente s'imposait par ailleurs, afin de mieux comprendre l'environnement immédiat des deux édifices religieux, et, en particulier, le modeste édifice en pierre proche de l'église nord, dont la fonction restait des plus imprécises.

Le nouveau bâtiment en pierre, implanté sensiblement entre les deux églises et en contre-bas sur le versant ouest, affiche un plan rectangulaire de 6 × 11 m, à deux pièces asymétriques étagées sur la pente. Une entrée à l'ouest oriente vers une circulation vers la terrasse inférieure qui ceinture l'occupation. Sa construction est beaucoup plus grossière que celles des édifices religieux, et elle intègre d'imposants blocs d'un type de calcaire absent sur le mont. Si un doute subsiste sur une élévation complète en pierre, à cause de l'érosion et d'une possible récupération des matériaux, la tuile présente dans la couche de démolition atteste bien une toiture de ce type. Un four domestique creusé dans la roche occupe l'angle interne de la plus grande des pièces, selon des dimensions hors normes pour la période (1,05 × 0,95 m), suggérant une possible utilisation comme four à pain. Des fragments de briques peignées et d'un claveau en tuf peuvent participer à une voûte. Le module allongé de ce bâtiment trouve des parallèles au haut Moyen Âge, en particulier sur l'établissement de hauteur du Roc de Pampelune, dans l'arrière-pays montpelliérain (Schneider, 2003).

Un autre édifice prend appui contre le mur gouttereau nord de l'église funéraire et associe un mur en pierre, trois trous de poteau et un aménagement en creux dans le socle rocheux. Il correspond à une construction mixte quadrangulaire, adaptée au pendage de la roche, et dont le plan n'est pas complètement acquis. En effet, l'aménagement interne excavé dans la roche suppose une extension de l'édifice au nord. Son comblement a livré un matériel relativement abondant et variés (faune, céramique, récipients en verre et en pierre ollaire, *instrumentum*). Une meule en grès et des déchets d'industrie osseuse permettent d'accéder aux activités quotidiennes et artisanales pratiquées au sein de l'établissement. L'implantation de ces bâtiments et leurs modes de construction, associés aux multiples anomalies du microrelief sur ce versant, laissent présager une forte densité de constructions, formant une véritable petite agglomération.

L'élargissement de la fenêtre de sondages au nord de l'église funéraire a permis de prolonger le plan de l'édifice par l'adjonction de nouvelles pièces, révélant trois annexes de taille très similaire, disposées en enfilade depuis le chœur. Elles sont aménagées dans la roche qui fait office de niveau de sol, les maçonneries étant très lacunaires du fait de l'érosion. Celle accolée au chœur révèle une occupation funéraire très dense, des sépultures sous dalles emplissant l'intégralité de la pièce, avec des orientations différentes (est-ouest et nord-sud), ce qui témoigne d'une gestion rigoureuse de l'espace, dans un souci de gain de place. La nef de

l'église Saint-Hippolyte du Grand-Saconnex, dans la région genevoise, présente un rangement de tombes similaires aux VI<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> s. (Terrier, 2014). On insistera, par ailleurs, sur la vulnérabilité de ces tombes, très faiblement enfouies (10 à 15 cm de profondeur), et particulièrement sujettes à l'érosion. Le parement extérieur du mur gouttereau nord a également été documenté, dans l'optique d'une fouille intégrale de l'église. Au pied de ce mur, une tombe en coffre naviforme à double compartiments, accueillant un homme et une femme, a été étudiée à cette occasion. Le modeste édifice en pierre construit près de l'église nord s'installe, en fait, sur une aire funéraire qui vient s'adosser à celle-ci. D'une emprise réduite à environ 200 m<sup>2</sup>, elle comprend apparemment deux rangées de tombes (une trentaine estimée au total), dont certaines sont curieusement accolées. Une tombe (Sp.35) peut être considérée comme privilégiée par une architecture particulière, un revêtement intérieur peint en rouge, et un dépôt de mobilier. Elle a d'ailleurs été pillée. Surtout, elle a été intégrée à l'intérieur de ce petit bâtiment, dont un mur au moins s'appuie sur une série de couvercle de sépultures, malgré l'effondrement d'une de ces couvertures. Par les relations qu'il entretient avec les tombes, et avec l'église, d'une certaine façon, cet édifice est interprété comme un bâtiment mémoriel. L'hypothèse est confortée par la découverte de deux fragments d'une épitaphe en calcaire à proximité immédiate et la comparaison avec un bâtiment implanté de manière similaire au sein de la nécropole de l'église des Mollards, sur le camp de Larina, à Hières-sur-Amby (Porte, 2011). La question d'un aménagement antérieur expliquant l'attraction exercée sur les tombes accolées reste posée, à moins que la sépulture privilégiée Sp.35 soit à l'origine de cette polarisation spatiale. Un élargissement de la fenêtre de sondage sera donc nécessaire pour répondre à ces questions. Les sépultures étudiées, tant dans l'aire funéraire adossée à l'église nord que celles de l'église funéraire, présentent des architectures classiques, en usage dans le domaine romano-burgonde, avec une prédominance pour l'emploi du coffre naviforme, caractérisant les édifices religieux. Des cas de réouvertures de tombe sont reconnus, l'un lié au pillage de la sépulture privilégiée Sp.35, la seule dotée de mobilier funéraire, l'autre avec la tombe Sp.8, avec manifestement un prélèvement localisé d'ossements, et des dalles de couvertures replacées à leur place initiale. Ces gestes renvoient à des pratiques particulières qui posent question dans cet environnement (reliques ?). Ces squelettes donnent la possibilité d'accéder aux vivants et à la gestion des défunts, avec un recrutement qui apparaît diversifié, dans les sexes autant que dans les tranches d'âge au décès.

Les vestiges d'un autel, entraperçus l'année dernière dans le profil du sondage implanté dans le chœur de l'église nord, ont été documentés par une fouille complète du sanctuaire avant rebouchage définitif. De forme rectangulaire de 0,65 sur 0,90 m, il est placé au centre de l'espace sacré. L'effondrement de nombreux blocs de tuf entre l'autel et le mur de fond du chœur localise une ouverture, qu'il est possible de restituer par l'étude de ces éléments architecturaux, à savoir une



baie se présentant, côté intérieur, comme une arrière-voussure en panache, prolongeant l'ébrasement des piédroits. Par contre, les éléments de vitrail ont manifestement été récupérés avant démolition, ce qui explique l'absence de fragments et de résille en plomb. Enfin, la présence de deux fragments d'une épitaphe à proximité immédiate du bâtiment mémoriel constitue une découverte exceptionnelle au regard de la rareté

de ce type de vestiges, notamment en dehors des centres urbains. Ce recours à l'écrit pour commémorer la mémoire d'un défunt révèle un statut privilégié de l'occupation et l'exercice d'une certaine autorité politique au Mont Châtel.

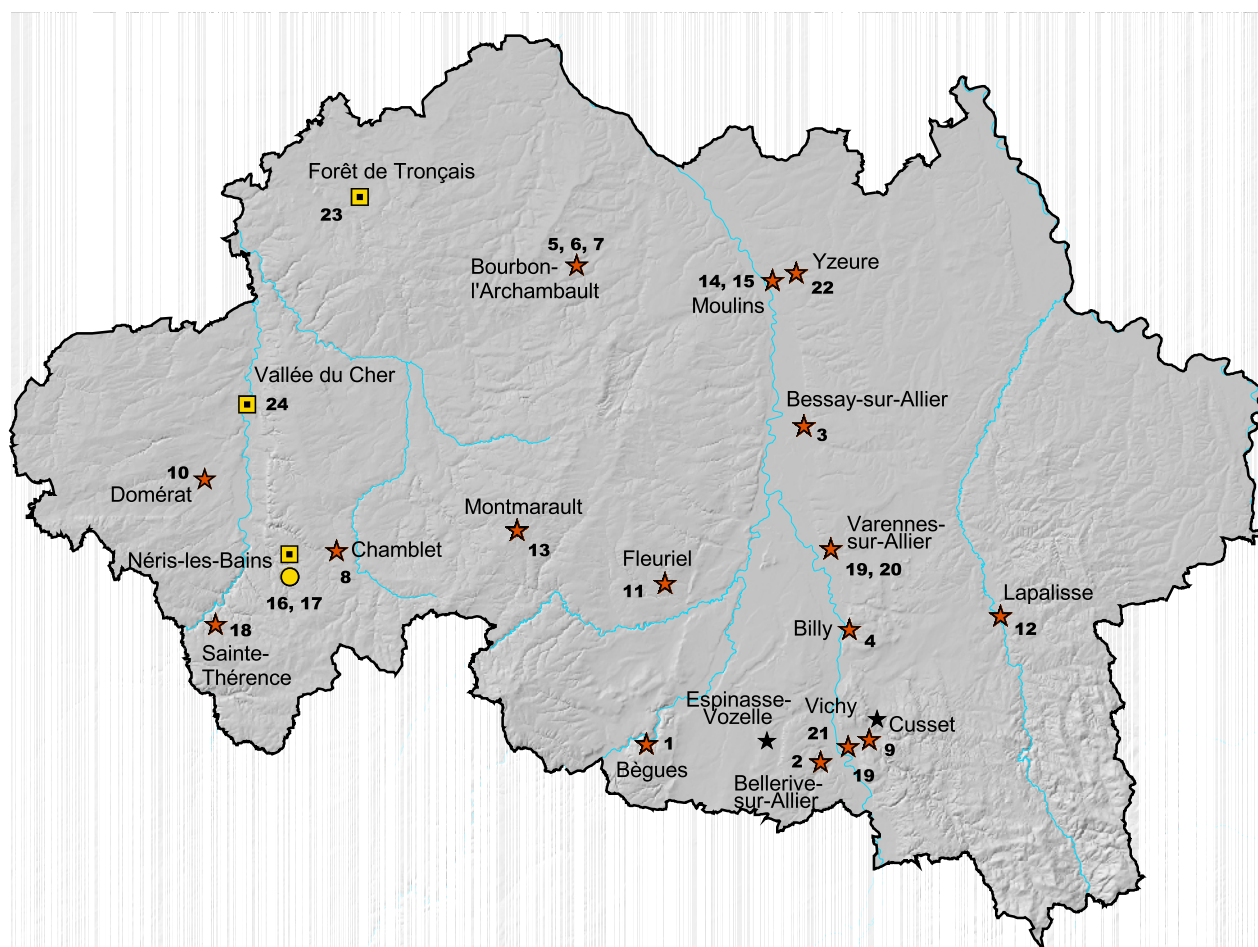
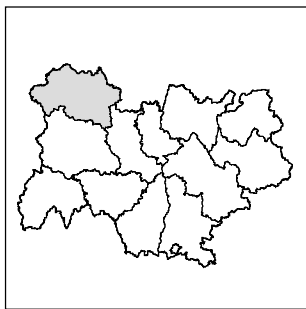
**David Billoin**



**Tableau des opérations autorisées**

Réf. carte	Code Patriarche	Commune, Nom du site	Type d'opération N° axe opération programmée	Responsable Organisme de rattachement	Chronologie
1	038379	BÈGUES, le Bourg	OPD	Jérôme BESSON Sapda	Haut-Empire, Moyen Âge classique, Temps modernes
2	038220	BELLERIVE-SUR-ALLIER, 67 rue des vignes blanches	OPD	Perrine PICQ Sapda	Mésolithique, Épipaléolithique, Bronze ancien, Premier Âge du Fer, Second Âge du Fer, Époque médiévale, Époque contemporaine
3	037964	BESSAY-SUR-ALLIER, les Chaumes, le Présanel	OPD	Perrine PICQ Sapda	Mésolithique, Épipaléolithique, Bronze ancien, Premier Âge du Fer, Second Âge du Fer, Époque médiévale, Époque contemporaine
4	038380	BILLY, contournement urbain RN 209, 130	OPD	Perrine PICQ Sapda	Bas Moyen Âge, Temps modernes, Époque contemporaine
5	038228	BOURBON-L'ARCHAMBAULT, 4 chemin du gendarme Durand	OPD	Gabriel ROCQUE Sapda	Haut-Empire
6	038271	BOURBON-L'ARCHAMBAULT, boulevard Jean Bignon	OPD	Gabriel ROCQUE Sapda	Époque médiévale, Temps modernes, Époque contemporaine
7	038180	BOURBON-L'ARCHAMBAULT, place des thermes	OPD	Gabriel ROCQUE Sapda	
8	038253	CHAMBLET, les Marais	OPD	Gabriel ROCQUE Sapda	Époque contemporaine
9	038382	CUSSET, place Victor Hugo	OPD	Franck CHALÉAT Sapda	Second Âge du Fer, Haut-Empire, Haut Moyen Âge, Moyen Âge classique, Bas Moyen Âge, Temps modernes, Époque contemporaine
10	038268	DOMÉRAT, 2 rue du Terrier	OPD	Magali HEPPE Inrap	Moyen Âge classique
11	038376	FLEURIEL, église Notre-Dame	OPD	Franck CHALÉAT Sapda	Haut Moyen Âge, Moyen Âge classique, Bas Moyen Âge, Temps modernes, Époque contemporaine
12	038181	LAPALISSE, 6 rue de la Liberté, ancienne école Notre-Dame	OPD	Perrine PICQ Sapda	Bas Moyen Âge, Temps modernes, Époque contemporaine
13	038237	MONTMARAUULT, SAZERET, nœud autoroutier A71/N79, phase 1	OPD	Jérôme BESSON Sapda	
14	038256	MOULINS, extension du réseau de chaleur, phase 3	OPD	Fabrice GAUTHIER Inrap	Bas Moyen Âge, Temps modernes, Époque contemporaine

Réf. carte	Code Patriarche	Commune, Nom du site	Type d'opération N° axe opération programmée	Responsable Organisme de rattachement	Chronologie
15	033885	MOULINS, 7 rue des Châtelains	OPD	Gabriel ROCQUE Sapda	Second Âge du Fer
16	038023	NÉRIS-LES-BAINS, le Péchin, 2 bis rue Kléber	FP – n° axe 9	Carlotta FRANCESHELLI Université de Clermont Auvergne et Centre d'Histoire Espace et Culture	Époque augustéenne, Haut-Empire, Bas-Empire
17	038348	NÉRIS-LES-BAINS, Chéberne	PRT – n° axe 9	Simon Giron UMR 7051 ArScAn	Haut-Empire, Bas-Empire
18	038283	SAINTE-THÉRENCE, place Saint-Julien	OPD	Aurélié SAVIGNAT Inrap	Moyen Âge classique, Bas Moyen Âge, Temps modernes, Époque contemporaine
19	038257	VARENNES-SUR-ALLIER, 5 rue du 11 Novembre	OPD	Éric YENY Sapda	Antiquité gallo-romaine, Époque médiévale, Temps modernes, Époque contemporaine
20	038216	VARENNES-SUR-ALLIER, 8 rue du 11 Novembre	OPD	Éric YENY Sapda	Antiquité gallo-romaine
21	038172	VICHY, rue Neuve, école Sévigné-Lafaye	OPD	Gabriel ROCQUE Sapda	Haut-Empire, Époque contemporaine
22	038285	YZEURE, 106 ter route de Bourgogne	OPD	Éric YENY Sapda	Second Âge du Fer, Haut-Empire, Époque médiévale
23	037803	Forêt de Tronçais	PRT – n° Axe 10	Laure LAUT Université Paris I CNRS – ENS UMR 8546	Antiquité gallo-romaine, Époque médiévale, Temps modernes, Époque contemporaine
-	038328	Prospections dans les gorges du Haut Cher et dans le val de Cher	PRT – n° Axe 13	Olivier TROUBAT Bénévole	Haut-Empire, Époque médiévale, Temps modernes, Époque contemporaine



### Opérations préventives

★ Diagnostic

### Opérations programmées

● Fouille

■ Prospection thématique

0 25 50 km



HAUT-EMPIRE  
MOYEN ÂGE CLASSIQUE

**BÈGUES**  
**Le Bourg**

TEMPS MODERNES

Préalablement à l'élaboration d'un projet de réaménagement du bourg de Bègues, un diagnostic archéologique préventif a été prescrit, suite à une demande volontaire établie par la municipalité.

Ce diagnostic s'est déroulé du 20 au 29 novembre 2017. Neuf sondages ont ainsi été ouverts, de sorte à représenter une surface cumulée de 200,41 m<sup>2</sup>, soit 5,15 % de la surface prescrite et 8,35 % de la surface globalement accessible.

L'essentiel des vestiges découverts est localisé au niveau de la place de l'église et de la place du marronnier. Ils permettent de jeter un regard nouveau sur le

passé antique et médiéval/moderne de l'agglomération béguoise.

La place du marronnier a livré la présence de substructions antiques, appartenant probablement à un bâtiment doté d'une pièce semi-excavée. Son installation a recoupé des niveaux témoignant d'une occupation du secteur au I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. La pièce est abandonnée dans le courant des II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> s.

Sur la place de l'église, les vestiges antiques identifiés sont un peu plus précoces. Ils attestent d'une occupation structurée de cette zone dès le I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. Des fosses et une probable cave ont notamment piégé un



Fig. 1

Bègues (03), le bourg : vue du cailloutis d'une portion de voirie antique, recoupée à droite par une sépulture alto-médiévale.  
Crédits : J. Besson (Sapda), 2017.



Fig. 2 Bègues (03), le bourg : sépulture médiévale aménagée dans le substrat calcaire. Crédits : J. Besson (Sapda), 2017.

abondant mobilier, suggérant la présence toute proche d'une unité domestique. Un peu plus au sud, un cail-loutis marqué par une ornière est interprété comme un axe de circulation également en usage au 1<sup>er</sup> s. La place de l'église a également livré le muret méridional et les sépultures de l'ancien cimetière de l'époque moderne. Les inhumations y sont particulièrement denses et n'apparaissent que sous quelques centimètres du niveau de sol actuel. Le mur du cimetière s'implante sur une sépulture en coffre plus ancienne, datée des années 1040 à 1218 par le dosage du radiocarbone (<sup>14</sup>C). À l'extérieur du cimetière moderne, cinq autres inhumations ont été identifiées de façon éparse. Malgré l'incertitude de leur chronologie, leur



Fig. 3 Bègues (03), le bourg : maçonneries de l'ancienne sacristie de l'église Saint-Aignan de Bègues. Crédits : J. Besson (Sapda), 2017.

présence en dehors des limites de l'espace funéraire laisse envisager qu'elles sont plus anciennes. Une agrafe à double crochet retrouvée dans l'une d'elles permet d'envisager une datation au haut Moyen Âge, au sens large. Enfin, contre le mur gouttereau nord de l'église, ont été retrouvés les soubassements de l'ancienne sacristie, vraisemblablement construite au XIX<sup>e</sup> s. et démolie dans les années 1960. Un mur antérieur à cette construction a été observé, sans que nous ne puissions définir sa fonction et sa chronologie.

**Jérôme Besson  
Sapda**

## BELLERIVE-SUR-ALLIER 67 rue des Vignes Blanches

Cette opération archéologique, menée en mai 2017 à Bellerive-sur-Allier, en amont de la construction d'un lotissement situé rue des Vignes Blanches, a permis la découverte de 45 faits archéologiques. Représentés très majoritairement par des structures linéaires (fossés et drains), leurs datations demeurent, à ce jour, inconnues, considérant l'extrême rareté du mobilier, dont la présence aurait pu permettre de préciser les périodes des occupations repérées lors du diagnostic. Sept structures, pouvant être interprétées comme des fosses ou des trous de poteau, ont également fait l'objet d'observations, mais, là encore, l'absence de mobi-

lier ne permet aucune hypothèse chronologique. Seul le fait F8 a livré un fragment de céramique dégradé, qui pourrait être attribué à l'époque protohistorique. Il importe, enfin, de souligner la présence de quelques tessons rappelant des productions de La Tène dans l'angle nord-ouest de l'emprise de l'opération, posant ainsi la question d'une occupation de cette période dans les environs proches.

**Perrine Picq  
Sapda**



Cette opération de diagnostic, menée en amont de l'établissement d'un parc photovoltaïque sur la commune de Bessay-sur-Allier, aux lieux-dits Le Présanel et Les Chaumes, a été réalisée en août et septembre 2017. L'emprise totale atteignait plus de 31 ha, dont 9,65 % ont été sondés par le biais de tranchées linéaires continues sur l'ensemble du terrain.

L'intervention ponctuelle de spécialistes géomorphologues a par ailleurs été nécessaire, considérant la remarquable conservation des niveaux naturels subsistants, et ainsi le potentiel élevé que présentait ce diagnostic, notamment en matière d'occupations pré et protohistoriques. Il importe à ce titre de souligner la présence de deux éléments lithiques (grattoir et nucléus), recueillis hors contexte au sud de l'emprise.

Le diagnostic a, par ailleurs, permis de révéler des témoins d'une occupation des lieux depuis au moins la Protohistoire, grâce à la mise au jour de structures, dont les comblements ont été datés, par l'étude du mobilier, de l'âge du Bronze ancien à l'âge du Fer. Ces derniers ont été repérés diffusément sur l'emprise, et



Fig. 1 Bessay-sur-Allier (03), les Chaumes, Le Présanel : bâtiment sur solins ou radiers de fondation, associé à du mobilier des second et troisième tiers du Ier s. apr. J.-C. Crédits : Sapda, 2017.

peuvent, notamment dans la partie sud-est du diagnostic où une concentration plus dense a été observée, correspondre aux seuls des indices subsistants d'une zone d'habitat du début du second âge du Fer.

Deux zones particulièrement riches en mobilier attribué à la période antique ont par ailleurs été distinguées. Apparaissant directement sous la semelle de labour, peu de structures associées ont été mises en évidence. L'étude céramologique a, en outre, permis d'isoler un contexte de production globale situé du I<sup>er</sup> au III<sup>e</sup> s. apr. J.-C. Cette datation, relativement large, pourrait trouver une explication dans le faible niveau d'apparition observé, impliquant de ce fait un potentiel brassage des éléments mobiliers au cours des labours opérés postérieurement à l'occupation gallo-romaine. Les niveaux inférieurs de la partie méridionale d'un bâtiment ont, par ailleurs, été mis au jour au nord-ouest de l'emprise. Ces niveaux sont associés à du mobilier daté de manière homogène entre le II<sup>e</sup> et le III<sup>e</sup> s. apr. J.-C. Il apparaît que la suite de l'édifice file dans la parcelle voisine, ce qui ne permet pas d'apporter davantage de précisions sur la taille ou encore sur la nature de cette construction.

Enfin, une unique structure, dont le comblement inférieur comportait une céramique attribuée par datation relative du X<sup>e</sup> au XII<sup>e</sup> s., et située en limite est de l'emprise, pourrait constituer le premier indice d'une occupation du Moyen Âge subsistante, aux abords proches de la limite orientale de l'emprise concernée.

**Perrine Picq  
Sapda**

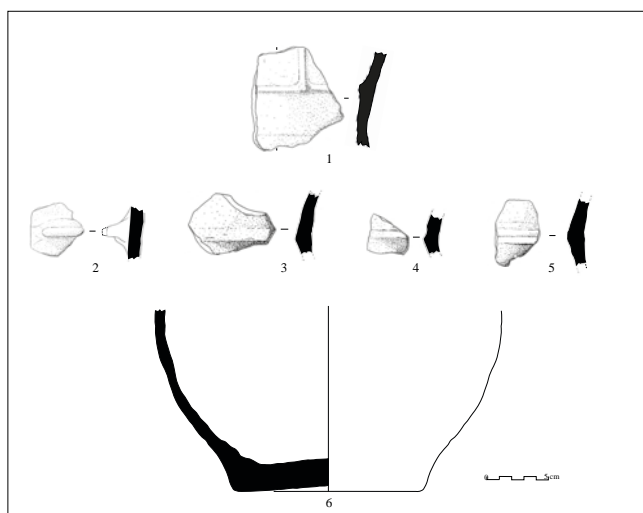


Fig. 2 Bessay-sur-Allier (03), les Chaumes, Le Présanel : éléments d'une jarre à profil globulaire du Bronze ancien. Crédits : D. Lallemand (Sapda), 2017.

BAS MOYEN ÂGE  
TEMPS MODERNES

## BILLY Contournement urbain RN 209 / RD 130

ÉPOQUE  
CONTEMPORAINE

Cette opération de diagnostic s'est déroulée sur la commune de Billy, en amont des travaux de déviation urbaine sur la RN 209, dont la maîtrise d'ouvrage est portée par la DREAL.

Situés au contact de la porte Chabotin, qui constitue l'unique témoin en élévation de l'enceinte défensive extérieure de la ville de Billy au Moyen Âge, les travaux d'aménagement prévus dans le cadre de ce projet risquaient, potentiellement, de mettre en péril des vestiges conservés en sous-sol et pouvant être associés au bâti subsistant. Considérant les observations menées sur la porte Chabotin, il était également envisageable que la présence d'un fossé défensif soit révélée, malgré l'étroitesse de l'espace d'intervention concerné par l'opération. Toutefois, même si le secteur situé aux abords directs de la porte médiévale présentait un potentiel archéologique particulièrement fort, l'ensemble du projet de déviation pouvait être concerné par la présence de vestiges conservés, dans ce contexte archéologique particulièrement sensible.

L'intervention a permis la découverte de nombreux vestiges, dispersés dans une stratigraphie dense et très diversifiée, qui s'étend chronologiquement du bas Moyen Âge à l'époque contemporaine, sur des profondeurs atteignant souvent plus de trois mètres de puissance. Il faut, en outre, souligner la découverte rare, et



Fig. 2 Billy (03), contournement urbain RN 209 / RD 130 : fragments de semelles. Crédits : D. Lallemand (Sapda), 2017.

vraisemblablement inédite pour le département, d'un corpus riche et parfaitement conservé de fragments de cuir (plus de 300 fragments de chutes de découpes et quelque 80 fragments de chaussures), identifiés en l'état comme les déchets d'un probable atelier de cordonnerie daté par la céramique associée entre le XIV<sup>e</sup> et le XVI<sup>e</sup> s.

**Perrine Picq  
Sapda**



Fig. 1 Billy (03), contournement urbain RN 209 / RD 130 : la porte Chabotin et le diagnostic en cours. Crédits : Sapda, 2017.

L'intervention a eu lieu en mars 2017 et elle s'est déroulée sur la commune de Bourbon-l'Archambault, au 4 chemin du gendarme Durand, à proximité du cimetière actuel.

Sept sondages ont été mis en œuvre, à l'emplacement de la construction d'une maison individuelle. Seul le sondage 1, implanté au sud-ouest de la parcelle, a révélé la présence de vestiges archéologiques datant de l'époque gallo-romaine, et, peut-être, plus précisément, du Haut-Empire. Mais le mobilier découvert est rare : quatre tessons de céramique sigillée et une monnaie.

Un probable carrefour de voies a été mis au jour. Ces différentes structures prennent directement place sur le substrat, au sein de creusements relativement irréguliers. Leur organisation reste difficile à percevoir, mais deux structures ont clairement pu être mises en évidence : une voie empierrée (F1), d'orientation nord-est / sud-ouest, large de plus de 4,80 m ; et une voie en terre (F3), d'orientation est-nord / ouest-sud, dont le prolongement se perd au sud-ouest. Cet ensemble de faits peut correspondre à un carrefour de voies, bordées par d'importants amas de pierres.

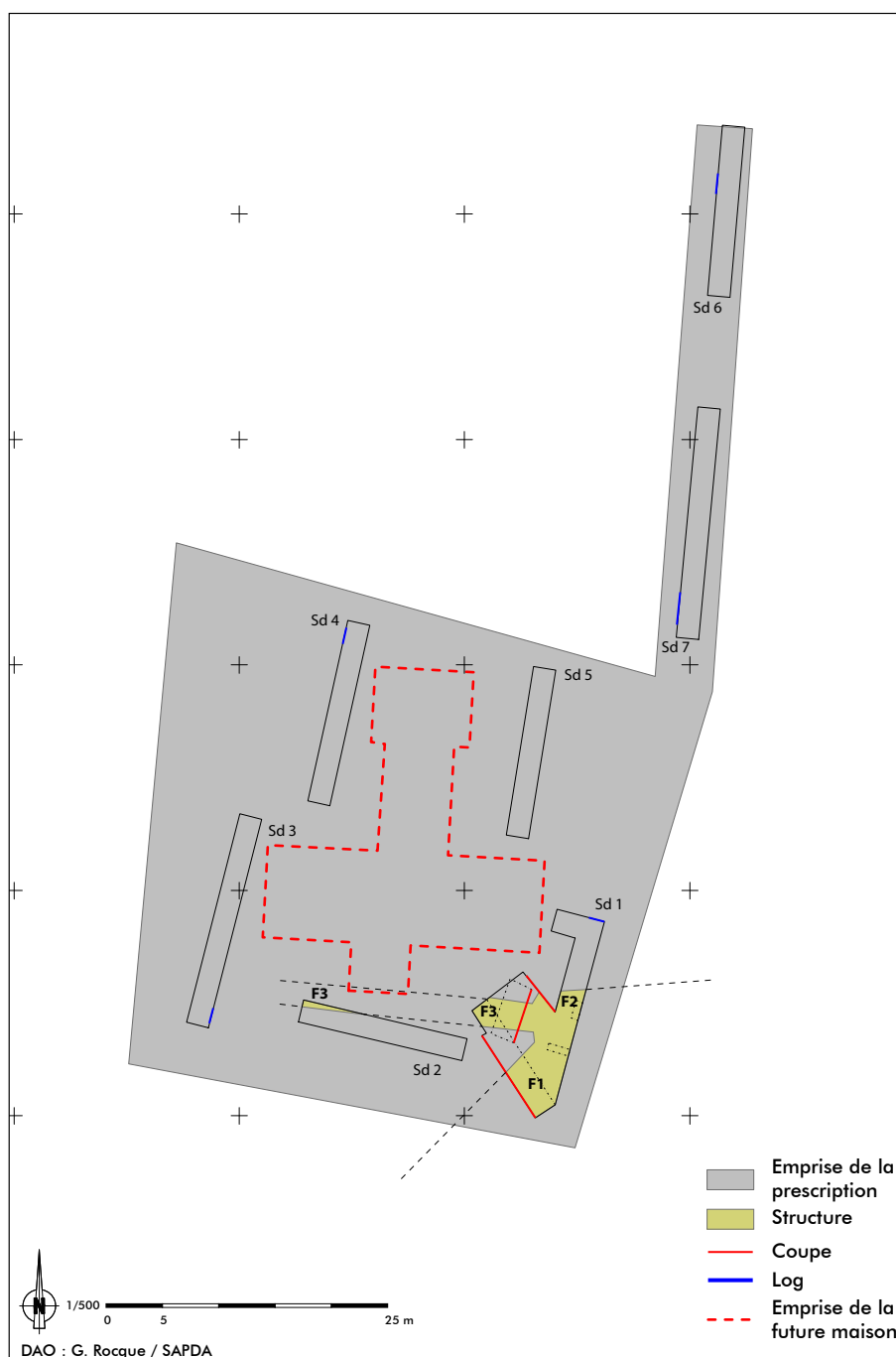


Fig. 1 Bourbon-l'Archambault (03), 4 chemin du gendarme Durand : plan général du diagnostic. Crédits : G. Rocque (Sapda), 2017.



Fig. 2 Bourbon-l'Archambault (03), 4 chemin du gendarme Durand : vue d'une partie de la voie empierrée. Crédits : G. Rocque (Sapda), 2017.



Fig. 3 Bourbon-l'Archambault (03), 4 chemin du gendarme Durand : vue de la voie en terre, au premier plan, et du carrefour, au second plan. Crédits : G. Rocque (Sapda), 2017.

La voie empierrée F1, par sa situation et son orientation, peut être attribuée à la voie reliant Clermont-Augustonemetum à Bourges-Avaricum, dont le tracé potentiel passait à l'ouest du cimetière, en direction de Chantemerle.

Gabriel Rocque  
Sapda

ÉPOQUE MÉDIÉVALE  
TEMPS MODERNES

## BOURBON-L'ARCHAMBAULT Boulevard Jean Bignon

ÉPOQUE  
CONTEMPORAINE

L'intervention a eu lieu en août 2017 et s'est déroulée sur la commune de Bourbon-l'Archambault, boulevard Jean Bignon, à proximité de la piscine municipale, à environ 160 m à l'ouest des thermes.

Cinq sondages, longs de 90 à 120 m, ont été mis en œuvre, sur une parcelle dédiée à la construction d'un parc de mobil-homes. L'emprise est caractérisée par un fort dénivelé, de plus de 7 m entre le nord et le sud. Les vestiges sont peu nombreux. Ils se composent d'un ancien mur parallèle à l'actuel mur de clôture nord, qui pourrait marquer l'ancienne limite parcellaire. Un possible fossé, sans mobilier, a été identifié dans deux sondages. Son faciès suggère une datation très récente. Plusieurs empièvements ont également été mis au jour. Deux d'entre eux sont de probables pierriers, un autre est linéaire (chemin ?), mais il n'est visible que dans un sondage, un dernier est peut-être d'origine naturelle.

Le seul vestige notable est constitué d'un bassin, situé à peu près au centre de la parcelle. Il est délimité par quatre murs périphériques, formant une structure carrée large d'environ 4,30 m. À l'intérieur, 1,10 m plus bas, un dallage de deux mètres de côté accueille en son centre un bassin, également carré (1 m d'arête), profond de 0,43 m. Un système de quatre niveaux de madriers de bois assure la stabilité de cet aménagement dans une zone argileuse et humide. La présence de mortier de tuileau assure sa fonction hydraulique.

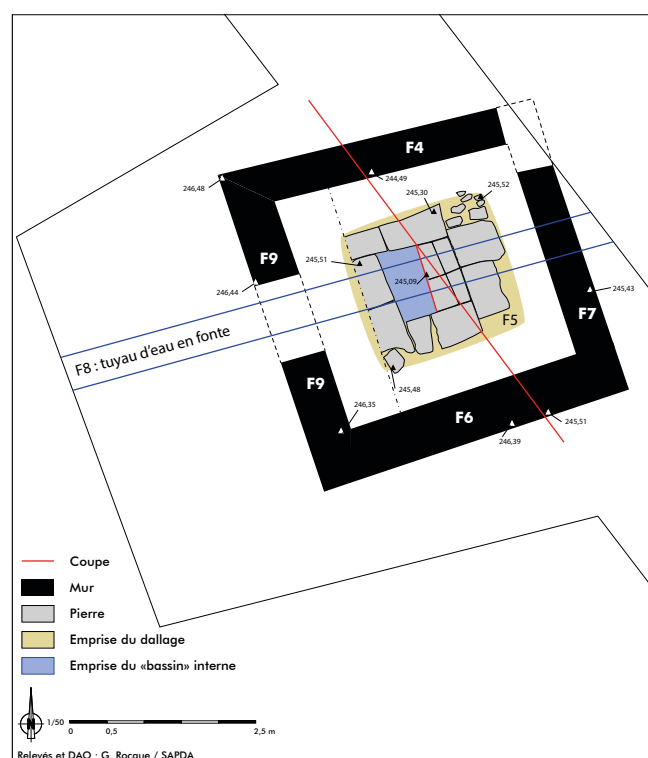


Fig. 1 Bourbon-l'Archambault (03), boulevard Jean Bignon : plan de la structure hydraulique, possible bassin. Crédits : G. Rocque (Sapda), 2017.

Pourtant, il reste difficile d'en assurer le fonctionnement (alimentation par capillarité ?) et l'interprétation (bassin d'agrément ? à usage artisanal ou agricole ?). De même, sa datation reste assez imprécise (époques moderne ou contemporaine). Une datation par mesure du <sup>14</sup>C sur l'un des madriers de bois fournit une fourchette de datations peu précises (31,7 % : 1717-1784 ; 30,3 % : 1796-1890 ; 17 % : 1910-post 1950 ; 16,4 % : 1666-1709).

Cette structure pourrait être liée au couvent des Capucins, fondé en 1622 et détruit peu après la Révolution, en 1821. Les propriétés de cette institution font état de deux réservoirs à poissons. Pourrait-il s'agir de l'un d'eux ?

**Gabriel Rocque  
Sapda**



Fig. 2 Bourbon-l'Archambault (03), boulevard Jean Bignon : vue du dallage du fond de la structure hydraulique. Crédits : G. Rocque (Sapda), 2017.



Fig. 3 Bourbon-l'Archambault (03), boulevard Jean Bignon : fondations de la structure hydraulique avec madriers de bois. Crédits : G. Rocque (Sapda), 2017.

ANTIQUITÉ  
ÉPOQUE  
CONTEMPORAINE

## BOURBON-L'ARCHAMBAULT

### Place des thermes

L'intervention s'est déroulée en plein cœur de la ville de Bourbon-l'Archambault, sur la place des thermes, les 23 et 24 janvier 2017. Le projet d'aménagement porté par la Chaîne Thermale du Soleil concerne la création de cuves à eau à l'emplacement d'anciennes toilettes publiques et la construction d'un bassin de marche dans d'anciennes piscines des thermes.

Les premiers sondages, réalisés sous les toilettes publiques, sont situés à 30 m environ du bassin des thermes antiques encore conservé dans la cave de l'hôtel Montespan et à près de 50 m du probable lieu de captage de la source. Un grand sondage long de 8 m a été mis en œuvre. Il a révélé la présence de niveaux de remblais probablement antiques (fragment de *tubuli, tegulae...*) qui reposent sur la roche. Celle-ci présente un pendage très marqué de près de 0,75 m. Aucun aménagement particulier n'y a été mis au jour. En revanche, un aménagement de pierres pourrait correspondre aux fondations d'un mur ou d'un drain ? L'étroitesse du sondage (0,60 m de large) et les obligations de sécurité n'ont pas permis de pousser plus avant l'exploration de ce secteur.

Une série de quatre sondages a été réalisée au sein d'une ancienne piscine des thermes du XIX<sup>e</sup> s. Celle-ci est plus éloignée des constructions antiques connues, puisqu'elle se situe à une centaine de mètres des vestiges des thermes antiques. Adossée à flanc de coteau, cette piscine est présente sur les plans de 1881. Quatre sondages ont été réalisés. Deux sur la



Fig. 1 Bourbon-l'Archambault (03), place des Thermes : sondages réalisés dans l'ancienne piscine. Crédits : G. Rocque (Sapda), 2017.

partie haute, réservée à la circulation, ont montré l'affleurement rocheux à environ 0,20 m sous le sol dallé. À l'intérieur des bassins eux-mêmes, deux sondages ont conduit à la mise au jour d'une phase antérieure d'aménagement. Constitués d'un sol en mortier très dense, deux égouts en briques permettaient probablement l'évacuation des bassins dans un vaste égout collecteur. Ces vestiges sont également en lien avec l'édifice thermal inauguré en 1885.

**Gabriel Rocque  
Sapda**

ÉPOQUE

CONTEMPORAINE

## CHAMBLET Les Marais

L'intervention a eu lieu en septembre 2017 et s'est déroulée sur la commune de Chamblet, au lieu-dit Les Marais, à la limite avec les communes de Commentry et de Malicorne.

Le projet d'aménagement à l'origine de la prescription concerne l'installation de panneaux solaires et il porte sur une surface de 13 ha. 62 sondages ont été réalisés, sur les quatre champs qui composent cette parcelle.

En 1997, deux fosses à incinération et les fossés bordiers d'une probable voie ont été mis au jour à 110 m au nord-est de ce diagnostic (Vermeulen, 1997). Pourtant, les vestiges découverts lors de la présente opération sont rares et non datés, faute de mobilier.

Au sud-est, un réseau de onze fossés, d'orientation nord-est/sud-ouest, est probablement lié à un ancien

parcellaire ou à un réseau de drainage. Au sud-ouest, l'aménagement en 1998 d'une plate-forme, liée à la construction de la RD 37, a détruit la majeure partie de la stratigraphie. Quelques fossés épars sont identifiés en bordures sud et ouest. Enfin, dans la partie nord-est, trois fosses charbonneuses ont été mises au jour. La présence, au fond de ces fosses, de substrat rubéfié atteste que les foyers étaient *in situ* et que ces fosses ne sont pas liées à des rejets de foyer. En revanche, aucune datation n'est possible, faute de mobilier ; aucune structure n'a été mise au jour dans leur environnement immédiat.

**Gabriel Rocque  
Sapda**



Fig. 1

Chamblet (03), les Marais : vue d'une fosse charbonneuse située dans la partie nord-est.  
Crédits : M. Pasquel (Sapda), 2017.

SECOND ÂGE DU FER  
HAUT-EMPIRE

HAUT MOYEN ÂGE  
MOYEN ÂGE  
CLASSIQUE

## CUSSET

### Place Victor Hugo, évolution d'une place de centre-ville de la Protohistoire à la période contemporaine

BAS MOYEN ÂGE  
TEMPS MODERNES

ÉPOQUE  
CONTEMPORAINE

En décembre 2017, la place Victor Hugo de Cusset a fait l'objet d'un diagnostic anticipé, en vue de l'aménagement d'un espace multimodal et de l'implantation d'une fontaine. Ce diagnostic prend la suite d'une première appréhension du sous-sol permise en 1992-93, du fait de vastes travaux de réseaux en grandes tranchées. Cette fois-ci, six sondages d'emprise variable ont été implantés sur la place et sur deux espaces adjacents (rue du Censeur, Place Radoult de Lafosse). L'histoire connue fait de cette place une ancienne zone de cimetière, encadrée par trois églises médiévales, soit une abbatale Saint-Sauveur au sud, fondée dès 882, une église paroissiale Saint-Saturnin à l'est, inaugurée à la fin du XI<sup>e</sup> s., et une église canoniale Notre-Dame à l'ouest, érigée dans la seconde moitié du XII<sup>e</sup> s. D'après les observations de 1992-93, la zone cimétériale recouvre d'anciennes structures thermales du II<sup>e</sup> s. apr. J.-C.

Les résultats permettent de replacer un substrat naturel uni fait d'alluvions, et autorisent à décrire un paysage ripuaire sans doute très tôt canalisé, puisqu'au moins un fossé protohistorique semble avoir accompagné cette intense circulation d'eau (La Tène C2), en partie ouest, de la place. L'ensemble de la zone diagnostiquée révèle une large occupation bâtie du Haut-Empire (espaces maçonnés accompagnés de constructions légères à poteaux), qui dépasse l'emprise de la place, et qui paraît antérieure à la période flavienne, soit des niveaux qui n'avaient pas été reconnus en 1992-93 : les bâtis maçonnés se trouvent en partie orientale, quand une zone peut-être plus rurale (paléosol, trous de poteaux) caractérise le tiers ouest de la place.

Ces installations précèdent le complexe thermal du II<sup>e</sup> s. apr. J.-C., déjà compris en 1992-93, pour lequel le diagnostic ne révèle rien de nouveau. En revanche,

directement installés sur les structures antiques, les niveaux funéraires les plus bas remontent au haut Moyen Âge, ce qui peut laisser supposer l'existence d'une zone sépulcrale en aire ouverte aux pieds de la future abbatale Saint-Sauveur.

Le diagnostic a aussi permis d'étoffer la connaissance de l'église canoniale romane de Notre-Dame, qui se révèle correspondre à un plan d'archive du XIX<sup>e</sup> s., jusque-là peu considéré : le chevet comporte quatre absidioles rayonnantes greffées sur le chœur.

Les découvertes permettent de suivre l'usage cimétériale jusqu'à l'époque moderne, ainsi que la reconstruction, aux XVII<sup>e</sup> s.–XVIII<sup>e</sup> s., du bras de transept nord de l'église abbatale s'avancant dans le cimetière central. Dans l'emprise de Saint-Saturnin, a été mis au jour un moule de cloches de l'époque moderne.

L'ensemble des caveaux funéraires, aménagés dans les trois églises cernant la place, ont tous emprisonné les niveaux de démolition consécutifs aux destructions révolutionnaires, et permettent de fixer, à plusieurs endroits, le niveau de circulation de la Place d'Armes inaugurée dans ces années-là, après un rabotage sévère du cimetière devenu trop emmotté à la fin du XVII<sup>e</sup> s., du fait de l'ajout continu de terres.

De la place du XIX<sup>e</sup> s., en revanche, peu de choses sont appréhendées : si on saisit des traces liées probablement au chantier de construction de la nouvelle église Saint-Saturnin bâtie entre 1857 et 1869, aucun niveau de voirie dûment constitué et antérieur au XX<sup>e</sup> s. n'a pu être reconnu. La couche superficielle des sols est accompagnée d'une présence dense de réseaux souvent non cartographiés, qui ont largement entamé les structures précédentes.

**Franck Chaleat  
Sapda**

MOYEN ÂGE  
CLASSIQUE

## DOMÉ RAT

### 2 rue du terrier

L'opération de diagnostic archéologique a été menée au lieu-dit Givrette, sur la commune de Domé rat. Le projet de construction d'une maison individuelle impacte une surface de 1 189 m<sup>2</sup>.

Les structures mises au jour lors de cette opération viennent compléter les connaissances sur les différentes occupations qui se sont succédé en lieu et place de la plate-forme artificielle, qui s'étend au sud de la motte castrale et qui, jusque dans le milieu des années 1980, accueillait l'église dédiée à Saint-Pardoux.

En effet, une petite partie de cette plate-forme et le fossé qui l'entoure ont été mis en évidence lors de cette opération. La stratigraphie de l'extrémité de la plate-forme n'a pu faire l'objet d'observations fines, mais une hypothèse d'au moins trois phases, non datées, peut être proposée.

Le fossé ceinturant la plate-forme présente des dimensions importantes (plus de 10 m de largeur, pour une profondeur conservée de 3,30 m), qui renvoient directement au fossé de la motte castrale. Ce constat autorise à envisager un même programme de



Fig. 1 Domérat (03), 2 rue du terrier : vue générale orientée vers le sud-est du mauvais état de conservation des sépultures (302, 303 et 304) mises au jour dans la partie sud-ouest de la parcelle. Crédits : Magalie Heppe (Inrap), 2017.

construction (vers le X<sup>e</sup> s.) pour la motte castrale et la plate-forme qui accueillait l'église Saint-Pardoux et son cimetière. Son comblement livre du mobilier céramique qui situe l'abandon du fossé autour des X<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> s.

Au sein de la plate-forme, les quelques vestiges qui ont été dégagés, dont trois sépultures, sont en concordance avec les occupations mises au jour par François Baucheron, entre 2011 et 2012.

L'apport majeur de cette opération est la découverte d'une petite zone funéraire à proximité du fossé entourant la plate-forme, mais à l'extérieur de celui-ci. Jusqu'alors, il n'avait pas été envisagé d'autre lieu d'inhumation que le cimetière qui se développe sur la plate-forme autour de l'église.

Cette découverte illustre la complexité de l'occupation des lieux et soulève plusieurs questions (antériorité ? synchronicité ? recrutement des zones funéraires ?), auxquelles seule une étude complète et exhaustive de la zone pourra apporter des réponses.

**Magali Heppe**  
Inrap



Fig. 2 Domérat (03), 2 rue du terrier : vue de la coupe, réalisée au sein de la tranchée 1, du fossé 106 qui ceinture la plateforme médiévale. Crédits : Magalie Heppe (Inrap), 2017.



HAUT MOYEN ÂGE

MOYEN ÂGE  
CLASSIQUE  
BAS MOYEN ÂGE

## FLEURIEL

### Église Notre-Dame - Évolution d'une éminence rocheuse du V<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> s.

TEMPS MODERNES

ÉPOQUE  
CONTEMPORAINE

Entre le 6 et le 23 novembre 2017, les abords de l'église paroissiale Notre-Dame et la place de la mairie ont fait l'objet d'un diagnostic anticipé, en vue d'une requalification de ces espaces. Huit sondages, d'emprise variable, ont été implantés dans l'ancien cimetière, au sud de l'église, sur le parvis ouest et le long de la rue du Prieuré, au nord de l'église, ainsi que sur le parc de stationnement de la place de la mairie, au nord-ouest de l'église.

L'histoire connue est peu fournie, et elle s'articule essentiellement sur la coexistence, au Moyen Âge central, de l'église paroissiale des XI<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> s. et d'un prieuré-cure immédiatement voisin, au nord, qui tient la paroisse jusqu'au XV<sup>e</sup> s. Le cimetière est censé avoir occupé, sur le temps long, l'emplacement qu'on lui connaît jusqu'au début du XX<sup>e</sup> s., à savoir l'actuel jardin du monument aux morts, en face sud du lieu de culte. Cet emplacement a été purgé d'une partie de ses tombes entre 1909 et 1915, suite à la décision de déplacer le cimetière vers un emplacement plus éloigné. Les résultats permettent de replacer, sous tous ces espaces, un substrat rocheux hétérogène, qui présente un sommet relativement plan, sommet qui est recreusé très tôt pour aménager des tombes, dont une a pu être datée des V<sup>e</sup>-VI<sup>e</sup> s. : au vu du nombre de sépultures usant de la même technique et placées dans la même position stratigraphique, il est probable que l'on soit en présence d'une zone de nécropole, repérée seulement au nord-ouest de l'église médiévale. On observe que plusieurs inhumations sont marquées par des pierres exogènes fichées verticalement dans le comblement des cavités.

La construction de l'église du XI<sup>e</sup> s., limitée au chœur et au transept actuel d'après les études antérieures, nécessite un décaissement du substrat rocheux en partie est, afin d'asseoir les murs de l'époque romane. La connaissance de l'évolution de la zone durant le Moyen Âge central reste très nébuleuse : aucune des

sépultures découvertes n'est véritablement datable de l'époque médiévale, et un paléosol de plusieurs dizaines de centimètres se constitue au-dessus des sépultures alto-médiévales creusées dans le rocher. Dans l'emprise de l'actuelle place de la mairie, le niveau rougeâtre recouvrant les tombes alto-médiévales est percé à nouveau de supposés trous de poteaux, qui peuvent trahir l'érection de bâtiments voisins de l'église.

Une seconde utilisation funéraire est inaugurée, peut-être dès le deuxième tiers du XV<sup>e</sup> s., et prend une véritable ampleur durant l'époque moderne, datation qui peut être appliquée, grâce au mobilier monétaire et céramique, aux sépultures les plus hautes visibles partout autour de l'église : durant cette période, le cimetière occupe l'ensemble des zones sondées (parc sud, parvis, accotements de la rue du Prieuré), à l'exception de l'actuelle place de la mairie. En 1836, le plan du cadastre ancien figure un cimetière réduit à la seule parcelle située au sud de l'église (actuel parc du monument aux morts), emplacement qui restera effectif jusqu'en 1909. Au fur et à mesure de l'abandon des parties ouest et sud du cimetière moderne, les anciennes sépultures sont scellées par un remblai épais, comportant une proportion importante d'os fragmentés en vrac, qui trahissent une purge, au moins partielle, des niveaux d'inhumation. En partie nord, en revanche, les inhumations sont directement recouvertes par un premier niveau de voirie (du XIX<sup>e</sup> s. ?), ce qui explique leur niveau d'apparition très haut sous les accotements actuels. Au nord-ouest, l'actuelle place de la mairie ne semble avoir accueilli aucune sépulture moderne, mais elle comprend, en partie haute, un remblai épais, ayant visiblement servi à poser les revêtements de l'époque industrielle.

**Franck Chaleat  
Sapda**

BAS MOYEN ÂGE

TEMPS MODERNES

## LAPALISSE

### 6 rue de la Liberté, ancienne école Notre-Dame

ÉPOQUE

CONTEMPORAINE

Ce diagnostic archéologique, effectué en amont de la réfection de la cour du 6 rue de la Liberté à Lapalisse, et de la restauration de l'ancienne école Notre-Dame, à la même adresse, a été réalisé en mai et juin 2017, de manière non continue.

Mené sous la forme d'une surveillance de travaux, il concernait le terrassement de tranchées, en vue du drainage de l'ancienne école Notre-Dame, en contrebas

de l'enceinte castrale datée du XIII<sup>e</sup> s. Le contexte des travaux n'ayant pas permis de réaliser des sondages d'une profondeur excédant 2 mètres, le substrat n'a pas été atteint, et seuls des vestiges bâtis (murs et niveaux de sol), datés de l'époque contemporaine, et apparaissant pour certains sur le cadastre napoléonien de 1839, ont été mis au jour, au cours de l'ouverture de la tranchée située au sud du bâtiment existant.



Fig. 1 Lapalisse (03), 6 rue de la Liberté : château de La Palice et diagnostic en cours.  
Crédits : Sapda, 2017.

Dans le sondage longeant l'ancienne école Notre-Dame du sud vers le nord, ont également été découverts des vestiges de murs et de niveaux de sols, dont le mobilier associé et les datations relatives ont permis de les attribuer à l'époque contemporaine. Toutefois, des niveaux atteints en fond de tranchée ont livré un corpus de mobilier céramique qui, malgré la faible quantité de mobilier dont il est doté, pourrait être rattaché à

la période médiévale, et plus précisément du XIII<sup>e</sup> au XIV<sup>e</sup> s. Là encore, les travaux d'assainissement n'ayant nécessité qu'un décapage sur 2 m de profondeur, et une largeur en fond de tranchée ne dépassant pas 1,10 m, il n'a pas été possible de renseigner davantage ces niveaux.

**Perrine Picq  
Sapda**

## MONTMARSAULT, SAZERET Nœud autoroutier de Montmarault, A71 / N79, phase 1

Préalablement à l'aménagement du nœud autoroutier de Montmarault entre l'autoroute A71 et la Route nationale 79, un diagnostic archéologique préventif a été prescrit sur les communes de Montmarault et de Sazeret. Du fait de la présence de secteurs en forts enjeux environnementaux, cette prescription a été scindée en deux phases. La phase 1 s'est ainsi déroulée du 2 mai au 21 juillet 2017. Sur une superficie totale de 17,6 ha, ce sont 16,8 ha qui ont réellement pu être explorés, grâce à l'ouverture de sondages linéaires. Ces surfaces accessibles ont ainsi été diagnostiquées à 10,83 %.

Deux sites ont été mis en évidence. Le premier est localisé au nord de l'étang de Maselier, sur la commune

de Montmarault. Il se matérialise par un ensemble de structures en creux, dont une majorité a révélé des fragments de céramique datés de La Tène. Un fossé courbe semble être le vestige le plus ancien. Daté de La Tène ancienne, il pourrait appartenir à un enclos de forme elliptique situé dans l'emprise du projet d'aménagement. En son sein, une fosse comblée à l'aide de blocs granitiques a livré un aménagement rappelant un coffrage. Cette morphologie n'est pas sans rappeler une fosse sépulcrale. L'absence d'élément osseux ne permet toutefois pas de confirmer cette hypothèse. Dans un second état, un second fossé est aménagé à l'intérieur du premier. Celui-ci est doté de tronçons rectilignes et a, notamment, fourni des fragments



Fig. 1 Montmarault, Sazeret (03), nœud autoroutier : vue d'un tronçon de fossé curviligne attribué à un enclos de La Tène ancienne, sur le site de Maselier, à Montmarault. Crédits : J. Besson (Sapda), 2017.

d'amphores permettant de le rattacher à La Tène C-D. D'autres structures en creux alentours (fosses, trous de poteau ?) pourraient participer de cette occupation protohistorique.

Le second site est au lieu-dit Beaufort, sur la commune de Sazeret. Il s'agit d'une plate-forme localisée sur la ligne de crête granitique reliant Montmarault au Montet. Hormis un petit tronçon de fossé, aucun vestige n'a été découvert sur ce petit plateau. En revanche, plusieurs fossés détectés en contrebas d'une rupture de pente semblent fermer l'espace. En pied de pente, le terrain est marqué par l'accumulation d'une épaisse couche de sable limoneux brun, qui laisse suggérer la présence initiale d'un talus. Si ces vestiges restent fugaces, nous noterons que quelques tessons médiévaux ont été collectés dans ces niveaux. Tout en gardant prudence, nous proposons d'y voir une enceinte appartenant au site médiéval de Beaufort, occupé par un château dès le XII<sup>e</sup> s. Aujourd'hui, cette plate-forme n'est que partiellement conservée, perturbée au sud et sud-est par l'aménagement d'un pont enjambant la RCEA. Au sud, dans la parcelle ZY10, un profond fossé pourrait appartenir au même ensemble.

Enfin, plusieurs secteurs ont livré des mobiliers protohistoriques et antiques, sans réelle structure ou concentration, témoignant ainsi de la proximité d'anciens lieux d'occupation.

**Franck Chaleat  
Sapda**



Fig. 2 Montmarault, Sazeret (03), nœud autoroutier : enclos laténien de Maselier, à Montmarault. Crédits : J. Besson (Sapda), 2017.

BAS MOYEN ÂGE  
TEMPS MODERNES

## MOULINS

### Extension du réseau de chaleur, phase 3

ÉPOQUE  
CONTEMPORAINE

Le diagnostic archéologique, réalisé en préalable à la mise en place de gaines de chauffage souterraines sur la commune de Moulins, constitue la troisième phase de l'opération. L'intérêt et l'originalité de ce type d'in-



Fig. 1 Moulins (03), extension réseau chaleur, phase 3 : coupe stratigraphique, 4 rue de Lyon, à proximité de l'église Saint-Pierre avec un sol construit médiéval dans la partie inférieure. Crédits : Inrap, 2017.

tervention est qu'elle a lieu sur le domaine public, notamment sur la voirie actuelle (ce qui occasionne des contraintes techniques majeures), mais il s'agit d'un des rares moyens de documenter le cœur des villes et la genèse des voiries.

Les sondages sont localisés dans l'enceinte médiévale ou aux abords de celle-ci. Ainsi, les sondages 16 et 17 sont *intra-muros*, le premier à proximité d'un bâtiment du second Moyen Âge encore en élévation, le second au contact de l'ancienne église Saint-Pierre-des-Génesteaux, au centre de la ville, où l'urbanisme du siècle dernier a fait disparaître le parcellaire ancien. Les sondages 14, 15 et 18 sont situés à l'emplacement du fossé de la ville et le sondage 10, entre les deux enceintes au nord. Quant aux sondages 21 et 22, ils se trouvent dans l'ancien enclos des Carmes ; le premier à quelques mètres de l'église Saint-Pierre de la communauté. Le contexte est donc particulièrement riche dans cette ville, crée tardivement, et qui s'est développée conjointement avec l'essor des seigneurs de Bourbons. Concernant les fossés, l'analyse des stratigraphies a montré que les remblais d'époque moderne des comblements sont bien conservés, sur plus de trois mètres de profondeur. Le sondage réalisé dans la cour du tribunal a permis de mettre en évidence une cave et du bâti figurant sur les plans du XVIII<sup>e</sup> s., mais détruits au siècle suivant. Dans l'hôtel de Mora, un paléosol du second Moyen Âge a été identifié sur la terrasse alluviale. La petite tranchée sur la place Max Dormoy a été l'occasion d'observer le bâti antérieur à la création de la place, située à proximité de l'église Saint-Pierre-des-Génesteaux. Quant au sondage proche de l'église Saint-Pierre, au sud, il a permis d'identifier un espace de circulation, probablement médiéval, situé au contact de la terrasse alluviale. Aucun artefact protohistorique ou antique n'a été observé.

**Fabrice Gauthier**  
Inrap

SECOND ÂGE  
DU FER

## MOULINS

### 7 rue des Châtelains

L'intervention a eu lieu les 18 et 19 décembre 2017 et s'est déroulée au 7 rue des Châtelains sur la commune de Moulins, au sein d'un jardin d'une maison individuelle. Le projet d'aménagement à l'origine de la prescription concerne la construction d'une nouvelle maison. Deux sondages ont été implantés dans le jardin, entre un bassin cimenté, un poulailler et un verger. L'emprise ainsi diagnostiquée est réduite et ne permet pas d'avoir une vision d'ensemble de l'occupation de la parcelle. La proximité d'une *villa* romaine, fouillée par A. Bertrand à la fin des années 1890, située à environ 80 m au sud, laissait espérer un potentiel archéologique important. Néanmoins, aucun vestige de cette époque n'a été mis au jour dans les deux sondages. Par ailleurs, l'absence quasi systématique de fragments de terre cuite architec-

turale permet d'assurer de l'éloignement de la *pars urbana* de la parcelle. Celle-ci se situe plus probablement au cœur de la partie exploitée de la *pars rustica*, bien qu'aucun élément de structure agraire n'ait été mis au jour. En revanche, la présence d'un fossé, au profil en « V » à fond plat contenant un tesson rattaché à la période du second âge du Fer, permet de s'interroger sur l'éventuelle présence d'un enclos d'habitat daté de la Protohistoire récente, qui pourrait être en relation avec une occupation identifiée sous la *villa* des Craux, et connue uniquement par la présence de mobilier daté de La Tène récente.

**Gabriel Rocque**  
Sapda

Le site du Péchin, 2 bis rue Kléber (situé parcelle BM 315) fait l'objet de fouilles programmées depuis 2014, dans le cadre du PCR *Neriomagus/Aquae Nerii*, entrepris en 2011 pour une meilleure connaissance du développement urbain de l'ancien vicus de Nérís, à l'époque romaine. La direction de la fouille est assurée, depuis le début, par Carlotta Franceschelli, maître de conférence en histoire et archéologie romaines à l'Université Clermont-Auvergne, et membre du Centre d'histoire « Espaces et cultures » (EA1001) de Clermont-Ferrand. Elle compte sur la collaboration d'une équipe de l'Université de Bologne (Italie), pilotée par Pier Luigi Dall'Aglio, professeur de topographie antique et d'archéologie du paysage.

Nérís-les-Bains, connue à l'époque romaine sous la double dénomination de *Neriomagus* et *Aquae Nerii*, était un vicus de la cité des *Bituriges Cubi*, proche de ses limites méridionales, et dominant un carrefour de voies qui le connectaient aux cités arverne, lémovice et éduenne. L'agglomération occupait la partie terminale d'un vaste plateau granitique, délimité par des affluents du Cher, et creusé en son milieu par le ruisseau des Eaux Chaudes, encaissé dans un sillon longitudinal d'origine tectonique, profond d'environ 30 m. La présence, à cet endroit, d'une source jaillissant à 53°C, lui a conféré, depuis l'Antiquité, la connotation de ville thermale, avec deux complexes de bains publics connus par l'archéologie (dits « thermes nord » et « thermes sud »). Si les premières attestations d'un habitat romain à cet endroit remontent à l'époque augustéenne, l'agglomération de Nérís-les-Bains connaît son *floruit* monumental vers le milieu du II<sup>e</sup> s. apr. J.-C. Parmi les secteurs qui ont restitué les traces les plus significatives de cette présence anthropique, il y a sans doute le quartier du Péchin. Situé sur le sommet du plateau granitique qui abritait le vicus romain, il surplombait l'habitat et bénéficiait ainsi d'une position hautement scénographique. Sa richesse archéologique est reconnue depuis la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> s., lorsque des érudits locaux réalisent de véritables fouilles. Ces activités mettent au jour une structure en hémicycle interprétée comme un « grand réservoir » de l'aqueduc, ainsi qu'un temple, dont les plans sont restitués par L. Esmonnot, architecte du département de l'Allier et de l'établissement thermal de Nérís, dans son ouvrage de synthèse sur les Antiquités de Nérís de 1885.

La fouille que nous réalisons au 2 bis de la rue Kléber depuis 2014, après une première année de prospections et de sondages, a mis au jour environ la moitié de la grande structure en hémicycle, et nous a permis de géolocaliser, avec un bon degré de précisions, les découvertes ce secteur. Il est ainsi apparu que le bâtiment autrefois interprété comme un temple se trouvait quelques mètres à l'est de cette parcelle, désormais cachée par la rue Kléber et ses maisons riveraines. Il a aussi été possible de démontrer qu'en réalité, le prétendu « réservoir de l'aqueduc » est le résidu d'un imposant dispositif de fondation, faisant en même temps office de terrassement. Mis en place au milieu du II<sup>e</sup> s. apr. J.-C., il devait se poursuivre sur le côté est de la rue Kléber et entretenait donc un lien avec le temple fouillé au XIX<sup>e</sup> s.

Sur son côté opposé, en direction ouest/sud-ouest, ce même bâtiment en hémicycle se liait à deux murs parallèles, de presque un mètre d'épaisseur, définissant un « couloir » d'environ 7 m que nous avons observé jusqu'à la fin de la parcelle, sur une longueur d'environ 36 m. Si les fouilles de 2014 et 2015 ont donc permis la découverte de cette grande structure monumentale, articulée en terrasses sur les flancs du Péchin, la campagne de 2017 avait pour but principal d'éclaircir l'agencement topographique du complexe, ainsi que ses liens avec le reste de la ville. Il était donc primordial de définir l'aspect et la fonction du grand « couloir » qui prolongeait le complexe monumental jusqu'à l'extrémité ouest de la parcelle et semblait jouer un rôle de transition entre les structures situées au sommet du plateau et le reste de l'habitat. Bien que largement dégradé par de nombreuses interventions de spoliation commencées dans la première moitié du IV<sup>e</sup> s., il a pu être reconstitué sous la forme d'une allée monumentale à portiques, qui devait permettre de franchir le dénivelé topographique, et permettre ainsi d'atteindre le temple situé au sommet du plateau, avec une montée douce (environ 5°). Richement décoré de stucs et enduit peints, il devait également abriter, à des endroits significatifs, des éléments monumentaux, tels des statues ou des autels, dont la trace semble persister dans des fosses de spoliation de forme quadrangulaire ouvertes au milieu de l'allée.

La comparaison avec d'autres structures de ce type à l'échelle de la Gaule romaine permet de proposer, pour cette allée, une fonction processionnelle, en tant qu'annexe du véritable temple. Le point de départ de ce parcours devra faire l'objet d'approfondissements dans la prochaine campagne, notamment par le biais de prospections géophysiques ciblées.

Les fouilles conduites à cet endroit ont également montré que la réalisation de ce complexe monumental (phase 2), au milieu du II<sup>e</sup> s. av. J.-C., avait causé la destruction des structures d'une phase d'occupation antérieure du site, datée entre l'époque tibéro-claudienne et les premières décennies du II<sup>e</sup> s. apr. J.-C. (phase 1). Observée uniquement grâce à des approfondissements restreints et profondément abîmée par les structures de phase 2, elle semble néanmoins partager avec la structure plus tardive une fonction culturelle, comme pourraient l'attester quelques-uns de ses éléments structurels et le mobilier trouvé dans ces contextes,

Restent en revanche plus difficiles à décrypter les traces d'une fréquentation du site encore précédente (phase 0), qui semble commencer à partir de l'époque augustéenne. Même si elle est difficile à définir sur le plan fonctionnel, avec ses épaisses couches de charbons et des traces de planchers, elle constitue à présent l'une des témoignages les plus anciens d'une présence anthropique stable à Nérís, et pourrait, à terme, contribuer à éclaircir le dossier sur les origines de l'habitat romain à cet endroit.

**Carlotta Franceschelli**  
Université de Clermont Auvergne  
et Centre d'Histoire Espace et Culture

HAUT-EMPIRE

BAS-EMPIRE

## NÉRIS-LES-BAINS

### Villa et quartier suburbain de Cheberne

Le site de Cheberne est sis sur un versant du massif de Nérès exposé à l'est et marqué par des sols peu épais surmontant le substrat granitique. L'établissement antique est implanté dans ce que l'on considère, dans l'état actuel des connaissances, comme un secteur suburbain de l'agglomération antique de *Neriomagus/Aquae Nerii*. La « villa » de Cheberne se situe à seulement 200 m des quartiers d'habitations des Villattes et du Péchin, mais elle en est séparée par deux voies antiques probables ainsi que par un espace funéraire observé au XIX<sup>e</sup> s.

Le site a fait l'objet de plusieurs recherches conduites par Eugène Moreau de Nérès en 1857-1858, Michel Desnoyers de 1980 à 1984, par Daniel Parent (Afan) en 1984, par Philippe Arnaud (Afan) en 1999 et, enfin, par Jérôme Hénique (Hadès) de 2007 à 2009, puis en 2011, 2012, 2015 et 2016. Les vestiges de la partie résidentielle d'une riche demeure du Haut-Empire ont fait l'objet d'une attention soutenue : repérée dès le XIX<sup>e</sup> s., elle était au centre des recherches menées au début des années 1980 et entre 2007 et 2016. Elle est organisée autour d'une cour à portique et dotée d'une partie thermale. Les fouilles menées par M. Desnoyers sur quinze zones distinctes, puis les observations en suivi des travaux de drainage de P. Arnaud, ont mis en évidence l'étendu et la richesse du site se développant autour de cette « villa » : elles ont donné à voir la présence d'une voie, d'autres bâtiments, dont des habitats plus modestes, mais aussi de structures et déchets liés à des activités artisanales pour la production de céramiques, de verre et d'objet en fer.

Néanmoins, ces diverses recherches n'ont pas permis de comprendre l'organisation de ce quartier suburbain, notamment en raison de l'absence de continuité spatiale entre les différentes fenêtres d'observation. Les ensembles bâtis sont rarement circonscrits, leurs extensions n'ayant pas toujours été observées. Enfin, une seule voie est connue et on ne sait pas si elle a joué un rôle structurant vis-à-vis des différents ensembles architecturaux. Par ailleurs, le plan de la « villa » demeure incomplet : l'aile septentrionale et une partie du corps occidental de la demeure n'ont fait l'objet que de reconnaissances limitées et leurs agencements précis sont méconnus.

Aussi, pour tenter de remédier à certaines de ses lacunes, nous avons mené en 2017 une campagne de prospection géophysique, sur l'ensemble du site. Elle a été réalisée par la société Géocarta qui a cartographié le sol en résistivité électrique (méthode ARP) ainsi que par le gradient magnétique (méthode AMP). L'acquisition des données sur le terrain s'est déroulée les 19 et 20 juin 2017, au cours de journées très chaudes et sur un terrain sec : ces conditions ont probablement influé sur les résultats. La prospection a concerné une surface de 3,1 ha pour la méthode ARP et 3,5 ha pour la méthode AMP. Cette différence s'explique par l'impossibilité de passer dans certaines zones avec le matériel plus encombrant nécessaire aux mesures de résistivité. Par ailleurs, le passage des engins étaient contraints par divers obstacles sur le terrain (arbres ou bosquets, sondages non rebouchés des fouilles an-

ciennes, clôture), qui ont quelque peu limité la couverture de la prospection. La présence de la clôture en fil de fer, le long du chemin d'accès à la mise en valeur du site, ainsi que les vestiges enfouis d'une probable ancienne clôture (piquets en fer) ont perturbé localement les données magnétiques. Par ailleurs, les éléments linéaires les plus visibles sur la prospection électrique et magnétique correspondent au réseau de drainage récent de la parcelle.

Les cartes réalisées ne permettent pas d'avoir une vision claire de l'organisation du site antique comme escomptée, car les résultats sont imprécis. Mais ils fournissent plusieurs indications autour des vestiges déjà repérés. Autour de la « villa », plusieurs anomalies résistantes au sein des données de résistivité dessinent des linéaires qui semblent s'apparenter à des maçonneries aux contours diffus. Elles présentent en effet les mêmes orientations que les différents espaces dégagés. Ces potentiels murs se trouvent au sud-ouest de l'aire occidentale et au sein d'une vaste cour située au sud-ouest de l'aile thermale. Plusieurs anomalies linéaires s'alignant en limite de prospection pourraient marquer une même maçonnerie unissant les différents espaces. D'autres anomalies linéaires de grande ampleur pourraient témoigner d'une prolongation de l'ensemble architectural au sud et à l'ouest de la cour précédemment citée. Une anomalie magnétique linéaire pourrait désigner trois murs d'un espace situé dans le prolongement nord de l'aile occidentale. En revanche, au nord des zones explorées de la demeure, à l'emplacement supposé de l'aile nord du bâtiment résidentiel, la prospection ne livre pas d'information : la seule anomalie clairement visible, une bande résistante d'axe sud-est/nord-ouest, correspond sans doute à un sondage réalisé en 2007. Celui-ci avait donné à voir des murs d'axe est-ouest interprétés comme ceux d'un portique, qui ne sont visibles sur aucune des cartes géophysiques.

Des anomalies linéaires d'axe sud-ouest/nord-est apparaissent parmi les résultats des deux méthodes dans la continuité de la voie identifiée lors des recherches précédentes. Elles forment un prolongement vers le nord-est, en direction de l'actuelle route de Commeny et de l'agglomération antique. Mais aucune anomalie similaire n'est visible au sud de la zone fouillée par M. Desnoyers. La voie pourrait donc s'arrêter au niveau des bâtiments antiques détectés dans cette dernière.

Au niveau de la zone d'atelier de potier repérée par M. Desnoyers, la signature magnétique donne à voir de vastes espaces, probablement en lien avec cette activité artisanale (rebut de production, nombreux fours ?). Un peu plus à l'écart de ces zones, deux anomalies en anneaux pourraient signaler la présence des chambres de chauffe de deux fours de potiers qui n'avaient jamais été repérés.

Un petit groupe d'anomalies conductrices ponctuelles a été repéré à proximité de la limite sud-ouest de la zone prospectée, au nord-ouest du grand bâtiment à piliers internes et au sud de la « villa ». Il pourrait s'agir des traces des trous de poteaux d'un bâtiment construit en matériaux périssables. Ces négatifs seraient ren-

des visibles par la proximité du rocher naturel, signé par une résistivité plus forte que sur le reste du terrain prospecté.

Enfin, d'autres résultats sont plus difficiles à interpréter. Certaines anomalies, présentes en limite sud-est de la zone, sont probablement d'origine géologique, comme le pensent les géophysiciens. Trois anomalies de résistivités observées le long de la limite nord-ouest de la zone intriguent : leurs formes curvilignes ne correspondent à aucune structure répertoriée. Elles apparaissent sur des zones déjà sondées et où aucun vestige n'a été observé, mais il y a un doute sur la précision de la localisation des sondages.

L'opération de prospection géophysique menée en 2017 a obtenu, somme toute, des résultats mitigés,

mais elle apporte des compléments non négligeables aux résultats des fouilles menées sur le site de Chèberne. Ces résultats permettront de cibler de nouvelles zones de recherche. Ils donnent notamment à voir le fort potentiel de l'atelier de potier qui s'étend sur une plus vaste zone que ce qui était supposé jusque-là. Il faut en outre rappeler que les vestiges mis au jour lors des recherches de M. Desnoyers dans cette zone n'avaient fait l'objet que d'un simple nettoyage : il s'agit donc d'un espace vierge et disponible pour l'étude des productions artisanales aux marges de l'agglomération.

**Simon Girond**  
UMR 7051 ArScAn

MOYEN ÂGE CLASSIQUE

BAS MOYEN ÂGE

## SAINTE-THÉRENCE

### Place Saint-Julien

TEMPS MODERNES

ÉPOQUE  
CONTEMPORAINE

L'intervention de diagnostic s'est déroulée sur la place Saint-Julien de la commune de Sainte-Thérence, entre le 20 et le 22 novembre 2017, dans le cadre d'un projet de réaménagement de l'allée menant à l'entrée latérale de l'église de la commune.

Une tranchée en continu a été ouverte et elle a permis d'identifier la stratification du cimetière de l'église. Ce dernier se développe de façon concomitante à l'église Sainte-Thérence, dont l'édification est datée aux alentours du XII<sup>e</sup> s. et perdure jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> s. Une

loi de 1776, même si elle n'a pas été suivie immédiatement d'effets, oblige les villes et les bourgs à déplacer les cimetières hors des lieux d'habitations. Ainsi, lors de l'abandon du cimetière, s'opère une phase de curage des sépultures, dont les ossements doivent être transférés au sein du nouveau lieu d'inhumation.

Un niveau de sépulture entaillant le substrat a échappé à ce transfert et nous est parvenu.

La chronologie des sépultures ainsi observées pourrait s'échelonner de l'époque médiévale jusqu'à la fin



Fig. 1

Sainte-Thérence : place Saint-Julien : sépultures SP 8, SP 9. Crédits : François Baucheron, Aurélie Savignat (Inrap), 2017.



Fig. 2

Sainte-Thérence : place Saint-Julien : sépultures SP 15, SP 16, SP 17, SP 24, F 25, SP 27. Crédits : François Baucheron, Aurélie Savignat (Inrap), 2017.

du XIX<sup>e</sup> s. Il n'est pas possible de proposer des datations absolues, d'autant que les fosses sépulcrales semblent relever d'une même typologie : creusements irréguliers, aucun vestige de calage, clous collectés issus du remblai scellant la zone funéraire résiduelle. Une sépulture (SP 8) fait exception, avec un liseré charbonneux de forme quadrangulaire. Les tombes sont approximativement orientées est/ouest avec tête à l'ouest.

La différence de remblais et de densité de sépultures observée entre la moitié occidentale et la moitié orientale de la tranchée de sondage pourrait permettre d'envisager l'hypothèse d'une limite, qui n'a pas été perçue matériellement lors de l'opération. Cette séparation pourrait s'avérer être un marqueur chronologique. À l'est, la concentration des sépultures est plus dense, et certaines tombes présentent des éléments récents dans leurs comblements (poignées de cercueil en fonte, chaussure en cuir). De plus, le remblai les

scellant est pourvu de matériel varié, dont les datations s'échelonnent du Moyen Âge jusqu'à l'époque contemporaine.

La moitié occidentale se caractérise par une moindre densité de sépultures, que chapeaute un remblai exempt de mobilier. Il serait possible d'envisager que les occupations les plus récentes aient été circonscrites à l'est, et que les vestiges découverts à l'opposé appartiennent à une période chronologique différente et, potentiellement, plus ancienne.

Après la phase de curage et de remblaiement, le terrain jouxtant l'église semble avoir connu quelques modifications. En effet, les quelques vestiges maçonnés découverts pourraient être les témoins de structures annexes et d'un mur scindant l'espace.

**Auréli Savignat  
Inrap**

ANTIQUITÉ  
GALLO-ROMAINE  
ÉPOQUE MÉDIÉVALE

**VARENNES-SUR-ALLIER**  
**5 rue du 11 novembre**

TEMPS MODERNES  
ÉPOQUE  
CONTEMPORAINE

L'intervention s'est déroulée du 10 au 12 mai 2017 sur la commune de Varennes-sur-Allier, au nord du centre-ville, dans le cadre de l'agrandissement d'un pavillon individuel, pour une emprise d'environ 43 m<sup>2</sup>.

Lors de ce diagnostic, deux sondages ont été mis en œuvre sur l'emprise du projet. Ils ont livré des indices, plus ou moins patents, d'occupation médiévale et an-

tique, sous la forme de structures en creux pouvant être des fossés et de mobilier céramique en position secondaire. L'interprétation des vestiges est rendue incertaine par la très faible surface ouverte.

**Éric Yeny  
Sapda**

ANTIQUITÉ  
GALLO-ROMAINE

**VARENNES-SUR-ALLIER**  
**8 rue du 11 novembre**

L'intervention s'est déroulée du 21 au 24 mars 2017 sur la commune de Varennes-sur-Allier, au nord du centre-ville, dans le cadre de la construction d'un pavillon individuel, pour une emprise d'environ 1 200 m<sup>2</sup>. Lors de ce diagnostic, quatre sondages ont été mis en œuvre sur l'emprise du projet. Trois ont livré des indices plus ou moins patents d'occupation antique, sous la forme d'aménagements de pierres et de mobilier cé-

ramique en position secondaire avec une majorité de terre cuite architecturale. Les aménagements peuvent être interprétés, sans que cela soit indiscutable, comme étant liés à la présence d'une voie, installée dans l'axe d'un fond de vallon.

**Éric Yeny  
Sapda**



# VICHY

## Rue neuve (école Sévigné-Lafaye) : des occupations antiques aux transformations du XIXe s.

L'intervention s'est déroulée sur la commune de Vichy, au cœur de l'école Sévigné-Lafaye, à proximité de la gare.

Onze sondages ont été mis en œuvre au cœur des trois cours de l'école. Ils ont permis de comprendre la topographie naturelle de ce secteur de la ville, où les alluvions de sables présentent un double pendage vers le sud et vers l'ouest, qui est presque inexistant dans la partie nord, mais très prononcé dès la cour centrale. Dans la partie basse, le marais des Rosières se développe. Le début de sa formation n'est pas daté, mais il est déjà en fonctionnement lors de l'époque antique et n'est comblé et asséché que dans le courant du XIX<sup>e</sup> s. Durant l'époque antique, ce secteur est occupé, comme l'atteste la présence d'aménagements ponctuels sur le marais (drain ?). Par ailleurs, les vestiges d'un bâtiment, peut-être sur cave, ont été mis au jour dans la partie nord. Daté de la fin du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C., sa fonction ne peut pas être définie. Cependant, la présence de murs confirme l'existence d'édifices construits dans cette partie de la ville antique, qui n'était connue que par des découvertes ponctuelles de mobilier. Ce bâtiment s'implante sur la partie horizontale du terrain. Dans la cour centrale de l'école, une stratigraphie complexe reflète l'usage de ce secteur comme dépotoir, qui

s'implante sur la pente du terrain. Ces niveaux se développent sur une hauteur de plus d'1,50 m, mais ils présentent une grande homogénéité chronologique. Le dépotoir semble donc en fonctionnement durant quelques générations vers la fin du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. Cependant, il est certain qu'une partie de la stratigraphie a été détruite par les aménagements du XIX<sup>e</sup> s. Malgré une proximité chronologique et spatiale, il n'est pas possible d'affirmer qu'il existe un lien entre ce dépotoir et l'édifice mis au jour 20 m plus au nord.

D'importants travaux sont mis en œuvre dans le courant du XIX<sup>e</sup> s. Il s'agit, d'une part, de l'assèchement du marais des Rosières, qui est comblé par 1,70 m de remblais. D'autre part, au début des années 1880, une horizontalité artificielle est créée, pour permettre la construction de l'école sur deux niveaux distincts. Lors de ces travaux, un important décaissement de la zone a, sans doute, contribué à la destruction de certains vestiges plus anciens. Les remblais ont été mis en œuvre sur une épaisseur de 2 à plus de 3 m pour créer cette horizontalité.

La parcelle n'a, par la suite, connu que peu de modifications.

Ce diagnostic apporte ainsi un éclairage nouveau sur l'occupation de la ville d'*Aquis Calidis* durant le



Fig. 1 Vichy (03), rue Neuve : coupe réalisée au sein du marais des Rosières. Crédits : G. Rocque (Sapda), 2017.



Fig. 2 Vichy (03), rue Neuve : fondations des murs d'une possible cave.  
Crédits : G. Rocque (Sapda), 2017.



Fig. 3 Vichy (03), rue Neuve : niveau dépotioir riche en céramiques.  
Crédits : P. Picq (Sapda), 2017.

Haut-Empire. La présence d'un bâtiment maçonné, probablement sur cave, suppose l'existence d'édifices construits dans cette partie de l'agglomération, jusqu'ici principalement connue par des découvertes de mobilier. Par ailleurs, la présence d'un dépotioir d'habitat suggère que la fonction artisanale identifiée grâce aux ateliers de potiers de la gare n'est pas unique, et que des occupations à la nature variée ont pu se côtoyer au sein de ce quartier. Enfin, ce diagnostic permet de compléter les observations déjà réalisées dans les années 1990 sur le marais des Rosières et sur son extension.

Gabriel Rocque  
Sapda

HAUT-EMPIRE  
ÉPOQUE  
MÉDIÉVALE

## Opération de prospection dans les gorges du haut Cher (communes de Villebret, Lignerolles, Lavault-Sainte-Anne, Montluçon), et dans le val de Cher (communes de Vaux, Aude, Reugny)

TEMPS  
MODERNES  
ÉPOQUE  
CONTEMPORAINE

Les opérations de prospection subaquatique du lit du Cher ont été poursuivies dans les gorges du Cher, pour la quatrième année consécutive, l'étude de cette zone ayant été demandée prioritairement par la Ctra. La jonction avec la zone avale déjà prospectée est à présent réalisée, depuis l'entrée au sud de la rivière dans le département de l'Allier jusqu'à Vaux, au nord. La prospection dans cette zone nord du Val de Cher a été reprise cette année.

### Gorges du Cher

Dans les gorges, le lit torrentiel de la rivière est toujours exempt de vestiges : hors les barrages, la rivière atteint partout le *substratum*. Sur les rives, l'inventaire a été réalisé.

– À Villebret, l'écroulement d'un mur du moulin de la Goutelle, relevé l'an dernier, a révélé des réemplois

de tegulae de la période augusto-tibérienne (Clément, 2013). A été également relevé un mur massif de blocs, disposés à joints secs sur environ 300 m, construit à l'écart de la rivière, en rupture de pente, mais qui est difficile à interpréter et à dater.

– À Lignerolles, le moulin du petit Cougour, moderne à contemporain, montre un probable ouvrage antérieur, probablement médiéval, dont les vestiges sont restés dans le canal de fuite.

– À Lavault-Sainte-Anne, a été identifiée, grâce aux archives, une rare loge de flotteur pour la surveillance du flottage du bois à l'époque contemporaine. Le moulin du Pré de Menat a pu clairement être « rajeuni » et daté du milieu du XIX<sup>e</sup>, grâce aux archives. Ont aussi été répertoriés et datés *antequem*, le moulin de Chauvière (XVII<sup>e</sup>), auquel a pu être rattachée une très belle meule XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup>, le gué de Chauvière (au pied de l'éperon

barré, où demeurent des ruines médiévales), l'ancien passage du bac et une loge de passeur (contemporains). Le moulin du Bourg aurait été exploité par les moines de Menat en 1550, mais les structures restantes ne peuvent pas être datées avant les XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> s. L'emplacement de la meule de ribe pour le broyage du chanvre est identifiable. La meule, déplacée, était encore visible dans le jardin du moulin en 2014, mais elle a été emportée lors d'un changement de propriétaire. Nous n'en conservons qu'une photographie. D'autres ouvrages contemporains sont encore présents dans le Cher, liés à la construction d'un pont de chemin de fer fin XIX<sup>e</sup> et à une centrale d'eau pour les locomotives. Une découverte plus curieuse sur cette commune est celle d'un boulet de granite de 1 m<sup>3</sup> montrant une surface concave polie en son centre, et qui a pu servir à une activité de broyage ou de polissage. À ce stade, aucune datation n'est possible.

### Montluçon

Le barrage mobile qui maintient le niveau de l'eau dans le centre-ville de Montluçon a été ouvert, pour permettre le lessivage des sédiments accumulés. Il ne l'avait pas été depuis 1963. Cela a permis de photographier les découvertes subaquatiques des douze dernières années, exceptionnellement hors d'eau, en particulier la voie antique et les structures du pont Saint-Pierre, du XIII<sup>e</sup> s. à aujourd'hui. Quelques observations complémentaires ont pu compléter les données des années précédentes et, surtout, les illustrer.

### Val de Cher

Dans le Val de Cher, l'exploitation de sablières dans la seconde moitié du XX<sup>e</sup> s. a provoqué une incision importante du lit, détruisant les vestiges archéologiques sur la majeure partie de la zone prospectée jusqu'au sud du pont de Reugny.

À Reugny/Rouéron, ont été retrouvés les travaux de perrés d'un détournement du Cher, réalisé au XIX<sup>e</sup> s. pour le passage du canal de Berry. Les archives utilisées ont montré que la navigation sur la rivière a pu servir de relais pendant le quart de ce siècle de la durée de construction de ce canal. Plus au nord, ont été trouvés deux blocs taillés, en particulier un grand bloc technique de moulin de 700 kg en diorite rouge, matériau utilisé dans les constructions du Val de Cher, de l'Antiquité à la période carolingienne. Il pourrait s'agir d'un vestige du moulin d'Arnay, mentionné dans un texte de 1301 (le hameau est proche).

Au nord du village de Reugny, deux bornes en grès local pourraient marquer un bornage fin XVIII<sup>e</sup> s. Des blocs de calcaire exogènes trouvés dans la rivière évoquent un basculement de cargaison lors du rou-

lis d'un transport fluvial. Faute de preuves suffisantes pour la navigation dans cette partie du cours, on peut envisager la perte de cargaison d'une barge, utilisée pour la construction du pont contemporain de Reugny, situé 300 m en amont, et construit avec ce calcaire.

### Un moulin ou un duit des II<sup>e</sup> av. J.-C. au II<sup>e</sup> s. apr. J.-C.

La découverte majeure de la campagne 2017 s'est déroulée à l'embouchure du ruisseau de Malorges, sur la commune de Reugny. Un barrage de bois et de blocs a été relevé sur 31 m de long. Une longueur complémentaire paraît se prolonger sous les deux rives. Il est constitué de pieux de chêne qui composent son squelette, et de blocs de carrière et de gros boulets de rivière, répartis tant en amont qu'en aval de l'axe des pieux. Sa largeur d'origine était d'environ 5 m.

Ce pourrait être un dispositif classique pour les barrages de moulin. Nous en avons relevé plusieurs du haut Moyen Âge, tant en amont (à Saint-Victor, dans le département de l'Allier) qu'en aval (à Bruère-Allichamps, dans le département du Cher). L'originalité du dispositif est que de gros arbres en bois blanc, probablement des saules, ont été plantés en alignement sur le barrage, constituant un ouvrage végétalisé inédit jusqu'à présent. Les datations ont été faites tant sur les pieux que sur le bois de ces arbres, montrant qu'ils ont été plantés volontairement en alignement sur le barrage, pour constituer une solide enracinement. Elles sont en effet de même période, centrées à un sigma entre le I<sup>er</sup> s. av. J.-C. et le I<sup>er</sup> s. apr. J.-C.

Toutefois, la plantation d'arbres d'alignement, dès l'origine de la construction du barrage, est troublante. Il est difficile de comprendre un barrage de moulin conçu, dès le départ, avec des obstacles au débordement, les arbres provoquant logiquement des embâcles. Il semble que l'ouvrage ne soit pas submersible et qu'il soit prévu pour détourner complètement le cours de l'eau. Il pourrait s'agir de la protection d'un autre ouvrage à l'aval ; il pourrait aussi s'agir d'orienter le cours de la rivière. Ce dernier type d'usage est courant à des époques postérieures, notamment pour concentrer le débit de l'eau, au moyen de duits pour faciliter la navigation. Cette interprétation peut être compatible avec les datations à deux sigmas, pondérée par le début de croissance des arbres, entre le II<sup>e</sup> s. av. J.-C. et le I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. La question reste en suspens, la navigation du Cher étant officiellement possible en amont à partir du moulin d'Enchaume à Saint-Victor et à Vaux, mais n'est prouvée, pour l'instant, qu'à partir d'Urçay, en aval.

**Olivier Troubat**  
chercheur bénévole

SECOND ÂGE DU FER  
HAUT-EMPIREYZEURE  
106 ter route de Bourgogne

ÉPOQUE MÉDIÉVAL

L'intervention s'est déroulée du 26 au 30 juin 2017 sur la commune d'Yzeure, à l'ouest de l'agglomération, dans le cadre de l'installation d'une piscine individuelle près d'un pavillon construit dans les années 1970, pour une emprise d'environ 32 m<sup>2</sup>.

Lors de ce diagnostic, un sondage a été mis en œuvre sur la totalité de l'emprise du projet (32m<sup>2</sup>). Il a livré des indices patents d'occupation laténienne et antique, sous la forme de structures en creux pouvant être des trous de poteaux, et de quantité relativement importante de mobilier céramique laténien, antique et médiéval, en position secondaire. L'interprétation des vestiges est fortement limitée par la très faible surface ouverte. Cinq structures en creux ont livré du mobilier datable, de La Tène et de l'Antiquité. Ces indices sug-

gèrent une continuité d'occupation entre La Tène et l'Antiquité.

Le mobilier antique, daté principalement des I<sup>er</sup> et II<sup>e</sup> s. apr. J.-C., est vraisemblablement en lien avec l'occupation de Saint-Bonnet, immédiatement adjacente. La quantité non négligeable de mobilier médiéval hors-structure dans le remblai F1 peut indiquer une occupation médiévale proche, perturbée par les constructions récentes. L'absence de mobilier post-médiéval, hormis les artefacts contemporains, suggère une absence d'occupation construite jusqu'à l'installation récente de pavillons individuels.

Éric Yeny  
SapdaANTIQUITÉ  
GALLO-ROMAINE  
ÉPOQUE MÉDIÉVALELever Lidar sur la forêt de  
Tronçais et ses abordsTEMPS MODERNES  
ÉPOQUE  
CONTEMPORAINE

À la suite de l'acquisition Lidar de 2016 sur la forêt domaniale de Tronçais et ses abords, une opération de prospection au sol a été menée en 2017, afin de vérifier sur le terrain les indices fournis par ces nouvelles données (fig. 1).

Les prospections ont été effectuées durant la période hivernale et automnale, afin de bénéficier des meilleures conditions de visibilité en forêt. Ces interventions ont permis de vérifier 362 indices de toutes natures, leur repérage étant largement facilité par la géolocalisation du prospecteur directement sur l'image Lidar, via une tablette tactile. En outre, un détecteur de métaux a été systématiquement utilisé, pour mieux caractériser les sites et intervenir avant les détectoristes clandestins, sur les sites encore inédits.

Dans 43 cas, les anomalies Lidar sont à rattacher à des phénomènes naturels (affleurements, glissements de terrain, chablis, amas de bois mort...), mais les autres indices révèlent des traces d'aménagements anciens : portions de voies, chemins ou parcellaires, zones d'extraction, habitats, mares, charbonnières, enclos ou enceinte (fig. 2). Pour 67 indices, l'interprétation demeure toutefois incertaine. Ce sont le plus souvent des buttes qui n'ont pas livré de mobilier et peuvent correspondre à des tas d'épierrement en lien avec des pratiques agricoles, à des tertres funéraires ou encore à des habitats d'époques diverses. À cela s'ajoutent quelques objets isolés, trouvés avec le détecteur de métaux, en dehors de sites reconnus.

Le mobilier recueilli se compose principalement d'éléments de terres cuites architecturales, de céramique, de scories et d'objets en métal (clous, outils ou ustensiles, monnaies, poids en plomb...). Il nous permet de proposer des fourchettes de datation pour 79 sites. Parmi les sites prospectés cette année, 34 sont rattachés à la période romaine, dont 13 inédits, auxquels s'ajoutent 25 sites, tous inédits, qui sont probablement antiques. Le corpus des 113 sites gallo-romains répertoriés avant l'acquisition Lidar s'est donc assez largement étoffé. En outre, 20 nouveaux sites médiévaux ou modernes ont été mis en évidence, alors que nous n'en connaissions que cinq auparavant. La poursuite de l'étude du mobilier, encore très incomplète, devrait permettre d'affiner ces données chronologiques. Quant aux axes de circulation, aux limites parcellaires et aux zones d'extraction, qui n'ont livré jusqu'à présent aucun élément de datation, ils demeurent difficiles à situer précisément dans le temps. Toutefois, l'analyse morphologique des réseaux et la confrontation

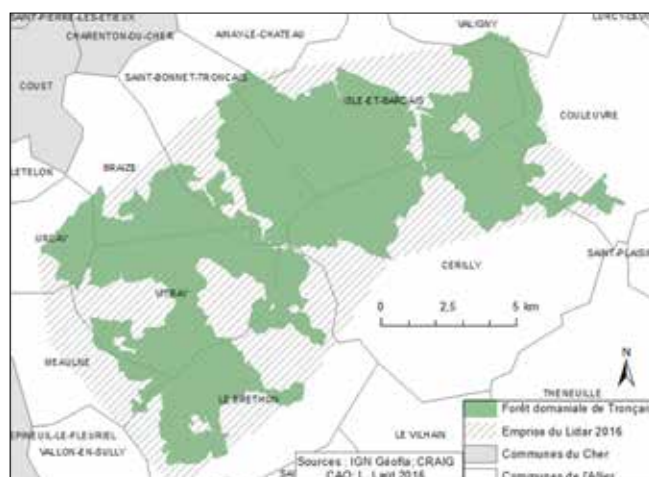


Fig. 1 Zone concernée par l'acquisition Lidar sur la forêt de Tronçais et ses abords. Crédits : Laure Laüt, 2017

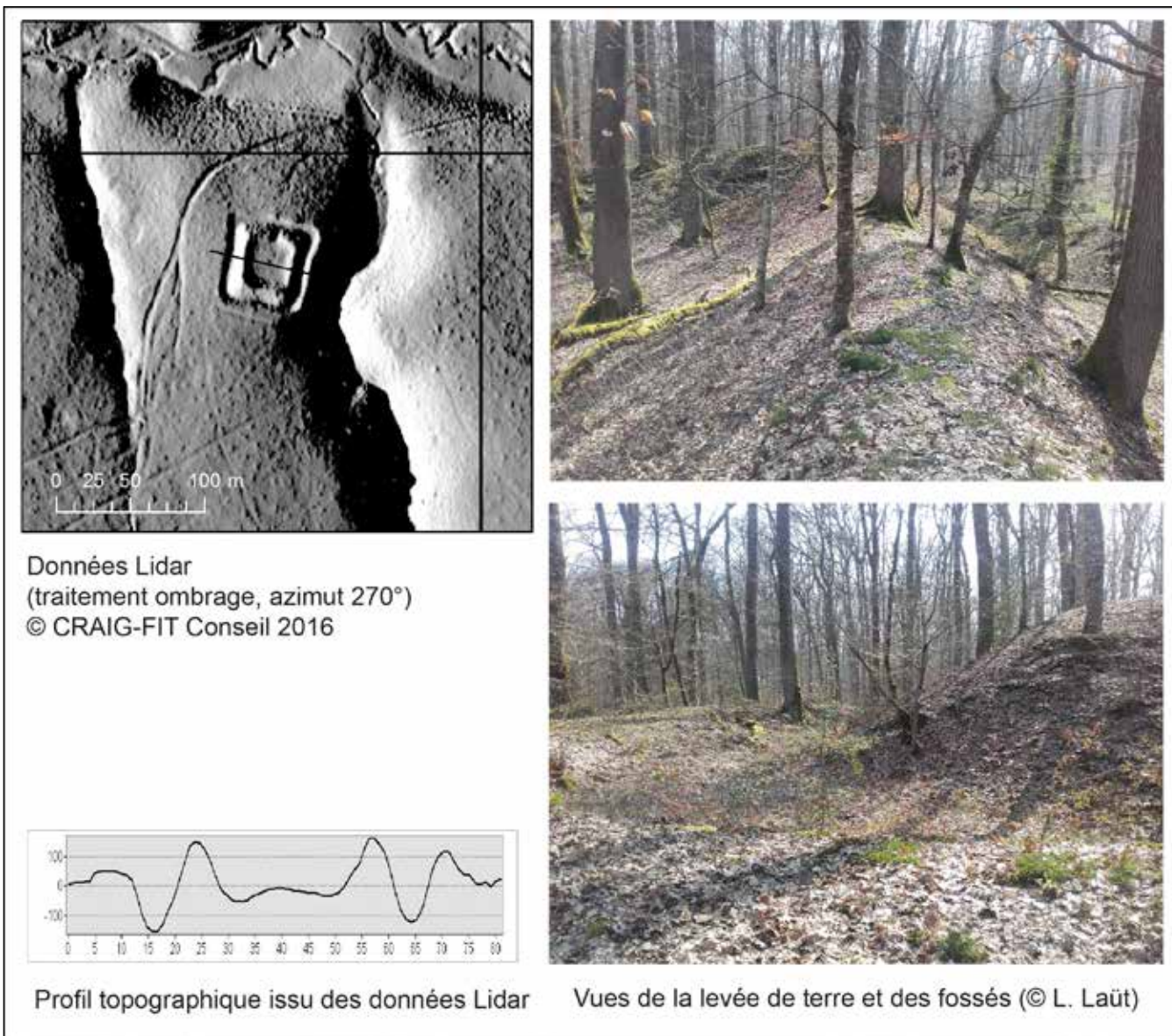


Fig. 2 Enceinte du Thureau de Chatelus à Vitray, dans la parcelle ONF 409. Crédits : Laure Laüt, 2017.

avec les sites d'habitats devrait permettre de formuler quelques propositions prochainement. Cette première campagne d'exploitation archéologique des données Lidar a donc fourni un contingent important de nouveaux sites et a permis d'appréhender la palette variée des formes d'occupations anciennes en forêt de Tronçais. La poursuite de ces vérifications sur le terrain est prévue pour les deux années qui suivent, afin d'exploiter au mieux les nouvelles données fournies par le lever Lidar. Il s'agira non seulement de com-

pléter et de préciser la carte archéologique, d'approfondir l'analyse des paysages anciens fossilisés sous la forêt de Tronçais, mais aussi de mettre en place, en concertation avec l'ONF, un protocole de préservation et de valorisation de cet important patrimoine.

**Laure Laüt**  
**Université Paris I**  
**CNRS – ENS – UMR 8546**



AUVERGNE-RHÔNE-ALPES  
**ARDÈCHE**

**BILAN  
SCIENTIFIQUE**

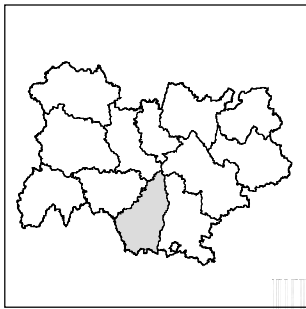
**Tableau des opérations autorisées**

**2 0 1 7**

Réf. carte	Code Patriarche	Commune, Nom du site	Type d'opération N° axe opération programmée	Responsable Organisme de rattachement	Chronologie
1	2212445	AUBENAS, château neuf	SD	Laurent FIOCCHI Éveha	Néolithique moyen
2	2211710	AMBÉRIEU-EN-BUGEY, rue des Apôtres, phase 1	OPD	Catherine BELLON Inrap	Époque contemporaine
3	2212584	AMBÉRIEU-EN-BUGEY, rue des Apôtres, phase 2	OPD	Catherine BELLON Inrap	Antiquité gallo-romaine
4	2212810	BANNE, les Avelas, ZA Communauté de communes du Pays de Jalès	OPD	Éric DURAND Inrap	Antiquité gallo-romaine Temps modernes, Époque contemporaine
5	2212528	BEAULIEU, dolmen des Abrits 2	FP – n° Axe 4	Mélie LE ROY	Néolithique final, Bronze ancien
6	2212593	BEAULIEU, BESSAS, GROSPIERRES, SAMPZON, la montagne de la Serre	PRD – n° Axe 4	Florent CHÂTEAUNEUF Bénévole	Néolithique
7	2212529	BERRIAS-ET-CASTELJAU, commanderie de Jalès	PCR – n° Axe 11	Laurent D'AGOSTINO Atelier d'Archéologie Alpine	Moyen Âge classique, Bas Moyen Âge, Temps modernes
8	2212491	BIDON, grotte de Saint Marcel	SD	Marie-Hélène MONCEL CNRS – MNHN	Paléolithique moyen
9	2212819	BOURG-SAINT-ANDÉOL, place de la Concorde, avenue Jean Jaurès, place de la Madeleine, boulevard Rambaud	OPD	Christine RONCO Inrap	Temps modernes, Époque contemporaine
10	2212530	CHALENCON, le château	FP – n° Axe 11	Émilie COMES-TRINIDAD Université Côte d'Azur CEPAM – CNRS UMR 7264	Antiquité tardive, Haut Moyen Âge, Moyen Âge classique, Bas Moyen Âge
11	2212592	CHAUZON, Traverses, Molasses, Blaches	PRD – n° Axe 4	Gary DUCHEZ Bénévole	Néolithique
12	2212776	CHOMÉRAC, Rodèche	OPD	Éric DURAND Inrap	Antiquité gallo-romaine, Bas-Empire, Antiquité tardive, Haut Moyen Âge, Temps modernes, Époque contemporaine
13	2212533	GROSPIERRES, prieuré Saint-Théofrède du Rouret	FP – n° Axe 8	Justine SAADI UMR 5138 ArAr	Haut Moyen Âge, Moyen Âge classique, Bas Moyen Âge, Temps modernes, Époque contemporaine
14	2212622	GROSPIERRES, Ferrières, dolmen Combe de Bonne fille, 1	FP – n° Axe 4	Sonia STOCCHETTI Cité de la Préhistoire-Ornac	Néolithique final, Bronze ancien
15	2212636	GUILHERAND-GRANGES, rue Bellerime	OPD	Delphine BÉRANGER Inrap	Campaniforme, Bronze ancien, moyen et final, Antiquité gallo-romaine
16	2212689	GUILHERAND-GRANGES, Les Combes sud, avenue de Provence	OPD	Cyril GAILLARD Inrap	Âge du Bronze, Bas-Empire
17	2212771	GUILHERAND-GRANGES, 1295 avenue Georges Clémenceau	OPD	Éric DURAND Inrap	Époque contemporaine

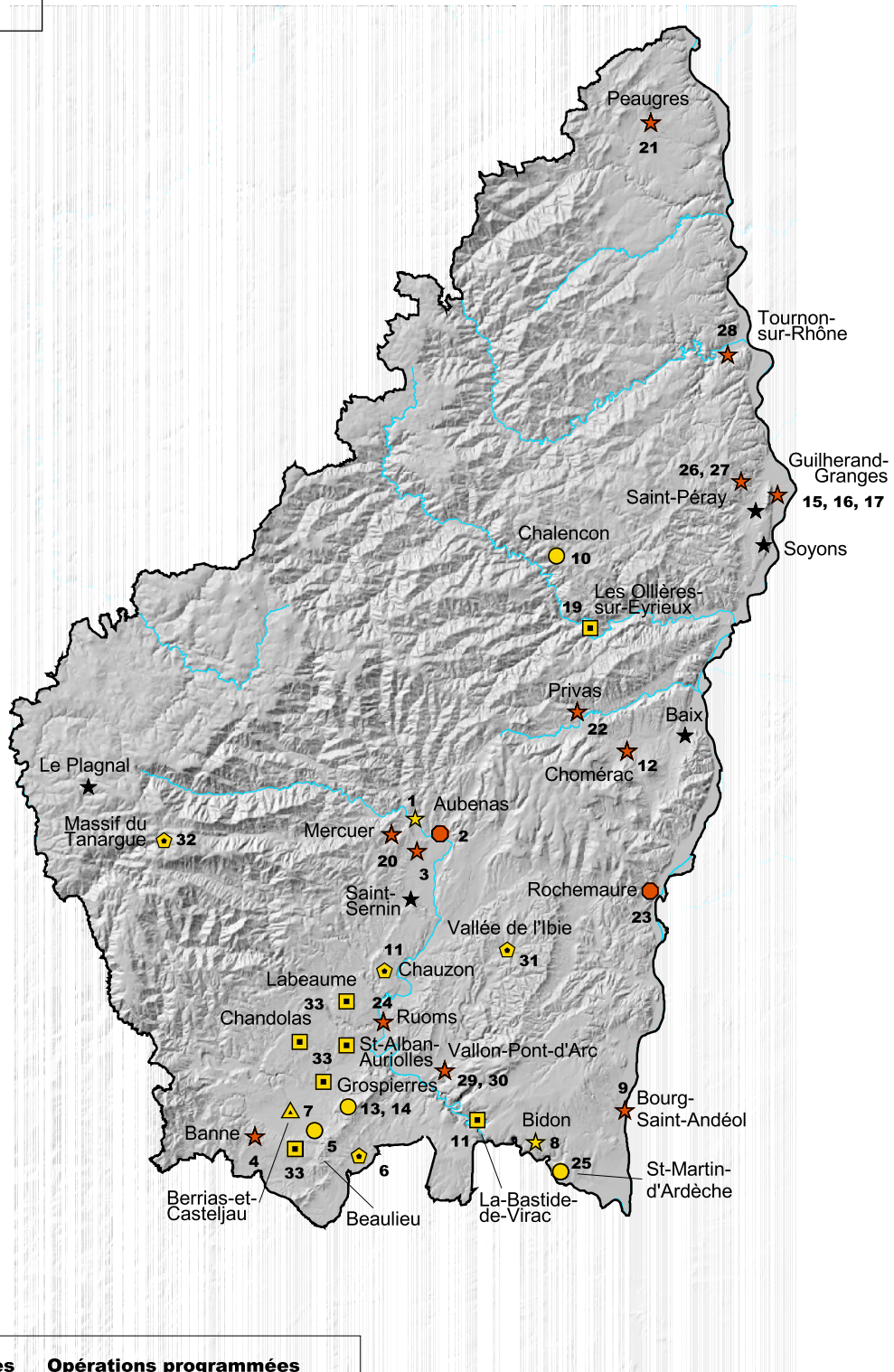
Réf. carte	Code Patriarche	Commune, Nom du site	Type d'opération N° axe opération programmée	Responsable Organisme de rattachement	Chronologie
18	2212527	LABASTIDE-DE-VIRAC et SAINT-REMÈZE, abri de la Combe d'Oulen, abri n° 1 de la cathédrale et grotte du Cheval	RAR – n° Axe 3	Claudia DEFRASNE Université Aix Marseille – LAMPEA UMR 7269 LabexMed	Néolithique
19	2212531	LES OLLIÈRES-SUR-EYRIEUX, Escoulen et Saint-Andéol	PRT – n° Axe 10	Émilie COMES-TRINIDAD Université Côte d'Azur CEPAM – CNRS UMR 7264	Haut-Empire, Bas-Empire, Haut Moyen Âge, Moyen Âge classique, Bas Moyen Âge, Temps modernes
20	2212677	MERCUER, le Gleyzal	OPD	Éric DURAND Inrap	Néolithique, Protohistoire, Époque contemporaine
21	2212460	PEAUGRES, Palisse	OPD	Cyril GAILLARD Inrap	Bronze ancien et final, Époque contemporaine
22	2212695	PRIVAS, place Kor-Onclin, parc des Récollets	OPD	Guillaume MARTIN Inrap	Temps modernes
23	2212483	ROCHEMAURE, Joviac, contournement du Teil, RN 102	OSE	Dorian PASQUIER Hadès	Âge du Fer, Bronze ancien, moyen et final, Haut-Empire, Époque contemporaine
24	2212495	RUOMS, le Village, rue du Bac	OPD	Éric DURAND Inrap	Époque augustéenne, Haut-Empire, Époque contemporaine
25	2212524	SAINT-MARTIN-D'ARDÈCHE, abri du Maras	FPP – n° Axe 1	Marie-Hélène MONCEL CNRS – MNHN	Paléolithique moyen
26	2212429	SAINT-PÉRAY, Amourdedieu	OPD	Magali GUÉRIT Inrap	Antiquité gallo-romaine
27	2212690	SAINT-PÉRAY, chemin de Biousse	OPD	Magalie GUÉRIT Inrap	Haut-Empire, Bas-Empire
28	2212839	TOURNON-SUR-RHÔNE, chemin des Trousses	OPD	Éric DURAND Inrap	Antiquité gallo-romaine
29	2212618	VALLON-PONT-D'ARC, contournement est par RD 390 et RD 4, tranche 1	OPD	Audrey SAISON Conseil départemental de l'Ardèche	Paléolithique moyen, Néolithique
30	2212764	VALLON-PONT-D'ARC, contournement est par RD 390 et RD 4, tranche 2	OPD	Audrey SAISON Conseil départemental de l'Ardèche	Âge du Fer, Antiquité gallo-romaine, Haut Moyen Âge
31	2212488	Fréquentation paléolithique de la vallée de l'Ibie	PRD – n° Axe 2	Sébastien MARZIN Bénévole	Paléolithique moyen et supérieur, Mésolithique
32	2212492	Massif du Tanargue	PRD	Léo LACHERAY Bénévole	Néolithique Protohistoire, Antiquité tardive, Haut Moyen Âge, Temps modernes
33	2212626 à 2212634 2212746	Chemin des Dolmens	PRT	Sonia STOCCHETTI Cité de la Préhistoire-Ornac	Néolithique



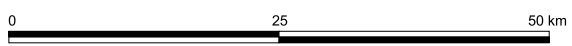


# ARDÈCHE

## Carte des opérations autorisées



Opérations préventives	Opérations programmées
★ Diagnostic	☆ Sondage
★ Diagnostic négatif	● Fouille
● Fouille	■ Prospection thématique
	⬠ Prospection diachronique
	▲ Projet Collectif de Recherche





L'analyse archéologique présentée ici fait suite à une précédente étude préalable réalisée en 2015. Ce premier travail a servi de support à cette approche archéologique de la façade nord-ouest du rez-de-chaussée, tout en gardant ouvertes de nouvelles pistes de réflexion quant aux interprétations que nous avons émises. L'observation des maçonneries et le piquetage des enduits contemporains viennent bien confirmer la complexité du site dont l'évolution est toujours lisible dans ses murs. Le sondage, pourtant limité à une bande d'un mètre de hauteur sur un seul parement et un seul niveau de cette ancienne façade, a révélé de nombreux états, principalement de la fin des périodes moderne et contemporaine. La terrasse nord-ouest est connue par Melchior de Vogüé qui mentionne des jardins suspendus aménagés par les Ornano au XVII<sup>e</sup> s. La connaissance de cette terrasse, bien identifiée dans son emprise en plan, reste plus difficile à cerner pour la période du XVII<sup>e</sup> s. Les voûtes en berceau plein cintre du sous-sol servent de soubassement à la partie ouest de la terrasse, alors que la partie orientale vient s'établir sur l'arête rocheuse. L'accès originel à cette terrasse a pu être identifié, avec l'ouverture qui vient percer le mur nord de la chemise primitive à l'ouest. La porte est installée sous une ancienne croisée du XVI<sup>e</sup> s. qui ne sera bouchée qu'au XVIII<sup>e</sup> s. lors de la construction de l'escalier des Vogüé. Le remploi d'une pierre d'un montant d'une ancienne ouverture confirme le percement de cette porte postérieurement au XVI<sup>e</sup> s. La construction des voûtes ne permet pas, en l'état actuel, d'apporter un complément sur la datation. Leurs mises en œuvre plus tardives viennent remplacer une construction charpentée dont la nature reste à déterminer. Une terrasse occupant toute la partie nord-ouest du château est bien assurée antérieurement au XIX<sup>e</sup> s., avec un accès se faisant depuis la pièce occupée à compter du XVIII<sup>e</sup> s. par l'escalier monumental à volée droite des Vogüé. La construction de cette terrasse avant la construction de la salle Marcel Gimond pose la question de la nature de la façade sud de cette terrasse préalablement à l'adjonction de cette nouvelle pièce ; simple parapet ouvrant sur l'ancienne entrée du château offrant ainsi aux visiteurs une vue sur les jardins suspendus ? La reprise des datations des constructions de la partie nord-ouest et la nouvelle organisation qu'il est possible de voir se dessiner pour le XVII<sup>e</sup> s. viendrait appuyer l'hypothèse de la présence de l'ouverture primitive

du château à l'ouest sous la salle Marcel Gimond. Cette organisation va subir un remaniement avec la construction de l'actuelle salle d'exposition ouest au cours du XIX<sup>e</sup> s. Un premier mur à l'est vient doubler l'enceinte primitive, sans que la raison de ce doublage ne trouve une explication architectonique. Un lien peut-il être établi avec un hypothétique espace laissé libre entre la chemise primitive et la construction du logis nord ? Celle-ci pourrait aussi trouver une explication avec la construction de la salle Marcel Gimond, afin de donner une harmonie architecturale à la façade fermant la terrasse au sud. La salle Marcel Gimond est édifiée au même moment ou dans un temps relativement proche. Une toiture terrasse couverte de tommettes avec une étanchéité réalisée au bitume vient couvrir la nouvelle pièce. Les deux constructions viennent encadrer la porte d'accès, donnant une nouvelle façade à la terrasse. Le mur occidental est ouvert par une fenêtre qui apporte un éclairage direct à la salle d'exposition. La porte surmontée de la croisée ne subit aucune modification. La construction du grand escalier des Vogüé au XVIII<sup>e</sup> s., avec l'ouverture du mur nord de la cour sud, offre une nouvelle perspective avec une vue des jardins depuis la cour sud à arcades. Si le niveau de circulation reste à la même hauteur, il faut prendre en compte l'arête rocheuse qui se trouve le long du logis nord et qui a dû marquer un espace surélevé à cet emplacement avec un étagement dès l'origine.

Le nouveau bâtiment nord-est vient aménager un couloir, afin de préserver l'accès depuis la porte principale dont elle cloisonne la perspective visuelle qui unissait les jardins et la cour du château. Enfin, le XX<sup>e</sup> s. voit la construction de l'édifice nord-ouest, qui réduit un peu plus l'espace occupé par la terrasse. La fenêtre nord de la salle Marcel Gimond va être condamnée et le niveau de circulation rehaussé, afin de l'établir à la même hauteur que celui de la salle nord-est.

L'observation au plus près des parements de cette ancienne façade pose à nouveau de nombreuses questions, concernant l'organisation et l'évolution du sous-sol, de l'entrée primitive du château, de la première terrasse et des jardins suspendus supposés au XVII<sup>e</sup> s. Ce travail apporte de nouvelles hypothèses qui, comme nous avons pu le voir avec la reprise de l'étude préalable, nécessite une investigation plus approfondie des maçonneries afin de comprendre chaque relation architecturale et

architectonique. Si la datation se confirmait, la terrasse et les jardins ouvrant en hauteur sur l'entrée du château ont participé à l'évolution de la construction militaire vers une résidence nobiliaire au cours du XVII<sup>e</sup> s. Le XIX<sup>e</sup> s. va lui donner une nouvelle façade en la fermant au nord avec la construction de la salle Marcel Gimond. La toiture terrasse de la nouvelle pièce participe au rythme de la façade, tout comme la fenêtre, la porte d'accès prin-

cipale et la croisée qui la surmonte. Avec les dernières constructions, le XX<sup>e</sup> s. viendra réduire l'emprise de la terrasse et lui donner l'aspect que nous lui connaissons aujourd'hui.

**Laurent Fiocchi  
Éveha**

MOYEN ÂGE CLASSIQUE

BAS MOYEN ÂGE

## AUBENAS Château des Montlaur

TEMPS MODERNES

ÉPOQUE  
CONTEMPORAINE

L'étude archéologique du château des Montlaur, place de l'Hôtel de Ville à Aubenas, fait suite à l'étude préalable menée en 2015, et s'inscrit dans le cadre d'un projet d'aménagement d'un centre d'art contemporain, accompagné d'une restauration et d'une mise en valeur de l'édifice. L'objectif de cette étude archéologique était de considérer l'évolution des constructions du mur sud de l'enceinte castrale, des deux tours de la façade sud, ainsi que l'élévation supérieure extérieure de la tour maîtresse. À cette étude archéologique du bâti maçonné, une approche des couvertures charpentées a également été entreprise, afin d'essayer d'établir leurs chronologies constructives. Quant aux couvertures, celles-ci n'ont pu être abordées sérieusement, en raison des restaurations contemporaines qui ont touché l'intégralité des toitures. Du château de la fin du XIII<sup>e</sup> s., la tour maîtresse est la construction la plus visible et la plus connue. Cette apparente connaissance a pu être revue, et l'organisation actuelle correspond aux différentes modifications apportées dès le XV<sup>e</sup> s., et ce jusqu'au XX<sup>e</sup> s. Le premier toit-terrasse du donjon reste préservé sous l'actuel toit-terrasse, la charpente n'étant pas mise en œuvre avant le XIX<sup>e</sup> s.

Le plan de l'enceinte primitive avait pu être déduit par une lecture du plan du château. Le mode de construction caractéristique permet de suivre son emprise au sol,

comme son élévation, jusqu'aux consoles supportant les mâchicoulis sur une hauteur de plus ou moins 11 m. Durant cette campagne d'étude, il a été possible de mettre au jour des aménagements pouvant témoigner de la présence d'une construction charpentée en encorbellement courant tout du long de l'enceinte médiévale, des hourds. La proposition de restitution de hourds permet de comprendre un peu mieux l'organisation médiévale du château, redonnant à son architecture une partie des superstructures en bois qui la couronnaient. Au XVI<sup>e</sup> s., c'est la construction de la tour orientale qui reprendra ce système défensif, avec l'installation d'espaces de tirs à une même hauteur.

Les guerres de Religion de la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> s. impactent l'édifice. Les protestants prennent possession de la ville entre 1562 et 1587. Ces derniers auraient mis en défense la ville par de nouvelles démolitions et reconstructions. Parmi ces nombreux travaux, celui qui laisse son empreinte la plus marquée sur le château est l'édification de la tour sud-est. Cette première tour présente un ensemble de six espaces de tir aménagés sur deux registres. Chacun de ces espaces installés dans l'épaisseur du mur est éclairé par une fente de jour bise, alors qu'un orifice de tir à mire permet les tirs de défense.

Dès le début du XVII<sup>e</sup> s., le château connaît de profonds remaniements, à commencer par la tour maîtresse et la construction des échauguettes à ses quatre angles. La seconde tour sud-ouest sera édifiée au cours du XVII<sup>e</sup> s., avec un passage permettant une circulation depuis la ville au sud jusqu'à l'entrée du château à l'ouest. C'est au cours de ces mêmes travaux que les charpentes en châtaigniers des deux tours sud ouest et sud est encore présentes ont pu être édifiées. La voûte couvrant le passage dit « Louis XIII » est aménagée de trois ouvertures quadrangulaires en partie hautes, pouvant servir d'assommoir.

Les reconstructions du XVII<sup>e</sup> s. interviennent au sortir des guerres de Religion. La prise du château par les protestants a entraîné l'expulsion de la famille tenant le château, les Modène Montlaur. La famille des Ornano qui succède aux Modène gardait certainement cet événement encore récent en mémoire. Ils ont pu vouloir remettre en défense le château, afin d'éviter toute prise de celui-ci lors de nouveaux conflits qui pouvaient survenir. Les dispositifs militaires vont se retrouver, avec les mâchicoulis qui viennent couronner les deux tours et surélever l'enceinte médiévale. Ils reprennent le rôle défensif des hourds médiévaux. Si la couronne de mâchicoulis est attestée au XVII<sup>e</sup> s. sur une emprise plus grande que



Fig. 1 Aubenas (07), château des Montlaur : vue aérienne.  
Crédits : Comair, 2017.

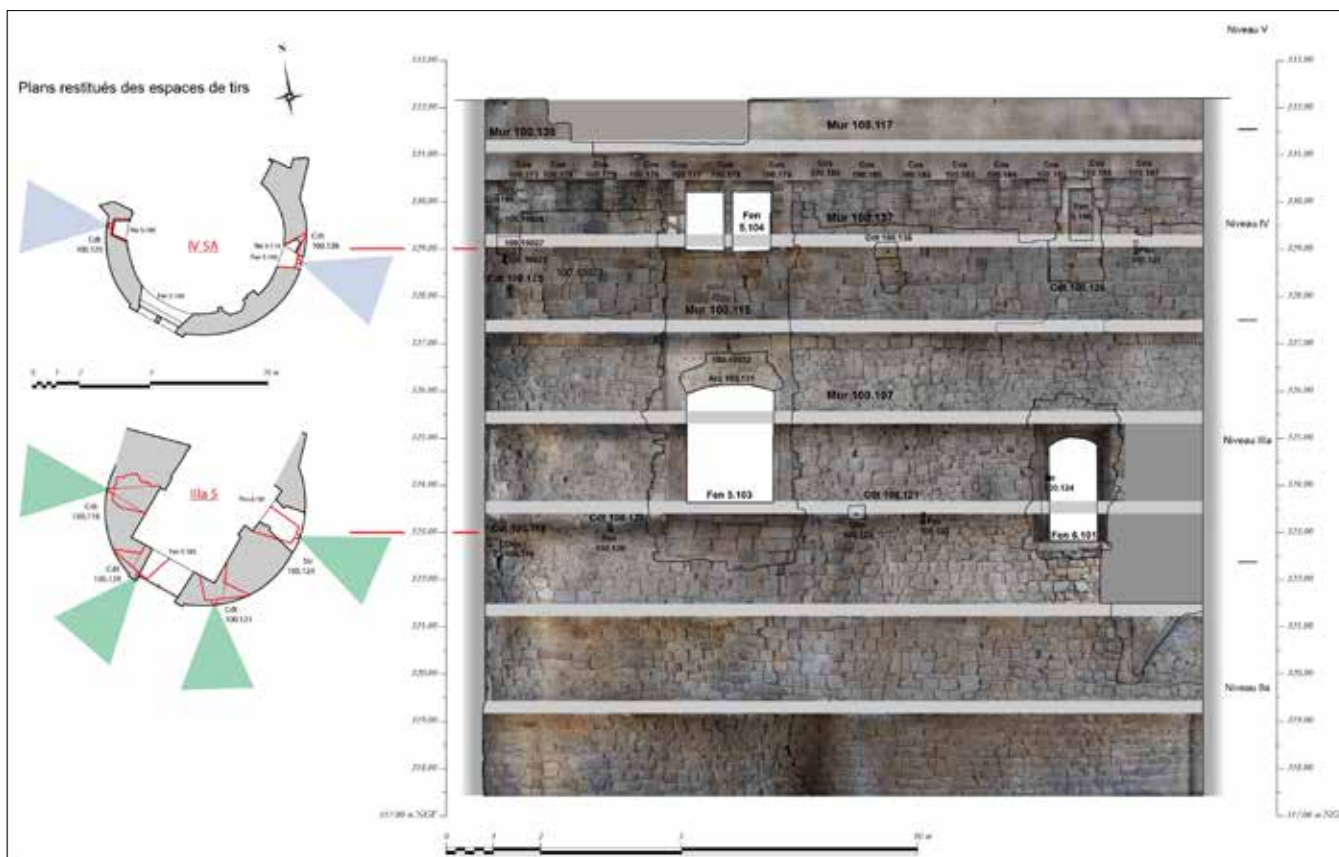


Fig. 2 Aubenas (07), château des Montlaur : relevé photogrammétrique et développé de la tour sud-est. Crédits : L. Fiocchi, B. Bregu (Éveha), 2017.

celle visible aujourd'hui, elle a subi de nombreuses restaurations. Les mâchicoulis de la façade sud sont une reconstruction du XX<sup>e</sup> s., essayant de reproduire le dispositif original. C'est également au XVII<sup>e</sup> s. que la façade sud va s'ouvrir sur la ville par le percement de grandes croisées. Cela se comprend avec les habitations mises au jour lors du diagnostic de la place du château en 2010. Les destructions entraînées par les guerres de Religion ont eu pour conséquence d'ouvrir l'espace sud. Il est possible que la création d'une première petite place par l'arasement des maisons ait donné, au XVII<sup>e</sup> s., cette volonté d'ouvrir le château sur la ville au sud et non plus à l'ouest. Cette période amorce le changement qui va s'opérer au XVIII<sup>e</sup> s., avec l'entrée du château qui passe de la façade ouest à la façade sud par l'ouverture des deux portails inscrits chacun dans une travée toscane,

et qui donne l'ordonnement que nous lui connaissons aujourd'hui.

L'étude menée ici n'a porté que sur les extérieurs de la façade sud, ancienne enceinte médiévale, ainsi que sur les parties hautes de la tour maîtresse. Pour autant, les nouvelles données relevées et les chronologies relatives ont apporté de nouvelles informations sur la connaissance du château. Les plus importantes portent sur l'édifice primitif et l'édification des deux tours sud. Un début de compréhension de l'organisation défensive du château et de son évolution au fil des siècles commence à se faire jour.

**Laurent Fiocchi, Brunilda Bregu Eveha**

ÉPOQUE  
CONTEMPORAINE

## AUBENAS Place du Champ de Mars, tranche 2 – agora paysagère autour du kiosque

Ce troisième diagnostic sur la place du Champ de Mars à Aubenas clôt les investigations dans le cadre du projet d'agora paysagère initié par la ville. Il se concentre cette fois sur la partie méridionale de la place, dans le square, limitée par la rue du Dr Pargoire au nord et le boulevard Jean Mathon au sud. L'emprise de 2 200 m<sup>2</sup> n'a pas pu être sondée sur toute la superficie, puisqu'une partie touchait la rue inaccessible.

La présence d'un kiosque à musique, d'une fontaine monumentale en l'honneur de Jean Mathon ainsi que d'une aire de jeu pour enfants a également contraint le périmètre. Seuls trois sondages ont pu être mis en oeuvre, pour une superficie de 70,40 m<sup>2</sup>, ce qui représente 7,04 % de la superficie accessible. Aucune structure en lien avec le couvent des Cordeliers mis au jour en 2016 au centre de la place n'a été

repérée. Les sondages ont permis de mettre en évidence les travaux d'aménagement de l'ensemble de la place au milieu du XIX<sup>e</sup> s. et également le percement de la route royale n°104, aujourd'hui boulevard Jean Mathon. La création de la route royale a entraîné la construction d'un mur de terrasse haut de plus de 2,30 m qui a nécessité l'apport de plusieurs couches de remblais bien visibles dans les sondages 2 et 3. Des travaux de nivellement sur l'ensemble de la place ont permis de réaliser une pente douce.

Cet espace nouvellement créé est dédié au public où sont érigés une borne-fontaine en 1863, une fontaine

monumentale en 1901 et un kiosque à musique en 1935.

Le sondage 3 a, en outre, révélé la suite de la structure hydraulique (F 13) déjà repérée dans deux sondages des diagnostics de 2016. Elle est construite sur les remblais contemporains. Celle-ci file au nord sur environ 50 m, puis forme un coude en direction de l'est.

**Audrey Saison**  
Mission archéologie,  
conseil départemental de l'Ardèche

ANTIQUITÉ  
GALLO-ROMAINE

TEMPS MODERNES

## BANNE Les Avelas, ZAC

ÉPOQUE

CONTEMPORAINE

Le diagnostic archéologique réalisé en novembre 2017 à Banne, au lieu-dit ZA Les Avelas, en amont d'un projet de parc photovoltaïque (Société du parc solaire du Pays de Jalès), a permis de compléter ponctuellement notre connaissance archéologique de ce secteur. Le site est connu pour la Préhistoire récente par une hache polie néolithique trouvée en surface et à un atelier de polissage/taille implanté en bordure du ruisseau de Sensils. Pour la période contemporaine, les présences d'un puits et d'une galerie sont les témoins, encore conservés, d'une mine de fer exploitée à la fin du XIX<sup>e</sup> s. (concession de Rulames 1874-1877).

Les 63 sondages (2 890 m<sup>2</sup>), ouverts sur les 4,64 ha accessibles du projet, concernent deux secteurs géo-topographiques distincts. À l'est, la zone « basse », inscrite entre les cotes NGF 215 m et 207 m, présente une topographie plus douce, avec un léger pendage ouest-est de 2,8 % relevé sur les 280 m entre S 22 et S1. Parmi les 27 sondages ouverts (S1 à S27) dans ce secteur oriental, il est à noter un recouvrement sédimentaire moyen de 1,05 m, résultat de l'effet conjoint, au nord, des colluvions du massif marno-calcaire du mont Long culminant à 280 m NGF, et, au sud, des dynamiques alluviales du ruisseau de Senlils : entre 1,8 m (S9, S10) et 0,45/0,55 m en S17, 24, 27, avant d'atteindre le substrat marno-calcaire. À l'ouest de l'emprise, la partie haute (entre 223 et 225 m NGF ; S28 à S63) du site est caractérisée, en premier lieu, par une pente ouest-est assez prononcée (plus de 6 % max.), ponctuée par de nombreux murs de terrasse et par un parcellaire mis en place certainement au XIX<sup>e</sup> s. D'autre part, cette zone occidentale de plus de trois hectares, présente un recouvrement sédimentaire de type colluvial (historique) de 0,85 m en moyenne : entre -1,6 m en 43 à 0,3 m (S29, 31, 32 et 57). Cette séquence stratigraphique est installée sur deux substrats géologiques : le substrat marno-calcaire (Callovien inférieur ; J3b) mis au jour dans la majorité des cas et deux lobes de rocher granitique observés en tranchées sur 2500 m<sup>2</sup> environ (S40, 41, 45, 48, 52 et 57).

Excepté la présence ponctuelle, à l'extrémité est du site, d'un fragment de *tegula* antique mis au jour à -0,7 m dans les collu-alluvions de S1 ouvert en bordure du lit du ruisseau, la totalité des quelques vestiges archéologiques observés sur l'ensemble de l'emprise concerne les périodes historiques. Ainsi, dans le secteur oriental, quatre tronçons de fossés drainants orientés ouest-est (S4, S15 et S16) matérialisent la mise en culture de ce secteur de pente, dont les origines pourraient remonter à l'époque moderne, période représentée par deux monnaies des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> s. retrouvées hors stratigraphie (S8 et S17).

La zone ouest a révélé également quelques artefacts de ces deux siècles, avec la présence, en S30, d'un fond d'assiette en céramique jaune sur engobe conservé à -1 m dans un niveau colluvial. Sous cet horizon, la présence d'un dépôt d'ovi-capriné en connexion (en fosse ?), mis au jour à -1,80 m, pourrait témoigner d'une activité pastorale. Outre la présence, en élévation, de nombreux murs en pierres sèches, témoins du parcellaire (limites de champ et de chemin) et de la mise en terrasse du site (deux escaliers), les quelques vestiges de l'exploitation minière (fer) active entre 1874 et 1877 connus par les archives ont pu être observés : couloir construit et départ de galerie dans le substrat marneux (F9), trous (effondrés) de galerie (F12 et FIS) et galerie F6 et F7 mises au jour en S36. Les sept kilogrammes de prélèvement de scories de fer effectués dans le comblement supérieur d'une galerie (S36, F7) ont permis, de plus, d'attester l'élaboration ou la réparation d'objet en fer par forgeage à chaud. Les trois types de battitures recueillis couvrent la totalité de la chaîne opératoire du travail de la forge : de la déformation simple à la soudure.

**Éric Durand**  
Inrap

Le dolmen des Abrits 2 (Beaulieu) présente un fort intérêt scientifique dans le contexte du Néolithique final de l'Ardèche. Cette structure a fait l'objet d'une fouille en 1980 par Odette et André-Charles Gros, et a livré une quantité importante d'ossements et d'objets dans un contexte en place et homogène (Gros, 2010). C'est l'un des rares dolmens de l'aire géographique à avoir fait l'objet d'une intervention aussi bien détaillée et documentée. De plus, la collection squelettique et dentaire a fait l'objet d'une étude biologique complète ainsi que d'une analyse spatiale sur la base des anciens documents de terrain (Bouffiès *et al.*, 2017). Aussi, l'opportunité de reprendre la fouille du dolmen des Abrits 2 permet elle de relancer une dynamique de recherche sur les dolmens de l'Ardèche, les dernières fouilles réalisées étant celles de la nécropole des Géandes (Bourg-Saint-Andéol) entre 2003 et 2006 (Gély et Pape, 2014). Cette région présente une documentation archéologique abondante mais qui n'a pas encore été étudiée à son maximum. Ainsi, pendant trois semaines, en juin 2017, une équipe scientifique, en étroite collaboration avec les anciens fouilleurs, Odette et André-Charles Gros, a repris les fouilles sur le dolmen des Abrits 2.

La structure du dolmen des Abrits 2 est bien conservée (les orthostates et la dalle de couverture sont encore présentes) et le couvert végétal masquant le tumulus a certainement favorisé cette bonne conservation. La chambre sépulcrale, l'avant du monument et le quart sud du tumulus ont été fouillés lors de cette première campagne de fouille.

Le monument est orienté au sud-est. La chambre est de forme trapézoïdale : plus large au chevet (160 cm) qu'à l'entrée (130 cm) et longue de 250 cm. La dalle de chevet, considérée comme absente lors des premières fouilles, est en réalité conservée sur 65 cm de haut et fracturée en cinq fragments encore solidaires. Un système d'accès à la sépulture semble déjeté sur un côté, composé d'une dalle faisant office d'un montant latéral fixe. Le côté opposé présente un mur en pierre sèche de trois assises. Les futures campagnes permettront de définir si ce dernier est un mur de condamnation ou un système d'accès amovible, démonté à chacun des dépôts funéraires.

À l'avant du monument, la présence d'un couloir conservé a été écartée très rapidement compte tenu de l'état du tumulus. On ne peut toutefois pas exclure l'hypothèse de l'existence initiale d'un couloir, au regard des observations réalisées sur la nécropole des Géandes (Gély et Pape 2014). La présence suspectée d'un vestibule à l'avant du monument potentiellement attestée par des dalles en épi de part et d'autre de l'entrée ne contredit pas cette possibilité.

Le décapage des premiers niveaux du quart sud du tumulus a très rapidement mis au jour un niveau de substrat affleurant en surface et délimitant ainsi une périphérie restreinte pour le tumulus. Une organisation semble apparaître dans les niveaux mis au jour lors de la campagne 2017, avec notamment une couronne de dalles rayonnantes à proximité de l'orthostate sud-ouest.

Mélie Le Roy  
Université de Montpellier 3

BEAULIEU, BERRIAS ET CASTELJAU,  
GROSPIERRES, SAMPZON  
La Montagne de la Serre : inventaire  
des monuments mégalithiques dans  
les bois limitrophes des communes de  
Beaulieu et Grospierres. Secteurs du Col  
de la Serre et du bois de Combe Planas

NÉOLITHIQUE

La prescription de prospection-inventaire couvre les communes de Beaulieu, Grospierres, Sampzon et Bessas, soit l'ensemble du massif de la Serre. La montagne de la Serre, qui culmine à 542 mètres d'altitude, constitue un point de repère majeur dans le paysage du sud de l'Ardèche. Elle appartient aux reliefs du piémont cévenol. Les territoires de ces communes en sont pour parties constitutifs, pour un espace qui couvre une superficie d'environ 30 km<sup>2</sup>.

La fréquentation humaine sur la montagne de la Serre apparaît relativement continue, du Néolithique final à l'époque contemporaine. De cette longue occupation, résulte une soixantaine de dolmens connus. Le secteur offre donc un terrain d'observation privilégié. Grâce à

son contexte topographique et à sa nature préservée, ce ne sont pas moins de cinq nouveaux dolmens qui sont venus s'ajouter à l'inventaire de la commune de Beaulieu. Ainsi, c'est sur un secteur propice, en contre bas du Col de la Serre et du Puy Lâcher que porte la campagne de prospection-inventaire de cette année 2017. La prospection viendra compléter les données connues sur les dolmens en Ardèche et documenter des sites inédits. Enfin, elle permettra de mieux comprendre l'insertion des dolmens dans le territoire et de renseigner les techniques de construction.

Florent Châteauneuf  
chercheur bénévole

MOYEN ÂGE  
CLASSIQUE

BAS MOYEN ÂGE

**BERRIAS-ET-CASTELJAU**  
Commanderie de Jalès

TEMPS MODERNES

Située au pied des Cévennes dans le sud du département de l'Ardèche, la commanderie de Jalès est un témoin de la présence des ordres religieux militaires au Moyen Âge en Occident. Connus pour leur rôle dans la défense des États latins en Terre Sainte pendant les Croisades, les ordres du Temple et l'Hôpital de Saint-Jean de Jérusalem ont possédé en Occident des milliers de domaines constitués à partir des donations des fidèles. Ces commanderies, qui rassemblaient à la fois des bâtiments, des terres, des droits et des hommes, ont formé l'arrière-garde des ordres militaires ; elles fournissaient, par leur production agricole et par leur rôle dans l'encadrement des fidèles, le financement et les hommes nécessaires aux activités des ordres en Orient et, plus généralement, en Méditerranée.

La commanderie de Jalès est, à l'origine, fondée par l'ordre du Temple dans le deuxième tiers du XII<sup>e</sup> s., à partir de donations de la noblesse locale. Les Templiers ont développé, organisé et géré un domaine agricole important réparti entre le bassin du Chassezac et le massif des Cévennes, contribuant à la mise en valeur et à l'exploitation de ce territoire au cours du Moyen Âge. Au centre de ce domaine, la maison de la commanderie de Jalès est située sur la commune actuelle de Berrias-et-Casteljau, entre Aubenas et Aies. Encore isolés du reste de l'habitat, comme ils l'étaient au Moyen Âge, les bâtiments montrent en partie les constructions d'époque romane édifiées par les Templiers, parmi lesquelles la chapelle et le cellier sont particulièrement bien conservés. L'ensemble est passé au XIV<sup>e</sup> s. à l'ordre des Hospitaliers de Saint-Jean, puis dans le domaine privé à la Révolution.

Regroupant les institutions intéressées par la conservation et la mise en valeur des bâtiments, ainsi que plusieurs organismes publics et privés, le Projet collectif de recherche vise à mettre en œuvre une étude

pluridisciplinaire de la commanderie, dans le but d'obtenir une connaissance approfondie du site, mais aussi à envisager sa sauvegarde. Le projet recouvre à la fois l'analyse des sources documentaires historiques, l'étude du contexte géologique et géographique environnant, l'établissement de relevés de masse et de détail des bâtiments, l'étude archéologique du bâti, une approche du sous-sol et des élévations par les méthodes de prospection géophysique, et, enfin, un diagnostic architectural visant à évaluer l'état sanitaire des bâtiments, mais aussi à évaluer l'état sanitaire des bâtiments et envisager leur utilisation dans un lieu où se côtoient centre de recherche archéologique, centre associatif, lieu culturel et résidences privées. Outre l'intérêt que présente cette étude pour envisager la sauvegarde du monument dans les années à venir, le Projet collectif de recherche est l'occasion de documenter une maison de l'ordre du Temple puis de l'Hôpital implantée en contexte rural, mais éminemment connectée aux réseaux économiques et aux flux humains et financiers qui alimentaient les croisades. Il offre également l'opportunité de croiser des sources diverses d'informations qui bénéficieront d'un éclairage réciproque, mais aussi de développer des méthodologies de recherche encore peu usitées, notamment en matière de relevé archéologique ou d'applications géophysiques. La première année de ce projet a permis de mener à bien une partie des relevés généraux qui serviront de base à l'étude et de reprendre l'étude de bâti de la chapelle de la commanderie. Après cette campagne de mise en place des méthodes, des outils et des équipes, un projet triennal est en cours d'élaboration pour la période 2018-2020.

**Laurent D'Agostino**  
Atelier d'archéologie alpine

PALÉOLITHIQUE

MOYEN

**BIDON**  
Grotte de Saint-Marcel

Le réseau karstique de la grotte de Saint-Marcel est un site archéologique et paléontologique connu depuis la fin du XIX<sup>e</sup> s., avec des traces d'occupations humaines (Paléolithique moyen au niveau du porche actuel, bergerie du Néolithique et de l'âge du Bronze, nécropole protohistorique dans la galerie d'entrée), et avec la présence de vestiges paléontologiques (ours, cervidé), anthropologiques (dents) et archéologiques (céramiques protohistoriques) dans les galeries « les plus accessibles ».

Suite à une opération menée en 2016, avec la découverte, par des membres du spéléo-club de Saint-Marcel, de restes osseux d'ursidés dans une petite coupe (30/40 cm maximum de hauteur) et d'un éclat en silex, nous avons poursuivi la fouille de la bauge en 2017.

Les restes osseux sont situés dans une petite alcôve à l'aplomb du passage naturel qu'il faut escalader pour franchir le décrochement. La paroi rocheuse et son recouvrement stalagmitique sont griffés à deux emplacements, et les parties saillantes présentent des traces de plages de polis d'ours, témoignant de l'existence d'une fréquentation ursine dont on connaît d'autres exemples dans les diverticules de cette même galerie. L'opération 2017 a eu comme objectif de reculer la coupe dégagée en 2016 sur 50 cm de large, 1 m de long et 70 cm de profondeur (fig. 1). Les observations stratigraphiques effectuées en 2016 sont confirmées. Un ensemble supérieur (10 cm d'épaisseur) est constitué d'argile plastique compacte. Un second ensemble inférieur (20 à 40 cm d'épaisseur) est constitué d'argile





Fig. 1 Vue du sondage avec la coupe de l'intervention 2017.  
Crédits : Marie-Hélène Moncel, 2017

granuleuse avec des liserés de manganèse. Il contient des éléments grossiers : débris de calcaire altérés, ossements épars. C'est dans cet ensemble inférieur qu'avait été dégagé le crâne d'*Ursus spelaeus* en place. Au même niveau que le crâne, il a été dégagé, en 2017, la seconde partie de la mandibule, un os long et quelques restes osseux. Il s'agit d'une incisive supérieure gauche d'un individu adulte, d'un fémur proximal droit d'un individu adulte et d'une mandibule droite d'un individu adulte très âgé. Cette mandibule présente certainement aussi une pathologie au niveau du corps mandibulaire, selon Nicolas Lateur. La face vestibulaire (externe) de l'alvéole de la canine est cassée, et probablement cassée sur os frais.

L'opération et l'étude du matériel ont été réalisées par une équipe composée de Marie-Hélène Moncel, Bernard Gély, Michel Philippe, Nicolas Lateur, Évelyne Debard et Camille Daujeard.

À ce jour, sur la surface fouillée, une soixantaine de restes osseux a été dégagée. Ce sont tous des restes d'ursidés (adultes et juvéniles). Ils ont été coordonnés à la fouille en trois dimensions, dans le but d'identifier d'éventuelles phases successives d'occupation et de réaménagement de la bauge.

Un fragment de stalagmite a été retrouvé en place à 70 cm de profondeur ; son étude est en cours par Dominique Genty. Trois charbons de bois ont été prélevés en vue d'une datation  $^{14}\text{C}$ , dont deux dans les argiles litées. Les résultats donnent des âges de  $4430 \pm 35$  BP et  $24350 \pm 420$  BP.

Deux éclats de silex ont été, à ce jour, découverts dans ce secteur. Un éclat Kombewa en silex patiné a été ré-

colté en surface par Nicolas Bransolle, à proximité de la zone d'intervention. Un second éclat en silex patiné a été découvert en place dans la coupe, au niveau du premier niveau ossifère. Ils sont analysés par Paul Fernandes pour l'origine du silex et les traces taphonomiques.

La présence d'occupations humaines récurrentes du Paléolithique moyen a été démontrée au niveau du porche de l'entrée naturelle de Saint-Marcel, à l'entrée de la galerie où a été découverte la bauge. Les fouilles ont été réalisées par René Gilles. Le site a livré une longue séquence comprise entre le MIS 5 à la base et le MIS 3 pour l'essentiel du remplissage (Moncel, 1998 ; Moncel *et al.*, 2004 ; Szmidi *et al.*, 2010). Les comportements de subsistance montrent une chasse spécialisée aux cervidés, avec un débitage discoïde dominant (Daujeard, 2004).

Rares sont les cavités dans la région, et en général, qui livrent les preuves d'une fréquentation du karst profond par les Néandertaliens. Pour le Paléolithique supérieur, ce comportement semble plus familier. En attente des résultats taphonomiques, l'hypothèse à discuter et argumenter sera celle d'un passage ponctuel possible d'hommes du Paléolithique dans cette galerie profonde, facilement fréquentable, dans le prolongement de l'entrée naturelle, pour profiter des restes d'ursidés abandonnés dans une bauge. Il devra aussi être envisagé d'autres phénomènes (naturels ?) pour expliquer l'arrivée des deux éclats de silex à cette distance de l'entrée.

Marie-Hélène Moncel  
CNRS, MNHN

TEMPS

MODERNES

## BOURG-SAINT-ANDÉOL

### Place de la Concorde, avenue Jean Jaurès, place de la Madeleine, boulevard Rambaud

ÉPOQUE

CONTEMPORAINE

Un diagnostic a été prescrit avant la réfection des réseaux et des chaussées d'un vaste secteur sud de la ville, avenue Jean Jaurès, boulevard Édouard Rambaud et place de la Concorde. En raison de problèmes de circulation et de la présence de nombreux réseaux, seuls sept sondages ont pu être réalisés.

Les sondages 1 et 4, boulevard Rambaud, ont mis en évidence des murs, d'une largeur supérieure ou égale à un mètre, qui n'ont pu être datés précisément, mais qui pourraient être en relation avec des aménagements du rempart au niveau de la porte Saint-Denis (S 4) ou de la braie plus à l'est (S 1). Ce dernier mur est sans doute réutilisé au début du XIX<sup>e</sup> s. comme mur de clôture d'une esplanade bordant le rempart sud.

Le sondage 2 a livré des niveaux de remblais de terres noires très organiques où sont associés déchets et eaux stagnantes qui pourraient correspondre aux comblements du fossé. Le sondage 3, avenue Jean Jaurès, ne présentait que la fondation d'un mur de clôture de jardin datable du XVIII<sup>e</sup> s. Dans les sondages de la place de la Concorde (S 6 et S 7, les seuls ouverts *intra-muros*), il a été observé des éléments en relation avec le jardin du couvent des Ursulines, puis avec une filature installée contre le rempart au XVIII<sup>e</sup> s.

Enfin, au centre de la place, la fondation d'une fontaine a été retrouvée construite. Elle a été installée en 1886, puis déplacée en 1898.

**Christine Ronco  
Inrap**

ANTIQUITÉ TARDIVE

HAUT MOYEN ÂGE

## CHALENCON

### Le château

MOYEN ÂGE CLASSIQUE

BAS MOYEN ÂGE

L'opération de fouille archéologique, menée entre le 14 août et le 3 septembre 2017 sur le site du château, installé sur une colline surplombant au nord le village de Chalencon, fait suite aux prospections de 2016. Cette recherche s'inscrit dans le cadre d'une thèse d'archéologie, menée actuellement au sein du laboratoire du Cepam, et qui porte sur l'évolution des dynamiques de peuplement à la fin du Moyen Âge, en relation avec l'abandon des pôles castraux.

Les fouilles ont livré un premier phasage d'occupation de la zone, depuis la fin de l'Antiquité jusqu'au XIX<sup>e</sup> s., qui éclaire principalement la chronologie de la fondation et de l'abandon de l'enceinte castrale, mais également celle, plus large, du *castrum*, possédé et administré par les comtes de Valentinois dès le XI<sup>e</sup> s.

Une première occupation du site, datée de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge, a été identifiée et elle fournit de nouvelles pistes de réflexion scientifiques sur les dynamiques de peuplement rural tardo-antiques et alto-médiévales (Brechon, 2000 ; Laffont, 2009 ; Maza, 2012). Les témoins, plus discrets, de l'époque carolingienne ne manquent pas d'évoquer les occupations liées à l'ancienne vicairie de Chalencon mentionnée entre les IX<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> s. (Chevalier, 1891, cartulaire de Saint-Chaffre, n° CGC et CCL).

L'enceinte est bâtie entre les XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> s., grâce à un système d'aménagement en terrasses. Dans une première phase, interviennent les constructions du mur

d'enceinte et d'un élément de type tour de flanquement, associé à un rez-de-chaussée, présumé voûté.

Dans un deuxième temps, les travaux semblent concerner une reprise du parement sud. Plusieurs niveaux d'occupation et de circulation, utilisés jusqu'au XIII<sup>e</sup> s., au nord, et au XIV<sup>e</sup> s., au sud, en lien avec les différents espaces de la muraille, ont pu être mis en évidence.

À la fin du Moyen Âge, la tour subit une destruction importante, suivie d'une récupération massive. Cette dernière constitue le témoignage d'un abandon partiel précoce des fortifications. Toutefois, on suppose que la plate-forme castrale supérieure reste fréquentée jusqu'au XV<sup>e</sup> s. : le château, en partie ruiné, ne constitue donc plus un pôle important pour Chalencon dès le bas Moyen Âge. Cet état de fait est à mettre en relation avec l'essor du bourg ecclésial, au pied de la colline castrale, dès la fin du XII<sup>e</sup> s.

La chronologie du site est frappée d'un hiatus entre le XVI<sup>e</sup> s. et le XVIII<sup>e</sup> s. Suite à l'abandon et à la phase de récupération du site à l'époque moderne, la réoccupation partielle de la zone semble intervenir dans un mouvement plus général de construction des terrasses agricoles sur le promontoire entre les XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> s. (Blanc, 2002 :16).

**Émilie Comes-Trinidad  
Cepam – UMR 7264 CNRS, Université Côte d'Azur**

## CHAUZON

### Traverses, Molasses, Blaches

En 2017, mon travail a consisté à prospector sur la commune de Chauzon. À l'aide des publications de Raymond Montjardin, j'ai pu retrouver intégralement la nécropole dite « des Traverses ou Molasses Traverses ». Un nouveau dolmen, non décrit par R. Montjardin, a également pu être découvert dans le même ensemble. Ces monuments sont pour la plupart en mauvais état de conservation. Ils sont assez proches de nouvelles maisons et résidences.

J'ai rédigé une fiche pour chaque monument pour contribuer à l'inventaire du patrimoine mégalithique ardéchois, soit six fiches. Il reste d'autres dolmens à inventorier sur la commune de Chauzon. Ils feront l'objet d'une nouvelle autorisation de prospection en 2018.

**Gary Duchez**  
chercheur bénévole



Fig. 1 Chauzon (07) : dolmen des Traverses 2. Crédits : Gary Duchez (bénévole), 2017.

ANTIQUITÉ  
GALLO-ROMAINEBAS EMPIRE  
ANTIQUITÉ TARDIVECHOMÉRAC  
RodècheHAUT MOYEN ÂGE  
TEMPS MODERNESÉPOQUE  
CONTEMPORAINE

Le diagnostic archéologique réalisé en 2017 à Chomérac, au lieu-dit Rodèche, en amont d'un projet de lotissement, a permis de compléter ponctuellement notre connaissance géomorphologique et archéologique de cette commune.

Les 47 sondages (1 234 m<sup>2</sup>) ouverts sur les 1,96 ha du projet (treize lots à bâtir) concernent deux entités géotopographiques distinctes. Au nord de l'emprise, la partie haute du site (entre 195 et 190 m NGF), caractérisée par une pente assez prononcée, a montré l'existence d'un recouvrement sédimentaire colluvial historique peu épais (0,5 m de puissance en moyenne), recouvrant deux substrats géologiques « anciens » : calcaire crétacé (Valanginien ?), surmonté/colmaté, parfois, par un résidu de la basse terrasse alluviale de la Payre (quaternaire ; Fy). C'est dans, et/ou sur ce substrat calcaire (n2), que se sont installées, à partir de l'Antiquité, les quelques structures en creux et/ou bâties mises au jour à Rodèche.

À l'inverse, dans la partie basse du site (190 à 188 m), une sédimentation alluviale historique a été observée. Cet alluvionnement, reconnu généralement sur 1,60 m de puissance, est à mettre en relation avec l'activité du ruisseau de Trouillet. Ce dernier, canalisé en partie antérieurement à 1810, borde l'emprise méridionale du site. À différents niveaux de ces séquences alluviales, s'intercalent des lits graveleux ou gravillonneux, indiquant la récurrence de crues très énergiques, voire de petites coulées boueuses.

À l'interface entre les parties haute et basse du versant, deux couches anthropisées de graviers et de galets calcaires (US 32, 34), présentes sur plus de 100 m de développement (S14, S9 et SU), incluant quelques fragments de terre cuite architecturale, pourraient avoir une origine naturelle (dépôt type « coulée boueuse ») ou anthropique (remblais antiques), et caractériser une phase d'aménagement de la pente à l'époque antique (terrasses ?). En revanche, un épais niveau argilo-limoneux à limono-argileux, renfermant d'abondants graviers et matériaux de construction gallo-romains, mis au jour à l'extrême ouest de l'emprise (S2, US 5), s'apparente plus à des remblais : assainissement ou aménagement de la berge ou des abords du ruisseau de Trouillet ? La présence de céramique datée du milieu IV<sup>e</sup>-V<sup>e</sup> s. apr. J.-C. indique une mise en place à la période tardo-antique, ou postérieurement. En connexion stratigraphique avec ce remblai, un mur, épais d'un mètre, composé de gros blocs de calcaire et de basalte (0,20 à 0,40 m) liés à un limon argileux, a été mis au jour perpendiculairement à la pente actuelle. Bien qu'observé seulement en surface, il est fort

probable que ce mur (de terrasse, voire de berge ?), scellé par deux niveaux de démolition/ abandon (matériaux antiques), soit fondé (trois assises maximum) sur le substrat marno-calcaire sous-jacent. Cet ensemble antique, assez disparate, pourrait être mis en lien avec les nombreux indices de sites gallo-romains répertoriés en périphérie nord du site de Rodèche.

Ces indices de fréquentation du site à l'époque gallo-romaine sont complétés par la présence, presque systématique, de terre cuite architecturale antique, mise au jour en position secondaire dans seize sondages et quinze US. Outre leurs inclusions dans les horizons colluviés du secteur nord et dans les alluvions de la partie basse, ces fragments de *tegulae* sont parfois associés des fragments de céramique antique résiduelle, présents dans le comblement de deux structures post-antiques : S24, mur-solin (?) F03 en S24 et fossé-drain F04 en S28.

La période post-antique est la mieux documentée (18 faits archéologiques), mais mal caractérisée d'un point de vue chronologique. Ainsi, quatre structures drainantes, mises au jour sur le quart nord-est de l'emprise, présentent une orientation générale sud-ouest/nord-est, axe cohérent du sens actuel de la pente, et ont livré des fragments de terre cuite architecturale. Ces structures agraires, installées dans et/ou sur le substrat calcaire (US 3 et 4), sont clairement postérieures à l'Antiquité tardive, sans que l'on puisse toutefois préciser leur datation (époques moderne et/ou contemporaine ?).

Bien que non datés, les vestiges construits de cette phase pourraient être, comme la canalisation du ruisseau de Trouillet, les témoins modernes (XVIII<sup>e</sup> s. ?) d'une exploitation et d'une mise en culture de ce versant.

Neuf autres drains fossoyés, d'orientations variées, répartis sur le tiers oriental de l'emprise du site, complètent la volonté pérenne d'assainissement des terrains. Trois murs attestés, dont deux témoins d'un aménagement en terrasse, complètent les vestiges « vernaculaires » du site de Rodèche à l'époque contemporaine.

Les derniers témoins concernent le monde des morts, avec la présence connue d'un cimetière protestant au milieu du site. Il est actuellement conservé dans son enclos, composé de blocs de basalte liés au mortier, formant un quadrilatère de 15 × 8 m (axe ouest-est). Une seule tombe était encore conservée *in situ*, et elle est datée de 1834, d'après l'épitaque.

Éric Durand  
Inrap

# GROSPIERRES

## Prieuré Saint-Théofrède du Rouret

Installé dans l'actuelle commune de Grospièrres, non loin de la plaine alluviale du Chassezac, l'ensemble prieural est établi à la fin du X<sup>e</sup> sur demande aristocratique. En effet, en 990, l'abbaye de Saint-Chaffre du Monastier acquiert des terres dans la villa de *Fontis Bellonis*, afin d'y édifier l'*ecclesia* de Revereto et de la dédier à Saint-Théofrède.

La fouille archéologique programmée de 2017 fait suite à une campagne de sondages organisée en 2016. Elle nous permet d'affirmer et de compléter les découvertes inédites mises au jour sur la parcelle susdite. Ces découvertes attestent de la présence de vestiges de l'église et de bâtiments « conventuels » appartenant, certainement, au prieuré Saint-Théofrède de Rouret. Ces nouvelles données permettent de comprendre l'organisation architecturale et fonctionnelle d'un prieuré monastique rural fondé autour de l'An Mil.

Les deux campagnes archéologiques révèlent trois bâtiments, dont un édifice de culte antérieur au XII<sup>e</sup> s., composé d'un chevet semi-circulaire et d'une nef unique. L'édifice de culte se trouve sur la partie sommitale de la parcelle. En contre-bas de celui-ci, deux bâtiments de type « conventuels » ont été mis au jour. L'édifice de culte est circonscrit par deux zones funéraires « distinctes » :

- une aire d'inhumation privilégiée au sud du chevet, qui présente essentiellement des sépultures d'immatures, pour la zone fouillée ;

- une seconde aire d'inhumation au niveau du parvis de l'édifice de culte, qui vient compléter les données des sondages de 2016. Elle est composée de sépultures d'individus matures, et elle met d'ores et déjà en évidence une chronologie relative entre les différents types de sépultures.

L'ensemble religieux découvert présente une chronologie relative des vestiges entre le XI<sup>e</sup> et le XVI<sup>e</sup> s.

**Justine Saadi**  
UMR 5138 – ArAr



Fig. 1 Grospièrres (07) : prieuré Saint-Théofrède-du-Rouret : sondage 20 : fondation du chevet de l'édifice de culte. Crédits : Nicolas Clément, 2017.



Fig. 2 Grospièrres (07) : prieuré Saint-Théofrède-du-Rouret : sépulture SP 30224, sondage 30. Crédits : Justine Saadi, 2017.

# GROSPIERRES

## Ferrières, Le dolmen de la Combe de Bonne fille 1

Le dolmen de la Combe de Bonne Fille 1 est situé au milieu d'un taillis de chênes verts et surplombe la plaine de Grospièrres. Il est installé dans le sens de la pente, très faiblement marquée. Il a souvent été visité et son remplissage a dû très tôt disparaître.

Le mobilier funéraire est issu du tamisage de déblais anciens et ce dolmen (chambre et tumulus) n'a donc jamais fait l'objet d'une vraie fouille.

La campagne 2017 a porté sur le quart sud-ouest du tumulus (soit près de 45 m<sup>2</sup>), l'intérieur de la chambre sépulcrale et une moitié de la zone d'entrée.

Les résultats sont encourageants et montrent l'utilisation d'un ressaut du substrat pour implanter la chambre sépulcrale sur un point culminant (*fig. 01*).

Nous avons pu aussi mettre en évidence l'existence d'un choix dans les matériaux de construction (variation des dimensions des pierres utilisées). De plus, en fin de fouille, il est apparu des structures aménagées : couronnes de pierres délimitant le contour du tumulus et des petites couronnes venant se greffer sur la principale pour former des alvéoles venant ainsi renforcer la structure du tumulus (*fig. 02*).

Ces aménagements délimitent un tumulus de faible rayon, puisqu'il atteint à peine trois mètres. Cela remet donc en question la conception que l'on peut avoir d'un tumulus ainsi que de sa forme, de son élévation, de

ses dimensions, si l'on se base uniquement sur des observations de terrain, ce qui est souvent le cas lors de la rédaction de fiches d'inventaire.

La fouille de la chambre sépulcrale a montré qu'elle était remplie par des sédiments remaniés provenant de fouilles anciennes.

La présence d'un couloir ou d'un système d'accès n'a pas pu être mise en évidence, car l'entrée a été trop remaniée. Cependant, nous avons pu noter la présence de trois pierres verticales et alignées avec la dalle latérale gauche. Elles pourraient donc être les derniers vestiges d'un système d'accès aujourd'hui disparu.

Le tamisage systématique de l'ensemble des sédiments provenant de la chambre et du tumulus a permis de récupérer des éléments sans doute oubliés par les anciennes fouilles, à savoir parure, ossements humains (surtout dents et phalanges), tessons de céramique non tournée. La répartition du mobilier sur le tumulus laisse penser à des seaux vidés depuis la chambre.

L'étude de ce mobilier montre qu'il s'agit ici d'un ensemble homogène marquant une utilisation du site à la fin du Néolithique.

**Sonia Stocchetti**  
Cité de la Préhistoire – Orgnac



Fig. 1

Grospièrres (07) : le dolmen de la Combe de Bonne Fille 1 installé sur un banc rocheux proéminent.  
Crédits : Sonia Stocchetti (Cité de la Préhistoire – Orgnac), juin 2017.

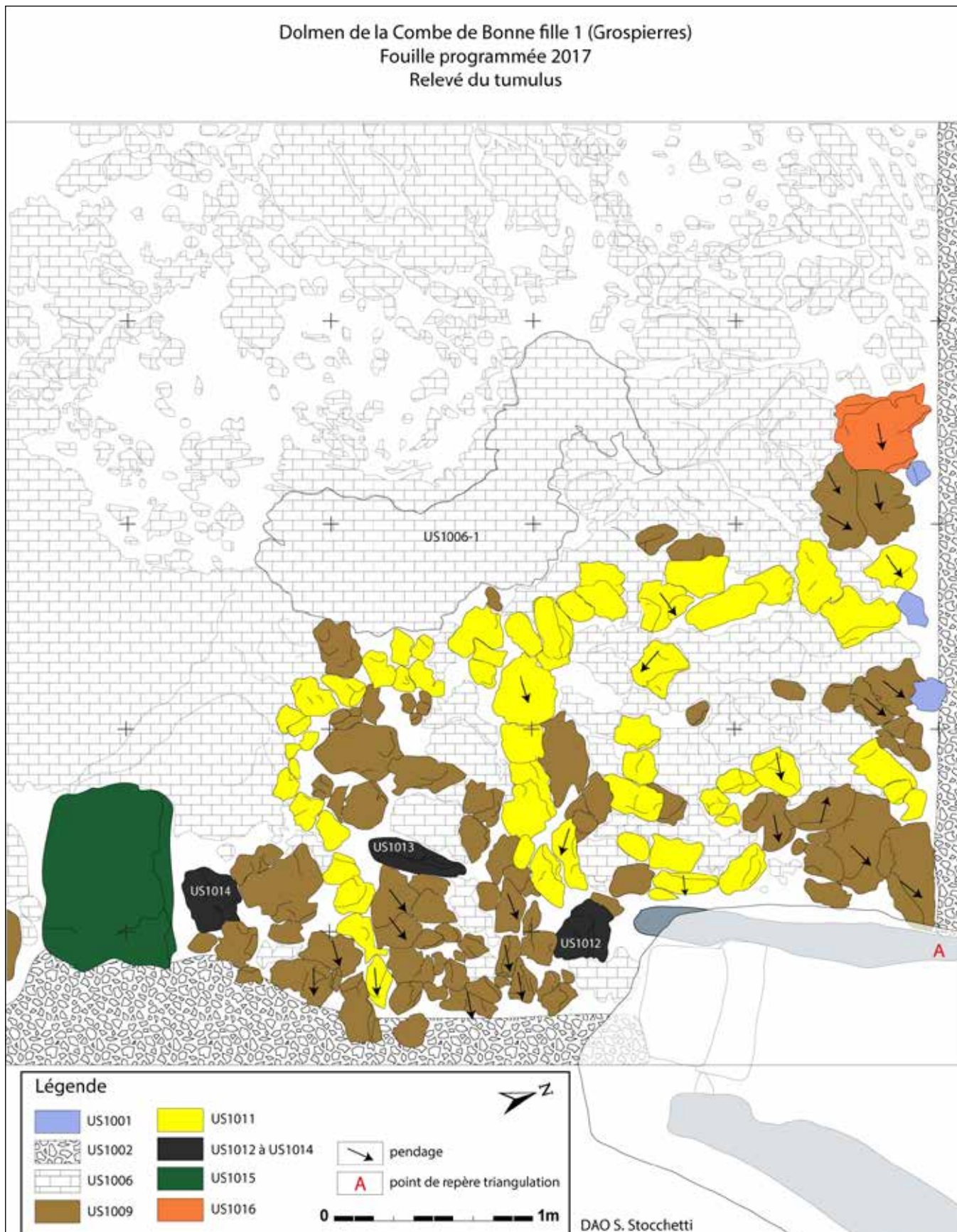


Fig. 2 Grospierres (07), dolmen de la Combe de Bonne Fille 1 : relevé du dernier décapage où apparaissent la couronne et les alvéoles (US 1011) venant structurer le tumulus. Crédits : Sonia Stocchetti (Cité de la Préhistoire – Orgnac) juillet 2017.

CAMPANIFORME  
BRONZE ANCIEN  
BRONZE MOYEN

## GUILHERAND-GRANGES

### Rue Bellerime

BRONZE FINAL  
ANTIQUITÉ  
GALLO-ROMAINE

Les trois sondages réalisés sur les parcelles AS 11p, 12p et 167p de la rue Bellerime confirment l'existence de plusieurs phases d'occupation pour la Protohistoire sur ce secteur. Deux niveaux anthropisés ont été mis en évidence sur l'emprise. La céramique récoltée permet d'y distinguer trois phases d'occupation : du Bronze ancien (1800 à 1600 av. J.-C.), au Bronze moyen II/ Bronze final I (vers 1300 av. J.-C.) et du Bronze final II a (vers 1150 av. J.-C.). Une seule fosse a été repérée, avec du mobilier qui la rattache à la phase du Bronze ancien. Il est à noter la présence d'un tesson plus ancien, daté du Campaniforme (2500-2100 av.

J.-C.) dans le dernier niveau. Quelques fragments attribuables à l'Antiquité ont également été collectés. Cette occupation est en tout point semblable à celles mises en évidence sur les parcelles situées en face (Béranger, 2016), ou à proximité (Néré *et al.*, 2012). Cette opération vient donc confirmer l'importante densité d'occupation de ce secteur, notamment pour la période protohistorique.

**Delphine Béranger**  
Inrap

ÂGE DU BRONZE  
BAS-EMPIRE

## GUILHERAND-GRANGES

### Les Combes sud, avenue de Provence

Le diagnostic réalisé en juillet 2017 à Guilherand-Granges, en amont de la construction d'une résidence pour personnes handicapées, a porté sur une surface de 3 300 m<sup>2</sup>. L'emprise du site recoupe un substrat d'origine alluvionnaire, alimenté par des matériaux associés à la basse terrasse du Rhône. Elle est implantée sur la bordure d'un ancien chenal, colmaté par la succession de plusieurs niveaux sableux, de teintes proches les unes des autres. Cette sédimentation semble avoir été influencée par le paléocours du Mialan, comme l'indique la présence de graviers calcaires dispersés dans les dépôts. Au sommet de cette dépression topographique, un paléosol brunifié a pu être préservé par un scellement pédocolluvial légèrement rubéfié.

Les vestiges de l'âge du Bronze, une fosse et du mobilier épars, ne laissent qu'une image floue et restreinte de la présence humaine dans ce secteur, si bien qu'il est difficile, en l'absence d'éléments plus concrets, d'aller plus loin que le simple signalement de ces quelques vestiges. Notons cependant que le diagnostic, qui se situe à moins de 200 m du site des Croisières, témoigne d'une extension de cette occupation en direction du sud-est, au-delà des limites entrevues lors des

premières interventions réalisées dans ce secteur. Les rares structures d'époque antique ont été mises en relation avec l'occupation fouillée en 2016, le long de l'avenue de Provence. Comme sur ce dernier site, les fossés présentent des séquences sédimentaires peu complexes, témoignant d'une durée de vie assez courte, ou de plusieurs épisodes de curage n'ayant pas laissé de traces dans la stratigraphie. Leurs orientations, évaluées à NL-4°est et NL-4,5°est, s'accordent assez bien avec le réseau mis en évidence ces dernières années sur la rive droite du Rhône. Plus étonnante fut la découverte, dans l'un de ces deux fossés, d'une amphore réutilisée comme cercueil pour un enfant décédé en période périnatale. Cette pratique, bien attestée dans le quart sud-est de la France, semble se développer durant l'Antiquité tardive, à partir du IV<sup>e</sup> s. apr. J.-C. L'isolement de cette sépulture correspond bien à ce qui est couramment observé pour ce genre de structure, les tombes étant habituellement placées en périphérie des habitats, dans les cours ou aux abords des fossés.

**Cyril Gaillard**  
Inrap



ÉPOQUE

CONTEMPORAINE

## GUILHERAND-GRANGES 1295 avenue Georges Clemenceau

Le diagnostic réalisé en septembre 2017 au sud-ouest de l'agglomération de Guilherand-Granges est localisé à 700 m de la base des falaises du massif de Crusol et à 1000 m à l'ouest du cours actuel du Rhône. Réalisé en amont de la construction d'une maison individuelle, il a porté sur une surface de 1 513 m<sup>2</sup>. Malgré un contexte archéologique antique relativement présent, les six sondages ouverts sur une superficie cumulée de 128 m<sup>2</sup> n'ont révélé aucune structure archéologique et aucun artefact, excepté un fragment de céramique vernissée (début XX<sup>e</sup> s.) mis au jour sous la terre végétale.

Seuls quelques rares écofactes représentés ici par des charbons de bois, souvent lessivés, ont été observés. Ils sont présents dans la partie médiane de la stratigraphie du site et inclus dans trois horizons limono-sableux (US 3, 4, 6) conservés entre -0,6 m et -1,4 m. Les horizons inférieurs de la séquence sédimentaire du site sont représentés par une superposition de dépôts gravo-sableux (US 5, 7, 9, 10). Le toit de cet ensemble « collu-alluvial » a été atteint entre -1,2 et -1,9 m.

Éric Durand  
Inrap

NÉOLITHIQUE

## LABASTIDE-DE-VIRAC ET SAINT-REMÈZE Les peintures schématiques néolithiques des Gorges de l'Ardèche : l'abri de la combe d'Oullins, l'abri n°1 de la Cathédrale et la grotte du Cheval de Provence

Plusieurs sites attribués au phénomène schématique néolithique méditerranéen ont été identifiés dans les gorges de l'Ardèche. Le premier à avoir été découvert, en 1947, est la Grotte Gilles, à Bidon, du nom de son inventeur (Gilles et Louis, 1949 ; Gilles, 1994 ; Gély, 2000). En 1955, A. Glory signalait des signes géométriques et animaux schématiques dans la grotte de Cayre Crès, ou de l'Ours, à Vallon-Pont-d'Arc (Glory, 1955). En 1992, J.-M. Chauvet, É. Deschamps et C. Hillaire identifiaient les figures de la Baume d'Oullins (Labastide-de-Virac) (Jallot *et al.*, 1998). En 1996, M. Raimbault découvrait un ramiforme dans la Combe sous le Mas de Serret (Raimbault, 2011). En 1998, L. Jallot, B. Gély et A. Gauthier publiaient les peintures de l'abri de la Combe d'Oullins à Labastide-de-Virac. De nouveaux abris ont depuis été découverts, notamment les abris de la Cathédrale n°1 et 2, l'abri du hameau de Chames, et, sur la vire n°1 d'Aiguèze, la grotte du Tamis (Aiguèze), la grotte de l'Ours (Aiguèze), la grotte de l'Autel et la grotte Françoise (Aiguèze).

Les sites ainsi connus dans ce secteur se répartissent sur les deux rives de l'Ardèche, sur les départements du Gard (région Occitanie) et de l'Ardèche (région Auvergne-Rhône-Alpes). L'iconographie de ces sites trouve des comparaisons parmi les sites connus de France méridionale. Un doute subsiste sur l'ancienneté de la grotte aux Signes, découverte en 1998 par C. Braize, M. et M. Raimbault et A. Suarez (Raimbault *et al.*, 1999).

Dans le cadre de deux opérations programmées, des relevés des parois peintes de l'abri de la combe

d'Oullins, de la grotte du Cheval et de l'abri n°2 de la Cathédrale (Ardèche), ainsi que des abris de la vire n°1 d'Aiguèze (Gard), ont été réalisés en 2017. Des sites ardéchois, seul l'abri de la combe d'Oullins avait fait l'objet d'un relevé exhaustif. Il s'agissait donc de réaliser l'étude et l'inventaire des vestiges graphiques conservés sur ces trois sites.

Le relevé de l'abri de la combe d'Oullins, obtenu par l'usage de logiciels de traitement d'images, ne présente pas de modification par rapport à celui publié en 1998. Le site de la Cathédrale n°2 est, quant à lui, composé de trois ensembles : un petit abri dans la partie sud de la falaise, une grande paroi située dans un secteur de la falaise réemployé en bergerie, et une alvéole dans la partie nord. L'abri sud n'a livré qu'un groupe de 21 courts tracés et ponctuations. La grande paroi centrale porte la majorité des vestiges graphiques (61 au total), essentiellement composés de tracés verticaux et tâches de peintures. Seules quelques figures ont pu être identifiées : une probable figure en U, une figure en forme de trèfle, une figure ramiforme et une figure quadrangulaire à tracé médian vertical, qui pourrait évoquer une figure en T facial. L'alvéole nord n'abrite qu'une probable tâche de peinture. La figure ramiforme est une figure caractéristique du corpus schématique méditerranéen. Finalement la grotte du Cheval, inédite, n'a livré que deux peintures réalisées sous un plancher stalagmitique formant un plafond surbaissé au fond de la grotte. L'une est une petite figure cruciforme, l'autre une figure en résille. Cette dernière est intéressante, dans la mesure où les seuls exemples

connus jusqu'alors se limitaient au secteur drômois. Aucune figure de ce type n'a été identifiée dans les régions plus méridionales. L'exemplaire de la grotte du Cheval atteste, par conséquent, de connexions culturelles et idéelles entre Drôme et Ardèche situées de part et d'autre du Rhône.

Le relevé des autres abris à peintures schématiques est envisagé prochainement. Il permettra de présenter à terme un inventaire des témoins du phénomène sché-

matique néolithique méditerranéen dans les gorges de l'Ardèche et d'appréhender les modalités de l'insertion de ce secteur dans le phénomène idéologique de grande ampleur identifié de la péninsule ibérique au Piémont italien.

**Claudia Defrasne**  
Aix Marseille Université - LaMPEA (UMR 7269) –  
LabexMed

HAUT-EMPIRE  
BAS-EMPIRE

HAUT MOYEN ÂGE

## LES-OLLIÈRES-SUR-EYRIEUX

### Escoulen et Saint-Andéol

MOYEN ÂGE  
CLASSIQUE

BAS MOYEN ÂGE  
TEMPS MODERNES

L'opération de prospections thématiques menée en 2017 aux Ollières-sur-Eyrieux, dans une large zone autour des hameaux actuels d'Escoulen et Saint-Andéol, s'inscrit dans le cadre d'une thèse d'archéologie médiévale menée actuellement au sein du laboratoire du Cepam (Nice), et qui porte sur l'évolution des dynamiques de peuplement à la fin du Moyen Âge dans le bassin-versant de l'Eyrieux. L'opération de 2017 était sous-tendue par la problématique principale de l'évolution des dynamiques du peuplement dans les lieux-dits Escoulen et Saint-Andéol durant le Moyen Âge et l'époque moderne, en lien avec la création et l'abandon probable de l'église Saint-Andéol.

Les prospections ont livré moins d'un millier de tessons de céramique étudiés et datés par Camille Meunier

(chercheuse associée UMR 5138 - Laboratoire ArAr de la Maison de l'Orient et de la Méditerranée). Les résultats des prospections pédestres, en dépit de leurs limites inhérentes, ont permis de proposer un phasage d'occupation de la zone entre le début du Moyen Âge et le XIX<sup>e</sup> s., et d'établir les dynamiques qui régissent l'évolution du schéma de peuplement.

Les rares fragments, retrouvés en prospection au nord du hameau d'Escoulen et dans le hameau actuel de Saint-Andéol, pourraient évoquer une présence, fugace, durant les périodes antiques et tardo-antiques, bien que leur faible quantité n'apporte qu'un éclairage limité sur le sujet. On note toutefois que les deux fragments de céramique à revêtement argileux et céramique commune rouge évoquent le matériel du V<sup>e</sup> s.



Fig. 1 Extrait du cadastre napoléonien concernant les deux hameaux de Saint-Andéol et Escoulen.  
Crédits : Archives départementales de l'Ardèche, AD 07 3 P 2768

issu des fouilles préventives du plateau d'Aric au Cheylard (Maza, 2011 : 218), à trente kilomètres au nord-ouest, dans la vallée de l'Eyrieux.

Un premier faisceau d'indices, ténu, pointe le hameau de Saint-Andéol comme base, modeste, d'une occupation alto-médiévale en lien avec la *villa Escolenco* et son église Saint-Andéol dès le X<sup>e</sup> s. (Chevalier, 1891, n°CCCXII), bien que celle-ci n'ait pu être précisément localisée. L'occupation concerne une zone autour du hameau Saint-Andéol (UP 18), et particulièrement en bordure de l'Eyrieux (UP 55.1 et 49), la construction de la route départementale ayant détruit la liaison entre ces deux ensembles géographiques. Durant cette période, la zone pouvait être reliée par un petit chemin à la route entre les vigueries de Chalancon et Pranles, cette dernière ayant été mise en évidence par les travaux de Franck Brechon (Brechon, 2000 : 770, 341).

L'occupation médiévale est connue par une soixantaine de fragments céramiques, mais l'étude céramologique permet de resserrer plus précisément la chronologie d'occupation autour du XII<sup>e</sup> s.- début du XIII<sup>e</sup> s. Cette période est marquée par une extension des zones d'occupation et de fréquentation, en relation avec l'église Saint-Andéol d'Escoulen, siège de la paroisse éponyme (Brechon, 2000 : 782-783 ; Chevalier, 1891, n°CCCXII ; LVI). L'occupation touchait une large zone depuis les hameaux, reliés entre eux par un chemin, jusqu'aux rives praticables de l'Eyrieux. La fréquentation humaine s'étendait également aux parcelles situées au sud-ouest de Saint-Andéol, sur un versant opposé au hameau. La localité était desservie par le chemin des Ollières à Saint-Sauveur-de-Montagut, section de la route médiévale reliant Beauchastel au Cheylard par l'Eyrieux (Brechon, 2000 : 782-783).

Une déprise humaine semble ensuite survenir progressivement à partir de la deuxième moitié du XIII<sup>e</sup> s. et tout au long du bas Moyen Âge : la répartition spatiale des discrets témoins de cette période indiquerait une rétraction de l'occupation autour des deux hameaux, principalement autour de Saint-Andéol et en bordure de l'Eyrieux. Ce phénomène pourrait s'expliquer par l'effet conjugué des crises du XIV<sup>e</sup> s. et un changement

dans les dynamiques de peuplement de la zone, qui tendraient à se recentrer en partie autour du pont des Ollières, dans le mandement de Montagut (AD 07 3 J 23 fo19, AD 07 C 196 p. 355). Ce phénomène coïncide en partie avec le déclin ou l'abandon supposé de l'église Saint-Andéol, pourtant érigée en prieuré au cours du XIII<sup>e</sup> s. (AD 07 3 J 23 fo 9). En effet, dans la taxe de la décime du XVI<sup>e</sup> s. (Font-Réaulx, 1932), seule est mentionnée la chapelle Saint-Andéol aux Ollières, tandis que l'église et la cure sont absentes de la liste : Saint-Andéol semble donc avoir perdu sa charge paroissiale et son statut au début de l'époque moderne.

Le mouvement de déprise observé au bas Moyen Âge (un seul fragment, daté du XVII<sup>e</sup> s., a été récolté pour cette période) se poursuit dans les premiers siècles de l'époque moderne, en même temps que disparaît l'église de la documentation. On ignore l'évolution du schéma de peuplement qui sous-tend cet espace durant les conflits religieux et le rôle de ceux-ci dans l'organisation territoriale. Toutefois, on suppose qu'un foyer de peuplement se met en place autour de l'église Saint-Jean-François-Régis, dont le vocable renvoie clairement à la Contre-Réforme.

La zone est largement réinvestie à partir de la fin du XVIII<sup>e</sup> s., en lien avec des pratiques agro-pastorales (constructions de terrasses, aménagements pour les troupeaux, sylviculture) : ce repeuplement n'est pas anodin et il témoigne de la longue prégnance de la structure de peuplement en hameaux.

L'opération de prospections thématiques menée en 2017 sur les deux hameaux Escoulen et Saint-Andéol a donc permis de renouveler et enrichir une partie des connaissances sur les dynamiques de peuplement, en lien avec les églises de fondations alto-médiévales qui semblent disparaître à la fin du Moyen Âge. Les opérations et études menées dans d'autres localités de la vallée de l'Eyrieux permettront de tester ce modèle de peuplement et de le compléter.

**Émilie Comes-Trinidad**

**Cepam – UMR 7264 CNRS, Université Côte d'Azur**

NÉOLITHIQUE

PROTOHISTOIRE

**MERCUER**  
**Le Gleyzal**

ÉPOQUE

CONTEMPORAINE

Malgré la proximité de quelques indices de sites antiques (Crouzet, Pierre Plantée, Bouteyre) et médiévaux (Le Juge, Crouzet, La Tourette, Bois de Farges), répertoriés actuellement sur la commune de Mercuer, les 34 sondages mécaniques (surface totale 1 405 m<sup>2</sup>) ouverts sur le vallon au lieu-dit Le Gleyzal et implantés sur les 13 647 m<sup>2</sup> de l'emprise d'un futur lotissement, n'ont révélé aucun vestige contemporain.

Huit structures archéologiques conservées *in situ* ont toutefois été mises au jour : un fond de fosse comblée par des tessons de céramiques non tournée atypiques

(Néolithique ou Protohistoire ?) et sept structures agraires/agricoles, certainement contemporaines, caractérisées par des structures en creux drainantes (un fossé, cinq drains empierrés et un réseau de canalisation en terre cuite), témoins récents d'une exploitation et d'une mise en culture de ce vallon, actuelle clairière au milieu d'une forêt de conifères.

**Éric Durand**  
**Inrap**

BRONZE ANCIEN

BRONZE FINAL

## PEAUGRES Palisse

ÉPOQUE

CONTEMPORAINE

L'opération de diagnostic réalisée en janvier 2017 à Peaugres a porté sur une surface de 11 610 m<sup>2</sup>. L'emprise du site est implantée sur les terrains cristallophyl-liens de la bordure du Massif Central. La parcelle est traversée par un large talweg, peu visible en surface, mais dont le fond peut atteindre plus de deux mètres au niveau de sa ligne centrale. Différentes nappes de sédiment se chevauchent de manière complexe au sein de l'emprise, en lien avec cette topographie. Ces apports, qui résultent de colluvionnements locaux liés à des écoulements de surface, recèlent du mobilier archéologique accumulé par apports gravitaires au cours de ces épisodes pluvieux.

Les 260 tessons de céramique non tournée, récoltés dans les sondages, font apparaître au moins deux

phases chronologiques, l'une centrée sur le Bronze ancien 1, datation corroborée par une analyse <sup>14</sup>C sur charbon, l'autre se trouvant à la transition Bronze final IIa/IIb. Malgré les difficultés inhérentes à la nature même de ce site, ce matériel est d'un grand intérêt, puisqu'il témoigne de la présence d'un établissement du début et de la fin de l'âge du Bronze, occupant une partie du versant oriental du Bois de la Grasse. Le couvert végétal et l'inaccessibilité de certaines parcelles n'ont toutefois pas permis de situer son emplacement précis.

**Cyril Gaillard  
Inrap**

TEMPS

MODERNES

## PRIVAS Place Kor-Onclin, parc des Récollets

Malgré un contexte historique favorable, bien développé à travers une étude documentaire, l'opération de diagnostic se solde par une absence de vestiges sédimentaires dans les niveaux sondés. Ainsi, aucune disposition du complexe castral médiéval n'a pu être caractérisée sous les niveaux actuels du parc des Récollets.

Dans les couches supérieures, excepté un matériel céramique résiduel assez abondant contenant des éléments allant du bas Moyen Âge à l'époque moderne, aucune structure ou sol ancien n'a été mis au jour.

Les éléments de compréhension de la genèse de la parcelle se trouvent certainement dans les strates inférieures, que les contraintes techniques ne nous ont pas permis d'atteindre.

La modélisation photogrammétrique du mur de soutènement du parc garantit la conservation à l'échelle des élévations accessibles impactées par le projet. Une observation succincte des maçonneries a mis en évidence plusieurs états, sans toutefois pouvoir dresser une chronologie absolue de l'ensemble. Si l'on peut transposer le mur nord sur le tracé du rempart

de l'enceinte urbaine médiévale, nous n'en avons pas identifié de vestiges. Sur la face est, quelques assises d'élévations antérieures, plus rustiques et s'apparentant à des murs de terrasse, apparaissent sous la solide maçonnerie de retenue des terres du parc. Cette maçonnerie semble participer d'une seule campagne de construction, que nous sommes tentés d'attribuer au milieu du XVII<sup>e</sup> s., date de construction du couvent des Récollets sur les ruines du château médiéval mis à sac par les turpitudes opposant catholiques et protestants. Les matériaux qui composent la maçonnerie sont hétérogènes et sont sans doute le fait d'un remploi de la démolition du château.

Cette modeste opération de diagnostic archéologique participe au développement des connaissances autour du site des Récollets, et, par extension, au développement des connaissances sur l'histoire de Privas, dont les aménagements contemporains ont inexorablement effacé une grande partie du patrimoine bâti ancien.

**Guillaume Martin  
Inrap**

La commune de Rochemaure occupe un secteur localisé en rive droite de l'Ardèche et de la vallée du Rhône, à la hauteur de la plaine de Montélimar. Le village est installé sur les premiers reliefs ardéchois, au pied du plateau volcanique du Coiron. La fouille préventive (environ 8 000 m<sup>2</sup>) est située à proximité du château de Joviac, au sud-ouest du bourg médiéval de Rochemaure, sur deux parcelles appartenant anciennement au domaine (AM 180 et 182).

Cette intervention s'inscrit dans le projet de la déviation nord du Teil (RN102). Les reliefs alentours de la Montagnole (172 m NGF), de la Sablière (216 m NGF), et, au nord-est, de la Blache (170 m NGF) sont formés d'un socle marno-calcaire aptien recouvert de grès (grès rouges et calcaires du Turonien, de sables albiens et de conglomérats et de marnes rouges). Le paysage actuel est également marqué par des affleurements basaltiques au nord-ouest de la Blache (pic de Chenavari, 357 m NGF), témoignant d'une activité volcanique plus récente (Néogène). L'emprise de fouille est encaissée entre ces reliefs (99 m et 105 m NGF), implantée sur le versant nord-est de la Montagnole et la terrasse aptienne de Joviac. La parcelle AM 182 est marquée par un relief vallonné résultant d'activités hydrologiques anciennes et récentes. Elle présente un dénivelé (sud-ouest/nord-est) pouvant atteindre 25,30 %. La parcelle AM 180 est caractérisée par une surface plane, interrompue au nord-est par le « ravin » du Chambeyrol. Les deux parcelles sont séparées par un chenal d'évacuation du bassin hydrologique localisé dans le vallon de Joviac, aménagé au XVII<sup>e</sup> s. Cet exutoire entaille, de deux à cinq mètres environ, la terrasse depuis le vallon du ruisseau de Joviac au ravin du Chambeyrol. Les pentes de ce chenal sont arborées (acacias, et autres feuillus), de même que les pourtours de la zone de fouille, abritant notamment une flore de type « maquis ardéchois ».

Le bilan archéologique est contrasté, en raison d'une faible densité d'entités archéologiques et de leur niveau de conservation très variable, imputables notamment à la forte érosion du secteur.

Durant les périodes moderne, industrielle et contemporaine, la zone fouillée est dédiée à des activités agropastorales, dont les principaux vestiges (treize entités réparties sur les deux parcelles cadastrales sont de diverses natures : fosse de bornage de parcelle ou de zone cultivable, fosse d'équarrissage (liée à l'élevage ovin), fosses de plantation (relatives à la sériciculture ?), ou encore drain agraire. Une série de ravines et dépôts sédimentaires modifie la parcelle AM 182. Ces formations pédologiques sont les témoins de l'érosion liée aux défrichements et à la mise en culture des pentes, depuis la période moderne jusqu'à l'époque contemporaine. Ce système agricole est progressivement abandonné au cours du XX<sup>e</sup> s., en raison de la désertification des milieux ruraux en faveur des zones urbaines.

### Antiquité gallo-romaine

Un chemin oblique sur l'emprise de fouille, détecté en phase de diagnostic (F01/VOI 4023), et empiète sur les deux parcelles cadastrales. Son orientation sud-ouest/nord-est suggère la liaison terrestre entre le vallon du

Chambeyrol et le versant méridional de la Montagnole, ou, en amont, le vallon du Mayouet. Ce chemin se perd dans l'angle sud-ouest de la parcelle AM 182. Il est interrompu sur plusieurs dizaines de mètres par le chenal de Joviac. Enfin, son extrémité nord-est disparaît au contact du ravin du Chambeyrol. La chronologie de la mise en place et de l'abandon de cet axe viarie demeure relative à du mobilier antique (Haut-Empire ?) et aux données stratigraphiques.

Les investigations archéologiques démontrent l'existence de deux phases de fonctionnement, composées respectivement de plusieurs états de réfections. La première phase correspond à l'utilisation d'un chemin creux, d'une largeur comprise entre 2 m et 3 m, dont les ornières et autres dégradations sont palliés par des recharges successives de graviers, blocs, matériaux de démolition (antique), lits de sédiments limoneux (niveaux conservés sur une soixantaine de centimètres). Cet aménagement entaille le *substratum* alluvial ocre, la marne aptienne grise, mais aussi un fossé protohistorique de l'âge du Fer. Une interruption s'opérant dans la parcelle AM 182, le long du chenal moderne, engendre une importante perte d'informations stratigraphiques. Bien que de nombreux restes céramiques protohistoriques soient remobilisés dans les niveaux de remblai du chemin creux, la présence récurrente de tessons de céramique et de tuiles antiques, et d'autres fragments de mortier hydraulique, dans tous ses niveaux, permet de dater son installation et son fonctionnement à la période antique, sans que le mobilier puisse apporter une datation plus précise.

La seconde phase de fonctionnement est caractérisée par un surhaussement de la chaussée, dont l'assise est assurée, notamment, par les niveaux de blocaille appartenant à la première phase. Le chemin atteint une largeur maximale estimée entre 4 et 5 m, avec notamment l'adjonction de drains bordiers. Cet élargissement et la reprise de l'axe du chemin entaillent, à nouveau, le fossé protohistorique dans la parcelle AM 182, générant également une remobilisation de mobilier dans les niveaux antiques de cette seconde phase, eux-mêmes datés par les tessons de céramique et de tuile antiques sans que l'on décèle, encore une fois, d'éléments typo-chronologiques plus précis. Si la datation de la création du chemin est datable de l'Antiquité, les raisons et la chronologie de l'abandon de ce chemin demeurent incertaines à l'issue de la fouille de la seconde phase. Il n'est pas exclu que cette portion de chemin puisse être une bifurcation d'un axe reliant le ravin du Chambeyrol au Mayour.

Deux portions de fossé, localisées dans l'axe de communication entre les deux parcelles cadastrales offrent des aspects très semblables aux drains bordiers du chemin antique, ce qui laisse entendre qu'il s'agisse des vestiges d'un axe de circulation et dont la datation antique reste hypothétique.

Une ravine (F24) entaille profondément le flanc marneux de la Montagnole, ainsi que les horizons plus anciens, en direction du lit de l'affluent du Chambeyrol. Cette incision est un vestige érosif daté de l'Antiquité dans la parcelle AM 182. Il sera repris durant la période moderne ou l'ère industrielle par d'autres ravines résultantes de l'abandon du terroir agricole.

## Âge du Fer

À l'âge du Fer, un établissement rural, dont l'activité principale basée sur l'agropastoralisme, est attesté par un abondant rejet domestique comblant un fossé relativement bien conservé dans la parcelle AM 180. Cette incision dans la marne devait présenter initialement un profil en « V ». Le comblement permet d'en distinguer les deux phases d'activité, composées chacune par deux séquences sédimentaires résultant d'une alternance entre érosion naturelle et intervention humaine (curage, reprise des parois), avant un colmatage complet concomitant à un abandon définitif. Dans la parcelle AM 182, le fossé est en grande partie démantelé par le chemin antique. Ultérieurement, le creusement du chenal moderne de Joviac détruit sur plusieurs mètres le prolongement de ce fossé, dont la continuité est retrouvée grâce à deux entités archéologiques correspondant à la première phase de fonctionnement, AM 182.

La sédimentation du fossé est donc relativement simple, et la fouille n'a pas révélé d'indice d'aménagement particulier (négatif de piquet, de palissade, etc.). Nous pouvons alors suggérer, en l'état actuel des données archéologiques, qu'il s'agit d'une limite de parcellaire ou d'un fossé drainant la terrasse.

Le mobilier collecté dans le remplissage, majoritairement céramique, définit la séquence chronologique de la transition entre le premier et le second âge du Fer, Ha D-LT A (entre la deuxième moitié du VI<sup>e</sup> s. et le dernier quart du V<sup>e</sup> s. av. J.-C.). Cette datation est confirmée par une série de trois analyses radiocarbone. Au sud-ouest, distant du premier fossé de quelques mètres, un deuxième linéament très érodé (F7) conserve partiellement un remplissage contemporain à la transition entre le premier et le second âge du Fer.

Le lot céramique correspondant à cette phase d'occupation de l'âge du Fer est abondant (NR : 4630 ; NMI : 255), décrivant un faciès domestique aux traits méridionaux : vaisselle non tournée composée d'urnes carénées pour le stockage/cuisson (LOR-U3, U6, U2 ornées de chevrons et impressions en « coin de règles »), de coupes (LOR-C1 à C4). Le taux rupismaurien atteint par la vaisselle non tournée (96,42 % de la vaisselle) est proche de celui des sites rhône-alpins. La vaisselle tournée fine se résume à des coupes en pâte claire (CL-MAS 222 et 425) et grise monochrome (GR-MONO 3a, 3c, 2e, 5C-d, GR-MONO 11a ou 6d). La proportion d'amphores (4,84 %) à Rochemaure-Joviac est inférieure à ce qui est connu pour les sites de l'axe rhodanien et de l'arrière-pays gardois (Isnard *et al.*, 2015). L'indice de céramique importée (amphores et vaisselle tournée fine, 8,59 % du total NR global) se situe dans la moyenne statistique des sites localisés sur les contreforts du Massif Central, du Coiron et/ou du massif du Vercors. Cet ensemble céramique met aussi en lumière les connexions culturelles qui le lient à la sphère hallstattienne septentrionale : associé à un fort taux de vaisselle non tournée, le répertoire morphologique est complété de jarres à cordons digité, d'urnes à décors excisés, de jattes à profil en « S », de pots à cuire à lèvre incisée, etc. Cette « mixité culturelle » est à souligner, car la frontière théorique entre la sphère hallstattienne et méditerranéenne est située plus au nord, au niveau de la vallée de la Drôme (Garcia et Vital, 2005 ; Durand et Franc, 2015). Ces caractéristiques céramologiques pourraient inviter à considérer ce faciès rupismaurien « en marge de l'axe rhodanien », mais la présence des conteneurs vinaires massaliotes (A-MAS 1 et 3) et ioniens (A-GRE-Cla 3B)

démontre un lien avec le circuit d'échanges commerciaux du pourtour méditerranéen.

Les objets métalliques en alliage cuivreux sont rares : ressort de fibule (Mansfeld 4 ?) et une fraction de jonc de bracelet (proche du type AC-3212). Les découvertes d'éléments de moulin « va-et-vient » (table et molette en basalte), de fragment de faisselle, de fusaiöles en terre cuite, et, enfin, de nombreux fragments de sole-foyère corroborent la présence d'unités domestiques à proximité des fossés. L'outillage en silex se résume en quelques grattoirs et éclats retouchés, probables vestiges d'une industrie lithique antérieure. Le bilan archéozoologique fait état d'une consommation carnée reposant sur la triade domestique classique, dominée par le taxon bovin. La consommation d'espèces sauvages (cervidés), ainsi que de jeunes animaux issus de l'élevage (veau), est considérée comme des signes de relative aisance économique.

L'ensemble de ces indices matériels sont réunis pour attester la présence à Joviac (Rochemaure), dès la fin du VI<sup>e</sup> s. et dans le courant du V<sup>e</sup> s. av. J.-C., d'un habitat lié à des activités tournées vers l'agro-pastoralisme (mouture, stockage, textile, boucherie, tabletterie et corneterie). Toutefois, la découverte des conteneurs vinaires, les restes de parures en alliage cuivreux (en considérant leur appartenance à la culture hallstattienne), des pratiques de consommation et d'élevage animaux peuvent traduire une appartenance à un statut privilégié. La position topographique et géographique pourrait être également un indice de l'insertion du territoire de Rochemaure-Joviac dans les circuits d'échanges commerciaux rhodaniens favorisant l'aisance économique des occupants du site.

## Âge du Bronze

La fréquentation de la plaine de Joviac et des pentes de la Montagnole durant la période de l'âge du Bronze est principalement attestée par des indices retrouvés dans les comblements d'un paléotalweg et dans les niveaux d'alluvions de l'affluent du Chambeyrol.

Le paléotalweg (TW4010) est une formation morphogénique à fonctionnement probablement événementiel. Le comblement serait lié à une baisse de la charge sédimentaire en fin de chaque événement. Il pourrait faire le lien entre le vallon au nord-ouest de la Montagnole et le ruisseau de Chambeyrol. Deux principaux épisodes érosifs auraient ainsi contribué à la formation du talweg. Le premier correspond à l'incision dans la terrasse apennine, antérieurement ou au début du Bronze ancien. La sédimentation se fait par apport massif de matériaux limoneux chargés en débris anthropiques (céramique, faune, silex, charbon de bois). Après un changement de régime postérieur au Bronze ancien ou intervenant en toute fin de cette période (Bronze ancien A2, Bronze moyen, 1600-1500 av. J.-C.), le remplissage de ce paléo-chenal paraît partiellement détruit par une nouvelle incision. Cette dépression, plus étroite, concentre les sédiments en dépôts lenticulaires transportant les déchets anthropiques datés du Bronze final, et associés à un enrichissement en matière organique. Depuis cette période, aucune nouvelle phase érosive n'a été décelée dans le talweg, qui s'est progressivement comblé.

Deux phases principales se dégagent donc de ce bilan géomorphologique :

- une phase récente, datée du Bronze final 1 : 1325-1150 av. J.-C. par un petit lot céramique (service à bandeau ou cannelure) et une analyse radiocarbone (3010 ± 30 BP = 1270-1220 av. J.-C.).

- une phase ancienne, située entre le Bronze ancien 1 et Bronze ancien 2 (2200-1500 av. J.-C.). Elle concentre des éléments céramiques datant du Bronze ancien A1/A2 (décor de barbelés, gobelet à carène surbaissé, gobelet ansé, bords de jarre convergents, des lèvres de jarre à cordon pincé sublabial). Une série d'analyses radiocarbone vient étayer la datation céramique, en discriminant une fourchette chronologique comprise entre 2136 et 1928 av. J.-C. (3680 ± 20 BP). Une seconde période, que le mobilier céramique ne met pas bien en évidence, est isolée à travers l'analyse d'un ossement : celle de l'âge du Bronze moyen (3280 ± 20 BP = 1613-1508 av. J.-C.).

Le faciès céramique, que ce soit pour le Bronze ancien ou pour le Bronze final, illustre un panel morphologique large constitué par un service de stockage et/ou cuisson (pot, jarre etc.), et par le service de table (jatte, gobelet, etc.). Les affiliations typologiques avec les gisements voisins de l'Ardèche, de la Drôme ou encore du nord du Gard, démontrent également les traits communs à la moyenne vallée du Rhône et au Midi de la France. L'industrie lithique associée à l'occupation du Bronze est connue à travers les dépôts du paléo-chenal et deux *loci* de taille : un atelier de taille est découvert dans les niveaux récents de remplissage du paléo-talweg (F19) et un atelier de débitage conservé dans les niveaux limoneux de la parcelle AM 180 (F18). Un lot important d'éléments de silex a été collecté (plus de 900 restes), dont une majorité provient des niveaux anciens du paléo-talweg. De nombreuses pièces présentent les stigmates du feu. Une part importante de la collection est constituée par des débris et des éclats de taille, le plus souvent non retouchés. La panoplie d'outils est essentiellement composée par des grattoirs (quinze restes), racloirs (deux restes) et percuteur (un reste), mais aussi des armatures à pédoncule avec ou sans ailerons, ou simplement foliacée (sept restes), et enfin complétée par des préformes d'armatures (douze restes).

Un foyer démantelé et une petite fosse (F12 et F15), retrouvés dans les niveaux supérieurs de la phase récente du talweg, ainsi que le *locus* de taille rattaché à la phase ancienne (F19), sont susceptibles d'être les rares vestiges d'une « occupation anthropique » sur l'emprise de la fouille. Par ailleurs, la forte charge en déchets domestiques (retrouvés en position secondaire) des niveaux supérieurs de la phase ancienne démontre que l'occupation aux alentours du chenal est relativement intense. La faiblesse numérique des lots céramiques et fauniques ne permet cependant d'envisager que partiellement la nature de cette occupation humaine. Les données archéozoologiques traduiraient un faciès pastoral, et dont la consommation carnée, issue d'un cheptel domestiqué, serait complétée par des apports cynégétiques. Les niveaux de phases récentes reflètent également une occupation des alentours du chenal durant la période du Bronze final. Les rejets y sont moins concentrés, ce qui pourrait signifier que l'habitat est établi de manière plus éloignée par rapport au talweg.

### Morphogénèse de Rochemaure-Joviac

La fouille a également permis de tirer des enseignements sur la morphogénèse du terroir de Joviac. Elle met en évidence une dynamique de versant intense et rythmée, du début de l'âge du Bronze à la période contemporaine. Il est donc possible de retracer partiellement le scénario morphogénétique et archéologique en quatre étapes. Les étapes 1 et 2 sont marquées par les périodes érosives intenses générant la formation du paléotalweg rece-

lant les restes d'une occupation à l'âge du Bronze (TW 4010). Elles expliquent notamment le démantèlement de niveaux d'occupation de l'âge du Bronze. Les premiers dépôts de l'affluent du Chambeyrol s'établissent en bas de pente, à la fin ou après le Bronze final (TW 2).

La seconde crise hydrologique expliquerait notamment la troncature, et donc la disparition, des niveaux d'occupation du Bronze final et du premier âge du Fer sur l'ensemble de l'emprise de la fouille. L'étape 3 est mise en évidence par la genèse des ravines les plus grandes (F24, F20, AM 182), pendant et après la période antique, qui incisent profondément la terrasse aptienne, en « lessivant » ce qui reste des niveaux de l'âge du Bronze mais aussi des niveaux gallo-romains. Nous pouvons supposer que la disparition de la portion nord-est du chemin antique est imputable à cet événement, durant lequel le ravin du Chambeyrol érode la terrasse alluviale au niveau de la parcelle AM 180. L'étape 4 est concentrée sur les périodes très récentes, de l'époque moderne jusqu'au cours des deux derniers siècles. Ces niveaux résultent donc de la troncature relativement récente de lambeaux de niveaux d'occupation plus anciens et localisés en amont, puis colluvionnés/alluvionnés, en contrebas de la parcelle AM 182, dans le chenal de l'affluent du Chambeyrol (TW2).

La morphogénèse de Rochemaure-Joviac témoigne des grandes crises hydrologiques connues dans la moyenne vallée du Rhône et en Europe occidentale durant les périodes protohistoriques et antiques (Bravard *et al.*, 1992). La plus ancienne période morphogénétique est située au Néolithique final/Bronze ancien, ce qui correspond à la genèse du paléotalweg (étape 1). Ces deux périodes sont associées à une phase d'emprise humaine importante sur le milieu, qui amplifie sans doute les processus d'érosion sur les versants. Elle est suivie d'une phase de péjoration climatique, entre le Bronze moyen et le Bronze final, ce qui serait concomitant au ravinement de la phase ancienne du paléo-talweg (étape 2). Enfin, une troisième crise est connue entre le VIII<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> s. av. J.-C., et précède une période de répit jusqu'au début de notre ère. Cette phase d'accalmie hydrologique correspond à l'occupation gauloise. À la fin du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C., l'activité hydrologique reprend et elle se traduit notamment par des crues débordantes, période de la disparition d'une partie du chemin antique (?).

Même si les générations successives de ravines ont entaillé le paysage de Rochemaure-Joviac, jusqu'à faire disparaître les vestiges architecturaux des occupations protohistoriques, le mobilier archéologique abonde dans les niveaux préservés (fossés, talwegs), et son analyse produit des résultats riches en enseignements. Les investigations préventives ont notamment permis de comprendre la vocation agropastorale du secteur, depuis le Bronze ancien jusqu'à la période de l'âge du Fer. L'agriculture étant la base de ces sociétés en milieu rural, c'est, sans nul doute, la fertilité de cette large terrasse plane « hors des eaux » (épargnée des caprices de l'Ardèche et du Rhône), qui a motivé l'établissement de groupes d'agriculteurs. Cette activité et la position géographique (contreforts du Coiron, en bordure de l'axe rhodanien) ont probablement favorisé l'accession de cet établissement rural, au cours de l'âge du Fer, à un statut privilégié. Les résultats de cette fouille, inédits pour le secteur de Rochemaure-Joviac, complètent donc la liste des gisements protohistoriques de référence pour l'Ardèche méridionale aux côtés de son voisin alpin de La Grande Terre.

Dorian Pasquier  
Hadès

ÉPOQUE AUGUSTÉENNE  
HAUT-EMPIRERUOMS  
Le Village, rue du BacÉPOQUE  
CONTEMPORAINE

Les trois sondages mécaniques (106 m<sup>2</sup>), réalisés à Ruoms rue du Bac et implantés sur les 759 m<sup>2</sup> de l'emprise d'un futur immeuble de sept logements, ont permis de compléter le plan d'un site gallo-romain déjà connu dans ce quartier (immeuble et parking de Christen, 1995-1998 ; rue du Bac, 2001) et conservé sur près de 8 000 m<sup>2</sup> en bordure occidentale du bourg actuel. L'ensemble des vestiges antiques connus sur la commune de Ruoms, répartis actuellement sur une superficie évaluée entre 8 et 10 ha, pourraient correspondre à une agglomération secondaire ou à des aménagements de bord de voie de type relais avec petits thermes, auberges et chais, écuries...

De fait, le diagnostic de 2017 a révélé une occupation antique conservée sur environ 150 m<sup>2</sup>, caractérisée par la présence de quatre petits « bassins/cuves » antiques accolés (entre 2 et 3 m<sup>2</sup> dans l'œuvre), à vocation artisanale (viticole ?), voire thermale, agglomérés

sur une surface de 25 m<sup>2</sup>. Outre les huit murs maçonnés, les trois niveaux de sol (*opus spicatum*, mortier à tuileau et mortier de chaux à nodules de tuiles) sont construits sur radier et installés directement sur la pente (nord-sud) du substrat de la terrasse alluviale würmienne, qui apparaît entre -0,4 m en S3 et -1 m en S1 est. Conservées entre -0,6 m et -0,95 m, certaines structures maçonnées sont associées à des remblais de nivellement fortement anthropisés. L'ensemble des vestiges antiques de la parcelle est daté entre le début de l'époque augustéenne et la fin du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C.

Aucune réoccupation postérieure au II<sup>e</sup> s. n'est à signaler. Seul un drain (F3) moderne ou contemporain, rientié sud-ouest/nord-est, témoigne d'une occupation (agricole) post-antique.

Éric Durand  
InrapPALÉOLITHIQUE  
MOYENSAINT-MARTIN D'ARDÈCHE  
Abri du Maras

La campagne 2017, première année de l'opération tri-annuelle 2017-2019, a porté sur deux secteurs majeurs du site :

- la partie ouest et centrale du site, des carrés K6 à N6, avec la fouille du sommet de la couche 5 (5 sup), reposant sous un niveau de dalles supportant la base de la couche 4 ;
- la tranchée est, des bandes L-M/9-18, qui a permis le dégagement du *substratum*, en avant du site au niveau du vallon.

L'ensemble des données stratigraphiques acquises à ce jour est en cohérence avec les données chronologiques (ESR, U-Th, TL, OSL, sur dents, silex brûlés et sédiments). La séquence est datée de la fin du MIS 5 (couche 5) et du début du MIS 3 (couche 4). Fortement dilatée dans la partie est du site, elle enregistre la récurrence des occupations et la succession de phases sédimentaires montrant de fortes variations latérales dans des contextes environnementaux variés et des phases d'effondrement majeur de l'abri.

**Secteurs ouest et central : carrés K6 à N6**

Le dégagement de la base du niveau 4.2 dans la partie centrale du site avait permis, lors de la triennale précédente, de mettre au jour un effondrement majeur de l'abri. Le niveau 4.2 repose sur un amas de dalles de plus ou moins grandes dimensions, que l'on retrouve également au niveau de la tranchée est L-M.

L'opération 2017 a eu comme objectif de démanteler, au niveau des carrés K-N et 6-8, cet amas, qui était



Fig. 1

Saint-Martin d'Ardèche (07), abri du Maras : vue de la tranchée L-M en avant du site, du substratum et des couches 5 et 6  
Crédits : Marie-Hélène Moncel, 2017.



constitué à la fois de petites dalles, de blocs et de quelques grandes dalles mesurant plus d'1 m d'épaisseur et estimées à 4 m<sup>2</sup>.

Cet amas reposait sur le sommet de la couche 5 (5 sup). La fouille des carrés K6 à N6 a permis de prolonger la coupe transversale 5/6 et de raccorder les dépôts à ceux dégagés dans la partie ouest du site et attribués à la couche 5 (et 5 sup) (bandes E et F).

Grâce à la protection des dalles, il s'est avéré que le matériel lithique et osseux a été extrêmement bien préservé dans cette partie du site (silex moins patinés par exemple). Une lentille de cendres a été également dégagée, dans un état de grande fraîcheur (carré N6-N7).

#### Tranchée est : carrés L-M / 9-18

La fouille de la tranchée ouverte dans les bandes L et M en avant du site, et s'étendant vers le vallon actuel bordant le site, a été poursuivie et étendue (fig. 01). L'objectif était toujours d'identifier la séquence complète de la partie est du site et la comparer avec celle de la partie ouest (coupe D/E).

La fouille a atteint le *substratum* à partir des carrés L-M 13, et ceci jusqu'au fond du vallon (prolongement de la tranchée sur plusieurs mètres).

Les sédiments de surface sont des colluvions sub-actuelles. Ils recouvrent des dépôts pouvant être attribués au niveau 4.2 et comportant un rare matériel archéologique. La coupe L-M/8-9 permet de relier la séquence avec celle du secteur central du site. La base de la coupe L-M/8-9 a livré un faciès caillouteux à matrice limoneuse brune et organique (couche 5). Elle recouvre, en avant de la tranchée, dans les carrés L-M 13, une couche à matrice rouge (couche 6) et comportant des blocs de grandes dimensions. Les sédiments de la base de la couche 4 et les colluvions actuelles recouvrent le substrat calcaire en avant de la tranchée et vers le vallon, en discordance sur des

lambeaux tronqués de la couche 5 et de la couche 6 à partir des carrés L-M 13 et 14.

Dans la tranchée, ces faciès superposés apparaissent de façon discontinue entre les blocs d'effondrement distribués sur le flanc du versant. Ces dalles et blocs de grandes dimensions ont été éliminés lors de cette opération, ce qui a permis de dégager une coupe longitudinale complète de la séquence du site.

Les carrés de la tranchée L-M ont livré du matériel lithique et faunique à toutes profondeurs et en densité variable selon les carrés. La fouille de la couche rouge 6 sur 3 m<sup>2</sup> a permis de dégager du matériel (L-M 13 et 14), sous la couche brune 5. Les projections permettent pour le moment d'identifier éventuellement plusieurs sous-niveaux dans la couche 5 sup et couche 5.

La disposition du matériel permet de confirmer un faible pendage des dépôts de la couche 5 sup, couche 5 et couche 6 reposant sur le substrat, à l'inverse des rares éléments lithiques et fauniques pouvant être rattachés au niveau 4.2, et qui indiquent probablement un glissement du matériel suite au recul du plafond de l'abri. La coupe de cette tranchée montre une stratigraphie qui reste monotone et où les dépôts rencontrés sont essentiellement des limons caillouteux.

Une opération de mesure radiométrique (pour ESR et U-Th) a été réalisée par M. Richard pour la couche 5 (5 sup) au niveau de la coupe 5/6 et dans la tranchée. Trois dents d'herbivores ont été sélectionnées en vue d'obtenir davantage de dates pour la base de la séquence, estimée à ce jour de la fin du MIS 5. Le ramassage systématique de petites stalagmites (coordonnées), issues des couches 5 et 6, a été également effectué dans le but de tenter leur datation (D. Genty, lsc).

Marie-Hélène Moncel  
CNRS, MNHN

ANTIQUITÉ

GALLO-ROMAINE

## SAINT-PÉRAY Amourdedieu

L'aménagement d'une maison d'habitation à Saint-Péray, au lieu-dit « Amourdedieu » a suscité la prescription d'un diagnostic archéologique au vu du contexte archéologique proche. En effet, à 300 mètres plus au sud-ouest, du mobilier céramique a fait l'objet d'un ramassage de surface dans les années 1980. Ce mobilier, associé à deux monnaies de Constance II et de Julien, atteste la production de deux types de céramique de la fin du IV<sup>e</sup> s. : céramique commune et fine à engobe argileux non grésé (DSP, dérivées de sigillées paléochrétiennes) (Dupraz, Fraisse, 2001 : 376).

Les sondages, ouverts sur une surface de 67 m<sup>2</sup>, ont montré une séquence sédimentaire simple et uniforme, marquée par des limons et des argiles issus des colluvions des reliefs environnants.

Ces sondages ont livré une structure et un horizon où ont été recueillis plus d'une centaine de tessons de céramique.

Magalie Guérit  
Inrap

HAUT ET BAS-EMPIRE

## SAINT-PÉRAY Chemin de Biousse

L'emprise du projet de site sur la commune de Saint-Péray en Ardèche. L'aménagement d'une maison d'habitation a suscité la prescription d'un diagnostic archéologique au lieu dit « chemin de Biousse » au vu du contexte archéologique proche.

En effet, à 300 mètres plus au nord-ouest, du mobilier céramique a fait l'objet d'un ramassage de surface dans les années 1980. Ce mobilier, associé à deux monnaies, de Constance II et de Julien, atteste la production de deux types de céramique de la fin du IV<sup>e</sup> siècle : céramique commune et fine à engobe argi-

leux non grésé (DSP) (Dupraz, Fraisse 2001, p. 376). Les sondages ouverts dans le sens de la pente actuelle ont montré une séquence sédimentaire simple et uniforme marquée par des limons et des argiles issus des colluvions des reliefs environnants.

Ils ont livré quelques tessons céramiques charriés par les colluvions. Mais aucune structure, ni occupation n'ont été observées.

**Magalie Guerit  
Inrap**

ANTIQUITÉ

## TOURNON-SUR-RHÔNE Chemin des Trousses

Le diagnostic archéologique réalisé en décembre 2017 à Tournon-sur-Rhône, au lieu dit chemin des Trousses, en amont d'un projet de maison individuelle, a permis de compléter très ponctuellement notre connaissance archéologique de ce secteur. Le secteur est connu en effet par la présence mal localisée dans le quartier de Cornillac d'une « villa » gallo-romaine (inscriptions, bassins, stèles, mosaïques) implantée en bordure d'un axe de passage important (borne milliaire). Les 3 sondages (122 m<sup>2</sup>) ouverts sur les 1234 m<sup>2</sup> ha accessibles du projet, ont été réalisés dans un terrain présentant une forte pente sud-nord de 8,6 % : entre 162 m et 156 m

NGF. La présence humaine pendant l'Antiquité n'a été reconnue sur la parcelle que dans un seul sondage (S3), qui a livré quelques fragments émoussés à très roulés de TCA et de *tegula* mis au jour entre -1,5 m et -2 m dans un horizon issu des colluvions d'arène granitique (Cy, BRGM 794). Il est à noter ici la présence d'un dépôt lœssique (œ) non anthropisé présent dans deux sondages (S1 et S2) ouverts dans l'emprise ouest du site et conservé entre -0,9 m (S1) et -1,3 m.

**Eric Durand  
Inrap**

PALÉOLITHIQUE  
MOYEN

NÉOLITHIQUE

## VALLON-PONT-D'ARC Contournement est par RD 390 et RD 4 – tranche 1

Le contournement routier de l'est du village de Vallon-Pont-d'Arc doit relier la RD 390, au sud, à la RD 4, au nord. C'est une superficie totale de 52 923 m<sup>2</sup> qui doit être diagnostiquée.

Pour des raisons d'acquisition foncière et d'accords passés avec les viticulteurs, deux tranches ont été envisagées. La première concerne l'emplacement des deux giratoires prévus sur le tracé au quartier « Ratière », au sud, et au quartier « Chaude-Bois », au nord. Cette première tranche touche quatorze parcelles pour une superficie de 14 373 m<sup>2</sup>. Dix-huit sondages ont été réalisés en mai 2017 et couvrent 7,8 % de la superficie de l'emprise accessible (9 412 m<sup>2</sup>). Ils n'ont révélé que deux structures contemporaines en place au sud de la RD 4 : une structure hydraulique en pierre

sèche ainsi que le squelette d'un *caprinae*. Dans la zone « Chaude-Bois », au nord de la RD 4, du mobilier lithique et céramique a été ramassé en position secondaire. Cette zone a subi d'importants mouvements de terrain, puisque l'on remarque, outre une nappe alluviale (US 04) dans le fond des sondages, une couche de colluvions (US 3) dans les sondages 3 à 5. Cette US 3 a transporté du lithique du Paléolithique moyen, attesté par un fragment de pointe Levallois, ainsi qu'un morceau de meule en grès du Néolithique. Le gisement d'origine pourrait se situer sur les petits reliefs situés à l'ouest de la zone explorée. Le remaniement des artefacts paléolithiques peut se développer à l'Atlantique. L'analyse d'un échantillon de charbon de bois présent dans l'US 3 apporte une date de la fin du VII<sup>e</sup>

millénaire, soit à la toute fin du Mésolithique, attestant d'une érosion localisée des sols à partir de ce terminus. Ce phénomène érosif est probablement lié à une pression anthropique sur les sols. À la charnière du Mésolithique récent et du Néolithique ancien, dans la zone « Chaud-Bois », il y a pu avoir une mutation des paysages peut-être par le biais de la réduction du couvert végétal/forestier local, première trace de l'impact de l'homme sur le paysage.

Au sud de la RD 4, plusieurs couches colluviales livrent d'autres artefacts, et notamment le sondage 13 (US 7), où a été mis au jour une dizaine de tessons non tournés associée à un fragment mésial de lamelle en silex crétacé présentant un lustré de type céréale se rattachant au Néolithique. La couche supérieure (US 6), également d'origine colluviale, offre un bord de jatte protohistorique.

Dans la zone sud, à « Ratière », les observations géomorphologiques ont par ailleurs permis de déterminer l'existence d'au moins un sillon alluvial de l'Ardèche, dont les limites et la morphogenèse restent à préciser. Le cas échéant, la datation de ces sédiments va permettre de déterminer la période terminale de sédimentation alluviale dans le paléovallon nord. En l'état, il est hasardeux de proposer une datation, même relative, de ces dépôts. Néanmoins, au vu des altitudes d'appa-

rition des faciès et de leur morphologie, un âge rissien pourrait être envisagé. Les dynamiques d'érosion périglaciaires ont favorisé la formation progressive d'un glaciais colluvial au pied du Montingrand. Ce glaciais est antérieur à la dernière glaciation puisque les flux de l'Ardèche l'ont érodé. Les variations de la dynamique colluviale le long de la pente se sont formées progressivement. Elles traduisent une importante période de stabilité paysagère au cours de laquelle les sols ne sont pas touchés par des crises érosives brutales, mais seulement par une déflation lente. *A contrario*, les faciès supérieurs de la stratigraphie, même s'ils ont pu être en partie remaniés par les activités agricoles, témoignent eux d'une accentuation de l'érosion des sols par les dynamiques colluviales. Ce phénomène pourrait être le signal d'une anthropisation plus marquée du versant. La formation de ravines d'écoulements concentrés souligne l'existence d'un paysage favorable à l'érosion, avec probablement des sols dénudés. Le facteur anthropique semble dès lors devenir un acteur majeur de ces crises climato-anthropiques à l'origine de cette érosion plus marquée des sols.

**Audrey Saison**  
Mission archéologie,  
conseil départemental de l'Ardèche

ÂGE DU FER

ANTIQUITÉ  
GALLO-ROMAINE

## VALLON-PONT-D'ARC

### Contournement est par RD 390 et RD 4 – tranche 2

HAUT MOYEN ÂGE

Ce second diagnostic archéologique achève l'exploration du sous-sol à l'est du village de Vallon-Pont-d'Arc, dans le cadre de l'aménagement par le département d'un contournement routier reliant la RD 390 à la RD 4 et RD 1. Le linéaire concerne trois zones : quartier la Roche-Nord au sud, le Planas au centre et Chaud-Bois au nord.

Dans un contexte de sécheresse particulièrement marquée en septembre 2017, 35 sondages ont été creusés sur une superficie de 1 648 m<sup>2</sup>, représentant 5,25 % de la superficie accessible (31 380 m<sup>2</sup> des 38 530 m<sup>2</sup>). Si aucune structure anthropique antérieure à la période moderne n'a été mise au jour, plusieurs artefacts témoignent cependant d'une occupation du territoire sur le long terme.

C'est avant tout l'étude géomorphologique qui apporte de nouvelles données sur la compréhension de l'évolution de la plaine vallonaise. Elle vient, en effet, confirmer la présence de la paléo-vallée de l'Ardèche qui contournait au nord le massif du Montingrand. Les vestiges alluviaux de l'Ardèche ont été découverts dans six sondages de la zone sud (S 19, 20, 21, 29, 30 et 31), entre 88 et 92,50 m NGF. Le degré d'altération des minéraux n'est pas compatible avec un âge reculé et la datation OSL réalisée lors de la première tranche le confirme, puisqu'elle se situe au Würm III.

Les colluvions qui recouvrent les alluvions ardéchoises sont touchées par une pédogénèse oxydante, notamment dans la zone nord. L'observation des variations de la dynamique colluviale le long de la pente indique

des évolutions de la stabilité des sols. Ainsi, au gré de l'expansion des nappes colluviales, se sont formés progressivement des faciès de sédimentation homogène et fins, qui traduisent une importante stabilité paysagère, au cours de laquelle les sols ne sont pas touchés par des crises érosives brutales, mais seulement par une déflation lente.

*A contrario*, les faciès supérieurs de la stratigraphie témoignent d'une accentuation de l'érosion des sols par les dynamiques colluviales, phénomène qui pourrait être le signal d'une anthropisation plus importante du versant. En effet, les sols dont le couvert végétal a été réduit artificiellement sont enclins à émettre des colluvions grossières. La formation de ravines d'écoulements concentrés souligne l'existence d'un paysage favorable à l'érosion, avec probablement des sols dénudés entre la Protohistoire et l'époque Moderne.

Dans un contexte climatique plutôt stable, c'est le facteur anthropique qui est à l'origine de cette érosion marquée des sols.

Concernant les traces anthropiques, les plus anciennes avaient été repérées dans la tranche 1, quartier Chaud-Bois, dans une couche colluviale qui renfermait des silex, dont une pointe Levallois attribuée au Paléolithique moyen, et du mobilier du Néolithique. Cette couche se poursuit dans la zone nord de cette seconde tranche mais n'a pas livré d'outil.

Les artefacts appartenant au second âge du Fer ont été prélevés dans la zone sud, quartier Roche-Nord et dans la zone centre, au Planas, dans des couches

de colluvions provenant de la pente du Chastelas. Au sud, il s'agit de quelques fragments de panse d'amphore massaliète tardo-républicaine dans le sondage 19, d'un bord engobé, d'un bord de cruche à pâte claire et de céramiques non tournées de type jatte à bord rentrant, dans le sondage 39.

Au Planas, des colluvions, localisées dans le comblement d'une large dépression du sondage 39, probablement d'origine anthropique, renferment un bord de jatte à bord rentrant et un bord de cruche à pâte claire.

À la période antique, deux phénomènes torrentiels ont été observés dans les sondages 44 et 45 au quartier Planas, non loin d'une *villa* connue dans la carte archéologique. Les collu-alluvions ont charrié un mobilier divers très érodé, qui se place dans la seconde moitié du 1<sup>er</sup> s. : *imbrex*, *dolium*, sigillée de Gaule du sud,

mortier à lèvres pendante, amphores (dont Dressel 1, Gauloise 1, Bétique).

Le sondage 49 livre ensuite une importante couche de colluvions, dans laquelle se trouvent une marmite tripode et des terre cuite architecturale. Ce mobilier, daté de la seconde moitié du V<sup>e</sup> s. av. J.-C., n'est associé à aucune structure.

Enfin, un aménagement hydraulique (F 255) a été repéré dans les sondages 23 à 25 et il se rapporte à la période moderne. Une pierre à fusil en silex blond a été découverte dans le comblement du canal.

**Audrey Saison**  
**Mission archéologie,**  
**conseil départemental de l'Ardèche**

PALÉOLITHIQUE  
 MOYEN

PALÉOLITHIQUE  
 SUPÉRIEUR

## Fréquentation paléolithique de la Vallée de l'Ibie

MÉSOLITHIQUE

L'Ardèche méridionale apparaît aujourd'hui comme un acteur majeur dans la recherche préhistorique, avec une dynamique croissante. En effet, ses particularités géomorphologiques, dues à l'érosion, et sa proximité avec le couloir rhodanien, voie de peuplement incontournable, et le Massif central, ont fait de l'Ardèche méridionale un espace refuge.

Le programme de prospection thématique « Fréquentation paléolithique de la Vallée de l'Ibie » vise à renouveler nos données archéologiques et à développer une réflexion sur la fréquentation et l'occupation de ce territoire par les groupes Paléolithiques. Les contours de notre étude comprennent le secteur géographique sud

Ardèche, s'étendant de Villeneuve-de-Berg à Lagorce, le long de la route D558 et de la rivière Ibie. Notre étude s'inscrit dans la continuité du développement des recherches menées depuis de nombreuses années sur le secteur de l'Ardèche, et a notamment pour but de développer nos connaissances sur la Préhistoire régionale au-delà des grottes ornées de la région. En effet, les axes de recherche, aujourd'hui, s'intéressent de manière centrale aux modalités de gestion de l'espace, aux réseaux de circulation et aux équipements lithiques. Toutefois, à ce jour, peu de documentations récentes témoignent d'indices de fréquentation paléolithique de plein air. L'apport de nouvelles données sur

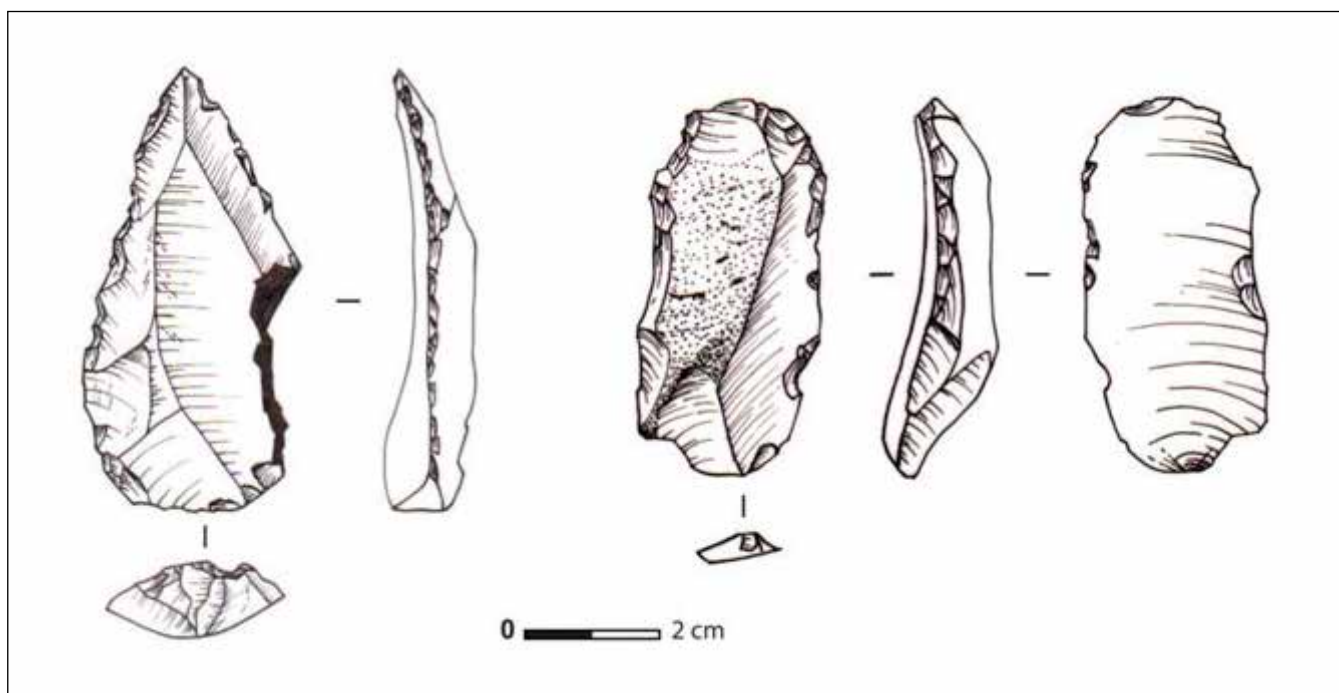


Fig. 1 Bois de Rochecolombe : production lithique retouchée.  
 Crédits : S. Marzin.

ce secteur géographique pourrait participer modestement à la compréhension de l'activité paléolithique régionale et extra-régionale. En effet, la découverte et/ou la redécouverte de sites archéologiques permettrait de contribuer à la compréhension globale de l'implantation humaine de la région, mais également de cerner, avec une vision diachronique, le rapport Homme/Espace.

Notre campagne de prospection thématique s'est donc orientée tout particulièrement vers la caractérisation, l'étude et l'enregistrement de gisements et sites de plein air, dans une démarche diachronique. Les résultats de cette opération posent un premier regard sur ce secteur et confirment toutes la richesse archéologique de cette vallée. Les vestiges lithiques qui ont pu faire l'objet d'une attribution chrono-culturelle témoignent d'occupations attribuées au Paléolithique moyen (n=3) ainsi qu'au Mésolithique (n=1).

Le Paléolithique moyen est bien représenté au sien de notre corpus, avec un site majeur qu'il convient de mentionner : le site du Bois de Rochecolombe qui livre plus de 1 000 pièces lithiques (*fig. 01*). Le matériel lithique témoigne d'un système de production varié (Levallois unipolaire / bipolaire, Levallois centripète, Discoïde). Hormis deux importations en matériaux allochtones, l'ensemble du corpus apparaît d'origine locale (Barrémien supérieur).

Enfin, deux pièces trouvées dans un secteur alluvial de l'Auzon (à Vogüé) sont attribuables technologiquement au Mésolithique final, notamment à l'appui d'un trapeze à troncature concave sur support épais (*fig. 02*). Le massif du Tanargue est un des points culminants du rebord oriental du massif central, entre le Lozère et le Mézenc. Il est souvent considéré comme la limite septentrionale des Cévennes par rapport au Vivarais. Ce milieu montagneux paraît, au premier abord, peu propice à la conservation de vestiges archéologiques et aux implantations humaines anciennes, du fait du relief abrupt, de la forte érosion ainsi que des conditions climatiques parfois extrêmes. Toutefois, le regain d'intérêt pour les problématiques du peuplement ancien des zones montagneuses dans d'autres régions françaises, ainsi que les récentes recherches sur les paléoenvironnements et l'occupation du massif voisin

du Mézenc, motivaient une petite opération de prospection dans ce secteur, afin d'évaluer le potentiel archéologique de certaines zones du massif. Ce projet faisait également suite à des découvertes fortuites et des signalements anciens, dans un secteur peu ou pas documenté archéologiquement.

La prospection pédestre s'est concentrée principalement sur les communes de Borne, Laboule, Valgorge et Sablières, même si quelques explorations ponctuelles et peu concluantes ont eu lieu en périphérie (Prunet, Rocles). La très grande majorité de cette zone est en exploitation forestière public (ONF). Il s'agissait d'une prospection diachronique, utilisant des méthodes adaptées au terrain (GPS sub-métrique, boussoles, photographies, description, relevés graphiques), avec une équipe de huit personnes sur quatre jours, avec l'appui de l'antenne CNRS de Jalès (Berrias-et-Casteljaloux).

Un potentiel site de hauteur était signalé à Borne (Le Castel Viel). Des substructions de bâtiments subcirculaires et en terrasses y étaient visibles, mais aucune attribution chronologique n'était, pour l'instant, envisageable. La prospection a permis d'y documenter une occupation à la transition entre l'Antiquité tardive et le haut Moyen Âge (Ve-VIe s. apr. J.-C), et d'identifier une quinzaine de structures.

La présence de prairies sur l'étage supra-forestier du massif (estives), a permis la préservation de mobilier archéologique et de structures. Du matériel lithique d'ambiance néolithique y a été récolté (plaine Redonde à La Souche), ainsi que des artefacts évoquant une fréquentation protohistorique (Grange des Tranigeyres à La Boule). Les structures relevant de l'architecture pastorale ont été également documentées, sans souvent pouvoir proposer d'attributions chronologiques précises, faute de matériel associé en surface.

Enfin, la campagne a permis également le signalement d'un important site pétroglyphique, sur le massif de Prataubérat (commune de Sablières).

**Sébastien Marzin**  
chercheur bénévole

Le massif du Tanargue est un des points culminants du rebord oriental du massif central, entre le Lozère et le Mézenc. Il est souvent considéré comme la limite septentrionale des Cévennes par rapport au Vivarais. Ce milieu montagneux paraît, au premier abord, peu propice à la conservation de vestiges archéologiques et aux implantations humaines anciennes, du fait du relief abrupt, de la forte érosion ainsi que des conditions climatiques parfois extrêmes. Toutefois, le regain d'intérêt pour les problématiques du peuplement ancien des zones montagneuses dans d'autres régions françaises, ainsi que les récentes recherches sur les paléoenvironnements et l'occupation du massif voisin du Mézenc, motivaient une petite opération de prospection dans ce secteur, afin d'évaluer le potentiel archéologique de certaines zones du massif. Ce projet faisait également suite à des découvertes fortuites et des signalements anciens, dans un secteur peu ou pas documenté archéologiquement.

La prospection pédestre s'est concentrée principalement sur les communes de Borne, Laboule, Valgorge et Sablières, même si quelques explorations ponctuelles et peu concluantes ont eu lieu en périphérie (Prunet, Rocles). La très grande majorité de cette zone est en exploitation forestière public (ONF). Il s'agissait d'une prospection diachronique, utilisant des méthodes adaptées au terrain (GPS sub-métrique, boussoles, photographies, description, relevés graphiques), avec

une équipe de huit personnes sur quatre jours, avec l'appui de l'antenne CNRS de Jalès (Berrias-et-Casteljau).

Un potentiel site de hauteur était signalé à Borne (Le Castel Viel). Des substructions de bâtiments subcirculaires et en terrasses y étaient visibles, mais aucune attribution chronologique n'était, pour l'instant, envisageable. La prospection a permis d'y documenter une occupation à la transition entre l'Antiquité tardive et le haut Moyen Âge (V<sup>e</sup>-VI<sup>e</sup> s. apr. J.-C), et d'identifier une quinzaine de structures.

La présence de prairies sur l'étage supra-forestier du massif (estives), a permis la préservation de mobilier archéologique et de structures. Du matériel lithique d'ambiance néolithique y a été récolté (plaine Redonde à La Souche), ainsi que des artefacts évoquant une fréquentation protohistorique (Grange des Tranigeyres à La Boule). Les structures relevant de l'architecture pastorale ont été également documentées, sans souvent pouvoir proposer d'attributions chronologiques précises, faute de matériel associé en surface.

Enfin, la campagne a permis également le signalement d'un important site pétroglyphique, sur le massif de Prataubérat (commune de Sablières).

**Léo Lacheray**  
chercheur bénévole

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES  
**CANTAL**

**BILAN  
SCIENTIFIQUE**

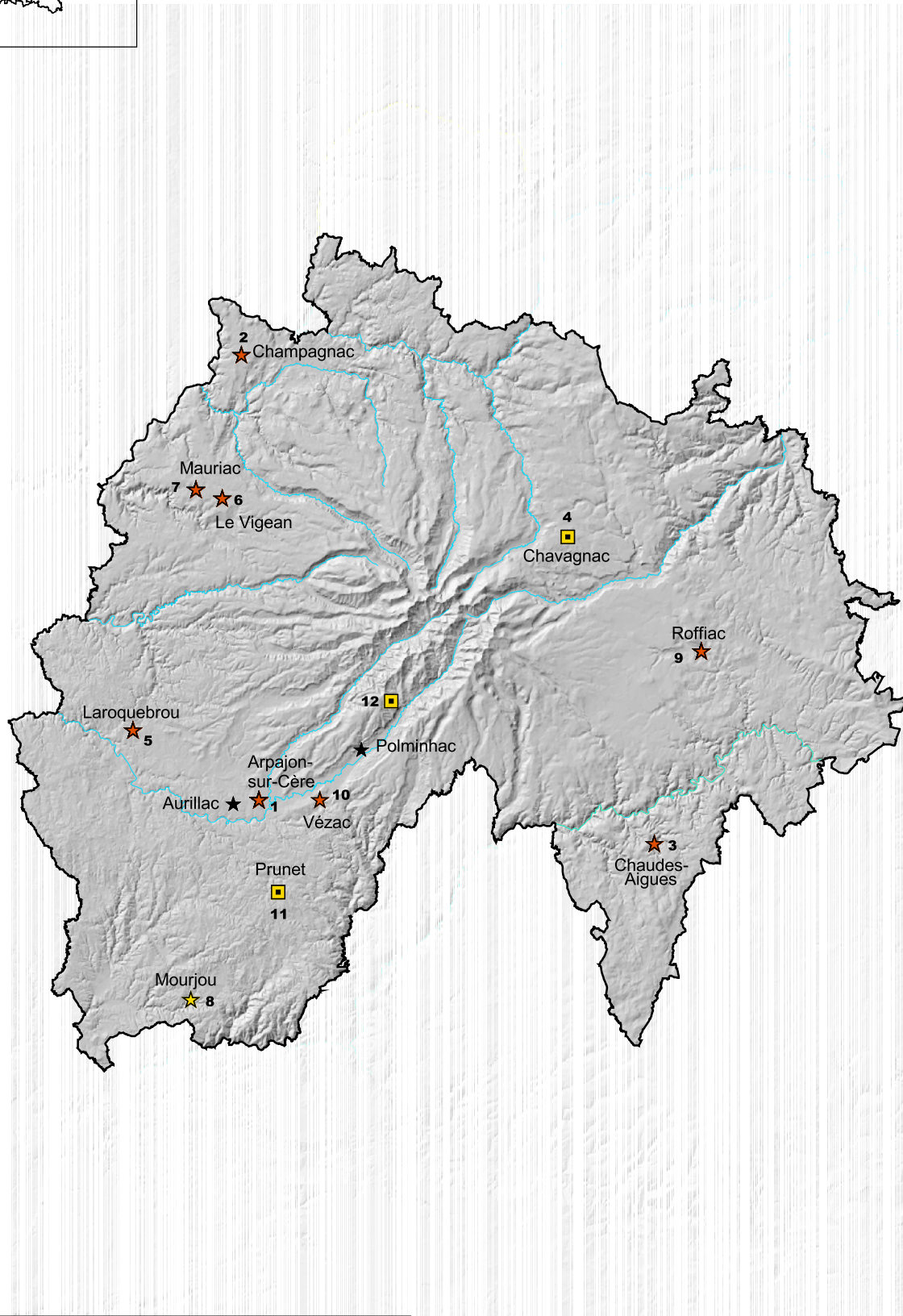
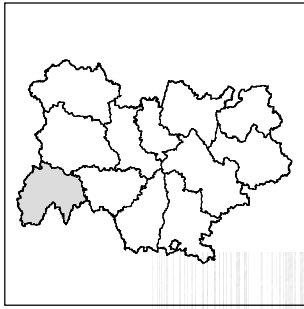
**Tableau des opérations autorisées**

**2 0 1 7**

Réf. carte	Code Patriarche	Commune, Nom du site	Type d'opération N° axe opération programmée	Responsable Organisme de rattachement	Chronologie
1	038143	ARPAJON-SUR-CÈRE, AURILLAC, SANSAC-DE-MARMIESSE, YTRAC, déviation de Sansac-de-Marmiesse, RN 122	OPD	Daniel PARENT Inrap	Paléolithique
2	038223	CHAMPAGNAC, place de la mairie, des écoles et de la fontaine	OPD	Daniel PARENT Inrap	Époque médiévale, Époque contemporaine
3	038203	CHAUDES-AIGUES, place du marché	OPD	Philippe ARNAUD Inrap	Antiquité gallo-romaine, Bas Moyen Âge, Temps modernes, Époque contemporaine
4	038280	CHAVAGNAC, tourbière du Grand Champ	PRT	Marie COURSOL-DELPY CHEC et Jacqueline ARGANT CNRS	Préboréal, Boréal (palynozone) Épipaléolithique, Mésolithique final Néolithique ancien moyen et final Ages du Bronze et du Fer et Premier âge du Fer Subatlantique Haut et Bas Empire Haut et Bas Moyen âge Temps modernes Époque contemporaine
5	038146	LARQUEBROU et NIEUDAN, Camp d'Orgon et Passe Vite	OPD	Gérard VERNET Inrap	Paléolithique moyen, Temps modernes
6	038284	LE VIGEAN, la Dinotte, ZA La Dinotte 2	OPD	Gérard VERNET Inrap	Époque moderne, Époque contemporaine
7	038239	MAURIAC, places Georges Pompidou, Gambetta et du Palais, rue du Souvenir	OPD	Philippe ARNAUD Inrap	Haut Moyen Âge, Moyen Âge classique, Bas Moyen Âge, Temps modernes, Époque contemporaine
8	038341	MOURJOU, souterrain médiéval	SD – n° Axe 10	Frédéric SURMELY SRA - MC	Moyen Âge classique, Bas Moyen Âge
9	038214	ROFFIAC, ANDELAT, SAINT-FLOUR, COREN, contournement de Saint-Flour, RD 926	OPD	François BAUCHERON Inrap	Second Âge du Fer, Haut-Empire, Époque contemporaine
10	038312	VÉZAC, Les Terrons, lotissement Les Terrons III	OPD	Jean-François PASTY Inrap	Épipaléolithique et Mésolithique, Paléolithique moyen
11	038329	PRUNET, LAFEUILLADE-EN-VÉZIE, LACAPELLE-DEL-FRAISSE, Aurières de la Châtaigneraie (sud Aurillac)	PRT – n° Axe 12	Élodie HUBERT Université Toulouse TRACES – UMR 5608	Protohistoire, Second Âge du Fer
12	038279	SAINT-JACQUES-DES-BLATS, THIÉZAC, VIC-SUR-CÈRE, POLMINHAC, YOLET, VÉZAC, indices d'habitats protohistoriques dans le sud-ouest du massif central	PRT – n° Axe 5	Florie-Anne AUXERRE-GERON Université Toulouse Jean Jaurès	Bronze ancien, moyen et final, Premier Âge du Fer, Second Âge du Fer

# CANTAL

## Carte des opérations autorisées



### Opérations préventives

- ★ Diagnostic
- ★ Diagnostic négatif

### Opérations programmées

- ★ Sondage
- Prospection thématique

0 25 50 km

DRAC Auvergne-Rhône-Alpes, Service régional de l'Archéologie, septembre 2020  
Sources : IGN - FranceRaster® V4 2013, ROUTE 500® 2018, BD TOPO® Hydrographie 2019



**ARPAJON-SUR-CÈRE, AURILLAC,  
SANSAC-DE-MARMIESSE, YTRAC  
Déviation de Sansac-de-Marmiesse  
RN 122**

Cette intervention est motivée par le projet de déviation de la RN 122 entre Arpajon-sur-Cère et Sansac-de-Marmiesse. Le projet de déviation traverse 4 communes, d'est en ouest : l'extrémité ouest d'Arpajon-sur-Cère, l'extrémité sud d'Aurillac, et les parties sud d'Ytrac et de Sansac-de-Marmiesse. Le relief est relativement peu marqué, compris entre 590 m en bordure de Jordanne à l'ouest, et 560 m en bordure de Cère à l'est, 660 m étant le point le plus élevé du tracé, en forêt de Branviel, à cheval sur les communes d'Ytrac et de Sansac.

Sur les communes d'Arpajon et d'Aurillac l'environnement correspond à une zone péri-urbaine avec la présence de l'aéroport, même s'il subsiste quelques zones de pâtures. La forêt et le bocage alternent sur les deux autres communes.

D'un point de vue géologique, la zone 1, à l'ouest, se déroule entièrement sur des formations sédimentaires oligocènes, constituées de graviers argileux reposant sur des micaschistes altérés pratiquement affleurant dans les tranchées. La zone 2, à l'est, traverse deux formations distinctes géologiquement. La partie la plus orientale, correspond au Bassin dit d'Aurillac où se sont accumulés, après plusieurs épisodes glaciaires, des dépôts fluvio-glaciaires considérables. L'autre formation dite de Tronquières, située sur le plateau de l'« aérodrome », est liée à l'une de ces formations glaciaires.

Dans l'ensemble de ces communes, 166 entités archéologiques sont recensées au sein de la carte archéologique du SRA Auvergne Rhône-Alpes. Bien que situés sur le territoire des communes concernées, la plupart des sites repérés sont situés à plusieurs kilomètres de l'emprise du diagnostic. Toutefois, le bassin d'Aurillac est étudié par les préhistoriens depuis la fin du XIX<sup>e</sup> s. Ils ont récolté de nombreuses séries lithiques tout en essayant de les insérer dans un cadre chrono-stratigraphique local. L'essentiel des découvertes anciennes se situe au sud et à l'ouest d'Aurillac, sur les versants des plateaux qui dominent la plaine d'Arpajon-sur-Cère. Les vestiges sont signalés au som-

met des formations morainiques et sont souvent mis au jour par les travaux agricoles. Les auteurs anciens signalent souvent des mélanges au sein d'industries d'âges différents. Les plus anciennes, constituées de bifaces et de produits Levallois ont respectivement été rattachées au Paléolithique inférieur et au Paléolithique moyen. Un consensus semble se dessiner aujourd'hui pour considérer que les bifaces sont plus récents et se rattachent au Moustérien de Tradition acheuléenne. La seconde grande période identifiée est le Néolithique caractérisé par des pics, des pointes de flèche et des haches polies. Le Paléolithique supérieur et le mésolithique semblent en revanche peu présents si l'on en croit les données publiées. Peu de chercheurs se sont par la suite intéressés à la préhistoire du bassin d'Aurillac et les travaux d'aménagements constituent par conséquent les seules opportunités d'actualiser les données anciennes.

En l'occurrence, les données recueillies ne vont pas à l'encontre des travaux anciens. La relative fréquence des industries lithiques dans la périphérie d'Aurillac confirme l'existence d'occupations paléolithiques et néolithiques sur de grandes surfaces. Malheureusement les contextes des découvertes indiquent que ces industries ne sont plus en position primaire et que les mélanges sont récurrents dans les secteurs étudiés. L'étendue exacte de ces occupations reste à préciser, mais semble tout de même centrée sur le bassin d'Aurillac. Dans la partie occidentale de l'emprise, située sur la commune de Sansac-de-Marmiesse, un seul artefact lithique a été mis au jour.

Aucun vestige appartenant à d'autres périodes n'a été découvert sur les deux segments étudiés du tracé, si l'on excepte une concentration d'aménagements drainants (fossés et drains) à vocation agricole, non précisément datés, mais d'époque moderne à contemporaine, localisée sur les deux versants d'un talweg repris par la départementale RD 253 en direction d'Ytrac.

ÉPOQUE MÉDIÉVALE

## CHAMPAGNAC

### Place de la mairie, des écoles et de la fontaine

ÉPOQUE  
CONTEMPORAINE

Cette intervention est motivée par le projet de rénovation de la place de la mairie, des écoles et de la fontaine, qui constitue le point central du bourg de Champagnac. Quatre sondages, d'une surface cumulée de 103 m<sup>2</sup>, correspondant à 4 % de la surface totale du projet (2 686 m<sup>2</sup>), ont été ouverts : trois ont montré la présence du substrat immédiatement sous les niveaux de sol contemporain.

Dans le quatrième, situé au nord de l'église, l'arène n'apparaît qu'à environ 1 m. Cet état résulte de l'arasement récent de la place, lors de la création de la départementale qui longe l'église au sud. Au vu des fosses d'inhumation, conservées sur quelques centimètres, au moins 0,60 m de recouvrement a dû être enlevé à ce moment. Les stratigraphies sont donc incomplètes, notamment en ce qui concerne les niveaux d'ouverture, et

des vestiges ont également pu disparaître totalement. La présence des fosses permet cependant de confirmer l'existence du cimetière à l'emplacement indiqué sur le cadastre napoléonien, avant son déplacement à l'extérieur du bourg au milieu du XIX<sup>e</sup> s. Deux larges fossés en V traversent l'emprise du nord au sud. Un drain construit, orienté est-ouest, recoupe l'un de ces fossés. L'indigence de mobilier ne permet pas d'apporter de datation. On peut cependant noter un « bruit de fond » gallo-romain, fourni par la présence de quelques fragments de *tegulae*, comme cela semble déjà avoir été le cas sur la commune.

Daniel Parent  
Inrap

ANTIQUITÉ  
GALLO-ROMAINE  
BAS MOYEN ÂGE

## CHAUDES-AIGUES

### Place du marché

TEMPS MODERNES  
ÉPOQUE  
CONTEMPORAINE

Ce diagnostic a permis de réaliser cinq sondages, dans un contexte rendu compliqué par la densité des réseaux et de fortes arrivées d'eau. Le substrat n'a pas été atteint. Orientée ouest-est, la place présente un pendage similaire de 9 %. La plus importante source communale jaillit à proximité, en amont.

L'essentiel des découvertes concerne les époques moderne et contemporaine. Cependant, au centre-est, une occupation antique est matérialisée par un mur nord-sud, appartenant à un bâtiment excavé et perpendiculaire à la pente. Le parement apparent porte un enduit blanc. Sa base n'a pas été atteinte ; aucun sol n'a été mis en évidence. Dans l'état, l'élévation est conservée sur 0,84 m de hauteur. La datation repose à la fois sur des débris d'hypocauste issus du remblai qui comble le bâtiment, sur les caractéristiques du mur, mais pas sur la céramique : absence de tesson de poterie. Si l'on additionne la proximité de la source et la présence de ce bâtiment, potentiellement équipé d'un hypocauste, on peut envisager l'existence d'une activité thermique dans l'Antiquité.

La période médiévale est mal représentée ou mal identifiée. Ainsi, l'arase du mur antique est-elle directement recouverte par une couche de circulation moderne.

Au nord-est, un sondage montre l'existence de deux niveaux de sol empierrés. Le plus ancien, à -1,20 m de profondeur, pourrait reposer sur un remblai médiéval. Le second, à -0,30 m, est un pavement bien plus régulier, moderne ou contemporain.

Au centre-ouest, une tranchée met en évidence une dépression comblée par une couche hydromorphe, à partir de -0,40 m et jusqu'à au moins -2 m. Elle est limitée à l'est par une aire pavée associée à un caillou-

tis. Ce pavement perpendiculaire à la pente comprend deux parties, dont l'altitude croît à l'inverse de la pente générale, de sorte que ces parties sont conservées à partir de -0,58 m à l'ouest, et de -0,20 m, à peine, à l'est. La limite avec la zone humide est soulignée par trois grandes dalles planes reposant sur un mur. Ces éléments permettent d'identifier un bassin, certainement destiné à l'utilisation des eaux thermales à des fins curatives, voire domestiques. La céramique de la couche humide indique que le bassin, et au moins la moitié ouest de l'aire dallée, ont été abandonnés au XVII<sup>e</sup> s. L'origine de l'aménagement, imprécise, paraît raisonnablement se placer entre le bas Moyen Âge et ce terminus.

Excepté dans le sondage livrant les deux sols empierrés, les dernières formations modernes et celles du début de la période contemporaine sont constituées de sédiments argileux, mêlés de pierrailles. À -0,50 m de profondeur moyenne, dans quatre sondages, ces niveaux sont recoupés par de petits conduits en pierres sèches, destinés à la gestion de l'eau chaude par gravité.

Pour l'heure, la relative variété des surfaces observées ne permet pas de déterminer si la place a évolué comme un tout présentant une surface unie, marquée par un pendage constant, ou si des ruptures de niveaux affirmées ont défini des paliers, éventuellement soulignés par des murets et ou des escaliers.

On note, enfin, la découverte d'un conduit maçonné au mortier de la fin du XIX<sup>e</sup> s., qui pourrait s'apparenter aux conduits voûtés recensés avant l'intervention sur la place.

Philippe Arnaud  
Inrap

PRÉBORÉAL,  
BORÉAL (PALYNOZONE)  
ÉPIPALÉOLITHIQUE ET  
MÉSOLITHIQUE

MÉSOLITHIQUE FINAL  
NÉOLITHIQUE ANCIEN  
NÉOLITHIQUE MOYEN  
NÉOLITHIQUE FINAL

## CHAMPAGNAC Tourbière du Grand Champ

ÂGE DU BRONZE  
SUBATLANTIQUE  
PREMIER ÂGE DU FER  
HAUT-EMPIRE, BAS-EMPIRE

HAUT MOYEN ÂGE  
MOYEN ÂGE CLASSIQUE  
BAS MOYEN ÂGE  
TEMPS MODERNES  
ÉPOQUE CONTEMPORAINE

Dans le cadre des recherches menées sur les vestiges agro-pastoraux découverts au nord-est du massif cantalien (Marie Coursol-Delpy, thèse en cours), notamment dans le secteur du lac du pêcher, une première étude paléoenvironnementale avait été réalisée sur la tourbière du vallon du Frau (Argant *in* Fassion *et al.*, 2015), qui se situe dans un vaste ensemble de zones humides.

Dans un second temps, et afin d'obtenir une image plus complète de l'évolution du paysage dans ce secteur, la tourbière du Grand Champ, très proche du vallon du Frau (environ une centaine de mètres), a été choisie pour une analyse plus fine basée sur un pas d'échantillonnage de 3 cm.

Les principaux résultats de cette étude sont présentés ci-après :

Cinq zones polliniques locales (ZPL) peuvent être rapportées aux chronozones classiques de l'Holocène et comparées à la zonation pollinique du Frau :

- ZPL GC-1, -205 à -218 cm : zone à *Pinus* et *Betula*, début de l'installation de *Corylus*, *Quercus* et *Ulmus*. Fin du Préboréal

- ZPL GC-2, -184 à -205 cm : zone de forte expansion de *Corylus* ; Boréal (10085 à 8835 cal BP) ; Épipaléolithique-Mésolithique.

- ZPL GC-3, -130 à -184 cm : apogée de la chênaie à orme, tilleul et frêne ; Atlantique (8835 - 5450 cal. BP), civilisations contemporaines possibles : fin du Mésolithique ; Néolithique ancien et moyen

- ZPL GC-4a et 4b, -67 à 130 cm : on assiste à l'expansion très rapide d'*Abies* (jusqu'à 60-70 % de la somme pollinique), accompagnée de l'effondrement des essences de la chênaie (en particulier chêne et noisetier, et plus progressivement orme et tilleul), effondrement compensé par l'ascension du hêtre, qui se produit un peu plus tard. Cette évolution, liée à un rafraîchissement et un accroissement de l'humidité atmosphérique, caractérise le Subboréal (5450 - 2835 cal. BP) ; civilisations contemporaines possibles : Néolithique récent, âge du Bronze.

- ZPL GC-5, -4 à -67 cm : action anthropique : défrichages et cultures (Subatlantique ; 2835 à 0 cal. BP) ; Hallstatt jusqu'à période actuelle.

Cette séquence permet de suivre la dynamique de la végétation depuis le Préboréal dont seule la phase finale est enregistrée ici. La datation <sup>14</sup>C-AMS de la base du diagramme est en cours. En attendant le résultat, nous pouvons proposer une estimation « moyenne »

autour de 10500 cal BP pour le début de l'enregistrement réalisé. Pour chacune des zones polliniques, une indication des dates limites dans lesquelles elles s'inscrivent en général (d'après Richard *in* Bourquin-Mignot, 1999) a été donnée à titre provisoire, en même temps que les périodes archéologiques correspondantes. Ces indications, a priori fiables et utilisables pour le site du Grand Champ, doivent être vérifiées par cinq datations en cours.

Elles permettront en particulier de donner des repères dans la partie récente, entre 0 et 65 cm, où se manifeste une nette action anthropique. Cette action anthropique apparaît très nettement sur les diagrammes généraux et sur le diagramme d'anthropisation à partir de -65 cm, c'est-à-dire au tout début du Subatlantique, avec la civilisation de Hallstatt, vers 2800 cal. BP. Il s'agit d'abord de coupes dans la forêt aux dépens du sapin puis du hêtre, provoquant des ouvertures favorables au développement des *Poaceae*, mais aussi de landes à bruyères, et à une augmentation sensible de la biodiversité. La pression sur le milieu s'accroît fortement et rapidement dès l'apparition des indices de cultures, c'est-à-dire de pollen de céréales (seigle), accompagnés d'une rapide extension de prairies à *Poaceae*, *Plantago* et *Rumex*, sur les terrains conquis sur la forêt, qui, de ce fait, recule drastiquement. L'enrichissement alors très important de la diversité pollinique en est un autre témoin. *Fagopyrum* (le sarrasin) est également cultivé, de même que le noyer et le châtaignier. La déprise agricole se lit dans les 15 premiers cm analysés, et on constate alors la baisse significative de la diversité pollinique qui lui correspond.

En observant la courbe de raréfaction, on peut s'interroger sur la signification de deux progressions du nombre de taxons à l'Atlantique. Elles pourraient révéler des ouvertures du milieu en liaison avec des défrichements néolithiques de faible ampleur, non accompagnés d'indices de cultures.

La comparaison à venir avec les résultats obtenus sur la tourbière du Frau, très proche du Grand Champ (de l'ordre d'une centaine de mètres), permettra d'établir la correspondance entre les deux séquences.

**Marie Coursol-Delpy**  
doctorante, CHEC  
**Jacqueline Argant**  
Lampea, CNRS

PALÉOLITHIQUE  
MOYENLAROQUEBROU ET  
NIEUDAN  
Camp d'Orgon et Passe ViteTEMPS  
MODERNES

Le projet d'aménagement (ZA) aux lieux-dits Camp d'Orgon et Passe Vite, secteur archéologiquement sensible des communes de Laroquebrou et de Nieudan, a entraîné l'émission d'une prescription de diagnostic archéologique par le SRA Auvergne-Rhône-Alpes.

Ce diagnostic a consisté en la réalisation de 61 tranchées et deux décapages. La surface ainsi ouverte représente 6,5 % de la surface réellement accessible de l'emprise. La séquence sédimentaire observée montre l'existence, au-dessus des dépôts oligocènes, de dépôts, peu épais, d'âge quaternaire (Pléistocène) (US 2), caractérisés par des sables limoneux à graviers et petits blocs, dont le moteur de mise en place est un écoulement en masse en milieu périglaciaire. Ces dépôts ont subi les effets d'un pergélisol.

La découverte archéologique principale est la mise en évidence de deux secteurs riches en industrie lithique sur un même versant exposé au sud-est et distants d'une soixantaine de mètres. Les artefacts ont été majoritairement récoltés dans l'US 2 (plus précisément l'US 2.1). Il s'agit de deux zones orientées vers le débitage d'éclats, mettant en œuvre deux concepts de débitage (Levallois et Discoïde), et dont une partie de la production a été exportée vers un ou plusieurs sites résidentiels (étude de J.-F. Pasty). Cette industrie appartient au Paléolithique moyen (Moustérien).

Gérard Vernet  
InrapPÉRIODE MODERNE  
OU CONTEMPORAINELE VIGEAN  
La Dinotte (ZA la Dinotte 2)

Le projet d'extension de la ZA de la Dinotte au lieu-dit « La Dinotte » (parcelles ZD 90 et 104), secteur archéologiquement sensible de la commune de Le Vigeant, a entraîné l'émission d'une prescription de diagnostic archéologique par le SRA d'Auvergne. L'intervention sur le terrain a eu lieu du 26 septembre 2017 au 11 octobre 2017.

Ce diagnostic a consisté en la réalisation de 140 tranchées (S1 à S140). La surface ainsi ouverte représente 6,52 % de la surface accessible de l'emprise.

La séquence sédimentaire observée montre de haut en bas :

- un ensemble colluvial avec traces de pédogenèses. Nous proposons d'attribuer un âge holocène à cet ensemble ;

- un dépôt limoneux à blocs de basalte. D'imposants blocs arrondis de basalte sont associés à ce dépôt. Nous proposons de le rattacher à des dépôts périglaciaires mise en place durant le Pléistocène ;

- des dépôts liés au volcanisme cantalien (coulées de lave et niveaux volcano-sédimentaires) d'âge mio-pliocène.

Hormis la mise en évidence d'une intense mise en culture (traces de labour) de cette partie de la planèze de Mauriac, nous n'avons pas décelé le moindre indice montrant une occupation de ce secteur. Les deux structures observées (F1 = butte de remblai ; F2 = fosse ou chablis) sont considérées comme appartenant aux périodes moderne ou contemporaine.

Gérard Vernet  
InrapHAUT MOYEN ÂGE  
MOYEN ÂGE CLASSIQUE  
BAS MOYEN ÂGEMAURIAC  
Places Georges Pompidou,  
Gambetta et du Palais,  
rue du SouvenirTEMPS MODERNES  
ÉPOQUE  
CONTEMPORAINE

Ce diagnostic a eu lieu en préalable à un projet municipal de réaménagement. L'emprise se situe sur un versant affecté de pentes nord-sud et est-ouest de plus de 2 %. Le prieuré Saint-Pierre, attesté au début du IX<sup>e</sup> s., aurait été élevé dans une paroisse primitive mérovingienne. L'église paroissiale Notre-Dame-des-Miracles,

mentionnée au début du XII<sup>e</sup> s., en dépend. L'abbaye rayonne jusqu'à son abandon à la Révolution.

Les huit sondages, réalisés malgré des contraintes dues aux réseaux, représentent près de 7 % des 4 720 m<sup>2</sup> de l'emprise. Ils permettent de définir les cotes d'apparition des vestiges les moins profonds et

leur nature, et de disposer, dans quatre tranchées, d'un aperçu complet de la stratigraphie grâce à des sondages ponctuels.

Deux sondages distants de 60 m, localisés l'un au nord-est de la paroissiale, l'autre en rive ouest de la place principale, mettent en évidence des couches hydromorphes au-dessus du substrat, sur 1,70 m et 0,90 m d'épaisseur.

On déduit, dans les deux cas, l'existence de dépressions plus larges que les sondages, dont on ne peut déterminer si l'origine est naturelle ou anthropique (mares, aménagements linéaires ... ?). La dépression ouest recouvre une fosse de 0,90 m de diamètre, creusée sur 0,90 m de profondeur dans le substrat, associée à une structure indéterminée composée de deux poutres horizontales. L'occupation est placée entre l'Antiquité et le X<sup>e</sup> s., dans la mesure où le remblai qui scelle le comblement de la dépression est recouvert par un niveau de sépultures hypothétiquement antérieur au XI<sup>e</sup> s. La dépression nord-est est recouverte par un remblai, qui sera vraisemblablement recoupé par les fondations de la paroissiale romane, au XII<sup>e</sup> s., puis par des remblais compacts, entre le bas Moyen Âge et le XIX<sup>e</sup> s.

Trois sondages mettent en évidence des vestiges bâtis, au sud et au centre. Le sondage sud révèle l'existence, sur 21,50 m de longueur, d'un groupe de maçonneries est-ouest attribuable à l'abbatiale carolingienne et romane. À l'est, un radier, long de 5,30 m, orienté ouest-nord-ouest/est-sud-est, est identifié au prolongement de l'abside des XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> s., dont les vestiges sont conservés dans le Musée, à 10 m au sud. Il est accolé à un ensemble de maçonneries plus classiques, qui se développe à l'ouest, sur plus de 16,50 m. Ce deuxième ensemble comprend un mur principal, probablement

identifiable à un mur gouttereau, sur lequel sont bâtis, à plusieurs reprises, des murs d'importance inégale et mal datés. Une construction est-ouest indéterminée, longue de plus de 2,60 m et large de 1,20 m, hypothétiquement antérieure au VIII<sup>e</sup> s., est recensée au sud-ouest de l'emprise. Sur le terre-plein de la place, des maçonneries, appartenant vraisemblablement à un îlot de constructions laïques ou religieuses, ont aussi été observées.

Les autres découvertes relèvent de l'occupation funéraire. On constate l'existence, au sud du sondage est, d'une sépulture en réceptacle monoxyle, qui est typologiquement antérieure au VIII<sup>e</sup> s., et n'est rattachée à aucun niveau. Les trois niveaux de sépultures distingués le sont sur la base de leur orientation, de leur architecture, de leur datation préliminaire et de leur place dans la stratigraphie. Ils consistent en des sépultures en coffrages composites pour le plus ancien (avant le XI<sup>e</sup> s.), de sépultures employant, pour certaines, la pierre de façon plus complète (coffrages anthropomorphes ; XI<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> s.), et de sépultures modernes, avec indices forts d'usage du cercueil. La répartition spatiale des vestiges funéraires montre que l'étendue du cimetière a évolué au cours du temps. Des pistes d'interprétation sont envisagées.

La profondeur d'apparition des vestiges, dans l'ensemble faible, décroît de 0,80 m à l'est, à 0,16 m à l'ouest. Cette faiblesse est attribuable à l'importance des travaux ayant succédé à la démolition d'une partie de l'abbatiale, celle des bâtiments barrant le centre de la place, et à la translation du cimetière paroissial, au XIX<sup>e</sup> s.

Philippe Arnaud  
Inrap

MOYEN ÂGE CLASSIQUE

BAS MOYEN ÂGE

MOURJOU

Le souterrain médiéval

La commune de Mourjou, située dans la Châtaigneraie cantalienne, à l'extrême sud de ce département, abrite plusieurs ouvrages souterrains. Ceux qui nous intéressent ici sont situés en périphérie du bourg, à proximité immédiate d'une bâtisse ancienne, abritant aujourd'hui la Maison de la Châtaigne. Les souterrains ont été découverts fortuitement, en 1998, à l'occasion de travaux ayant entraîné des effondrements de terrain. Deux galeries souterraines, distantes d'une trentaine de mètres, ont été trouvées et topographiées avec les outils et techniques de l'époque (boussole, clinomètre et topofil : Usse, 1998).

La galerie A est un long couloir coudé, d'environ 22 m de longueur, coupé aux deux extrémités par des effondrements. Celui du sud-est, circonscrit par une buse en béton, sert actuellement d'entrée. L'autre correspond à un rétrécissement, obstrué par un colmatage sédimentaire. Le boyau se compose de deux sections, reliées par un coude marqué. Le premier tronçon, à partir de l'accès fortuit est étroit, bas, tortueux et fortement pentu. La seconde section, longue d'environ 15 m, est de section beaucoup plus large, haute et linéaire.

Elle présente aussi des aménagements et des diverticules de nature et de dimensions diverses : petite salle adjacente, niche, silo, niche à lampe, probables trous d'ancrage de fermeture, événements d'aération.

La seconde galerie (B) n'est plus accessible aujourd'hui, car jugée dangereuse par le propriétaire, et occultée. La partie explorée et topographiée lors de la découverte, simple tronçon d'un ouvrage plus conséquent, fait une douzaine de mètres de long, avec plusieurs petites salles et un conduit vertical.

En 2014, l'équipe de la Maison de la Châtaigne a souhaité que les recherches soient reprises sur ces galeries souterraines, afin d'en préciser l'organisation, la fonction, l'âge et la nature des liens éventuels entre les deux galeries souterraines, dans la perspective d'une présentation au public.

En 2016, nous avons effectué un relevé intégral de la galerie A au laser/scanner 3D. Cela a permis de progresser dans la connaissance de la galerie A, du point de vue de sa morphologie, de son orientation, mais aussi de sa relation avec l'environnement extérieur. Nous avons ainsi pu calculer la profondeur d'enfouis-

sement de chaque partie de la galerie et les situer à l'extérieur. Il est apparu que le plan d'origine était mal orienté, et que l'effondrement terminal de la galerie A était en fait localisé dans la pente descendante menant à la rivière qui coule en contrebas.

En 2017, nous avons ouvert quatre larges zones de sondages dans la galerie A.

Les dépôts sédimentaires ont une épaisseur très réduite dans l'ensemble de l'ouvrage.

Aucun artefact n'a été découvert dans les sondages. Les seuls vestiges d'origine anthropique mis au jour consistent en des charbons de bois de petite taille. Des prélèvements de sédiments ont été réalisés dans tous les sondages, en vue de tests palynologiques et anthraco-carpologiques (en cours).

Les sondages ont permis de préciser l'architecture initiale de l'ouvrage :

L'effondrement terminal correspond à la fin de la partie véritablement souterraine de l'ouvrage, et au départ d'une tranchée, qui abritait un drain ayant pour fonction d'évacuer les eaux d'infiltration hors du souterrain. Cette ouverture a eu très probablement un rôle secondaire d'accès de chantier (évacuation des déblais). Le large sondage 4 a concerné la portion de la galerie allant du silo jusqu'à l'accès actuel. Le sol est en forte pente et a été creusé de part en part : on constate la présence de légères dépressions destinées à caler les pieds et éviter de dérapier, tout en permettant de faire glisser aisément une charge lourde, telle qu'un sac de grains. Au pied de l'effondrement qui sert d'entrée actuelle, nous avons pu dégager une feuillure, qui servait d'ancrage au sol à une porte.

L'ensemble des caractéristiques de l'ouvrage va dans le sens d'un aménagement destiné au stockage sécurisé de biens périssables, probablement des récoltes locales. Deux charbons de bois, provenant du fond du drain, ont été sélectionnés pour faire l'objet de datation par le <sup>14</sup>C. La plage commune aux deux mesures est donc de 1193-1223, soit l'extrême fin du XII<sup>e</sup> s. et le tout début du XIII<sup>e</sup> s.

Ce type architectural bien particulier est connu sous le nom de « souterrain de type Ségala », depuis l'étude réalisée dans cette région géographique par L. Malet (1990). Les éléments significatifs sont un accès supérieur, suivi d'une galerie étroite, sinueuse et fortement inclinée, dotée de dispositifs de fermeture, un conduit linéaire de forte section doté d'espaces de rangement secondaires, et un étranglement terminal, prolongé par une rigole couverte aménagée au fond d'une tranchée. Ce type d'ouvrage souterrain est très courant dans plusieurs autres secteurs, comme la Vendée, le Forez (Clavier, 2015) et le Cantal (Usse, 1998). Ainsi ont été conçus les trois souterrains cantaliens de Montbrun (commune de Lavastrie) et de Montvert et probablement d'autres, malheureusement dégradés depuis. On observe de profondes analogies avec certains souterrains dits annulaires, qui se singularisent seulement par le creusement d'un anneau latéral dans la galerie centrale, tels le souterrain de Passafol à Saint-Julien-la-Vêtre, du Presbytère aux Salles, dans la Loire (Clavier, 2015), De Laroquebrou (Cantal ; Carlier, 2016) ou bien de Ceilloux, dans le Puy-de-Dôme (Surmely *et al.*, 2016). Cette différenciation morphologique pourrait être due à de simples impératifs de stabilité liés à la nature de la roche encaissante, ou bien à des raisons de propriété du sol et du sous-sol.

C'est donc une impression d'homogénéité, tant chronologique que fonctionnelle que donnent ces ouvrages souterrains, qui jalonnaient les campagnes du Cantal, et, plus généralement, de Haute et Basse Auvergne, même si l'existence d'autres types d'ouvrages, comme le souterrain « de fuite » de Chauviat (Surmely *et al.*, 2013), est attestée. Cela est confirmé par les datations radiocarbone, même si celles-ci sont encore peu nombreuses et parfois sujettes à caution.

**Frédéric Surmely**  
Service régional d'Archéologie

SECOND ÂGE DU FER  
HAUT-EMPIRE

## ROFFIAC, ANDELAT, SAINT-FLOUR, COREN Contournement de Saint-Flour RD 926

ÉPOQUE  
CONTEMPORAINE

L'opération de diagnostic archéologique réalisée en 2017 sur le territoire des communes de Roffiac, Andelat, Saint-Flour et Coren, a permis d'explorer 5,06 % (16 146 m<sup>2</sup>) du projet de création d'une voie de contournement de la ville de Saint-Flour (319 411 m<sup>2</sup>), et 6,71 % de la surface accessible (240 755 m<sup>2</sup>).

Elle a révélé une douzaine de découvertes isolées, essentiellement constituées de petits lots de céramique exhumés de colluvions, auxquels s'ajoutent une maçonnerie indéterminée, un mur de terrasse, une fosse et deux éventuelles sablières. Ces découvertes se répartissent sur le territoire des communes de Roffiac, Andelat et Saint-Flour, la section orientale du tracé, sur la commune de Coren, n'ayant pas été sondée, en raison d'importants travaux de terrassement ayant détruit tout potentiel archéologique.

La découverte majeure de cette opération réside cependant dans la mise au jour d'un site d'occupation de La Tène, localisé au lieu-dit La Cheyre ( commune de Saint-Flour) , une éminence qui culmine à 833 m d'altitude. Le site, d'une superficie de 29 474,51 m<sup>2</sup>, s'étend sur une longueur de 410 m du nord au sud, et sur une largeur pouvant varier de 32 m à 95 m, entre 821,40 m NGF et 833,20 m NGF. Il se développe sur la pente sud de la butte de La Cheyre et, au nord, sur un faux plat, exposé à l'est. Son extension, bien délimitée au nord et au sud par des sondages négatifs, est avérée dans les autres directions cardinales.

Le site s'organise de part et d'autre d'un axe de circulation, probablement un chemin, orienté nord-ouest/sud-est ; l'état de conservation des vestiges exhumés (fosses, fossés, trous de poteaux, murs ou solins, ainsi



Fig. 1 Roffiac, Andelat, Saint-Flour, Coren (contournement de Saint-Flour) : vue générale de la partie nord du site de La Tène (cliché pris depuis l'est).  
Crédits : Inrap.

que de nombreux aménagements liés à la gestion de l'eau : drains et caniveaux) dépend de leur profondeur d'enfouissement, comprise entre 0,30 m et 1,25 m.

Le mobilier laténien renvoie principalement à une période couvrant la seconde moitié du II<sup>e</sup> s. et le début du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. Quelques éléments suggèrent que l'occupation peut se poursuivre au cours du I<sup>er</sup> s. Le faciès de la céramique trouve des correspondances dans le répertoire du sud du bassin clermontois, malgré l'éloignement géographique, ce qui accrédite l'hypothèse du rattachement de cette partie de l'Auvergne au territoire arverne.

Les amphores sont présentes en nombre, eu égard à la surface investiguée et à l'échantillonnage pratiqué. Elles relèvent d'un faciès homogène, qui permet de placer leur acheminement sur le site dans un laps de temps relativement court, probablement au cours des dernières décennies du II<sup>e</sup> s. av. J.-C. et au début du siècle suivant. Rapporté à la surface totale supposée du site, leur effectif doit probablement s'élever à plusieurs centaines d'individus. Ces quantités (comptabilisées et estimées) de vestiges amphoriques sont élevées et soulignent le statut particulier de cette occupation. De tels effectifs orientent préférentiellement vers l'hypothèse d'un habitat groupé.

La *meta* de meule rotative, mise au jour dans la partie nord du site, est un instrument courant dans les

occupations du second âge du Fer, mais aussi dans les installations rurales et les agglomérations. En revanche, la présence d'un accessoire ou instrument lié à la métallurgie est à souligner. Ces vestiges ne sont régulièrement attestés que sur les sites où les activités artisanales ont un caractère développé. Pour la fin de l'âge du Fer, outre quelques établissements ruraux particuliers, souvent de statut aristocratique, ce sont les habitats groupés qui assurent cette fonction de production.

Dans la partie sud du site, on mentionnera encore la présence d'un vaste empiérement, daté de la fin du I<sup>er</sup> ou du début du II<sup>e</sup> s. apr. J.-C. Aire à battre, sol extérieur ou voirie à une chronologie de ce vestige est à rapprocher d'un fragment de tubulure d'hypocauste mis au jour plus au nord : l'apparente rareté de ces vestiges du Haut-Empire pose, dès lors, la question de la pérennité de l'occupation, ou d'un éventuel hiatus.

La découverte d'une possible agglomération laténienne sur cette partie du territoire arverne aurait un caractère exceptionnel et inédit : ce type de site est, en effet, encore largement inconnu, tout particulièrement pour la Haute-Auvergne.

François Baucheron  
Inrap

EPIPALÉOLITHIQUE ET  
MÉSOLITHIQUE

## VEZAC Les Terrons, lotissement « Les Terrons III »

PALÉOLITHIQUE  
MOYEN

Le projet d'agrandissement du lotissement des Terrons, situé au nord-ouest du village de Vézac, a nécessité la réalisation d'un diagnostic archéologique, sur une emprise de 38 275 m<sup>2</sup>. La zone d'étude se situe à l'altitude moyenne de 663 m NGF, sur un terrain plat correspondant à un fond de vallée, et bordé à l'ouest par un versant très marqué constitué de micaschistes. Des dépôts fluvio-glaciaires déposés au cours du Quaternaire recouvrent les micaschistes et comblent la val-

lée. Des colluvions surmontées par la terre végétale terminent la séquence sédimentaire.

Les 51 sondages réalisés ont permis de récolter treize pièces en silex en position secondaire, témoignant néanmoins d'une fréquentation de la zone durant le Paléolithique moyen et l'Épipaléolithique/Mésolithique.

Jean-François Pasty  
Inrap

PROTOHISTOIRE

## PRUNET, LAFEUILLADE-EN-VEZIE ET LACAPELLE-DEL-FRAISSE Aurières de la châtaigneraie (sud d'Aurillac)

SECOND ÂGE  
DU FER

À la fin des années 1980, le BRGM réalise des prospections géologiques de terrain, dans le cadre de l'inventaire des ressources minières du territoire français. À cette occasion, d'anciens travaux miniers sont découverts dans le district aurifère de Prunet, au sud

d'Aurillac dans le Cantal. Le sous-sol géologique de ce secteur est composé d'anciens terrains métamorphiques. Le socle, principalement schisteux, est intrudé par des massifs granitiques. Il est plus précisément centré sur une importante zone de cisaillement, au



Fig. 1 Une aurière en bon état de conservation, avec sa fosse et ses haldes (district de Prunet, Cantal).  
Crédits : Philippe Abraham.



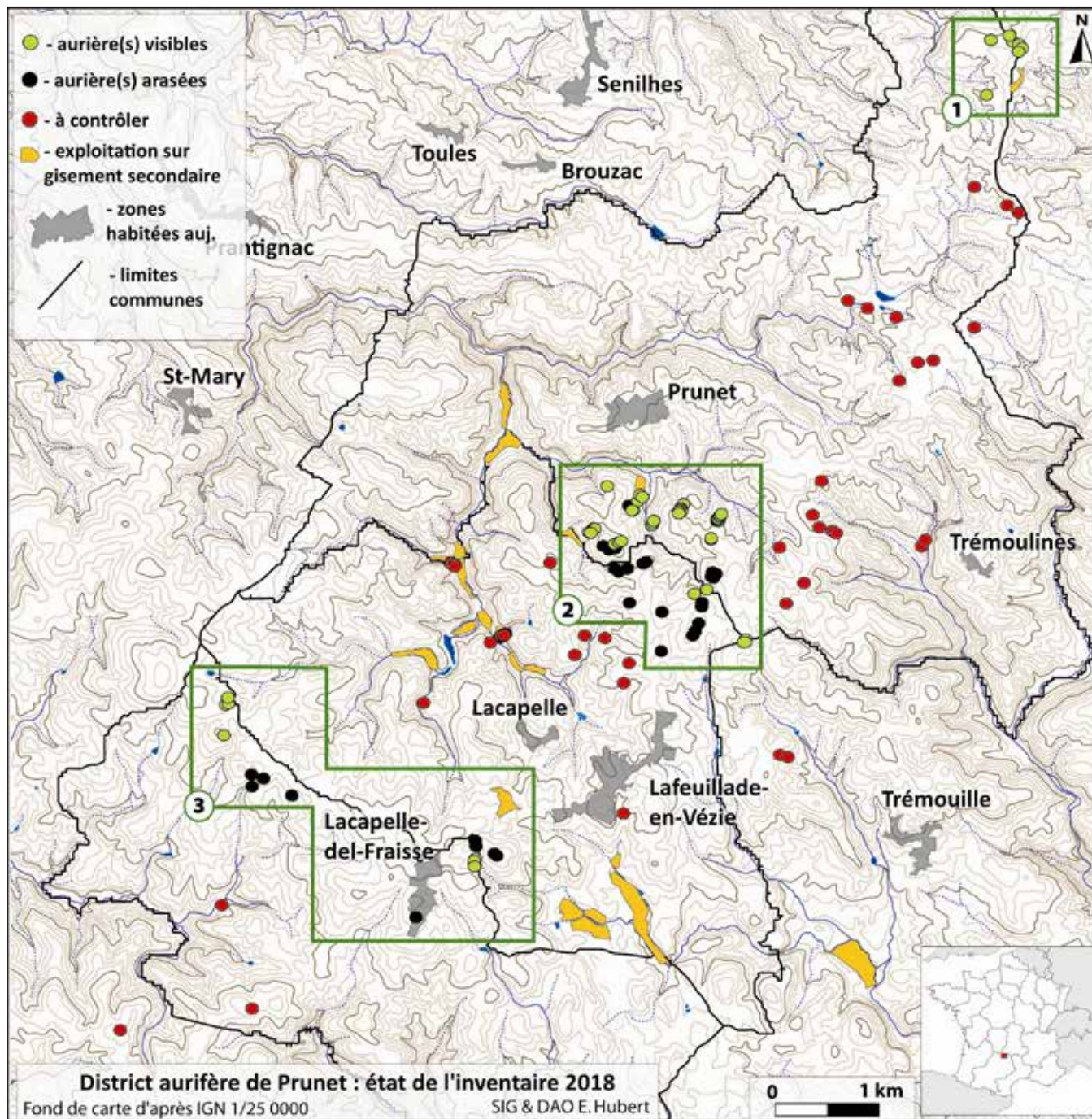


Fig. 2 État de l'inventaire des sites miniers 2017 sur les trois secteurs prospectés du district aurifère de Prunet (Cantal).  
Crédits : Élodie Hubert.

nord du granite de Veinazès. Les minéralisations à or en gisements primaires sont installées dans de nombreuses petites failles, d'extension locale à régionale, et encaissées dans ces terrains métamorphiques. En outre, des gisements d'or détritiques (gisements secondaires, alluviaux et éluviaux), issus de l'érosion des filons-mères, sont également connus. En 2000, Philippe Abraham (UMR 5608) visite certains de ces sites miniers au cours d'une mission de deux jours, et réalise un rapport inédit avec état des lieux. Cependant, cette recherche n'avait pas été poursuivie.

Les prospections réalisées par notre équipe en 2017 s'inscrivent dans une recherche de thèse de doctorat menée à l'université de Toulouse 2 Jean Jaurès. La mission était de réactualiser ces données et de poursuivre les investigations de terrain. L'objectif est, en dehors du simple inventaire, de caractériser ces vestiges miniers

d'un point de vue archéologique (datation, techniques et aspects socio-économiques). La méthodologie utilisée concernant le contrôle et l'enregistrement de ces sites a été réalisée de manière systématique. Un pré-inventaire, d'abord construit à partir des archives, a permis de contrôler les sites sur le terrain. Ainsi, les vestiges ont été décrits, relevés schématiquement en plans et en coupes, et cartographiés par GPS. En complément, d'autres méthodes d'approche des vestiges ont permis de retrouver certaines aurières, comme la photo-interprétation via Google Earth, ou les photographies aériennes anciennes de l'IGN.

Comme dans nombre de sites, certaines aurières ont été arasées ; seules celles encore bien inscrites dans le paysage, avec leurs parties excavées et leurs tertres de déblais, ont pu être dessinées. Il faut cependant préciser que, même si certaines minières ne sont plus

visibles en surface, elles sont malgré tout conservées par les sédiments qui les occupent et pourraient encore faire l'objet de fouilles archéologiques. De fait, ces sites arasés ont été également géoréférencés.

Concernant les aurières présentant une topographie de surface encore bien conservée, nous avons pu faire le constat de leur morphologie caractéristique. Elles rappellent tout à fait les vestiges similaires du Limousin et de l'ouest du Puy-de-Dôme, que nous savons datés de la Protohistoire (second âge du Fer, pour l'essentiel). Plus précisément, les aurières repérées se présentent comme des mines en roche, exploitées à ciel ouvert, avec potentiellement des prolongements de travaux souterrains. Leur topographie en forme de fosses à profil en U/V, bordées de haldes (amas de stériles miniers) sur leurs bords supérieurs, est typique (fig. 1). Nous avons ainsi émis l'hypothèse que les aurières du district de Prunet pourraient dater de la même période, bien que nous n'écartions pas la possibilité d'autres périodes d'exploitation. Ceci doit encore être confirmé par des opérations de terrain plus poussées. À ce jour, les prospections pédestres n'ont livré aucun élément de datation. En outre, les contextes archéologiques immédiats ne sont pas bien documentés.

Les contrôles réalisés par notre équipe ont permis de mettre à jour les données précédemment décrites. Ces prospections ont révélé un ensemble dense de vestiges miniers (plus de 130 fosses), répartis sur une surface relativement restreinte à l'échelle des trois communes ciblées par l'opération, soit environ 60 km<sup>2</sup> de superficie. Une bonne partie a pu être contrôlée (fig. 2). Généralement, les aurières sont réparties en fonction des filons qu'elles jalonnent. Ainsi, elles se présentent le plus souvent sous forme d'alignement de fosses, acco-

lées les unes aux autres, ou encore disposées en axes parallèles. Nous avons également repéré des petits chantiers dits isolés, qui pourraient correspondre à une phase exploratoire de la recherche minière (sondage minier, recherche du filon). Par ailleurs, des exploitations d'or ouvertes sur des gisements secondaires (placers aurifères) ont été observées, non seulement en prospection pédestre au sol, mais également repérées en photo-interprétation. Ces sites miniers particuliers seront visités en 2018.

Le district aurifère de Prunet est donc dense de vestiges miniers, et laisse imaginer la présence d'une population de mineurs-métallurgistes spécialisée. Les groupes qui menaient cette activité avaient une solide connaissance du terrain géologique : ils savaient reconnaître les filons affleurants et pratiquaient des sondages exploratoires de reconnaissance pour mieux les localiser et les exploiter. Cette activité a fait appel à des techniques qui, nécessitant la maîtrise du milieu souterrain, de l'eau, du bois et arts du feu, étaient guidées par des groupes de spécialistes. La présence de tels vestiges soulève de nombreuses questions, comme la chronologie, ou encore la finalité d'une telle production. Pour le Cantal, seule la fouille d'aurières dans le district de Prunet serait l'occasion de livrer de meilleurs éléments d'informations et de répondre tout d'abord à la question de la chronologie des sites. Dans cette perspective, nous prévoyons une opération de sondage en 2018.

**Élodie Hubert**  
**Université Toulouse**  
**TRACES – UMR 5608**

BRONZE ANCIEN  
 BRONZE MOYEN  
 BRONZE FINAL

**SAINT-JACQUES-DES-BLATS,  
 THIÉZAC, VIC-SUR-CÈRE,  
 POLMINHAC, YOLET ET VÉZAC**  
**Indices d'habitats protohistoriques  
 dans le sud-ouest du Massif Central**

PREMIER  
 ÂGE DU FER  
 SECOND  
 ÂGE DU FER

La présente opération de prospection thématique a été effectuée dans le cadre d'une thèse de doctorat soutenue en décembre 2017 à l'université Toulouse Jean Jaurès, intitulée « L'Homme et la moyenne montagne durant la Protohistoire dans le Massif central. Enquête en Haute-Auvergne et en Limousin ». Ces travaux, commencés en 2013, ont été encadrés par M. Pierre-Yves Milcent. L'objectif de cette thèse était de mieux cerner l'occupation protohistorique en moyenne montagne, grâce à tous les indices disponibles aujourd'hui, et à travers deux fenêtres d'étude dans le Massif central : la Haute-Auvergne, d'une part, c'est-à-dire une grande partie du département du Cantal, et, d'autre part, les « hautes terres » du Limousin, à cheval sur la Corrèze, le sud de la Creuse et l'extrémité orientale de la Haute-Vienne.

Cette recherche a permis d'aborder, de manière thématique, les différentes données aujourd'hui disponibles, pour l'âge du Bronze mais aussi les âges du Fer, afin d'approcher la question de l'occupation de ces contextes topographiques particuliers sur le long terme, ainsi que de l'interaction Homme/milieu et des liens entre hautes terres et zones plus basses. Volontairement tournée vers les approches spatiales et statistiques, cette recherche a ainsi permis de proposer un essai de géographie protohistorique, qui amène discussions et nouvelles perspectives de recherche. Cette opération de prospection se plaçait donc comme le prolongement de certains questionnements soulevés.

La prospection d'octobre 2017 a porté sur la haute vallée de la Cère, une des principales rivières de la partie

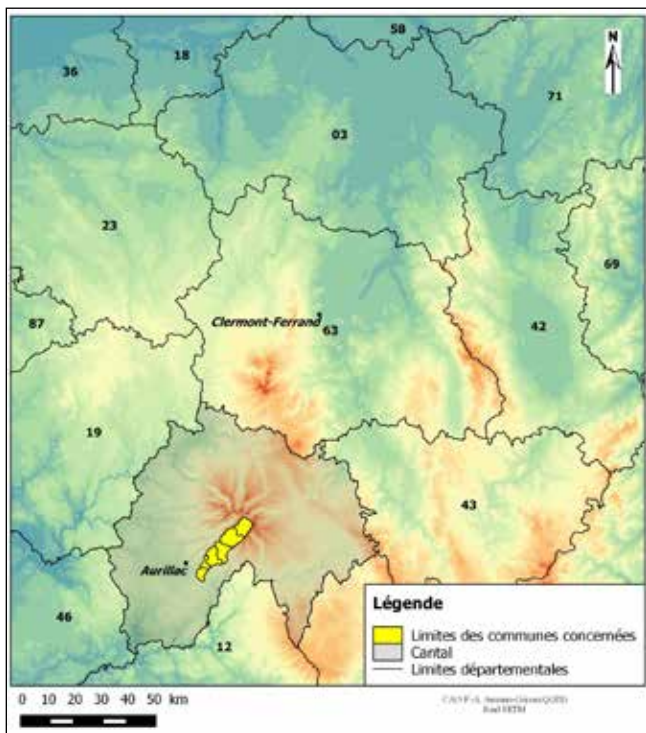


Fig. 1 Indices d'habitats protohistoriques : localisation des communes concernées par la campagne de prospection, relief et limites départementales. Crédits : F.-A. Auxerre-Géron.

méridionale du massif cantalien. Cet affluent de la Dordogne prend sa source à la Font de Cère, à 1289 m d'altitude (commune de Saint-Jacques-des-Blats), et son cours est quasiment nord-sud pendant ses premiers kilomètres. Nous nous sommes concentrés sur les premières communes qu'elle traverse : Saint-Jacques-des-Blats, Thiézac, Vic-sur-Cère, Polminhac, Yolet et Vézac.

Les secteurs concernés par la prospection sont des territoires qui n'ont jamais fait l'objet d'opérations de terrain conséquentes, et récentes. Pour la Protohistoire au sens strict, aucune donnée relative à un habitat n'est enregistrée dans la carte archéologique de la Gaule pour ces communes. Si on excepte la mention ancienne de deux monnaies gauloises en argent à Yolet, les indices d'occupation protohistorique consistent en ensembles de tertres, situés sur les communes de Vic-sur-Cère et Polminhac, connus plus ou moins anciennement. Le domaine funéraire est donc ponctuellement documenté dans le sud du massif cantalien, mais l'habitat est en revanche quasiment inexistant : seuls quelques indices d'occupation d'abri sous roche ont été mis en évidence dans la vallée voisine de la Jordanne, et le seul habitat de hauteur connu est le Roc de Carlat. À l'opposé, l'occupation des versants septentrionaux et orientaux du massif est de mieux en mieux connue, et un véritable maillage de sites de hauteur et de nécropoles est aujourd'hui perceptible. Cette prospection thématique devait apporter les premiers éléments de réponse à une question centrale, à savoir si des habitats semblables existent dans cette vallée méridionale du massif, ou si l'occupation y était différente, moins conséquente, plus diffuse, voire temporaire. L'objectif global de cette approche de terrain est donc d'apporter de premiers éléments de réflexion pour cerner les modalités de l'occupation humaine dans ces secteurs à l'âge du Bronze et aux âges du Fer.

L'idée de confronter les données traitées et les résultats des analyses SIG proposées dans notre thèse a été une des principales motivations pour initier cette opé-

ration de terrain. Nous souhaitons, en effet, confronter le modèle de maillage territorial mis en évidence dans le nord du département, en particulier dans la vallée de l'Alagnon, modèle proposé à travers la question des temps de parcours entre les sites, en suivant les cheminements les plus « économiques » en termes d'énergie déployée.

Avant l'opération de prospection à proprement parler, un travail d'analyse cartographique a été réalisé en amont : l'objectif était, en effet, de cibler des secteurs propices à l'installation d'habitats de hauteur, éperon barré, plateau ou petit sommet, mais aussi replat à proximité de col, voie de passage naturelle. Ce travail de repérage a pu se faire via l'examen des cartes topographiques de randonnée, mais aussi par le biais d'analyses spatiales avec un logiciel de SIG. La proximité avec le tracé théorique le plus aisé à emprunter, calculé par le SIG, entre les sites du Roc de Chastel (commune de Chastel-sur-Murat) et du Roc de Carlat (commune de Carlat), a également été recherchée.

Les secteurs ciblés ont été prospectés par une petite équipe de quatre personnes. La procédure consistait à quadriller les parcelles, et à vérifier systématiquement les taupinières, mais aussi les souches d'arbres et les zones érodées par les troupeaux. À de rares occasions, des parcelles labourées ont également été rencontrées et donc prospectées de manière plus traditionnelle.

La semaine de prospection a permis de réaliser 46 enregistrements, c'est-à-dire du mobilier archéologique (objet seul ou plusieurs objets dans une même taupinière par exemple), géolocalisé avec le GPS, décrit et récolté. Les communes les plus représentées sont Thiézac, avec vingt enregistrements, puis Saint-Jacques-des-Blats avec seize enregistrements. Les enregistrements sont bien plus anecdotiques pour les autres communes, et ce, notamment, car les terrains ciblés et/ou prospectables étaient moins conséquents en termes de surface. La majorité des objets récoltés et enregistrés sont en matière lithique (26 enregistrements). La part du mobilier céramique est assez maigre (treize enregistrements relevant de tessons de céramique, trois de terre cuite autre, peut être architecturale). Le métal concerne deux enregistrements.

Malheureusement, si cette quantité d'enregistrements et de mobilier récolté (70 objets au total) n'est pas négligeable si l'on considère l'équipe mobilisée d'une part, et la durée de la prospection d'autre part, il n'est pas possible de proposer une datation pour une grande partie de ces objets. Lorsqu'une attribution chronologique peut être avancée, les périodes moderne ou contemporaine prédominent, notamment représentées par de la céramique glaçurée. Les datations plus anciennes sont exceptionnelles : deux enregistrements nous semblent peut-être relever de l'Antiquité, un de la Protohistoire au sens large, deux de la Préhistoire récente ou de la Protohistoire, et un du premier âge du Fer.

Pour la période protohistorique, seul un indice de site semble présenter un certain potentiel, à l'issue de cette campagne. À moins d'un kilomètre au sud-ouest du bourg de Saint-Jacques-des-Blats, entre Les Chiniârdes et Manhes-Haut, un secteur plan d'un peu plus de 50 000 m<sup>2</sup>, bien délimité par des thalwegs et des pentes assez fortes, a pu être prospecté à deux reprises, au vu notamment des résultats encourageants du premier passage. Huit enregistrements ont été effectués, pour un matériel assez varié et intéressant du point de vue chronologique. Six enregistrements cor-



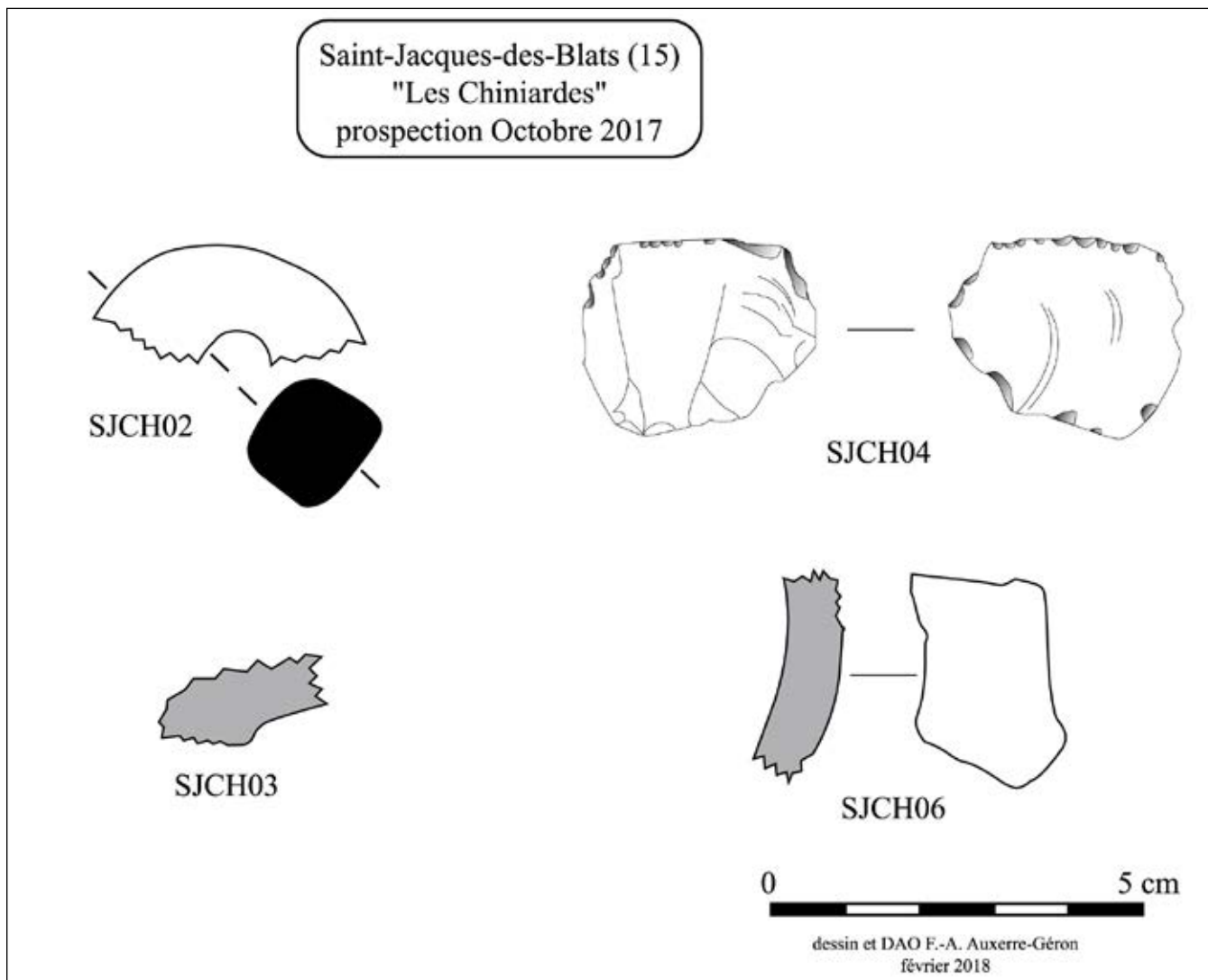


Fig. 3 Saint-Jacques-des-Blats (15), Les Chiniardes : mobilier remarquable (SJCH 02, 03 ET 06 terre cuite, SJCH04 silex).  
Crédits : F.-A. Auxerre-Géron.

du Pertus, 1309 m). Cette localisation n'est sans doute pas anodine, et conjointement à des relevés de terrain plus précis à l'aide d'un GPS différentiel, il serait pertinent de mener des modélisations de cheminements de « moindre coût » entre différents points, de part et d'autre de la ligne de crête que ce col permet de franchir, afin de voir, en effet, s'il est un passage « obligé » et si le gisement se placerait sur un éventuel chemine-

ment. De plus, du fait de la relative diversité du matériel récolté, nous pouvons considérer cet indice de site comme encourageant, et il nous paraît indispensable de réaliser d'autres passages, notamment après la saison d'estive.

**Florie-Anne Auxerre-Geron**  
**Université Toulouse Jean Jaurès**

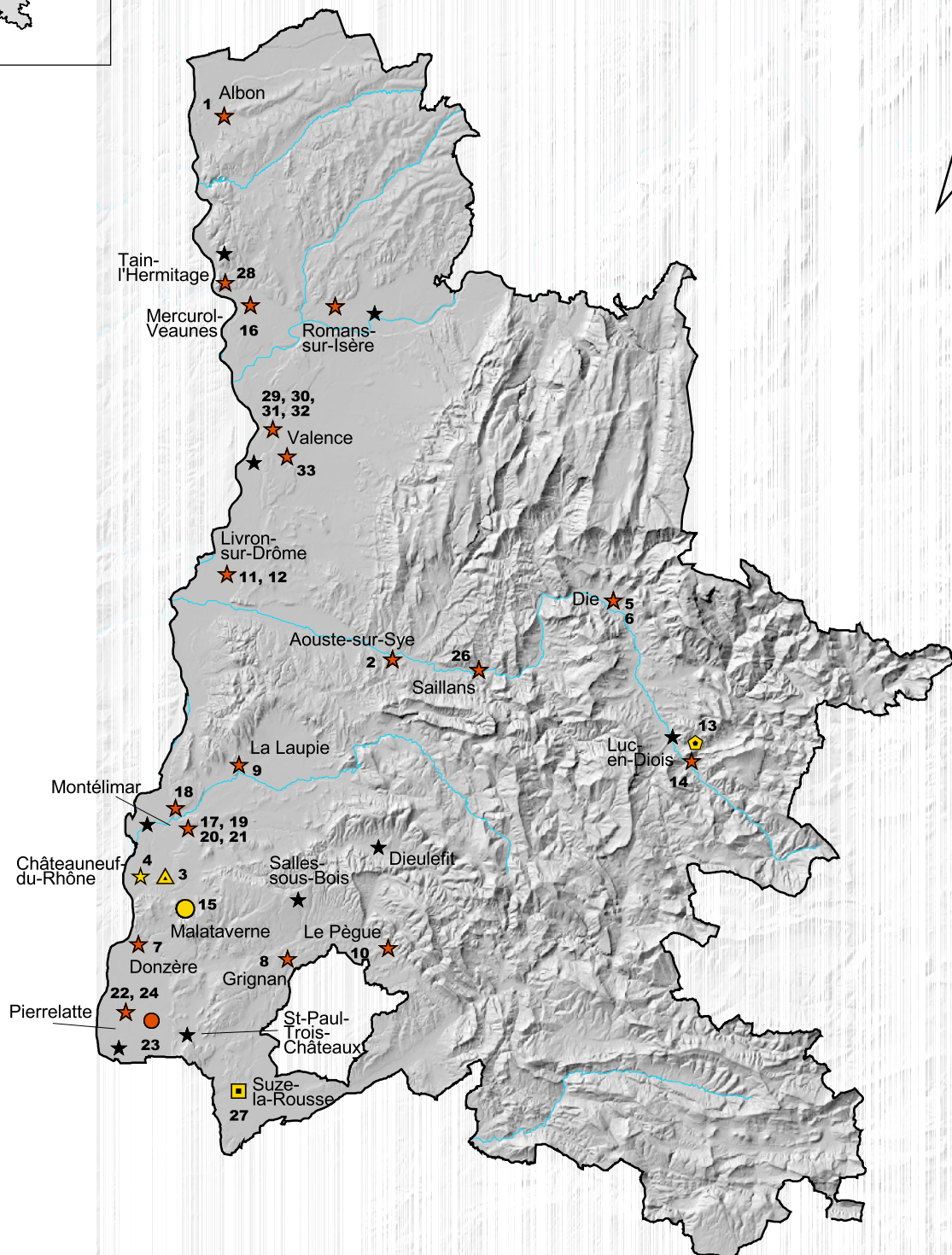
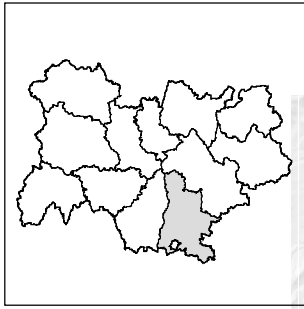


**Tableau des opérations autorisées**

Réf. carte	Code Patriarche	Commune, Nom du site	Type d'opération N° axe opération programmée	Responsable Organisme de rattachement	Chronologie
1	2212512	ALBON, quartier du Bancel	OPD	Delphine BÉRANGER Inrap	Bronze final, Bas-Empire
2	2212722	AOUSTE-SUR-SYE, Pas de Lauzun	OPD	Cyril GAILLARD Inrap	Néolithique, Bronze ancien, Temps modernes, Époque contemporaine
3	2212070	CHÂTEAUNEUF-DU-RHÔNE, villa du Palais	PCR	Jean-Claude BÉAL Bénévole	Haut-Empire, Bas-Empire, Antiquité tardive
4	2212534	CHÂTEAUNEUF-DU-RHÔNE, villa du Palais	SD	Jean-Claude BÉAL Bénévole	Haut-Empire, Bas-Empire, Antiquité tardive
5	2212775	DIE, porte ouest	OPD	Jean-Marc LUROL Inrap	Bas Moyen Âge
6	2212680	DIE, ZAE secteur nord Pibous et Cougnes, tranche 2	OPD	Fabien ISNARD Inrap	Paléolithique supérieur, Néolithique moyen, Sauveterrien, Haut-Empire
7	2212674	DONZÈRE, la Condamine Sud, chemin de la Condamine	OPD	Gilles ACKX Inrap	Antiquité gallo-romaine
8	2212765	GRIGNAN, parvis de la Collégiale	OPD	Christine RONCO Inrap	Temps modernes
9	2212833	LA LAUPIE, lieu-dit Tessières	OPD	Éric THEVENIN Inrap	Antiquité gallo-romaine
10	2212461	LE PÈGUE, route départementale 552	OPD	Emmanuel FERBER Inrap	Protohistoire, Haut-Empire, Haut Moyen Âge
11	2212803	LIVRON-SUR-DRÔME, les Renoncées est, 32 rue du Docteur l'Hermier	OPD	Jean-Marc LUROL Inrap	Bronze final, Second Âge du Fer
12	2212485	LIVRON-SUR-DRÔME, RN 7	OPD	Jean-Marc LUROL Inrap	Bronze final, Second Âge du Fer
13	2212489	LUC-EN-DIOIS, le Pic de Luc	PRD	Yann BONFAND Bénévole	Âge du Bronze, Époque augustéenne, Bas-Empire, Haut Moyen Âge
14	2212498	LUC-EN-DIOIS, quartier le Lac	OPD	Emmanuel FERBER Inrap	
15	2211837	MALATAVERNE, Grotte Mandrin	FPP – n° Axe 1	Ludovic SLIMAK CNRS	Paléolithique moyen et supérieur, Moustérien, Proto-Aurignacien
16	2212511	MERCUROL-VEAUNES, les Lots	OPD	Cyril GAILLARD Inrap	Temps modernes
17	2212637	MONTÉLIMAR, le petit Pélican, route de Marseille	OPD	Frédérique THIERCELIN-FERBER Inrap	Antiquité gallo-romaine
18	2212462	MONTÉLIMAR, les Catalins, chemin des Sauviers	OPD	Jean-Marc LUROL	Antiquité gallo-romaine

Réf. carte	Code Patriarche	Commune, Nom du site	Type d'opération N° axe opération programmée	Responsable Organisme de rattachement	Chronologie
19	2212457	MONTÉLIMAR, rue Louis Aragon	OPD	Jean-Marc LUROL Inrap	
20	2212585	MONTÉLIMAR, Les terrasses de Maubec, chemin de Ravaly, ZAC de Maubec, tranche 2c 3a	OPD	Jean-Marc LUROL Inrap	Époque augustéenne, Haut-Empire, Temps modernes, Époque contemporaine
21	2212638	MONTÉLIMAR, ZAC des Portes de Provence, RN	OPD	Frédérique THIERCELIN-FERBER Inrap	Antiquité gallo-romaine
22	2212586	PIERRELATTE, les Temples	OPD	Cédric CHATELLIER Inrap	Néolithique ancien
23	2212790	PIERRELATTE, les Temples	OSE	Clément MOREAU Archeodunum	Néolithique moyen, Néolithique final, Haut Empire
24	2212431	PIERRELATTE, ZA Daudel CD 13	OPD	Cédric CHATELLIER Inrap	Néolithique ancien, Antiquité gallo-romaine, Temps modernes
25	2212612	ROMANS-SUR-ISÈRE, Loubat	OPD	Cyril GAILLARD Inrap	Premier Âge du Fer, Moyen Âge classique, Temps modernes
26	2212619	SAILLANS, les Chapelains, RD 493	OPD	Nathalie ATTIAH Inrap	Époque contemporaine
27	2212652	SUZE-LA-ROUSSE, la Garenne, Jeu de Paume	PMS	Guillaume ROQUEFORT LAMOP – UMR 8589 Université Panthéon Sorbonne	Bas Moyen Âge, Temps modernes, Époque contemporaine
28	2212433	TAIN-L'HERMITAGE, 21 place du Taurobole	OPD	Stéphane BLEU Inrap	Bronze final, Premier Âge du Fer
29	2212678	VALENCE, allée résidence du Parc	OPD	Christine RONCO Inrap	Époque contemporaine
30	2212601	VALENCE, rue Belle Image	OPD	Pascale CONJARD-RÉTHORÉ Inrap	Époque augustéenne, Haut-Empire, Époque médiévale, Temps modernes, Époque contemporaine, seconde Guerre Mondiale
31	2212647	VALENCE, rue Pierre Méchain et chemin du plateau de Lautagne	OPD	Christine RONCO Inrap	Antiquité gallo-romaine
32	2212608	VALENCE, rues Général Farre et du Jeu de Paume	OPD	Pascale CONJARD-RÉTHORÉ Inrap	Antiquité gallo-romaine, Époque médiévale, Temps modernes
33	2212749	VALENCE, Val de Drôme, rue de la Forêt	OPD	Pascale CONJARD-RÉTHORÉ Inrap	Second Âge du Fer, Époque augustéenne, Haut-Empire





### Opérations préventives

- ★ Diagnostic
- ★ Diagnostic négatif
- Fouille

### Opérations programmées

- ★ Sondage
- Fouille
- Prospection thématique
- ◆ Prospection diachronique
- ▲ Projet Collectif de Recherche

0 25 50 km



**Tableau des opérations autorisées**

BRONZE FINAL  
BAS-EMPIRE

**ALBON  
Quartier du Bancel**

Le diagnostic réalisé Quartier du Bancel à Albon, a permis la mise au jour d'une petite occupation datée du Bas-Empire (IV<sup>e</sup>-V<sup>e</sup> s.), localisée en partie sud-est de l'emprise. Il s'agit d'au moins quatre bâtiments avec des maçonneries en galets, dont certaines parentées. Au près de l'un d'eux, la sépulture d'un nou-

veau-né en vase-cercueil a été dégagée. Du côté sud-ouest, à 2 m de profondeur, un fossé daté du Bronze final (-1350 à - 800) a été identifié.

**Delphine Béranger  
Inrap**

NÉOLITHIQUE  
BRONZE ANCIEN

**AOUSTE-SUR-SYE  
Pas de Lauzun**

TEMPS MODERNES  
ÉPOQUE  
CONTEMPORAINE

Réalisée sur une surface de 4,1 ha, cette opération a confirmé les observations d'ordre géomorphologique déjà réalisées par ailleurs sur ce territoire. Le substrat alluvial graveleux a été rencontré en plusieurs endroits du site, et se compose de graviers et galets roulés calcaires, d'âge würmien, si l'on en croit la position relativement basse du chenal actuel. Au-dessus de cette terrasse, se développe une sédimentation d'origine alluviale, au sein de laquelle ont été observés deux paléosols brunifiés contenant quelques tessons de céramique et des silex, attribués au Néolithique final et au Bronze ancien. Si la complexité stratigraphique et le niveau d'apparition de ces sédiments rendent difficile leur exploitation, ils ne sont pas moins dignes d'intérêt, puisqu'ils témoignent d'un établissement proche qui

aurait été détérioré par les débordements de la Drôme. Malgré l'attention portée lors du diagnostic, les tranchées n'ont pas révélé de structures en lien avec cette occupation, si ce n'est, peut-être, les trois fonds de fosses découverts dans la partie occidentale de l'emprise. Ces vestiges, interprétés comme des restes de silo, sont toutefois bien arasés et très limités dans l'espace. Les témoignages les plus récents (fosses empierrées et trous de poteaux), indiquent, pour leur part, une mise en valeur des terrains aux époques moderne et contemporaine.

**Cyril Gaillard  
Inrap**

HAUT-EMPIRE  
BAS-EMPIRECHÂTEAUNEUF-DU-RHÔNE  
La villa du Palais : PCR

ANTIQUITÉ TARDIVE

À un kilomètre au nord du bourg de Châteauneuf-du-Rhône, et dans la partie méridionale de la plaine de Montélimar, des découvertes ponctuelles ont été signalées dès le début du XIX<sup>e</sup> s. au quartier du Palais. À partir de 1986, une série de fouilles programmées (au Palais) ou préventives (au Grand Palais et à la Labre) s'y est déroulée, ce qui permet d'appréhender la villa qui s'y trouvait dans sa résidence (partie urbaine de la villa), ses lieux de travail, ses champs et ses lieux sépulcraux, du Haut Empire à la fin de l'Antiquité.

Le PCR « La villa antique du Palais à Châteauneuf-du-Rhône (Drôme) : un projet collectif de recherches (2015-2018) » réunit un groupe de chercheurs d'horizons divers (Université, CNRS, Inrap, bénévoles, musées) et a pour objet de reprendre l'ensemble de la documentation disponible en vue d'une publication de l'ensemble des données.

En 2017, ont été abordées, d'une part, l'étude de l'ensemble funéraire de La Labre, d'autre part, celle des plantations (vergers, vignobles). Les études de mobilier (*instrumentum* du Grand Palais, blocs architecturaux, épigraphie) se sont poursuivies avec celles des éléments du décor (mosaïques, enduits peints). Un nouveau site, à vocation apparemment funéraire, a été joint au dossier. Tous ces travaux montrent l'importance du développement du site dans la seconde moitié du IV<sup>e</sup> s. et au V<sup>e</sup> s.

La question de la périphérie de la villa a été envisagée : les agglomérations proches, à Viviers, à Donzère, à Montélimar ont été mieux cernées ; le corpus des sites isolés est achevé. Il montre l'activité viticole dans la région, et la présence de quelques grandes villae dont le corpus sera fait en 2018.

**J.-C. Béal**  
Chercheur bénévole

HAUT-EMPIRE  
BAS-EMPIRECHÂTEAUNEUF-DU-RHÔNE  
La villa du Palais : sondages

ANTIQUITÉ TARDIVE

Les deux sondages réalisés en 2017 au niveau de l'extrémité orientale du portique nord (sondage 1) et du portique sud (sondage 2) ont permis de mieux documenter les états anciens de la villa.

Ils ont mis en évidence l'existence de trois phases de constructions antérieures à la villa tardive dans le sondage 1, et ont permis d'attester l'existence d'un portique antérieur à celui de la villa tardive, ainsi que d'étayer l'hypothèse de latrines collectives dans la pièce 891.

Le sondage 2 a, quant à lui, permis d'atteindre la base de la fondation du mur n°345 qui sépare le fond du portique méridional de la villa tardive et la salle basilicale qui lui est mitoyenne. Le sondage 2 a aussi mis au jour un bassin, antérieur à la villa tardive.

**J.-C. Béal**  
Chercheur bénévole

BAS MOYEN ÂGE

DIE  
Porte ouest

Ce diagnostic, limité uniquement aux emplacements des fosses d'installation de nouveaux arbres prévus dans le projet de rénovation urbaine de ce secteur, a permis l'ouverture de sept petits sondages (30 m<sup>2</sup> au total), qui ont révélé la présence de quatre tronçons de maçonneries dans les sondages 3 (Mr.31), 4 (Mr.14) et 6 (Mr.23 et 24).

Parmi ces vestiges, on peut retenir la mise au jour, dans le sondage 3, d'une construction de forme arrondie en plan (Mr.31), qui évoque une base de margelle ou la maçonnerie du revêtement interne d'un puits. On constate également que deux tronçons de murs, Mr.14 (sondage 4) et Mr.24 (sondage 6), s'orientent

sur un axe identique estimé nord-35/36°est. L'attribution chronologique de ces vestiges au bas Moyen Âge peut être proposée, avec évidemment une prudence d'usage. Quant à leur fonction dans cet espace de la ville, excepté pour la maçonnerie Mr.31 qui pourrait signaler l'existence d'un puits, elle reste obscure (murs de bâtiments, de parcelles agricoles ?), compte tenu des observations spatiales très limitées pour chaque sondage (4 m<sup>2</sup>).

**Jean-Marc Lurol**  
Inrap

Le projet d'agrandissement vers le nord-ouest de la ZA Cocause, au lieu-dit Chamarges, à Die a entraîné la réalisation de deux diagnostics archéologiques sur une surface d'environ 10 ha, de part et d'autre de la route départementale RD 543. La première tranche s'est déroulée au cours du printemps 2013 sous la direction de Frédérique Thiercelin-Ferber (Inrap). L'opération de diagnostic concernée ici correspond à une seconde tranche localisée au nord-est de la RD 543 sur une superficie de 4,5 ha.

Sur les 62 sondages réalisés, neuf se sont révélés archéologiquement positifs. Ils concernent essentiellement les vestiges d'une occupation antique répartie sur toute la longueur de la parcelle, ainsi que quelques indices d'une occupation antérieure, de la fin du Paléolithique supérieur et du Néolithique moyen.

Ces indices d'occupation des périodes mésolithique et chasséenne sont très discrets, mais répartis sur quasiment toute la superficie de l'emprise en trois sondages seulement. La profondeur d'enfouissement importante a vraisemblablement préservé ces vestiges de manière sporadique. Un petit assemblage de pièces de silex, dont une armature perçante sauveterrienne, caractérise l'horizon mésolithique.

La présence d'une fosse silo datée de la période néolithique chasséenne permet de relier, dans une moindre mesure, cette occupation au site de « Chandillon et Cocause » sous la cave Jaillance découverte en 2013 (Thiercelin-Ferber, 2013) et fouillée par la suite. Deux phases d'occupation durant la période chasséenne ont été identifiées, illustrées par des aménagements en creux et des structures de combustion. Ce site n'est éloigné que d'environ 500 m à vol d'oiseau de notre structure isolée.

L'occupation de la période antique concerne sept sondages, répartis en quatre pôles. Au sud-ouest, les sondages 1 et 24 ont permis la mise en évidence d'un aménagement de mur-terrasse ou d'un parcellaire relié à des aménagements antiques. Au centre de l'emprise, dans le sondage 4 ont été mis au jour les vestiges d'un bâtiment agricole. Cette partie d'édifice se développe sur une superficie d'environ 45 m<sup>2</sup>. Deux espaces intérieurs ont été déterminés entre les murs. Ils sont scellés par une importante couche d'effondrement de toiture qui recouvre les couches d'occupation encore en place. La présence d'une construction excavée peu fréquente dans la région pourrait présager d'une fonction singulière de cet édifice. La céramique, retrouvée essentiellement dans la couche supérieure de la cave, date l'édifice de la fin du II<sup>e</sup>, début du III<sup>e</sup> apr. J.-C.

Les sondages 18 et 38 révèlent un autre bâtiment agricole incendié partiellement, et d'origine plus ancienne. Ce bâtiment est profondément enfoui sous plus d'un mètre de sédiments, en moyenne. Son état de conservation paraît excellent, à la suite de cet incendie qui a visiblement provoqué l'effondrement de ses superstructures. La couche de démolition/incendie n'a pas livré beaucoup de matériel, et sa puissance réelle n'a pas pu être vérifiée concrètement au profit d'une conservation maximum des vestiges encore en place. Au niveau de l'architecture de l'édifice, l'écart intérieur entre ses murs extérieurs est de 5,9 m, soit une portée classique pour ce type de bâtiment agricole durant l'Antiquité. Le volume global de la pièce projetée entre les trois murs découverts serait au minimum de 100 m<sup>2</sup> sans division interne.

Les résultats de l'expertise céramique datent l'occupation à partir du I<sup>er</sup> s., qui pourrait se poursuivre jusqu'au II<sup>e</sup> ou III<sup>e</sup> s., étant donné la faible quantité de matériel enregistrée dans ses couches de surface.

Enfin, à l'amorce de la pente, à l'extrême nord-est de l'emprise, dans les sondages 11 et 15, un aménagement singulier de *tegulae* et un fossé parcellaire ou drainant ont été rapportés à l'occupation romaine du secteur. Cette occupation antique paraît être multiphasée, étant donné les résultats de l'analyse céramologique. La nature du sédiment très argileux n'a pas facilité le ramassage du matériel archéologique qui n'était pas foisonnant. Ainsi, le phasage interne des bâtiments est-il resté évasif au regard de l'enfouissement profond des vestiges et de la stratigraphie d'insertion, tronquée par les niveaux supérieurs trop importants.

Enfin, dans le sondage 6, entre 1,3 et 1,6 m de profondeur, une couche de sédiment particulièrement dense en mobilier archéologique très diachronique a été caractérisée. Ce mobilier, retrouvé mélangé dans cette couche, en position secondaire, rassemblait tout type de matériaux comme du silex, du métal et des clous, de la céramique néolithique, protohistorique, antique, allant jusqu'à la période médiévale et moderne. Comme le précise Eymeric Morin dans son analyse géomorphologique, la couche pourrait correspondre à un dépôt de type « coulée boueuse ». Ceci fait écho aux données archivistiques, qui mettent en évidence une évolution morphologique très active du Diois entre les XVII<sup>e</sup> s. et XIX<sup>e</sup> s., en lien avec la récurrence d'épisodes météorologiques extrêmes (Rey, 2015).

Fabien Isnard  
Inrap

ANTIQUITÉ

GALLO-ROMAINE

## DONZÈRE

### La Condamine Sud, chemin de la Condamine

Au cœur de la plaine alluviale du Rhône, 19 sondages ont été ouverts dans l'emprise d'un projet de lotissement de Donzère, au lieu-dit la Condamine sud. Le diagnostic n'a révélé qu'un fossé F2, probablement gallo-romain, apparu à 1,70 m de profondeur, ce qui attesterait que le niveau de circulation antique était bien plus bas qu'à l'heure actuelle et qu'une importante sédimentation liée aux fluctuations du niveau du fleuve s'est opérée depuis l'Antiquité. Cet aménagement du territoire a peut-être été favorisé par une période d'ac-

calmie climatique à l'époque gallo-romaine, avant de nouveaux épisodes de débordements du lit du Rhône. Ce fossé orienté nord-sud pourrait correspondre à une subdivision de la centuriation romaine du cadastre B d'Orange, dont la centurie (division principale) la plus proche est située à environ une centaine de mètres à l'ouest, parallèlement à notre fossé.

**Gilles Ackx**  
**Inrap**

TEMPS MODERNES

## GRIGNAN

### Parvis de la Collégiale

Le diagnostic de deux sondages réalisés sur le parvis de la collégiale de Grignan a permis de mettre en évidence une zone d'inhumations de densité importante localisée sur la partie sud de la parcelle, secteur où la molasse n'affleure pas. Ces sépultures sont pour la plupart des cercueils cloués. Il convient de remarquer toutefois l'inhumation d'un immature périnatal dans une tuile canal (SP 1).

La population inhumée correspond à celle d'un cimetière paroissial, avec aussi bien des adultes que des immatures. L'une des sépultures les plus anciennes a fait l'objet d'une datation radiocarbone (bêta analytic 477479). Une des fourchettes proposées, entre 1558 et 1632 (95,4 % de probabilité), correspond entièrement à la période d'utilisation possible du parvis comme cimetière. L'édifice est partagé après la destruction de l'église paroissiale Saint-Jean-Baptiste, dévolue aux protestants à partir de 1568. Selon Christian Trézin, il semble improbable que les chanoines, qui ont limité l'accès de la collégiale aux paroissiens par une petite porte ouvrant depuis la rue, aient toléré l'utilisation du

parvis en cimetière paroissial. Il voit peut-être des inhumations liées à la communauté protestante des années 1560. Cette fonction de cimetière était sans doute terminée au moment de la restauration de la façade en 1654.

Le sondage 2 a permis de retrouver la molasse et des niveaux correspondant sans doute à l'aplanissement du terrain avant la construction de la collégiale en 1535, confirmant ainsi le choix d'un terrain en moitié sur le rocher et en moitié sur la terre, comme mentionné dans un texte attribuant ce travail de terrassement à Jean Delauche.

Après la fin des inhumations, le sol du parvis est rehaussé, sans doute pour la construction de l'actuelle calade, de 0,90 m au nord (S. 2) et de 0,60 m au sud (S. 1), sans doute au XVII<sup>e</sup> s, au moment de la construction de l'escalier monumental.

**Christine Ronco**  
**Inrap**

L'intervention archéologique du 29 novembre au 1<sup>er</sup> décembre 2017 se rapporte au projet de construction d'un lotissement sur la commune La Laupie, située à dix kilomètres au nord de Montélimar.

Le projet de 12 020 m<sup>2</sup> s'étend en bordure de la D6, sur l'itinéraire Cléon d'Andran à Sauzet. Délaissant son site historique perché plus au sud (via la D219) sur un piton calcaire et totalement détruit en 1944, le village de La Laupie s'est déplacé dans les années 1960 dans la plaine (entre 141,50 m au sud et 144,50 m d'altitude au nord), le long de la D6, en se densifiant autour des lieux-dits Teissières, la Rivette et Rangeras. L'unique parcelle concernée par le diagnostic, ZB 342, se situe au sud-est du nouveau village, dans un environnement agricole à vocation céréalière.

L'emprise diagnostiquée est située à la bordure est de la plaine de la Valdaine (ou plaine de Montélimar), vaste cuvette de 300 km<sup>2</sup> débouchant vers l'ouest dans la moyenne vallée du Rhône et dont le substratum profond est constitué de calcaires crétacés couverts de marnes aptiennes. La plaine de la Valdaine est drainée par le Roubion et par son principal tributaire, le Jabron, respectivement affluent et sous-affluent du Rhône, dont les sources sont situées dans le massif du Diois. La parcelle a livré 29 structures linéaires identiques, dessinant à intervalles réguliers et de manière répétitive (écartement médian de 2,30 m), un ensemble cohérent de lignes parallèles continues d'axe sud-nord de plus de 100 m de longueur et d'orientation 3,5° ouest. Ces creusements, identifiés dans quinze des vingt

sondages réalisés, soit 75 % de présence attestée, se présentent comme des fossés de 0,60 m de large à profil en auge peu profonds (max. 0,20 m), aménagés dans une couche de sédimentation fine ou paléosol (phase C), surmontant une pédogénèse brunifiante (phase B) perceptible au sommet de la terrasse du würm ancien (phase A).

Présents sur l'ensemble de la parcelle, ces fossés sont comblés par un sédiment argileux gris-noir distinctement associé à quelques fragments de tuiles ou à du mobilier gallo-romain (céramiques et amphore). Le niveau d'apparition de ces structures s'échelonne du sud vers le nord de 140,78 à 142,86 m et de l'est vers l'ouest de 142,77 à 141,61 m.

Le rythme et la régularité des aménagements gallo-romains découverts à La Laupie évoquent des aménagements agricoles, et tout particulièrement des fossés de plantation ou « plans de culture », termes utilisés pour la permaculture et l'agriculture maraîchère, tout particulièrement. Totalement uniformes (largeur, profondeur et intervalle), ils se répètent sur l'ensemble de la parcelle, jusqu'à couvrir plus d'un hectare. Ils se distinguent des grandes fosses rectangulaires nécessaires pour la plantation de plans de vignes ou d'arbres fruitiers par des creusements linéaires ininterrompus de plus de 100 m de longueur et par des gabarits restreints.

Éric Thévenin  
Inrap

Quatre sondages ont été effectués sur des parcelles placées en bordure du ruisseau du Pègue, à quelques dizaines de mètres d'une agglomération secondaire romaine.

Ils ont mis en évidence les traces de trois occupations successives.

La plus ancienne n'est évoquée que par un seul tesson de céramique non tournée, datable de la période protohistorique (âge du Fer ou âge du Bronze).

L'occupation antique n'est matérialisée que par un fossé dirigé nord-ouest/sud-est comblé par du mobilier daté du II<sup>e</sup> s. ou début III<sup>e</sup> s., probablement en lien avec l'agglomération secondaire repérée quelques dizaines de mètres au nord de la zone d'étude.

Une aire de circulation empierrée dirigée nord-sud et datée du haut Moyen Âge a été mise en évidence à 1,16 m de profondeur sous le niveau de circulation

actuel. L'ensemble des sondages révèle une couche organique riche en éléments de construction (pierres, tuile) et en mobilier (céramique, scorie, verre) datables de cette période. Les éléments en position secondaire retrouvés ici pourraient provenir d'un colluvionnement, après l'abandon d'une occupation relativement importante (comme un habitat groupé par exemple), mais elles pourraient aussi être le reflet d'une zone de dépôt en activité en même temps que cette occupation. L'aspect organique pourrait même évoquer une zone d'épandage pour des terres à vocation agricole.

On notera cependant que, dans la zone fouillée en 2013, l'activité humaine cesse dans le courant du III<sup>e</sup> s. L'implantation de l'occupation au haut Moyen Âge reste donc à préciser.

Emmanuel Ferber  
Inrap

BRONZE FINAL  
SECOND ÂGE DU FER

## LIVRON-SUR-DRÔME

### Les Renoncées est, 32 rue du Docteur l'Hermier

La construction de deux bâtiments de logements et d'un bâtiment de garages, au 32 rue du docteur l'Hermier à Livron-sur-Drôme, dans un secteur classé en zone archéologique sensible, a conduit le SRA à prescrire un diagnostic sur la totalité de la parcelle BK 237 concernée par ce projet.

Ce diagnostic archéologique a permis d'analyser les recouvrements sédimentaires supérieurs de ce secteur et leur contenu jusqu'à 5 m de profondeur.

Sur le plan stratigraphique, il a été constaté que toutes les séquences sédimentaires, à partir de 0,55/0,6 m de profondeur, étaient de nature limoneuse, plus ou moins sableuse et/ou argileuse. Les creusements profonds, réalisés jusqu'à 5 m dans le sondage 1 et 4,20 m dans le sondage 4, n'ont pas atteint le sommet de la terrasse alluviale du Rhône (graviers, galets), qui apparaît ici beaucoup plus enfoui. L'analyse des recouvrements observés dans les sondages a révélé l'existence d'au moins quatre horizons sédimentaires brunifiés remarquables (paléosols). Ces paléosols sont séparés par des dépôts de limon argilo-sableux, archéologiquement stériles.

Le premier paléosol (le plus ancien) a été repéré dans le sondage 1 (US 8) à 4 m de profondeur sous le sol actuel (altitude sup. de l'US 8 = 106,70 m NGF). Un fragment de céramique non tournée a été observé dans sa partie supérieure mais son mauvais état de conservation n'a pas permis de le dater. Ce premier paléosol n'est donc pas calé chronologiquement.

Le deuxième paléosol a été mis au jour dans le sondage 1 (US 6) à la cote de 107,60 m (3,10 m de profondeur), et dans le sondage 4 (US 22) à la cote de 107,30 m (3,40 m de profondeur) ; il ne renfermait aucun indice chronologique. Le troisième paléosol apparaît à 108,40 m (2,3 m de profondeur) dans le sondage 1 et à 108,25 m (2,45 m de profondeur) dans

le sondage 4 (US 19). De ce niveau ont été extraits quatorze fragments de céramique datés de la phase moyenne du Bronze final 2.

Le quatrième paléosol occupe la partie supérieure de la séquence sédimentaire représentée par l'US 23 (sondage 1) et l'US 15 (sondages 3 et 4). Son sommet a été relevé à l'altitude de 109,30 m dans le sondage 1, 108,80 m dans le sondage 3 et 109 m dans le sondage 4. Un lot de fragments de céramique et quatre structures fossoyées ont été mis au jour dans ce paléosol. Le mobilier céramique, constitué de 29 fragments, a été attribué à la fin du second âge du Fer, et, plus précisément, au I<sup>er</sup> s. av. J.-C. Parmi les quatre structures fossoyées mises au jour, deux (Fs.9 et Fs.16) sont entourées par une couronne sédimentaire thermo-rubéfiée qui atteste l'action d'une forte chaleur et peuvent correspondre à des fosses-foyers. Les deux autres (TP.10 et TP.17) peuvent être interprétées comme des emplacements de poteaux.

Ce niveau d'occupation de la fin de l'âge du Fer semble présent sur l'ensemble de la parcelle entre 1,40 m de profondeur sur la partie sud (sondage 1) et 1,80 m de profondeur dans la partie nord (sondages 2, 3, 4).

Les recouvrements postérieurs à l'âge du Fer sont représentés majoritairement par des sédiments fins, limono-sableux ou argileux (US 3, 12, 14), avec aussi, dans le sondage 3, une nappe de graviers/galets (US 13). Dans ces couches où les artefacts restent très rares (rares fragments de terre cuite architecturale), aucun niveau d'occupation n'a été détecté. Le sommet de la stratigraphie est constitué d'aménagements récents comprenant des remblais (US 11), un radier (US 2) et le recouvrement du sol actuel (US 1).

Jean-Marc Lurol  
Inrap

BRONZE FINAL  
SECOND ÂGE DU FER

## LIVRON-SUR-DRÔME

### RN 7

Le diagnostic archéologique réalisé route nationale 7 à Livron-sur-Drôme a été prescrit par le SRA en raison d'un vaste projet de restructuration de site. Il s'est déroulé sur le terrain du 7 février au 2 mars 2017.

L'ouverture et l'étude de 161 sondages, sur une surface d'environ sept hectares, ont révélé l'existence de contextes géomorphologique et archéologique riches en informations et ont permis de reconnaître, au sein d'un ensemble sédimentaire imposant (jusqu'à 5 m de recouvrement entre le sommet de la terrasse et le sol actuel), les grandes phases qui ont marqué l'histoire de ce site.

Du point de vue géomorphologique, les données recueillies ont permis de caractériser à l'échelle locale, au-dessus des alluvions würmiennes surcreusées (en-

semble sédimentaire 1), une séquence sédimentaire dilatée couvrant la seconde moitié de l'Holocène, à partir du Néolithique moyen. Un hiatus sédimentaire est manifeste pour la fin du Tardiglaciaire et l'Holocène inférieur.

Sur le site, la sédimentation a débuté avec la mise en place de deux niveaux de tourbe (ensembles 2 et 4), séparés par un niveau d'alluvions détritiques (ensemble 3). Ces événements se sont déroulés à partir du Néolithique moyen jusqu'à la première moitié du Bronze moyen. Durant la seconde moitié du Bronze moyen, une importante sédimentation déritique s'est mise en place (ensembles 5 et 6). Elle est suivie, au début du Bronze final, par une phase de relative stabilité morphologique ayant entraîné la constitution



d'un paléosol au sens pédologique, mais sans vestiges archéologiques associés (ensemble 7). Au début ou au milieu du Bronze final, une forte accumulation sédimentaire détritique s'est développée (ensembles 8, 9, 10). À la fin du Bronze final, l'alluvionnement a localement diminué en intensité. Cette relative stabilisation morphologique a été accompagnée d'une faible pédogenèse, et d'occupations humaines couvrant une période allant du Bronze final au second âge du Fer (ensembles 11 et 12). Ces occupations sont ainsi retrouvées dans une séquence stratigraphique très condensée. La partie supérieure de la stratigraphie, mise en place après le second âge du Fer, atteste une sédimentation relativement modérée d'origine alluviale ; elle est aussi composée localement de remblaiements anthropiques. Un horizon de labour déstructuré constitue le sommet de la séquence.

Du point de vue archéologique, l'essentiel des découvertes repose sur la présence d'un niveau d'occupation protohistorique polyphasé, retrouvé dans plusieurs secteurs du site, à l'intérieur d'un paléosol alluvial (ensembles 11 et 12), lui-même observé sur la totalité de l'emprise.

Cette occupation structurée est matérialisée à la fois par des ensembles fossoyés, 48 au total (25 fosses et 23 calages de poteau), et par la présence, relativement substantielle, d'artefacts, représentés plus particulièrement par des tessons de céramique non tournée. L'étude du mobilier céramique, mais aussi d'éléments de mouture (macro-outillage), a permis de détecter dans ce contexte protohistorique l'existence de plusieurs phases d'occupation, datées entre le début du Bronze final et la transition Bronze final/Hallstatt, et aussi du second âge du Fer.

Sur le plan spatial, l'étendue de l'occupation à partir de la présence de céramique est attestée sur une grande partie de l'emprise. Cependant, en retenant prioritairement les sondages où elle apparaît structurée, on peut définir deux grands secteurs, appelés A et B.

Le secteur A se localise dans la moitié sud de la parcelle ZL 10 et dans la moitié nord de la parcelle ZL 11, où le contexte protohistorique est matérialisé par 22 ensembles structurés (15 fosses et 7 calages de poteaux) et par la présence de fragments de céramique extraits du paléosol (US 3, 25, 26) dans de nombreux sondages. Pour être plus précis, cette occupation semble se concentrer dans et autour des sondages 131, 134, 138, 142, 147 et 153, auxquels viennent s'ajouter les sondages 24 et 35, un peu plus isolés au nord. Le taux de vestiges le plus dense a été relevé à l'intérieur des sondages 134 et 138 (10 fosses et 6 calages de poteaux). Pour ce secteur, tous les vestiges et les indices d'occupation apparaissent à une profondeur d'environ 0,80 m sous le sol actuel.

Le mobilier, en relation avec l'occupation protohistorique, est composé exclusivement de tessons de céramique non tournée, qui proviennent de certains ensembles fossoyés, d'un niveau de sol (US 85) identifié dans les sondages 134 et 138 et également du paléosol (US 3, 25 et 26). L'étude de ce mobilier céramique (É. Néré, Inrap) a montré que ce secteur a été occupé apparemment en continuité durant tout le Bronze final. On peut estimer que l'occupation semble s'amorcer aux alentours du XIV<sup>e</sup> s. av. J.-C. et perdurer jusqu'au début de l'âge du Fer, au IX<sup>e</sup> s. av. J.-C. On relève cependant une plus forte représentation pour le Bronze final III.

Le secteur B se développe sur ce site à environ 200 m à l'est du secteur A, sur les parcelles ZL 282 et 288. Dans

cet espace, les ensembles structurés, qui matérialisent l'occupation protohistorique, ont été rencontrés dans et autour des sondages 58, 67, 75, 76, 79 et 81 (10 fosses et 16 calages de poteaux), avec une concentration élevée dans les sondages 67 et surtout 75 et 81. On retrouve également, ici, la présence de fragments de céramique à l'intérieur du paléosol (US 41, 137) dans la plupart des sondages. Pour ce secteur, les différents vestiges (horizon anthropisé US 41, 137, structures fossoyées, sol US 136) apparaissent faiblement enfouis dans le sous-sol. Ils sont sub-affleurants sous la terre végétale entre 0,40 et 0,60 m, sauf dans le sondage 67 où ils se situent aux alentours de 0,80 m. Le mobilier provenant de l'occupation protohistorique du secteur B est composé très majoritairement de céramique non tournée, avec quelques tessons de céramique tournée, auxquels viennent s'ajouter quatre pièces lithiques (macro-outillage : deux fragments de meules MLT 1 et 2 et une meule complète MLT 3 avec sa molette MLT 4). L'étude du mobilier céramique de ce secteur (E. Néré, E. Durand, Inrap) et du macro-outillage (S. Cousseran-Néré, Inrap) montre des indices d'occupation à partir du Bronze final IIa jusqu'au deuxième âge du Fer, avec toutefois une rupture de continuité au cours du premier âge du Fer. Comme dans le secteur A, le Bronze final III est la phase d'occupation qui semble la plus représentée. Les phases antérieures, observées dans le secteur A, sont absentes, comme la transition Bronze moyen/ Bronze final, ou relativement discrètes comme le Bronze final Ha et le Bronze final IIb/IIla, sauf dans le sondage 76 (US 136). Par contre, à la différence du secteur A, on peut signaler ici la présence d'indices d'occupation qui se calent, pour certains, dans une phase transitoire Bronze final IIIb et Hallstatt (fosses Fs.122 et 123 – sond 81) et qui, pour d'autres, appartiennent clairement au deuxième âge du Fer (fosse Fs.139 – sond. 79 et fosse Fs.128 – sond 81).

Pour les deux secteurs du site (A et B), on constate que les vestiges, quelle que soit leur datation, se localisent tous dans le même horizon stratigraphique (ensembles sédimentaires 11 et 12 composés, dans le secteur A des US 3, 25, 26 et, pour le secteur B, des US 41 et 137). À l'intérieur de ce paléosol, le polyphasage n'est pas perceptible au premier regard. Il n'est pas question, ici, d'une superposition des différentes occupations du site, mais d'un mélange de cultures dans un même horizon. L'occupation la plus récente reprend sensiblement le niveau de sol de la ou des précédente(s). Ce constat, qui traduit une stabilité morphologique du site, entraîne, par contre, des difficultés à attribuer une chronologie aux structures qui n'ont pas livré de mobilier et implique de prendre en compte avec prudence les datations proposées pour certains ensembles.

Du point de vue interprétatif, la présence des ensembles fossoyés (fosses et calages de poteaux) et la découverte de céramique à usage domestique laissent à penser que nous sommes à proximité d'un ou plusieurs bâtiments, mais, à ce stade de l'étude, tout reste à déterminer. Il est difficile de préciser s'il s'agit d'une zone d'habitat ou d'activités annexes (stockage).

Au niveau du contexte protohistorique local, la découverte sur ce secteur d'un niveau d'occupation dans lequel ont été repérés des vestiges structurés datés du Bronze final et aussi de l'âge du Fer, est très intéressante. Elle rejoint des indices de sites, chronologiquement similaires, mis en évidence lors du diagnostic de la déviation de la RN7 (Vicard et Vérot-Bourrély, 2008), sur un espace localisé immédiatement au sud,

à quelques centaines de mètres de l'emprise du diagnostic RN7-GPA. On peut estimer, compte tenu de la proximité des différents secteurs de découvertes, qu'il s'agit du même gisement archéologique. À titre comparatif, on peut également signaler, à environ un kilomètre au nord-ouest, la présence d'indices d'occupation datés du Bronze final IIa, mis au jour dans le cadre du diagnostic de la RD 215 sur la commune d'Étoile-sur-Rhône (Luroi, 2014).

En plus du contexte protohistorique, l'étude de ce site a montré l'existence de vestiges attribuables, sans plus de précision, à la période historique. Il est question de 24 ensembles fossoyés répartis en 18 fossés et 6 fosses, mis au jour essentiellement sur les parcelles ZL 10 et 11. Un seul fossé (Fo.43) a été retrouvé sur la parcelle ZL 288. Sur le plan stratigraphique, une partie de ces ensembles (10 fossés et 5 fosses) apparaît directement sous la terre végétale (US 1), les autres (8 fossés et 1 fosse) sont ou semblent recouverts par l'US 2 (horizon sédimentaire historique).

Concernant les fossés, ces derniers constituent visiblement des limites agraires et ont pu servir également à drainer le terrain. Tous ces ensembles linéaires suivent des axes relativement variés et laissent donc suppo-

ser l'existence de plusieurs parcellaires. Il est difficile d'établir des associations entre eux, en dehors de celle des fossés Fo.35, Fo.37 et Fo.38, dont les connexions ont été mises au jour dans le sondage 52, ou encore des fossés Fo. 15/50 et Fo.29 retrouvés dans le sondage 27. Au final, tous ces fossés s'intègrent dans plusieurs trames apparemment inconnues sur ce secteur géographique et, surtout, bien différentes de la trame parcellaire antique représentée, à Livron-sur-Drôme, par le cadastre B de Valence, orienté environ nord-22/23°est. Parmi ces ensembles linéaires, on notera l'assemblage curieux du fossé Fo. 15/50 avec le fossé circulaire/annulaire Fo.29 et une grande fosse Fs.48 localisée à l'intérieur de l'anneau composé par le fossé Fo.29. Leur relation d'usage reste un peu énigmatique. En dehors de la fosse Fs.48, les autres fosses, peu nombreuses (5 ensembles), apportent une information très limitée, excepté la fosse Fs.112 retrouvée dans le sondage 158 qui contenait les restes osseux (squelette quasi complet), encore en connexion, d'un bovin adulte.

**Jean-Marc Luroi**  
Inrap

ÂGE DU BRONZE

ÉPOQUE AUGUSTÉENNE

## LUC-EN-DIOIS

### Le pic de Luc

BAS-EMPIRE

HAUT MOYEN ÂGE

La prospection thématique menée dans la commune de Luc-en-Diois s'inscrit dans le cadre d'un travail de thèse relatif à l'occupation des Alpes au cours de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge.

Effectuée sur une période de six jours en juillet 2017 par une équipe de six personnes en moyenne sur le terrain, l'opération archéologique se donnait pour objectif de faire le point sur les vestiges conservés (bâts, tour, citerne, mur de terrasse) et d'affiner nos connaissances des occupations du pic, notamment par un travail de prospection des pierriers.

Les résultats se sont avérés particulièrement intéressants, principalement au regard de la variété des objets récoltés (céramiques communes et fines, verre, clous, enduits peints, *dolia*, *tubuli*, *tegulae*), qui permettent de distinguer deux périodes d'occupation jusqu'alors seu-

lement suspectées comme plausibles. La Protohistoire ainsi que la période augustéenne s'avèrent en effet représentées, mais elles le sont particulièrement par la majorité du mobilier qui leur correspond. Par ailleurs, les observations menées sur le terrain invitent à reconsidérer l'ampleur de certaines structures.

Jusqu'alors interprété comme un site de hauteur du Bas-Empire lié à sa position très stratégique au carrefour des vallées de la Drôme et du Miscon ainsi que de la combe de Die, le site pourrait en définitive jouer un rôle bien plus prépondérant depuis la Protohistoire et, pourquoi pas, être lié au développement de l'agglomération de *Lucus*, co-capitale voconce du Haut-Empire.

**Yann Bonfand**  
Chercheur bénévole

## LUC-EN-DIOIS

### Quartier Le Lac

Trois sondages ont été effectués sur une parcelle sur laquelle le projet d'agrandissement d'une bergerie est déposé.

L'endroit est situé en amont du claps de Luc-en-Diois, là où s'est formé, à la suite d'un éboulement autour de 1422, un lac de plus de cinq kilomètres de long, asséché en 1805. Si les sondages n'ont permis de mettre en évidence ni la voie antique recherchée dans le secteur,

ni vestige de structures en lien avec l'exploitation du lac à l'époque médiévale, l'étude des sédiments déposés apporte quelques lumières sur l'évolution de ce lac, vers un marécage puis une prairie.

**Emmanuel Ferber**  
Inrap

Les opérations en zone extérieure de la Grotte Mandrin, sur lesquelles se sont focalisées ces recherches sur l'exercice 2015-2017, ont pour objectif premier la fouille de la couche E sur une cinquantaine de m<sup>2</sup>, au nord d'une vaste structure aménagée anthropique fouillée en intérieur de la cavité.

Préalablement à la mise en place de ces opérations archéologiques, une vaste structure métallique de protection a été construite, sécurisant le site sur la base d'efforts conjoints État/commune. Parallèlement, dès 2016, un projet de vidéo-protection sophistiqué, induisant le déploiement de larges surfaces de panneaux solaires et le transfert en temps réel des images du site à la police municipale et à la gendarmerie, a été mis en place grâce à un soutien commune/État/entreprises privées malatavernoises.

Les trois années de l'exercice ont permis de coter, dans les trois dimensions, 5 721 vestiges, attribuables aux dix ensembles sédimentaires principaux identifiés dans la cavité.

Les trois ensembles supérieurs A, B et C, ainsi que l'ensemble le plus ancien I, n'ont été explorés qu'à la marge durant cet exercice et n'ont livré, sur cette période, qu'un mobilier archéologique modeste (respectivement 30, 73, 50 et 14 vestiges).

L'ensemble relictuel A, holocène, ne contient quasiment que des restes osseux (faune et humain). Les ensembles B et C, en revanche, sont constitués à 86 % de vestiges lithiques. Rappelons que ces deux derniers sont largement identifiés sous abri, où ils sont quantitativement très riches. Quant à l'ensemble I, extrêmement riche, puisque les opérations y ont recensé plus de 6 000 restes lithiques et autant de restes paléontologiques sur un peu plus de 2 m<sup>2</sup>, il n'a pas été l'objet de recherches spécifiques au cours de cette dernière triennale, quatorze pièces correspondant ici au relevé de pièces apparaissant dans les coupes lors des campagnes successives 2015-2017.

Ces trois années de fouilles ont permis d'enrichir et de mieux comprendre l'ensemble sédimentaire B2, en mettant au jour 2 560 vestiges. L'ensemble E, très largement connu et analysé sous abri (plusieurs thèses soutenues, parutions de plusieurs articles scientifiques et grand public synthétiques, catalogues d'expositions, plusieurs publications en cours, etc.), s'est vu enrichi de 942 vestiges, ce qui porte à 5 675 vestiges coordonnés concernant cet exceptionnel dépôt.

Les ensembles BC (n=488), D (n=474), F (n=442) et G (n=442) se sont chacun respectivement enrichis de près de 500 éléments.

L'extension septentrionale en cours a, non seulement apporté de nouveaux éléments jusqu'alors inconnus, car précédemment connus de manière trop parcellaire (ensemble B2), mais aussi enrichi les ensembles déjà rencontrés en zone intérieure. Qu'ils aient été identifiés sous abri ou hors de l'abri, ils montrent tous une exceptionnelle homogénéité technologique et culturelle. Qu'il s'agisse des modèles technologiques, des matériaux spécifiques, des espèces animales associées, ou de leur mode de traitement, rien ne différencie ces ensembles, si ce n'est leur localisation spatiale vis-à-

vis de la cavité, en zone abritée ou pas. Ces éléments amènent à considérer la Grotte Mandrin comme une zone domestique notablement plus vaste que l'idée qu'il était possible de s'en faire jusqu'alors, et ayant potentiellement accueilli des groupes humains probablement plus importants.

Cette exceptionnelle homogénéité des dépôts se conjugue, bien évidemment, avec une excellente conservation stratigraphique.

Du point de vue des analyses radiométriques, la séquence est désormais bien calée, avec près d'une cinquantaine de mesures radiométriques établies suivant plusieurs méthodes, C14, OSL et TL, donnant des résultats systématiquement convergents, quels que soient les méthodes et laboratoires. Néanmoins, les niveaux profonds G à J, attribués sur des bases biostratigraphiques et radiométriques au MIS 5, montrent des saturations des quartz dans les sédiments, limitant un placement chronologique plus précis encore. Les études par thermoluminescence de cinq échantillons de silex brûlés, dont trois apparaissent avoir été suffisamment chauffés, seront traités par les équipes de Norbert Mercier, Gilles Guérin et Hélène Valladas.

L'équipe scientifique s'est largement étoffée et renouvelée durant cette triennale ; elle comprend une quarantaine de chercheurs et étudiants en France et à l'international. Durant l'exercice 2015-2017, un ensemble de mémoires de masters ont été développés et soutenus à partir des collections de la Grotte Mandrin, et une thèse a été soutenue en décembre 2015. Cette équipe comprend actuellement deux doctorantes, financées, et une post-doctorante financée. Cet exercice 2015-2017 a aussi vu la parution d'une douzaine d'études dans des revues internationales, JHE, JAS, suivant les parutions de *Nature* et *PlosOne* présentées en 2014. On retiendra nombre de présentations en colloques, symposiums et congrès (Southampton, New-York, Harvard, Kyoto...), et la présentation de deux expositions, dont une internationale, avec catalogues. La monographie de plus de 500 pages est intégralement financée et en cours de montage par les équipes éditoriales de l'UMR LAMPEA. Cette monographie sera assortie d'un ouvrage grand public illustré par Michel Grenet. Cet ouvrage sera offert à chaque foyer malatavernois. Il faut ici encore souligner un investissement remarquable de l'équipe municipale, et de son maire Alain Fallot, autour d'un projet qu'elle place désormais au cœur de ses intérêts stratégiques de développement culturel et économique, emportant avec elle décideurs économiques et politiques.

Sur l'exercice 2018-2020, dans l'espace d'ouverture extérieure, les couches B1, B2, B/C, C et D devraient être rencontrées en zone centrale. Parallèlement, dans la tranchée transversale, la fouille devrait rencontrer les couches E, F, et atteindre, localement, le sommet de la G. La continuité de cette coupe jusqu'au sondage 98 devrait permettre de traiter localement les couches G, H, probablement jusqu'au sommet de I sur ce même exercice.

TEMPS MODERNES

## MERCUROL-VEAUNES

### Les Lots

Le diagnostic réalisé en mars 2017 à Mercurol-Veaunes, en amont du projet d'extension de la carrière des Lots, a porté sur un peu plus de six hectares de superficie. Il a nécessité l'ouverture de 70 tranchées, permettant d'explorer 11,40 % de la surface accessible. L'emprise du site est implantée dans un secteur de transition géographique, marqué dans sa physionomie par une succession de terrasses alluviales constituant plusieurs replats étagés. Cette terrasse a été atteinte dans la totalité des sondages. Elle supporte un sol fersiallitique tronqué, conservé sur une vingtaine de centimètres d'épaisseur. Les formations superficielles sont plus ou moins riches en galets, et systématiquement brassées

par les labours. Pratiquement dépourvues d'indice d'anthropisation, elles sont localement recouvertes par des remblais subactuels.

Les quelques structures archéologiques découvertes au cours de l'opération datent, pour les plus anciennes, de la première ou de la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> s. Ces fosses, fossés et drains sont contemporains de la ferme Béguin située à proximité. Ils témoignent, à leur manière, de la mise en valeur de ces terres au cours de l'époque moderne.

**Cyril Gaillard  
Inrap**

ANTIQUITÉ

GALLO-ROMAINE

## MONTÉLIMAR

### Le petit Pélican, route de Marseille

La parcelle faisant l'objet d'une demande de permis de construire s'inscrit dans une zone où de nombreux vestiges d'occupations néolithique et antique ont été découverts.

Douze tranchées ont été réalisées sur cette parcelle. Près de 7 % du terrain a été sondé. Seul un fossé orienté à 12° vers l'est a été mis au jour, à 0,90 m

de profondeur. La présence de tuiles romaines dans son remplissage permet de penser que ce fossé est d'époque historique, éventuellement antique.

**Frédérique Thiercelin-Ferber  
Inrap**

ANTIQUITÉ

GALLO-ROMAINE

## MONTÉLIMAR

### Les Catalins, chemin des Sauviers

Le diagnostic archéologique, réalisé chemin des Sauviers, quartier des Catalins, à Montélimar, a été occasionné par un projet de construction de deux maisons individuelles, dans un secteur classé en zonage archéologique. L'ouverture de quatre sondages, sur une surface d'environ 1 300 m<sup>2</sup>, a permis de repérer quelques indices, qui restent toutefois difficiles à interpréter et à dater.

Dans la composition de la stratigraphie de ce secteur, il est intéressant de signaler la présence d'un niveau de loess (US 8) qui apparaît à la base des sondages, entre 1,26 m de profondeur dans la partie est de l'emprise (sond. 1, log 1, alt. NGF : 92,83 m) et 1,64 m dans la partie ouest (sond. 4, log 2, alt. NGF : 91,14 m). Des sondages profonds attestent son existence jusqu'à au moins deux mètres.

Sur ce niveau de loess se développent des séquences sédimentaires composées de colluvions qui proviennent des pentes du plateau de Narbonne, relief

qui domine à l'est le quartier des Catalins. La base de ces colluvions est représentée par des couches de limon argileux et légèrement sableux (US 11 et 7), dans lesquelles s'ouvre une fosse (Fs.2). Cet ensemble, sédiment et structure, apparaît ici archéologiquement stérile et est donc difficile à caler dans le temps. Toutefois, il peut être mis en relation avec les séquences sédimentaires observées en diagnostic sur la parcelle voisine (Ronco, 2007), sur laquelle est présent un niveau stratigraphiquement équivalent (US 4, parcelle AD 294), dans lequel est installée une fosse, datée par son mobilier d'une phase récente du Chasséen.

Ces couches de colluvions fines sont recouvertes par des sédiments plus grossiers (US 6), qui renferment de nombreux galets hétérométriques, des cailloutis, des petits fragments de terre cuite architecturale et de rares tessons de céramique gallo-romaine (trois fragments). Ce niveau sédimentaire peut être attribué prudemment à la période antique. C'est à sa surface

qu'ont été repérés quatre ensembles fossoyés (Fs.1, F.3, F.9 et F.10) qui présentent des similitudes au niveau du remplissage avec la présence très majoritaire de galets hétérométriques. Ces structures « à galets » peuvent s'interpréter comme des vestiges en rapport avec des activités agraires : fosse de plantation pour Fs.2 et fossés de drainage ou de limite de parcelles pour F.3, F.9 et F.10.

Leur datation, par contre, n'est pas clairement attestée. Elles s'ouvrent au sommet de l'US 6 (horizon antique ?), mais les seuls indices chronologiques extraits de leur remplissage se limitent à de rares fragments de *tegulae*, dans F.9 et F.10. Il est donc difficile, avec uni-

quement des restes de terre cuite architecturale, d'attribuer ces ensembles à l'époque antique, d'autant plus que les matériaux composant les remplissages sont visiblement des éléments rapportés dont on ignore l'origine (galets du Rhône ?).

Le sommet de la stratigraphie est représenté par l'US 4, couche de limon sableux, légèrement argileux, brun gris, contenant des cailloutis et des petits galets, et dont la partie supérieure constitue la terre végétale actuelle.

Jean-Marc Lurol  
Inrap

## MONTÉLIMAR Rue Louis Aragon

Le diagnostic archéologique réalisé rue Louis Aragon à Montélimar a été déclenché par un projet de construction d'une maison individuelle sur la parcelle ZK 475. L'ouverture de six sondages sur cette emprise foncière n'a pas révélé la présence de sites archéologiques.

Sur le plan stratigraphique, à la base des sondages, un niveau (US 5) de graviers et galets hétérométriques (2 à 15 cm) pris dans une matrice sédimentaire sableuse a été atteint entre 1,5 et 2 m de profondeur. Ce niveau correspond certainement au sommet de la terrasse alluviale würmienne (Würm ancien). Son altitude NGF se situe entre 93 m (sondage 6) et 93,86 m (sondage 1). Un tessou de céramique non tournée (fragment de panse non identifié) a été ramassé à sa surface.

Sur ce niveau de graviers et galets se développent des séquences sédimentaires constituées de couches de sédiments fins, limono-argileux, plus ou moins sableux (US 1, 2, 3, 4, 6, 7). Elles renferment par endroits des graviers et de rares indices anthropiques comprenant un

unique tessou de céramique (fragment de panse non déterminé : gallo-romain ?) et quelques fragments de terre cuite architecturale (*tegulae* identifiée dans les sondages 2, 3 et 4). L'origine de ces séquences sédimentaires peut être alluviale (débordement du Jabron), mais également colluviale (écoulement provenant des pentes du plateau de Géry). Du point de vue chronologique, les indices sont très ténus. On retiendra cependant que la présence du tessou de céramique non tournée dans l'US 5 (terrasse) permet de caler à partir du Néolithique les séquences sédimentaires qui recouvrent la terrasse. Ensuite, du fait de la présence de céramique et de fragments de terre cuite architecturale dans les US 2, 3, 4, 7, une grande partie de ces séquences sédimentaires appartient clairement à la période historique.

Jean-Marc Lurol  
Inrap

ÉPOQUE  
AUGUSTÉENNE  
HAUT-EMPIRE

## MONTÉLIMAR Les terrasses de Maubec – Chemin de Ravaly – ZAC de Maubec – tranche 2c 3a

TEMPS MODERNES  
ÉPOQUE  
CONTEMPORAINE

Un projet d'aménagement immobilier prévu dans la partie sud-est de l'agglomération de Montélimar et intitulé « ZAC de Maubec, les terrasses de Maubec, tranche 2c 3a », a conduit le SRA à prescrire un diagnostic archéologique sur une emprise foncière d'environ 6 hectares située chemin de Ravaly. Ce secteur de la commune montiliennaise est classé en zone archéologique sensible en raison de la présence de plusieurs sites attestés, étudiés ou plus simplement supposés.

Ce diagnostic, réalisé en avril 2017, a révélé l'existence d'un contexte géomorphologique simple et homogène et de témoins d'occupations anciennes du site en rapport avec des activités agraires.

Du point de vue géomorphologique, cinq ensembles sédimentaires ont été déterminés dans la stratigraphie de ce site.

À la base, l'ensemble 1 est représenté par la terrasse alluviale würmienne (stade isotopique 4), faiblement enfouie dans ce secteur, et également peu ou non altérée (US4). Il s'agit de graviers et galets polygéniques plus ou moins roulés et aplatis, emballés dans une matrice sableuse carbonatée blanchâtre, beigeâtre à grisâtre. L'ensemble 2 correspond à des lambeaux d'alluvions würmiennes limono-sablo-argileuses ou limono-argilo-sableuses, préservées de l'altération rubéfiante et qui recouvrent le sommet de la terrasse alluviale (US

6, 23, 11, 26, 29, 36). L'ensemble 3 est constitué par un sol fersiallitique limono-sablo-argileux ocre-rougeâtre, incluant des graviers et galets roulés et/ou aplatis (US 3, 8, 12, 14, 15, 18, 32, 33), résultat d'une altération rubéfiante, qui a atteint parfois le sommet de la terrasse alluviale et/ou le recouvrement ancien de la terrasse alluviale. L'ensemble 4 est un horizon sédimentaire déstructuré (US2, 16, 17, 19), produit par un remaniement (labours anciens et récents) de la partie sommitale des recouvrements altérés anciens (ensemble 3) de la terrasse alluviale. L'ensemble 5 occupe le sommet de la stratigraphie et constitue l'horizon pédologique actuel (US1). Dans cette stratigraphie, les structures archéologiques mises au jour (fossés, fosses) ont été repérées généralement sous l'ensemble 4 (horizon déstructuré représenté par les US2, 17, 16, 19), ou, plus rarement, sous la terre végétale actuelle (US1) quand l'ensemble 4 est absent. Cependant, il apparaît assez clairement que les sommets des vestiges ont été pour la plupart écrêtés par les pratiques agricoles anciennes, et surtout récentes (sous-solage), et devaient, à l'origine, être moins enfouis. En l'absence de ces perturbations, les vestiges se seraient tous situés directement sous l'horizon pédologique actuel (ensemble 5). Sur le plan archéologique, les découvertes réalisées sur ce secteur restent dans l'ensemble assez modestes, avec dix-sept structures fossoyées pour une surface de plus de 6 hectares.

Parmi les vestiges, on retiendra prioritairement la présence d'un puits et de plusieurs fossés linéaires (cinq au total) datés du Haut-Empire, qui mettent en évidence un aménagement de ces espaces ouverts, destinés sans aucun doute à l'agriculture.

Le puits a été observé jusqu'à sa base et une quantité importante de mobilier céramique, daté de l'époque augustéenne, a été extraite de la partie supérieure de son remplissage. Il est intéressant de souligner qu'il s'agit de la première structure de ce type mise au jour dans le secteur Maubec-chemin de Ravaly.

Les fossés, au nombre de 5, sont répartis sur l'ensemble de l'emprise et suivent une même orientation vers le nord avec une inclinaison vers l'est de 3 à 4°. Ces structures linéaires attestent l'existence d'un parcellaire, dont les orientations diffèrent de celles des fossés observés jusqu'à présent lors de diagnostics sur le secteur Maubec-chemin de Ravaly (Ferber, 2015 et Lurol, 2016), qui affichaient des orientations s'inscrivant majoritairement dans une trame nord/17 – 20°est, ou, plus rarement, dans une trame nord/5-6°ouest. En revanche, cette orientation nord/3 à 4°est est très proche de celle du cadastre B d'Orange, présent sur ce secteur de Montélimar, orienté nord/5°est, et on peut donc supposer leur appartenance à ce cadastre.

L'étude des lots de céramique extraits des remplissages des fossés montre des écarts chronologiques sensibles. Dans le fossé Fo.9, la majorité des formes converge vers une datation de la deuxième moitié du I<sup>er</sup> s., alors que le fossé Fo.10 (Fo.7) a livré un mobilier un peu plus récent daté du II<sup>e</sup> s. – début III<sup>e</sup> s. apr. J.-C. Dans les autres ensembles, les indices sont pauvres (Fo.30 et Fo.35 : fin du I<sup>er</sup> av. à la fin du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C) ou absent (Fo.31). Ces écarts chronologiques apportés par la céramique peuvent traduire une réalité, certaines

limites parcellaires ayant été abandonnées, comblées, puis remplacées par des suivantes. Mais il peut être envisagé également que tous les fossés soient contemporains d'usage. La différence de datation observée dans les lots de mobilier provient du fait que ces ensembles, fouillés seulement sur quelques mètres (2 à 3 m), n'ont, sans doute, pas livré la totalité de leurs indices chronologiques.

En retenant la deuxième solution, il devient intéressant de regarder de plus près les fossés Fo.7 et Fo.9. Si ces deux limites parallèles sont contemporaines, elles sont donc séparées par un espace linéaire d'environ 2,2 à 2,3 m de large, qui pourrait constituer l'emplacement d'un axe de circulation de type chemin, mais dont la trace matérielle aurait totalement disparu (arasement). L'hypothèse de l'existence d'un ensemble « chemin-fossés bordiers » introduit l'idée d'un axe parcellaire important sur cet espace. Or, en reportant la trame du cadastre B d'Orange sur une carte actuelle au 1/25 000, on se rend compte que le premier *cardo* CK1, qui délimite les centuries DD38-CK1 et DD38-CK2, est censé traverser la partie orientale de la parcelle ZP 229. On ne peut pas pleinement affirmer que l'ensemble « chemin-fossés bordiers », dont l'existence est une supposition (le chemin n'a pas été observé, les fossés ne sont pas forcément contemporains), correspond clairement à ce *cardo* mais cette éventualité mérite d'être signalée, elle peut même faire l'objet d'une proposition. De plus, *a contrario*, si cet axe n'est pas le *cardo* CK1, où se trouve ce dernier, qui devrait passer sur le secteur oriental de la parcelle ZP 229 ? Il n'est pas possible de l'avoir manqué lors des sondages ou bien qu'il ne soit pas conservé, des ensembles linéaires de petites dimensions ayant été repérés, relativement bien conservés dans le sous-sol de la parcelle. Dernière remarque sur ces fossés et sur le parcellaire qu'ils matérialisent. Situés à environ 700-800 m à l'ouest de la *villa* vitivinicole de Maubec (Lurol, 2016), il n'est pas exclu que ces espaces correspondent à des parcelles agricoles appartenant au domaine de la *villa*, cela malgré des orientations différentes (bâtiments de la *villa* orientés nord-15°est). L'orientation de la *villa*, qui n'est pas celle du cadastre B, a pu être en partie influencée par la topographie de son site d'implantation en bas de pente.

Les autres vestiges (11 au total) restent plus difficiles, voire pour la plupart impossibles, à interpréter et à dater. Certains, comme les structures empierrées Fs.34, Fs.37, Fs.38, Fs.39 (dont l'aspect général évoque des comblements de fosses de plantation), le fossé Fo.24, le drain Dr.22 et peut-être aussi le fait F.21, peuvent être éventuellement mis en relation avec le contexte agricole antique, même si aucun indice chronologique ne le démontre. Par contre, il semblerait que la fosse Fs.27, d'où a été extrait un fragment de céramique moderne, et les ensembles comparables Fs.20, Fs.25 et Fs.28, soient des vestiges plus récents datés de la fin de l'époque moderne (fin XVIII<sup>e</sup> — XIX<sup>e</sup> s.) ou de l'époque contemporaine.

Jean-Marc Lurol  
Inrap

La parcelle faisant l'objet d'une demande de permis de construire s'inscrit dans une zone où de nombreux vestiges d'occupations néolithique et antique ont été découverts.

Huit tranchées ont été réalisées sur la parcelle faisant l'objet d'une prescription archéologique. Près de 7% du terrain a été sondé. Seul un fossé orienté à 3,5° vers l'est a été mis au jour, à 0,96 m de profondeur. La pré-

sence de tuiles romaines dans son remplissage permet de penser que ce fossé est d'époque historique. Son orientation laisse supposer qu'il pourrait s'inscrire dans la cadastration mise en place à l'époque romaine (cadastre B d'Orange).

Frédérique Thiercelin-Ferber  
Inrap

L'extension d'un bâtiment industriel à proximité d'un site connu du Néolithique ancien a motivé la prescription d'un diagnostic par le SRA. Une fouille et trois diagnostics dans un périmètre proche avaient permis de caractériser une riche occupation de ce site couvrant plusieurs hectares.

Le diagnostic réalisé (ouverture de 10,55 % de la surface disponible) met en évidence une fois de plus le Néolithique. Plusieurs indices indiquent la proximité d'un ou plusieurs bâtiments (trous de poteau, fosses, silo, fragments de céramique, macrolithes, lithique). Les quelques indices typologiques issus des études

des spécialistes tendent à préciser un niveau d'occupation du Néolithique ancien. Mais ces indices caractéristiques invitent néanmoins à la prudence dans l'exercice du diagnostic.

Les données paléo-environnementales nous renseignent une fois de plus sur les marqueurs forts de la plaine tricastine : paléochenal et couche concrétionnée, cette dernière étant antérieure au Néolithique.

Cédric Chatellier  
Inrap

À la fin de l'année 2017, au lieu-dit Les Temples, suite à un diagnostic réalisé sous la responsabilité de C. Chatellier (Inrap), une fouille a été exécutée, avant l'extension d'une usine métallurgique sur près de 4 000 m<sup>2</sup>. Au sommet des alluvions holocènes de la plaine tricastine, cette opération a permis de mettre au jour une petite occupation néolithique, recoupée par de rares structures antiques et modernes.

Plusieurs trous de poteau semblent se raccorder à cette occupation néolithique, mais avec très peu d'attribution chronologique et d'interprétation architecturale envisageable. Quelques tessons décorés au cardium avaient été mis en évidence lors du diagnostic (Ferber, *in* Chatellier, 2017), et la fouille jouxte le gisement des Malalônes, qui est reconnu pour son occupation de la fin du Néolithique ancien (Linossier, 1997), mais les indices de cette période sont rares sur notre fouille.

Quelques fosses silos pourraient se raccorder à la phase moyenne du Néolithique, mais elles n'ont livré que peu de mobilier, et une seule datation est com-

prise à la fin du Néolithique moyen, entre 3600 et 3400 av. J.-C.

Une occupation du début du Néolithique final a été mise en évidence, avec notamment deux épandages de mobilier non structurés et un puits. Les épandages correspondent à des niveaux ayant livré des concentrations de céramique, lithique et rares restes fauniques sans organisation, ni structure associée. Le puits n'est pas très profond (1,9 m), mais il atteint facilement la nappe du Rhône, et sa fouille a livré de la céramique, dont quelques vases écrasés en place, de rares pièces lithiques, des bois de cervidés et quelques éléments carbonisés, dont des restes d'arbouses.

Ce puits contenait également deux restes humains déconnectés de toute organisation funéraire. Le mobilier céramique de ces structures se rattache à un corpus du groupe de Fraischamp, avec notamment deux exemplaires de vases polypodes. Le mobilier lithique ne contredit pas cette attribution, avec un grand nombre de pièces brûlées et/ou fragmentées. Cinq datations

radiocarbones proviennent des structures et des épan-  
dages, et leurs résultats après calibration sont compris  
dans un intervalle entre 3100 et 2800 av. J.-C.

Les structures antiques qui ont été retrouvées aux  
Temples se rattachent, quant à elles, à une occupa-  
tion agricole du Haut-Empire. Elles correspondent à  
quelques fossés, une palissade sur poteaux, un épan-

dage de mobilier et plusieurs dizaines de fosses de  
plantation de vignes, qui s'insèrent très bien dans la  
trame du cadastre B d'Orange.

**Clément Moreau**  
**Archeodunum**

NÉOLITHIQUE ANCIEN

ANTIQUITÉ  
GALLO-ROMAINE

## PIERRELATTE ZA Daudel CD 13

TEMPS MODERNES

L'implantation d'un bâtiment commercial à proximité d'un  
site connu du Néolithique ancien a motivé la prescription  
d'un diagnostic par le SRA.

Ce diagnostic (ouverture de 8,43 % de la surface dispo-  
nible) met en évidence des dynamiques sédimentaires  
alluviales et deux périodes archéologiques bien dis-  
tinctes.

Pour la géoarchéologie, un épisode de concrétionne-  
ment, notamment visible en tranchée 1, présente un  
intérêt particulier. En effet, ce phénomène, lié à l'éva-  
potranspiration des sols, pourrait être un marqueur chro-  
nologique pour les périodes antérieures au Néolithique  
dans la plaine tricastine. Ce phénomène avait déjà été  
remarqué sur la fouille de Pierrelatte Faveyrolles (Cha-  
tellerie, à paraître), ce qui peut laisser envisager qu'il soit  
présent, sous des formes plus ou moins différentes dans  
la plaine tricastine.

La première période archéologique mise en évidence est  
le Néolithique ancien (cardial ou épicaldial). Une fouille  
et deux diagnostics sur des parcelles limitrophes avaient  
permis de caractériser une riche occupation de cette

période, couvrant plusieurs hectares. Si notre emprise  
semble beaucoup moins dense en vestiges (hors de la  
zone d'habitat, présence saisonnière de l'eau, espace  
spécialisé... ?), il n'en reste pas moins que ce secteur  
revêt un caractère plus que remarquable et méconnu  
du Néolithique ancien dans la vallée du Rhône. La se-  
conde période est l'Antiquité. Le manque de précision  
chronologique est dû au manque de mobilier trouvé du-  
rant l'opération. Néanmoins, les différents fossés et la  
voie étant axés sur le cadastre B d'Orange, il est envisa-  
geable qu'ils soient postérieurs à 77 apr. J.-C., date de la  
mise en place de ce cadastre par Vespasien.

La corrélation des données issues du diagnostic avec  
celles provenant du SIG, programme ARCHAEOOME-  
DES, permet une mise en perspective intéressante. Il est  
rare, en effet, de pouvoir associer le nom d'une personne  
avec la possession d'une terre : *Att(us) Martia(lis)*, vété-  
ran de la II<sup>e</sup> légion *Gallica*.

**Cédric Chatellier**  
**Inrap**

PREMIER ÂGE DU FER

MOYEN ÂGE CLASSIQUE

## ROMANS-SUR-ISÈRE Loubat

TEMPS MODERNES

Réalisée en mai 2017 sur une surface de 1,6 ha, l'opé-  
ration de Romans, Loubat, a porté sur le projet de  
construction d'une unité de méthanisation. Elle a néces-  
sité l'ouverture de 24 tranchées, permettant d'explorer  
9,28 % de la surface totale.

Les traces d'occupation les plus anciennes repérées au  
cours des travaux de terrain remontent au début de l'âge  
du Fer et concernent deux structures en creux de belles  
dimensions. La fouille de l'une d'entre elle a permis de  
récolter de la céramique en quantité, qui évoque dans sa  
globalité la seconde moitié du VII<sup>e</sup> s. av. J.-C.

Cet ensemble est d'autant plus remarquable que sa  
chronologie, rarement rencontrée entre Lyon et Valence,  
en fait un jalon particulièrement important pour permettre  
de saisir avec précision les formes céramiques produites  
dans cette région. L'examen du mobilier permet d'ores  
et déjà de constater que le site se place dans une am-  
biance septentrionale (faciès proche de l'est-lyonnais),  
bien que des éléments rappellent le vaisselier de Drôme  
provençale, proche du « suspendien » languedocien.

Les occupations médiévales, établies sur un remblai  
d'assainissement ou d'exhaussement, couvrent une  
surface minimale de 4 500 m<sup>2</sup>. La carte de distribution  
des vestiges dévoile la présence de deux principaux  
ensembles, qui se développent de part et d'autre d'une  
zone de prélèvement de sédiment.

Les murs mis en évidence sur le site se définissent par  
le caractère massif de leurs fondations. La question de  
l'élévation reste bien évidemment ouverte, mais la pré-  
sence d'une argile exogène, présente à la fois dans et  
sur les murs, permet de les imaginer en matériaux pé-  
rissables.

Les nombreuses fosses découvertes sur les deux zones  
ne livrent que peu d'éléments permettant de les identifier.  
Des pistes ont bien été proposées pour quelques-unes  
d'entre elles (structure de maintien, fond de cabane...),  
mais les caractéristiques de la plupart ne permettent pas  
d'aller plus loin que leur simple signalement.

Si aucun four n'a clairement été identifié à l'occasion des  
travaux, la quantité considérable de céramique (4 095



fragments) et la présence de ratés de cuisson, permettent d'envisager avec vraisemblance la proximité de structures artisanales que le maillage de nos tranchées n'aurait pas permis de détecter. Ce mobilier, suffisamment abondant pour être daté de manière précise, offre

des formes et des décors qui le rapprochent des productions du Moyen Âge classique (X<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> s.).

**Cyril Gaillard  
Inrap**

ÉPOQUE

CONTEMPORAINE

## SAILLANS Les Chapelains – RD 493

La stratigraphie de la parcelle diagnostiquée est conditionnée par les dépôts alluviaux provenant de deux cours d'eau qui la bordent.

On note la présence d'artefacts, tels que céramique et terre cuite architecturale dans toutes les couches, avec une prédominance de témoins néolithiques et protohistoriques et quelques indices de la période gallo-romaine.

Les sondages n'ont pas mis en évidence de traces d'occupation ancienne sur ce site, mais quelques aménagements récents : fond de cabane de viticulture, terrasses et limites parcellaires probablement destinées aux cultures potagères.

**Nathalie Attiah  
Inrap**

BAS MOYEN ÂGE

TEMPS MODERNES

## SUZE-LA-ROUSSE La Garenne, prospection géophysique : Jeu de Paume

ÉPOQUE

CONTEMPORAINE

L'intervention menée sur le site de Suze-la-Rousse entre mai et septembre 2017 constitue la suite donnée à une précédente opération archéologique.

En effet, un projet de restauration et de valorisation de la salle de Jeu de Paume de Suze-la-Rousse avait permis en 2015 la programmation d'une opération de sondages (galerie, sol) et de relevés du bâti des élévations. Situé à 8 km de Bollène et 39 km de Montélimar, le site de la Garenne, où se trouvent le château et son Jeu de Paume, domine le village établi sur la rive gauche du Lez. Classé au titre des monuments historiques depuis 1947, le château a fait l'objet d'un vaste projet associant l'histoire du site et patrimoine vitivinicole de la Drôme, sous la forme d'un parcours muséographique inauguré au printemps 2013. Depuis 1978, le site abrite l'Université du vin, école de renommée internationale. La consécration de la famille de La Baume-Suze s'accompagne, au XVI<sup>e</sup> s., d'importantes transformations du château de 1143, délaissant quelque peu son austérité militaire, pour se transformer peu à peu en demeure de plaisance. L'évêque d'Orange, Rostaing de La Baume, se charge du suivi des travaux entrepris entre 1547 et 1556, notamment au niveau de la cour d'honneur. Celle-ci, organisée autour de trois galeries à arcades voûtées d'arêtes, reçoit des façades suivant l'ordonnance classique des ordres toscan au rez-de-chaussée, ionique au premier étage et corinthien (colonnes) au second étage. C'est à cette époque d'effervescence architecturale, que l'on prête la construction du Jeu de Paume, construit, selon la légende, en trois jours (1564).

De plan barlong (33,76<sup>E0</sup> m x 10,60<sup>N/S</sup> m x 4,64 m<sup>H</sup>), ce Jeu de Paume appartient à la catégorie de la courte paume, en raison de l'espace clos délimitant l'aire de

jeu. Cette activité suscite un large engouement auprès de la noblesse européenne mais également des milieux urbains et cultivés. Son importance est telle que, sous François I<sup>er</sup>, les programmes architecturaux s'accompagnent de l'adjonction d'une aire de jeu, comme l'illustrent les exemples de Villers-Cotteret (Carlier, 2001 : 124-125), Fontainebleau, le Louvre, Pau, Saint-Germain en Laye, et en particulier celui de Versailles, qui a pu faire l'objet de travaux récents (Dufour, 2007) et dont les dimensions étaient de 12,50 x 33 m.

Les élévations de cet ouvrage nous sont parvenues dans leur quasi intégralité : le « mur de bricole » au sud, construit à l'aide d'un appareil très soigné ; le « mur de service » au nord ; le « mur de dedans » à l'ouest et le « mur de grille » à l'est. Chaque mur, hormis le mur sud, est divisé en deux parties distinctes. Au premier niveau, qui correspond aux galeries couvertes, les bâtisseurs ont mis en œuvre un appareil grossier en molasse directement extrait du substrat environnant et recouvert d'un corps d'enduit. Au-dessus, se développe le même type d'appareil calcaire que celui observé sur le mur sud, provenant sans doute de la carrière Saint-Restitut. L'accès au jeu s'effectue depuis l'est, par le biais d'une porte plein cintre recevant une modénature richement sculptée au vocabulaire antiques, et, au nord, par une autre ouverture dépourvue d'ornements, hormis deux phylactères aux deux extrémités du linteau, lequel reçoit un blason couvert d'une croix potencée.

Les investigations menées au niveau des deux passages, des galeries et de l'aire de jeu ont permis de retrouver le type de dallage recouvrant les espaces ouverts (aire de jeu) et les espaces clos (galeries) et de déterminer l'aménagement ayant précédé leur réalisa-

tion. Hélas, très peu d'éléments significatifs ont permis de préciser le type d'escalier qui devait être aménagé sur le versant nord de l'ouvrage. Seules deux dalles en terre cuite ont pu être observées.

Les investigations réalisées à l'aide du géoradar en mai 2017 ont permis de déterminer la présence de structures enfouies, notamment sur la partie sud (intérieure) du jeu de paume, qui n'avaient pas pu être décelées lors de la réalisation des sondages (11). Cette prospection a été complétée par une étude des abords extérieurs du jeu et notamment de la « dépouille » et de bâtiments adjacents accolés sur le versant oriental du jeu de paume. Cette investigation a permis de mesurer l'ampleur de l'exploitation des matériaux destinés

à la construction de différents ouvrages, mais surtout la présence d'un corps de bâtiments dont la nature reste à ce jour à préciser.

D'un point de vue historiographique, la précédente étude menée au cours de 2015, a pu être complétée par de nouvelles investigations ayant pour objectifs de prolonger l'approche archéologique et historique, en élargissant le spectre de la recherche, et en intégrant les dimensions sociologique, économique, anthropologique et culturelle des usages sociaux de lieux sportifs.

**Guillaume Roquefort**  
LAMOP – UMR 8589 – Panthéon Sorbonne

BRONZE FINAL  
PREMIER ÂGE DU FER

## TAIN-L'HERMITAGE

### 21 place du Taurobole

Du 10 au 11 janvier 2017, une campagne d'évaluation archéologique a été menée au 21 place du Taurobole à Tain-l'Hermitage. Le projet de construction d'un immeuble se situait au niveau de sa bordure occidentale. Deux parcelles (203, 374) de la section cadastrale L ont été sondées. Lors de cette évaluation, deux tranchées, couvrant environ 15,78 % (soit 137,96 m<sup>2</sup>) de l'emprise du projet (soit 874 m<sup>2</sup>), ont été réalisées. Les tranchées, en fonction du terrain naturel et des contraintes techniques, ont atteint la profondeur maximum de 3,25 m.

L'ouverture des sondages a révélé une séquence stratigraphique simple et homogène sur l'ensemble de l'emprise (remblais de démolition, colluvions, sables). L'observation de la stratigraphie permet de restituer partiellement l'évolution du paysage. En effet, celle-ci superpose deux contextes : celui de la plaine alluviale du Rhône (terrasse würmienne) et celle du versant (et

d'un cône de déjection ?) qui semblent se succéder. Sur la terrasse fluvio-glaciaire, des dépôts de sables limoneux et argileux, de type colluvions, ont été observés, recouverts par de nombreux remblais de démolitions liés à la présence de la cave. Dans la partie nord-ouest de l'emprise, un foyer à pierres chauffées fonctionnant avec un petit « paléosol » a été identifié, recoupant le dernier niveau d'allu-colluvions avant la grave. Deux fragments de vases relativement caractéristiques permettent de proposer une datation aux alentours du Bronze final IIIb-Hallstatt ancien. Le décor de double ligne est commun au Bronze final IIIb et le gobelet, sans doute globuleux, non décoré, se retrouve à partir de cette période et jusqu'au premier âge du Fer.

**Stéphane Bleu**  
Inrap

EPOQUE  
CONTEMPORAINE

## VALENCE

### Allée Résidence du Parc

Le diagnostic de cinq sondages réalisé sur les parcelles CI 223, 244, 245 n'a pas permis de mettre en évidence des vestiges antérieurs à l'état actuel de la maison de maître située au cœur du projet, la villa des Iles. Seul un caniveau en brique permettant l'évacuation des eaux usées vers le petit canal situé en bordure orientale de l'emprise a été observé. Il semble contemporain de la maison. Le secteur sondé appartient toutefois au domaine de l'abbaye de St-Ruf installé sur l'île de l'Espervière en 1156. Sur un plan réalisé au moment de l'inventaire des biens nationaux, en 1762 par Michel Forest et la *division de prairies et bâtiments des isles dépendants de l'ancien ordre de St-Ruf* (ADD série Q136 f° 15-41), les parcelles diagnostiquées sont décrites comme des prairies et des jardins. L'étude géomorphologique dé-

montre effectivement la présence d'une zone plutôt cultivée au sud-ouest (sondage 1 et 2) et d'une autre plutôt en prairie au sud-est (sondage 3). On voit aussi sur ce plan, une grosse bâtisse située à l'emplacement de l'actuelle villa qui est désignée comme étant la charmerie de l'abbaye, laissant supposer un état plus ancien de la bâtisse en élévation. Un chemin d'accès bordé d'arbres (*la grande allée*) dessert la charmerie depuis le chemin dit *chemin à charrette*. Les restes d'un niveau de démolition retrouvé très localement dans le sondage 2 pourraient correspondre à un muret bordant ce chemin au sud, parallèlement au muret encore existant au nord.

**Christine Ronco**  
Inrap

ÉPOQUE AUGUSTÉENNE  
HAUT-EMPIRE

ÉPOQUE MÉDIÉVALE  
TEMPS MODERNES

## VALENCE Rue Belle Image

ÉPOQUE  
CONTEMPORAINE

SECONDE GUERRE  
MONDIALE

Le projet se situe dans la partie nord du centre-ville de Valence, dans un secteur où un certain nombre d'observations concernant l'occupation antique ont déjà pu être faites : suivi des travaux du parking souterrain, place Manouchian en 1977, fouille du théâtre en 1988, de la rue d'Arménie en 2008, de la rue des 14 Cantons en 2016 et observations ponctuelles issues de construction ou réfection des réseaux. Pour ce diagnostic, les sondages ont été ouverts sur le trottoir de la rue Belle Image, qui longe l'hôtel de police.

Les niveaux antiques ont été rencontrés à 1,30 m de profondeur, à partir de 127,40 m NGF. Ceux-ci se distinguent par la présence de murs ou de leurs tranchées de spoliation en relation avec une *domus* vraisemblablement construite à partir de la période augustéenne. Les murs se caractérisent par l'emploi de briques d'adobe sur solins maçonnés de galets liés au mortier. Ils sont enduits de peinture où domine la couleur bleu ciel.

Après un incendie, cette *domus* est détruite, mais ses murs sont reconstruits à partir du III<sup>e</sup> s. La maison est abandonnée et le terrain devient jardin au Moyen Âge, et sans doute pour une partie de l'époque moderne. Le plan cadastral de 1809 indique dans cette zone la présence de bâtis le long de la rue Farnerie, et de jardins à l'est. Des tuyaux de fonte correspondent vraisemblablement au tout-à-l'égout mis en place au XIX<sup>e</sup> s. Lorsque la rue Belle Image est prolongée pour faire la jonction avec la rue Farnerie en 1951, un nouveau réseau d'assainissement est construit, qui permet d'observer une mosaïque, redécouverte lors de la construction du parking de l'Hôtel de Ville en 1977. À l'angle de la rue Belle Image et de la rue Farnerie, a été retrouvé l'un des murs d'un abri de défense passive construit en 1941.

**Pascale Conjard-Réthoré  
Inrap**

ANTIQUITÉ  
GALLO-ROMAINE

## VALENCE Rue Pierre Méchain et chemin du plateau de Lautagne

Le diagnostic de deux sondages réalisés sur les voies de la rue Pierre Méchain et le chemin de Lautagne n'a pas permis de retrouver le fossé oriental du camp romain F qui était attendu dans le sondage 1. Les possibilités d'un mauvais positionnement du sondage ou un problème de conservation ayant été écartées, l'hypothèse d'un angle de ce fossé au sud de la rue Méchain est à ce jour privilégiée. Le camp F serait donc, dans ce postulat, fermé par un fossé nord, qui n'aurait pas été mis en évidence lors du diagnostic de 2010 (Ferber, 2010). Le positionnement des portes méridionale et orientale connues dans les fouilles de 2015 et

2016 (Buffat, à paraître ; Ronco, à paraître) au centre des côtés permet de proposer l'hypothèse d'un camp rectangulaire de 740 m par 520 m environ dimensions proches et cohérentes avec les proportions de 2/3 entre la longueur et la largeur proposées par Pseudo-Hygin. La surface du camp P serait aux alentours de quarante hectares.

Le sondage 2 a mis en évidence un état du chemin de Lautagne visible sur le cadastre de 1808.

**Christine Ronco  
Inrap**

ANTIQUITÉ  
GALLO-ROMAINE

## VALENCE Rues Général Farre et du Jeu de Paume

ÉPOQUE MÉDIÉVALE  
TEMPS MODERNES

Le projet se situe dans la partie sud du centre-ville de Valence, dans un secteur où aucune intervention archéologique n'a jamais été réalisée. Seules des découvertes fortuites du XIX<sup>e</sup> s. signalent la présence d'un sol mosaïqué et de sols de béton de tuileau ainsi que de petit mobilier d'époque antique, dont plusieurs antéfixes. Pour ce diagnostic, les sondages ont été ouverts sur le trottoir ouest de la rue du Jeu de Paume et le trottoir

sud de la rue du Général Farre, qui longent la Banque de France et font angle avec elle.

Les niveaux antiques ont été rencontrés à 0,65-0,80 m de profondeur, à partir de 126,40 m dans le sondage 1 et 126,60 m NGF dans le sondage 2. Ceux-ci se distinguent par la présence d'une tranchée de spoliation de mur, de niveaux de sols et de niveaux de démolition de bâti en terre crue de type adobe, vraisemblablement

en relation avec un habitat antique dont la spécificité ne peut être donnée. La présence de fragments de plaques de marbre plaiderait plutôt pour un habitat de type *domus*, mais seules les parties externes de cet habitat, cour et jardin, ont été approchées par les sondages.

Une fosse silo d'époque médiévale et de vastes excavations d'époque moderne, sans plus de précision chronologique, complètent la stratigraphie.

**Pascale Conjard-Réthoré  
Inrap**

SECOND ÂGE DU FER

VALENCE

HAUT-EMPIRE

ÉPOQUE  
AUGUSTÉENNE

Val de Drôme, rue de la Forêt

Le projet se situe en périphérie de la commune de Valence, dans un secteur en voie d'urbanisation. Le terrain diagnostiqué n'a révélé que cinq structures dont aucune n'a fourni d'artefact. Parmi ces structures sont apparus une petite fosse, un four et un grand fossé. La fosse ne peut être située dans le temps. Le four, de forme quadrangulaire, excavé, a livré de nombreux charbons qui ont fait l'objet d'une datation radiocarbone le situant dans une fourchette chronologique entre 361 à 168 av. J.-C. La large fenêtre de décapage ouverte autour de cette structure montre que celle-ci est isolée. Le fossé observé juste au sud de la rue de la Forêt s'inscrit dans le schéma de centuriation de la plaine valentinoise mis en œuvre au cours de sa colonisation, que

l'on situe autour de notre ère (période augustéenne). Cependant, rien n'interdit que ce fossé ait été construit un peu plus tôt, lors de la conquête elle-même. Son profil en « V », son amplitude de près de 6 m de large pour une profondeur de 2,44 m, son large creusement dans le substrat caillouteux de la terrasse rissienne, le rapprochent des fossés observés sur le plateau de Lautagne, au sud de la commune de Valence. Ceux-ci forment les limites de camps militaires dont les premiers ont été construits lors de la conquête dès les débuts du I<sup>er</sup> s. av. J.-C., et sans doute dès le II<sup>e</sup> s.

**Pascale Conjard-Réthoré  
Inrap**

NÉOLITHIQUE MOYEN  
BOURGUIGNON

VALENCE

CHASSÉEN

ZAC du Plateau de Lautagne,  
tranche 1

RÉPUBLIQUE ROMAINE

HAUT MOYEN ÂGE

### Opération 2013 à 2015

Cette fouille a été réalisée préalablement à l'extension de la zone d'activités de Lautagne à Valence. Le diagnostic archéologique réalisé à la fin de l'année 2010 par E. Ferber (Inrap) a mis en évidence de nombreux vestiges à l'emplacement des futurs aménagements. Ces vestiges correspondaient principalement à des camps de l'armée romaine, découverts en 1991 par A. Allimant. Le diagnostic a également mis en évidence des occupations ponctuelles d'époques néolithique et protohistorique. Ceci a motivé la prescription d'une fouille de grande ampleur par le SRA. Cette fouille a été conduite par les équipes de Mosaïques Archéologie et Acter. Elle a concerné une surface d'un peu plus de 12 ha. Elle s'est déroulée, sans interruption, entre décembre 2013 et mars 2015.

### Les vestiges néolithiques

Le diagnostic de l'Inrap, sur la tranche 1 de la ZAC de Lautagne, a mis en évidence la présence d'occupations attribuées au Néolithique. Ces occurrences du début de l'Holocène ont été documentées, au cours du diagnostic, par neuf structures en creux, ainsi que par

du mobilier issu des tranchées. Il faut toutefois préciser que sur ces neuf structures, seules deux sont localisées dans l'emprise de fouille qui fait l'objet du présent rapport. Le plan de répartition des tranchées ayant livré des structures datées du Néolithique laisse à voir que celles-ci sont, en effet, concentrées plus au nord, hors emprise.

Parmi les neuf fosses datées du Néolithique, trois sont attribuées au Néolithique moyen bourguignon, deux à du Chasséen, une présenterait les caractéristiques d'un faciès mixte Chasséen-NMB, une est attribuée à un Néolithique moyen au sens large, une à un Néolithique final « Campaniforme »-Bronze ancien. Enfin, une dernière structure renvoie à un Néolithique *lato sensu*.

L'examen céramique du mobilier du diagnostic mené par F. Thiercelin-Ferber et É. Néré a permis de mettre en évidence une occupation diachronique dès le Néolithique moyen jusqu'au Néolithique final-Bronze ancien, le Néolithique moyen étant toutefois mieux représenté.

La présence d'un faciès de transition entre un Chasséen très récent et le Néolithique moyen bourguignon a été avancée, sur la base de la présence d'éléments typologiques dans la céramique, associée dans au

moins une des structures à des industries lithiques qui renverraient aux phases récentes du Chasséen (silex bédoulien chauffé). Les données issues des industries lithiques sont, elles, moins caractéristiques dans leur ensemble, mais elles témoigneraient d'une situation contrastée. Deux types de productions sembleraient cohabiter en association avec une céramique aux influences septentrionales, l'une faisant clairement référence à un Chasséen méridional (lamelles en silex bédoulien chauffé, etc.), l'autre relevant d'une production moins investie et mal caractérisée. L'hypothèse d'une présence sur le site de groupes contemporains mais n'ayant pas accès aux mêmes réseaux de diffusion a été émise.

En tout état de cause, c'est à une phase terminale d'un Chasséen aux larges influences septentrionales que semblent se rattacher les éléments attribués au Néolithique moyen, soit 3700-3600 av. J.-C.

Les objectifs de la fouille étaient donc de confirmer une occupation de la toute fin du Chasséen, dans un contexte de dilution des caractères méridionaux au profit d'influences septentrionales, de tester l'hypothèse d'une occupation synchrone du site par différents groupes n'ayant pas accès aux mêmes réseaux de distribution des matières premières. Ces problématiques étaient à aborder d'un point de vue chronométrique (absolu et relatif) d'une part, et d'un point de vue socio-économique et culturel d'autre part.

Dans une autre perspective, l'opération devait mettre l'accent sur les aspects chronostratigraphiques et caractériser ces niveaux néolithiques par le biais d'une approche géo-archéologique, en documentant les articulations entre les dynamiques sédimentaires des paléovallons et du remplissage du plateau d'une part, et les structures et possibles niveaux d'occupations néolithiques, d'autre part.

Pour répondre aux attentes de la prescription, à savoir investiguer les secteurs définis comme pouvant livrer des vestiges néolithiques et répondre aux questions d'ordre chrono-culturel soulevées par le diagnostic, plusieurs méthodes de fouilles ont été appliquées (décapage mécanique par tranchées parallèles, décapage mécanique sur zone ciblée, fouille manuelle de niveaux ou de structures). Ces choix méthodologiques ont été réalisés en collaboration avec le géomorphologue (J.-L. Brochier – Capra), de manière à cibler le plus efficacement les zones où les contextes sédimentaires étaient les plus à même d'avoir conservé des niveaux et structures du Néolithique.

Les résultats de la fouille sont assez contrastés. En effet, l'opération n'a mis en évidence que quatre structures attribuées au Néolithique *lato sensu*, aucun autre aménagement ou sol n'ont pu être formellement identifiés et le mobilier collecté est assez pauvre (environ 1 500 tessons et 256 éléments lithiques). Pourtant, sans s'inscrire en contradiction avec les résultats du diagnostic, qui mettaient en avant une occupation du Chasséen récent, les données issues de la fouille présentent une situation légèrement différente du point de vue de la sériation chronoculturelle et elles mettent en évidence une étape chronologique du Chasséen assez ancienne et peu documentée dans la vallée du Rhône, en plus de l'occupation récente. Cette étape du Chasséen ancien (terminologie céramique ; pré-traitement thermique en terminologie lithique) est documentée en particulier dans la fosse FS5012. La série céramique y présente des caractéristiques d'affinité Saint-Uze, comme les pots sub-cylindriques, les anses

en bobines, mais également des éléments comme les écuelles carénées basses, les vases globuleux à col, les petites anses en ruban ou les mamelons perforés (Beeching, 2002). L'assemblage lithique est composé d'éclats et de lames peu normées en silex bédoulien, débités selon différentes techniques. La série peut paraître, à première vue, peu typique de la production lithique du Chasséen, mais elle s'inscrit en fait dans un petit ensemble de sites assez discret jusqu'à présent et documentant la période 4300-4150 av. J.-C. (Léa 2004b, V. Léa et A. Reggio, communication personnelle 2016). Ces sites se caractérisent par un débitage d'éclats ou lamino-lamellaire local, peu investi et impliquant plusieurs techniques de taille sur silex bédoulien. Une datation radiocarbone réalisée sur graine dans la fosse FS5012 vient confirmer cette attribution : Valence L14-FS5012 Poz-78010 5410±35 B.P. soit 4345-4228 cal B.C. à 2 sigmas. Si la date est quelque peu éclatée, elle provient d'un contexte fiable et corrobore parfaitement les études de mobilier.

D'autres occurrences du Chasséen ancien sont avérées dans un fond de fosse arasé et suite au décapage mécanique : deux géométriques sur lame en silex bédoulien non chauffé, un gros éclat en silex bédoulien non chauffé repris pour un débitage de petits éclats caractéristique des phases anciennes du Chasséen (Léa, 2004a, 2004b ; Léa *et al.*, 2009) et une large anse en ruban typique. Le Chasséen récent est attesté par des vestiges épars issus d'épandages de mobilier. Aucune structure en creux identifiée à la fouille ne renvoie à cette étape. Quant au Néolithique final, il n'est avéré que par deux fosses au mobilier ubiquiste (meule fragmentée et tessons atypiques), dont les datations radiocarbones s'inscrivent dans la deuxième moitié du III<sup>e</sup> millénaire entre 2565 et 2205 cal B.C.

Bien que ténus, des indices indéniables confirment une occupation dès le Chasséen ancien sur le plateau de Lautagne. La possibilité d'identifier une phase ancienne du Chasséen, notamment au travers d'un ensemble clos ayant livré du mobilier homogène et une datation fiable, est un jalon intéressant dans la reconnaissance des occupations du Néolithique moyen du nord de la Drôme, dans une situation d'interface entre influences méridionales et septentrionales.

### Les camps de l'armée romaine

Les différentes opérations de fouille et de diagnostic réalisées sur le plateau de Lautagne ont permis de repérer cinq camps militaires romains, répartis sur une surface de 50 ha (Conjard Réthoré, Ferber, 2013). La fouille que nous avons réalisée a permis d'explorer partiellement trois de ces camps.

#### Le camp le plus ancien (camp E)

Grâce aux différentes opérations de diagnostic et de fouille, l'extension du camp le plus ancien (baptisé camp E dans Conjard Réthoré, Ferber, 2013) est bien connue. Couvrant une surface de 30 ha au minimum, il est délimité sur trois de ses côtés par un fossé, qui enserre un espace de forme carrée. Sur le quatrième côté, le camp est barré par la falaise (limite nord du plateau de Lautagne). Lors de l'opération de fouille conduite par notre équipe, ce camp a été fouillé sur une surface de 5 000 m<sup>2</sup>.

Le fossé défensif a été parfaitement repéré. Il correspond à un creusement à profil en V. Large de 5 m, il est

profond en moyenne de 1,7 m. L'analyse du comblement a montré que cet aménagement était resté ouvert pendant un laps de temps assez long (plusieurs mois ?). En effet, à la base du remplissage, des niveaux colluviaux étaient visibles dans plusieurs sondages. Leur formation résulte apparemment de plusieurs épisodes successifs (étude en cours, J.-L. Brochier). Ces couches ont colmaté le fond du fossé, sur une épaisseur variant entre 30 et 70 cm. La partie supérieure du remplissage correspond, en revanche, à un remblaiement volontaire, formé d'une alternance de couches de graviers et de loess. Ces couches supérieures contenaient de grandes quantités d'objets métalliques. On compte une proportion importante d'éléments d'armement. Plusieurs fragments de *pilum* ainsi que des pointes de flèche sont présents. Une pointe métallique à douille correspond sans doute à un trait de catapulte. Des éléments de casque ont été identifiés. D'autres pièces appartiennent à la panoplie vestimentaire du légionnaire (clous de chaussure, phalère, boucles de sangle). Près de soixante monnaies proviennent du même contexte.

Ce fossé comporte des aménagements particuliers. En effet, une dizaine de fours ont été aménagés le long de ses parois. Ils sont implantés selon un maillage irrégulier. Il s'agit de fours à profil en cloche, dont les parois sont constituées par le substrat. Les soles sont circulaires et leur diamètre varie entre 0,5 à 1 m. L'analyse de la stratigraphie montre que ces fours ont été installés alors que le fossé était partiellement comblé par des colluvions. L'aménagement de fours sur les parois d'un fossé peut paraître étonnante, voire incongrue. Elle trouve cependant quelques parallèles, en particulier en Grande-Bretagne.

L'aménagement intérieur de ce camp nous échappe totalement. Il faut dire que la zone où ils se trouvaient a subi un arasement prononcé.

À ce stade, dater ce camp reste un exercice délicat. La céramique recueillie dans le fossé est rare. Elle se compose exclusivement d'amphores italiques, avec de rares bords d'amphores Dressel 1B et Dressel 1C (étude A. Roumégous). Les monnaies sont nombreuses. Mais la nature du terrain les a fortement endommagées. Une restauration est en cours pour augmenter les chances d'identification. Pour l'heure, on se contentera de situer ce camp dans une large fourchette chronologique, contenue entre la fin du II<sup>e</sup> s. av. J.-C. et le milieu du I<sup>er</sup> s. av. J.-C.

### Le grand camp (camp F)

Les limites de ce camp (baptisé enclos F dans Conjard Réthoré, Ferber, 2013) sont connues sur trois côtés grâce aux opérations de diagnostic : au nord, où il s'étend jusqu'à la falaise ; à l'est, où le fossé d'enceinte a été suivi sur toute sa longueur (650 m) ; au sud, où le fossé a été reconnu sur une longueur de 700 m. En revanche, à l'ouest, sa limite n'a pas été vue dans les différentes opérations archéologiques menées jusqu'à présent.

Ce camp couvrait au minimum 45 ha, ce qui en fait l'un des plus grands actuellement connus en Gaule. Par comparaison, le grand camp établi par César à Gergovie avait une superficie de 36 ha. Un autre camp attribué à César, à Berry-au-Bac dans l'Aisne, se développait sur 42 ha.

L'opération de fouille a permis d'explorer cette installation sur une surface de 8,5 ha. De très nombreuses observations ont été effectuées sur la manière dont

l'armée romaine avait édifié ce camp et sur la façon dont celui-ci fonctionnait.

Le fossé d'enceinte a été suivi sur près de 600 m de long. Il comporte un profil en V, tout à fait classique pour ce type d'ouvrage. Avec une largeur à l'ouverture de 5 m et une profondeur de 3 m, il forme une ligne défensive particulièrement imposante. L'observation des remplissages du fossé est riche d'enseignements (étude J.-L. Brochier). En premier lieu, elle montre un schéma de comblement répétitif : du côté interne du camp, sont systématiquement concentrées les couches de graviers ; du côté externe, se trouvaient des couches de loess sans aucune inclusion. Cette dichotomie dans les remplissages a été observée dans la totalité des sondages et implique donc un stockage différencié des graviers et loess lors du creusement. Nous en avons tiré la conclusion que, lors de la mise en place du fossé, l'armée romaine avait procédé à un tri rigoureux des matériaux. Les graviers ont été déposés par les soldats du côté intérieur du camp pour constituer la levée défensive (*agger*). Le loess, quant à lui, a été stocké à l'extérieur du camp. Nous avons toutes les raisons de penser que le loess a été placé là, à l'extérieur du retranchement, pour former un obstacle défensif avancé. C'est là une particularité très intéressante, qui n'avait – à notre connaissance – jamais été observée sur les camps militaires de Gaule. Elle est par contre attestée à plusieurs reprises en Grande-Bretagne, où les chercheurs l'assimilent à un dispositif de contrescarpe. Une seconde observation peut être mise en avant concernant le remplissage de ce fossé. Dans tous les sondages effectués aucun dépôt naturel, même très fin, n'a été identifié. Aucune couche d'origine colluviale ou éolienne n'est attestée dans les stratigraphies. Cette absence ne peut être imputée à des épisodes de curages : l'étude géoarchéologique permet d'en réfuter l'existence. Cette absence est donc bien réelle. Elle indique certainement que le fossé est resté ouvert pendant un laps de temps très bref.

À l'intérieur du camp, plusieurs voies ont été identifiées. La *via sagularis*, qui longeait la levée défensive, a été très clairement observée. À certains endroits, la bande de roulement, d'une dizaine de mètres de large, est conservée. Une autre voie, qui traversait le camp d'est en ouest, a également été mise en évidence. Bien que la bande de roulement de la voie ne soit plus présente, son emplacement apparaît avec évidence à partir du plan des vestiges.

Les structures archéologiques repérées à l'intérieur du grand camp sont nombreuses. Il s'agit principalement de vestiges de fours. Ces structures de cuisson présentent, invariablement, la même morphologie, avec une sole circulaire de 0,5 à 1,30 m de diamètre, elle-même adossée à une fosse de travail de forme sub-rectangulaire qui couvre en général 1 à 2 m<sup>2</sup>. Dans l'un des fours, un petit moulin à grain a été retrouvé *in situ* dans une logette latérale. Beaucoup de ces fours ont livré des céréales calcinées (étude en cours – J. Ros). Il y a lieu de penser que ces structures servaient principalement à la cuisson des pains et des galettes. Mais cette hypothèse méritera d'être vérifiée à partir d'analyses, notamment celles qui sont conduites sur les soles (lames minces, études physico-chimiques). Ces fours sont les principaux contextes livrant du matériel archéologique à l'intérieur de ce camp. Les amphores sont, de très loin, les artefacts les plus représentés. Il s'agit presque exclusivement d'amphores italiques de type Dressel 1 (avec une majorité de la variante Dr1C). La vaisselle de table en céramique est presque totale-

ment absente, que ce soit dans les fours ou dans tout autre contexte. Nombreux sont les objets en métal présents dans le remplissage des fours : monnaies, clous de chaussure, fibule, éléments d'armement.

Les emplacements des tentes ne sont pas directement identifiables. Plusieurs piquets de tente ont été retrouvés, mais aucun n'était dans sa position d'origine. Grâce à la situation des fours, on distingue plusieurs alignements qui permettront de proposer des localisations pour les *contubernia* (tentes des soldats).

À ce stade de l'étude, il n'est pas aisé de dater précisément ce camp. Il a livré une grande quantité de fragments de céramiques, mais avec une proportion écrasante d'amphores italiques, ce qui ne facilite pas une datation resserrée. Parmi le mobilier métallique on reconnaît plusieurs éléments peu ou pas attestés avant le second quart du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. Concernant les monnaies, les datations se heurtent au même problème que celui que nous avons évoqué pour le camp E, à savoir une forte altération des surfaces due à la nature du terrain (restauration en cours). À l'heure actuelle, la fourchette de datation pour ce camp est calée dans le second quart du I<sup>er</sup> s. av. J.-C.

### Le camp le plus récent (camp D)

Ce camp (baptisé camp D dans Conjard Réthoré, Ferber, 2013) est parfaitement localisé grâce aux différentes opérations de diagnostic. Son fossé d'enceinte délimite un espace d'environ 25 ha, de forme carrée. En plan, ce camp se distingue des autres par la forme arrondie de ses angles.

Peu de choses sont connues sur l'aménagement intérieur de ce camp. La zone interne, étudiée sur 4000 m<sup>2</sup> a subi un fort arasement qui a fait disparaître la plupart des aménagements. Seuls quelques tronçons de la *via sagularis* ont subsisté.

Le fossé du camp présente une morphologie semblable à celle des installations antérieures. Son profil est en V. Sa largeur atteint par endroit 6,5 m et sa profondeur 2 m. Vers le sud, la fouille a montré une originalité. Le fossé présente en effet deux états bien distincts. Dans un premier état, le fossé était assez peu profond (1 m) et comportait un fond plat. Ce premier fossé a ensuite été comblé, pour être remplacé par un fossé en V à la profondeur plus importante.

Ce camp apparaît parmi les installations militaires les plus récentes du plateau de Lautagne. Son fossé recoupe en effet celui du camp E. Il recoupe également un four attribuable au camp F. Compte tenu de ses éléments stratigraphiques, ce camp ne peut donc se pla-

cer antérieurement au second quart du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. La céramique, quasi-absente des contextes, n'apporte pas davantage de précisions. Le mobilier métallique est, par contre, plus riche d'enseignements. On y recense, en particulier, une pointe de flèche à barbelure unique. Il s'agit d'un type connu dès La Tène C. Mais il est principalement attesté dans les contextes césariens, à Alésia ou au Puy d'Issolud.

### Les vestiges du haut Moyen Âge

Le haut Moyen Âge est représenté par plusieurs structures concentrées en bordure ouest du chantier. À cette période, se rattachent plusieurs grands fosses, des silos, des fours et au moins un puits.

Cinq grandes fosses sont installées dans la partie ouest de la zone de fouille. Elles prennent la forme de creusements irréguliers mesurant de 2,5 à 6 m de longueur et atteignant pour certaines 1,70 m de profondeur. En coupe, les fosses présentent toutes le même profil, avec un fond plat et des parois quasi verticales ou piriformes. Elles comportent un petit renfoncement dans leur partie basse (creusement en sape). Cette configuration conduit à les interpréter comme de petites carrières d'extraction de loëss. Leur comblement est principalement composé de loëss remanié, incluant des fragments de céramique, de la faune (probablement des rejets de boucherie), des fragments de tuiles, des galets, quelques outils métalliques et des rejets charbonneux de four ou foyer.

Trois des cinq ensembles fossoyés sont associés à des fours à cuisson rémanente sans sole suspendue, dont le fond et les parois sont constitués par l'encaissant rubéfié. Seule la sole subsiste pour deux d'entre eux ; le troisième four, installé assez profondément dans le loëss, a conservé sa chambre de chauffe sur 50 cm de hauteur. La sole, constituée de pierres et petits carreaux céramiques, mesure 1,5 m de diamètre ; au niveau de l'ouverture de la sole, se trouve un aménagement de l'alandier composé de grosses pierres verticales.

Enfin, un puits d'un mètre de diamètre a été repéré au nord-ouest de la zone de fouille. Fouillé sur 1,45 m de profondeur, il présente un profil à parois droites, des parois, à l'origine, vraisemblablement cuvelées de bois. Toutes ces structures contenaient du mobilier du début du Moyen Âge (VI<sup>e</sup>-VIII<sup>e</sup> s.).

Loïc Buffat  
Mosaïques Archéologie

**Opération 2016**

L'opération réalisée sur la parcelle DO 576 a permis de compléter les connaissances acquises, après plus de 25 ans d'investigations archéologiques sur le plateau de Lautagne, et, en particulier, sur le dernier des camps romains connus, camp F.

Orienté à NG 23° est, on peut proposer une dimension de 740 m par 520 m de côté, ce qui ferait du camp F le plus grand des camps de Lautagne, avec environ 38,5 ha. Son angle sud-est et sa porte orientale ont été fouillés en 2013 par L. Buffat (Mosaïques Archéologie) ; sa porte et une partie de son fossé sud ont été observées dans la présente opération. Le fossé sud a été décapé sur une longueur de plus de 132 m. Sa largeur varie en fonction de l'état d'arasement, pour un maximum de 4,50 m et une profondeur de 3,50 m à l'ouest de la porte sud. Comme pour la porte orientale, le fossé marque une interruption d'environ 11 m. Elle est protégée par une *clavicula* en « L », dont la branche sud est située, elle aussi, à 11 m du fossé. De grandes différences d'altitudes ont été observées de chaque côté de la porte et au niveau de la *clavicula*. Il semble que le système défensif de cette porte soit basé sur la présence d'un talus imposant, qui borde la partie interne de *clavicula*, réduisant la largeur de la voie d'accès et permettant de défendre l'entrée depuis un poste surélevé. Aucun autre aménagement n'a été retrouvé. Cette absence peut s'expliquer par l'arasement important de près de 2 m à l'est et au sud de la porte.

Un dépôt d'ossements a été mis au jour sur la pente de l'extrémité ouest de la *clavicula*. Il se compose d'éléments appartenant aux squelettes de deux chevaux et à celui d'un humain jeune (entre 17 et 20 ans), de sexe indéterminé. Pour ce dernier, il n'a été retrouvé, en fond de fossé, que deux fragments du bloc cranio facial, les deux fémurs, droit et gauche, un tibia compatible avec le fémur gauche et un fragment d'os coxal droit. Ils semblent appartenir à un seul et même individu. Ces éléments humains ne sont pas en connexion anatomique et sont étroitement mêlés aux restes des équidés. Le fémur gauche présente une entaille, surmontée d'un arrachement de l'os cortical, résultant d'un coup porté par un outil ou une arme de nature inconnue dans l'état actuel de l'étude. Pour les chevaux, des parties sont encore en connexion : un segment de rachis thoracique postérieur de six vertèbres ou un membre antérieur gauche. Il s'agit de deux animaux de sexe et de stature différents : un cheval, sans doute mâle, adulte de 5 à 6 ans, de 1,17 m au garrot, et un cheval femelle adulte, âgé de 4 à 5 ans, 1,42 m au garrot. L'étude taphonomique de ces restes a permis de démontrer qu'il ne s'agit pas de sépultures partiellement détruites ou perturbées et de déchets de boucherie. Malgré l'absence de donnée manifeste, on ne peut toutefois pas écarter la possibilité de dépouilles humaines et animales exposées à proximité, dont certains éléments auraient été recueillis et déposés dans le fossé avant son comblement.

En l'absence de structures internes au camp, les seuls éléments pour la datation restent le mobilier contenu dans les comblements des fossés. L'étude céramique tendrait plutôt à proposer une datation vers le milieu du I<sup>er</sup> s. av. J.-C., et ce, alors que la présence dans le fond du fossé d'une fibule Almgren 65 précoce va dans le sens d'une datation comprise entre 70 et 50 av. J.-C. Nous retiendrons donc la fourchette du second quart du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. pour la mise en place et l'utilisation du camp F de Lautagne.

Le secteur sud de la parcelle a mis en évidence une occupation alto-médiévale assurée, sur plusieurs phases, entre le V<sup>e</sup> et le VIII<sup>e</sup> s. Elle se compose de fosses d'extraction, petits foyers, fours domestiques, fosses, quelques murs de galets et trous de poteaux. La présence de fours domestiques va dans le sens d'un habitat ; or, il n'a pas été possible, avec les structures bâties retrouvées, de préciser la présence de bâti, et, encore moins, d'en définir une fonction (habitat, grange, artisanat...), et le mauvais état de conservation ne peut pas tout expliquer. Il n'y a pas, par exemple de structure en creux, comme des fosses-silos caractéristiques des habitats de cette période. L'exploitation du sous-sol est attestée par de nombreuses fosses d'extraction. Le mobilier contenu dans les comblements des fosses peut être aussi un indicateur du type d'occupation installée sur ce secteur méridional du plateau. Une grande partie du mobilier est caractéristique de rejets d'habitat ou d'artisanat parfois caractéristique, qui ne semble pas avoir été pratiqué sur le plateau (activité de grosse découpe de boucherie, bourrellerie). L'hypothèse, que nous privilégions, dans l'état actuel de l'étude de cette occupation, reste des structures domestiques « vivrières » liées à un artisanat ponctuel, peut-être saisonnier d'extraction des loëss (fours, foyers, constructions légères). Ce matériau est idéal pour la construction de murs en terre crue, et l'on sait qu'une grande partie des murs de la ville de Valence sont construits avec ce matériau dès l'Antiquité. Il serait donc possible que cet artisanat alimente les constructions de la ville, et également qu'une partie des déchets encombrants, odorants ou insalubres, soient transportés pour reboucher les fosses d'extraction. Cette hypothèse expliquerait à la fois la présence de mobilier spécialisé et de structures domestiques, comme les fours, mais aussi l'absence de fosses silos, plus caractéristiques d'un habitat pérenne.

Cet artisanat perdure durant toutes les phases chronologiques de l'occupation qui nous concerne, mais aussi sur d'autres secteurs du plateau, au nord, sur la fouille de Lautagne nord – bassin Mossan (fouille Chronoterre Archéologie), et aussi au centre, où le même type de fosse a été repéré lors d'un diagnostic (diagnostic : plateau de Lautagne, réservoir de la ville de Valence, Ronco 2017a), avec une datation plus tardive, qui reste à confirmer.

**Christine Ronco  
Inrap**

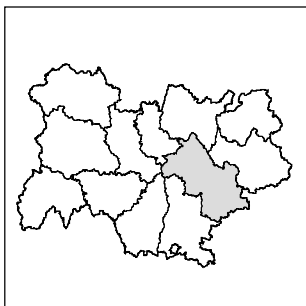


**Tableau des opérations autorisées**

Réf. carte	Code Patriarche	Commune, Nom du site	Type d'opération N° axe opération programmée	Responsable Organisme de rattachement	Chronologie
1	2212500	AOSTE, contournement RD 592, RD 1516	OSE	Tony SILVINO Évéha	Second Âge du Fer, Époque augustéenne, Haut-Empire, Bas-Empire, Antiquité tardive, Moyen Âge classique, Temps modernes, Époque contemporaine
2	2212758	BEAUREPAIRE, ZAC de Champlard, tranche 1	OPD	Fabien ISNARD Inrap	Néolithique final, Bronze moyen, Bronze final, Premier Âge du Fer, Moyen Âge classique
3	2212472	BESSE, dalle gravée de Loutre de Quoa	RAR	Hugues CHATAIN Bénévole	Temps modernes, Époque contemporaine
4	2212766	CREYS-MÉPIEU, plaine de Faverges, Fouillouse, tranche 2	OPD	Stéphane BLEU Inrap	Bronze ancien, Premier Âge du Fer, Haut-Empire, Bas-Empire, Époque contemporaine
5	2212802	CROLLES, ZAC Éco-quartier	OPD	Pascale CONJARD- RÉTHORÉ Inrap	Second Âge du Fer, Haut-Empire
6	2212577	FONTAINE, annexes château de la Rochette, ferme de l'Abbaye	OPD	Guillaume MARTIN Inrap	Moyen Âge classique, Bas Moyen Âge, Temps modernes, Époque contemporaine
7	2212825	GILLONNAY, les Olagnières, Gagnage	FP – n° Axe 4	Sylvie BOCQUET Inrap	Néolithique final, Bronze ancien, Premier Âge du Fer, Second Âge du fer, Haut-Empire, Bas-Empire, Haut Moyen Âge, Époque contemporaine
8	2212490	GRENOBLE, enceinte antique	PRD	Yann BONFAND Bénévole	Bas-Empire
9	2212572	HIÈRES-SUR-AMBY, le Pellan	OPD	Stéphane BLEU Inrap	Temps modernes, Époque contemporaine
10	2212540	HIÈRES-SUR-AMBY, ANNOISIN-CHATELANS, VERNAS, LEYRIEU, SAINT-ROMAIN-DE-JALIONAS, complexe archéologique du camp de Larina	PCR – n° Axe 5	Franck PERRIN Université	Néolithique, Bronze final, Âge du Fer
11	?	?	?	Pascale CONJARD-RÉTHORÉ Inrap	Haut-Empire

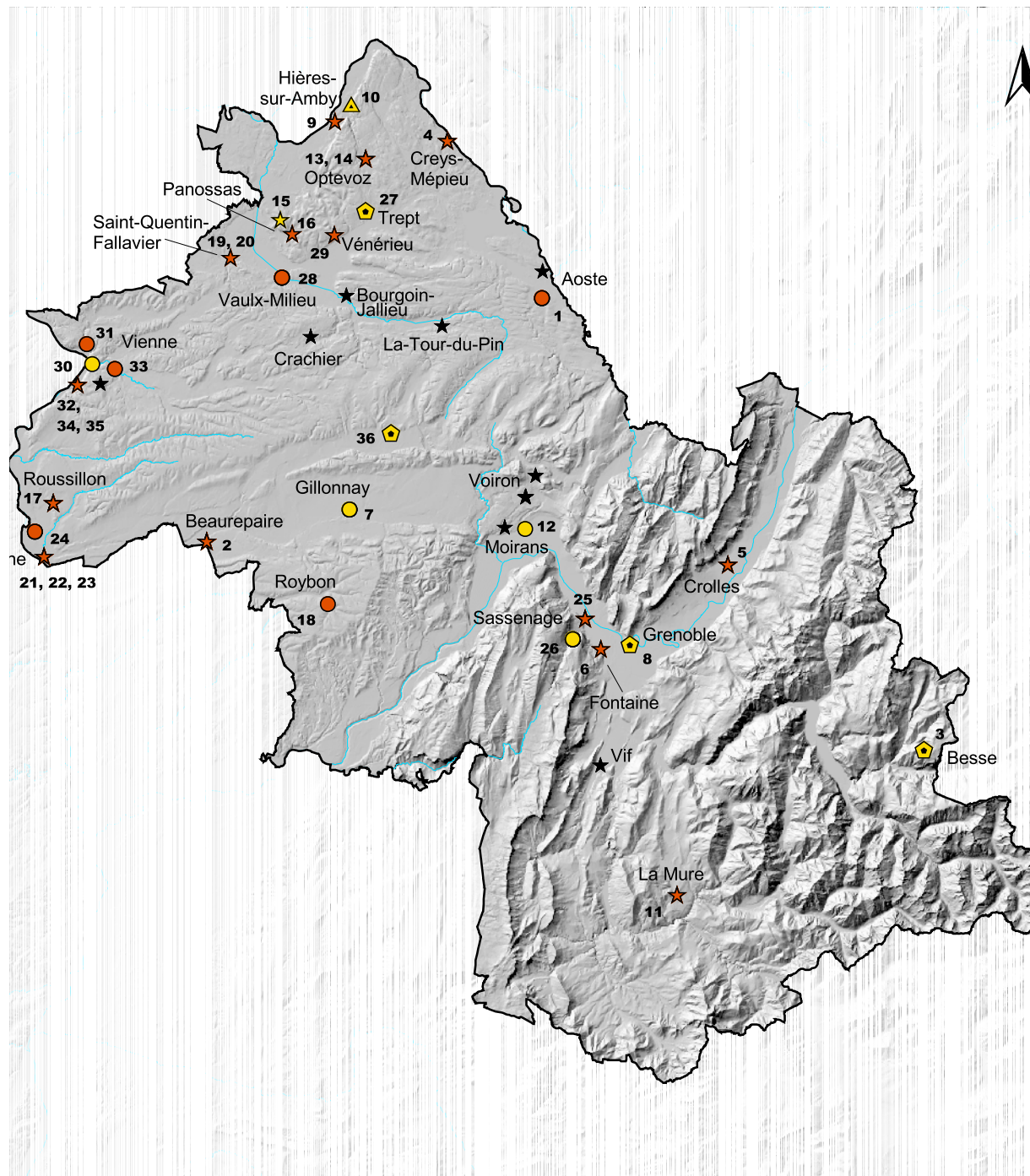
Réf. carte	Code Patriarche	Commune, Nom du site	Type d'opération N° axe opération programmée	Responsable Organisme de rattachement	Chronologie
12	2212658	MOIRANS, ancienne église Saint-Pierre	FP – n° Axe 8	Alain BADIN DE MONTJOYE Bénévole	Antiquité tardive, Haut Moyen Âge, Moyen Âge classique, Bas Moyen Âge, Temps modernes, Époque contemporaine
13	2212613	OPTEVOZ, Batailler	OPD	Catherine COQUIDÉ Inrap	Haut-Empire, Haut Moyen Âge, Moyen Âge classique
14	2212811	OPTEVOZ, Batailler, rue Toulouse-Lautrec	OPD	Catherine COQUIDÉ Inrap	Haut-Empire, Époque médiévale
15	2212538	PANOSSAS, étang de Griez	SD	Nicolas BERNIGAUD EPHE	Haut-Empire
16	2212844	PANOSSAS, chemin d'Antouillet	OPD	Gilles ACKX Inrap	Antiquité gallo-romaine
17	2212750	ROUSSILLON, rue Fernand Léger, impasse des Pom-miers	OPD	Jean-Marc LUROL Inrap	Protohistoire, Bas Moyen Âge, Temps modernes, Époque contemporaine
18	2212599	ROYBON, le Vatillier sud, contournement de la RD 71	OSE	Emmanuel FERBER Inrap	Haut-Empire, Bas Moyen Âge, Temps modernes, Époque contemporaine
19	2212493	SAINT-QUENTIN-FALLAVIER, le Blanc Coulon	OPD	Gilles ACKX Inrap	Protohistoire
20	2212639	SAINT-QUENTIN-FALLAVIER, Maison forte des Allinges	OPD	Guillaume MARTIN INRAP	Bas Moyen Âge, Temps modernes
21	2212774	SALAISE-SUR-SANNE et SABLONS, ZAC Zone indus-trialo-portuaire, tranche 10	OPD	Cédric CHATELLIER Inrap	Bronze final, Premier et Second Âge du Fer, Haut-Empire
22	2212716	SALAISE-SUR-SANNE, ZAC Inspira, tranche 1	OPD	Cédric CHATELLIER Inrap	Bronze moyen et final, Antiquité gallo-romaine
23	2212808	SALAISE-SUR-SANNE et SABLONS, ZAC Inspira, tranche 2	OPD	Delphine BÉRANGER Inrap	Néolithique, Bronze ancien, Bronze final, Époque contemporaine
24	2212795	SALAISE-SUR-SANNE, les Petites Balmes	OSE	Anne DUNY Paleotime	Bronze ancien
25	2212588	SASSENAGE, château, restauration du jardin anglo-chinois, allée du château	OPD	Michel GOY Inrap	Protohistoire, Haut-Empire, Moyen Âge classique, Temps modernes, Époque contemporaine
26	2211840	SASSENAGE, la Grande Rivoire	FPP - n° Axe 4	Pierre-Yves NICOD Université de Genève	Premier et Second Mésolithique, Néolithique ancien
27	2212467	TREPT, SAINT-HILAIRE-DE-BRENS, COURTENAY, Prospection inventaire en Nord-Isère	PRD	Simon CAHANIER Bénévole	Second Âge du Fer, Époque augustéenne, Haut-Empire, Bas-Empire
28	2212717	VAULX-MILIEU, ZAC du Parc Technologique II, les Brosses et les Croisettes, tranche 1	OSE	Jérôme GRASSO Archeodunum	Second Âge du Fer, Haut-Empire, Bas-Empire, Haut Moyen Âge, Temps modernes, Époque contemporaine
29	2212446	VÉNÉRIEU, chemin de Vénérieu, Montfleureau	OPD	Stéphane BLEU Inrap	Époque contemporaine
30	2212547	VIENNE, église Saint-André-le-Haut	FP – n° Axe 8	Anne BAUD Université Lyon 2 UMR 5138	Antiquité gallo-romaine, Bas Moyen Âge, Moyen Âge classique, Temps modernes, Époque contemporaine

Réf. carte	Code Patriarche	Commune, Nom du site	Type d'opération N° axe opération programmée	Responsable Organisme de rattachement	Chronologie
31	2212817	VIENNE, place Saint-Louis	OSE	Daniel FRASCONE Inrap	Temps modernes, Époque contemporaine
32	2212459	VIENNE, quartier Saint-Just, 241 chemin du Fort	OPD	Tommy VICARD Inrap	Haut-Empire
33	2212661	VIENNE, RD 41, route Alfred de Terrebasse, boulevard des Alpes	OSE	Tommy VICARD Inrap	Haut-Empire
34	2212589	VIENNE, 33, 35, 37 et 39 rue du 11 Novembre	OPD	Tommy VICARD Inrap	Haut-Empire
35	2212838	VIENNE, 17 et 21 rue Pégeron	OPD	Tommy VICARD Inrap	Néolithique moyen
36	2212468	Plaine de la Bièvre et du Liers	PRD	Denis GONIN Bénévole	Protohistoire, Antiquité gallo-romaine, Époque médiévale

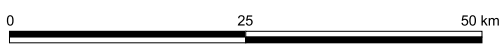


# ISÈRE

## Carte des opérations autorisées



Opérations préventives	Opérations programmées
★ Diagnostic	☆ Sondage
★ Diagnostic négatif	● Fouille
● Fouille	■ Prospection thématique
	◡ Prospection diachronique
	▲ Projet Collectif de Recherche



DRAC Auvergne-Rhône-Alpes, Service régional de l'Archéologie, septembre 2020  
Sources : IGN - FranceRaster® V4 2013, ROUTE 500® 2018, BD TOPO® Hydrographie 2019

**Tableau des opérations autorisées**

SECOND ÂGE DU FER  
ÉPOQUE AUGUSTÉENNE  
HAUT-EMPIRE

BAS-EMPIRE  
ANTIQUITÉ TARDIVE

**AOSTE**  
**Contournement RD 592,**  
**RD 1516**

MOYEN ÂGE CLASSIQUE  
TEMPS MODERNES

ÉPOQUE  
CONTEMPORAINE

Dans le cadre de l'aménagement du contournement routier d'Aoste, une fouille d'archéologie préventive a été prescrite dans la partie sud du projet. Elle fait suite au diagnostic réalisé par S. Bleu en 2015. L'aménagement affecte ainsi un peu plus de 1,1 ha de terrain. La parcelle de fouille se situe dans la plaine alluviale de la Bièvre, à l'ouest de la commune. Toutes les structures mises en évidence apparaissent directement sous le niveau de terre végétale, avec une puissance stratigraphique, qui, dans certains endroits, peut atteindre deux mètres. Si des vestiges du second âge du Fer ont été mis en évidence, le site a avant tout livré deux quartiers d'habitations antiques, localisés en bordure immédiate d'axes routiers importants, et caractérisés par une occupation s'étalant sur une longue durée. Cette opération a permis de connaître pour la première fois l'évolution de plusieurs îlots du *Vicus Augustus*, depuis sa création jusqu'à l'Antiquité tardive. Elle offre une image relativement complète du cadre de vie et des vicissitudes d'une population d'artisans et de commerçants établis en marge de l'agglomération antique.

**Les conditions du milieu**

L'emprise du contournement, entre les RD 592 et 1516, s'insère le long de la rive droite de la Bièvre, un affluent de rive gauche du Rhône au sein de sa plaine alluviale proximale. Au Tardiglaciaire, se déposent des apports alluviaux latéraux issus de la rivière. Par la suite, entre l'Épipaléolithique et le Mésolithique, des dépôts de type « lacustre » indiquent la création d'un bouchon alluvial détritique au niveau de la confluence du système Bièvre-Guiers, en aval. Au Mésolithique, on observe ensuite les premières divagations de la rivière sur le site, signalant la réouverture de la vallée. Elle adopte une morphologie à bras multiples et cours mobile à la charnière du Tardiglaciaire et de l'Holocène.

Postérieurement au Mésolithique, en zone nord, le chenal actif de la Bièvre, assez large, présente une charge grossière stratifiée, qui souligne un fonctionnement prolongé sans réduction significative des écoulements, mais avec des variations au gré des crues. Dès le Néolithique, se met en place un chenal sinueux à bras-morts, suggérant une possible anastomose du lit de la rivière à cette époque. À la charnière du Néo-

lithique et de l'âge du Bronze, le paysage local apparaît constitué de prairies herbacées héliophiles agrémentées de rares bosquets, et il semble possible que la plaine soit ennoyée à cette époque. Au cours de la période du Bronze ancien, la Bièvre se met à divaguer dans sa plaine pendant au moins trois siècles, migrant progressivement vers son lit actuel, c'est-à-dire du sud-est vers le nord-ouest. Les débits semblent alors assez conséquents, alimentés par des apports hydriques importants dans le bassin versant, et ils mobilisent une importante charge alluviale. Cette morphologie fluviale dynamique semble perdurer tout au long de l'âge du Bronze, avec la formation d'un paléochenal peu vif, au sein d'un environnement qui semble palustre, puis d'un lit à charge détritique, marquant une accentuation des débits solides et la formation de bras multiples.

Au cours de la phase suivante, les débits se réduisent dans la plaine et engendrent des écoulements intermittents. Un paléochenal formé au Hallstatt témoigne de débits peu vifs et s'incorpore dans un paysage de prairies humides, tandis qu'une ripisylve se développe sur le bord du cours d'eau. La plaine alluviale semble encore faiblement anthropisée à cette période. Au cours de La Tène, la zone nord est marquée par ses derniers témoignages d'écoulements alluviaux concentrés de la Bièvre, sous la forme de deux bras secondaires à écoulements intermittents d'une rivière à lit multiples. Parallèlement, le paysage s'ouvre à nouveau et connaît une plus forte pression anthropique, qui se matérialise essentiellement par la création de pâtures drainées et par un recul du couvert arboré.

À partir de l'Antiquité, la Bièvre est rejetée vers le sud et l'ouest par des aménagements conséquents, qui libèrent la zone nord de son influence. La zone médiane de la parcelle de fouille constitue alors le lieu de son développement, qui prend la forme de chenaux peu profonds à débits tractifs assez marqués (charge sableuse), dont les régimes se réduisent progressivement.

**Un site occupé dès le second âge du Fer**

Les premières traces tangibles d'une occupation humaine remontent au second âge du Fer, entre La Tène B et La Tène D1. L'ensemble des aménagements observés sont placés exclusivement dans la partie sep-

tentrionale du site, dans une dépression naturelle, creusée dans la terrasse fluvio-glaciaire qui livre un ensemble de troncs et de branchages associés à un niveau tourbeux, dont les analyses radiocarbone convergent vers la période de l'Épipaléolithique (respectivement 11472-11240 av. J.-C. et 10755-10483 av. J.-C.). Les études xylologiques et palynologiques ont révélé une végétation typique de cette période tardiglaciaire. Des aménagements périphériques appartenant à une période plus récente, consistent en quatre fossés, dont la fonction semble liée au drainage des eaux vers l'exutoire naturel que constitue la dépression. Une passerelle en bois, et peut-être un élément de clôture ou de garde-corps, leur sont associés. L'ensemble évoque l'exploitation d'une tourbière, qui aurait servi ensuite d'exutoire pour les eaux de ruissellement. Régulièrement en eau, cette dépression aurait donc été transformée en noue, servant à la fois de trop-plein à la nappe phréatique affleurante et de réservoir temporaire aux eaux de ruissellement.

Après une vague de crues de la Bièvre, dont les dépôts ont recouvert la plupart des aménagements de la première occupation, un ensemble de cinq fossés de gabarit moyen sont aménagés dans ce secteur du site. Si leur fonction drainante semble évidente, le plan formé par cet ensemble pourrait trahir la présence d'un système d'enclos, associé ou non à une voirie, et daté de La Tène finale. Dans leur comblement final, réalisés à l'aide de galets et de branchages, a été retrouvé du mobilier appartenant à l'horizon 40 à 20 av. J.-C. Dès cette époque, la céréaliculture et les activités pastorales semblent très présentes.

### Aux origines du *Vicus Augustus*

Si la création du *vicus* est traditionnellement datée entre les années 16 et 13 av. J.-C., à l'occasion du séjour d'Auguste à Lyon, des traces d'occupation romaine sont lisibles peu avant, à savoir entre les années 40 et 20 av. J.-C., période pour laquelle une phase de travaux sous forme de remblaiement est visible dans la partie nord du site. Cette première occupation antique demeure toutefois assez fruste, et elle correspond avant tout à une série de structures linéaires, associées à un petit bâtiment construit sur solin de pierres sèches, inscrites dans la même trame que l'occupation antérieure. La présence de deux meules complètes en périphérie oriente leur fonction plutôt vers une activité artisanale. L'élément le plus remarquable pour cette période précoce reste un aqueduc en bois, aménagé à une quinzaine de mètres plus au sud. Rectiligne, il traverse toute l'emprise de fouille d'ouest en est. Sa construction fait appel à des planches de chêne formant piédroits. La couverture et les planches sont soutenues par huit traverses. La canalisation n'a pas de fond, ce qui permet de capter l'eau de la nappe phréatique. Trois petits regards sont ouverts dans le toit de la structure. Ils sont disposés irrégulièrement sur environ 15 m de longueur. Les datations dendrochronologiques fournissent des dates d'abattage situées entre 33 et 13 av. J.-C. Cette découverte est d'autant plus importante que les aqueducs en bois de cette période restent rares. L'ensemble de ces aménagements vient par ailleurs enrichir considérablement la documentation relative à la naissance du *vicus*.

### Développement du bâti au cours du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C.

La parcelle de fouille connaît au cours du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C., et plus précisément entre les années 40 et 60,

une phase d'urbanisme plus importante, avec la mise en place, dans deux secteurs du site, d'une série d'aménagements liés avant tout à des activités artisanales. Ces dernières s'organisent autour d'axes viaires importants. Autour de la voie de Vienne et de Lyon, se développe, au nord du site, une série de bâtiments liés à l'artisanat, dont l'orientation suit la trame générale nord-sud observée dans le cœur du bourg. Le travail du fer est bien attesté par la présence de forges, mais d'autres activités sont suspectées comme la bouclerie ou le stockage de denrées. Au sud du site, un îlot triangulaire s'implante à la jonction de deux artères venant du bourg pour former la voie de Grenoble/*Cularo*. Une activité potière s'y développe, dans un secteur de la ville déjà bien documenté par les découvertes réalisées dans les années 1980. Outre les restes d'un bac à argile, un lot de céramiques conséquent est associé à des éléments d'enfournement et des fragments de moule. Cet artisanat est, par ailleurs, illustré par la présence d'une série de fosses d'extraction d'argile. Ces dernières ont également pu alimenter en terre un chantier de construction. Les fosses étaient comblées par des gravats et des mobiliers rougis et déformés par le feu, attestant manifestement un incendie dans un secteur de la ville à la fin du I<sup>er</sup> s.

### Plan d'urbanisme important du début du II<sup>e</sup> s.

Au début du II<sup>e</sup> s., un vaste programme d'urbanisme impacte notamment les deux quartiers d'habitation. Les modes de construction évoluent vers des fondations maçonnées mieux agencées, qui utilisent en majorité la pierre calcaire. Ces nouvelles constructions suivent la trame de la phase d'occupation précédente. Concernant le quartier nord, trois *insulae* se développent autour de ruelles et, probablement, d'une place publique. Deux îlots sont munis d'un portique. Malgré la mauvaise conservation d'une partie des structures, on peut restituer, dans l'îlot A, trois parcelles de superficies équivalentes accueillant deux probables *domus* à *atrium*, séparées par un édifice dit « économique », associé à des espaces ouverts. L'îlot B demeure plus difficile à déchiffrer, tandis que, dans l'îlot C, on reconnaît le plan d'une auberge. Ce quartier est protégé au sud par un système de barrage en bois, le protégeant des débordements des eaux de la Bièvre. Les prospections géophysiques réalisées en bordure orientale de cette partie du site attestent de la présence de constructions importantes obéissant à la même trame que ce quartier. Un vaste monument est ainsi suspecté dans le secteur. Quant au quartier sud, les deux voies font l'objet de réfections et encadrent toujours un îlot de forme triangulaire, équipé d'entrepôts et d'un autre bâtiment dit « économique », qui rappellent sensiblement les modèles de Saint-Romain-en-Gal (Rhône). Les limites parcellaires sont définitivement établies. Hormis des réfections de certains murs et espaces aucune construction nouvelle ne vient rajeunir l'aspect des parcelles, jusqu'à leur abandon dans la seconde moitié du III<sup>e</sup> s.

### Réoccupation durant l'Antiquité tardive

Une réoccupation des lieux est visible sur plusieurs secteurs du site au cours du IV<sup>e</sup> s. Il s'agit, pour l'essentiel, d'activités de récupération de matériaux (pierres, plomb, etc.), mais la découverte d'un dépôt monétaire du début du IV<sup>e</sup> s., enseveli dans une fosse, témoigne tout de même d'une véritable occupation, au moins

dans la parcelle concernée. Cette phase se traduit également par l'installation d'inhumations dans des espaces abandonnés, notamment dans le quartier sud, en bordure de voie. Avant de devenir une vaste prairie, le site fait encore l'objet de campagnes de récupérations de matériaux au cours du Moyen Âge, puis un fossé palissade y est creusé à l'époque moderne, avec des routes qui viennent en grignoter la bordure à la période contemporaine.

Pour la première fois, l'évolution d'un secteur du *vicus* d'Aoste a ainsi pu être mise en lumière depuis La Tène

finale jusqu'à l'Antiquité tardive. Cette grande fenêtre de fouille offre ainsi l'occasion, rarement rencontrée, de décrire le cadre de vie d'une population d'artisans et de commerçants établis en marge d'une agglomération gallo-romaine. Si le rôle économique et commercial du *vicus* est conforté par cette opération, celle-ci tend à réévaluer l'importance de cette agglomération dans le phénomène de redistribution des denrées.

**Tony Silvino**  
**Évéha**

NÉOLITHIQUE FINAL

BRONZE MOYEN  
BRONZE FINAL

## BEAUREPAIRE ZAC de Champlard, tranche 1

PREMIER ÂGE DU FER

MOYEN ÂGE  
CLASSIQUE

Le projet d'implantation d'une nouvelle ZAC au sud de la commune de Beaurepaire a entraîné la réalisation d'un diagnostic d'environ 15 ha, sur le plateau de Champlard. L'emprise diagnostiquée est située dans la vallée de Bièvre-Valloire, laquelle s'étend entre les départements de l'Isère et de la Drôme. La Bièvre-Valloire constitue une large vallée ouverte entre celles de l'Isère et du Rhône, d'une largeur assez constante de huit à onze kilomètres et d'une longueur de cinquante kilomètres. Elle sépare respectivement les plateaux des Chambarrans, au sud, de ceux de Bonnevaux, au nord.

D'un point de vue hydrologique, la Brièvre-Valloire est souvent considérée comme une vallée morte, car aucun cours d'eau d'importance ne s'y est développé à l'Holocène. Son réseau hydrographique, constitué de nombreux ruisseaux et petites rivières sillonnant les dépôts glaciaires et le fond de vallée actuel, est sous-dimensionné par rapport à la superficie de son bassin versant. Il en résulte une prédominance des écoulements souterrains sur ceux de surface, due à l'importance des infiltrations.

Implantée dans une plaine fertile, sur les bords de l'Oron, le chef-lieu du canton ne s'est développé que tardivement, surtout à partir du XIV<sup>e</sup> s. Quelques témoignages archéologiques révèlent une occupation ténue durant la Préhistoire et la Protohistoire. De nombreux vestiges gallo-romains ont été répertoriés dans tout le canton, avant le développement du bourg pendant la période médiévale.

Sur les 180 sondages réalisés, 55 se sont révélés archéologiquement positifs, soit plus de 30 %, et 188 faits archéologiques ont été inventoriés. Ils sont répartis de manière équitable sur l'intégralité de la surface de l'emprise prescrite. Une concentration particulièrement intense des vestiges est toutefois remarquée dans la partie nord, alors que des installations en creux plus massives sont conservées dans la partie sud. Cette situation est à mettre en relation avec un recouvrement plus épais dans les parties centrale et nord, alors que la terrasse est quasi-affleurante dans la partie sud.

Dans une grande majorité, les vestiges concernent une occupation médiévale datée autour de l'an Mil. Elle se développe sur la totalité de l'emprise, et probablement au-delà des parcelles concernées par la surface du projet.

Dans la partie centrale et au nord, des indices d'occupation néolithique et protohistorique ont été mis en

évidence. Il s'agit de vestiges du Néolithique final, du Bronze moyen/final et du premier âge du Fer. Plusieurs structures ont été mises en évidence : des foyers à pierres chauffées, ainsi que des niveaux d'épandages répartis autour d'une dépression centrale.

En mettant en relation l'intégralité des vestiges conservés pour ces trois grandes périodes d'occupation, on constate qu'il ne subsiste certainement que la partie sommitale des vestiges, conservés sur une bande grossière de 300 m de long et 100 m de large. En étudiant le modèle numérique de terrain établi par Eymeric Morin (Inrap), et en projetant les indices d'occupation, on remarque que les vestiges sont mieux conservés, voire préservés, aux endroits où la couche de sédiment au-dessus de la terrasse est la plus épaisse. On peut projeter facilement le comblement progressif du talweg qui serpente dans la partie sud. L'étude des coupes met en évidence une stratification faible de la terrasse pendant son occupation anthropique du Néolithique final à l'époque médiévale. La modélisation permet de comprendre et de mettre en exergue cette occupation pré et protohistorique, qui a subsisté au gré des comblements sommitaux des ondulations des couches de surface.

Trois datations <sup>14</sup>C ont été mises en place afin de mieux cerner cette occupation. Elles permettent d'attester au moins trois périodes d'occupation large de ce plateau. Une importante nappe conservée dans la partie centrale, vraisemblablement datée du premier âge du Fer, a conservé des témoins d'une occupation antérieure, datée du Néolithique final. Une série de foyers à pierres chauffées, ainsi que plusieurs vases de stockage retrouvés en place, viennent compléter l'occupation liée au premier âge du Fer. Des reliquats d'occupation en relation avec le paléotalweg, datés de la transition entre le Bronze moyen et le Bronze final, ont été mis en évidence dans plusieurs tranchées. Ces importants vestiges montrent, par leur variété et leur étendue (sur au moins trois hectares), qu'il s'agit probablement d'un site d'habitat pérenne encore inédit dans ce secteur. Les données des trois dates <sup>14</sup>C, l'abondance de matériel céramique et la variété des types de structures en creux et construites permettent d'attester la présence d'un important site pour les périodes allant du Néolithique final au premier âge du Fer.

L'occupation concernant la période médiévale concentre la majorité des vestiges relevés lors de ce

diagnostic. Sur les 180 sondages réalisés, 40 sont concernés par des aménagements médiévaux, qui totalisent un nombre de 171 structures. Parmi les vestiges concernés, 47 faits ont été datés grâce à du matériel céramique ou grâce à une association directe avec un aménagement. Une fourchette resserrée entre le X<sup>e</sup> et le XII<sup>e</sup> s. a été avancée par Alban Horry (Inrap). Le reste des structures non datées directement par du matériel a été associé à cette occupation par remplissage, aspect de surface et type de structure similaire. Tous les vestiges associés à cette occupation se sont révélés identiques, par un comblement de surface de limon fin gris contrastant avec un encaissant de limon brun-orangé-jaune.

Les vestiges concernant cette occupation sont très nombreux et se répartissent sur quasiment la totalité de l'emprise diagnostiquée. D'après l'étude géomorphologique, les différences de recouvrement sont très variables selon les secteurs sondés. De ce fait, les vestiges paraissent mieux préservés et conservés en grand nombre dans la frange nord-est de l'emprise. La pointe sud-est, à cause d'une remontée de terrasse, n'a pas vraiment conservé de vestiges. Les vestiges profonds sont surtout concentrés dans la partie nord de l'emprise. Sur les 180 sondages réalisés sur 8 % de la surface, un quart s'est révélé positif pour cette occupation médiévale. Le mobilier récolté ne s'est pas avéré

foisonnant pour cette période, mais il est homogène et bien caractéristique de la période de l'an Mil.

Jusqu'à présent, la fondation du bourg de Beaurepaire n'était attestée par les archives qu'à partir de 1309. Les nombreux vestiges romains retrouvés dans la vallée de l'Oron et dans la ville de Beaurepaire s'interrompaient au Bas-Empire, et aucun vestige n'avait été mis au jour, jusqu'à présent, pour la période transitoire entre la fin de l'empire romain et le début du XIV<sup>e</sup> s., ceci pour une raison simple : le village de Beaurepaire s'était vraisemblablement déplacé et implanté sur le plateau de Champlard.

À l'issue de ce diagnostic, la densité des vestiges confirme la présence d'une implantation inédite d'une importante communauté, qui s'est développée autour de l'an Mil. Les très nombreuses structures en creux, trous de poteaux, fosses, nombreux silos de différentes tailles, puits, ainsi que des indices de cheminement démontrent une implantation pérenne largement développée. Ce village s'étendait sans doute au-delà des limites du diagnostic, vers le nord-est et le sud-ouest, protégé par la rupture du plateau de Champlard dominant la petite vallée de l'Oron.

**Fabien Isnard  
Inrap**

TEMPS MODERNES

ÉPOQUE  
CONTEMPORAINE

## BESSE-EN-OISANS

### Dalle gravée de Loutre de Quoa

Situé sur la commune de Besse, à l'altitude de 2169 m ce site n'est accessible que l'été par une piste carrossable, puis une montée à pied d'une demi-heure environ. Fait important, il se situe à peu de distance de la limite avec la commune de Mizoën.

Il se présente comme une série de strates de calcschiste présentant un poli glaciaire, couvertes de gravures sur une longueur de 8,50 m, pour une hauteur actuelle variant d'une dizaine de centimètres à 1,50 m environ. Il fut repéré, en 1974 par François Artru sur les indica-



Fig. 1 Dalle de Loutre de Quoa. Vue générale.  
Crédit : Hugues Chatain, 2017





Fig. 2 Dalle de Loutre de Quoa. Gravures enfouies. Possible représentation schématisée d'un temple protestant.  
Crédit : Hugues Chatain, 2017

tions de René Vénéra, ancien berger. C'est en 2014, lors d'une visite sous la conduite de François Artru et de Daniel Vin que germa le projet du relevé et de l'étude de ces gravures. Initialement prévu comme un relevé de gravures pastorales, il apparut très vite que, s'il existe certainement des gravures de bergers, les premiers déchiffrements nous plongeaient dans une phase critique de l'histoire du protestantisme du Val Ferrand.

Un relevé photographique du site conduisant à deux grilles d'indexation du positionnement des différentes gravures fut réalisé. Ces dernières se présentent pour leur grande majorité sous forme d'initiales onomastiques. On trouve de simples lettres, rehaussées parfois de poinçonnages, souvent précédées du sigle W (vivat), encadrées quelquefois, voire inscrites dans un cœur. Elles sont généralement accompagnées de dates. Nous avons relevé actuellement 51 dates (dont 47 certaines), s'étageant de 1618 à 1922. Elles se répartissent comme suit :

XVII<sup>e</sup> s. : 23 dates (20 certaines) / XVIII<sup>e</sup> s. : sept dates / XIX<sup>e</sup> s. : 18 dates (17 certaines) / XX<sup>e</sup> s. : trois dates. Figurent également parmi ces gravures des croix trois christogrammes et une représentation du Sacré-Coeur. Furent relevés les noms de Marc et Jean Jouffrey (1676), Jean Hugues (1660), Jean Coing (1684), tous protestants et artisans de Mizoën, ainsi que le nom (deux fois) de Terrasson, pasteur à Mizoën, et celui de Jean Nicolas, pasteur à La Grave. Des initiales pour-

raient se rattacher à Jean Bonnet, pasteur à Mizoën jusqu'en 1684, à Simon Bérard de Mizoën, à la famille Delort de Mizoën, également tous protestants. Leur étude, par tris et croisements successifs, grâce aux données généalogiques très complètes de Denis Veyrat et aux études locales antérieures de François Artru et Jean Poulet, se poursuit.

Cet ensemble nous conduit à penser que ce site, pourtant à trois heures de marche de Mizoën, a servi de lieu de rencontre ou de rassemblement pour des membres de la communauté protestante de ce village lors de la période précédant la révocation de l'Édit de Nantes. Tous ceux que nous avons identifiés ci-dessus ont émigré.

Les gravures du XVII<sup>e</sup> s. se situent pour la plupart au bas de la dalle, certaines sont même au ras du sol. Il est patent qu'une partie de la dalle est actuellement masquée par la sédimentation naturelle. Le simple dégagement, à la main, de la base d'une croix qui émergeait de l'herbe nous a livré une gravure dont nous pensons qu'elle est la représentation schématisée d'un temple, peut-être celui de Mizoën.

Le dégagement de la base de cette dalle pourra sans aucun doute nous ménager d'autres découvertes amenant une meilleure compréhension de ce site si particulier et fait l'objet d'une demande d'autorisation de poursuite des travaux en 2018.

**Hugues Chatain**  
chercheur bénévole

BRONZE ANCIEN  
PREMIER ÂGE DU FERHAUT-EMPIRE  
BAS-EMPIRE**CREYS-MÉPIEU**  
Plaine de Faverges, Fouillouse,  
tranche 2ÉPOQUE  
CONTEMPORAINE

L'extension de la carrière de Creys-Mépieu est prévue à l'est du territoire de la commune, à proximité immédiate du Rhône, une terrasse fluvio-glaciaire en bordure de la vallée du Rhône (nappe de Malville), zone ayant eu un rôle particulièrement attractif sur l'occupation humaine de la Préhistoire au Moyen Âge. Le plateau de l'Isle Crémieu a fait l'objet depuis trois décennies de prospections suivies. De nombreux sites archéologiques ont ainsi été repérés sur la commune de Creys-Mépieu, du moins dans les secteurs observables. Cependant, aucune intervention archéologique récente n'a permis de vérifier l'emprise, le niveau d'apparition, la nature et la puissance stratigraphique des vestiges recensés jusqu'à présent.

Le site est surtout important par la diversité des découvertes mises au jour à l'extrémité est de l'emprise. L'opération de diagnostic a notamment permis de mettre en évidence de fosses de l'extrême fin du Néolithique ou du Bronze ancien, un niveau du Halls-tatt indéterminé et une occupation gallo-romaine, ainsi qu'un réseau fossoyé de cadastration, probablement contemporaine.

Pour l'époque gallo-romaine, on a identifié les abords d'un établissement rural de moyenne importance de type « ferme » (bâtiment sur poteaux, enclos fossoyé, petite sépulture d'enfant en coffre ?) installé en bordure d'un ancien chemin menant au pont, puis à l'agglomération antique de Briord (« chemin de Briord au port de Chancillon »).

Bien que partiellement explorée, la/les sépulture(s) d'enfant(s) de Creys-Mépieu (F38 et 71) témoigne(nt) de rites funéraires différents de ceux des adultes (inhumation et mobilier indigent). Ces sépultures, qui semblent exclues d'une « éventuelle » principale nécropole, se trouvent à l'intérieur de la zone d'habitat. L'ensemble de ces découvertes vient compléter et enrichir le paysage archéologique de ce secteur de bord du fleuve juste en face de l'ancien « port » de l'agglomération antique de Briord.

**Stéphane Bleu  
Inrap**

SECOND ÂGE DU FER

HAUT-EMPIRE

**CROLLES**  
ZAC Éco-quartier

Le projet se situe dans la partie nord de la ville, dans un secteur jusque-là agricole, mais en cours d'urbanisation. La future ZAC est scindée en deux zones distinctes, dans lesquelles de vastes espaces verts ont été réservés.

Les 69 sondages ouverts ont permis de vérifier l'existence d'un parcellaire ancien, constitué de nombreux fossés drainants limitant d'anciennes parcelles, ou de drains à la mise en place plus contemporaine, qui ont permis l'assèchement des actuelles zones de prairie. Outre ce parcellaire, quatre petits espaces funéraires, très distincts topographiquement mais tous datés de la fin du II<sup>e</sup> s apr. J.-C., ont été reconnus. Ils sont matérialisés par la mise au jour de neuf dépôts de créma-

tion, dont trois ont été fouillés pour servir de référents à l'analyse anthropologique permettant d'orienter une potentielle intervention de fouille. Il est possible, qu'au moins dans la zone ouest du diagnostic, un axe de circulation ait présidé à l'organisation des structures funéraires, mais cet axe a disparu.

Une zone marquée par la présence de trous de poteau, pouvant éventuellement appartenir à La Tène, complète l'échantillonnage de l'occupation ancienne observée sur ce versant dominé par le massif de la Chartreuse et orienté, à l'est, vers l'Isère.

**Pascale Conjard-Réthoré  
Inrap**

MOYEN ÂGE  
CLASSIQUE

BAS MOYEN ÂGE

## FONTAINE

### Annexe Château de la Rochette, ferme de l'Abbaye

TEMPS MODERNES

ÉPOQUE  
CONTEMPORAINE

Le projet de création d'un lotissement englobant une bâtisse aristocratique médiévale à Fontaine nécessite une opération de diagnostic archéologique. Ce secteur reste peu documenté jusqu'alors, malgré une occupation constante au moins depuis le Moyen Âge classique. Si une résidence aristocratique mal localisée est attestée dès 1289, l'édifice dénommé « ferme de l'Abbaye » a toutes les caractéristiques architecturales d'un habitat aristocratique de la fin du XV<sup>e</sup> s.

Cette opération s'est révélée complexe à mettre en œuvre, en raison d'un terrain très accidenté et d'un état de délabrement avancé des élévations. Aucun aména-

gement extérieur mentionné dans les textes ni de fossés scindant l'édifice n'a été mis au jour dans les zones sondées. Cette absence de vestiges apporte toutefois des informations sur l'organisation spatiale du site et permet de relativiser certaines sources écrites. De plus, une couverture photogrammétrique des zones accessibles a été réalisée, permettant de garder une trace à l'échelle des élévations accessibles et de souligner quelques incohérences dans le processus constructif.

**Guillaume Martin  
Inrap**

NÉOLITHIQUE FINAL  
BRONZE ANCIEN  
PREMIER ÂGE DU FER

SECOND ÂGE DU FER  
HAUT-EMPIRE

## GILLONNAY

### Les Olagnières, Gagnage

BAS-EMPIRE  
HAUT MOYEN ÂGE

ÉPOQUE  
CONTEMPORAINE

La fouille urgente réalisée en novembre-décembre 2017 au lieu-dit Gagnage est intervenue en amont de l'extension des activités d'une gravière. Elle a été déclenchée suite à un signalement de vestiges. La parcelle fouillée se situe au sud-ouest de la commune, dans la plaine de la Bièvre. Le secteur est délimité au sud-est par la RD 119 ou « axe de Bièvre », et à l'ouest par le chemin de Gillonnay à Bressieux, qui sert de limite entre les communes de La Côte-Saint-André et de Gillonnay.

Les trois zones de fouille prescrites par le SRA couvrent 3 678 m<sup>2</sup>. Cinq grandes périodes de mise en place et d'occupation du site ont été retenues. Elles s'échelonnent, après la stabilisation du paysage de la plaine à la fin de la période glaciaire, entre le Néolithique final ou le Bronze ancien et la période contemporaine. L'état de conservation des vestiges apparaît médiocre. La platitude des terrains et la quasi-absence d'accumulation sédimentaire durant l'occupation ont, en effet, engendré des phénomènes de palimpseste, amplifiés par les activités agricoles qui ont accéléré l'érosion des vestiges.

À la base de la séquence sédimentaire du site, un cailloutis alluvial gris renvoie à une forme non altérée de la terrasse fluvio-glaciaire FGyb. Il témoignerait de nappes caillouteuses, différenciées par un réseau de chenaux hétérométriques. Ceux-ci seraient en lien avec la mise en place d'un système fluvial en tresses s'écoulant vers l'ouest et la vallée du Rhône au Würm récent. Au-dessus, se développe un sol fersiallitique, témoin de l'altération de la terrasse au postglaciaire. Il est incisé par des paléochenaux dont les tracés ne se sont pas pérennisés. Ils indiquent un paysage instable, en lien avec la morphologie en cours de stabilisation du ruisseau du Rival, d'après K. Raynaud. Ces paléochenaux sont colmatés à partir du Néolithique final ou du Bronze ancien, d'après la présence d'un éclat en silex turonien (étude S. Saintot) (période 1).

Durant la Protohistoire, le paysage se stabilise, avec un Rival dont le cours se cale au sud. Il s'écoule aujourd'hui à 620 m du site fouillé. À Gagnage, des tessons de céramique dispersés attestent une fréquentation au plus tard à La Tène finale et au I<sup>er</sup> s. av. J.-C. (période 2). Ces données ténues s'inscrivent toutefois dans un canevas de diverses occupations protohistoriques connues en plaine de la Bièvre, notamment sur les communes de La Côte-Saint-André, au Rival et aux Olagnières (diagnostics sous la direction de S. Bleu, Inrap, et fouilles sous la direction de S. Bocquet, Inrap, et de C. Péquignot, Oxford Archéologie Méditerranée) et de Brézins, au Grand Plan (diagnostic sous la direction de F. Isnard, Inrap, et fouille sous la direction d'E. Courboin-Grésillaud, Èveha).

Une occupation de la fin de la période antique ou de l'Antiquité tardive est ensuite représentée par une structure de combustion, datée du milieu du III<sup>e</sup> ou du IV<sup>e</sup> s., d'après une analyse radiocarbone sur charbons de bois (période 3). Elle a servi de dépotoir pour différents rejets de l'artisanat du fer (étude S. Bigot). Ces derniers témoignent d'une activité de forge, dont la localisation est inconnue.

Malgré quelques données acquises sur le site voisin de la Zac du Rival/Olagnières tranche 3, les modalités de l'occupation de la plaine restent très mal connues entre le III<sup>e</sup> et le VI<sup>e</sup> s. La fosse de Gagnage constitue donc un jalon précieux.

Elle fournit en outre des données paléoenvironnementales. En plus d'un approvisionnement en bois de chêne à feuillage caduque, pour l'activité de forge ou de combustion de la fosse, la proximité de cultures de printemps/été et d'automne/hiver apparaît dans les taxons de plantes sauvages adventives associés (étude M. Cabanis). D'autres mobiliers, en réemploi, évoquent la période antique au sens large (*tegulae*, peson, clou), mais la collecte reste maigre et totalement dépourvue de mobilier céramique. Des trous de

poteau, une fosse et des empièvements relèvent également de la période antique ou du haut Moyen Âge, sans précision possible.

Les installations médiévales datent des VI<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> s., d'après le mobilier céramique (période 4). Elles regroupent une structure de combustion identifiée à un four de petite taille, un ensemble bâti sur solins et un trou de poteau. La structure de combustion se compose d'une courte aire de travail en cuvette, dont les résidus de chauffe ont été abandonnés sur place, et d'une fosse ovale (1,10 x 0,60 x 0,36 m), qui peut fonctionner en chambre de chauffe ou de combustion. La partie supérieure et hors sol n'est pas conservée. Les comblements ont livré des déchets de l'artisanat des métaux, apparemment en position secondaire. L'étude des charbons de bois issus du comblement montre l'emploi de chêne à feuillage caduque, avec des bois de gros calibre, en majorité séchés avant carbonisation. Un charbon de hêtre a aussi été identifié. Ces deux essences, à fort pouvoir calorifique, produisent une flamme courte qui dure dans le temps, et elles sont bien adaptées au fonctionnement d'un four. Plusieurs questions demeurent autour de la morphologie et du fonctionnement de ce dernier. Sa caractérisation fonctionnelle reste difficile à qualifier. Il pourrait correspondre à une activité artisanale, non spécifiée, ou être voué à un usage culinaire (cuisson d'aliment, de pain, séchage de fruits, fumage de viande ou grillage de graines ?). Il a pu servir pour une cellule familiale. Enfin, sa localisation en bordure sud de la fouille n'autorise pas à décrire son environnement ni son emplacement par rapport aux habitations. La construction la plus proche, comprenant deux solins en galets, se trouve à 35 m. Cette construction couvre une surface d'au minimum 6 m<sup>2</sup> et peut être équipée d'un sol intérieur en galets ou d'un aménagement installé sur une petite plate-forme en galets. Son plan est incomplet. Les élévations devaient être en matériaux périssables, sans doute en terre. Une fonction plausible serait celle d'un petit bâtiment à usage domestique ou agricole, de type resserre, par exemple. Les prélèvements associés au four indiquent la proximité de cultures de printemps/été et de champs de céréales d'automne/hiver. Pour cette période, l'hypothèse la plus probable est

celle d'un habitat ordinaire modeste, à vocation agricole. Il est situé à 400 m à l'est des installations datées des VII<sup>e</sup> et VII<sup>e</sup>-VIII<sup>e</sup> s. sur le site de la Zac du Rival/Olagnières, tranche 3. En revanche, contrairement à ce qu'on constate pour ce dernier site, il n'est pas reconnu d'occupation médiévale postérieure aux VI<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> s., ni d'occupation funéraire. Des destructions d'inhumations ont toutefois été signalées en 2009, par D. Gonin, à 150 m au sud-ouest du site fouillé.

Postérieurement, la mise en valeur des terrains s'observe à nouveau à l'époque moderne ou contemporaine (période 5). La forêt qui occupait la plaine de la Bièvre, connue par les sources écrites médiévales et modernes, a alors totalement disparue, après plusieurs siècles de déboisement. De longs drains d'axe nord-sud ainsi que des empièvements en fosse ou en épandage montrent une exploitation agropastorale du secteur ouest de la fouille. Les drains peuvent avoir une fonction parcellaire complémentaire ou entrer dans un réseau parcellaire. Ils avoisinent la limite communale entre Gillonnay et La Côte-Saint-André, matérialisée par un chemin d'axe très globalement nord-sud.

Malgré la modestie des vestiges et les discontinuités chronologiques, dont on ne peut préciser si elles traduisent un abandon, une déprise de certains secteurs ou un biais de conservation des structures, la fouille apporte des données complémentaires aux sites de La Côte-Saint-André (Zac du Rival/Olagnières), à l'ouest, ou de Brézins (Grand Plan), à l'est. D'intéressants jalons ressortent pour les III<sup>e</sup>-IV<sup>e</sup> s. et VI<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> s., deux périodes localement méconnues. La répartition des vestiges suggère que les emprises fouillées recoupent sans doute la marge nord des occupations principales. Ces dernières peuvent se développer au sud. Elles seraient ainsi installées plus près du Rival, seul cours d'eau pérenne de la plaine, et de la voie antique qui relie Grenoble à Vienne, et traverse le secteur d'est en ouest à environ 300 m au sud du site fouillé. Cette situation a encore pu être ressentie comme favorable pour les circulations et les échanges au début du Moyen Âge.

**Sylvie Bocquet  
Inrap**

BAS-EMPIRE

## GRENOBLE Enceinte antique

Initiée dans le cadre d'une thèse relative à l'occupation des Alpes occidentales du Bas-Empire au haut Moyen Âge, la prospection menée dans le centre ancien de Grenoble à la recherche de l'enceinte antique a permis d'effectuer des observations, relevés, photographies qui viennent compléter notre connaissance de l'édifice. Suite aux recherches de Dominique Chancel, le tracé de l'enceinte paraît aujourd'hui d'une très grande fiabilité. Notre ambition n'est pas d'en proposer une version alternative, mais d'apporter un ensemble de précisions relatives à la maçonnerie en elle-même (mise en œuvre, aspect, homogénéité, reprises, matériaux, etc.), ainsi que la lisibilité qu'il est possible d'en avoir à ce jour (état de conservation, qualité des restaura-

tions) et, en définitive, d'apporter quelques corrections au tracé.

Bien souvent, la porte est restée close à nos sollicitations. Parfois insalubres ou exiguës, les caves et espaces prospectés ont surtout montré l'ampleur des destructions qui eurent lieu au cours des siècles passés.

Cette prospection ouvre maintenant sur un travail de cartographie géoréférencée, afin de proposer une documentation qui fasse état des vestiges visibles, de ceux avérés et du tracé restitué.

**Yann Bonfand  
chercheur bénévole**

En mars 2017, une campagne d'évaluation archéologique a été menée au hameau de « Pellan » à Hières-sur-Ambly. Le projet de construction d'un lotissement se situait en bordure sud-est du hameau. Plusieurs parcelles de la section cadastrale AC ont été sondées. Lors de cette évaluation, 25 tranchées, couvrant environ 9,5 % (soit 1 821,86 m<sup>2</sup>) de l'emprise du projet, soit 19 000 m<sup>2</sup>, ont été réalisées. En fonction du terrain naturel et des contraintes techniques, elles ont atteint la profondeur maximum de 1,30 m. En 1991, la construction de pavillons situés à quelques dizaines de mètres de l'emprise avait permis de mettre au jour une nécropole à incinérations antique (Royet, 2011 : 208). Dans les années 1999-2000, plusieurs projets de lotissements mitoyens au nord du village de Hières-sur-Ambly ont bénéficié d'une importante campagne de diagnostic (environ 1,5 hectare). Malgré la proximité des emprises, aucun vestige gallo-romain caractérisé n'a été identifié. Les tranchées ont alors permis d'observer deux séries de fossés se distinguant par leur orientation et de rares éventuels trous de poteaux.

Lors de notre opération, aucun vestige gallo-romain n'a été observé. Les tranchées réalisées ont cependant permis d'identifier un vaste parcellaire lanière, dont l'orientation des parcelles est orthogonale au sud (groupe 1a au sud-ouest : F.5, 6, 7, 8, 9, 10, 12, 14, 14-1, 15, 16, 17, 18, 19, 21, 27, 27-1, 30, 30-2, 31, 31-2, 34, 35, 36) et au nord (groupe 1b dans la moitié nord : F.4, 23, 24, 40). Quelques trous de poteaux sont enregistrés à proximité de certaines des tranchées de ce réseau.

Un minimum de 28 structures appartiennent au premier ensemble sur les parcelles sud-ouest. Ce réseau est cohérent, avec un axe nord-ouest/sud-est. Les creusements sont équidistants de 12 à 14 m pour les fossés encore visibles sur le cadastre napoléonien, mais beaucoup plus resserrés sur notre emprise. La présence, dans certains sondages, de plusieurs tranchées très proches les unes des autres (Sd. 19, F.30 et 31), l'une plus profonde que l'autre (Sd. 21, F. 30 et 31), voire se chevauchant pour certaines d'entre elles (Sd. 20, F.34 et 35), indique peut-être dans ce contexte une chronologie différente, comme en témoigne également la lecture des cadastres modernes et actuel. Deux d'entre elles (F.21 et 24) semblent avoir été connectées par deux petits tronçons transversaux (Sd. 8, F.23 et 24). La superposition du plan de masse avec les cadastres napoléonien et actuel montre de nombreuses correspondances. Le nord-ouest de l'emprise, jouxtant le secteur de l'opération de 1999 riche

en fossés, montre cependant beaucoup moins de divisions internes, comme on le voit également sur les deux cadastres.

Cet ensemble de structures agraires linéaires et rectilignes forme un réseau cohérent, bien lisible, qui occupe la majeure partie de notre emprise et peut être rattaché au parcellaire lanière visible sur le cadastre napoléonien à l'ouest de notre emprise. Ce type de parcellaire est souvent mis en place à partir du Moyen Âge ou de l'époque moderne lors de phases de conquête agricoles (Coquidé, 1999 a). Il semble reprendre l'orientation à 22 et 25° est, déjà identifiée lors des opérations précédentes (Coquidé, 1999 a ; Coquidé, 1999 b ; Coquidé, 2000 a).

D'une manière plus générale, l'extension des réseaux mis au jour reste d'un grand intérêt, peu de sites régionaux conservant de tels témoins de leur emprise sur l'environnement. Il est également intéressant de noter que ces structures semblent fonctionner avec d'autres situées plus au nord, qui aboutissent sur une limite parcellaire forte et très marquée dans le paysage, déjà mise en évidence lors de l'opération de 1999 (Coquidé, 1999 a, Sd. 18, fossé F.1).

Un second groupe (groupe 2 : F. 11, 20, 37) montre trois structures quelque peu isolées, de largeurs plus modestes et d'orientations très légèrement divergentes, qui ne fonctionnent pas du tout avec le cadastre napoléonien, mais pourraient être rapprochées d'un fossé observé lors de l'opération de fouille de 1990, ainsi qu'avec le chemin du Violet dans ce même secteur. Le matériel céramique est inexistant ; aucune datation ne peut donc être est avancée. Deux fossés d'axe perpendiculaires s'isolent à l'ouest (F. 11 et 20).

La carte archéologique fait également état de plusieurs implantations antiques et médiévales au sud et à l'ouest, dans un rayon de 200 m. On peut ainsi identifier dans ce secteur plusieurs établissements ruraux de grande, petite et moyenne importances, réparties, selon toute vraisemblance, le long d'un ancien chemin, et une zone funéraire à enclos fossoyés qui fonctionne peut-être avec la *villa* « Marignieu » située à environ 1250 m (Gabut, 1894 : 34-36). À ces endroits, les formes parcellaires de plan ramassé semblent avoir une origine plus ancienne. L'enchevêtrement de réseaux parcellaires situés en marge de plusieurs implantations humaines semble logique dans ce contexte.

**Stéphane Bleu  
Inrap**

NÉOLITHIQUE  
BRONZE FINAL

## HIÈRES-SUR-AMBY, ANNOISIN-CHATELANS, VERNAS, LEYRIEU, SAINT-ROMAIN-DE-JALIONAS

### Le complexe archéologique du Camp de Larina, de l'âge du Bronze à l'âge du Fer

ÂGE DU FER

Initié en 2016, le PCR a pour objet la mise en forme des données acquises depuis près de trente ans sur le site fortifié protohistorique du Camp de Larina, ainsi que sur son environnement funéraire. En 2017, le PCR a été renouvelé pour un an. Les travaux ont porté sur la nécropole tumulaire dite de Saint-Romain-de-Jalions, mais qui s'étend sur les communes voisines de Vernas, Hières et Leyrieu, afin de clarifier les relations entretenues par cet espace funéraire et l'*oppidum* allobroge, lequel témoigne d'une fréquentation importante au Bronze final III et durant l'âge du Fer.

En 2017, le projet collectif de recherche s'est concentré sur le secteur des bords du Rhône où, en 1818, fut fouillée une tombe à char de La Tène D (dite « Collection de Verna »). Il a été possible de reconnaître que ce groupe de quatre *tumuli* s'insérait au sein d'une

nécropole à enclos circulaires et quadrangulaires de l'âge du Bronze et de la fin de l'âge du Fer, longeant une ancienne voie, probablement protohistorique, sur la rive gauche du Rhône.

À ce jour, trois espaces comportant enclos ou *tumuli* des IX<sup>e</sup>-VIII<sup>e</sup> s. et II<sup>e</sup> s.-I<sup>er</sup> s. av. J.-C. se distribuent sur une longueur de deux kilomètres : le plus méridional avec la tombe dite « de Verna », une zone centrale avec le *tumulus* de la transition Bronze-Fer dit « Géraud », et un dernier au pied de l'*oppidum* du Camp de Larina, sur la commune de Hières-sur-Amby, avec à nouveau des vestiges du Bronze final et de la fin de La Tène.

**Franck Perrin**  
Université Lyon 2

HAUT-EMPIRE

## LA MURE

### La Ville, montée de la citadelle

Le projet se situe à l'est de la ville de La Mure, dans un secteur où différents artefacts antiques ont été mis au jour fortuitement depuis les années 1970, lors de l'urbanisation progressive de ce quartier, dit de la Ville. En 1985, une intervention archéologique avait été réalisée par le Service du patrimoine départemental, lors de la construction d'immeubles juste à l'est du clos du Chalon. Elle a révélé la présence de différents bâtiments, aux murs et sols bien conservés, datés du Haut-Empire. Certains de ces bâtiments ont été attribués à un lieu public, à proximité de la petite chapelle de Saint-Pierre, datée du XI<sup>e</sup> s. L'ensemble des vestiges peut être associé à une agglomération secondaire.

Les deux bâtiments mis au jour au cours de cette opération de diagnostic appartiennent à cette agglomération secondaire. Ils se situent dans le prolongement des découvertes faites en 1985, à l'est de l'actuelle *villa* du Chalon. Ces bâtiments peuvent marquer néanmoins la limite nord de l'agglomération antique, qui ne se développerait pas au-delà de l'actuel chemin conduisant à la *villa* du Chalon. La montée de la Citadelle peut éventuellement se superposer à un paléovallon progressivement comblé par un dépotoir antique, en lien avec l'habitat.

**Pascale Conjard-Réthoré**  
Inrap

ANTIQUITÉ TARDIVE  
HAUT MOYEN ÂGE

## MOIRANS

### Ancienne église Saint-Pierre

TEMPS  
MODERNESMOYEN ÂGE CLASSIQUE  
BAS MOYEN ÂGEÉPOQUE  
CONTEMPORAINE

La campagne de fouille de 2017 s'est déroulée sur quatre semaines, du 15 août au 8 septembre, avec une moyenne de neuf fouilleurs. Comme il était prévu, le travail a porté sur les secteurs 7 (travée de chœur) et 8 (les deux dernières travées de la nef centrale).

Dans le secteur 7, ont été continués de fouiller les sédiments dans lesquels furent pratiquées les fosses d'enfouissement des quatre sarcophages, disposés

tels que retrouvés, dans le courant du haut Moyen Âge (VI<sup>e</sup>-VIII<sup>e</sup> s.). Les sédiments, formés de sept dépôts successifs, ne sont pas, pour les plus anciens, au regard du mobilier céramique qu'ils contenaient, antérieurs au IV<sup>e</sup> s. L'inscription portée par le sarcophage gallo-romain réemployé a pu être, à ce jour, complètement dégagée et transcrite.

Dans le secteur 8, la fouille des inhumations en cer-

cueil de la période moderne s'est poursuivie, avec la mise au jour d'une dizaine de sépultures primaires. Là encore, les os de comblement sont nombreux, et c'est souvent leur concentration qui matérialise la présence des dépôts primaires. Toutefois, l'organisation de la répartition des os déconnectés dans la quatrième travée (moitié nord), US 8087, est assez énigmatique. Elle couvre l'espace d'au moins trois sépultures, sans réelle interruption. S'agit-il d'un niveau d'abandon couvrant un recrutement familial ?

Nous avons, grâce à la découverte d'adipocère (gras de cadavre), la preuve que l'église des XVI<sup>e</sup>, XVII<sup>e</sup> et début XVIII<sup>e</sup> s. était un espace froid, et surtout fortement humide.

Même si ces résultats peuvent être considérés comme riches et consistants, il s'en faut de beaucoup que la campagne de 2017 ait permis l'achèvement des secteurs en cours de fouille (secteurs V, VII et VIII), conformément à la prescription qui nous avait été faite : si

la fouille du secteur VII est désormais achevée, on peut évaluer à une cinquantaine le nombre des sépultures modernes encore en place dans le secteur VIII, certaines d'entre elles partiellement dégagées et que nous avons dû protéger pour un achèvement ultérieur. Plusieurs témoins de séquences stratigraphiques complètes, sous la forme de banquettes exiguës préservées, apparaissent désormais, dont la fouille a beaucoup à nous apprendre concernant la nef de l'église médiévale. Le temps a manqué aussi pour reprendre l'étude des sépultures du haut Moyen Âge identifiées dans le secteur V, et tout reste enfoui des aménagements contemporains de ceux mis au jour dans la travée de chœur, objectif principal de l'ouverture, en 2012, du secteur VIII.

**Alain Badin de Montjoye**  
chercheur bénévole

HAUT-EMPIRE

HAUT MOYEN ÂGE

## OPTEVOZ

### Bataillier

MOYEN ÂGE

CLASSIQUE

L'opération de Bataillier est la 25<sup>e</sup> opération de diagnostic prescrite à Optevoz. L'emprise se situe à l'emplacement de l'ancien terrain de boule, au cœur du bourg antique et au nord du village médiéval.

L'aménagement du terrain de jeu en deux terrasses parallèles orientées nord-sud en rive droite du vallon alluvial qui traverse la commune n'a pas impacté les vestiges. Ceux-ci sont encore enfouis sous une épaisse terre noire particulièrement organique – ce terrain a pu rester en culture maraîchère sur le temps long – qui a, elle, été écrêtée et nivelée avant d'être couverte d'un sable jaune damé.

Le sous-sol livre une trentaine de vestiges médiévaux, des silos et des trous de poteaux, à situer en majeure partie entre le IX<sup>e</sup> et le XI<sup>e</sup> s. Le plan masse révèle une forte densité de structures relevant de l'habitat et/ou d'une aire d'ensilage souterrain, ce que confirme le mobilier recueilli : fragments de céramique commune grise à pâte fine, dont des pots globulaires à fond bombé et quelques fragments de faune.

Ces observations complètent le diagnostic réalisé en 1997 à l'ouest et au sud, sur les parcelles mitoyennes aujourd'hui loties. La datation et le faciès du site y étaient identiques, quelques empièvements complétant l'éventail des structures. Des tessons glaçurés ou à pâte claire pouvaient également laisser présager une occupation plus tardive, jusqu'aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> s.

L'emprise de Bataillier 2017 confirme aussi l'absence de vestiges à rattacher à la période antique sur ce secteur. Tout au plus note-t-on ici deux fragments de terre cuite architecturale, un tesson de sigillée Africaine C et une probable monnaie du Haut-Empire, aux deux faces sans doute martelées. Cette lacune reste surprenante, puisque cet espace se situe au cœur de l'agglomération gallo-romaine. Un bâti, dense et pérenne, est en effet repéré au nord, à l'est et au sud, alors que convergent ici trois des rues majeures du réseau viaire. Peut-être faut-il voir là un espace ouvert : carrefour ou lieu voué à l'échange ?

**Catherine Coquidé**  
Inrap

HAUT-EMPIRE

## OPTEVOZ

### Bataillier, Rue Toulouse-Lautrec

ÉPOQUE

MÉDIÉVALE

Ce vingt-sixième diagnostic, concerne une parcelle en jardin bientôt impactée par la construction de deux pavillons. L'emprise se situe au-delà des marges sud de l'agglomération antique et au droit, côté ouest, de l'enclos paroissial. Elle ne livre aucun vestige d'habitats ou d'aires funéraires.

S'agissant en revanche de la seconde opération localisée sur la rive gauche de la rivière, l'évaluation à 10 % de cette parcelle de 2 200 m<sup>2</sup> apporte des données inat-

tendues sur ce cours d'eau courant sud-nord en marge ouest de l'habitat groupé. On y constate l'évolution de son débit dans le temps, en interaction avec l'occupation humaine du bourg antique, voire médiéval.

La stratigraphie, dont la hauteur oscille de 1 m à 1,80 m, y figure un lit à la géométrie variable dont le cours est d'abord largement débordant, charriant de fortes charges caillouteuses jusqu'aux portes des temps historiques. Ces dépôts, peu développés, semblent avoir emporté ou

limité l'installation de sédiments au cours du temps. Un radier de fondation de mur de parcelle (?), suivi d'un ou de deux sols facilitant la circulation dans ce milieu encore instable, sont observés à la suite dans un secteur bas. S'en suit un affaiblissement notable du débit sur la parcelle, impactée dès lors par des inondations intermittentes, dont le faible courant permet le dépôt de limons de débordement qui participent à l'élévation progressive de la surface de circulation. Une modification du cours de la rivière à l'aval de son tracé (canalisation et/ou contrôle de l'écoulement), contemporaine des vestiges enregistrés, est éventuellement à l'origine de ce changement majeur, que le mobilier place entre la période antique ou, peut-être, médiévale. Les différentes formations enregistrées depuis lors montrent d'abord une déprise humaine, suivie d'une mise en

culture de la parcelle, devenue jardin au cours du XX<sup>e</sup> s. Ce dernier profil hydrologique, correspondant à un cours d'eau ponctuellement débordant impactant les parcelles agraires proches de l'habitat, est semblable à ce qui a été constaté jusqu'à quelques décennies en arrière. La rivière actuelle, dont le lit est localement curé, montre, au niveau du village, un flux intermittent, voire nul, sans que l'on sache si ce fait est dû à un profil stabilisé, la cote des inondations les plus communes étant à présent plus basse que la hauteur des rives, ou si la faible pluviosité limite seule les mouvements d'eau, ou bien encore si l'encombrement du cours aval nuit aux écoulements.

**Catherine Coquidé  
Inrap**

HAUT-EMPIRE

## PANOSSAS Le parcellaire gallo-romain de l'étang de Griez

Une série de trois sondages a été réalisée en septembre 2017 à Panossas « L'étang de Griez » sur un parcellaire fossile, repéré d'avion, à proximité du vaste établissement gallo-romain des Bussières. Découvert dans les années 1960 et signalé comme une *villa* (Burnand, 1976), cet établissement a récemment été réinterprété comme une station routière (Poux, 2016), suite aux résultats d'une fouille programmée menée entre 2012 et 2016 sous la direction de M. Poux et A. Borlenghi (Université Lumière Lyon 2).

Un ensemble de traces fossiles, linéaires ou plus curvilignes, apparues dans les cultures de blé autour du site formait un parcellaire reconnu sur une superficie d'environ 7 ha. Les sondages réalisés dans trois structures hydrauliques (fossés et canaux) ont permis de confirmer que ce réseau était contemporain du site voisin. Des fragments de tuile romaine ont en effet été découverts dans leurs remplissages sédimentaires. Des séries de plusieurs dizaines d'échantillons de sédiments ont été prélevées dans les différentes couches. Ces échantillons feront l'objet d'analyses sédimentolo-

giques et palynologiques, ainsi que d'une série de datation <sup>14</sup>C. Ces études spécialisées doivent permettre d'affiner la chronologie d'utilisation de ce parcellaire gallo-romain, de percevoir la nature du paysage végétal environnant, mais aussi d'en préciser la fonction hydraulique. L'examen des structures fossoyées laisse, en effet, penser qu'il ne s'agissait peut-être pas d'un simple réseau de drainage. Des fonctions telles que l'irrigation, ou peut-être l'alimentation d'un hypothétique étang, seront discutées d'après des analyses qui seront réalisées en laboratoire. Menée en complément d'une fouille programmée désormais achevée, cette opération de sondage s'inscrit dans la perspective d'une archéologie paysagère. L'objectif est ici d'étudier l'environnement d'un site implanté en milieu rural, afin de mieux cerner l'exploitation agricole et pastorale des campagnes antiques de la cité de Vienne.

**Nicolas Bernigaud  
EPHE**

ANTIQUITÉ

GALLO-ROMAINE

## PANOSSAS Chemin d'Antouillet

Le projet de construction d'une maison individuelle est localisé à environ 500 m d'un balnéaire monumental rattaché probablement à une *villa*, ainsi qu'à proximité de plusieurs maçonneries bien appareillées, constitutives de bâtiments à caractère artisanal et/ou agricole mis au jour au lieu-dit les Bussières.

Un seul sondage a été réalisé en limite orientale de l'emprise. Un mur F1 est apparu à 0,30 m de profon-

deur. Il traverse de part en part le sondage et est orienté est/ouest. Sa largeur est de 0,60 m ; la construction présente sur les deux faces un parement assisé avec un blocage interne constitué de moellons calcaires, jusqu'à 0,15 m de longueur, grossièrement équarris.

Le mur F1 est conservé sur une hauteur de 1,70 m ; la fondation mesure 0,55 m d'épaisseur. La base de la construction est engagée, sur quelques centimètres,



dans une altération du substrat constituée de débris calcaires en décomposition. Elle repose ensuite sur la roche en place.

La découverte de ce mur, probablement antique, mis au jour sur les pentes qui dominent la vallée alluviale au lieu-dit Antouillet, vient quelque peu confirmer l'existence d'une occupation gallo-romaine pressentie au début du XX<sup>e</sup> s. lors du ramassage de plusieurs monnaies au pied du château.

On peut espérer que d'autres opérations d'archéologie préventive réalisées dans les environs immédiats permettront de mieux appréhender et comprendre cette occupation, pour, éventuellement, établir des liens avec le site remarquable des Bussières situé dans la plaine.

**Gilles Ackx  
Inrap**

PROTOHISTOIRE  
BAS MOYEN ÂGE

## ROUSSILLON

### Rue Fernand Léger, impasse des Pommiers

TEMPS MODERNES  
ÉPOQUE  
CONTEMPORAINE

Ce diagnostic a été prescrit en raison d'un projet immobilier (extension de la clinique des Côtes du Rhône), prévu rue Fernand Léger – impasse des Pommiers, dans un secteur classé en zone archéologique sensible. L'intervention a révélé l'existence d'un contexte géomorphologique relativement complexe et d'indices archéologiques qui concernent la Protohistoire (mobiliers céramiques épars), le Moyen Âge (fossés) et l'époque moderne (fondations de murs).

Du point de vue géomorphologique, l'emprise diagnostiquée est implantée à l'extrémité aval d'un vallon orienté nord-sud. Elle présente une bordure ouest constituée d'un versant très pentu (pente pouvant être supérieure à 20 %), aménagé par des terrassements aux talus abrupts. Sa partie méridienne, dans le thalweg du vallon, forme un replat en pente vers le sud. La bordure orientale est marquée par une légère remontée topographique vers l'est. Cette configuration topographique particulière est à l'origine des différentes formations sédimentaires observées à l'occasion du diagnostic.

Dans la partie occidentale du site, il est question, dans les sondages 1, 4, 6, 7, 8, 9 et 15, essentiellement de séquences colluviales (limon argileux, brunâtre à brun grisâtre, plus ou moins sableux, chargé en quantité variable de graviers et galets roulés), qui peuvent renfermer des fragments de terre cuite architecturale, jusqu'à 1,6 m, indiquant une mise en place à la période historique. Des fragments de céramique attribuée au bas Moyen Âge ont été extraits du sondage 1 (sommet de l'US 6) à 1,4 m de profondeur, indiquant que toute la séquence sédimentaire supérieure dans ce secteur était médiévale à post-médiévale. Par endroits (ex : sondage 1), les colluvions reposent sur des sables argileux brun rouge, d'origine sans doute alluviale. Toujours dans le secteur occidental, dans les sondages 16 à 21, 23, 25 et 30, le colluvionnement est alimenté par des lœss éoliens plus ou moins anthropisés, issus probablement de placages lœssiques existant, plus à l'ouest, au niveau du vieux bourg de Roussillon. Ces colluvions lœssiques sont majoritairement récentes (céramique médiévale dans l'US 32, sondages 20 et 23, et moderne dans l'US 40, sondage 16). On note également sous les colluvions lœssiques anthropisées, des lœss éoliens ruisselés et dénués d'indices d'anthropisation (US 35 et 53 – sondage 20). Dans cette partie du site, la puissance du recouvrement colluvial décroît progressivement en direction du thalweg du vallon.

Dans la partie méridienne du site (thalweg du vallon), la lecture des sondages 2, 3, 5, 9 (est), 10, 11, 12, 13, 14, 15 (est), 22, 28 et 29 (est) a montré la présence de séquences alluviales à faciès variés. Parmi ces faciès, de nombreuses couches sont constituées d'une matrice argilo-limoneuse de teinte gris sombre à gris-bleuté, qui renferme par endroits des fractions graveleuses (graviers, galets). Dans ce secteur, les arrivées d'eau provenant de la nappe phréatique dans le fond des sondages ont limité leur creusement (< 1,2 m) ; aussi ces séquences alluviales, qui indiquent l'existence d'écoulements de surface plus ou moins pérennes dans le vallon, restent difficiles à dater. On retiendra comme indicateurs chronologiques la présence de micro-fragments de terre cuite (terre cuite architecturale ou céramique ?) jusqu'à -1 m sous la surface du sol actuel, indiquant une mise en place à la période historique pour cette section stratigraphique (0 à 1 m).

Dans la partie orientale du site, au niveau de la légère remontée topographique, la base des sondages 26, 27, 29 (est) est occupée par des alluvions de faciès variés, plus ou moins sableuses ou graveleuses, qui ne sont pas engorgées par la nappe phréatique. La présence de céramique protohistorique au sommet de ces séquences alluviales (US 83 – sond. 27, US 90 et 91 – sond. 29) constitue un T.A.Q pour la mise en place de celles-ci. Au-dessus des niveaux alluviaux, une fracture chronologique apparaît, puisque la séquence suivante présente un faciès de remblai d'exhaussement récent avec du mobilier daté du XVI<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> s.

Sur le plan archéologique, on retiendra pour les périodes anciennes la présence de fragments de céramique non tournée, mis au jour plus particulièrement dans les sondages 27 (US 83 : 22 tessons), 28 (US 12 : 5 tessons) et 29 (US 90 : deux tessons et US 91 : 23 tessons) de la parcelle BD 419, localisée dans la partie orientale de l'emprise. Sur le reste du site, ces éléments sont plus rares et disséminés, avec deux fragments dans l'US 34 du sondage 9, un fragment dans l'US 36 du sondage 20 et cinq fragments dans l'US 65 du sondage 24 (mobilier résiduel dans cette US). Tous ces tessons de céramique ont été retrouvés épars au sein des unités sédimentaires ; aucun niveau de sol ni aucune structure ne leur sont associés. Du point de vue chronologique, en l'absence de critères typologiques clairs, il est difficile d'apporter plus de précision que la période protohistorique (hypothèse proposée : Bronze final ou le premier âge du Fer). Il est

intéressant toutefois de souligner l'état de conservation de cette céramique qui ne présente qu'une faible altération, ce qui tend à prouver que les tessons, retrouvés dans les niveaux d'alluvions, proviennent d'un secteur proche du site.

Le Moyen Âge, plus précisément la fin de l'époque médiévale, est représenté par le fossé Fo.101 (sond. 16 et 17) et peut-être par la fosse Fs.86 (sond.27). Pour cette dernière, la datation est attribuée avec prudence : elle ne repose que sur un seul fragment de panse en céramique grise. Le fossé Fo.101 apparaît plus intéressant. Situé dans la partie ouest de l'emprise, à proximité d'un mur de soutènement récent (XX<sup>e</sup> s.) qui matérialise la limite nord-ouest de la parcelle BD 469, il n'a pu être abordé que partiellement pour des raisons de sécurité. La partie de ce fossé mise au jour et étudiée a permis de reconnaître son orientation (est-40°nord), sa profondeur d'enfouissement (ouverture à 1,5 m sous le sol actuel à l'altitude NGF : 185,70 m), son comblement (trois couches distinctes : US 104, 105, 106), d'extraire des indices chronologiques (douze tessons de céramique dans l'US 105) et d'estimer son emprise dans cette partie du site, avec une largeur de 4,5 m au minimum mais qui pourrait atteindre plus de 5 m. Sa profondeur au centre du creusement est clairement plus importante que celle de la partie observée (1 m). Replacé dans le contexte médiéval de Roussillon, cet ensemble imposant pourrait correspondre au fossé qui

longeait le mur de l'enceinte qui entourait la ville. Ceci permet d'envisager une localisation du mur d'enceinte à quelques mètres au nord-ouest de l'emprise du fossé, c'est-à-dire dans la partie sud-est de la parcelle BD 468, hors de l'emprise du projet.

Les autres vestiges repérés sur ce site sont localisés également dans la partie ouest (parcelle BD 469) dans les sondages 16, 17 et 18. Ils correspondent à des bases de murs (Mr.42, Mr.43, Mr.58, Mr.59, Mr.98, Mr.100) construites en galets liés au mortier de chaux. Leur position stratigraphique (installés dans l'US 40) permet de les attribuer à l'époque moderne (XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> s.). Ils sont arasés jusqu'à leur fondation et aucun niveau de sol pouvant être associé à ces murs n'a été repéré dans la stratigraphie. Leur fonction reste obscure : limites de parcelles ? Compte tenu de leur présence dans un secteur en pente, ils devaient certainement faire office de murs de soutènement. Il faut souligner que ces différents murs présentent un mode de construction identique à celui de la tour en ruine, appelée le pigeonnier et localisée à proximité dans l'angle nord-est de la parcelle BD 469. Ceci soulève la question suivante : à l'origine, cette tour faisait-elle partie de l'enceinte médiévale ou est-elle une construction plus récente (XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> s.) ?

Jean-Marc Lurol  
Inrap

HAUT-EMPIRE

BAS MOYEN ÂGE

ROYBON  
Le Vatillier sud,  
contournement de la RD 71

TEMPS MODERNES

ÉPOQUE  
CONTEMPORAINE

Sur deux parcelles accolées, deux sites archéologiques sont en partie situés sur le tracé du projet de contournement du bourg de Roybon. Les vestiges placés sur l'emprise du projet ont fait l'objet d'une fouille. Dans la parcelle occidentale (AP 133p), au pied d'un versant bordant la rivière de la Galaure, la partie septentrionale d'un bâtiment antique, établi perpendiculairement à la pente (grossièrement orienté), a ainsi été mise au jour. D'une longueur de 23,70 m, pour une largeur supérieure à 12,90 m, ses murs, essentiellement composés de terre, reposent sur trois assises en élévation de galets, lutés à l'argile, eux-même ancrés sur trois assises de fondation réalisées dans des matériaux similaires. Les sols conservent le pendage naturel du terrain. Ils sont faits de graviers pris dans une matrice argileuse et très probablement recouverts d'un lit d'argile. Une toiture de tuile recouvre l'ensemble de l'édifice, débordant largement sur les façades occidentale et septentrionale.

Cinq pièces de tailles différentes bordent la façade septentrionale, au milieu de laquelle une large entrée a été mise en évidence. Elles donnent, au sud, sur deux autres espaces manifestement plus vastes. De ces deux ensembles, seule la pièce orientale a fait l'objet d'une étude, la salle située à l'ouest étant majoritairement hors de l'emprise de fouille. Si les autres espaces ont livré peu de mobilier et aucun aménagement significatif, celle-ci s'est révélée relativement riche. La

restauration du sol et d'un foyer central matérialisent l'existence de deux phases d'occupation. Les importantes traces d'incendie, concentrées dans cette pièce, évoquent un abandon précipité des lieux, daté d'après le mobilier céramique (en particulier, un ensemble de vases allobroges) de la fin du II<sup>e</sup> s. apr. J.-C. Cet espace est alors doté d'un foyer central, composé de six *tegulae* ajustées. Contre le mur oriental, la base d'une structure, composée de fragments de *tegula* formant un « U », voisine avec un massif de plan rectangulaire, maçonné avec des galets. L'ensemble rappelle les premières assises d'un four culinaire accolé à un plan de travail. Dans l'angle nord-ouest de la pièce, des traces d'aménagement courent le long des murs, formant une banquette de 0,62 m de large. C'est à cet endroit que l'essentiel du mobilier céramique, une quarantaine d'individus, a été mis au jour. L'empreinte au sol et la concentration en mobilier pourraient être les vestiges d'un meuble de rangement. Contre le mur occidental, treize pesons retrouvés non loin d'un trou de poteau permettent d'envisager la présence d'un métier à tisser.

Dans la parcelle orientale (AP 93p), deux aménagements hydrauliques en bois ont été étudiés. Le plus ancien est un captage de source, construit à l'extrême fin du Moyen Âge, très exactement de l'année 1498, d'après les datations dendrochronologiques. L'aspect du bois montre qu'il a été mis en œuvre peu de temps

après l'abattage, soit au printemps ou à l'été 1498. Le bâti amont a été mis en place dans une large fosse quadrangulaire. Il est constitué de deux épaisses solives parallèles, sur lesquelles vient s'encastrier, à mi-bois, la traverse. La quatrième pièce conservée est une des deux jambes de force qui maintenaient un des deux montants verticaux disparus. La jambe de force rescapée était encastrée dans une mortaise aveugle longitudinale de la solive orientale. Les montants étaient originellement tenonnés dans les mortaises de la traverse, au niveau des solives. Ces montants verticaux étaient sans doute maintenus équidistants par une entretoise horizontale sommitale disparue. L'inclinaison et la projection de la jambe de force permettent de restituer un bâti d'environ 1,80 m de hauteur et qui devait dépasser du sol médiéval. Cette structure, du moins en aval, était noyée dans l'argile. Lors de sa découverte, cet aménagement faisait encore office de captage, car l'eau sourdait en quantité et en permanence, malgré de plusieurs semaines de sécheresse.

La seconde structure de captage, mise au jour à proximité de celle précédemment décrite, est formée par un long conduit monoxyle et un semis de huit piquets de chêne et d'aune. L'installation excavée est nappée d'argile en amont, formant un bourrelet-barrage qui

dirigeait l'eau vers le conduit. Comme la précédente, cette structure de captage sert très certainement à l'alimentation d'un abreuvoir. La gueule du conduit, compte tenu de la pente, de la longueur et du faible enfouissement, devait être aérienne. Cette construction est cependant beaucoup plus récente que la structure précédente : elle date du tout début du XIX<sup>e</sup> s., selon les datations radiocarbone. Dans le conduit, au niveau de la bonde et du bourrelet d'argile, ont été mis au jour un verre entier et les fragments d'une même bouteille de vin. Ce mobilier, qui correspond à un ultime curage ou à l'abandon du captage, peut être daté de la première moitié du XX<sup>e</sup> s.

Cette structure, construite vers 1800, a donc fonctionné jusqu'au début du XX<sup>e</sup> s., durant un siècle à un siècle et demi, temps d'utilisation qui paraît raisonnable pour ce type de captage.

En gueule, et dans le prolongement du conduit 2009, devait être disposé un abreuvoir sous la forme d'un tronc évidé. Aérien, ce dernier n'a pas résisté aux ravages du temps.

**Emmanuel Ferber  
Inrap**

## PROTOHISTOIRE

### SAINT-QUENTIN-FALLAVIER Le Blanc Coulon

Les découvertes archéologiques sur le territoire de Saint-Quentin-Fallavier sont un peu anciennes ; elles sont concentrées autour du centre-ville, et assez éloignées de l'objet de notre intervention : elles concernent principalement les vestiges de la *villa* de la Sarrazinière située sur le flanc de la colline de Monthion.

Cependant, il y a quelques années, préalablement au projet de contournement de La Verpillière (Nourissat, 2002), des vestiges des périodes gallo-romaine et protohistorique ont été mis en évidence au lieu-dit Campanoz sur la commune de Saint-Quentin-Fallavier. En outre, certains auteurs supposent que les voies ro-

maines qui reliaient Vienne (*Vienna*) à Pont-de-Chéruy, et Lyon (*Lugdunum*) à Bourgoin (*Bergusium*), se croisaient au lieu-dit Les Quatre Routes, à proximité immédiate de notre site.

L'opération de diagnostic diligentée par le SRA aura permis de mettre au jour deux structures de combustion, probablement protohistoriques, et un fossé, certainement parcellaire, de période indéterminée.

**Gilles Ackx  
Inrap**

## BAS MOYEN ÂGE

### TEMPS MODERNES

### SAINT-QUENTIN-FALLAVIER Maison forte des Allinges

Les investigations concernent la parcelle abritant la bâtisse dénommée « Maison forte des Allinges » à Saint-Quentin-Fallavier. Cette opération s'inscrit en préalable au projet de réhabilitation de la maison forte pour lui donner un usage contemporain. L'ensemble des bâtiments a fait l'objet d'un relevé d'élévation dans le cadre des mémoires universitaires. Le présent diagnostic vise à établir des stratigraphies de référence. La bâtisse s'élève à l'extrémité d'un plateau, face au

château de Fallavier. Elle possède des structures médiévales caractéristiques bien conservées, notamment un donjon, une tour pigeonier et un réseau de courtines.

Des sondages ont été pratiqués sur certaines élévations, dans la cour et aux abords de l'édifice. Dans ce contexte historique favorable, des vestiges ont été mis au jour, notamment le fossé remblayé scindant l'ensemble. La découverte de maçonneries, à l'intérieur

de l'enceinte, inconnues jusqu'alors, permet d'émettre des hypothèses quant à la configuration antérieure aux réaménagements du XVI<sup>e</sup> s. À la fin du Moyen Âge, c'est l'aspect résidentiel qui prend le pas sur la dimension défensive, avec la construction de nouveaux bâtiments exprimant un souci de confort. À cette époque, de forts décaissements ont malheureusement effacé une grande partie des niveaux de sol dans les parties sondées et la stratigraphie sédimentaire reste sommaire, sauf dans les niveaux fossoyés. Les sondages ont d'ailleurs livré une importante quantité de mobilier archéologique datable du milieu du XVI<sup>e</sup> s. Cet ensemble constitue un nouvel apport pour le début

de la période moderne dans un secteur géographique qui manque d'assemblages de référence. Il permet en outre d'aborder la constitution des vaisseliers domestiques au sein d'une résidence aristocratique. Le bâti, riche et bien conservé, conserve un fort potentiel pour des études complémentaires. Le développement des connaissances autour du site de la maison forte des Allinges vient étoffer la chrono-typologie et enrichir le maigre corpus régional des résidences aristocratiques du même type.

**Guillaume Martin  
Inrap**

BRONZE FINAL  
PREMIER ÂGE  
DU FER

**SALAISE-SUR-SANNE  
ET SABLONS  
ZAC Zone Industriale-portuaire,  
tranche 10**

DEUXIÈME  
ÂGE DU FER  
HAUT-EMPIRE

L'aménagement d'une ZAC à Salaise-sur-Sanne et Sablons a justifié la prescription par le SRA de plusieurs diagnostics archéologiques ; à ce jour dix tranches sont prescrites. Le présent rapport présente les résultats de la tranche 10 (13,4 ha).

L'analyse géomorphologique indique que les terrains accessibles pour ce diagnostic ont subi de nombreuses séquences d'incisions/alluvionnement des paléochenaux de la Sanne. La topographie actuelle le démontre encore et les installations anthropiques ont dû s'y adapter.

L'emprise est divisée en cinq secteurs pour faciliter l'analyse et la présentation des données.

Dans le secteur 1, les recouvrements historiques se posent sur le paléosol du Bronze final IIb. Dans la partie sud-est du secteur, une forte incision due à un paléochenal affecte fortement les sédiments (sur plus de 2,50 m de profondeur). 43 structures sont identifiées (profondeur de recouvrement entre 1,10 m et 1,95 m). Un ensemble de fosse, trous de poteaux, silo, avec un riche mobilier céramique favorise l'hypothèse de l'habitat qui pourrait s'étendre sur 4 600 m<sup>2</sup>.

Le secteur 2 présente dans sa partie nord le faciès d'incisions vu au sud-est du secteur 1. Pour sa partie sud, ce secteur subit les forces d'autres paléochenaux, aux comblements plus récents.

Le secteur 3 a vu sa paléotopographie considérablement transformée par les paléochenaux de la Sanne. De fortes incisions se forment durant le I<sup>er</sup> millénaire av. J.-C., et les comblements de ces dépressions se poursuivent au moins jusqu'au III<sup>e</sup> s. apr. J.-C. Ces deux incisions encadrent un bourrelet sur lequel sont conservées deux occupations. Il y a peu de mobilier datant, mais les quelques tessons et les positions stratigraphiques indiquent que deux phases de l'âge du

Fer se succèdent sur ce bourrelet. Un premier niveau d'environ 6 000 m<sup>2</sup> (entre 1,25 m et 1,65 m de profondeur) fournit huit structures (fosses, trous de poteaux, structures liées à la combustion) dans cinq sondages. L'US de scellement de cet ensemble sert d'encaissant au niveau suivant, qui comprend onze structures (trous de poteaux, fosses, structures liées à la combustion) dans trois sondages (environ 1,0 m de profondeur, environ 2 800 m<sup>2</sup>).

Un autre ensemble au sud-est de ce secteur comprend 21 structures (trous de poteaux, fosses) dans trois sondages, sur environ 900 m<sup>2</sup>. Un recouvrement de 0,70 m et un encaissant identique permettent, avec quelques éléments typologiques, et avec prudence, de dater cet ensemble de la fin du deuxième âge du Fer.

Un niveau antique est identifié sur les séquences de dépôts alluviaux récents. Sous environ 1 m–1,20 m de recouvrement, sont identifiés pour le III<sup>e</sup> s. apr. J.-C. deux trous de poteaux, une crémation et un vase dans une petite fosse ; il n'y a pas d'organisation visible pour cet ensemble.

Quelques autres structures sont présentes sur ce secteur, sans possibilités réelles de pouvoir être rattachées précisément à une chronologie.

Le secteur 4 permet d'identifier deux fosses à 1,90 m de profondeur, situées sur le bourrelet topographique : elles sont peut-être à rattacher avec les niveaux protohistoriques profonds du secteur 3.

Le secteur 5 a subi très fortement les incisions des paléochenaux. Mais un lambeau de paléosol est néanmoins reconnu à 1,85 m de profondeur dans un sondage.

**Cédric Chatellier  
Inrap**

L'aménagement d'une ZAC à Salaise-sur-Sanne et Sablons a justifié la prescription par le SRA de plusieurs diagnostics archéologiques ; à ce jour, dix tranches sont prescrites. Le présent rapport présente les résultats de la tranche 1 (1,2 ha).

Sur l'emprise de ce diagnostic, deux occupations ont été découvertes. Elles s'inscrivent dans un contexte paléofluvial reconnu grâce à des dépressions caractéristiques des paléochenaux. Ces derniers subissent

des phénomènes classiques de colmatage dans lesquels des structures anthropiques s'insèrent.

L'occupation la plus ancienne s'étend sur la quasi-totalité de l'emprise (US 3, 4, 5, 6 et 23, épaisseur totale moyenne d'environ 1 m) dans une succession stratigraphique limono-sableuse issue des charges sédimentaires apportées par le paléochenal le plus récent. Une seule structure (F. 18 dans le sondage 9) permet une datation certaine. C'est un foyer à pierres chauffées

dont les éléments de céramique, dont un décor au peigne, et de nombreux charbons de bois datés par <sup>14</sup>C, permettent de proposer une datation comprise entre la fin du Bronze moyen et le début du Bronze final 1. Cette structure pourrait être associée au site mitoyen diagnostiqué en 2009 (Brochier et Martin, 2009) dont la céramique et les structures (fossés, foyers à pierres chauffées) ont pu être attribués à l'âge du Bronze, avec un marqueur plus fin sur le Bronze moyen, cette datation étant néanmoins souple au vu du peu de mobilier datant découvert.

Les fragments de céramique roulée présents dans les US 3, 4, 5, 6 et 23 pourraient tout aussi bien être associés à l'occupation découverte lors du diagnostic mitoyen situé sur une zone hors passage des paléochenaux (dépôt dans la dépression) ou à une autre occupation liée au foyer à pierres chauffées du sondage 9. Mais ces fragments peuvent aussi provenir de mobilier piégé dans les sédiments issus des dépôts laissés par un paléochenal. Dans ce cas, l'hypothèse de sites avec des datations proches des nôtres et situés en amont de ces paléochenaux est à envisager.

La structure la plus récente est une fosse empierrée située à 0,70 m de profondeur sous le niveau actuel (sondage 9). Les éléments la composant (terre cuite architecturale et galets) ainsi que sa position stratigraphique indiquent une datation sommaire post-protohistorique.

**Cédric Chatellier**  
Inrap



Fig. 1

Salaise-sur-Sanne (38), ZAC Inspira, secteur nord, tranche 1 : plan général au 1/1000 avec localisation des sondages et structures.

Crédits : C. Chatellier, N. Saadi (Inrap), septembre 2017

NÉOLITHIQUE

BRONZE ANCIEN

## SALAISE-SUR-SANNE ET SABLONS ZAC Inspira -tranche 2

BRONZE FINAL

ÉPOQUE  
CONTEMPORAINE

Le diagnostic de la zone industrialo-portuaire tranche 2 s'inscrit dans une vaste opération archéologique prescrite par le SRA, phasée en dix tranches, couvrant environ 40 ha de l'emprise du projet Inspira, qui prévoit le réaménagement de la ZAC industrialo-portuaire de Salaise-sur-Sanne et de Sablons. L'emprise est localisée au nord-ouest de la commune de Salaise-sur-Sanne et au nord-est de la commune de Sablons, et elle comprend deux secteurs bien distincts, avec une limite communale se situant au milieu du secteur 1.

Cette opération, d'une superficie de 50 750 m<sup>2</sup>, a confirmé la présence d'une occupation protohistorique de ce secteur. Sur un ensemble de 73 sondages ouverts, treize ont livré des structures archéologiques liées à un habitat. Les vestiges se répartissent sur l'emprise en trois ensembles, auxquels s'ajoutent quelques structures isolées et deux fossés, probablement d'époque contemporaine.

Il s'agit principalement de structures en creux de type trou de poteau ou fosses, et d'un foyer à pierres chauffées. Le mobilier associé est rare, avec peu d'éléments datants, mais suffisants pour l'attribuer à la période protohistorique. Une crémation, localisée en partie sud du secteur 1, est, elle, datée plus précisément du Bronze final IIIa-IIIb. La présence d'un paléosol, découvert entre -1,20 et -1,90 m, qui semble s'être mis en place entre le Bronze ancien et le Néolithique et le Bronze ancien, indique l'existence d'une phase d'occupation plus ancienne du site.

Ces vestiges sont à mettre en relation avec ceux découverts à proximité immédiate (Chatellier, 2017, Chatellier *et al.* 2018), et dont ils pourraient être contemporains.

**Delphine Béranger  
Inrap**

BRONZE ANCIEN

## SALAISE-SUR-SANNE L'occupation Bronze ancien des Petites Balmes : des Fulacht Fiadh à la française

Le site des Petites Balmes se trouve sur une terrasse fluvio-glaciaire graveleuse du Rhône, dont le toit présente une dépression linéaire orientée nord-nord-ouest/sud-sud-est, à l'endroit de l'emprise de fouille. Alors que la terrasse est subaffleurante sur les bordures de l'emprise, la partie centrale de la dépression a permis une sédimentation holocène importante. Un paléosol de surface argilique brun se développe juste au-dessus de la terrasse. Un paléochenal s'installe par la suite dans la dépression, entraînant l'érosion du paléosol. Ce paléochenal semble se présenter comme un affluent oriental du Rhône à écoulements épisodiques, événementiels ou saisonniers.

C'est en périphérie immédiate, parfois au sein du paléochenal, qu'a été découverte la majorité des vestiges archéologiques. Outre des structures en creux classiques (fosses, trous de poteau, fossés), les travaux ont révélé la présence de dix-sept empierrements à galets chauffés et thermofractés. Ces vestiges, perçus au diagnostic, avaient alors été interprétés comme foyers, type de structure très représenté en vallée du Rhône. Cependant, il est apparu, à la fouille, que la nature de ces empierrements différait largement de celle présente lors du diagnostic. En effet, en lieu et place des foyers à pierres chauffées, les travaux ont mis en lumière de vastes empierrements, se développant selon un alignement nord-nord-ouest/sud-sud-est, identique à l'axe du paléochenal principal. Ces empierrements

occupent des surfaces comprises entre 30 et 196 m<sup>2</sup>. Ils se présentent sous la forme de dômes plus ou moins proéminents. Ces dômes sont formés par des amas conséquents de galets, chauffés et thermofractés, de petits modules.

La fouille en damiers ou par quarts opposés de ces vestiges a permis de mettre en évidence des structures concomitantes ou sous-jacentes aux couvertures de galets. Il ressort, au final, de nos investigations un site s'articulant autour de trois composantes principales : foyers, fosses et amas de galets chauffés et thermofractés. Connexes à ces éléments, viennent les trous de poteau, répartis en périphérie des empierrements ou découverts dans le corps des empierrements. Nous retrouvons là les caractéristiques fondamentales des Fulacht Fiadh anglo-saxons. Le cœur du site est donc, premièrement, constitué d'un foyer servant à chauffer les galets. Cinq structures foyères ont ainsi été mises au jour. Elles correspondent à la typologie des foyers en cuvette ou à plat. Dans tous les cas, on observe que ces zones de chauffe fonctionnent en binôme avec une fosse, située à proximité immédiate. On notera, par ailleurs, à ce stade, que, dans le cas des Petites Balmes, les fosses découvertes sous les empierrements sont toujours situées à l'est, en bordure immédiate du lit du paléochenal PC3021. On imagine aisément que cette implantation permettait un remplissage plus aisé des excavations.

D'un point de vue fonctionnel, il apparaît que les galets chauffés au sein des foyers étaient immédiatement plongés dans l'eau contenue dans les fosses, afin de porter celle-ci à ébullition. Cette action répétée a occasionné la fracturation des galets, qui ont ensuite été rejetés pour former les amas.

Les études conduites sur les mobiliers soulignent la pauvreté des assemblages. Néanmoins, le corpus céramique contient un vase complet et une série de vases incomplets, écrasés en place. Les formes présentes, confrontées aux ensembles régionaux, permettent de placer l'occupation à l'étape initiale du Bronze ancien, soit au BzA1/BzA2a ancien. Une série de dix-huit datations <sup>14</sup>C vient corroborer ce phasage. On notera que l'homogénéité des résultats, et la fourchette chronologique resserrée qu'ils occupent, participent au sentiment d'un site utilisé sur un temps court, ou, tout du moins, de manière ponctuelle, certainement en fonction de la dynamique hydrique des paléochenaux. La faiblesse des corpus céramique et faunique tend à plaider en faveur d'une activité artisanale, et non d'un site à vocation domestique.

Les « Burnt mounds » ou « Fulacht Fiadh » sont très répandus en Irlande. Le phénomène est également connu en Écosse, en Norvège et au Danemark. La littérature scientifique accessible à leur sujet témoigne de la difficulté à appréhender leur fonction. En effet, les données de terrain croisées aux diverses expérimenta-

tions conduites outre-Atlantique évoquent que la quantité d'eau chaude produite sur ces sites peut être corrélée aux activités suivantes : unité de sudation, cuisson des aliments, tannage, travail du textile. La multiplicité des fonctions peut également être envisagée, y compris dans le cas des « Petites Balmes ». Toutefois, à la faveur des résultats de l'analyse physico-chimique réalisée par le laboratoire Garnier, nous serions tentés de privilégier une activité liée au travail des peaux. En effet, dans son rapport, l'auteur indique que les taux significatifs de squalène, de cholestérol et de lathostérol relevés sur l'échantillon de galets étudiés favoriseraient l'hypothèse d'éléments ayant servi à frotter les peaux. Cette proposition d'interprétation est soutenue par les observations tracéologiques conduites sur les galets, et par la présence, au sein du corpus macrolithique, de galets facettés et d'un percuteur ayant pu servir au travail de matières souples, notamment des peaux. Dans cette optique, on soulignera, enfin, que les trous de poteau découverts dans l'emprise des empièvements ou à leurs abords immédiats, semblent fonctionner par paire. On pourrait y voir la mise en œuvre de structures légères sur deux poteaux permettant d'étendre les peaux ?

Anne Duny  
Paléotime

PROTOHISTOIRE  
HAUT-EMPIRE

MOYEN ÂGE  
CLASSIQUE

## SASSENAGE

### Château restauration du jardin anglo-chinois, allée du château

TEMPS  
MODERNES

ÉPOQUE  
CONTEMPORAINE

Les premiers résultats révélés par la prospection électrique ont servi à l'implantation des sondages, grâce à une image cartographique qui révèle des vestiges dispersés sur l'ensemble de la parcelle. Ces images ont permis de retrouver trois édifices, des bassins circulaires, des murs, des traces de cheminements piétons, de voies d'eau et des anomalies difficilement interprétables. La chronologie du site s'étage entre la Protohistoire et le XIX<sup>e</sup> s. Un tesson a été ramassé dans un niveau de démolition antique.

Autour des I<sup>er</sup>-II<sup>e</sup> s. apr. J.-C., le paysage s'organise autour d'une *villa* comportant un grand bâtiment rectangulaire sur cour avec une galerie extérieure de circulation dont l'interprétation correspond peut-être à des thermes organisés sur plusieurs petites pièces. À l'est de la *villa* a été reconnu un imposant bâtiment pourvu de décrochements extérieurs à l'ouest, au nord et à l'est. La fonction du bâtiment rectangulaire à abside ou exèdre pourrait être, soit un chai à contreforts soit un bâtiment de stockage alimentaire. La *villa* et les bâtiments antiques pourraient avoir été détruits au Moyen Âge, après l'installation des seigneurs de Sassenage à l'emplacement du château médiéval démolé par la reconstruction du château classique à partir de 1662. Aucun des vestiges du château antérieur au XVII<sup>e</sup> s. n'a été découvert, mais les abords de l'anomalie A4 n'ont

pas été explorés. Un jardin en terrasse semble avoir existé antérieurement à 1662 en arrière du château, complété au sud par un mur de terrasse séparant le jardin de la grande prairie à faucher. Le jardin primitif n'a pas survécu face au jardin classique ou régulier, qui s'organise à partir du chantier du château commandé par Charles-Louis-Alphonse de Sassenage.

À cette époque sont installés deux bassins circulaires qui participaient à la composition du jardin classique. Le petit bassin près du château était desservi par une allée droite de 4,50 m de large qui conduisait le visiteur depuis le perron ouest jusqu'à celui-ci puis jusqu'au grand bassin qui a survécu jusque dans les années 1780 mais sans doute pas au-delà de 1800. Aucune trace des fontaines et des probables jets d'eau qui complétaient l'ornementation des bassins n'a été retrouvée, puisque les blocs d'assemblage ont été récupérés, ainsi que le plomb des fontaines.

La transformation du jardin régulier en jardin anglo-chinois n'est pas antérieure aux années 1770 et ne survivra pas à la Révolution française en 1789. Le goût pour l'exotisme se manifeste à Sassenage par la construction au fond du parc d'un pavillon chinois attesté par l'iconographie en 1799, qui remplace une grotte peinte mentionnée en 1693.

Au XIX<sup>e</sup> s., le jardin anglo-chinois s'ouvre sur un par-

terre engazonnée, qui offre comme point de vue la cascatelle après la démolition du pavillon chinois. Des ruisseaux aériens nouvellement créés serpentent de part et d'autre du jardin jusqu'au château. Entre 1852 et 1854, le marquis Raymond Ismidon Marie de Bérenger fait abattre le mur de séparation entre le jardin anglo-chinois pour créer un parc paysager ornemental qui existe toujours. Les allées du jardin sont maintenues et complétées, de nouvelles essences d'arbres sont plantées et, en 1853, est aménagée, dans la par-

tie basse du parc, la rivière anglaise avec son îlot central. Sur la façade occidentale du château, le marquis fait remblayer l'espace entre le parterre engazonné et le perron ouest, afin de mettre à niveau et de plain-pied l'accès ouest avec le jardin, dans une disposition qui s'y est maintenue jusqu'à nos jours.

**Michel Goy  
Inrap**

SAUVETERRIEN  
CASTELNOVIEN

## SASSENAGE La Grande Rivoire

CARDIAL  
ÉPICARDIAL

En 2017, les travaux d'élaboration et les analyses sur les niveaux de bergerie du Néolithique ont été poursuivis, en vue de leur prochaine publication monographique. Par ailleurs, les interventions de terrain et diverses analyses ont concerné les niveaux du premier Mésolithique, du second Mésolithique et du Néolithique ancien « pré-bergerie ».

### Le premier Mésolithique

Dans le secteur NR16-21, nous avons poursuivi la fouille des niveaux du premier Mésolithique. Sur le plan sédimentaire, les couches anthropiques, cendreuse et/ou organiques, ont rapidement pris le dessus sur les couches naturelles d'éboulis, jusqu'à couvrir l'ensemble de la surface de fouille. Le mobilier, très abondant, fragmenté et souvent brûlé, comprend des restes de faune, de l'industrie lithique taillée (silex et cristal de roche), des objets de parures (crache de cerf et *Columbella rustica* perforées), de l'industrie osseuse et un macro-outil sur galet oblong. L'outillage lithique taillé est clairement dominé par les armatures de flèches microlithiques (N > 400), essentiellement des triangles scalènes, parfois hypermicrolithiques, caractéristiques d'une phase récente du Sauveterrien. Dans les derniers décapages, quelques pointes à deux bords abattus (pointes de Sauveterre) sont également présentes. La fouille s'est arrêtée sur une surface sombre, très organique et recouverte de gros blocs d'effondrement de la paroi, correspondant au sommet du riche horizon du Sauveterrien moyen identifié il y a quelques années dans le secteur adjacent (SU16-22). Trois campagnes de fouille seront encore nécessaires pour atteindre le substrat stérile dans ce secteur NR16-21, qui est indéniablement le plus riche et le mieux préservé du gisement.

### Le second Mésolithique

Les niveaux du second Mésolithique ont été fouillés en 2017 dans le secteur NR12-15. Les dépôts naturels d'éboulis occupaient une part non négligeable de la surface, mais des couches anthropiques, riches en matière organique, cendres et charbons, étaient également présentes sur plusieurs m<sup>2</sup>, dans le prolongement des riches niveaux fouillés les années précédentes

dans le secteur adjacent (NR16-21). Nous avons mis en évidence, à plusieurs reprises, des terrassements intentionnels de l'éboulis dans le but d'y placer des structures de combustion (foyers cendro-chabonneux, à plat et sans pierres chauffées). Les restes fauniques étaient bien conservés et relativement abondants dans ces niveaux, tandis que les artefacts se sont révélés plus indigents. La présence au sein de l'industrie lithique de microburins, de lamelles régulières parfois encochées (lamelles Montbani) et d'armatures de flèches trapézoïdales permet néanmoins d'attribuer sans équivoque ces niveaux au second Mésolithique. La découverte, en toute fin de campagne, d'un microlithe d'affinité sauveterrienne indique que nous avons atteint dans ce secteur le sommet des niveaux du premier Mésolithique.

Les analyses typo-technologiques et fonctionnelles réalisées en 2017 sur les industries lithiques du second Mésolithique, mises au jour les années précédentes dans le secteur NR16-21, ont, pour leur part, permis de confirmer la présence de deux horizons chrono-culturels successifs (stades 1 et 2), localement individualisés par une micro-séquence sédimentaire naturelle stratifiée. Dans les deux horizons, le débitage du silex est orienté vers la production de lamelles larges et régulières, de section triangulaire ou trapézoïdale. Ces lamelles sont débitées exclusivement par percussion indirecte dans l'horizon ancien, et peut-être également par pression dans l'horizon récent. Leur fragmentation se fait ensuite par la technique du microburin. Les armatures géométriques sont de forme trapézoïdale, elles sont le plus souvent de petite taille et symétriques durant le stade ancien, et de plus grande taille et asymétriques durant le stade récent. Dans les deux horizons, elles étaient emmanchées en armatures perçantes.

### L'horizon « mixte » et le Néolithique ancien « pré-bergerie »

L'analyse fine des industries lithiques du secteur NR16-21 a montré que les éléments mésolithiques sont, somme toute, assez rares dans les « ensembles mixtes » montrant une association de composantes mésolithiques et néolithiques et qu'ils peuvent donc être considérés comme intrusifs. Ainsi, la réalité cultu-



relle de ces « ensembles mixtes » est ici à nouveau fortement mise en doute.

Ces mêmes analyses ont d'ailleurs bien confirmé que les industries lithiques du Néolithique ancien sont en rupture technologique forte avec celles du second Méso-lithique : le débitage est orienté vers la production d'éléments plus larges, la fracturation des lamelles par la technique du microburin est abandonnée et les armatures sont, le plus souvent, façonnées par bitroncature inverse et retouches directes rasantes. Par ailleurs, ces dernières sont emmanchées exclusivement en armatures tranchantes.

## Les niveaux de bergerie du Néolithique

Les analyses portant sur les dépôts de bergerie du Néolithique ont bien avancé en 2017 et la plupart des contributions « mono-disciplinaires » pour la publication monographique sont en voie d'achèvement. Nous pourrions donc prochainement croiser les résultats et rédiger les synthèses communes, dans l'optique de déposer le manuscrit final au mois de décembre 2018.

**Pierre-Yves Nicod**  
Université de Genève

SECOND ÂGE  
DU FER  
ÉPOQUE  
AUGUSTÉENNE

## TREPT, SAINT-HILAIRE-DE-BRENS, COURTENAY Prospection inventaire en nord-Isère

HAUT-EMPIRE  
BAS-EMPIRE

La prospection-inventaire conduite en 2017 par la Société archéologique de Bron (SAB) a permis de poursuivre les travaux des années précédentes (2013-2016) sur trois communes du nord-Isère, Trept, Saint-Hilaire-de-Brens et Courtenay, qui appartiennent à l'ensemble géologique de l'Isle Crémieu.

Les prospections menées cette année ont permis de préciser la typologie et la chronologie de plusieurs sites repérés au cours des campagnes précédentes, et d'en découvrir de nouveaux, notamment en périphérie de grands habitats. Tous sont datables de l'Antiquité (1<sup>er</sup> s. av. J.-C.-V<sup>e</sup> s. apr. J.-C.). Que ce soit à Saint-Hilaire-de-Brens, autour du site des Plagnes I, ou à Courtenay, autour du site du Marché I, des groupements hiérarchisés de sites, de fonction et d'importance variables, commencent à se dessiner, et révèlent progressivement la structure de l'organisation du territoire à l'époque romaine : de grands habitats, qui ne sont pas forcément des *villae* (Marché I), sont au cœur d'un réseau de sites de moindre extension, petits habitats, sites à *tegulae* probablement assimilables à des bâtiments à vocation agro-pastorale, parfois organisés autour d'axes de circulation dont on suspecte la présence, comme c'est le cas au Marché I. Par ailleurs, à Trept et Saint-Hilaire, l'implantation humaine semble, dans l'état actuel des recherches, s'être préférentiellement faite sur les versants dominant la vallée, à l'instar de ce que l'on peut observer dans d'autres secteurs de la région.

À Saint-Hilaire-de-Brens, une série de prospections, menée en parallèle de l'étude du mobilier des campagnes 2013 et 2014, a permis de confirmer la vocation résidentielle du site des Plagnes I, et de mettre en évidence quelques traces d'aménagements luxueux

(marbre notamment) et en a précisé la chronologie d'occupation (1<sup>er</sup>-IV<sup>e</sup> s. apr. J.-C.).

À Courtenay, sept sites ont été prospectés, dont trois inédits. Autour de l'habitat de grande ampleur du Marché I, datable des 1<sup>er</sup>-III<sup>e</sup> s. apr. J.-C., plusieurs sites secondaires se sont ajoutés à ceux déjà connus : un habitat de dimensions beaucoup plus réduites, mais de chronologie comparable, à quelques centaines de mètres, et un épandage de *tegulae*, peut-être un bâtiment agricole, à La Croix Coustau. En outre, deux autres épandages de *tegulae* ont été repérés aux lieux-dits Grand Champ et Plessieux. L'absence de mobilier caractéristique empêche d'en préciser la chronologie et la fonction. Au lieu-dit Molard Pinet, à proximité du hameau de Fézillère, un autre habitat de grande ampleur a été de nouveau prospecté. La céramique commune et les déchets liés au travail du métal y sont nombreux, tandis que la céramique de table est très peu représentée et les matériaux de luxe absents. Enfin, dans le creux de vallée entre les hameaux de Lancin et de Poleyrieu, où passe actuellement la route D1075, deux éléments identifiés comme des dents de râteau à cadre en bois d'époque gallo-romaine (1<sup>er</sup>-IV<sup>e</sup> s.) ont été découverts, au milieu d'une zone dépourvue de vestiges, au lieu-dit Grande Plaine (un élément comparable provenant du Marché avait été identifié, à tort, comme un lingot de fer l'année précédente). Il s'agit peut-être d'éléments perdus occasionnellement, qui pourraient signaler une zone cultivée au cours de l'Antiquité.

**Simon Cahancier**  
chercheur bénévole

SECOND ÂGE  
DU FERHAUT-EMPIRE  
BAS-EMPIREVAULX-MILIEU  
ZAC du Parc Technologique II,  
les Brosses et les Croisettes,  
tranche 1HAUT MOYEN ÂGE  
TEMPS MODERNESÉPOQUE  
CONTEMPORAINE

Cette opération intervient dans le cadre d'un vaste projet d'aménagement (plus de 40 ha), lié à l'extension vers l'est de l'actuelle ZAC du Parc technologique, sur la commune de Vaulx-Milieu, à cinq kilomètres à l'ouest de Bourgoin-Jallieu et à proximité immédiate des anciens marais de La Verpillère. Le diagnostic préalable, réalisé sous la responsabilité scientifique de Gilles Ackx (Inrap) à la fin de l'été 2015, a mis en évidence les vestiges de plusieurs occupations qui se rattachent, pour la plupart, à l'Antiquité. On note ainsi la présence de trois établissements ruraux, des traces d'une voie ou d'un chemin, d'une nécropole à crémation ainsi que de plusieurs sépultures d'immatrices sous tuiles. Quelques indices témoignent également de la fréquentation du secteur au cours de la Protohistoire : concentration de trous de poteau, fosse/sépulture. Enfin, plusieurs fossés, dont certains matérialisent la cadastration moderne et contemporaine des parcelles, ont également été repérés à cette occasion. Les résultats positifs de cette phase d'évaluation ont conduit le SRA Auvergne-Rhône-Alpes à prescrire une première opération de fouille préventive portant sur la moitié nord des terrains sondés, aux lieux-dits Les Brosses et Les Croisettes. Celle-ci a été réalisée par

la société Archeodunum entre le 24 juillet et le 24 novembre 2017. Bien que le potentiel archéologique du secteur soit connu depuis de nombreuses années, aucune fouille archéologique de cette envergure n'y avait encore été menée.

L'emprise prescrite, encadrée au nord par l'autoroute A43 et par la route D1006 (ancienne RN6) au sud, concerne une surface totale de 39 800 m<sup>2</sup>, répartie en cinq secteurs distincts. Seule une partie de ces terrains a bénéficié d'un décapage intégral, le reste des surfaces concernées ayant, quant à lui, fait l'objet d'un simple suivi linéaire des différents axes de fossés repérés lors de la phase de diagnostic. L'ensemble des terrains décapés couvre en définitive une surface de près de 22 000 m<sup>2</sup>.

Les plus anciens indices d'occupation observés se rapportent à la Protohistoire, et, plus précisément, au second âge du Fer (phase 1). Il s'agit exclusivement de structures en creux (quelques fossés et plusieurs trous de poteau), repérées sur les secteurs 1 et 4, pour lesquelles aucune organisation structurée n'a pu être restituée, ce qui limite toute tentative d'interprétation. Quelques tessons de céramique, ainsi qu'un denier allobroge au cavalier, retrouvés lors de la fouille d'une



Fig. 1 Vaulx-Milieu (38), ZAC du parc technologique II : vue de détail d'une concentration de mobilier (dépôt ?) retrouvée dans le comblement de la fosse F1007. Crédits : Caroline Hémard (Archeodunum), 2017.



Fig. 2 Vaulx-Milieux (38), ZAC du parc technologique II : balsamaire et petite cruche bichrome déposés dans la sépulture F2038. Crédits : Marion Legagneux (Archeodunum), 2017.

de ces structures (*fig. 01*), permettent néanmoins d'assurer une datation de La Tène D2b. Sur le secteur 3, la présence résiduelle de tessons de céramique, ainsi que d'un fond de silo partiellement conservé sous les fondations d'un bâtiment antique, témoignent de la présence d'une occupation gauloise préexistante à l'installation romaine.

Le second horizon chronologique étudié concerne la période antique. Les vestiges datables de cette époque se répartissent sur l'ensemble des surfaces prescrites, hormis le secteur 4.

En secteur 1, une occupation du Haut-Empire est signalée par la présence d'un petit axe viaire, correspondant vraisemblablement aux lambeaux d'un chemin, quelques fosses, ainsi qu'une sépulture à crémation et un probable fond de bûcher adjacent.

En secteurs 2 et 3, deux espaces funéraires distincts ont été identifiés. Le premier se situe au nord du bâtiment principal et comprend 25 tombes à inhumation de périnataux. Les corps sont déposés dans ou sous des *imbrices*, ou dans des coffrages sommaires, constitués de tuiles. La plupart des squelettes ne sont pas ou mal conservés, et aucun mobilier n'accompagne les défunts. Ces tombes ne sont donc pas datées, mais leur implantation permet de supposer une contemporanéité avec l'habitat, au moins pour une des phases de l'occupation, et avec le second secteur funéraire. Celui-ci se situe plus à l'ouest, à une centaine de mètres, et concerne vingt sépultures secondaires à incinération. Elles se caractérisent par des fosses de grandes dimensions, généralement comblées de résidus charbonneux provenant du bûcher, sur le fond de la structure, puis scellées par un comblement stérile proche de l'encaissant. De plan rectangulaire ou ovalaire, plusieurs d'entre elles sont pourvues d'une alcôve latérale, qui reçoit parfois un dépôt spécifique, notamment, dans l'une d'elles, deux récipients en verre, intacts (*fig. 02*). La majorité du mobilier mis au jour provient du bûcher et est donc très fragmentaire et brûlé : récipients en céramique, en verre, objets en alliage cuivreux, en tableterie, figurines en terre cuite, clous en fer, os d'animaux. De nombreuses graines carbonisées attestent, quant à elles, de la présence de végétaux, de céréales et de fruits sur le bûcher funéraire. De rares offrandes secondaires complètent cet inventaire :

vases en verre ou en céramique. Les os humains sont également compris dans les résidus de crémation. La présence de tuiles est récurrente, même si leur fonction n'est pas toujours clairement établie (coffrage, signalisation...). Bien que ces tombes possèdent des caractéristiques communes et qu'elles offrent une image assez homogène des pratiques funéraires, notamment au niveau du mode de dépôt, chacune possède sa spécificité et traduit probablement une volonté individuelle. Elles sont majoritairement datées de la seconde moitié du II<sup>e</sup> s. apr. J.-C. ; une seule semble plus précoce et serait datée de la deuxième moitié du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. L'élément majeur de l'occupation antique correspond à la présence d'une exploitation rurale, pour laquelle quatre étapes successives ont pu être distinguées, marquant une occupation longue et sans hiatus, qui s'étire de la seconde moitié du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. au début du V<sup>e</sup> s. apr. J.-C.

Dans un premier temps (phase 2), on note la présence d'un petit bâtiment carré de 7 m de côté, implanté au sud-est de l'emprise. Occupé durant la seconde moitié du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C., il a livré un niveau de démolition en place, qui témoigne d'une élévation en torchis sur solins de calcaires et d'une couverture de *tegulae*. La fouille de ce petit espace de 33 m<sup>2</sup> a fourni un mobilier céramique abondant et varié, correspondant à la fois à des éléments de transport et de stockage (amphores, *dolia*) et à des céramiques culinaires (mortiers, pots, plat...), parmi lesquelles on retiendra la présence d'une cloche de cuisson (*clibanus*). La faible proportion de céramique de service témoigne davantage d'une pièce dédiée au stockage et à la préparation (cellier, cuisine ?) que d'un lieu dévolu à la consommation.

L'abandon de ce premier bâtiment laisse ensuite place à l'édification, à une vingtaine de mètres à peine vers l'ouest, d'une construction plus imposante, qui couvre une surface au sol de près de 600 m<sup>2</sup> (phase 3, état 1, *fig. 03*). Ce nouveau bâtiment, érigé dès la fin du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C., présente un plan rectangulaire (21,50 x 27,50 m) classique, avec un ensemble de pièces et d'espaces distribués autour d'une grande cour centrale. Parmi les espaces associés à ce premier état, on retiendra la présence d'une vaste zone de stockage des récoltes (orge, millet), qui comporte un plancher disposé sur un vide sanitaire. Une pièce excavée (cellier, cave ?) occupe une partie de l'aile ouest de l'édifice.

L'adjonction d'un appentis, accolé à la façade méridionale du bâtiment, permet d'augmenter sa surface de 65 m<sup>2</sup>. Cet espace comporte une large ouverture vers le sud et abrite une activité métallurgique « d'appoint » (forge), probablement liée à la production et à l'entretien de l'outillage agricole.

Après un premier incendie, qui semble intervenir au cours du II<sup>e</sup> s., la plupart des niveaux de sols sont rehaussés par un régalage des remblais de démolition, certains murs sont reconstruits et de nouveaux cloisonnements des espaces font leur apparition (phase 3, état 2). On observe notamment, à cette occasion, l'installation d'un long mur central qui scinde la cour en deux espaces distincts. Quelques foyers paraissent également pouvoir être rattachés à ce deuxième état.

La dernière phase d'occupation prend place entre la seconde moitié du III<sup>e</sup> s. et le début du V<sup>e</sup> s. (phase 3, état 3). C'est à cette époque qu'a lieu un second incendie (dans les années 330-340 d'après un petit lot homogène de monnaies retrouvé dans le niveau incendié), qui semble cette fois-ci s'être limité à la pièce



Fig. 3 Vaulx-Milieux (38), ZAC du parc technologique II : vue d'ensemble du bâtiment ENS3000, depuis le sud-ouest.  
Crédits : Pierre Dutreuil (Archeodunum), 2017.

excavée aménagée dans l'aile ouest. Après son remblaiement, l'espace est réinvesti, avec l'adjonction d'un nouveau mur et l'installation d'un foyer. L'occupation paraît se poursuivre sur la totalité du bâtiment, puisque plusieurs autres foyers semblent aménagés à cette époque. Le mobilier céramique rattaché à ce dernier état atteste, par ailleurs, plus d'une occupation domestique que d'une simple fréquentation liée à des activités de récupération, comme il est courant d'observer dans les contextes d'habitats ruraux durant l'Antiquité tardive. On note, néanmoins, pour cette même période, le creusement de plusieurs fosses détritiques au sein même du bâtiment (certaines d'entre-elles recoupant par ailleurs des murs ou des cloisons), ce qui indique, avec certitude, une modification de la destination de certains espaces.

Enfin, au niveau du secteur 5, la présence romaine est signalée par l'implantation d'une sépulture à crémation datée du II<sup>e</sup> s. apr. J.-C. Cette structure funéraire, déjà repérée et intégralement fouillée lors du diagnostic, est apparue isolée.

L'époque médiévale est, quant à elle, illustrée par la présence d'un petit bâtiment quadrangulaire (2,40 x 2,10 m), dont seules les fondations en pierres sèches ont été conservées. Implantée à une douzaine de

mètres au sud-est du grand bâtiment antique, cette structure n'a livré aucun indice nous renseignant sur sa fonction. La présence de quelques tessons de céramique retrouvés au sein de ce petit espace permet en revanche d'assurer une datation alto-médiévale.

Les dernières traces d'occupation du secteur se rapportent ensuite aux époques moderne et contemporaine, et concernent, pour l'essentiel, la mise en culture des parcelles. Au niveau du secteur 1, un chemin empierré recouvre l'axe viaire antique, dont il reprend globalement l'orientation. En secteur 3, les murs des bâtiments antiques sont ponctuellement récupérés, parfois jusqu'à la base des fondations. Pour les autres secteurs, il s'agit essentiellement de fossés se superposant au parcellaire récent, ou de structures fossoyées drainantes, probablement liées à l'assèchement des marais de La Verpillère, très proches de l'emprise étudiée. Si, en l'absence de mobiliers associés, leur datation n'a pu être déterminée avec précision, le recoupement de plusieurs sépultures à crémation en secteur 2 atteste a minima d'une postériorité à l'époque antique.

**Jérôme Grasso**  
**Archeodunum**

Du 18 au 19 janvier 2016, une campagne d'évaluation archéologique a été menée chemin de Vénérieru, Montfleureau, à Vénérieru. En effet, le projet de construction d'un habitat particulier se situait dans un secteur sur lequel on ne connaît encore que peu de choses, et à proximité de l'église de Vénérieru. Une unique parcelle (678), de la section cadastrale A, a été sondée. Lors de cette évaluation, trois tranchées, couvrant environ 10,3 % de la surface du diagnostic (1 000 m<sup>2</sup>), ont été réalisées dans l'emprise du projet. Ces sondages, en fonction du terrain naturel et des contraintes techniques, ont atteint la profondeur maximum de 1,55 m. L'emprise présente une histoire géologique simple, avec la présence du substrat morainique (US 2) constitué d'une matrice limono-argileuse et un peu sableuse, de couleur jaune pâle, qui renferme des éléments plus grossiers : blocs, galets, granités, gravillons et caillou-

tis, le tout recouvert par deux niveaux de colluvions (US 3 et 4). En bordure occidentale de la parcelle, le long du chemin de Montfleureau, un important talus est constitué d'un épais remblai (US 5). D'après Monsieur le maire, il s'agit de matériaux prélevés lors de travaux effectués à l'initiative de l'ancienne municipalité sur la place devant l'église et qui ont été apportés là pour aménager une zone de parking.

Le diagnostic archéologique a permis la mise au jour d'une unique structure en creux, F1 (solin d'un muret). Il pourrait s'agir de la fondation d'un petit muret de jardin qui aurait été détruit très récemment. Un tessou de céramique, découvert dans l'US 3 qui se trouve au-dessous de la structure, est attribuable au XVIII<sup>e</sup> s.

**Stéphane Bleu**  
Inrap

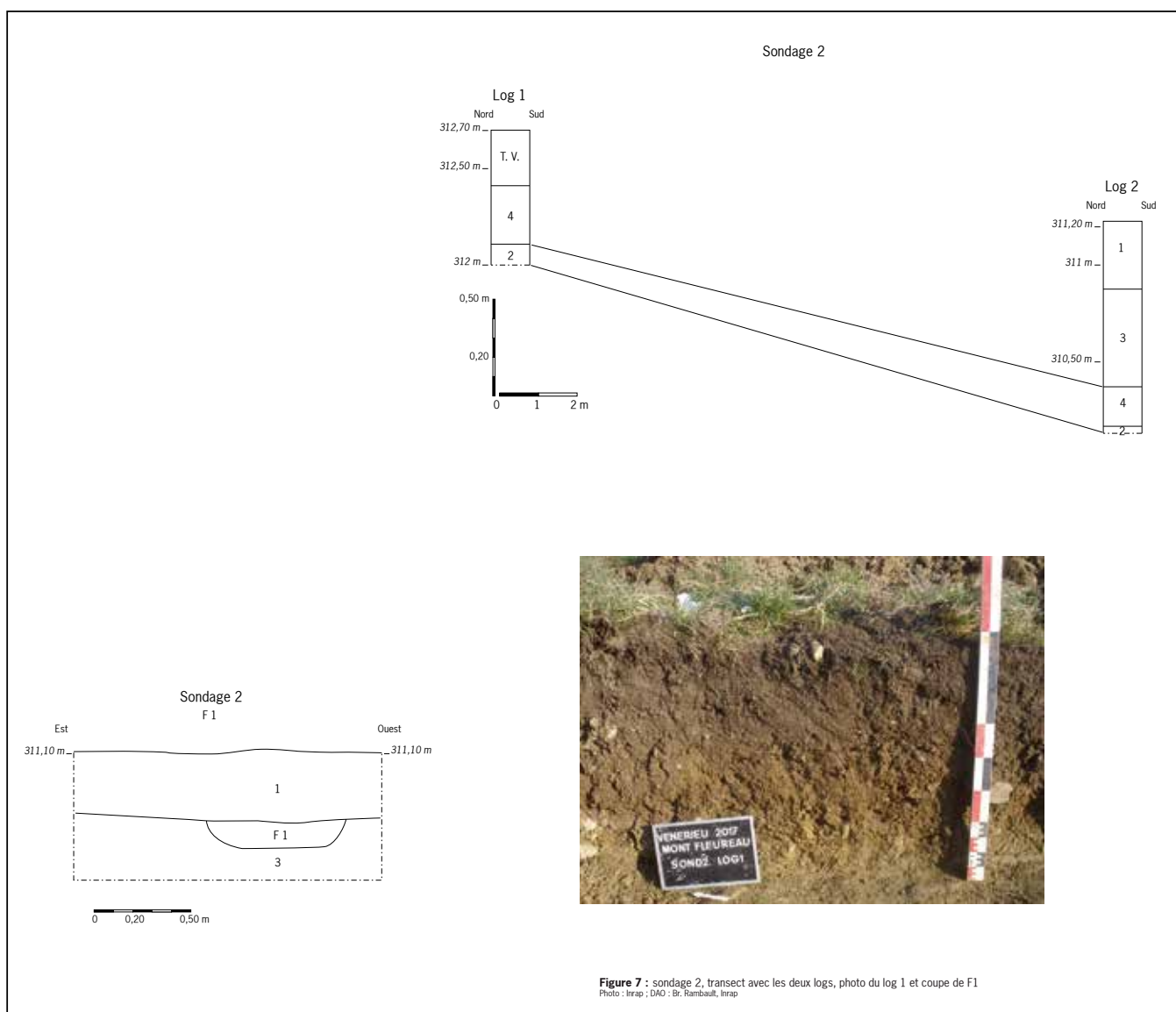


Figure 7 : sondage 2, transect avec les deux logs, photo du log 1 et coupe de F1  
Photo : Inrap ; DAO : Br. Rambault, Inrap

Fig. 1

Vénérieru (38), chemin de Vénérieru, Montfleureau : sondage 2, transect avec les deux logs et photo du log 1 et coupe de F1.  
Crédits : équipe Inrap.

ANTIQUITÉ  
GALLO-ROMAINEBAS MOYEN ÂGE  
MOYEN ÂGE CLASSIQUE

VIENNE

Église Saint-André-le-Haut

TEMPS MODERNES

ÉPOQUE  
CONTEMPORAINE

La campagne de fouilles de 2017 a permis de poursuivre les recherches sur l'ensemble du monastère, sachant que le cloître accueillait la dernière campagne de fouilles programmées.

Les fouilles ont montré que l'abbaye était construite sur une succession de terrasses aménagées durant l'Antiquité, sur le flanc ouest de la colline du Pipet. Ces terrasses étaient occupées dès l'Antiquité par des bâtiments qu'il n'est guère possible aujourd'hui d'identifier précisément, mais qui sont associés à un chauffage par hypocauste. Les analyses menées dans le secteur de l'oratoire funéraire (VI<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> s.) révèlent la présence d'une structure qui pourrait appartenir à l'abside de la première abbatale. La construction de l'oratoire funéraire semble précéder, même de peu, la construction de l'abbatale. La découverte de sépultures carolingiennes dans l'oratoire funéraire bouscule les premières hypothèses sur la chronologie du site, mais pose également de manière plus claire la question de l'inhumation primitive. Dans l'état actuel de nos recherches, on peut considérer que la première église abbatale et l'oratoire furent conservés jusqu'au X<sup>e</sup> s., hypothèse qui a, bien entendu, besoin d'être confortée lors des prochaines fouilles menées sur la partie occidentale des édifices. La reconstruction du monastère interviendrait au siècle suivant, avec l'arrivée des moniales de Saint-Césaire d'Arles.

La fouille du bâtiment situé à l'est du cloître a mis en évidence une première salle capitulaire (XI<sup>e</sup> s.) reconstruite au XIV<sup>e</sup> s. Cette salle s'installe sur des constructions plus anciennes, remontant probablement à l'Antiquité, mais réutilisées durant la première période monastique. Le déplacement du cloître à la salle capitulaire, attesté, à l'instar des monastères déjà fouillés, de l'importance de cet espace doté de nombreuses fonctions dans le monde monastique.

La relecture des élévations modernes a permis de préciser la question des circulations : la galerie conservée à l'étage desservait ainsi le chœur monastique et les appartements des moniales depuis l'escalier monumental. Celui-ci, situé à l'ouest, était accessible depuis la cour d'honneur. La tribune placée à l'ouest de l'église était également joignable depuis les bâtiments occidentaux et la galerie sud. Elle devait être destinée, soit aux malades, soit au personnel féminin de l'abbaye.

**Anne Baud**  
**Université de Lyon 2, UMR 5138**  
**Anne Flammin**  
**CNRS**  
**Monique Zannettacci**  
**Ville de Vienne**

TEMPS

MODERNES

VIENNE

Place Saint-Louis

ÉPOQUE

CONTEMPORAINE

L'emplacement fouillé sur la place Saint-Louis, pour la mise en place de trois conteneurs enterrés destinés à la collecte sélective des déchets ménagers, a permis la mise au jour de vestiges modernes et contemporains liés à un transformateur du XX<sup>e</sup> s., à des maisons et à des vestiges des anciens quais de la Gère, probablement datables, au plus tôt, du XVI<sup>e</sup> s. et au plus tard du

XIX<sup>e</sup> s. La profondeur de la fouille ne dépassant pas 3,50 m, d'éventuels vestiges plus anciens n'ont pu être atteints.

**Daniel Frascone**  
**Inrap**

HAUT-EMPIRE

VIENNE

241 chemin du Fort quartier Saint-Just

À Vienne, la construction d'une maison individuelle sise au 241 chemin du Fort Saint-Just nécessitait une opération de diagnostic, dans une zone susceptible d'abriter le tracé d'un ou plusieurs aqueducs, l'enceinte urbaine et, peut-être, des niveaux antiques. Trois sondages ont été effectués sur une parcelle, avec une pente est-ouest. Un seul vestige a été dégagé, une sorte de structure foyère en creux, en terre crue cuite, de couleur rouge,

associée à un niveau de remblais contenant du mobilier céramique du II-1<sup>er</sup> s. av. J.-C. Cette structure pourrait être mise en relation avec deux fossés trouvés dans la parcelle adjacente, en 2016, et non datés.

**Tommy Vicard**  
**Inrap**

## VIENNE

### RD 41, route Alfred de Terrebasse, boulevard des Alpes

Sur la commune de Vienne, le renouvellement de la conduite d'eau potable dite Bonna, qui part de la zone de captage de Gémens et arrive dans le centre ancien de la ville de Vienne en suivant la route départementale 41, traverse des zones à forte sensibilité archéologique. Le tracé, en effet, se superpose quasiment à celui des aqueducs antiques desservant la ville. Le Service régional de l'archéologie a donc décidé de prescrire sur ce projet une opération de fouille archéologique sans diagnostic préalable.

La conduite est présente sur un tracé de 5,2 km le long de la route départementale 41, mais seuls quatre secteurs particulièrement délicats ont été retenus, totalisant un linéaire d'environ 2 km. Nous avons ainsi, d'ouest en est, le secteur 1a/b à l'entrée est de la ville de Vienne, le secteur 2 près du lieu-dit la Ravat, le secteur 3 entre Charlemagne et Malissol, et le secteur 4, au Pont de la Suze (ou Octroi), à l'extrémité est du tracé. Les résultats de l'étude géotechnique permettent d'estimer des profondeurs de fouilles maximales à 2 m en moyenne sur les secteurs 1a, 2 et 4, et à une profondeur potentielle de 0,70 m dans le secteur 1b.

Seuls les secteurs des deux extrémités du tracé ont livré des vestiges d'aqueducs.

À l'entrée de la ville de Vienne, secteur 1, la fouille a mis au jour trois aqueducs offrant un tracé sinueux et collés les uns aux autres. L'un d'eux a été réutilisé au XIX<sup>e</sup> s., et il a été possible de proposer une chronologie relative des trois structures, dont l'une date du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. Les aqueducs sont liés à deux structures maçonnées dont la fonction nous échappe, du fait de l'étroitesse de la tranchée. À l'autre extrémité, secteur 4, seuls deux aqueducs ont été mis au jour. La particularité du réseau viennois, dans lequel quasiment tous les aqueducs empruntent la même vallée, rend la correspondance avec les structures du secteur 1 très délicate. En effet, leur mode de construction est quasi identique, les dimensions peuvent varier sur un même ouvrage, et, déjà dans l'Antiquité, se sont produits des restaurations, des reprises, des abandons et des réutilisations de conduit dont la chronologie est inconnue.

Tommy Vicard  
Inrap

## VIENNE

### 33, 35, 37, 39 rue du 11 novembre

Le projet de construction de quatre immeubles d'habitation, aux 33-39 rue du 11 novembre à Vienne, sur l'emprise des deux cirques successifs de la ville antique dans le quartier sud, nécessitait une opération de diagnostic archéologique.

Le site se présente sous la forme d'un grand rectangle d'axe est-ouest, de plus de 5 500 m<sup>2</sup>, pourvu dans son angle sud-ouest d'une extension nord-sud. Toute la zone abritait d'anciennes usines et des garages. Plusieurs sources potentielles de contamination ont été identifiées et, de ce fait, une large bande d'axe nord-sud, qui traverse toute la partie centrale n'a pas été diagnostiquée. Malgré tout, onze sondages, regroupés en trois zones, est, nord et ouest, ont été réalisés.

À l'est, les sept sondages ouverts ont permis de mettre au jour les deux murs est / ouest de la *spina* du deuxième cirque, malheureusement sans indice de datation, car les niveaux fonctionnant avec cette structure ont été arasés au XIX<sup>e</sup> s. Dans la partie nord-est du site, cette *spina* coupe des niveaux de radiers supportant des sols d'occupation, sans indice de datation, mais antérieurs au second cirque.

Dans la partie sud-est du site, la *spina* coupe également la courbe de l'extrémité nord du premier cirque, formée par le mur de piste et les deux rangées de piliers soutenant les gradins. Une stratigraphie réalisée dans la piste donne une datation avec un *terminus post quem* de la fin du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. pour les remblais s'appuyant contre le mur de piste et une datation entre 150 et le début du III<sup>e</sup> s. pour la couche de remblai qui recouvre l'arasement des structures du premier cirque. Dans la partie ouest du site, plusieurs niveaux de sols de circulation qui pourraient correspondre à une sorte d'esplanade, datant de 150-200, ont été observés. Il n'a pas été possible de les mettre en relation avec l'un ou l'autre cirque. La partie nord du site est occupée par une série de murs, appartenant sans doute à de l'habitat au sens le plus large du terme, daté du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. Ces structures sont sans doute à mettre en relation avec des niveaux de même époque trouvés en fond de quatre des onze sondages, et qui correspondent aux occupations antérieures à la mise en place du premier cirque.

Tommy Vicard  
Inrap

NÉOLITHIQUE MOYEN

## VIENNE 17 et 21 rue Pégeron

À Vienne, le projet de constructions de divers bâtiments, au 17-21 de la rue Pégeron, parcelles AE 12 et 30, nécessite une opération de diagnostic, dans une zone susceptible de présenter un potentiel archéologique. En effet, en 2007, sur la parcelle voisine, au nord, un site antique précoce avait été reconnu vers 151,25/151,55 m NGF et quelques tessons protohistoriques découverts à des niveaux inférieurs, à 150 m NGF. Par ailleurs, en 2017 également, la parcelle nord au 13 de la rue du même nom a été diagnostiquée

conjointement et un petit fossé a été mis au jour vers 150,70 m NGF.

Le site du 17 a livré trois structures en creux de type fosse, à plus de 2 m de profondeur, vers 150,30 m NGF, dont l'une contient du mobilier céramique du Néolithique moyen Chasséen, en particulier un plat à pain quasiment entier.

**Tommy Vicard  
Inrap**

PROTOHISTOIRE

## Plaine de la Bièvre et du Liers

ÉPOQUE MÉDIÉVALE

ANTIQUITÉ  
GALLO-ROMAINE

Les prospections pédestres dans la plaine de la Bièvre se poursuivent et forment un quadrillage dans sa partie ouest. Un transect entre Sardieu et Penol est réalisé. Les lacunes dans les secteurs définis se combrent, au fil des disponibilités des cultures.

Le secteur principalement défini cette année concerne le nias de Saint Corps, au pied du versant nord de la colline du Banchet, au nord de La Côte-Saint-André. C'est un passage naturel favorable entre la plaine de la Bièvre et celle du Liers. L'axe de prospection comprenant ce lieu-dit est approximativement est/ouest et longe la base de la colline. Sa largeur débute au pied des bois et s'arrête sur la limite de la commune de La Côte-Saint-André avec celles de Commelle et de Nantoin. Un colluvionnement est probable, ce qui rend certains sites découverts peu apparents et en suppose d'autres. Les concentrations, parfois faibles, de *tegulae* commencent aux mas des Granges, se groupent entre Percillonne, Saint Corps et les Blaches et s'étendent vers Bonne. Seize lieux ont pu être repérés mais peu de mobilier leur est associé. Le mobilier propose une occupation entre la période gallo-romaine et le Moyen Âge. Du côté est de l'axe choisi se trouve une concen-

tration de rebords très importante, avec des morceaux ayant subi une vitrification. Un autre lieu, lui faisant face, présente les mêmes indices, en plus petite quantité. Plus loin, au mas de Bonne, un site présente des morceaux surcuits et des ratés de cuisson. Ces emplacements montrent une activité de cuisson de tuiles antiques et en supposent également la fabrication.

Les prospections aériennes et les clichés IGN ont donné des nouvelles anomalies de pousses circulaires et oblongues, et augmentent ainsi le recensement. Leur nombre compose des grappes d'enclos circulaires attribuables, par analogie, à des structures funéraires protohistoriques. Deux de ces secteurs, un sur La Côte-Saint-André et un à Saint-Jean-de-Bournay, laissent apparaître un enclos oblong, proche d'enclos circulaires. Les vérifications au sol des emplacements se poursuivent. Cette année, le quadrillage de la plaine se constitue côté ouest. Un four de tuilier, caractérisé en prospection pédestre à Saint Corps, est nouveau dans la plaine de la Bièvre.

**Denis Gonin  
chercheur bénévole**

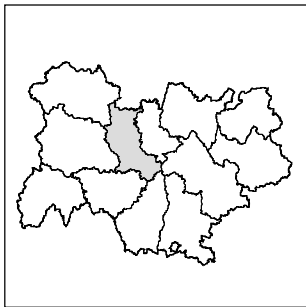


**Tableau des opérations autorisées**

**2 0 1 7**

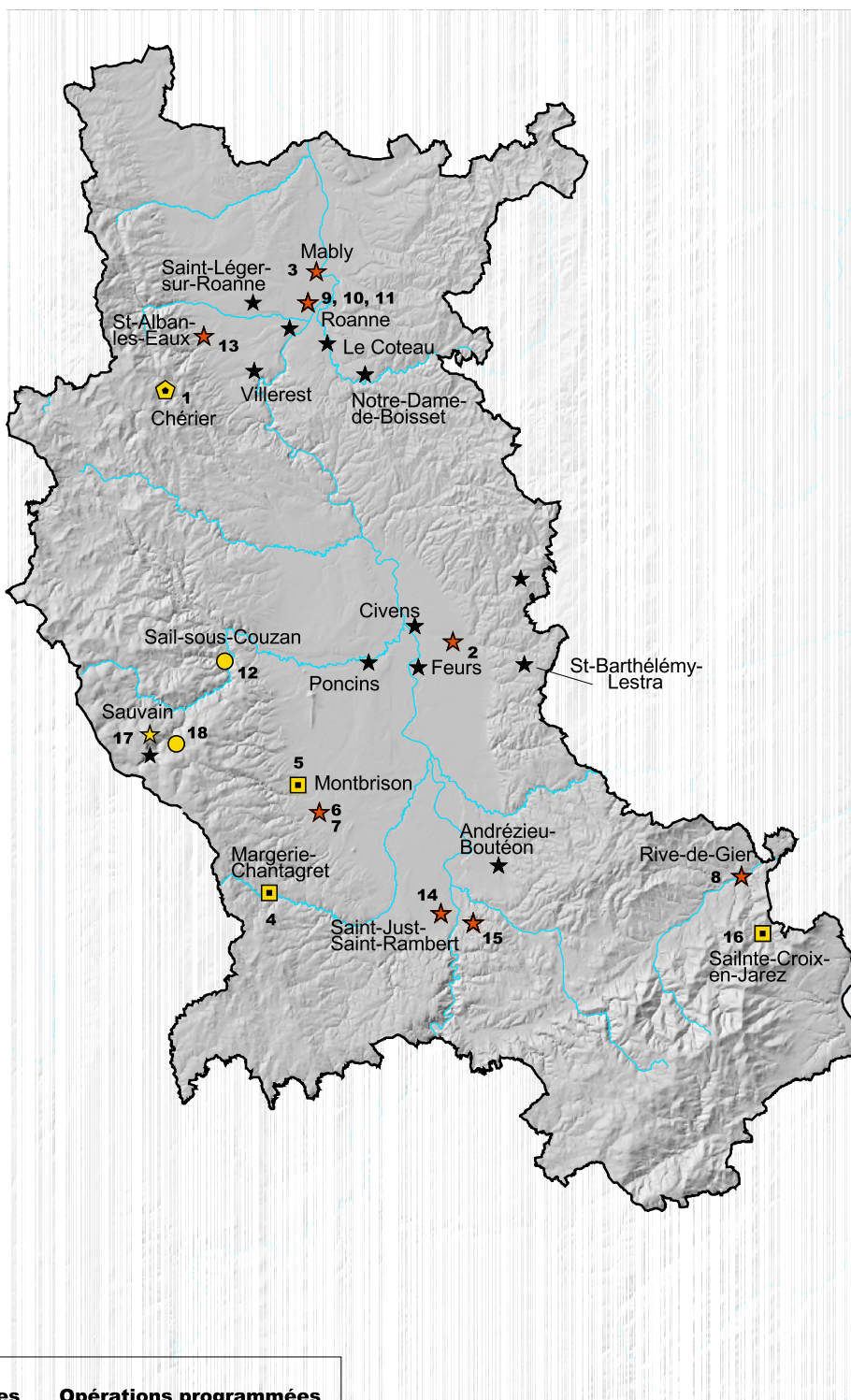
Réf. carte	Code Patriarche	Commune, Nom du site	Type d'opération N° axe opération programmée	Responsable Organisme de rattachement	Chronologie
1	2212470	CHERIER, les Gnoules, les Pras, Montloup	PRD	Bernard CHRISTOPHE Bénévole	Préhistoire, Temps modernes, Époque contemporaine
2	2212723	FEURS, la Boule d'Or	OPD	Cyril GAILLARD Inrap	Moyen Âge classique
3	2212513	MABLY, site de Nexter, les Essarts	OPD	Vincent GEORGES Inrap	Bronze final, Première Guerre Mondiale, Époque contemporaine
4	2212544	MARGERIE-CHANTAGRET, château du Rousset, enclos et dépendances	PRT- n° Axe 11	Mireille BUSSEUIL Gral	Moyen Âge classique, Bas Moyen Âge, Temps modernes, Époque contemporaine
5	2212545	MONTBRISON, château Comtal, lieu-dit Le Calvaire	PRT – n° Axe 11	Christophe MATHEVOT La Diana	Haut Moyen Âge, Moyen Âge classique, Bas Moyen Âge, Temps modernes
6	2212479	MONTBRISON, place de l'Hôtel de Ville, phase 2	OPD	Michel GOY Inrap	Moyen Âge classique, Temps modernes
7	2212478	MONTBRISON, quai de l'Astrée	OPD	Michel GOY Inrap	Moyen Âge classique, Bas Moyen Âge, Temps Modernes, Époque contemporaine
8	2212783	RIVE-DE-GIER, îlot Notre-Dame, rue Victor Hugo, rue Franklin	OPD	Chantal DELOMIER Inrap	Bas Moyen Âge, Temps modernes, Époque contemporaine
9	2212392	ROANNE, îlot Foch, Sully, Salengro, espace commercial et urbain, phase 1	OPD	Sylvie BOCQUET Inrap	Bas Moyen Âge, Temps modernes, Époque contemporaine
10	2212609	ROANNE, îlot Foch, Sully, Salengro, espace commercial et urbain, phase 2	OPD	Sylvie BOCQUET Inrap	Bas Moyen Âge, Temps modernes, Époque contemporaine
11	2212597	ROANNE, 3 rue Gilbertès	OPD	Vincent GEORGES Inrap	Second Âge du Fer, Haut-Empire, Époque contemporaine
12	2212546	SAIL-SOUS-COUZAN, Castrum de Couzan, aula seigneuriale	FP – n° Axe 11	Christophe MATHEVOT La Diana	Haut Moyen Âge, Moyen Âge classique, Bas Moyen Âge, Temps modernes
13	2212434	SAINT-ALBAN-LES-EAUX, rue du stade	OPD	Vincent GEORGES Inrap	
14	2212794	SAINT-JUST-SAINT-RAMBERT, 29 rue de la Loire	OPD	Chantal DELOMIER Inrap	Bas Moyen Âge, Temps modernes, Époque contemporaine
15	2212477	SAINT-JUST-SAINT-RAMBERT, Urieux	OPD	Vincent GEORGES Inrap	Âge du Bronze, Âge du Fer, Antiquité gallo-romaine
16	2212543	SAINTE-CROIX-EN-JAREZ, Chartreuse	PRT – n° Axe 8	Mathilde DURIEZ Université Lumière Lyon 2	Moyen Âge classique, Bas Moyen Âge, Temps modernes

Réf. carte	Code Patriarche	Commune, Nom du site	Type d'opération N° axe opération programmée	Responsable Organisme de rattachement	Chronologie
17	2212664	SAUVAIN, Gours des Allières, ensemble 5 PRT Hautes-Chaumes du Forez	SD – n° Axe 10	Christian LE BARRIER	Bas Moyen Âge, Temps modernes
18	2212666	SAUVAIN, sites de Vieux Colleigne et Gros Fumé PRT Hautes-Chaumes du Forez	FP – n° Axe 10	Antoine SCHOLTES EVS Isthme	Premier Âge du Fer, Second Âge du Fer, Haut-Empire, Époque médiévale, Temps modernes
-	2212541	Habitats agglomérés en pays ségusiave	PCR – n° Axe 9	François DUMOULIN SRA - MC	Antiquité gallo-romaine
-	2212469	Prospection aérienne dans le département de la Loire	PMS	Jean-François PARROT Bénévole	Antiquité gallo-romaine, Époque médiévale, Temps modernes, Époque contemporaine



# LOIRE

## Carte des opérations autorisées

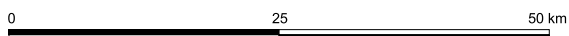


### Opérations préventives

- ★ Diagnostic
- ★ Diagnostic négatif
- Fouille

### Opérations programmées

- ★ Sondage
- Fouille
- Prospection thématique





**Tableau des opérations autorisées**

PRÉHISTOIRE

TEMPS MODERNES

**CHÉRIER**

**Les Gnoules, Les Pras, Montloup**

ÉPOQUE

CONTEMPORAINE

L'opération portait sur la partie est de la commune de Chérier dans le Roannais. Étaient concernés les lieux-dits Les Gnoules, les Pras et les Faux, à une altitude de 800 à 900 m.

Les sites comportent beaucoup de terrains boisés et de pâtures. Seuls une dizaine de champs cultivés en blé d'hiver ont pu être explorés tardivement, suite aux labours d'automne.

Une lame de silex totalement isolée a été trouvée sur la parcelle 162 au lieu-dit les Faux. C'est le seul objet archéologique notable de la campagne.

Le reste du matériel est constitué essentiellement de fragments de céramique culinaire, datables du XVII<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> s.

Ces recherches ont été effectuées après l'accord de la mairie, des propriétaires et des exploitants. Ont participé à cette campagne : Christophe, Foltyn, Grosbellet, Muguet, Soutrenon.

**Bernard Christophe**  
chercheur bénévole

MOYEN ÂGE

CLASSIQUE

**FEURS**

**La Boule d'Or**

L'expertise archéologique réalisée à Feurs a précédé la construction d'un lotissement de dix-huit parcelles. Les tranchées ouvertes au cours de l'opération ont confirmé les informations d'ordre géoarchéologique, observées précédemment sur des diagnostics proches de l'emprise.

La séquence stratigraphique est assez sommaire, et se compose du niveau de terre végétale surmontant le substrat alluvial. Ce dernier, constitué de galets et graviers emballés dans une matrice de sable moyen, change brièvement dans la pointe sud-est de la parcelle, où des sables plus fins, chargés en précipitations ferro-manganiques, témoignent à cet endroit d'une hydromorphie intermittente.

Les quelques structures reconnues concernent des portions de fossés, curés à de multiples reprises. Ces vestiges, qui livrent du mobilier du Moyen Âge central (X<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> s.), semblent former l'angle nord-est d'une vaste parcelle agricole ayant été arasée dans sa majeure partie. Ils ne peuvent toutefois pas être mis en relation avec l'une des exploitations connues dans les textes (Dufour 1946), les plus proches étant soit plus récentes (Achard, Thomas, Pimprenière), soit non documentées (Mayolière).

**Cyril Gaillard**  
Inrap

Les sondages ont porté sur des vestiges en lien avec l'industrie d'armement produite au sein de l'arsenal de Roanne durant la première guerre mondiale. Plusieurs dizaines de mortier d'obus de différents calibres se sont révélés être des rebuts de fabrications, ce dont se sont assurés les services de déminage, qui sont intervenus à trois reprises au cours de l'intervention archéologique. La découverte la plus inattendue concerne une plaque tournante d'aiguillage pour wagonnets de type Decauville. Les rails portatifs n'ont pas été découverts en place sous le tapis végétal autour de cette plaque retrouvée isolée. Après des relevés photographiques, ce vestige industriel pesant plusieurs centaines de kilos a été déposé dans un hangar des services techniques de la ville de Mably, avec l'accord du SRA. Un document photographique illustre comment l'arsenal a été construit, à ses débuts, avec ce mode de transport des matériaux destinés à l'édification des bâtiments de l'arsenal proprement dit, mais aussi les baraquements en bois servant, entre autres, de dortoirs pour les prisonniers et travailleurs étrangers. La zone diagnostiquée de l'arsenal correspond au camp n°10. Le passage ultérieur de véhicules blindés a très fortement nui à la conservation des vestiges subaffleurants de ce camp. Seules ont pu être reconnues les substructions de deux bâtiments (6 × 30 m) sur les dizaines d'édifices en bois de ce type, qui recouvraient la surface selon une organisation orthogonale, qui était connue à ce jour sous forme de plan.

À l'occasion du diagnostic, Guy Trévarin, historien local, a bien voulu nous transmettre une photographie aérienne de 1947, où l'on voit distinctement les semelles de fondation en mortier des bâtiments. Le diagnostic archéologique a permis d'étudier les substructions de ces constructions légères, en l'occurrence des semelles de fondation à base de mortier blanc mélangé à du sable et des galets. Une palissade semble avoir servi de démarcation entre le camp et la zone portuaire, qui servait au stockage de charbon minéral, et qui est attenante au canal de Roanne à Digoïn.

En dehors des traces au sol liées à l'activité de l'arsenal, placées immédiatement sous le tapis végétal, il est à noter la pauvreté manifeste en vestiges archéologiques des époques historiques à l'intérieur du périmètre des sondages. La plupart des fossés observés sont de facture récente avec d'importants efforts de drainage ou de nivellement de remblais liés à l'activité industrielle des lieux.

La découverte d'un habitat protohistorique du Bronze final se présente sous la forme de trous de poteau ou de fosses situés sur une très légère éminence d'une terrasse alluviale moyenne de la Loire (Fx). Plusieurs fenêtres de décapage ont permis d'en reconnaître l'extension qui est inférieure à 6 000 m<sup>2</sup>. La fenêtre centrale a mis en évidence dans sa totalité un bâtiment

protohistorique. Il est en relation très probable avec une double palissade linéaire méridionale (un état à deux états successifs), si l'on considère l'aspect général des comblements et les quelques tessons de céramique retrouvés à l'intérieur. En dehors de ces vestiges de palissade et du bâtiment, deux petites concentrations de trous de poteau se trouvent à proximité immédiate des deux ensembles principaux précités.

Le mobilier céramique associé au site a été retrouvé dans le comblement d'une partie des structures, y compris dans les vestiges de palissade. Principalement concentré dans le comblement final d'un probable trou de poteau, et déposé après enlèvement du poteau massif, les éléments typologiques sont tous attribuables au Bronze final 1. L'agencement des quatorze trous de poteau du bâtiment dessine un plan d'ensemble cohérent en rapport avec une construction sur poteaux d'une quarantaine de mètres carrés et en liaison avec une fosse. L'ensemble laisse bon espoir d'établir à terme le détail des élévations de cette architecture. L'organisation comprend une structure quadrangulaire centrale dotée de poteaux latéraux extérieurs équidistants des angles. Le tout se trouve entouré d'une dernière couronne externe, également constituée de trous de poteau. Les tessons d'un grand vase en céramique, dit à provision, présente les indices d'un violent passage au feu qui a conduit à la fragmentation et à la déformation des pans du vase avec par endroit un début de vitrification. Le dépôt des tessons de céramique dans l'un des principaux trous de poteau d'une construction est en faveur d'une destruction volontaire d'une céramique initialement utilisée dans le cadre de cet habitat. La proximité entretenue entre les vases à provisions non en place – i.e. non retrouvés écrasés en place dans leur fosse – remaniés et parfois passés au feu est documentée au niveau régional (Bellon *et al.* 2008 ; site de Magneux-Hauterive ; information orale de P. Hénon concernant le site de Corbas, notamment).

En sus des tessons protohistoriques contenus dans l'un des creusements de la palissade, il est utile de faire la comparaison avec d'autres sites du Bronze final ayant déjà livré des palissades en liaison avec des constructions. C'est le cas sur le site de Saint-Just, récemment fouillé dans le département de l'Ain. Ici, une telle association peut être suspectée au Bronze final, à moins d'être associée au premier âge du Fer (Pranyes *et al.*, 2010 ; Pranyes et Granier, 2011). À Montélimar, un autre site du Bronze final plus tardif allie, de la même manière, bâtiment et palissade, avec les indices d'une activité métallurgique contemporaine proche de celle-ci (Néré *et al.*, 2016).

Vincent Georges  
Inrap

L'opération 2017 concernait les deux enclos et les dépendances du domaine du Rousset :

- En avant du château, une plate-forme est délimitée par les dépendances, au sud-ouest, les vestiges de bâtiment et une tour ruinée, au sud-est, une cassure de terrain entre ces derniers et l'est du donjon. Cette terrasse est occupée par 624, 83 m<sup>2</sup> de constructions, s'organisant autour d'un espace de 606 m<sup>2</sup>. Les bâtiments sont regroupés en deux îlots liés au château, à l'ouest, par un portail fortifié, à l'est par un mur de clôture, et, entre eux, par un portail ogival fortifié.

- Le domaine du Rousset est enserré par une clôture, qui suit une orientation allant de l'ouest au nord-est, en passant par le sud.

- Le moulin et la pêchoire, extra-muros, ont été étudiés, ainsi que les aménagements hydrauliques.

Au terme de l'étude, cinq états ont été identifiés et séquencés chronologiquement :

#### **État 1 : aménagement hydrauliques (état antérieur à 1318)**

Deux retenues d'eau (biefs) sont aménagées pour alimenter une pêchoire (réserve piscicole et alimentation en eau domestique) en amont du château, et un moulin est aménagé en contrebas de la façade nord du château. Il fonctionne grâce à une roue horizontale.

#### **État 2 : construction de l'enclos 1 (début XVI<sup>e</sup> s.)**

Des dépendances sont édifiées en avant du château. Elles sont équipées d'éléments de défense (tours, archères canonnières à ébrasement intérieur) et d'une porte à linteau à accolade. Les bâtiments sont regroupés en deux îlots, liés au château, à l'ouest par un portail fortifié, à l'est par un mur de clôture, et entre eux par un portail ogival fortifié. Les ouvertures civiles et militaires sont typiques du XV<sup>e</sup> s.

#### **État 3 : construction enclos 2 (fin XVI<sup>e</sup> s. - Guerres de la Ligue)**

Le domaine du Rousset est enserré par une clôture, qui suit une orientation allant de l'ouest au nord-est en passant par le sud. La muraille enserrant le château, les dépendances et les terres du Rousset, est constituée de murs simples et d'une partie fortifiée : tours, ouvertures de défense, bastions, boulevards... La longueur totale cumulée est de 763, 68 m. Au total, cette enceinte protège 624,63 m<sup>2</sup> de dépendances (surface au sol), 472 m<sup>2</sup> de château (surface au sol) et 1,82 ha de terres. L'architecture du grand portail fermant ce réseau de fortification est, à ce jour, inconnue.

La forte rupture de pente a impliqué un équipement en terrasse de la face est du promontoire rocheux. Mais quelle était la fonction de cet aménagement ? Terrasse de culture ou réseau lié à la défense du château ? Le lien des murs avec les éléments spécifiques de défense (bastions, ravelin, talutage, boulevards...) laisse supposer une attribution plus défensive.

Les éléments de datation pour la construction de l'enclos 2 sont principalement les ouvertures de défense : meurtrières à double orifices et archères canonnières à ébrasement extérieur. Les premières sont typiques des fortifications de la Ligue, et les secondes du XVI<sup>e</sup> s. Il semble donc que l'enclos 2 puisse être daté de la fin du XVI<sup>e</sup> s.

La stratégie d'implantation de tous les éléments de défense dénote pourtant une réelle volonté de se protéger. Le pourtour de la clôture assure une protection contre toutes les attaques possibles, d'où qu'elles proviennent. Du sud à l'ouest, tous les accès sont protégés par les canonnières et les meurtrières. Le relais est pris, du nord-ouest au nord-est, par les archères canonnières du donjon. Du nord-est au sud-est, les bastions et boulevards protègent d'éventuelles arrivées par la rivière et le vallon, et, enfin, les deux tours d'angle défendent le sud. À l'intérieur, le flanc est du promontoire a été aménagé selon les critères d'une fortification bastionnée et talutée. L'esplanade ou terrasse est tout indiquée pour recevoir une grande couleuvrine. Ces 24 canonnières et meurtrières nécessitent également un grand nombre d'hommes et d'armes. Les seigneurs du Rousset avaient-ils la possibilité, et les moyens, d'armer efficacement le château ? Malgré une logistique lourde à gérer, les troupes armées pouvaient-elles venir se retrancher ou s'entraîner au Rousset ? À ce jour, ces hypothèses demeurent des probabilités, et il est plus judicieux d'envisager cette mise en défense comme un avertissement, pour impressionner et réfréner toute velléité d'attaques, grâce à l'ampleur des aménagements.

#### **État 4 : transformation des dépendances (XVII<sup>e</sup> s.)**

Les deux enclos et les dépendances vont subir des transformations. Toutes les élévations vont être percées par des ouvertures (grands portails, portes et fenêtres). Trois édicules sont construits : deux collés sur la façade est de la dépendance 1, et un sur l'extrémité ouest de la façade sud de la dépendance 2. Un grand portail est installé sur un des murs de l'enclos 2. Deux éléments architecturaux remarquables permettent de caler chronologiquement cet état de travaux :

- un grand portail en plein cintre est aménagé dans la façade sud de la dépendance 2. Sa clef de voûte est orné d'un disque, avec, en son centre, un symbole de protection : « IHS ». Son graphisme est similaire à celui de la porte de la tour d'escalier, lui-même identique à celui de Gumières, qui porte la date de 1605.

- un pigeonnier au-dessus du grand portail est mentionné dès 1683 et jusqu'en 1907. Malheureusement, il ne subsiste que peu d'éléments de ce pigeonnier-porche.

#### **État 5 : transformations récentes (fin XIX<sup>e</sup> s.-XX<sup>e</sup> s.)**

Cet état correspond aux derniers travaux subis par l'intégralité des bâtiments domestiques, enclos 1 et 2.

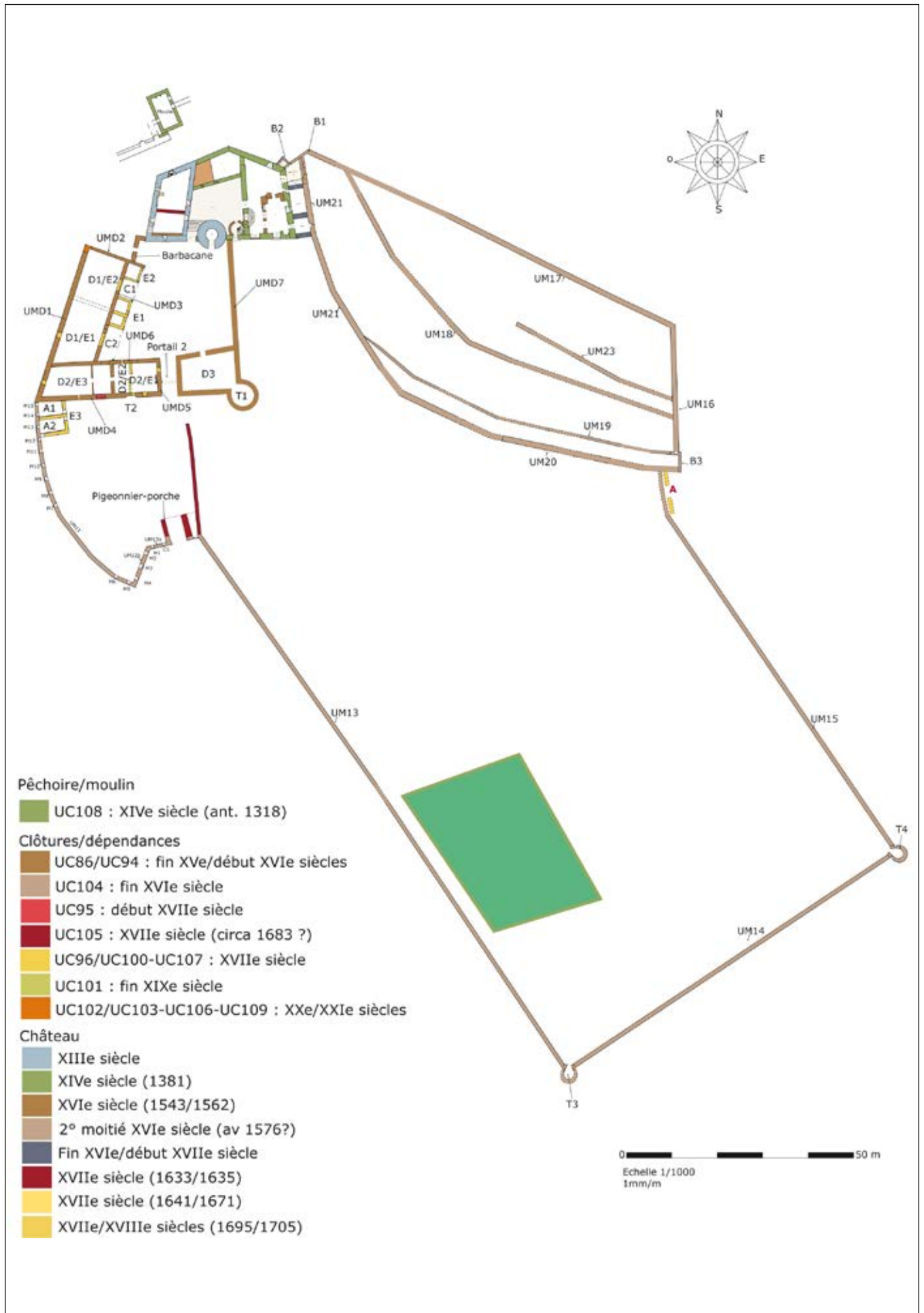


Fig. 1 Margerie-Chantagret (42), château du Rousset : plan d'ensemble, phasage.  
Crédits : M. Busseuil, L. Montrobert, J. Verrier.



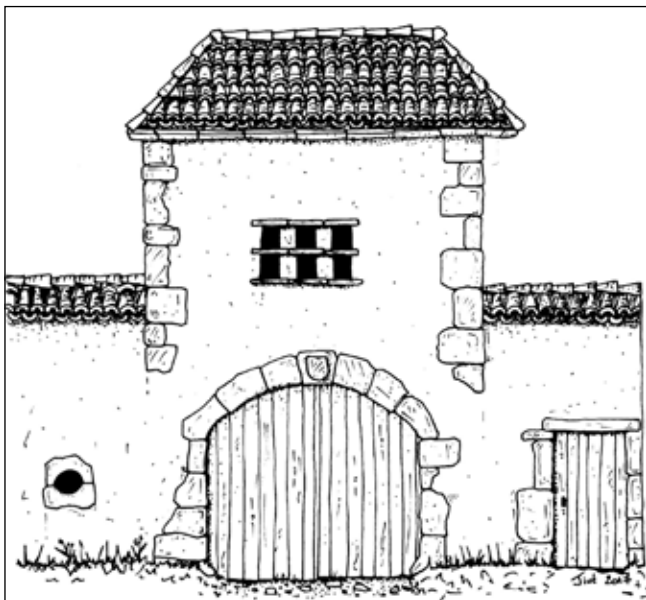


Fig. 2 Margerie-Chantagret (42), château du Rousset : pigeonier-porche, restitution. Crédits : J. Verrier.

Il correspond à des destructions (tour, îlot 2, pigeonier-porche), reconstruction (moulin), aménagements (portes, fenêtres, cloisonnages...). Le but de ces travaux est, certes, d'apporter du confort, mais, surtout,

d'assainir le domaine, en déblayant les éléments inutiles, probablement en ruines, et de l'adapter aux nouvelles techniques agricoles.

L'opération 2017 met un terme à l'étude de la naissance, évolution et fonctions du château du Rousset. En effet, l'ultime investigation concernant les dépendances, les enclos et les aménagements hydrauliques clôt un programme qui aura duré huit ans.

Ces opérations ont permis d'apporter des éclairages sur la construction du château et ses remaniements successifs. Mais il a aussi été possible d'établir une chronologie relative et absolue quant aux périodes de réalisations.

Au terme de cette étude, et grâce aux vestiges encore en place, les séquences des dépendances et des enclos ont pu être rattachées à celles, déjà bien documentées, de l'ensemble du château du Rousset. La maison noble va progressivement se transformer en résidence de plaisance, en passant par une période de fortification conséquente, durant les Guerres de Religion.

L'étude du domaine du Rousset se terminant, il a été également possible d'établir une chrono-typologie des ouvertures civiles et militaires.

**Mireille Busseuil  
Gral,**

**Groupe de recherches archéologiques de la Loire**

HAUT MOYEN ÂGE

MOYEN ÂGE  
CLASSIQUE

**MONTBRISON**

**Château comtal, lieu-dit Le Calvaire**

BAS MOYEN ÂGE

TEMPS  
MODERNES

Dans le cadre d'une étude générale sur les espaces castraux foréziens, deux sondages ont été pratiqués sur la butte médiévale de Montbrison (Le Calvaire), sur l'emplacement du château des comtes de Forez. Ils font suite à une campagne de prospection radar réalisée en 2016. Les sondages ont porté sur l'emplacement supposé du donjon comtal et d'un éventuel système de porterie de la première enceinte castrale.

Le bilan des deux sondages s'avère décevant. Le premier sondage n'a pas permis de mettre en lumière les restes de la tour maîtresse des comtes de Forez, mais des aménagements, probablement modernes, attestent d'une exploitation de la butte et de l'absence de tout vestige médiéval à cet endroit.

Le second sondage, quant à lui, aura permis de mettre en évidence une structure encavée impossible à dater mais probablement médiévale. Aucune trace d'un système de porterie médiévale n'a pu être relevée.

Force est de reconnaître que cette partie de la butte a été fortement remaniée dès les XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> s., époque durant laquelle on a arasé la zone, afin d'aménager un édifice ainsi qu'une terrasse. Il est, là encore, bien difficile de caractériser ces aménagements, probablement liés à la reprise en main de la butte laissée en déshérence. Il pourrait s'agir des restes de la chapelle du Calvaire érigée à proximité, au XVIII<sup>e</sup> s., et encore visible sur le cadastre de 1859.

**Christophe Mathevo  
Association La Diana**

MOYEN ÂGE  
CLASSIQUE

## MONTBRISON

### Place de l'Hôtel de Ville (phase 2)

TEMPS  
MODERNES

Sur la place de l'Hôtel de Ville, le sol compacté de la place a été observé dans les deux sondages. Il recouvre un premier niveau homogène de terre de jardin (terre noire) daté des XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> s., qui coiffe lui-même un second niveau antérieur daté des XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> s. Ce second niveau de jardin scelle un mur orienté est-ouest et des couches de remblais perturbées par le mur. Dans le sondage 1, sur le côté nord du mur, une couche d'argile rouge appartenant à un niveau de travail a été observée. Dans le sondage 2, la stratigraphie peu élaborée est quasiment identique à celle du sondage 1 pour les deux premiers niveaux (US 1 et 2) sous l'enrobé. Un remblai remanié uniforme recouvre des traces de cultures (US 9) sous forme de fosses

rectangulaires, orientées est-ouest, comblées par un limon sableux gris contenant de la céramique datée du XVII<sup>e</sup> s. Ces vestiges de plantations recourent une couche de terre datée des XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> s. contenant des fragments de récipients (cruche à bec ponté, marmite, pichet, couvercle). Au fond du sondage 2, une couche d'argile sableuse verte remaniée (US 12) renferme les éléments d'un vaisselier qui s'apparente à celui observé dans la couche précédente. Les vestiges découverts à l'arrière du couvent des Cordeliers évoquent un jardin cultivé contemporain du couvent.

Michel Goy  
Inrap

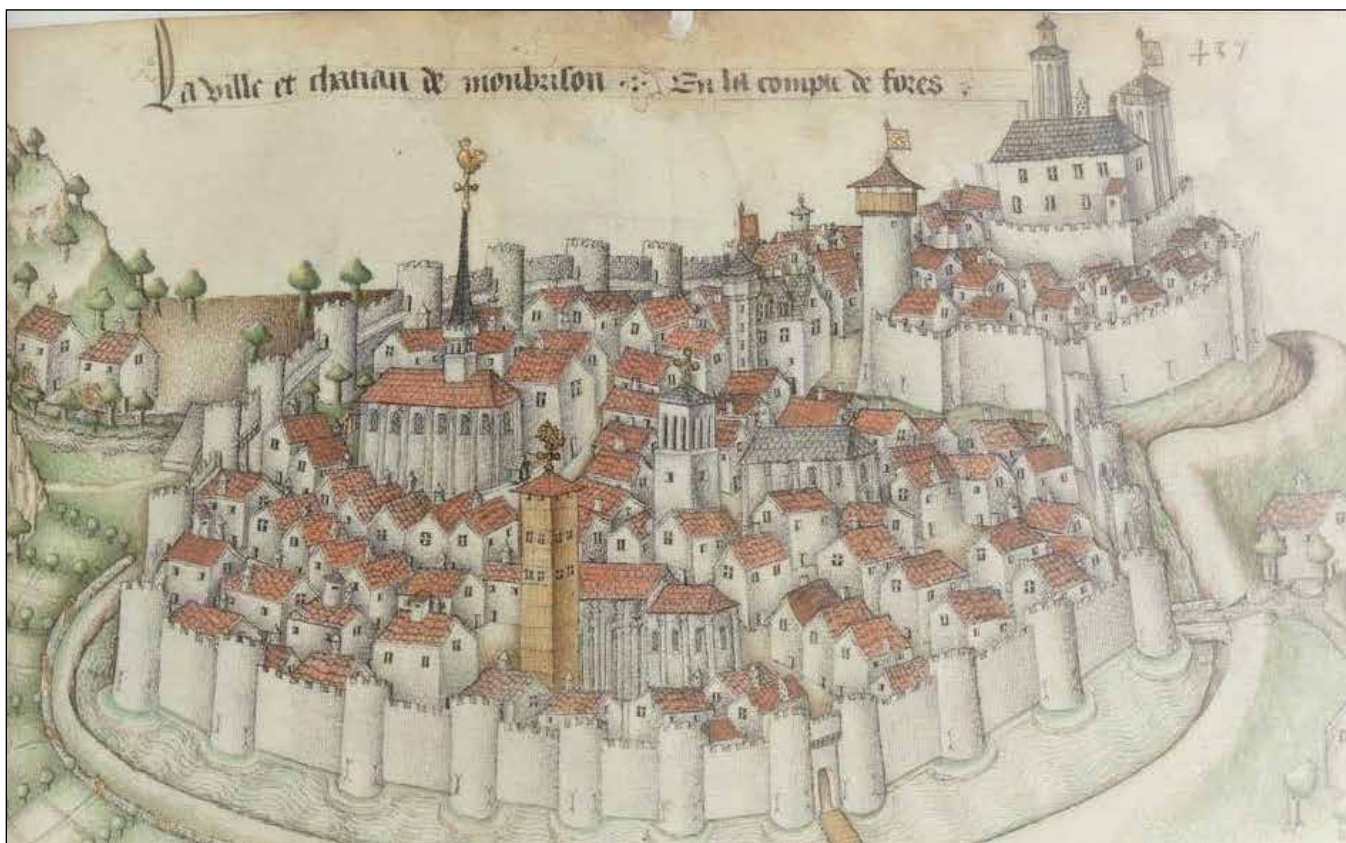


Fig. 1 Armorial de Guillaume Revel, « La ville et chatiau de Montbrison en la comté de Forez ». Crédits : Bnf ms 22297, p. 437.

MOYEN ÂGE CLASSIQUE  
BAS MOYEN ÂGE

## MONTBRISON

### Quai de l'Astrée

TEMPS MODERNES  
ÉPOQUE  
CONTEMPORAINE

Le diagnostic archéologique réalisé à l'extrémité nord de la rue F. Robert et à l'emplacement de l'ancien immeuble Beroujon, démoli en 1912, a permis d'observer plusieurs séquences sédimentaires montrant une alternance de crues et de remblais anthropiques d'exhaussement des sols qui se sont étalés depuis le XII<sup>e</sup> s. jusqu'en 1907, sur environ 1,50 m de haut.

Deux murs fondés sur un hérisson de blocs de granite correspondent à la première phase d'occupation du site au XII<sup>e</sup> s., phase qui est corroborée par la construction de la collégiale Notre-Dame et de la résidence comtale autour des années 1223-1226. Cette partie de la *canonia* donnait sur la rue des Prêtres par la porte du petit Pont (détruite), en franchissant une porte romane (dé-

truite) aménagée dans le mur de façade de la maison de la confrérie du Saint-Esprit, dont le mur gouttereau a été retrouvé en sondage. Cette confrérie hospitalière est installée à Montbrison à partir de 1285 et disparaît dans le courant du XVI<sup>e</sup> s. Au pied du mur gouttereau nord de la maison de la Confrérie, des petits niveaux de crues ont été mis en évidence ponctuellement sur

la voirie. Au XIX<sup>e</sup>, des niveaux de sols charbonneux et des maçonneries ont été dégagés. L'emplacement de l'immeuble Beroujon, rasé en 1912, est aménagé en place.

**Michel Goy**  
Inrap

**BAS MOYEN ÂGE**  
**TEMPS MODERNES**

## RIVE-DE-GIER

### Îlot Notre-Dame, rue Victor Hugo et rue Franklin

**ÉPOQUE**  
**CONTEMPORAINE**

L'îlot Notre-Dame de Rive-de-Gier apparaît primordial à plusieurs titres.

Les vestiges médiévaux sont très arasés, et si aucun d'eux n'apparaît, de prime abord, à l'examen visuel, quelques élévations médiévales restent en place dans les caves des immeubles des rues Victor Hugo et Franklin. Par ailleurs, la faible surface des espaces lotis plaide en faveur du maintien du maillage du lotissement castral, qui comportait de nombreux celliers et caves.

L'îlot se décompose en deux secteurs distincts, livrant des informations différentes et complémentaires. À l'est, les rues Victor Hugo et du Château ont montré des vestiges de l'enceinte castrale du « château sans réduit ». Au centre de la zone, les rues Franklin et de la Chapelle, toutes proches de l'église Notre-Dame, à l'emplacement même de la mansion, conservent également quelques traces, ténues, du château médiéval. Pour la rue Victor Hugo et la rue du Château, il apparaît que le parement ouest du mur de l'enceinte castrale est bien conservé, en pointillés, par segments de 2,50 à 4 m dans les parois orientales des caves des parcelles des 2T, 4, 10 et 14 rue Victor Hugo. Son épaisseur est supérieure à 1,60 m. Le mode de construction ainsi que

la stratigraphie confirment, sans aucun doute, que les maçonneries repérées sont médiévales. Tout porte à croire que les espaces non visités (2, 2B, 6, 8 et 12, rue Victor Hugo) conservent peu ou prou des vestiges en élévation de cette clôture. En revanche, aucun niveau de circulation ne peut être associé à cet ensemble.

La présence de structures bâties ou d'aménagements relevant du château proprement dit a également été identifiée dans les caves du 8 rue Franklin, espaces les plus proches du mur gouttereau nord de l'église. Certes, il s'agit de très peu de choses : des parois rocheuses dressées au pic, des vestiges de maçonneries, divers aménagements dans les parements méridionaux. La jointure de la rue avec l'église Notre-Dame lui donne une portée historique et son emplacement, qui reprend les contours exacts du château décrit au XVIII<sup>e</sup> s., justifierait une enquête complémentaire.

Les textes confirment donc, sans aucune ambiguïté, le lent processus de destruction et de disparition des murs d'enceinte et du château de Rive-de-Gier, depuis le début du XVII<sup>e</sup> s.

**Chantal Delomier**  
Inrap

**BAS MOYEN ÂGE**  
**TEMPS MODERNES**

## ROANNE

### Îlot Foch, Sully, Salengro. Espace commercial et urbain, phases 1 et 2

**ÉPOQUE**  
**CONTEMPORAINE**

Le diagnostic mené à l'intersection des rues Maréchal-Foch, Roger-Salengro et de Sully s'inscrit en amont du projet municipal « îlot Foch-Sully-Salengro. Espace commercial et urbain », qui couvre 21 255 m<sup>2</sup>. Il est localisé au sud-est du centre-ville de Roanne, dans un secteur caractérisé par une topographie en pente marquée vers l'est-sud-est, en direction de la Loire actuelle, canalisée à 600 m et en contrebas.

Le projet se situe en marge des bourgs gaulois et romain. Il jouxte en revanche un chemin, aujourd'hui rue Maréchal-Foch, réputé d'origine médiévale, qui reliait la ville castrale de la fin du Moyen Âge au port fluvial de Roanne. Le secteur n'est pas documenté par l'archéo-

logie, et très peu par les sources historiques.

L'opération s'est déroulée en deux phases. En novembre 2016, neuf tranchées ont été réalisées sur les 7 574,77 m<sup>2</sup> accessibles au diagnostic. Elles totalisent une surface ouverte de 342,44 m<sup>2</sup>, représentant 4,52 % de la surface disponible. Une courte étude sur le bâti a également été menée, en avril 2017, sur deux des trois maisons alignées sur la rue Maréchal-Foch, et vouées à la démolition. Elle porte sur environ 300 m<sup>2</sup> au sol et a permis d'ouvrir neuf sondages muraux, représentant une surface de 27,77 m<sup>2</sup>.

Les fortes dénivellations qui modèlent aujourd'hui l'îlot Foch-Sully-Salengro ne reflètent que partiellement les

inflexions du sous-sol, et découlent en grande partie des remaniements urbanistiques pratiqués au XIX<sup>e</sup> s. (rehaussements des niveaux de circulations et voiries). En fond des sondages, le sommet altéré de la terrasse de la Loire a été enregistré entre 270,20 m et 269,60 m NGF, alors que le toit de la terrasse de la Loire se situe sur la plupart des sites roannais aux environs de 278 m NGF. Le secteur sondé borde l'ancien lit du fleuve ou bien est localisé dans ce dernier.

La sédimentation sus-jacente consiste en des formations limoneuses, à faciès sableux ou argileux, faiblement anthropisées. Un sondage, au nord-ouest de l'emprise, renferme, entre 269,07 m et 269,47 m NGF, deux tessons de céramique non tournée, évoquant un mobilier protohistorique. Un tesson pouvant appartenir à une chronologie antique a été extrait d'un autre sondage, dans une couche observée entre 269,60 m et 269,94 m NGF. Les plus proches occupations laténiennes et antiques se trouvent, d'une part, à 300 m au sud-ouest du périmètre du projet, avec la seule nécropole connue pour le site de *Rodumna* (II<sup>e</sup> s. av. J.-C. - III<sup>e</sup> s. apr. J.-C.) et, d'autre part, à 150 m vers le nord, pour les vestiges du Haut-Empire, aux abords de la place Maréchal de Lattre de Tassigny ou de la rue Bourgneuf. Les sondages réalisés en 2016 tendent à suggérer des terres peu mises en valeur, peut-être non exploitées.

Des remarques similaires peuvent être formulées pour les limons sableux, de type terre de jardin, se développant au-dessus de ces couches. Ils contiennent du mobilier, principalement de la céramique, épars, très fragmenté et en faible quantité, mais qui permet d'avancer une datation des couches ou leur brassage au mieux attribuable à la période moderne, puis à l'époque contemporaine. Les structures témoignant d'un impact des activités humaines dans le sous-sol consistent en deux fosses domestiques, de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> s., peut-être creusées dans l'emprise des jardins privés, correspondant aux maisons établies le long de la rue Roger-Salengro après 1864.

Le secteur du projet « îlot Foch-Sully-Salengro » atteste donc une occupation très marginale entre le Moyen Âge et le milieu du XIX<sup>e</sup> s., à l'instar de ce que renvoie la documentation en archives. Un exhaussement progressif des sols s'opère, en arrière des plus proches habitations, à localiser, en l'état des connaissances, rue Maréchal Foch. Au sein de cet îlot, de fortes contraintes hydrologiques persistent et semblent avoir été gérées au moyen de la mise en place d'au moins un drain et d'un réseau de canaux, connu sur les plans cadastraux du XIX<sup>e</sup> s. mais non recoupé.

La présence de l'eau est bien attestée dans la moitié sud de l'emprise diagnostiquée, où les argiles et limons sablo-argileux possèdent une coloration grise et peuvent englober de petits branchages, et où les infil-

trations et remontées d'eau apparaissent dès 269,04 m NGF. Ce secteur semble renvoyer à une zone basse, peut-être en cuvette (?), très humide, voire à tendance marécageuse. Seuls des tessons de céramique moderne et du XIX<sup>e</sup> s. ont été extraits des couches sédimentaires.

L'occupation la plus structurée, à l'intersection des rues de Sully et Roger-Salengro (parking du supermarché Simply), consiste en maçonneries, conduites et sols industriels. Il s'agit de l'ancienne usine de tissages mécaniques Guilloud-Bréhard. Elle succède à un premier établissement de tissage à main, fondé en 1830 sur les vastes parcelles disponibles dans ce secteur et appartenant à la famille Guilloud de Courbeville. Cette fabrique s'articule à partir de divers bâtiments aux abords des futures rues de Sully et Roger Salengro, telle que représentée sur le plan cadastral de 1864. Cet ensemble, sur lequel bute la rue de Sully créée en 1847 et achevée après 1864, est détruit vers les années 1860 puis reconstruit vers 1870. Le site est acheté par la famille Bréhard en 1906 et est modernisé pour du tissage mécanique. Les bâtiments de l'usine Bréhard sont rasés en 1967 pour faire place, depuis, à un supermarché équipé d'un parking aérien.

Les investigations menées sur le bâti de deux parcelles de la rue Maréchal-Foch (à 277,80 m NGF à leur niveau) constituent une incursion inédite dans le bâti civil roannais. Elles apportent toutefois des résultats contrastés, en raison de la configuration des espaces réellement disponibles pour l'évaluation, répartis sur deux parcelles non mitoyennes et dont aucune n'a pu être abordée dans sa totalité. Aucun élément remarquable du bâti n'a été observé et la chronologie relative des structures construites reste large en l'absence de possibilité de datation absolue (analyse <sup>14</sup>C ou dendrochronologie).

Les maçonneries les plus anciennes correspondent aux murs mitoyens des parcelles et maisons, et sont caractérisées par des assises régulières de galets centimétriques à décimétriques. Les maisons des parcelles étudiées semblent en grande partie reconstruites, sinon établies, au mieux, durant la période moderne mais principalement et surtout au cours du XIX<sup>e</sup> s. La maison faisant l'angle des rues Maréchal-Foch et de Sully est significative à ce propos, car sa façade sud en rez-de-chaussée a vraisemblablement été rebâtie lors du percement de la rue de Sully entre 1847 et 1864, puis ultérieurement modifiée à nouveau.

Sur les deux parcelles étudiées, rien ne permet d'attester de structures construites médiévales ; les baies observées appartiennent à des phases modernes, plutôt tardives, à contemporaines (XIX<sup>e</sup> s.).

**Sylvie Bocquet  
Inrap**

Le sondage effectué sur toute la longueur du périmètre d'une future piscine a permis d'ouvrir deux micro-fenêtres multi-décimétriques sur les niveaux antiques de ce secteur, qui font leur apparition à 1,30 m de profondeur sous le sol actuel. Les niveaux supérieurs correspondent à des remblais hétérogènes, sur une épaisseur multidécimétrique, et sont liés à des occupations antiques. Ils montrent un nivellement intentionnel du secteur à la fin du II<sup>e</sup> ou au début du III<sup>e</sup> s. apr. J.-C. Cette phase de remblaiement repose sur une série de niveaux de sol, au nombre de sept dans le micro-sondage oriental. Les élévations sont documentées au niveau du remblaiement supérieur, de façon indirecte, grâce à des résidus de mur en terre, fondu ou effondré. Le substrat alluvial de la terrasse de la Loire a été atteint à 1,80 m sous le sol actuel. Il était surmonté par

un niveau de travail intégrant de la chaux et plaqué sur le niveau sablo-graveleux naturel. Les occupations antiques comportent des fragments d'enduits et se développent depuis la fin du I<sup>er</sup> s. av. J.-C., pour les premiers niveaux de sol et durant les deux premiers siècles de notre ère sous forme de remblais, avant le colmatage terminal daté de la charnière II<sup>e</sup> - III<sup>e</sup> s. apr. J.-C. Le micro-sondage occidental a mis en évidence une couche sédimentaire appartenant très probablement au comblement d'une grande fosse, évoquant celles étudiées sur la fouille de la parcelle voisine, dite de Saint-Paul, en 1987.

Vincent Georges  
Inrap

Les campagnes de fouilles 2014 à 2017 du réduit sommital du *castrum* de Couzan auront permis de détailler le phasage chronologique, riche et complexe, étayé par des analyses <sup>14</sup>C, et qui prend place entre les VIII<sup>e</sup>-IX<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> s. L'exceptionnelle conservation du bâti, additionnée à la richesse des niveaux sédimentaires, permet ainsi d'esquisser un panorama de l'occupation élitaires. On voit notamment se déployer les grandes phases de l'occupation seigneuriale sur le site, et la succession de plusieurs logis associés à des cuisines, aires de préparation culinaire ou dépotoir. L'étude se centre sur la grande salle seigneuriale, sans toutefois pouvoir la resituer par rapport à l'ensemble de la haute-cour, dont la fouille exhaustive reste à entreprendre.

Des lambeaux d'occupation pré-féodale ont été mis au jour, avec un foyer au sol daté, par <sup>14</sup>C, d'entre le dernier quart du VIII<sup>e</sup> et le courant du IX<sup>e</sup> s. Il s'agit d'un bâtiment aux dimensions difficiles à appréhender, mais cependant supérieures à 7,5 m de long sur une largeur maximale de 5 m. Le sol, en terre battue, y est aménagé par surcreusement du substrat granitique par souci d'horizontalité. Une série de calages de poteau aménagés dans la roche, à l'extérieur et parallèlement au surcreusement, atteste de possibles élévations en bois. L'occupation de sites altimédiévaux de hauteur est un phénomène mis en évidence depuis une dizaine d'années déjà sur les pourtours méridionaux (Schneider, 2004), dans le Jura (Gandel, 2007), dans le nord (Brulet, 2008), et fait l'objet d'études pour l'Auvergne voisine (Martinez, 2017). Les occupations sont, dans la plupart des cas, chronologiquement resserrées entre les VI<sup>e</sup>-VIII<sup>e</sup> s., et un hiatus est souvent observé durant les VIII<sup>e</sup>-IX<sup>e</sup> s.

Le cas est ici différent pour Couzan, qui ne présente pas d'occupation tardo-antique, pour l'instant, et semble

occupé durant une période où la plupart des sites de hauteurs sont abandonnés. La fonction domestique d'un bâtiment est démontrée (rejets fauniques, fragments de pichets, présence de foyers). L'installation dans un site naturellement défendu atteste encore d'une volonté de protection et de contrôle, au moins visuel, des alentours et, peut-être, de visibilité. Il est cependant délicat d'aller plus loin dans l'identification de l'occupation. Si elle est de nature communautaire, la surface modeste de la plateforme sommitale (à peine 700 m<sup>2</sup>) plaide pour une structure de taille réduite, qui se limiterait, en tout cas, à une quinzaine de logis, au maximum. La présence d'un tesson de verre décoré pourrait plaider pour une occupation plutôt élitaires. Seule la fouille exhaustive de la haute-cour pourrait étayer cette hypothèse.

#### La fortification carolingienne

D'autres datations <sup>14</sup>C permettent d'attester de la mise en place d'une fortification maçonnée empiétant sur l'emplacement du logis au cours du IX<sup>e</sup> s. (775-890). Une construction massive, épaisse d'environ 50 cm et haute *a minima* de 6 mètres, réalisée pour partie en *opus spicatum*, vient fermer complètement le réduit au nord-ouest, enserrant ainsi une plate-forme d'environ 700 m<sup>2</sup>. La fortification est ouverte d'une porte cintrée, accessible par une rampe aménagée dans le rocher, le long de la muraille. Aucun flanquement ni traitement spécifique des angles n'est observable. Seules les contraintes du piton granitique semblent dicter le parcours de la fortification. Hors considérations chronologiques, cette mise en place du système défensif dictée par le relief n'est pas sans rappeler celle observée à Andone (Bourgeois, 2009). Notons, toutefois, que l'épaisseur des courtines semble

de moindre importance. Aucune observation ne peut être réalisée sur d'éventuels ouvrages défensifs avancés, tant le site est remanié par la suite.

Le cas de Couzan semble encore singulier en Forez et régions alentours. Aucun exemple d'occupation fortifiée n'est clairement attesté en Auvergne voisine au IX<sup>e</sup> s., où l'on pressent, au contraire, un relâchement au cours de la période carolingienne (Martinez, 2017). À Couzan, en l'état de la recherche, aucun autre élément lié à cette phase de fortification n'a pu être identifié et la question de la caractérisation de cette occupation demeure entière.

Il est probable que la fortification joue un rôle de contrôle militaire aux marges occidentales du comté carolingien de Lyon. Dès 843, le traité de Verdun fait de cette zone une frontière entre la Lotharingie à l'est, et le royaume de Charles le Chauve, à l'ouest. Durant tout le IX<sup>e</sup> s., le Lyonnais est disputé entre les héritiers de Charlemagne et certains barons, comme Boson. On peut donc tout à fait admettre que cette région frontière soit dotée de fortifications durant cette période troublée. Situé, d'autre part, stratégiquement dans une zone tampon entre plaine et moyenne montagne, en surplomb d'un axe majeur de circulation attesté dès l'époque romaine, Couzan a pu jouer un rôle de verrou.

### Une occupation aristocratique du IX<sup>e</sup> s.

La construction de l'enceinte maçonnée va conditionner définitivement l'emprise et l'extension des bâtiments, désormais enclos, et venant prendre appui sur la maçonnerie défensive. La réimplantation d'un bâtiment (L20902) de forme rectangulaire (6 m x 7,25 m) ne semble cependant pas immédiate. Elle n'est datable que milieu du X<sup>e</sup> s., laissant béant un hiatus d'au moins un demi-siècle. Nuançons néanmoins cette absence d'informations par une généreuse reprise en main du site et une limitation de la zone de fouille.

Nous ne disposons que de peu d'informations sur ce bâtiment. Les quelques lambeaux de sol épargnés par les aménagements postérieurs dévoilent un radier sommaire, réalisé à l'aide de moellons de granite de taille moyenne, disposés anarchiquement. Au sud du logis, du mobilier issu d'une zone de rejet alimentaire a été daté, par <sup>14</sup>C, de l'intervalle 895-980. Une aire de préparation culinaire ouverte jouxte le bâtiment au nord.

Cette nouvelle installation laisse entrevoir la mobilisation de moyens importants et une volonté affirmée : restauration de la base de l'enceinte, remblaiement conséquents, fonctionnalisation des espaces. L'importance des restes fauniques atteste de la densité et de la continuité de l'occupation, qui se prolonge sous une forme domestique jusqu'au milieu du XI<sup>e</sup> s. L'utilisation du bâtiment est élitaire, au vu de l'importance du mobilier en verre recueilli (tesselle en verre, gobelets, verres à pied, coupes), la présence de jetons de tric-trac, d'une fibule en argent, mais aussi de céramique glaçurée et d'importation. Des échanges commerciaux semblent encore décelables (monnaies, importation méditerranéenne). Nous sommes probablement en présence d'une occupation de la petite aristocratie locale, que nous rencontrons, dans les textes, aux environs de Couzan au X<sup>e</sup> s., à moins qu'il ne s'agisse de membres de la Reichsaristokratie carolingienne, qui, comme en Auvergne voisine, cherchent à s'implanter localement dès le X<sup>e</sup> s. (Lauranson-Rosaz, 2004).

Aucune occupation aristocratique de hauteur n'est à signaler en Forez ou en Auvergne (Phalip, 2015) pour le X<sup>e</sup> s., aussi toute comparaison est-elle mal aisée. Selon

la classification établie par Luc Bourgeois (Bourgeois, 2013), la superficie du site ferait de Couzan « un *castrum* majeur de classe III », pouvant aussi correspondre à une résidence de la grande aristocratie. Certains de ces sites sont dotés de tours maîtresses habitables dès cette époque (Mayenne, Doué la Fontaine), ce qui ne semble pas le cas de Couzan.

### Modification de l'habitat aristocratique : haute aristocratie et ère féodale au XI<sup>e</sup> s.

Tandis que l'ancien bâtiment L20902 est délaissé, un grand bâtiment barlong (L79) est bâti en bordure de précipice, dans l'angle sud-ouest du réduit (14 m x 7,75 m), contre la fortification. Il n'en subsiste que son élévation occidentale, percée de deux baies monolithiques en plein cintre, prestation de qualité attestant de la mise en œuvre de matériaux travaillés. Le bâtiment est situé directement à main droite de la porte d'accès au réduit sommital. Un petit espace de rassemblement ou de circulation y est aménagé au-devant, sous forme de radier compact. Un ensemble tour maîtresse/bâtiment porche, appelé tour des Damas au XVIII<sup>e</sup> s., est érigé au même moment dans l'angle nord-est du réduit. Cet aménagement, destiné à voir et à être vu, reconstruit également l'accès au réduit, en le dotant d'un nouvel accès par le nord.

En dehors de l'étude du bâti, il est délicat de documenter cet état, car les aménagements postérieurs ont complètement gommé les occupations du bâtiment L79. Ajoutons à cela que la tour des Damas n'a pas encore été fouillée. Seule l'aire de préparation culinaire est bien documentée : toujours usitée, elle connaît même un regain d'activité. Quoi qu'il en soit, nous sommes en présence d'une refonte totale de l'espace du réduit sommital et de ses accès. Ces aménagements sont probablement liés à la prise en main du *castrum* par Jocerand de Semur, frère d'Hugues, abbé de Cluny, dès le milieu du XI<sup>e</sup> s. (Mathevoit, 2013). Dès cette époque, Couzan, aux mains de membres de la haute aristocratie, entre dans l'ère féodale, et devient le siège d'une puissante seigneurie alleutière, documentée par les textes.

Aucune architecture laïque attribuable au XI<sup>e</sup> s. n'a été identifiée comme telle en Forez à ce jour. Aussi toute comparaison est-elle délicate. La tour maîtresse du château de Semur-en-Brionnais, berceau de la famille, est datable du X<sup>e</sup> s., et morphologiquement éloignée de celle de Couzan, avec sa forme en fer à cheval. La tour maîtresse de Couzan évoque, par sa forme, les tours de Lespinasse et de Roanne, datables de la première décennie du XIII<sup>e</sup> s. (Le Barrier, 1999).

### La grande salle du XIII<sup>e</sup> s.

L'organisation spatiale du réduit sommital, tel que définie par les travaux du XI<sup>e</sup> s., semble se perpétuer jusqu'aux XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> s. Pour des raisons probablement structurelles, on abandonne et arase L79 pour réinvestir l'emplacement de l'ancien logis L20902. Un bâtiment barlong, de 13,30 m de long sur un minimum de 4,60 m de large (L20782), réutilise ainsi au mieux le bâti subsistant et se voit doté de latrines au nord.

Cette solution ne semble pas satisfaisante. D'autres travaux de grande ampleur sont réalisés durant le dernier quart du XIII<sup>e</sup> s. Ces aménagements bouleversent complètement l'organisation interne du réduit. De toute évidence, on a voulu remettre à plat l'ensemble du bâti existant, pour repartir sur une ordonnance nouvelle et adapter le logis seigneurial aux exigences du moment.

Un bâtiment de grandes dimensions, qui couvre un peu plus de 120 m<sup>2</sup> au sol, est aménagé le long de l'enceinte (L47). Il est plus grand que le bâtiment précédent et est doté d'un étage avec plancher, dont une sablière a été datée, par dendrochronologie, de c. 1279. Un texte de 1270 évoque bien *domus* et *aula* à Couzan. Le bâtiment est prolongé au sud par une annexe, qui assure l'accès à une galerie aménagée le long du mur gouttereau oriental de la grande salle et qui dessert l'étage. Au nord, l'espace précédemment dédié aux cuisines est encore en fonction et ne semble toujours pas couvert. Archives, analyses dendrochronologiques et découvertes monétaires tendent à attribuer ces travaux à Renaud Damas, seigneur de Couzan entre 1263 et 1302. Le texte de 1270 évoqué plus haut aide à cerner le rang du personnage : ce dernier entretient une cour itinérante avec de nombreux serviteurs et il partage son temps entre ses sept demeures en Forez, Chaunois, Charolais et Auvergne. D'autres bâtiments semblent contemporains et participer à cet ensemble dans la partie orientale du réduit sommital. Seule une fouille exhaustive en permettrait l'analyse. Le bâtiment, bien documenté structurellement par notre étude, est comparable à l'*aula* comtale de Saint-Héand, distante d'à peine trente kilomètres de Couzan, étudiée en 2014 (Jouneau, 2014), et datée, elle aussi, de la fin du XIII<sup>e</sup> s. ou du début du XIV<sup>e</sup> s. Ses dimensions (18 m x 8 m), l'étagement sur deux niveaux desservis par une galerie, la disposition des bâtiments en L, son attenance à une courtine, la fonction domestique du rez-de-chaussée, présentent des similitudes troublantes. La grande salle de Saint-Héand semble également associée à la présence d'une tour, mais peut-être postérieurement : la chronologie du bâti est, là, mal assurée. Ainsi, la présence d'une tour et d'un bâtiment en L avec une galerie externe semble être un trait caractéristique des grandes salles foréziennes. L'insertion du bâti au sein d'une fortification peut, par la suite, expliquer les différences de positionnement.

### Les réaménagements de la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> s. : l'œuvre de Guy Damas

Cette occupation perdure moins d'une centaine d'année et se voit modifiée par de nouveaux aménagements, qui affectent le logis seigneurial et le système défensif du réduit sommital. Les travaux se déroulent en deux phases, l'une défensive aux environs de 1355, l'autre résidentielle, vers 1380.

Le réduit est doté d'une imposante barbacane et de deux tours d'angle carrées. La tour d'angle nord-ouest empiète sur la grande salle seigneuriale et vient obturer l'ancien accès à l'étage. Aussi, des travaux de réaménagement du bâtiment seigneurial ont-ils été nécessaires. Un nouvel accès est alors mis en place. Il s'agit d'une simple volée droite d'escalier, disposée parallèlement au mur gouttereau. Les élévations sont ouvertes de baies à traverses et meneaux à niche, et elles sont dotées de vitraux peints. L'élévation sud est dotée d'une cheminée monumentale. À l'est de la grande salle, ces travaux somptueux s'accompagnent de l'adjonction d'une tour circulaire massive à cinq niveaux, dotés d'éléments de confort (c.1380). Une circulation entre la tour d'angle sud-ouest et la nouvelle tour est réalisée et traverse les combles de la grande salle. À l'extérieur du bâtiment et au nord, l'espace de préparation culinaire est couvert, doté d'un étage et d'un four en brique.

Ces transformations d'envergure sont attribuables à Guy de Couzan (c.1325-1408). Successivement Grand échanson (1385), Maître de l'hôtel (1386) puis Grand

chambellan du Roi (1401), ses exploits militaires sont signalés plusieurs fois par Froissard. Héritier de la plus grosse fortune du Forez et doté de 2000 livres de rentes royales, il a les moyens de tels travaux et sans doute la volonté ostentatoire de les réaliser. Également au fait des dangers de son temps, Guy va s'atteler à remettre Couzan en défense. L'aménagement d'une barbacane vers 1355 est probablement l'un des tout premiers ouvrages défensifs foréziens de ce type. C'est en tout cas le premier daté. Le comte de Forez avait d'ailleurs lui-même commis un visiteur dès 1355 pour décider des réparations à faire à ses châteaux et hôtels pour leur mise en défense. Il semble donc que Guy anticipe, à raison, la mise en défense du site un peu avant la défaite de Poitiers en 1357, qui aura pour conséquence le déferlement de bandes armées en Auvergne et en Forez. La forteresse voisine de Marcilly sera ainsi occupée par des brigands, qui ravagent les alentours entre 1366 et 1369. Mais les aménagements de Guy affectent également la grande salle elle-même, avec la mise en place d'un nouvel accès à l'étage de cette dernière. Il ne s'agit pas d'un accès monumental, comme on peut le voir dans les résidences élitaires du moment. Les marches, degrés ou perron, qui mènent à la salle noble jouent, à cette époque, un rôle ostentatoire majeur dans l'exercice du pouvoir et de sa mise en scène (Mesqui, 1993 : 90 ; Renoux, 2001 : 9). Alors que se déploie un peu partout en France l'escalier à vis dans les demeures princières (Viollet-le-Duc, 1854-1868, t.V : 295 ; Whiteley-Chatenet, 1989), le parti pris d'une simple volée droite masquée par une élévation trahit le manque de volonté architecturale ostentatoire et le respect du modèle traditionnel forézien. Couzan n'est probablement pas la résidence principale de Guy, qui tient un hôtel parisien, et chevauche la plupart du temps aux côtés du roi. Ce sont les éléments de confort qui semblent privilégiés par le seigneur de Couzan (baies à coussiège, cheminée monumentale, latrines). Ainsi, le statut de l'occupant ne se manifeste-t-il pas sous une forme architecturale ostentatoire, mais par le niveau des aménagements intérieurs. La présence de vitraux peints dans la grande salle est, elle aussi, à souligner. Aucun exemple de vitraux n'a été retrouvé en contexte laïque. Les seuls exemples comparables sont à Avignon, au palais des Papes.

Aucune résidence seigneuriale datable de la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> s. n'est appréhendable en Forez, si ce n'est la maison noble de Teillières à Saint-Galmier. Acquise par le comte de Forez en 1333, de nombreux travaux d'embellissement y sont conduits dès 1350 et durant la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> s. (Brechon-Laffont, 2011). Comme à Couzan, le corps de bâtiment principal de Teillières est en L, doté d'une galerie couverte et de baies à traverses et meneaux formant coussiège, mais l'accès à la galerie semble se faire par un escalier à vis.

### Désertion seigneuriale et réaffectation de la grande salle

La militarisation du réduit sommital semble se renforcer durant le premier tiers du XV<sup>e</sup> s. Une nouvelle tour carrée est ajoutée en 1420 à l'angle sud-est du réduit. La présence d'un capitaine et d'une garnison d'une vingtaine d'hommes « *pour la garde du comté* » est attestée en 1427. Le mobilier militaire exhumé est alors très présent, notamment dans une couche cendreuse datée par <sup>14</sup>C de l'intervalle 1415-1435. Cette présence militaire participe à une destruction partielle du logis et des cuisines. Probablement suite à cet événement, le successeur de Guy semble avoir déserté les lieux. Il signe la plupart de

ses actes au château de Chalain-d'Uzore, où il semble avoir désormais ses habitudes.

L'ancien bâtiment seigneurial n'est cependant pas abandonné, mais les aménagements somptueux sont détruits ou prélevés. Durant le courant du XV<sup>e</sup> s., le rez-de-chaussée du bâtiment est désormais dédié à une petite activité artisanale, ne dépassant probablement pas le cadre du château. Une aire de travail, deux petites fosses et quelques outils et scories découverts dans ces niveaux, semblent attester d'un modeste travail du métal, dédié à l'entretien, l'aiguisage et la réparation des outils et/ou des armes. Cette occupation, toujours à usage domestique et militaire, se prolonge jusqu'au milieu du XVI<sup>e</sup> s. Le logis subit alors, après 1566, une destruction assez brutale, probablement lors d'un épisode des Guerres de religion. Le plancher, la toiture en tuiles et une grande partie des élévations orientales s'effondrent, piégeant un

abondant mobilier. Le bâtiment ne sera plus relevé. En 1658, une visite n'évoque que ruines dans le réduit où « *tous les bastiments sont démolis, excepté l'enceinte dudit donjon* ».

En conclusion, nous pouvons dire que l'étude s'est avérée très fructueuse en termes de compréhension de l'évolution de l'habitat élitaires et en données structurelle sur celui-ci, le tout sur une période importante, avec des occupations inédites. Le mobilier recueilli forme un corpus important, qui prend rang dans l'étude de la céramique ou du verre. Notre fouille demeure cependant lacunaire : il reste encore plus de la moitié du réduit sommital à fouiller.

**Christophe Mathevoit**  
Association La Diana

## SAINT-ALBAN-LES-EAUX

### Rue du Stade

Du fait de l'arasement quasi-total des vestiges de la partie nord-orientale, le diagnostic a permis de prendre en considération l'ensemble des vestiges qui formaient un ensemble structuré, avec, de toute évidence, le plan d'un bâtiment ou de bâtiments successifs sur poteaux porteurs.

Pour autant que les dimensions puissent être précisées, l'édifice présumé est doté d'une longueur atteignant 8 à 10 mètres, pour une largeur estimée à environ 3 m. Une extension, d'environ 3 m par 5, vient se greffer sur le côté sud-ouest de la structure d'ensemble. Les alignements observables présentent à deux, voire à trois reprises des doubles-poteaux porteurs. Il est à souligner que le fort arasement a pu effacer certains éléments de la structure.

En l'absence de mobilier archéologique, une datation <sup>14</sup>C sur charbon de bois permettra d'apporter une référence chronologique à ce bâtiment. En l'attente de ce résultat, le jeu des comparaisons oriente préférentiellement vers une construction d'époque historique entre la fin de l'époque de La Tène et l'époque médiévale. L'orientation de la ou des constructions successives reprend l'orientation du parcellaire actuel, directement en rapport avec l'orientation des fossés laténiens et médiévaux de la fouille conduite 500 m plus au sud sur une *villa* gallo-romaine, dont les murs empruntent cependant une orientation différente.

**Vincent Georges**  
Inrap

BAS MOYEN ÂGE  
TEMPS MODERNES

## SAINT-JUST-SAINT-RAMBERT

### 29 rue de la Loire

ÉPOQUE  
CONTEMPORAINE

Une approche (plus qu'une analyse) archéologique de la maison permet de présenter quatre états successifs. Comme souvent, le diagnostic archéologique met au jour de nombreuses pathologies et désordres de l'édifice. Ici, l'escalier en vis montre des faiblesses, qui trouvent leur origine dans la séquence chronologique, la différence des matériaux de construction, les déliaisonnements des parois.

Les reliquats de murs en pisé retrouvés dans les sondages pourraient dessiner les contours d'une ou deux maisons antérieures à l'immeuble reconstruit à la fin du XV<sup>e</sup> s., celui-ci utilisant (ou bien réutilisant ?) probablement la terre pour partie de sa reconstruction.

Les résultats des sondages attestent bien que ce matériau ait été très largement mis en œuvre au Moyen Âge

central et lors des reconstructions de la seconde moitié du XV<sup>e</sup> s. Matière abondante et gratuite, une maison de pisé offrait, en outre, l'avantage d'être édifiée en trois fois moins de temps que des murs de pierre.

La vaste maison tardimédiévale présente un ensemble architectural homogène, et qui relève, à coup sûr, de la fin du XV<sup>e</sup> s. Nombre d'éléments architectoniques (cheminées, fenêtres) ont disparu, à l'exception notable de l'escalier en vis et des portes desservant celui-ci. Enduit stucé et ruelle latrinale participant encore de cet horizon, caractérisé par des prestations de qualité.

Aux siècles suivants, on assiste à un morcellement de l'espace, visant peut-être à transformer la maison en immeuble de rapport. Une cloison en lattes relevant probablement du XVIII<sup>e</sup> s. peut également être valorisée et



mise en valeur comme cela a été fait au prieuré de Pommiers, dans la Loire. Une vaste cave est construite sous la moitié est de l'immeuble.

Enfin, les aménagements datés du XIX<sup>e</sup>/début XX<sup>e</sup> s. ornent encore cette maison, qui ne s'est jamais paupérisée au cours des siècles.

**Chantal Delomier**  
Inrap

## SAINT-JUST-SAINT-RAMBERT

### Urieux

Ce diagnostic enrichit notre connaissance de l'occupation du sol au débouché des gorges de la Loire (Seuil de Pertuiset) dans la plaine du Forez. Il se situe à environ trois kilomètres à l'aval de l'*oppidum* d'Essalois situé sur la rive opposée.

Les couches de colluvions inférieures portent les indices d'une importante présence humaine antérieure à La Tène finale sur le versant oriental dominant le cours de la Loire d'une cinquantaine de mètres. L'état et la taille des tessons n'ont pas permis de recueillir des éléments typologiques permettant de cibler une chronologie précise. Quelques structures archéologiques

sont « entrelardées » dans les colluvions à partir de 80 cm de profondeur sous le sol actuel, exceptés les fossés récents apparus plus haut dans la stratigraphie, et orientés dans le sens de la pente. Il peut être avancé que la conservation des colluvions anciennes est due à une terrasse agricole encore en place qui a eu pour effet de bloquer, au moins pour les périodes récentes, l'évacuation des sédiments sur le versant très pentu.

**Vincent Georges**  
Inrap

MOYEN ÂGE  
CLASSIQUE

## SAINTE-CROIX-EN-JAREZ

### Chartreuse

TEMPS MODERNES

BAS MOYEN ÂGE

Fondée dans la partie sud-est du département de la Loire, sur le versant nord du massif du Pilat, la chartreuse de Sainte-Croix, quarante-neuvième maison masculine cartusienne, est fondée au milieu du XIII<sup>e</sup> s. La chartreuse est transformée en commune, sous le nom de Sainte-Croix-en-Jarez, après la Révolution française.

Le village a conservé, au cœur de modifications plus ou moins récentes, les anciens bâtiments de la chartreuse. Le site et les bâtiments sont donc aujourd'hui remarquablement conservés. Le riche passé de ce site a imposé le suivi des différents projets de restaurations et de mise en valeur par le SRA Auvergne-Rhône-Alpes. Ce dernier a d'abord appuyé des opérations d'archéologie programmée, avant de prescrire une opération préventive (Inrap) pour accompagner, entre autres, les travaux de restauration du petit cloître de l'ancienne chartreuse. En 2014, une thèse de doctorat a débuté sous la direction d'Anne Baud, à l'Université Lumière Lyon 2, portant sur l'organisation spatiale et architecturale des chartreuses de femme. Dans le cadre de cette thèse, il s'agissait de comprendre l'architecture féminine cartusienne, au moyen de comparaison avec des chartreuses d'hommes. L'un des axes de recherche est de vérifier et de comprendre l'architecture des églises cartusiennes et d'établir la possibilité d'un « modèle » ou d'une organisation commune aux chartreuses d'hommes et de femmes.

La documentation sur l'architecture masculine cartusienne étant très limitée, notre attention s'est portée sur la chartreuse de Sainte-Croix-en-Jarez, rare char-

treuse ayant fait l'objet d'études architecturales et archéologiques. À la suite d'une première lecture de la documentation disponible sur la chartreuse de Sainte-Croix, nous avons pu constater que la majorité de la documentation archéologique concernait le petit cloître de Sainte-Croix. Les différents intervenants scientifiques signalaient cependant certains faits architecturaux remarquables de l'église médiévale, soit par écrit, soit grâce à des relevés architecturaux généraux. Il manquait donc une réelle étude d'archéologie du bâti sur l'église médiévale de Sainte-Croix, qui devait nécessairement être associée aux études déjà réalisées sur le petit cloître. Lors de différents échanges avec le SRA, nous avons proposé de réaliser une synthèse sur le « cœur cénobitique » de la chartreuse de Sainte-Croix-en-Jarez, en associant les anciennes études avec une nouvelle étude d'archéologie du bâti, portant uniquement sur l'église médiévale et sur les quelques maçonneries extérieures lui étant associées. Dans ce présent rapport, n'est présenté, de façon très succincte, que le récolement des sources écrites, iconographiques et archéologiques concernant les différents vestiges du cœur cénobitique de la chartreuse, datés de l'époque médiévale et de l'époque moderne. Un second rapport archéologique de synthèse, regroupant les nouvelles analyses et interprétations, suivra en 2018.

**Mathilde Duriez**  
Université Lumière Lyon 2

BAS MOYEN ÂGE  
TEMPS MODERNES

## SAUVAIN Gourds des allières, Ensemble 5

Dans le cadre du programme triennal de prospection thématique « Archéologie des Hautes-Chaumes du Forez », plusieurs sondages ont été réalisés sur une structure appartenant à un ensemble de fonds de cabanes. Cet ensemble, le Gourd des Aillières, se compose de neuf structures excavées, qui se manifestent par des dépressions dans le terrain, entourées de bourrelets. Le centre de l'ensemble est occupé par une structure très érodée de plan « carré » (10). La structure sondée (6) occupe l'extrémité nord-est de l'ensemble. Une dépression étroite en forme de virgule s'ouvre sur le flanc nord-ouest de la structure principale. Elle est interprétée *a priori* comme un couloir d'accès. La mise en évidence de petits trous de poteaux (diamètre 6 à 8 cm) de faible profondeur permet d'entrevoir que les parois intérieures étaient renforcées par une forme d'ossature destinée à en contenir les matériaux des talus (mottes et remblais de matériaux issus du creusement). Le niveau « d'occupation » de ces habitats est constitué par l'interface arène granitique/terre brune de comblement. Les sondages pratiqués dans les « couloirs » d'accès montrent également l'usage de potelets, ce qui permet d'envisager un mode de construction sensiblement identique à

la partie « habitat ». Des restes charbonneux attestent de la présence d'un foyer en position centrale. La structure sondée est jalonnée de gros blocs granitiques qui en dessinent le contour intérieur et permettent, avec les sondages, d'extrapoler ses dimensions, soit 2,3 m par 6,3 m. L'organisation globale, tant technique que fonctionnelle, de ces constructions reste toutefois à préciser dans le cadre d'opérations de fouilles plus étendues. Les sondages ont permis de recueillir un petit lot de céramiques examinées par A. Horry, céramologue à l'Inrap. Leur examen permet de les attribuer à la fin du Moyen Âge, y compris le XVI<sup>e</sup> s. Outre les effondrements consécutifs à la ruine de la structure, on observe un brassage très important des niveaux, qui entraîne une disparition sans doute très générale des limites franches que sont les sols d'occupation et les parois. Ce fait résulte essentiellement du piétinement intense du bétail, pour lequel ces excavations constituent les rares endroits abrités du vent sur ces prairies.

**Christian Le Barrier**  
Chercheur bénévole

PREMIER ÂGE  
DU FER  
SECOND ÂGE  
DU FER

## ARCHÉOLOGIE DES HAUTES CHAUMES DU FOREZ - SAUVAIN Sites de Vieux-Colleigne et de Gros-Fumé

HAUT-EMPIRE  
ÉPOQUE  
MÉDIÉVALE  
TEMPS  
MODERNES

La structuration en cercle et l'agencement du site de Colleigne, avec sa dizaine de structures en creux semi-enterrées, ne laisse aucun doute quant à l'origine sociétale de ces vestiges. La chronologie médiévale et moderne attribuée à l'occupation de ces habitats pastoraux se voit étoffée par la découverte de tessons de céramiques protohistoriques du premier et du second âge du Fer, mais également par la présence d'un site d'époque romaine.

Le site de Gros-Fumé a été identifié par la découverte de tessons du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C., à proximité d'une terrasse visible dans la topographie locale. La présence de mobilier sur ce type de territoire n'est jamais anecdotique (1350 mètres d'altitude), et l'objectif a été de valider la présence d'un potentiel site en ce lieu.

**Antoine Scholtès**  
EVS-Isthme

## Habitats agglomérés en pays ségusiave : les formes du fait urbain dans la cité ségusiave du I<sup>er</sup> au III<sup>e</sup> s. apr. J.-C.

Le PCR « Habitats agglomérés en pays ségusiave » est en cours depuis 2014. Il a pris naissance au constat de la richesse des résultats acquis sur le thème de la ville antique sur le territoire ségusiave, et, en particulier, sur la partie ligérienne de ce dernier, depuis les grandes publications du siècle dernier. Ce projet s'inscrit dans la problématique générale de l'UMR ARAR : équipe 1 – axe 2 « Colonies, chefs-lieux et agglomérations », dont il constitue le volet régional oriental. Dans ce cadre, le projet a été longuement présenté lors d'un séminaire en octobre 2015 (« De la ville à l'îlot »). Une présentation du bilan fin 2018 est envisagée.

Après un bilan, un état des lieux et la mobilisation d'une équipe, conduits par le pilote du projet en 2014, l'année 2015 a permis de dresser la liste des chantiers concernés (plus de 200 chantiers recensés sur la base du fichier national Patriarche, dont plus de 80 donneront lieu à étude) et d'élaborer une problématique et une méthodologie.

La problématique tient en quelques mots. Il s'agit de comprendre, d'une part, comment le fait urbain prend sa place dans une petite cité antique qui se situe à la fois dans la Gaule Lyonnaise, en bordure de la Narbonnaise, et au contact d'une des plus grandes villes de Gaule (Lyon), et, d'autre part, comment il adopte des formes variées, de la ville quadrillée de *Forum Segusiavorum* au village-rue de Chézieu, mais semble aussi montrer des constantes dans les modes de construction ou le découpage parcellaire.

La méthodologie a pris appui sur les expériences passées dans le domaine de l'étude de la ville et une grille d'analyse commune a été élaborée, en s'inspirant des outils utilisés par d'autres projets (des fiches Harur aux Atlas des villes antiques de la Gaule Narbonnaise). Testée dans une pratique de groupe de travail, critiquée et adoptée, elle régit chacune des notices de chantiers telles qu'elles sont produites au cours du PCR. La présentation des résultats à l'ensemble du groupe, lors de réunions de travail régulières (trois par an, en moyenne), a permis de rendre homogènes les données et de partager les connaissances acquises à

l'échelle du territoire appréhendé par l'étude. La remise en forme des données est souvent pour le responsable d'opération l'occasion de poser un nouveau regard synthétique sur son chantier et constitue déjà, par la nécessaire synthèse réalisée, un acte de recherche. L'ensemble des notices constitue une formidable base de données relative au fait urbain antique sur ce territoire.

Actuellement, fin 2017, nous disposons de l'intégralité des notices de chantier prévues, environ 80 concernant douze agglomérations, et d'une documentation graphique de base qui demandera à être harmonisée. L'année 2017 a été consacrée au recueil des dernières notices de sites, avec un ensemble de 59 notices rédigées en cette fin d'année 2017, pour un total prévu de 68 notices, ce qui demande un lourd investissement, à la réalisation d'une cartographie des interventions sur Feurs, et, en parallèle, à la réflexion sur la publication finale des résultats.

L'année 2018 devra être mise à profit pour réaliser les nécessaires synthèses par agglomération et proposer une monographie générale des agglomérations antiques ségusiaves. Pour chacune des agglomérations, il s'agira de réaliser une description générale, et de faire ressortir les traits marquants, qu'ils constituent une originalité locale ou ressortent de pratiques attestées localement ou régionalement. Par la suite, une synthèse générale sur le fait urbain sur le territoire ségusiave, se proposera de mettre en avant les traits qui témoignent, soit d'une insertion dans des schémas classiques de l'urbanisme antique, soit d'originalités et d'adaptations locales mises en avant, puis d'examiner comment ces agglomérations répondent à une inscription dans des réseaux économiques. Enfin, nous aimerions pouvoir montrer comment la ville témoigne, au travers des éléments mis en évidence lors de la fouille, d'une forme d'intégration dans des influences culturelles multiples.

François Dumoulin  
MC

## Prospection aérienne dans le département de la Loire

La pluviométrie de l'année 2017 fut faible. Sans être une année catastrophique, elle se situe parmi les trois années les plus sèches de ces dix dernières années, avec 2009 et 2011. Les niveaux des nappes phréatiques furent particulièrement bas dès le début de l'hiver. Ces conditions ont donc été particulièrement favorables aux prospections archéologiques aériennes. Quelques segments de voies antiques et médiévales

sont venus compléter le catalogue des années précédentes : la voie forézienne à Magneux-Haute-Rive, un axe parallèle à la voie Bolène médiévale à Saint-Georges-Haute-Ville, un segment de voie à la sortie sud-est de Saint-Galmier.

La sécheresse a permis également de mettre en évidence des éléments sur des sites de hauteur protohistoriques ; des puits et fosses sur l'*oppidum* du Crêt

Chatelard, le système de défense du Châtelard de Chazy à Saint-Georges-de-Baroilles, des enclos au nord de l'oppidum d'Essalois (commune de Chambles), une mention particulière pour un site nouveau, « l'oppidum » de Cotaviol sur la commune de Bourg-Argental. Les survols, complétés par des clichés IGN de 1966, ont permis de localiser un éperon et ce qui semble être son système de remparts et fossés.

Un fossé transverse est également apparu sur le petit éperon barré des Heures sur la commune du Ferreux.

En plaine également, les enclos de Goincet sur la commune de Poncins semblent plus complexes qu'ils n'étaient apparus lors de leurs relevés en 1981. Un grand enclos rectangulaire est apparu aux Pemères, commune de Saint-George-Haute-Ville. L'enclos du Goussat à Veauchette s'est révélé dans sa totalité.

Des sites sondés ou prospectés les années précédentes ont montré des détails de leur organisation : deux « bassins » près la *villa* des Gargottes, commune d'Unias, des traces d'occupation sur le site de Bellevue 2 à Saint-Paul-d'Uzore.

Un petit ensemble, nouveau et complet à Bigny, sur la commune de Feurs, est probablement gallo-romain.

Quelques survols sur le secteur des Hautes Chaumes ont permis de compléter notre connaissance de cette zone en cours d'études actuellement sous la direction des équipes du SRA Auvergne-Rhône-Alpes.

La saison n'est pas achevée et réserve certainement encore d'excellentes surprises.

**Jean-François Parrot**  
**Chercheur bénévole**

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES  
**HAUTE-LOIRE**

**BILAN  
SCIENTIFIQUE**

**Tableau des opérations autorisées**

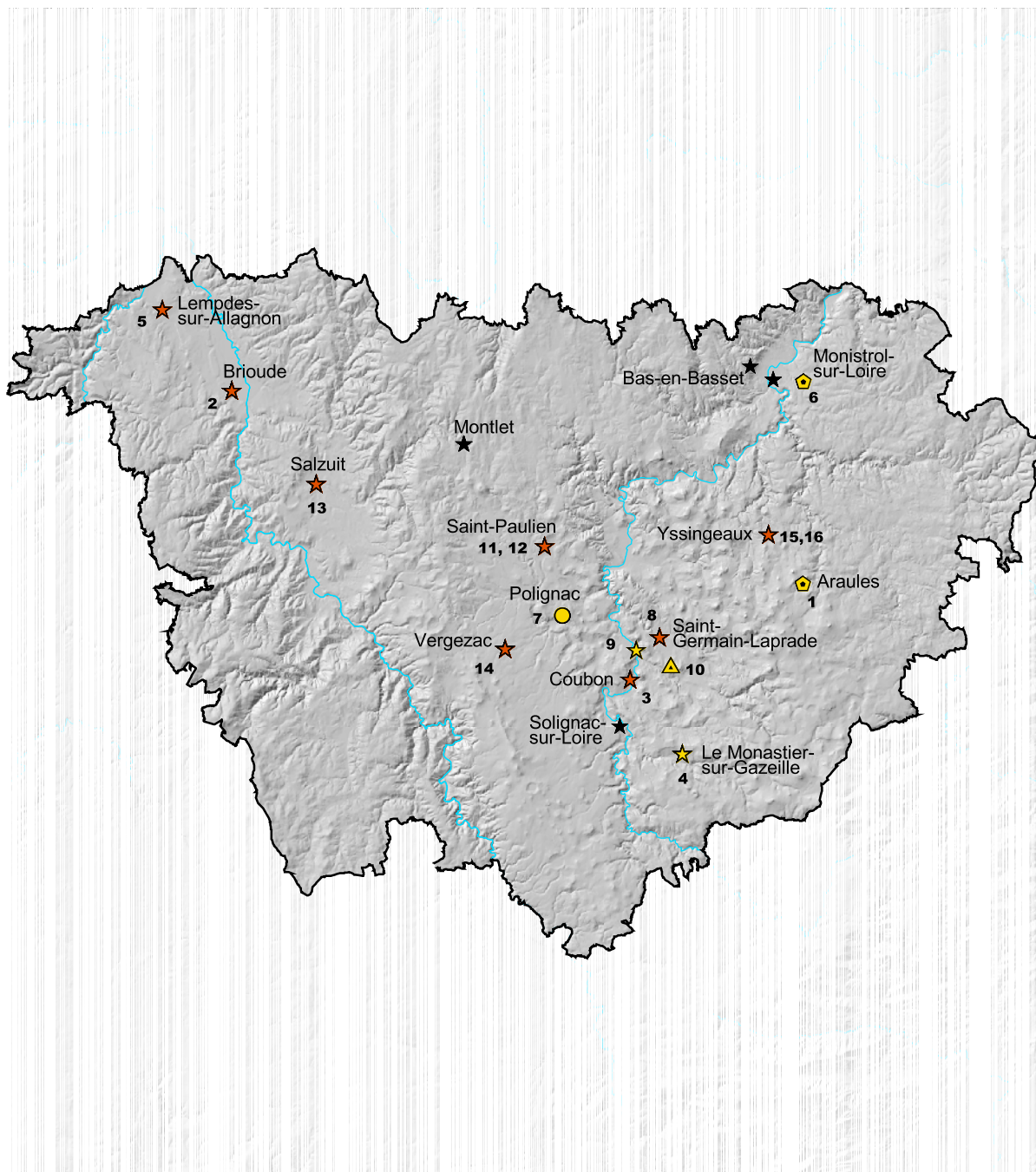
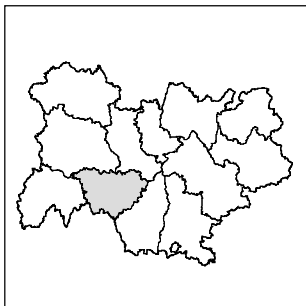
**2 0 1 7**

Réf. carte	Code Patriarche	Commune, Nom du site	Type d'opération N° axe opération programmée	Responsable Organisme de rattachement	Chronologie
1	038374	ARAULES, YSSINGEAUX, zones humides et archéologie dans le massif du Meygal	PRD	André-Marie DENDIEVEL Université	Époque médiévale, Temps modernes, Époque contemporaine
2	038260	BRIOUDE, place du Postel	OPD	Guy ALFONSO Inrap	Second Âge du Fer, Époque augustéenne, Haut-Empire, Bas-Empire, Haut Moyen Âge, Moyen Âge classique, Bas Moyen Âge, Temps modernes
3	038301	COUBON, château de la Tour	OPD	Daniel PARENT Inrap	Bas Moyen Âge, Temps modernes, Époque contemporaine
4	038192	LE MONASTIER-SUR-GAZEILLE, Abbaye de Saint- Théofrède	OSE	Rémi CARMES Hadès	Moyen Âge classique
5	038151	LEMPDES-SUR-ALLAGNON, la Grave	OPD	Magali HEPPE Inrap	Époque contemporaine
6	038362	MONISTROL-SUR-LOIRE, château vieux (les Côtes de Bilhard)	PRD	Esteban TEYSSIER Bénévole	Protohistoire, Moyen Âge classique, Bas Moyen Âge, Temps modernes, Époque contemporaine
7	038356	POLIGNAC, grotte du Rond-du-Barry	FP - n° Axe 2	Audrey LAFARGUE Université Montpellier III UMR 5140	Paléolithique moyen et supérieur, Moustérien, Badegoulien, Magdalénien, Mésolithique, Néolithique, Protohistoire, Moyen Âge
8	038333	SAINT-GERMAIN-LAPRADE, ZA de Laprade	OPD	Yann DEBERGE Inrap	Second Âge du Fer, Antiquité gallo-romaine, Temps modernes, Époque contemporaine
10	038318	SAINT-GERMAIN-LAPRADE, Abbaye de Doue	SD	Lise ENEAU-BRUN Chercheur bénévole	Moyen Âge
11	038162	SAINT-PAULIEN, les Aurouzes, Zoubiroux	OPD	François BAUCHERON Inrap	Haut-Empire, Bas Moyen Âge, Temps modernes
12	038196	SAINT-PAULIEN, place Notre-Dame du Haut Solier	OPD	Daniel PARENT Inrap	Haut-Empire, Bas- Empire, Haut Moyen Âge, Temps modernes
13	038109	SALZUIT, COUTEUGES, PN 89	OPD	Gérard VERNET Inrap	Protohistoire, Temps modernes
14	038340	VERGEZAC, église Saint-Rémy	OPD	Aurélié SAVIGNAT Inrap	Moyen Âge classique, Bas Moyen Âge, Temps modernes, Époque contemporaine
15	038144	YSSINGEAUX, Groumessomme	OPD	François BAUCHERON Inrap	Second Âge du Fer, Époque contemporaine

Réf. carte	Code Patriarche	Commune, Nom du site	Type d'opération N° axe opération programmée	Responsable Organisme de rattachement	Chronologie
16	038058	YSSINGEAUX, 11 place Charles de Gaulle	OPD	François BAUCHERON Inrap	Second Âge du Fer, Bas Moyen Âge, Temps modernes, Époque contemporaine
-	038314	Indices artistiques du Paléolithique supérieur en haute vallée de l'Allier	PRT – n° Axe 2	Marc AULANIER Bénévole	Paléolithique supérieur

# HAUTE-LOIRE

## Carte des opérations autorisées



### Opérations préventives

- ★ Diagnostic
- ★ Diagnostic négatif
- Fouille

### Opérations programmées

- ★ Sondage
- Fouille
- ⬠ Prospection diachronique
- ▲ Projet Collectif de Recherche

0 25 50 km





ÉPOQUE  
MÉDIÉVALE

TEMPS MODERNES

**ARAULES ET YSSINGEAUX**  
**Zones humides et archéologie**  
**dans le massif du Meygal**

ÉPOQUE

CONTEMPORAINE

Une opération de prospection inventaire diachronique a été conduite en 2017 sur les communes d'Yssingeaux et d'Araules (massif du Meygal, Haute-Loire). Cette opération s'ancre dans un contexte scientifique de recherche pluridisciplinaire, associant archéologues et géographes spécialistes des paléoenvironne-

ments, afin d'approcher les dynamiques d'occupation dans l'est du Massif central. Cette opération a été bâtie comme un stage de terrain pour les étudiants de troisième année de géographie, dans le cadre de l'enseignement de « Gestion environnementale » à l'Université de Saint-Étienne (Université de Lyon).



Fig. 1

Araules (43) : vestiges du moulin de Longas.  
Crédits : André-Marie Dendievel (Université Jean Monnet, UMR CNRS 5600 EVS-ISTHME), 2017



Fig. 2

Araules (43) : la tourbière de Pré-du-May entourée d'une aulnaie.  
Crédits : André-Marie Dendievel (Université Jean Monnet, UMR CNRS 5600 EVS-ISTHME), 2017

Ce projet de recherche propose d'aborder les cours d'eau et les têtes de bassin des ruisseaux de Bellecombe et de l'Auze (ordre Strahler 1 à 2) dans le massif du Meygal. L'objectif de ce travail était de recenser les indices d'occupation. Une attention particulière a concerné les structures hydrauliques et les zones humides associées (étangs, marais et tourbières), qui constituent de véritables héritages archéologiques et historiques.

Au total, l'opération 2017 a permis de prospector 35 parcelles (22 ha, soit 0,22 km<sup>2</sup> au total). En raison du contexte de prospection (bord de cours d'eau), les éléments mis au jour correspondent principalement à des structures hydrauliques bâties ou enfouies dont il est difficile d'estimer l'origine et la durée de fonctionnement. Parmi ces découvertes, la plus intéressante est sans conteste celle du bief et du moulin de Longas (Araules), dont le fonctionnement semble antérieur à la période moderne (*fig. 01*). La disposition des vestiges sur une terrasse alluviale perchée ainsi que les dimensions du moulin suggèrent la présence d'une roue horizontale, typique des installations hydrauliques médiévales et modernes dans la moitié sud de la France.

Un barrage, une béalière en partie conservée et un bassin de rétention d'eau, reprenant le tracé de deux anciens biefs, ont été mis en évidence à Feyterme, sur le versant opposé au moulin de Longas. Des aménage-

ments de berge (encoches et escarpement à degrés) taillés dans le socle granitique en contrebas du barrage de Feyterme pourraient être destinés à implanter des activités halieutiques (pêcheries ?) ou artisanales (rouissage du chanvre ?). Un autre bief, identifié plus en aval, mène vraisemblablement à une ancienne pièce d'eau alimentant le monastère de Bellecombe (Yssingeaux). Ce dernier fait actuellement l'objet de travaux, qui ont mis au jour l'église abbatiale et une annexe attenante au sud-est (chapelle, sacristie ?). Une intervention archéologique d'urgence est requise. Enfin, immédiatement en contrebas du clos monastique, un autre étang et sa digue en terre ont été identifiés. Cette opération a également mis en évidence une tourbière limnogène à « Pré-du-May » (Araules). Son remplissage sédimentaire (argiles lacustres puis tourbe) témoigne de l'existence d'un ancien étang qui se serait entourbé après la fin de son entretien. Ce site est particulièrement important et semble conserver des archives paléoenvironnementales uniques dans cette partie du Massif central oriental (*fig. 02*). Des datations <sup>14</sup>C sont prévues pour apporter des précisions quant à la chronologie et au comblement de cet ancien étang.

**André-Marie Dendievel**  
Université de Saint Etienne

Le projet de réaménagement de la place dite du Postel à Brioude, nommée actuellement place de la Liberté, est à l'origine de ce diagnostic archéologique qui s'est déroulé du 8 au 22 juin 2017. Cinq tranchées, d'une surface totale de 409 m<sup>2</sup> (8,18 % de la partie accessible de la place), ont été ouvertes à des emplacements prédéfinis en fonction de la présence de divers réseaux en activité.

Les cinq tranchées sont positives, révélant la présence de vestiges archéologiques s'échelonnant de la période laténienne jusqu'à l'époque moderne. Une aire funéraire, dont l'existence n'était pas soupçonnée, en constitue la découverte majeure.

Comme cela était prévisible, les deux sondages (4 et 5), ouverts dans la bordure nord-ouest de la place, sont implantés dans l'emprise du fossé bordant le rempart médiéval, qui a détruit tous les niveaux antérieurs. Le fond de la structure, qui doit se trouver sous la rue, n'a pas été atteint. La séquence de comblement analysée, jusqu'à une profondeur de 1,50 m environ, a livré une série de 41 monnaies datées du XV<sup>e</sup> s. au XVII<sup>e</sup> s. à l'exception d'une monnaie du XIII<sup>e</sup> s. En revanche, dans les trois autres sondages, il subsiste, au-dessus de la terrasse alluviale, une séquence stratigraphique assez importante, qui révèle un rehaussement progressif des sols de 1 m à 1,50 m depuis l'Antiquité jusqu'à nos jours. La stratigraphie présente une relative complexité, dans la mesure où de nombreux creusements rattachés à différentes périodes d'occupation, des grandes fosses d'extraction de grave et un ensemble important de tombes, en particulier, ont bouleversé les niveaux anciens et brouillé la lecture du terrain. Comme il n'a pas été possible de réaliser de transect transversal, l'implantation des tranchées parallèles, espacées de 15 à 20 m, étant prédéfinie, il est souvent difficile d'établir les relations existant entre les niveaux mis au jour dans les différents sondages. Et cela, d'autant que la datation de nombreux contextes reste incertaine, en raison de l'insuffisance ou de l'absence de mobilier associé. Cela concerne notamment les tombes, dans l'attente des résultats d'analyses radiocarbone pratiquées sur les ossements de deux sépultures. Les données recueillies permettent cependant d'esquisser les grandes lignes de l'évolution de la place.

Une occupation de la période laténienne est attestée dans le sondage 2 par une petite fosse creusée dans la terrasse alluviale, qui a livré un lot de céramique homogène de La Tène C2/D1 (II<sup>e</sup> s. av. J.-C.), ainsi que par des tessons de la même période retrouvés, sous forme résiduelle, dans des contextes plus tardifs.

Ces vestiges s'ajoutent à d'autres découvertes effectuées dans la partie sud de Brioude, qui témoignent de l'existence d'une petite agglomération dès la fin de l'âge du Fer.

Un certain nombre de structures en creux non datées, présentes à la base de la séquence stratigraphique, dans les trois sondages, peuvent se rattacher à cette période ou à l'époque romaine. Des vestiges répartis dans les trois tranchées témoignent, en effet, d'une occupation du site durant le Haut-Empire. À signaler que le mobilier céramique de cette période comprend

quelques éléments pouvant remonter à la période immédiatement postérieure à la Conquête (La Tène D2b), ou au règne d'Auguste.

Au sud (sondage 2), une aire de cailloutis compacte, aménagée au sommet des dépôts qui recouvrent la terrasse alluviale proprement dite, a livré des fragments de tuile antique, des déchets fauniques et deux monnaies du I<sup>er</sup> et du II<sup>e</sup> s. apr. J.-C.

Plus au nord, dans le sondage 1, un sol de gravier lié à la chaux, sur lequel reposaient quelques tessons du Haut-Empire, est probablement associé à une tranchée de récupération de mur orientée nord-ouest/sud-est.

C'est dans le sondage 3, en particulier au nord-est, que se trouvent les vestiges les plus nombreux de cette période. Les plus anciens consistent en une petite construction fossoyée, dont le comblement a livré un lot de céramique des années 40/80 apr. J.-C. Elle est scellée par un sol de cailloutis compact, rechargé, qui a été aménagé vers la fin du I<sup>er</sup>/début du II<sup>e</sup> s. Un trou de poteau, une petite aire rubéfiée, et les fondations d'une possible canalisation orientée nord-ouest/sud-est, peuvent être mis en relation avec ce sol, qui a été reconnu sur une douzaine de mètres de longueur. À proximité, une fosse a livré du mobilier de la même période. Le sol de cailloutis englobe une couche de démolition ou est recouvert ponctuellement par celle-ci. Cette couche de démolition recèle, notamment, de nombreux fragments de céramique (I<sup>er</sup>/début du II<sup>e</sup> s.) et d'enduits peints. Plusieurs grands creusements, que recoupent des tombes, datent aussi vraisemblablement du Haut-Empire, mais l'absence de mobilier associé incite à rester prudent. Dans ce sondage, les vestiges du Haut-Empire sont scellés par des couches qui ont livré du mobilier céramique et monétaire du IV<sup>e</sup> s. C'est dans ces niveaux que sont aménagés un mur maçonné orienté nord-ouest/sud-est, des structures empierrées et plusieurs tombes.

Un ensemble de 61 sépultures, avérées ou probables, a été mis en évidence dans les trois sondages. Aucune structure non funéraire ne peut leur être associée avec certitude. Ce nombre doit être considéré comme un nombre minimal, car la lisibilité des fosses sépulcrales est médiocre et nombre d'entre elles n'ont été identifiées qu'au niveau d'apparition des ossements. Elles s'ouvrent à une profondeur de 0,80 m à 1,10 m. À quelques exceptions près, toutes les sépultures sont orientées nord-est/sud-ouest, avec le crâne au sud-ouest lorsque cette donnée est connue, mais on peut observer que l'orientation globale des tombes localisées dans le sondage 2 est inclinée de quelques degrés vers l'est par rapport à celle des autres tombes.

Aucune sépulture n'ayant été fouillée, on est réduit à observer que celles dont une partie suffisante du squelette a été reconnue sont des inhumations en *decubitus* dorsal. Dans plusieurs cas, la présence de blocs et de galets évoque des éléments de calage ou de coffrage. Trois sépultures contenaient une monnaie en bronze du Haut-Empire. Quelques cas de superposition et de recoupement probable de sépultures ont été notés dans le sondage 1, où se trouve également la plus forte concentration de tombes. La densité relative des sépultures

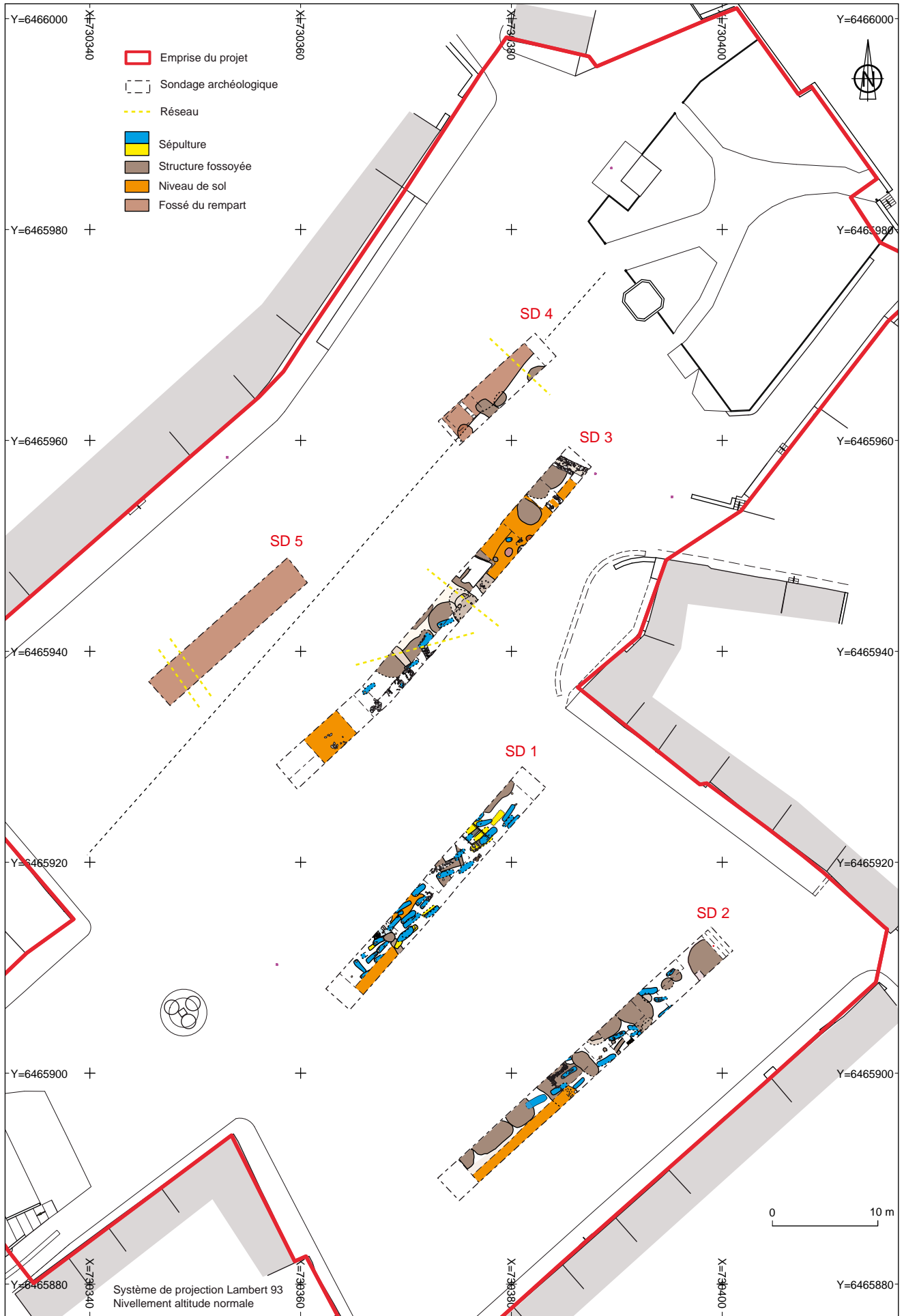


Fig. 1 Brioude (43), place du Postel : plan général des sondages. Crédits : P. Combes, M. Brizard (Inrap).

dans les sondages 1 et 2 doit cependant être considérée avec prudence, car, dans ce dernier sondage, plusieurs grands creusements plus tardifs ont probablement détruit certaines structures, notamment au sud-ouest et au nord-est. Dans ces deux tranchées, il n'existe donc pas de limite avérée de l'aire funéraire. En revanche, le faible nombre de sépultures mises au jour dans le sondage 3 est sans doute significatif ; même si certaines ont pu passer inaperçues, on peut supposer qu'on se trouve là aux marges nord et nord-ouest de l'aire funéraire. En postulant que toutes les tombes appartiennent à la même zone funéraire, celle-ci s'étendrait ainsi sur une surface minimale de 1 400 m<sup>2</sup> environ.

Outre les monnaies du Haut-Empire associées à trois tombes des sondages 1 et 2, et dans l'attente des résultats des analyses radiocarbone, les données susceptibles de préciser la chronologie de cet ensemble funéraire sont pauvres. Dans le sondage 3, les tombes sont a priori aménagées dans des niveaux livrant du mobilier du IV<sup>e</sup> s. ; il n'existe pas de lien stratigraphique direct entre ce niveau et les tombes. Le rare mobilier extrait du sol de cailloutis qui vient les sceller date aussi du IV<sup>e</sup> s. Dans le sondage 2, deux tombes sont recoupées par des fosses qui ont livré de la céramique des VIII<sup>e</sup> s.-X<sup>e</sup> s. La mise en place du sol postérieur aux tombes et aux fosses n'est pas datée. Enfin, dans le sondage 1, on peut uniquement constater que le niveau de cailloutis qui scelle les sépultures a été aménagé postérieurement à une fosse renfermant du mobilier céramique des VIII<sup>e</sup> s.-X<sup>e</sup> s. L'ensemble de ces données conduirait à situer l'ensemble funéraire dans une fourchette couvrant la fin de l'Antiquité et le haut Moyen-Âge, mais la typologie des tombes, où les sarcophages sont totalement absents, inciterait à resserrer cette fourchette

dans le Bas-Empire, pour autant qu'on puisse en juger en l'absence de fouille. Dans cette hypothèse, on serait en présence d'une aire funéraire établie dans une zone anciennement occupée au Haut-Empire, sans doute proche de la principale voie de desserte de l'agglomération antique, puis délaissée lorsque celle-ci se polarise dans la partie nord de Brioude. Il est cependant nécessaire que cette hypothèse soit confirmée ou non par le résultat des analyses radiocarbone en cours, ou par d'éventuelles fouilles. Une datation beaucoup plus tardive de l'ensemble funéraire ne peut, en effet, être exclue et ouvrirait bien d'autres perspectives.

Concernant l'évolution ultérieure du site, les données sont trop lacunaires pour permettre de relier précisément les séquences stratigraphiques mises en évidence dans les trois sondages. On observe cependant, dans toute l'emprise étudiée, l'aménagement de sols extérieurs de cailloutis ou de mortier sableux, postérieurement aux VIII<sup>e</sup> s.-X<sup>e</sup> s., qui évoquent l'existence d'une vaste place. Dans le sondage 2, une grande structure circulaire aux parois rubéfiées et à comblement cendreuse s'ouvre en surface de ces niveaux. Sa fonction n'est pas déterminée. Les diverses séquences de remblais et de recharges de cailloutis, qui se superposent à ces premiers sols, amènent à un rehaussement progressif du sol de la place au cours du Moyen Âge et de l'époque moderne. Des fosses et quelques fondations d'époque moderne s'insèrent au sein de cette séquence, en particulier un large mur, correspondant au mur de façade d'un grand bâtiment figuré sur le cadastre napoléonien, qui s'élevait dans l'angle nord-est de la place.

Guy Alfonso  
Inrap



Fig. 2 Brioude (43), place du Postel : vue du sondage 3 en cours de réalisation, vers le sud-ouest.  
Crédits : G. Alfonso (Inrap), 2017.

BAS MOYEN ÂGE  
TEMPS MODERNES

## COUBON Château de La Tour

ÉPOQUE  
CONTEMPORAINE

Coubon est situé à cinq kilomètres au sud-est du Puy-en-Velay, en bordure de la Loire. La Tour, qui est un lieu-dit de la commune, se trouve deux kilomètres en amont, vers le nord, à environ 650 m d'altitude. L'emprise se situe à l'intérieur de l'enceinte du château de La Tour. La chapelle du château présentant de profonds désordres dans ses maçonneries, le maître d'œuvre a décidé de procéder à une série de sondages en pied des murs, afin de vérifier l'état des fondations.

La chapelle est accolée à une tour rectangulaire antérieure et nettement plus élevée, qui constitue le mur sud de la chapelle. Aucun chaînage entre les deux structures ne semble exister. L'orientation sud-ouest/nord-est de la chapelle est donc due à cette position adossée. On observe également que le niveau de sol est plus élevé que celui des autres bâtiments, peut-être en raison de la présence du rocher, qui ne semble pas avoir été aplani préalablement à la construction. L'ensemble donne donc l'impression d'une construction opportuniste, qui utilise le relief naturel et les constructions existantes pour appuyer la construction.

Il apparaît que le sous-sol et les fondations ne sont pas homogènes. Un « îlot » de rocher semble se dessiner sous la tour et la partie sud de la chapelle. Le rocher est affleurant à plusieurs endroits, et les murs sont alors posés dessus, avec simplement quelques entailles pour rectifier l'aplomb au pied des murs. Dans un sondage,

le rocher sur lequel était assise la maçonnerie s'est avéré être un bloc erratique, sans qu'aucune autre fondation n'ait été mise en place. En l'absence partielle de rocher, les fondations apparaissent sommaires et peu profondes. Cette différence d'assise, combinée à celle de l'épaisseur du mur de la chapelle révélée par le levé topographique, pourraient donc éventuellement être à l'origine des désordres présents dans les élévations de la chapelle.

Ces sondages ont également permis quelques observations « collatérales », malgré leur surface restreinte. Ils ont montré la présence d'aménagements anthropiques ayant déjà utilisé le substrat rocheux, en le façonnant et en le complétant à l'aide de parties maçonnées, probablement pour servir de fondation à un bâtiment disparu, mais dont la trace pourrait subsister dans l'élévation du bâtiment agricole adossé au mur d'enceinte. Les sondages ont aussi montré la présence d'une ancienne maçonnerie en orgue basaltique. Des lambeaux de sols semblent pouvoir se rattacher des états anciens, peut-être liés à des phases de chantier. Les datations restent imprécises, mais les quelques éléments de céramiques recueillis s'apparentent à la période moderne, plutôt centrée sur les XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> s.

Daniel Parent  
Inrap

MOYEN ÂGE  
CLASSIQUE

## LE MONASTIER-SUR-GAZEILLE Abbatiale Saint-Théofrède

Le Monastier-sur-Gazeille est une commune située à une quinzaine de kilomètres au sud-est de la préfecture du Puy-en-Velay. Le village occupe le versant recordant le rebord du plateau volcanique vivaro-vellave au talweg de la Gazeille, petit affluent de la Loire.

Installé sur la rive droite du cours d'eau, le bourg s'est développé autour de l'abbaye Saint-Chaffre, fondée au cours du haut Moyen Âge, et dont subsiste aujourd'hui l'église construite à l'époque romane (fin XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> s.).

Cette abbatiale, dont la façade présente un riche décor polychrome, a rapidement été considérée comme un édifice remarquable de l'architecture romane d'Auvergne, justifiant son classement au titre des monuments historiques dès 1840. Ses élévations présentent aujourd'hui de nombreux désordres, et les pierres sont fragilisées par des remontées de sels, qui en accélèrent la fracturation et l'érosion. En outre, l'édifice souffre de graves problèmes d'humidité, particulièrement au niveau du chevet, lequel est en grande partie enterré.

Afin de remédier à ces différents problèmes, un projet de restauration de l'église abbatiale et de ses abords est envisagé. Compte tenu du contexte, la présence d'inhumations médiévales et modernes était attendue.

De même, les travaux de décaissement et de terrassement prévus dans les différents secteurs du projet étaient susceptibles de mettre au jour les arases d'anciennes constructions. Pour cette raison, le SRA a préconisé la réalisation de plusieurs sondages, dans le but de caractériser la nature et la chronologie des vestiges enfouis, ainsi que leur état de conservation. Les sondages ont également été implantés afin de répondre à certaines interrogations du maître d'œuvre. La présente intervention s'est déroulée fin mai et début juin 2017, sur une durée totale de sept jours ouvrés. Six sondages ont été ouverts mécaniquement (*fig. 1*) :

- Le sondage 1 a été réalisé sur le parvis de l'église abbatiale. Il avait pour objectif de reconnaître la stratigraphie conservée au pied de la façade de l'édifice, et de vérifier l'existence éventuelle d'une plate-forme artificielle créée préalablement à sa construction.
- Les sondages 2 et 3 ont été ouverts sur le flanc sud de l'église, au niveau de l'actuelle place de l'Abbatiale. Ils devaient permettre de documenter le niveau d'apparition des vestiges, ainsi que la puissance stratigraphique du secteur.
- Les trois derniers sondages (4, 6a et 6b) ont été ré-

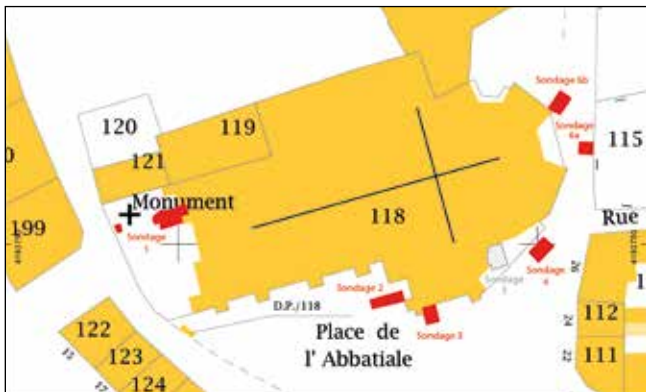


Fig. 1 Le Monastier-sur-Gazeilles (Haute-Loire) : localisation des sondages. Crédits : Hadès, 2017.

alisés sur le pourtour du chevet de l'église. Ce secteur sera affecté par des décaissements profonds, susceptibles d'entamer la séquence stratigraphique. L'objectif prioritaire était de déterminer les modalités d'installation du chevet, qui est aujourd'hui partiellement enterré. Les sépultures éventuellement découvertes dans ces différents sondages ne devaient pas être fouillées, mais simplement dégagées, afin de déterminer leur orientation et leur état de conservation.

Compte tenu de la nature de l'intervention, les résultats obtenus sont contrastés, même si tous les sondages se sont révélés positifs, à des degrés divers. Ainsi, malgré le caractère parcellaire et fragmenté des travaux effectués, cette opération archéologique a permis de confirmer certaines présomptions, mais aussi d'apporter quelques informations inédites.

Les éléments les plus notables relevés lors de la fouille sont les suivants :

- Sur le parvis (sondage 1) :

- Les investigations ont mis au jour le massif de fondation de la façade occidentale de l'abbatiale romane (fig. 2). L'hypothèse d'une plate-forme artificielle créée préalablement à la construction de l'église se vérifie

donc ici. Remontant vraisemblablement à la fin du XI<sup>e</sup> ou au début du XII<sup>e</sup> s., cette maçonnerie s'étend, sans doute, sur une bonne partie du parvis actuel.

- La fouille a, par ailleurs, révélé la présence d'une tombe maçonnée, aménagée dans ce massif de fondation. Sans doute destinée à accueillir la dépouille d'un personnage important, il est légitime de penser qu'elle n'est pas isolée.

- Il a également été possible de mettre en évidence une fissure, large d'une quinzaine de centimètres en moyenne, traversant ce massif de fondation du nord au sud. Elle témoigne de mouvements de terrain, dont l'origine et la datation restent inconnues. En tout état de cause, elle pourrait, en partie, expliquer les désordres visibles dans les élévations de la façade.

- Sur le flanc sud de l'abbatiale (sondages 2, 3 et 4), onze sépultures ont été dégagées, confirmant ainsi l'existence d'une aire funéraire dans ce secteur (fig. 3). Les investigations ne permettent pas d'en connaître la puissance stratigraphique, mais elle semble dense, et elle apparaît à une faible profondeur sous le niveau de sol actuel. Si les tombes dégagées constituent le niveau d'inhumation le plus récent conservé, l'ancienneté de l'abbaye, tout comme celle du cimetière paroissial Saint-Fortunat, qui jouxte l'abbatiale, au sud, laissent penser que cette séquence funéraire est assez considérable.

- Au niveau du chevet (sondages 6a et 6b) :

- La fouille a révélé l'existence d'un dense réseau de canalisations contemporaines, dont certaines témoignent de la volonté de drainer le secteur, dans le but d'assainir les fondations de l'église. Les préoccupations relatives à l'état sanitaire du chevet ne sont donc pas récentes, même si ces travaux, réalisés il y a près d'un siècle, n'ont pas permis d'endiguer efficacement ces problèmes d'humidité, qui persistent encore de nos jours.

- Par ailleurs, les investigations ont permis la découverte d'une calade moderne située à un mètre en dessous de la voirie actuelle. Ce niveau de circulation



Fig. 2 Le Monastier-sur-Gazeilles (Haute-Loire) : massif de fondation de la façade occidentale romane. Crédits : Hadès, 2017.



Fig. 3 Le Monastier-sur-Gazeilles (Haute-Loire) : aire funéraire.  
Crédits : Hadès, 2017.

semble relativement récent (XVII<sup>e</sup> s., au plus tôt), mais il tend à démontrer que l'enfouissement du chevet s'est fait de manière progressive, au cours des siècles, et que son aspect original devait être bien différent.

– Enfin, la fouille a mis au jour un lambeau de mur au nord du chevet. Il constitue, visiblement, l'un des vestiges les plus anciens dégagés lors de l'intervention, même si sa datation précise et sa fonction n'ont pu être déterminées.

À l'évidence, le sous-sol qui borde l'église abbatiale à l'ouest, au sud et à l'est, renferme de nombreuses structures, des sépultures assurément, mais aussi, sans doute, des vestiges appartenant à l'ensemble monastique d'époque romane ou à des aménagements encore plus anciens. Hormis au niveau du chevet, la stratigraphie semble assez bien préservée, même s'il n'a pas été possible de l'observer jusqu'à sa base, et donc d'en déterminer la puissance. De futures investigations plus étendues seraient riches d'enseignement et permettraient assurément d'accroître considérablement les connaissances sur le monastère depuis ses origines, car, si l'histoire de l'abbaye du Monastier est assez bien documentée, seule l'archéologie serait désormais en mesure d'apporter un éclairage nouveau sur ce haut lieu du monachisme vellave.

Rémi Carme  
Hadès

ÉPOQUE

LEMPDES-SUR-ALLAGNON

CONTEMPORAINE

La Grave

Située à l'extrême nord du département de la Haute-Loire, la commune de Lempdes-sur-Allagnon se développe à mi-chemin entre Issoire et Brioude. L'opération de diagnostic archéologique, menée au lieu-dit « La Grave », fait suite à une demande d'aménagement en vue de la réalisation de la zone logistique sud-Auvergne.

234 structures, qui se répartissent en fossés parcelaires présents sur le cadastre napoléonien, chemins,

drains et fosses d'épierrement, ont été recensées lors de cette intervention.

La très faible quantité de mobilier archéologique recueillie au sein de ces structures permet de rattacher l'ensemble des vestiges à la période contemporaine.

Magali Heppe  
Inrap



Fig. 1 Lempdes-sur-Allagnon (43), la Grave : coupe des structures 1115, 1116 et 1117, recensées au sein de la tranchée B 109. Il s'agit d'un chemin (1116), bordé de ses deux fossés bordiers (1115 au nord-est et 1117 au sud-ouest). Crédits : Florent Olivier (Inrap), 2017.



PROTOHISTOIRE

MOYEN ÂGE  
CLASSIQUE

## MONISTROL-SUR-LOIRE Le château vieux (les Côtes de Billard)

BAS MOYEN ÂGE  
TEMPS MODERNES

ÉPOQUE  
CONTEMPORAINE

Sur les contreforts nord-est du Velay, la commune de Monistrol-sur-Loire, importante par son poids démographique, son activité industrielle et tertiaire, son dynamisme culturel et son patrimoine architectural médiéval, apparaît comme marginale, à l'échelle du département, dans le domaine des publications scientifiques. Dotée d'un patrimoine bâti amputé au cours du temps, les traces de son histoire médiévale se complètent par une documentation écrite intéressante. Dans la volonté de redynamiser la recherche en histoire médiévale pour le Velay, Monistrol-sur-Loire apparaît comme une porte d'entrée vierge de toute étude sérieuse.

C'est à partir de recherches menées sur les paradigmes de la seigneurie rurale qu'une controverse vieille de quelques siècles a refait surface. Historiens locaux et érudits s'affrontent depuis près de trois cents ans sur l'évolution de la cité médiévale et de son implantation castrale. En 1874, la découverte d'une charte met fin au débat et impose l'idée que la ville connut une mutation au XIII<sup>e</sup> s., par le dédoublement d'un château à l'implantation indéterminée vers le château actuel.

Toutefois, en 2017, un mémoire de recherche remet en question l'ensemble des hypothèses. Pour la première fois depuis son oubli mémoriel, le site du château inconnu semble avoir été exhumé, tant dans les sources sous le vocable de « château vieux », que sur le terrain. La prospection, menée dans les Gorges du Billard en 2017, a démontré une occupation intense et large de l'espace, dans un lieu à l'accès particulièrement diffi-

cile. Malgré les difficultés inhérentes à la topographie du terrain, l'étude a permis de mettre au jour les indices d'une occupation, subdivisée en trois grandes zones principales. L'une d'entre elles, la zone 1, a concentré toute l'attention de la prospection, et a elle-même été subdivisée en sept secteurs prenant appui sur des distinctions topographiques et végétales.

Les différents indices anthropiques sont constitués par des anomalies topographiques et phytosociologiques, des espaces aménagés et construits (présence de murs en élévation, calade), par des traces d'extraction, mais également par de la céramique protohistorique, médiévale et moderne.

Au niveau des résultats archéologiques, cette prospection a confirmé l'anthropisation du lieu, et ce pour une période nettement plus large que ce que les sources laissaient l'entendre. Sur les 143 tessons récoltés, 17 % correspondent à la période protohistorique, quand 52 % concernent la période médiévale.

L'étude permet donc de supposer que le site a connu des phases d'occupation et d'abandon, avant un abandon total aux alentours des XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> s., et un oubli mémoriel vers le XVII<sup>e</sup> s. Rien ne permet encore d'affirmer avec exactitude la fonction du site et son évolution au cours du temps. Toutefois, les découvertes confirment l'occupation de l'éperon sur une période relativement longue.

**Esteban Teyssier**  
chercheur bénévole

PALÉOLITHIQUE MOYEN  
PALÉOLITHIQUE  
SUPÉRIEUR

MOUSTÉRIEN  
BADEGOULIEN

## POLIGNAC La grotte du Rond-du-Barry

MAGDALÉNIEN  
MÉSOLITHIQUE  
NÉOLITHIQUE

PROTOHISTOIRE  
MOYEN ÂGE

Faisant suite à différents travaux universitaires fondés sur le produit de ces anciennes fouilles, la démarche que nous initiions s'attache à comprendre la mise en place des dépôts à l'intérieur de la cavité du Rond-du-Barry et les moteurs de leurs modifications pour mieux caractériser les occupations humaines à l'échelle du site.

Suite au déblaiement de la cavité effectué en 2016 et la mise en évidence des limites de fouilles de Roger de Bayle des Hermens, nous avons ouvert une fenêtre de fouille manuelle, dans une zone non impactée par le précédent fouilleur, en juillet 2017. L'objectif de cette campagne était de vérifier l'existence de niveaux paléolithiques en place, objectif validé en fin de campagne. Outre la surface de la grotte couverte de blocs équarris, nous avons reconnu les produits d'activité des tailleurs de pierre sur les 50 premiers centimètres de toute la surface de fouilles (clous en métal, éclats de débitage

de brèche, blocs en partie équarris...). Les tailleurs de pierre semblent avoir aménagé différents espaces de travail, comme le montre l'existence de murets grossiers, construits en pierres sèches pour retenir les déblais d'extraction, et de probables « fosses » creusées afin d'atteindre les dalles de brèche les plus aptes à la taille.

Pour le moins, nous avons retrouvé des niveaux paléolithiques en place le long de la paroi sud et dans l'angle nord-ouest de la fouille. Les nombreux restes osseux exhumés en 2017 viennent corroborer le statut paléolithique et non mélangé de ces zones, que l'industrie lithique semble pouvoir rattacher au Magdalénien supérieur ancien. En outre, la découverte en place, dans les niveaux paléolithiques, d'une matrice d'extraction de baguette par rainurage en bois de renne, d'un probable élément de parure (dentale ?), et de petits morceaux d'ocre, viennent arguer en faveur d'une at-

tribution des niveaux identifiés au Magdalénien, et documenter des activités dont nous n'avions pas encore identifié les témoins lors de l'opération de 2016. Enfin, un petit fragment d'os gravé de traits, malheureusement dans les niveaux remaniés par les activités historiques, a également été retrouvé.

**Audrey Lafarge**  
**Université Montpellier III**  
**UMR 5140**

SECOND ÂGE DU FER

ANTIQUITÉ GALLO-  
 ROMAINE

## SAINT-GERMAIN-LAPRADE ZA de Laprade

TEMPS MODERNES

ÉPOQUE  
 CONTEMPORAINE

L'intervention archéologique, effectuée ZA de Laprade à Saint-Germain-Laprade, a permis l'examen de 11,3 ha de terrains agricoles, situés en bordure sud-ouest de la ZA de Bombes, zone déjà lotie sur plus de 110 ha. Le secteur examiné est localisé dans une plaine, le bassin de Saint-Germain-Laprade, qui est bordée, au sud-ouest, par des reliefs volcaniques (La Garde de Doue, Chauvet), et, à l'est, par un ensemble plutonique, au pied duquel coule la Sumène. Les terrains diagnostiqués se situent précisément dans la partie basse du versant oriental du plateau de La Garde de Doue, dont les pentes, relativement prononcées, sont constituées de sables et argiles datés de l'Éocène.

Les parcelles diagnostiquées se situent dans un environnement archéologique relativement mal connu. Une voie ancienne, antique ou médiévale, est supposée sous le tracé de l'actuelle route départementale 150,

qui borde l'emprise au sud-ouest. Une occupation étendue de la période romaine, mal caractérisée, se développerait immédiatement le long de cette voie, à l'ouest. À un kilomètre au nord-ouest, sur le sommet du Mont Brunelet, des vestiges néolithiques, du second âge du Fer et de la période romaine, sont aussi mentionnés.

162 tranchées ont été réalisées au cours de ce diagnostic, permettant de sonder 6,4 % de l'emprise totale, ou 7,3 % de la surface accessible. Ces tranchées ont permis la mise en évidence, malgré des conditions de lecture difficiles, de 41 drains empierrés, de treize fossés, d'une tranchée de palissade, de deux trous de poteau, d'un épandage de mobilier, de trois empièrtements, d'un paléosol et de cinq paléochenaux, dont un a livré des bois travaillés. Ces vestiges, qui apparaissent à des profondeurs comprises entre 0,20 et



Fig. 1 Saint-Germain-Laprade (43), ZA de Laprade : emprise diagnostiquée.  
 Crédits : F. Olivier (Inrap), 2017.



Fig. 2 Saint-Germain-Laprade (43), ZA de Laprade : paléochenal du second âge du Fer (II<sup>e</sup>-I<sup>e</sup> s. av. J.-C.), ayant conservé des éléments en bois. Crédits : Y. Deberge (Inrap), 2017.



Fig. 3 Saint-Germain-Laprade (43), ZA de Laprade : épandage de mobilier céramique gallo-romain (fin II<sup>e</sup>-début III<sup>e</sup> s. apr. J.-C.). Crédits : Y. Deberge (Inrap), 2017.

1,40 m, renvoient au second âge du Fer (un aménagement), à la période romaine (quinze structures d'attribution plus ou moins assurée), aux périodes moderne ou contemporaine (40 structures), ou bien encore ne sont pas datés (treize faits).

Au second âge du Fer renvoie l'aménagement, par installation de dispositifs en matériaux périssables (tressage, piquets et bois de grosse section) et d'un radier de pierres, d'un large paléochenal (5,20 à 10 m de largeur), et assez faiblement incisé (1,10 m en moyenne). Plus précisément, c'est l'un des méandres de ce chenal, dont le cours est aujourd'hui totalement colmaté, qui a été aménagé. Dans un premier temps, un dispositif, constitué d'un lacis de branchages qui s'appuie sur des bois de section plus importante, a été installé au fond du paléochenal. Quelques prélèvements, réalisés *in situ* et étudiés en post-fouille, montrent que ces éléments appartiennent probablement à un clayonnage. Après comblement de l'ensemble par des apports sableux et argileux, le chenal est partiellement curé, et il reçoit un second aménagement, constitué d'un radier de blocs, disposés sans ordre, sur lequel ont été mises en place deux pièces de bois allongées (1,28 m et 0,68 m). Du mobilier laténien (un *catillus* de meule, de la céramique et des scories ferreuses) a été collecté dans le radier de blocs. Une dizaine de mètres plus à l'ouest, d'autres bois, dont au moins deux piquets dont l'extrémité est taillée en biseau et un autre pourvu d'une feuillure, ont été collectés au fond de la structure.

La fonction précise de ces aménagements n'est pas déterminée, de même que leur organisation générale. Le profil du creusement le plus récent témoigne probablement de la volonté de canaliser le flux d'eau. La fonction du dispositif qui y a été mis en place est d'interprétation incertaine (défense de berge ?). La pré-

sence de bois conservés, dont certains sont travaillés, est à souligner, ceux-ci étant très rarement préservés dans les contextes régionaux du second âge du Fer. Les quelques artefacts présents suggèrent que l'aménagement le plus récent a été réalisé dans le courant des III<sup>e</sup>-II<sup>e</sup> s. av. J.-C., sans plus de précision. La présence de matériau scoriacé ferreux suggère que se sont tenues, à proximité plus ou moins immédiate, des activités métallurgiques.

À la période romaine renvoie, tout d'abord, un épandage dense de mobilier céramique et de blocs, perçu sur une quinzaine de mètres carrés. Le dégagement de ce niveau montre qu'il est constitué, en grande partie, de tessons écrasés en place, avec, toutefois, quelques éléments de grande dimension (un mortier et une assiette en sigillée sont complets). L'état de fragmentation de ce mobilier suggère qu'il a été piétiné. L'ensemble, qui ne paraît pas structuré, signale un niveau de circulation.

Trente mètres au nord-ouest, a été dégagé, à la même profondeur, un radier, constitué d'un grand nombre de blocs, de petit à moyen module. Cet aménagement, qui est orienté selon un axe sud-est/nord-ouest, a été perçu sur 17 m de longueur et 4 m de largeur. Son développement vers l'ouest n'a pu être observé, en raison de la proximité de la route départementale. Un autre radier a été mis en évidence dans un sondage réalisé 20 m plus au nord. Il apparaît moins structuré, et la continuité entre les deux niveaux est incertaine. De fait, une troisième tranchée, réalisée entre ces deux sondages, n'a pas permis de retrouver ce niveau empierré, ce qui hypothèque l'éventualité qu'il puisse s'agir d'un seul et même aménagement. Sans être affirmatif, il est toutefois possible que ces aménagements appartiennent à l'axe viaire ancien évoqué plus haut.

Les autres vestiges attribués, de façon plus ou moins

assurée, à la période romaine, correspondent à neuf tranchées étroites comblées de pierres, dont le niveau d'ouverture correspond à celui de ces radiers (cinq structures), ou se situe en dessous de ceux-ci (quatre structures). Il s'agit probablement de structures de drainage.

Pour finir, un trou de poteau ou petite fosse, signalé par la présence d'un fond de cruche, a été trouvé en position isolée.

Le mobilier collecté dans l'épandage de mobilier reçoit une datation de la fin du II<sup>e</sup> s. apr. J.-C. ou de la première moitié du III<sup>e</sup> s. apr. J.-C. Les éléments provenant des autres structures sont trop peu caractéristiques pour recevoir une attribution chronologique autre qu'à la période romaine, en général.

Les vestiges modernes et/ou contemporaines mis au jour correspondent à des drains empierrés (32 structures) et des fossés (huit structures). Ils figurent, pour certains, sur le cadastre de 1809, ou présentent des orientations cohérentes avec les limites figurées sur ce document. Ils témoignent d'une utilisation agraire de cet espace à cette période.

Plusieurs creusements ne sont pas datés, faute de livrer du mobilier. Il s'agit, en premier lieu, de quatre paléochenaux, qui ont été perçus en différents points de l'emprise. Deux d'entre eux, localisés dans la partie nord de l'emprise, sont de petite taille et présentent un

tracé sinueux. Un autre, perçu dans un seul sondage, présente un tracé parallèle au chenal mobilisé à la période laténienne. Un dernier, qui traverse l'emprise du sud au nord dans sa partie centrale, présente des dimensions importantes (6,50 m par 1,80 m). Cinq fossés, une tranchée de palissade et un trou de poteau ont également été dégagés dans la partie orientale de l'emprise. Il est probable qu'ils sont à rattacher à l'occupation agraire récente.

Enfin, une couche argileuse, riche en matière organique, a été mise en évidence dans l'angle nord-est de l'emprise, directement sur le substrat argileux. Cette couche, qui ne livre pas de mobilier, évoque un paléosol formé en milieu humide.

Pour conclure, cette opération de diagnostic témoigne d'une faible mobilisation du secteur au cours du second âge du Fer, avec l'installation d'aménagements à vocation hydraulique (?) dans un paléochenal, d'une occupation peu dense de la période romaine, qui se limite à la frange sud-occidentale de l'emprise (axe viaire et bordure immédiate ?), et d'une occupation agraire, aux périodes moderne et contemporaine, de l'ensemble des parcelles.

**Yann Deberge  
Inrap**

MOYEN ÂGE

## SAINT-GERMAIN-LAPRADE Abbaye de Doue

L'abbaye de Doue se situe entre Saint-Germain-Laprade et le Puy-en-Velay dans le département de la Haute-Loire. Elle prend place sur un site de moyenne montagne à environ 775 m d'altitude.

L'abbaye a été installée dans un site difficile d'accès, situé en contrebas du faite de la montagne. Le site d'implantation se développe sur une grande longueur en pente douce d'est en ouest. L'abbaye, fondée en 1138 par deux seigneurs vellaves, est occupée par des chanoines et devient une possession de l'Ordre de Prémontré en 1167.

L'abbaye fait l'objet d'interventions archéologiques depuis 2013, motivées par un projet de restauration et de mise en valeur. Les problématiques se détachent aujourd'hui de ces projets et s'intègrent dans un cadre de recherches avec une prospection thématique (2016) et un PCR (depuis 2017). En 2017, l'opération s'est concentrée sur l'espace claustral dans la continuité des recherches de 2016. En effet, celles-ci ont permis, grâce à la mise au jour de niveaux archéologiques datant de l'époque moderne, de formuler certaines hypothèses concernant la circulation dans le carré claustral, mais également sa destruction. Pour 2017, le but était de poursuivre les travaux afin de renforcer les acquis sur cette période, mais également d'aborder les problématiques propres à la période médiévale :

Comment le cloître a-t-il été implanté, sur quel modèle ? Quels ont été les aménagements de terrain nécessaires pour son installation au regard de la topogra-

phie du site ? Comment les chanoines occupaient et circulaient-ils dans cet espace ? etc.

Pour cela, il convenait d'agrandir les deux sondages effectués en 2016, le premier étant situé le long du mur gouttereau sud de la nef et face au bras sud du transept, le second prenant place dans l'angle sud-est de l'espace claustral. Dans le premier cas, l'élargissement du sondage, jusqu'aux murs ouest et nord des bâtiments du cloître et jusque devant la salle capitulaire, a été l'occasion d'étudier les questions de circulation au sein de l'espace claustral et celles ayant trait à son évolution.

Dans le second, ces investigations ont été envisagées comme un moyen de comprendre l'agencement des maçonneries situées à l'extrémité est du sondage de 2016. Ce second sondage devait également permettre d'apporter davantage de précision sur plusieurs éléments (présence attestée du mur bahut, présence éventuelle de niveaux de circulation, etc.).

La poursuite des sondages débutés en 2016 a malheureusement révélé la quasi-absence de vestiges datant de la période médiévale, cependant elle permet de mieux comprendre l'évolution de la cour du cloître à partir de l'époque moderne et ainsi, d'affiner la chronologie d'évolution des bâtiments proposée jusqu'à aujourd'hui.

**Lise Eneau-Brun  
Chercheur bénévole**

L'opération de diagnostic archéologique réalisée en 2017 sur le territoire de la commune de Saint-Paulien, aux lieux-dits Les Aurouzes et Zoubiroux, a permis d'explorer 13,79 % (159,75 m<sup>2</sup>) du projet d'installation d'une conduite d'eaux usées (1 159,36 m<sup>2</sup>).

Six sondages ont été implantés, à quelques centaines de mètres seulement au nord de l'espace urbanisé de la cité antique de *Ruessium*, dans un secteur où les *cardines* CII et CIII étaient attendus. Si ces derniers n'ont pas été retrouvés, un ensemble de quatorze faits archéologiques a néanmoins été mis au jour.

Pour la période du Haut-Empire, on dénombre ainsi un fossé, un drain, une fosse, un épandage de matériaux de démolition, un creusement indéterminé et deux murs ou drains. Un drain et la tranchée de récupération

d'un mur s'y ajoutent dans un Moyen Âge tardif, voire à la période moderne. Enfin, un mur, un trou de poteau, une fosse et deux drains ne sont pas datés.

On observera que les orientations des murs, des drains et du fossé rattachés à la période antique (nord-ouest sud-est et nord-est sud-ouest), sont difficilement compatibles avec les quelques éléments connus du réseau viaire de la ville, approximativement orienté nord-sud. Ces données, associées à une densité relativement faible de vestiges, semblent dès lors converger en direction d'une périphérie urbaine.

François Baucheron  
Inrap

Saint-Paulien est situé à une quinzaine de kilomètres au nord du Puy-en-Velay, à environ 810 m d'altitude. L'emprise, située sur le domaine public, correspond à la place Notre-Dame du Haut-Solier, qui apparaît aujourd'hui légèrement excentrée, dans la partie à la fois haute et septentrionale du bourg. Le passé antique de Saint-Paulien (*Ruessium*) est relativement bien exploré. L'étendue de la ville du Haut-Empire a été estimée à environ trente hectares. Plusieurs opérations archéologiques ont, effectivement, montré une occupation antique dense, mais, malgré la découverte de nombreux blocs de grand appareil, le centre monumental reste inconnu.

Le bourg médiéval, qui était enserré dans une enceinte de forme hexagonale, s'est développé au sud de la cité antique, à environ 200 m. Mais le Haut-Solier pourrait reprendre l'emplacement d'une motte castrale, et le vocable « Notre-Dame du Haut-Solier » renvoie aux vestiges de l'église conservés dans un bâtiment donnant sur la place.

Le secteur étudié se situe donc dans une zone particulièrement sensible archéologiquement, mais ce diagnostic s'avère relativement pauvre à l'aune de ce potentiel archéologique. Cependant, plusieurs indices, bien que peu structurés et relativement ténus, semblent témoigner de ces différentes occupations.

Les couches de remblai, présentes sur l'ensemble du site, avec parfois des puissances importantes, de l'ordre de deux mètres, présentent régulièrement des fragments de *tegulae* et des quantités importantes de moellons, dont la taille régulière évoque un petit appareil antique de type *vittatum*. Leur concentration particulière dans les sondages 1 et 2 correspond peut-être à une phase de démolition de l'église Notre-Dame du Haut-Solier, toute proche, et riche en remploi antique.

La structure linéaire (US17/47), qui traverse le site du nord au sud, a également livré quatre blocs de grand appareil en arkose, incomplets mais laissant deviner des tailles décoratives dans deux cas. Ceux-ci confirment, une nouvelle fois, l'existence proche d'un monument antique, même s'il reste encore à découvrir précisément. Dans le cas présent, il est intéressant de souligner que ces blocs sont en situation de remploi dans une structure très grossière, peut-être destinée à établir une limite liée à l'aménagement castral, ou pour servir de soutènement.

Le sondage 3, situé le plus au nord, conserve des sols au contact de cette structure linéaire, avec plusieurs recharges et une moindre accumulation de remblai de moellons, traduisant peut-être une limite d'occupation. Le mobilier recueilli présente une majorité d'éléments antiques, mais toujours associés à quelques tessons du haut Moyen Âge.

La détermination de la fondation US 50/M2, observée uniquement à partir du haut de la tranchée, reste imprécise, mais elle pourrait appartenir à la période antique. Étant donné les conditions d'observations, on ne peut pas exclure de la mettre en relation avec une structure défensive médiévale. Aucun aménagement directement lié à un phénomène d'emmotement n'a pu être mis en évidence. La concentration d'éléments de démolition à large proportion antique, sur des épaisseurs importantes, pourrait éventuellement être mise en relation avec une telle construction. Cependant, le caractère instable des matériaux évoque plutôt une phase de démolition de bâtiment, et la présence dans deux sondages (n° 3 et 5) du substrat, à un peu plus de deux mètres de profondeur, correspond à un relief naturel. Cependant, la présence dans ces couches, et notamment dans le sondage 3, de mobilier datant du

haut Moyen Âge confirme l'occupation du site durant cette période.

Deux structures peuvent, éventuellement, être rattachées à l'église Notre-Dame du Haut-Solier immédiatement à l'est de la place : une sépulture, orientée est-ouest, dans le sondage 5 ; le mur M1, dans le son-

dage 2, qui se situe, avec un léger décalage, dans le prolongement du gouttereau nord de l'église, pourrait correspondre à un aménagement de parvis.

**Daniel Parent**  
Inrap

PROTOHISTOIRE

TEMPS MODERNES

## SALZUIT ET COUTEUGES

### Passage à niveau 89

Le projet de suppression du passage à niveau PN 89 sur la RN 102, secteur archéologiquement sensible des communes de Salzuit et Couteuges, a entraîné l'émission d'une prescription de diagnostic archéologique par le SRA Auvergne-Rhône-Alpes. L'intervention sur le terrain a eu lieu en avril 2017.

Ce diagnostic a consisté en la réalisation de 48 tranchées (S1 à S48). La surface ainsi ouverte représente 6,31 % de la surface accessible de l'emprise.

La séquence sédimentaire observée montre un recouvrement colluvial réduit, reposant sur le substratum oligocène. Il faut noter l'observation ponctuelle des alluvions sous-coulée basaltique, d'âge plio-villafranchien (sables à Mastodontes). Dans les fonds de vallée, on

note la présence d'alluvions grossières et de dépôts de zone humide.

Les indices d'occupation humaine du secteur se rapportent à deux périodes :

- des éléments remaniés (tessons de céramiques), d'aspect protohistorique. Ces éléments sont présents dans seulement trois sondages situés dans le fond du vallon du ruisseau de Couteuges ;
- des aménagements agraires modernes (drains, fossés) du versant et des fonds de vallée.

**Gérard Vernet**  
Inrap

MOYEN ÂGE CLASSIQUE

BAS MOYEN ÂGE

## VERGEZAC

### Église Saint-Rémy

TEMPS MODERNES

ÉPOQUE  
CONTEMPORAINE

L'intervention de diagnostic s'est déroulée autour de l'église Saint-Rémy dans la commune de Vergezac, entre le 11 et le 12 novembre 2017, dans le cadre du projet d'aménagement d'un drain, en façade nord, permettant de préserver l'état sanitaire de l'église.

Cette opération fait suite à trois précédentes interventions archéologiques, deux suivies de travaux en 1991 et 1993, réalisés par le SRA Auvergne-Rhône-Alpes, et une opération de diagnostic, réalisée par F. Gauthier (Inrap), en 2008. Ce nouveau diagnostic avait pour but de mettre en évidence les relations entre la construction de l'église et l'espace funéraire concomitant, déjà identifié en 2008, et d'en préciser la chronologie.

Seuls les niveaux les plus profonds de sépultures sont conservés et deux sépultures ont pu être dégagées. Elles présentent des orientations classiques des inhumations chrétiennes : est-ouest, avec la tête à l'ouest. La présence d'un sarcophage taillé en brèche volcanique est un élément inédit pour le site. Les sépultures

ont ainsi fait l'objet de deux prélèvements osseux en vue d'effectuer des datations <sup>14</sup>C, qui n'avaient pas été réalisées lors de l'opération précédente. La fondation d'un des contreforts a été dégagée, ainsi qu'une portion de maçonnerie qui semble postérieure aux sépultures conservées.

Au moment de l'abandon de cette partie du cimetière, les sépultures ont été curées et l'espace a été remblayé une première fois. À la surface de ce premier apport de terre, un petit niveau de travail, constitué de nodules de mortier, a été mis au jour. Il est probablement contemporain d'une phase de destruction des maçonneries présentes à l'intérieur de la zone funéraire. Un second remblai vient mettre à niveau le terrain et le sol actuel est présent à sa surface.

**Auréli Savignat**  
Inrap

L'opération de diagnostic archéologique, réalisée en 2017 sur le territoire de la commune de Yssingeaux, au lieu-dit Groumessomme, a permis d'explorer 7,05 % (5 595 m<sup>2</sup>) de la surface d'un projet d'extension d'une zone industrielle (70 245 m<sup>2</sup>), conformément à la prescription de l'État, et 13,05 % de la surface accessible. Le diagnostic a livré un petit lot de céramiques datées

de la seconde moitié du II<sup>e</sup> s. av. J.-C., issues d'un niveau de colluvions (sondage n°51), ainsi qu'une carrière d'extraction de granite (sondage n°37), un drain (sondage n°51), et un pierrier, non datés (sondage 28).

**François Baucheron  
Inrap**

L'opération de diagnostic archéologique, réalisée en 2017 sur le territoire de la commune de Yssingeaux, 11 place Charles de Gaulle, a permis d'explorer 4,86 % (221 m<sup>2</sup>) de l'emprise du projet de construction d'une résidence pour personnes âgées (4 550 m<sup>2</sup>), et 7,11 % de la surface accessible, conformément à la prescription de l'État.

À l'ouest des parcelles concernées, l'opération a livré une fosse du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. (sondage n°7), ainsi que les vestiges de trois bâtiments d'époque contemporaine (sondages n°1, 2, 3). Du côté oriental des parcelles étudiées, soit à une vingtaine de mètres seulement du porche occidental de l'église paroissiale reconstruite en

1819, les restes d'un sol de galets associés à un mur ont été datés, au plus tôt, de l'extrême fin du Moyen Âge ou de l'époque moderne (sondages n°9 et 10). Sur le cadastre de 1834, ce mur correspond à la limite sud d'un édifice annexe associé à l'édifice cultuel, le sol de galets matérialisant très probablement un sol extérieur (d'une cour ?).

À l'intérieur de l'édifice, on mentionnera, en outre, la présence d'un autre mur, plus récent (aménagement intérieur ?).

**François Baucheron  
Inrap**

Le programme de recherches thématiques intitulé « Indices artistiques du Paléolithique supérieur en haute vallée de l'Allier » a cinq ans d'existence. Parallèlement aux prospections minutieuses menées sur le terrain, nous avons réalisé ou repris des études portant sur un certain nombre d'objets d'art mobilier découverts à l'occasion de fouilles anciennes, que ces objets fussent connus et parfois publiés (Couraud, 1985 ; Alaux, 1985 ; Delporte, 1972), ou ignorés par les Préhistoriens ayant dirigé ces recherches dans le département de la Haute-Loire.

Cette campagne était la dernière importante sur le terrain concernant cette zone restreinte du haut Allier, avant de procéder à la synthèse de ces années de recherches. Nous allons nous appliquer à démontrer, au cours des prochains mois, toute l'originalité et l'ampleur de cet important corpus artistique altiligérien dans des cadres chronologiques et culturels révisés.

La campagne de recherches 2017 s'est déroulée du 31 juillet au 29 août 2017, réunissant cinq personnes

dont quatre étudiants en archéologie.

Les quatre derniers mètres carrés des sédiments issus de la grotte de Tatevin 1 ont été tamisés : carrés D5, E5, E1, E2. Une couche épaisse, relativement homogène, de sédiments et de blocs basaltiques à « encroûtements » calciques a pu être isolée en D5 et E5. Des éléments qui pourraient appartenir à la période gravettienne en sont issus : probable pointe de la gravette, pendeloque concave en stéatite d'apparence proche de celle du gisement du Blot (MAN, B69-HO- 230-112). Deux blocs gravés de motifs non figuratifs ont, par ailleurs, été relevés dans les mêmes carrés.

Un sondage restreint a été réalisé en D-3 pour vérifier si Pierre de Brun et ses ouvriers n'avaient pas déversé une partie des sédiments issus de la grotte T 1 contre la paroi basaltique située en amont des déblais (T1R). Un nombre important d'éléments lithiques (silex, quartz) et de petits fragments osseux ont été récoltés dans un dépôt résultant des aménagements liés à la culture de la vigne.



Fig. 1 Indices artistiques du Paléolithique supérieur en haute vallée de l'Allier : abri de Tatevin 3 à la fin de la campagne 2017, mur pigeonnier trouvé sous les blocs basaltiques. Crédits : M. Aulanier, 2017.

Pendant la deuxième partie de la campagne, une observation approfondie des blocs amassés par les agriculteurs dans l'abri T3 a été réalisée. Les parois ont, elles aussi, été observées minutieusement. Des structures d'époque historique ont été mises au jour, dont un intéressant mur-pigeonnier en terre crue et blocs basaltiques. En outre, nous avons pu mettre en évidence une occupation du Paléolithique supérieur sous un sol anthropisé d'époque historique.

La campagne s'est poursuivie en opérations post-fouille, avec les différents collaborateurs scientifiques du programme (géomatériaux et cultures matérielles, archéozoologie, datations).

**Marc Aulanier**  
chercheur bénévole



Fig. 1 Indices artistiques du Paléolithique supérieur en haute vallée de l'Allier : pendeloque en stéatite : a. : le recto (à gauche), les dépôts calciques et les stigmates du creusement ; b. : le verso, vers le bas, les gravures et le possible animal partiel. Crédits : M. Aulanier, 2017.



AUVERGNE-RHÔNE-ALPES  
**PUY-DE-DÔME**

**BILAN  
SCIENTIFIQUE**

**Tableau des opérations autorisées**

**2 0 1 7**

Réf. carte	Code Patriarche	Commune, Nom du site	Type d'opération N° axe opération programmée	Responsable Organisme de rattachement	Chronologie
1	038299	ANTOING, le Chancel, lotissement L'Amandier	OPD	Gérard VERNET Inrap	Antiquité gallo-romaine
2	038184	BEAULIEU, route de Charbonnier, Mesclozelle	OPD	Laurence LAUTIER Inrap	Temps modernes, Époque contemporaine
3	038393	BEAULIEU, les Graves nord	PRT – n° Axe 10	François-Xavier SIMON Inrap	Antiquité gallo-romaine
4	038327	BLOT-L'ÉGLISE, les mines romaines du Puy d'Argentièrre	PRT	Hervé DELHOOFS Évéha UMR ArAr 5138	Haut-Empire
5	038372	BLOT-L'ÉGLISE, les mines romaines du Puy d'Argentièrre	SD	Hervé DELHOOFS Évéha UMR ArAr 5138	Haut-Empire
6	038183	CEYRAT, route du Mont Dore, lotissement de la Beaumière	OPD	Bertrand HOUDUSSE Inrap	Néolithique moyen, Bronze ancien, Haut-Empire
7	038287	CHAMALIÈRES, rue des Vignes	OPD	Guy ALFONSO Inrap	Antiquité gallo-romaine, Époque médiévale
8	038153	CLERMONT-FERRAND, boulevard Jean Jaurès, rue Coubertin	OPD	François BAUCHERON Inrap	Haut-Empire, Temps modernes, Époque contemporaine
9	038265	CLERMONT-FERRAND, Hôtel-Dieu, boulevard Léon Malfreyt, partie orientale (parcelle Hr 354)	OPD	Guy ALFONSO Inrap	Bronze moyen, Haut-Empire, Temps modernes
10	037898	CLERMONT-FERRAND, Hôtel-Dieu, boulevard Léon Malfreyt, partie occidentale (parcelles Hr 354, 355, 356)	OPD	Guy ALFONSO Inrap	Époque augustéenne, Haut-Empire, Bas-Empire, Antiquité tardive, Temps modernes
11	038104	CLERMONT-FERRAND, rue Auger et avenue Édouard Michelin	OPD	Philippe ARNAUD Inrap	Époque indéterminée
12	038304	CLERMONT-FERRAND, rue Bernard Brunhes	OPD	Laurence LAUTIER Inrap	Protohistoire, Antiquité gallo-romaine
13	038118	CLERMONT-FERRAND, 44-46-48 avenue Gustave Flaubert	OPD	Mathieu CARLIER Inrap	Néolithique, Antiquité gallo-romaine
14	038384	CLERMONT-FERRAND, 216-218 rue de Blanzat	OPD	Aude VALÉRIEN Inrap	Époque médiévale, Époque contemporaine
15	038051	CLERMONT-FERRAND, Montferrand, 4 rue Parmentier	OSE	David MOREL	<i>Opération en cours</i>
16	038238	CLERMONT-FERRAND, rue des Gémeaux, lotissement les Farges	OSE	Julie VIRIOT Hadès	Âge du Fer, Haut-Empire, Bas Moyen Âge
17	038252	CLERMONT-FERRAND, 1 rue de la Prison	OPD	Guy ALFONSO Inrap	Haut-Empire, Bas-Empire, Temps modernes
18	038142	COMBRONDE, rue des Petites Varennes	OPD	Guy ALFONSO Inrap	Antiquité gallo-romaine, Temps modernes, Époque contemporaine
19	038373	CORENT, VEYRE-MONTON, plateau de Corent	OSE	Matthieu POUX	Néolithique moyen et final, Bronze final

Réf. carte	Code Patriarche	Commune, Nom du site	Type d'opération N° axe opération programmée	Responsable Organisme de rattachement	Chronologie
20	038206	COURNON-D'AUVERGNE, Carré du Bois Joli, Carré de la Pointe, plaine de Sarliève nord	OPD	Yann DEBERGE Inrap	Second Âge du Fer, Haut-Empire, Bas Moyen Âge, Temps modernes, Époque contemporaine
21	038275	COURNON-D'AUVERGNE, Sarliève	OPD	Gérard VERNET Inrap	Second Âge du Fer, Haut-Empire, Époque médiévale, Temps modernes, Époque contemporaine
22	038345	COURNON-D'AUVERGNE, Sarliève, desserte de l'entreprise CSP	OPD	Gérard VERNET Inrap	Haut-Empire, Époque médiévale, Temps modernes, Époque contemporaine
23	038334	JOB, la Chamboite PRT Hautes-Chaumes du Forez	SD	Christophe MATHEVOT	Moyen Âge
24	037790	LA ROCHE-BLANCHE, Gergovie	FP – n° Axe 5	Peter JUD Chercheur indépendant associé CNRS – ENS – UMR 8546	Second Âge du Fer
25	038387	LA ROCHE-BLANCHE, le petit camp de César	PMS – n° Axe 5	Guillaume HULIN Inrap	Second Âge du Fer, Temps modernes
26	038185	LA ROCHE-BLANCHE, les Triolères Basses	OPD	Yann DEBERGE Inrap	Bronze ancien et final, Premier Âge du Fer, Haut-Empire, Temps modernes, Époque contemporaine
27	038179	LEMPDES, 6-6 bis-6 ter rue de la Treille	OPD	Guy ALFONSO Inrap	Bronze ancien et moyen, Époque contemporaine
28	038369	LES MARTRES-DE-VEYRE, nécropole gallo-romaine	PCR	Catherine BRENIQUET Université Clermont - Auvergne	Haut-Empire
29	038375	LEZOUX, la Valeyre	OPD	François BAUCHERON Inrap	Néolithique, Protohistoire, Haut-Empire
30	038235	LEZOUX, le Rincé, allée de Ligonne	OPD	Laurence LAUTIER Inrap	Haut-Empire, Haut Moyen Âge, Moyen Âge classique, Bas Moyen Âge
31	038217	LEZOUX, 22 rue Bernard de Roquefeuille	OPD	Guy ALFONSO Inrap	Néolithique, Haut-Empire, Moyen Âge classique, Bas Moyen Âge, Temps modernes, Époque contemporaine
32	038174	LEZOUX, rue du Docteur Chassagne, route de Billom	OPD	Laurence LAUTIER Inrap	Haut-Empire, Moyen Âge classique, Bas Moyen Âge, Temps modernes
33	038219	LEZOUX, 18 rue du potier Paternus	OPD	Guy ALFONSO Inrap	Haut-Empire
34	038218	LEZOUX, rue Saint-Martin	OPD	Guy ALFONSO Inrap	Épipaléolithique, Néolithique, Haut-Empire, Bas-Empire, Moyen Âge classique, Bas Moyen Âge, Temps modernes
35	038377	LEZOUX, rue Saint-Martin	OPD	François BAUCHERON Inrap	Protohistoire, Haut-Empire, Bas-Empire, Temps modernes, Époque contemporaine
36	038236	LEZOUX, 44 rue de Verdun	OPD	Guy ALFONSO Inrap	Temps modernes, Époque contemporaine
37	038155	MARSAT, Les Roches, rue de la Pommeraie	OPD	Gérard VERNET Inrap	Époque médiévale

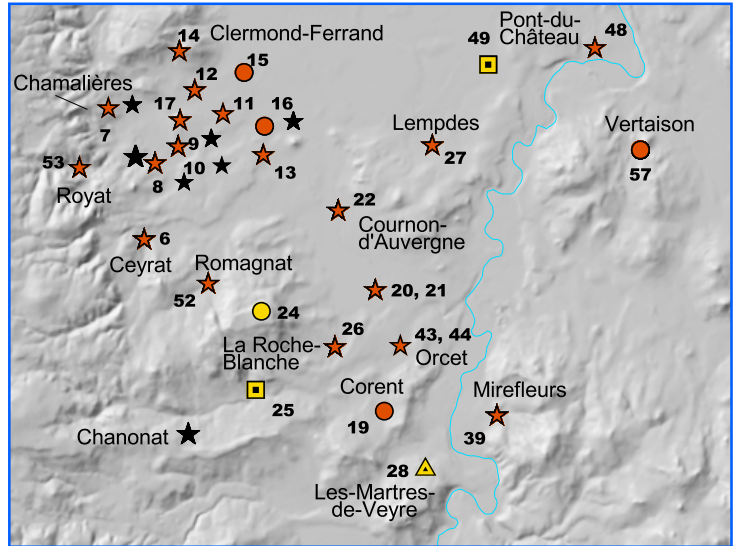
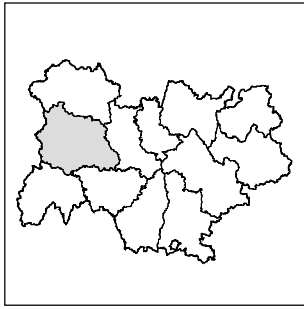
Réf. carte	Code Patriarche	Commune, Nom du site	Type d'opération N° axe opération programmée	Responsable Organisme de rattachement	Chronologie
38	038262	MÉNÉTROL, rue du clos Jonville, lotissement Clos de Jonville	OPD	Mathieu CARLIER Inrap	Bas-Empire, Époque contemporaine
39	038189	MIREFLEURS, le Daillard 2	OPD	Jean-François PASTY Inrap	Néolithique moyen, Bronze final, Second Âge du Fer
40	038169	MOISSAT, rue de Chanlat	OPD	François BAUCHERON Inrap	Protohistoire, Temps modernes, Époque contemporaine
41	038255	MONTPEYROUX, Rivage, station d'épuration	OPD	Gérard VERNET Inrap	Néolithique final, Chalcolithique, Bronze moyen et final, Premier Âge du Fer, Époque médiévale
42	038344	MUROL, le Margelet	FP – n° Axe 11	Nominoë GUERMEUR Université Rennes 2 - LAHM	Bas Moyen Âge, Temps modernes, Époque contemporaine
43	038264	ORCET, rue des Vergers, lotissement les Allées du Breuil 2	OPD	Yann DEBERGE Inrap	Néolithique moyen, Protohistoire, Antiquité gallo-romaine, Temps modernes, Époque contemporaine
44	038294	ORCET, rue des Vergers, lotissement les Allées du Breuil 3	OPD	Yann DEBERGE Inrap	Néolithique moyen, Protohistoire, Âge du Bronze, Antiquité gallo-romaine, Temps modernes, Époque contemporaine
45	038393	ORLÉAT, place de l'église	OSE	Laurence LAUTIER Inrap	Second Âge du Fer, Époque augustéenne, Haut et Bas-Empire, Antiquité tardive, Haut et Bas Moyen Âge
46	038244	PESSAT-VILLENEUVE, rue du Champ Bobby, lotissement le Champ Bobby	OPD	Gérard VERNET Inrap	Moyen Âge classique, Bas Moyen Âge
47	038281	PLAUZAT, chemin de Regeny, lotissement l'Enclos des Dames	OPD	Gérard VERNET Inrap	Époque médiévale, Temps modernes, Époque contemporaine
48	038291	PONT-DU-CHÂTEAU, future médiathèque	OPD	Aude VALÉRIEN Inrap	Temps modernes, Époque contemporaine
49	038346	PONT-DU-CHÂTEAU, aménagement anthropique du lit de l'Allier	PRD	Yves LECUYER Bénévole	Bas Moyen Âge, Temps modernes
50	038130	RIOM, 3 impasse des roseaux	OPD	Fabrice GAUTHIER Inrap	Antiquité gallo-romaine, Haut Moyen Âge, Bas Moyen Âge, Moyen Âge classique
51	038240	RIOM, PEER, la Gravière, avenue Hector Berlioz	OPD	Laurence LAUTIER Inrap	Bronze moyen, Bas Moyen Âge, Temps modernes, Époque contemporaine
52	038125	ROMAGNAT, place du 8 mai	OPD	Laurence LAUTIER Inrap	Époque médiévale, Temps modernes, Époque contemporaine
53	038190	ROYAT, 46 rue de la Pépinière	OPD	Yann DEBERGE Inrap	Bas-Empire, Haut Moyen Âge, Bas Moyen Âge
54	038250	SAINT-BONNET-PRÈS-RIOM, rue du Stade, route de Gimieux, lotissement du Grand Chirol	OPD	Guy ALFONSO Inrap	Temps modernes, Époque contemporaine
55	038248	SAINT-GENÈS-CHAMPANELLE, Fontfreyde, les Horts	OPD	Laurence LAUTIER Inrap	Paléolithique moyen et récent, Néolithique, Bas Moyen Âge, Temps modernes, Époque contemporaine

Réf. carte	Code Patriarche	Commune, Nom du site	Type d'opération N° axe opération programmée	Responsable Organisme de rattachement	Chronologie
56	038176	SAINT-GERMAIN-LEMBRON, Rue de la Beaugravière, lotissement les Sucquets	OPD	Gérard VERNET Inrap	Néolithique moyen, Antiquité gallo-romaine, Temps modernes, Époque contemporaine
57	038141	VERTAISON, les Noyeraies nord, secteur D	OSE	Marie CAILLET Acter	Bronze final, Premier Âge du Fer, Moyen Âge classique, Bas Moyen Âge, Temps Modernes
58	038349	YRONDE-ET-BURON, Abbaye Sainte-Marie du Bouschet	SD	David MOREL Bénévole	Moyen Âge, Temps modernes
-	038352	Coffres funéraires dans le département du Puy-de-Dôme	PRT – n° Axe 7	Michaël TOURNADRE Bénévole	Haut-Empire

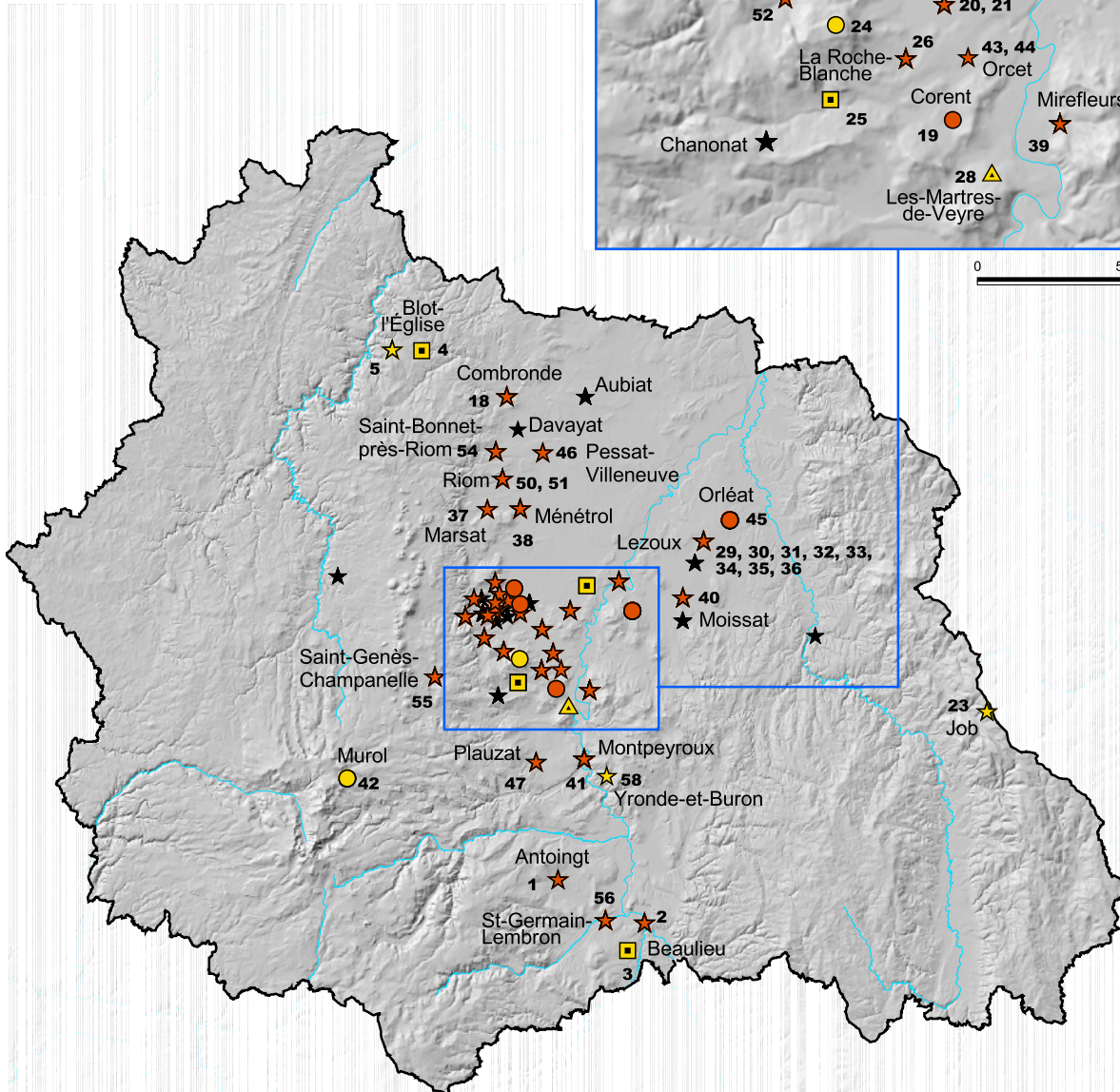
# PUY-DE-DÔME

## Carte des opérations autorisées

### Clermont-Ferrand et ses abords



0 5 10 km



0 25 50 km

#### Opérations préventives

- ★ Diagnostic
- ★ Diagnostic négatif
- Fouille

#### Opérations programmées

- ★ Sondage
- Fouille
- Prospection thématique
- ▲ Projet Collectif de Recherche



**Tableau des opérations autorisées**

ANTIQUITÉ

GALLO-ROMAINE

**ANTOINGT  
Le Chancel, Lotissement  
« l'Amandier »**

Le projet de réalisation d'un lotissement au lieu-dit « Le Chancel », rue de l'Amandier (parcelle C 775), secteur archéologiquement sensible de la commune d'Antoingt, a entraîné l'émission d'une prescription de diagnostic archéologique par le SRA Auvergne-Rhône-Alpes.

Ce diagnostic a consisté en la réalisation de 8 sondages (S1 à S8) à l'aide d'une pelle mécanique travaillant en rétroaction. La surface ainsi ouverte représente 9,11 % de la surface de l'emprise.

L'observation des séquences sédimentaires montre la présence de dépôts périglaciaires (ensemble C) de la fin du Pléistocène supérieur, de deux générations de colluvions (ensemble A et B) et d'un paléosol (US 4

pour l'horizon Bt) développé sur la première génération de colluvions (ensemble B). La répartition spatiale de ces différents ensembles sédimentaires permet de distinguer deux parties différentes, séparées par une rupture de pente affectant le substratum oligocène : la partie nord à séquence sédimentaire dilatée et la partie sud à séquence sédimentaire réduite.

Les rares indices d'occupation humaine (7 structures : drains, fossés et fosses) du secteur se rapportent principalement aux périodes post-antique et antique.

**Gérard Vernet  
Inrap**

TEMPS

MODERNES

**BEAULIEU  
Route de Charbonnier, Mesclozelle**

ÉPOQUE

CONTEMPORAINE

Une intervention s'est déroulée du 10 au 11 janvier 2017, sur la route de Charbonnier à Beaulieu, en amont du lotissement de deux parcelles. Les sondages ont livré quelques trous de poteau, des structures fossoyées, interprétées comme des traces agraires liées à d'éventuelles plantations, ainsi qu'un réseau linéaire, enfoui à une profondeur de 0,25 à 0,60 m, qui se compose de cinq fossés d'orientations différentes. Ces

aménagements, visiblement destinés au drainage de la parcelle et dont l'un d'entre eux, correspond à une limite parcellaire figurant sur le cadastre de 1837, témoignent de la mise en valeur de ce secteur au XVIII<sup>e</sup> ou au début du XIX<sup>e</sup> s.

**Laurence Lautier  
Inrap**

ANTIQUITÉ  
GALLO-ROMAINE

## BEAULIEU Les Graves nord, prospection géophysique

Une campagne de prospection géophysique a été menée par l'Inrap les 14 et 15 novembre 2017 sur l'agglomération antique de la Croix-de-la-Pierre, au lieu-dit les Graves nord. À valeur méthodologique, cette prospection géophysique a permis de déployer trois méthodes : la méthode magnétique (sur 1,87 ha), la méthode électrique (sur 0,18 ha) et la méthode électromagnétique (sur 0,15 ha).

La présence de déchets provenant d'une décharge sauvage toute proche a fortement perturbé les mesures. On retiendra néanmoins que le signal magnétique dans cette zone est trop faible pour révéler des vestiges enfouis. Le sédiment, très résistant, empêche l'utilisation de la méthode électromagnétique, voire

de la méthode électrique. Les principaux résultats se matérialisent sous la forme d'éléments linéaires peu marqués, perceptibles essentiellement entre 0 et 1,5 m de profondeur, et dont les orientations générales rappellent celles des structures observées lors des prospections aériennes.

Étant donné la faible conductivité des sols, il pourrait être intéressant de tester, dans le futur, la méthode radar, qui n'a jamais été mise en œuvre sur le site de la Croix-de-la-Pierre.

François-Xavier Simon  
Inrap

HAUT-EMPIRE

## BLOT-L'ÉGLISE Les mines romaines du Puy-d'Argentière

Les résultats de la prospection thématique réalisée cette année sur la commune de Blot-l'Église confortent l'hypothèse d'une occupation essentiellement gallo-romaine sur le flanc nord du Puy-d'Argentière, liée à l'exploitation de la galène de plomb-argentifère. Les traces

laissées par l'exploitation minière romaine sont actuellement visibles sur les parcelles 6 et 7 (ZM 01). Sur place, les stériles de surface sont très mince, la couche de haldes est entièrement étalée, sur une épaisseur moyenne de 20 à 40 cm, au mieux. Ils représentent un



Fig. 1 Blot-l'Église (63), les mines romaines du Puy-d'Argentière : orthophotographie des mines du Puy-d'Argentière et localisation des vestiges archéologiques. Crédits : H. Delhoofs (Éveha), 2017.





Fig. 2 Blot-l'Église (63) les mines romaines du Puy-d'Argentière : vues d'ensemble des structures 110 et 140. Crédits : M. Calbris, H. Delhoofs (Éveha), 2017.



Fig. 3 Légende : Blot-l'Église (63) les mines romaines du Puy-d'Argentière : mobiliers associés à la fosse 140. Crédits : V. Bellavia, H. Delhoofs, É. Retournard, 2017.

volume estimé à 20 000 m<sup>3</sup>, pour une emprise de 425 x 250 m, soit 10 hectares. Les galeries sont creusées dans une intrusion granitique arenisée recoupant les gneiss. En surface, on peut identifier quelques vestiges matériels épars, très fragiles, permettant de dater l'activité de la mine entre les I<sup>er</sup> et III<sup>e</sup> s. apr. J.-C.

Les résultats des prospections pédestres apportent des précisions sur l'emplacement d'un bâtiment compartimenté, construit en dur, de taille importante, au sommet des mines romaines (750 m<sup>2</sup>). L'ensemble prend la forme d'une construction munie d'au moins une pièce chauffée par hypocauste, installée entre deux profondes tranchées d'exploitation, soit en contact direct avec les mines (fig. 01). La prospection pédestre a également permis de mettre au jour des résidus de la métallurgie du fer, et, plus précisément, d'une phase de post-réduction. L'ensemble des scories exhumées au Puy d'Argentière évoque donc une activité de forge liée à l'entretien d'outils ou à la fabrication de petits objets. Des sondages ont également été réalisés sur les mines du Puy-d'Argentière. Ceux-ci ont fait l'objet de relevés en 30 points différents, afin de matérialiser un long transect médian (est-ouest). Parmi les trente sondages, trois fenêtres se sont révélées positives (fig. 02 et 03). Parmi les hypothèses d'interprétation, celle d'une zone de triage ou de lavage semble la plus probable, très vraisemblablement en lien avec l'activité de la mine. Ces trois structures ont fait l'objet de datation <sup>14</sup>C au CRDC de Villeurbanne. Les résultats montrent une datation romaine de ces installations, principalement orientées sur le I<sup>er</sup> s. apr. J.-C., voire sur le premier

tiers du II<sup>e</sup> s. Les autres analyses concernent surtout la structure 140 du sondage 13, avec des études sur un objet en bois, les fragments de bois humide et sec menées par V. Bellavia. Des fragments de textile ont été analysés par É. Retournard. Pour les empreintes de feuillages, E. Bonnaire a apporté son expertise. Enfin, un prélèvement en colonne a été réalisé au centre de la structure 140 pour un éventuel examen micro-morphologique.

Un autre objectif de l'opération de 2017 a été de produire un relevé ortho-photographique complet des mines antiques du Puy-d'Argentière. Ce type de relevé micro-topographique a aussi permis de reconnaître de nombreuses anomalies de terrain en surface des mines, et a ainsi permis d'orienter nos recherches sur le terrain. Ces relevés permettent également de mettre en évidence les nombreuses dégradations sur le secteur minier. Un périmètre de protection de la zone d'intérêt archéologique pourrait être mis en place dans le cadre d'une collaboration entre la municipalité de Blot, le département et le SRA Auvergne-Rhône-Alpes.

La mise en place d'un bâtiment à la fonction domestique, en parallèle à la zone d'habitats des Terres Noires, permet de préciser la configuration du paysage antique de Blot. On peut alors émettre l'hypothèse que le bâtiment romain installé dans la partie sommitale de l'exploitation devait avoir un rôle central dans l'organisation de la mine (résidence du gestionnaire de la mine, thermes pour les mineurs, etc.). La découverte d'une vaste construction romaine au sommet des mines antiques peut s'avérer essentielle dans la spécification du site, puisqu'elle orienterait sur une forme d'exploitation et de gestion des mines davantage hiérarchisée. Qui plus est, les mines du Puy-d'Argentière matérialiseraient un pôle d'extraction, de lavage et de grillage du minerai afin d'en extraire les sulfures d'arsenic, tandis que le site des Terres Noires serait occupé à la fois par des ateliers de traitement du minerai et par une vaste zone d'habitat.

**Hervé Delhoofs  
Éveha**

NÉOLITHIQUE  
MOYEN

BRONZE ANCIEN

## CEYRAT

### Route du Mont Dore, lotissement de la Beaumière

HAUT-EMPIRE

L'opération menée à Ceyrat, route du Mont-Dore, préalablement à la construction d'un lotissement, a entraîné l'ouverture de 26 tranchées dont la superficie cumulée (2 516 m<sup>2</sup>) correspond à 5 % de la surface prescrite (5 ha), mais à 8,2 % de la surface réelle accessible (3 ha), déduction faite des zones de contraintes administratives ou de sécurité.

Cette opération a permis la découverte de 42 anomalies, dont 38 faits archéologiques. Seule une minorité de structures est datée et présente un intérêt pour l'analyse. L'un des éléments importants acquis concerne la géomorphologie, avec la mise en évidence d'un phénomène d'érosion des versants, probablement post-antique, qui a fossilisé des « niveaux » de sol ancien sur le replat topographique qui occupe la partie est de l'emprise. Par la même occasion, les traces de retombées volcaniques sous la forme de téphras ont été conservées en plusieurs points du site d'intervention.

L'exploration des terrains a permis de repérer quelques vestiges de la Protohistoire ancienne. On recense, dans la partie nord de l'opération, deux fosses proches datées du Néolithique moyen, sans témoin contemporain à proximité. Une fosse datée du Bronze ancien, assez riche en mobilier, a été mise au jour dans la partie sud-est de l'emprise. Le mobilier céramique qu'elle recèle présente un caractère domestique net, indiquant

la proximité d'un habitat que nos recherches n'ont pas pu mettre en évidence.

Les vestiges les plus impressionnants datent du Haut-Empire : un alignement de quatre fosses parallélipédiques massives, comblées de blocs imposants et disposées dans le sens de la pente, pose question. Plusieurs de leurs caractéristiques peuvent évoquer des fondations, bien que la preuve n'en soit pas apportée. L'hypothèse, très fragile, proposée est celle de substruction d'un ouvrage de type aqueduc. Un lien éventuel avec les deux établissements de type *villa* de Champ-Madame et Artière-Ronzière (Beaumont), distants de 1,5 km, est suggéré, à défaut d'être démontré. Pour les périodes plus récentes, une exploitation ponctuelle des terrains en pente pour l'extraction de marne (carrières) semble avérée, sans que la chronologie puisse être précisée.

Au final, les vestiges découverts témoignent d'une occupation ou d'une fréquentation ponctuelle des terrains à diverses époques, sans solution de continuité entre les périodes, et sans véritable investissement anthropique.

**Bertrand Houdusse**  
Inrap

ANTIQUITÉ

GALLO-ROMAINE

## CHAMALIÈRES

### Rue des Vignes

Une demande de saisine volontaire concernant un terrain de 2 670 m<sup>2</sup> situé rue des Vignes, à Chamalières, est à l'origine de ce diagnostic archéologique, qui s'est déroulé en septembre 2017. Cinq tranchées ont été réalisées dans les zones dégagées du terrain, entre les diverses constructions et les arbres conservés dans le projet. Elles totalisent une surface de 179 m<sup>2</sup>, ce qui représente 6,70 % de la superficie totale des parcelles. Le substrat arkosique altéré se trouve à une profondeur de 0,60 m à 2 m dans la moitié nord du terrain, et de 2 m à plus de 4,10 m au sud. Il présente un aspect bariolé, dû à la présence d'arkose de teinte beige à rouille (oxydée), de zones ou d'inclusions marneuses blanchâtres à jaunâtres, de blocs volcaniques et de poches de limon argileux brun piégé dans des irrégularités du substrat. Les colluvions qui le surmontent se composent de limon brun, parfois un peu sableux à la base, mais généralement argileux et très compact, avec de nombreuses inclusions de graviers de roche volcanique.

Dans le sondage 3, un petit chenal orienté nord-ouest/sud-est, comblé de sable limoneux brun, s'intercale dans la zone inférieure de la séquence colluviale, vers -1,30 m.

Dans la partie sud du sondage 2, une partie d'un squelette de chien, et quelques tessons de tuile et de céramique des I<sup>er</sup>-II<sup>e</sup> s. apr. J.-C., ont été exhumés vers -2 m/-2,20 m. Le squelette était sans doute contenu dans une fosse, dont les limites n'ont pas été perçues. Le lien entre le squelette et les tessons n'est pas avéré. Quatre fragments de céramique, probablement gallo-romains, ont été recueillis dans le sondage 4, entre 1,30 m et 1,70 m de profondeur. Une petite quantité de mobilier en terre cuite gallo-romain (tuile et treize tessons de céramique) a également été découverte à l'extrémité nord du sondage 5, vers -2,10 m.

Du mobilier de la période contemporaine est présent dans plusieurs sondages, jusqu'à une profondeur d'un mètre environ.

**Guy Alfonso**  
Inrap

HAUT-EMPIRE  
TEMPS MODERNES

## CLERMONT-FERRAND Boulevard Jean Jaurès, rue Coubertin

ÉPOQUE  
CONTEMPORAINE

L'opération de diagnostic archéologique réalisée en février 2017 boulevard Jean Jaurès (HR, 345) à Clermont-Ferrand, a permis d'explorer 5,21 % (93,87 m<sup>2</sup>) de la surface totale (1 800 m<sup>2</sup>) et 5,68 % de la surface accessible (1 652 m<sup>2</sup>), en préalable au réaménagement d'un square.

Elle a livré un creusement indéterminé (fossé ? tranchée d'épierrement d'un mur ?) rattaché à la période moderne ou contemporaine, et une possible maçonnerie en liaison avec un remblai qui a livré quelques tessons de la fin du II<sup>e</sup> s. ou du III<sup>e</sup> s. apr. J.-C.

François Baucheron  
Inrap

BRONZE MOYEN  
HAUT-EMPIRE

## CLERMONT-FERRAND Hôtel Dieu, boulevard Léon Malfreyt (parcelle HR 354) partie orientale

TEMPS  
MODERNES

Ce diagnostic archéologique, réalisé dans la partie orientale de l'emprise de l'Hôtel-Dieu, en amont du réaménagement de l'ensemble du site, a permis de compléter les données acquises lors des trois précédents diagnostics menés en 2010, 2011 et 2017, en expertisant deux nouvelles zones qui n'avaient pas encore été sondées, car situées à l'emplacement de bâtiments récemment détruits.

Sur les douze tranchées qui ont été ouvertes, deux n'ont pu être exploitées en raison de la présence de réseaux et de puissantes fondations en béton. Dans toutes les autres tranchées, le substrat géologique (tuf volcanique ou alluvions sableuses antérieures à ce dernier, au sud) a été appréhendé, au moins ponctuellement, et, en général, extensivement, à des profondeurs variant de 0 m (sondage 12) à 2,10 m (sondage 11) dans la zone sud, et de 0,30 m (partie nord des sondages 15 et 16) à 1,60 m (sondage 20) dans la zone nord.

Deux tranchées (sondages 13 et 19) n'ont pas livré de vestiges archéologiques, en raison d'importants remaniements du terrain intervenus à l'époque moderne.

Les dix autres tranchées recèlent des vestiges structurés appartenant à plusieurs périodes d'occupation : âge du Bronze, Antiquité et époque moderne. La datation de certaines structures est incertaine.

Dans la zone sud, à l'emplacement de la maternité, deux fosses recelant du mobilier céramique de l'âge du Bronze moyen ont été reconnues à une profondeur de 1,70 m/1,90 m dans le sondage 11. Leur niveau d'ouverture exact n'est pas déterminé ; les sols contemporains de ces structures ne semblent pas conservés. Dans le même sondage, des vestiges antiques ont été mis au jour vers -0,70 m (probables niveaux d'abords de voie) et vers -1,30 m (fosses tibéro-claudiennes). Dans le sondage 12, où le tuf volcanique affleure en surface du sol actuel, une fosse, comblée au I<sup>er</sup> s. apr. J.-C., a été recoupée.

Dans la zone nord, le terrain est globalement assez érodé, sauf au sud-est (partie sud du sondage 18 et sondage 20), et très perturbé par endroits par la construction des bâtiments de l'Hôtel-Dieu à l'époque moderne. Selon les secteurs, la partie supérieure, voire la totalité, de la séquence stratigraphique antique a disparu.

Sans surprise, on retrouve, dans les tranchées 15 (vers -0,20 m) et 16 (vers -0,70 m), le prolongement de la

voie gallo-romaine est-ouest (*decumanus* I) découverte dans le cadre du diagnostic de l'été 2017 (sondage 4). Au nord de cette limite, ne sont conservées que des structures en creux aménagées dans le tuf, comblées au cours des I<sup>er</sup> et II<sup>e</sup> s. : plusieurs fossés parallèles associés au *decumanus*, une fosse ou puits et deux trous de poteaux. La voie et les fossés ont été détruits dans le sondage 18.

Au sud de la voie, un axe bâti antique est-ouest a été reconnu sur une quarantaine de mètres de longueur, dans les tranchées 16, 17 et 18. Il est constitué de plusieurs maçonneries distinctes, localisées à une profondeur variant de 0,30 m à 0,75 m, et, notamment dans le sondage 16, par un mur-terrasse à probable appareil hexagonal. Il ressort, en effet, que cette limite sert de mur de soutènement séparant deux terrasses décalées de plus de 0,80 m.

À une quinzaine de mètres au sud de cette limite, les bases des fondations d'un autre mur est-ouest et de l'angle nord-est d'un bâtiment antique ont été mises au jour, respectivement dans les tranchées 21 (vers -1 m) et 20 (vers -1,50 m). Les niveaux contemporains de ces constructions ont disparu.

En revanche, un sol antérieur, aménagé en surface du tuf volcanique dans les années 40-70 apr. J.-C., riche en mobilier, est préservé dans le sondage 21.

La présence d'une fosse comblée dans la seconde moitié du II<sup>e</sup> s., à l'extrémité sud de la tranchée 18, est également à signaler.

Dans la zone nord, une seconde grande phase d'occupation est matérialisée, dans les sondages 16 et 17, par plusieurs murs en pierres sèches, dont certains réutilisent en fondation le mur-terrasse gallo-romain. Ils paraissent délimiter l'angle sud-ouest d'un bâtiment, qu'aucune donnée, malheureusement, ne permet de dater ; sa construction est intervenue entre le Haut-Empire et l'édification du bâtiment de l'Hôtel-Dieu à la fin du XVIII<sup>e</sup> s. ou au début du XIX<sup>e</sup> s.

Aucun élément ne permet non plus de dater précisément l'aménagement d'un bassin maçonné de plan carré, pourvu d'une petite exèdre, dégagé dans la tranchée 18. Son aspect évoque une construction moderne, et c'est en tout cas à cette période (XVIII<sup>e</sup> s. ?) qu'il a été comblé.

Guy Alfonso  
Inrap

ÉPOQUE  
AUGUSTÉENNEHAUT-EMPIRE  
BAS-EMPIRECLERMONT-FERRAND  
Hôtel Dieu, boulevard Léon Malfreyt,  
(parcelles HR 354, 355, 356) partie  
occidentaleANTIQUITÉ  
TARDIVETEMPS  
MODERNES

Ce diagnostic archéologique, réalisé dans la partie occidentale de l'emprise de l'Hôtel-Dieu, en amont du réaménagement de l'ensemble du site, a permis de compléter les données acquises sur certains secteurs lors des deux diagnostics menés en 2010 et 2011, et d'expertiser des zones qui n'avaient pas encore été sondées.

Sur les dix tranchées qui ont été ouvertes, deux n'ont pu être exploitées : le sondage 9, en raison de la présence de plusieurs réseaux en fonction, et le sondage 7, qui a dû être interrompu à une profondeur de 4,30 m sans atteindre la base de la séquence stratigraphique. Dans toutes les autres tranchées, le tuf volcanique a été appréhendé au moins ponctuellement, et parfois extensivement, à des profondeurs très variables : de 1,10 m dans le sondage 6 à plus de 5 m dans le sondage 5.

Seule la tranchée 2, implantée sur la partie haute du site, n'a pas livré de vestiges antiques. Elle a, par contre, mis au jour un puits d'aération d'une cave taillée dans le tuf, ainsi qu'une grosse canalisation, sans doute contemporaine de la construction de l'Hôtel-Dieu (XVIII<sup>e</sup> s.)

Les sept autres tranchées recèlent des vestiges antiques structurés et/ou des mobiliers, qui apparaissent à une profondeur de 1,10 m (sondage 6) à 4,50 m environ (sondage 5). Dans plusieurs sondages, cependant, les niveaux gallo-romains ne semblent conservés qu'à l'intérieur d'excavations diverses, aménagées dans le tuf volcanique. Dans le sondage 6, une pièce semi-enterrée comporte un escalier taillé dans le tuf et un mur peint de 1,20 m de hauteur. Dans le sondage 8, une salle, au moins en partie excavée, bordée à l'est par un mur maçonné préservé sur 0,75 m de hauteur, est comblée par des niveaux de démolition, qui ne paraissent pas avoir été remaniés. Dans les sondages 3 et 10, également, les vestiges antiques identifiés consistent en diverses structures aménagées dans le tuf : fondation profonde (sondage 10), base de mur, sorte de puits maçonné rectangulaire et fosses (sondage 3).

En revanche, dans les sondages 1, 4 et 5, dans lesquels les observations manquent parfois de précision du fait de l'enfouissement très important des vestiges,

la séquence stratigraphique antique se développe sur une hauteur d'un mètre à plus de deux mètres. Dans le sondage 1, deux murs, en grande partie récupérés, délimitent un espace où se sont succédé des murs de terre et de mortier.

Dans le sondage 4, a été mis au jour un tronçon d'une rue est-ouest, de plus de 1,30 m d'épaisseur, bordée par un fossé, correspondant à un axe viaire théorique de la ville antique, qui n'était pas encore attesté archéologiquement. Non loin de cette voie, ont été découverts des déchets artisanaux de taille de bois de cerf.

Dans le sondage 5, la présence d'une probable inhumation accompagnée de mobilier céramique est à signaler. Si la datation précise de tous les vestiges dégagés n'a pu être établie, l'analyse du mobilier céramique apporte toutefois un certain nombre d'informations sur la chronologie du site : la majorité du mobilier appartient aux deux premiers siècles apr. J.-C. Des niveaux précoces augusto-tibériens sont présents en au moins deux points (sondages 5 et 10). L'occupation de la pièce excavée du sondage 6 et de plusieurs fosses du sondage 3 date de la seconde moitié du I<sup>er</sup> s. Quelques éléments témoignent d'une occupation ou d'une fréquentation du site au cours de l'Antiquité tardive.

Ces principaux résultats du diagnostic, corrélés à ceux des sondages réalisés en 2010 et 2011, montrent que cette partie méridionale du versant de la butte était assez densément urbanisée à l'époque romaine. La présence du tuf volcanique, à la fois très compact et facile à tailler, semble avoir été largement mise à profit pour l'aménagement de constructions excavées, caves ou bâtiments semi-enterrés, et certainement de terrasses. Avec toutes les réserves qu'impose le faible pourcentage de la superficie explorée, l'impression générale qui se dégage des vestiges mis au jour est celle d'une occupation d'un statut inférieur à celle du versant oriental de la butte, où se côtoyaient de luxueuses résidences de notables.

Guy Alfonso  
InrapÉPOQUE  
INDÉTERMINÉECLERMONT-FERRAND  
Rue Auger et avenue Édouard Michelin

Ce diagnostic a permis d'appréhender 7,2 % d'une emprise de 2 840 m<sup>2</sup>, localisée dans un secteur de la cuvette de Clermont urbanisé à partir du XIX<sup>e</sup> s.

L'unique structure archéologique découverte est un drain profond orienté nord-nord-est/sud-sud-ouest, comme d'autres aménagements linéaires repérés dans des diagnostics voisins à l'est. Cette structure atypique n'est pas datée.

Le substrat est constitué de formations marneuses et argileuses grisâtres à jaunâtres, apparaissant en général vers -1,30 m de profondeur. Des alluvions anciennes de la Tiretaine mêlées d'argile ou de limon, le

recouvre sur environ 0,40 m, dans les trois sondages les plus au sud-est de l'emprise.

La stratigraphie du terrain étudié témoigne surtout de l'occupation à partir du XIX<sup>e</sup> s. Les pédogenèses et colluvions qui recouvraient les alluvions sur environ 0,80 m ne sont en effet conservées que dans deux sondages, à partir de 0,50 m sous le sol actuel.

L'absence totale de mobilier gallo-romain, dans ces couches comme à l'échelle de l'emprise, abonde en faveur de l'identification d'un secteur rural durant l'Antiquité.

Philippe Arnaud  
Inrap

## CLERMONT-FERRAND

### Rue Bernard Brunhes

Une intervention s'est déroulée le 20 et le 21 septembre 2017 à Clermont-Ferrand, à l'angle de la rue Bernard Brunhes et de la rue du docteur Nivet, en amont de l'installation de deux immeubles d'habitation.

Les sondages ont mis en évidence une épaisse séquence de colluvions argilo-limoneuses, dont la puissance varie entre un et trois mètres, déposées sur un substrat marno-calcaire. Quelques éléments céramiques, découverts dans ces colluvions à différentes profondeurs, témoignent de l'éventuelle proximité d'établissements, tant pré- ou protohistoriques, qu'antiques, que l'on tendrait à restituer, compte-tenu du pendage du secteur, au nord de la zone. L'artefact le mieux conservé témoigne d'une datation de la première moitié du II<sup>e</sup> s.

Dans l'emprise sondée, les seuls aménagements, découverts dans la partie septentrionale de la parcelle 960, sont une fosse circulaire d'un diamètre de 1,65 m et un fossé d'orientation nord-sud, distant de quatre mètres. Tous deux ont été mis au jour à une profondeur de 1,10 m sous le niveau du sol. Un fragment de céramique modelée, retrouvé dans le comblement de la fosse, atteste une origine ancienne de cette dernière, sans que nous puissions apporter plus de précisions.

**Laurence Lautier**  
Inrap

## CLERMONT-FERRAND

### 44, 46, 48 boulevard Gustave Flaubert

Le diagnostic archéologique mené sur la commune de Clermont-Ferrand aux 44, 46, 48 boulevard Gustave Flaubert a permis de mettre au jour une occupation homogène datable du Chasséen récent. Elle est caractérisée par des fosses contenant de la céramique et des ossements animaux. Une seule structure bien

postérieure permet d'envisager un aménagement de la zone durant l'Antiquité.

**Mathieu Carlier**  
Inrap

## CLERMONT-FERRAND

### 216-218 rue de Blanzat

L'intervention archéologique intervient en préalable au projet de construction d'un lotissement sur une parcelle de 5 990 m<sup>2</sup>, aux 216-218 rue de Blanzat, au nord de Clermont-Ferrand.

Le terrain se situe sur le versant sud-est du plateau des côtes de Chanturgue, et présente une pente de 30 % qui a compliqué la réalisation des tranchées de diagnostic. De même, des accès aménagés sur le terrain ont limité notre intervention, réduisant notre champ d'investigation à une surface de 2 720 m<sup>2</sup>.

Neuf tranchées ont donc été réalisées, permettant l'ouverture de 255 m<sup>2</sup>, ce qui représente 4,25 % de la surface totale et 11,25 % de la surface accessible.

Les tranchées 5 et 8 ont révélé deux aménagements anthropiques, F2 et F5 : mur terrasse ou de limite

de parcelle, dont un (F2) a livré deux tessons datés du Moyen Âge. Les tranchées 1 et 7 présentent trois structures, F1, F3 et F4, dont la fonction et la datation sont indéterminées.

Dans la lignée des opérations antérieures, les résultats du diagnostic tendent à confirmer que les occupations anciennes se localisent sur le bas des versants du plateau mais que les pentes sont peu anthropisées. Elles étaient principalement utilisées pour la culture de la vigne, comme en témoigne encore la parcelle attenante.

**Aude Valérien**  
Inrap

ÂGE DU FER

## CLERMONT-FERRAND

### Rue des Gémeaux, Lotissement les Farges

La fouille archéologique préventive du site de la rue des Gémeaux (lotissement Les Farges) a été réalisée en préalable aux travaux de construction d'un nouveau lotissement. Elle fait suite à un diagnostic mené en juillet 2016 sous la direction de G. Vernet (Inrap) et s'est déroulée du 26 juin au 28 juillet 2017 sur une surface de 2 200 m<sup>2</sup>.

Le site est localisé dans la zone du Brézet, à l'est de la ville d'*Augustonemetum*/Clermont-Ferrand. Ce secteur est connu depuis de nombreuses années pour concentrer plusieurs occupations protohistoriques de l'âge du Bronze de grande ampleur. Par ailleurs il s'inscrit dans la plaine du lac de Sarliève, zone humide favorable au développement sur ses rives d'activités agropastorales diverses qui comporte plusieurs petits promontoires naturels privilégiés pour les habitats de cette période à l'instar du Petit Beaulieu par exemple. D'autre part, au cours de l'Antiquité la ville est desservie par un réseau dense d'aménagements viaires et hydrauliques repérés en plusieurs endroits depuis les années 1970 dans ce secteur, qui compte aussi quelques habitats sub-urbains tels que les sites de Gandaillat ou Le Pâtural.

Le site de la rue des Gémeaux livre les vestiges de trois périodes d'occupations distinctes. La plus ancienne correspond à une occupation protohistorique de faible empreinte, constituée de fosses de rejets liées à une occupation plus dense mais dont la localisation exacte n'a pas pu être reconnue. Au regard de la documentation disponible, des données géomorphologiques et du mobilier céramique collecté sur le site, il semble qu'un habitat d'importance moyenne daté de la période du Hallstatt C ait pu se développer à proximité directe de notre emprise, plus au sud, au sommet des pentes. Celui-ci aurait été desservi par un chemin prenant place sous une voie pérennisée durant l'Antiquité. La seconde phase d'occupation qui paraît s'établir du I<sup>er</sup> au III<sup>e</sup> s. apr. J.-C. est caractérisée par deux aménagements majeurs : une galerie drainante et une voie

desservant la ville antique. Les deux structures se développent sur toute la longueur de l'emprise selon un axe principal nord-ouest / sud-est.

La voie est marquée en partie ouest par un virage qui tend à envisager le raccordement de celle-ci à un axe plus important situé au nord du site, sous l'actuel Boulevard de l'Agriculture.

Enfin, deux sépultures isolées ont également été identifiées en bordure sud-est de la voie et datées par le radiocarbone des VIII<sup>e</sup> – IX<sup>e</sup> s., attestant d'une occupation très sporadique durant le haut Moyen Âge, avant l'abandon du secteur étudié.

Au cours des périodes modernes et contemporaines, des espaces de jardins et de friches boisées occupent le secteur, révélées par un ensemble de structures fossoyées associables à une gestion parcellaire ainsi que quatre puits alimentant les cultures privées. Le paysage environnant est modifié depuis une vingtaine d'années par la mise en place de quartiers résidentiels suivant le développement de la ville actuelle autour des zones d'activités situées au nord et au sud-ouest.

Malgré la destruction par l'érosion naturelle et agricole des indices fonctionnels comme les sols d'occupation ou le bouleversement du mobilier archéologique en raison des phénomènes hydrologiques, le site offre une vision intéressante de l'occupation du territoire en limite est de la ville et permet de faire le lien avec les occupations identifiées dans ce secteur au cours des deux périodes d'installation majeures. Son extension certaine au-delà de l'emprise de la fouille, notamment sur les parcelles occidentales et orientales pour la voie et l'aqueduc, et sur les reliefs s'étendant au sud pour l'habitat protohistorique supposé, souligne l'intérêt d'une vigilance accrue dans ces zones, occupées depuis les années 1970-1980 par des lotissements et des jardins.

**Julie Viriot  
Hades**

HAUT-EMPIRE

BAS-EMPIRE

## CLERMONT-FERRAND

### 1 rue de la prison

TEMPS MODERNES

Une demande de saisine volontaire portant sur le site de l'ancienne prison de Clermont-Ferrand est à l'origine de ce diagnostic archéologique. La parcelle a une superficie totale de 2 000 m<sup>2</sup> environ, mais l'opération n'a porté que sur l'emprise des cours et d'une cave, et principalement sur la cour sud-est, seule accessible à une pelle mécanique. Les autres espaces ont fait l'objet d'un sondage manuel (cave) et de prospections géophysiques (caves et cour nord-est).

Les sondages ouverts dans la cour montrent que des niveaux antiques sont préservés, au moins dans cer-

tains secteurs. Dans l'angle nord-est (sondage 2), un fond d'hypocauste de plus de 9 m<sup>2</sup> est conservé à une profondeur de 2,20 m. Il a été bâti, au plus tôt, dans le deuxième ou le troisième quart du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C., sur des couches limoneuses quasi stériles, qui recouvrent certainement le tuf volcanique, non atteint ici. La couche charbonneuse présente dans le fond de l'hypocauste a livré un ensemble de céramiques des IV<sup>e</sup>- V<sup>e</sup> s. Il est difficile de savoir si ce mobilier se rattache à la dernière occupation ou à la phase d'abandon et de récupération des structures. En effet, l'absence de couche de démo-

lition indique que des remaniements importants sont intervenus, peut-être lors de la construction d'un bâtiment, dont témoigne une petite cave, en partie taillée dans le tuf (fond à -4,60 m), et mise au jour dans la partie centrale de la cour (sondage 1). D'après quelques fragments de tuile présents dans le blocage de l'un des murs de la cave, celle-ci date probablement de la période moderne. Un mur est-ouest, en partie fondé sur cette cave, limitait une autre cave, établie à un niveau supérieur, se développant dans la partie sud de la cour (fond à -2 m). Ces constructions sont peut-être liées au « palais de Boulogne », qui s'élevait dans ce secteur

avant l'édification de l'hôtel de ville et de la prison dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> s.

Le sondage manuel ouvert dans une des caves de la prison a mis au jour le tuf, à une profondeur de 0,35 m. La couche qui le recouvre contient un peu de mobilier céramique du I<sup>er</sup> s.

Les prospections géophysiques mises en œuvre dans les caves et la cour nord de la prison n'ont pas donné de résultat.

**Guy Alfonso Inrap**

ANTIQUITÉ  
GALLO-ROMAINE  
TEMPS MODERNES

## COMBRONDE Rue des Petites Varennes

ÉPOQUE  
CONTEMPORAINE

Le projet d'aménagement d'un terrain de 7 637 m<sup>2</sup> localisé dans la commune de Combronde est à l'origine de ce diagnostic archéologique. Treize sondages, couvrant une surface de 509,5 m<sup>2</sup> et représentant 6,67 % de la superficie du terrain, ont été réalisés.

Le résultat des sondages se limite à la découverte d'une petite concentration de fragments de *tegulae* dans le comblement d'une dépression naturelle de la terrasse alluviale, d'une fosse circulaire non datée et de dix segments de fossés de drainage.

Ces fossés appartiennent à deux réseaux distincts par leur orientation : un réseau orthogonal axé approximativement sur le nord géographique (sept structures) et un réseau décalé de plusieurs dizaines de degrés par rapport à ce dernier (deux structures). Une importante série de fossés correspondant à ces deux réseaux de drainage avait été mise au jour en 2011 dans l'emprise

de la zone artisanale des Varennes (9,2 hectares), située immédiatement à l'ouest de l'intervention, mais n'avait pu être datée précisément (Gandelin, 2011). On peut supposer que le réseau orienté sur le nord géographique, comme le parcellaire actuel, a été mis en place à la période moderne ou contemporaine.

Quant à l'autre réseau, la découverte d'un fragment de *tegula* dans le remplissage d'une structure ne suffit pas à l'attribuer à l'époque gallo-romaine. Cependant, l'occupation de ce secteur durant l'Antiquité étant avérée par les tuiles retrouvées dans une dépression de la terrasse et par des vestiges divers mis au jour dans l'emprise de la zone artisanale, il est probable que certaines structures de drainage datent de cette période.

**Guy Alfonso Inrap**

NÉOLITHIQUE MOYEN  
ÂGE DU BRONZE  
PREMIER ÂGE DU FER  
SECOND ÂGE DU FER

## CORENT, VEYRE-MONTON Plateau de Coirent

HAUT-EMPIRE  
BAS-EMPIRE

Une fouille préventive a été réalisée en 2017 sur le site archéologique du plateau de Coirent (Puy-de-Dôme, alt. 573 m NGF), objet de campagnes de fouille programmées annuelles depuis 2001. Ces opérations sont portées par le Laboratoire universitaire d'enseignement et de recherche en archéologie nationale (Luern), sous la direction conjointe de Matthieu Poux (Université Lumière-Lyon 2) et Pierre-Yves Milcent (Université Toulouse 2 Jean Jaurès). Localisé en bordure sud du bassin clermontois, le site archéologique se partage administrativement entre les communes de Coirent et de Veyre-Monton. Cette intervention, assurée par l'opérateur Archeodunum SA, devait précéder l'implantation de deux massifs d'arbres dans le cadre de l'aménagement du parc archéologique de Coirent, sur deux parcelles appartenant au Conseil départe-

mental du Puy-de-Dôme. Ces travaux s'inscrivent dans le cadre plus large d'une mise en valeur paysagère des vestiges protohistoriques et antiques mis au jour dans ce secteur central du plateau, sur une superficie totale d'environ 3 hectares. Son fort potentiel archéologique, déjà mis en évidence par les campagnes de prospection et de fouille antérieures, s'y signale par une densité de vestiges peu commune et une séquence d'occupation quasiment continue, comprise entre le Néolithique moyen et la fin de l'Antiquité. Il a motivé la prescription d'une opération de fouille préventive sans diagnostic préalable, sous la forme de deux secteurs de fouilles distincts situés, respectivement, sur la commune de Veyre-Monton (secteur A) et de Coirent (secteur B), dont la surface cumulée atteint un peu plus de 630 m<sup>2</sup> (fig. 01).



Fig. 1 Veyre-Monton et Corent (63) plateau de Corent : vue prise au drone des deux secteurs de fouilles (A et B) ouverts en 2017. Crédits : équipe de fouille, 2017.

Les deux zones se sont avérées très riches en vestiges d'époque néolithique et protohistorique, affleurant à moins de 50 cm de profondeur du sol de marche actuel. Les structures d'époque romaine y sont plus rares, car presque intégralement détruites par les travaux mécaniques conduits sur le plateau au cours des dernières décennies. Deux pierriers enterrés, dont le creusement a entraîné la disparition de tous les niveaux archéologiques sur une surface d'au moins 150 m<sup>2</sup> ont également contribué à la destruction des vestiges dans les deux zones fouillées. Le décapage a été immédiatement suivi d'un nettoyage manuel des niveaux. Comme d'habitude, leur amplitude stratigraphique globale ne dépasse pas les 30 cm.

La fouille a néanmoins permis de caractériser la chronologie et la nature des occupations rencontrées dans les deux zones.

### Zone A - théâtre

Pour rappel, cette première fenêtre de fouille répond à une demande de plantation d'arbres destinés à fournir de l'ombrage au public des spectacles organisés par le département du Puy-de-Dôme, dans le théâtre romain fouillé par les équipes du Luern en 2010-2011 et restauré en 2015. Elle occupe tout le tiers ouest du mur d'enclos de la *cavea*, qui n'avait pas fait l'objet d'une fouille extensive en raison de son très fort degré d'arasement. De fait, aucune trace du mur de précincton n'a été retrouvée au décapage, sinon sous la forme de taches de mortier extrêmement arasées.

Le seul vestige d'époque romaine identifié dans toute la zone correspond au mur sud de la galerie du sanctuaire attenant fouillé entre 2001 et 2005, qui n'avait été reconnu jusqu'à présent que par le biais de son-

dages limités. Très dégradé par les travaux mécaniques qui ont précédé l'aménagement d'un drain longeant la façade sud du péribole, il n'en subsiste qu'un tronçon de 5 m, qui marque un retour perpendiculaire vers le nord au niveau de l'angle nord-est de la fouille. Son relevé en plan a permis de replacer avec précision l'angle sud-est de la galerie du sanctuaire, restituée par symétrie. Situés en limite de la zone prescrite, les niveaux de sol et de démolition adjacents n'ont pu être fouillés et documentés que sur une largeur moyenne de 50 cm. Ils sont principalement composés de matériaux de démolition, recouvrant un lambeau de radier de sol en blocs de basalte, conservé sur une surface très réduite.

Les vestiges d'époque laténienne sont plus nombreux, quoiqu'également très arasés. Deux fonds de bâtiments, situés à moins de 20 cm du sol de marche actuel, ont été identifiés dans l'angle nord-est, respectivement, en limite ouest de la fouille. Ils se présentent, comme à l'accoutumée, sous la forme d'aménagements de sol formés d'un radier très dense de blocs et graviers de basalte mêlés à des fragments d'amphores, conservés sur une surface moyenne de 10 m<sup>2</sup>. Ils sont associés à plusieurs creusements et trous de poteau de faible profondeur, qui en délimitent l'emprise. L'espace compris entre les deux bâtiments ne comporte que quelques lambeaux de sol de circulation, ainsi que quelques fosses et tronçons de palissade arasés, caractéristiques des cours de bâtiment qui structurent l'urbanisme de l'*oppidum*. Les mobiliers retrouvés (amphores, céramiques, quelques monnaies de bronze frappé, outils en fer et en pierre) sont tout à fait conformes au faciès chronologique défini pour ses deux phases d'occupation, comprises entre La Tène D1b et La Tène D2b (120-110/50-40 av. J.-C.).



Les niveaux de l'âge du Bronze se manifestent immédiatement sous les vestiges laténiens, sous la forme de lambeaux de sol partiellement perturbés par les labours et les occupations postérieures. Le cailloutis qui les caractérise est jonché d'amas céramiques et de tessons épars et de quelques blocs susceptibles de correspondre à des calages de poteau. Le mobi-

lier recueilli (céramique fine, outils lithiques, épingles en bronze) est majoritairement caractéristique du faciès Bronze final 3, déjà reconnu sur une grande partie du plateau. Quelques éléments plus anciens, qui se rattachent peut-être aux niveaux sous-jacents, témoignent d'une fréquentation ou d'une occupation de la zone au Bronze moyen 2, documentée ponctuelle-

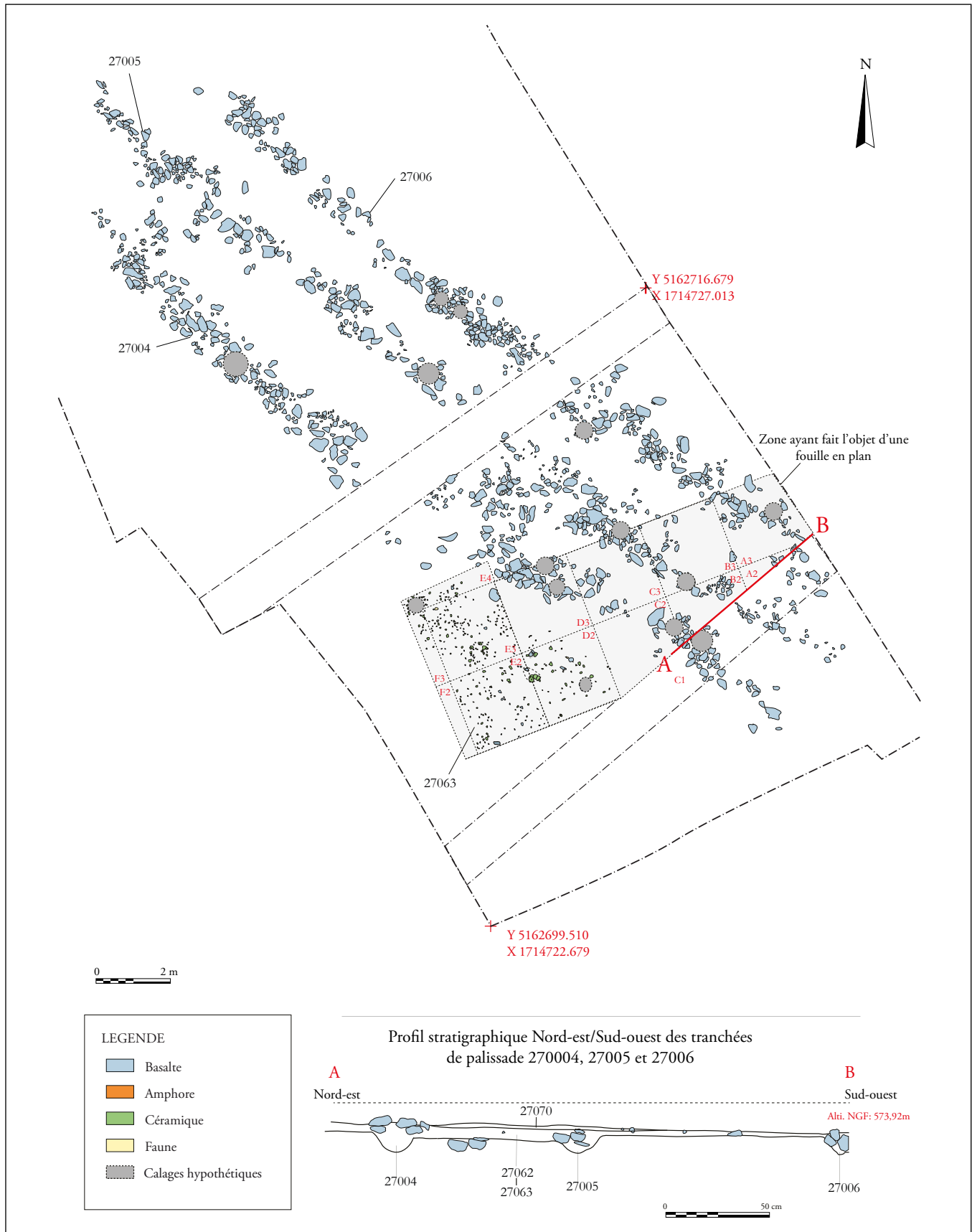


Fig. 2 Veyre-Monton et Corent (63) plateau de Corent : secteur A, plan et coupe des palissades néolithiques. Crédits : équipe de fouille, 2017.

ment dans les fouilles menées à l'intérieur et à l'ouest du sanctuaire.

La principale découverte effectuée dans cette zone concerne les palissades du Néolithique moyen déjà reconnues dans l'emprise du sanctuaire en 1993 et en 2002-2003, ainsi que le long du mur sud de la cavea du théâtre sondé en 2011. Formées selon les endroits de trois à quatre tracés parallèles, distants d'environ un mètre, elles sont conservées sur une longueur de plus de 30 m et ont été reconnues sur toute la diagonale du secteur, entre ses angles sud-est et nord-ouest (fig. 02). Leur tracé se signale à la surface du substrat volcanique sous la forme d'alignements de gros blocs de basalte disposés en couronne, qui évoquent des calages de poteaux régulièrement espacés. Dans les zones d'affleurement du substrat, les poteaux s'implantent directement dans la couche de basalte. Hormis l'état de conservation de l'ouvrage, un élément nouveau réside dans la présence de niveaux contemporains conservés sur une surface de plusieurs dizaines de m<sup>2</sup> en dépit de l'arasement du secteur. Ils livrent en surface de nombreux tessons de céramique datés du Néolithique moyen (Chasséen-NMB) et final, ainsi que de nombreux outils et éclats de taille en silex. Quelques amas de basalte évoquent de possibles calages de poteau, susceptibles de matérialiser des bâtiments accolés à la palissade, du même type que celui déjà rencontré en 2003 en limite nord du sanctuaire.

### Zone B - parking

Dans cette zone, très affectée par le creusement à la pelle mécanique de deux tranchées d'épierrement comblées de matériaux de démolition des bâtiments

romains situés à proximité immédiate, les premiers niveaux ont été rencontrés à une profondeur moyenne de 50 cm.

L'état d'occupation le plus récent est matérialisé par un grand ensemble bâti de forme carrée, d'environ 10 m de côté, attribuable à la période laténienne. Il est formé de trois branches de bâtiments rectangulaires, organisées autour d'un espace ouvert de type cour intérieure. Ces constructions se signalent sous la forme de solins empierrés en gros blocs de basalte, associés à des radiers de sol composés d'amphores et de blocs plus modestes, parfois recouverts d'une couche de pouzzolane concassée formant niveau de sol. Ces techniques, comme l'orientation du bâtiment, sont tout à fait conformes à la configuration générale des autres constructions de ce quartier limitrophe de la place centrale de l'*oppidum* fouillée au sud de la zone de fouille en 2010-2012. L'étroitesse de la fenêtre de fouille, détruite à plus de 50 % par les tranchées d'épierrement modernes, n'a pas permis d'explorer l'environnement ni de préciser la nature du bâtiment, probablement résidentielle. Les mobiliers recueillis, souvent utilisés pour l'aménagement des sols, sont majoritairement d'origine résiduelle et renvoient aux deux phases d'occupation du site à La Tène D1b-D2b. Ils comprennent une part plus réduite d'éléments caractéristiques du tout début de l'occupation romaine (état 3, 40-30/10-20 av. J.-C.), probablement liés à la proximité de l'atelier de potier fouillé en 2013 de l'autre côté du chemin actuel.

Sous le bâtiment et à ses abords sud, les structures d'époque laténienne sont peu nombreuses et se limitent à quelques tracés de palissade et fosses peu profondes, évoquant des aménagements de bordure



Fig. 3 Veyre-Monton et Corent (63) plateau de Corent : Secteur B, amas de céramique de l'âge du Bronze. Crédits : équipe de fouille, 2017.

de voirie, inscrites dans le prolongement d'un axe viaire déjà reconnu plus au sud. Le mobilier (amphores, céramiques, faune, gros objets en fer, applique en bronze décorée) est semblable, sur le plan chronologique et fonctionnel, à celui déjà recueilli dans ce secteur et dans la zone A.

Les vestiges de l'âge du Bronze sont tout aussi épars et très perturbés par les constructions postérieures. Hormis la présence systématique de tessons résiduels dans les structures d'époque laténienne, il faut signaler une découverte spectaculaire, effectuée dès la phase initiale du chantier. Dans la portion de sol de la cour du bâtiment romain, un épandage très dense de céramiques a été préservé par l'absence de constructions (fig. 03). Il se compose d'une quinzaine de vases écrasés en place, entourés d'aménagements empierrés qui ont également contribué à leur état de conservation exceptionnel sur le site. Ils recouvrent une sole de foyer très dégradée, associée à de possibles calages de poteau. Le mobilier associé comporte galets et outils en pierre, ainsi qu'une épingle en bronze. L'ensemble est daté du Bronze final 2, faciès déjà reconnu mais

peu documenté jusqu'à présent dans les fouilles antérieures. Il a fait l'objet d'un démontage en plusieurs passes manuelles et de relevés photogrammétriques. La fouille du secteur n'a livré aucun vestige appartenant aux phases d'occupation antérieures (Bronze ancien ou moyen, néolithique).

Le projet d'aménagement qui avait motivé la fouille a fait l'objet, depuis la prescription, de plusieurs modifications majeures qui ont permis de préserver l'essentiel des vestiges mis au jour. Si le projet d'implantation d'arbres en périphérie du parking a été réalisé en 2018, celle du bosquet situé à l'arrière du théâtre (zone A) a été abandonnée, au profit d'une esplanade de remblais d'environ 2 m de hauteur. Cette option visait principalement à préserver les palissades et les niveaux d'époque néolithique sous-jacents, fouillés sur une bande témoin de 2 m seulement de sorte à les réserver pour d'éventuelles fouilles ultérieures.

**Matthieu Poux**  
Université Lumière-Lyon 2

SECOND ÂGE  
DU FER

HAUT-EMPIRE  
BAS MOYEN ÂGE

## COURNON-D'Auvergne

### Carré du Bois Joli, Carré de la Pointe, plaine de Sarliève nord

TEMPS MODERNES

ÉPOQUE  
CONTEMPORAINE

L'intervention archéologique effectuée Carré du Bois Joli, Carré de la Pointe, plaine de Sarliève nord, à Cournon-d'Auvergne, a permis l'examen de 76 203 m<sup>2</sup> de terrains agricoles, dans la dépression de Sarliève. Elle vient compléter une série de plusieurs diagnostics réalisés antérieurement, en prévision de la création d'une vaste ZAC, de taille approximative de 80 hectares, dans la partie nord de la plaine.

Le secteur examiné s'installe sur la bordure nord-orientale du paléo-lac de Sarliève, dont les rythmes d'évolution, depuis sa naissance, il y a environ 16 000 ans, jusqu'à son assèchement définitif au début du XVII<sup>e</sup> s., sont désormais assez bien perçus. Les nombreuses opérations archéologiques réalisées en son cœur ainsi que sur ses rives ont permis de proposer un modèle concernant l'évolution de l'occupation du sol dans cet environnement particulier, du Néolithique au Moyen Âge. Ainsi, quelle que soit la période considérée, le cœur du paléo-lac semble vierge d'installations humaines, et seules les rives paraissent effectivement occupées. Le nombre d'occupations, rares à la Préhistoire récente et à la Protohistoire ancienne, s'accroît significativement à la fin de La Tène et surtout à la période romaine. C'est d'ailleurs pour cette phase, comprise entre le II<sup>e</sup> s. av. J.-C. et le II<sup>e</sup> s. apr. J.-C., que sont documentés de vastes systèmes de parcellaires fossoyés, qui se développent jusque dans les points les plus bas de la dépression. La période du Bas-Empire correspond à une phase de repli de l'habitat autour de quelques sites installés sur les rives du paléo-lac, tendance qui se confirme au Moyen Âge, avec l'installation de pêcheries, dont l'existence est d'ailleurs mentionnée par les textes jusqu'à la mise hors d'eau, à la période moderne.

Les parcelles diagnostiquées se situent donc dans un environnement archéologique particulièrement riche et bien documenté. Dans un périmètre proche, sont notamment connus les sites dits de la Barrière de Cournon, un ensemble funéraire à composante guerrière marquée, daté du début de La Tène B2 et localisé à moins de 150 au nord de l'emprise, et de Bois Joli (habitat de La Tène B2/C1 à C2, ensemble funéraire de la fin de La Tène B2, habitat du haut Moyen Âge), situé 350 m au sud de la limite d'emprise.

L'emprise même du diagnostic a fait l'objet de plusieurs ramassages de surface, laissant présager de la présence d'un site laténien et d'un autre site, plus excentré, attribué au second âge du Fer et à la période romaine.

106 tranchées ont été réalisées, permettant de sonder 9,9 % de l'emprise totale ou 11,4 % de la surface accessible. Elles ont permis la mise en évidence de 30 fossés, de trois tranchées de palissades, de quatre trous de poteau isolés, de 26 trous de poteau appartenant à quatre palissades différentes, de six fosses, de 26 drains et de trois dépôts à caractère funéraire. Ces vestiges apparaissent entre 0,20 et 0,80 m de profondeur. Ils sont tous implantés au sommet d'argiles lacustres, dont la mise en place semble s'inscrire entre le I<sup>er</sup> et le III<sup>e</sup> millénaire av. J.-C. Ces structures sont attribuées, sur la base d'un mobilier généralement peu abondant, à la période laténienne (trois ou quatre fossés), à la période romaine (dix-sept fossés, trois palissades, une fosse, onze trous de poteau appartenant à une ou plusieurs palissades, trois rejets de résidus de crémation), à la fin du Moyen Âge ou à la période moderne (une fosse, un trou de poteau isolé et cinq trous de poteau appartenant à une palissade), à la période

contemporaine (quatre fossés, 26 drains, douze trous de poteau appartenant tous à des palissades), ou bien encore ne sont pas datés précisément (trois fossés, six fossés, un trou de poteau). Aucun vestige, mobilier ou immobilier, antérieur au second âge du Fer n'a été mis en évidence au cours de l'intervention.

Bien qu'elles soient numériquement nombreuses, ces structures témoignent d'une faible mobilisation du secteur depuis la fin de la Protohistoire récente. Ainsi, dès la fin de la période laténienne, le secteur correspond à un espace à vocation agraire, marqué par la présence de structures de délimitation (des fossés), disposées de façon cohérente. Ce système fossoyé se développe largement vers l'ouest, comme l'a montré le diagnostic réalisé en 2014.

La fonction du secteur est inchangée pour la période romaine. On note, toutefois, une densification des structures linéaires (fossés et palissades), qui, pour certaines, remettent en cause le découpage antérieur, avec des orientations différentes. Le tournant des I<sup>er</sup> et II<sup>e</sup> s. apr. J.-C. semble correspondre à une phase d'abandon de ce deuxième système parcellaire. Les fossés sont alors comblés mais leur tracé n'est pas totalement oublié, au moins pour un temps, puisque des rejets de résidus de crémation sont pratiqués à leur sommet. De même, des bornes, en pierre ou en matériaux périssables, sont mises en place à certaines de leurs intersections.

Jusqu'au second Moyen Âge, le secteur est caractérisé par une absence totale de vestiges, ce qui indique qu'il est probablement largement en eau. Quelques structures ponctuelles (fossés et trous de poteau) et linéaires semblent témoigner d'une fréquentation sporadique entre la fin de la période médiévale et la période moderne. À la période contemporaine renvoient deux grandes rases comblées très récemment, plusieurs fossés de datation incertaine et une série de drains dégagés le long de la voie de chemin de fer, perpendiculairement à celle-ci.

Pour conclure, cette opération de diagnostic révèle une absence de témoins anthropiques antérieurs à la période laténienne, cas de figure généralement constaté ailleurs dans le paléo-lac. C'est à la fin de l'âge du Fer et au Haut-Empire que renvoient la plupart des vestiges. L'emprise diagnostiquée correspond, du II<sup>e</sup> s. av. J.-C. au I<sup>er</sup> s. apr. J.-C., à un espace à vocation agraire, caractérisé par un système parcellaire développé. Ce dernier semble tomber en déshérence dès le siècle suivant. Par la suite, le secteur semble à nouveau ennoyé, et ce, jusqu'à la période moderne, ce dont témoigne l'absence totale de vestiges mobiliers ou immobiliers.

**Yann Deberge  
Inrap**

SECOND ÂGE DU FER  
HAUT-EMPIRE

ÉPOQUE MÉDIÉVALE

**COURNON-D'Auvergne**  
Sarliève

TEMPS MODERNES

ÉPOQUE  
CONTEMPORAINE

Le projet de réalisation d'une plate-forme pharmaceutique au lieu-dit Sarliève (parcelle YA 11p), secteur archéologiquement sensible de la commune de Cournon-d'Auvergne, a entraîné l'émission d'une prescription de diagnostic archéologique par le SRA Auvergne-Rhône-Alpes. L'intervention sur le terrain a eu lieu en mai et juin 2017. Ce diagnostic a consisté en la réalisation de 72 tranchées (S1 à S72). La surface ainsi ouverte représente 10,11 % de la totalité de l'emprise.

L'observation des séquences sédimentaires complète la connaissance de la nature et de la genèse du paléo-lac de Sarliève. On retrouve la zone de bordure (plage) du lac médiéval, avec des formations sablo-graveleuses (US 3) qui marquent des lignes de rivage (plages 1 et 2). On note une importante zone à marnes oligocènes sub-affleurantes. Enfin, le Téphra CF1a a été observé dans la séquence lacustre, où il repose sur un paléosol hydromorphe (sol de l'Alleröd).

Les indices d'occupation humaine du secteur se rapportent à quatre périodes : la période laténienne, la période antique (gallo-romain), la période médiévale et la période moderne à contemporaine. Les vestiges se rapportant à la période laténienne sont les plus nombreux, révélant ainsi une forte occupation du secteur durant le second âge du Fer. Cette occupation se divise en deux parties : des zones d'habitat (zones A et B) et un réseau fossoyé structurant l'espace (axes A, B et C). La zone d'habitat A est organisée en enclos coalescents, dont la mise en place débute à La Tène C1.

Le réseau fossoyé structurant l'espace (axes A, B et C) intervient vraisemblablement au début de La Tène D1, en reprenant l'axe de fossés d'enclos plus anciens (La Tène C1). L'axe A, axe principal, est formé par deux fossés parallèles et il correspond au prolongement de l'important fossé palissadé découvert en 2011.

Pour le Haut-Empire, il faut signaler d'une part un système parcellaire (à vocation agraire ?), mis en place au II<sup>e</sup> s. apr. J.-C., suivant des orientations différentes des systèmes fossoyés antérieurs, et, d'autre part, des carrières d'exploitation du calcaire marneux.

Des rejets de crémations ont été découverts et confirment les pratiques funéraires observées lors du diagnostic voisin de 2011, mais aussi dans la partie septentrionale du bassin (diagnostics de 2014 et 2017). Ces pratiques funéraires consistent en des rejets de crémation, en particulier dans les fossés, au niveau des angles des enclos, au Haut-Empire.

Les vestiges, fossés et trous de poteaux, se rapportant au Moyen Âge sont à mettre en relation avec les structures de pêcheries médiévales, organisées parallèlement aux lignes de rivages successives, et observées depuis 2001 sur la bordure orientale du bassin de Sarliève. Une fosse d'extraction d'argile et de calcaire marneux a livré des fragments de céramiques du Moyen Âge classique, ou plus tardives.

**Gérard Vernet  
Inrap**

## COURNON-D'AUVERGNE

### Sarliève, desserte de l'entreprise CSP

Le projet de réalisation d'une desserte pour l'entreprise CSP, au lieu-dit Sarliève, secteur archéologiquement sensible de la commune de Cournon-d'Auvergne, a entraîné l'émission d'une prescription de diagnostic archéologique par le SRA Auvergne-Rhône-Alpes. L'intervention sur le terrain a eu lieu fin novembre-début décembre 2017. Ce diagnostic a consisté en la réalisation de quatre tranchées (T1 à T4). La surface ainsi ouverte représente 8,3 % de la surface accessible de l'emprise du tracé.

L'observation des séquences sédimentaires complète la connaissance de la nature et de la genèse du paléo-lac de Sarliève. On retrouve la zone de bordure (plage) du lac médiéval, avec des formations sablo-graveleuses qui marquent des lignes de rivage. On note une zone à marnes oligocènes sub-affleurantes. Les séquences sédimentaires observées dans la zone « lacustre » montrent la Couche Noire (CN) souvent bien développée. Le Téphra CF1a a été observé dans la partie inférieure de la séquence lacustre, où il repose sur un paléosol hydromorphe (sol de l'Alleröd). Enfin,

un approfondissement brutal du bassin, vraisemblablement positionné sur une zone de déformation cassante (faille) affectant le *substratum* oligocène, a été observé, ce qui peut plaider en faveur d'une implication de la néotectonique dans la genèse du bassin de Sarliève.

Les indices d'occupation humaine du secteur se rapportent principalement à la période antique. Une prolongation de la structuration de l'espace vers le sud de la bordure orientale du bassin de Sarliève est mise en évidence. Elle est constituée de deux réseaux fossoyés : le réseau R1, daté du Haut Empire, et, plus précisément, du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C., et un second réseau, R2, sans doute plus récent (entre le II<sup>e</sup> et le IV<sup>e</sup> s. apr. J.-C. ?).

L'occupation médiévale, présente sous forme de pêcheries, est discrète : un fossé associé aux lignes de rivage, des plombs de pêche, une capsule de demi-ceint, une boucle en forme de huit étamée.

Gérard Vernet  
Inrap

## Archéologie des Hautes Chaumes du Forez

### JOB

### La Chamboite

Dans le cadre d'un programme d'étude collectif sur les occupations des hautes-chaumes des Monts du Forez, un sondage a été réalisé sur un site repéré en 2016 sur le versant occidental des monts à 1370 m d'altitude. Le site, constitué de 6 cellules encavées, a été aménagé sur un petit promontoire à proximité immédiate d'une retenue d'eau artificielle.

Le sondage nous permet de documenter un grand nombre d'éléments structurels de trois cellules et d'en retracer les phases de mise en œuvre. Le mode de construction est assez sommaire mais induit des compétences, en termes de gestion de l'eau, assez avancées. En préalable à la construction, on a évalué la topographie, estimé un débit d'eau et envisagé des solutions d'aménagement et d'adduction d'eau. La mise en œuvre du projet passe par une phase initiale de terrassement assez conséquente faisant appel une main d'œuvre pas forcément qualifiée mais devant manier des volumes importants de terre et des blocs de granite et nécessitant probablement une traction animale. Les constructions sont de dimensions assez modestes et accusent une largeur assez constante d'environ 3,70 mètres pour une longueur de 8 m environ. Les constructeurs font appel aux matériaux tout-venant de proximité en privilégiant les rejets de terrassement et l'usage de moellons de granite massif en couverture d'élévation afin de protéger au mieux les murs des intempéries. L'usage du bois est indispensable. Le bail médiéval type stipule d'ailleurs que la prise de bois

va de pair avec la mise en place des jas. À défaut de pierres de taille formant chaînage ou assurant un parement régulier, ce dernier assure une stabilité structurelle au bâti. L'utilisation de pièces travaillées ou d'éléments de ferronnerie n'est ici pas requise sauf peut-être pour la porte. On peut se contenter de poteaux bruts d'une vingtaine de centimètres de diamètres et de branches de hêtre pour réaliser un clayonnage formant un coffrage interne aux cellules. Le mode de couverture n'a quant à lui laissé aucune trace. L'emploi de tourbe ou de genêt sur une simple armature bois répondrait à cette logique d'exploitation des matériaux environnants.

Bien que notre sondage demeure partiel et n'aborde finalement que la moitié des structures du promontoire, il permet de mettre en évidence des différences fonctionnelles entre les trois bâtiments abordés. Une affectation domestique semble très clairement rattachée au bâtiment le plus grand et le plus en amont : sa porte semble dotée d'un dormant en bois et d'un seuil pavé, on y trouve de la céramique liée à la préparation culinaire et un foyer à proximité immédiate. Les deux autres aménagements sont plus difficiles à aborder. L'un couvert mais de petite dimension aurait pu servir de cave à fromage humidifiée par une adduction d'eau, à moins qu'il ne s'agisse d'une petite étable pouvant accueillir au maximum trois ou quatre vaches. Quant au dernier, en contrebas des deux premiers, il ne semble pas couvert et aurait pu servir d'enclos pour la traite.

Chronologiquement, l'abandon du site semble se produire au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle, aussi avons-nous un instantané d'une occupation du bas Moyen Age. La seconde moitié de ce siècle est une période particulièrement difficile accusant un net recul démographique lié aux famines, guerres et épidémies. Toute occupation antérieure n'est cependant pas à exclure à La Chamboite même si le lessivage des sols et l'érosion importante à cette altitude ont eu raison des niveaux d'occupation antérieurs. La présence de lambeaux de

ces derniers semble plaider pour une antériorité d'occupation de la structure pouvant remonter aux VIII<sup>e</sup> - IX<sup>e</sup> siècles et au XII<sup>e</sup> - XIII<sup>e</sup> siècles d'après les datations <sup>14</sup>C. La perpétuation d'un modèle traditionnel et l'exploitation des mêmes cabanes ne sont donc pas à exclure sur une longue période.

**Christophe Mathevoit**  
Chercheur bénévole

SECOND ÂGE DU FER

## LA ROCHE-BLANCHE Gergovie

La campagne 2017 des fouilles programmées de Gergovie a eu lieu du 24 juillet au 1<sup>er</sup> septembre 2017. L'équipe s'est composée de 23 étudiants et de 34 bénévoles, qui ont effectué un total de 634 jours ouverts sur le terrain. Cette année, les recherches se sont concentrées sur la zone des grands dallages découverte en 2016 au centre du plateau. Plusieurs décapages complémentaires nous ont permis de mieux saisir l'extension exacte de ces constructions monumentales, uniques dans l'architecture gauloise.

Un fossé limitant la zone dallée a été découvert sur le côté nord. Un autre fossé, traversant le dallage dans le sens nord-sud, pourrait être identique au fossé découvert dans le secteur de la porte sud, qui longe la voie principale. Les découvertes de cet été confirment

ainsi l'hypothèse que la grande place dallée fait partie d'un grand projet urbain, dont la réalisation a commencé juste avant la Guerre des Gaules. Les longs fossés matérialisent un parcellaire installé avant même la construction de la fortification.

La fouille de plusieurs lacunes dans les dallages a livré des informations intéressantes sur le mode de construction de cette œuvre d'une taille impressionnante. Une des ouvertures aménagées dans le dallage DA 40 comportait le squelette complet d'un petit bœuf. Il est possible que le dépôt de cet animal résulte d'une activité rituelle sur la zone dallée. Des morceaux d'enduit peint retrouvés dans le remplissage du fossé nord-sud témoignent de la présence d'un bâtiment grand standing dans les environs.



Fig. 1 La Roche-Blanche (63), Gergovie : une partie des dallages dégagés dans le centre du site. À droite, la fosse comportant le squelette complet d'un bœuf. Au fond de l'image, le fossé parcellaire qui traverse le dallage. Crédits : Peter Jud, 2017.

Dans le secteur de la porte sud, des fouilles ont été réalisées dans le couloir de la porte et à l'extérieur du mur de fortification. Elles ont révélé la présence de plusieurs constructions appartenant à la dernière période d'occupation du site. Installés sur l'espace public de la voie principale, ces ouvrages dénoncent le déclin de l'autorité publique avant l'abandon définitif de la ville. D'autres interventions ont porté sur le tracé du mur de fortification qui lie la porte avec le rempart principal sur le rebord du plateau.

Un travail important a été consacré à la documentation topographique à l'aide d'un drone, afin de réaliser une cartographie moderne du site, se basant sur un système d'information géographique (SIG). Pour aboutir à une vision complète du secteur central de la ville gauloise, nous avons décidé d'intégrer dans cette documentation des zones fouillées anciennement. La valorisation des résultats des fouilles anciennes donne un

aperçu plus complet de l'organisation spatiale de l'axe central de la ville gauloise.

Les recherches menées depuis 2013 permettent désormais de tracer les contours d'une histoire urbaine de Gergovie. La création de la ville, dans les années précédant la Guerre des Gaules, n'était pas le résultat d'un acte spontané. Le site n'était pas, comme on l'a longtemps cru, un modeste village gaulois se développant peu à peu pour ne devenir une ville qu'au début de l'époque gallo-romaine. Les constructions publiques, comme les fortifications, la voirie et les grands dallages, sont l'expression d'un projet urbain complexe et ambitionné. Au moment de l'attaque romaine, Gergovie n'était pas une fortification vide, mais une ville bien structurée.

**Peter Jud**

**Chercheur indépendant associé  
CNRS – ENS – UMR 8546**

SECOND ÂGE DU FER  
TEMPS MODERNES

## LA ROCHE-BLANCHE Le petit camp de César

Conduite les 10 et 12 octobre 2017, au cours d'un stage de formation pratique aux techniques géophysiques de l'Inrap, cette opération a été réalisée sur la basse colline calcaire de La Roche-Blanche, identifiée depuis le Second Empire comme le point d'implantation du « petit camp » de César devant Gergovie au cours de la Guerre des Gaules, au printemps 52 av. J.-C.

Les quatre méthodes de détection (électrique, magnétique, électromagnétique et radar-sol), mises en œuvre sur une surface de 0,83 ha et couplées aux données récentes de prospection aérienne, viennent compléter l'état des connaissances sur l'occupation de cette butte de Limagne.

Elles permettent vraisemblablement de préciser l'architecture du camp militaire césarien par la mise en évi-

dence d'une potentielle porte à clavicle sur la branche orientale du fossé principal repéré sur une distance de 100 m et d'autres aménagements ayant pu participer à la défense de cette position (remblais, talus).

Elles renseignent également l'implantation du parcellaire moderne sur la butte de La Roche-Blanche et l'évolution de son exploitation agricole au cours du XX<sup>e</sup> s.

Néanmoins, le recouvrement entre les zones explorées selon les quatre méthodes déployées qui offrent des résultats différents, n'est pas total et explique certaines incertitudes quant à l'interprétation des anomalies détectées.

**Guillaume Hulin  
Inrap**

BRONZE ANCIEN  
BRONZE FINAL

## LA ROCHE-BLANCHE Les Triolères Basses

PREMIER ÂGE DU FER  
HAUT-EMPIRE

TEMPS MODERNES

ÉPOQUE  
CONTEMPORAINE

L'intervention archéologique effectuée aux Triolères Basses a permis l'examen de 60 781 m<sup>2</sup> de terrains agricoles, situés en bordure ouest de la ZA de la Novialle, zone déjà urbanisée sur près de 25 ha. Le secteur examiné correspond à l'extrême bas du versant oriental du plateau de Gergovie. Il fait partie du bassin versant du marais de Sarliève. Une partie importante de l'emprise est, de fait, caractérisée par une humidité importante.

Les parcelles diagnostiquées se situent dans un environnement archéologique particulièrement riche, avec un vaste site daté du Néolithique/Bronze ancien immédiatement au nord-ouest (site de la Pigne sud/des Trio-

lères), plusieurs découvertes du Bronze moyen (un tumulus ?) et du Bronze final IIIb/Hallstatt C (un habitat dans la zone de la Novialle, un habitat de La Tène B2 ancienne, les fortifications césariennes érigées lors du siège de 52 av. J.-C. à quelques centaines de mètres à l'est et au sud, et, enfin, plusieurs occupations antiques connues par des prospections pédestres, au nord-ouest et à l'est).

Malgré des conditions d'intervention contraignantes (contexte sédimentaire, hydromorphisme, recouvrement important), 76 tranchées ont été réalisées, permettant de sonder 9 % de l'emprise totale, ou 10 % de la surface accessible. 6 000 m<sup>2</sup> de l'emprise étaient

occupés par des constructions, voies, fossés... Les tranchées ont permis la mise en évidence, malgré des conditions de lecture difficiles, de deux drains empierrés, de douze fossés, de deux voies, d'une aire de circulation aménagée, de sept fosse-silos, de treize fosses, de quatre foyers, de 29 trous de poteau, de deux bois gorgés d'eau et de lambeaux d'une couche d'occupation. Ces vestiges, qui apparaissent à des profondeurs comprises entre 0,40 et 2,50 m (jusqu'à 5,10 m sur la bordure orientale de l'emprise remblayée sur 2 m à une date contemporaine), renvoient au Bronze ancien (dix-sept structures), au Hallstatt B2-3/C (25 structures) et à la période romaine (douze structures). Dix-sept autres aménagements sont attribués aux périodes moderne et/ou contemporaine.

Les vestiges du Bronze ancien appartiennent à l'extension orientale maximale du site d'habitat des Triolères, qui est connu par l'intermédiaire de prospections de surface. Ils se répartissent typologiquement en quatre groupes, avec de probables foyers (deux structures), des fosses (huit structures), dont certaines sont des silos, des trous de poteau (six structures) et une structure de délimitation d'attribution chronologique incertaine. La présence de mobilier hors structure, dans la partie sud de l'emprise, peut signaler une ou plusieurs couches d'occupation conservées.

Les structures et le mobilier hors structure se répartissent en trois points d'un vaste espace, correspondant à une large moitié ouest de l'emprise. La densité en structure y est comprise entre 6,5 et 9 pour 1 000 m<sup>2</sup>, soit une moyenne de 5 pour 1 000 m<sup>2</sup> sur l'ensemble des 2,8 ha où ont été mis en évidence ces vestiges. Il est à souligner que cette estimation est probablement minimale, étant donné que les conditions d'observation difficiles, en raison, non seulement de la présence d'eau, mais aussi du contexte sédimentaire, ont défavorisé la détection des aménagements de taille limitée. La profondeur d'enfouissement de ces vestiges est très variable (de 0,40 à 1,80 m), et elle témoigne d'une paléotopographie beaucoup plus contrastée qu'aujourd'hui.

Les vestiges du Bronze final IIIb-Hallstatt C ancien appartiennent à un habitat qui se développe probablement en direction de l'est, du sud et du nord. Ces vestiges se répartissent typologiquement en quatre groupes, avec deux grands foyers à pierres chauffées, dix fosses, douze trous de poteau et une structure de délimitation d'attribution chronologique incertaine. La présence de mobilier hors structure, en quantité importante, signale une ou plusieurs couches d'occupation conservées. Ces structures et le mobilier se répartissent sur un espace d'environ 1,4 ha. Rapportée à la superficie sondée, la densité estimée est d'environ 25,3 structures pour 1 000 m<sup>2</sup>. Il est à souligner que cette estimation est probablement minimale, étant donné que les condi-

tions d'observation (présence d'eau, contexte sédimentaire, enfouissement important) ont défavorisé la détection des aménagements de taille limitée. Comme pour les vestiges du début de l'âge du Bronze, la profondeur d'enfouissement des vestiges varie de façon importante d'un point à l'autre du secteur : de 1,40 m à près de 2 m, et jusqu'à 5,10 m sur la bordure est de l'emprise, où a été mis en place un épais remblai à une date contemporaine. Dans un des sondages, ces structures en creux apparaissent séparées par une couche de sédiment de 0,20 m d'épaisseur, ce qui indique que le site est ponctuellement stratifié.

Il convient de noter le caractère inédit de l'association entre les foyers à pierres chauffées et les autres structures domestiques. Elle offre l'opportunité de mieux comprendre le cadre d'utilisation de ces vestiges emblématiques du début de l'âge du Fer, qui sont généralement découverts à distance des habitats. Il faut aussi souligner la présence d'un nombre important de trous de poteau, eu égard à la surface décapée. Cela laisse envisager la mise au jour, en cas de fouille, de plusieurs constructions sur poteaux porteurs. Pour rappel, très peu de bâtiments sont identifiés pour cette période chronologique dans le bassin clermontois. Enfin, la présence d'une couche d'occupation, qui livre un mobilier relativement abondant, présente un double intérêt : caractériser l'organisation spatiale de cet habitat ; participer à une meilleure définition des faciès mobilier du Hallstatt B2-3 et C.

Les vestiges mobiliers et immobiliers gallo-romains témoignent d'une faible mobilisation de ce secteur au cours de cette période. Il semble alors correspondre à un espace à vocation agricole, marqué par la présence de quelques structures de délimitation (fossés et palissades), de drains profondément enfouis et d'un modeste axe viaire. Ce dernier peut correspondre à une voie privée, destinée à desservir un établissement rural depuis l'axe majeur censé être localisé plus à l'est, sous l'actuelle RD 978.

Enfin, les structures modernes et/ou contemporaines mises au jour figurent quasiment toutes sur le cadastre de 1816. Elles témoignent également d'une utilisation agricole de cet espace à cette période.

Pour conclure, cette opération de diagnostic témoigne d'une forte mobilisation du secteur au début de l'âge du Bronze et à la transition entre la fin de l'âge du Bronze et le début du premier âge du Fer. Au cours de ces deux périodes, ce secteur accueille deux habitats étendus (2,8 et 1,4 ha), dont le plus récent est caractérisé par une densité relativement élevée en structures, et qui livre un mobilier abondant.

**Yann Deberge  
Inrap**



Une demande de saisine volontaire relative à un projet immobilier de 24 logements à Lempdes, 6 rue de la Treille, est à l'origine de ce diagnostic archéologique, concernant une parcelle de 6 300 m<sup>2</sup>. Treize tranchées linéaires, régulièrement espacées, et une « fenêtre », représentant 7,46 % de la superficie du terrain, ont été réalisées.

À l'issue du diagnostic, le terrain peut être globalement divisé en deux moitiés sur le plan stratigraphique et archéologique.

À l'ouest, le terrain est érodé ; le substrat marno-calcaire affleure directement sous la couche de terre végétale, à une trentaine de centimètres sous le sol actuel. Aucun vestige archéologique structuré ou mobilier n'a été découvert dans les sondages 1 à 7 ouverts dans cette partie de l'emprise, hormis deux creusements, probablement liés à la construction ou à l'occupation de la maison de la première moitié du XX<sup>e</sup> s.

En revanche, à l'est (sondages 8 à 13), une séquence colluviale, composée de limons marneux grisâtres à la base, puis de limons légèrement argileux bruns à brun-gris, atteignant au maximum 1,50 m d'épaisseur, est préservée au-dessus du substrat marno-calcaire. Dans le sondage 10, une possible structure à pierres chauffées est conservée à la base de la séquence, et quelques fragments de faune et de céramique sont présents dans la même position dans les sondages 11 et 13. Un peu plus haut, un ensemble de structures diverses, ainsi que la présence de plaquettes calcaires et de mobilier essentiellement céramique, matérialisent un niveau d'occupation protohistorique. Le sommet de ce niveau se trouve à une profondeur variable : -0,40 m à 0,45 m dans les sondages 8 et 12 ; 0,60 m dans les sondages 9 et 11 ; -0,80 m dans le sondage 10 ; vers -1,10 m dans le sondage 13.

Six sondages (n° 8 à 13), répartis sur une emprise de 2 500 m<sup>2</sup> environ, ont livré du mobilier (céramique,

faune, torchis, fragments de meules, galets chauffés), et quatre d'entre eux (n° 8, 10, 11 et 13) des vestiges structurés : aire de foyer, probables trous de poteaux avec calages, silo, fosses diverses. Les limites des creusements étant peu perceptibles, il est possible que d'autres structures n'aient pas été reconnues.

Les niveaux protohistoriques se caractérisent par la présence de mobilier essentiellement céramique et de plaquettes calcaires sur une épaisseur variable (0,15 m à 0,40 m environ), mais les sols proprement dits ne sont pas nettement matérialisés, si ce n'est, dans le sondage 13, par une aire de foyer. Il est probable que les sols aient été lessivés et érodés au sud (sondage 8), où les niveaux protohistoriques sont faiblement enfouis.

Sur le plan chrono-culturel, l'essentiel du mobilier peut être attribué globalement au Bronze ancien 1 et au Bronze ancien 2, couvrant une plage chronologique comprise entre les années 2150 et 1850 av. J.-C. environ, avec, toutefois, quelques éléments plus récents du Bronze moyen 1. On retrouve ici un schéma observé sur d'autres sites de plein air de Limagne rattachés à cette période du début de l'âge du Bronze, qui révèlent l'existence de séquences polyphasées, comme c'est le cas du vaste site de la ZAC de la Fontanille II à Lempdes, distant d'un kilomètre environ, où toutes les phases culturelles du Bronze ancien sont représentées (Hénon, 2016).

Le diagnostic dévoile ainsi une nouvelle aire d'occupation de l'âge du Bronze sur le territoire de la commune de Lempdes, comprenant notamment des éléments du début du Bronze moyen, période actuellement très peu documentée dans le Massif central et la moyenne vallée du Rhône.

**Guy Alfonso  
Inrap**

## LES MARTRES-DE-VEYRE

### La nécropole gallo-romaine des Martres-de-Veyre en contexte : étude scientifique et valorisation des collections gallo-romaines conservées au musée Bargoin de Clermont-Ferrand

Le programme collectif de recherche vise à étudier la nécropole mixte du Haut-Empire localisée aux Martres-de-Veyre (lieu-dit Le lot, ou Le Laud, ou encore Les Chaumes d'Allios). Explorée au XIX<sup>e</sup> et au début du XX<sup>e</sup> s., elle a livré des vestiges exceptionnels par leur état de conservation et leur diversité : cercueils et boîtes en bois, textiles, offrandes alimentaires, etc., jusqu'aux cheveux des défunts. Ceux-ci ont été transportés pour partie au Musée Bargoin de Clermont-Ferrand, où ils sont encore conservés et accessibles. L'ensemble de la nécropole est essentiellement documenté par le rapport écrit par Auguste Audollent, directeur du musée et doyen de la Faculté des Lettres, mais celui-ci n'a pas pris part aux premières découvertes. Il s'est contenté de collecter les informations disponibles et de mettre en ordre les collections. Celles-ci n'ont jamais bénéficié d'une étude complète, et, de fait, la communauté scientifique n'a que peu de références disponibles sur ce site hors du commun.

Le projet a vocation à développer un volet scientifique interdisciplinaire, qui devra alimenter un volet de valorisation, en collaboration étroite avec le musée Bargoin, gestionnaire des collections. Il ne s'agit pas de publier le matériel, mais de faire une étude intégrée de la nécropole. Associant différents partenaires au plan local, le musée Bargoin, l'université Clermont-Auvergne, la

Maison des Sciences de l'Homme et l'Inrap, il a reçu un accueil très favorable de la CTRA compétente en 2017 pour une année probatoire.

L'année 2017 a vu la mise en place d'un comité de pilotage du projet, réunissant des représentants des institutions à l'initiative de celui-ci (musée Bargoin, université Clermont-Auvergne, Maison des Sciences de l'Homme, Inrap), la mise en place de partenariats élargis, la définition des priorités et axes de travail.

Un très gros effort documentaire a donc été entrepris, entre les archives et les récolements du musée. On dispose d'un nouvel état des lieux précis des collections effectué dans le cadre du récolement des collections du musée Bargoin, et qui prend la forme de quatre fichiers :

- fouilles d'Auguste Audollent (1922),
- fragments de cercueil et coffrage en bois,
- fragments textiles,
- objets par tombe.

À cette base documentaire, déjà très riche, sont venues s'ajouter les archives inédites de Sophie Desrosiers sur l'étude technique qu'elle a effectuée sur une large partie des collections textiles dans les années 1990. Ces archives se présentent sous la forme d'un inventaire précis des fragments textiles issus des fouilles de 1851-1893, assorti d'une étude technique

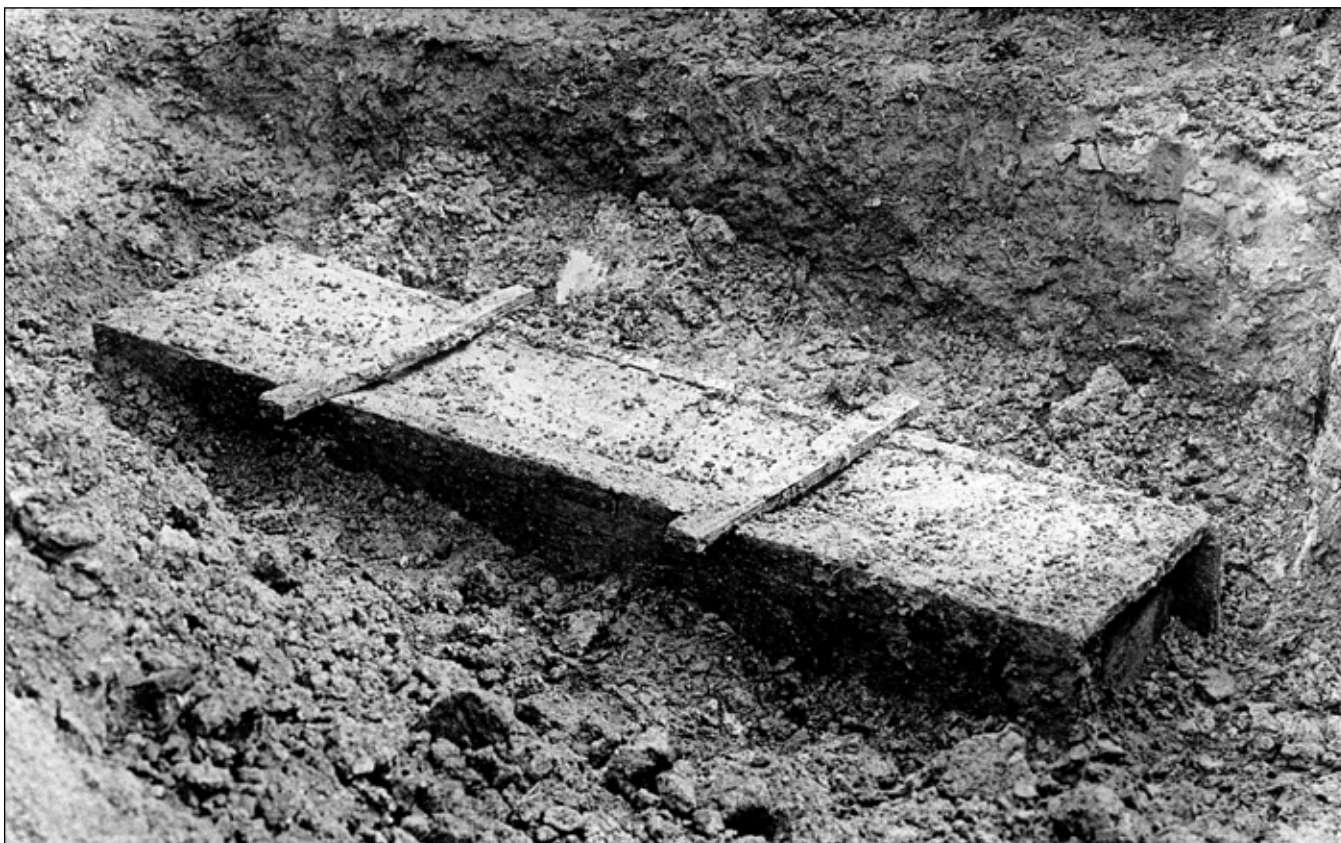


Fig. 1 Les Martres-de-Veyre (63) : découverte de la tombe I, le 22 juillet 1922.  
Crédits : musée Bargoin



Fig. 2 Les Martres-de-Veyre (63) : le cercueil, après ouverture.  
Crédits : musée Bargoin

très approfondie et d'une série de diapositives faites avant restauration et reconditionnement des fragments. Parmi les observations les plus étonnantes, on doit mentionner la présence d'une deuxième tunique, hélas arrachée par morceaux à son contexte au XIX<sup>e</sup> s. Cette deuxième tunique est différente de la première (forme, couleurs, finitions). Les archives Desrosiers ont fait l'objet d'un don au musée Bargoin.

Parallèlement, et avec l'aide de la Maison des Sciences de l'Homme, et de la municipalité, un important travail a été effectué aux Archives départementales du Puy-de-Dôme. Ce travail a été confié à Marion Dacko. Celui-ci, démarré dès 2016, a permis la découverte de documents inédits documentant les premières fouilles du XIX<sup>e</sup> s., et permettant d'en attribuer la paternité à J.-E. Kuhn, maire de Chamalières. Celui-ci a laissé un manuscrit de quelque 400 pages, qui relate ses enquêtes auprès des habitants et ses propres fouilles. Mais cette découverte, associée à d'autres documents, autorise un premier essai de localisation de la nécropole. C'est aussi toute la documentation des fouilles conduites par A. Audollent lui-même en 1922-1923 qui a été récupérée. Un important travail de numérisation des fonds a été entrepris avec l'aide de la Maison des Sciences de l'Homme de Clermont-Ferrand. Ces documents offrent un bilan inédit et actualisé des découvertes sur la nécropole (avec des précisions inédites), et autorisent un essai de spatialisation interne de celle-ci. En outre, cette première étape éclaire d'un jour nouveau l'organisation de l'ensemble du site.

L'examen des archives inédites et la redécouverte du matériel qui a suivi ont permis l'identification de la photographie de la tombe I des fouilles Audollent du début du XX<sup>e</sup> s. (Ill. 1 et 2). Celle-ci, en cercueil, avait été ramenée au musée avec son contenu et a fait l'objet d'une exposition prolongée dans les salles. Le cercueil a été rouvert en 2014 pour une datation, par dendrochronologie, de 170 apr. J.-C. Le contenu, très dégradé, avait alors été remis dans les réserves afin de le protéger. L'examen d'une série de photographies inédites prises par Audollent au moment des découvertes, croisé avec les mentions de son propre rapport de fouilles et le matériel découvert dans le cercueil en 2014, ont amené la certitude qu'il s'agissait bien de la tombe I. Celle-ci n'ayant pas fait l'objet d'une fouille en règle, ni d'un traitement de conservation préventive, on se trouve face à un ensemble « presque » intact, qu'on propose d'utiliser, faute de mieux, comme « étalon ». Un pré-inventaire est en cours, tenant compte du fait que le cercueil a été manipulé à plusieurs reprises et que son contenu n'est plus que faiblement spatialisé. Au moins quatre types de textiles différents (technique et fonction) sont attestés, ainsi que divers éléments comme du verre pilé, traduisant l'existence de rituels funéraires qu'on retrouve dans d'autres tombes à inhumation de la nécropole.

Cinq grands domaines ont été isolés : archéologie funéraire, environnement, textiles, mobilier, spatialisation. Compte tenu de l'ampleur du projet et de son caractère explicitement interdisciplinaire, il est très clair que la plupart des études doivent être coordonnées. Une première réunion de l'ensemble des partenaires a eu lieu le 25 septembre 2017 au musée Bargoin, devant les collections. Ses objectifs principaux étaient de faire se connaître l'ensemble des intervenants, certains étant déjà intervenus dans l'étude du matériel, de permettre une première observation directe des collections, et de mettre en place des problématiques plus affinées en confrontant les points de vue. Les premières études ont été lancées : analyses des matériaux organiques de la tombe I, confiées au laboratoire suisse ArcheoTex (A. Rast-Eicher), reprise des analyses textiles, confiées au laboratoire Anatex (F. Médard), étude technique des vanneries (M. Cullin-Mingaud).

À plus longue échéance, d'autres pistes de recherche potentielles sont envisagées : paléogénétique des graines, compléments sur les colorants et teintures textiles, mise en lumière des traces de libation par l'analyse des restes alimentaires sur les vases, etc. Ces voies sont pour le moment plus exploratoires et nécessitent une parfaite coordination des actions, non seulement à l'intérieur des domaines concernés, mais également d'un domaine à l'autre (mise en évidence de gestes funéraires, rapport à l'environnement, circulation des matières premières, etc.).

**Catherine Breniquet**  
Université Clermont-Auvergne

L'opération de diagnostic archéologique réalisée à Lezoux, au lieu-dit La Valeyre, a permis d'explorer 15,49 % (122,60 m<sup>2</sup>) de la surface d'un projet de construction d'un logement individuel (794 m<sup>2</sup>), conformément à la prescription de l'État. L'opération a révélé la présence, à une profondeur de 0,60 m, d'un édifice antique, dont l'activité s'étend visiblement de la fin du I<sup>er</sup> au II<sup>e</sup> s. apr. J.C., d'après l'abondant mobilier céramique associé.

Mis au jour dans les tranchées 2 et 3 à l'angle nord-est de la parcelle, ce bâtiment se développe, dans cette direction, manifestement hors de l'emprise. L'orientation des murs mis au jour indique aussi une extension limitée vers le sud-ouest, car il n'a pas été reconnu dans la tranchée 1.

Les cinq tronçons de murs découverts permettent de distinguer deux pièces : une au nord, dont les fondations en pierre attestent peut-être de la présence d'un mur porteur, et contre lequel viennent s'appuyer, au sud, deux solins de mise en œuvre plus légère.

Si le bâtiment est localisé à l'angle de la parcelle, un abondant mobilier céramique est découvert dans l'ensemble des cinq tranchées, ce qui atteste de l'anthropisation de toute la parcelle, dans les niveaux F1, F2, F3,

et, dans une moindre mesure, dans F4 et F5. Le mobilier prend place au-dessus d'une dépression naturelle, qui s'est progressivement comblée dans la partie occidentale de l'emprise. L'étude céramologique indique une durée d'occupation centrée sur les I<sup>er</sup> et II<sup>e</sup> s., avec une extension au début du III<sup>e</sup> s. On notera aussi la mise au jour d'un fragment de tôle en alliage cuivreux, décoré d'une représentation divine, vestige probable d'un élément de décor de type applique.

La fonction de ce bâtiment reste à préciser, bien que le mobilier tende à y voir une fonction plutôt domestique. Cependant, la présence d'éléments liés à la production potière n'exclut pas une activité artisanale associée, ou, du moins, proche.

La question de son statut au sein du territoire lézovien à l'époque antique se pose donc : s'agit-il d'un élément d'un établissement rural situé en périphérie du groupe d'ateliers de la route de Maringues, sis à une centaine de mètres, à l'est ? Ou bien l'édifice découvert lors de ce diagnostic est-il rattaché au groupe d'ateliers de la route de Maringues, ce qui étendrait, de fait, le périmètre connu de ce groupe.

**François Baucheron**  
Inrap



Fig. 1 Lezoux (63), La Valeyre : murs M9 et M10.  
Crédits : A. Valérian (Inrap), 2017

Un diagnostic a été effectué dans le quartier du Rincé/Ligonne, allée de Fontanille, sur la parcelle 248, entre le 14 et le 16 mars 2017. Cette intervention a enrichi la connaissance de l'occupation de ce secteur de Lezoux, dont les précédentes interventions réalisées sur les parcelles limitrophes depuis 2014, avaient permis de supputer l'importance de la densité des vestiges.

En effet, la mise au jour de tout un ensemble de structures fossoyées linéaires ou ponctuelles, atteste, d'une part, de la présence d'un drainage poussé de la zone, et, d'autre part, de celle d'une exploitation agricole des terrains environnants, prouvée par la découverte de fosses et de silos, mis en place dans les contextes du XI<sup>e</sup> et du XII<sup>e</sup> s., et dont l'élément le plus tardif retrouvé ici confirme une occupation qui semble ne s'achever qu'à la fin du Moyen Âge (XIV<sup>e</sup> s.). Une véritable aire d'ensilage se développe selon un axe nord-sud, le long de la bordure occidentale d'un paléovallon qui traverse la zone. Une précédente étude archéobotanique réalisée sur des graines carbonisées, découvertes dans une structure artisanale datée d'un contexte chronologique légèrement antérieur (X<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> s.), avait livré, à notre connaissance, la mise en culture de millet commun, de blé en grain, associés à des taxons de cultures de printemps, de friches et décombres et de pelouse.

Antérieurement à ces occupations, la découverte de l'aire de chauffe, de l'alandier et de la chambre de cuisson d'un four de potier à une profondeur de 0,40 m, témoigne de la pérennisation, à la période mérovingienne (VII<sup>e</sup>-VIII<sup>e</sup> s.), d'installations artisanales du travail de la terre, qui n'étaient jusque-là connues, dans la zone des ateliers de Ligonne, que pour la période antique. Cette

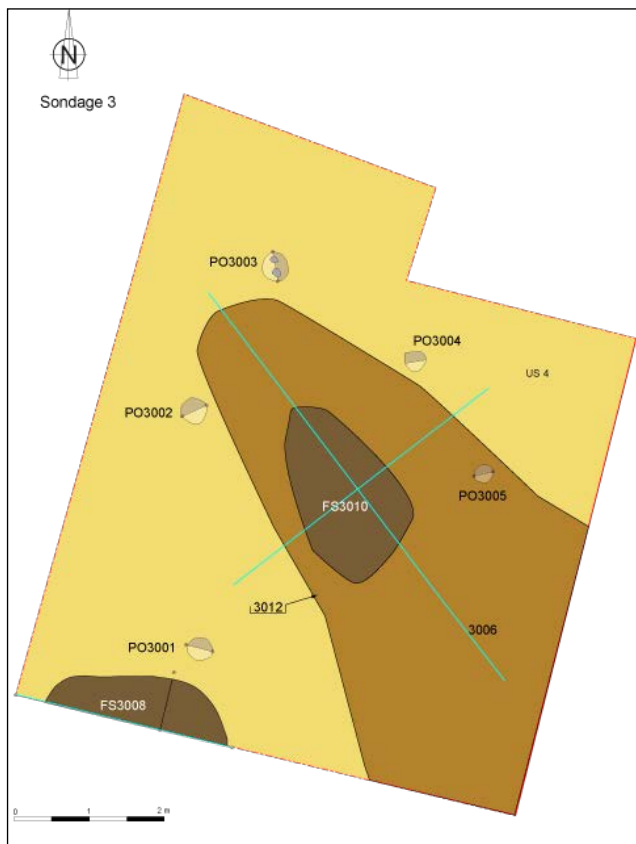


Fig. 1 Lezoux (63), Le Rincé, allée de Ligonne : relevé en plan de la forge antique, échelle 1/50<sup>e</sup>. Crédits : P. Combes, S. Couteau, M.-J. Henry, L. Lautier, A. Valérien (Inrap), 2017.



Fig. 2 Lezoux (63), Le Rincé, allée de Ligonne : orthophotogrammétrie du four mérovingien. Crédits : A. Valérien (Inrap), 2017.

structure artisanale n'est vraisemblablement pas isolée dans le paysage, puisqu'une fosse, probablement contemporaine, a été précédemment observée, à une distance de 25 m, et que des fossés se déversant dans le paléovallon ont livré du mobilier susceptible d'appartenir au même état. Il est, par ailleurs, intéressant de constater que la fonction artisanale du quartier du Rincé/Ligonne est marquée par une pérennisation notable, puisqu'un second four, daté du IX<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> s., a été découvert récemment dans la parcelle limitrophe, à une quarantaine de mètres de distance. Les fours alto-médiévaux sur le territoire de Lezoux, sont extrêmement rares et mal documentés. Jusqu'à présent, seul l'un d'entre eux fut étudié lors d'un diagnostic impasse Boudonnet. Enfin, l'existence de l'occupation antique du secteur, qui avait fait jusqu'à présent l'objet de suspicions en raison de la découverte de rares fragments de céramique placés en position secondaire, a été démontrée lors de cette intervention. Tout un ensemble de structures, creusées dans la séquence de sables alluviaux, a été mis au jour dans la partie méridionale de la parcelle. Ces creusements, de forme linéaire, profonds d'une quarantaine à une cinquantaine de centimètres, ont été reconnus sur plusieurs mètres de longueur au sein d'au moins trois sondages, à une profondeur comprise entre 0,70 m (sondage 1) et 0,90 à 1 m (sondages 2 et 3) sous le niveau du sol. Ils ont livré du mobilier qui témoigne d'une occupation débutant dans

le courant du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C., et semble se poursuivre jusqu'au deuxième tiers du II<sup>e</sup> s. L'un de ces aménagements a fait l'objet d'observations plus poussées. Il s'apparente à un fond de cabane, de 7 m de longueur minimum pour une largeur de 2 à 4 m, entouré de cinq poteaux porteurs. Une fosse sub-circulaire d'un diamètre de 1,80 à 2 m, installée dans sa partie centrale, a livré, dans un comblement charbonneux, une multitude de scories associées à de nombreuses battitures plates, conséquentes d'une activité de martelage. La nature de ces éléments incite à interpréter ce bâtiment comme une possible forge.

Par ailleurs, la découverte, au même endroit, d'ossements humains et d'un fragment d'accessoire d'enfournement, laisse envisager, dans le proche voisinage, la présence d'une hypothétique zone sépulcrale, ainsi que des structures de cuissons susceptibles d'appartenir à l'aire des ateliers de Ligonne.

Ainsi, il semblerait que les installations antiques de ce secteur, sans doute des bâtiments techniques, soient marquées par une faible durée d'occupation qui ne semble pas excéder deux siècles. Elles s'apparentent à un ensemble d'édifices semi-enterrés, associés à des élévations en matériaux périssables, dont la fonction artisanale est avérée pour l'un d'entre eux.

Laurence Lautier  
Inrap

NÉOLITHIQUE  
HAUT-EMPIRE

MOYEN ÂGE CLASSIQUE  
BAS MOYEN ÂGE

LEZOUX  
22 rue Bernard de  
Roquefeuille

TEMPS MODERNES

ÉPOQUE  
CONTEMPORAINE

Un projet de lotissement d'un terrain, d'une superficie totale de 4 532 m<sup>2</sup>, situé en bordure sud-est du bourg de Lezoux, est à l'origine de cette intervention archéologique. Le terrain correspond à deux parcelles cadastrales contiguës (AK 21 et 22), qui ont fait l'objet de deux prescriptions de diagnostics archéologiques distinctes. Cependant, le diagnostic a été réalisé d'un seul jet, en répartissant les sondages de manière régulière dans l'ensemble du terrain, et en adoptant une numérotation continue pour les sondages et l'enregistrement. Dix tranchées, couvrant une surface de 456 m<sup>2</sup> (10,06 %), ont été réalisées. Les vestiges archéologiques les plus anciens consistent en une dizaine de pièces lithiques (lame retouchée néolithique, grattoir, burin, *nucleus* et éclats), majoritairement en silex noir d'Authezat, dont la chronologie peut s'étendre de l'Épipaléolithique au Néolithique 1. Ils proviennent de la partie supérieure des dépôts argileux qui recouvrent le substrat sableux, où ils sont parfois associés à des restes fauniques très dégradés, dans différents secteurs du terrain (sondages 1, 5, 6, 8 et 9). Ces vestiges épars témoignent d'occupations de la Préhistoire récente, probablement démantelées par l'érosion et l'hydromorphie des sols.

Les sols de l'époque romaine ne sont pas conservés. Une seule structure, F2/M25, dégagée dans la partie sud de la parcelle AK 21, se rapporte à cette période : un aqueduc, orienté nord-ouest/sud-est, dans l'axe de la

penne, et acheminant l'eau vers le sud-est. La conduite, aménagée dans une large tranchée entaillant les dépôts argileux et les sables sous-jacents, se compose d'éléments en terre cuite spécifiquement fabriqués pour cette fonction. Il s'agit de grandes *tegulae* de 61 cm x 35 cm pour le fond, recouvertes d'éléments en brique de 59 cm de longueur qui devaient être jointoyés avec de l'argile (disparu), et qui étaient soigneusement calés avec des pierres. Le remplissage de la tranchée n'a livré aucun mobilier qui permette d'en préciser la datation.

La tranchée d'aménagement de l'aqueduc est scellée par des niveaux sablo-argileux gris, contenant de la céramique médiévale, qui s'étendent dans toute la partie sud du terrain (sondages 1, 6, 9 et 10), témoignant de l'existence d'une zone humide à cet endroit.

Plusieurs fossés médiévaux, d'orientations diverses, s'ouvrent au sein de ces niveaux, et manifestent des tentatives de drainage du secteur vers le sud et le sud-est (F1, F8, F14/F21, F15/F19, F18, F20). Ils se caractérisent généralement par un remplissage argilo-sableux gris, très pauvre en mobilier, probablement en raison de leur envasement rapide. Hormis ces fossés, seules quatre structures paraissent associées à l'occupation médiévale : un trou de poteau (F23), implanté dans l'axe d'un petit fossé (F22), et deux fosses indéterminées (F24 et F17).

Le mobilier céramique issu des niveaux et des struc-

tures médiévaux, très homogène, se rapporte aux XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> s. Il est principalement constitué de céramiques communes (pots paniers, pots globulaires, pichets, formes ouvertes de type bassine, cuiviers) et de céramiques claires (cuvier, grand pot à lèvres infléchies, pot globulaire, pot ou pichet à bec verseur pincé). Sept autres fossés de drainage, plus tardifs (F16/F26), ou supposés tels (F3, F4 à F7, F9 à F13), tous comblés par du sable plus ou moins limoneux, beige, stérile, ont été dégagés dans l'ensemble du terrain. Majoritairement

orientés nord-ouest/sud-est, dans l'axe de la pente du terrain, ils drainent celui-ci probablement vers le ruisseau de Croptes, situé à 600 m au sud-est. Malgré l'absence de mobilier ou de chronologie relative, sauf pour F16/F26, on peut supposer que ces structures datent de la fin du Moyen Âge et/ou de l'époque moderne.

Guy Alfonso Inrap

HAUT-EMPIRE  
MOYEN ÂGE  
CLASSIQUE

## LEZOUX Rue du Docteur Chassagne, route de Billom

BAS MOYEN ÂGE  
TEMPS MODERNES

Une intervention archéologique s'est déroulée le 21 mars 2017, sur une parcelle localisée à l'angle de la rue du Dr Chassagne et de la route de Billom. L'opération était destinée à évaluer le potentiel archéologique de ce terrain, d'une superficie de 349 m<sup>2</sup>, sur lequel l'aménageur prévoit l'installation de garages.

Les parcelles limitrophes septentrionales, qui ont fait l'objet d'une fouille en 2013, ont livré quelques aménagements parcellaires datant de la période gauloise, des bâtiments antiques associés à des installations hydrauliques (aqueducs, château d'eau) et des fossés, des fosses-dépotier de potier, et un habitat daté de la période mérovingienne (VII<sup>e</sup> s.). Cette fouille a également témoigné de la mise en place d'un nouvel habitat dans le courant du XII<sup>e</sup> s. L'ensemble de ces vestiges prouve la forte sensibilité archéologique du secteur.

Deux sondages implantés sur la parcelle ont, ainsi, permis de tester plus de 17 % du terrain. Ils ont permis de confirmer le développement du site des Colis vers le sud, développement attesté par la découverte, à une profondeur variant entre 0,50 et 0,80 m, d'un premier fossé d'orientation nord-sud, large d'au moins 3,70 m et profond d'un mètre, daté par comparaison avec les découvertes antérieures de la période médiévale (entre le IX<sup>e</sup> s. et le XIV<sup>e</sup> s.), et qui semble avoir fait l'objet de plusieurs remaniements : citons la mise en place d'un second fossé, plus réduit (largeur 1,80 m, hauteur 0,40 m), de même orientation, qui a livré au moins un tesson de céramique médiévale.

En bordure ouest de ces structures drainantes, se développe, à une profondeur de 0,80 m, un espace caladé, constitué d'un agencement de petits galets, de pierres et d'éléments de terres cuites émoussées, qui paraît avoir été installé, au plus tôt, à la fin de la période médiévale ou au début de la période moderne. En fond de fossé, se trouve un alignement, d'une longueur d'un mètre, de blocs liés au mortier, disposés sur une assise, mais dont la nature et la fonction n'ont pu être déterminées. Observé uniquement en coupe, son ampleur n'a pu être caractérisée.

Enfin, après dépôt d'une séquence de colluvionnement au-dessus de la calade et des fossés, la zone voit la mise en place, à une profondeur de 0,30 m, d'un nouvel édifice, constitué de trois murs de pierres liés au mortier, qui correspondent aux fondations. Deux de ces murs sortant de l'emprise du sondage, seul un,

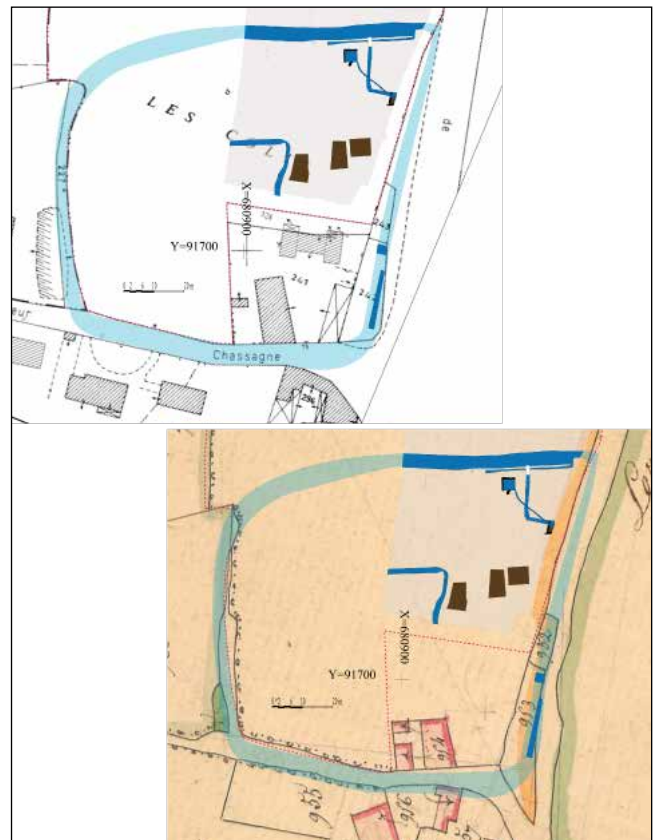


Fig. 1 Lezoux (63), rue du Dr Chassagne : comparaison des cadastres napoléonien et contemporain avec les vestiges du second Moyen Âge découverts lors de la fouille des Colis (Gaime, 2016) et le diagnostic 2017. Crédits : P. Combas, S. Gaime, D. Parent (Inrap)

long de 3,70 m, a pu être relevé. Son positionnement au-dessus des aménagements médiévaux, ainsi que son faible enfouissement, tendraient à rattacher cet édifice à une période récente, centrée entre le début de la période moderne et le XVIII<sup>e</sup> s.

La découverte de ce grand fossé nord-sud apporte ainsi des éléments susceptibles de confirmer l'existence d'un vaste espace fortifié fossoyé de 130 m de long sur 114 m de large, dont la présence avait été supposée par Sébastien Gaime en 2013, sur la base de la fouille d'un tronçon nord.

À ce fossé périphérique, s'ajoute, en partie centrale, un fossé interne, de dimensions plus modestes, égale-

ment quadrangulaire, ceinturant une hypothétique fortification. L'ensemble peut être interprété comme un bâtiment seigneurial ou élitair, dont le statut paraît avoir été mis en exergue par la découverte de plusieurs objets remarquables, dont un sceau matrice, un couteau à manche d'ivoire, des fragments de corne d'appel et

un blason en métal aux armes d'Alphonse de Poitiers (Gaime *et al.*, 2016).

Laurence Lautier  
Inrap

HAUT-EMPIRE

## LEZOUX 18 rue du potier Paternus

Ce diagnostic archéologique est lié au projet de lotissement d'un terrain de 1 920 m<sup>2</sup>, situé au sud-est du bourg de Lezoux. Dix tranchées, régulièrement réparties, et une grande fenêtre, couvrant une surface totale de 250 m<sup>2</sup> (13,02 %), ont été réalisées.

L'ensemble des vestiges archéologiques mis au jour par le diagnostic sont regroupés dans l'angle sud-ouest de la parcelle 129p, où ils se répartissent sur une surface de 40 m<sup>2</sup> environ. Ils consistent en un ensemble de structures en creux très érodées (probable fosse-bûcher gallo-romaine, trous de poteaux ou de piquets, fosses, tranchées ou fonds de fossés), qui s'ouvrent en surface du substrat sableux, vers 0,40 m de profondeur, et sont scellées par des colluvions sablo-limoneuses, recelant une faible quantité de mobilier antique, médiéval et moderne.

La structure principale (F1) est une fosse rectangulaire (2,20 m x 1,30 m x 0,20 m de profondeur), comblée par une couche charbonneuse renfermant une importante quantité de mobilier céramique, ainsi que du verre et quelques clous en fer. Particulièrement riche et homogène, le lot céramique regroupe 857 tessons, appartenant à un minimum de 61 individus (NMI, nombre minimal d'individus), totalisant un poids de 14 kg. La plupart des tessons témoignent d'une forte exposition au feu et d'une importante dispersion spatiale au sein de la fosse. En NMI, la céramique sigillée (bols, assiettes, cruche ou lagène, coupes, vase moulé) représente près de 56 % du corpus, suivie par la céramique commune claire (amphores, vase ovale, pots, coupelles miniatures), qui s'élève à 16 %. Les autres catégories de production ne semblent jouer qu'un rôle

d'appoint, leur NMI étant inférieur à 10 %. Parmi la vaisselle, il convient de signaler la présence de deux assiettes miniatures, d'une coupe en *terra nigra*, de deux petits plats à cuire à vernis rouge pompéien, de trois couvercles, de deux gobelets à parois fines, d'au moins deux cruches à engobe blanc et d'une amphore à engobe rouge. Trois lampes à huile de petit module complètent cet ensemble.

L'ensemble du faciès typologique conduit à situer l'aménagement de la structure F1 dans la seconde moitié du I<sup>er</sup> s., entre 60 et 90 apr. J.-C. La fosse n'a livré qu'une dizaine de grammes d'os calcinés, parmi lesquels ne figure aucun ossement humain avéré. Cependant, certaines caractéristiques conduisent à interpréter cette structure comme un bûcher funéraire : forme et dimensions du creusement, présence de restes calcinés de Suidé et de Capriné (espèces habituellement rencontrées dans les structures funéraires) et assemblage céramique.

La structure F1 est aménagée en bordure immédiate d'une limite parcellaire antique est-sud-est/ouest-nord-ouest, matérialisée par un creusement linéaire et deux trous de poteaux ou de piquets, dont elle respecte l'orientation. Dans le choix de cette implantation, il faut probablement voir un nouvel exemple, en Auvergne, du rôle des structures funéraires comme marqueurs de propriété à l'époque romaine. Il est intéressant d'observer que cette limite parcellaire a perduré, avec un léger décalage, jusqu'à nos jours.

Guy Alfonso  
Inrap



L'opération de diagnostic archéologique réalisée sur le territoire de la commune de Lezoux, au lieu-dit rue Saint-Martin, a permis d'explorer 9,39 % (238 m<sup>2</sup>) de la surface accessible d'un projet de viabilisation d'un lotissement (2 623 m<sup>2</sup>).

Il a révélé la présence d'une dépression naturelle ayant piégé quelques tessons protohistoriques, d'un pichet

en grès de la période moderne ou contemporaine, mais, surtout, d'un probable aqueduc antique, marqué par deux puits d'accès.

**François Baucheron  
Inrap**



Fig. 1

Lezoux (63), rue Saint-Martin : vue, depuis le nord-ouest, d'un des deux puits d'accès à un aqueduc antique.  
Crédits : équipe Inrap, 2016.

Ce diagnostic archéologique est lié au projet de construction d'une maison individuelle, sur une parcelle de 720 m<sup>2</sup>, située au n° 44 avenue de Verdun, à Lezoux. Trois tranchées couvrant une surface de 85,15 m<sup>2</sup> (11,82 %) ont été ouvertes.

Le substrat sableux (terrace Fs), localisé à une profondeur moyenne de 0,25 m, est recouvert par une couche de colluvions sablo-limoneuses d'une dizaine de centimètres d'épaisseur, recelant de rares artefacts d'époque moderne/contemporaine, qui supporte la couche de terre végétale.

Dans les trois sondages, ont été mises au jour des fosses d'extraction de sable polylobées, de 0,50 m à plus de 1,60 m de profondeur. La fosse la plus pro-

fonde a peut-être permis d'extraire également de l'argile. De très rares fragments de terre cuite moderne ont été retirés de ces structures. Des fosses d'extraction similaires, datées des périodes médiévale et moderne/contemporaine, ont déjà été découvertes à Lezoux, notamment dans le cadre de deux diagnostics réalisés récemment rue de la République.

Il est vraisemblable que ces carrières soient en grande partie liées à la mise en œuvre de constructions en pisé, particulièrement nombreuses à Lezoux.

**Guy Alfonso  
Inrap**

ÉPOQUE

MÉDIÉVALE

## MARSAT

### Les Roches, rue de la Pommeraie

Le projet de réalisation d'un lotissement au lieu-dit les Roches, rue de la Pommeraie (parcelles AK 104, 105, 106, 124 et 231p), secteur archéologiquement sensible de la commune de Marsat, a entraîné l'émission d'une prescription de diagnostic archéologique par le SRA Auvergne-Rhône-Alpes. L'intervention sur le terrain a eu lieu du 28 février 2017 au 03 mars 2017.

Ce diagnostic a consisté en la réalisation de onze tranchées (S1 à S11). La surface ainsi ouverte représente 9 % de la surface de l'emprise.

La séquence sédimentaire observée montre la présence, au-dessus de la coulée trachybasaltique de Marsat, de sédiments argilo-sableux caractéristiques des dépôts en milieu périglaciaire. La sédimentation holocène est représentée par des dépôts colluviaux portant la pédogenèse actuelle.

Les indices d'occupation humaine du secteur sont rapportés à une seule période : le Moyen Âge. On retiendra la présence :

- d'une concentration de structures (allongées ou circulaires) de type « fosse à cailloux ». Ce type de structure est bien connu régionalement sur les zones

dont le substratum est constitué par des anciennes coulées de lave. Elles sont interprétées comme des fosses d'épierrement, souvent associées à des vignes ou des vergers ;

- de deux fossés, qui correspondent, sans doute, à l'aménagement parcellaire de la zone ;
- d'une structure (F8/F9) qui apparaît comme une structure linéaire, dont on connaît son extrémité septentrionale, creusée dans la coulée de trachy-basalte. Des traces d'outils ont été repérées sur ses parois. Les tessons de céramiques découverts dans son remplissage permettent de proposer une datation durant les XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> s. La fonction de cette structure reste énigmatique.

Ces structures correspondent vraisemblablement à une (ou des) phase(s) d'aménagements de la surface de la coulée trachybasaltique en zone agricole (vergers ou vignes).

**Gérard Vernet**  
Inrap

BAS-EMPIRE

ÉPOQUE

CONTEMPORAINE

## MÉNÉTROL

### Rue du clos Jonville, lotissement clos de Jonville

Le diagnostic archéologique mené sur la commune de Ménétrol, rue du clos Jonville, a permis de mettre au jour une occupation antique. Un édifice, en partie en élévation, ainsi qu'un niveau de sol ont été découverts. Ils seraient datables du I<sup>er</sup> s. L'occupation semble se poursuivre jusqu'au III<sup>e</sup> s.

Les vestiges sont groupés au sud de l'emprise et pourraient s'étendre dans les parcelles avoisinantes. Plus au nord, des fossés de drainage, ainsi que plusieurs trous de piquets, ont été décelés, sans que leurs datations soient déterminées.

**Mathieu Carlier**  
Inrap

NÉOLITHIQUE MOYEN

BRONZE FINAL

## MIREFLEURS

### Le Daillard 2

SECOND ÂGE DU FER

Le projet d'agrandissement de la ZAC du Daillard située à l'ouest du village de Mirefleurs a nécessité la réalisation d'un diagnostic archéologique sur une emprise de 61 135 m<sup>2</sup>. La zone d'étude se situe à l'altitude moyenne de 350 m NGF, sur un terrain plat présentant un léger pendage vers l'ouest.

Les 58 sondages réalisés ont permis de mettre en évidence plusieurs phases d'occupation. La plus ancienne

se place durant le Néolithique moyen I. Les vestiges concernés se situent dans l'angle nord-est de l'emprise et correspondent à un ensemble d'inhumations.

La seconde phase est datée de l'âge du Bronze. Elle s'étend sur 1 ha environ, dans la partie nord-est de l'emprise. Les vestiges apparaissent à 80 cm de profondeur, dans un limon brun foncé (US 4). Il s'agit de fosses (10 ex.), de structures empierrées (2 ex.), de ca-

lages de poteau (3 ex.) et d'un fossé. La troisième occupation est datée de La Tène et concerne trois fosses. Les deux premières se trouvent dans le sondage 31. Elles apparaissent à 1,40 m de profondeur, dans l'US 4. Il s'agit de deux fosses contenant, au moins pour l'une d'elles (F1), un rejet de dépôt de crémation. Le mobilier céramique et métallique associé aux ossements brûlés est très abondant. La dernière fosse est isolée au sein des vestiges de l'âge du Bronze.

L'occupation la plus récente associe un ensemble de fossés, orientés nord-sud et est-ouest, correspondant à un parcellaire ancien, ainsi qu'un alignement de blocs, interprété comme un mur de soutènement. Ces structures, mal datées, apparaissent sous la terre végétale, dans un niveau de colluvions argileuses (US 3).

**Jean-François Pasty  
Inrap**

PROTOHISTOIRE

**MOISSAT**

ÉPOQUE

TEMPS MODERNES

**Rue de Chanlat**

CONTEMPORAINE

L'opération de diagnostic archéologique réalisée en février 2017 sur le territoire de la commune de Moissat, rue de Chanlat (D, 1768 ; ZO, 99), a permis d'explorer 7,25 % (363,21 m<sup>2</sup>) de la surface totale du projet de construction d'un lotissement (5 018 m<sup>2</sup>), conformément à la prescription de l'État.

Elle a livré une voie partiellement dégagée contre la limite nord de l'emprise, une petite fosse, ainsi que trois fossés. Établies à partir de lots de céramiques com-

prenant de un à trois tessons seulement, les datations de ces vestiges demeurent incertaines : ainsi la voie et la fosse relèveraient-elles des périodes moderne ou contemporaine, deux fossés seraient datés d'une Protohistoire indéterminée, tandis que le troisième est dépourvu de tout mobilier archéologique.

**François Baucheron  
Inrap**

NÉOLITHIQUE FINAL  
CHALCOLITHIQUE

**MONTPEYROUX**

PREMIER ÂGE DU FER

BRONZE MOYEN  
BRONZE FINAL

**Rivage (station d'épuration)**

ÉPOQUE MÉDIÉVALE

Le projet de réalisation d'une station d'épuration au lieu-dit Rivage, secteur archéologiquement sensible de la commune de Montpeyroux, a entraîné l'émission d'une prescription de diagnostic archéologique par le SRA Auvergne-Rhône-Alpes. L'intervention sur le terrain a eu lieu du 4 juillet 2017 au 10 juillet 2017.

Ce diagnostic a consisté en la réalisation de seize tranchées (S1 à S16). La surface ainsi ouverte représente 7,29 % de la surface de l'emprise. La séquence sédimentaire observée montre deux séquences colluviales reposant sur des formations alluviales (Fx de l'Allier). La séquence colluviale la plus ancienne (US3) présente des traits pédologiques caractérisant une pédogenèse (paléosol) et contient les niveaux archéologiques.

Hormis la mise en évidence d'un chemin mal daté (médiéval ?), les indices d'occupation humaine du secteur sont rapportés principalement à deux grandes périodes, le Néolithique et la Protohistoire :

- une occupation attribuée au Néolithique final, voire au Chalcolithique ;

- une occupation du Bronze moyen/récent ;
- une occupation du Bronze final 2/3, bien présente sur le site de Montpeyroux-Rivage ;
- une occupation du début de l'âge du Fer (Bronze final 3b - Hallstatt C et du Hallstatt C/D), occupation la plus récente.

Ces différentes occupations semblent se répartir sur l'ensemble de l'emprise. Du point de vue stratigraphique, elles sont contenues dans l'US 3, sur une épaisseur variant de 0,70 m à 1,60 m. Les structures sont peu nombreuses : seulement sept individus. Les structures fossoyées (fosse et fossé) sont ici particulièrement mal représentées, avec une seule fosse (F2). On note la présence de calages de poteau (F6 et F7), de structures à blocs et galets (F5 et F8) et de taches de rubéfaction (foyer) (F4).

**Gérard Vernet  
Inrap**

La présente étude prend pied au cœur de la Basse-Auvergne, dans le Massif du Sancy. Le secteur de Murol, connu pour sa célèbre forteresse, représente un cadre idéal pour l'étude des structures excavées relatives à la transhumance. En effet, la commune, à cheval entre la moyenne et la haute montagne, permet l'observation de différents faciès d'anthropisation du territoire. Occupation temporaire, pérenne, réseaux viaires, économie et cultes, sont autant de plans observables directement, qui, croisés, permettront d'apporter un regard nouveau sur le secteur, et ceci de manière diachronique.

Tandis que dans les Pyrénées, les Vosges, les Alpes, et même en Auvergne, dans le Cantal et l'Aubrac, la bibliographie consacrée au pastoralisme est riche, celle du Sancy ne compte que peu d'études. De plus, ces structures se trouvent être une exception locale. En effet, ces tras, qui couvrent littéralement les montagnes entre 1 200 et 1 400 m d'altitude, ne sont représentés, à ma connaissance, nulle part ailleurs. Ce sont des structures temporaires excavées, alignées le long des courbes de niveau. Elles ne sont, ni maçonnées, ni même, pour ce que nous en savons à l'heure actuelle, élevées en pierre sèche. Ce sont de simples « trous » creusés dans le sol des montagnes. D'après Legrand d'Aussy (Legrand d'Aussy, 1795), dernier observateur de ce type d'occupation encore actif à la veille de la Révolution, les tras sont constitués de séries de cellules formées d'un sol en terre battue et d'une charpente sommaire, couverte de mottes de gazon, les hommes les occupant vivant dans des conditions de misère extrême.

Ces alignements, parfaitement visibles à partir des photographies aériennes, courent sur des longueurs allant de 15 à plus 50 m. Ainsi, des centaines d'individus, comptant eux-mêmes des dizaines de cellules, s'étalent sur l'ensemble des montagnes du Sancy.

Les premiers textes à notre disposition concernant ce phénomène sont des archives ecclésiastiques remontant au XII<sup>e</sup> s. (Fournier, 1983). Les fonds sont ceux des Templiers, puis Hospitaliers, installés sur le lieu-dit de Dyane, et ceux des Prémontrés de Saint-André de Clermont, occupant la grange dite de la Védrière. Leurs possessions, de dimensions réduites au départ, n'auront cessé de s'accroître jusqu'au XVI<sup>e</sup> s., du fait d'une politique expansionniste, par le rachat systématique des territoires de montagne aux seigneuries dites laïques. Le système d'exploitation se fait alors sur la base du tènement : les terres sont allouées à des exploitants en échange de l'entretien des dits territoires, ainsi que d'une part bien définie de la production. Il est régulièrement fait mention de cabanes ou du bois alloué pour leur construction.

Dans une description de Leyrenoux en 1356, il est fait mention des *hospitia*, c'est-à-dire des maisons. Le terme de *mansus* est utilisé comme synonyme de *territorium* pour les tènements de Leyrenoux et de Chauhayet. Un autre est signalé dans les confins et en aval de Leyrenoux, aux Perotz.

Le tènement de Leyrenoux appartenait au seigneur de Murol. R. Chambe le vend à l'abbaye de Saint-André en 1242, pour un total de 123 livres.

À partir du début du XV<sup>e</sup> s., Guillaume de Murol, seigneur du château éponyme, rédige ses mémoires, mettant à disposition un extraordinaire fond d'archives dépouillé par P. Charbonnier. Ainsi, nous savons que le bétail de la seigneurie était gardé l'hiver dans la plaine, au domaine de la Vialle, au nord-est de Clermont, puis effectuait la transhumance jusqu'aux terres de Champgourdeix, à environ 60 km à vol d'oiseau. Cependant, la distance parcourue était sans doute bien plus importante : une belle somme d'argent était allouée aux vachers afin de payer les péages, en remboursement des dégâts provoqués sur les cultures par les troupeaux. Une autre montagne, Sarveille, propriété de la seigneurie de Chambon, vassaux des Murol aux XIV<sup>e</sup> s. et XV<sup>e</sup> s., était, quant à elle, réservée à la location au duc de Berry pour l'élevage de ses destriers.

L'emprise sur le territoire est variable selon les sites, allant de plusieurs centaines d'individus comprenant chacun de deux à dix cellules, voire plus dans de très rares cas, à seulement quelques dizaines d'excavations. Certains semblent relatifs à de petites exploitations mineures, tandis que d'autres impressionnent par leur développement et la surface qu'ils couvrent. On pourra noter l'occurrence du site de Servièrre, présentant plus de 200 tras sur à peine quelques centaines de mètres. Des centaines de sites sont observables sur les montagnes du Puy-de-Dôme, faisant du territoire d'étude une zone à la fois vaste et resserrée.

L'inventaire est malheureusement compromis par les campagnes de reboisement des années 1950 : les forêts de pin couvrent un grand nombre de tras, qui ne sont observables que grâce aux photographies aériennes résultant des campagnes de survol de l'après-Guerre. Une infinité d'individus supplémentaires apparaissent sur les clichés de 1946 et 1947. L'inventaire exhaustif de ces structures est en cours et fera l'objet d'une description précise dans mon travail de thèse.

Il est, pour l'instant, impossible de conclure sur cet aspect hétérogène sans une étude couvrant l'ensemble des massifs concernés.

La toponymie correspondant à ce type de structures peut varier : « tras », « trac », « peigne », « grappe »... Il est envisageable que le topos tienne son origine du terme « trauc », signifiant, en occitan, le creux ou le trou. Cependant, il serait réducteur de se contenter de cela : dans le Cantal, le terme de « tra », ainsi qu'en Italie les termes de « trazzere » (Sicile) et « tratturi » (Italie du sud) désignent les chemins empruntés par les éleveurs pour atteindre les sites d'estive. En France, au moins à partir du XV<sup>e</sup> s., les termes de « trac » ou « traq » renvoient, comme en Italie, aux pistes non carrossables, empruntées par des piétons (Godefroy, 1881). Plus loin en Europe, dans les pays de l'est tels l'Ukraine, la Pologne, la Tchéquie, la Slovaquie ou la Biélorussie, le terme de « tra » ou « Трaк » renvoie à l'idée d'un chemin, un sentier ou une route. Il semble ainsi que la piste d'un toponyme commun à une bonne partie de l'Europe puisse être mise en évidence. Le terme se rapporte donc généralement, si ce n'est à la transhumance, au moins à l'idée de déplacement. En France, il semblerait que le terme de transhumance

n'ait été employé qu'à partir de 1791, avec une première mention dans les procès-verbaux du Comité d'agriculture et de commerce de la Constituante concernant non pas les troupeaux, mais la « laine transhumante ». L'assimilation de cette terminologie par empreint à l'espagnol « trashumar » se fera progressivement jusqu'au début du XX<sup>e</sup> s., où il sera clairement employé dans l'ensemble des ouvrages pour évoquer le transport de bétail de la plaine à la montagne (Rendu, 2006). L'espagnol « trashumar » serait, quant à lui, tiré de la contraction des mots latins « trans » (au-delà) et « humus » (terre), se rapportant ainsi aux déplacements entre différents territoires. Pour ce qui est de la concordance toponymique au niveau européen relative aux habitats et sentiers de transhumance, nous pourrions proposer une nouvelle étymologie en se rapportant au latin « trames » le chemin de traverse, le sentier, ou encore « tràicère », traverser.

Ce type de structure présente une organisation bien définie : un tra se compose de plusieurs cellules, d'environ 4 m de large, creusées à une profondeur variant

de 1,70 à 2 m, alignées les unes contre les autres et séparées par des talus latéraux. À l'avant, du côté de la pente, deux petites buttes de terre encadrent un chemin d'accès (d'environ 50 cm de large) vers l'intérieur d'une cellule, chacune d'elles étant indépendante des autres. Un talus supérieur, commun à l'ensemble du tra, referme chaque cellule et sert de soutien à la toiture, de même que les mottes inférieures. Ces alignements, généralement rectilignes quelle que soit la quantité de dépressions, pourraient indiquer que les cellules sont creusées lors d'une seule et même tranche de travaux. Les tras de la commune de Murol sont installés sur les versants nord et est de la montagne de Margelet, abrités du vent par la pente et l'à-pic du rocher de Sautet constituant le prolongement du col de la Croix Morand. Nous pouvons dénombrer 46 structures visibles à partir des photographies aériennes contemporaines sur ces deux versants.

Nominoë Guermeur  
Université Rennes 2 LAHM

NÉOLITHIQUE MOYEN  
PROTOHISTOIRE

ANTIQUITÉ  
GALLO-ROMAINE

ORCET  
Rue des Vergers, lotissement  
Les Allées du Breuil 2

TEMPS MODERNES

ÉPOQUE  
CONTEMPORAINE

L'intervention archéologique effectuée rue des Vergers (lotissement du Breuil 2) à Orcet a permis l'examen de 11 925 m<sup>2</sup> de terrains agricoles situés à l'entrée est de la zone de bourg. Ce secteur est marqué par le développement récent de zones de lotissement, accueillant des habitations à caractère individuel. Les terrains examinés appartiennent au bas du versant nord de la vallée de l'Auzon. Ils sont caractérisés par une faible pente (3 %), qui résulte d'une accumulation sédimentaire relativement importante en bas de versant (jusqu'à 1,80 m de sédiments observés au-dessus du substrat marneux).

Cette opération s'implante dans un secteur à forte sensibilité archéologique, avec la proximité des ouvrages césariens installés pour le siège de Gergovie (200 m au nord), d'un site de l'âge du Bronze également au nord de l'emprise (Les Lattes nord), d'un indice de site du premier âge du Fer une centaine de mètres au sud (Le Breuil), et de divers indices d'occupations antiques au nord-ouest, ainsi que sur l'emprise examinée (La Croix de l'Arbre, Le Hameau du Breuil). Les terrains situés immédiatement à l'est de la zone sondée (lotissement du Breuil 1) ont fait l'objet d'un diagnostic réalisé par l'Inrap (Vernet, 2015), qui a été suivi d'une opération de fouille réalisée au cours de l'année 2016 (D. Pasquier). Cette dernière, qui a concerné environ 5 000 m<sup>2</sup> des 9 200 m<sup>2</sup> initialement diagnostiqués, a permis la fouille d'une centaine de structures anthropiques, datées principalement du Néolithique moyen (32 structures), du début du premier âge du Fer (quatorze structures) et de la fin du premier âge du Fer/début du second âge du Fer (40 structures). Quelques aménagements témoignent aussi d'une fréquentation du secteur au Bronze ancien (trois structures), à La Tène moyenne et finale (respectivement deux et cinq

structures) et à la période romaine (un axe viaire bordé de fossés).

Au cours du diagnostic du Breuil 2, quinze tranchées de sondage ont été réalisées. Elles ont permis de sonder 1 030 m<sup>2</sup>, soit 9 % de l'emprise totale. 66 structures ponctuelles ont été mises en évidence : une fosse d'épierrement contemporaine, quatre fossés, 23 fosses, douze foyers, 26 trous de poteau tous pourvus de calage, ainsi que plusieurs lambeaux de sols ou couches d'occupation, observés dans dix sondages. Ces vestiges apparaissent à des profondeurs variables selon leurs positions sur le versant et leur chronologie : dès 0,30 m de profondeur en partie haute du versant, et jusqu'à 1,40 m de profondeur dans sa partie basse. Il est à noter que la nature du sédiment encaissant (des colluvions très homogènes brun sombre) complique le repérage des aménagements anthropiques et la définition de leurs limites. Ceux-ci ont été identifiés grâce à la présence d'inclusions dans leur comblement (des blocs de pierre et/ou du mobilier archéologique), sauf lorsque leur niveau d'ouverture coïncide avec le toit du substrat marneux. Il est ainsi possible que d'autres structures n'aient pas été repérées au diagnostic parce que dépourvues de ces éléments dans leur comblement.

Ces aménagements renvoient, pour la plupart, à deux grandes périodes chronologiques : le Néolithique moyen (43 structures et six sols ou couches d'occupation) et la Protohistoire ancienne (onze structures et deux sols ou couches d'occupation). Dans la partie basse de l'emprise, au sud, les vestiges relevant de ces deux occupations sont séparés les uns des autres par une épaisseur de trente centimètres de sédiments. Ailleurs, ils apparaissent au même niveau. De ce fait, neuf autres structures et trois sols et/ou couches d'oc-

cupation sont assignables à l'une ou l'autre de ces périodes chronologiques. Enfin, deux autres structures ponctuelles et une fosse d'épierrement témoignent d'une fréquentation du secteur à une période plus récente (période romaine et/ou période contemporaine). Les vestiges du Néolithique moyen mis en évidence au Breuil 2 s'installent dans une position spatiale intermédiaire entre ceux dégagés immédiatement à l'est (fouille du Breuil 1) et ceux qui ont été identifiés immédiatement à l'ouest (diagnostic du Breuil 3). Ces observations permettent d'envisager qu'un vaste habitat néolithique se développe, sur cette partie du versant nord de la vallée de l'Auzon, sur, approximativement, 3,4 ha.

Sur l'emprise examinée, les vestiges se répartissent typologiquement en quatre groupes, avec de probables foyers (onze structures) caractérisés par la présence de pierres chauffées, des fosses (dix-neuf structures), des trous de poteau (dix structures) et des structures linéaires qui ne se retrouvent toutefois pas d'un sondage à l'autre (des fosses allongées ou des fossés interrompus ? : trois structures). La présence de mobilier hors structure, en bas de versant, mais aussi, ponctuellement, en partie haute, signale des sols et couches d'occupation conservés, au moins dans six sondages. Ces vestiges se répartissent sur une large partie centrale de l'emprise. La densité en structures est comprise entre 1 et 12 aménagements pour 100 m<sup>2</sup> étudiés (moyenne à 4,2 sur l'ensemble de l'emprise, soit approximativement 500 structures attendues en cas de décapage extensif). Leur profondeur d'enfouissement est très variable (de 0,30 à 1,30 m) et témoigne d'une paléotopographie contrastée. Le mobilier collecté, relativement abondant, comprend de la céramique en proportion importante (380 restes, auxquels s'ajoutent 106 restes d'attribution plus incertaine), dont les caractéristiques évoquent le Chasséen récent d'Auvergne, situé entre 3900 et 3600 av. J.-C. environ. S'ajoutent à ces éléments plusieurs instruments de mouture (trois meules dormantes et cinq broyeurs) et sept éclats et lamelles en silex. Ces derniers sont également caractéristiques du Néolithique moyen 2.

Les vestiges assignés à la Protohistoire ancienne font aussi écho à ceux mis en évidence plus à l'est (fouille du Breuil 1) pour le premier âge du Fer et le début du

second âge du Fer. Il s'agit principalement (uniquement ?) de trous de poteau (onze structures), qui sont associés à des sols et/ou couches d'occupation, au moins dans deux sondages.

Ces structures et mobilier hors structure se répartissent sur la quasi-totalité de l'emprise, même si la partie basse du versant concentre l'essentiel des aménagements. La densité en vestiges par sondage positif est comprise entre 1 et 10 pour 100 m<sup>2</sup> étudiés (moyenne à 1 sur l'ensemble de l'emprise, soit, approximativement ; 120 structures attendues en cas de décapage extensif). Leur profondeur d'enfouissement est très variable (de 0,30 à 0,90 m). Le mobilier collecté, assez peu abondant, est aussi très peu caractéristique typologiquement.

Les quelques tessons de céramique identifiables consistent en cordons lisses, incisés ou à décoration digitée, qui reçoivent une attribution large couvrant l'âge du Bronze et le premier âge du Fer, voire le tout début du second âge du Fer. Une meule complète est sûrement attribuable à cette phase d'occupation. Les neuf structures attribuées indifféremment au Néolithique ou à la Protohistoire ancienne correspondent à quatre trous de poteau, trois fosses, un foyer et un fossé. Leur répartition spatiale est identique à celle des vestiges précédemment décrits.

Les vestiges postérieurs à la Protohistoire (trois structures) témoignent d'une faible mobilisation du secteur aux périodes historiques, qui semble alors correspondre à un espace à vocation agraire.

Pour conclure, cette opération de diagnostic témoigne d'une très forte mobilisation de ce secteur de la commune d'Orcet au Néolithique moyen, et, de façon moindre, à la Protohistoire ancienne. Au cours de ces deux périodes, ces terrains accueillent un habitat étendu, dont les limites dépassent l'emprise du diagnostic et qui est caractérisé par une densité élevée en structures et mobilier. Un décapage extensif conduirait, théoriquement, à la mise au jour d'approximativement 700 aménagements anthropiques et à environ 5 000 m<sup>2</sup> de sols ou couches d'occupation.

**Yann Deberge  
Inrap**

NÉOLITHIQUE MOYEN II

BRONZE ANCIEN  
BRONZE FINAL

**ORCET**  
**Rue des Vergers**

PREMIER ÂGE DU FER

SECOND ÂGE DU FER

### Opération 2016

Les investigations archéologiques menées à Orcet, sur le projet de lotissement rue des Vergers, mettent en évidence une forte densité de vestiges (plus d'une centaine d'occurrences), sur une surface d'environ 7 600 m<sup>2</sup>. Les lieux sont donc utilisés sur une période couvrant 5 000 ans av. J.-C., avec un premier hiatus situé entre le Néolithique moyen II et le Bronze ancien, hiatus durant lequel la fréquentation du site est faiblement marquée, et un second hiatus entre le Bronze ancien et le Bronze final. L'occupation débute dès le

Bronze final III jusqu'à la fin de La Tène ancienne. À partir de ce moment, nous constatons son déclin : seules quelques fosses sont datées de La Tène moyenne et de La Tène finale. Enfin, un chemin impactant la zone fouillée connaît une première phase d'aménagement tardo-laténienne, puis il subit des réfections durant les premiers siècles apr. J.-C. Une dizaine de vestiges (creusements, fosses d'équarrissages), postérieurs à l'Antiquité et/ou remontant au XX<sup>e</sup> s., complètent l'inventaire archéologique.

Le Néolithique moyen II est attesté par 31 entités archéologiques. Cette occupation se répartit, en grande

majorité, dans la moitié ouest de la fouille. Les faits archéologiques mis au jour témoignent d'activités domestiques, vivrières et funéraires, appartenant à la culture chasséenne (4000-3600 av. J.-C.). De nombreuses fosses offrent des contours, des profils irréguliers et peu profonds, tandis que d'autres évoquent des négatifs de trou de poteaux (23 fosses ou/et trous de poteaux). Parmi ces excavations, quelques-unes se distinguent par une forme allongée, et, malgré un comblement de faible épaisseur, elles livrent des lots de tessons céramiques particulièrement bien fournis. Les silos, six au total, sont assez érodés, mais certains conservent un profil piriforme.

Ces creusements côtoient des niveaux de sol, avec deux zones d'épandage de mobilier archéologique. Ils sont assez érodés, souvent sous la forme de lambeaux piégés dans le *substratum*, et remaniés par les occupations postérieures, notamment par des percements opérés durant l'âge du Bronze et le premier âge du Fer. Leur interprétation demeure compliquée, au point de laisser subsister la question consistant à savoir s'il s'agit de niveau de sol érodés ou de couche de rejet domestiques.

De plus, « les épandages » abritent des restes humains, dont une inhumation primaire (un adulte) et des dépôts secondaires (un individu adulte et un immature). Cette dernière constatation ajoute un second niveau de lecture pour définir ces « aires d'épandages » de mobilier, reliées de prime abord à la sphère domestique, le témoignage funéraire étant plus classiquement représenté rue des vergers par la sépulture appartenant à un individu adulte en position fœtale, partiellement fouillée en diagnostic.

Généralement, la répartition spatiale des vestiges attri-

bués à la période néolithique révèle peu de cohérence. Toutefois, il est possible de distinguer quatre concentrations, composées indistinctement de fosses simples à plan circulaire, de fosses oblongues, de silos, de niveaux de sol et de dépôts funéraires. Il est évident que cette répartition nous parvient de façon biaisée, mais il est possible d'en proposer une lecture de plans quadrangulaires ou ovales. Ces plans hypothétiques font écho aux bâtiments mis en évidence par la fouille de Beaumont, Champ-Madame. En l'état, il est difficile de conclure à un type d'architecture standardisée, ou de voir, dans les vestiges de la rue des vergers, un mode d'habitat groupé tel qu'il est connu sur d'autres sites chasséens en Auvergne.

L'intérêt de ces vestiges réside également dans le nombre significatif de restes céramiques, fauniques et lithiques. La vaisselle céramique (467 NR, 42 NMI) est composée de coupes à profil infléchi, à carène surbaissée ou encore à sillon interne, mais aussi de jarres de stockage, de bouilloires, attestées notamment par nombre de préhensions à perforations sous-cutanée, de bouteilles, et, enfin, de restes de « plat à pain ». Les tessons de vases possèdent une finition (polissage et lissage) aboutie, ainsi qu'une argile finement dégraisée et bien cuite, qualités que l'on retrouve également dans le gisement de Beaumont, Champ Madame.

Le mobilier lithique, assez rare, est essentiellement constitué d'outils lamellaires à retouches latérales et d'éclats retouchés. Les données archéozoologiques confirment la consommation des trois espèces composant la triade domestiquée (bovin, ovin, porcine, en majorité des adultes). L'espèce bovine est largement consommée, à hauteur de 84 % de la triade.

Le site de la rue des vergers, à l'instar de Champ Ma-



Fig. 1 Orcet (63), rue des vergers : foyer à pierres chauffantes (Bronze final IIIb-Hallstatt D).

Crédits : B. Debrand (Hadès), 2017

dame et Artières-Ronzière, partage le même dénominateur culturel néolithique, consistant en un lien étroit entre les aires domestiques et les aires sépulcrales.

Les vestiges du Bronze ancien (1850-1600 av. J.-C.) se résument en un dépôt de vases emboîtés, similaire à celui des dépôts funéraires en urne connus pour l'âge du Bronze, et de deux fosses, livrant également du mobilier céramique datable du Bronze ancien A2.

L'occupation se confirme à partir du Bronze final III et au premier âge du Fer (950-525 av. J.-C.) : deux silos, quatre fosses, une batterie de fours à pierre chauffante composée de cinq foyers (fig. 01), du même type que ceux découverts à Clermont-Ferrand La Pardieu ou encore dans le bassin de la Morge, et, enfin, une sépulture (un sujet adulte reposant sur le ventre portant à son poignet droit un bracelet en alliage cuivreux de type « armille », et accompagné d'un dépôt de faune). Le mobilier associé à cette phase, et retrouvé en position détritique, reflète la sphère domestique : vases de stockage, mais aussi service de table composé de coupes carénées, coupes coniques à lèvre facettée, et, enfin, une forme basse ouverte peinte qui peut être associée à la consommation de liquide (vin ?). Les activités vivrières sont attestées par la découverte de fusaïole en terre cuite et d'une table de mouture en grès (arkose). Les carporestes, retrouvés notamment dans les foyers, prouvent l'existence du taxon amidonnier/épeautre. Les résultats archéozoologiques sont plus prolifiques, et démontrent une consommation carnée basée sur la triade domestiquée (bovins, ovicaprins, porcins, à dominante bovine). Quelques individus de volaille (poule) complètent ce cheptel, ce qui est assez rare pour la période.

L'intensification de l'occupation du secteur de la rue

des vergers se manifeste aux travers des restes d'un habitat, établi aux alentours de la transition de la fin du Hallstatt (Ha D3) et de La Tène ancienne (LT A1), et qui perdure durant La Tène ancienne (A et B). Les vestiges sont de diverses natures : un reste de fossé peu profond, une batterie de sept silos, et seize fosses, dont la fonction secondaire est celle de dépotoir, à une exception près, avec une fosse à inhumation animale. Quatre fosses, de forme subrectangulaire, datées de la période Ha D3-LT A, sont liées à une fonction domestique ou artisanale : fonds de cabane (?), dont un exemple avec un trou de piquet en fond du creusement. Elles sont comblées par des sédiments, dont certains correspondent à de la purge de foyer domestique. Leurs caractéristiques morphologiques, ainsi que le mobilier étant associé (céramique, parure et outil métallique), sont en adéquation avec les découvertes de Grande Limagne (Pontel à Lempdes et du Pâtural à Clermont-Ferrand). Mais ces aménagements excavés et subrectangulaires évoquent également les exemples prestigieux du Port Sec Sud à Bourges. Ce type de découverte soulève la question de la nature et du statut de l'habitat d'Orcet au début du second âge du Fer.

La fosse à inhumation de caprinés (neuf individus conservés) présente une similitude troublante, dans l'ordonnement des animaux, avec les tombes à inhumations humaines et animales de L'Enfer et de Gondole. L'acte de ce dépôt s'inscrit, avec de fortes probabilités, dans un processus rituel qu'il reste encore à préciser, étant donné la précocité (analyse radiocarbone) de cet exemple par rapport aux exemples similaires connus en terre arverne, et plus largement gauloise.

Les données céramologiques, associées aux vestiges les plus anciens, mettent en évidence un faciès corres-



Fig. 2 Orcet (63), rue des vergers : fosse à inhumation de caprinés (La Tène ancienne).  
Crédits : J. Ducreux, F. Mercier (Hadès), 2017





Fig. 3 Orcet (63), rue des vergers : vue vers nord-ouest du niveau de circulation de la bande de roulement de la voie tardo-laténienne/antique, avec orniérage. Crédits : C. Mitton, D. Pasquier (Hadès), 2017

pendant à l'étape 1 du second âge du Fer en Auvergne (Ha D3-LT A). L'intérêt de cette collection céramique réside, entre autres, dans une belle série de profils façonnés au tour. Les analogies s'effectuent avec les collections de sites princiers des régions limitrophes (Bourges, Mont Lassois), ce qui soulève à nouveau la question du statut social de cette occupation. La vaisselle provenant des ensembles de La Tène ancienne présente un faciès commun aux sites limagnais des étapes 2 et 3 du second âge du Fer. Les restes fauniques provenant de ces fosses et silos sont des rejets de consommation, confirmant la prédominance du bœuf domestiqué au sein de la triade classique. Les taxons des équidés, des canidés et de la poule apparaissent de manière marginale dans le cortège faunique. Le cerf est attesté par des restes de ramure (artisanat ?).

Les activités vivrières sont mises en évidence par la découverte de fusaïoles (filage ?), d'éléments de mouture (table et molette), et de nombreux restes de sole de foyer. Le mobilier métallique est le plus intéressant à l'échelle du site, avec notamment la découverte de deux restes de fibules proches du type Mansfeld F4, et un fragment de couteau en fer. Les données carpologiques révèlent la présence des taxons de céréales cultivées, telles que le millet, l'orge vêtue, l'amidonnier/épeautre, et le blé vêtue.

Cette occupation ne subsiste pas à la période de La Tène moyenne, pour laquelle seules deux fosses livrent du mobilier céramique (rejets domestiques).

Pour La Tène finale et le début de l'Antiquité, le secteur de la rue des vergers ne présente que peu de vestiges (deux fosses à rejets domestiques), ne pouvant attester tangiblement d'un habitat in situ. Un axe de circulation est aménagé selon une orientation sud-est/nord-ouest. Il est, dans un premier état, tardolaténien, aménagé de façon carrossable (empiérement et drains bordiers), puis, dans un second état, au cours de l'Antiquité, il adopte l'aspect d'un chemin, que l'on renforce ponctuellement par des remblais de démolition.

L'axe routier de la rue des vergers est localisé au sein d'une organisation « proto-urbaine » et politico-économique du territoire, au centre d'un triangle dont les sommets correspondent aux *oppida* de Gondole, Gergovie et Corent, mais surtout à proximité direct du camp césarien. Il est possible que ce chemin ait joué un rôle dans les relations terrestres entretenues à l'époque, entre les oppida de Gondole et de Gergovie, et, pourquoi pas, au vu de son orientation et sa localisation, avec le camp césarien (colline de La Serre d'Orcet).

La richesse des découvertes archéologiques mises au jour sur la parcelle de la rue des vergers démontre que le vallon de l'Auzon et la commune d'Orcet forment un territoire occupant une place privilégiée dans l'organisation de l'occupation humaine, au sud du bassin clermontois, aussi bien pour la période néolithique que pour la période protohistorique.

**Dorian Pasquier**  
Hadès

NÉOLITHIQUE MOYEN  
PROTOHISTOIREÂGE DU BRONZE  
ANTIQUITÉ GALLO-  
ROMAINE

# ORCET

## Rue des Vergers, lotissement Les Allées du Breuil 3

TEMPS MODERNES

ÉPOQUE  
CONTEMPORAINE

L'intervention archéologique effectuée rue des Vergers (lotissement du Breuil 2) à Orcet a permis l'examen de 15 000 m<sup>2</sup> de terrains agricoles situés à l'entrée est de la zone de bourg. Ce secteur est marqué par le développement récent de zones de lotissement, accueillant des habitations à caractère individuel. Les terrains examinés appartiennent au bas du versant nord de la vallée de l'Auzon. Ils sont caractérisés par une faible pente (2 %), qui résulte d'une accumulation sédimentaire relativement importante en bas de versant (jusqu'à 1,50 m de sédiment observé au-dessus du substrat marneux).

Cette opération s'implante dans un secteur à forte sensibilité archéologique, avec la proximité des ouvrages césariens installés pour le siège de Gergovie (200 m au nord), d'un site de l'âge du Bronze également au nord de l'emprise (Les Lattes nord), d'un indice de site du premier âge du Fer une centaine de mètres au sud (Le Breuil), et de divers indices d'occupations antiques au nord-ouest, ainsi que sur l'emprise examinée (La Croix de l'Arbre, Le Hameau du Breuil). Les terrains situés immédiatement à l'est de la zone concernée par ce rapport ont fait l'objet de diagnostics en 2015 et 2017 (Lotissements du Breuil 1 et 2 : Vernet, 2015 ; Deberge, 2017). Le diagnostic de 2015 a été suivi d'une fouille réalisée au cours de l'année 2016 (D. Pasquier). Cette dernière, qui a concerné environ 5 000 m<sup>2</sup> des 9 200 m<sup>2</sup> initialement diagnostiqués, a permis la fouille d'une centaine de structures anthropiques, datées principalement du Néolithique moyen (32 structures), du début du premier âge du Fer (quatorze structures) et de la fin du premier âge du Fer/début du second âge du Fer (40 structures). Quelques aménagements témoignent aussi d'une fréquentation du secteur au Bronze ancien (trois structures), à La Tène moyenne et finale (respectivement deux et cinq structures), et à la période romaine (un axe viaire bordé de fossés). Le diagnostic de 2017 a permis la découverte de 66 structures en creux, souvent associées à des sols conservés, qui sont attribués au Néolithique moyen II (43 structures et six sols ou couches d'occupation), à la Protohistoire ancienne (onze structures et deux sols ou couches d'occupation) et à l'une ou l'autre de ces deux périodes (neuf structures et trois sols et/ou couches d'occupation).

Au cours du diagnostic du Breuil 3, vingt tranchées de sondage ont été réalisées. Elles ont permis de sonder 1 505 m<sup>2</sup>, soit 10 % de l'emprise totale ou 10,6 % de la surface accessible. 109 aménagements ponctuels ont été individualisés : cinq fossés, 32 fosses, dix-sept trous de poteaux, quatre foyers, quatre tranchées de sablière basse, 29 murs ou fondations de mur, neuf radiers de voie et onze sols. S'ajoutent à cela, plusieurs lambeaux de sols ou couches d'occupation (observés dans 7 sondages). Ces vestiges renvoient au Néolithique moyen II (34 structures et cinq couches d'occupation), à la Protohistoire ancienne (deux structures et deux couches d'occupation), à la période romaine (71 aménagements, sept couches d'occupation, une couche d'abandon, deux couches de démolition). D'autres vestiges ne sont pas datés (trois structures)

ou bien sont attribuables à la période contemporaine (une structure).

Il est à noter que la nature des sédiments encaissants, des colluvions très homogènes brun sombre ou, à l'inverse, la terrasse alluviale à la surface très irrégulière, a compliqué le repérage des aménagements anthropiques et la définition de leurs limites. Nombre de vestiges néolithiques n'ont été identifiés qu'en raison de la présence d'inclusions dans leurs comblements (des blocs de pierre et/ou du mobilier archéologique). Il est possible que d'autres structures, notamment celles relevant de l'occupation néolithique, n'aient pas été repérées au diagnostic parce que dépourvues de ces éléments dans leur remplissage. Il faut aussi signaler que les structures et niveaux antiques n'ont pas tous été démontés au cours du diagnostic. De ce fait, le taux d'ouverture pour les vestiges néolithiques n'avoisine que les 8,7 % de la surface accessible.

Les vestiges du Néolithique moyen mis en évidence au Breuil 3 prennent place, sans solution de continuité, immédiatement à l'ouest de ceux dégagés au cours du diagnostic du Breuil 2. Ils se répartissent sur la majeure partie de l'emprise examinée (13 500 m<sup>2</sup>). Leur distribution indique que l'occupation dont ils relèvent dépasse les limites de l'emprise diagnostiquée, en direction du nord, du sud et de l'ouest. Ceci conduit à envisager qu'ils appartiennent à un vaste habitat qui se développe, sur cette partie du versant nord de la vallée de l'Auzon, sur au moins 3,4 ha.

Sur l'espace examiné, les vestiges se répartissent assez uniformément, avec, toutefois, une zone de moindre densité sur une partie de la bordure ouest de l'emprise. Dans la partie sud, ils sont en grande partie masqués par les niveaux et aménagements antiques, mais néanmoins présents dans les quelques sondages profonds qui ont pu être réalisés.

Typologiquement, ces vestiges se répartissent en quatre groupes, avec de probables foyers (trois structures) caractérisés par la présence de pierres chauffées, des fosses (23 structures), des trous de poteau (sept structures) et une structure linéaire d'identification incertaine (une fosse allongée ou un fossé). Du mobilier découvert hors structure dans cinq sondages signale la présence de sols et/ou couches d'occupation conservés. Ces vestiges ont été mis en évidence sur la quasi-totalité de l'emprise. Seuls cinq sondages sont totalement dépourvus de structures néolithiques.

La densité en structures est comprise entre 1 et 13 aménagements pour 100 m<sup>2</sup> étudiés (moyenne à 3 sur l'ensemble de l'emprise), ce qui permet d'estimer à environ entre 300 et 400 structures attendues en cas de décapage extensif. Leur profondeur d'enfouissement est très variable (de 0,30 à 1,30 m) et témoigne d'une paléotopographie contrastée. Le mobilier collecté, relativement abondant, comprend de la céramique en proportion importante (295 restes, auxquels s'ajoutent 38 restes d'attribution plus incertaine), dont les caractéristiques évoquent le Chasséen récent d'Auvergne, situé entre 3900 et 3600 av. J.-C. S'ajoutent à ces éléments, huit éclats, lame et lamelles en silex. Ces derniers sont également caractéristiques du Néolithique moyen 2.

Les vestiges assignés à la Protohistoire ancienne, bien que peu nombreux, font aussi écho à ceux mis en évidence plus à l'est pour cette période (fouille du Breuil 1 et diagnostic du Breuil 2). Deux fosses sont sûrement assignées à cet horizon chronologique, de même qu'un niveau de sol ou couche d'occupation.

Ces structures et mobilier hors structures sont présents en limite ouest de l'emprise. Leur densité est faible sur l'ensemble de l'emprise (0,2 structures pour 100 m<sup>2</sup> étudiés). Leur profondeur d'enfouissement est aussi variable (de 0,70 à 1,00 m). Le mobilier collecté, assez peu abondant (27 restes), est aussi très peu caractéristique typologiquement. Les quelques tessons de céramique identifiables correspondent à un cordon à décoration digitée et à une jatte carénée à encolure cannelée, qui reçoivent une attribution large à la Protohistoire ancienne et au Bronze final II.

Absents du diagnostic réalisé immédiatement à l'est (Le Breuil 2), les vestiges romains occupent une large moitié sud de l'emprise. Ils se répartissent ainsi sur un espace d'approximativement 130 m de longueur sud/nord et de 80 m largeur ouest/est, soit approximativement 10 400 m<sup>2</sup>. Leur distribution indique que l'occupation romaine dépasse certainement les limites de l'emprise diagnostiquée en direction du sud et de l'ouest. Ces vestiges présentent une variété typologique assez grande avec : des fossés incertains (quatre structures), des structures en creux ponctuelles de grande dimension (six structures), des trous de poteau (neuf structures), des tranchées de sablière basse (trois structures), des murs ou fondations de mur (29 tronçons), un foyer et des radiers (neuf niveaux) appartenant à un espace de circulation (cour ou voie) aménagé à plusieurs reprises. Ces structures sont globalement assez érodées, et les murs ne sont, au mieux, conservés en élévation que sur une seule assise. Des couches d'occupation sont néanmoins ponctuellement conservées, de même que des sols extérieurs ou intérieurs (huit cas), dont deux qui sont faits de terres cuites architecturales disposées à plat et un autre d'un béton de chaux.

Ces vestiges témoignent de la présence de constructions maçonnées dont l'emprise estimée atteint 2 000 m<sup>2</sup>. Au moins cinq de ces bâtiments ont été identifiés, dont une vaste construction de 17 m de côté à

piliers massifs internes. Ils sont environnés de sols extérieurs, de fosses, puits ou silos, de constructions sur poteaux porteurs et d'espaces de circulation composés d'épais radiers. La densité en structures est comprise entre 1 et 18 aménagements pour 100 m<sup>2</sup> étudiés, selon les sondages (moyenne à 6 sur l'ensemble de l'emprise), ce qui permet d'estimer à entre 300 et 500 le nombre de structures attendues en cas de décapage extensif. Leur profondeur d'enfouissement est très variable (de 0,20 à 0,90 m), mais, en moyenne, assez faible (0,43 m).

Le mobilier collecté, relativement abondant, comprend de la céramique en proportion importante (475 restes), à laquelle s'ajoutent trois fragments de verre appartenant à autant de récipients différents. Ses caractéristiques permettent d'envisager que la période d'occupation du site s'étend de la seconde moitié du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. (La Tène D2b ou la période augustéenne) à la fin du II<sup>e</sup> s. apr. J.-C. La présence d'un corpus varié d'amphores en provenance de Narbonnaise, de Tarraconnaise, de Bétique et d'Italie, auquel s'ajoutent plusieurs pièces de vaisselle à pâte calcaire vraisemblablement importées de la vallée du Rhône ou du pourtour méditerranéen, s'avère très inhabituelle et pourrait indiquer un statut particulier qui reste à définir. Au rang de l'*instrumentum*, figurent une quarantaine de pièces de quincaillerie en fer et en alliage cuivreux, essentiellement des clous, auxquels s'ajoutent un peson en terre cuite, un pilon de mortier en roche et un bloc de verre brut découvert hors structure.

Pour conclure, cette opération de diagnostic témoigne d'une très forte mobilisation de ce secteur de la commune d'Orcéat au Néolithique moyen et à la période romaine. Au cours de ces deux périodes, cet espace accueille des habitats étendus, dont les limites dépassent l'emprise du diagnostic, et qui sont caractérisés par une densité élevée en structures et mobilier. Un décapage extensif conduirait, théoriquement, à la mise au jour d'approximativement entre 600 et 900 aménagements anthropiques et à environ 6 000 m<sup>2</sup> de sols ou couches d'occupation.

Yann Deberge  
Inrap

SECOND ÂGE DU FER  
ÉPOQUE AUGUSTÉENNE

HAUT-EMPIRE  
BAS-EMPIRE

ORLÉAT  
Place de l'église

ANTIQUITÉ TARDIVE  
HAUT MOYEN ÂGE

BAS MOYEN ÂGE

En amont d'un projet immobilier, une fouille, d'une superficie de 1 400 m<sup>2</sup>, a été réalisée à Orléat, près de la place de l'église, entre le 27 juin et le 28 juillet 2017. Elle a permis la découverte d'un établissement rural occupé autour du changement d'ère jusqu'au début du III<sup>e</sup> s., implanté aux marges du centre de production artisanal de Lezoux. Sur une emprise restituée de près d'un-demi hectare, cet établissement pourrait réinvestir l'emplacement d'un hypothétique site gaulois, daté, par radiocarbone, de manière assez lâche, du IV<sup>e</sup> s. à la première moitié du I<sup>er</sup> s. av. J.-C., et semble avoir fait l'objet de réoccupations ou de fréquentations au cours de l'Antiquité tardive (seconde moitié du IV<sup>e</sup> – premier

tiers du V<sup>e</sup> s.), à la fin de la période mérovingienne ou durant la période carolingienne, puis durant le bas Moyen Âge (XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> s.), en relation avec l'occupation médiévale du village d'Orléat.

#### Description et phasage des aménagements

Ainsi, sur le site, une première phase voit l'implantation d'un bâtiment (UND0), matérialisé par un double alignement perpendiculaire de trous de poteaux localisés à une vingtaine de centimètres sous les autres vestiges, et qui semblent associés à des structures fossoyées. Outre le positionnement stratigraphique de

ces aménagements, les datations par radiocarbone pourraient situer leur origine à la fin du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. ou dans les deux premières décennies du siècle suivant, ce que ne contredisent pas les rares céramiques associées.

Dans la première moitié du I<sup>er</sup> s., ce bâtiment laisse place à un autre (UND1), qui empiète en partie sur son emprise, tout en adoptant une orientation similaire. Il se distingue des aménagements ultérieurs qui prendront place sur le site par l'emploi d'une architecture composite associant des trous de poteaux à des tranchées d'installation comblées par un sédiment sableux, malaxé à l'état boueux, qui ont pu éventuellement supporter des sablières basses ou être surmontées par une élévation de terre crue massive, voire de briques, dont des exemplaires ont été retrouvés en position secondaire. De forme quadrangulaire, cet édifice, de 3,20 m de côté, possède une superficie de 10 m<sup>2</sup>, s'il ne se développe pas en dehors de l'emprise.

À l'angle des deux négatifs de murs, fut déposé un amoncellement de fragments de terre cuite, associée à de rares pierres et à une hache néolithique en pierre polie (consolidation, dépôt de fondation ?). Par-dessus, un foyer ovale remployait, parmi les fragments de terre cuite utilisés, les éléments d'une plaque foyère d'influence laténienne, qui témoignent, dans ce contexte du début du Haut-Empire, d'un conservatisme notable des usages dans les pratiques domestiques.

C'est peut-être également dans la première moitié du I<sup>er</sup> s. que fut installé sur le site un bassin de forme ovale, alimenté en eau par deux structures d'adduction fossoyées, et dont le surplus s'écoule dans un fossé. En dépit de la découverte, dans le comblement des fossés et du bassin, de mobilier plus tardif contemporain de l'occupation finale du site ou de son abandon, nous fondons cette hypothèse sur la datation d'un charbon issu du comblement de l'un des tuyaux, centrée sur la première partie du I<sup>er</sup> s., et qui aurait pu être contemporain de l'une des phases de son utilisation.

Durant la seconde moitié du I<sup>er</sup> s., se construit une aire de battage, de forme sub-circulaire à pentagonale, d'une dizaine de mètres de diamètre. Elle se compose d'un épais et dense radier de matériaux de récupération (fragments de tuiles, galets et concrétions de ferromanganèse, vases de stockage, élément de mouture), inclus dans une chape d'argile, dont l'étude micro-morphologique souligne le mélange et le malaxage soigné des sédiments naturels. Des apports postérieurs de sable témoignent des réfections de cette chape et de l'utilisation de cette structure de dépiquage à la fin du I<sup>er</sup> ou durant le premier quart du II<sup>e</sup> s. Le rattachement du réseau fossoyé parcellaire à la seconde moitié du I<sup>er</sup> s. se base sur la découverte dans l'un des fossés de mobilier de cette époque. Il semble probable que ce secteur relativement humide ait fait l'objet d'un drainage dès le début de son occupation.

Au cours du II<sup>e</sup> s., voire, pour certaines structures, dans la seconde moitié de ce siècle, l'occupation de l'espace se densifie, avec l'installation des édifices UND2 et UND4 dont l'orientation adopte une trame différente de celle des bâtiments du siècle précédent. Leur présence est attestée par de fortes concentrations de céramique et de terre cuite architecturale, associées à quelques éléments lithiques, galets de quartz ou arkose issus de circuits d'approvisionnement locaux. L'observation d'alignements plus structurés dans ces épandages permet de restituer des murs de solins qui sont peut-être associés, mais sans certitude, à des structures de

calage. Ils témoignent ainsi d'une certaine mutation dans les techniques de construction utilisées sur le site. Le bâtiment UND2, qui semble se poursuivre au sud de l'emprise, se compose d'un sol de terre battue, rehaussé de recharges. Le bâtiment UND4, contemporain ou bien abandonné durant la seconde moitié du II<sup>e</sup> s., a livré une telle densité de terres cuites architecturales que nous proposons d'y restituer une couverture en tuiles. Enfin, les derniers aménagements, datés de la seconde moitié du II<sup>e</sup> s., une accumulation de mobilier au sud-est de l'aire de battage, ou un solin au nord de l'unité domestique UND4, peuvent marquer l'emprise de bâtiments mal détectés, ainsi qu'une fosse que nous pensions à l'origine rattachée au bâtiment UND1, mais dont le comblement n'intervient que durant la seconde moitié ou à la fin du II<sup>e</sup> s.

Dans la seconde moitié du II<sup>e</sup> ou au premier tiers du III<sup>e</sup> s., prennent place les bâtiments UND3, UND6 et l'espace dénommé UND5, selon la même trame directionnelle. Quelques accumulations de fragments de terre cuite, au sud-ouest de l'emprise, dans une zone tout particulièrement humide, sont également à noter. Néanmoins, il nous faut garder à l'esprit que ces datations tardives résultent de mobilier dont nous ignorons s'il se rattache aux phases de création, d'occupation ultime ou d'abandon du secteur. La présence au sein de l'édifice UND3 de quelques éléments céramiques ou monétaires du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. pose néanmoins la question de l'existence au nord de l'emprise d'un aménagement antérieur non détecté. L'espace UND5, d'une superficie de 27 m<sup>2</sup>, est constitué d'une dense concentration d'éléments de terre cuite peu fragmentés (vases de stockage, vaisselle de table, céramique commune), surmontée par une recharge de galets et de terres cuites architecturales émoussées ou parfois posées à plat. Il est limité à l'est par le solin. Aucun autre cloisonnage n'ayant été découvert autour de cet espace, il est possible que nous soyons en présence d'un espace ouvert : une cour ou une seconde aire de dépiquage, qui prendrait place après l'abandon de celle implantée au sud-est de l'emprise.

Enfin, au début du III<sup>e</sup> s., sur une courte période, intervient le comblement volontaire du bassin par un abondant mobilier céramique, des pierres et plusieurs meules en arkose intactes. Les rejets de céramique sont largement dominés par des fragments de vaisselle de préparation et de stockage. De leur présence, nous pouvons déduire que, lors de cette période, si l'établissement peut encore avoir perduré au cours de quelques décennies supplémentaires, les structures hydrauliques ne servaient plus.

Peut-être dans le premier tiers du III<sup>e</sup> s., si nous nous basons sur l'étude de la céramique la plus tardive découverte durant la fouille, soit durant la seconde moitié du IV<sup>e</sup> ou au premier tiers du V<sup>e</sup> s. si nous tenons compte de la datation radiocarbone des charbons d'une fosse installée dans le comblement du fossé d'écoulement du bassin, le site fait l'objet de nouveaux remaniements, marqués par l'implantation d'une clôture fossoyée, complétée par une palissade qui protège, au moins sur l'un des tronçons, une entrée en chicane. Ces aménagements ne surviennent qu'après le comblement du fossé d'écoulement et l'abandon du bâtiment UND4.

Enfin, les réoccupations postérieures se fondent, soit sur des datations par radiocarbone, soit sur du mobilier découvert dans les sondages du diagnostic par Fabrice Gauthier (Gauthier, 2015).

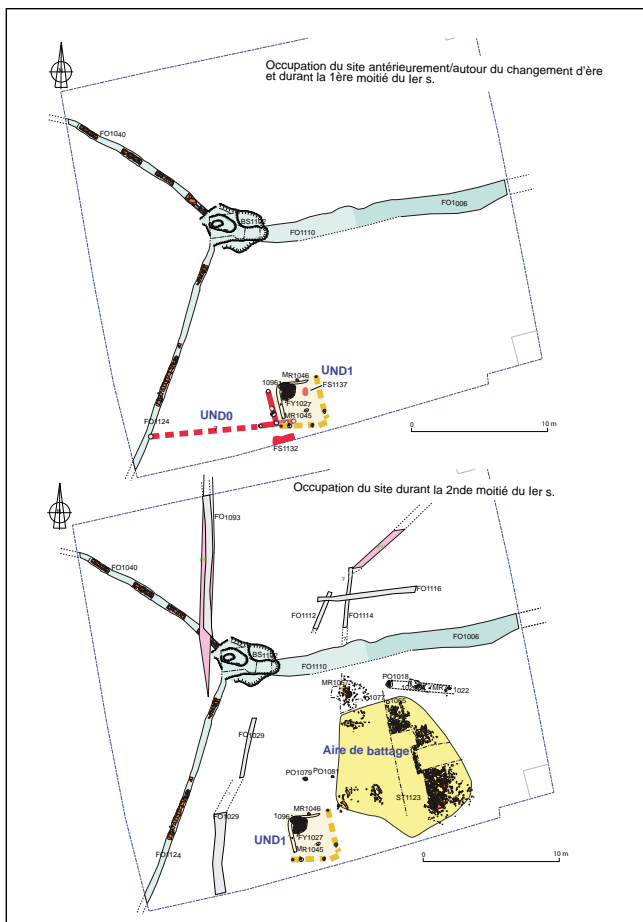


Fig. 1 Orléans (63) place de l'église : proposition de phasage du site du début du I<sup>er</sup> s. au II<sup>e</sup> s. sur la base de l'étude céramique et des <sup>14</sup>C. Crédits : Pascal Combes, David Duda, Laurence Lautier, Alexandre Léger (Inrap).

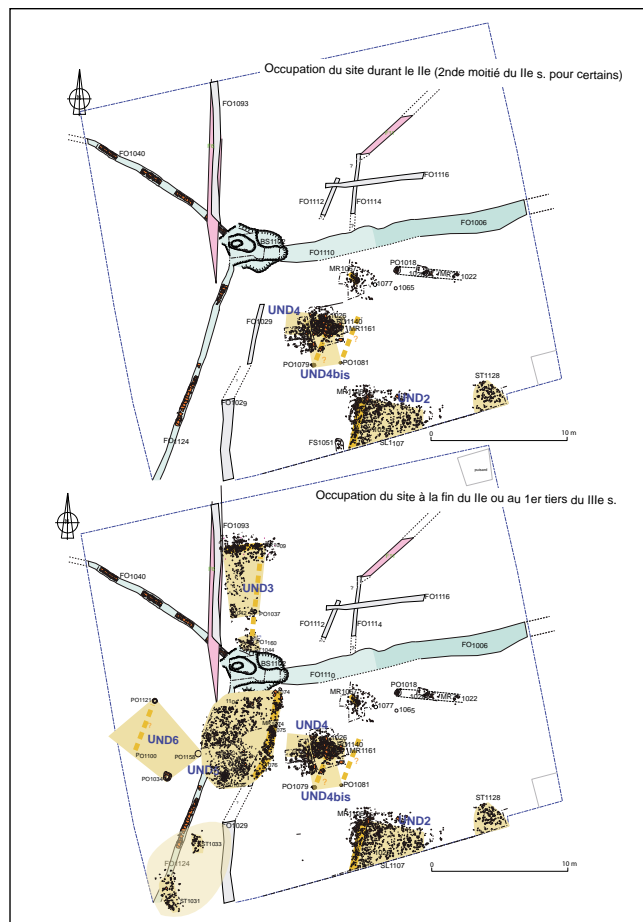


Fig. 2 Orléans (63) place de l'église : proposition de phasage du site du II<sup>e</sup> s. au premier tiers du III<sup>e</sup> s. sur la base de l'étude céramique et des <sup>14</sup>C. Crédits : Pascal Combes, David Duda, Laurence Lautier, Alexandre Léger (Inrap).

### Fonctionnalité des bâtiments et des équipements agraires

De manière générale, les bâtiments découverts sont de petite taille, à l'architecture peu soignée et peu luxueuse (élévation en matériaux périssables, extrême rareté de toitures en tuile, absence totale d'enduits peints, de tesselles de mosaïques, d'éléments architectoniques...), qui en font, soit des bâtiments domestiques, tel le bâtiment UND1 précédemment décrit, soit des bâtiments techniques, soit des bâtiments dont la fonction a pu évoluer dans le temps. Cette polyvalence est confirmée par les faciès céramiques dont l'étude met en exergue l'importance des récipients de préparation et de stockage, mais également la présence, à des taux non négligeables, de la vaisselle de table, omniprésente sur l'ensemble de l'emprise. La forte proportion des *dolia*, amphorettes et grands vases fermés à engobé rouge destinés à la conservation des denrées, souligne, de manière évidente, une vocation agricole qui ne laisse guère de doute. Parmi les *dolia*, l'un des exemplaires pourrait être de provenance méditerranéenne. Ce postulat est conforté dans une certaine mesure, tant par sa taille et la composition de sa pâte, que par les analyses chimiques réalisées sur sa paroi interne, qui prouvent la présence d'huile d'olive, de vin rouge et, bien que les traces soient tenues, de céréales.

Les analyses multidisciplinaires paléo-environnementales permettent d'affiner nos connaissances sur la nature de certains équipements et les fonctions agro-pas-

torales exercées sur le site. Alors que la proximité des aires de battage est fréquemment supposée grâce aux indices indirects que constituent les résidus végétaux issus du battage et du vannage, piégés dans les structures proches, la fouille a pu mettre en évidence, dans l'emprise de l'habitat, une, et peut-être deux, aires d'égrenage. L'attribution de l'une d'entre elles au dépiquage des moissons, fut confirmée par l'analyse des phytolites, dont les concentrations notables d'orge et de blé (plus de 2000 cellules par lame), auxquelles se rajoutent le millet d'Italie reconnu dans l'analyse archéobotanique, ont permis de reconstruire certains des processus techniques liés au traitement des céréales et de proposer des modèles de chaîne opératoire de la production agricole. Ainsi, la présence d'orge témoigne, soit d'un double battage, soit d'une percussion préalable par chaubage. Rappelons que le chaubage consiste à saisir des deux mains une gerbe non déliée puis à en frapper les épis sur un corps solide (plan incliné ou paroi de la grange), afin de faire éclater l'enveloppe du grain. La faible représentativité des indicateurs de paille dans les prélèvements étudiés pourrait être un argument en faveur, soit d'un dépiquage primaire des récoltes réalisé en amont et en dehors du site, peut-être dans les champs, soit d'une hypothèse selon laquelle le chaume aurait été laissé sur pied durant la moisson. De même, l'absence de traces de bords tranchés sur les cellules longues observées au microscope indique que le *tribulum* (chariot lourd armé de dents (lames et pointes en silex) insérées sur sa face antérieure et utilisé depuis le Néolithique) ne paraît pas avoir été employé. Enfin, l'absence, dans

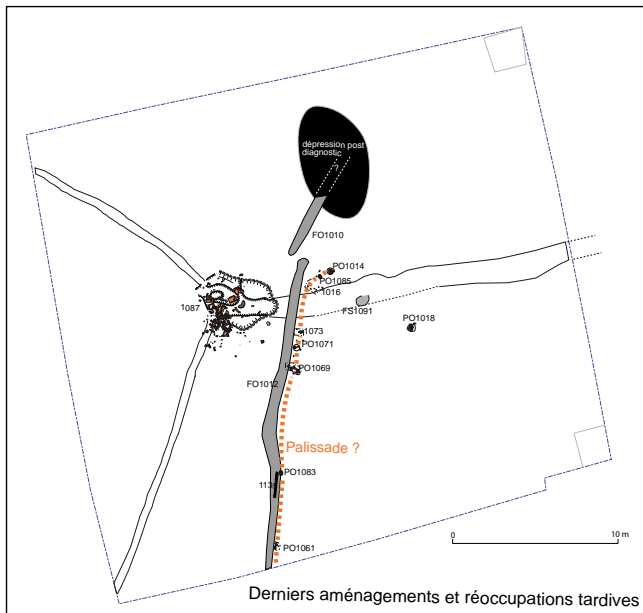


Fig. 3 Orléat (63) place de l'église : proposition de phasage des remaniements ultimes observés sur le site sur la base de l'étude céramique et des  $^{14}\text{C}$ . Crédits : Pascal Combes, David Duda, Laurence Lautier, Alexandre Léger (Inrap).

les échantillons étudiés, de coprolithes et de sphérolithes issus de la décomposition de litière induite par le piétinement des bœufs, montre que le foulage des récoltes au moyen de bovidés ne semble pas avoir été une technique usitée, même si nous ne pouvons pas exclure l'emploi d'équidés, ce qui nous laisse un probable battage à la gaule ou au bâton.

Concernant les autres éléments de la chaîne opératoire du traitement des céréales (techniques de moissonnage, séchage, ratissage, vannage,...), nous ne pouvons que souligner l'emploi possible du bassin dans l'élimination des derniers déchets contenus dans les grains, ou dans le traitement des espèces à grain vêtu en lieu et place d'un double battage, l'absence, dans l'aire décapée, de structures de combustions dédiées au traitement des grains, ainsi que le probable stockage des productions céréalières dans des conteneurs en céramiques (*dolia*, amphorettes, grands vases fermés). Sur ce dernier point relatif aux capacités de stockage du site, l'un des bâtiments sur poteaux porteurs (UND6) a été interprété comme un possible grenier. L'observation spatiale de certaines structures de calage amène à nous interroger sur l'existence d'aménagements similaires plus nombreux (cf. UND4bis). Enfin, à la marge de la chaîne du traitement des céréales, les éléments de mouture retrouvés dans le radier de l'aire de dépiquage et le comblement du bassin interviennent dans le cadre de la consommation domestique des habitants du site.

Parallèlement à ces activités agricoles, il est apparu, grâce aux analyses chimiques et granulométriques provenant de la partie basse du comblement du bassin, que les concentrations de phosphores, compte tenu de la nature du sédiment et de son hydromorphie peu favorables à leur conservation, présentaient des pourcentages suffisamment notables pour valider la présence de troupeaux sur le site, dont on retrouverait la trace des déjections dans la signature sédimentaire du bassin. C'est ainsi sur la base de la mesure de ces taux, seule donnée concrète permettant d'aborder la problématique du pastoralisme en l'absence totale d'ossements d'animaux, détruits par l'acidité du terrain,

que se fonde l'hypothèse que ce bassin a pu servir d'abreuvoir dès le début de l'occupation du site. Même s'il a pu être utilisé pour de multiples fonctions (domestiques, artisanales, agricoles...), la superficie du bassin de 15 m<sup>2</sup>, à laquelle se rajoutent les 10 m<sup>2</sup> d'une partie du fossé d'évacuation (la pente ascendante de ce fossé révèle que l'eau stagnait sur la moitié de son tracé), témoigne ainsi d'une capacité de contenance importante, avec la possibilité d'aligner les bêtes de part et d'autre du bassin et de son fossé, sur une longueur cumulée de 22 m. Par ailleurs, bien que nous ne disposions d'aucun élément permettant de localiser une éventuelle aire de stabulation, l'absence (à l'exception du bâtiment UND3) ou du moins la rareté des bâtiments au nord des aménagements hydrauliques, pourrait révéler une partition de l'espace, avec le sud du secteur dédié aux habitats et aux bâtiments techniques, et le nord, moins densément aménagé, servant au pacage des troupeaux et aux champs. La présence des animaux sur le site, même si nous n'avons pas connaissance de l'ampleur du ou des cheptels, peut s'expliquer pour de multiples raisons : production de viande, de laine, de produits laitiers, ou des usages diversifiés, y compris l'attelage pour les labours. Notons par exemple qu'une analyse chimique, réalisée sur la paroi interne d'un vase en céramique commune utilisé dans la construction de l'aire de battage, révèle qu'il a contenu des produits laitiers, du lin et un corps gras d'animal ruminant, qui ont été fortement chauffés et dégradés.

On peut également mettre en avant le rôle du bétail dans l'amendement des terres agricoles, soit par le transfert de fertilité en pâturant dans les jachères et sur les friches herbeuses périphériques (*saltus*), soit par épandage de matière fécales récupérées dans les stabulations. Nourris par pacage, sylvo-pastoralisme, ou

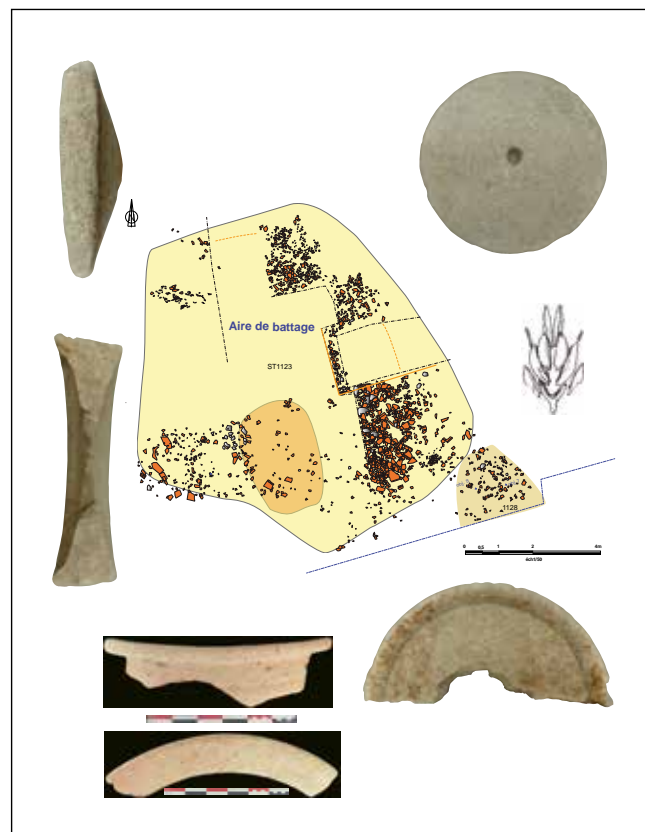


Fig. 4 Orléat (63) place de l'église : détails de l'aire de dépiquage et des éléments associés au traitement et à la conservation des céréales découverts sur le site. Crédits : Inrap, 2017.

par l'apport différé de fourrage et de rejets céréaliers (paille, glumes, grains...), la présence de troupeaux s'insère de manière naturelle dans le cadre des activités céréalicoles du site.

Tous les éléments présentés témoignent de l'implantation, aux marges septentrionales du centre de production de Lezoux, secteur marqué par un déficit chronique de sites, qui ne correspond vraisemblablement pas à la réalité antique, d'un établissement de taille moyenne, occupé du I<sup>er</sup> au III<sup>e</sup> s., dont la production est centrée sur la céréaliculture, éventuellement spéculative, et probablement sur l'élevage. Sur le site d'Orléat, la reconnaissance d'un équipement productif caractéristique (aires de dépiquage) au sein de l'habitat, permet de proposer des interprétations sur la spécialisation de la production et révèle une concentration accrue des structures employées pour la transformation et le stockage de la production.

Si les données de la fouille révèlent un cadre de vie et un niveau social en apparence peu élevé (absence

d'éléments révélant une architecture soignée, absence d'objets de parure...), elles ne permettent malheureusement pas de caractériser la nature foncière de cette exploitation et de savoir dans quel réseau s'intègre l'ensemble de ces bâtiments et équipements agraires qui ont fait l'objet de nombreuses transformations. Sommes-nous en présence de la *pars fructuaria* d'un édifice domanial dont la partie résidentielle reste à trouver, ou bien l'initiative agraire dans ces terroirs fertiles s'est-elle réalisée à partir d'une ferme autonome plus vivrière, placée dans l'aire d'influence lévozienne ? De même, sur la question des circuits commerciaux, le centre artisanal de Lezoux a-t-il été l'unique lieu d'écoulement des productions, ou les surplus ont-ils pu être destinés à l'approvisionnement du chef-lieu *Augustonemetum* ?

Laurence Lautier  
Inrap

MOYEN ÂGE  
CLASSIQUE

BAS MOYEN ÂGE

## PESSAT-VILLENEUVE

### Rue du Champ Bony, lotissement Le Champ Bony

Le projet de réalisation d'un lotissement au lieu-dit rue du Champ Bony (parcelles B1082 et YA125p), secteur archéologiquement sensible de la commune de Pessat-Villeneuve, a entraîné l'émission d'une prescription de diagnostic archéologique. L'intervention sur le terrain a eu lieu en mars 2017.

Ce diagnostic a consisté en la réalisation de dix tranchées (S1 à S10). La surface ainsi ouverte représente 10 % de la surface de l'emprise.

La séquence sédimentaire observée montre une séquence colluviale holocène reposant sur un dépôt péglaciaire (US 4) assez épais (plus de deux mètres).

On note un épaississement de la couverture colluviale vers le bas du versant.

Les indices d'occupation humaine du secteur se rapportent à une seule période : le Moyen Âge (XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> s.). On retiendra la présence d'au moins deux bâtiments excavés et d'un puits. Cette implantation est sans doute liée au développement du bourg de Villeneuve.

Gérard Vernet  
Inrap

ÉPOQUE MÉDIÉVALE

TEMPS MODERNES

## PLAUZAT

### Chemin de Regeny, lotissement l'enclos des Dames

ÉPOQUE  
CONTEMPORAINE

Le projet de réalisation d'un lotissement au lieu-dit chemin de Regeny, lotissement l'enclos des Dames, sur la parcelle AP 891p, secteur archéologiquement sensible de la commune de Plauzat, a entraîné l'émission d'une prescription de diagnostic archéologique. L'intervention sur le terrain a eu lieu du 18 juillet 2017 au 19 juillet 2017.

Ce diagnostic a consisté en la réalisation de quinze tranchées (S1 à S15). La surface ainsi ouverte représente 6,49 % de la surface de l'emprise. La séquence sédimentaire observée montre une séquence colluviale holocène reposant sur le substratum oligocène.

L'ensemble des vestiges observés lors de ce diagnostic est interprété comme les traces d'aménagements (fosses, trous de poteau, trous de piquet et fossés) en bordure sud-ouest du village de Plauzat. On note également des zones d'extraction de matériaux, qui ont pu servir pour la construction des bâtiments du village. La mise en place de ces vestiges peut s'échelonner de la période médiévale à la période moderne, voire contemporaine.

Gérard Vernet  
Inrap

TEMPS MODERNES

## PONT-DU-CHÂTEAU

### Future médiathèque

ÉPOQUE  
CONTEMPORAINE

L'opération de diagnostic archéologique intervient en préalable au projet de construction d'une médiathèque dans le centre ancien de la ville de Pont-du-Château, sise sur deux parcelles CA 419 et CA 420, et représentant une superficie de 1 337 m<sup>2</sup>. L'emprise examinée se situe à proximité du château actuel, successeur du château médiéval, et est localisée dans un secteur où le tracé concentrique des rues évoque a priori celui des enceintes successives de l'ensemble castral et de la ville.

Deux habitations sont encore en élévation sur les parcelles, ce qui a réduit le champ d'investigation à une superficie de 910 m<sup>2</sup>. Trois tranchées ont été réalisées, cumulant une ouverture de 66,72 m<sup>2</sup>, ce qui représente 7,33% de la surface accessible.

L'essentiel des vestiges rencontrés, localisés dans la tranchée 2, consistent en un ensemble de maçonneries (murs et départs de voûtes), séparant d'épais ni-

veaux de remblais. La grande hauteur conservée des murs (plus de 1,80 m) et la présence d'espaces voûtés plaident en faveur de l'identification de probables caves, établies à l'aplomb de bâtiments détruits.

D'ailleurs, les tracés observés correspondent en partie avec des limites bâties figurées sur le cadastre napoléonien, daté de 1825. Le rare mobilier mis au jour ne contredit pas cette chronologie moderne, en indiquant une datation à la fin du XVII<sup>e</sup> s. ou au début du XVIII<sup>e</sup> s. La tranchée 1 a livré des remblais sur plus de 1,80 m, ce qui suggère ici aussi la présence d'un espace souterrain. La tranchée 3 a montré, sur plus de 2 m, une succession de remblais indéterminés, établis au-dessus d'une excavation, F10, aperçue seulement en fond de tranchée.

**Aude Valérien  
Inrap**

BAS MOYEN ÂGE  
TEMPS MODERNES

## PONT-DU-CHÂTEAU

### Aménagement anthropique du lit de l'Allier

Sur la commune de Pont-du-Château, dans le lit de la rivière, entre le point amont (Lambert 93 : X = 718907,38 ; Y = 6520553,30 ; Z = 308,23) et le point aval (X = 718897,73 ; Y = 6520980,15 ; Z = 307,09), soit 500 mètre en amont du pont SNCF franchissant la rivière, la prospection a permis la découverte d'un alignement de 17 pieux et creusements, au lieu-dit La Banche. Cet alignement est oblique par rapport au courant, avec une direction sud-est/nord-ouest. Au niveau de la berge, la sédimentation qui atteint plusieurs mètres d'épaisseur et la végétation inextricable n'ont pas permis de mettre en évidence d'autres éléments archéologiques.

Les pieux sont en chêne. Les circonférences s'échelonnent de 77 à 158 cm, avec une moyenne à 118 cm et un diamètre théorique moyen à 37 cm.

La datation des pieux par <sup>14</sup>C donne :

- le pieu 4 MKL-3696 est daté de 1519 à 1937 (95,4% de probabilité),
- le pieu 6 MKL-3697 est daté de 1470 à 1644 (95,4% de probabilité),
- le pieu 9 MKL-3698 est daté de 1499 à 1616 (95,4% de probabilité),
- le pieu 12 MKL-3699 est daté de 1452 à 1917 (95,4% de probabilité), mais, pour ce pieu, nous avons une récurrence dendrochronologique pour l'année 1336.

Le Bulletin de la Société d'Émulation du département de l'Allier (Moulin, imprimerie Des Rosiers, 1864) reproduit le « procès-verbal des commissaires du roi pour rendre l'Allier navigable depuis Issoire jusqu'à Pont du Chastel ». La zone que nous avons prospectée y est



Fig. 1

Pont-du-Château (63), aménagement anthropique du lit de l'Allier : creusements. Crédits : A. Curvale, 2017





Fig. 2 Pont-du-Château (63), aménagement anthropique du lit de l'Allier : alignement en surface.  
Crédits : A. Curvale, 2017

décrite en 1518. Il y est fait mention de pêcherie, pélière (digue) et moulin gênant la navigation. Ce texte localise une pélière dont le moulin n'était plus visible en amont du « Pont Vieux rompu » de Pont-de-Château, point de référence de l'époque. Les piles de ce pont disparu n'ont jamais été retrouvées, à l'exception de quelques pierres, à l'endroit où chapiteaux et colonnes ont été retrouvés, en 1969. Le texte de 1518 précise qu'il y avait une « chaspelle à l'entrée du Pont Vieux rompu ». L'emplacement de l'alignement découvert



Fig. 3 Pont-du-Château (63), aménagement anthropique du lit de l'Allier : section de pieu. Crédits : Y. Lecuyer, 2017

cette année, en amont de ces pierres, correspond aux distances indiquées par ce texte, ce qui permet de situer l'emplacement du « Pont Vieux » du Moyen Âge à peu de distance de la pélière de 1451 étudiée en 2010. Plusieurs alignements du même type ont été trouvés en aval, sur la même rivière, les années précédentes, par notre équipe, et ils sont datés du Moyen Âge à l'époque moderne. Leurs caractéristiques communes sont l'obliquité par rapport à la rivière, la nature et la dimension des pieux. Les pieux de ces alignements formaient des pélières amenant l'eau à des moulins. Des pêcheries à saumon étaient contiguës à ces pélières. L'importance économique des moulins et pêcheries de Pont-du-Château est reconnue au XIX<sup>e</sup> s. : « On cite en France deux grands établissements consacrés à la pêche du saumon : l'un est au Pont-du-Château, sur l'Allier, l'autre à Châteaulin, en Bretagne » (Tourtin, 1830).

**Yves Lecuyer**  
chercheur bénévole, FFESSM section archéologie

ANTIQUITÉ  
GALLO-ROMAINE  
HAUT MOYEN ÂGE

**RIOM**  
**3 impasse des roseaux**

BAS MOYEN ÂGE  
MOYEN ÂGE CLASSIQUE

Le terrain s'inscrit à l'intérieur d'un vaste site archéologique. La parcelle sondée est adjacente, à l'est, au nord et au nord-est, à trois parcelles qui ont fait l'objet de fouilles récentes (Gauthier, 2013 ; Gauthier, 2014 ; Gauthier, 2016). Ce damier de quatre parcelles est situé sur une pente orientée vers le sud, dont le diagnostic occupe la partie sud-ouest. La partie nord de la parcelle sondée ne comprend qu'un faible recouvrement, qui peut atteindre deux mètres dans la partie sud. À l'instar des autres parcelles, seules les structures en creux sont conservées, avec des niveaux d'ouvertures situés dans une séquence grise de colluvions marquée par une pédogénèse. Cet habitat rural du haut Moyen Âge s'installe pendant l'époque mérovingienne et perdure jusqu'au XII<sup>e</sup> s., en lien avec le prieuré Saint-Don dépendant de l'abbaye Saint-Amable de Riom. Une petite chapelle est encore conservée à l'est de l'emprise. Une occupation antique antérieure est également attestée.

Les sept sondages pratiqués dans la parcelle du 4 impasse des roseaux ont permis de mettre au jour 26 structures archéologiques, réparties en deux silos, dix fosses, quatre trous de piquets/poteaux et dix fossés. Les vestiges datés à partir du mobilier céramique appartiennent au premier Moyen Âge, à l'exception d'un fossé antique et d'un fossé de l'extrême fin du Moyen Âge. On note la présence de fossés, dont quatre appartiennent à des réseaux identifiés lors des fouilles précé-

dentes : un fossé antique, deux fossés du haut Moyen Âge à l'est, et, enfin, un fossé de la fin du Moyen Âge, qui coupe le terrain dans le sens de la pente, au milieu de la parcelle. Les autres fossés mis au jour sont non datés ou appartiennent à l'Antiquité tardive (si toutefois le petit nombre de tessons recueilli n'est pas du mobilier résiduel), ou bien encore ne sont pas datés.

Les fosses, trous de poteaux et fosses-silos sont présents dans l'ensemble des sondages. Les deux silos repérés sont localisés dans le sondage 2, à mi-pente, dans une zone qui s'était révélée particulièrement dense sur la parcelle voisine à l'est. On peut également souligner que des structures ont été repérées à l'ouest du grand fossé moderne nord-sud qui coupe la parcelle en deux parties, alors qu'aucune structure n'avait été identifiée jusqu'à maintenant de ce côté.

La densité moyenne des vestiges est proche de celles établies lors des évaluations de la parcelle nord (Gauthier 2013) et de la parcelle nord-est de l'emprise (Gauthier, 2014). On peut noter l'absence de sépultures, ce qui confirme l'existence d'une limite ouest au cimetière repéré lors de la fouille de la parcelle orientale. Le village du haut Moyen Âge s'étend donc bien au niveau de la parcelle diagnostiquée.

**Fabrice Gauthier**  
**Inrap**

BRONZE MOYEN  
BAS MOYEN ÂGE

**RIOM**  
**PEER, La Gravière,**  
**avenue Hector Berlioz**

TEMPS MODERNES  
ÉPOQUE  
CONTEMPORAINE

L'intervention réalisée dans le quartier de La Gravière, qui accueille le PEER, Parc européen d'entreprises de Riom, avenue Hector Berlioz, a mis en évidence tout un ensemble de structures dont le niveau d'apparition est compris entre 25 et 80 cm. Les différents sondages témoignent du décapage intégral de la parcelle, jusqu'au substrat marneux, ainsi que de la présence d'une vaste zone excavée de 0,90 m de long sur 0,50 m de large, vraisemblablement comblée au moment de la construction de l'autoroute menant vers Paris.

Parmi les aménagements anthropiques, a été relevé un ensemble de structures fossoyées destinées avant tout au drainage de ce secteur limitrophe à une ancienne zone de marais, et qui peuvent également correspondre à un réseau parcellaire plus ou moins orthonormé. Si de rares artefacts permettent d'envisager une origine tardo-médiévale, nombre de ces fossés s'inscrivent dans les périodes moderne et contemporaine.

Outre ces structures de drainage, le décapage a mis au jour, dans la même zone, un imposant silo tronconique, d'un diamètre inférieur de 2,70 m et d'une hauteur de 2,24 m, dont le volume de stockage restitué atteint 4 862 litres. L'état de fragmentation des rares tessons de céramiques modelées découverts ne nous a pas permis d'apporter de précisions quant à la chronologie de cette structure de stockage. Seuls éléments de comparaison parmi des aménagements similaires fouillés à un kilomètre au sud-est de la zone par Gilles Loison, deux d'entre eux, caractérisés par des diamètres relativement proches mais des hauteurs inférieures, ont été datés du Bronze final et du premier âge du Fer.

Huit mètres à l'est de ce silo, a été découverte une fosse quadrangulaire de 1,30 m de long pour une largeur de 0,87 m, conservée sur une profondeur de 0,20 m. Elle a livré le squelette d'un sujet adulte, déposé tête à l'est, en position contractée sur le côté gauche, visiblement protégé par un réceptacle périssable muni de parois et



Fig. 1 Riom (63), PEER : vue zénithale de la sépulture du Bronze moyen.  
Crédits : I. Thomson (Inrap), 2017.



Fig. 2 Riom (63), PEER : vue en coupe du silo.  
Crédits : M.-J. Henry (Inrap), 2017.

d'un couvercle, calé par des galets. La datation par <sup>14</sup>C d'un ossement révèle une inhumation plutôt centrée dans la première moitié du Bronze moyen (1608BC-1432BC : 95,4 % probabilité ; 1528BC-1451BC : 68,2 % probabilité).

Ainsi, ces rares éléments, implantés en bordure du vaste complexe palustre du marais de Riom, soulignent la proximité d'établissements préhistoriques ou protohistoriques, dont la localisation et la nature restent à déterminer.

Les interventions archéologiques antérieures, réalisées dans le voisinage de l'emprise, avaient permis de mettre en évidence une densité notable des implantations, avec des occupations qui s'étagent entre la fin du Néolithique moyen et la période médiévale, et des réoccupations qui concernent le Néolithique final, le Bronze ancien, le début du Bronze final, le premier âge du Fer, le second âge du Fer et le Haut-Empire.

Ces deux éléments complètent ainsi la connaissance de l'exploitation de ces milieux palustres, en apportant des éléments nouveaux sur la densité de l'occupation de cet espace, notamment dans la première moitié du Bronze moyen, dont une occupation, susceptible d'être contemporaine, a été précédemment mise au jour, dans le même quartier, sur le site du PEER 2.

**Laurence Lautier**  
Inrap

ÉPOQUE MÉDIÉVALE  
TEMPS MODERNES

**ROMAGNAT**  
Place du 8 mai

ÉPOQUE  
CONTEMPORAINE

Une intervention s'est déroulée à Romagnat, les 7 et 8 juin 2017, sur la parcelle 27, située à l'ouest de la place du 8 mai, en amont d'un projet immobilier destiné à la construction de logements sociaux.

Elle a livré, dans la partie méridionale de l'emprise, les traces d'un réseau linéaire, d'orientation nord-est/sud-ouest, d'une part, et nord-nord-est/sud-sud-ouest, d'autre part, destiné au drainage du secteur. En effet, quatre drains et un fossé ont été découverts, à des profondeurs différentes, comprises entre 0,60 et 1,50 m sous le niveau du sol. Le mobilier qui leur est associé révèle une mise en valeur de ces terrains remontant,

au plus tôt, à la période médiévale, sans plus de précisions, jusqu'au XIX<sup>e</sup> s. ou au début du XX<sup>e</sup> s.

Les séquences stratigraphiques, relevées dans les sondages, témoignent d'une épaisseur importante des colluvions et alluvions argilo-sableuses dans ce secteur, liées à la proximité d'un cours d'eau intermittent représenté sur la carte IGN. Le substrat local, constitué de marnes oligocènes, n'a été atteint dans les carottages géotechniques qu'à une profondeur de près de neuf mètres.

**Laurence Lautier**  
Inrap

L'intervention archéologique effectuée au 46 rue de la Pépinière à Royat a concerné 2 331 m<sup>2</sup> de terrains nus, situés dans la vallée de la Tiretaine, 400 m à l'ouest du bourg historique. Cette opération concerne un secteur à forte sensibilité archéologique, pour la Préhistoire récente, la Protohistoire et les périodes historiques, avec, notamment, pour l'Antiquité, la proximité de la voie dite d'Agrippa, dont un tracé emprunte la vallée de Royat. Huit tranchées de sondage ont été réalisées en différents points de l'emprise, leur implantation ayant été contrainte par la topographie (pente prononcée en partie nord) et la géologie (coulée basaltique affleurant et tunnel de lave). Elles ont permis l'examen de 9,2 % de l'emprise totale ou de 10,8 % de la surface accessible. Elles révèlent la présence de quelques structures en creux antiques et médiévales, qui ont été dégagées à la base de colluvions post-médiévales.

L'emprise étudiée présente une topographie marquée, avec une moitié sud relativement plane et une moitié nord correspondant à une forte pente (environ 20 %), en direction de la Tiretaine. La rupture de pente correspond au rebord d'une coulée basaltique ancienne (âgée d'environ 40 000 ans), qui comprend, par ailleurs, un tunnel d'écoulement de lave, d'orientation ouest-est, dans lequel a été installée, à une date historique, une cave. L'emplacement supposé de ce tunnel, ainsi que la zone de pente correspondant au rebord de la coulée, ont été exclus de la zone d'intervention pour des raisons de sécurité et d'accessibilité.

Sur la partie haute de l'emprise, les observations stratigraphiques révèlent la présence, sous une couche de terre végétale peu épaisse (US 1), de remblais contemporains (US 12), dont l'épaisseur atteint ponctuellement 0,50 m. Ils surmontent des colluvions limoneuses brun sombre (US 2 et 3), dont l'épaisseur atteint au maximum 1,30 m. Ces formations colluviales, en grande partie mises en place après la période médiévale, reposent directement sur des pyroclastes (lapilli : US 7 ; téphras : US 6), dont l'épaisseur totale atteint, au maximum et ponctuellement, 0,80 m. Ces formations éruptives récentes prennent place sur un paléosol (US 4), formé en milieu humide (limon argileux peu organique), surmontant lui-même un ensemble résultant de l'altération de la coulée trachy-basaltique plus ancienne (US 16 et 5).

Des structures anthropiques, romaines et médiévales, ont été mises en évidence à la base des colluvions récentes, soit directement au contact du paléosol ancien US 4, ce qui indique l'existence d'une phase érosive ayant fait disparaître les dépôts volcaniques récents, au-dessus de ces éjectas. Dégagés à des profondeurs comprises entre 0,60 et 1,30 m, ces aménagements

correspondent à :

- une structure linéaire (un fossé ?), attribuée à la période romaine (TPQ : IV<sup>e</sup>-V<sup>e</sup> s.), d'orientation ouest-est, et dont le comblement est constitué d'un amas compact de sables, de graviers et de blocs de petite dimension ;
- un large (4 m environ) et profond (1,20 m) fossé (?), qui présente un profil en V à fond arrondi, et est attribuable au bas Moyen Âge ;
- un silo, d'approximativement 1,60 m de diamètre à l'ouverture et de 1,50 m de profondeur, attribuable à la période carolingienne ;
- une fosse ovale, au comblement chargé en blocs de basalte, qui livre un mobilier peu abondant attribué au bas Moyen Âge.

Le sondage réalisé sur la partie basse de l'emprise, entre le pied de la coulée et la Tiretaine, révèle une séquence stratigraphique comparable avec, de haut en bas :

- une couche de terre végétale relativement épaisse (US 1) ;
- des colluvions postérieures à la période médiévale (US 2) ;
- des colluvions comportant du mobilier céramique attribuable à la période carolingienne et au bas Moyen Âge (US 30) ;
- des formations issues de l'altération du substrat trachybasaltique (US 28 et 29) ;
- et, enfin, la coulée elle-même (US 26).

L'épaisseur des formations colluviales est variable, le rocher apparaissant à des profondeurs comprises entre 0,80 et 1,70 m.

Enfin, le sondage réalisé dans la partie effondrée de la cave installée dans le tunnel de lave ne permet pas de dater précisément l'installation de cet aménagement. Cependant, l'excavation correspondant à sa rampe d'accès est comblée au cours de la période contemporaine, probablement dès le début du XX<sup>e</sup> s., et l'épisode de remblaiement le plus récent est lié à la démolition du bâtiment encore présent sur la parcelle en 2013.

Cette opération de diagnostic a donc permis la mise en évidence de quatre structures en creux, deux fossés, un silo et une fosse, réparties sur un espace de quelques centaines de mètres carrés dans la moitié sud de l'emprise. Le mobilier collecté, peu abondant, renvoie à trois périodes chronologiques distinctes : la fin de l'Antiquité (un fossé?), la fin du haut Moyen Âge (un silo) et le bas Moyen Âge (un fossé et une fosse).

**Yann Deberge  
Inrap**

TEMPS MODERNES

ÉPOQUE  
CONTEMPORAINE

## SAINT-BONNET-PRÈS-RIOM

### Rue du Stade, route de Gimeaux, lotissement du Grand Chirol

Le projet d'aménagement d'une parcelle de 6 510 m<sup>2</sup>, localisée dans la commune de Saint-Bonnet-près-Riom, est à l'origine de ce diagnostic archéologique. Neuf tranchées, couvrant une surface de 678 m<sup>2</sup> (10,40 %), ont été réalisées. Le terrain est très érodé. Une ancienne terrasse alluviale du Sardon est présente à une profondeur moyenne de 0,45 m sous le sol actuel, sauf au sud-est, où des remblais contemporains ont été rapportés. La terrasse est recouverte par des colluvions limono-argileuses brunes à inclusions de graviers, qui recèlent de rares artefacts d'époques moderne tardive et/ou contemporaine. Aucun mobilier plus ancien n'a été découvert.

Un fossé en arc de cercle, conservé sur une profondeur de 0,25 m, a été mis au jour en limite d'emprise sud-ouest. Dans l'hypothèse d'un aménagement de plan circulaire de type enclos, celui-ci mesurerait envi-

ron 5,50 m de diamètre externe. La fouille partielle de ce fossé et d'autres structures implantées à proximité, une fosse et trois trous de poteaux, n'a fourni aucun mobilier.

Dans l'ensemble des sondages, 35 segments de fossés et de drains empierrés ont été dégagés. Ces structures n'ont livré que de rares artefacts, tous d'époques moderne tardive ou contemporaine. Elles appartiennent à diverses phases de drainage et d'exploitation des terrains, comme l'attestent plusieurs recoupements de structures. À quelques exceptions près, l'orientation des fossés et des drains est conforme à celle du parcellaire actuel, ou bien ou assez proche de ce dernier.

Guy Alfonso  
Inrap

PALÉOLITHIQUE MOYEN  
PALÉOLITHIQUE RÉCENT

NÉOLITHIQUE  
BAS MOYEN ÂGE

## SAINT-GENÈS- CHAMPANELLE

### Fontfreyde, Les Horts

TEMPS MODERNES

ÉPOQUE  
CONTEMPORAINE

Un diagnostic a été réalisé sur une zone de près de quatre hectares, dans le village de Fontfreyde, dépendant de la commune de Saint-Genès-Champanelle, en amont de l'installation d'un lotissement. Le territoire de ce secteur de montagne est notamment traversé par un axe antique desservant la capitale arverne *Augustonemetum* en direction du Mont Dore, ainsi que par deux menhirs observés à proximité de ce tracé.

Les tranchées ont livré une quarantaine de vestiges anthropiques. Ces derniers, à l'exception d'une lame en basalte située en position secondaire et qui pourrait dater, sans certitude, du Paléolithique moyen ou récent, voire du Néolithique, se rattachent, pour l'essentiel, à des pratiques agro-pastorales, dont l'ancienneté n'est vraisemblablement pas antérieure à la fin du Moyen Âge, voire, plus probablement, à la période contemporaine. Ils témoignent, pour certains, de la mise en culture des parcelles, dont des traces de labours ont été reconnus en plusieurs points.

Plus d'une trentaine de structures fossoyées, isolées ou, au contraire, implantées de manière structurée, sont associées ponctuellement à des squelettes de bovins, d'ovins et de chiens, d'âge divers, dont les éléments céramiques les plus anciens indiquent une mise en place de ces dépôts dès la fin du Moyen Âge, et tout au long des périodes moderne et contemporaine.

Au nord-ouest de l'emprise, près d'une vingtaine de structures fossoyées, concentrées sur deux tranchées, se distinguent, tant par leur densité que par leur répartition dans l'espace, qui paraît témoigner d'un agencement particulier. En effet, l'alignement quasi orthogonormal de ces structures, disposées selon un axe nord-sud ou est-ouest, les recoupements quasi-inexistants entre

les fosses, ainsi que leur positionnement en bordure d'un chemin ancien, tendraient à valider l'hypothèse d'un dépôt de ces animaux sur une courte période, qui semble d'échelonner entre l'extrême fin du XVIII<sup>e</sup> s. et la première moitié du XIX<sup>e</sup> s. Leur présence peut être la conséquence d'une hypothétique épizootie, à moins que ce regroupement ne résulte de la volonté d'un groupe familial ou communautaire, d'enterrer sur un même emplacement, pour des raisons sanitaires, les éléments défunts des troupeaux.

Outre ces dépôts anthropiques, l'intérêt de ce sondage a été de permettre la mise au jour, à une profondeur d'une trentaine à une cinquantaine de centimètres, sur la quasi-totalité de l'emprise, d'une couche de retombées volcaniques issues du Puy de la Vache, dont l'éruption est datée de 8450 ans, et qui viennent sceller un paléosol ancien très net, qui contient lui-même, dans sa partie supérieure, des retombées du Puy de Vasset datées de 9280 ans. Ce paléosol, formé au Boréal, est percé d'une multitude de zones de dépression, qui résultent de la mise en place d'un pergélisol. Ce dernier, mis en évidence par les climatologues, correspond à une anomalie climatique connue sous le nom d'événement climatique de 8200 BP, et explique ainsi les déformations observées. Enfin, en partie basse de la séquence stratigraphique, à une cote de 1,60 m sous le niveau du sol, la coulée basaltique du Puy de Mercoeur, qui correspond au substrat de la zone, s'est déposée autour d'une date de 18100 ans.

Laurence Lautier  
Inrap

NÉOLITHIQUE  
MOYENANTIQUITÉ  
GALLO-ROMAINE**SAINT-GERMAIN-LEMBRON**  
Rue de la Beaugravière,  
lotissement les Sucquets

TEMPS MODERNES

ÉPOQUE  
CONTEMPORAINE

Le projet de réalisation d'un lotissement au lieu-dit rue de la Beaugravière, secteur archéologiquement sensible de la commune de Saint-Germain-Lembron, a entraîné l'émission d'une prescription de diagnostic archéologique par le SRA Auvergne-Rhône-Alpes. L'intervention sur le terrain a eu lieu en janvier 2017.

Ce diagnostic a consisté en la réalisation de onze tranchées. La surface ainsi ouverte représente 12 % de la surface de l'emprise.

La séquence sédimentaire observée est marquée par les alluvionnements de la rivière la Couze : on retiendra la mise en évidence de la terrasse Fy et surtout des dépôts de limons de débordements (US 2) marquant une (ou des) inondation(s) post-antique(s) de l'ensemble de la zone. Un paléosol (US 3) est fossilisé sous ces limons et peut correspondre au sol associé à la période bioclimatique de l'Atlantique.

Les découvertes archéologiques sont :

- une petite implantation (cinq structures fossoyées avérées) datée du Néolithique moyen II. Signalons la mise en évidence de la culture de l'orge qui serait l'occurrence la plus ancienne de cette céréale en Auvergne ;
- deux fossés parallèles datés de la période antique (gallo-romain). Il pourrait s'agir de fossés bordiers d'un chemin, d'orientation nord-ouest/ sud-est, implanté le long d'une rupture de pente de la terrasse Fy ;
- deux murs (dont un qui matérialise une limite parcellaire actuelle), qui appartiennent à l'organisation spatiale moderne à contemporaine.

**Gérard Vernet**  
Inrap

BRONZE FINAL  
PREMIER ÂGE DU FERMOYEN ÂGE  
CLASSIQUE**VERTAIZON**  
Les Noyeraies nord, secteur D

BAS MOYEN ÂGE

TEMPS MODERNES

L'opération de fouille préventive a été conduite dans le quartier des Noyeraies nord, sur la commune de Vertaizon. La fouille a été réalisée sur une surface de 1 350 m<sup>2</sup> entre le 6 février et le 17 mars 2017. Le diagnostic préalable portait sur un espace bien plus vaste (12 600 m<sup>2</sup>). Ainsi, l'emprise prescrite n'a été évaluée qu'à la faveur d'une tranchée localisée en limite nord de cette dernière.

Localisé sur le versant sud-ouest du puy de Vertaizon, d'origine volcanique, le terrain de la zone fouillée s'est formé par une succession de colluvions. Le sommet d'une première couche de colluvions a été occupé à la Protohistoire ancienne, puis le sommet d'une seconde couche, l'a été au Moyen Âge classique (fig. 1). Seuls les vestiges de cette dernière occupation ont été concernés par la prescription de fouille.

Ainsi, la fouille a permis de vérifier et de documenter l'existence d'une occupation de la Protohistoire ancienne pressentie lors du diagnostic. Elle se présente sous la forme d'un paléosol très argileux de couleur brun foncé. Les structures associées, des trous de poteaux en grand nombre pour l'essentiel, étaient perceptibles lorsque leur creusement avait impacté le substrat argilo-calcaire sous-jacent. Le mobilier, retrouvé à la fois au sommet et, plus rarement, dans l'épaisseur du paléosol, est daté de la fin de l'âge du Bronze ou du début de l'âge du Fer (Hallstat moyen). Le rapport du diagnostic laisse supposer que cette occupation se développe au nord et à l'est de l'emprise.

À cette période succède une phase de colluvions, au sommet de laquelle s'ouvrent les vestiges datés de la

période médiévale. La grande majorité des structures mises au jour sont concentrées, pour l'essentiel, au sein d'espaces excavés situés dans les deux tiers ouest de l'emprise, en partie basse de la pente. Ces ensembles n'ont pu être fouillés intégralement, car tous se développent en dehors de l'emprise (limites nord, sud et ouest). En périphérie de ces espaces, seuls quelques trous de poteau, six au total, une fosse, des chablis et fosses de plantation ont été reconnus.

Deux espaces excavés situés en bas de pente présentent des mises en œuvre identiques et ont connu tous deux une phase de réaménagement. En limite ouest de l'emprise, est localisé un grand bâtiment excavé, et, au nord, un second. Pour ces deux espaces, un creusement général a été associé à celui de trous de poteau pratiqués au pied des parois. L'absence de niveau de sol correspondant à ce premier état conduit à supposer qu'il était constitué d'un plancher. Le second état se traduit par la mise en place d'un muret adossé à la paroi orientale. Le retrait des extrémités des murs par rapport aux limites du creusement laisse supposer qu'un dispositif en matériaux périssables de type torchis sur clayonnage devait clore, au nord et au sud, ces deux bâtiments. En partie centrale, un remblai a été ajouté. Dans le bâtiment ouest, se développe, à son sommet, un sol très charbonneux comprenant des carporesses carbonisées. La datation radiocarbone sur l'une de ces graines permet de placer son occupation entre le deuxième quart du XI<sup>e</sup> s. et la seconde moitié du XII<sup>e</sup> s. Si le grand bâtiment a peut-être servi de lieu de vie, le second a probablement été utilisé comme

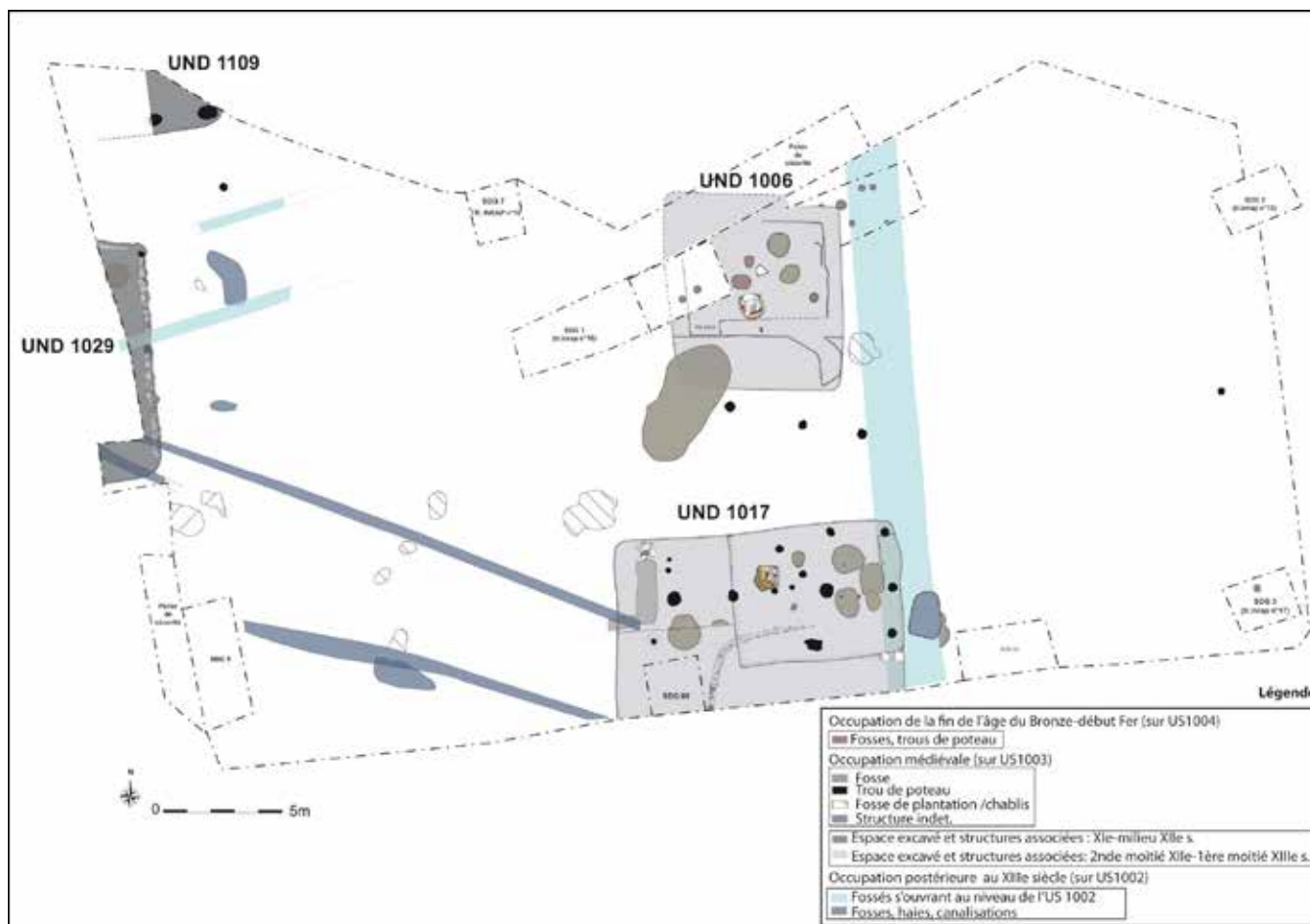


Fig. 1 Vertaizon (63), les noyeraies nord, secteur D : plan masse des structures mises au jour lors de la fouille.  
Crédits : Acter.

annexe.

Par la suite, entre la seconde moitié du XII<sup>e</sup> s. et la première moitié du XIII<sup>e</sup> s., deux espaces excavés ont été aménagés en partie supérieure de la pente. On distingue, ainsi, un premier habitat de plan quadrangulaire, reconnu lors du diagnostic et situé en limite nord de l'emprise, et un second espace excavé, plus vaste, situé au sud du premier. Son emprise totale n'est pas connue, car il se développe hors de l'emprise. La particularité de ces ensembles tient au fait qu'ils sont composés d'une zone surexcavée dévolue à l'habitat (fig. 2).

L'architecture varie au sein d'un même espace excavé, un traitement particulier étant réservé à la zone d'habitat. Dans le premier espace excavé, les parois sont étayées par des murs construits en terre massive, associés à un sol de terre battue. Le second espace excavé a connu une phase de réaménagement. Ainsi, des structures sur poteaux porteurs associées à un plancher sont remplacées dans second temps par l'élévation de solins supportant une architecture en terre massive ou torchis sur clayonnage, délimitant un sol de terre battue. Une plaque foynère composite, ou employant notamment des *tegulae*, a été mise au jour dans ces deux espaces surexcavés. Les autres espaces qui composent ces deux ensembles servent d'annexes dévolues au stockage ou sont utilisés comme espace de circulation.

L'étude des charbons, graines et restes de faune prélevés a permis de proposer quelques pistes, permettant de restituer l'environnement et des choix opérés dans l'exploitation du terroir par les habitants, ainsi que

leur mode alimentaire. Le mobilier métallique tel que tige de fuseau, dents de peigne à carder et équipement équestre, auxquels s'ajoutent des fusaioles en céramique ou taillées dans la pierre, démontrent que leurs activités étaient surtout tournées vers l'agriculture, l'élevage et un artisanat domestique (travail de la laine). La distance entre ces deux habitats laisse supposer que l'on était dans une zone rurale ou à *minima* périurbaine.

Le site est situé au sud d'une petite éminence, dont le toponyme Chastel vieux est mentionné ainsi dès 1276, et à proximité immédiate du bourg actuel, qui se développe au pied d'un château situé au sommet du puy et dont la construction de la chapelle castrale pourrait remonter au XII<sup>e</sup> s. Ce château est conquis par l'évêque au tournant des XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> s. Ces quelques indices permettent de supposer qu'il ait pu exister une coseigneurie à Vertaizon au XII<sup>e</sup> s. Les habitats mis au jour en bas de pente, datés des XI<sup>e</sup>-début XII<sup>e</sup> s., sont contemporains de deux textes de la fin du XI<sup>e</sup> s. mentionnant un membre de la famille de Vertaizon et un chevalier de Vertaizon. L'existence d'une occupation dans cette zone de pente, peu propice à l'habitat, pourrait s'expliquer par la volonté d'être protégé par l'un de ces deux points fortifiés. La fouille du secteur situé au nord de l'emprise permettra sans doute de définir avec plus de précision la constitution, l'organisation et l'évolution de ce regroupement d'habitats.

Les espaces excavés des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> s. sont abandonnés, au plus tard, dans la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> s. Ils sont comblés par l'effondrement des murs, puis scellés



Fig. 2 Vertaizon (63), les noyeraies nord, secteur D : vue générale des niveaux d'occupation de l'espace surexcavé de l'UND1017 après retrait des comblements supérieurs. Crédits : Acter.

par des phases intenses et successives de colluvions pouvant atteindre plus d'un mètre d'épaisseur. Ces dépôts conséquents pourraient coïncider avec la fin de l'Optimum climatique médiéval.

Par la suite, le secteur a été délaissé et mis en culture à l'époque moderne, comme le montre la présence d'un large fossé orienté nord-ouest/sud-est et de fossés parcellaires.

**Marie Caillet  
SARL Acter**



L'abbaye Sainte-Marie du Val luisant, connue sous le nom d'abbaye du Bouschet, est mentionnée par quelques sources anciennes depuis le XIII<sup>e</sup> s. Lieu d'inhumation de plusieurs comtes d'Auvergne et d'autres figures aristocratiques et religieuses depuis la fin du XII<sup>e</sup> s., elle a essentiellement fait l'objet de recherches historiques avant tout centrées sur ces élites à travers un prisme biographique, et sur les description et localisation de leurs tombeaux.

L'histoire de ce monastère, depuis ses origines jusqu'à son abandon à la période contemporaine, n'a que très peu été renseignée, malgré les recherches conduites par quelques érudits et restées à ce jour inédites. De même, la configuration du monastère et l'évolution des bâtiments n'apparaissent qu'en filigrane des sources mentionnées, citant ponctuellement les cloître, cuisine, presbytère, jardin, église, salle capitulaire, etc., sans descriptif précis.

Une campagne de prospection menée en 2016 a confirmé l'importance archéologique du site, où de nombreuses maçonneries sont conservées, dessinant vraisemblablement au moins les limites d'une église et de ses espaces annexes, d'une vaste enceinte munie de tours (*fig. 1*) et de plusieurs tronçons voûtés canalisant le ruisseau bordier. Cette même campagne a également permis de mesurer l'importance du fond documentaire encore disponible, de rassembler l'essentiel des références archivistiques exploitables et de circonscrire dans ses grandes lignes l'histoire de cet établissement et de ses bâtiments.

Motivée par ce potentiel scientifique, la campagne de sondages et de recherches archéologiques conduite en décembre 2017 a permis de réaliser deux sondages mécanisés et manuels dans la partie sud-est de l'église et dans l'espace pressenti comme le cloître, mais aussi de compléter l'inventaire des vestiges conservés en élévation.

Dans le secteur sud-est de l'église ont pu ainsi être mis au jour, sous un épais niveau de remblai de démolition, des vestiges de larges maçonneries de blocs basal-



Fig. 2 Yronde (63) abbaye Sainte-Marie du Val luisant ou abbaye du Bouschet : mur de l'église conservé dans un état très détérioré. Crédits : D. Morel (Hadès), 2017.

tiques liés au mortier, appartenant vraisemblablement aux murs périphériques de l'église et de ses espaces annexes (*fig. 2*). Très mal conservés et profondément enfouis, ces vestiges n'ont pu être que très partiellement dégagés, caractérisés, sans qu'aucun niveau d'occupation n'ait pu être retrouvé.

Dans le secteur du cloître, quelques maçonneries mais aussi un niveau de pavement en terre cuite (*fig. 3*) associé à un seuil, très lacunaires et ayant sans doute fait l'objet de campagnes de récupération, ont pu aussi être retrouvés, associés à des éléments de mobilier plutôt attribuables à la fin du Moyen Âge.

Enfin, à l'est de ces premiers vestiges, ont pu être observés plusieurs maçonneries délimitant des zones de bassins (pêcheries) ainsi qu'une construction de plan circulaire, conservée sur plusieurs mètres de haut et couronnée de niches rectangulaires traversantes, pouvant constituer un ancien pigeonnier appartenant au domaine conventuel.

David Morel  
Hadès



Fig. 1 Yronde (63) abbaye Sainte-Marie du Val luisant ou abbaye du Bouschet : vestiges probables de l'enceinte du monastère. Crédits : D. Morel (Hadès), 2017.



Fig. 3 Yronde (63) abbaye Sainte-Marie du Val luisant ou abbaye du Bouschet : vestiges situés dans l'emprise présumée du cloître. Crédits : D. Morel (Hadès), 2017.

## CLERMONT-FERRAND, PÉRIGNAT-SUR-ALLIER, SAINT-HILAIRE-PRÈS-PIONSAT, SAINT-MAURICE-PRÈS-PIONSAT

### Les coffres funéraires gallo-romains dans le département du Puy-de-Dôme

À la fin de l'année 2016, le nombre de coffres funéraires recensés dans le département du Puy-de-Dôme s'élevait à 125. À l'issue de cette prospection thématique 2017, il est augmenté de dix nouveaux éléments, dont sept ont été documentés sur le terrain (Clermont-Ferrand, Pérignat-sur-Allier, Saint-Maurice-près-Pionsat) et trois sont issus de la bibliographie (Clermont-Ferrand, Saint-Hilaire-près-Pionsat, Romagnat). La commune de Saint-Maurice-près-Pionsat a livré quatre nouveaux coffres funéraires, malheureusement incomplets, dont deux couvercles qui complètent la série des coffres en grès houiller du nord des Combrailles (type La Peize) et en enrichissent la typologie. L'un d'eux présente une cavité à feuillure surmontée de deux évidements, alors qu'il est généralement simple, et l'autre, malheureusement mutilé, pourrait être un exemple de coffre à système de fermeture inversé. Ces caractéristiques doivent peut-être leur existence à la proximité avec le Limousin, où des éléments de comparaison existent, alors qu'ils sont très rares dans le département du Puy-de-Dôme, voire inexistant dans le second cas. Les archives de feu Jean-Jacques Lauvergne viennent compléter les informations sur cette partie des Combrailles, encore largement méconnue archéologiquement, notamment à Saint-Hilaire-près-Pionsat, où il avait pu documenter une base circulaire en granite aujourd'hui égarée.

En Limagne, une base et un couvercle conservés chez un particulier à Clermont-Ferrand s'ajoutent à l'inven-

taire mais les éléments manquent pour leur attribuer une origine géographique précise. La base, quadrangulaire et en trachyte, interroge par ses dimensions. Son aspect général, très élevé au regard des bases quadrangulaires connues à *Augustonemetum*/Clermont, fait écho à un élément similaire provenant du col de Ceyssat et pourrait ouvrir la voie à une nouvelle série typologique. Le couvercle, pyramidal et en grès (de Limagne ?), est typique de la région de Clermont. C'est également le cas pour un autre couvercle en trachyte, pyramidal, provenant de Pérignat-sur-Allier et qui complète les données sur l'ensemble funéraire de Champmot, détruit par une carrière de sable en 1970.

Enfin, deux coffres mentionnés dans une correspondance d'Ambroise Tardieu à Gaston Charvilhat complètent l'inventaire. Le premier est un couvercle épigraphe inédit provenant de la nécropole est d'*Augustonemetum*/Clermont : l'inscription évoque *Avitianus*, famille bien connue de la cité arverne. L'examen de cette mention a été confiée à Bernard Cléménçon et Bernard Rémy, qui l'intégreront dans la synthèse épigraphique du PCR *Augustonemetum*. Le second élément est un coffre complet, attribué à Romagnat par Ambroise Tardieu, commune qui n'était pas encore présente dans l'inventaire.

**Michaël Tournadre**  
chercheur bénévole

**Tableau des opérations autorisées**

**2 0 1 7**

Réf. carte	Code Patriarche	Commune, Nom du site	Type d'opération N° axe opération programmée	Responsable Organisme de rattachement	Chronologie
1	2212846	ANSE, avenue de la Libération	OPD	Catherine BELLON Inrap	Moyen Âge
2	2212505	ANSE, 5 bis chemin de Boussardi	OPD	Stéphane BROUILLAUD Inrap	Antiquité gallo-romaine, Haut Moyen Âge, Temps modernes
3	2212501	ANSE, 141 et 167 route de Villefranche, Saint-Romain	OSE	Damien TOURGON Évéha	Néolithique moyen et ancien, Campaniforme, Antiquité tardive, Haut Moyen Âge, Moyen Âge classique, Bas Moyen Âge
4	2212782	ANSE, 1103 rue des Trois Châtel	OPD	Nicolas BIWER Inrap	Antiquité gallo-romaine
5	2212550	AVEIZE, mine de L'Argentière	PRT – n° Axe 12	Gérald BONNAMOUR Arkemine	Époque médiévale, Temps modernes, Époque contemporaine
6	2212651	BELLEVILLE-SUR-SAÔNE, église abbatiale Notre-Dame	PRT – n° Axe 8	Carla BARCO Bénévole	Moyen Âge classique, Bas Moyen Âge, Temps modernes, Époque contemporaine
7	2212579	BRINDAS, le bourg médiéval, les maisons fortes	PRT – n° Axe 10	Paul PELCÉ Bénévole	Bas Moyen Âge, Temps modernes
8	2212569	CHASSIEU, 71 rue de la République	OPD	Michel GOY Inrap	Moyen Âge classique, Bas Moyen Âge
9	2212786	CHÂTILLON, la Roche	PMS	Jules RAMONA SAVL	Antiquité gallo-romaine, Haut Moyen Âge
10	2212830	CIVRIEUX-D'AZERGUES, aménagement des Verchères	OPD	Catherine BELLON Inrap	Néolithique moyen et final, Bronze final, Haut-Empire, Époque médiévale, Temps modernes
11	2212439	CURIS-AU-MONT-D'OR, ruisseau du Thou et réfection du mur de soutènement de la RD 73	OPD	Michel GOY Inrap	Temps modernes, Époque contemporaine
12	2212827	DARDILLY, chemin de la Bruyère	OPD	Nicolas BIWER Inrap	Néolithique, Époque contemporaine
13	2212645	DARDILLY, 3 chemin du Ménestrel	OSE	Antoine VALOIS Inrap	Âge du Bronze, Premier Âge du Fer, Haut-Empire, Époque médiévale, Temps modernes, Époque contemporaine
14	2212590	GLEIZÉ, ZAC des Charmilles	OPD	Christine VERMEULEN Inrap	Bronze final, Premier Âge du Fer, Haut-Empire, Moyen Âge classique, Temps modernes, Époque contemporaine
15	2212552	JOUX, mine de plomb de Boussuivre	FP – n° Axe 12	Gérald BONNAMOUR Arkemine	Bas Moyen Âge, Temps modernes, Époque contemporaine

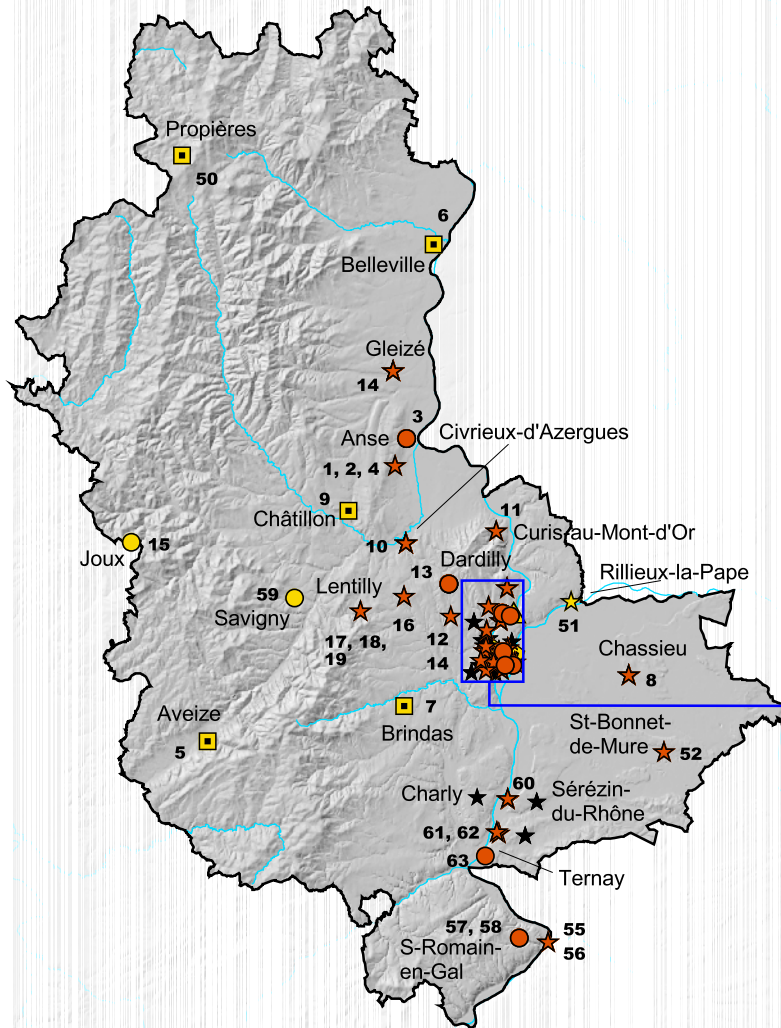
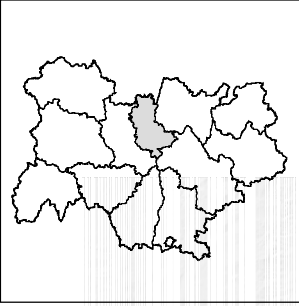
Réf. carte	Code Patriarche	Commune, Nom du site	Type d'opération N° axe opération programmée	Responsable Organisme de rattachement	Chronologie
16	2212480	LA TOUR-DE-SALVAGNY, Sisoux, 19 rue du Jacquemet	OPD	Éric THEVENIN Inrap	Haut-Empire, Bas-Empire
17	2212644	LENTILLY, impasse du Guéret	OPD	Alan MAC CARTHY Inrap	Haut-Empire, Bas-Empire
18	2212450	LENTILLY, la Rivoire, 56 chemin de la boucle n° 1	OPD	Catherine COQUIDÉ Inrap	Haut-Empire, Bas Moyen Âge, Temps modernes, Époque contemporaine
19	2212451	LENTILLY, la Rivoire, 56 chemin de la boucle n° 2	OPD	Catherine COQUIDÉ Inrap	Haut-Empire, Bas Moyen Âge, Temps modernes, Époque contemporaine
20	2212596	LYON, atlas topographique de Lyon antique	PCR – n° Axe 9	Michèle MONIN SAVL	Époque augustéenne, Haut-Empire, Bas-Empire
21	2212204	LYON 1er, 26 montée des Carmélites, phases 1 et 2	OPD	Sylvain MOTTE Inrap	Haut-Empire, Temps modernes, Époque contemporaine
22	2212447	LYON 2e, reconversion du site de l'Hôtel-Dieu	OPD	Éric BERTRAND SAVL	Temps modernes, Époque contemporaine
23	2212611	LYON 2e, reconversion du site de l'Hôtel-Dieu, tranche 9h, cour Saint-Louis basse	OPD	Olivia PUEL SAVL	Temps modernes, Époque contemporaine
24	2212683	LYON 2e, reconversion du site de l'Hôtel-Dieu, tranche 7, rampes d'accès au parking	OSE	Éric BERTRAND SAVL	Temps modernes
25	2212823	LYON 5e, 15 b avenue du Point-du-Jour	OPD	Christine VERMEULEN Inrap	Haut-Empire, Temps modernes, Époque contemporaine
26	2212710	LYON 5e, 55 bis avenue du Point-du-Jour	OSE	Catherine BELLON Inrap	Haut-Empire
27	2212499	LYON 5e, 55 bis avenue du Point-du-Jour	OSE	Christine Ronco Inrap	Haut-Empire
28	2212600	LYON 5e, 2 chemin de Montauban, ancien couvent des Carmes déchaussés	OSE	Marco ZABEO Archeodunum	Haut-Empire, Bas Moyen Âge, Temps modernes, Époque contemporaine
29	2212474	LYON 5e, montée Cardinal Decourtray, Maison carrée et esplanade de Fourvière	OPD	Philippe DESSAINT SAVL	Second Âge du Fer, Époque augustéenne, Haut-Empire, Bas-Empire, Haut Moyen Âge, Moyen Âge classique, Bas Moyen Âge, Temps modernes
30	2212684	LYON 5e, 9 montée Nicolas de Lange, Ecam	OPD	Michèle MONIN SAVL	Haut-Empire
31	2212784	LYON 5e, 71 rue Benoist Mary	OPD	Catherine BELLON Inrap	Époque augustéenne, Haut-Empire
32	2212436	LYON 5e, 62 rue du Commandant Charcot	OPD	Jean-Luc GISCLON Inrap	Époque contemporaine
33	2212193	LYON 5e, 86-92 rue Edmond Locard	OSE	Laudine ROBIN Évéha	Époque augustéenne, Haut-Empire, Temps modernes, Époque contemporaine
34	2212516	LYON 5e, 40 rue de la Favorite et rue Benoist Mary	OPD	Jean-Luc GISCLON Inrap	Époque augustéenne, Moyen Âge classique, Époque contemporaine
35	2212745	LYON 5e, 15-17-19 rue de la Quarantaine, phase 1	OPD	Jean-Luc GISCLON Inrap	Bas-Empire, Haut Moyen Âge, Temps modernes, Époque contemporaine

Réf. carte	Code Patriarche	Commune, Nom du site	Type d'opération N° axe opération programmée	Responsable Organisme de rattachement	Chronologie
36	2212646	LYON 5e, 96 rue Saint-Georges	OSE	Charlotte GAILLARD SAVL	Moyen Âge classique, Bas Moyen Âge, Temps modernes, Époque contemporaine
37	2212709	LYON 5e, 2 rue Sœur Bouvier, résidence universitaire, site Charcot	OPD	André REBISCOUL Inrap	Antiquité gallo-romaine
38	2212549	LYON 5e, Théâtre romain	PCR – n° Axe 9	Djamila FELLAGUE Université Grenoble Alpes - Luhcie	Protohistoire, Époque augustéenne, Haut-Empire, Bas-Empire, Époque médiévale, Temps modernes, Époque contemporaine
39	2212471	LYON 5e, parc archéologique de Fourvière	PMS	Djamila FELLAGUE Université Grenoble Alpes - Luhcie	Haut-Empire, Bas-Empire
40	2212649	LYON 9e, 19 avenue Joannès Masset	OPD	Jérémie LIAGRE SAVL	Néolithique moyen, Bronze final et récent, Antiquité gallo-romaine, Temps modernes, Époque contemporaine
41	2212755	LYON 9e, 142-146 avenue du 25e régiment de Tirailleurs sénégalais	OPD	Catherine BELLON Inrap	Mésolithique
42	2212657	LYON 9e, le monastère de l'île Barbe et son territoire	PCR – n° Axe 8	Charlotte GAILLARD ArAr - UMR 5138	Haut Moyen Âge, Moyen Âge classique, Bas Moyen Âge, Temps modernes
43	2212425	LYON 9e, chapelle Notre-Dame de l'île Barbe	OSE	Charlotte GAILLARD	Moyen Âge classique, Bas Moyen Âge, Temps modernes
44	2212655	LYON 9e, 8 rue Renée Sabran	OSE	Christian CÉCILLON Inrap	Néolithique
45	2212672	LYON 9e, 28 quai Paul Sédaillan	OPD	Cécile RAMPONI Inrap	Bronze final, Premier âge du Fer, Haut-Empire
46	2212610	LYON 9e, 4-6 rue Louis Mouillard	OPD	Catherine BELLON Inrap	Préhistoire, Protohistoire
47	2212437	LYON 9e, 25-27 rue des Tuileries	OPD	Jérémie LIAGRE SAVL	Protohistoire, Bronze ancien, Haut-Empire, Bas-Empire, Haut Moyen Âge, Temps modernes, Époque contemporaine
48	2212581	LYON, la Saône, du PK 4 au PK 6	PRD	Alain LAVOCAT Bénévole	Haut-Empire, Temps modernes
49	2212580	LYON, le Rhône, du PK 2,7 au PK 6,5	PRD	Alain LAVOCAT Bénévole	Temps modernes, Époque contemporaine
50	2212551	PROPIÈRES, la Mine des Bois	PRT – n° Axe 12	Gérald BONNAMOUR Arkemine	Bas Moyen Âge, Temps modernes, Époque contemporaine
51	2212698	RILLIEUX-LA-PAPE, 122-124 route de Genève, La Sablière	SD	Stéphane GAILLOT SAVL	
52	2212725	SAINT-BONNET-DE-MURE et SAINT-PIERRE-DE-CHANDIEU, les Brosses, Champanglon, les Coins, Foussiaux, tranche 1, phases 1 et 2	OPD	Stéphane BLEU Inrap	
53	2212792	SAINT-CYR-AU-MONT-D'OR, 73-75, route de Saint-Romain, la Baticolière	OPD	Éric THEVENIN Inrap	Premier Âge du Fer, Bronze final
54	2212788	SAINT-DIDIER-AU-MONT-D'OR, 21 chemin de Plante-fort	OPD	François BAUCHERON Inrap	Haut-Empire
55	2212465	SAINT-ROMAIN-EN-GAL, le Buisset, rue du Buisset, rue de la Station	OPD	Daniel FRASCONE Inrap	Haut-Empire

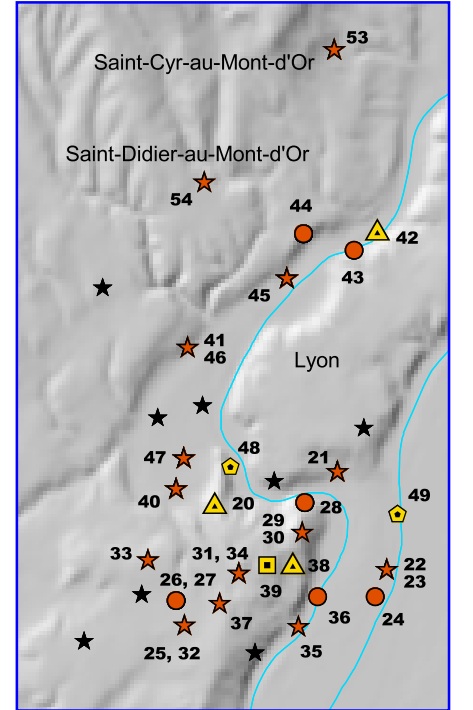
Réf. carte	Code Patriarche	Commune, Nom du site	Type d'opération N° axe opération programmée	Responsable Organisme de rattachement	Chronologie
56	2212671	SAINT-ROMAIN-EN-GAL, le Trye, rue des Thermes, tranche 2	OPD	Daniel FRASCONE Inrap	Haut-Empire
57	2212453	SAINT-ROMAIN-EN-GAL, rue de la Corderie	OSE	Marco ZABEO Archeodunum	Haut-Empire, Bas-Empire
58	2212741	SAINT-ROMAIN-EN-GAL, rue de la Corderie	OSE	Marco ZABEO Archeodunum	
59	2212548	SAVIGNY, quartier de l'abbaye, 2 impasse de la cha-pelle, chapelle Saint-Léger	FP – n° Axe 8	Olivia PUEL ArAr - UMR 5138	Haut Moyen Âge, Moyen Âge classique, Bas Moyen Âge, Temps modernes
60	2212615 2212616	SÉRÉZIN-DU-RHÔNE, 13 rue de la Sarrazinière, par-celles AO 448, 43, 44p	OPD	Stéphane BROUILLAUD Inrap	Haut-Empire, Bas-Empire, Époque contemporaine
61	2212732	TERNAY, 1 chemin de Buyat	OPD	Sylvie BOCQUET Inrap	Antiquité gallo-romaine
62	2212487	TERNAY, Crottat, 62 route de Sérézín-du-Rhône	OPD	Alan MAC CARTHY Inrap	Haut Moyen Âge
63	2212815	TERNAY, 62 route de Sérézín-du-Rhône	OSE	Marie-José ANCEL Archeodunum	Haut Moyen Âge

# RHÔNE

## Carte des opérations autorisées



### Lyon et ses abords



0 2,5 5 km

#### Opérations préventives

- ★ Diagnostic
- ★ Diagnostic négatif
- Fouille

#### Opérations programmées

- ★ Sondage
- Fouille
- Prospection thématique
- ◡ Prospection diachronique
- ▲ Projet Collectif de Recherche

0 25 50 km





**Tableau des opérations autorisées**

MOYEN AGE

**ANSE  
Avenue de la Libération**

L'emprise du diagnostic archéologique se situe à Anse (Rhône), 17 bis avenue de la Libération, (parcelle n° 28p, section AK) à 2 km de la rive droite de la Saône. Trois tranchées/sondages ont été réalisées et n'ont livré qu'un niveau rubéfié pouvant correspondre à la

base d'un four endommagé daté par quelques tessons des IX-XI<sup>e</sup> s.

**Catherine Bellon  
Inrap**

ANTIQUITÉ

GALLO-ROMAINE

**ANSE  
5 bis chemin de Boussardi**

HAUT MOYEN ÂGE

TEMPS MODERNES

Le diagnostic archéologique est situé 5 bis chemin de Boussardi à Anse. Le projet, qui consiste en la construction de quatre maisons mitoyennes de plain-pied, est situé dans le quartier Saint-Romain, secteur du village particulièrement sensible. L'emprise concernée se trouve à une centaine de mètres du Parc de la Roseraie, dans lequel des tombes gallo-romaines furent mises au jour en 1860. Par ailleurs, un diagnostic archéologique, effectué 141-167 route de Villefranche en février 2016, a permis de mettre au jour une partie de l'extension de cette nécropole antique (Brouillaud, 2016).

Les sources écrites nous apprennent aussi que des tombes du haut Moyen Âge furent découvertes en 1984 sous l'actuel chemin de Boussardi, à quelques dizaines de mètres de notre emprise.

Le terrain concerné, qui présente une superficie de 900 m<sup>2</sup>, a été parfaitement débroussaillé préalablement par l'aménageur. Les arbustes ont également été coupés avant notre intervention. À l'extrémité de la parcelle subsistent simplement un cabanon de jardin et un petit bassin en béton.

Lors de notre diagnostic, trois sondages ont pu être implantés, dans lesquels quatre tombes à inhumation

ont été découvertes ainsi que trois petites fosses, un niveau de circulation antique et une fosse-dépotoir d'époque moderne. Les tombes sont postérieures au niveau de sol. Les vestiges apparaissent à une profondeur moyenne située entre 1,20 m et 1,30 m. Les limites de la nécropole sont artificielles. Elles sont caractérisées au nord et à l'ouest par le chemin de la Roseraie, à l'est par la Route de Villefranche et au sud, par la maison beaujolaise. On peut donc présager que la nécropole s'étend encore.

Toutes les tombes sont orientées est-ouest, le crâne des sujets étant situé à l'ouest. L'une d'entre elles a été fouillée intégralement, selon la technique et le protocole utilisés en anthropologie funéraire. Un fragment de céramique daté des VI<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> s. a été découvert dans le comblement de la tombe. La sépulture ne peut donc pas être antérieure à cette date. À l'exception de quelques rares tessons de céramique, très peu d'éléments autorisant une datation ont été mis en évidence durant le diagnostic.

**Stéphane Brouillaud  
Inrap**

NÉOLITHIQUE  
NÉOLITHIQUE MOYEN  
NÉOLITHIQUE ANCIEN

CAMPANIFORME  
ANTIQUITÉ TARDIVE

## ANSE 141 et 167 route de Villefranche, « Saint-Romain »

HAUT MOYEN ÂGE  
MOYEN ÂGE CLASSIQUE

BAS MOYEN ÂGE

Les fouilles menées sur le site d'Anse dans le quartier de Saint-Romain aux 141 et 167 route de Villefranche ont été réalisées par le bureau d'études Éveha, sous la responsabilité de Damien Tourgon, entre mars et avril 2017. Elles interviennent dans le cadre du projet d'aménagement d'un immeuble locatif. Les investigations archéologiques ont permis, notamment, de mettre au jour une zone funéraire datant des V<sup>e</sup>-VI<sup>e</sup> s. apr. J.-C.

### Une occupation pérenne au cours du Néolithique ?

La période du Néolithique est marquée majoritairement sur le site par la présence de mobilier découvert hors contexte.

En effet, seule une structure en place datée du Néolithique moyen II a été mise au jour. Il s'agit d'un silo, ayant servi dans un second temps de dépotoir. Il contenait des rejets de foyer, plusieurs tessons de céramique, du mobilier lithique et de la faune. L'étude de cette dernière a souligné la présence exclusive de faune sauvage, ce qui pourrait faire remonter l'établissement de ce silo plutôt au Néolithique moyen I, période où la faune sauvage est largement majoritaire. Des traces de découpe et d'ossements brûlés confirment, quant à elles, la proximité d'un habitat.

De nombreux fragments de silex ont également été mis au jour sur l'ensemble de l'emprise de fouille, au sein des comblements des sépultures du début du haut Moyen Âge. Lors de l'installation de ce cimetière, un niveau ancien recouvert de lames de silex a, semble-t-il, été perforé. Il s'agit, pour la plupart, d'éclats de taille, mais l'on retrouve également quelques outillages, comme des grattoirs, des lames avec retouche, un percuteur, des perçoirs ou encore une hache polie en gabbro dont une datation large au Néolithique ne peut être précisée. Seul un grand microburin permet une datation plus précise, au Néolithique ancien.

Une grande fosse oblongue, assez profonde et coupée par une sépulture du V<sup>e</sup> s., pourrait appartenir à la période du Néolithique. Il pourrait s'agir d'une fosse en « V, Y, W », typique de la période et interprétée comme étant une fosse piège pour les animaux.

Enfin, signalons la découverte d'un tesson céramique appartenant à la culture Campaniforme mis au jour dans le comblement d'une fosse du Moyen Âge classique. Même si sa présence au sein de cette structure n'est qu'intrusive, il témoigne, toutefois, de l'existence de cette culture si particulière sur le bassin ansois.

Malgré ces indices ténus, ce secteur semble occupé tout au long de la période du Néolithique, complétant ainsi les découvertes faites pour la période sur Anse lors des fouilles archéologiques des deux dernières décennies.

### Un espace funéraire des V<sup>e</sup>-VI<sup>e</sup> s., à proximité d'une basilique funéraire

Un ensemble funéraire a été mis en évidence dans le quartier de Saint-Romain, aux abords d'une basilique funéraire, devenue par la suite une église, qui fut détruite au XVI<sup>e</sup> s. L'édifice n'a pas pu être localisé précie-

sément, pour le moment, mais les fouilles, anciennes et plus récentes, permettent de supposer sa présence à quelques dizaines de mètres plus au nord de notre emprise. Cette église fut érigée à l'emplacement d'une ancienne basilique funéraire des IV<sup>e</sup>-V<sup>e</sup> s., qui, elle-même, fut établie à l'emplacement d'une probable nécropole antique. Les 143 sépultures, mises au jour sur les 900 m<sup>2</sup> de l'emprise de fouille, correspondent à une petite fenêtre de cet espace sépulcral des V<sup>e</sup>-VI<sup>e</sup> s.

Ce dernier est relativement bien organisé. Orientées est-ouest, les sépultures ne se recoupent pas et la plupart d'entre elles respectent des alignements nord-sud. Cette zone funéraire est dans la continuité de celle fouillée en 1864 et 1982 sur la parcelle jouxtant l'emprise au nord, sous l'actuel parc de la Roseraie.

Les fouilles ont mis en évidence des individus relativement bien conservés, orientés systématiquement la tête à l'ouest. Ils sont enterrés, la plupart du temps, en pleine terre, avec de simples coffrages de planches (parfois conservées), installés au sein de la fosse et calés par des pierres calcaires. Les défunts sont inhumés dans des fosses rectangulaires adaptées à la taille des individus. Ils sont placés sur le dos, les membres inférieurs en extension.

La population inhumée est constituée par toutes les classes d'âge, à l'exception des nourrissons. Les adultes sont majoritairement de jeunes-matures et il y a deux fois plus d'hommes que de femmes. Néanmoins, le nombre important de sujets indéterminés et indéterminables pourrait réduire cette disparité. Concernant les pathologies, les lésions les plus fréquentes appartiennent aux groupes traumatique et dégénératif, dont les atteintes dentaires sont les plus importantes.

Des indices de carence ont été relevés et la population a pratiqué des activités prégnantes impliquant divers degrés de mobilité, dont certains sujets atypiques se distinguent par des pratiques particulières. Enfin, la répartition spatiale des sujets ne semble pas être liée à une proximité biologique particulière.

La bonne conservation des ossements permet une analyse taphonomique précise. Grâce à elle, on peut observer un mode d'inhumation très homogène pour l'ensemble des tombes fouillées et on ne distingue aucune différence dans le traitement en fonction de l'âge ou du sexe. La décomposition des cadavres s'est effectuée en espace vide à l'intérieur d'un contenant rigide, parfois cloué. La nature exacte de ces contenants est particulière. Il s'agit majoritairement de coffrages de planches de bois, calés par de nombreux blocs de calcaire. L'utilisation de cercueil n'a pas pu être établie, mais les modes d'inhumation de nombreuses sépultures n'ont pas pu être caractérisés. Des indices pouvant être associés à la présence de vêtements sont également fréquemment observés.

Enfin, la présence de mobilier d'accompagnement est très rare. Dix tombes, seulement, ont livré quelques monnaies déposées à proximité du mort. Une seule sépulture (F.247) a livré un dépôt mobilier important. Elle contenait un pichet en céramique, un gobelet apode en verre, deux fibules ansées à trois digitations, une bague à chaton en argent, quatre perles en verre, une boucle de ceinture en fer, un anneau en bronze, un étui

et son peigne en os. L'étude de ce mobilier a permis de dater la sépulture de la seconde moitié du V<sup>e</sup> ou du début du VI<sup>e</sup> s. Certains auteurs proposent d'identifier la présence de fibules ansées asymétriques à trois digitations de petit format de cette période à la présence de Burgondes. Des inscriptions funéraires découvertes à Anse ont révélé la présence locale de ce peuple.

Une autre sépulture (F.213) a livré, quant à elle, un anneau d'oreille en argent, relativement rare en Gaule. Il est le témoin d'une origine germanique orientale ou d'une mode « orientalisante » provenant des Alains et des Sarmates, qui l'auraient eux-mêmes empruntée aux Huns.

Une dernière sépulture (F.246) a permis de mettre au jour une gemme taillée et polie, translucide, de couleur rose. Il pourrait s'agir d'un saphir utilisé comme cabochon monté en bâte sur une fibule, une plaque-boucle ou une bague, indiquant un statut favorisé de l'individu. Enfin, l'un des calages de coffrage utilisés est un fragment de marbre blanc provenant probablement de la récupération d'un bâtiment antique à proximité. Des lettres grecques et latines et un chrisme sont gravés sur ce marbre. Symbole par excellence du christianisme primitif, il nous renseigne sur les modalités religieuses de la population de la ville au début du haut Moyen Âge.

La faible quantité de mobilier retrouvée au sein des sépultures révèle un changement des pratiques funéraires dès le V<sup>e</sup> s. sur Anse, changement induit par la christianisation précoce du secteur. Le seul mobilier d'importance mis en évidence au sein de trois sépultures pourrait indiquer la présence d'une population étrangère sur Anse, telle que les Burgondes, présents dans la région à partir du milieu du V<sup>e</sup> s. La tradition religieuse de ces peuples pour le christianisme arien pourrait expliquer la présence de dépôt mobilier dans ces sépultures.

#### **Une nouvelle phase d'urbanisation du quartier de Saint-Romain aux X<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> s.**

Au cours du Moyen Âge classique, une nouvelle phase d'urbanisation se met en place dans le quartier, témoignant de la désaffectation du cimetière du haut Moyen Âge. Un axe viaire vient traverser l'emprise de fouille, selon une orientation nord-ouest/sud-est. Sa mise en place est à la fois liée à la proximité du *castrum*, de l'église de Saint-Romain et aussi à une profonde restructuration du secteur. Plusieurs structures viennent ensuite se greffer autour de cet axe, comme deux aires d'ensilage, deux puits et une structure excavée.

Aperçue partiellement, cette structure excavée, de 6 m de long observée par 5 m de large et 1,12 m de profondeur, reste difficilement interprétable. Un système de banquettes mis en évidence sur les bords de la structure a pu servir à réceptionner un plancher. Ce bâtiment a pu être utilisé dans le cadre de différentes activités, telles qu'un cellier, un atelier, un lieu de stockage pour le fourrage ou la litière ou encore d'abris pour les animaux. Ce type de bâtiment, probablement pluri-fonctionnel, est difficilement interprétable pour ce site, d'autant plus qu'aucun élément structurant, tel que des trous de poteau, n'a été mis en évidence. Seuls quelques tessons de céramique, un fer à cheval et un ossement d'équidé ont été découverts dans la couche inférieure du bâtiment.

La destination détritico secondaire des fosses-silos a permis la mise au jour d'un mobilier varié, tels que de nombreux tessons de céramique et d'un lisseur en

verre témoignant d'une activité textile. Enfin, les ossements d'animaux permettent de déterminer les modes de consommation, où l'on retrouve la fameuse triade domestique. On note la présence également de poules, d'œufs et de chiens. La présence d'écaillés de perche et de gardon ou d'ablette témoigne de la consommation des produits de la pêche provenant de la Saône ou de l'Azergues situés à proximité.

Ces quelques structures et le mobilier découvert indiquent la présence d'une zone d'habitat et/ou artisanale s'installant aux abords d'un nouvel axe viaire. Après l'abandon du cimetière du Haut Moyen Âge, cette zone a été désacralisée et réinvestie entre le X<sup>e</sup> et le XII<sup>e</sup> s. Il est possible que nous soyons en présence d'une partie de l'agglomération de type hameau, mis en place en dehors du *castrum* et à proximité de l'église de Saint-Romain. Il est fréquent que des zones d'habitat viennent se réinstaller aux abords des églises dès le IX<sup>e</sup> s. De petits faubourgs ou hameaux pourraient ainsi se développer dans différents secteurs de la ville. Ces données complètent celles déjà récoltées sur Anse, démontrant une profonde réorganisation des terres à cette période.

#### **Une nouvelle réorganisation du secteur de Saint-Romain au bas Moyen Âge**

Le bas Moyen Âge est représenté uniquement à travers les présences d'un angle de bâtiment, partiellement observé, s'installant au sommet de l'ancien chemin du Moyen Âge classique, et d'une fosse, qui vient spolier une sépulture du haut Moyen Âge. Le bâtiment sur fondation maçonnée ne possède qu'un seul mur conservé sur trois assises, dont un ressaut de fondation et le début de l'élévation du bâtiment. Une tranchée de récupération a été observée au sommet de ce dernier.

Orienté nord-ouest/sud-est, le mur est construit à l'aide de gros blocs calcaires liés à un mortier compact. Le mur de retour méridional est, quant à lui, entièrement récupéré. Il est longé par un fossé, qui sert probablement à évacuer les eaux de toiture vers le nord-est. Les coupes stratigraphiques ont permis de constater que le bâtiment est en partie excavé.

Il est aujourd'hui difficile d'identifier clairement sa vocation. Il peut être mis en relation avec l'église de Saint-Romain, ou bien être identifié comme bâtiment d'habitat, dans le cadre d'une réorganisation de section, ce qui semble le plus probable. Sa période de fonctionnement est située entre le XIII<sup>e</sup> s. et le XIV<sup>e</sup> s., période où Anse est souvent mentionnée dans les textes. C'est au cours de cette période, notamment, que sont édifiés le château des Tours, avant-poste défensif de Lyon, le quartier de Saint-Romain, l'enceinte de Villefranche-sur-Saône, le château de la Fontaine et le hameau de Bel-Air sur les versants d'Anse. Ces constructions viennent, ainsi, fixer l'habitat pour les siècles suivants. Il est donc probable que ce bâtiment soit un vestige de la création du nouveau quartier de Saint-Romain, comme le signalent les textes. Sa courte période de fonctionnement peut être due à l'arrivée des « Tards-Venus » au XIV<sup>e</sup> s., qui mettent la ville en état de défense et créent des ravages en dehors du *castrum*. Les données textuelles de 1362 indiquent les premières démolitions de maisons au faubourg de Saint-Romain.

ANTIQUITÉ

GALLO-ROMAINE

## ANSE

### 1103 rue des Trois Châtel

L'opération de diagnostic réalisée à Anse, 1103 rue des Trois Châtel, en amont d'un projet de lotissement, a concerné une surface de 2 210 m<sup>2</sup>. Elle s'inscrit dans un secteur connu pour la densité des vestiges qui s'échelonnent de l'âge du Bronze au Moyen Âge, et qui est particulièrement riche pour la période antique. Sept tranchées de sondage ont été creusées et correspondent à un taux d'ouverture d'environ 10 %. Les observations faites sur le terrain ont montré que les horizons au potentiel archéologique ont été totalement détruits (labours ?), et que seuls les creusements les

plus profonds auraient pu être partiellement conservés. Sur cette parcelle, une unique fosse, probablement liée à l'extraction de limon, a été mise au jour sur le toit des colluvions postglaciaire.

Ce diagnostic confirme la raréfaction des aménagements dès lors que l'on s'éloigne vers l'ouest de la *villa* dite de la Grange du Bief. Les raisons de cette raréfaction, véritable absence ou destruction, restent à confirmer.

**Nicolas Biwer**  
Inrap

SECOND ÂGE DU FER

ÉPOQUE  
AUGUSTÉENNE

## ANSE

### La Saône, du PK 35,5 au PK 36,5

HAUT-EMPIRE  
BAS-EMPIRE

ÉPOQUE MÉDIÉVALE

#### Opération 2015

La prospection subaquatique menée en Saône au nord de Lyon en 2015 avait mis en évidence, entre les points kilométriques (PK) 35,5 et 36,5, sur la commune d'Anse, un lot important de céramiques. Elles apparaissaient en surface du lit de la rivière, notamment devant l'entrée d'une darse desservant une zone d'extraction de granulats.

L'étude de ce lot n'a pu être réalisée qu'en 2016, par une étudiante, dans le cadre de son mémoire de Master 2 « Archéologie de l'objet et du bâti » à l'université Lumière Lyon 2.

Les 61 points de découvertes ont permis de recenser 33 objets représentés par leurs bords, mais qui sont parfois entiers. Certains d'entre eux n'ont jamais été utilisés. La phase chronologique la mieux représentée est la période couvrant la seconde moitié du II<sup>e</sup> s. et le début du I<sup>er</sup> s. av. J.-C., avec 28 objets répertoriés, dont au moins cinq amphores de type Dressel 1 recueillies. Une amphore est presque complète et comporte une moitié de bouchon. Il a été également répertorié une dizaine de récipients de la période romaine, un objet datant probablement du haut Moyen Âge, dix datants de la période moderne.

La zone de découverte la plus riche en vestiges du second âge du Fer se situe entre les PK 36,2 et 36,3, soit devant l'entrée d'une darse. Le creusement par dragage de cette zone, pour permettre aux bateaux

d'accéder à l'exploitation d'une gravière, pourrait expliquer la découverte de ces objets, vraisemblablement en place. En effet, généralement, les vestiges antiques se situent sous 1 à 1,5 m de sédiments dans la Saône. Une telle concentration d'objets gaulois, souvent entiers, pourrait très bien être à mettre en lien avec la présence d'un ancien débarcadère à proximité. La découverte en 2015 de pieux (non datés), et, en 2008 et 2010, de pierres de mouillages et de fers gallo-romains un kilomètre plus en amont, pourrait étayer cette hypothèse de zone « portuaire ». Il en va de même concernant la découverte d'une amphore quasiment entière et bouchée. Il est fort probable que le fond de cette amphore se soit brisé au moment du déchargement, et que, vidée de son contenu, elle aurait été jetée à l'eau. Il serait très intéressant de comprendre comment était aménagé cet espace supposé être un débarcadère durant le second âge du Fer, ce que des sondages archéologiques pourraient renseigner. Ils permettraient également de mettre au jour de nouvelles céramiques et ainsi d'en analyser le contenu.

Enfin, il est à noter que les vases de cette période sont rarement trouvés entiers : cette découverte enrichit donc considérablement notre connaissance de ce répertoire.

**Cécile Batigne Vallet, Alain Lavocat**  
chercheurs bénévoles

Les vestiges des travaux miniers situés à proximité du hameau de l'Argentière, sur la commune d'Aveize, en amont de la vallée de la Brévenne, sont bien là, mais,

aujourd'hui, rien ne permet de déterminer avec certitude les périodes auxquelles a été exploité le gisement. Si les vestiges de la mine sont souvent attribués aux

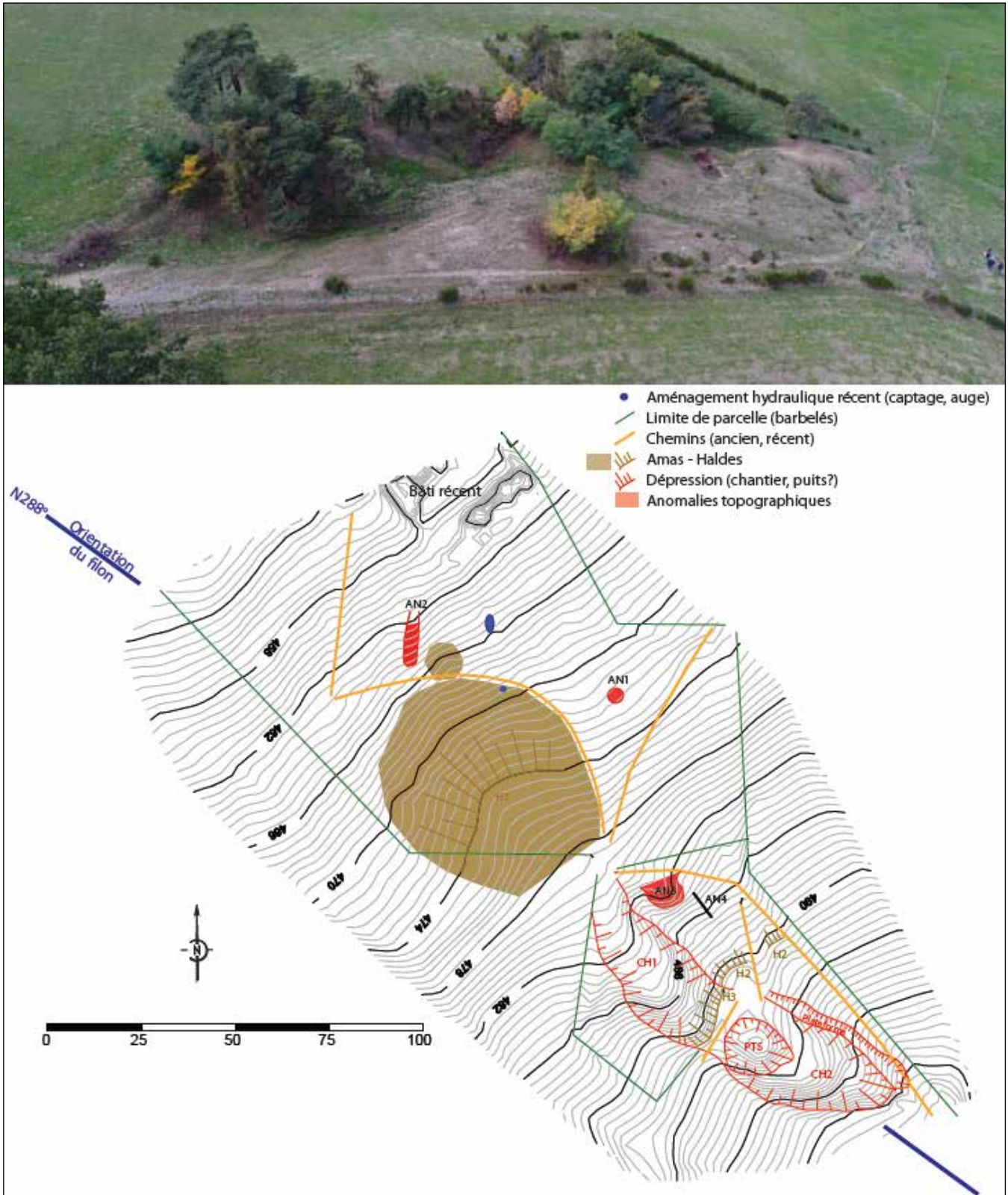


Fig. 1 Aveize (69), la mine de l'Argentière : en haut, vue aérienne (drone) de la zone de vestiges d'extractions sur le filon ; en bas, interprétation des anomalies de surface identifiées sur le modèle numérique de terrain (MNT calculé à partir de relevé topographique et photogrammétrique 3D réalisé à partir de prises de vues par drone). Crédits : G. Bonnamour.

Romains ou à Jacques Cœur au XV<sup>e</sup> s., il faut plutôt y voir une méconnaissance de l'histoire de l'exploitation de ce gisement, puisque aucune trace écrite n'apparaît dans les archives médiévales et modernes connues relatives aux mines du Lyonnais. Lorsque les ouvrages miniers sont visités au XIX<sup>e</sup> s., à l'occasion d'une demande de concession, les visiteurs reconnaissent des travaux très anciens, que certains auteurs attribuent aux Romains, peut-être parce que des traces d'outils antérieures à la mise en œuvre de l'explosif en mine ont été reconnues. Le toponyme même de l'Argentière suggère, évidemment, l'exploitation de l'argent, comme c'est le cas pour d'autres gisements régionaux et extra-régionaux. Par ailleurs, la circonscription territoriale *Argentensis Ager*, située en amont de la vallée de la Brévenne, existe déjà au Moyen Âge et est citée à plusieurs reprises dans le cartulaire de l'abbaye de Savigny.

Les opérations réalisées en 2017 ont permis le recouvrement des informations connues et d'établir un premier état des lieux sur le terrain, avec, notamment, la

réalisation d'un modèle numérique de terrain de surface (relevé topographique et photogrammétrique par drone), afin de mettre en évidence les différentes anomalies topographiques marquant le paysage à l'emplacement du site.

Ce sont les vestiges d'une ancienne mine, s'organisant principalement autour d'un probable chantier d'exploitation à ciel ouvert assez imposant, qui ont été mis en évidence. Dans les haldes, quelques fragments de minerais sont identifiables, mais également des fragments de briques et de roche fondus et vitrifiés, qui suggèrent l'existence d'aménagement de type four à proximité. Le gisement intègre du minerai de plomb argentifère, mais également du minerai de zinc et de cuivre, ainsi que de la baryte.

**Gérald Bonnamour**  
Arkemine SARL, EESV,  
membre associé du laboratoire Traces,  
UMR 5608-Toulouse

MOYEN ÂGE CLASSIQUE

BAS MOYEN ÂGE

BELLEVILLE

Église abbatiale Notre-Dame

TEMPS MODERNES

ÉPOQUE  
CONTEMPORAINE

L'opération archéologique ayant eu lieu à Belleville s'inscrit dans le programme de restauration de l'église Notre-Dame, entrepris par la municipalité depuis 2014. En 1158, Humbert III de Beaujeu fonda l'édifice, qui, en plus d'assurer la fonction d'église paroissiale, devint abbatiale en 1164. Le fondateur souhaita qu'elle accueille les tombeaux funéraires de ses descendants. Ainsi, l'église Notre-Dame devint la nécropole des seigneurs de Beaujeu.

L'opération a consisté en la surveillance archéologique du démontage méthodique du comblement des trois baies romanes du chevet. L'établissement d'un carroyage a permis la délimitation des unités de construction, afin de repérer les blocs dans l'espace de l'embrasement. Assise par assise, le mobilier a été étiqueté et photographié. L'intervention avait pour but l'élaboration d'un inventaire. Ainsi, les 1082 blocs ont été décrits, et, en grande partie, mesurés et croqués.

Le lapidaire découvert dépasse les espérances, tant d'un point de vue quantitatif que qualitatif. Plusieurs regroupements typologiques ont pu être établis au sein de plus larges ensembles : pierres de tailles, éléments issus d'élévations, corps de moulures, sculptures ornementales et figuratives. La taille est d'une précision exceptionnelle, et parfois accompagnée de traces de polychromie. Une dizaine de dalles funéraires a été définie, grâce à des observations formelles et géologiques. De ce point de vue, l'essentiel du lapidaire est taillé dans un calcaire blanc cassé de qualité, provenant vraisemblablement des carrières de Lucenay. D'autres calcaires, mais aussi d'autres roches, ont été reconnus, comme le marbre. Grâce à celui-ci, des fragments ont été identifiés comme appartenant au tombeau de Guichard VI.

Dans les années à venir, le lapidaire découvert devrait faire l'objet d'un travail de Master. Il sera alors intéressant d'affiner les recherches géologiques, techniques et stylistiques. Le mobilier est daté entre le XII<sup>e</sup> et le XIV<sup>e</sup> s., correspondant, de fait, aux périodes romane et gothique. Il semble se rapporter à celui détruit lors de la période révolutionnaire, et qui comprenait, entre autres, le jubé, le cloître et les monuments funéraires des sires de Beaujeu. La datation du mobilier confirme l'hypothèse selon laquelle le comblement des baies fut réalisé à la fin du XVIII<sup>e</sup> s.

Cette découverte pose la question de l'organisation interne de l'édifice et de la place des tombeaux. L'ensemble semble insuffisant pour une éventuelle reconstitution. Cependant, la mise en relation du lapidaire extrait des baies avec celui découvert dans le clocher nord en 1987 enrichirait sans aucun doute les connaissances. De plus, il est évident que la totalité des fragments de bâtiments, tombeaux et objets démantelés n'est pas concentrée exclusivement dans les deux foyers découverts. Il est fort probable que les blocs utilisables furent réemployés, du fait de leurs propriétés matérielles et esthétiques. Afin de les recenser, une prospection systématique du quartier historique de Belleville serait à envisager. Enfin, il faudrait, dans un premier temps, joindre ce nouveau matériel à celui déjà exposé au fond de l'église, afin de le rendre visible, puis, dans un deuxième temps, réfléchir à un programme de valorisation étoffé pour l'ensemble du lapidaire issu de la nécropole des seigneurs de Beaujeu, en tant que témoignage majeur du passé perdu de Belleville.

**Carla Barco**  
chercheur bénévole

PREMIER ÂGE DU FER  
HAUT-EMPIRE

## BELLEVILLE

### Descours, lotissement Le Domaine de Grange Rouge

BAS MOYEN ÂGE

#### Opération 2016

L'opération de fouille menée sur le site de Descours à Belleville a permis de caractériser plusieurs occupations, dont la plus ancienne remonte au début de l'âge du Fer. Les vestiges du Hallstatt sont matérialisés par des fosses, dont trois de grandes dimensions, pour la plupart liées à l'extraction de matières minérales et/ou à des fosses de stockage. Ces structures en creux ont fourni un mobilier substantiel, complément intéressant pour l'étude typo-chronologique de la céramique pour cette période.

La phase d'occupation suivante est datée du I<sup>er</sup>-II<sup>e</sup> s. apr. J.-C. ; les vestiges traduisent un paysage rural, principalement structuré par une large voie bordée de fossés. Cet axe de circulation traverse un espace divisé en parcelles agricoles où sont conservés quelques fosses et deux puits, marqueurs d'un habitat proche. Après le II<sup>e</sup> s., aucun témoignage matériel d'une oc-

cupation pérenne des lieux n'a été observé jusqu'au X<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> s., fourchette chronologique durant laquelle sont installées trois petites exploitations agricoles. Ces entités comprennent au moins un bâtiment sur poteaux, et des structures annexes, tel qu'un abri en fosse et, surtout, des silos enterrés de gabarit et forme variées. L'étude de ces fosses de stockage a permis de distinguer certaines particularités et de proposer une typologie liminaire.

La dernière occupation ancienne se situe au XIV<sup>e</sup> s. Les vestiges observés relèvent d'une activité agro-pastorale, dont subsiste un réseau de fossés d'enclos drainant, ainsi qu'une structure fossoyée circulaire qui pouvait être un mulotin, c'est-à-dire une aire de stockage des récoltes protégée de l'humidité par un profond fossé d'assainissement.

**Sylvain Motte**  
Inrap

BAS MOYEN ÂGE  
TEMPS MODERNES

## BRINDAS

### Le bourg médiéval, les maisons fortes

L'étude s'est concentrée sur les maisons fortes de Brindas, dont deux sont encore en élévation, le Bouleau et la Pillardière. La troisième, les Hoteaux, ayant été arasée lors de la construction du château entre 1860 et 1872, à proximité du château médiéval, n'a pu faire l'objet d'une étude archéologique.

Cette étude se propose de retrouver les parties médiévales et modernes des maisons fortes du Bouleau et de la Pillardière, et de confirmer ou d'infirmer leur statut de maison forte.

**Paul Pelcé**  
chercheur bénévole

MOYEN ÂGE CLASSIQUE  
BAS MOYEN ÂGE

## CHASSIEU

### 71 rue de la République

L'opération archéologique réalisée à l'ouest de l'église Saint-Galmier de Chassieu a mis en évidence une petite aire d'ensilage médiévale, localisée entre l'église et l'ancienne cure. Les structures fossoyées sont installées dans la moraine glaciaire. Le mobilier céramique est daté du Moyen Âge (XI<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> s.). De la faune, des

fragments de torchis et quelques scories sont associés aux complements des silos.

**Michel Goy**  
Inrap

ANTIQUITÉ  
GALLO-ROMAINE

## CHÂTILLON

### La Roche, opération programmée de prospection géophysique

HAUT MOYEN ÂGE

Le projet de prospections géophysiques mené sur le site de Châtillon – La Roche s'inscrit dans le cadre plus large de l'étude du territoire antique de la moyenne vallée de l'Azergues, laquelle vallée constituait sans doute un tronçon de l'axe secondaire reliant Lyon/*Lugdunum* à Roanne/*Rodumna*. Située à flanc de coteau, dans l'actuel Beaujolais méridional, la zone fait l'objet d'une première évaluation chrono-culturelle suite à une prospection pédestre conduite en 2012 (Guichon, 2012). En 2015, des tracés nettement visibles sur image satellite permettent d'appréhender le plan d'au moins deux bâtiments. Ces observations permettent finalement d'envisager l'existence d'un vaste établissement rural durant l'Antiquité tardive et le haut Moyen Âge à La Roche.

La demande d'opération de prospection géophysique réalisée cette année s'attachait à préciser et compléter les tracés observés sur l'image satellite. À cette fin, la prospection géomagnétique s'est révélée la méthode la plus pertinente. Sous la conduite de S. Gondet (CNRS), une zone de 4 250 m<sup>2</sup> a été couverte à l'aide d'un magnétomètre G858 Geometrics. Au préalable, une campagne topographique, réalisée en collaboration avec N. Morelle (SAVL), a permis de placer des points de références pérennes, tout en matérialisant le tracé du carroyage nécessaire à la prospection. Enfin, la couverture aérienne de la zone, réalisée par Peter Leather (Garom), complète les données prospectives, en même temps qu'elle contribue à la création d'une orthophotographie géoréférencée de l'environnement du site.

Suite à la prospection géomagnétique, la carte obtenue a permis de proposer une première interprétation. Trois types d'anomalies se sont dégagés : structures construites, drains, fosses ou déblais. Les premières

dessinent les vestiges d'un bâtiment compartimenté orienté est-ouest de 40 m (min.) x 18 m environ. Depuis la façade sud du bâtiment, pourrait également être observé le second type d'anomalie : un drain qui s'écoule jusqu'au-delà de la zone prospectée. Enfin, des fosses ou épandages (débris de toitures ?) se dessinent au sein et en dehors du bâtiment.

Ces interprétations recourent en grande partie celles que nous avons effectuées à partir de la lecture des images satellitaires. Appuyées sur des tracés situés hors de l'emprise de la prospection, quelques interprétations complémentaires peuvent être apportées : à l'est du tracé de la structure drainante, nous proposons de restituer un second bâtiment, constituant une aile orientale attachée à l'établissement principal. Au-dessus de ce dernier, l'extrémité d'un autre bâtiment (orienté nord-sud ?) est visible. Enfin, au nord-est de cet ensemble se devinent d'autres vestiges. Structures en creux ou maçonneries, leurs orientations se distinguent de celle adoptée par l'ensemble bâti occidental.

Si la méthode de prospection géomagnétique est jugée satisfaisante, une méthode complémentaire pourrait être ponctuellement envisagée (méthode électrique). Elle pourrait être associée à une nouvelle campagne de prospections pédestres, dont la collecte serait guidée par les indices de tracés. Mais finalement, la poursuite de l'étude des problématiques liées à la nature et à la chronologie de l'occupation devra impliquer une reconnaissance directe de la stratigraphie et des vestiges à l'aide d'un ou plusieurs sondage(s).

**Jules Ramona**  
SAVL

NÉOLITHIQUE MOYEN  
NÉOLITHIQUE FINALBRONZE FINAL  
HAUT-EMPIRE

## CIVRIEUX-D'AZERGUES

### Projet d'aménagement des Verchères

ÉPOQUE MÉDIÉVALE

TEMPS MODERNES

Le site de la rue des Verchères à Civrieux-d'Azergues est localisé sur la marge septentrionale des Monts du Lyonnais. La zone est située à l'intérieur du lit mineur de l'Azergues à l'Holocène moyen, puis elle est progressivement passée en zone inondable (lit majeur de l'Azergues) à l'Holocène moyen et récent pour être enfin asséchée par des aménagements anthropiques à l'époque contemporaine. La zone diagnostiquée est donc caractérisée exclusivement par des niveaux fluviatiles (crues et décrues de l'Azergues), avec du matériel archéologique probablement partiellement remanié, du Néolithique moyen et moyen/final, du Bronze final 1, ainsi que de l'Antiquité.

Au Moyen Âge et à la période moderne, la zone, aménagée et donc protégée des crues, était sans doute suffisamment exondée pour permettre la préservation de vestiges *in situ* jusqu'à nos jours. Ainsi, des tranchées d'épierrement de murs attestent une petite occupation datée des XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> s., alors qu'un autre bâti prend place à partir de la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> s., en limite de parcelle, le long de la rue des Verchères.

**Catherine Bellon**  
Inrap



## CURIS-AU-MONT-D'OR

### Ruisseau du Thou et réfection du mur de soutènement de la RD73

Le diagnostic archéologique réalisé à Curis-au-Mont-d'Or, sur la parcelle AI 44p, a été prescrit dans le cadre du projet d'aménagement futur du ruisseau du Thou et de la réfection du mur de soutènement de la RD 73. S'agissant du talus supportant l'accotement de la chaussée, les trois sondages ont été ouverts perpendiculairement à la voirie actuelle. Lors du diagnostic réalisé en 2016, les contours d'un jardin régulier avec niveau de jardin, fontaines, murs et aménagements internes avaient été mis en évidence.

Les sondages de 2017 ont permis de dégager partiellement le mur nord très arasé de clôture du jardin, contre lequel coulait le ruisseau du Thou jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> s., comme il est indiqué dans le plan Curieux de 1885. Presque en pied du talus, les contours d'un mur est-ouest ont été perçus dans les trois sondages recouverts par un niveau de terre végétale, lui-même scellé par un remblai hétérogène formé d'éboulis et de remblais liés à la réfection de la chaussée. Le niveau de l'ancienne terre de jardin du XVIII<sup>e</sup> s. a également été retrouvé dans les sondages. L'analyse de la documentation iconographique fournie par le plan Morand de 1770, le tableau de Lallemand de 1774 et le plan-terrier de 1783, ont fourni de précieux renseignements sur l'évolution du jardin et de ses abords, et notamment sur le ruisseau du Thou qui coulait à l'emplacement de la voirie actuelle contre le mur ouest du jardin, comme l'indiquent le plan du service hydraulique de 1880 et le plan Curieux de 1885, avant que le cours du ruisseau ne soit déplacé et détourné en aval de son tracé initial. L'ancien jardin régulier est transformé à l'extrême fin du XIX<sup>e</sup> s., sans doute lors de l'occupation par l'atelier du Lyonnais Gabriel Luizet (1846-1922), en jardin potager et en pré. Afin de prévenir de divagations, le ruisseau du Thou est canalisé et séparé de la voirie en 1880-1881,



Fig. 1 Curis-au-Mont-d'Or : fac-similé d'un extrait du tableau de J.-B. Lallemand, 1774.

par un radier maçonné concave construit contre le mur ouest du jardin potager pour éviter les affouillements de l'eau et les débordements. La réfection de la voirie et l'installation d'un accotement à l'époque contemporaine semblent avoir affecté les abords du mur de clôture du jardin, tout en le protégeant partiellement.

**Michel Goy**  
**Inrap**

## DARDILLY

### 42 chemin de la Bruyère

Le diagnostic mené au 42 chemin de la Bruyère s'inscrit en amont du projet de construction d'un immeuble de bureau sur sous-sol. Le risque de destruction de vestiges archéologiques, et également la proximité de l'aqueduc de la Brévenne, ont motivé cette opération. Les parcelles concernées par la prescription représentaient une surface totale de 1 919 m<sup>2</sup>. Quatre tranchées ont été réalisées, représentant un taux d'ouverture de 9,4 %. Un sondage profond a permis d'appréhender plus précisément la nature de la stratigraphie.

Le site est localisé sur un plateau à l'altitude de 312 m. L'emprise ne montre aucune pente, mais s'insère sur un replat dominé par une très faible pente nord-sud. L'assiette du terrain est caractérisée par des sédiments alluviaux de l'ancien Rhône déposés durant l'ère tertiaire. Ils sont recouverts par une couche épaisse d'une

cinquantaine de centimètres de colluvions, dans lesquelles on peut observer des fragments de terre cuite architecturale antique. Les vestiges mis au jour s'insèrent entre ces deux horizons stratigraphiques.

À l'issue de l'opération, aucune trace de l'aqueduc n'a été mise au jour. Néanmoins, des indices d'occupation ont pu être identifiés. Un éclat de mise en forme en silex oolithique du jurassique en position secondaire (colluvions), ainsi qu'un percuteur attestent une activité anthropique dans ce secteur dès la Préhistoire (Néolithique ?). Un fossé nord-sud ainsi qu'une fosse contenant les restes d'un jeune veau ont également été mis au jour, mais ils n'ont pu être datés.

**Nicolas Biber**  
**Inrap**

ÂGE DU BRONZE  
PREMIER ÂGE DU FERHAUT-EMPIRE  
ÉPOQUE MÉDIÉVALE**DARDILLY**  
Chemin du Ménéstrel

TEMPS MODERNES

ÉPOQUE  
CONTEMPORAINE

Cette opération de fouille préventive s'est déroulée en mai 2017 à Dardilly, au 3 chemin du Ménéstrel. Elle fait suite au diagnostic réalisé en 2015 en amont du projet de construction de deux immeubles de logements. Le diagnostic avait alors permis de mettre en évidence un tronçon de l'aqueduc de la Brévenne dans la partie orientale de l'emprise. Le décapage extensif de l'emprise de fouille a révélé l'existence de plusieurs aménagements rattachés à des périodes chronologiques distinctes. La fouille confirme aussi que l'aqueduc traverse l'emprise, du sud au nord.

La structure la plus ancienne du site est une fosse oblongue, dégagée sur environ 5 m de longueur. Elle a été fortement impactée par l'installation de l'aqueduc et d'une tranchée de récupération sur ce dernier. Les rares fragments de céramique issus de son comblement renvoient à la période de transition âge du Bronze / âge du Fer. L'absence d'autres vestiges protohistoriques reconnus sur l'emprise et la vision très partielle du profil de ce creusement ne nous ont pas permis de déterminer de fonction pour cette structure isolée.

L'élément principal de cette intervention concerne l'expertise du tronçon de l'aqueduc de la Brévenne mis au jour. L'aqueduc avait été repéré à plusieurs reprises dans le secteur immédiat de l'emprise de fouille, suite à plusieurs réaménagements urbains dans le courant des années 1980. Le tronçon dégagé confirme donc les observations et le tracé proposés par J. Burdy (Burdy, 1993). L'aqueduc se présente sous la forme d'une conduite souterraine, dégagée sur une longueur de 20 mètres. Nous sommes ici en présence de la grande section du canal, telle qu'elle est connue depuis Courzieu. Comme c'est régulièrement le cas, la voûte était manquante et différentes phases de récupération des matériaux de construction ont entamé l'ouvrage jusqu'aux piédroits. En suivant le sens de l'écoulement de l'eau, du sud vers le nord, l'aqueduc est implanté selon un axe nord-est/sud-ouest, puis opère un virage de 24° vers le nord. Il apparaît en moyenne entre 318 et 318,10 m NGF, à une profondeur de 0,65 m environ sous la surface actuelle. Les observations réalisées sur le terrain ont permis de mettre en évidence la juxtaposition de plusieurs segments qui participent à la mise en place de l'ouvrage.

Une coupe mécanique transversale a été effectuée sur toute la hauteur des maçonneries. Son étude permet d'identifier huit phases de construction principales, comportant parfois des phases intermédiaires. De manière générale, le tronçon mis au jour reprend les standards de la grande section de l'aqueduc de la Brévenne. À l'exception de la voûte, tous les éléments caractéristiques de l'aqueduc sont présents, depuis la fondation maçonnée jusqu'à la section supérieure des piédroits. La mise en évidence de quatre enduits/bétons hydrauliques, soigneusement appliqués contre le cuvelage et les piédroits, témoignent d'un grand savoir-faire technique qui garantit l'étanchéité de la conduite.

L'aqueduc présente néanmoins certaines particularités, à l'image du radier de fondation en pierres sèches, seul aménagement disposé sur toute la largeur de la tranchée d'installation. De même, le cuvelage destiné à recevoir le canal d'écoulement est coulé en deux temps, au moyen de mortiers différents. Il se distingue

ici des autres tronçons expertisés à Dardilly, Lentilly ou Limonest, sur lesquels ils sont maçonnés d'un seul bloc. Une autre de ses spécificités est l'aménagement de l'espace drainant accolé à l'amont des maçonneries. Il présente un espace vide entre le blocage supérieur d'éléments calcaires et le fond de la tranchée d'installation, où le radier de pierres sèches prenait alors, lui-aussi, une fonction d'assainissement. Un enduit appliqué le long du parement externe du piédroit amont préservait la maçonnerie des infiltrations canalisées par le blocage supérieur du drain.

Les aqueducs antiques sont réputés pour la grande précision et la régularité du pendage de la conduite qui acheminait l'eau. Le lever des altitudes prises sur le fond du canal a mis en évidence certaines irrégularités au niveau du changement d'orientation de l'aqueduc, comme cela avait déjà été mentionné sur les tronçons mis au jour à Lentilly et Limonest en 2014. Des inversions de pentes, de l'ordre de quelques centimètres, ont été repérées au niveau de la courbe prise par le canal. Elles pourraient alors servir à la régulation du flux hydraulique, au niveau d'une zone sensible que constitue un changement d'orientation. À l'échelle de l'ensemble du tronçon, le fond du canal affiche une pente très faible, de 1,6 cm pour 20 m de longueur, soit 0,08 %.

Les charbons de bois prélevés dans les parois du cuvelage apportent des données nouvelles quant à la période d'installation de l'aqueduc, toujours fluctuante à l'heure actuelle. Les résultats des trois datations <sup>14</sup>C réalisées tendraient à placer sa construction avant la seconde moitié du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C.

Aucune aire de travail liée à la construction de l'aqueduc n'a été reconnue à l'issue du décapage extensif de l'emprise. Un renforcement du piédroit amont, voire une réfection, à l'aide d'un béton hydraulique est visible à hauteur du changement d'orientation. En dépit de l'étude systématique des maçonneries en plan, aucun regard ou témoin d'un aménagement de la sorte n'a été repéré. Après son abandon, l'aqueduc est comblé lentement et les enduits hydrauliques se détériorent progressivement. La succession des dépôts lités issus des ruissellements et infiltrations de surface témoignent de la présence de la voûte. L'arrêt de son fonctionnement n'a pu être déterminé, mais une expérimentation du taux moyen de sédimentation indique une durée de comblement de cinq siècles environ pour les litages conservés sur près d'un mètre de hauteur. Il est ensuite sujet à plusieurs phases de récupération, qui pourraient intervenir dès la période médiévale. Les aménagements modernes et contemporains ont pu ponctuellement impacter l'ouvrage, avant de finalement le sceller avec les nivellements récents liés aux habitations voisines. Cette opération vient étayer et conforter un certain nombre de points clés de l'étude de l'aqueduc de la Brévenne. Un aménagement raisonné et soigneusement établi confirme la grande maîtrise technique des constructeurs et l'étendue des compétences requises pour l'édification d'un tel ouvrage sur plusieurs dizaines de kilomètres.

**Antoine Valois**  
Inrap

BRONZE FINAL,  
PREMIER ÂGE DU FER

HAUT-EMPIRE,  
MOYEN ÂGE CLASSIQUE

## GLEIZÉ ZAC des Charmilles

TEMPS MODERNES

ÉPOQUE  
CONTEMPORAINE

Le diagnostic prescrit par le SRA s'est déroulé en amont de l'aménagement d'un lotissement de 150 lots dans la partie nord de la commune de Gleizé. L'emprise du projet est bordée au sud par le ruisseau Le Nizerand et elle concerne une surface totale de 98 850 m<sup>2</sup> dont 85 360 m<sup>2</sup>, divisés en trois zones, font l'objet de ce rapport.

La zone 1, correspondant au versant, n'a pas livré de vestiges anciens. Les seuls témoignages d'occupation, a priori de la période contemporaine (XIX<sup>e</sup> s.?), sont des aménagements en pierres « dorées » (murs, limites de parcelles, drains), matériau couramment employé dans la région à cette époque.

La zone 2 située en plaine alluviale a révélé des indices de fréquentation humaine plus anciens. Une datation <sup>14</sup>C de la fin de l'âge du Fer a été obtenue sur un charbon mis au jour dans un fond de fosse. Le comblement d'un marais, à la fin de l'Antiquité, indique une volonté

d'assainissement et les trous de poteaux découverts à proximité montrent la pérennité d'une fréquentation humaine aux époques antique et médiévale. Cette fréquentation se confirme aux X<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> s., comme l'indique la datation d'un lot de céramique provenant d'une fosse silo. Il faut également mentionner la présence d'un bâtiment moderne construit en pierres « dorées ».

La zone 3 a livré quant à elle, des témoins, peut-être d'une occupation protohistorique, sous forme de quelques fragments de céramique dans le comblement d'un fossé, et d'une fréquentation lors de la période gallo-romaine.

Cette dernière se lit dans le comblement d'une ravine qui a piégé des artefacts, indices d'une occupation en amont attribuable au Haut-Empire.

**Christine Vermeulen  
Inrap**

BAS MOYEN ÂGE

TEMPS MODERNES

## JOUX La mine de plomb de Boussuivre

ÉPOQUE

CONTEMPORAINE

Les vestiges de la mine de Boussuivre se trouvent en contrebas d'un ancien chemin, qui reliait la ferme de Boussuivre à celle de Lafay, en rive gauche du ruisseau de Boussuivre. Faisant suite aux recherches archéologiques sur le petit district minier autour de Joux, des opérations de sondages ont donc été réalisées sur le site, afin d'apporter des précisions sur le phasage de l'exploitation, les datations et sur les techniques minières développées pour exploiter ce gisement. Si

les vestiges de la période contemporaine, voire industrielle, sont clairement identifiables, il s'agit également de mettre en évidence des travaux plus anciens, remontant peut-être à la fin du Moyen Âge et au début de la période moderne, mais également au XVIII<sup>e</sup> s.

Lors de la campagne 2017, les observations réalisées sur les vestiges existants, ainsi que les sondages réalisés, permettent de proposer trois à quatre phases d'exploitations successives, dont les deux dernières, certaines, interviennent au XIX<sup>e</sup> s. et au début du XX<sup>e</sup> s. Antérieurement, au moins une phase correspond à l'exploitation du filon depuis la surface. Les haldes issues de cette dernière sont plus altérées que les amas les recouvrant : cela provient du percement et de l'exploitation du gisement à partir du puits situé à l'ouest. Une ouverture dans l'axe du filon vers l'est démontre l'existence d'un second puits ou de l'ouverture d'un chantier à ciel ouvert, le sondage réalisé ne permettant pas, pour le moment, de proposer une interprétation ferme. Des niveaux de filon et minerais fragmentés ont été retrouvés dans les haldes et dans un des couloirs d'accès. Ils témoignent, probablement, d'un concassage permettant peut-être de tester le minerai extrait au moment de l'exploitation ou de l'exploration du gisement. Des fragments de minerais et des éléments datant, des échantillons ligneux carbonisés ont pu être prélevés.

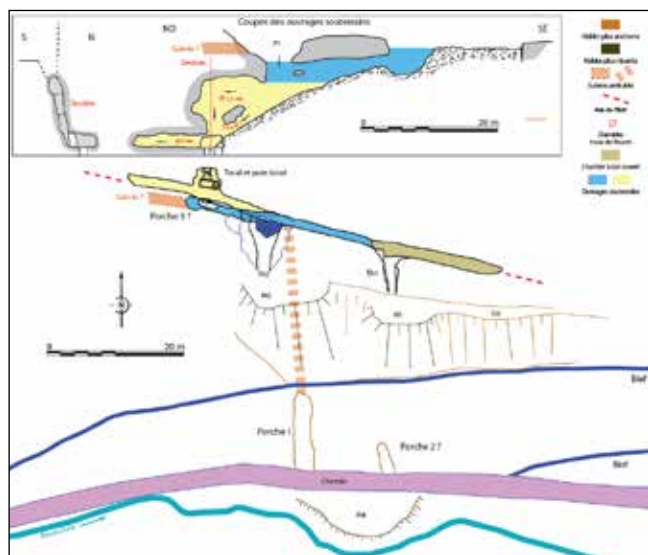


Fig. 1 Joux (69) : vestiges de la mine de Boussuivre. Crédits : G. Bonnamour.

**Gérald Bonnamour  
Arkemine SARL, EESV, membre associé  
du laboratoire Traces, UMR 5608-Toulouse**

HAUT-EMPIRE

BAS-EMPIRE

## LA TOUR-DE-SALVAGNY

### Sisoux, 19 rue du Jacquemet

L'intervention se rapporte au projet d'aménagement d'un lotissement de cinq lots (L'Allée du Puits) sur la commune de La Tour-de-Salvagny. Intercalée entre Dardilly à l'est et Lentilly à l'ouest, cette commune du plateau de l'ouest lyonnais est aujourd'hui rattachée à la collectivité territoriale de la métropole de Lyon.

Le projet d'environ 5 000 m<sup>2</sup> (parcelles AK 29, 34, 35, 36), situé au lieu-dit Sisoux, 19 rue Jacquemet, s'inscrit sur le tracé supposé de l'aqueduc gallo-romain de la Brévenne, daté du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. C'est dans ce contexte archéologique particulier qu'est intervenue la découverte, après l'ouverture de huit sondages de 367 m<sup>2</sup>, d'un petit tronçon souterrain de cet aqueduc, confiné dans l'angle sud-est de la parcelle AK 36 et en grande partie hors emprise.

Deux sondages perpendiculaires réalisés à quelques mètres d'intervalle ont permis de retrouver le piédroit nord de l'aqueduc, relevé sur une hauteur d'au moins 0,40 m, pour une largeur moyenne de 0,50 m. Ce piédroit nord était constitué de moellons irréguliers, taillés et liés avec du mortier grossier sableux beige. Son orientation était résolument est-ouest. Les cotes

supérieures du piédroit situées entre 325,55/325,78 m à l'ouest, et 325,19 m à l'est, ont été relevées aux endroits les mieux conservés.

La recherche du piédroit nord a permis de mettre en évidence la fosse d'installation de l'aqueduc. Celle-ci se présente, à partir de 325,03 m, sous la forme d'un entonnoir combinant tranchée étroite et tranchée ouverte. Le profil est, en effet, étroit et de la largeur du piédroit dans la partie inférieure de la fosse, avant de s'élargir rapidement pour atteindre, sous une forme en V, une largeur totale de 1,50 m à son ouverture (325,78 m). Le comblement de la fosse renfermait un sédiment grossier à matrice limoneuse particulièrement compacte, associée à de nombreux fragments de roche métamorphique, utilisée pour la construction. Le comblement ne contenait aucun mobilier. Les sept autres sondages réalisés durant cette intervention se sont avérés négatifs.

**Éric Thévenin**  
Inrap

HAUT-EMPIRE

BAS-EMPIRE

## LENTILLY

### Impasse du Guéret

Le projet de construction d'une maison individuelle à Lentilly, impasse du Guéret, se situe sur le tracé hypothétique de l'aqueduc de la Brévenne. L'aqueduc a été repéré à une altitude de 405,80 m NGF, dans deux sondages localisés dans la partie nord du terrain.

La structure, entièrement comblée, semble être bien préservée sous environ 1,50 m de recouvrement. La voûte, effondrée ou récupérée, n'est pas conservée, mais une amorce de celle-ci a néanmoins été obser-

vée. Aucun élément de mobilier n'a été trouvé, qui permette de dater la structure. Cette intervention a permis de confirmer la présence de l'aqueduc dans la parcelle et de restituer son tracé sur environ 25 m vers le nord-ouest, dans le prolongement d'un tronçon fouillé en 2015.

**Alan MacCarthy**  
Inrap

HAUT-EMPIRE

BAS MOYEN ÂGE

## LENTILLY

### La Rivoire, 56 chemin de la boucle n° 1

TEMPS MODERNES

ÉPOQUE  
CONTEMPORAINE

Les deux diagnostics mitoyens du chemin de la boucle lots 1 et 2 n'ont livré aucune trace de l'aqueduc antique de La Brévenne (maçonnerie, voire sommet de la tranchée d'installation...) ou de ses chantiers de construction et d'entretien. L'étude permet néanmoins de resserrer le faisceau de passage du canal au nord, sous ou aux abords du chemin de la Boucle. La mise en forme d'un profil du versant à cet endroit et le position-

nement altimétrique du canal tel que le mentionnent les observations anciennes révèlent, en l'état des données disponibles, un ouvrage enterré mais non affleurant, potentiellement très bien conservé.

L'évaluation du potentiel archéologique de l'emprise n'a permis de repérer aucun autre vestige, en dépit d'une stratigraphie développée sur près de 0,80 m de hauteur. Les formations rencontrées, ainsi que le mo-

bilier céramique qui y est associé, montrent en effet une pédogenèse relativement récente (la base de la sédimentation remonte, au plus tôt, à la fin du Moyen Âge), ce qui induit une érosion active préjudiciable à la conservation des sites peu implantés dans le sous-sol. Une occupation remaniée de la fin de la période médié-

vale et des Temps modernes est néanmoins suspectée hors emprise, en direction du sud-ouest.

**Catherine Coquidé  
Inrap**

HAUT-EMPIRE  
BAS MOYEN ÂGE

**LENTILLY**  
**La Rivoire, 56 chemin de la  
Boucle n° 2**

TEMPS MODERNES  
ÉPOQUE  
CONTEMPORAINE

Les deux diagnostics mitoyens du chemin de la Boucle lots 1 et 2 n'ont livré aucune trace de l'aqueduc antique de La Brévenne (maçonnerie, voire sommet de la tranchée d'installation...) ou de ses chantiers de construction et d'entretien. L'étude permet néanmoins de resserrer le faisceau de passage du canal au nord, sous ou aux abords du chemin de la Boucle. La mise en forme d'un profil du versant à cet endroit et le positionnement altimétrique du canal tel que le mentionnent les observations anciennes révèlent, en l'état des données disponibles, un ouvrage enterré mais non affleurant, potentiellement très bien conservé.

L'évaluation du potentiel archéologique de l'emprise n'a permis de repérer aucun autre vestige, en dépit

d'une stratigraphie développée sur près de 0,80 m de hauteur. Les formations rencontrées, ainsi que le mobilier céramique qui y est associé, montrent en effet une pédogenèse relativement récente (la base de la sédimentation remonte, au plus tôt, à la fin du Moyen Âge), ce qui induit une érosion active préjudiciable à la conservation des sites peu implantés dans le sous-sol. Une occupation remaniée de la fin de la période médiévale et des Temps modernes est néanmoins suspectée hors emprise, en direction du sud-ouest.

**Catherine Coquidé  
Inrap**

ANTIQUITÉ  
GALLO-ROMAINE  
ÉPOQUE  
AUGUSTÉENNE

**Atlas topographique  
de Lyon antique**

HAUT-EMPIRE  
BAS-EMPIRE

L'atlas topographique de Lyon antique, initié par M. Lenoble (SRA Rhône-Alpes) en 2001 dans le cadre d'un PCR, a été mis en œuvre selon les normes et la méthodologie mises en place par les « Atlas topographiques des villes de Gaule méridionale ». Un découpage général couvrant l'ensemble de la ville a ainsi été réalisé et un certain nombre de notices concernant des aires géographiques différentes a été rédigé (ville antique, presqu'île, *suburbium*). Le PCR est rattaché à l'UMR 5138, « Archéologie et Archéométrie » et s'intègre à l'un de ses axes de recherches : (équipe 1) « Ville et Territoire de l'*oppidum* à la Colonie ».

Les séances de travail ont abouti à proposer à scinder l'ouvrage prévu en quatre volumes : le volume I (colline de Fourvière), le volume II (presqu'île et quartiers fluviaux), le volume III (*suburbium*), le volume IV (Antiquité tardive, haut Moyen Âge).

L'équipe qui constitue le groupe de recherches sur le volume II est, pour l'essentiel, constituée de nouveaux chercheurs, qui prennent ainsi le relais de certains auteurs du premier volume. Multi-institutionnelle, elle s'est enrichie cette année d'un archéologue et de deux géomorphologues.

Le PCR actuel, regroupant ainsi 28 chercheurs, s'est consacré exclusivement au volume II avec cartographie, relecture et actualisation des notices. Un nouveau découpage a été effectué dans le secteur sud de la presqu'île en raison des découvertes récentes. De plus, il s'étend au nord-est pour pouvoir intégrer des découvertes dont la chronologie antique a pu être confirmée récemment (« arêtes de poisson » souterraines de la colline de la Croix-Rousse). Ce volume compte 29 feuilles au 1/1 000<sup>e</sup> et une feuille au 1/2 000<sup>e</sup>. Chaque feuille au 1/1 000<sup>e</sup> circonscrit une aire d'environ 10,5 ha (390 m en axe nord/sud par 270 m en axe est/ouest) et la feuille au 1/2 000<sup>e</sup> couvre une surface d'environ 28 ha. Chacune des feuilles, réparties entre quinze auteurs, présente sur fond cadastral actuel, les notices et la cartographie des vestiges découverts dans son emprise. Les treize autres chercheurs, personnes ressources, sont en charge des synthèses propres au volume II : géomorphologie de la presqu'île, trame urbaine, réseau viaire, épigraphie, histoire, sources anciennes et périodes précédant l'Antiquité.

Les feuilles sont abondamment illustrées de plans, photos, restitutions et sont suivies de l'interprétation

critique des résultats et d'une synthèse par quartiers. À l'issue des séances de travail, il a été constaté que la plupart des découvertes réalisées sur la presqu'île sont des découvertes anciennes, dont beaucoup ne sont pas datées. Il a donc paru difficile de présenter un état II<sup>e</sup> s., comme pour le premier volume. Il a ainsi été

proposé d'étendre la fourchette chronologique jusqu'à la fin du III<sup>e</sup> s. apr. J.-C., ce qui permet d'englober l'ensemble des découvertes appartenant au Haut-Empire.

Michèle Monin  
SAVL

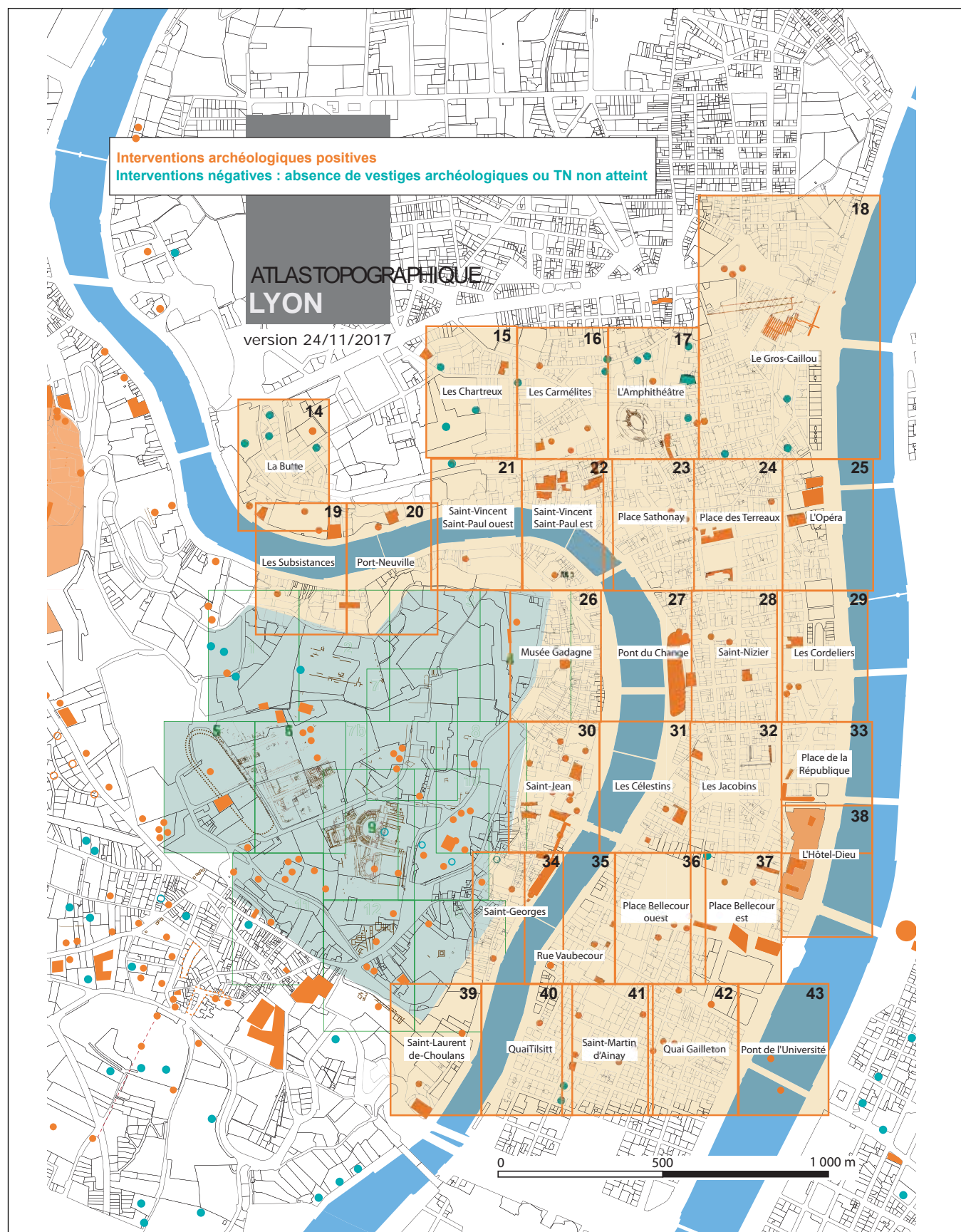


Fig. 1 Atlas topographique de Lyon antique : découpage des feuilles du volume II. Crédits : équipe de recherche.

HAUT-EMPIRE  
TEMPS MODERNES

## LYON 1<sup>er</sup> 26 montée des Carmélites phases 1 et 2

ÉPOQUE  
CONTEMPORAINE

Ce diagnostic archéologique a été réalisé, en deux phases, au 26 montée des Carmélites, en amont d'importants travaux de réaménagement prévus sur les bâtiments du couvent des Sœurs de Saint-Charles.

Lors de la phase 1, réalisée en 2016, les sondages ont été effectués à l'intérieur d'un bâtiment construit au début du XX<sup>e</sup> s. Il s'agissait de sondages manuels ponctuels et du décaissement à la mini pelle d'une fosse d'ascenseur dans le niveau inférieur qui borde la montée des Carmélites, sous laquelle une voie antique est conservée. Ces investigations ont montré que les terrassements n'impactaient pas de vestiges antiques significatifs. La réalisation du terrassement de la cage d'ascenseur a toutefois permis de rencontrer une couche de remblai gallo-romain assez riche en mobilier céramique, daté d'une période courant de la fin du II<sup>e</sup> s. à la fin du III<sup>e</sup> s. apr. J.-C.

Par ailleurs, deux murs d'époque moderne, inconnus à ce jour dans la documentation ancienne, mais certainement antérieurs au milieu du XVIII<sup>e</sup> s., ont été mis au jour. Ces deux maçonneries présentent les mêmes caractéristiques, et l'un d'eux adopte un tracé curviligne en plan. Elles sont en élévation sur une seule face, ce qui leur confère une fonction de soutènement. Ces murs pouvaient appartenir à un dispositif de terrasse en plein air, ou bien correspondre à des fondations de bâtiments. La phase 2 concernait principalement les parties extérieures de l'ensemble conventuel, où trois sondages

ont été réalisés à la pelle mécanique. Ces tranchées ont permis de rencontrer d'épaisses couches de remblai modernes contenant du mobilier céramique des XVII<sup>e</sup> s.-XIX<sup>e</sup> s.

Dans le sondage 2, sous le remblai moderne, a été dégagé un mur à 1,50 m de profondeur sous des remblais du XVII<sup>e</sup> s. Ce mur présente une limite élévation/fondation plus haute sur sa face occidentale, c'est-à-dire sur le côté amont de la pente générale. Il pouvait donc appartenir à un complexe architectural étage (bâtiment, terrasse paysagée ?). La maçonnerie est installée dans un niveau ayant fourni uniquement quelques tessons de céramique du Haut-Empire (seconde moitié du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C.). Certes, extrait sur un modeste volume de couche, cet échantillon céramique n'exclut pas une datation romaine pour ce mur.

Enfin, une coupe stratigraphique a pu être examinée à l'intérieur de l'aile nord du cloître. Malgré des conditions d'observation difficiles, il a été distingué un four creusé en sape dans une couche de remblais antique renfermant de la céramique du Haut-Empire. Le comblement du four a fourni de la poterie de la même période. Cependant, ces tessons sont peut-être issus de la couche antique encaissante, ce qui ne garantit pas l'appartenance à la période gallo-romaine.

Sylvain Motte  
Inrap

TEMPS  
MODERNES

## LYON 2<sup>e</sup> Place de l'Hôpital

ÉPOQUE  
CONTEMPORAINE

Dans le cadre de son réaménagement, la place de l'Hôpital, qui forme le parvis de la chapelle de l'Hôtel-Dieu de Lyon, a fait l'objet d'un diagnostic d'archéologie préventive. Au-devant de la façade de la chapelle, dont le perron a largement été enterré par le rehaussement des voies au XIX<sup>e</sup> s., deux sondages peu profonds (0,7 m) ont permis de retrouver le niveau initial de la place.

À l'ouest, un sondage plus profond (1,5 m) a mis en évidence, sous l'ancien sol de la place, l'existence d'une occupation moderne. Une première occupation datée du XVII<sup>e</sup> s. par du mobilier (céramique, *instrumentum*, monnaie) se manifeste par des rejets abondants de forge. Outre le comblement d'un ferrier par

des scories, de nombreuses aiguilles à bâtir, achevées ou en cours de fabrication, témoignent de la présence d'un artisanat spécialisé. Cette activité est ensuite délaissée au profit d'une occupation plus résidentielle, dont subsistent essentiellement un sol de tomettes lacunaire et une maçonnerie apparue en limite d'emprise. La chronologie relative des structures, l'examen des plans anciens et des matériaux mis en œuvre permettent de restituer une démolition définitive du bâti dans le second quart du XVIII<sup>e</sup> s.

Éric Bertrand  
SAVL

TEMPS  
MODERNES

## LYON 2<sup>e</sup> Reconversion du site de l'Hôtel-Dieu, tranche 9h, cour Saint-Louis basse

ÉPOQUE  
CONTEMPORAINE

La partie basse de la cour Saint-Louis, ou cour basse, a fait l'objet d'un diagnostic archéologique limité à un seul sondage, réalisé à l'emplacement même des

aménagement prévus. Le sondage a été ouvert au pied d'une porte (P 10) aménagée sur le mur oriental (MR 1) du bras est des Quatre-Rangs, dans une an-

cienne fenêtre (F 11). Il s'est arrêté au sommet d'un remblai (US 9) de limons argileux, très proche des remblais dans lesquels ont été creusées les sépultures, mises au jour à l'intérieur du bâtiment. La présence de tombes n'a pas pu être vérifiée, puisque la profondeur d'aménagement n'excédait pas ce niveau.

Le sondage a, par ailleurs, révélé l'existence d'un mur (MR 14) parallèle au bras est de l'hôpital, construit à une distance de 2,90 m : il pourrait s'agir d'un mur de séparation entre le potager, attesté dans la cour Saint-Louis au cours du XVII<sup>e</sup> s., et une allée longeant le bâtiment et permettant de circuler en dehors des terres arables (phase 1). Aucun sol n'a pu être mis en relation avec cet état, ce qui pourrait s'expliquer par la récupération postérieure des matériaux composant ce niveau présumé. Plusieurs maçonneries distinctes sont ensuite rassemblées dans un second état (phase 2). Entre les deux murs de cette allée potentielle ont d'abord été aménagées deux maçonneries distinctes : un mur de béton (MR 2), contrebutant les fondations du bâtiment (MR 1), puis un mur perpendiculaire, dont la fonction reste indéterminée. Le mur est (MR 14) de l'allée est ensuite surélevé une première fois par un nouveau mur (MR4), sur lequel une limite horizontale d'enduit indique un niveau de circulation autour de 166,50 m NGF. La cour haute fait alors certainement l'objet d'un apport de remblais, scellant peut-être la fin de son utilisation comme jardin. En l'absence d'éléments marqueurs, il

est délicat d'attribuer une date à ces travaux successifs. Seule la surélévation pourrait éventuellement être attribuée au XVIII<sup>e</sup> s., à un moment où la partie haute devient une simple cour.

La construction d'un mur (MR6) parallèle au mur est-ouest (MRS) intervient vraisemblablement en même temps que l'aménagement d'une porte (P 10), dans le mur du bâtiment (MR 1), à l'emplacement de l'ancienne fenêtre (F 11) (phase 3). L'espace ainsi défini pourrait correspondre à un passage, depuis le bâtiment de l'hôpital jusqu'à la cour haute, avec un sol placé autour de 166,50 m.

La dernière phase de construction importante correspond, d'une part, au dérasement des deux murs est-ouest et à la suppression du passage précédent, et, d'autre part, à la construction d'une seconde surélévation (MR 15), qui répond à la nécessité de maintenir une probable seconde couche de remblai dans la cour Saint-Louis haute (phase 4). Un caniveau CN 7 est alors ménagé sur l'arase des murs avant que ne soit installé, à la base du nouveau mur, à 166,50 m NGF, le dallage actuel SL 3 qui pourrait tout à fait remployer des matériaux issus de sols antérieurs. Ce nouveau sol est lui-même percé, au XX<sup>e</sup> s., pour l'installation d'une autre canalisation (CN 13) ; il est alors réparé au moyen d'une couche de béton.

**Olivia Puel  
SAVL**

TEMPS  
MODERNES

## LYON 2<sup>e</sup> Reconversion de l'Hôtel-Dieu, Tranche 7, rampes d'accès au parking

La tranche 7 de la reconversion de l'Hôtel-Dieu de Lyon est consécutive au creusement de la rampe d'accès au parking souterrain déjà réalisé au sein de l'édifice sous la cour de la Chaufferie (tranche 1, fouillée en 2012). Les vestiges observés documentent exclusivement la mise en place de deux quais successifs connus sur les plans anciens. Une première séquence stratigraphique de remblais détritiques déversés depuis l'ouest doit être associée à la construction du bastion de Lorette dans le deuxième quart du XVII<sup>e</sup> s. Trois massifs maçonnés ayant pu contenir le mur d'enceinte (en dehors de l'emprise de l'opération) sont associés aux apports de terre. Le sol de la courtine du bastion, partiellement conservé, est en cohérence avec les vestiges tout proches des maisons du quartier Bourgchanin, en partie fouillées dans l'enceinte de l'Hôtel-Dieu.

La construction de 1737 à 1745 du quai de Retz, accompagnant la réalisation du nouvel Hôtel-Dieu de J.-G. Soufflot a aussi marqué le sous-sol pour la mise en place de deux galeries souterraines évacuant les eaux usées de l'hôpital vers le Rhône. Quelques lambeaux du pavement en galets (têtes de chat) en connexion avec la façade du bâtiment Soufflot sont conservés.

La limitation altimétrique de l'opération à 164 m NGF n'a pas permis l'examen d'une éventuelle stratigraphie antérieure au XVII<sup>e</sup> s., ou des niveaux naturels de la berge du Rhône.

**Éric Bertrand  
SAVL**



Fig. 1

Hôtel-Dieu (Lyon 2<sup>e</sup>), tranche 7 : stratigraphie du remblaiement du quai au pied de la façade de l'Hôtel-Dieu.  
Crédits : Eric Bertrand (Savl), 27 juin 2017.



### Opérations 2016 et 2017

L'emprise de la tranche 9F du projet immobilier concerne une cour quadrangulaire de près de 1 000 m<sup>2</sup>, bordée sur ses quatre côtés de galeries. Elle est garnie d'un terre-plein central circulaire végétalisé, d'une surface de 150 m<sup>2</sup>. Elle se situe au sein d'ensembles bâtis datant du XVII<sup>e</sup> s. : la chapelle au sud, les bâtiments des Quatre Rangs à l'est et au nord, enfin, un bâtiment occidental bordant la rue Rivière.

Le diagnostic s'est déroulé en deux grandes phases, la première en mai-juin 2016 pour les sondages 1, 2, 3 et 4, la seconde entre janvier et mars 2017 pour les sondages 5 et 6.

Au vu de la faible profondeur du fond de forme (entre 1 m et 1,30 m), il avait été décidé initialement de pratiquer quatre tranchées quadrangulaires, à partir d'une cote allant de 166,80 à 166,60 m NGF, réparties sur les quatre côtés de la surface à diagnostiquer, autour du terre-plein central. Dans un second temps, et pour accompagner la modification de l'emprise des bassins par l'aménageur, les services de l'État ont décidé de la reprise du diagnostic, consistant à ouvrir un sondage supplémentaire à l'est (SD 5), un autre en L (SD6) reprenant et faisant se joindre les sondages 1 et 2 de la première phase, sur une emprise largement étendue et calquée sur l'emprise de creusement des futurs bassins de rétention. Le fond de projet est resté identique, à 165,50 m NGF.

Les sondages 1 et 2 ont été ouverts simultanément, respectivement à l'ouest et au nord de la cour. Les sondages 3 et 4 ont donc été ouverts après le rebouchage des deux premiers, puis traités simultanément dans un deuxième temps. Dans ces derniers, ont été pratiquées deux petites tranchées plus profondes, avec l'aide d'un godet de curage de 0,60 m de large seulement, afin d'observer les niveaux plus profonds sans trop endommager les sépultures, présentes en grande densité. Leur cote de fond est de 164,95 m NGF pour le sondage 3 et 165,30 m pour le sondage 4. La seconde phase a démarré six mois plus tard par l'ouverture du sondage 5, au nord du sondage 3 sur une surface de 3,50 m de large sur 12 m de long, puis du sondage 6, d'abord la branche sud du L (19 × 3,50 m), puis la branche nord (25 × 4 m).

La stratigraphie générale du site est globalement homogène et très proche d'un sondage à l'autre. La sur-

face de la cour est revêtue d'un pavement de granite installé sur un lit de pose graveleux. Cet ensemble repose dans la totalité de la cour (exception faite du terre-plein central) sur un remblai contemporain argileux hétérogène (US 4 et US 78), d'une épaisseur comprise entre 0,20 et 0,40 m. Cet apport de remblai, daté par le mobilier céramique du XIX<sup>e</sup> s., a permis de niveler la cour autour de 166,30 m NGF. Les fosses du sondage 3, ainsi que les canalisations qui circulent dans la cour, sont installées dans ce niveau. La plantation des magnolias et l'aménagement du terre-plein central, datant des années 1880, sont probablement à rattacher à cette phase de réaménagement de surface. On note, par ailleurs, que ce niveau est le seul qui ait livré du mobilier contemporain, attestant que cette partie de l'Hôtel-Dieu n'a subi que peu de réfection à la période contemporaine, contrairement aux autres cours qui abritent pour la plupart des locaux techniques en sous-sol et des réseaux denses et profonds.

Les sondages ont principalement permis de confirmer et de caractériser un espace cimétériel lié à l'hôpital. En effet, d'après les données archivistiques et historiques, on sait que l'on est en présence, dans l'espace dénommé « cour du Cloître », du cimetière rattaché au premier hôpital, bâti à l'extrême fin du XV<sup>e</sup> s., à hauteur de l'actuelle place de l'Hôpital et s'étendant sur une soixantaine de mètres de long vers le Rhône. Les données fournies par l'étude du mobilier céramique, tant dans la terre de cimetière que dans les fosses sépulcrales, permettent de situer et confirmer son utilisation principale dans le courant du XV<sup>e</sup> s., sans exclure la fin du XV<sup>e</sup> s. et le début du XVII<sup>e</sup>.

Dans deux des sondages, un remblai argilo-limoneux a été mis en valeur, respectivement US 11 (= US 8) à 166,05 m NGF dans le sondage 1, et US 13 dans le sondage 2 à 166 m NGF. Ils surmontent les niveaux sépulcraux inférieurs en place. Ces deux niveaux sont absents des sondages 3, 4 et 5, dans lesquels les sépultures affleurent directement sous le niveau argileux contemporain US 4. Plusieurs arguments semblent montrer que ces deux unités stratigraphiques correspondent, en réalité, à l'ancien sommet du cimetière, qui aurait été arasé à la fin du XVII<sup>e</sup> s., d'après le mobilier céramique de ces niveaux.

**Anne-Catherine Germanaud  
SAVL**

ÉPOQUE  
AUGUSTÉENNE  
HAUT-EMPIREBAS-EMPIRE  
MOYEN ÂGE  
BAS MOYEN ÂGELYON 2<sup>e</sup>Reconversion du site de l'Hôtel-Dieu-  
Tranches 9a (cour Saint-Martin),  
9c (rue Bellecordière) et 9j (grande  
galerie est et cour Saint-Henri)TEMPS  
MODERNESÉPOQUE  
CONTEMPORAINE

## Opération 2015–2016

Dans le cadre de la reconversion de l'ancien hôpital de l'Hôtel-Dieu, situé dans la presqu'île lyonnaise en bordure du Rhône, une fouille préventive a été prescrite sur trois secteurs non contigus, localisés à l'emplacement d'un bâtiment démolé, au sein de deux cours intérieures et dans une galerie de circulation.

La première intervention a été réalisée sous l'ancienne morgue (tranche 9c) en 2015, directement par le responsable d'opération. Après une surveillance du terrassement d'un couloir dans le sous-sol du bâtiment situé au nord de la cour Saint-Martin en décembre 2015 (tronçon rattaché à la tranche 9a), et qui n'a révélé que les fondations de constructions modernes, la suite des interventions a été réalisée en 2016 sous la responsabilité déléguée aux responsables de secteur, dans la cour Saint-Martin (tranche 9a), d'une part, dans la grande galerie orientale et à l'est de la cour Saint-Henri, d'autre part (tranche 9j). Seule cette troisième tranche avait fait l'objet d'un diagnostic préalable (Ardouin, 2015). Les interventions sont ici présentées dans l'ordre chronologique de leur réalisation.

## Tranche 9c

L'intervention sur la tranche 9c, effectuée du 13 au 27 août 2015, a porté sur l'ancien emplacement de la morgue à l'ouest de la cour du Midi, le long de la rue Bellecordière. La fouille, justifiée par la présence potentielle de plus d'un mètre de niveaux antiques, n'a révélé que peu de vestiges archéologiques. La fondation de la dalle du sous-sol de la morgue, plus profonde que présumée et atteignant plus d'un mètre d'épaisseur, a détruit la plupart des vestiges archéologiques jusqu'au contact des niveaux alluvionnaires résultant des apports du Rhône. Quelques variations dans le niveau d'apparition des graves ont été constatées au sud de l'emprise, à l'approche d'une dépression naturelle probablement liée à celle qui est connue sur la place Bellecour.

Cette fouille n'a permis de mettre au jour qu'un nombre limité de structures profondes, témoignant de différentes occupations successives. Un fossé antique, creusé dans les graves et probablement destiné au drainage de la zone, a été comblé au milieu du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. Un probable fond de fosse médiévale a également été identifié. La période moderne est représentée par quelques rares vestiges des habitations modernes du Bourgchanin, détruites à la fin du XIX<sup>e</sup> s. lors de l'extension de l'Hôtel-Dieu.

## Tranche 9a

La cour Saint-Martin ou Bonnet (1 000 m<sup>2</sup>) se situe dans la partie sud-est de l'Hôtel-Dieu, entre la cour de la chaufferie et la cour du Midi et à proximité du quai du Rhône. L'opération s'est déroulée, en deux phases, du 14 mars au 4 mai puis du 22 juin au 13 juillet 2016. L'emprise était occupée en grande partie par les sous-sols de l'hôpital, dont la construction, dans les années 1980, a entamé les niveaux archéologiques jusqu'au

terrain naturel. Les vestiges observés durant cette campagne se résument donc essentiellement aux structures fossoyées.

La cour se situe sur la levée de berge du Rhône, largement observée sur les sites voisins, et qui se caractérise par des dépôts alluvionnaires de sables et de galets (163,90 m NGF). La partie occidentale du terrain révèle l'existence d'un petit chenal nord/sud, modérément important, antérieur à l'occupation humaine. Coiffant le socle graveleux, les dépôts d'alluvions fines et litées, sont les témoins d'épisodes d'inondations alternant crues, sédimentation et écoulements modérés. Les premiers vestiges antiques se concentrent principalement dans la partie occidentale du site. Ils se résument à un niveau de fréquentation (164,50 m NGF) directement installé sur le sommet des limons de débordement et à quelques structures fossoyées. La présence dans leur comblement d'un faible lot de vaiselles et d'amphores révèle une fréquentation du site dès l'époque augustéenne, entre 15 av. et 15 apr. J.-C. Cet horizon s'inscrit probablement dans une première tentative de colonisation de ce secteur de la presqu'île, corroborée par les données archéologiques recueillies dans le voisinage.

La deuxième phase d'occupation antique livre le plan de trois bâtiments, dont les tranchées de récupérations des maçonneries apparaissent sous les niveaux contemporains entre 163,69 et 164,20 m NGF. Un épais mur de 1 à 1,20 m de large, en grande partie spolié, d'axe ouest/est (N 110° E), occupe toute la largeur de la cour au nord de celle-ci, soit 32 m de long. Deux murs perpendiculaires (80 à 90 cm de large), révélés par leur tranchée de récupération, subdivisent l'espace méridional en trois bâtiments qui filent au sud, à l'ouest et à l'est sous les galeries de l'Hôtel-Dieu. Le bâtiment central, de 19 m par 23 m (minimum), forme un espace à trois travées, séparées par deux rangées de piliers. Le bâtiment ouest (7,30 m par 23 m) est partiellement observé. Une unique base de pilier est mise au jour dans son espace intérieur. À l'est, le troisième bâtiment n'a fourni aucune donnée quant à son aménagement, à l'exception d'une ouverture communiquant avec l'espace central.

L'architecture du bâtiment central, avec son plan à piliers, évoque les caractéristiques des entrepôts. Sa position géographique, à proximité immédiate du fleuve et sur un lieu de consommation, appuie également cette hypothèse. La vocation artisanale peut être écartée par l'absence de vestiges inhérents aux activités. Bien que les données soient lacunaires, il est tentant de l'associer aux deux autres bâtiments collatéraux avec lesquels il partage le mur nord, formant ainsi un complexe de stockage lié au transport fluvial.

La question de la datation reste difficile à appréhender. On sait que de tels édifices peuvent perdurer plusieurs siècles, comme les grands entrepôts de Saint-Romain-en-Gal dont l'existence s'étale du milieu du I<sup>er</sup> au III<sup>e</sup> s. apr. J.-C., ou le bâtiment de Gadagne, daté de 25/40 au III<sup>e</sup> s. apr. J.-C. En l'absence de sols, de remblais ou

de structures associées comme des vides sanitaires, la fouille n'a fourni qu'un lot insuffisant de mobilier pour autoriser un *terminus post quem* à la construction des bâtiments. Seul l'abandon semble bien se situer dans le courant du III<sup>e</sup> s. apr. J.-C. Cependant, nous pouvons ancrer l'édifice dans le contexte d'urbanisation du secteur qui s'épanouit dès la seconde moitié du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. Sans qu'il n'y ait de lien direct entre les vestiges de la cour de la Chaufferie (Bertrand, 2015) et ceux de la cour Saint-Martin, la similitude des axes et celles des reliquats de maçonnerie suggèrent qu'il s'agit là d'une ou plusieurs *insulae* construites dans une même logique d'urbanisation. On peut, dès lors, supposer que la construction de bâtiments tels que des entrepôts participe à ce mouvement.

La faible représentation de la période médiévale s'explique probablement par les destructions causées par les aménagements ultérieurs de l'Hôpital. Deux fonds de fosses détritiques ont été observés, uniquement sur la partie du terrain la mieux conservée, à la cote 164,30 m NGF. Le mobilier permet de rattacher ces structures aux XIII<sup>e</sup> s. et XIV<sup>e</sup> s.

Le développement du quartier du *Bourgchanin*, que l'on situe dès le XV<sup>e</sup> s., apparaît sur notre site au travers de quelques fondations correspondant aux habitations du XVII<sup>e</sup> s. et aux vestiges du cimetière de Lorette. Au milieu du XVI<sup>e</sup> s., les pauvres de l'Hôpital acquièrent la partie orientale de la parcelle de la Madeleine, positionnée actuellement au centre de la cour. Ce jardin sera transformé en 1673 en cimetière d'hôpital, suppléant probablement celui de la cour de la Pharmacie, largement occupé. Il est désigné abusivement comme celui des pénitents de Lorette, bien qu'il ne partage avec cette confrérie qu'un simple lien géographique ; les pénitents possèdent la parcelle voisine au sud dont aucun vestige ne nous ait parvenu. Le cimetière, installé sur un terrain en lanière de 7,85 m de large, s'étendait sur 34 m de long jusqu'au Rhône, dont 24 m dans l'emprise de la fouille. Le sommet arasé des murs d'enceinte et des fosses à inhumation apparaissent globalement à la cote 163,80 m, et, par conséquent hors du fond de forme du projet. Il n'a, par conséquent, pas fait l'objet d'une fouille, mais d'une reconnaissance en surface sans prélèvement. On sait donc peu de chose quant à l'organisation de l'espace sépulcral, mais, d'après les observations faites, il se compose de onze fosses à inhumation dont, *a priori*, une seule serait individuelle. La plus importante par ses dimensions mesure 8,60 m de long pour 2 m de large. Un nettoyage plus approfondi sur des surfaces restreintes a permis quelques observations quant au dépôt des défunts : les corps sont positionnés tête bêche, sur le dos. Les coupes stratigraphiques pratiquées pour estimer la profondeur des fosses ont révélé jusqu'à huit niveaux d'ensevelissement dans lesquels s'intercale parfois d'une couche de chaux. La densité d'individus a été évaluée à environ 500 pour 160 m<sup>2</sup>. Sa qualité de cimetière d'Hôpital ne sera effective que durant 23 ans, jusqu'au déplacement de celui-ci vers la maladrerie de la Guillotière. Les inhumations individuelles, réservées aux « personnes de qualité » se poursuivent toutefois jusqu'à son abandon définitif en 1741, à l'occasion de la construction du grand corps de logis de Soufflot.

### Tranche 9j

La tranche 9 j correspond à deux secteurs situés à l'est de l'Hôtel-Dieu. Le plus important est dans la cour Saint-Henri, ancienne cour de la cuisine, légèrement au sud-est de la chapelle actuelle (120 m<sup>2</sup>). Une emprise restreinte a également été explorée dans la grande galerie orientale située entre la cour Sainte-Élisabeth et la cour Saint-Henri. Compte-tenu des contraintes propres à ce second secteur (largeur de la galerie, présence de réseaux...), seuls 45 m<sup>2</sup> sur les 70 m<sup>2</sup> prescrits ont pu y être explorés. Cette intervention, effectuée de mai à août 2016, fait suite à une opération de sondages réalisés en 2014 (Ardouin, 2015).

La fouille située dans la galerie a mis au jour les murs d'habitation du quartier du *Bourgchanin* qui se développe au sud de l'hôtel-Dieu entre le XIII<sup>e</sup> et le XVIII<sup>e</sup> s., date à laquelle il est partiellement détruit lors de l'extension de l'hôpital par l'architecte Soufflot. Une fosse et un fossé orienté nord-sud, creusés entre le milieu du XIII<sup>e</sup> et le XIV<sup>e</sup> s. dans les sédiments fluviatiles, ont été partiellement observés sous ces vestiges.

La fouille de l'emprise principale, située dans la cour Saint-Henri, a mis au jour une petite aire funéraire dans l'angle nord-est de la cour. L'étendue totale de cette zone sépulcrale n'a pas pu être estimée, l'étude étant limitée par les fondations des bâtiments au XIX<sup>e</sup> s., encore en fonction, et les limites de l'emprise de fouille. Au total, huit sépultures individuelles et plurielles ont été fouillées et ont livré les restes appartenant à 27 individus. Les datations <sup>14</sup>C situent les inhumations entre 1441 et 1473 et l'emplacement correspond à ce qui devait être à l'époque les jardins de l'Hôtel-Dieu. La comparaison avec les autres sépultures multiples retrouvées sur le site de l'actuel Hôtel-Dieu incite à relier ces inhumations à l'hôpital. Les individus pourraient avoir succombé à une épidémie ou aux suites d'une (ou plusieurs) pathologie(s) à l'origine de leur prise en charge. Ces sépultures sont parmi les plus anciennes structures funéraires liées au fonctionnement de l'hôpital actuellement identifiées. Au sud de la zone funéraire, et occupant la majorité de l'emprise, se trouvaient les vestiges d'un bâtiment pouvant correspondre à une construction de 1539. Cet édifice a connu au moins deux états différenciés, possiblement en lien avec ses changements de fonction : d'abord réservé aux nourrices, enfants et femmes enceintes, et accueillant la cuisine, il fut ensuite transformé en buanderie. Les affectations successives sont sans doute corrélées à la présence d'une pompe à eau, dont le puits a été identifié plus au sud à l'extérieur de l'édifice. Ce puits se situe sous le niveau de circulation de la rue Serpillière, observée en 2015 plus à l'ouest au sud de la chapelle sur la tranche 5, qui séparait le quartier du *Bourgchanin* au sud, de l'Hôtel-Dieu au nord, avant son agrandissement.

Le bâtiment a été détruit en deux temps lors des réaménagements de l'Hôtel-Dieu : une première fois, partiellement, au XVIII<sup>e</sup> s., lors de la création de la grande galerie Soufflot à l'est de la cour Saint-Henri et de la mise en chantier du grand dôme, ce que plusieurs plans anciens attestent, puis une seconde fois, intégralement, lors de la réalisation de la galerie nord au XIX<sup>e</sup> s.

**Stéphane Ardouin, Philippe Dessaint,  
Étienne Hofmann, Otilia Stoica  
SAVL**

## Opération 2016

La tranche 9 K bâtiments R et S concerne, d'une part, un bâtiment long et étroit qui borde, au nord, l'actuelle chapelle, et, d'autre part, le vaste bâtiment triangulaire qui constitue l'angle nord-ouest de l'Hôtel-Dieu (fig. 01), et qui peut être, sans ambiguïté, attribué au XVIII<sup>e</sup> s. Le bâtiment R rassemble, en élévation ou en sous-sol, les seuls vestiges connus à ce jour de l'établissement hospitalier du Moyen Âge. L'opération de diagnostic a consisté en la réalisation d'une étude du bâti sur les murs anciens, d'une part, et en la relecture analytique de la documentation disponible. Elle est intervenue peu de temps avant la réalisation de sondages dans la galerie sud de la Cour d'honneur et dans le bâtiment R (tranche 9 E, nord), qui ont livré des vestiges en connexion avec les élévations. Le présent rapport intègre donc l'ensemble des résultats ainsi obtenus ; il propose un premier bilan sur l'Hôtel-Dieu médiéval, que les recherches ultérieures, menées en vue du colloque « Hôpital et citoyenneté » (octobre 2018) et d'une monographie collective (SAVL), ne manqueront pas d'enrichir dans les mois à venir.

Ces recherches ont permis de déterminer quatre états de construction principaux, auxquels s'ajoutent des perturbations ponctuelles, attribuables à l'époque contemporaine. Les deux premiers états concernent l'établissement du Moyen Âge ; les deux derniers concernent l'hôpital dit des Quatre-Rangs, tel qu'il a été conçu à l'origine, puis modifié progressivement.

Le premier état est représenté par un mur unique, mis en évidence sur 10 m de long et 0,60 m de haut, à la base du mur principal de l'état 2 (fig. 02).

Il s'agit bel et bien d'une construction antérieure, et non des fondations de ce mur, construction délicate à interpréter, au vu du caractère ténu des vestiges, et qui a indubitablement été démolie avant l'édification du bâtiment postérieur. Dans la mesure où les historiens admettent, d'une part, que le premier hôpital fut fondé au XII<sup>e</sup> s. et fut dépendant de l'Œuvre des frères du pont, et, d'autre part, que l'abbaye d'Ainay donna, en 1180, des terres situées en rive droite du Rhône, approximativement à l'emplacement du site de l'Hôtel-Dieu, il est évidemment tentant d'attribuer ce mur à l'établissement primitif. Église, salle des malades, bâtiment communautaire ou utilitaire, etc. : l'absence de toute preuve, de quelque nature que ce soit, interdit à ce jour d'aller plus loin dans la réflexion. À notre connaissance, ni les archives, ni les vestiges ne sont suffisamment explicites pour se prononcer sur la topographie de cet hôpital présumé.

Le deuxième état regroupe des vestiges bien plus importants, qui peuvent être attribués à l'Hôtel-Dieu de la fin du Moyen Âge, tel qu'il a été conçu, à la fin du XV<sup>e</sup> s., par les échevins de la Ville de Lyon, et tel qu'il a été représenté, au milieu du siècle suivant, sur le Plan scénographique.

Ont été mis en évidence le mur gouttereau nord de l'édifice principal, conservé en élévation sur une hauteur d'environ 8 m et sur une longueur de 19 m, mais aussi le mur-bahut de la galerie du cloître, ainsi que différentes structures (sols de tomettes, mur de refend), permettant



Fig. 1 Hôtel-Dieu (Lyon 2<sup>e</sup>), tranche 9K, bâtiments R et S : localisation du diagnostic sur le plan cadastral (1/500). Sources données archéologiques ALYAS SAVL, fond de plan Ville de Lyon, Métropole de Lyon, Cadastre. Cartographie : E. Leroy, M. Foucault, 2017.



Fig. 2 Hôtel-Dieu (Lyon 2<sup>e</sup>), tranche 9K, bâtiments R et S : extrait du plan scénographique de Lyon (vers 1544) représentant l'Hôtel-Dieu. Sources : Archives de Lyon, 2S atlas 2.

de restituer partiellement la topographie des lieux et les organes de circulation. La confrontation des résultats de l'analyse documentaire et de l'analyse archéologique permet aujourd'hui de proposer de nouvelles hypothèses en termes de datation et d'organisation spatiale (fig. 03). La reconstruction de l'hôpital, sans doute envisagée dès l'année 1478, date de son rachat par les échevins, s'est

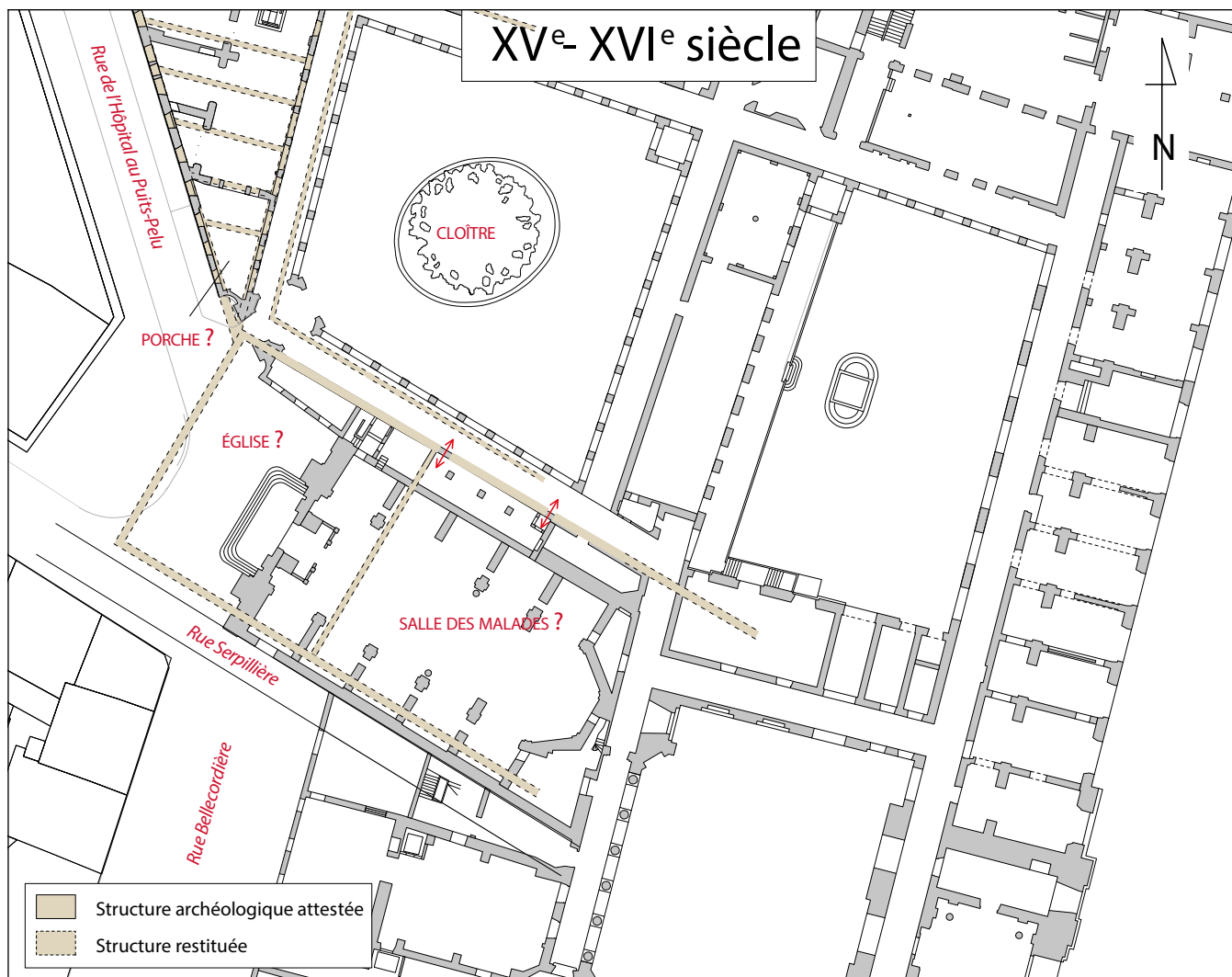


Fig. 3 Hôtel-Dieu (Lyon 2<sup>e</sup>), tranche 9K, bâtiments R et S : hypothèse de restitution du plan de l'Hôtel-Dieu à la fin du Moyen-Âge. Fond de plan. Ville de Lyon, Métropole de Lyon, Cadastre DAO : Charlotte Ybard, 2017.

étalée sur toute la fin du XV<sup>e</sup> s. et sur la moitié du siècle suivant. Selon toute vraisemblance, elle s'est opérée autour des bâtiments de l'établissement antérieur, qui, pour des raisons pratiques évidentes, devaient être conservés le plus longtemps possible. Sans doute a-t-elle nécessité la mise en place de plusieurs chantiers sensiblement contemporains : d'abord, celui de l'édifice principal (église et salle des malades), édifié d'ouest en est, entre la fin du XV<sup>e</sup> s. et le premier quart du siècle suivant, puis celui du porche et du cloître, au plus tard dans la première moitié du XVI<sup>e</sup> s. Ces nouveaux bâtiments, localisés au carrefour de la rue de la Triperie et de la rue de l'Hôpital au Puits-Pelu, correspondaient au quart sud-ouest de l'Hôtel-Dieu. À l'ouest, se trouvait un porche monumental, qui, en dépit de la représentation trompeuse du Plan scénographique, était sans doute situé en arrière des galeries sud et ouest du cloître. Le bâtiment principal pouvait, en outre, mesurer 35 mètres de long environ ; il devait s'étendre depuis l'angle restitué des galeries ouest et sud de la Cour d'honneur jusqu'à l'actuelle cour Saint-Henri. Il était subdivisé en deux dans le sens de la longueur : à l'ouest, se trouvait sans doute l'église des religieuses ; à l'est, se trouvait sans doute la salle des malades, qui était beaucoup plus longue, et qui comportait peut-être, à son extrémité orientale, un autel visible de tous.

Le troisième état correspond à la construction de l'hôpital dit des Quatre-Rangs, qui est intervenue dans la première moitié du XVII<sup>e</sup> s., et qui est assez bien documentée par les archives hospitalières. La démolition de

l'ancien Hôtel-Dieu et la construction du nouvel hôpital, plus vaste et plus adapté, ont été réalisées au coup par coup, parce qu'il était nécessaire de maintenir le fonctionnement de l'institution pendant toute la durée des travaux et parce que l'acquisition de nouveaux terrains constructibles devait engendrer de grandes difficultés. Deux phases ponctuent ces travaux : la première englobe les bâtiments en croix, et, en particulier, les bras ouest et sud ainsi que la Cour d'honneur, dans le premier quart du XVII<sup>e</sup> s. ; la seconde englobe la chapelle actuelle, et, pour ce qui nous concerne, la galerie intérieure du bâtiment R, dans les années 1637-1640. L'hésitation des recteurs sur le devenir de l'ancienne église et de l'ancienne salle des malades (destruction ou réutilisation ?) explique ce passage en deux temps. Leur objectif était, en tout état de cause, de disposer d'un très grand nombre de lits, mais aussi d'organiser au mieux les circulations intérieures, notamment pour les religieuses qui allaient et venaient fréquemment entre leur logis, l'église et les salles de malades. L'aménagement du passage couvert et de la galerie haute, dans le bâtiment R, est significatif : il permettait en effet de circuler à couvert entre l'église, le cloître et l'hôpital, aussi bien au rez-de-chaussée qu'à l'étage.

Le quatrième état est représenté par des remaniements ponctuels à l'intérieur du bâtiment R, qui visent justement à prolonger le passage couvert et la galerie haute vers l'ouest, jusqu'à une cage d'escalier contemporaine.

HAUT-EMPIRE  
TEMPS MODERNESLYON 5<sup>e</sup>  
15 b avenue du Point du JourÉPOQUE  
CONTEMPORAINE

Le diagnostic prescrit par le SRA s'est déroulé en amont de la construction d'une maison individuelle. Cette emprise qui se situe dans le 5<sup>e</sup> arrondissement de Lyon, à l'ouest de la *Lugdunum* antique, concerne une surface de 907 m<sup>2</sup>.

Dans ce secteur archéologiquement sensible, de nombreux vestiges ont été mis au jour, caractérisant des ouvrages hydrauliques, de l'habitat et des ensembles funéraires proches de la voie d'Aquitaine.

Deux structures ont été mises au jour lors de cette intervention (F1 et F2). Elles sont localisées au sud de la parcelle. Distantes de près de 3 m, elles se développent parallèlement, suivant des axes orientés nord-est/sud-ouest.

L'interprétation de F1 comme la tranchée de récupération de l'aqueduc de la Brévenne ou du négatif d'une des piles de l'aqueduc peut être argumentée par la découverte, faite en 1995 (Ayala, 1995), sur la parcelle située juste à l'est de notre emprise, d'une tranchée similaire. Si, en amont de ce secteur, il est avéré que l'aqueduc était conçu en aérien, ici son mode de

construction reste à préciser, car on ne dispose d'aucun élément d'architecture en place. Toutefois, cette découverte, comme celle réalisée sur la parcelle mitoyenne, permet de préciser le tracé de l'aqueduc de la Brévenne et de le remonter plus au nord que celui proposé par J. Burdy.

L'interprétation de la tranchée F2 est plus délicate. L'idée d'un canal de dérivation de l'aqueduc principal lors de travaux de réparation est tentante, mais aucun argument probant ne permet de l'attester. Notons que, dans les deux cas, le comblement des creusements, très comparable, contient uniquement des fragments de matériaux de construction.

Si la construction de l'aqueduc de la Brévenne peut être située dans le courant du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C., ici, le mobilier céramique issu de la couche 3b, recoupée par les deux structures, est daté entre la fin du I<sup>er</sup> et le II<sup>e</sup> s. apr. J.-C. (détermination C. Bonnet).

Christine Vermeulen  
InrapÉPOQUE  
AUGUSTÉENNE  
HAUT-EMPIRELYON 5<sup>e</sup>  
55 bis avenue du Point du Jour

L'opération de diagnostic archéologique réalisée au 55 bis avenue du Point du Jour à Lyon 5<sup>e</sup> arrondissement (parcelle BO 164), sur le plateau lyonnais, a permis de réaliser neuf sondages : quatre ont permis de mettre au jour des aménagements antiques assez arasés, témoignant d'occupations depuis l'époque augustéenne jusqu'aux II<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> s. apr. J.-C. : une fosse isolée, une base de mur (ou drain ?), mais aussi deux murs

perpendiculaires, dont l'un n'existait plus que sous la forme négative, encadrant une dernière fosse, dont le mobilier date du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C., et, enfin, un dépôt de crémation des années 150-250 apr. J.-C.

Catherine Bellon  
Inrap

HAUT-EMPIRE

LYON 5<sup>e</sup>  
55 bis avenue du Point du Jour

La fouille a porté sur les parcelles 164 et 167, au 55 bis avenue du Point du Jour, impactées par le projet de construction d'un immeuble de logements, suite à la démolition d'un garage automobile. Deux états antiques ont été mis en évidence.

L'état le plus ancien, bien que non daté, se limite à des murs conservés en fondation, mais de bien meilleure facture que ceux de l'état postérieur. Ils pourraient fonctionner avec un mur retrouvé lors du diagnostic (P. Constantin), puis de la fouille (C. Becker), en 1993 de la parcelle voisine située immédiatement à l'est. L'arasement de cet état reste important, et au-

cun sol associé n'est conservé. Il est donc impossible d'en qualifier la nature. Il est toutefois représenté par un bâtiment est-ouest, dont nous avons pu observer une grande pièce de 8 m de large, pour une longueur supérieure à 11 m. Le mur sud, entièrement épierré, possède, contre ce qui fut le parement méridional, une base rectangulaire, flanquée de deux fonds de trous de poteau, qui évoquent un contrefort ou un pilier engagé. Ces structures se situant à proximité de la zone exclue du décapage pour la préservation des arbres, nous n'avons pu l'étendre et vérifier la présence d'autres bases de ce type à intervalle régulier. Les murs sont

abandonnés, voire partiellement récupérés, lors de la mise en place de l'état suivant.

L'état 2 est localisé dans la partie nord du décapage. Il se compose essentiellement de structures en creux dont la fonction reste indéterminée, et d'un bâtiment sommaire, associé à un niveau de sol de petits galets. L'état de conservation est globalement mauvais, et la stratigraphie limitée à une vingtaine de centimètres mais conservant tout de même des sols et des niveaux de démolition. La pièce du bâtiment 17 est de dimensions modestes (3 m de long pour plus de 2,50 m de large). Son mur méridional est épierré, et son sol est constitué de petits galets. Les niveaux de démolition et la nature des murs en galets non maçonnés laissent supposer une construction en terre sur solin de galet. Un autre niveau vient buter contre le parement extérieur de cette pièce. Il est aussi délimité au sud par une tranchée d'épierrement, qui en matérialise la limite. Ce sol (SL 176) est percé par quatre trous de petits poteaux ou piquets, fonctionnant par paire, sans doute avec le mur de la pièce. De plus grande surface que la partie bâtie, le sol 176 correspond plutôt à un niveau extérieur de type cour.

Ce bâtiment est associé à des structures en creux, même si aucun lien stratigraphique ne les raccorde directement, en raison d'un arasement plus fort vers le sud de la parcelle. Toutefois, certaines s'installent sur les tranchées de récupération des murs de l'état 1. Une seule fosse (FS 12) présente un aménagement

singulier de trois amphores, qui témoigne d'une fonction particulière qu'il ne nous a pas été possible de caractériser. Si un seul outil a été retrouvé, un outil plutôt en relation avec le travail de la pierre, la présence de scories, parois rubéfiées et culots de creuset en quantité non négligeable, évoque la possibilité d'un artisanat de métallurgie.

Aucune structure caractéristique de ce type d'artisanat n'a été retrouvée dans le secteur sur lequel a porté la fouille. Cette hypothèse avait toutefois déjà été évoquée lors de la fouille voisine de 1993, avec la fouille partielle d'une fosse contenant des déchets provenant de la vidange d'un four de métallurgie. Le mobilier associé au sol et à la démolition permet de proposer une datation pour cet état entre le milieu du I<sup>er</sup> s. et le début du II<sup>e</sup> s.

Les trois dépôts de résidus très arasés fouillés au sud de la parcelle ont apporté des informations en relation avec leur état de conservation, c'est-à-dire limitées. Ils contenaient les restes crémés d'un individu adulte, sans doute déposé dans un contenant souple en matériau périssable (DP 1), d'un adulte et d'un immature (DP 2), et d'un immature (DP 3). Le dépôt 1 est le seul à contenir un peu de mobilier céramique datant, qui donne un *terminus post quem* de la fin du I<sup>er</sup> s.

Christine Ronco  
Inrap

HAUT-EMPIRE

BAS MOYEN ÂGE

LYON 5<sup>e</sup>

2 chemin de Montauban, ancien  
couvent des Carmes déchaussés

TEMPS MODERNES

ÉPOQUE  
CONTEMPORAINE

Cette opération s'inscrit dans le cadre du projet de reconversion en établissement d'enseignement supérieur des archives départementales du Rhône, installées dès 1911 dans les locaux de l'ancien couvent des Carmes déchaussés. Le complexe prend place vers 210 m d'altitude sur le versant nord de l'éperon de Fourvière face au plateau de la Croix-Rousse, dont il est séparé par la Saône, qui coule environ 50 m plus bas dans le défilé de Pierre-Scize.

Les fouilles menées à cette occasion, sur une petite surface de 150 m<sup>2</sup> accolée à la façade nord du bâtiment actuel, ont permis de mettre en évidence le reliquat d'un habitat antique situé en contrebas des sites majeurs de la colonie de *Lugdunum*. Néanmoins, le respect de la cote de fond du projet (207,4 m NGF), ainsi que l'extension limitée de la surface décapée n'ont offert qu'un aperçu partiel de l'occupation. Celle-ci est illustrée par un mobilier céramique hétérogène, dont les éléments les plus récents se rapportent au début, voire à la première moitié du III<sup>e</sup> s., en association à des tessons des I<sup>er</sup> et II<sup>e</sup> s. en position résiduelle, pouvant témoigner un ancrage chronologique plus ancien, conformément aux indices, architecturaux et mobiliers, collectés au diagnostic en dehors de l'emprise de fouille (Ducourthial, 2016).

Le peu d'aménagements mis au jour dans le cadre de cette opération se recentre dans une petite surface reliquée à l'extrémité sud-ouest de la parcelle, autrement

occupée par une alternance de remblais venant niveler ce secteur escarpé de la colline. Signalons tout d'abord une construction semi-enterrée matérialisée par des fondations en pierre sèche d'orientation nord-ouest/sud-est. Implantée en bonne partie sous le bâtiment du couvent, cette pièce n'a été dégagée qu'au niveau d'un chaînage d'angle, sans qu'il soit possible d'avoir une idée ni de ses dimensions, ni de son articulation spatiale. L'accès se faisait par le nord, à travers une volée d'au moins cinq marches se rétrécissant progressivement vers le bas. La cage d'escalier était annoncée par un espace de circulation extérieur grossièrement structuré par un dallage et un radier de pierres en apparence délimités à l'est par un massif de fondation d'orientation nord/sud. On mentionnera, enfin, deux structures en creux, dont une probable fosse de plantation, installées en bordure d'emprise à l'ouest de l'espace bâti.

Concernant les matériaux de construction, l'emploi du granite sous différentes formes (dalles, blocs, moellons) s'avère largement majoritaire. Des fragments de terre cuite architecturale, de rares galets et d'encore plus rares blocs de calcaire doré sont également attestés au sein des différents aménagements, qui se caractérisent également par l'absence de mortier. La pratique du remploi d'éléments architecturaux plus anciens, à savoir des blocs de calcaire taillé et des plaques de béton de tuileau, constitue un autre trait distinctif de cette architecture globalement assez modeste.

À défaut d'une planimétrie exhaustive, cet ensemble demeure peu propice à l'interprétation et n'est d'aucun secours pour éclairer la nature de cette occupation, que l'on peut tout au plus qualifier d'habitat au sens large. C'est une occupation qui devait en tout cas s'étendre bien au-delà des limites imposées par la prescription, si l'on en juge par les quelques portions de maçonneries antiques observées dans les caves du couvent lors du diagnostic.

L'ensemble de ces fondations suit une trame générale nord-ouest/sud-est s'adaptant à la topographie de ce secteur, avec une disposition parallèle au sens de la pente naturelle.

Dès la seconde moitié du III<sup>e</sup> s. au plus tard, le site est complètement délaissé, comme l'essentiel de la ville haute *Lugdunum* qui, à partir de la fin du II<sup>e</sup> /début du III<sup>e</sup> s. voit une rétraction progressive, avant l'abandon de la colline de Fourvière au profit des quartiers fluviaux.

Après une longue période d'abandon, des travaux de

terrassement affectent le secteur au XIV<sup>e</sup> s., dans le probable but d'aménager un espace de jardin. Les rares vestiges mis au jour pour cette phase coïncident avec les premières mentions d'archives du domaine de *Thunes*, propriété d'Humbert de la Balme, une custode de l'église de Lyon.

Le début du XVII<sup>e</sup> s. est marqué par l'installation de l'institut religieux carmélitain. Démantelé à la Révolution, le couvent accueillit les archives départementales du Rhône à partir de 1911.

Les aménagements d'époque moderne contemporaine correspondent pour l'essentiel à quelques portions de maçonnerie et à des structures fossoyées (fosses, canalisations) et comprennent également un sol en terre battue, qui longe la façade nord du grand dortoir du couvent.

**Marco Zabéo**  
Archeodunum

SECOND ÂGE DU FER  
ÉPOQUE  
AUGUSTÉENNE

HAUT-EMPIRE  
BAS-EMPIRE  
HAUT MOYEN ÂGE

LYON 5<sup>e</sup>  
Maison carrée et esplanade  
de Fourvière

MOYEN ÂGE  
CLASSIQUE

BAS MOYEN ÂGE  
TEMPS MODERNES

Les six sondages effectués sur les secteurs de l'esplanade de Fourvière et du parking de la Maison carrée ont révélé une succession d'occupations plus ou moins bien conservées, s'étalant de La Tène finale aux périodes médiévale et moderne. On y retrouve dans les grandes lignes les étapes de l'urbanisation de *Lugdunum*.

L'éperon de Fourvière surplombe l'ensemble de la colline, à une altitude actuelle de 291,50 m NGF. Le paysage de ce relief aux premiers temps d'une occupation gauloise organisée n'est pas connu, puisqu'il a été fortement remanié, dès l'époque augustéenne, par la mise en place de terrasses rendant complexe l'organisation spatiale du site. Toutefois, la mise au jour d'un fossé taillé en V, daté entre 80 et 60 av. J.-C., atteste la fréquentation laténienne du site.

De la déduction de la colonie de Plancus, aucun vestige ne nous est parvenu dans les zones sondées. Bien que ses limites ne soient pas connues, la trame urbaine primitive est traditionnellement restreinte au plateau de la Sarra. Cependant, les fouilles menées 4 place de Fourvière (Monin, 2009), à quelques pas du terrain concerné par le présent diagnostic, ont démontré qu'une présence coloniale existait bien dans ce secteur.

Les grands travaux initiés sous le règne d'Auguste, reconnus sur l'ensemble des sites de la colline, étendent la trame urbaine jusqu'à l'éperon et mettent en place un système de terrasses soutenues par de puissantes maçonneries qui marqueront le paysage jusqu'à la

fin du XIX<sup>e</sup> s. Ces vestiges sont attestés dans la quasi-totalité des sondages. La position du secteur, point de vue dominant la colonie, le fleuve et la rivière en contrebas, rendait le lieu idéal pour l'édification de monuments emblématiques : cela a alimenté les différentes hypothèses (*forum*, temples...), que les éléments architecturaux en marbre issus du parking de la Maison carrée laissent entrevoir, sans que l'on soit en mesure, au vu de l'étroitesse des sondages, caractériser les différents espaces.

Les éléments mis au jour corroborent également le renouveau du quartier antique dans la seconde moitié du I<sup>er</sup> s. av. J.-C., reconnu sur l'ensemble de la colline dès l'époque claudienne. De même, le mobilier issu du colmatage de structures, uniquement observé dans le sondage 7, indique un probable abandon des réseaux d'assainissement dans le courant du III<sup>e</sup> s. apr. J.-C. Enfin, chose rare sur la colline, la fréquentation du site autour des IV<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> s. se matérialise par la démolition et le remblaiement d'un mur de terrasse (sondage 6). La réoccupation médiévale attestée à la fin du XII<sup>e</sup> s. est également visible sur les deux secteurs. Un bâtiment étroit peut probablement être en lien avec l'occupation des chanoines du clos de Fourvière à partir de 1192, ainsi qu'une citerne maçonnée attribuée aux XIII<sup>e</sup>- XIV<sup>e</sup> s.

**Philippe Dessaint**  
SAVL



## LYON 5<sup>e</sup> 9 montée Nicolas de Lange, Ecam

Le projet de restructuration du restaurant scolaire de l'École catholique des arts et métiers, 9 montée Nicolas de Lange dans le 5<sup>e</sup> arrondissement de Lyon, a entraîné la prescription d'un diagnostic archéologique. L'emprise du projet couvre une surface de 300 m<sup>2</sup> et prévoit une structure légère en bois, construite sur radier. La profondeur des tranchées a donc été limitée à 0,85 m. Deux sondages ont ainsi été réalisés : le premier de 10 × 2 m et le second de 5 × 2 m.

Le secteur diagnostiqué se situe en bordure septentrionale de l'esplanade de Fourvière, là où est érigée la basilique du même nom. L'archéologue Amable Audin situe traditionnellement le premier *forum* de *Lugdunum* à cet emplacement (*forum vetus*). D'autres chercheurs y supposent la présence de sanctuaires gallo-romains, voire celtiques.

Le terrain se situe en contrebas du mur de terrasse fermant la cour nord de la Maison des Chapelains. C'est donc à près de 4 m de dénivelé par rapport à l'esplanade que se situe le secteur diagnostiqué. Ce terrain appartient à l'ancien tènement de la Providence Caille, sur lequel ont été faites de nombreuses découvertes

archéologiques au XIX<sup>e</sup> s. Aujourd'hui encore, une citerne antique est conservée dans les sous-sols du bâtiment du 7 montée Nicolas de Lange.

Trois maçonneries antiques, orientées nord-sud, et parallèles, ont pu être identifiées. Le mur le plus à l'ouest est enduit de tuileau sur ses deux parements. Il est construit en moellons de gneiss. Les deux autres murs présentent les mêmes caractéristiques de construction, à l'exception de l'enduit de tuileau. Le second sondage a révélé une épaisse couche de remblai reposant sur un lambeau de mur de gneiss, très mal conservé.

L'ensemble des vestiges est difficile à interpréter compte tenu de la faible profondeur des excavations, les niveaux liés à ces murs, voire antérieurs, n'ayant pas été atteints.

Les rares tessons de céramique recueillis ont permis de proposer un abandon du site au début du II<sup>e</sup> s. apr. J.-C. Les niveaux d'occupation n'ont pas pu être datés.

**Michèle Monin  
SAVL**

## LYON 5<sup>e</sup> 71 rue Benoist Mary

Le site au 71 rue Benoist Mary à Lyon est localisé le long du talus d'une terrasse ancienne appelée Plateau du Point du Jour, au sud-ouest de la colline de Fourvière, partiellement sur le replat de la terrasse, mais également à l'intérieur du large versant sud-ouest du vallon de Trion, d'orientation sud-est/nord-ouest en direction de la plaine de Vaise.

Parmi les seize sondages-tranchées réalisés, trois ont livré des vestiges : un drain non daté sur la terrasse,

un probable reste de sol de l'époque augustéenne en limite septentrionale de la parcelle, ainsi que deux inhumations datées des II<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> s. apr. J.-C., situées dans un espace vert boisé à mettre en valeur, dans la partie orientale du site.

**Catherine Bellon  
Inrap**

## LYON 5<sup>e</sup> 62 rue du Commandant Charcot

Suite à la prescription du SRA, un diagnostic archéologique, sous la forme d'un sondage de 4 m<sup>2</sup>, a été entrepris au 62 rue du Commandant Charcot, mais, en raison du passage de réseaux (gaz et eau) dans l'unique sondage réalisable dans l'emprise du projet, l'opération n'a permis de dégager qu'une surface de 2 m<sup>2</sup> d'une couche potentiellement à la hauteur d'apparition des vestiges archéologiques de l'Antiquité (structures

funéraires, drains, voie) présents à proximité, sur les sites de deux anciennes opérations archéologiques, la « Villa des Roses » à l'ouest et la « Villa du Sextant » à l'est.

**Jean-Luc Gisclon  
Inrap**

L'opération de fouille a été prescrite dans le cadre d'un projet immobilier développé par la SCI Les Massues, aux 86-92 rue Edmond Locard. Il porte sur un agrandissement du centre de rééducation des Massues, à l'angle de la rue de Champvert et de la rue Docteur Edmond Locard. Le projet comprend un « écrêtage du talus » pour la construction d'un bâtiment en terrasse sur six niveaux, directement adossé à l'ouest des bâtiments existants, et reposant sur des pieux forés. Ces travaux menaçaient la conservation des vestiges repérés lors du diagnostic réalisé en 2015 par le SAVL (Liagre, 2015).

L'opération, réalisée en mai-juin 2016, a porté sur une surface de 1 354 m<sup>2</sup>, à l'extrémité ouest du 5<sup>e</sup> arrondissement de Lyon, sur le rebord du plateau du Point du Jour, et en limite du versant nord descendant vers le creux de la Vallonière. Si, à proximité immédiate du chantier, plusieurs diagnostics archéologiques se sont révélés négatifs, les nombreux vestiges mis au jour sur le plateau du Point du Jour permettent de préciser un secteur en zone péri-urbaine de *Lugdunum*, un *suburbium* de la colonie, parcouru par plusieurs voies et aqueducs, et parsemé de secteurs d'habitats et de zones artisanales ou funéraires intercalés dans un paysage agricole.

### Une occupation funéraire très dense

La quasi-totalité des vestiges antiques mis au jour se rapporte à un espace funéraire, installé sur une ancienne nappe colluviale, et exploité de l'époque augustéenne jusqu'au II<sup>e</sup> s. apr. J.-C. Cette implantation occupe la partie sud de la zone fouillée, avec une concentration, visible sur 200 m<sup>2</sup>, de 119 structures funéraires identifiées, auxquelles on peut ajouter cinq exemplaires découverts lors du diagnostic. L'étude stratigraphique et des mobiliers archéologiques a permis de scinder l'occupation en cinq phases.

La première se rapporte à l'époque augustéenne (15 av. J.-C.-15 apr. J.-C.), avec principalement des sépultures secondaires à crémation. La phase 2, correspondant à l'occupation la plus dense du site, concerne l'époque tibérienne (15/20-40 apr. J.-C.). Si elle comprend essentiellement des structures liées à la pratique de la crémation, c'est à cette époque que les inhumations font leur apparition, avec deux tombes identifiées. Au milieu du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C., l'occupation funéraire se poursuit et les inhumations demeurent plus nombreuses. L'époque flavienne correspond à la dernière période de grande occupation du site, avec toujours une dominante persistante des structures liées à la crémation, mais les inhumations sont légèrement plus nombreuses. La dernière occupation funéraire, datée du II<sup>e</sup> s., est très ténue, avec trois structures identifiées, dont une très hypothétique et deux se rapportant au rite de l'inhumation. Une importante partie de la nécropole reste toutefois inconnue. En effet, la dynamique colluviale a remobilisé des sédiments antiques et a provoqué l'érosion des vestiges. Les niveaux de sols et de circulation, les monuments, les stèles, les plaques commémoratives susceptibles d'avoir existé, ont ainsi disparu.

La caractérisation de la population inhumée s'est avérée périlleuse, du fait notamment de la mauvaise conservation des structures, particulièrement arasées. On a recensé un minimum de 87 individus inhumés et crémés. La pratique de la crémation apparaît dès la période augustéenne et demeure la norme pendant tout le I<sup>er</sup> s. apr. J.-C., alors que l'inhumation des défunts apparaît modestement à l'époque tibérienne et ne s'impose vraiment qu'au II<sup>e</sup> s. On comptabilise deux périnatales, 26 immatures, trois adolescents et 59 adultes dont deux possiblement masculins. Ainsi, un déficit des immatures est perceptible. Ces individus ont pu être concernés par une pratique distincte : installation des individus dans un secteur adjacent non fouillé ou exclusion de la nécropole. Par ailleurs, les individus les plus jeunes sont surtout crémés, alors qu'habituellement, à Lyon, ils sont plutôt inhumés. Les dépôts de crémation présentent un faible poids d'os brûlés, que l'on peut parfois qualifier de symbolique. Le poids moyen n'atteint jamais celui attendu pour un individu complet, ce qui est courant dans les pratiques funéraires antiques. Le dépôt définitif se fait dans un récipient, le plus souvent en céramique commune à épaulement caréné ou à col côtelé, agrémenté d'un couvercle posé à l'endroit ou à l'envers. On recense également deux amphores et un coffre en bois clouté. La majeure partie des fosses sont étroites et adaptées aux vases ossuaires et ont livré des rejets de crémation. Aucun aménagement interne (banquette, coffrage) n'a été identifié. La présence de plusieurs vases ossuaires affaissés, résultant probablement d'une forte pression verticale, laisse supposer la possible existence d'une fermeture avec une planche en bois et d'un tertre en terre au-dessus. Les squelettes mis au jour dans les inhumations sont, eux, déposés selon différentes orientations, même si la principale reste est-ouest. Les dépôts se font en général sur le dos avec les membres en extension, mais on compte quelques individus sur le ventre et un seul cas fléchi sur le côté. Les fosses sont le plus souvent rectangulaires aux angles arrondis et les dimensions sont en rapport avec le gabarit des défunts. Elles n'ont pas livré d'aménagements tels que des banquettes ni des niches. La position de certains corps évoque la présence d'un linceul, même si aucune attache, de type fibule ou broche, ne le confirme. Un contenant rigide est même envisageable dans certains cas. Tous les types de dépôts ont livré un mobilier quantitativement important accompagnant le défunt : les céramiques, dont 50 vases ossuaires, le verre avec de nombreux balsamiques, les monnaies avec treize espèces identifiées, le petit mobilier se référant à des productions modestes pour ne pas dire pauvres, les dépôts carnés particulièrement faibles et constitués majoritairement de filet/longe de porc, ou encore les restes végétaux correspondant à des aliments issus de la sphère quotidienne.

L'implantation funéraire de la rue Edmond Locard semble s'installer sur un terrain vierge d'occupation antérieure et éloigné d'à peu près 1 000 m du *pomerium*. Ce choix de s'installer à l'écart peut résulter des coûts élevés de possibles concessions urbaines. La population inhumée peut tout de même provenir de

Lyon, mais appartiendrait aux classes sociales les moins favorisées. En effet, il a été constaté une quantité et une qualité moindres dans le choix des viandes déposées dans les structures par exemple, à l'instar du petit mobilier dont l'étude a souligné sa forte modestie. Ainsi, les moins fortunés, ou de statut distincts, se retrouveraient potentiellement éloignés des limites suburbaines. Autre supposition : les défunts pourraient être issus d'une population habitant aux alentours. Cependant, à l'heure actuelle, on ne connaît pas de vestiges permettant de supposer l'existence d'une *villa* ou d'une agglomération secondaire dans le secteur. Aucun élément de construction, de type terre cuite architecturale, blocs, mortiers..., n'a été retrouvé en position secondaire sur le site. Ainsi, aucun rapprochement ne peut être fait entre la zone funéraire et des vestiges d'habitat ou d'activité artisanale/agricole/commerciale.

### Un fossé d'orientation est/ouest : limite de la nécropole ou bras septentrional d'un enclos ?

À l'extrémité nord de la zone funéraire, un fossé, d'orientation ouest-est, a été dégagé sur toute la largeur de la parcelle, soit un peu plus de 16 m. À l'origine, ce fossé a été creusé avec un profil en « U », mais l'évolution taphonomique va provoquer une tendance à l'érosion différentielle des parois du fossé. La difficulté d'installer celui-ci dans la topographie évoque une forte volonté de l'occupant et donne un caractère particulier à cette structure. Il connaît un fort pendage de l'est vers l'ouest, avec une différence d'altitude de plus d'1 m et s'inscrit donc dans son contexte, suivant le dénivelé de 10 % de la parcelle. Le comblement principal a livré une grande quantité de mobilier archéologique (céramique, verre et métal), ainsi que des ossements humains et animaux. Une grande partie d'entre eux a subi un passage au feu, ce qui rappelle les dépôts liés à la pratique de la crémation. Le mobilier a donc été déversé dans le fossé lors de la perturbation des anciennes tombes. L'étude de la céramique confirme une datation du comblement située entre le règne d'Auguste et l'époque tibérienne, ce que ne contredisent pas le mobilier en verre et les monnaies. Il n'est pas

impossible que le fossé comblé à l'époque tibérienne était encore visible pour les périodes suivantes. En effet, les sépultures datées des phases 3, 4 et 5 sont exclusivement localisées au sud du fossé. Ainsi, il a fourni, de toute évidence, une limite septentrionale à la nécropole, puisque la quasi-totalité des sépultures se situent au sud de celui-ci (84 %), correspondant à une zone de démarcation de l'occupation funéraire. Il a pu servir de dépotoir à la zone, compte tenu du mobilier recensé dans son comblement. Par la suite, il fut recouvert par un apport colluvial ayant bouleversé les structures et scellant l'ensemble des sépultures antiques. Ceci expliquerait notamment la présence de quelques rares éléments plus tardifs, produits postérieurement au milieu du siècle, et caractérisant surtout la période flavienne. Enfin, il n'est pas impossible non plus que ce fossé appartienne en réalité à un enclos, avec un retour probable entre la parcelle fouillée et le sondage 7 du diagnostic.

### Une occupation des périodes moderne et contemporaine

Un niveau d'occupation post-antique est visible sur la totalité de la parcelle fouillée. Trois drains, aux orientations nord-sud ou nord-est/sud-est, ont été découverts dans la partie ouest de la fouille. Il a aussi été remarqué des remblais, qui deviennent de plus en plus importants à mesure que l'on se dirige vers le nord, allant ainsi de 0,40 m à plus de 3 m. Une partie se rapporte à l'époque moderne et doit probablement être liée à des terres agricoles ou à l'installation d'une grande *villa*, à l'instar des drains. Des niveaux récents, correspondant à la mise en place d'une large plateforme sur la butte, en vue de l'installation de la clinique des Massues vers 1960, ont laissé quelques vestiges. Des niveaux contemporains se rapportent aux aménagements nécessaires à l'installation du terrain de sport et d'un chemin piéton : des tranchées et une maçonnerie révèlent, enfin, un réseau hydraulique et électrique.

Laudine Robin  
Évéha

ÉPOQUE  
AUGUSTÉENNE

MOYEN ÂGE CLASSIQUE

LYON 5<sup>e</sup>  
40 rue de la Favorite  
et rue Benoist Mary

ÉPOQUE

CONTEMPORAINE

L'opération de diagnostic au 33 rue Benoist Mary et 40 rue de la Favorite n'a pas permis de repérer de vestiges funéraires antiques, bien que le projet immobilier se situe au cœur de l'espace funéraire gallo-romain se développant en bordure des voies dites de l'Océan et de la Favorite, dans le secteur de la place de Trion. Par contre, malgré un décaissement récent du terrain, probablement à la fin du XIX<sup>e</sup> s. ou au début du XX<sup>e</sup> s., deux structures archéologiques de deux périodes différentes ont été identifiées en bordure orientale, situées à 1 m et 1,40 m de profondeur, creusées en surface d'une même couche naturelle en place (US 4) conte-

nant au sommet des fragments de céramique augustéenne et des galets fractés épars : l'une (ST1) est un puits perdu ou puisard (fosse empierrée), daté des XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> s., l'autre (ST3) un possible trou de poteau avec calage de galets, daté de l'époque augustéenne par des fragments de céramique dans le comblement. La couche de remblais humifères (US 3) recouvrant les structures ST1, ST3 et l'US 4 est datée par un fragment de céramique du XIX<sup>e</sup> s., ce qui indique un nivellement relativement récent du sous-sol de la parcelle. Seule la base de ces structures fossoyées a échappé à la destruction. La nature de la fosse puisard ST1 évoque le

drainage de sols cultivés, donc un espace rural, ce qui est le cas de ce secteur à l'époque médiévale. Le caractère isolé et ténu du supposé calage de poteau ST3 ne permet pas d'identifier la nature de la construction (habitat, clôture ?). La base de la stratigraphie (US 4) de cette parcelle, qui a livré des vestiges augustéens, autour de 258 m NGF, n'est pas tout à fait conforme à celles du 36 rue Benoist Mary, au nord, où l'US 4 a livré au sommet, à 256, 58 m NGF, des fragments de céramique non tournée et des galets fractés (Bellon, 2006), et du 39, à l'ouest, où l'US 4 est décrite comme l'horizon A1 et Bt du paléosol brun lessivé dans lequel ont été trouvées des installations protohistoriques, précisément au 57 rue B. Mary (Ramponi, 1996 ; Ram-

poni, 2006). Il semble donc que le sommet de l'US4 contienne, dans le secteur de la rue Benoist Mary, du mobilier protohistorique (âge du Bronze ?) et antique (augustéen) déplacés, si l'on tient compte de la pente vers le nord. Rappelons la présence de mobilier augustéen (pots horticoles) au 71 rue Benoist Mary en position de rejet dans la pente, directement en aval du plateau du Point-du-Jour (Gisclon, 2016). Cela pose le problème de la validité de l'identification de ST3 comme structure augustéenne en place (calage de poteau ?).

**Jean-Luc Gisclon  
Inrap**

BAS-EMPIRE  
HAUT MOYEN ÂGE

**LYON 5<sup>e</sup>**  
**15-17-19 rue de la Quarantaine,**  
**phase 1**

TEMPS MODERNES  
ÉPOQUE  
CONTEMPORAINE

Le sondage effectué dans la partie nord de la parcelle concernée par les futurs travaux (construction d'un immeuble d'habitation avec sous-sols), entre la rue de la Quarantaine en amont et le quai Fulchiron en contrebas, sur la rive droite de la Saône, près du tunnel de Fourvière, a livré à sa base, sous environ 3,30 m de remblais récents et pollués, un reste de fondation de mur de 0,68 m de largeur, en galets liés au mortier de chaux, installé dans des couches de terrain anthropisées (charbons de bois, faune, terre cuite architecturale, céramique) postérieures aux II-III<sup>e</sup> s. apr. J.-C. Un niveau d'abandon, trouvé à environ 100 m au sud-ouest lors des fouilles de la basilique funéraire de Saint-Laurent-de-Choulans par J.-F. Reynaud, avec de la céramique africaine C (Lamboglia 42) et des amphores africaines, daté de la deuxième moitié du IV<sup>e</sup> ou de la première moitié du V<sup>e</sup> s., peut être mis en parallèle avec ces couches, dans lesquelles s'installe la fondation M1. Celle-ci peut donc appartenir à un mur de la fin de l'Antiquité ou du haut Moyen Âge. Topographiquement, selon le plan de Lugdunum au haut Moyen Âge publié par J.F. Reynaud en 1998, le site se

trouve entre la basilique funéraire de Saint-Laurent et un habitat des IV<sup>e</sup>-VI<sup>e</sup> s. L'occupation funéraire, en lien avec la basilique datée des V<sup>e</sup>-VI<sup>e</sup> s, et la voie de Narbonnaise passant probablement dans la rue de la Quarantaine, à l'ouest, où un sarcophage a été récemment découvert à 1 m de profondeur, a été entièrement détruite, comme d'ailleurs toute la stratigraphie initiale, par des installations récentes, qui descendent à au moins 3,90 m de profondeur, à environ 167 m d'altitude NGF, du béton gris (ciment) venant latéralement contre le mur M1, miraculeusement conservé, alors qu'un mur de béton descend encore plus bas, de l'autre côté de la fondation M1. Pour comparaison, le trottoir du quai Fulchiron, à l'est, est à 166,44 m d'altitude NGF. Néanmoins, il n'est pas exclu que d'autres vestiges archéologiques soient conservés sous les remblais dans les couches gallo-romaines en place.

**Jean-Luc Gisclon  
Inrap**

MOYEN ÂGE CLASSIQUE  
BAS MOYEN ÂGE  
TEMPS MODERNES

**LYON 5<sup>e</sup>**  
**96 rue Saint-Georges**

ÉPOQUE  
CONTEMPORAINE

L'immeuble situé au 96 rue Saint-Georges (Lyon 5<sup>e</sup>) a fait l'objet d'une rénovation complète des façades (façade extérieure et cours) et d'une réhabilitation des espaces intérieurs (piquage / partiel des enduits). La parcelle a été récemment subdivisée en deux propriétés. Le rez-de-chaussée et les caves, propriété de la fondation qui gère le musée des Automates, sont destinés à être transformés en un bureau et des espaces de stockage. Les étages accueilleront huit appartements. Une opération de fouille préventive, prescrite par le

SRA et conduite par le Service archéologique de la ville de Lyon, a accompagné les travaux afin de déterminer l'aménagement progressif de la parcelle. La parcelle se situe, le long des rues Saint-Georges et de la quarantaine, au bas du plateau de Fourvière. Cet axe, qui remonte sans doute à l'Antiquité, assurait l'accès à la ville depuis Vienne et le sud de la région. Il relie à l'époque médiévale la basilique funéraire Saint-Laurent-de-Choulans située *extra muros*, sous l'actuel échangeur de Perrache, et l'ancien monastère carolingien

Sainte-Eulalie transformé en collégiale Saint-Georges puis en commanderie templière au XIV<sup>e</sup> s. La porte médiévale Saint-Georges marque encore aujourd'hui le paysage. Le quartier est caractérisé par une forte activité fluviale, comme l'attestent les barques et l'aménagement du port Sablet retrouvés lors de la fouille du parking Saint-Georges. À la fin du Moyen Âge et durant l'époque moderne, il accueille une population plutôt modeste, composée majoritairement d'artisans (pêcheurs, tisserands, aréniers), même si l'immeuble du 7 rue Saint-Georges, appartenant à la famille Bullioud, bien connue dans le cercle des notables lyonnais, fait figure d'exception.

Le bâtiment du 96 rue Saint-Georges est aujourd'hui organisé en trois corps de bâtiment, l'un donnant sur la rue Saint-Georges, les deux autres étant situés à l'arrière de la parcelle et adossés à la colline de Fourvière. Deux petites cours et un escalier à vis desservent les différentes pièces. La fouille a été menée en plusieurs campagnes selon le calendrier imposé par les travaux de réfection. Une première tranche a été conduite dans les intérieurs après le curage des corps de bâtiment et la démolition des cloisons récentes. Elle a porté sur toutes les pièces intérieures. L'analyse archéologique a été menée par une équipe de deux personnes du 9 au 25 octobre 2017 dans les étages, puis du 9 au 11 janvier 2018 sur les caves et au rez-de-chaussée. Elle a pu bénéficier d'une double approche. Un inventaire systématique des éléments architecturaux a été réalisé dans toutes les pièces (fenêtres, portes, plafonds, escaliers). Parallèlement, des sondages ponctuels ont été pratiqués dans les enduits afin de pouvoir observer les maçonneries et de tenter de déterminer les grandes phases de construction et de réaménagement de la parcelle. Malheureusement, ces sondages ont été très limités au rez-de-chaussée et dans les caves, en raison du temps très limité de l'intervention et de l'épaisse couche de ciment qui recouvre les murs (10-20 cm).

Une deuxième tranche, conduite du 14 mai au 11 juin 2018 par une équipe de trois personnes, a porté sur les deux cours intérieures et la façade sur rue, après dé-

croûtage par l'entreprise de BTP. Les grandes surfaces murales rendues apparentes ont permis de mieux saisir la chronologie de construction des maisons et l'articulation entre les différents corps de bâtiment. Un premier habitat se dégage, daté entre la moitié du XI<sup>e</sup> et le début du XIII<sup>e</sup> s. : qualifié de « *domus* », il en subsiste les murs mitoyens nord et sud et le mur arrière. D'une largeur réduite (7 m), il se développe en revanche sur une profondeur importante (13 à 17 m), et s'élève sur 8,50 m de haut. Sans doute en raison de la proximité de la colline, cette maison ne dispose que d'une petite arrière-cour, ainsi que d'un vaste espace libre disponible dans la pente. C'est ce que confirment les mentions cadastrales, qui citent les jardins arrières, composés de vignes et de balmes et délimités par les voûtes du Puy d'Ainay.

Cette première maison subit un grave incendie, attesté en 1551 et dont on a retrouvé la trace sur les parements rubéfiés. Durant la deuxième partie du XVI<sup>e</sup> s., la parcelle est restructurée en profondeur : un premier corps de bâtiment de 7 m de profondeur est reconstruit sur l'ancienne maison, à l'arrière de la parcelle, contre lequel s'appuie un petit édifice de deux niveaux. À l'avant de la parcelle, le projet d'un bâtiment donnant sur rue est amorcé, mais il se limite à un niveau. Il faut attendre 1613 pour que l'immeuble donnant sur rue soit élevé sur trois niveaux, doté de manière classique d'une boutique au rez-de-chaussée surmontée de logements. Le logis, détenu par André Vignon, gardien de la porte Saint-Georges, est alors profondément transformé et garni de nombreux éléments de décor et de confort : plafonds à la française, larges baies à meneaux et traverse, cheminées, organe de circulation, cave. Les pièces sont ornées avec soin, l'une étant dotée d'un décor de faux appareil jaune à liseré rouge. L'étage noble de la maison donnant sur rue a, quant à lui, livré deux beaux dessins préparatoires dessinés à la mine de plomb.

**Charlotte Gaillard  
SAVL**

ANTIQUITÉ  
GALLO-ROMAINE

## LYON 5<sup>e</sup> 2 rue Sœur Bouvier – site Charcot, résidence universitaire

Les deux sondages engagés sur la parcelle ont mis en évidence un épais remblai de surface (0,90 m d'épaisseur) récemment déposé lors des terrassements pour la construction de la cité universitaire, sur une couche de colluvions, dans laquelle sont creusés un trou de poteau de la période antique et un fossé, non daté mais apparaissant à la même altitude (286,80 m NGF).

La faible surface sondée ne permet pas de conclure sur la nature de cette occupation, notamment sur une éventuelle présence d'habitat dans le voisinage immédiat.

**André Rébiscoul  
Inrap**

PROTOHISTOIRE  
ANTIQUITÉ  
GALLO-ROMAINEÉPOQUE  
AUGUSTÉENNE  
HAUT-EMPIRE  
BAS-EMPIRE

## LYON 5<sup>e</sup>

### Le théâtre romain de Lyon et son environnement, de l'Antiquité à nos jours

ÉPOQUE MÉDIÉVALE  
TEMPS MODERNESÉPOQUE  
CONTEMPORAINE

En 1887, dans la propriété qu'il vient d'acquérir à côté de celle du Refuge de Notre-Dame de la Compassion, le professeur de mathématiques A. Lafon réalise des sondages, dans le dessein de mettre au jour l'amphithéâtre où périrent les premiers martyrs chrétiens en 177. Le 25 avril 1933, lorsque s'ouvre un chantier archéologique de chômeurs à Fourvière, sous l'impulsion du maire Édouard Herriot. L'objectif était de dégager ce que l'on prenait encore pour l'amphithéâtre des martyrs, mais qui était en réalité un théâtre. Le dégagement fut conduit sous la direction successive des universitaires Ph. Fabia et C. Germain de Montauzan, auxquels succéda en 1946 le professeur P. Wuilleumier, remplacé à sa disparition, en 1953, par A. Audin. Il s'agit de la plus grande fouille archéologique de Lyon en termes de moyens humains et financiers et de durée des travaux (jusque dans les années 1970), avec une quantité de tonnes de terre enlevées non négligeable. Les découvertes furent par ailleurs à la hauteur des efforts (dégagement, entre autres, du théâtre, de l'odéon, du portique respectif des deux monuments, de la voirie, du « Pseudo temple de Cybèle »). Ces fouilles « des théâtres » ont été un élément fondateur de l'archéologie moderne lyonnaise, voire française. Le premier service archéologique de collectivité en France est en effet créé à Lyon, grâce à E. Herriot.

Aujourd'hui, le théâtre romain de Lyon est le symbole le plus connu du patrimoine antique de la ville et le parc archéologique est assez largement visité par des touristes comme par des promeneurs lyonnais. Pourtant, malgré l'importance du monument pour *Lugdunum* comme pour la ville actuelle, son étude et celle des milliers de pièces exhumées durant les fouilles anciennes restent à faire. Déjà, en 1989, B. Mandy avait attiré l'attention sur la nécessité de poursuivre les travaux de P. Wuilleumier et d'A. Audin.

L'étude du théâtre romain de Lyon que nous proposons se conçoit comme l'analyse archéologique et historique d'un monument essentiel de la ville, depuis sa construction (voire avant) jusqu'à sa réutilisation moderne, en s'intéressant à ses caractéristiques formelles, à sa chronologie, à ses transformations, à son insertion dans la ville et à ses rapports avec les autres édifices antiques du voisinage, sur lesquels il faudra donc aussi se pencher. Le projet dépasse ainsi une étude centrée sur un seul monument, puisqu'il inclut une partie de l'environnement du théâtre et s'attachera à des parties méconnues du parc archéologique. Enfin, les occupations et réutilisations médiévales et modernes des monuments du secteur seront également prises en compte.

Pour mener à bien toutes ces études, et avant de réaliser des observations minutieuses sur les vestiges restaurés, il est indispensable de commencer par faire le point sur la riche documentation d'archives, qui n'a pas été exploitée scientifiquement, et sur les milliers de pièces des réserves archéologiques, qu'il faut déjà retrouver et inventorier.

Cette première année de PCR, nous avons conduit des travaux dans différentes directions sans perdre de vue la priorité, qui est de faire un état des lieux de la documentation et des vestiges existants et exploitables. Nous avons ainsi commencé les dépouillements d'archives en divers lieux, à Lyon et à Paris (milliers de documents dépouillés). Ils seront indispensables à poursuivre et les documents mis au jour devront être exploités pour répondre aux différentes problématiques. Chaque année, nous utiliserons une partie des archives dépouillées en vue d'une exploitation scientifique des données. Pour cette première année de PCR, plusieurs dossiers illustrent l'apport de ces dépouillements et démontrent que des découvertes archéologiques peuvent se faire, dans un premier temps, sans fouiller. L'examen du « carnet de fouilles Audin » (CFA), qui n'en n'est qu'à ses débuts, apporte par exemple des données précieuses. Il invite ainsi à proposer l'hypothèse nouvelle de l'existence d'un espace funéraire de l'Antiquité tardive ou du début de l'époque médiévale sur le site.

Mus par la volonté d'évaluer au plus tôt la masse d'objets qu'il faudra prendre en considération dans les études futures, nous avons procédé à des premières explorations dans les réserves du musée gallo-romain. Nous avons ainsi mis au jour des objets inédits variés et retrouvé la provenance d'un certain nombre d'objets et d'ossements animaux considérés de provenance inconnue. En outre, un rapide bilan historiographique des publications sur les inscriptions montre l'importance des fragments inédits, qui ont été retrouvés. Un inventaire raisonné sera réalisé les années futures pour permettre une étude qui ne sera pas seulement épigraphique, mais une étude de pièces inscrites, en prenant en compte aussi le support. Cette découverte stimulante permettra sans doute de renouveler les informations sur le site.

Parmi les objets inédits, certains ont commencé à être étudiés, en particulier des enduits peints et des objets de tabletterie. Les nouvelles conditions d'étude du rideau de scène sont rappelées à l'occasion d'une réflexion qui a été menée par un étudiant de l'INSA sur la validité de la restitution du mécanisme proposée dans les années 1960 par A. Ducaroy et A. Audin. Enfin, une mission de topographie et de mesures sur le site a conduit à un début de levé topographique et à la production de plusieurs plans et élévations partiels. D'autres travaux sont en cours, notamment des observations sur des pièces antiques remployées durant l'Antiquité tardive et l'époque médiévale pour lesquelles il s'agit de réfléchir à la provenance. Cette première année de recherches a été prometteuse et motive à poursuivre les travaux dans les différentes voies engagées.

**Djamila Fellague**  
Université Grenoble Alpes, Luhcie

Dans le cadre du PCR « Le théâtre romain de Lyon et son environnement, de l'Antiquité à nos jours », une opération de prospections géophysiques non invasives a été conduite au Parc archéologique, par deux équipes de professionnels (ISTerre, Univ. Grenoble Alpes et Archéorient, CNRS), qui ont encadré des étudiants. L'objectif scientifique consistait d'essayer d'en savoir davantage sur les vestiges archéologiques enfouis, sans faire aucune fouille, et malgré les nombreuses contraintes liées à l'histoire mouvementée du site et à son aménagement moderne (établissement du couvent de la Compassion sur le site de l'odéon au XIX<sup>e</sup> s. ; fouilles antérieures et existence de remblais modernes ; égouts modernes ; réseau électrique ; présence de tuyaux d'arrosage ; présence de poubelles métalliques...). Les investigations devaient concerner les espaces du parc archéologique où il paraissait possible d'intervenir, en particulier l'espace derrière le bâtiment de scène du théâtre (portique et esplanade) et l'espace derrière l'odéon (portique et esplanade). En se basant sur les résultats des sondages réalisés par le passé sur les deux esplanades, nous avons l'espoir de retrouver les traces des quelques vestiges exhumés en fouille précédemment et d'en repérer la suite.

Pour des questions de budget et d'organisation, l'intervention de l'équipe grenobloise a été plus réduite que prévue. Les travaux sur le site ont été limités à une journée, le 6 février 2017, avec les travaux de deux étudiants de Polytech Grenoble (M. Giguët et A. Godart), encadrées par S. Garambois (Professeur, Univ. de Grenoble Alpes, ISTerre). Une aide a par ailleurs été fournie par I. Pondaven (assistant-ingénieur en instrumentation de terrain, ISTerre). En mars 2017, les prospections par des étudiants du Master « Archéologie, sciences pour l'archéologie » de l'Université Lyon 2, se sont déroulées, comme prévu, sous la responsabilité de Chr. Benech (chercheur, Archéorient) et L. Darras (ingénieur en géophysique et instrumentation, Archéorient), avec l'aide de S. Gondet (chercheur, Archéorient).

Pour les deux équipes, l'esplanade du théâtre avec l'ancien jardin de Magneval n'a pas pu faire l'objet de prospection poussée en raison de la topographie du terrain (dénivellation, végétation). En outre, ce secteur est fortement perturbé par les réseaux modernes (courant, électro-vanne, éclairage, eau, assainissement). Seule une bande étroite derrière le bâtiment de scène du théâtre a été prospectée. Il est possible qu'une anomalie repérée par la prospection radar (géoradar IDS HI-MOD 200-600MHz) à 1,50 m de profondeur se rapporte à un mur du premier portique (pseudo « forum de Plancus » d'A. Audin).

Sur l'esplanade de l'odéon, quatre méthodes ont été employées (électromagnétique, magnétique, électrique, radar). La prospection magnétique (magnétomètre GSM-19 ; gradiomètre Geometrics G858) n'a pas donné de résultats exploitables, sans doute en raison de perturba-

tions causées par les éléments métalliques modernes. La prospection électromagnétique avec TEM31 n'a pas non plus été concluante et elle confirme que l'instrument utilisé pour des recherches environnementales est peu adapté aux prospections archéologiques pour lesquelles il est nécessaire de travailler à une échelle plus fine, avec un maillage de prospection serré.

En revanche, des données intéressantes sont apparues grâce aux prospections électrique (résistivimètre Geonics RM85) et radar (géoradar IDS HI-MOD), même si elles ne sont pas toujours faciles à interpréter. La prospection électrique a essentiellement révélé des alignements résistants sur la partie orientale de l'esplanade, qui semblent correspondre à des structures bâties (orientation est-ouest et nord-sud). Dans ce secteur, des alignements de même orientation sont visibles sur les cartes radar à différentes profondeurs (1m, 1,20 m, 1,40 m) et parfois jusqu'à 2 m pour l'un d'entre eux. Si certains alignements pourraient correspondre à des maçonneries du couvent moderne de la Compassion, d'autres pourraient prolonger des portions de murs antiques vus dans des sondages limités en 1991 et en 1994. Ainsi, il n'est pas exclu d'envisager la présence de bâtiments antiques dans la partie orientale de l'esplanade de l'odéon, en bordure du *cardo*.

Dans la partie occidentale de l'esplanade, des alignements d'une orientation complètement différente (nord-ouest/sud-est) de ceux trouvés précédemment sont visibles sur les cartes radars à différentes profondeurs. Ils pourraient correspondre à des structures bâties antérieures au couvent, mais nous ne pouvons pas en dire davantage sur leur fonction et leur chronologie. Leur orientation paraît aussi étonnante pour l'époque antique. Il faudrait déterminer si certaines structures ne pourraient pas être en lien avec des galeries d'explorations modernes creusées dans les années 1930 ou avant.

Ces prospections pourraient servir de guide pour l'implantation de sondages. Il faudrait alors à la fois vérifier la possible existence d'un ou de plusieurs bâtiments antiques sur la partie orientale de l'esplanade (habitat ? monument public ?), comme il faudrait comprendre à quoi correspondent les éventuelles structures aux orientations particulières, décelables à l'ouest. Les résultats de l'opération ne sont pas définitifs : il sera toujours possible de les réinterpréter, à la lumière d'une découverte sur le terrain, après d'éventuels sondages, ou après un dépouillement d'archives. Soulignons ainsi la nécessité de retracer l'histoire du couvent de la Compassion et des états antérieurs modernes (pour mieux comprendre l'imbrication des vestiges antiques et modernes) comme la nécessité de dépouiller toute la documentation relative aux fouilles anciennes, recherches prévues dans le cadre du PCR.

**Djamila Fellague**  
**Université Grenoble Alpes, Luhcie**

NÉOLITHIQUE MOYEN  
BRONZE FINALBRONZE RÉCENT  
ANTIQUITÉ  
GALLO-ROMAINELYON 9<sup>e</sup>

19 avenue Joannès Masset

TEMPS MODERNES

ÉPOQUE  
CONTEMPORAINE

Contrairement à ce qui était attendu par l'analyse du contexte archéologique du quartier Gorge de Loup/Joannès Masset, les résultats de ce diagnostic ont révélé une zone relativement vide de vestiges.

Quatre grandes phases d'évolution du site ont été reconnues.

La phase 1 correspond au terrain naturel stérile, constitué ici de sédiments issus de la terrasse fluvio-lacustre du Würm récent, et d'alluvions de suspension et de décantation de la Saône reflétant une zone d'inondation très fréquente.

La phase 2 correspond à un horizon humide d'une quarantaine de centimètres environ et identifié sur l'ensemble des parcelles sondées, entre 169,89 m NGF et 170,84 m NGF à l'est du site (SO1), et entre 170,45 m NGF et 170,96 m NGF à l'ouest du site (SD9). Cet horizon est composé de plusieurs occupations ou fréquentations imbriquées, avec très peu de structures évidentes : deux vases in situ, un amas lithique indéterminé. Aucun niveau d'occupation distinct et aucunes structures latentes n'ont été révélées lors des études de distributions spatiales, mais une quantité non négligeable de mobilier (faune, céramique, lithique) pré- et protohistoriques a été prélevée dans les sondages. Seule une petite quinzaine d'éléments datant a été identifiée. Ces éléments céramiques ou lithiques attestent d'une fréquentation du site au Néolithique moyen 1 (Chasséen), alors que d'autres éléments se situeraient plutôt dans un contexte du Bronze final 1/ récent.

Deux datations <sup>14</sup>C ont également été réalisées sur des charbons de bois. Le premier a livré : 1209-1011 cal BC / 2910±30 BP (US 114), ce qui correspondrait à l'étape moyenne ou finale du Bronze final, en relation avec la majorité du mobilier céramique retrouvé dans ces niveaux. Le second échantillon, prélevé dans le sondage 9 (US 910) a, quant à lui, donné une attribution chronologique de 3954-3789 cal BC/ 5060±30 BP, ce qui correspond à la période du Néolithique moyen, fin de la culture chasséenne d'un point de vue régional. L'analyse spatiale du mobilier, ainsi que l'élaboration de transects nord-sud et est-ouest du site, ont permis de distinguer des zones plus denses en plan. Cet horizon est plus épais, avec des niveaux bien dilatés au sud-est, à proximité immédiate du tracé du chenal du Trion. Il disparaît ou est complètement érodé par les perturbations contemporaines supérieures dans la partie centrale (sondages 10, 6 et 3). Puis, ce niveau s'épaissit à nouveau de manière régulière et reste assez bien conservé dans la partie nord/nord-ouest de l'emprise sondée (sondages 7, 8 et 9).

À proximité du site, au sud-est de ce diagnostic, l'analyse des coupes et la réalisation d'une projection stratigraphique réalisée entre les deux parcelles 31 rue Gorge de Loup et au 2 rue de la Fraternelle (Thirault, 2007 ; Liagre, 2008) ont, elles aussi, révélé l'existence de niveaux d'occupation compressés et une érosion fluviale postérieure. Au sud-ouest, sur le site du 26 avenue Joannès Masset/79-81 rue Gorge de Loup (Hénon, 2007), quatre occupations successives au minimum (Néolithique final, Bronze final 1, âge du

Fer et Antiquité) ont été relevées, avec l'observation de surfaces piétinées. Ici réside toute la difficulté d'interpréter ce type de sites à palimpsestes sédimentaires dans une zone de la plaine de Vaise bien connue pour sa difficulté à entrevoir la stratigraphie et les modes de dépôts durant les périodes anciennes. En effet, la majorité des mobiliers se télescopent en un seul horizon identifiable, alors que plusieurs occupations se sont vraisemblablement succédées au même endroit. Lors de cette phase 2, les caractéristiques d'un milieu marécageux à proximité immédiate d'un vallon et cours d'eau (Trion) ont été détaillées grâce à l'étude de la malacofaune, ce qui évoque une zone inondable possible soumise à des débordements. Ces conditions environnementales (instabilité, humidité) sont favorables à des déplacements verticaux du mobilier, sans mouvement horizontal, mais elles peuvent aussi expliquer, en partie, la conservation moins prégnante de vestiges dans ce lieu et des indices d'occupations assez ténus. De plus, ces conditions peuvent aussi être très défavorables à l'installation humaine durant certaines périodes. En poursuivant les quelques indices retrouvés lors du diagnostic, dans un horizon supérieur qui culmine vers 170,80 m NGF, un tessou d'amphore Dressel 1 évoquerait une fréquentation très discrète du site dans une large chronologie pré-coloniale situé entre le milieu du II<sup>e</sup> et le milieu du I<sup>er</sup> s. av. J.-C., alors que le contexte archéologique montre la présence proche de sites d'occupation de l'âge du Fer. La phase 3 correspondrait à un climat plus sec, suivi d'un épisode plus humide qui se manifesterait, par la suite, dans les sondages 1, 2 et 10. Il s'agit à nouveau de dépôts d'alluvions de débordement, mis en place à partir d'un écoulement peut-être centré sur le sondage 10, et dans l'axe des ruisseaux du Trion ou d'Apollinaire. Les niveaux d'occupation semblent peu conservés, très peu de structures et encore moins de mobilier illustrent cette phase 3 d'occupation, attribuée chronologiquement et par défaut « antique/moderne ». Seules des structures parcellaires ou drainantes ont été relevées : un drain (F116) et un fossé dans le sondage 1 (F104), un second fossé dans le sondage 3 (F307), et un troisième fossé ou une tranchée/sablère indéterminable dans le sondage 4 (F404).

D'après l'orientation générale de ces linéaires, leur altitude d'apparition (entre 171,62 m NGF et 171 m NGF) et leur attribution chronologique, ces structures semblent en parfaite continuité avec une série de fossés antiques (Haut-Empire) et protohistoriques récents (La Tène finale) observés au sud au 31 rue Gorge de Loup (Thirault, 2007). Tous suivent un axe parallèle au chenal profond du Trion relevé au 2 rue de la Fraternelle (Liagre, 2008), et dont la projection se poursuivait logiquement sous la rue du Docteur Horand, à quelques mètres à peine à l'est du site. Une exception cependant : le fossé du sondage 3 (F307), sans aucun élément mobilier datant, qui, à l'inverse des projections et de la pente naturelle du versant vers la Saône, suit plutôt un axe nord-est/sud-ouest. Au 26 avenue Joannès Masset/79-81 rue Gorge de Loup (Hénon, 2007) également, l'occupation antique observée était très té-



nue, avec la seule présence de fossés de drainage. La phase 4.1, enfin, constituée des derniers niveaux naturels mis au jour sur le site avec des collu-alluvions argilo-limoneuses brunâtres massives parsemées de sillons et correspondant à une zone cultivée entre la fin du XVII<sup>e</sup> s. et le début du XIX<sup>e</sup> s. La phase 4.2 cor-

respond, pour terminer, aux remblais, structures fossoyées et réseaux accompagnant la mise en place successive des bâtiments contemporains.

**Jérémie Liagre  
SAVL**

MÉSOLITHIQUE

**LYON 9<sup>e</sup>**  
**142 à 146 avenue du 25<sup>e</sup> régiment  
de Tirailleurs sénégalais**

Le site des 142 à 146 avenue du 25<sup>e</sup> régiment des Tirailleurs sénégalais est localisé dans la partie nord-ouest de la plaine de Vaise, sur le versant de la Duchère, incliné d'environ 30 % (soit 16°), selon une pente nord-ouest/sud-est au droit du site.

L'étude géomorphologique indique que ce site a traversé plusieurs stratigraphies dont les dénominateurs communs sont le substrat gneissique, à topographie irrégulière, et les dépôts lœssiques piégés dans les dépressions du rocher. Du fait de son caractère de préservation exceptionnelle, la stratigraphie lœssique du sondage 5, développée sur 5,50 m dans une anfractuosité du rocher, a été prélevée sommairement pour

deux analyses géochimiques, quatre analyses malacologiques et une datation OSL.

De plus, en bas de la parcelle, le sondage 1 présente une stratigraphie montrant des lits fluvio-lacustres de la Saône à 182,72 m, dont la mise en place doit être antérieure à la fin du Würm ou stade isotopique marin 2. Enfin, le seul vestige anthropique est un unique silex mésolithique, mis au jour dans un ru, et donc probablement en position secondaire.

**Catherine Bellon  
Inrap**

EPOQUES  
MÉROVINGIENNE  
ET CAROLIGNIENNE

**LYON 9<sup>e</sup>**  
**Chapelle Notre-Dame, Île-Barbe**

BAS MOYEN AGE  
TEMPS MODERNES

HAUT MOYEN AGE  
MOYEN AGE

EPOQUE  
CONTEMPORAINE

L'église Sainte-Marie de l'Île-Barbe, connue aujourd'hui sous l'appellation « chapelle Notre-Dame », est implantée sur une île de la Saône à 8 km au nord de la ville de Lyon, aux portes du *suburbium* (fig 01). Elle est située à proximité de l'entrée occidentale du monastère Saint-Martin de l'Île-Barbe, dont la fondation remonte au début du V<sup>e</sup> s. L'église a constitué un haut lieu de pèlerinage marial dans la région aux époques

médiévale et moderne, avant que ce dernier ne soit supplanté par celui de la basilique de Fourvière à partir de la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> s. Vendu comme bien national en 1806, l'église a été transformée en chapelle privée par la famille Charmy-Jaillard ; elle a été classée Monument Historique par arrêté du 17 décembre 1993. Depuis 2008, les recherches universitaires et les travaux de réfection entrepris par la famille Jaillard ont donné lieu à sept opérations archéologiques, tant sur les élévations que sur le sous-sol de l'édifice. Cette notice synthétise les deux dernières opérations : une fouille programmée portant sur les niveaux d'occupation médiévaux situés 1,10 m sous le niveau actuel ; une fouille préventive accompagnant la réfection de tous les enduits intérieurs. Il nous est désormais possible de proposer la restitution phasée d'un édifice de culte fortement remanié au XIX<sup>e</sup> s.

L'église est conçue sur le plan d'une nef unique de 15,55 m de long sur 8 à 9,40 m de large couverte d'une charpente (fig 02). À l'est, le chevet comprend une travée de chœur voûtée en plein cintre de 4 à 4,40 m de côté et haute de 6,10 m, surmontée d'un haut clocher coiffé d'une flèche en pierre. Celle-ci ouvrait sur une abside semi-circulaire de 3,50 m de diamètre par 5,60 m de haut, percée de trois baies. Au nord et à l'ouest, deux galeries voûtées d'ogives enserraient



Fig. 1 Église Sainte-Marie de l'Île-Barbe, vue depuis le sud.  
Crédit : C. Gaillard



Fig. 2 Plan général de l'église Sainte-Marie de l'Île-Barbe (Relevé et DAO : J. Torgue, M. Foucault, C. Gaillard)



Fig. 3 Vue intérieure de l'église Sainte-Marie de l'Île-Barbe (Crédits : C. Gaillard)

l'église. La galerie occidentale, de 13,50m de long par 4,80 m de large hors œuvre, comporte trois travées. La galerie septentrionale mesure 22 m par 4,60 m de large hors œuvre et se divise en cinq travées carrées de 4,50 m de côté, excepté la plus orientale de dimension inférieure (3,60 m). Elle était subdivisée en deux espaces. À l'ouest, elle était ouverte sur la place extérieure au moyen d'arcades en plein cintre reposant sur un petit mur-bahut. Les piliers chaînés à ces ouvertures retombaient sur une petite banquette latérale. À l'est, les deux travées orientales constituaient une petite chapelle latérale dédiée à Sainte-Catherine.

La construction de l'édifice s'inscrit dans le cadre d'un chantier homotopique, d'envergure modeste, qui se tient entre la fin du XI<sup>e</sup> s. et le début du XIII<sup>e</sup> s. La première phase porte sur la partie orientale de l'édifice, construite sur quatre campagnes successives (fin XI<sup>e</sup> s.). Dans un second temps, la partie occidentale de la nef et le clocher sont édifiés (deuxième moitié du XII<sup>e</sup> s.). Les constructeurs modifient leur parti-pris et adjoignent une galerie latérale au nord et à l'ouest, et soignent l'ornementation : la galerie charpentée est formée de huit travées scandées de piliers (fig 03) et ouvre sur l'extérieur au moyen d'arcades reposant sur un mur-bahut. La qualité de finition des éléments architecturaux (chapiteaux du clocher, adjonction de baies dans la nef et l'abside) et du décor peint du sanctuaire tranchent avec la modestie du chantier de la phase antérieure. L'église Sainte-Marie est alors le siège d'un pèlerinage marial qui semble florissant, et dont une partie des revenus est peut-être reversée à la construction. La galerie implique la nécessité de régle-

menter la circulation des pèlerins au sein de l'espace insulaire monastique, et une série de marchands y entreposent leur table pour y vendre des objets de piété. Au cours du XIII<sup>e</sup> s., les travées les plus orientales de la galerie sont achevées, entraînant là-encore un changement de projet : les travées les plus orientales, qualifiées de chapelle Sainte-Catherine au XVI<sup>e</sup> s., sont fermées, voûtées et percées de baies et adoptent une fonction différente – une chapelle funéraire accueillant une tombe monumentale ainsi qu'un espace dédié aux besoins liturgiques et comprenant une armoire sans doute reliquaire. La fouille des niveaux de circulations médiévaux a permis de mettre au jour les deux fondations successives d'un mobilier liturgique interprété comme l'autel de cette chapelle, qui remontent pour la première au XIII<sup>e</sup> s. Au XVI<sup>e</sup> s., suite aux destructions commises au cours des guerres de religion, l'autel est reconstruit avec beaucoup de soin, comme en témoigne les fragments de lapidaire retrouvés dans les remblais ou les négatifs d'incrustations de plaques circulaires et rectangulaire, vestiges du pavement qui bordait la structure. Les accès à la galerie et à la nef sont monumentalisés au moyen de trois portails surmontés de tympanes ou d'archivoltes. Là encore le chantier a bénéficié des largesses des pèlerins et sans doute d'un bénéficiaire spécifique, à l'origine de la fondation de la chapelle funéraire.

Charlotte Gaillard  
SAVL

ÉPOQUE  
MÉROVINGIENNE

HAUT MOYEN ÂGE  
ÉPOQUE  
CAROLINGIENNE

## LYON 9<sup>e</sup> Le monastère de l'île Barbe et son territoire : PCR

MOYEN ÂGE  
CLASSIQUE  
BAS MOYEN ÂGE  
TEMPS MODERNES

Le Programme collectif de recherche « L'ancienne abbaye de l'île-Barbe et son territoire », demandé officiellement en 2015, regroupe une dizaine de chercheurs issus de plusieurs spécialités : archéologues, historiens, historien de l'art, archéo-géographe. Il vise à allier recherches inter- et pluridisciplinaires sur l'ancien monastère de l'île Barbe, depuis sa fondation au V<sup>e</sup> s. jusqu'au XVII<sup>e</sup> s., période de déclin très fort de la communauté religieuse.

Trois axes structurent notre travail :

– le monastère dans le paysage régional, qui présente les relations et réseaux que les abbés ont construits avec les autres communautés religieuses, l'(arch)

evêque et la ville de Lyon, ainsi qu'avec les autres pouvoirs politiques (Burgondes, Francs, royaume de Bourgogne, etc.) ;

– la seigneurie de l'île Barbe et ses dépendances, qui vise à reconstituer le réseau de dépendances à partir du X<sup>e</sup> s., ainsi que la structuration du territoire proche et ses dynamiques dans lesquels le monastère s'inscrit ;  
– le monastère en chantier, axé sur la restitution monumentale du monastère et les usages des édifices (vie quotidienne, circulations et liturgie,...).

**Charlotte Gaillard**  
Chercheur bénévole

NÉOLITHIQUE MOYEN  
BRONZE FINAL  
PREMIER ÂGE DU FER

SECOND ÂGE DU FER  
HAUT-EMPIRE, BAS-EMPIRE

## LYON 9<sup>e</sup> 8 rue Renée Sabran

HAUT MOYEN ÂGE  
TEMPS MODERNES

ÉPOQUE  
CONTEMPORAINE

Depuis le début des années 2000, les investigations archéologiques menées dans la partie septentrionale de la plaine de Vaise documentent des points d'occupations et des vestiges, dont la fourchette chronologique s'étend de la Préhistoire jusqu'au Moyen Âge. Le projet de construction d'une résidence de dix-huit logements privés au 8 rue Renée Sabran (Lyon 9<sup>e</sup>), dans le quartier de Vaise/Saint-Rambert, a entraîné la réalisation d'une fouille archéologique préventive.

Le terrain concerné, d'une superficie de 600 m<sup>2</sup>, se situe entre 167,50 et 169 m d'altitude, dans la partie nord-est de la plaine alluviale de Vaise, en rive droite de la Saône, à 50 m au pied du versant oriental de la colline de la Sauvagère, qui culmine à 230 m, et, ce, à 150 m à l'ouest du cours de la rivière.

Cette opération éclaire d'un jour nouveau nos connaissances de la pointe orientale de la plaine de Vaise, qui demeure un secteur encore peu exploré. Bien que couvrant une superficie modeste, l'opération a révélé une stratigraphie anthropisée de près de 4 m d'amplitude, depuis le marais pré-protohistorique jusqu'à l'occupation moderne/contemporaine. Dominée par les processus d'inondation de la Saône jusqu'au Haut-Empire compris, la mise en place naturelle de la stratigraphie est aussi en interaction avec un cône de déjection issu de ruissellements intermittents sur versant, et fonctionnant par période depuis le début du premier âge du Fer jusqu'à la fin du II<sup>e</sup> s. apr. J.-C.

Les indices archéologiques les plus anciens de l'occupation du site remontent au IV<sup>e</sup> millénaire av. J.-C. et sont caractéristiques de la période du Néolithique moyen II, vers 3500 av. J.-C. Les preuves tangibles d'une fréquentation ponctuelle de la parcelle étudiée demeurent cependant très ténues. Seule la présence d'artefacts lithiques (lamelle, grattoir, et lame d'herminette), recueillis dans la couche tourbeuse, (US 79), qui constitue un comblement final du paléochenal tardi-glaciaire de la

Saône, matérialise la fréquentation topique d'individus de la culture chasséenne. Cet horizon stratigraphique a été repéré principalement dans la moitié nord-est du site, à l'altitude moyenne supérieure de 165,49 m, soit à 3 m en dessous du niveau actuel de la rue Renée Sabran. L'inventaire de ces vestiges mobiliers formalise la localisation d'un nouveau point de fréquentation durant cette période. Aussi discret soit-il, ce dernier apparaît, avec le gisement voisin de l'Île Barbe-Sainte-Anne, comme le plus septentrional inventorié dans cette partie étroite de la plaine de Vaise.

La fréquentation de la parcelle se poursuit durant la période protohistorique, du Bronze final 3b / Hallstatt C jusqu'à La Tène D, avec cependant un hiatus conséquent entre ces deux grandes périodes. Cette occupation est discrète. Elle est seulement marquée par la présence, dans le secteur 3, d'un four à pierres chauffantes (F59), installé dans des alluvions de la Saône. L'analyse radiocarbone <sup>14</sup>C, effectuée sur les charbons de bois prélevés dans cette fosse, révèle une datation BP de 2625 ± 30, soit, en âge calibré, entre 835 et 776 av. J.-C. (période du Bronze final 3b / Hallstatt C). Une petite zone rubéfiée (F131), observée dans le secteur 3, pourrait être contemporaine du four, tout comme une fosse dont la fonction demeure indéterminée (F62).

Après un long hiatus (fin du II<sup>e</sup> s. - milieu du I<sup>er</sup> s. av. J.-C., soit à La Tène D), des ruissellements, ou une coulée de boue, (US101) venus du versant oriental de la Sauvagère, scellent l'horizon de l'âge du Bronze. Cette couche sédimentaire est datée par l'apport de deux monnaies celtiques recueillies à sa surface. Elles sont coulées entre la fin du II<sup>e</sup> et le milieu du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. Un rebord d'un grand plat tourné attesterait aussi de la fréquentation du site durant cette période. Un unique calage de poteau (F119), repéré seulement en coupe à l'altitude de 165,22 m (partie médiane nord-ouest du secteur 3), pourrait être rattaché à cette occupation.

L'aménagement de la parcelle étudiée se concrétise durant la première moitié du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. Cette occupation est matérialisée par la présence de vestiges immobiliers et mobiliers repérés dans les trois secteurs du site. On assiste, tout d'abord, durant la première moitié du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C., à l'implantation d'un édifice au plan de base carrée, orienté à 30° est (bâtiment A).

À l'exception de son angle nord-est (hors emprise du projet immobilier), le plan de ce bâtiment a été reconnu dans son intégralité. Il se présente sous la forme d'un quadrilatère de 13,50 m de côté, subdivisé en cinq pièces de superficies variables (pièces A, B, C, D, E), totalisant une surface habitable au sol de près de 140 m<sup>2</sup>. Cet édifice présente, côté ouest, un avant-corps formé de trois pièces juxtaposées, affichant des superficies respectives de 14,40 m<sup>2</sup> (pièce A), 16,50 m<sup>2</sup> (pièce B) et 11,50 m<sup>2</sup> (pièce C). Ce premier ensemble de pièces précède un grand corps de bâtiment formé de deux aires de plus grandes superficies, soit 60 m<sup>2</sup> pour la pièce D et 37,20 m<sup>2</sup> pour la pièce E. La pièce A, ouverte côté ouest vers l'extérieur, constitue un porche couvert, qui distribue les pièces B et C et la grande salle arrière D.

La multiplication des découvertes de *villae* en Gaule romaine et les nombreux programmes de recherches liés à l'organisation spatiale et économique en milieu agraires ont permis de mettre en évidence, dans la *pars rustica* d'un très grand nombre de domaines ruraux, des constantes dans les modèles architecturaux, notamment d'un certain type de bâtiment agricole : la grange de plan carré, à deux pièces de façade encadrant un porche couvert. La répétition de ce modèle entrant dans un programme architectural largement diffusé met en évidence une normalisation de ce type d'édifice particulier. Ce type de grange normalisée est illustré par de nombreuses occurrences en contexte rural, ou même urbain.

Il peut s'agir d'une grange à fourrages ou d'un grenier à céréales. L'usage de ces granges peut aussi être réservé à une activité artisanale, ou bien encore être destiné au fumage de denrées ou à la boucherie. Enfin, cet édifice a aussi pu loger des individus de la *familia rustica*. *In fine*, on retiendra le caractère plurifonctionnel de ce type de bâtiment.

L'indigence du corpus céramologique recueilli dans le périmètre du bâtiment ou de sa très proche périphérie, confirmerait la fonction d'un édifice plutôt dévolu au stockage de denrées périssables ou alimentaires (céréales, fourrage animalier...). Cette grange matérialiserait donc une partie seulement de la *pars rustica* d'un domaine implanté à proximité de la parcelle étudiée. La découverte, dans un remblai, à l'extrémité nord-ouest du site, de débris d'enduits peints polychromes brûlés et de petits fragments de mosaïque, ainsi que d'autres artefacts de construction (plaques de marbre, *tubuli* d'hypocauste, etc...), pourrait témoigner de l'existence proche d'un bâtiment bien plus luxueux que l'édifice agricole construit au I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. : un habitat ou *pars urbana* d'un domaine (?). Cet édifice résidentiel s'élevait peut-être à proximité de l'emprise de fouille, soit au nord, soit au sud, ou bien encore à l'ouest de l'emprise de la parcelle étudiée, le côté ouest étant exclu, car il se trouvait en zone inondable, trop proche du cours de l'Arax, la Saône antique. Des fosses d'extraction (?) (F164 et F187) creusées en périphérie de la grange peuvent être contemporaines de l'édifice.

L'abandon du bâtiment A survient vers le milieu du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C., pour une raison qui n'est pas clairement établie, mais qui pourrait résulter d'un violent événement naturel (coulée de boue ? glissement de terrain ?). En effet, la réactivation du cône de déjection, engendrée par

l'érosion du versant oriental de La Sauvagère, datable de cette époque, a pu provoquer un fort bouleversement dans l'organisation de l'hypothétique domaine agricole. L'édifice est arasé au niveau de sa fondation, et les matériaux qui le constituaient sont quasiment tous récupérés. Peu après la phase de récupération, le terrain est nivelé et exhausé avec les éléments de démolition de la grange. Il faut peut-être voir là une volonté de lutter contre la dynamique de la Saône, toute proche, ou, plus sûrement, d'aménager des zones plus ou moins planes afin de remodeler l'espace agricole qui a pu subir des dommages.

Après cette phase de remblaiement/nivellement, aucune preuve tangible ne permet de révéler une occupation de la parcelle entre 50 et 160 apr. J.-C.

Après un hiatus de près d'un siècle, deux épaisses couches successives d'alluvions, déposées lors d'importantes crues de la Saône, recouvrent le remblai d'exhaussement dans le courant de la seconde moitié du II<sup>e</sup> ou au début du III<sup>e</sup> s. apr. J.-C. La reprise de la fréquentation de la parcelle, amorcée par les creusements des deux grandes fosses d'extraction F87 et F177, se poursuit, avec la construction en secteurs 2 et 3 d'un mur-enceinte (?) constitué de deux segments formant un angle ouvert à 100° (F51 et F57), par l'existence d'une aire de gâchage (F41), ainsi que par l'installation de nombreux remblais observés en secteur 1, et par les creusements de trois petites fosses de fonction indéterminée (F25, F83, F116).

Le mur F51, orienté nord-ouest/sud-est, traverse de façon transversale l'emprise du site (secteurs 2 et 3), en recoupant les niveaux d'inondations (US 68/69) piégés dans la cuvette présente au pied du cône de déjection. Le mur F57, orienté nord-est/sud-ouest, implanté en secteur 2 sur le point haut de cette petite dépression, recoupe, lui aussi, ces phases d'inondations.

Les événements naturels successifs survenus à la fin du Haut-Empire ont-ils motivé la décision de protéger efficacement la parcelle contre la dynamique de la Saône et ses puissants débordements, ou bien la construction de ces murs participe-t-elle à un programme de réorganisation spatiale d'un domaine foncier ? Ces murs ont pu en effet délimiter un vaste espace ouvert : une grande cour en lien avec une *villa* ? Dans l'état embryonnaire de nos connaissances concernant ce secteur, nous ne sommes pas en mesure de le déterminer.

Après le Haut-Empire, les processus naturels dominants sont ceux du versant, limités cependant à des apports colluviaux de faible ampleur, dans lesquels se développe un paléosol brunifié à l'Antiquité tardive, activement mis en culture à cette époque, et probablement encore durant le haut Moyen Âge.

Ainsi, le mur F51/57 (pseudo-enceinte et/ou pseudo-digue) ne semble pas avoir dépassé le IV<sup>e</sup> s. apr. J.-C. L'arasement de sa fondation est en effet recouverte par une épaisse couche de terre noire anthropisée (US37), qui recèle du mobilier céramique produit dans le courant du V<sup>e</sup> s. et de nombreuses monnaies frappées au IV<sup>e</sup> et au début du V<sup>e</sup> s. apr. J.-C.

Dans le courant du V<sup>e</sup> s. ou au VI<sup>e</sup> s., voire au tout début du VII<sup>e</sup> s. (?), deux murs (F40 et F134) perpendiculaires sont construits en secteur 2, recoupant le niveau de terre cultivée US 37. Ces deux murs devaient sans doute être reliés à angle droit. Ils constituent, vraisemblablement, les vestiges d'une vaste salle (?) rectangulaire d'un bâtiment (bâtiment B), dont la superficie demeure inconnue en raison de sa destruction partielle à l'époque contemporaine, et de sa localisation en limite d'emprise ouest. Le mode de construction en *opus spicatum* du mur F40

plaide en faveur d'une installation immobilière à la toute fin de l'Antiquité tardive et/ou à l'orée du haut Moyen Âge (V<sup>e</sup>- VI<sup>e</sup> s.). Les découvertes d'objets personnels et de rares tessons de céramique à usage domestique dans le périmètre intérieur des deux murs attesteraient plutôt, à cet endroit, de l'existence d'une habitation.

Deux fosses rectangulaires contemporaines de ces murs alto-médiévaux ont été mises au jour en limite ouest du secteur 2, à l'altitude moyenne supérieure de 166,26 m. Ces fosses d'orientations différentes (axes orthonormés) sont comblées presque exclusivement de galets. Il peut s'agir de fosses drainantes (puits perdus), ou bien de marqueurs topographiques ou administratifs (limites parcelaires ?).

Le site ne semble plus occupé ensuite, de manière formelle durant le Moyen Âge central et le bas Moyen Âge. Le terrain se trouve-t-il en friche ? Un couvert forestier a-t-il gagné la berge, en ce lieu ? D'autres événements d'ordre naturel (nouvelles phases de colluvionnements ?) ont-ils bouleversé, en cet endroit, le paysage ? Tout peut être envisagé.

Après un hiatus sédimentaire et archéologique important, les occupations modernes et contemporaines sont installées dans un contexte colluvial et/ou de remblais. Il faut attendre, en effet, la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> s. pour constater la reprise d'un aménagement (construction d'un mur) et d'activités agricoles (terres cultivées, aménagements de puits perdus). Le relevé du mandement de l'Île Barbe de 1786 indique l'emplacement de champs dans le secteur de Saint-Rambert, et mentionne, notamment, l'existence de parcelles dédiées à culture de la vigne.

Aucune monnaie frappée entre 1650 et 1800 n'a été récoltée sur le terrain, et les tessons de céramique de cette période sont également absents. Faut-il en déduire, pour autant, que la parcelle est à nouveau délaissée pendant cette période ?

Au XVIII<sup>e</sup> s., toutefois, la parcelle qui semblait, jusque-là, être dévolue aux travaux agraires change radicalement de vocation : un bassin (F32), qui ornait sans doute un parc d'agrément, est implanté dans la moitié est du site. Un second bassin de plus grand diamètre (F14) lui succède. Ces aménagements décoratifs peuvent être liés à la présence du manoir attenant, implanté à moins de cent mètres à l'ouest du site, et connu sous l'appellation de maison de la Sauvagère. Cette bâtisse est présente sur le plan géométral de la paroisse de Saint-Rambert de l'Île Barbe (ADR 2 PL 271) de 1791. Il est en lien, sur

la même tenure cadastrale, avec le bâtiment industriel possédant une horloge-clocher encore visible au pied du versant de la Sauvagère, et qui est à l'origine de l'appellation de l'actuelle rue de l'horloge. Après la révolution de 1789, le château devient une fabrique de soie en 1817, propriété du fabricant de soierie Depouilly. Elle était la propriété de Berna Sabran et Cie depuis 1820, qui employait en 1834 plus de 300 personnes. Jusqu'en 1930, cette usine de manufacture de foulards sera la propriété de la famille Sabran. L'accès à la maison de la Sauvagère et à l'usine (?) se faisait par le chemin qui n'était pas encore nommé rue de l'horloge. Les vestiges d'un portail (base de pilier) ont été observés dans une coupe, au nord de l'emprise.

Le parc fait ensuite place, au début du XIX<sup>e</sup> s., à la construction d'un vaste et puissant bâtiment avec dépendances, dont les substructions occupent les secteurs 1 et 2 (bâtiment C) et le secteur 3 (bâtiment D). Ce grand édifice apparaît sur le cadastre napoléonien achevé pour le secteur en 1825. Il est encore présent sur un plan cadastral de 1888. Nous sommes, sans doute, en présence d'un bâtiment à vocation industrielle. La présence, à 50 m à l'ouest du site, du bâtiment dévolu, au début du XIX<sup>e</sup> s., à l'activité du textile (fabrique de soie, lainage, coton), autorise à émettre cette hypothèse.

Le bâtiment C, comme la dépendance D, qui a fortement perturbé la stratigraphie du site des secteurs 1 et 2, est détruit et arasé au niveau de ses fondations au début du XX<sup>e</sup> s. Un épais remblai (US 2), comportant des éléments issus de la destruction de la bâtisse, s'étend sur toute l'emprise du site.

Par la suite, le terrain semble d'abord en friche, puis réservé, jusqu'à nos jours, à des pratiques horticoles (jardins-potager et/ou verger). Plusieurs fosses-dépotoirs sont creusées dans ce niveau de démolition, et un appentis (bâtiment E) est aménagé au nord-est du terrain. Les fosses contiennent un important mobilier domestique datable du premier quart du XX<sup>e</sup> s. Cette vaisselle a pu appartenir à la famille Sabran. Ce mobilier présente de fortes similitudes avec celui découvert sur le site du Puisoz à Vénissieux, au sud-est de Lyon, où ont été retrouvés les fossés d'un ouvrage de défense contemporain utilisés comme décharge de la ville de Lyon dans les années 1920-1930.

**Christian Cécillon  
Inrap**

BRONZE FINAL

PREMIER ÂGE DU FER

LYON 9<sup>e</sup>

28 quai Paul Sédallan

HAUT-EMPIRE

Le diagnostic réalisé au 28 quai Paul Sédallan a permis de retrouver au moins trois phases d'occupation anthropique. La plus ancienne remonte à la phase moyenne de l'âge du Bronze. Elle est surmontée par une installation de la fin du premier âge du Fer, puis une du Haut-Empire. Dans la partie sud du terrain, les couches les plus profondes atteintes (sondages 2 et 3), entre -3 m et -5 m, ont permis d'observer un fragment de paléochenal de la Saône, probablement le même que celui qui passe à Vaise sous les places de Paris et de Valmy et dont le fond est à -10 m. Les deux derniers mètres de remplissage sont ici constitués de dépôts carbonatés lacustres

probablement du Dryas récent (vers 10 000 ans av. J.-C.), puis de dépôts tourbeux à marécageux déposés durant au moins la première moitié de l'Holocène. La présence d'artefacts et de trous de poteau dans le dernier mètre indique une installation ténue dans ce marais au Néolithique ou au début de l'âge du Bronze. Puis le secteur des sondages 2 et 3, les plus proches de la Saône actuelle, fonctionne en plaine d'inondation, tandis que le secteur du sondage 1, plus près du versant au nord et distant de 24 m, semble situé sur un promontoire rocheux ou sur une terrasse ancienne de la Saône, comme sur le site voisin aux 25-29 rue Joannès-Carret

(Nourissat *et al.*, inédit).

Cela n'empêche pas l'installation d'une sépulture au Bronze final, dans la plaine d'inondation. Il s'agit d'une inhumation, datée de la phase moyenne du Bronze final (BF IIb-IIIa) par le mobilier métallique, une épingle à tête cylindro-conique décorée et deux anneaux en bronze. L'observation de sa coupe n'a pas permis de déterminer si le corps est placé en fosse ou à même le sol, et si un tumulus en terre recouvrait la sépulture. Cette sépulture est à rapprocher des inhumations de la phase moyenne de l'âge du Bronze de la fouille du 25-29 rue Joannès Carret, ainsi que de celles de l'âge du Bronze du 35 rue Isaac (Jallet, inédit et Treffort, inédit) ou des 26-28 rue J. Carret/50-53 quai Sédallian (Hofmann, inédit). Cette découverte confirme la prévalence de l'inhumation durant la phase moyenne du Bronze final dans le secteur de Lyon, alors, que partout ailleurs, la crémation domine. Le site de la fin du premier âge du Fer occupe la plaine d'inondation et l'ancienne terrasse de la Saône. Il est matérialisé par une couche d'une trentaine de centimètre d'épaisseur formé par les activités humaines, dans laquelle sont visibles des structures en creux et des calages. Le mobilier céramique permet de dater l'ensemble de la fin du VI<sup>e</sup> s.- première moitié du V<sup>e</sup> s. av. J.-C., sur la base des productions méridionales que sont la céramique claire peinte, la grise monochrome et l'amphore de Marseille. Ce niveau, très dense en aménagements, se retrouve dans les trois sondages.

Deux tessons de sigillée retrouvés dans les sondages 1 et 2 indiquent au minimum une fréquentation du lieu à la période augustéenne. Mais c'est au cours du I<sup>er</sup> s.

apr. J.-C que sont mis en place des aménagements ; niveau de sol constitué de petits galets ou de blocs de gneiss préfigurant des bâtiments. Toutefois, l'occupation antique semble ne se confiner que sur le secteur haut au nord (sondage 1), alors que les crues sévissent encore dans le secteur déprimé. Ces dernières sont relayées ensuite par des colluvions à gros galets, uniquement dans la zone déprimée, car ceux-ci, assez calibrés, sont probablement issus du démantèlement d'un mur de terrasse. Quoi qu'il en soit, ce sont des colluvions historiques, mais pas forcément contemporaines, qui se déposent sur 0,50 m d'épaisseur sur les deux secteurs.

Seul le secteur déprimé développe ensuite des « terres de jardin » modernes sur 0,30 m d'épaisseur avant d'être remblayé sur 1 m à 1,30 m d'épaisseur aux XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> s. La topographie de la parcelle devient alors plane, autour de 167,50 m.

Le site du 28 quai Paul Sédallian recèle donc une intéressante problématique d'occupation/partition de l'espace pour au moins trois périodes chronologiques, la fin de l'âge du Bronze, la fin du premier âge du Fer et le Haut-Empire, en fonction de deux domaines géomorphologiques de pied de versant d'une part, et de plaine alluviale d'autre part, séparés par 1,40 m de dénivelée. Cependant, en cas de fouille, l'immeuble actuellement présent entre les deux zones, qui sera préservé, empêchera de faire le lien entre les deux secteurs.

**Cécile Ramponi, Odile Franc, Catherine Bellon,  
Frédérique Blaizot et Jean-Michel Treffort  
Inrap**

PRÉHISTOIRE

PROTOHISTOIRE

LYON 9<sup>e</sup>

4-6 rue Louis Mouillard

L'opération de diagnostic archéologique réalisée au 4-6 rue Louis Mouillard à Lyon 9<sup>e</sup> a permis d'effectuer huit sondages. Le site, au contact entre versant et plaine, se trouve sur un glacis au pied du versant de la Duchère, incliné de 24 % (soit 13,5°) selon une pente nord-ouest-sud-est ; il est, pour partie, localisé sur la terrasse würmienne Fx5 de la Saône et distant de près de 500 m de la rivière actuelle.

Cinq sondages ont été effectués le long de la rue L. Mouillard et n'ont permis de mettre au jour que des niveaux fortement perturbés par des déchets modernes ; parmi les trois derniers sondages situés dans l'impasse L. Mouillard, soit à l'ouest des précédents, il a été pos-

sible d'observer quelques vestiges protohistoriques et préhistoriques dans un unique sondage (n°7). Une petite surface d'environ 10,50 m<sup>2</sup> était recouverte de terre crue/cuite et de restes de charbons de bois qui pourraient témoigner d'une ancienne paroi de bâti, en tout cas d'une occupation *in situ* protohistorique, probablement de l'âge du Fer. De plus, dans un niveau inférieur, deux silex datés du Mésolithique font écho aux horizons préhistoriques des fouilles de la rue Isaac (Jallet, Bouvier, 2012, J.-M. Treffort, inédit), à quelque 150 mètres au nord.

**Catherine Bellon  
Inrap**

PROTOHISTOIRE  
BRONZE ANCIEN

HAUT-EMPIRE  
BAS-EMPIRE

LYON 9<sup>e</sup>

25-27 rue des Tuileries

HAUT MOYEN ÂGE  
TEMPS MODERNES

ÉPOQUE  
CONTEMPORAINE

Contrairement à ce qui était attendu par l'analyse du contexte archéologique du quartier rues Horand, Berthet, Tuileries, les résultats de ce diagnostic ont révélé une zone relativement vide de vestiges. La stratigraphie semble plutôt similaire au diagnostic du 33-37

rue des Tuileries (Ramponi, 2006), à 40 m à l'ouest à l'angle de la rue, c'est-à-dire composée d'un horizon Bt assez haut, en pente naturelle vers le nord-est, puis, dans les niveaux supérieurs, un arasement important des horizons en place par des niveaux industriels.

Notons de nombreuses perturbations contemporaines engendrées par les installations des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> s. et constituées de niveaux de remblais, dont l'épaisseur peut varier entre 0,70 à l'ouest et 1,60 m au nord-est de l'emprise (phase 7). La grande crue de la Saône de 1840 (phase 6) semble également avoir lessivé quelques niveaux archéologiques en partie supérieure (autour de 168,70 m NGF), dans une zone vraisemblablement déjà bien marécageuse à partir de la fin du Moyen Âge ou lors de la période moderne (phase 5).

Dans la partie inférieure de la stratigraphie du site, avant une brève période d'assèchement (phase 4), la présence de niveaux humides, depuis ou à partir de la fin de la Protohistoire jusqu'au début du Moyen Âge (marais et débordements de paléochenaux ? – phase 3), semble aussi pouvoir expliquer le faible pourcentage de vestiges retrouvés dans ces sondages, en raison de la présence d'un chenal dans la partie est de l'emprise (entre 168,28 ou 167,35 m NGF) qui a pu, d'une part, inciser et perturber fortement les occupations plus anciennes (phase 2), et, d'autre part, peut-être aussi dissuader une occupation plus pérenne de la zone.

Les sondages effectués sur les parcelles n'ont permis de mettre en évidence qu'une seule phase d'occupation ancienne, avec la présence de quelques structures sporadiques (phase 2) et un très faible taux de mobilier, dont la datation incertaine oscille malheureusement entre la Protohistoire et l'Antiquité.

Au niveau des structures, deux possibles trous de poteaux (F203, F205) et une large fosse (F201) très arasée, comblée de galets, graviers et de terre cuite architecturale ont été relevés entre 168,08 et 167,60 m NGF d'altitude, dans la partie nord-ouest de la parcelle (sondage 2), avec une absence notable de mobilier datant. Une datation <sup>14</sup>C effectuée sur un charbon de bois piégé dans le comblement du TP203 se calerait au Bronze ancien local. Parallèlement, dans le sondage 4, entre 168,4 et 168,14 m NGF, trois autres possibles

calages de trous de poteaux ont été identifiés par de simples fragments de gneiss délités (F408, F409 et F410), sans que la disposition spatiale n'évoque aucun schéma précis. Le niveau d'occupation ou de fréquentation du site globalement daté de la Protohistoire, à l'exception, dans le sondage 4, d'un fragment de céramique antique, est, soit contemporain, soit a été lui-même entaillé par le chenal. Nous n'avons pas assez d'éléments pour infirmer ou conforter l'hypothèse d'une fréquentation en berge de chenal ; cependant dans le sondage 3, le F312, un amas lithique disposé de manière sub-horizontale semble être lié à la présence même de ce chenal, avec, pour interprétation, un passage à gué probable. Dans un cadre plus large, il est possible d'associer ce chenal au cours tronçon nord-sud relevé lors de la fouille du 16-28 rue des Tuileries (Rottier *et al.*, 2007), qui viendrait se connecter au chenal principal du ruisseau de Charavay est-ouest. Une datation <sup>14</sup>C réalisée sur un fragment de charbon de bois prélevé au fond du chenal donne une datation au haut Moyen Âge. Il pourrait, dès lors, s'agir de la partie terminale d'un ruisseau drainant le ravin d'Apollinaire ou le vallon de Trion.

Enfin, l'horizon Bt pédogénéisé orangé connu à Vaise (phase 1) a été observé dans chaque fond de sondage, autour de la cote maximale de fond de projet d'aménagement. Il présente un pendage général vers le nord-est, entre 169,48 m NGF au sud-ouest et 167,32 m NGF au nord-est. Ce pendage général du terrain naturel en direction du début de la rue des Tuileries est notable, et pourrait peut-être annoncer l'amorce d'une cuvette ou d'une dépression naturelle dans le secteur ouest/début de la rue des Tuileries, idéale pour la conservation de niveaux antérieurs plus profonds.

Jérémie Liagre  
SAVL

NÉOLITHIQUE FINAL  
BRONZE ANCIEN

LYON 9<sup>e</sup>  
Vaise, ZAC Industrie nord  
(îlots 2, 3 et 5)

HAUT-EMPIRE  
BAS-EMPIRE

### Opération 2016

Depuis une vingtaine d'années, l'exploration archéologique de la partie nord de la plaine de Vaise dévoile des vestiges couvrant une large amplitude chronologique, allant de la Préhistoire jusqu'à la fin de l'époque romaine. La construction d'habitations sur trois îlots en bordure de Saône a enclenché une fouille préventive sur une superficie cumulée atteignant presque un hectare. Cette opération vient renouveler la connaissance du secteur compris entre la colline de la Duchère et la Saône. L'étendue de la zone fouillée permet de cerner l'occupation sur toute la largeur de la plaine, de la rivière au contrefort de la colline.

Si les principales découvertes sont antiques, quelques structures d'époque néolithique (6000-2200 av. J.-C.) et de l'âge du Bronze (2200-800 av. J.-C.) ont été identifiées. L'occupation la plus ancienne correspond à un four néolithique, associé à quelques négatifs de

poteau, ainsi qu'à un épandage de galets. Ces structures sont scellées par un niveau de colluvion, chargé de mobilier du Néolithique final/Bronze ancien, associé à des galets thermofractés. Plusieurs trous de poteau sont liés à cette nouvelle phase d'occupation, sans qu'il soit possible d'en déduire une organisation particulière. Deux épandages de galets et de mobilier céramiques ont également été fouillés. Ces vestiges sont malheureusement trop ténus pour en restituer la fonction.

La première occupation antique est caractérisée par le découpage du secteur en parcelles agricoles carrées, d'une largeur de 2 *actus* (71 m), réalisées au tout début du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. Ces parcelles suivent un module similaire à celui employé pour le découpage des îlots d'habitations augustéens (240 pieds romains de long) de la colonie de Lyon. Dans chaque parcelle, persistent les traces d'une exploitation agricole, matérialisée par des négatifs de piquets en bois (palissade), ou de petits bâtiments agricoles en matériaux périssables. Le petit bâ-

timent observé sur l'îlot 2 est édifié sur solins de galets liés à la terre. Sa fouille a permis de reconnaître une préparation de sol, dans laquelle sont apparus des négatifs de poutres, qui laissent penser à la présence d'un plancher occupant sa moitié septentrionale. Le mobilier associé à ce niveau de sol, céramique et monnaie, semble indiquer une mise en place dans la première moitié du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. Signalons qu'un bloc de granite (0,60 m de côté) apparaît dans cet horizon et qu'il pourrait correspondre à un système de bornage parcellaire installé le long du fossé, comblé dans la seconde moitié du II<sup>e</sup> s., marquant la limite entre deux domaines : la *villa* du « Pathé Vaise » au sud, dont seuls les abords ont été dégagés, la *villa* située au nord, à la pointe de la plaine de Vaise, au 25-29 rue Joannès Carret.

Dans le dernier tiers du I<sup>er</sup> s., l'occupation agricole de la ZAC Industrie nord évolue vers les berges de la Saône, avec la mise en place d'un petit complexe portuaire desservi par une voie. Cette dernière traverse le site du nord-est au sud-ouest, perpendiculairement à la Saône. D'une largeur d'environ 7 m, elle est associée à une petite nécropole, qui se poursuit vers le nord, hors de l'emprise de fouille, comme l'atteste la découverte de nouvelles incinérations sur la parcelle 4, selon une information donnée par A. Taylor (Paléotime). Cette voie devait se connecter à l'ouest à celle qui traverse la plaine de Vaise, au pied du massif de la Duchère, pour rejoindre Anse et le territoire séquane. À l'est, elle se termine au niveau des berges, à l'emplacement d'un enrochement propice à la traversée de la Saône à gué. En bordure immédiate de la voie, est installée une petite nécropole matérialisée par au moins trois tombes à incinération. Celles-ci livrent un riche mobilier, qui permet de restituer deux phases d'occupation : une première au tout début du II<sup>e</sup> s. ; la seconde à la fin du II<sup>e</sup> ou au début du III<sup>e</sup> s. Un petit four, destiné à la préparation du pain et la cuisson des aliments, est installé au centre de la nécropole.

Dans le secteur 3c, la berge de la Saône est stabilisée par l'érection d'une digue en bois, caractérisée par de puissants poteaux installés dans des cavités chemisées en pierres et terre cuite architecturale. Cette digue retient une levée de terre artificielle qui se développe sur au moins 450 m<sup>2</sup>, et dont les matériaux proviennent du creusement d'une grande fosse d'extraction, située à proximité immédiate de la berge. Cette terrasse artificielle est destinée à recevoir un premier édifice maçonné, construit dans le dernier tiers du I<sup>er</sup> s., et en grande partie détruit par les travaux postérieurs. Il se développait sur une superficie de 170 m<sup>2</sup> et livre les indices d'une activité métallurgique, sans doute pour le travail des alliages cuivreux qui se déroulait dans sa partie orientale. Une latrine est associée à cet édifice et aménagée directement contre sa façade septentrionale, en bordure de la voie. Elle prend la forme d'un petit édifice, sans doute en terre et bois, qui pouvait contenir deux sièges installés au-dessus d'une fosse régulièrement curée. L'emplacement de la latrine F3548, à l'extérieur de l'édifice et en bordure d'une voie, tendrait à démontrer son caractère tout au moins collectif, si ce n'est public. Elle devait sans doute être destinée aux occupants du complexe portuaire, comme aux personnes de passage par le gué ou débarquant depuis la rivière.

Le bâtiment 300 est rapidement reconstruit au tout début du II<sup>e</sup> s., alors que la latrine F3589 est abandonnée. Un nouvel édifice est implanté en bordure de la digue et couvre une superficie de 90 m<sup>2</sup>. La moitié occidentale du bâtiment 300 est toujours en fonctionnement à cette époque. Ce nouvel édifice présente un plan rectangulaire, divisé en deux nefs au rez-de-chaussée par une série de bases maçonnées de piliers. L'espace interne est divisé en deux pièces, qui ouvrent par de larges seuils sur la digue. Une cage d'escalier donne également sur cette digue et permettait de desservir au moins un étage dont la destination nous est inconnue (Habitat ? Stockage ?). Ces espaces ont tout aussi bien pu jouer le rôle d'atelier artisanal (rappelons qu'une grande quantité de pâte de bœuf a été retrouvée comme recharge de la voie, en bordure de l'édifice) comme d'espace de stockage. Au sud, un second édifice (307), bâti selon les mêmes techniques, vient compléter les aménagements dans le secteur. Situé en limite de fouille, il n'a pu être dégagé que sur une faible surface, ce qui ne nous permet de reconnaître son plan et sa destination. Entre les deux bâtiments, une cour est aménagée et elle est dotée de structures hydrauliques qui participaient à une activité artisanale, également indéterminée (Textile ? Vannerie ? Pisciculture ? Abreuvoir ?).

Au tout début du III<sup>e</sup> s., le complexe portuaire va être partiellement reconstruit. La digue est soigneusement démontée et une maçonnerie associée à une pile vient délimiter la nouvelle limite de berge. Le débarcadère 305 va également être renforcé par la mise en place d'un sol en dalles de gneiss liées au mortier. En avant de cette digue, un chemin est aménagé, sans doute destiné à la circulation le long de la berge, peut-être en lien avec le halage des chalands ou le chargement/déchargement des marchandises. Il est fréquenté au moins jusqu'au V<sup>e</sup> s. Il semble que le port fluvial de la ZAC Industrie nord puisse être rapproché, par ses dimensions et la nature de ses aménagements, des ports privés qui pourraient appartenir à l'un des deux domaines situés à environ 500 m du complexe, ou aux deux domaines à la fois, qui se seraient ainsi partagés les frais d'aménagements et d'entretien du port. En effet, la limite parcellaire observée au I<sup>er</sup> s. semble être conservée par le tracé de la voie aux II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> s. Même si la digue et les entrepôts sont installés au sud de cette voie, et sembleraient plutôt liés à la *villa* du Pathé Vaise, ils pouvaient également être utilisés par le *dominus* installé dans la *villa* de la rue Joannès Carret. Quoi qu'il en soit, on assiste, à partir de la fin du I<sup>er</sup> s., à une diversification des revenus commerciaux de ces domaines, qui passent par l'édification d'un port destiné à vendre les marchandises produites, mais également par le contrôle du passage à gué.

Enfin, signalons la découverte d'une inhumation mise au jour en bordure de l'entrepôt. Le corps d'un jeune homme semble avoir été jeté au fond d'une fosse et le squelette présente des traces violentes de coups à la tête donnés par un objet tranchant (épée ?). La datation <sup>14</sup>C donne une fourchette entre la fin du II<sup>e</sup> s. et le début du III<sup>e</sup> s.

**Benjamin Clément**  
Archeodunum



# LYON

## La Saône, du PK 4 au PK 6

La prospection subaquatique menée en Saône à Lyon intra-muros en 2017 aura permis de relever une stèle incomplète en calcaire moulurée, découverte en 2011, et qui gisait par quatre mètres de fond. L'intérêt de cette récupération réside dans le fait que ce vestige comporte une inscription gallo-romaine fragmentaire, qui a permis à François Bérard de l'identifier comme appartenant au Sanctuaire fédéral des Trois Gaules, aujourd'hui disparu, et sur lequel les hypothèses de restitution sont nombreuses. Cette stèle n'était pas dans sa position primaire, mais elle avait été réutilisée dans la construction du premier pont médiéval édifié à Lyon au XI<sup>e</sup> s., et nommé « pont de pierre ». Ce n'est qu'au XIX<sup>e</sup> s., lors de sa destruction pour faciliter le passage des bateaux, que cette pierre, de grandes dimensions et d'un fort tonnage (1,3 tonne), est tombée dans la Saône, à une profondeur suffisamment importante pour qu'elle parvienne jusqu'à nous. Cette récupération était également motivée par le fait qu'aucun élément appartenant au sanctuaire n'avait été retrouvé depuis plusieurs dizaines d'années et que la stèle comportait une inscription encore inconnue de l'épigraphie lyonnaise, d'où l'intérêt particulier qu'elle représentait pour le musée gallo-romain de Fourvière.

Cette intervention en Saône aura également permis de pratiquer des analyses dendrochronologiques sur trois des 43 pieux en chêne, de grandes tailles (hauteur



Fig. 2 La Saône, du PK 4 au PK 6 : la stèle, prête à partir au musée gallo-romain de Fourvière. Crédits : Alain Lavocat (chercheur bénévole), 2017.



Fig. 1 La Saône, du PK 4 au PK 6 : positionnement et relevage de la stèle. Crédits : Alain Lavocat (chercheur bénévole), 2017.

moyenne : 2,3 m ; diamètre moyen : 0,3 m), découverts en 2011 plantés dans la Saône, en rive gauche, en aval du pont Koenig, par plus de 10 m de fond. Un <sup>14</sup>C réalisé en 2012 les rattachait à l'époque moderne (1665-1952 en âge calibré). Plusieurs aménagements s'étant succédé à cet endroit entre les XVII<sup>e</sup> s. et XIX<sup>e</sup> s., il convenait d'affiner la datation afin de déterminer à quel édifice ces vestiges pouvaient appartenir.

Parmi les trois échantillons confiés au laboratoire Archéolabs, un seul a donné une datation, comprise

entre 1795 et 1815.

Fragmentaire, car ne reposant que sur une seule datation, ce résultat, s'il permet de supprimer certaines hypothèses formulées en 2012 et qui concernaient de possibles aménagements chronologiquement antérieurs, ne permet pas de lever le voile sur l'origine de ces pieux.

**Alain Lavocat**  
chercheur bénévole

TEMPS

MODERNES

LYON

Le Rhône, du PK 2,7 au PK 6,5

ÉPOQUE

CONTEMPORAINE

Deux objectifs à cette intervention subaquatique dans le Rhône à Lyon :

- poursuivre la prospection inventaire systématique du fleuve entamée en 2015 ;
- tenter d'identifier la provenance de blocs architecturaux (tambours de colonnes, chapiteaux, clé de voûte, pierres présentant des « L » inversés ou ornées d'un lion emblème de la ville...) découverts la même année, contre la pile rive gauche du pont de l'Université.

Par manque de temps, et du fait de la turbidité de l'eau entre mai et fin septembre, la prospection proprement dite n'a concerné que le secteur compris entre les ponts Wilson et Morand, plusieurs journées d'intervention ayant dû être annulées par manque de visibilité.

L'intervention a permis de mettre en évidence, sur une zone très réduite, en aval de la pile rive droite de la passerelle du Collège, dans une dépression du lit du fleuve, par 9,5 m de fond, la présence de six meules plates, de grandes dimensions (diamètres compris entre 0,90 m et 1,70 m) réalisées en grès. Il est fort probable qu'elles soient à mettre en relation avec la présence, jusqu'au XIX<sup>e</sup> s., le long du Rhône à Lyon, de nombreux moulins-flottants. Cependant, du fait du caractère hétérogène des dimensions de ces vestiges, l'hypothèse selon laquelle leur présence sur le fond est liée à plusieurs événements paraît la plus plausible. Cette hypothèse serait corroborée par la grande variété des diamètres et des époques auxquelles ils renvoient : époque médiévale pour les petits diamètres, de 0,90 m à 1 m, ce que renforce la nature gréseuse de la pierre, les meuniers lyonnais se vouant aux meulrières siliceuses dès le XIX<sup>e</sup> s. ; époque moderne pour les plus grands diamètres. Situé non loin de la berge, le lieu de découverte peut avoir accueilli plusieurs sinistres successifs ou bien peut correspondre à une zone de mise au rebut de meules jugées hors d'usage, ce qui expliquerait cette diversité de dimensions. À proximité de ces vestiges, la présence d'une pièce métallique ressemblant à un engrenage semble corroborer l'hypothèse émise sur l'origine de ces meules.

Concernant les blocs architecturaux, l'analyse des pierres a permis de mettre en évidence qu'ils ne faisaient pas partie du lot découvert à proximité au XIX<sup>e</sup> s., lors d'une période de basses eaux et qui se rattachait à l'Antiquité (II<sup>e</sup> s. apr. J.-C.). En effet, certains d'entre eux sont réalisés en choin. Or, ce calcaire en

provenance du Haut-Rhône n'a été utilisé pour l'édification de bâtiments qu'à partir du milieu du XVIII<sup>e</sup> s. Ce constat a été confirmé par Djamilia Fellague, qui a noté que, même si les chapiteaux étaient « antiquisants », ils n'en étaient pas antiques pour autant, car présentant des motifs qui n'existaient pas à l'Antiquité (rang de « perles » sous les volutes par exemple). Selon elle, ils se positionneraient plus entre le XVI<sup>e</sup> et le XIX<sup>e</sup> s.

Ce point lié à la datation relative étant acquis, restait la question de l'origine de ces vestiges, car si les colonnes et les chapiteaux pouvaient appartenir à un établissement religieux, la présence dans celui-ci d'une pierre ornée d'un lion sculpté et de pierres avec des « L » mis dos à dos posait questions. L'appartenance de ces vestiges à un établissement public pouvait donc constituer une hypothèse à privilégier. Par ailleurs, positionnés en « brise lames » devant la pile rive gauche du pont, ces blocs ont forcément été placés à cet endroit postérieurement à la construction de la dite pile (1903).

Des recherches en archives ont permis de mettre la main sur un document des Ponts et Chaussées du Rhône daté du 15 janvier 1947 (AMR côte 2020 W 15) relatif à un marché passé entre l'Administration et une entreprise privée, pour la mise en place d'enrochements autour de la pile rive gauche du pont de l'Université. Ce document précise que ce travail doit être réalisé sous deux mois, donc au plus tard mi-mars 1947 et que les enrochements ont été déjà stockés par l'Administration sur la rampe située en amont du pont de l'Université. Si ce document ne précise pas l'origine des blocs, plusieurs hypothèses de localisation de l'édifice auquel ils appartenaient peuvent être avancées :

- Ils proviendraient certainement d'un édifice religieux ou public situé en rive gauche, car aucun bloc de même nature n'a été trouvé devant l'autre pile de pont située en rive droite ;
- Ils auraient été stockés sur le quai avant le 15 janvier 1947, date à laquelle ils sont mentionnés avoir été déjà déposés sur celui-ci pour être utilisés dans leur fonction actuelle dans les deux mois.

Il paraît donc raisonnable d'émettre l'hypothèse selon laquelle ils proviendraient d'un bâtiment détruit avant 1947 et situé en rive gauche du Rhône, à proximité de leur lieu d'utilisation future. Il est donc envisageable qu'ils proviennent de destructions causées par le raid aérien anglo-américain sur Lyon du 26 mai 1944 qui a touché le secteur de Gerland situé à proximité du pont,

ainsi que la voie de chemin de fer qui longeait l'avenue Berthelot et l'École de Santé militaire située au début de ladite avenue.

Considérant ces deux hypothèses, plusieurs pistes ont été explorées en archives, mais sans résultat probant, par manque de plan ou d'illustrations représentant les blocs de pierre découverts dans leurs positions originales. Parmi celles-ci figurent deux bâtiments situés à proximité du pont de l'Université. Il s'agit principalement de l'École de Santé militaire (construite en 1895), qui abritait le siège de la Gestapo de Lyon pendant la guerre et qui a été sérieusement endommagée par le raid, et de l'ancienne chapelle Saint Michel (construite entre 1910 et 1912) qui lui fait face, et qui, elle, a été complètement détruite. Reconstituée en 1960, il est à noter que sur le fronton du nouvel édifice figurent deux « L » mis dos à dos, de facture très voisine de celle des pierres trouvées dans le Rhône. L'ancienne chapelle de l'hôpital Saint-Joseph a également fait partie de nos recherches, tout comme la faculté de droit située sur les quais, mais sans résultats probants.

**Alain Lavocat**  
chercheur bénévole

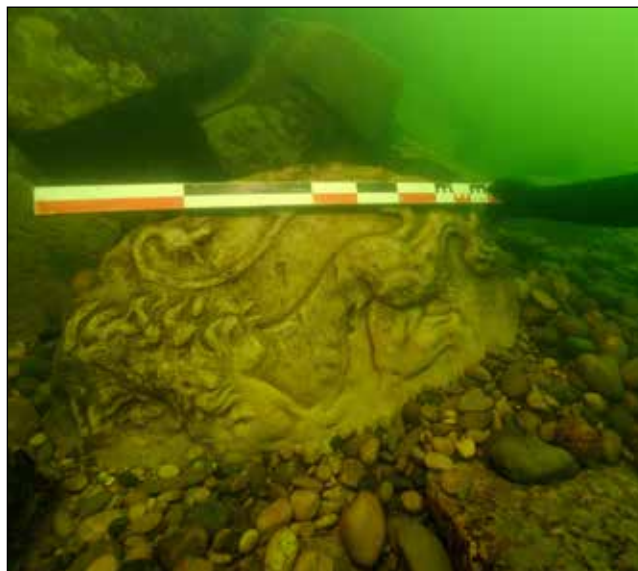


Fig. 1 Le Rhône, du PK 2,7 au PK 6,5 : pierre ornée d'un lion sculpté.  
Crédits : Alain Lavocat, 2017.

BRONZE ANCIEN  
PREMIER ÂGE DU FER  
SECOND ÂGE DU FER

## MESSIMY

### Tranche 2, l'établissement domanial du Chazeau, extension des laboratoires Boiron

RÉPUBLIQUE  
ROMAINE  
HAUT-EMPIRE

#### Opération 2015

La commune de Messimy est localisée aux confins orientaux du territoire ségusiave, mais idéalement implantée sur les coteaux du Lyonnais, à proximité du Rhône, en limite du territoire colonial de *Lugdunum* et de la Province de Narbonnaise. Le site du Chazeau a fait l'objet d'une vaste campagne de sondages d'évaluation archéologique (14 ha), préalable au dévoisement vers l'est de la RD30E et à l'extension des bâtiments industriels des Laboratoires Boiron. Il en a découlé trois fouilles préventives distinctes mais limitrophes. Les deux premières (Messimy 1 et 2) ont été réalisées par le bureau d'étude Éveha en 2015 et la dernière par l'Inrap (Messimy 3), au cours de l'hiver 2016-2017. Une rapide note de synthèse a été livrée à l'issue de la phase terrain des deux premières opérations de fouille (Maza, Teyssonneyre, Mignot 2016). Les vestiges principaux se rapportent à un établissement rural gaulois structuré par plusieurs enclos, auquel succèdent, sans *hiatus* chronologique, un premier établissement maçonné d'époque tardo-républicaine et une vaste demeure à plan centré, datée, en premier état, de la période augustéenne. Prise de manière globale, l'occupation couvre un large champ chronologique, entre le milieu du II<sup>e</sup> s. av. J.-C., au plus tard (LTC2b/D1a), et la seconde moitié du III<sup>e</sup> s. apr. J.-C. Ces découvertes sont d'importance à plus d'un titre, dans un secteur largement méconnu d'un point de vue archéologique, au regard notamment

du dernier bilan dressé dans la carte archéologique du département du Rhône (Faure-Brac, 2006).

#### Contexte géographique et topographique

Le site est localisé sur le rebord septentrional d'une butte structurale appartenant aux contreforts sud-est des Monts du Lyonnais, entre la vallée de la Brévenne à l'ouest, la vallée du Gier au sud, et la vallée du Rhône à l'est. Elle est encadrée au nord et à l'est par deux talwegs, au sein desquels s'écoulent de petits cours d'eau affluents du Rhône (La Chalandraise et le Garon). Les vestiges occupent une grande superficie, depuis les bordures du ruisseau de la Chalandraise au nord, jusqu'à l'extrême sud de la fouille de Messimy 2, distante de 300 m. Ils sont implantés sur un terrain de nature granitique, dont la pente principale possède une orientation du sud vers le nord, et s'établit en moyenne à 4,5 %, avec des zones de replat alternant avec de fortes pentes au niveau des talwegs.

#### Les établissements ruraux enclos gaulois de la fin du second âge du Fer

Si l'on excepte une fréquentation fugace remontant au Bronze ancien et au premier âge du Fer, la plus ancienne occupation humaine se rapporte à au moins quatre enclos, identifiables à des établissements ruraux de type « ferme indigène », datés de la fin du second

âge du Fer (La Tène C-D). Les vestiges prennent place au nord du site, dans un secteur de bas de pente, délimité, à l'est, par un paléo-vallon, et, au nord, par le ravin surplombant la Chalandraise. Ces enclos étaient délimités par des fossés de diverses ampleurs, creusés parfois profondément dans le substrat rocheux, dessinant au sol des plans de forme trapézoïdale (enclos 1) ou rectangulaire (enclos 2 et 3). Les observations réalisées lors des premières opérations (Messimy 1 et 2) concernent le tiers sud-ouest de leur emprise totale. La dernière, au nord-est, a permis de s'assurer de leur géométrie et de leur structuration (Messimy 3), même si la succession en chronologie relative des différents établissements diverge selon les fouilleurs. Leur datation peut toutefois être circonscrite entre le milieu du II<sup>e</sup> s. av. J.-C., au plus tard (LTC2b/D1a), et la conquête de la Gaule par César, au milieu du siècle suivant (LTD2b). La fouille d'un établissement gaulois dans son intégralité constitue une première pour le département du Rhône. Le plan général apparaît dès l'abord complexe, avec l'imbrication de trois enclos au nord-est, témoignant de phases de restructurations importantes, ayant entraîné des agrandissements de la superficie enclose. Le premier enclos (La Tène C2b/D1a) possède un plan trapézoïdal d'environ 3 000 m<sup>2</sup> (enclos 1), montrant une bipartition de l'espace sur le modèle de la rue du Souvenir à Lyon (Maza, 2015). Le secteur résidentiel, à l'ouest, est occupé au centre, et à égale distance des fossés, par un habitat construit en terre et bois (20 m<sup>2</sup>), précédé d'une avant-cour à l'est, où devait se trouver l'entrée.

Un second enclos, de même orientation, (enclos 4) a, par ailleurs, été partiellement observé à 160 m plus à l'ouest (Messimy 2, zone 6), associé à un bâtiment sur poteaux plantés et à des fosses de rejets domestiques. Son orientation, comme le mobilier archéologique recueilli, permettent de le rattacher à l'occupation la plus ancienne. L'établissement initial est par la suite refondé et agrandi en direction du sud (enclos 2), au début du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. (La Tène D2a). Il prend désormais la forme d'un vaste parallélépipède d'environ 5 000 m<sup>2</sup> (66 m x 77 m), montrant une extension de l'emprise interne d'environ un tiers par rapport au premier. Sa branche occidentale accueille en son centre une canalisation maçonnée en grand appareil, supportant vraisemblablement un système d'accès sur ponton, sur un modèle connu régionalement sur les sites proches de Lentilly (Teyssonneyre, Maza, 2015) et de Saint-Laurent-d'Agny (Poux, 2009). Contrairement à l'état précédent, l'intérieur de l'enclos est apparu vide de vestiges archéologiques. Il faut supposer que l'érosion des sols, dans ce secteur de pente, a complètement fait disparaître les traces de l'habitat supposé. Il ne subsiste que les dépotoirs domestiques dans les fossés plus profonds de l'enclos.

Le dernier état (enclos 3) a encore plus fortement marqué le paysage, avec le creusement d'un fossé de taille monumentale (3,70 m de large pour 1,50 m de profondeur en moyenne), qui délimite un espace rectangulaire de près d'un hectare (81 m x 105 m). L'identification d'une levée de terre le long de la branche sud jusqu'au niveau de l'entrée a permis de supposer sa conservation, en lien avec un étroit corridor d'accès partageant l'espace au sud. Les constructions associées à cette dernière occupation sont de très petite taille (20 m<sup>2</sup>), et peuvent difficilement être interprétées comme des unités d'habitation (annexes agricoles ou artisanales ?), au regard de l'importance des moyens humains mo-

bilisés pour l'excavation des fossés. On mentionnera, enfin, que plusieurs constructions en terre et bois, ainsi que des systèmes de palissade, ont également été reconnus plus au sud, jusque sous les niveaux de la *villa* gallo-romaine distante d'une centaine de mètres (Messimy 2). Certains possèdent une couverture de tuiles (*tegulae, imbrices*) décorée d'antéfixes à tête humaine, qui laisse supposer la présence d'un habitat de qualité renvoyant au domaine aristocratique.

Ces établissements ruraux sont généralement interprétés comme des propriétés à vocation agricole et généralement à caractère familial, renfermant les habitations et les diverses installations nécessaires aux activités de la résidence et de l'exploitation agricole (Malrain, Matteredne, Méniel, 2002). Ils représentent un élément de compréhension essentiel de l'occupation du territoire. Les modèles proposés ailleurs en Gaule voient, en effet, dans l'émergence de ces fermes le témoignage d'une nouvelle forme d'organisation et d'exploitation, leur apparition intervenant en parallèle avec le développement des grands habitats groupés et fortifiés de type *oppida*. Plusieurs établissements de ce genre ont déjà été signalés et fouillés partiellement dans la proche région, à Saint-Laurent-d'Agny (Poux *et al.*, 2011), Lentilly (Teyssonneyre, Maza, 2014), Chessy-les-Mines (Guichon *et al.*, 2015), Lyon (Maza, 2015 ; Maza, Clément, 2016), Civrieux (Argant, Maza, Teyssonneyre, 2017) ou encore Fareins (Silvino, Maza, 2014).

Restera maintenant à discuter du statut et de la hiérarchie de ces différents établissements. Celui de Messimy se rattache aux fermes de rangs 1 et 2 de François Malrain, qui se caractérisent par des fossés imposants, l'imbrication et la complémentarité des enclos, un système d'entrée élaboré, une compartimentation complexe des emprises enceintes, la présence d'enclos périphériques destinés à isoler les activités, ou encore la capacité d'acquisition de biens de prestige en provenance d'Italie (amphore à vin et vaisselle fine campanienne), révélatrice d'un certain niveau de vie des occupants. L'ensemble des indices concourent à l'interpréter comme une vaste résidence rurale, plusieurs fois reconstruite et agrandie, puissamment retranchée, appartenant à un aristocrate local, dont la richesse reposait vraisemblablement sur l'exploitation d'un terroir plus ou moins vaste qu'il s'agissait de faire fructifier, mais également sur son implication dans les réseaux d'échanges à plus ou moins grande distance.

### Une ferme coloniale d'époque tardo-républicaine

Le premier établissement d'époque tardo-républicaine offre une solution de continuité évidente avec l'occupation gauloise précédemment évoquée. Il se développe à une centaine de mètres au sud de la précédente et possède un plan rectangulaire d'environ 2 000 m<sup>2</sup> (52 m x 40 m), dont l'orientation à N28° est fixe la trame générale de l'occupation gallo-romaine. L'implantation du bâtiment au cœur d'une zone humide a tout d'abord nécessité la réalisation, en amont de la construction, d'un vaste réseau de drains destiné à assainir la parcelle. La grande différence par rapport aux états antérieurs réside ensuite dans la mise en œuvre de maçonneries employant des blocs hétérogènes (granite, roche métamorphique, plus rarement anatexite, galets de quartzite), non travaillés et liés à la terre. Si ses limites sont connues ou restituables, il n'en va pas de même de ses aménagements internes, largement tronqués par les constructions postérieures. Il est toutefois possible

de supposer une grande cour intérieure, bordée au nord par une aile d'habitation rectangulaire, subdivisée en plusieurs espaces, et comprenant, notamment, un puits à eau chaîné au mur septentrional. La découverte de sablières basses au sein de la cour et dans l'angle nord-est de l'établissement a, par ailleurs, permis de supposer l'existence de constructions contemporaines en terre et bois. Le plan de cette première installation apparaît clairement calqué sur les modèles italiques, et trouve des éléments de comparaison régionaux contemporains sur les sites de Saint-Laurent-d'Agny, qui partage une même orientation (Poux *et al.*, 2011), ou Saint-Romain-de-Jalionas, en Isère (Royet *et al.*, 2006). On mentionnera, enfin, la découverte, à moins d'une centaine de mètres au sud-ouest (zone 5), de trois bâtiments maçonnés identifiables à un ensemble cultuel ou funéraire domanial, dont celui en position centrale, apparaît contemporain de la première *villa*, sur la base de modes de constructions identiques et d'une monnaie de Marc-Antoine, datée de la fondation de Lyon, mise au jour dans sa tranchée de fondation. Il possède un plan de forme rectangulaire d'environ 44 m<sup>2</sup> (9,10 m x 4,80 m), partagé en deux pièces distinctes, de superficie comparable. Il est associé, au nord, à une base maçonnée de plan quadrangulaire (2,40 x 2,25 m), qui, dans l'hypothèse d'un sanctuaire privé ou d'un mausolée familial, pourrait avoir supporté une statue. Ce secteur a d'ailleurs livré quelques fragments de plaques décoratives moulées en terre cuite, dites « *Comporta* », portant un décor architectonique de façade de temple à deux colonnes et fronton triangulaire. Ces différentes constructions mettaient en œuvre de nombreuses terres cuites architecturales (*tegulae*, *imbrices*, antéfixes, briques, quarts et demi-colonnes, plaques décoratives), qui étaient fabriquées sur place et cuites dans un grand four à canal central (6 m x 2 m), malheureusement très arasé, localisé au nord-est de la *villa*. Les datations envisagées pour ce premier établissement en dur plaident en faveur d'un statut colonial, de peu postérieur à la fondation de *Lugdunum*, en 43 av. J.-C.

### Une refondation à l'époque augustéenne

L'établissement tardo-républicain fait place à un nouveau bâtiment à l'époque augustéenne, dont ne subsistent que les fondations en pierres. Son organisation générale est toutefois parfaitement lisible et renvoie à un type de *villa* à plan centré sur le modèle prévalant en Italie même. Il se développe sur une superficie de près de 6 500 m<sup>2</sup> (87 m de long pour 75 m de large) à son apogée, soit une extension trois fois supérieure à celle de l'état colonial originel. Son plan, ses dimensions, comme son orientation à N22°est, trouvent de bons parallèles avec la *villa* de Saint-Laurent-d'Agny, dont l'orientation est également identique au cadastre centurié de *Lugdunum* restitué à l'est du Rhône (N23,5°est), dans l'actuel Vélin.

L'habitat augustéen est séparé du précédent par l'apport d'un puissant remblai de terre (entre 0,15 m et 0,50 m), visant autant à rehausser le terrain qu'à le niveler. On observe en parallèle la condamnation des puits, puisards et citernes d'époque tardo-républicaine, ainsi que l'installation préalable d'un nouveau réseau de drains inter-connectés, destiné à évacuer les eaux en direction du nord-ouest et du nord-est de l'établissement, ce qui confirme le caractère toujours humide du secteur. Le bâti s'articule autour d'une cour de plan

quadrangulaire, d'environ 600 m<sup>2</sup> (27 m x 22,5 m). Son organisation générale renvoie au plan générique des *villae* italiques centrées sur une cour à péristyle. L'ensemble est organisé en terrasses et épouse le double pendage naturel du terrain (est-ouest et sud-nord). Tous les murs liés à cet état sont montés avec des blocs d'anatexite d'origine locale, parfois associés à un fourrage de terres cuites architecturales. Il est, par ailleurs, probable que le grand four de tuilier daté de la période antérieure ait continué à fournir les matériaux de construction en terre cuite nécessaires à l'édification de l'établissement, comme pourrait en témoigner l'installation d'un réseau de fossés drainant destiné à protéger le secteur de l'atelier. La présence de nombreux contreforts, de même que l'identification de pièces étroites et allongées, interprétées comme des cages d'escalier, ont également permis de supposer l'existence d'un étage. La cour centrale est bordée d'un portique et entourée de trois ailes d'habitation ou de service, subdivisées en une trentaine de pièces. Elle est agrémentée d'un bassin, habillé d'un coffrage en bois, et alimenté par des canalisations localisées au pied des murs, permettant la récupération des eaux de pluie issues des toitures. La découverte de fosses de plantation et d'une construction légère en bois de type pergola au sud-est de la cour a permis d'identifier un jardin d'agrément. L'aile orientale possède des espaces de grandes dimensions (117 m<sup>2</sup> au maximum) et correspond à la partie résidentielle. La pièce au centre de l'aile comprenait quatre soubassements de foyers, tandis que celle située à son extrémité sud, était équipée d'un radier, suggérant la présence originelle d'un sol de *terrazzo*. Elle est associée à un mur de galerie largement spolié, qui dessert, au sud-est, un grand espace (111 m<sup>2</sup>), vraisemblablement ouvert au nord, et doté d'une base de pilier centrale. Ce probable *patio* est accolé à deux pièces, dont au moins une, profondément excavée, possède un sol de briques, suggérant une identification comme cellier. L'aile méridionale est moins bien conservée, avec, toutefois, à son extrémité ouest, une pièce équipée de contreforts maçonnés et d'aménagements drainants sous-jacents, qui permettent de supposer la présence d'un grenier installé sur un plancher surélevé. On suppose, au centre de cette aile, l'existence d'une large entrée, encadrée par des colonnes, ouvrant sur un vaste sol dallé délimité par un portique ouvert, qui se développe parallèlement au bâti sur une trentaine de mètres. Ses colonnes, constituées de quarts et demi-colonnes en terre cuite, reposaient sur de solides bases en pierre. L'aile septentrionale est apparue mieux conservée et montre par ailleurs une subdivision plus importante de l'espace. À l'identique du premier état, un puits à eau est chaîné à l'appareillage du mur d'enceinte de la galerie nord. Cette aile s'ouvre au nord sur une vaste cour d'environ 500 m<sup>2</sup> (26 m x 21 m), circonscrite par des murets faiblement fondés. La présence d'une canalisation et de plusieurs fosses de plantation laisse supposer l'emplacement d'un verger. L'aile occidentale montre, enfin, un moins bon état de conservation, avec de nombreux tronçons de murs interrompus, à moins qu'ils n'aient tous été spoliés. Une hypothèse plus audacieuse préfère y voir l'entrée principale de l'établissement, peut-être matérialisée par un vaste porche de façade. Plusieurs constructions ont également été reconnues dans l'environnement immédiat de cette *villa*. Un bâtiment de plan rectangulaire de 38 m<sup>2</sup> (7,60 m x 5 m) est notamment localisé à 49 m au nord-ouest, et pourrait,

à titre d'hypothèse, correspondre à un pavillon d'entrée ou à la maison du gardien. Un réseau d'assainissement et d'irrigation, dont la structuration montre de bonnes comparaisons avec la zone de jardin et de vignoble de Saint-Laurent-d'Agny, se développe par ailleurs au nord-est de la *villa*. Le secteur implanté à 80 m au sud-ouest de l'établissement livre enfin deux nouveaux édifices, installés de part et d'autre de celui édifié durant la phase tardo-républicaine et respectant une même orientation. Le premier, au sud, est entièrement maçonné en anatexite. Il possède un plan rectangulaire d'environ 44 m<sup>2</sup> (9,10 m x 4,80 m) et renferme deux constructions identiques de moindres dimensions (3 m x 3 m). Cette organisation trouve des parallèles avec les fana à deux *cellae* (deux divinités distinctes) entourés d'une galerie de déambulation, mais ses dimensions suggèrent plutôt l'identification d'un mausolée familial à deux chapelles. Sa décoration comprenait des plaques décoratives moulées en terre cuite, dont le répertoire iconographique renvoie à des scènes de chasse et de végétaux, dont l'une, complète, possède une signature incomplète dans un cartouche (*Pompeivs A[...]*). Un puits à eau lui est directement associé au sud, qui se singularise par un cuvelage entièrement constitué de quarts ou demi-colonnes et de briques en terre cuite. Le second bâtiment, au nord, possède un plan rectangulaire d'environ 36 m<sup>2</sup> (5,35 m x 6,75 m), dont les maçonneries, largement spoliées, n'ont pas permis de préciser sa destination, même si sa localisation plaide, une nouvelle fois, en faveur d'une interprétation liée au domaine cultuel ou funéraire. Des tronçons de maçonneries observés sur plusieurs dizaines de mètres au sud et à l'est des constructions précédentes, selon la même orientation que la *villa*, pourraient, à titre d'hypothèse, correspondre à un mur d'enclos.

### Évolution de l'établissement durant le Haut-Empire

Cette importante exploitation domaniale à vocation résidentielle et vraisemblablement agricole, est occupée pendant tout le I<sup>er</sup> s. av. J.-C. Malgré un état d'arasement important des vestiges, plusieurs réaménagements notables peuvent être signalés durant cette période. On mentionnera, en particulier, la construction de plusieurs murs de refends au sein des ailes nord et est, qui subdivisent à nouveau l'espace. L'angle nord-ouest de l'établissement est également renforcé par l'adjonction de nouvelles maçonneries formant des cages d'escalier, dont l'installation renforce notablement le corps architectural de l'édifice. Une nouvelle dépendance se développe également au nord-est, face à la précédente, et permet d'identifier plus clairement une nouvelle cour ouverte. Elle jouxte, dans le même secteur, un bassin d'agrément de 14 m de long pour 2,80 m de large, comparable, malgré des dimensions moindres, à la *natatio* de Saint-Laurent-d'Agny. Il était alimenté par le captage des eaux de pluie provenant des toitures, tandis que son trop-plein était évacué par des canalisations en brique alimentant un nouvel espace cultivé, matérialisé par des structures d'irrigation et d'assainissement associées à des linéaires de fosses de plantations. La cour à péristyle se dote également d'un second bassin, accolé au précédent, destiné à parfaire la canalisation des eaux de ruissellement issues des toitures. Enfin, un espace funéraire a été reconnu au sud-est de l'établissement, constitué de plusieurs fosses renfermant des dépôts secondaires de créma-

tion issus de collectes sélectives réalisées dans les résidus des bûchers. Leur localisation en périphérie sud de l'établissement, face au secteur funéraire identifié au sud-ouest, a permis de supposer le passage d'une voie secondaire donnant accès à la propriété.

Malgré la similitude du plan avec les *villae* italiques à plan centré, avec, notamment, la présence de plusieurs colonnades, d'une couverture de tuiles décorée d'antéfixes, de bassins d'agrément et de sols construits (*terrazzo*, dallages), les ornements traditionnellement attendus pour ce type de résidence (enduits peints, mosaïques, décors stuqués, marbres...), indissociables d'un certain « confort » à la romaine, sont curieusement absents. L'existence d'un quartier thermal, ou plus simplement d'une pièce chauffée, peut toutefois se déduire des nombreux fragments de *tubuli* et *tegulae mammae* découverts en position secondaire. Ce constat a conduit à envisager une interprétation alternative, tout aussi séduisante, qu'il restera toutefois à étayer plus sûrement, renvoyant à un établissement de type relais routier sur le tracé de la voie d'*Agrippa* (*statio*, *mutatio*, caravansérail...), ces établissements pouvant, par bien des aspects (plan, décor, espace cultuel...), posséder les mêmes attributs que les *villae* (Leveau, 2014).

### Mutation et déclin de l'établissement

À la fin du I<sup>er</sup> s., cet établissement est sujet à de nombreuses réfections et reconstructions, qui semblent toucher une partie de ses ailes et de ses dépendances. Cette évolution s'accompagne d'une nouvelle phase de viabilisation et d'assainissement de la parcelle, au moyen de nombreux drains et de canalisations installés dans le bâtiment et autour de lui. L'extrémité occidentale de l'aide nord se dote également de nouvelles maçonneries, qui conduisent à une plus grande compartimentation de l'espace. L'étroitesse et la succession des pièces évoquent des petites cellules, interprétées, soit comme des logements collectifs dédiés aux personnels agricoles, voire serviles (*cellae familiaricae*), soit comme des espaces de stockage. La plupart des pièces des ailes nord et est voient également une réduction ou un agrandissement de leur superficie, à travers la réparation et/ou la reconstruction de la plupart des murs de refend, le dédoublement des cloisons, la modification des accès, avec l'ajout ou le déplacement des seuils de porte, mais aussi la construction de nouveaux puits et d'une citerne maçonnée. Ces travaux pourraient avoir été motivés par un effondrement, volontaire ou pas, de certaines cloisons, dont les fondations présentent des marques d'arrachement et de réparation, matérialisées par l'emploi d'un appareillage différent constitué de blocs de granite. L'aile méridionale voit également la construction de nouvelles pièces donnant sur la cour intérieure. L'une d'elles devait accueillir un foyer lié à une activité métallurgique, à en juger par la présence de très nombreuses scories de fer. La découverte d'un foyer, associé à de nombreux déchets de plomb dans l'angle sud-est de la cour (résidus de coulure, chutes découpées et martelées, objets recyclés, tas en plomb), incite également à identifier une activité de recyclage, vraisemblablement basée sur la récupération des matériaux de l'établissement. La cour intérieure fait également l'objet de travaux importants, avec le remblaiement des deux premiers bassins et leur remplacement par un nouvel exemplaire de plus grande ampleur, au sud-ouest. Les dépendances nord et sud se développent également, avec la construction

de bâtiments plus légers fondés sur poteaux, tandis que la cour se dote de bassins ou mares. Un grand édifice, d'environ 70 m<sup>2</sup>, long et étroit (18 × 4,15 m), est, par ailleurs, implanté au sud du corps de bâtiment principal, et peut être interprété comme une zone de stockage (grenier ?) ou de stabulation. On retiendra, enfin, que, malgré les importantes restructurations opérées au sein et en périphérie de l'établissement, les propriétaires semblent adopter des constructions plus sobres et davantage fonctionnelles. Ce domaine rural périlite clairement au cours de cette phase d'occupation et sera définitivement abandonné durant la seconde moitié du III<sup>e</sup> s., vraisemblablement suite à un violent incendie, selon un schéma connu pour les *villae* domaniales régionales (Poux, Silvino, 2016).

### Conclusion

En conclusion, les résultats de ces deux opérations se conjuguent pour restituer un site exceptionnel à l'échelle régionale et extra-régionale, tant par la qualité que par la diversité de ses vestiges. L'opération de Messimy est notamment amenée à participer d'un renouveau des

recherches sur les formes de l'habitat et l'architecture dans cette partie du territoire ségusiave. Les premiers enseignements sont déjà d'un grand intérêt pour ce qui concerne les établissements ruraux gaulois structurés par un enclos. L'occupation perdure sans *hiatus* chronologique à l'issue de la Guerre des Gaules (LTD2b), avec, toutefois, un déplacement de l'habitat à une centaine de mètres plus au sud, où est construit un premier établissement maçonné de tradition italique, contemporain de la fondation coloniale de Lyon. Malgré des doutes sur l'interprétation générale de l'établissement gallo-romain daté en premier état de la période augustéenne, les différentes pistes de recherche évoquées (*villa*, relais routier ?), comme sa durée de vie, s'accordent toutefois sur l'importance du site dans la structuration du territoire colonial de *Lugdunum*. Ses liens éventuels avec la *villa* contemporaine de Saint-Laurent-d'Agny, localisée à une distance relativement proche de huit kilomètres au sud, seront, enfin, à discuter.

Guillaume Maza  
Éveha

SECOND ÂGE DU FER  
HAUT-EMPIRE

## MESSIMY Le Chazeau

### Opération 2016

Le site de Messimy le Chazeau prend place à l'est et au nord d'un autre gisement, fouillé précédemment par l'entreprise Éveha, site sur lequel avaient été mis au jour, entre autres, un établissement gallo-romain et des enclos quadrangulaires de la période de La Tène finale. La présente fouille, réalisée en début d'année 2016, s'étend sur 1,8 ha. Elle a permis de mettre en évidence les parties nord et est de trois enclos gaulois, qui s'achèvent dans une entaille du versant sud de la Chalandraise, ruisseau prenant sa source dans les Monts du Lyonnais.

L'enclos le plus vaste semble avoir provoqué le creusement de cette entaille, que le second a probablement amplifiée, puisqu'il est également en partie tronqué à cet endroit. Le dernier, en revanche, est intégralement visible, et son angle nord-est s'arrête juste en bordure du vallon.

Outre les vestiges de ces enclos, dont le mobilier permet de suggérer un comblement lors des II-I<sup>er</sup> s. av. J.-C. et qui occupent essentiellement la partie occidentale du site, un bûcher funéraire du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C., ainsi qu'un vaste fossé, large de plus de 5 m sur la partie la

plus septentrionale et profond de plus de deux mètres, constituent les vestiges les plus remarquables de la période gallo-romaine. Un four à chaux, situé sur la rive droite du vaste fossé romain, près de son débouché vers le vallon, semble avoir fonctionné au même moment que ce fossé romain. Un canal permettait effectivement de déverser les cendres et résidus extraits après chaque fournée.

Le reste du site, notamment la partie orientale, est essentiellement caractérisé par la présence de drains, caniveaux et fossés, en aval de la *villa* romaine mise au jour sur l'une des fouilles antérieures. Ces aménagements sont destinés à évacuer les eaux recueillies sur la partie haute du versant vers la rivière, par le biais, principalement, du grand fossé, vers lequel une partie des réseaux paraît converger. Il semble en outre qu'une source soit présente sous la ferme actuelle bordant l'emprise du site, à l'est, source sans doute déjà présente à l'époque gallo-romaine et que les caniveaux et drains pourraient avoir canalisée vers la rivière.

Daniel Frascone  
Inrap

# PROPIÈRES

## Les mines du Lyonnais et du Beaujolais - La mine des Bois

Afin de compléter les données historiques sur les mines du Lyonnais et du Beaujolais, une partie des subventions demandées pour la campagne de prospection 2017 a permis de se rendre à la section moderne des Archives Nationales. Ce sont des documents du XVIII<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> s. qui ont été consultés et systématiquement photographiés. Ils concernent l'ensemble des gisements miniers, métallifères, houillers et lithiques, des départements du Rhône et limitrophes.

La mine des Bois de Propières, située dans le vallon de Tronchère, a été exploitée à la fin du Moyen Âge, puis, de façon plus ou moins régulière, plusieurs fois entre le XIX<sup>e</sup> s. et le début du XX<sup>e</sup> s. Les recherches aux Archives Nationales ont, notamment, permis de préciser les conditions de mise en place de la concession minière de Propières entre 1817 et 1827, tout en étoffant la documentation existante, et en apportant un éclairage chronologique et technique sur les vestiges souterrains et de surface accessibles et visibles actuel-

lement. Elles confirment l'enjeu stratégique de l'exploitation du plomb du haut Beaujolais durant la première moitié du XIX<sup>e</sup> s. Par ailleurs, les documents consultés permettent de proposer un phasage chronologique de la réalisation des ouvrages visibles et accessibles aujourd'hui, mais également d'imaginer l'étendue des travaux plus anciens, datant peut-être de la fin du Moyen Âge sur les deux filons existants. Les archives livrent une description des vestiges miniers existant au moment de la demande de concession. C'est l'image d'une ancienne mine, assez imposante, qui est donnée, exploitée depuis la surface, tout en s'étendant en profondeur, et ayant nécessité le percement d'un ouvrage dédié à l'exhaure, une galerie de plusieurs centaines de mètres.

**Gérald Bonnamour**  
**Arkemine SARL, EESV, membre associé du laboratoire Traces, UMR 5608-Toulouse**

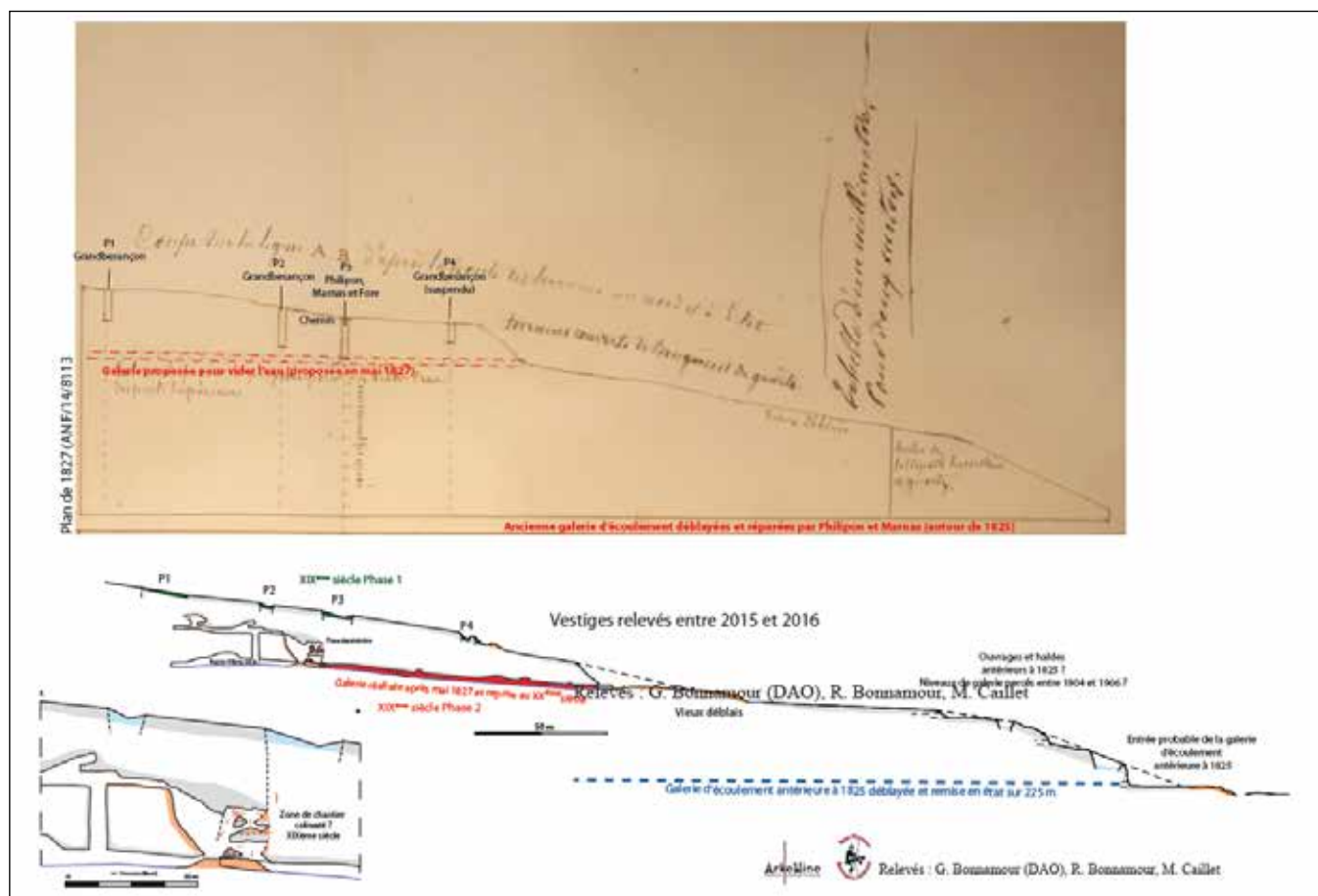


Fig. 1 Propières (69), la mine des Bois : en haut, plan et coupe des ouvrages miniers datant de 1827 ; en bas, analyse et interprétation des vestiges actuels. Crédits : Archives Nationales ; G. Bonnamour.



## RILLIEUX-LA-PAPE 122, 124 route de Genève, la Sablière

L'objet de ce travail était d'étudier une galerie souterraine appartenant au réseau dit des Sarrasinières, dont on ne connaît ni l'âge, ni la fonction, ni le tracé. Les menaces d'écroulement et d'ensevelissement définitif ont motivé l'autorisation de sondage donnée par le SRA.

La section étudiée, longue de  $\pm 41,50$  m, haute de  $\pm 2$  m, large de  $\pm 1,80$  m, est située sur la commune de Rillieux-la-Pape, en contrebas de la costière, le long de l'ancien cours du Rhône. Elle est parallèle au bas de versant. Enfouie sous environ 1,50 m de sédiments à l'exception de son ouverture, elle est orientée est-sud-est/ouest-nord-ouest.

On accède à la galerie, maçonnée et voûtée, par une ouverture latérale percée dans le piédroit sud, côté Rhône, qui semble postérieure à l'édifice initial. Une seconde ouverture perce le piédroit sud à proximité de l'extrémité ouest de l'ouvrage. Elle serait contemporaine de la construction de la galerie, mais on ne sait pas sur quoi cette ouverture débouchait (extérieur, galerie parallèle), car elle a été murée par la suite. Les extrémités de la galerie sont effondrées. Un calcaire rougeâtre à entroques a été utilisé dans les maçonneries initiales. La galerie n'a pas pu être datée faute d'artefact *ad hoc* ou de style architectural spécifique. L'analyse radiocar-

bone d'un charbon de bois pris dans le mortier a été faite, mais elle n'a pas permis de dater l'ouvrage. Le présent diagnostic n'apporte donc pas d'éléments complémentaires concernant la date de construction de l'édifice. Quant à sa fonction, elle reste, elle aussi, inconnue, même si l'absence de mortier de tuileau suggère qu'il ne s'agissait pas d'un aqueduc, en tous cas pas d'un aqueduc antique tel que ceux qui alimentaient Lyon.

Des prospections ont, enfin, été faites pour essayer de localiser d'autres tronçons appartenant aux Sarrasinières. Trois d'entre eux ont été identifiés, le plus proche sur la commune de Neyron, dans l'Ain, en berge du canal de Miribel. Il s'agit de l'intérieur d'une voûte maçonnée, parallèle au canal, longue d'environ 18 m, et ayant été recoupée dans sa longueur. Le second présente le même contexte (berge du canal et sur la commune de Neyron). Il consiste en trois voûtes maçonnées perpendiculaires au canal. Le dernier, cette fois à Caluire, est situé en bas du chemin du Ravin. Il s'agit d'une double galerie, maçonnée et voûtée, dont les deux tronçons communiquent par l'intermédiaire d'un passage voûté, haut et étroit.

**Stéphane Gaillot  
SAVL**

## SAINT-BONNET-DE-MURE ET SAINT-PIERRE-DE-CHANDIEU Les Brosses, Champanglon, les Coins, Foussiaux, tranche 1 (phases 1 et 2)

Du 1<sup>er</sup> au 8 août et du 4 au 6 septembre 2017, une campagne d'évaluation archéologique a été menée dans le secteur de « Les Brosses, Champanglon, Les Coins, Foussiaux » à Saint-Bonnet-de-Mure. Le projet d'extension de la carrière se situait dans un secteur ayant fait l'objet d'investigations archéologiques poussées, qui, jusqu'à présent, n'ont rien livré de bien passionnant.

Les parcelles 28 à 36 de la section cadastrale BH et 7 à 12, 14 à 16 et 25 de la section BE ont été sondées. Lors de cette évaluation, 245 tranchées (phases 1 et 2), couvrant 9 218,99 m<sup>2</sup> soit environ 6 % de la surface du diagnostic (152 629 m<sup>2</sup> accessibles), ont été réalisées dans l'emprise du projet. Une partie de cette emprise n'était pas accessible en raison de la présence d'une importante ligne à haute tension et des zones situées en bordure de l'actuelle voirie. Les tranchées, en fonction du terrain naturel et des contraintes techniques, ont atteint la profondeur maximum de 1,87 m. La terrasse fluvio-glaciaire est située à très faible profondeur (0,50 m en moyenne), même si le recouvrement à l'extrémité nord de notre emprise (trois premières lignes de sondages) est apparu, à notre grande surprise, plus important que lors des opérations précédentes. On peut donc supposer que ces terrains plats ont été peu intéressants pour les populations riveraines agricultrices de la Protohistoire : peu d'eau, terrains très caillouteux, perméables et très secs, et, probablement, en raison d'une absence de recouvre-

ment limoneux (Bouvier, Vérot-Bourrely, 2003).

Les terrains concernés par le projet n'ont livré que quelques rares structures anthropiques (F. 1 à 8 et F. 10, F. 11 et 12), un ou deux paléochenaux (F. 3, 7 et 8) et deux fragments de *tegulae* pris au sommet de la terrasse altérée (US 6), témoignant d'une fréquentation occasionnelle du secteur. Aucun mobilier n'ayant été trouvé dans les structures, il est bien difficile de leur donner une datation autre qu'historique. Seuls les fragments de *tegulae* observés en surface de la couche 6 (terrasse altérée) dans les sondages 14 et 35 indiquent une datation antique ou post-antique pour les niveaux situés au-dessus. Ce constat renforce l'image d'un secteur peu peuplé durant la Protohistoire, mais confirme une présence occasionnelle sur ces terrains lors de la période gallo-romaine et après. En effet, tous les types de terrains peuvent alors être exploités, y compris les terrasses planes aux sols caillouteux surmontés par une mince couche de terre arable (Bouvier, 2001), ce qui est confirmé par la densité relativement importante des sites aux environs de notre emprise.

L'environnement semble cependant peu attractif pour l'homme, puisqu'une grande partie de ce secteur apparaît sur la carte de Cassini au XVIII<sup>e</sup> s. occupée par la vaste forêt de l'Aiguë, mentionnée dès le X<sup>e</sup> s. (Chevalier, 1912-1926 : 310, n° 7646).

**Stéphane Bleu  
Inrap**

PREMIER ÂGE DU FER  
BRONZE FINAL

## SAINT-CYR-AU-MONT-D'OR La Baticolière, 73-75 route de Saint-Romain

L'intervention archéologique du 17 au 31 octobre 2017 se rapporte à un projet immobilier de construction et de rénovation de 122 logements sur la commune de Saint-Cyr-au-Mont-d'Or. Intercalée, en rive droite de la Saône, entre Saint-Didier-au-Mont-d'Or à l'ouest, Colonges-au-Mont-d'Or à l'est et le 9<sup>e</sup> arrondissement de la ville de Lyon au nord, la commune de Saint-Cyr est rattachée depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015 à la collectivité territoriale de la métropole de Lyon. Elle est également membre du Syndicat mixte Plaines Mont d'Or qui rassemble, avec l'intégration de Quincieux en 2017, un total de treize communes.

Le projet de 56 657 m<sup>2</sup>, dont 8 524 m<sup>2</sup> réellement constructibles et directement impactés par le diagnostic archéologique (parcelle AH 284), se trouve au 73-75 route de Saint-Romain au lieu-dit La Baticolière, sur l'une des toutes dernières très grandes parcelles encore existantes sur les coteaux escarpés du Mont Cindre (470 m d'altitude). Cette parcelle, presque entièrement définie en Espace boisé classé au sud (EBC) et en deux zones d'espaces végétalisés à mettre en valeur à l'est et à l'ouest (EVMV), correspond au parc du château de La Baticolière imposante demeure bourgeoise construite entre le XVII<sup>e</sup> et le XIX<sup>e</sup> s., avant d'être détruite et entièrement démantelée en 1970. De cet ensemble encore clos de murs et orné d'arbres remarquables ne subsistent plus qu'un grand portail en fer forgé et un petit pavillon d'entrée aménagés au sud, ainsi qu'un autre portail en pierre ouvrant à l'ouest sur le chemin de Braizieux. D'autres vestiges isolés parsèment la propriété : murs de soutènement, murets, réservoirs, cavités, bassins, escaliers, etc.

Le parc, aujourd'hui à l'abandon, adopte, entre la rue de Saint-Romain à l'est et le chemin de Braizieux à l'ouest, une forme résolument rectangulaire, d'orientation sud-nord. La topographie de versant, artificiellement adoucie par endroit par la création de terrasses ou de chemins, présente un dénivelé compris entre 300 et 263 m d'altitude, qui s'accroît de l'ouest vers l'est en direction de la Saône. L'arrivée par le sud est plus mesurée ; l'accès au château en direction du nord-ouest se fait par une large et longue allée, comprise entre 276 et 285 m. D'un point de vue géologique, le site se trouve dans un contexte de formations loessiques reposant sur le substratum rocheux en profondeur.

Au XIX<sup>e</sup> s., le château (entièrement rasé en 1970) prend place dans l'angle nord-ouest de la propriété, ce qui nécessite de considérables travaux de soutènements, d'aplanissements et de remblaiements. Afin d'atténuer le dénivelé et d'augmenter l'espace disponible, une grande partie du château et des jardins attenants reposent sur des caves voûtées aujourd'hui en partie éboulées et comblées. Il ne reste plus aucune trace de l'édifice, sans doute plus modeste, du XVII<sup>e</sup> s. Tous les sondages réalisés durant cette opération de diagnostic archéologique se sont, à l'exception du

sondage 3, avérés négatifs. Les fondations et autres maçonneries, caniveaux ou drains relevés dans les sondages 4b, 5, 9, 10 et 11 datent du dernier état de construction du château, de ses dépendances et de ses extérieurs entièrement réaménagés à la fin du XIX<sup>e</sup> s. Relevés dans les sondages 4b et 5, les murs d'axe est-ouest et les sols qui leur sont associés (faits 4.1, 4.2, 5.1, 5.2) divisent l'espace en deux : d'un côté des dépendances et autres aménagements d'extérieur, de l'autre le secteur résidentiel et les abords immédiats du château.

Absent des différents sondages, l'aqueduc du Mont d'Or semble, d'après plusieurs indications, suivre l'actuel chemin de Braizieux situé à l'ouest de la propriété. Si l'on se réfère à la cote de 292 mètres mentionnée par Duplain et reprise par Burdy en 1987, le tracé de l'aqueduc traverse, depuis la propriété mitoyenne de Braizieux, l'angle nord-ouest de la parcelle AH 284 et se poursuit vers le sud-sud-ouest en ligne droite, parallèlement au mur de clôture. À la Baticolière, l'aqueduc est anciennement mentionné sur les parcelles 124 et 125 (Burdy, 1987).

Plusieurs sources évoquent par ailleurs l'agrandissement du parc de la Baticolière vers l'ouest à la fin du XIX<sup>e</sup> s., englobant de fait une partie de l'aqueduc. Dans sa traversée de la section cadastrale AH, la conduite franchit de nouveau le chemin de Braizieux et poursuit son itinéraire à l'est de la parcelle AH 197, au lieu-dit Mercurie. Sur la section suivante (AI), l'aqueduc est de nouveau localisé au lieu-dit ou chemin de La Vallière, secteur où l'ouvrage hydraulique bifurque vers l'ouest, avant de reprendre la direction du sud. Les secteurs A et B diagnostiqués cette année se situent, pour rappel, et après démolition des différents bâtiments en 1970, entre 276 et 286 m d'altitude, soit bien en dessous de la cote de 292 m.

L'ouverture extensive du sondage 3 a permis la découverte, dans d'épaisses colluvions, du mobilier céramique de la fin du Bronze final déplacé par l'érosion du versant, processus de dégradation indiscutablement accéléré par la topographie particulièrement prononcée du site (pente ouest-nord-ouest/est-sud-est à 25 % ou 14°). L'ensemble du mobilier se rapporte, soit à l'extrême fin de l'âge du Bronze, soit plus largement au premier âge du Fer, au sein d'une fourchette chronologique comprise entre les IX<sup>e</sup> et VIII<sup>e</sup> s. av. J.-C. D'autres sondages profonds permettront de préciser la stratigraphie du site, et ainsi d'observer un paléosol holocène développé en contexte loessique (horizon BT argileux et orangé), par la suite recouvert de colluvions limono-caillouteuses.

Aucun autre artefact antérieur à la période moderne n'a été référencé durant cette opération.

Éric Thévenin  
Inrap

## SAINT-DIDIER-AU-MONT-D'OR

### 21 chemin de Plantefort

L'opération de diagnostic archéologique réalisée en 2017 sur le territoire de la commune de Saint-Didier-au-Mont-d'Or, 21 chemin de Plantefort, a permis d'explorer 4,8 % de la surface du projet de construction d'un lotissement (18 238 m<sup>2</sup>), et 5,5 % de la surface accessible.

Outre un drain agricole et deux murs dépourvus de tout vestige associé, cette opération d'archéologie préventive aura surtout révélé la présence de l'aqueduc du Mont d'Or, qu'il est désormais possible de restituer sur une longueur de près de 80 m, dans l'emprise considérée. L'ouvrage, mis au jour à une trentaine de mètres à l'est de l'emplacement restitué grâce aux travaux de

J. Burdy (Burdy, 1987), suit la courbe de niveau 287 m NGF. Bien conservé à l'exception de sa couverture probablement détruite par les labours, le conduit est large de 0,48 m à 0,50 m, pour une profondeur de 0,54 m. Dans l'hypothèse d'une fouille, on mentionnera enfin la présence d'une tranchée de fondation d'une vingtaine de centimètres de largeur : le mobilier archéologique susceptible d'être contenu dans son comblement pourrait ainsi permettre, pour la première fois, de dater la construction de l'ouvrage.

François Baucheron  
Inrap



Fig. 1 Vue en coupe de l'aqueduc des Monts d'Or.  
Crédits : François Baucheron (Inrap)

## SAINT-ROMAIN-EN-GAL

### Le Buisset, rue du Buisset, rue de la Station

Quatre sondages ont été réalisés sur ces parcelles concernées par la construction de trois maisons individuelles, au sein du parc de l'actuelle propriété. Deux sondages effectués au nord, près du mur de clôture, ont révélé la présence d'un même mur antique consti-

tué de blocs de gneiss liés par un mortier blanchâtre. Ce mur et le niveau de démolition le bordant au nord suivent un pendage de l'ouest vers l'est. Aucun niveau de sol n'a été retrouvé en association avec ce mur, mais, lors de l'approfondissement du sondage le plus

à l'est, un niveau organique pouvant s'apparenter à un niveau d'occupation/abandon a été observé, à une profondeur de 2,10 m environ, sans que le sol éventuellement associé puisse être atteint. Un élément de corniche en marbre blanc était présent dans ce niveau organique, ainsi que des fragments de marbre divers dans la tranchée de récupération du mur. Il est possible de supposer ici la présence d'un éventuel portique pouvant longer une voie est-ouest gravissant la pente et prolongeant, vers l'ouest, l'axe, visible à l'est, de la voie de la Narbonnaise d'orientation nord-sud.

Les deux autres tranchées, réalisées sur la partie sud de l'emprise, recelaient, pour celle placée le plus à l'est, un angle de deux murs de gneiss liés à la terre, de près de 0,80 m de largeur. Ces deux murs ne sont pas rigoureusement perpendiculaires, puisqu'ils forment entre eux un angle de 81-82°. Le mur est-ouest doit-il être considéré comme un mur de terrasse dont le mur nord-sud serait un renfort en amont ou s'agit-il de l'angle d'un bâtiment ? Il n'a pas été possible, en raison de contraintes spatiales (présence d'arbres,

de chemin d'accès à la propriété, réseaux d'arrosage et éclairage), de vérifier la continuité vers l'ouest de l'éventuel mur de terrasse et vers le nord de l'éventuel renfort. Aucun niveau de sol n'a été observé au sud de ces deux murs, mais un niveau plus sombre recelant des fragments de tuiles et pierres de très petites dimensions a été observé en fond de sondage, sur une épaisseur de 0,65 m, jusqu'à 1,30 m sous le niveau d'apparition des maçonneries.

Le dernier sondage, réalisé à l'ouest du précédent, n'a pas permis de visualiser de maçonneries. Seul un drain antique est-ouest a été observé à l'extrémité nord du sondage.

L'ensemble des niveaux observés dans les différents sondages suit un pendage de l'ouest vers l'est, mais aussi du nord vers le sud, ce qui pourrait justifier la présence d'aménagements de terrasses.

**Daniel Frascone  
Inrap**

HAUT-EMPIRE

## SAINT-ROMAIN-EN-GAL Le Trye, rue des Thermes, tranche 2

Cette seconde phase de diagnostic, réalisée après la destruction des bâtiments industriels encore en place lors de la réalisation des premiers sondages en 2015, a permis de confirmer la présence d'un double mur de terrasse nord-sud. Il semble séparer un secteur inférieur, à l'est et au nord, dont des occupations n'ont été observées qu'au nord, sur une possible terrasse intermédiaire. À l'ouest, sur la terrasse supérieure, les vestiges d'un bassin long de 14 m à l'intérieur et large de 1,45 m ont été observés dans trois sondages, alors que d'autres maçonneries ne peuvent pas être interprétées de façon certaine. Un égout est-ouest provient probablement de la terrasse supérieure et borde peut-être, au nord, la terrasse intermédiaire avant de continuer plus à l'est, au-delà du mur de terrasse nord-sud. Un sondage effectué sur une parcelle distincte, au nord-ouest, a permis de retrouver la voie nord-sud déjà observée sur la fouille du Barreau en 1996 et sur le diagnostic du 10 RD 386 en 2011. Elle est bordée, à l'ouest, par des dalles placées plus haut, appartenant probablement à un trottoir. À l'est, les vestiges d'une possible fontaine ont pu être partiellement mis au jour, des éléments d'évacuation d'eau permettant sans doute de raccorder cette fontaine à un égout placé en bordure orientale ou au centre de la voie.

**Daniel Frascone  
Inrap**



Fig. 1

Saint-Romain-en-Gal (69), le Trye, rue des Thermes, tr. 2 : la voie et, au fond, les vestiges de la fontaine dans le sondage 8.  
Crédits : D. Frascone (Inrap), 2017.

## SAINT-ROMAIN-EN-GAL

### Rue de la Corderie

L'opération réalisée rue de la Corderie à Saint-Romain-en-Gal a permis d'explorer une portion d'habitat située en périphérie de l'agglomération antique de Vienne. L'emprise de fouille concerne le cœur d'un îlot qui se développe à proximité immédiate du lycée, quelque 250 m à l'ouest de l'ensemble monumental. Le site prend place le long de l'axe supposé de la voie Narbonnaise, longeant à l'ouest les thermes du Palais du Miroir.

Le secteur est concerné par une large dépression, qui s'étend à l'ouest et au sud de la plaine de Saint-Romain-en-Gal, interprétée couramment comme le reliquat d'un bras du Rhône colmaté avant l'époque romaine.

Cet îlot se développe en correspondance d'un ancien cours d'eau actif à la charnière des III<sup>e</sup> et II<sup>e</sup> millénaires. Son comblement, constitué principalement d'apports terrigènes autochtones intercalés par des apports allochtones plus à même de correspondre aux sédiments rhodaniens, plaide pour un hydrodynamisme double, construit à la fois par cette petite incision en provenance du versant et rejoignant le Rhône au sud-est du site, et par les limons de débordement du fleuve qui viennent périodiquement sceller la plaine.

L'occupation du site se situe dans une fourchette comprise entre le I<sup>er</sup> et le II<sup>e</sup> s. apr. J.-C., bien qu'un ancrage chronologique plus ancien ne soit pas à exclure. Les premières traces bâties (état 1.1), qui restent extrêmement ténues, pourraient remonter à la première moitié du I<sup>er</sup> s., au sens large. À partir du milieu du I<sup>er</sup> s., voire plus probablement à l'époque flavienne, de nouvelles constructions se développent au sud et à l'est du terrain, en dehors de la surface prescrite (état 1.2).

Dès la fin du I<sup>er</sup> s., voire au tout début du II<sup>e</sup> s. au plus tard, une nouvelle phase de construction prend son essor. À cette époque renvoient les niveaux de remblai venant préalablement niveler le secteur, sur une épaisseur qui peut atteindre 1 m (état 2.1). Loin d'être issu d'un projet de construction unitaire, cet état traduit plutôt un processus d'agglomération progressive de l'habitat autour du noyau de constructions préexistant. Malgré un aperçu planimétrique très partiel, l'organisation spatiale des vestiges évoque un découpage de l'îlot en parcelles linéaires de 9 à 12 m de large, dont nous ignorons l'emprise effective. Celles-ci se caractérisent par des espaces bâtis se développant vraisemblablement au nord, en dehors de la zone décapée, et des espaces ouverts, concernés par l'emprise de fouille, ayant livré des aménagements variés compatibles avec l'hypothèse d'espaces de jardin émise à l'issue du diagnostic.

Dans la première moitié du II<sup>e</sup> s., sans plus de précision, ces espaces abritent de probables fosses de plantation et quelques trous de poteau. Globalement, aucun véritable aménagement de sol n'a été mis en évidence pour ces espaces ouverts, à l'exception de quelques apports ponctuels en correspondance d'installations

particulières. C'est le cas d'une petite zone rectangulaire, intéressée par une petite batterie de fours culinaires située au nord-ouest du terrain (espace 1004). Dès la seconde moitié du II<sup>e</sup> s., de nouveaux dispositifs, à caractère hydraulique notamment, sont aménagés. On observe également la réfection de certaines maçonneries, sans que l'organisation spatiale générale subisse de variations significatives.

Ainsi, un bassin rectangulaire est aménagé au nord de l'espace 1004. Son évacuation était assurée par une conduite en terre cuite, avant qu'elle ne soit remplacée par un caniveau maçonné, empruntant un même tracé est-ouest. La construction de ce dispositif semble répondre à des nouvelles exigences en termes de gestion des eaux usées dans le secteur. C'est à ce moment, en effet, qu'il faut situer l'installation, à proximité du bassin, d'une fontaine quadrangulaire, dont deux états de construction ont été identifiés, en association à un réseau de canalisations en bois se déversant vraisemblablement dans le caniveau. Un autre probable socle de fontaine prend place dans le grand espace central, à proximité immédiate d'une probable zone de compostage (sous abris ?), ce qui semble rejoindre l'hypothèse d'un espace de jardin.

Il faut également situer dans le courant du II<sup>e</sup> s., sans davantage de précision, la construction, au sud de l'emprise, d'un ensemble architectural, dont nous n'avons qu'un aperçu planimétrique très partiel qui n'est d'aucun secours pour éclairer l'interprétation.

Dans son ensemble, l'occupation de la rue de la Corderie évoque un contexte résidentiel, bien exprimé autant par les paramètres architecturaux que par l'assemblage mobilier. Les traits qui caractérisent d'habitude les habitats urbains ressortent tout aussi clairement des restes animaux, qui sont issus pour l'essentiel d'activités alimentaires.

Aux côtés des riches demeures de Saint-Romain-en-Gal et de Sainte-Colombe, ces vestiges nous renseignent sur un habitat plus à même de représenter les classes moyennes, avec des traits de construction parfois vernaculaires qui constituent une réalité archéologique encore largement méconnue pour la colonie de Vienne.

Dès la fin du II<sup>e</sup> s., le secteur est graduellement délaissé, avec l'abandon de certains espaces, tandis que d'autres continuent à être occupés, bien qu'il soit difficile d'établir dans quelle mesure. C'est dans ce cadre de déclin progressif de l'habitat qu'intervient l'aménagement d'un petit espace funéraire matérialisé par les tombes à inhumation de deux individus immatures.

Suite à son abandon définitif, dans le courant du III<sup>e</sup> s., le site fait l'objet d'une fréquentation ponctuelle, illustrée notamment par l'activité de spoliation et ne sera plus réoccupé après l'Antiquité.

**Marco Zabeo**  
Archeodunum

## Opération 2016

L'opération archéologique menée sur le site des Petits Jardins, à l'occasion de l'aménagement d'une voirie par la mairie de Sainte-Colombe, a permis de révéler un quartier suburbain de la colonie romaine de Vienne occupé durant tout le Haut-Empire. Les vestiges mis au jour présentent un très bon état de conservation, puisque la majeure partie des sols étaient encore en place, ainsi que les niveaux de démolition qui les scellent.

Le quartier est loti entre la fin du règne d'Auguste et le début du règne de Tibère. Il se développe, dans un premier temps, le long d'une large voie nord-sud, déjà observée plus au nord, lors de l'opération menée en 1981 sur la parcelle limitrophe (Bizot *et al.*, 1981), comme au sud, à l'occasion de fouilles menées par B. Helly (Faure-Brac, 2006). Lors de cette première phase, seul l'îlot C semble occupé par plusieurs habitats, édifiés avec des techniques de construction sommaires. Mal perçus en raison du manque de temps, ces bâtiments domestiques semblent se développer sur des parcelles étroites avec des espaces économiques en façade et un espace ouvert de type cour en fond de parcelle, parfois rehaussé d'un portique.

C'est entre les règnes de Tibère et de Claude que le quartier va être intégralement occupé, et les axes viaires secondaires mis en place. Les îlots A, B et C sont découpés en parcelles étroites de 8 à 15 m de large, perpendiculaires à la voie principale. Ces parcelles reçoivent des édifices domestiques édifiés en dur, et caractérisés par des espaces économiques en façade et des pièces d'habitat en arrière. Cette organisation évoque les maisons longues des faubourgs de Lyon ou des agglomérations secondaires des Gaules. Seule la parcelle H, îlot C, est occupée par un habitat de plus haut standing, avec des sols en béton ou la présence d'un jardin agrémenté d'un bassin et sans doute entouré d'une colonnade. Les activités artisanales ont été perçues avec difficultés pour cette seconde phase d'occupation du site. Signalons une possible activité de bronzier au sein de l'îlot B, et des foyers, ainsi qu'une fosse atelier au sein de l'îlot C.

Au milieu du 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C., les îlots A, B et D sont partiellement reconstruits. Cette chronologie évoque les découvertes effectuées sur la parcelle au nord de l'emprise, dans le prolongement de l'îlot D, où les habitats sont reconstruits autour de l'année 60 apr. J.-C. (Bizot *et al.*, 1981). Les travaux les plus spectaculaires sont entrepris sur l'îlot B, avec la mise en place d'une vaste *domus* organisée autour d'un péristyle. En façade, une série de boutiques ouvraient sur la voie principale. Un soin particulier a été porté aux techniques de construction, et l'îlot est intégralement rehaussé d'environ 0,70 m. L'organisation générale de l'édifice est difficile à percevoir, en raison des travaux importants menés au cours de l'état 4.

La voie principale et la voie secondaire sont reprises au cours de l'état 3, et dotées d'un égout central massif. Les travaux concernent également la ruelle A4, dont la bande de roulement est rechapée. À l'instar de

la phase précédente, une activité métallurgique liée au travail du bronze peut être proposée pour l'une des boutiques en façade de l'îlot B. Les autres espaces commerciaux sont trop arasés, ou n'ont pu être explorés, pour espérer avoir une vision plus précise de la vie économique du quartier au 1<sup>er</sup> s.

L'état 4 est marqué par la reconstruction complète du site sous le règne des Flaviens. Il constitue la dernière grande phase d'urbanisme dans ce secteur, à l'instar de ce qui a pu être observé sur le site du Bourg (Clément, Baldassari, 2018). Plusieurs phases de reprise ou d'embellissement de chaque parcelle ont pu être appréhendées. La phase d'occupation finale, datée de la deuxième moitié du II<sup>e</sup> s., est la mieux perçue.

L'îlot A est occupé par un édifice domestique partiellement dégagé. Son plan, avec des pièces en enfilade depuis la rue, évoque les maisons longues des faubourgs des grandes villes antiques. La maison à la Panthère occupe l'intégralité de l'îlot B, il s'agit d'une grande *domus* à péristyle, qui reprend partiellement l'organisation de la phase précédente. Elle était décorée de sols en mosaïque ou en marbre, et d'enduits peints retrouvés en place dans l'aile sud. Une pièce de prestige (B4) joue le rôle d'un petit péristyle décoré de marbre blanc et agrémenté de deux fontaines.

En façade, au niveau de la voie principale, un aménagement hydraulique peut être interprété comme une fontaine destinée aux habitants du quartier et mise à disposition par le propriétaire de l'îlot B.

Trois parcelles de l'îlot C ont pu être explorées. Au nord, la maison au Grand Péristyle correspond à une vaste *domus* décorée de riches mosaïques. Elle s'organise autour d'un jardin de 900 m<sup>2</sup> entouré d'un bassin. La colonnade en pierre a été mise au jour dans le comblement de ce bassin. Cette riche demeure comprenait un bâtiment économique à étage, qui occupait l'angle sud de la parcelle. Cet édifice est caractérisé par des espaces économiques au rez-de-chaussée et un appartement à l'étage, et présente un état de conservation exceptionnel.

La parcelle centrale était occupée par la maison au Salon Mosaïqué. Elle correspond à une maison longue, dont les pièces sont organisées de part et d'autre d'un couloir central. Le fond de la parcelle devait être dévolu à un jardin situé hors emprise de fouille. Dans sa dernière phase, la boutique nord, située en façade sur la voie principale, est transformée en salle de réception et dotée d'une mosaïque.

La parcelle sud reçoit un édifice thermal très mal perçu et exploré uniquement en tranchées. Il pourrait correspondre à des petits thermes de quartier, semblables aux thermes du nord mis au jour sur le site de Saint-Romain-en-Gal.

Enfin, l'îlot D se développe sur la rupture de pente et fossilise le dénivelé important du terrain à cet emplacement.

Du côté de la voie principale, une série de boutiques devait donner directement sur la voie. Côté oriental de l'îlot, des pièces, préservées sur une hauteur minimale de près de 1,80 m, devaient ouvrir sur une voie située dans la partie orientale des Petits Jardins.

En ce qui concerne l'activité économique de ce quartier au cours du II<sup>e</sup> s. apr. J.-C., deux *fullonicae*, sans doute complétées par une troisième en façade de l'îlot A, ont été mises au jour. La boutique C8 présente un état de conservation exceptionnel, qui permet d'appréhender avec une certaine précision les différentes étapes de cette activité caractéristique des grandes villes antiques. Ces ateliers de petites dimensions ouvraient sur la voie principale. La configuration évoque celle observée le long de la voie mise au jour lors des fouilles de la place Camille Jouffray, à Vienne, où trois ateliers de foulons datés du II<sup>e</sup> s. ont été mis en évidence (Bonny, 2009 ; Adjadj, 2013). Signalons également une possible taverne en façade de la parcelle C (C7). La découverte d'ébauches d'objets en os et de blocs de bronze dans le comblement des canalisations ou des bassins évoquent une activité de tabletterie et de bronzier, qui devaient se situer à proximité immé-

diante de la fouille.

La dernière phase d'occupation s'enclenche après la destruction complète du quartier par un incendie au tout début du III<sup>e</sup> s. Ce phénomène évoque ce qui a pu être observé sur le site du Bourg, situé en contre bas, le long du Rhône. Suite à cet incendie, les parcelles A, F et E sont reconstruites. Leur organisation reste difficile à percevoir en raison de l'arasement des vestiges en partie haute du site. La parcelle B est, quant à elle, transformée en nécropole.

L'abandon définitif du secteur ne semble pas intervenir avant le début du IV<sup>e</sup> s., comme l'attestent les datations <sup>14</sup>C des sépultures et des découvertes monétaires effectuées sur la parcelle E.

**Benjamin Clément, Camille Nouet**  
Archeodunum

HAUT MOYEN ÂGE

MOYEN ÂGE  
CLASSIQUE

**SAVIGNY**  
Quartier de l'Abbaye,  
2 impasse de la chapelle,  
chapelle Saint-Léger

BAS MOYEN ÂGE

TEMPS MODERNES

La chapelle Saint-Léger de Savigny, seul bâtiment conservé dans l'emprise de l'ancienne abbaye bénédictine, a fait l'objet d'une étude archéologique du bâti en 2017. Cette opération programmée a fait suite aux interventions réalisées sur les différents édifices cultuels et conventuels, entre 2006 et 2012, dans le cadre d'une thèse d'archéologie médiévale (Puel, 2013). Elle a été réalisée à la faveur d'une opportunité nouvelle offerte par les propriétaires, qui souhaitaient que ce lieu de culte bénéficie, à son tour, d'un réexamen critique.

Ce petit édifice carré, aux dimensions réduites (env. 5 m de côté), jouxtait l'église Sainte-Marie, elle-même localisée au sud-est du carré claustral. Sa datation soulevait d'importantes interrogations, dans la mesure où les arguments traditionnellement convoqués semblaient se contredire : les chapiteaux des massifs d'angle plaident en faveur d'une construction au cours du XI<sup>e</sup> s. (Devos-Cateland, 2011), alors que les obituaires de la fin du Moyen Âge, citant la sépulture de trois abbés morts entre 954 et 1044, suggéraient une existence antérieure.

L'analyse archéologique a permis de distinguer, pour la chapelle, cinq états de construction qui correspondent ou non avec ceux de l'église.

**États 1 a et 1 b**

Le premier état correspond à la construction de l'église Sainte-Marie, qui est attribuable au IX<sup>e</sup> s. Il est représenté par le mur nord de la chapelle alors largement ouvert vers le sud par une arcade mesurant 2,80 m de haut pour 2,20 m de large. Il existe, sous le seuil partiellement conservé de cette ouverture, une maçonnerie en saillie qui devait supporter quelques marches d'escalier. Que desservait cette large arcade : un espace intérieur, comme une chapelle, un espace inter-

médiaire, comme un porche d'entrée, ou un espace extérieur ? L'archéologie n'a pas encore apporté de réponse définitive à cette question.

**État 2**

Le deuxième état désigne, par prudence, la première construction qui a pu occuper l'emplacement de la future chapelle. Les anomalies observées dans ses maçonneries homogènes (désaxement des massifs d'angle et de la voûte, présence de matériaux en remploi, présence possible d'un mur antérieur à la chapelle à l'est) conduisent en effet à envisager l'existence d'un premier bâtiment, qui, en l'absence de toute connexion archéologique, pourrait être contemporain ou postérieur au premier état de l'église. Quelles que soient sa nature, sa fonction et son emprise exacte, cet espace correspond, en tout état de cause, au lieu d'inhumation des abbés Badin (936-954) et Gausmar (954-984).

**État 3**

Le troisième état correspond à la chapelle actuelle. Il englobe le mur ouest et une petite portion du mur sud ainsi que les quatre massifs d'angle supportant les arcs formerets et la voûte d'arêtes. Il correspond aussi, sur le mur nord, à un réaménagement de l'arcade de l'église alors bouchée en partie haute et dotée d'un linteau imposant qui devait reposer sur deux paires de colonnettes. À cet état appartiennent aussi les fragments d'un décor peint retrouvé, au nord et à l'est, sur les arcs formerets : il s'agissait de frises de grecques, destinées à donner l'illusion d'une plus grande hauteur, comme en témoignent le relevé et la restitution du décor de l'arc oriental.

D'après les chapiteaux des colonnes d'angle, la construction de cette chapelle remonterait à la pre-

mière moitié du XI<sup>e</sup> s. Or, Itier I<sup>er</sup>, qui, à la suite de l'intervention d'Odilon de Cluny, gouverna l'abbaye de Savigny à partir de 1018, fut le dernier abbé inhumé en ce lieu entre 1033 et 1044. Il est alors tentant de lui attribuer la construction de cet édifice : la fondation (ou la refondation) de cette chapelle était peut-être un moyen, pour cet ancien moine clunisien, d'être accepté par la communauté savinienne, mais surtout de donner une impulsion nouvelle à cet établissement qui bénéficiait des faveurs des rois de Bourgogne.

#### État 4

Le quatrième état de construction de la chapelle correspond au deuxième état de l'église Sainte-Marie, qui, dans la seconde moitié du XI<sup>e</sup> s., fut radicalement transformée, dans le but de créer, à l'ouest, une avant-nef avec une chapelle haute. Il est représenté uniquement sur le mur nord, qui subit lui aussi quelques transformations. La grande arcade des états précédents fut bouchée sur la moitié de sa largeur, du côté ouest, par le mur oriental de cette avant-nef. L'accès à la chapelle fut maintenu, sous la forme d'un couloir en chicane, depuis la nouvelle nef de l'église.

#### États 5 et 6

Les derniers états contemporains du monastère concernent essentiellement le mur est de la chapelle. Lors de l'état 5, à la fin du Moyen Âge, ce mur fut entièrement reconstruit (peut-être à la suite d'un effondrement) contre les massifs d'angle. Il était doté de deux petites baies latérales, qui étaient vraisemblablement complétées par une fenêtre centrale. Lors de l'état 6, au XVIII<sup>e</sup> s., une grande baie en calcaire doré remplaça ce dispositif. C'est à la même époque que le décor primitif de la chapelle fut recouvert d'un enduit au blanc de chaux.

La réalisation d'un sondage d'évaluation à l'ouest de la chapelle, dans une cave attenante, a également permis de mettre au jour un mur antérieur à tous les états évoqués ci-dessus. Large de 0,75 m, ce mur était scellé par une couche de terre charbonneuse datée par <sup>14</sup>C de la fin du VI<sup>e</sup> ou de la première moitié du VII<sup>e</sup> s. Il pourrait, en conséquence, être attribuable à l'établissement qui, avant même l'existence de l'abbaye, avait donné son nom à une importante circonscription territoriale, l'*ager Saviniacensis*.

**Olivia Puel**  
 Chercheuse associée ArAr « Archéologie  
 et Archéométrie », UMR 5138

HAUT-EMPIRE

BAS-EMPIRE

**SÉRÉZIN-DU-RHÔNE**  
 13 rue de la Sarrazinière,  
 parcelle AO 44p, 448 et 43

ÉPOQUE

CONTEMPORAINE

Le diagnostic archéologique est situé 13 rue de la Sarrazinière à Sérézin-du-Rhône. Le projet consiste en la construction de trois immeubles, dont deux seront construits sur des garages souterrains.

L'emprise concernée, qui présente une superficie totale de 3 895 m<sup>2</sup>, est située dans le parc d'un château d'époque Napoléon III. Le contexte archéologique de l'emprise est important, puisque plusieurs mosaïques antiques ont été découvertes dans le passé, lors de la construction de la gare de Sérézin en 1853, ainsi que dans une propriété voisine en 1971. Ce parc, qui présente un fort pendage est-ouest, est classé en zone EBC (espace boisé classé). Néanmoins, les emplacements des futurs immeubles ont pu être diagnostiqués sans contrainte.

À l'issue du diagnostic, les vestiges d'un habitat d'époque antique ont pu être mis au jour dans le secteur le plus à l'est, et le plus élevé en altitude. Au total, 5 murs ont été mis en évidence, issus probablement de deux états de construction différents. Plusieurs d'entre

eux présentent des enduits. Par ailleurs, un des murs est contemporain d'un niveau de sol en mortier de tuileau, sur lequel repose un morceau de mosaïque noire et blanche. L'ensemble des vestiges a été découvert à une profondeur située entre 0,16 et 0,45 m sous le sol actuel. Des tessons de céramique antique datés du III<sup>e</sup> s. ont été mis au jour dans la couche d'abandon. Tous ces vestiges sont installés dans une couche de loess, stérile de toute trace d'anthropisation antérieure. Les sondages effectués à l'emplacement des deux autres futurs immeubles sont négatifs. Seules des perturbations d'époque contemporaine liées à la construction du château ont été mises en évidence. Le substrat rocheux, représenté par des argiles schisteuses et compactes, a été atteint sur l'ensemble des sondages négatifs.

**Stéphane Brouillard**  
 Inrap



## TERNAY

### 1 chemin de Buyat

Le diagnostic réalisé 1 chemin de Buyat, à Ternay, s'inscrit en amont d'un projet de lotissement (maisons et petit immeuble, avec voirie) qui couvre 2 320 m<sup>2</sup>. Les huit sondages réalisés offrent une surface d'étude de 198,38 m, soit 8,55 % de la surface du projet. Ils apportent principalement des données d'ordre géomorphologique. Une seule fosse à galets datée d'époque historique, peut-être antique, a été mise au jour.

Le projet est localisé à l'extrémité septentrionale de la commune de Ternay, en limite de la commune de Sérézin-du-Rhône sur le territoire de laquelle est connue, à 500 m du site diagnostiqué, une *villa* gallo-romaine mise en évidence en 1853 lors de la construction de la gare et en partie fouillée en 1972. À 300 m (allée des Sapins) et à 150 m (62 route de Sérézin-du-Rhône) du diagnostic, sur la commune de Ternay, ont, en outre, été fouillés de petits groupes funéraires du haut Moyen Âge. Plus globalement, le secteur et les communes limitrophes de Ternay attestent des traces d'occupations au moins depuis le Néolithique.

Ce territoire, en rive gauche du Rhône, est caractérisé par une topographie étagée et en terrasses. La parcelle diagnostiquée présente elle-même une pente régulière de direction ouest/nord-ouest. Elle se situe à l'est et en amont des sites susmentionnés, et au pied de la colline de Montreuil.

Le substrat naturel du site reconnu dans les sondages archéologiques se compose de loëss attestant une pente d'environ 7,6 %, plus accentuée que l'actuelle. Le faciès supérieur de ces dépôts indique une phase de ruissellement contemporaine de la mise en place des derniers loëss. Localement, une frange de décarbonatation a pu altérer le sommet des loëss. Se-

lon O. Franc, la pente régulière actuelle des parcelles dissimule une topographie probablement ondulée, avec notamment des loëss qui affleurent à l'est du site (sommet d'une dune ?) et, au contraire, très enfouis, à l'ouest. Pour autant, le sommet des loëss est presque partout érodé, sauf dans l'un des sondages ouest, où subsistent, en profondeur, des traces de pédogenèse. Une érosion importante et des dépôts consécutifs (flux boueux, colluvions) interviennent ensuite à plusieurs reprises sur le site au cours de la deuxième moitié de l'Holocène. Ils renvoient à diverses phases de ruissellements diffus, en fonction des épisodes de pluie et de l'état de dénudation des versants, et sans doute en corrélation avec l'impact de l'activité humaine (période historique). Sur ces dépôts, une nouvelle pédogenèse (humus) semble s'être constituée. L'ensemble disparaît sous divers remblais contemporains que recouvre la terre végétale actuelle.

La datation de la fosse à galets, vraisemblablement une structure de drainage, sub-agricole, ne peut être précisée et intervient à partir de l'époque antique. La structure ne peut donc être rattachée à quelque contexte. Enfin, il faut souligner la présence de fragments de terre cuite architecturale et de tessons de céramique antique dans les colluvions limoneuses ; ils induisent la possibilité d'un site à localiser en amont du chemin de Buyat. La réponse vient peut-être des opérations de diagnostics envisagées prochainement dans ce lieu-dit.

Sylvie Bocquet  
Inrap

## TERNAY

### Crottat, 62 route de Sérézin-du-Rhône

L'emprise du projet de construction d'un bâtiment d'habitation collective de trois niveaux (R+2), sans sous-sol, au 62 route de Sérézin, à Ternay, se situe aux environs d'une *villa* romaine, dont l'extension n'est pas connue, et d'une petite nécropole du haut Moyen Âge, fouillée par F. Blaizot (Inrap) en 2007.

Les sondages archéologiques ont été prescrits par le SRA afin de caractériser et éventuellement de délimiter la *villa* romaine.

L'emprise, d'une superficie de 4 049 m<sup>2</sup>, située à 177 m d'altitude, occupe une situation dominante sur le bord d'une moyenne terrasse en rive gauche du Rhône, en contrebas et à l'ouest d'une butte morainique. Elle est localisée à un kilomètre au sud de l'Ozon, petit affluent du Rhône qui s'écoule d'est en ouest.

Treize sondages sont positifs dont quatre, localisés dans le secteur nord-est de l'emprise, contiennent une dizaine de sépultures du haut Moyen Âge. Ils se situent

sous 0,30 m de couverture végétale. Il s'agit d'un ensemble funéraire de petite taille qui semble se développer sur une seule rangée orientée nord-nord-est/sud-sud-ouest. Une tombe est perpendiculaire aux autres, ce qui suggère une contrainte spatiale de l'ensemble. La majorité des tombes sont des coffrages mixtes, situés entre les VIII<sup>e</sup> et le début du X<sup>e</sup> s. Les squelettes sont mal conservés. Un autre squelette, orienté environ nord-sud, a été repéré dans le secteur sud de l'emprise.

D'autres structures (sept fosses de petite et de moyenne taille et des structures linéaires en creux), dont certaines sont recouvertes d'une colluvion, sont réparties sur le reste de la superficie du terrain.

Alan Mac Carthy  
Inrap

HAUT MOYEN ÂGE

## TERNAY

### 62 route de Sérézin-du-Rhône

### Un petit ensemble funéraire du haut Moyen Âge

Une petite opération de fouille préventive a été menée sur la commune de Ternay, au 62 route de Sérézin-du-Rhône, en amont de la construction d'une zone pavillonnaire. Elle s'est déroulée du 13 novembre au 5 décembre 2017, sur une superficie de 490 m<sup>2</sup>.

Comme l'avait mis en évidence l'opération de diagnostic réalisée par l'Inrap, ce secteur était dédié à l'inhumation des morts au Moyen Âge.

La fouille extensive de cette parcelle a donc permis la mise au jour de quatorze sépultures. Elles se caractérisent par la présence de coffrages en pierres assez sommaires et composés de matériaux hétéroclites : dalles de gneiss, galets, blocs de calcaire, de molasse ou encore de schiste, de grès ou de granite, ainsi que quelques éléments architecturaux en terre cuite d'époque romaine (tuiles et briques). Dans certains cas, des dalles recouvraient la tombe.

Ce type de construction est assez caractéristique des VIII<sup>e</sup>-IX<sup>e</sup> s., ce que confirment les quelques datations <sup>14</sup>C réalisées sur les ossements (entre la fin du VII<sup>e</sup> et la fin du IX<sup>e</sup> s.). Le mobilier funéraire est quasiment

absent puisque seuls deux fragments de lames de couteau en fer ont été découverts dans une sépulture d'enfant.

Les tombes sont alignées les unes à côté des autres selon un axe nord-est/sud-ouest, et présentent toutes la même orientation (nord-ouest/sud-est), exceptées deux d'entre elles orientées nord-est/sud-ouest. Dans cinq cas, les tombes ont été ouvertes à nouveau, afin d'y placer un nouveau défunt. Dans ce type de manipulations, les os du squelette précédent peuvent être regroupés à un endroit à l'intérieur de la tombe (c'est ce que l'on appelle une réduction), comme c'est le cas dans deux tombes ici, ou replacés dans la partie supérieure de la tombe, lors du comblement final, avec moins de soin (trois tombes sont concernées ici). La population se compose de douze adultes (deux hommes et trois femmes reconnus) et huit enfants. On notera l'absence de périnataux et de nourrissons.

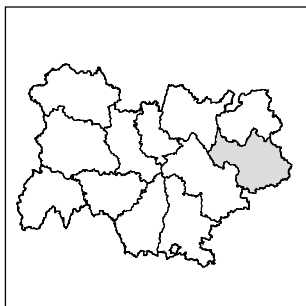
**Marie-Josée Ancel**  
**Archeodunum**

**Tableau des opérations autorisées**

**2 0 1 7**

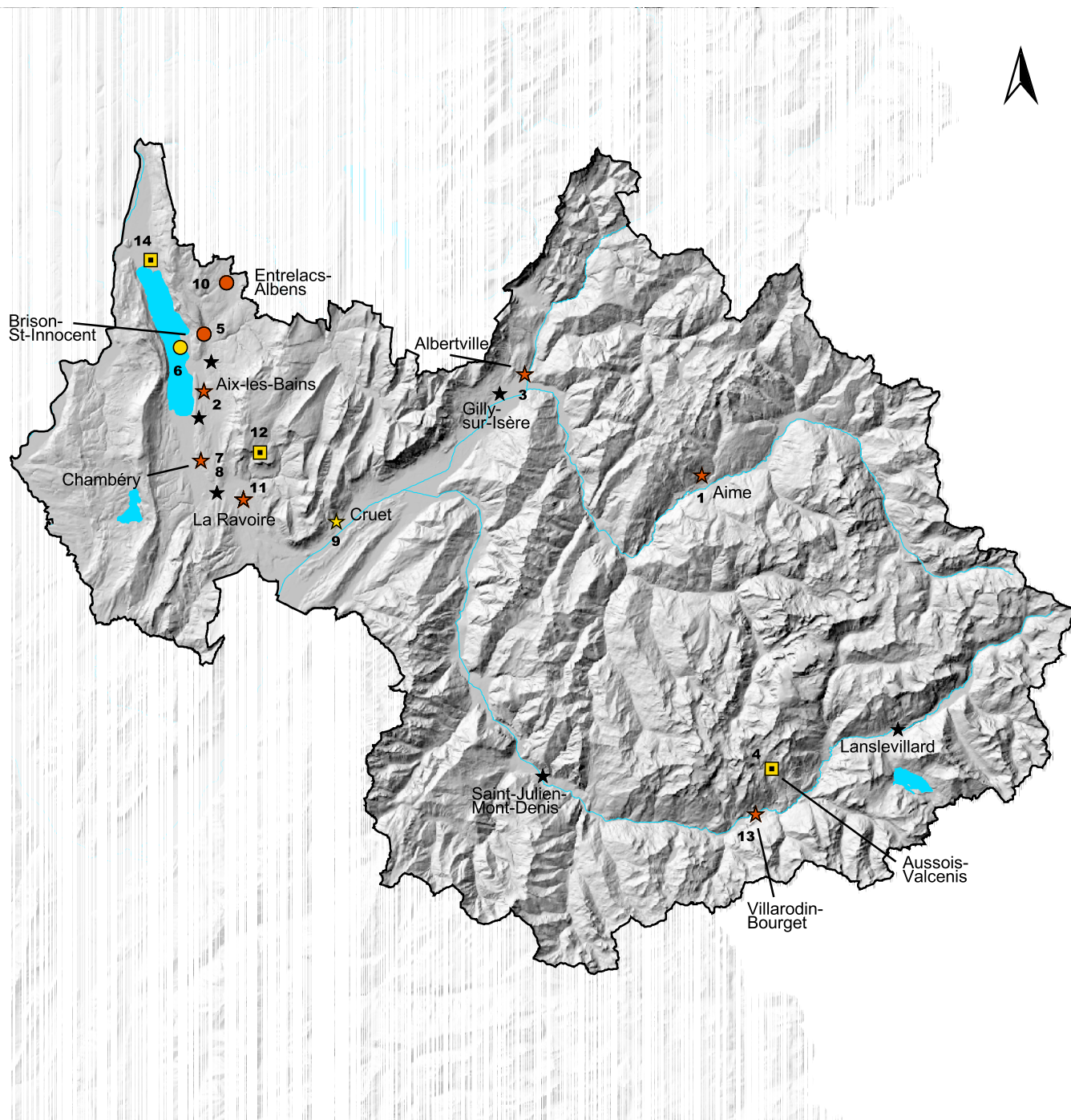
Réf. carte	Code Patriarche	Commune, Nom du site	Type d'opération N° axe opération programmée	Responsable Organisme de rattachement	Chronologie
1	2212667	AIME, le Replat, RD 990	OPD	Christine VERMEULEN Inrap	Néolithique
2	2212797	AIX-LES-BAINS, 20 rue de Liège, 14 avenue de Tresserve	OPD	Franck GABAYET Inrap	Haut-Empire Bas-Empire
3	2212654	ALBERTVILLE, chemin du paradis	OPD	Nicolas BIWER Inrap	Haut-Empire
4	2212076	AUSSOIS-VALCENIS, gravures rupestres de Savoie	RAR – n° Axe 3	Françoise BALLET Bénévole	Néolithique, Âge du Fer, Époque médiévale, Temps modernes
5	2212496	BRISON-SAINT-INNOCENT, 7 chemin de Pompière	OSE	Yannick TEYSSONNEYRE Évéha	Haut-Empire, Antiquité tardive, Haut Moyen Âge
6	2212556	BRISON-SAINT-INNOCENT, pirogue médiévale de la pointe de l'Ardre	FP – n° n° Axe 13	Yves BILLAUD Drassm - MC	Haut Moyen Âge
7	2212822	CHAMBÉRY, 40-54, place Saint-Léger	OPD	Véronique MONNOYEUR -ROUSSEL Inrap	Bas Moyen Âge, Temps modernes, Époque contemporaine
8	2212442	CHAMBÉRY, musée savoisien	OPD	Daniel PARENT Inrap	Moyen Âge classique, Bas Moyen Âge, Temps modernes, Époque contemporaine
9	2212711	CRUET, le Chaney	SD	Pierre-Jérôme REY UMR 5204 Edytem	Néolithique moyen, Bronze final, Antiquité gallo-romaine
10	2212508	ENTRELACS-ALBENS, chemin des Romains, sous le Cimetière	OSE	Emmanuel FERBER Inrap	Haut-Empire, Bas-Empire, Époque médiévale
11	2212443	LA RAVOIRE, ZAC du centre, tranche 3b, rue Richelieu, rue de la Concorde	OPD	Antoine VALOIS Inrap	Protohistoire, Antiquité gallo-romaine, Temps modernes, Époque contemporaine
12	2212557	SAINT-JEAN-D'ARVEY, le Trou de la Féclaz	RAR – n° Axe 3	Claudia DEFRASNE Université Aix-Marseille Lampea UMR 7269	Néolithique
13	2212675	VILLARODIN-BOURGET, les Moulins	OPD	Cyril GAILLARD Inrap	Temps modernes
14	2212563	BRISON-SAINT-INNOCENT, CHINDRIEUX, CONJUX, SAINT-PIERRE- DE-CURTILLE, TRESSERVE, stations palafittiques des lacs savoyards inscrites à l'Unesco	PRT – n° Axes 4 et 5	Yves BILLAUD Drassm - MC	Néolithique moyen, Néolithique final, Bronze final





# SAVOIE

## Carte des opérations autorisées

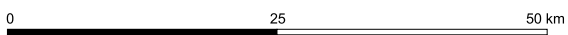


### Opérations préventives

- ★ Diagnostic
- ★ Diagnostic négatif
- Fouille

### Opérations programmées

- ★ Sondage
- Fouille
- Prospection thématique



DRAC Auvergne-Rhône-Alpes, Service régional de l'Archéologie, septembre 2020  
Sources : IGN - FranceRaster® V4 2013, ROUTE 500® 2018, BD TOPO® Hydrographie 2019



**Tableau des opérations autorisées**

NÉOLITHIQUE

**AIME-LA PLAGNE  
Le Replat, route départementale n° 990**

Suite au dépôt d'un permis de construire concernant la construction d'un restaurant à Aime, au bord de la route départementale n°990, au lieu-dit « Le Replat », le SRA a prescrit un diagnostic archéologique, sur une surface de 1 629 m<sup>2</sup>.

L'intervention, réalisée sur cette emprise située à proximité de la nécropole du Replat découverte en 1985, et comportant des sépultures de type chamblande datées par <sup>14</sup>C entre 4250 et 4550, a livré une nouvelle tombe. Cette dernière, localisée à 2,30 m de profondeur (altitude : 658,00 m NGF), n'a pas été fouillée en raison de l'importance de son recouvrement. Elle est caractérisée par une fosse sub-rectangulaire large de 0,78 m et longue de 0,98 m orientée est/ouest. Au centre de la fosse est aménagé un coffre composé de quatre dalles de schiste posées de chant délimitant un espace large de 0,66 m et long de 0,34 m. Le comblement de la fosse ainsi que l'espace interne du coffre sont composés de limon un peu argileux, brun rouge, compact. Ce diagnostic a également permis la mise au jour de la terrasse alluviale de l'Isère et de sa couverture limoneuse à caillouteuse, monotone, de 1,30 à plus de 2 m d'épaisseur. Un horizon pédogénéisé de sol fersialitique, indiquant une longue interruption dans la sédimentation et l'amélioration des conditions climatiques

au début-milieu de l'Holocène, est localement conservé. La sépulture est installée postérieurement à ce sol, sur des couches sablo-limoneuses indiquant un retour temporaire des crues, elles-même aussi affectées par une pédogenèse. La sépulture est enfouie par de nouvelles alluvions (ou colluvions) à faible pendage, principalement limoneuses avec cependant deux nappes caillouteuses minces. Ces deux nappes incluent des fragments centimétriques de terre cuite architecturale, ainsi qu'un fragment de céramique antique. Des débordements historiques de l'Isère sont donc à envisager sur 1 m jusqu'à la terre végétale, à moins qu'il ne s'agisse de débordements très distaux de l'Ormente ayant remanié des fragments de tuile antique provenant des constructions antiques établies sur le replat, notamment sous la basilique. Le léger pendage nord-sud des alluvions indiquerait plutôt l'Ormente ou ponctuellement des colluvions, cependant, la configuration de la vallée avec le verrou du Châtelard à moins de 2 km à l'ouest, conjuguée à des précipitations exceptionnelles, rend possible une montée des eaux de près de 20 m depuis le lit mineur de l'Isère.

**Christine Vermeulen  
Inrap**

HAUT-EMPIRE

**AIX-LES-BAINS  
20 rue de Liège, 14 avenue de Tresserve**

BAS-EMPIRE

Les cinq sondages réalisés lors du diagnostic du 20 rue de Liège, 14 avenue de Tresserve ont permis d'ouvrir une fenêtre, certes bien étroite, sur un secteur de la ville antique d'Aix-les-Bains qui jusque-là n'avait pas été abordé. Si les tranchées n'ont pas livré beaucoup de vestiges archéologiques, deux d'entre elles permettent néanmoins de situer, avec quelque précision, un axe de circulation de l'époque romaine. Installée immédia-

tement à la surface des limons jaunes qui constituent le niveau supérieur du substrat géologique, la voie est caractérisée par la mise en œuvre d'un remblai peu épais, une vingtaine de centimètres tout au plus, mais parfaitement compacté. On retrouve dans une matrice sablo-limoneuse, des gravillons et des petits galets, des éclats de calcaires et des fragments de terre cuite architecturale. La largeur atteint quatre mètres.

Le mobilier se limite à une vingtaine de tessons de céramique datés du I<sup>er</sup> s. et à quelques éléments attribués aux IV-V<sup>e</sup> s. Il faudrait encore ajouter une boucle en bronze mal datée. Il est bien entendu délicat de dater la construction de la voie et la durée de son utilisation à partir d'aussi peu de mobilier. On peut malgré tout admettre sans beaucoup de risque une origine antique. En dépit d'informations limitées, il est désormais possible de restituer à une distance d'environ 300 m au sud-ouest du centre monumental, le tronçon d'une voie. Orientée approximativement NL81°E, la voie est perpendiculaire à l'axe nord-sud le long duquel sont jusqu'ici restitués les vestiges du *vicus*. Le tronçon de voie serait localisé en retrait d'environ 200 m à l'ouest de cet axe.

Hormis l'axe viaire, plusieurs structures mal datées ont été mises au jour, et, en premier lieu, une fosse, probablement antérieure à l'installation de la voie. Une autre fosse est quant à elle localisée à environ 0,40 m au sud du tracé de la voie tel qu'il est restitué.

Il y a peu à dire des deux trous de poteau qui viennent perforer la voie. Plutôt que des aménagements directement liés à la chaussée, et quand bien même la relation stratigraphique est incertaine, il est vraisemblable qu'ils interviennent à une période où la voie est déjà masquée sous des remblais.

**Franck Gabayet**  
Inrap

HAUT-EMPIRE

## ALBERTVILLE Chemin du Paradis

Le diagnostic réalisé à Albertville, chemin du Paradis, intervient en amont d'un projet d'ensemble immobilier. L'intervention a confirmé l'existence d'une occupation gallo-romaine dans un secteur d'Albertville où les mentions de découvertes fortuites sont nombreuses tout au long du XIX<sup>e</sup> s.

Les vestiges archéologiques mis au jour correspondent à un bâtiment installé à flanc de coteau. La pente a été remodelée afin de dégager la plate-forme destinée à sa construction. Plusieurs niveaux de remblais d'abandon et une épaisse couche de colluvions ont scellé les vestiges. Ils présentent donc un très bon état de conservation. Les niveaux de circulation, ainsi qu'un foyer, y sont conservés. Les couches d'abandon rece-

laient une grande quantité de fragments de *tegulae* et *imbrices* de tradition antique. Le lot céramique associé à ces niveaux, deux tessons, se rapporte à une période comprise entre la seconde moitié du I<sup>er</sup> s. et le III<sup>e</sup> s.

À l'est de la parcelle, une section de caniveau a été mise au jour, mais elle n'est pas datée.

Cette intervention constitue une première dans ce secteur encore peu exploré et la qualité des vestiges laisse imaginer le fort potentiel archéologique des coteaux de Saint-Sigismond.

**Nicolas Biver**  
Inrap

NÉOLITHIQUE

ÂGE DU FER

## AUSOIS, VAL CENIS-SOLLIÈRES- SARDIÈRES, VAL CENIS- LANSLEVILLARD

### Gravures rupestres de Savoie : relevés lasergrammétriques et photogrammétriques en Maurienne

MOYEN ÂGE

TEMPS  
MODERNES

De 1987 à 2001, nous avons mené, en Savoie, des campagnes de prospections thématiques programmées sur les gravures rupestres de Savoie, intégrées au programme P30 : « L'art postglaciaire ». Les gravures ont été repérées, étudiées, relevées, photographiées. Leur inventaire a été informatisé et leur localisation intégrée dans le SIG du Parc national de la Vanoise.

Plus de 1 000 roches gravées ont été répertoriées. Des moulages ont été systématiquement réalisés pour les

sites dont l'approche en véhicule ou par portage muletier était possible et où les risques de dégradations étaient importants (Aussois, Sollières, les Fontanettes et Linchaplour à Lanslevillard, Vallonet et Grand Vallon à Termignon...).

La vallée de la Maurienne est exceptionnellement riche, particulièrement la Haute-Maurienne, où 800 roches gravées dans 130 sites et 22 communes, sont inventoriées, et certaines roches spectaculaires sont classées au titre des Monuments historiques depuis le



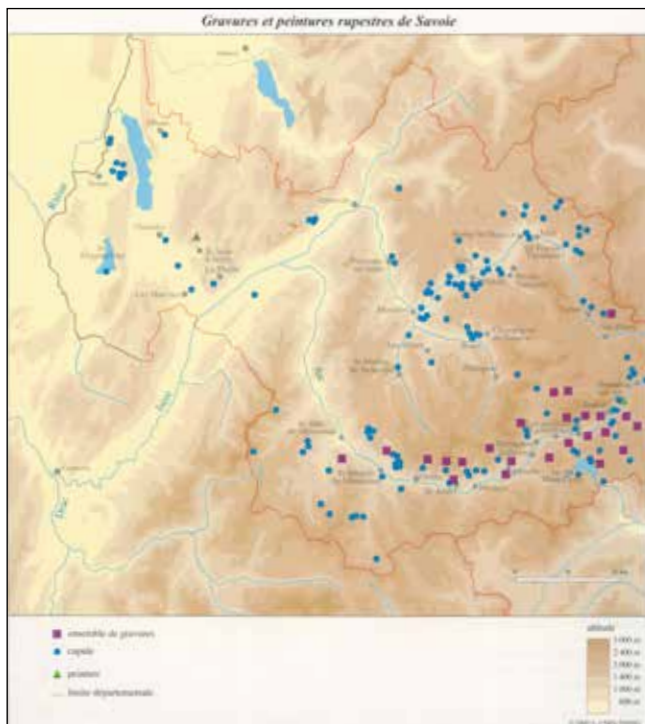


Fig. 1 Carte des gravures rupestres de Savoie.

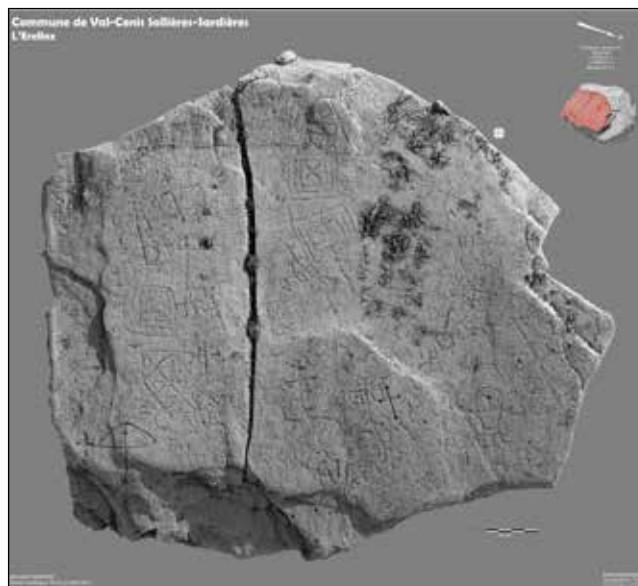


Fig. 2 La roche de l'Erellaz, Val Cenis-Sollières-Sardières (73) : rendu numérisation 3D gris, éclairage en haut à droite. Crédits : O. Veissière, 2017.

début du XX<sup>e</sup> s., comme la Roche aux Pieds et la Pierre de Chantelouve à Lanslevillard, ou les sites d'Aussois. L'iconographie maurienne s'inscrit dans une période comprise entre le Néolithique et le Moyen Âge, mais l'essentiel des gravures est caractéristique de l'âge du Fer, entre 700 et 100 av. J.-C.

Nous avons souhaité reprendre l'étude, à l'aide de technologies nouvelles, de quelques grandes roches dont la surface est entièrement gravée de motifs très complexes et souvent érodés.

Elles ont, pour la plupart, été relevées manuellement, mais le temps a manqué pour les étudier correctement, en raison de la densité de leurs motifs, de leur implantation en altitude, du temps de marche pour y accéder et des moments réduits de lumière rasante. Le développement de l'approche numérique nous a semblé tout à fait adapté à notre problématique.

Les techniques employées ont été mises en place et testées par Olivier Veissière, géomètre spécialisé dans le relevé de sites et d'ouvrages à caractère patrimonial. Il a adapté ses méthodes au relevé des gravures rupestres, les a expérimentées et affinées. Des tests ont été réalisés, en particulier sur la roche de Linchapour à Val Cenis- Lanslevillard et la dalle 19 n°1 à Aussois-les Lozes, choisis pour la richesse de leurs motifs et leur accès facile.

« Deux technologies de mesures sans contact sont mises à contribution pour constituer l'archive numérique et en trois dimensions des gravures, la lasergrammétrie et la photogrammétrie. La lasergrammétrie permet de relever et de définir le système local de coordonnées utilisé pour l'ensemble du processus de traitement des données, ainsi que le relevé préparatoire de la peau de la paroi. Ce système de coordonnées locales est contraint à un relevé GPS, ainsi qu'à son orientation dans le référentiel cartographique. Une fois ce système entièrement composé, en translation et rotation, en altitude et en orientation, chaque donnée extraite peut être caractérisée géométriquement. La photogrammétrie est alors mise à l'œuvre pour den-

sifier cette première maille acquise par lasergrammétrie. » (O.Veissière)

Nous les avons utilisées sur deux sites, la roche de l'Erellaz sur la commune de Val Cenis-Sollières-Sardières, et la Losa à Val Cenis-Lanslevillard, aux gravures très complexes et difficilement lisibles sans un éclairage approprié.

L'apport de ces nouvelles technologies s'avère très important :

- Pour la roche de l'Erellaz, la complexité des représentations, et surtout les nombreuses superpositions, apparaissent bien sur les images et elles permettent d'élaborer une chronologie relative des motifs qui vont de l'âge du Fer (personnages, animaux) jusqu'aux périodes historiques (croix, blasons, initiales). L'iconographie, déjà riche, a été complétée par de nouveaux motifs (cavalier, chiens...), et la vision, maintenant complète, de certains motifs.

- Pour les affleurements de la Losa, l'iconographie principale, la représentation d'un motif labyrinthiforme est complétée de nombreux motifs non repérés jusque-là, comme les serpentiformes et méandriiformes, des rouelles et des représentations de pieds.

L'intérêt des images obtenues réside dans les traitements informatiques que l'on peut en faire ensuite, sans contrainte de durée, d'éclairage et de météo :

- déplacement de l'éclairage pour avoir la meilleure vision possible des gravures selon leur emplacement sur la roche ;
- grossissement jusqu'au grain de la roche pour étudier les motifs, les superpositions, la technique de gravure ;
- colorations différentes pour effectuer de meilleures observations.

D'autres paramètres peuvent être mis en avant, mais ils dépendent de la puissance de l'ordinateur et des logiciels sur lesquels on travaille :

- mesures diverses ;
- dessins ;
- impressions 3D.

L'efficacité des techniques de relevés lasergrammétriques et photogrammétriques pour l'étude des gravures rupestres est largement démontrée. Sans les supprimer, elles complètent les opérations traditionnelles de relevés et de moulage. Elles apportent des

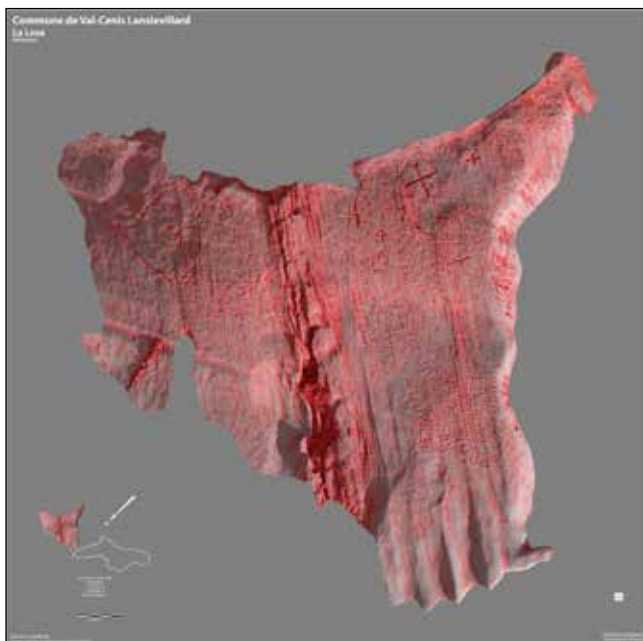


Fig. 3 La roche de la Losa, Val Cenis-Lanlevillard (73) : dalle haute, rendu numérisation 3D rouge, éclairage en bas à droite.  
Crédits : O. Veissière, 2017.

informations plus précises que les relevés manuels dont la réalisation est très fortement liée aux conditions climatiques et d'éclairage et permettent une étude fine des gravures en laboratoire. Elles aboutissent surtout à des documents d'archives extrêmement précieux sur un patrimoine archéologique en plein air, soumis en permanence à l'érosion et destiné à disparaître à terme. Enfin, ces techniques sont plus aisées à mettre en œuvre sur le terrain que les moulages, car elles nécessitent moins de matériel à transporter et moins de temps sur des sites dont l'accès peut prendre jusqu'à plusieurs heures de marche en montagne. Par contre, le travail informatique post-terrain est très long et il demande des outils informatiques spécialisés. Le stockage et l'archivage des données, très lourdes, posent un problème, car ils exigent un matériel approprié.

**Françoise Ballet**  
Chercheur bénévole

HAUT-EMPIRE

ANTIQUITÉ TARDIVE

## BRISON-SAINT-INNOCENT

### L'établissement du 7 chemin de Pompierre

HAUT MOYEN ÂGE

Le site du 7 chemin de Pompierre à Brison-Saint-Innocent est implanté entre 285,5 et 287,5 m d'altitude dans le val du Bourget, sur un replat du versant situé à 500 m de la rive droite du Bourget, à 3,5 km au nord-ouest du centre historique d'Aix-les-Bains et à une centaine de mètres au sud-est de l'église de Saint-Innocent. Il a livré plusieurs phases d'occupation.

Ainsi, les vestiges les plus anciens découverts sur la parcelle correspondent à une séquence de l'occupation antique, dont les seuls éléments de datation sont des tuiles à rebord ne présentant pas de critères typo-morphologiques particuliers. Leur recoupement ou recouvrement par des vestiges datés entre le II<sup>e</sup> et le III<sup>e</sup> s. permet de les attribuer à une occupation du Haut-Empire. En dépit de leur état d'arasement, ces structures, en partie tronquées par les aménagements ultérieurs, compose un petit complexe hydraulique en fosse, alimenté par un modeste canal, autour duquel se développe une construction en bois d'orientation sud-ouest/nord-est, dont la superficie voisinerait 23 m<sup>2</sup>. Marquée par la présence de trous de poteau, cette structure légère, très probablement lacunaire à l'ouest, pourrait être interprétée comme une clôture ou un enclos destiné au parcage du bétail, lié à un abreuvoir de fortune alimenté par un captage, dont la source n'a pas pu être mise en évidence.

L'association de ce complexe avec une probable fosse d'extraction de matériaux argileux, d'une fosse de plantation et d'une fosse de rejets, vraisemblablement liée à la vidange d'un foyer, renvoie l'image d'une occupation à vocation agropastorale, dont les vestiges pourraient, pour une large partie, avoir été tronqués par les aménagements ultérieurs.

Datés entre le II<sup>e</sup> et le III<sup>e</sup> s. apr. J.-C., les vestiges de la seconde phase de l'occupation caractérisent une importante phase de viabilisation de la parcelle, matérialisée par l'apport d'un important remblai de terre et de pierres, déposé au sein d'un vaste creusement. Cette opération d'ampleur pourrait avoir eu pour premier objectif de curer une zone humide créée par le replat naturel du site au sein du versant. Elle accompagne l'implantation d'un réseau d'assainissement, matérialisé par un canevas de structures drainantes installées pour partie sur un remblai. Ce nouveau réseau vise à empêcher la stagnation de l'eau, et donc la formation, à nouveau, d'une zone humide. Il constitue également une véritable barrière drainante permettant de dévier les eaux de ruissellement pouvant provenir de l'est. La présence d'une fosse, vraisemblablement liée à une activité d'extraction de terre au nord-ouest, bénéficie d'ailleurs de ce rempart hydrologique. Cet agencement de structures drainantes, disposées en « épi », témoigne surtout de pratiques agricoles illustrant l'implantation de cultures sur la parcelle. Elles délimitent des zones parallélépipédiques assainies, avoisinant 150 m<sup>2</sup>. Bien que seuls un trou de poteau et un fond de fosse arasée aient été mis en évidence dans l'emprise de ce réseau, ces structures matérialisent, à n'en point douter, les discrets aménagements d'une zone cultivée. En effet, les moyens investis permettent d'attester de la présence d'un établissement gallo-romain, dont les bâtiments restent à rechercher dans un périmètre rapproché.

L'apport le plus notable de l'opération réside dans la découverte d'un petit établissement domanial installé, occupé et abandonné au cours de l'Antiquité tardive (V<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> s.). Là aussi, son installation se matérialise

par une indispensable étape d'assainissement. Celle-ci se traduit par une nouvelle phase de décaissement, qui complète ou parachève celle effectuée à la fin du Haut-Empire. Elle s'accompagne également de l'installation d'un nouveau réseau d'assainissement articulé, mêlant un assemblage mixte de structures drainantes (canalisations et drains). L'amplitude stratigraphique (0,25 m en moyenne) qui recouvre ce soubassement drainant suppose, ici aussi, l'apport d'un remblai d'installation, sur lequel l'établissement vient s'installer en grande partie. Orienté à 103°O, son bâtiment résidentiel, qui se développe sur 11,4 m de long pour 10 m de large, est conservé sur deux à trois assises de fondation et une à deux assises d'élévation, au maximum. Ainsi, lors de sa phase d'installation, cet édifice était traversé d'est en ouest par une canalisation affleurante, alimentée à l'est du bâtiment par un canal drainant. Il se compose de trois pièces de dimensions inégales (pièce n°1 : 7,2 m × 6,4 m ; pièce n°2 : 7 m × 4,2 m ; pièce n°4 : 9,7 m × 4,6 m). La planimétrie du bâtiment et l'organisation interne du cloisonnement renvoient au schéma générique de séparation des édifices résidentiels, avec une aire dévolue à l'habitation et une aire réservée à la partie agricole. L'installation des différentes structures marque, à n'en point douter, une subdivision fonctionnelle de la pièce commune comme un espace culinaire, marqué par l'emprise d'une sole foyère, clairement délimitée par un bloc de maçonnerie identifiable à une table de cuisson, une desserte, voire une paillasse. La présence d'un autre foyer et d'un lot de petit mobilier traduit l'existence de diverses activités domestiques (filage, tissage, mouture, cuisson, etc.), qui ont pu se côtoyer au sein de cet espace doté d'un seuil d'accès ouvrant au sud. Signalons également une seconde entrée plus vaste, matérialisée par un ensemble maçonné en escalier et délimitée par une base massive sur le côté ouest de l'édifice. Elle ouvre sur une pièce étroite et allongée, dans laquelle les vestiges d'un empièrrement lié à une canalisation fait supposer un soubassement de citerne domestique. Cet espace dédié au stockage pourrait avoir une fonction relativement proche de celle d'une grange. Une annexe en dur (6,8 m × 4,36 m), ouverte au sud, en partie tronquée par des aménagements récents, a également été observée à la limite d'un sol de cour aménagé, au niveau de la partie occidentale du site. Cette construction, dont les niveaux de démolition indiquent une élévation en pierres, pourrait avoir une fonction assez proche de celle d'une remise, voire d'un abri à bétail. Plusieurs aménagements périphériques sont également associables à cette occupation, notamment des structures à combustion de fonction incertaine, localisées au nord et au sud de l'établissement. D'autres structures éparses sont à l'évidence

liées à des pratiques agricoles (fosses de plantation, drains, citernes en pierres sèches). L'évolution de l'établissement est marquée par l'adjonction d'un mur de refend divisant l'espace d'une pièce en deux cellules de plan quadrangulaire (pièce n°2 et 3), avoisinant 6 m<sup>2</sup> à 9,8 m<sup>2</sup>. On note aussi l'édification d'une pièce de plan trapézoïdal au nord de l'édifice.

À son apogée, ce bâtiment résidentiel pouvait être composé d'une pièce commune (n°1), de deux chambres (n°2 et 3), d'un grand espace de stockage type grange (pièce n°4), ainsi que d'une cage d'escalier latéral ou d'une grande remise (pièce n°5). On notera qu'au cours de cette phase de l'occupation, l'établissement se dote d'un mur d'enclos, dans lequel un accès au nord est ménagé. Cette délimitation élevée en pierres, qui encadre un espace de cour entre les deux édifices, se poursuit au-delà des bermes occidentales et septentrionales de l'emprise.

Enfin, mentionnons que la différence de hauteur des pans de mur observés (5,4 m à l'ouest et 3,6 m au sud) témoigne en faveur d'une construction en terrasse du bâtiment résidentiel. Elles témoignent d'une élévation en pierres liées à la terre relativement importante. L'absence de tuile ou de lauze suggère d'une toiture en matériaux périssables.

Ce petit domaine a vraisemblablement été installé et développé au cours de la période burgonde. Son occupation pourrait perdurer jusqu'au VII<sup>e</sup> s. Elle évoque un petit établissement foncier, doté d'une annexe agricole et d'un bâtiment résidentiel, qui, par leur architecture, se distinguent des habitats classiques, en terre et bois, à usage agropastoral, régulièrement mis au jour pour la période. Les différentes catégories de mobilier, telles que les importations de céramique (amphore et céramique africaine ou de Bétique orientale), la verrerie, la pierre ollaire et l'*instrumentum*, indiquent un statut social de petits propriétaires terriens de rang modeste. En cela, comme, du reste, au niveau de sa configuration générale, ce petit établissement domanial présente des traits communs, largement comparables à ceux de Franche-Comté, notamment celui du « camp du Château » à Salins-les-Bains ou de Pratz « le Curtillet » (Billoin, 2016).

Enfin, on mentionnera la découverte d'un bec tubulaire de cruche, daté entre le VIII<sup>e</sup> et le XI<sup>e</sup> s., issu des horizons de démolition de l'établissement, qui invite à supposer une nouvelle fréquentation du site. En ruines, l'établissement pourrait alors avoir servi de « carrière » au cours de cette période, ainsi que le laisse supposer la présence de tranchées et de fosses d'épierrement.

**Yannick Teyssonneyre  
Èveha**

HAUT MOYEN ÂGE

## BRISON-SAINT-INNOCENT Relevage de la pirogue médiévale de la Pointe de l'Ardre

La pirogue de la Pointe de l'Ardre est située sur la rive orientale du lac du Bourget, dans sa partie médiane. Découverte en 1989, par 32 m de profondeur et à 200 m de la rive actuelle, elle a fait l'objet d'une campagne de

sondage et de relevés en 2002, sous notre responsabilité. Cette embarcation monoxyle est taillée dans un chêne de grandes dimensions, avec un diamètre de l'ordre de 1,40 m. Une extrémité est manquante, mais

la longueur conservée est encore de 5,6 m, pour une largeur d'un mètre. Une datation radiocarbone la place dans l'intervalle 680-940 cal AD, en faisant un des rares exemplaires répertoriés pour le haut Moyen Âge.

Le relevage de la pirogue a été motivé par la volonté du Musée savoisien de Chambéry de l'intégrer à son projet de rénovation, en venant documenter à la fois la navigation sur le lac du Bourget et une période très pauvre en vestiges matériels. Après une plongée de vérification en juin 2016, ayant permis de constater le recouvrement presque total de la pirogue par des sédiments limono-crayeux, l'opération a été arrêtée pour la deuxième quinzaine de juin.

L'intervention a été délicate, en raison de la profondeur limitant la durée de travail, mais aussi de la température (8° au fond pour 24° en surface), ainsi que du manque de lumière et de visibilité. Une contrainte forte a été la pente, ici de 30°. Les difficultés prévisibles pour stabiliser, sur une telle pente, la structure de transport de la pirogue ou simplement un traîneau, ont obligé à réaliser le relevage en deux temps. Une fois dégagée et assurée sur une corde prise sur un corps mort à 5 m de profondeur, la pirogue a été sortie de la fouille en étant

soulagée sur plusieurs points par des sangles larges, reprises sur des ballons de faible contenance. Elle a ensuite été tractée délicatement le long de la pente jusqu'au plateau sur lequel avait été préparée la structure de transport, laquelle pesait, à elle seule, 800 kg. Après un minutieux calage, l'ensemble structure et pirogue a été remonté au plus près de la surface à l'aide de ballons et de « chameaux ». Le tout a été tracté sur deux kilomètres, jusqu'au port d'Aix-les-Bains disposant de la grue pour la sortie finale, qui s'est déroulée devant un parterre d'officiels et avec une forte couverture médiatique.

Le relais a été pris par le laboratoire ArcNucleart, qui a assuré le reconditionnement nécessaire pour le transport sur un porte char jusqu'à Grenoble. Après nettoyage, la pirogue a fait l'objet par nos soins de relevés complémentaires (état de surface, traces d'outils...), ainsi que, par une entreprise spécialisée, d'une couverture photogrammétrique complète pour l'obtention d'un modèle 3D.

**Yves Billaud**  
Ministère de la Culture – Drassm

BAS MOYEN ÂGE  
TEMPS MODERNES

## CHAMBÉRY

### 40-54 place Saint-Léger

ÉPOQUE  
CONTEMPORAINE

L'intervention prescrite par le SRA porte sur un ensemble bâti dans le centre ancien de Chambéry. Le projet concerne un endroit crucial pour l'histoire médiévale de Chambéry, puisque situé le long du canal de l'Orbanne, de part et d'autre d'un mur réputé correspondre au seul segment conservé de la vieille enceinte de la ville, antérieure au XIV<sup>e</sup> s.

Le diagnostic a permis de repérer ce mur et d'argumenter en faveur de cette identification. En effet, il présente les caractéristiques des murs défensifs ; largeur, parement, matériaux. Au regard des investigations réalisées dans le bâti environnant, il semble être le mur le plus ancien, avec une maçonnerie perpendiculaire et voisine de la poterne. Cette articulation correspond peut-être à un ouvrage qui protégeait la poterne, circulation ancienne qui reliait la ville au couvent des Franciscains situé hors la ville, sur l'autre rive de l'Orbanne. Il est d'ailleurs fort possible que le cours d'eau ait été utilisé comme une protection naturelle et qu'il ait constitué un fossé doublant la ligne de fortification. Si le mur nord-est des constructions accolées sur le parement extérieur du rempart se poursuit le long du canal, aucun argument archéologique n'atteste, ni ne dément, son rôle de soutènement d'une potentielle escarpe.

Les constructions alentour viennent progressivement s'installer contre ce gros mur. Les parcelles longues et étroites, comme partout dans le centre ancien, sont progressivement divisées et construites, vraisemblablement dès la fin du Moyen Âge et jusqu'au XIX<sup>e</sup> s.

Les traditions stylistiques et l'utilisation de remploi rendent difficile la datation des différentes campagnes de construction.

**Véronique Monnoyeur-Roussel**  
Inrap



Fig. 1 Rempart M1 (pièce 2) et ouvertures P2 – P18, porte  
Crédits : Éric Bayen (Inrap), novembre 2017.

Ce diagnostic est motivé par le projet de rénovation complète du Musée Savoisien, installé dans l'ancien couvent des Franciscains de Chambéry. L'intervention sur le terrain comportait deux volets : sept sondages sédimentaires, et l'étude du bâti, essentiellement concentrée sur 40 sondages dans les maçonneries. Dans les deux cas, l'emplacement et l'extension des sondages étaient préimplantés dans le cadre de la prescription en fonction du projet architectural.

L'ensemble conventuel est accolé à la cathédrale, qui occupe le côté sud du musée. L'orientation des trois autres ailes du couvent est donc déterminée par celle de l'église. Celle-ci est malheureusement assez « mal » orientée, puisqu'elle est placée selon un axe nord-est-sud-ouest. Les qualifications nord, est, ouest, pour les différentes ailes doivent donc s'entendre en prenant l'emplacement méridional de la cathédrale comme repère.

La date de fondation du couvent des Cordeliers reste inconnue. Certains auteurs, à la suite du mémoire d'un frère franciscain du XVIII<sup>e</sup> s., dont la thèse est reprise au du XIX<sup>e</sup> s., avancent 1220, c'est-à-dire du vivant du fondateur de l'ordre, François d'Assise (1181-1226). Il semble en tout cas exister avant 1253. Le couvent se trouve alors *extra-muros*, mais sera englobé dans la ville close après la construction de l'enceinte de la fin du Moyen Âge. Les bâtiments du XIII<sup>e</sup> s. sont largement méconnus. Ils semblent s'implanter sur un espace libre, sans doute non construit et vraisemblablement à assainir, en raison du sous-sol inhospitalier et marécageux du site. L'étude menée par E. Morin dans le cadre de ce diagnostic semble d'ailleurs indiquer que l'« urbanisation médiévale » de ce secteur s'est faite directement sur le sol géologique.

Une première reconstruction d'envergure du couvent, mieux protégé des débordements de la Leysse et/ou de l'Abanne grâce à la nouvelle enceinte urbaine, intervient au cours du XV<sup>e</sup> s. Elle comprend l'édification d'une nouvelle église, consacrée en 1488, mais qui ne semble pas encore totalement terminée en 1491, notamment le clocher et le portail (jusqu'en 1506).

Il n'est pas connu de modifications majeures des bâtiments au cours des XVI<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> s.

Le XVII<sup>e</sup> s. se caractérise par la modification structurelle et l'agrandissement des bâtiments conventuels, et notamment la création du cloître actuel. L'obtention, par les princes de Savoie, d'un évêché à Chambéry le 18 août 1779, nécessite l'instauration d'une cathédrale et d'un palais épiscopal. La construction d'un tel ensemble s'avérant beaucoup trop onéreuse, le choix se porte, dès 1777, sur l'église et le couvent des Franciscains, où l'aile nord sera aménagée pour recevoir les appartements de l'évêque. Dans l'aile ouest sont créées une remise et des écuries, accessibles par un grand portail.

L'évêché de Chambéry est institué en archevêché le 16 juillet 1817 ; la cathédrale devient métropole et donne ainsi son nom actuel à la place s'étendant devant sa façade. Concernant les bâtiments eux-mêmes, il semble que les travaux d'entretien aient été négligés. À partir de sa création en 1913, le Musée Savoisien est installé dans des bâtiments dont l'organisation a peu

évolué. Au cours du XX<sup>e</sup> s., différentes phases de travaux, pour certains très invasifs, vont remodeler l'ancien couvent franciscain.

Le bâtiment s'articule clairement autour de son cloître, qui occupe une position quasiment centrale. Dans son état actuel, celui-ci correspond essentiellement à une campagne de construction datée du XVII<sup>e</sup> s. De plan rectangulaire, les grands côtés sont situés au nord et au sud.

Il s'appuie, sur son côté sud, contre le bas-côté nord de l'église édifiée au XV<sup>e</sup> s., et devenue cathédrale à la fin du XVIII<sup>e</sup> s. La relation chronologique est particulièrement claire à l'étage, où les galeries couvertes viennent directement en appui sur le bas-côté, condamnant plusieurs baies à remplage.

À l'est, le mur qui sépare la galerie du cloître de la salle 010 constitue la structure la plus ancienne connue, puisqu'il conserve plusieurs arcs en tiers point, pouvant appartenir à l'édifice primitif du XIII<sup>e</sup> s.

Dans cette aile, la salle 011, considérée comme étant la *libraria* du couvent, est attribuée à la campagne de construction du XV<sup>e</sup> s., en raison du système d'arcs brisés moulurés qui la couvrent. Ces deux travées sous-entendent la présence des quatre murs périphériques de la salle à la même époque et délimitent donc un noyau daté. Le côté nord du cloître est occupé par une enfilade de salles qui occupent toute la largeur de l'aile. La relative étroitesse du bâtiment, et la découverte en 1974 de deux bases de colonnes au rez-de-chaussée, ont fondé l'hypothèse d'une salle initialement plus large qui aurait pu abriter le réfectoire des moines. À l'étage, dont l'accès se fait par un escalier monumental ajouté au XVII<sup>e</sup> s., cette aile est occupée par les appartements de l'évêque, également disposés en enfilade, avec des portes donnant aussi sur la galerie haute. Dans l'architecture visible, cette partie relève donc des campagnes modernes entre le XVII<sup>e</sup> et le XIX<sup>e</sup> s., avec des rénovations lourdes, concernant notamment la façade nord et les niveaux de sol du rez-de-chaussée, durant le XX<sup>e</sup> s.

Le côté ouest du cloître est occupé par un large bâtiment qui présente à chaque étage deux nefs parallèles qui occupent toute la longueur de la construction. Sa façade sud ouvre sur la cathédrale et la place Métropole. L'aspect actuel, relativement unitaire, correspond à la refonte complète du bâtiment effectuée à la fin du XX<sup>e</sup> s., qui a regroupé, sous un même toit, plusieurs unités, dont une cour ouverte.

### Synthèse des sondages sédimentaires (Éric Thévenin)

Une synthèse sur d'aussi petites surfaces demeure complexe, pour ne pas dire hasardeuse. Nous ne retiendrons donc que les faits les plus pertinents.

### Géomorphologie (Eymeric Morin)

Le substratum alluvial a été atteint dans quatre des sept sondages réalisés (1, 3, 5 et 6). À la base des sondages, des niveaux alluviaux ont été mis au jour. La séquence alluviale traduit à sa base un

contexte de plaine d'inondation, avec une dynamique hydrosédimentaire de faible intensité. À son sommet, mais de manière discontinue entre les sondages, une reprise en intensité de la dynamique hydrosédimentaire se manifeste par le dépôt d'alluvions graveleuses.

Au-dessus de ces alluvions, la séquence sédimentaire est constituée de dépôts anthropisés et / ou anthropogènes, renfermant notamment des inhumations et des os plus ou moins fragmentés, rarement en connexion. La partie supérieure de la séquence sédimentaire est constituée de remblais grossiers polyphasés.

Dans l'espace du Musée Savoisien, les premières traces d'anthropisations interviennent durant la période historique au sommet de l'US 1002 (sondage 1), sans que l'on puisse dater cet horizon avec précision. On notera l'absence d'interface clairement identifiée entre les derniers apports alluviaux et les premiers signes d'anthropisation, même minimes. Peut-on, pour autant, exclure *in situ* toute forme de travaux préparatoires (aplanissement, apports de remblais d'origine alluviale) en amont de travaux d'une certaine importance ? Cette question concerne directement le sol 1035 relevé dans le sondage 6 et aménagé sur le toit du substrat.

Par ailleurs, la mise en place de couches postérieures aux derniers niveaux alluviaux reste tout aussi contrastée. La question concernant l'origine alluviale des couches à matrice limono-argileuse 1003, 1010, 1027, 1059 et 1023 est clairement posée dans le cadre de l'étude géomorphologique : s'agit-il de dépôts de crue en contexte très anthropisé, ou encore d'apports anthropiques issus d'alluvions ? Si l'on croise le niveau d'ouverture des sépultures avec le sommet de ces couches, on trouve une forme de cohérence stratigraphique, avec un seuil d'ouverture situé autour de 270,30 m. Toutes ces couches, postérieures au XIII<sup>e</sup> s., pourraient, d'une certaine façon, ne caractériser qu'un seul et même ensemble funéraire, présent dans le cloître comme dans la salle capitulaire. La découverte de deux fragments de céramiques *in situ*, parmi les os humains, permet de situer la fin de cet horizon entre le XV<sup>e</sup> et le XVII<sup>e</sup> s., datation en accord avec la fin de la construction de l'église conventuelle en 1585. Pour le funéraire, l'utilisation de contenants cloutés valide une datation à partir du XIV<sup>e</sup> s. À noter l'observation d'une cote de fond d'inhumations entre 269,92 m (US 1027, sondage 2) et 269,89 m (US 1023, sondage 5), correspondant à une nappe de sépultures conservée sur une épaisseur moyenne de 0,50 m.

Les sondages, dans leur ensemble, n'ont révélé aucun élément typo-chronologique permettant d'être rattaché à l'occupation primitive du XIII<sup>e</sup> s. Les niveaux supérieurs n'ont pas fourni d'avantage d'éléments de datation.

Toutes les maçonneries, en particulier dans les sondages 2 et 3, se sont révélées postérieures à l'ensemble funéraire sous-jacent, y compris l'escalier 1049/1051 dégagé dans la salle capitulaire. Leur localisation a également permis de les différencier et de les dissocier des murs existants rattachés à l'horizon du XIII<sup>e</sup> s. toujours en place : en l'occurrence la baie à ogives s'ouvrant à l'ouest sur le cloître.

Tous les sols primitifs semblent donc avoir totalement disparu. Le constat est le même pour l'intérieur et l'extérieur du bâtiment franciscain du XIII<sup>e</sup> s. La période moderne a effacé ou remanié toutes les traces antérieures, à l'exception du cloître et de ses galeries. Les extensions postérieures ont totalement réorganisé le bâtiment. Du bâtiment d'origine, il ne reste que le

cloître, associé à quelques ouvertures.

Les niveaux funéraires sont, comme le précise l'étude anthropologique, incontestablement postérieurs au XIII<sup>e</sup> s. La construction de l'église, consacrée en 1488, pourrait avoir accéléré l'aménagement d'inhumations dans le périmètre précis de l'ancien couvent franciscain.

De même, il est difficile, à ce stade du diagnostic, d'interpréter la mise en place des niveaux postérieurs aux niveaux d'inhumations, tout particulièrement les US 1012 et 1022, dont les faciès sont caractéristiques de terres remaniées auxquelles s'ajoutent de très nombreux éléments de couverture d'ardoise en particulier.

Le seul aménagement découvert à l'occasion de ce diagnostic, et susceptible d'être rattaché à l'occupation primitive du XIII<sup>e</sup> s., est le sol en mortier induré rouge-orangé (fait 1035) découvert dans la salle du Bourget ou salle de réfectoire du couvent franciscain. Ce sol apparaît entre 269,83 et 269,89 m, à une profondeur de 0,87 m du sol actuel. Aucune trace d'arrachement n'est visible à cet endroit. Le rebord du sol est, au contraire, soigneusement lissé, visiblement contraint et délimité à 1,36 m du mur actuel du réfectoire. Si l'hypothèse d'un mur peut être exclue au regard de la coupe nord, on peut supposer la présence d'un obstacle au contact du sol construit. Pour rappel, le sol actuel du cloître se trouve à 271,23 m, soit 1,34 m plus haut.

Ce problème d'altitude se pose également pour la salle capitulaire, où la marche supérieure de l'escalier (fait 1049) apparaît 88 cm plus bas que le sol actuel du cloître. Ces différences de niveau, clairement identifiées d'un espace à l'autre, demeurent, en l'état du diagnostic, sans réponse satisfaisante.

### Funéraire (Frédérique Blaizot)

Des sépultures sont présentes dans le cloître et dans la salle capitulaire. Dans le cloître, elles ont été repérées uniquement dans la partie sud de cette cour, sur l'ensemble de la stratigraphie, à partir de la couche 1022 (270,15 / 270,65 m). Dans la couche, qui livre des vestiges de démolition (fragments de dalles de schiste, de mortier...), les os dispersés sont présents en très petite quantité, mais des regroupements d'ossements ont été relevés (dans le sondage 4 notamment, avec pour équivalent l'US 1059). Ces regroupements impliquent des réutilisations de fosses, ou bien des recoupements accidentels. De tels recoupements n'ont cependant pas été mis en évidence, compte tenu des petites surfaces explorées et des méthodes d'investigation à la pelle mécanique. La conservation osseuse de ces squelettes est médiocre. Cette mauvaise conservation s'accroît dans la couche sous-jacente (US 1023 de 269,40 à 270,15 m), caractérisée par une forte humidité, qui peut s'expliquer par des battements d'eau. La densité de sépultures paraît plus élevée dans cette couche, qui se caractérise également par une plus grande fréquence de regroupements d'os en situation secondaire. Lors de la réalisation du sondage profond à l'extrémité de la tranchée 5, on a pu voir des sépultures jusqu'à la cote de 269,89 m, soit pratiquement jusqu'à la profondeur atteinte par la pelle mécanique. L'hétérogénéité des éléments enregistrés dans les amas d'ossements de cette couche et le NMI rapide qui a pu être dressé (immatures et adultes, quatre blocs crânio-faciaux dans l'unité 5 du sondage 5, par exemple), témoignent d'une activité funéraire soutenue, mais globalement bien gérée (rareté des os « baladeurs » dans le sédiment). Dans la salle capitulaire, seule la couche US1027 a pu être partiellement explorée. La couche est identique à

1023 (sondage 5), avec les mêmes éléments de démolition mais en quantité moindre. L'état des os est néanmoins un peu meilleur que dans la couche US 1023. La densité en sépultures y apparaît également bien plus élevée que dans le cloître, et les os « baladeurs » erratiques semblent plus nombreux. Les deux inhumations fouillées en 1992 (à proximité du sondage 1, US 1003) indiquent que des sépultures pourraient être présentes sur la totalité de la surface.

Dans les rares cas où le mode d'inhumation a été mis en évidence, il s'agit de contenants cloués et de tombes en fosse. Les contenants cloués, totalement abandonnés à la fin du IV<sup>e</sup> s., réapparaissent en force au XIV<sup>e</sup> s., aux côtés des tombes en fosse qui n'ont jamais été éclipsées par d'autres types depuis la fin de l'époque carolingienne. L'absence de tombes en pierres, sèches ou maçonnées, confirme que ces inhumations ne sont pas antérieures au XIII<sup>e</sup> s. (Colardelle *et al.*, 1996). Les deux tessons de céramique recueillis avec les os lors de ces sondages (sondage 3, US 1027 ; sondage 5, US 1023, unité 5) le confirment : leur datation approximative se situant entre le XV<sup>e</sup> et le XVII<sup>e</sup> s.

### Synthèse sur le bâti (Daniel Parent)

Le couvent s'ancre dans l'histoire la plus ancienne de la ville médiévale. L'étude géomorphologique montre qu'il a pu constituer le premier aménagement de ce secteur. Du fait de son extension, il constitue également un pôle topographique important, entre les tracés des deux enceintes des XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> s. La création d'un évêché au début du XIX<sup>e</sup> s. et l'élévation de l'église au rang de cathédrale ont sans doute donné une importance supplémentaire à l'édifice. L'objectif premier de cette opération était donc de tenter de retrouver les témoins, dans l'architecture, de ces multiples étapes. La surface décroûtée pour les sondages est particulièrement importante (136 m<sup>2</sup>), mais leur implantation étant dictée par le projet d'aménagement, il reste des secteurs moins explorés que d'autres, et, donc, des découvertes potentielles. Les résultats peuvent s'exprimer ici selon deux approches complémentaires : l'analyse des vestiges matériels et celle de la logique générale du bâtiment, en liaison avec les données historiques fournies par l'étude documentaire. Concernant le monastère primitif, aucun nouvel élément architectural n'a été découvert. À ce jour, les arcs brisés et les colonnettes jumelées découverts en 1984 dans le mur séparant la salle 010 du cloître restent les seuls vestiges pouvant être rattachés au XIII<sup>e</sup> s., et ils sont interprétés comme l'entrée de la salle capitulaire. Cependant, il est intéressant de les rapprocher d'autres éléments plus tardifs découverts à proximité. Le relevé général du mur effectué à ce moment montre également la présence de nombreuses reprises, percements et bouchages, mais qui semblent s'inscrire dans un mur sans ligne de fracture nette, ce qui pourrait indiquer des campagnes de construction différenciées. Une série d'ouvertures chanfreinées, accolées par deux dans des embrasures dont la base se situe entre 2,80 m et 3 m au-dessus du sol, éclairaient peut-être un étage, appartenant à l'état XV<sup>e</sup>, détruit par les travaux du XX<sup>e</sup> s. Un sondage mené dans le même mur, mais à l'étage, a montré la présence d'ouverture appartenant probablement à l'état XV<sup>e</sup> s., ce qui montre l'absence de galerie haute à cette époque.

Ce mur conserve donc à la fois les seuls éléments pouvant être attribués à la construction initiale du XIII<sup>e</sup> s. et des éléments datant du XV<sup>e</sup> s. Et, bien entendu, dans l'état actuel, il correspond à la rénovation du XVII<sup>e</sup> s.,

avec la création de portes pour la desserte de la nouvelle galerie haute. Il constitue donc le noyau premier sur lequel il est possible de s'appuyer pour tenter de suivre les développements postérieurs du bâtiment. Dans la même salle 010, deux autres murs (le refend sud correspond à une construction récente) ont également livré des indications. La façade d'entrée appartient probablement aussi à cette deuxième grande campagne, puisqu'elle s'aligne avec le petit côté de la *libraria* et conserve, à l'autre extrémité, une ouverture à chanfrein large de même type que celles présentes dans la cathédrale. Le refend, mitoyen de la *libraria* (salle 011) datée du XV<sup>e</sup> s. et soutenant les voûtes de cette pièce, appartient au moins à cette période : le sondage mené dans cette salle a montré que les voûtes retombent sur des culots solidaires de la maçonnerie, et, donc, que les murs périphériques sont contemporains. À ce moment, le « logis de l'abbé », formant excroissance à l'est, ou, en tout cas, l'escalier actuel, n'existaient pas, puisque des baies ouvraient de ce côté depuis la *libraria* et depuis l'étage. Il apparaît donc que l'emprise des salles 010 et 011 existait au XV<sup>e</sup> s., avec des étages. Par extension, au vu du plan et de la présence « structurante » des deux murs longitudinaux de cette aile est, on peut se demander s'ils n'occupaient pas déjà la même emprise. Cette permanence, permettant d'envisager un noyau premier dans cette aile, est également importante pour le schéma de développement plus global de l'ensemble conventuel. Si la salle capitulaire se situe effectivement à cet endroit, elle implique la présence proche de l'église antérieure (au niveau du chœur de la cathédrale actuelle ?) et fixe un angle et un côté du cloître définitif.

Lors des travaux de rénovation de la salle « du Bourget » (016) en 1969, la découverte de deux bases de colonnes et de lambeaux de sols en petits galets, repérés dans la pièce ainsi que dans la galerie nord du cloître, a suscité l'hypothèse d'une salle plus large dans un état antérieur (XV<sup>e</sup> s. ?) et, donc, d'un cloître rétréci de la largeur de la galerie actuelle. Si celle-ci comporte des éléments recevables, elle doit tout de même être prise avec une certaine prudence, en raison de l'aspect lacunaire des informations. Il faut surtout éviter de se fonder sur l'état actuel, très restauré avec de profondes distorsions par rapport à ces découvertes. Les sondages sédimentaires menés dans le cloître, lors de notre diagnostic, n'ont, en tout cas, pas permis de préciser l'implantation des anciennes galeries, en dehors d'un massif de maçonnerie isolé, et très fruste, qui pourrait éventuellement correspondre à une base de colonne. Le dessin d'un cloître primitif reste donc inconnu : l'angle entre l'église et la salle capitulaire fournit une orientation de base, mais on ne peut que « jouer » sur les « curseurs » des deux autres côtés pour formuler des hypothèses. Les travaux dans cette salle ont notamment concerné le sol, qui a été creusé, au XX<sup>e</sup> s. (après avoir été exhaussé au XIX<sup>e</sup> s.), d'environ 0,50 m sur des grandes parties de l'ensemble du rez-de-chaussée. Dans ce contexte, le sol découvert dans le sondage sédimentaire (n°6) de cette salle pourrait constituer un des rares témoins de sol ancien encore en place.

Les témoins des aménagements liés à l'érection en évêché, à partir de la fin du XVIII<sup>e</sup> s., sont évidemment surtout perceptibles dans l'aile nord, destinée à recevoir les nouveaux appartements des prélats. Les sondages rendent surtout compte, à ce propos, de modifications dans la distribution, qu'il s'agisse des ouvertures vers l'extérieur, qui s'organisent suivant une trame régulière, ou à l'intérieur, avec le déplacement de portes,

commandé, par exemple, par la nouvelle axialité de la chapelle. Un cloisonnement de l'espace semble également s'être opéré pour créer ces appartements. Les vestiges de cette période rendent donc compte avant tout d'une opération d'« architecture intérieure » visant à améliorer l'existant, sans bouleverser les structures. Les vestiges du XVII<sup>e</sup> s. sont évidemment omniprésents, puisqu'ils forment toujours la trame du bâtiment actuel. On les retrouve donc dans de nombreux sondages, notamment dans les accès entre les galeries hautes et les ailes périphériques, qui semblent avoir été distribuées en « cellules » lors de cette période. Ces passages devraient permettre de retrouver les niveaux de cette époque, profondément chahutés par les travaux du XX<sup>e</sup> s. Ces derniers ont eu un impact extrêmement lourd sur l'ensemble du bâtiment avec des modifications destructrices des niveaux de sol surcreusés au rez-de-chaussée d'au moins 0,50 m (hormis les galeries du cloître), mais aussi pour l'ensemble du premier étage, inconnu dans l'aile nord, éventré dans l'aile est (hormis peut-être l'excroissance du « logis de l'abbé »), et bouleversé à l'ouest. Cette dernière partie a d'ailleurs été totalement modifiée durant les années 1980 du béton triomphant, du fait d'une reprise complète, entraînant la suppression d'une cour intérieure et de tous les refends intérieurs. Dans cette partie, les indices d'un éventuel bâti médiéval civil ont donc probablement disparu. Les maçonneries de cette aile, largement explorées, présentent une juxtaposition de « panneaux », sans véritable solution de continuité qui permettrait de distinguer clairement un état initial, mais où l'on peut toutefois identifier les anciennes ou-

vertures, caractérisées évidemment par la présence de piédroits sur les deux parements du mur, permettant de confirmer leur caractère traversant. Des arrachements de murs, selon le plan de 1974, peuvent être rattachés, dans certains cas, à ceux qui délimitaient la cour centrale, mais, pour d'autres, correspondent peut-être à des états antérieurs des pans de maçonneries, qui semblent constituer un « socle » primaire sur lequel sont venues s'agréger des reprises postérieures, et, enfin, les bouchages et autres reprises clairement modernes. La répartition, sans discrimination chronologique, des matériaux utilisés montre une prédominance du calcaire « de Lémenc » pour les élévations, avec, occasionnellement, la présence de galets. Ce matériau est également utilisé pour des encadrements, avec une prédominance au rez-de-chaussée, sans doute en raison de sa résistance, et peut-être aussi pour les baies à chanfrein XV<sup>e</sup> s. Sinon, pour ces aménagements, piédroits comme linteau, c'est surtout la molasse qui est utilisée ; on la retrouve également pour les nervures et les culots des voûtes de la *libraria*. Le « tuf » (calcaire nummulitique) constitue également un matériau récurrent, souvent associé à des reprises. La présence de remploi est rare. L'emploi du mâchefer signe clairement les travaux de la première moitié du XX<sup>e</sup> s. Un mortier de chaux blanc est perceptible dans les joints, quand ceux-ci n'ont pas été totalement masqués par une couche de ciment atteignant parfois 10 cm sur les deux faces d'un même mur.

Daniel Parent  
Inrap

NÉOLITHIQUE MOYEN  
BRONZE FINAL

CRUET  
Le Chaney

ANTIQUITÉ  
GALLO-ROMAINE

Suite à la découverte fortuite, à même le sol, de tessons de céramique, de silex taillés et d'éclats de quartz hyalin, une autorisation de sondage a été sollicitée pour ouvrir une petite fenêtre exploratoire. L'intérêt particulier de ce petit site de hauteur était la présence, dans les ramassages, de quelques éléments évoquant possiblement le Néolithique moyen de type Chassey, particulièrement peu représenté dans la région environnante. Par ailleurs, aucun habitat n'était connu entre Francin et Hautecour, pour la Tarentaise, ou Saint-Jean-de-Maurienne, pour la Maurienne. Cette importante lacune des connaissances constitue un frein à la compréhension des limites culturelles et des circulations dans les Alpes du nord. Le site de Cruet, situé quelques kilomètres à l'est de Francin, permet de réduire légèrement ce hiatus des données.

Un sondage d'un mètre carré a été pratiqué en août 2017, avec pour objectifs de contrôler la présence de niveaux en place, d'évaluer plus précisément le nombre des occupations, et de préciser le diagnostic culturel. Le tamisage des sédiments et le lavage du mobilier a été assuré en 2018.

Installé sur le rebord du plateau, le sondage a révélé une séquence de 70 cm d'épaisseur, installée au sommet d'un lapiaz calcaire. Quatre ensembles stratigra-

phiques ont été identifiés, surmontant des lambeaux d'argile karstique stérile. Le niveau 1 contenait des vestiges de diverses époques, mêlés et fragmentés par l'activité biologique. On note la présence, dans cette couche, de quelques témoins d'occupations protohistoriques (Bronze final) et antiques, ainsi que de rares indices médiévaux, dans un corpus dominé par les vestiges du Néolithique moyen. Particulièrement riche, le niveau 2 a livré un mobilier qui résulte, soit de la compaction du sommet de la séquence néolithique entre 4200 et 3700 av. J.-C., soit d'un mélange de l'ensemble des épisodes d'occupation néolithique. Les quelques caractères culturels qu'il est possible d'identifier sur une céramique très fragmentée, renvoie préférentiellement au style Chassey, au La Roberte, et, plus ponctuellement, au Néolithique moyen bourguignon. Plus sombres, et présentant une très relative meilleure conservation de la faune, les niveaux 3 et 4 constituent des niveaux archéologiques mieux conservés. Les quelques éléments à disposition évoquent le Néolithique moyen I (Saint-Uze ?), vraisemblablement entre 4450 et 4200 pour le niveau 3, alors que le niveau 4, probablement antérieur, reste indéterminé, pour l'instant, sur le plan culturel. La présence éventuelle d'une occupation du Néolithique ancien devra être vé-



rifiée par l'analyse détaillée des artefacts lithiques et par les datations radiocarbone.

Le mobilier en roche verte comprend de nombreux petits éclats et au moins une ébauche bouchardée, qui suggèrent que les phases finales du façonnage des lames de hache pourraient être réalisées sur place. Le macro-outillage est marqué par la présence de fragments de meules de bonnes tailles, de fragments de très petits polissoirs et par la rareté des percuteurs. Un triangle façonné en schiste et un second en os issus du niveau 2 constituent les premiers exemplaires de ce type d'artefacts découverts hors du site du Chenet des Pierres, à Bozel. L'industrie lithique taillée est abondante, avec débitage sur place du silex, au moins partiellement, à partir de rognons bruts et du quartz hyalin, probablement à partir de nucleus préformés. Son étude devrait permettre de compléter le diagnostic chronologique et culturel.

Les premiers résultats permettent donc de positionner l'occupation du site a minima entre 4400 et 3700 av. J.-C., avec probablement trois, voire quatre, phases successives. L'état de conservation n'est pas excellent. L'absence d'apports sédimentaires importants et la proximité du lapiaz expliquent le très faible enfouissement et la présence de vestiges au sol. Sur le plan culturel, on se trouve dans une ambiance davantage rhodanienne qu'alpine. Le Néolithique moyen de type Chassey reste discret, et c'est les phases Saint-Uze (?) et La Roberte qui paraissent les mieux représentées dans le mobilier. Ces premiers résultats montrent que le site de Cruet constitue un relais dans les réseaux de circulation et d'échanges qui traversent le massif alpin en direction de l'axe Saône-Rhône.

**Pierre-Jérôme Rey**  
UMR 5204 Edytem

HAUT-EMPIRE

BAS-EMPIRE

## ENTRELACS-ALBENS

### « Sous le cimetière » – Chemin des Romains

ÉPOQUE MÉDIÉVALE

L'intervention archéologique, qui a débuté sur une parcelle ayant livré des vestiges antiques lors d'un diagnostic effectué en 1995, a été interrompue au bout de trois jours, après qu'on eut observé de façon formelle que les vestiges connus, une partie d'une agglomération secondaire présente du I<sup>er</sup> au IV<sup>e</sup> s., n'étaient pas menacés par le projet de construction. En effet, l'affleurement des structures romaines qui se développent sur une stratigraphie de près d'un mètre, sont recouverts par 2 m de sédiments.

Par ailleurs, durant l'opération de 2017, les probables ruines d'un petit bâtiment non daté ont été retrouvées sur la partie décapée dans l'angle sud-ouest de la parcelle, à 1 m de profondeur. Cette éventuelle construction pourrait se poursuivre vers l'ouest, hors emprise.

**Emmanuel Ferber**  
Inrap

PROTOHISTOIRE

ANTIQUITÉ  
GALLO-ROMAINE

## LA RAVOIRE

### ZAC du centre, Tranche 3b rue Richelieu, rue de la Concorde

TEMPS MODERNES

ÉPOQUE  
CONTEMPORAINE

Cette opération de diagnostic s'est déroulée sur la commune de La Ravoire, au lieu-dit le Pré-Hibou. Elle intervient dans le cadre du réaménagement du centre-ville (ZAC du Centre). Cet important projet est découpé en plusieurs tranches d'intervention ; le présent diagnostic correspond à la tranche 3b. Cette intervention a permis de mettre au jour plusieurs structures excavées de type fosses et fossés, dont l'agencement et la faible quantité de mobilier perçu interrogent quant à leur fonction et leur datation.

La plus ancienne de ces structures est une fosse isolée, non loin de la bordure orientale de l'emprise, que le mobilier prélevé permet de la rattacher à la Protohistoire. Des micro-fragments résiduels de céramique non tournée ont également été identifiés à la base d'un comblement d'origine naturelle, dans une fosse locali-

sée au sud-ouest de l'emprise. Bien que très ténus, ces éléments semblent être des témoins d'une occupation protohistorique du secteur, qui ne peut être clairement caractérisée par cette intervention.

Trois fossés, orientés selon un axe nord-est/sud-ouest sensiblement similaire pour chacun d'eux, ont également été mis au jour. Les deux fossés situés le long de la limite orientale contiennent quelques fragments émoussés de terre cuite architecturale antique, tandis que du mobilier, majoritairement moderne et contemporain (XVII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> s.), a été prélevé dans le comblement final du troisième fossé. La présence très restreinte de marqueurs chronologiques plus précis (céramique notamment) au sein de leur comblement rend leur datation délicate. Un rattachement chronologique aux périodes les plus récentes est néanmoins

envisageable par la corrélation de leur implantation avec les cartes historiques du département. En effet, l'orientation générale de ces fossés suit le découpage parcellaire visible sur la Mappede sarde (1732) et le cadastre français (1862). De plus, leur implantation géographique est quasiment similaire, voire identique, pour les fossés orientaux tout au moins, à celle des limites parcellaires portées sur les plans anciens. La nature de leur comblement, d'origine naturelle, témoigne de circulation d'eau, pour au moins l'un d'entre eux, qui pourrait, de ce fait, indiquer sur des aménagements destinés au drainage, voire à l'irrigation des parcelles agraires représentées sur la Mappede sarde.

Au même titre que les fossés, un ensemble de six à huit fosses de grandes dimensions, concentrées dans la zone sud-ouest de l'emprise accessible, soulèvent un certain nombre de questions relatives à leur fonction et leur datation. Leur disposition permet d'envisager deux axes d'implantation parallèles nord-est/sud-ouest, au même titre que les fossés précédemment cités. De forme quadrangulaire, elles possèdent des angles arrondis et des parois rectilignes bien marquées. Les coupes réalisées permettent de distinguer des parois peu évasées, un fond plat et des dépôts argileux lités au sein de leur comblement, symptomatiques de phases de décantation vraisemblablement d'origine naturelle. Seuls de rares fragments centimétriques de terre cuite architecturale émoussée, un fragment de clou en fer, quelques galets épars et de rares blocs de grandes dimensions sont à signaler. Ces fosses affichent une morphologie similaire, mais des dimensions variables, pour une superficie comprise entre 10 et 20 m<sup>2</sup>. Leur agencement indique une répartition spatiale réfléchie, dont l'étendue reste encore à déterminer, puisqu'elle

se poursuit vers le sud-ouest, en dehors des limites de la surface diagnostiquée.

Rappelons qu'un dépôt de crémation antique (fin II<sup>e</sup> – début III<sup>e</sup> apr. J.-C.) a été identifié en 2011, lors de l'expertise archéologique relative à la tranche 2 de l'aménagement de la ZAC. Il témoigne d'une occupation à cette époque, mais il paraît difficile de le rattacher avec les vestiges mis au jour lors de cette intervention. Les dynamiques naturelles de ces derniers renseignent davantage d'un « piégeage » de mobilier erratique, non caractéristique de la période à laquelle ils sont généralement employés. De plus, l'absence de structures annexes, marqueurs chronologiques précis ou niveau d'occupation associé, empêche de déterminer la fonction première à laquelle les fosses reconnues étaient initialement destinées : extraction de matériaux pour la construction, vocation agricole ou artisanale ? Leur agencement, selon des axes similaires à ceux des fossés, les dynamiques naturelles de leur comblement dans un secteur propice aux inondations, et donc aux structures peu pérennes, tendraient à les rattacher aux périodes récentes, moderne et contemporaine.

Les trois opérations de diagnostics menées, depuis 2011, dans le cadre de l'aménagement de la ZAC du Centre apportent donc de nouveaux éléments liés à des occupations anciennes de ce secteur de La Ravoire, jusqu'ici méconnu archéologiquement. Les vestiges archéologiques mis au jour viennent confirmer plusieurs états d'occupation dont l'amplitude chronologique paraît importante. Néanmoins, leur identification et leur caractérisation demeurent délicates à l'heure actuelle.

**Antoine Valois  
Inrap**

## NÉOLITHIQUE

### SAINT-JEAN-D'ARVEY Le Trou de la Féclaz

L'abri du Trou de la Féclaz se situe au sud du massif des Bauges à 1140 m d'altitude dans la partie inférieure des falaises de calcaire urgonien du Mont Peney (1356 m) et domine le plateau de la Leysse, le bassin de Chambéry et la combe de Savoie. L'abri doit son nom au proche passage étroit et abrupt permettant l'accès au plateau de la Féclaz. Il est peu profond, constitué d'une succession de strates en cours de délitage, et se situe sur une vire de 2,50 m de large et d'une centaine de mètres de longueur. La paroi est exposée au sud-est.

L'abri du Trou de la Féclaz constitue l'un des témoins les plus septentrionaux du phénomène des peintures schématiques néolithiques méditerranéennes attribué au V<sup>e</sup> (?), IV<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> millénaire AEC. Le site a été signalé par un étudiant de Chambéry, puis redécouvert deux ans plus tard en avril 1972 par Messieurs Hirsch et Mollard de Saint-Jean-d'Arvey (Ayroles et Porte, 1984 ; Rey, 2016). L'iconographie a été relevée cette même année et a fait l'objet de deux publications par Ayroles et Porte (Ayroles et Porte, 1972 ; 1984). Depuis, aucune révision du relevé n'avait été engagée.

Tel était alors l'objectif de cette mission réalisée dans le cadre de recherches post-doctorales sur le phénomène schématique méditerranéen.

Une couverture photographique a été réalisée à l'aide d'un Canon EOS 6D doté d'un objectif EF 50mm 1.4 USM. Les clichés ont ensuite été étudiés à l'aide du *plug-in* DStretch<sup>®</sup> du logiciel Image J<sup>®</sup> et le relevé final a été produit à l'aide du logiciel Photoshop<sup>®</sup>.

Ces travaux permettent de proposer le premier relevé exhaustif des peintures rupestres du Trou de la Féclaz, constituées de quelques grandes figures et d'un nombre considérable de courts tracés verticaux et plages de couleurs, témoins d'une multiplicité d'actes graphiques. Au total, 265 figures et vestiges graphiques ont été relevés, ce qui fait de l'abri du Trou de la Féclaz l'un des sites à peintures schématiques les plus importants.

Il apparaît ainsi que l'ensemble de l'architecture de l'abri a été investie par l'acte graphique jusque dans des zones basses cachées du regard de l'observateur. Les plus grandes figures se déploient sur le plafond de l'abri, qui a livré les zones planes les plus impor-



Fig. 1 Vue de l'abri du Trou de la Feclaz depuis l'est.  
Crédits : Claudia Defrasne, juillet 2017.

tantes. Il ne faut toutefois pas négliger la présence de très nombreux tracés et vestiges de peintures qui se situent sur les zones verticales très irrégulières. Ne s'agissant pas de véritables figures, ils pourraient témoigner davantage du sens prêté à l'acte graphique lui-même plus qu'à ses plus amples analyses. Ces différences chromatiques méritent une investigation plus importante et devront faire l'objet d'analyses archéométriques qui permettront de valider ou non la diversité des matériaux employés et d'identifier la nature et éventuellement la provenance des pigments.

Les plages de ponctuations constituent la principale caractéristique du site de Trou de la Féclaz. Sans organisation apparente ou constituées d'alignements, asso-

ciées ou non à des traits pleins, elles apparaissent au nombre de seize. Aucun site du corpus méditerranéen n'en a livré autant. Toutefois, des plages de ponctuations sont connues sur d'autres sites. La grotte Gilles (Bidon, Ardèche) a livré des plages de ponctuations associées à des figures anthropomorphes. Il en est de même à l'abri Perret dans les gorges de la Nesque (Vaucluse). Finalement, de nombreuses plages de ponctuations caractérisent l'iconographie de l'abri Donner (Quinson, Alpes-de-Haute-Provence). En plus de ces plages de ponctuations, mentionnons l'usage récurrent des ponctuations en lieu et place de tracés pleins. De telles lignes ponctuées sont ainsi employées à la construction de certaines figures : serpentiformes



Fig. 2 Relevé d'une partie de la strate C située sous le plafond.  
Crédits : Claudia Defrasne, décembre 2017.



Fig. 3 Relevé de la figure nommée « le plan » par Ayroles et Porte (1984).  
Crédits : Claudia Defrasne, juillet 2017.

à l'abri de la Gayette (Murs, Vaucluse) (Defrasne et Hameau, 2017), figure soleiforme à l'abri Donner (Quinson, Alpes-de-Haute-Provence) par exemple. Des lignes ponctuées horizontales semblent également dans deux cas au moins structurer la composition peinte. Il en est ainsi sur le site des Eissartènes (Le Val, Var) et sur le site de Baume Peinte (Saint-Saturnin-les-Apt, Vaucluse) (Hameau, 2002). La figure soleiforme évoque quant à elle celle du site du Vallon-Saint-Clair (Gémenos, Bouches-du-Rhône). Plusieurs figurations anthropomorphes avaient été identifiées par les précédents auteurs ayant travaillé sur la paroi du Trou de la Féclaz. Aucune de ces figures ne peut pourtant indubitablement être qualifiée de figuration anthropomorphe. Le doute est toutefois permis pour l'une d'elle qui pourrait figurer un anthropomorphe tel que nous les connaissons sur les sites de la grotte Gilles

(Bidon, Ardèche) ou de l'abri Perret dans les gorges de la Nesque (Vaucluse) par exemple. Finalement, l'ensemble graphique dit « le plan » reste sans comparaison dans le corpus schématique méditerranéen. Nous ne souhaitons toutefois pas y reconnaître une représentation planimétrique dans la mesure où aucun argument ne permet d'étayer une telle interprétation. Le site du Trou de la Féclaz, par le nombre et la nature des vestiges graphiques ainsi que par la diversité des matières colorantes employées, apparaît alors comme un jalon essentiel à la compréhension du phénomène schématique méditerranéen.

**Claudia Defrasne**  
post-doctorante, Aix-Marseille Université,  
LaMPEA-UMR 7269NI

## VILLARODIN-BOURGET

### Les Moulins

Porté par la société Tunnel Euralpin Lyon-Turin, le projet d'aménagement des Moulins se localise dans la partie méridionale de la commune de Villarodin-Bourget, en rive droite du cours de l'Arc. Le diagnostic archéologique, mené en amont des terrassements, a été réalisé entre le 30 mai et le 09 juin 2017.

Les 84 tranchées ouvertes sur l'ensemble de l'emprise ont recoupé une vaste zone alluviale, colmatée par des niveaux de sable pouvant être, selon les endroits, plus ou moins chargés en silt ou en argile.

Un chenal, invisible dans la topographie actuelle, a été repéré au sein de cette séquence. Les stratigraphies relevées dans cette paléotopographie, font apparaître l'existence d'apports colluviaux, mis en place au cours

de la période moderne ou immédiatement après.

Les rares structures observées au cours des travaux (une fosse, deux fossés et deux drains), témoignent de la mise en valeur de ces terrains jusqu'à une date récente.

Le moulin de l'Arc, représenté sur la carte sarde, a été reconstruit après la seconde guerre mondiale. Les sondages menés sur son canal, ont montré que ce dernier a été curé à une date récente, avant que le moulin ne cesse son activité.

Cyril Gaillard  
Inrap

NÉOLITHIQUE  
MOYEN

NÉOLITHIQUE  
FINAL

BRISON-SAINT-INNOCENT,  
CHINDRIEUX, CONJUX,  
SAINT-PIERRE-DE-CURTILLE,  
TRESSERVE

Suivi des stations palafittiques  
des lacs savoyards inscrites au  
patrimoine de l'Unesco :  
Lac du Bourget

BRONZE FINAL II

BRONZE FINAL III

Sur les 111 sites constituant le bien sériel et transnational « sites palafittiques préhistoriques autour des Alpes » inscrit en juin 2011 au patrimoine mondial de l'Unesco, onze sont en France dont deux dans le Jura et neuf dans les lacs savoyards. Cette inscription implique, pour chacun des états concernés, la déclinaison au niveau national du plan de gestion international. Elle oblige à la protection, au suivi et à la valorisation des sites pris en compte. Les sites savoyards étant toujours immergés, leur suivi a été confié au Drassm, tant en raison du périmètre d'intervention du service que de son action passée et en cours dans le domaine lacustre.

Après les lacs d'Annecy et d'Aiguebelette en 2015 et 2016, la troisième campagne de suivi des palafittes des lacs de Savoie a été consacrée au lac du Bourget. Durant l'opération, le bilan documentaire a été poursuivi. Pour le lac du Bourget, un total de 7 500 pages a été numérisé. Pour l'ensemble des quatre lacs, la base documentaire regroupe maintenant près de 12 000 pages, dont 9 650 documents graphiques indexés dans une table spécifique pour faciliter leur recherche.

Le lac du Bourget comporte quatre sites Unesco qui, avec les zones tampon, se déclinent en huit stations dont cinq du Bronze final, toutes de grandes dimensions (Châtillon, Grésine Est, Grésine Ouest, Le Saut, Les Fiollets), une grande station du Néolithique moyen

(Hautecombe) et deux stations, d'emprise plus réduite, du Néolithique final (Les Bourres, Sous le Four). Le petit ensemble du Port 3, proposé sur la première liste pour l'inscription Unesco mais non retenu sur la liste définitive, classé monument historique, a également été pris en compte.

Débutée à la sortie de l'hiver, l'opération a bénéficié d'une très bonne visibilité qui ne s'est dégradée que vers la fin des dix semaines de terrain. La recherche des anciens repères en a été facilitée et des compléments d'observations ont pu être réalisés (emprise des pieux visibles à Grésine Ouest, cartographie de surface aux Bourres...). Sur la station des Fiollets, un complément de topographie des pieux visibles a permis de mettre en évidence trois bâtiments du Bronze final, venant compléter un corpus encore réduit. Il s'agit de bâtiments longs de 10 à 14,5 m pour une largeur de 5,5 à 6 m. Ils sont à deux nefs, sans structure centrale à la différence de ceux du Port 3.

Pour les neuf stations, sur les 758 tubes repères recensés pour les opérations des années 1950 à maintenant, 589 ont été retrouvés dont 124 ont été relevés au GPS différentiel, permettant de recalibrer les travaux antérieurs. Un SIG spécifique a été mis en place (Pa-LaS : Palafittes des Lacs de Savoie). Il intègre des données à toutes échelles, des couvertures par satellite jusqu'aux pieux avec leurs caractéristiques, y compris les résultats des éventuelles analyses dendrochronolo-

logiques. Pour le Bourget, 4 938 pieux ont été repris. En termes de conservation, la situation est globalement satisfaisante pour les aléas naturels. Hormis la pointe nord de Grésine Ouest qui semble subir les effets de la houle par vent de nord, les autres stations seraient plutôt en phase de sédimentation avec la mise en place d'une couverture de limons carbonates volatils qui constitue de plus une excellente protection visuelle. Toutefois l'évolution de quelques sites est à surveiller, d'autant que le rétablissement prochain du marnage du lac pourrait modifier les conditions actuelles. Les aléas anthropiques demandent une surveillance : ancrages (malgré les interdictions), aménagements (conduite récemment déplacée sur la station de Grésine Ouest),

projets (bateaux à passagers dans la baie de Conjux, protection de roselières, balisages...).

Le suivi des palafittes Unesco devrait être poursuivi en 2018 sur les rives du Léman, dans le secteur de Tougues. Au-delà, il y aura à envisager la reprise des collections anciennes, en particulier celle issue des travaux de Raymond Laurent dans le lac du Bourget. D'autre part, l'intérêt du bilan documentaire, avec la remise en ordre d'archives dont certaines étaient en dés-hérence, amène à poser la question de son extension aux stations non inscrites.

**Yves Billaud**  
**Ministère de la Culture / DRASSM**

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES  
HAUTE-SAVOIE

**BILAN  
SCIENTIFIQUE**

**Tableau des opérations autorisées**

**2 0 1 7**

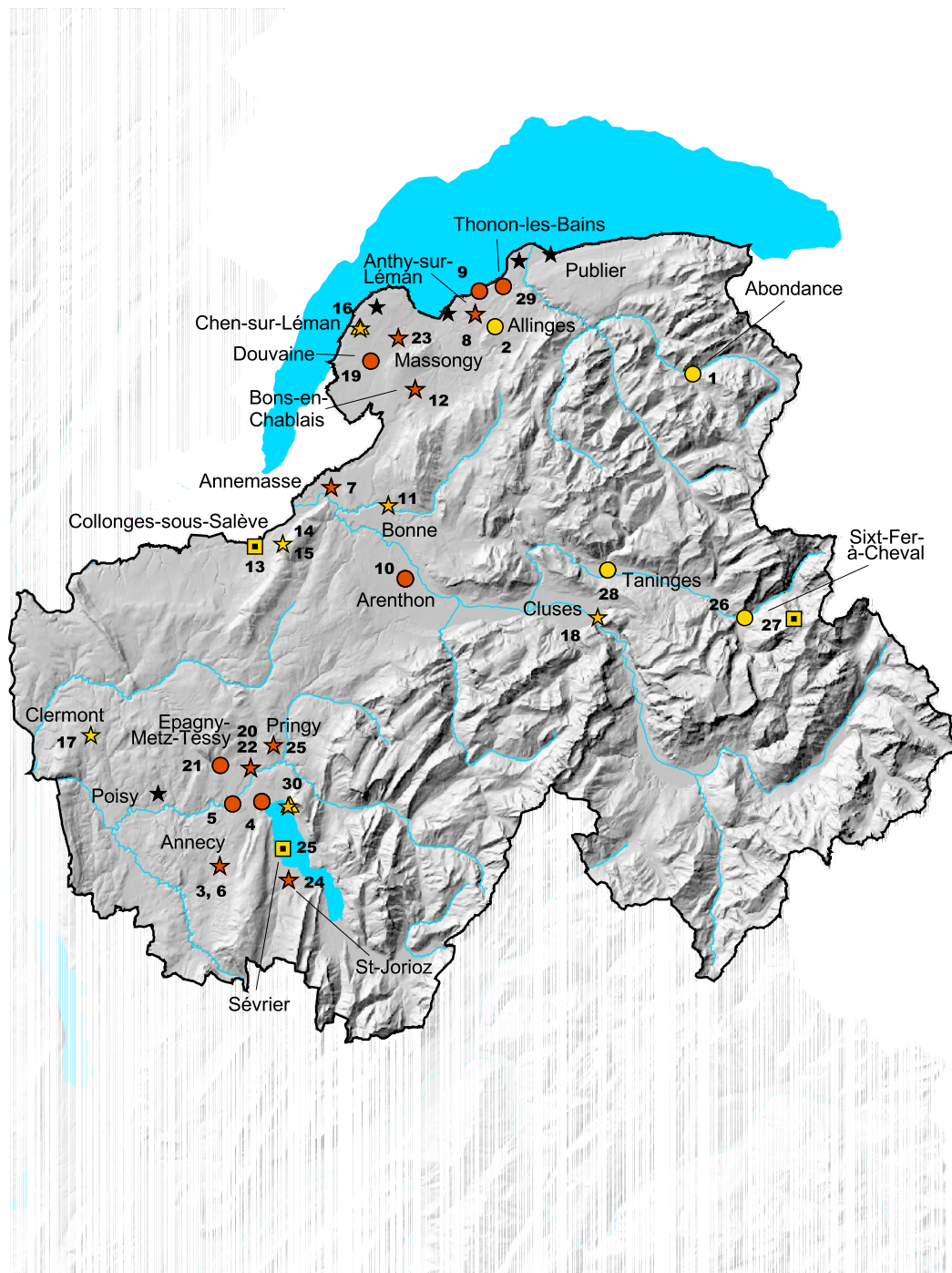
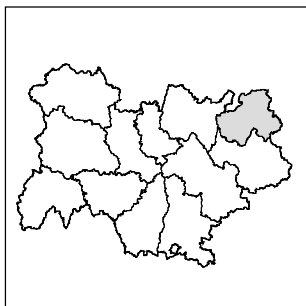
Réf. carte	Code Patriarche	Commune, Nom du site	Type d'opération N° axe opération programmée	Responsable Organisme de rattachement	Chronologie
1	2212561	ABONDANCE, Abbaye, aile orientale et salle capitulaire	FP – n° Axe 8	Sidonie BOCHATON Université Lyon 2	Moyen Âge classique, Bas Moyen Âge, Temps modernes
2	2212752	ALLINGES, château neuf	FP – n° Axe 11	Laurent D'AGOSTINO Atelier d'Archéologie Alpine	Moyen Âge classique, Bas Moyen Âge, Temps modernes, Époque contemporaine
3	2212777	ANNECY, Bouchon, rue Guynemer	OPD	Franck GABAYET Inrap	Antiquité gallo-romaine
4	2212351	ANNECY, château des Comtes de Genève	OSE	Laurent D'AGOSTINO Évéha	Moyen Âge classique, Bas Moyen Âge, Temps modernes
5	2212252	ANNECY, Palais de l'Isle	OSE	Émilien BOUTICOURT Archeodunum	Bas Moyen Âge, Temps modernes, Époque contemporaine
6	2212673	ANNECY (ex-commune de Seynod), rue de l'ancien chef-lieu	OPD	Franck GABAYET Inrap	
7	2212837	ANNEMASSE, église Saint-André	OPD	Stéphane LENDA Inrap	Haut-Empire, Bas-Empire, Époque médiévale, Époque contemporaine
8	2212573	ANTHY-SUR-LÉMAN, route nationale 5, route de Verniaz	OPD	Christophe LANDRY Inrap	Haut-Empire
9	2212780	ANTHY-SUR-LÉMAN, rue des pêcheurs	OSE	Christophe LANDRY Inrap	Époque augustéenne, Haut-Empire, Bas-Empire, Antiquité tardive, Temps modernes, Époque contemporaine
10	2212697	ARENTHON, route de Lanovaz	OSE	Clément HERVÉ Archeodunum	Second Âge du Fer, Haut-Empire, Bas-Empire, Haut Moyen Âge, Temps modernes, Époque contemporaine
11	2212452	BONNE, église Saint-Nicolas	SD (SU)	Loïc BENOIT Université Lyon 2 SDAHS - CIHAM	Moyen Âge classique, Bas Moyen Âge, Temps modernes, Époque contemporaine
12	2212598	BONS-EN-CHABLAIS, Tanières et Provegniand, ZAE des Bracots	OPD	Cécile RAMPONI Inrap	Premier Âge du Fer
13	2212565	BOSSEY, COLLONGES-SOUS-SALÈVE, ETREMBIÈRES, Grottes du Salève	SD – n° Axe 4	Pierre-Jérôme REY Edytem – UMR 5204	Néolithique moyen, Protohistoire, Antiquité gallo-romaine
14	2212712		SD – n° Axe 4		
15	2212713		PRT – n° Axe 4		

Réf. carte	Code Patriarche	Commune, Nom du site	Type d'opération N° axe opération programmée	Responsable Organisme de rattachement	Chronologie
16	2212564	CHENS-SUR-LÉMAN, nécropole des Léchères, le Chablais au second âge du Fer	PCR – n° Axe 5	Christophe LANDRY Inrap	Second Âge du Fer
17	2212558	CLERMONT, château médiéval	SD – n° Axe 11	Loïc BENOIT Université Lyon 2	Bas Moyen Âge, Temps modernes
18	2212503	CLUSES, ancien poids public	SD (SU)	Amélie ROGER Étudiante Université Lyon 2	Époque contemporaine
19	2212454	DOUVAIN, rue des Balaries, les Hutins	OSE	Agata POIROT Archeodunum	Haut Moyen Âge, Temps modernes
20	2212466	ÉPAGNY-METZ-TESSY, aux Plantes, ZAC de la Bouvarde	OPD	Franck GABAYET Inrap	Époque médiévale, Temps modernes
21	2212747	ÉPAGNY-METZ-TESSY, 30 chemin de la Tour, au Pré de la Tour	OSE	Emmanuel FERBER Inrap	Haut-Empire
22	2212836	ÉPAGNY-METZ-TESSY, le Château	OPD	Robert BRUNO Inrap	Époque médiévale, Bas Moyen Âge, Temps modernes
23	2212848	MASSONGY, 61 route de l'église, presbytère	OPD	Nicolas BIWER Inrap	Antiquité gallo-romaine, Bas Moyen Âge, Temps modernes, Époque contemporaine
24	2212574	SAINT-JORIOZ, 252 route de Tavan	OPD	Christine VERMEULEN Inrap	Haut-Empire, Temps modernes
25	2212756	SÉVRIER, Station palafittique du Crêt de Châtillon	PRT – n° Axe 5	Yves BILLAUD Drassm - MC	Bronze final
26	2212562	SIXT-FER-À-CHEVAL, Abbaye de Sixt : les dépendances	FP – n° Axe 8	Sidonie BOCHATON Université Lyon 2	Moyen Âge classique, Bas Moyen Âge, Temps modernes
27	2212559	SIXT-FER-À-CHEVAL, alpage de Sales, circulations et occupations de la montagne	PRT – n° Axe 10	Christophe GUFFOND Conseil départemental de la Haute-Savoie UAPB	Moyen Âge, Temps modernes, Époque contemporaine
28	2212621	TANINGES, Chartreuse de Mélan, bâtiment monastique nord	FP – n° Axe 8	Mathilde DURIEZ Université Lyon 2	Moyen Âge classique, Bas Moyen Âge, Temps modernes
29	2212607	THONON-LES-BAINS, 23 chemin vieux, villa Françoise	OSE	Christophe LANDRY Inrap	Antiquité gallo-romaine
30	2212093	ANNECY, Paléoenvironnement et archéologie de la rive nord du lac d'Annecy	PCR – n° Axe 13	Agnès VÉROT Inrap	Quaternaire, Tardiglaciaire, Holocène, Paléolithique, Mésolithique, Protohistoire, Antiquité gallo-romaine, Époque médiévale, Temps modernes



# HAUTE-SAVOIE

## Carte des opérations autorisées



### Opérations préventives

- ★ Diagnostic
- ★ Diagnostic négatif
- Fouille

### Opérations programmées

- ★ Sondage
- Fouille
- Prospection thématique
- ▲ Projet Collectif de Recherche

0 25 50 km



MOYEN ÂGE  
CLASSIQUE

BAS MOYEN  
ÂGE

**ABONDANCE**

**Abbaye d'Abondance : l'aile orientale  
et la salle capitulaire**

TEMPS  
MODERNES

L'abbaye Notre-Dame d'Abondance est située dans la commune et la vallée du même nom, à une altitude de 920 m. Fondée officiellement en 1108, elle abrita des chanoines réguliers issus de l'abbaye de Saint-Maurice d'Agaune jusqu'en 1607, puis des cisterciens feuilants, jusqu'à sa suppression en 1761. Premier bâtiment savoyard à être classé au titre des monuments historiques français en 1874, ce sont ses peintures murales du XV<sup>e</sup> s. qui en ont fait la renommée. Le bâti est pourtant resté, de manière incompréhensible, dans l'ombre, jusqu'à ce que quelques architectes et archéologues fassent des observations au XX<sup>e</sup> s.

L'étude du site abbatial a été reprise en 2015 dans le cadre d'une thèse en archéologie du bâti médiéval dirigée par Anne Baud, maître de conférences en archéologie médiévale à l'université Lyon 2. Une première opération menée en 2016 avait consisté en des relevés topographiques et architecturaux de l'aile orientale, cœur de notre problématique de thèse, ainsi que de relevés archéologiques du bâti. Une surveillance de creusement de tranchée d'assainissement contre l'aile orientale avait également eu lieu en amont des relevés. L'ensemble de ces opérations avait permis de récolter de nombreuses informations qu'il n'avait pas

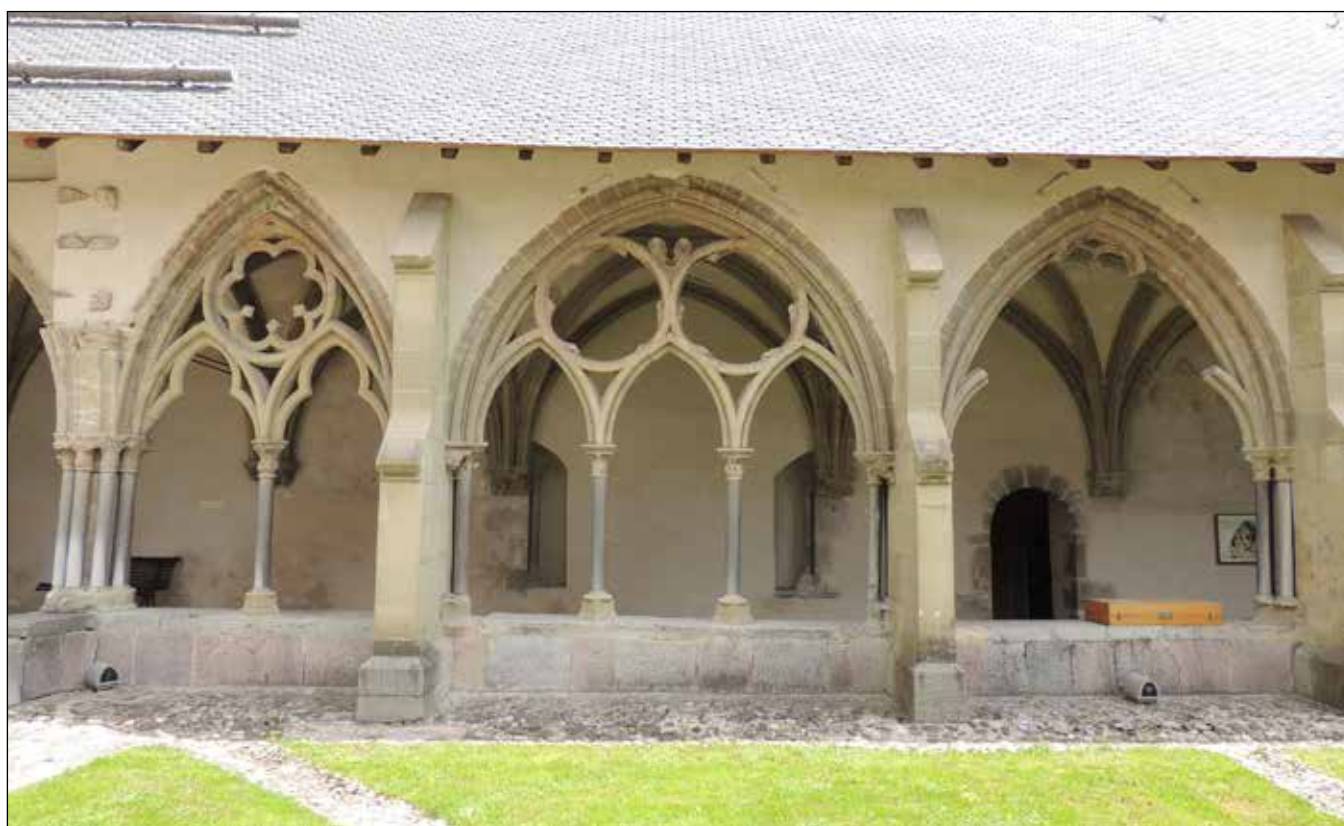


Fig. 1 Abondance (74), abbaye : galerie orientale du cloître et entrée du chapitre médiéval.  
Cliché : Sidonie Bochaton, 2016.

été possible de traiter entièrement, même si un premier phasage avait pu être proposé. L'opération 2017 visait donc, au moyen de la fouille d'un couloir situé dans l'aile orientale, de préciser ces premières données et d'affiner le phasage qui avait été proposé. Une première intervention eut lieu en avril, une seconde en décembre. Simultanément, les recherches dans les rares archives mentionnant l'abbaye et ses bâtiments avaient été reprises.

Avant notre étude, il était admis, suite aux observations de l'abbé Georges Baud, que l'abbaye avait fait l'objet de quatre phases de construction avant l'époque contemporaine : une période romane correspondant à la fondation de l'abbaye, une période gothique correspondant à la reconstruction de l'église et du carré claustral, une première période moderne, durant laquelle les chanoines furent remplacés par les cisterciens (1607), et une seconde période moderne, postérieure à l'incendie de 1728.

Il est désormais établi qu'il y en eut au moins huit pour l'aile orientale :

- Phase I (XII<sup>e</sup> s.) : suite à la fondation de l'abbaye, une église et bâtiments conventuels sont construits. Une première salle capitulaire se trouve dans l'aile orientale. Au nord, contre l'église, une pièce sert peut-être d'*armarium*, de sacristie ou de vestibule. Entre cette pièce et la salle du chapitre, un passage mène du cloître au chevet de l'église.
- Phase II (XII<sup>e</sup>- milieu du XIII<sup>e</sup> s.) : l'abbaye prend de l'importance et le nombre de chanoines, de novices, ainsi que de convers, hommes et femmes, s'accroît. Le couloir de circulation entre le cloître et le chevet est impacté : une nouvelle baie est insérée dans le mur est. Elle devait servir à éclairer soit le passage, soit une nouvelle travée de salle du chapitre, peut-être agrandie vers le nord.
- Phase III (seconde moitié du XIII<sup>e</sup> s.) : le chœur de l'église abbatiale est reconstruit et agrandi sous l'abbatiat de Raymond, abbé durant une trentaine d'années. Le nouveau chœur est entouré d'un déambuloire et de sept chapelles rayonnantes, portant le nom des jours de la semaine. Un transept le précède, et empiète sur la partie nord de l'aile orientale.
- Phase IV (première moitié du XIV<sup>e</sup> s.) : reconstruction du *claustrum* sous l'abbatiat de Jean IV. Le mur ouest de l'aile orientale est partiellement abattu puis reconstruit et une nouvelle salle du chapitre gothique

est construite. De grandes baies sont percées dans le mur est, tandis qu'une entrée monumentale est aménagée dans le mur ouest.

- Phase V (XV<sup>e</sup> s.) : suite à un incendie, il est ordonné par l'évêque de Genève de reconstruire la nef de l'église, ainsi que d'aménager une sacristie à l'emplacement de l'horloge (1443), soit, sans doute, dans cette pièce située tout contre l'église au nord de l'aile. Un autre incendie a lieu vers 1446. Un accès direct est aménagé entre la salle du chapitre et le transept sud, permettant aux chanoines d'accéder à ce qu'il reste de l'église depuis l'intérieur. La nef est reconstruite dans la décennie 1470.
- Phase VI (XVI<sup>e</sup> s.) : la construction d'un mur, orienté nord/sud dans l'aile orientale, réduit en taille la salle du chapitre, dont la nouvelle entrée pourrait s'être trouvée en face de l'entrée monumentale gothique. La pièce au nord est détruite, pour faire place à un couloir menant à l'étage de l'église puis à la nef par des portes (jubé ?). L'occupation valaisanne amène un renouveau : les abbés commendataires sont de nouveau élus, tandis que l'abergement de la seigneurie de Saint-Gingolph en 1563 apporte des liquidités. Sans doute est-ce l'époque de l'aménagement de la maison abbatiale au sud-est du carré claustral.
- Phase VII (1604-1728) : suite au départ des Valaisans catholiques, la situation se dégrade à l'abbaye. L'évêque de Genève François de Sales remplace les chanoines par des cisterciens feuillants non chargés de l'encadrement pastoral des habitants. La construction d'une nouvelle sacristie pour l'usage d'un curé est décidée en 1604. Celle-ci est aménagée à l'emplacement de la salle capitulaire. Une nouvelle sacristie est construite dans la partie sud de l'aile orientale, ainsi qu'un couloir reliant le cloître au chevet et un corridor extérieur. Un nouveau clocher aurait été construit dès 1612 sur le bas-côté sud de la nef.
- Phase VIII (1728-1761) : suite à l'incendie qui détruit partiellement la nef, le bas-côté sud et le clocher, un nouveau clocher-tour est construit en 1728, mais il s'effondre dès 1730. Une nouvelle charpente est installée sur les bâtiments conventuels. Dans l'aile orientale, le corridor de la sacristie est détruit. L'abbaye est finalement fermée, à la demande de l'évêque de Genève, en 1761.

**Sidonie Bochaton**  
Université Lumière Lyon 2

MOYEN ÂGE  
CLASSIQUE

BAS MOYEN ÂGE

ALLINGES

Châteaux d'Allinges, Château-Neuf

TEMPS  
MODERNES

ÉPOQUE  
CONTEMPORAINE

Situés sur la rive sud du Lac Léman, à proximité de Thonon-les-Bains, les châteaux d'Allinges font partie des principales places fortes qui contrôlaient le bas Chablais au Moyen Âge. Occupés dès le XI<sup>e</sup> s. au moins, partagés entre les comtes de Savoie et les sires de Faucigny dès le début du XIII<sup>e</sup> s., Château-Vieux a connu la ruine et l'abandon dès le milieu du XIV<sup>e</sup> s., tandis que Château-Neuf n'a cessé d'être un gardien du territoire chablaisien jusqu'à son démantèlement en 1703. Classés en intégralité au titre des monuments historiques en 2011, les châteaux d'Allinges

ont fait l'objet de nouvelles recherches historiques et archéologiques ainsi que de campagnes de restauration et de mise en valeur régulières depuis 2010. Une tranche du programme de restauration a été mise en œuvre en 2017 sous la maîtrise d'œuvre de Guy Desgrandchamps ; elle portait sur le chemin d'accès à Château-Neuf et la barbacane sud-est (*fig. 01*). Ces travaux ont fait l'objet d'un suivi archéologique visant à étudier le bâti conservé avant son altération par les travaux ; cette étude avait également pour but d'assister le maître d'œuvre dans ses choix de restauration et de



Fig. 1 Allinges (74), Château Neuf : l'intérieur de la barbancane sud-est.  
Crédits : L. D'Agostino, 2017.

présentation des vestiges au public. L'étude a mis en évidence l'évolution importante des fortifications entre la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> et le milieu du XIV<sup>e</sup> s., comme ailleurs sur le site, permettant de saisir progressivement l'ampleur des travaux intervenus pendant la guerre entre Dauphiné et Savoie, que les châteaux d'Allinges illustrent particulièrement. Une première grande phase de construction est illustrée, peut-être dès la fin du XI<sup>e</sup> s. ou le XII<sup>e</sup> s., par la construction de la petite tour carrée qui protégeait la première porte du bourg au sud-ouest du site, puis par l'édification de la courtine sud-est. Cette première courtine est renforcée par deux fois, d'abord par une surélévation, puis par un chemisage par l'extérieur, qui doublent sa hauteur (supérieure à 10 m) et son épaisseur (de 0,90 m à 2 m). Ce chemisage est très similaire, dans sa construction, à des campagnes de fortification de la fin du XIII<sup>e</sup> et du début du XIV<sup>e</sup> s. à Château-Vieux

comme à Château-Neuf (murs-boucliers). Enfin, l'édification de la barbancane sud-est semble correspondre à une modification complète du système d'accès à Château-Neuf : l'ancienne porte sud-ouest et celle de sa barbancane sont bouchées et remplacées par la nouvelle fortification, qui crée une entrée en chicane accessible par une petite tour-porche à pont-levis. Cet ensemble, dénué de système de flanquement bas par des archères et complètement inadapté à l'artillerie à poudre, semble témoigner d'une campagne de fortification rapide, vraisemblablement liée elle aussi au conflit delphino-savoyard et donc antérieure à 1355. Aucun élément relatif à la deuxième porte, dans l'enceinte du bourg, n'a été recueilli, du fait des modifications de l'accès au XIX<sup>e</sup> s.

**Laurent D'Agostino**  
**Atelier d'Archéologie Alpine**

ANTIQUITÉ

GALLO-ROMAINE

## ANNECY

### Bouchon, rue Guynemer

La commune d'Annecy (territoire d'Annecy-le-Vieux) serait l'un des territoires « ruraux » les plus riches en vestiges romains du département. Il a livré, par le passé, de nombreux gisements archéologiques datés de l'époque antique. Plusieurs groupements d'habitats, souvent identifiés comme des *villae*, sont implantés sur les coteaux dominant le lac d'Annecy.

Le diagnostic, qui s'est déroulé du 2 au 4 octobre 2017, a permis la réalisation de sept sondages. Si la plupart des tranchées n'ont pas révélé d'autres traces anthropiques que des petits fragments de terre cuite architecturale et un tesson de céramique antique, le sondage 3, dans la partie basse du tènement, livre les vestiges d'une petite occupation de type rural. Les don-

nées sont évidemment limitées, mais elles permettent d'envisager, sur une surface d'à peine 50 m<sup>2</sup>, l'existence d'un habitat mal cerné. Les vestiges permettent, malgré tout, de restituer une construction sommaire sur poteaux d'une largeur de 2,50 m pour une longueur qui reste inconnue. On pourrait envisager qu'une fosse aménagée (un foyer ?) était intégrée au dispositif : le bord oriental de la fosse correspond peu ou prou à l'alignement donné par des trous de poteaux de la paroi est. Hormis des fragments de terre cuite indéterminés, les fossiles directs se limitent à un tesson d'amphore hispanique en circulation durant toute la période antique. On se raccrochera à ce *terminus post quem* pour admettre, avec les réserves d'usage, que l'occupation principale du sondage 3 pourrait être d'époque romaine. Ceci posé, en l'absence d'éléments spécifiques (aménagements, déchets, etc.), il est délicat de proposer une fonction à la construction.

Un fossé parallèle à l'édifice, environ 3,60 m en amont, à l'est, pourrait avoir pour fonction d'assainir l'emprise

occupée, en détournant les eaux de ruissellement, à défaut de la protéger d'autres dangers, compte tenu de ses dimensions peu importantes.

Une vaste fosse, localisée cette fois à l'ouest de la construction sur poteaux, pourrait appartenir à une époque plus récente. Si la stratigraphie inciterait à considérer la fosse comme une réalisation moderne, faute de données explicites et définitives, le doute persistera quant à un éventuel lien entre la fosse et la construction sur poteaux.

Il faut encore signaler une zone rubéfiée, antérieure, semble-t-il, à la mise en œuvre des poteaux. Il resterait à savoir si cette trace participe de l'occupation principale ou si elle remonte, au contraire, à un premier état, bien plus ancien. On rappellera que le sondage 3 a livré en position résiduelle des restes de céramique attribués à l'âge du Bronze ou au premier âge du Fer.

**Franck Gabayet  
Inrap**

MOYEN ÂGE  
CLASSIQUE

BAS MOYEN ÂGE

## ANNECY Château des comtes de Genève

TEMPS  
MODERNES

Implanté sur les hauteurs de la ville, le château d'Annecy est la résidence des comtes de Genève depuis le début du XIII<sup>e</sup> s., puis des comtes de Savoie au XV<sup>e</sup> s., avant d'être rattaché à l'apanage de Genevois-Nemours. Transformé et agrandi à de multiples reprises entre le XIII<sup>e</sup> s. et le XVI<sup>e</sup> s., il est l'un des châteaux les mieux conservés du département de la Haute-Savoie. L'étude archéologique préventive du bâti, réalisée durant l'hiver 2016-2017 dans le cadre des travaux de restauration des façades nord du château, apporte une nouvelle lecture d'une série d'édifices résidentiels et défensif construits au bas Moyen Âge et à la Renaissance. Bien que partielle et limitée aux seules façades extérieures, cette restauration offre des données sur l'ensemble situé entre la tour du Trésor à l'ouest et la tour Saint-Pierre à l'est. L'étude aborde notamment la façade nord du logis Nemours, vaste édifice de la Renaissance bâti sur l'emplacement d'une aile du palais médiéval, et l'aile des cuisines et de la chambre du comte, apportant de nouveaux indices relatifs à l'évolution de cet ensemble monumental complexe.

Quatre grandes périodes de construction et de transformation du château ont été mises en évidence, auxquelles s'ajoutent deux périodes de restauration successives, au XIX<sup>e</sup> et au XX<sup>e</sup> s. Si le château des comtes de Genève au XIII<sup>e</sup> s. reste très méconnu, la plus ancienne structure identifiée est une courtine en moyen appareil de molasse, couronnée d'un chemin de ronde à mâchicoulis similaire à la façade occidentale, ensemble qui peut désormais être daté des années 1340, période de reconstruction du château, après un grand incendie qui dévaste la ville d'Annecy et la fortification. Cette courtine, qui flanque l'aile des cuisines et de la chambre du comte, est transformée dans les années

1430, lors d'une grande rénovation du château sous le duc de Savoie Amédée VIII : la tour Saint-Pierre, qui flanquait l'angle nord-ouest de la chambre du comte, est presque entièrement rebâtie, le chemin de ronde à mâchicoulis détruit et une nouvelle chambre aménagée au-dessus des appartements comtaux, que l'on dote de grandes fenêtres à croisée de meneaux, tandis que la grande cuisine au rez-de-chaussée est, elle aussi, réaménagée. Dans la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> s., une petite tour (tour sans nom), qui marque les débuts d'une adaptation du château à l'artillerie à poudre, est construite dans l'angle entre l'aile de la chambre du comte et l'aile des appartements princiers de la comtesse et des enfants.

Enfin, le bâtiment des appartements de la comtesse et des enfants, ainsi que la vieille tour du Trésor, sont complètement transformés et modernisés par la construction du logis Nemours entre 1533 et 1565, à l'initiative de Charlotte d'Orléans, veuve de Philippe de Savoie-Nemours. Si les dispositifs intérieurs médiévaux sont très partiellement conservés, les deux édifices sont chemisés à l'extérieur par un nouveau parement très prestigieux, en moyen appareil de calcaire argonien blanc. L'architecture et les décors Renaissance rendent le château plus confortable et lumineux. Mais le logis Nemours et la tour du Trésor, et ce point est moins connu, sont aussi les bâtiments les plus modernes du site sur le plan défensif, avec leurs salles basses d'artillerie qui couvrent toute la terrasse nord-ouest et la vieille ville d'Annecy.

**Laurent D'Agostino  
Éveha**

## ANNECY (ex commune de SEYNOD) Palais de l'Isle : élévations extérieures et charpentes

### Opération 2016–2017

La campagne de travaux engagée en 2016 sur les élévations extérieures du Palais de l'Isle à Annecy a donné lieu à une étude du bâti prescrite par le SRA. L'opération archéologique s'inscrit plus particulièrement dans le cadre de la restauration des parements, des charpentes et des couvertures de l'ensemble monumental. L'intervention de terrain s'est déroulée de concert avec les travaux de maçonnerie et de charpente conduits sous la maîtrise d'œuvre de Manuelle Hery, architecte du patrimoine. Elle a duré deux mois, répartis sur la totalité des travaux, entre août 2016 et septembre 2017. Nos investigations sur l'enveloppe extérieure ont été, dans la mesure du possible, confrontées à l'examen des intérieurs et des dispositifs de planchers et de circulation.

L'opération archéologique avait pour objectif de localiser les différentes phases de construction et de reconstructions de l'édifice. La mission était d'établir, ensuite, une chronologie relative des vestiges archéologiques et de tenter d'en préciser la datation grâce aux sources historiques. La chronologie a également été complétée et étayée par des dates absolues, obtenues par l'analyse dendrochronologique des charpentes de toit situées dans l'emprise de la restauration.

L'étude archéologique du Palais de l'Isle, érigé au milieu du canal du Thiou, a ainsi mis en évidence quatre états architecturaux, appartenant à des époques différentes, comprises entre le XIV<sup>e</sup> et le XVIII<sup>e</sup> s. Les chantiers menés au cours des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> s. apparaissent en filigrane, au travers de la présentation des résultats de ceux conduits antérieurement.

Le premier état coïncide avec les constructions du XIV<sup>e</sup> s., période au cours de laquelle on place deux phases de travaux. La première est celle de la maison-forte (vers 1325), reconnue au niveau du mur nord du bâtiment actuel. À la seconde phase appartient l'atelier monétaire (vers 1355), dont les vestiges semblent conservés sur quelques assises au niveau du mur sud, dressé le long du petit bras du Thiou, et à celles d'un escalier érigé dans œuvre.

Le second état correspond à l'aménagement, au XV<sup>e</sup> s., de fenêtres à croisée dans le mur nord de l'ancienne maison-forte. Ce chantier correspond probablement à une transformation de l'ancienne prison en résidence, avec la création de grandes ouvertures dans une élévation nord pratiquement aveugle.

Le troisième état regroupe les transformations menées au XVI<sup>e</sup> s. pour adapter l'ancienne maison à ses nouvelles fonctions de palais de justice. Cinq grandes phases de travaux ont été reconnues :

- Phase 1 : La tour d'escalier a été construite sur 11,10 m de haut, avec un système de galerie adossé contre le mur ouest de l'ancienne maison pour circuler avec l'atelier monétaire. L'ensemble, érigé avant 1553, ne s'élevait pas plus haut que les murs de la maison-forte.
- Phase 2 : Les structures charpentées de l'ancienne maison-forte ont été reconstruites en 1573-1574, avec les arases des murs. La charpente sur poutres armées est alors mise en place au niveau de la corniche de dalles ; de nouveaux planchers sont créés, pour être mis de niveau avec la galerie.
- Phase 3 : Le bâtiment des archives est construit en 1580 dans l'angle nord-ouest du palais pour bénéficier de la tour d'escalier et accéder ainsi à ses nouvelles salles.
- Phase 4 : La tour d'escalier est rehaussée en 1584 de quatre mètres, afin de desservir le palais de justice et ses nouvelles salles.
- Phase 5 : La tour des latrines est construite avant la fin du XVI<sup>e</sup> s.

Le quatrième état correspond à l'ensemble des travaux menés sur le bâtiment au cours du XVIII<sup>e</sup> s. Tous les corps de bâtiments sont concernés par le percement de nouvelles baies ou la reconstruction de murs entiers. Ces travaux ont été conduits en quatre grandes étapes dans le courant de ce siècle, depuis l'est de l'Isle jusqu'aux parties occidentales. Outre les données archéologiques, ils sont documentés par les sources écrites et un plan, daté de 1760.

**Émilien Bouticourt**  
Archeodunum

## ANNECY (ex commune de SEYNOD) Rue de l'ancien chef-lieu

Si la partie haute du site, qui correspond approximativement aux deux tiers de l'emprise, montre un faciès morainique repéré immédiatement sous la terre humifère ou sous un colluvionnement limoneux, et est dépourvue de vestige, la partie basse livre les traces d'une occupation de type agro-pastorale. On peut ainsi signaler une, voire deux boutasses, des pièces d'eau ménagées dans le substrat, destinées sans doute à abreuver du bétail. Dans le même secteur, on repère également un fossé et un trou de poteau. En dépit d'une réelle proximité topographique, et quelle qu'en

soit la tentation, il est déraisonnable de mettre ces différents éléments en lien. Pour l'heure, il est également impossible de dater les différentes entités. On signalera tout au plus, la présence de fragments de terre cuite architecturale, qui permettent de placer les différents éléments dans la période historique. Un prélèvement de charbons dans la fosse Fo1 devrait permettre de préciser la chronologie de cette boutasse.

**Franck Gabayet**  
Inrap

**Opération 2016**

L'opération a pour origine le projet de construction d'un immeuble en lieu et place d'une maison individuelle, d'un appentis et d'un jardin, sur une parcelle intégrée au zonage archéologique d'Annecy-*Boutae*, plus précisément dans le secteur ouest de la ville antique. Le tènement est contigu d'une parcelle de même emprise, fouillée en 2014, au 41 avenue des Romains (Gabayet, 2015).

La fouille de ces deux parcelles, mitoyennes dans l'agglomération antique, a été l'occasion de découvrir, sur environ 1 800 m<sup>2</sup>, les vestiges d'un secteur urbanisé encore inconnu de l'agglomération antique de *Boutae*, et de renouveler les connaissances sur l'occupation funéraire à la toute fin de l'Antiquité et au début du haut Moyen Âge.

L'emprise de fouille est implantée au cœur d'un secteur où il est communément admis qu'était localisée la principale nécropole de *Boutae*, dite « nécropole ouest », mentionnée depuis la fin du XIX<sup>e</sup> s., mais finalement très partiellement documentée. Selon la tradition érudite, c'est là qu'étaient enterrés les habitants de l'agglomération depuis les origines du *vicus* jusqu'à son abandon. À l'issue des deux opérations archéologiques, il est désormais assuré que cette nécropole, bien plus tardive qu'admis jusque-là, est en fait installée sur les ruines d'un quartier occupé du I<sup>er</sup> à la fin du II<sup>e</sup> s. Plusieurs édifices peuvent être restitués, ainsi qu'une rue, parfaitement intégrée dans le réseau viaire urbain, mais inconnue avant la fouille.

On retrouve, par conséquent, au 39 avenue des Romains un schéma déjà rencontré au 41, mais également systématiquement sur d'autres sites annéciens, qui, dans la deuxième moitié du I<sup>er</sup> s. av. J.-C., voient s'établir une première installation légère directement à la surface de la plaine alluviale, dont la surface limoneuse ou graveleuse est mise à profit comme niveau de circulation (Gabayet, 2015).

L'occupation augustéenne se présente, pour l'essentiel, sous la forme de courts alignements de poteaux, qui permettent de reconnaître l'emprise de petits édifices. Fréquemment incomplets, les alignements de poteaux sont heureusement associés à des niveaux de sols, intérieurs ou extérieurs, constitués le plus souvent d'un mélange de petits galets emballés dans une terre argileuse. À partir d'une première construction bien conservée, il est tentant de restituer d'autres édifices. On voit ainsi émerger trois bâtiments de plan carré, d'une surface intérieure de 3 m<sup>2</sup> tout au plus.

À partir de la première moitié du I<sup>er</sup> s. jusqu'à la fin du siècle suivant, des constructions importantes sont érigées de part et d'autres d'une rue, plusieurs fois exhaussée, un axe viaire qui perdurera, sous forme de chemin, jusqu'à l'époque alto-médiévale, au sein de la nécropole ouest.

La qualité des maçonneries, des sols et des décors permet d'envisager l'existence, dans ce quartier sud de l'agglomération de *Boutae*, de maisons parfaitement intégrées dans le plan de développement de l'agglomération, et occupées par des propriétaires d'un niveau social plutôt aisé : commerçants ou artisans enrichis.

Les ruines du quartier déserté sont finalement scellées par un remblai daté du III<sup>e</sup> s. C'est donc au sein de friches urbaines que sera installé le nouvel ensemble funéraire, à la toute fin de l'Antiquité. Ceci posé, il faudra attendre l'exploitation de l'ensemble des données pour être en mesure de proposer une synthèse de l'évolution de ce quartier sud-est de l'agglomération antique et de son lien avec la nécropole.

Les deux opérations archéologiques, quasiment contiguës, sont séparées par une berme qui, par endroits, n'excède pas 3 m. Elles explorent un même ensemble funéraire, dont les limites sont à rechercher hors de l'emprise, sur une surface totale de 1 200 m<sup>2</sup> au n°41, où l'ensemble des vestiges archéologiques est soustrait au dérasé, et de 573 m<sup>2</sup> au n°39. Parmi les 227 sépultures avérées ou probables (respectivement 125 et 102) mises au jour, 194 sont des tombes individuelles et une est double. À ces inhumations, se rajoutent une trentaine de dépôts secondaires, liés à des réductions à l'intérieur, comme en dehors, des sépultures. À quelques exceptions près, les sépultures sont orientées nord-ouest/sud-est. Les orientations semblent suivre celle du réseau viaire, pérennisé en dépit de la destruction du bâti.

La position des corps est assez standardisée : les défunts sont sur le dos, la tête au nord-ouest, les membres inférieurs étendus. La position des membres supérieurs est plus variable, mais également étendus, le plus souvent.

Les sépultures fouillées n'étant pas toujours bien préservées, une architecture funéraire a pu être restituée pour seulement 73 d'entre elles au 41 avenue des Romains. Ainsi, 38 tombes mettent en œuvre des coffrages de bois, calés au moyen de matériaux de récupération divers, quatorze sont en contenants monoxyles, parfois conservés partiellement. Quatre sépultures utilisent des coffrages non périssables, caractérisés par un fond en dalles de molasse, la couverture étant partiellement conservée dans un seul cas. Cinq tombes sont constituées de coffrages mixtes, comme les sépultures SP27 et SP71, qui présentent une architecture réalisée à partir de matériaux remployés de nature variée (bois, tuiles à rebords, dalles calcaires en remploi, dalles de molasse). Les autres sépultures sont en contenants rigides indéterminés. Concernant les tombes situées au 39 avenue des Romains, l'étude en cours confirme l'existence de ces divers modes d'inhumations dans des proportions similaires. On notera toutefois une diminution des coffrages en matière périssable et une augmentation de ceux en pierre.

Sur l'ensemble des deux parcelles, le travail d'identification biologique a été conditionné par la représentation et la conservation des individus. Ainsi, 193 sujets ont pu être étudiés (106 sujets au n°41, et 97 sujets au n°39), dont environ 75 % sont relativement complets.

À l'échelle du site, les sujets immatures sont plutôt sous-représentés, ne totalisant qu'environ 23 % de l'effectif, proportion qui reste stable entre les deux parcelles, et, parmi eux, ce sont surtout les sujets de moins de 1 an qui sont quasi absents. Cependant, ce déficit en sujets immatures peut être lié notamment à un mauvais état de conservation général, et à la des-



truction avérée des niveaux supérieurs de la nécropole. En raison de l'état des squelettes, le sexe n'a pu être déterminé que pour moins de la moitié des sujets adultes. Parmi eux, 51 sont des hommes et 32 des femmes. Cette prédominance masculine apparente est confirmée par le test du Chi<sup>2</sup> corrigé de Yates ( $X^2$  observé = 3,90). Quelques sujets présentent des particularités anatomiques, notamment au niveau de leur stature ou de la morphologie de leurs blocs craniofaciaux. Les sujets issus des deux fouilles ont une stature comprise entre 152 cm et 196 cm avec une moyenne de 169 cm (n=87). Les valeurs sont stables d'une parcelle à l'autre.

La comparaison avec les résultats des travaux sur les Champs Traversains, à Saint-Vit et treize autres sites alto-médiévaux romano-burgondes de l'ancienne *Sapaudia* et de la Suisse alémanique (Urlacher *et al.*, 2008) montre que l'échantillon annécien regroupe des sujets particulièrement grands. À Annecy, les hommes partagent les valeurs les plus élevées des sites de référence (173 cm, n=35), mais c'est également le cas pour les femmes, qui sont au-dessus des valeurs habituellement rencontrées (163 cm ; n=29). Des écarts importants sont toutefois perceptibles au sein de l'échantillon issu de la nécropole de *Boutae*. C'est le cas, en particulier, du sujet masculin 89, dont la stature est située très au-dessus de la moyenne (fémur 54,4 cm, stature estimée à 196 cm). On peut signaler, en outre, que quatre des sujets les plus grands du n°41 avenue des Romains sont inhumés dans le même secteur sud-ouest, un regroupement très probablement intentionnel.

Par ailleurs, deux sujets adultes de sexe indéterminé (SP60 et 81) ont un bloc craniofacial ayant une morphologie particulière et similaire. Ils présentent une déformation de type antéro-postérieur oblique : l'os frontal est très fuyant et très peu convexe, la hauteur du bloc craniofacial est plus importante que la normale, les os pariétaux sont étirés vers le haut et l'arrière, l'os occipital est aplati et les blocs craniofaciaux sont assez courts. Dans les deux cas, on constate un méplat important de l'os frontal au niveau de la suture coronale, et particulièrement prononcé dans la région bregmatique. Dans le cas du sujet SP81, une dépression assez marquée, qui ne semble pas naturelle, est repérée au niveau de chaque bosse pariétale. Ces observations tendent à écarter la possibilité qu'il puisse s'agir de déformations crâniennes congénitales ou induites par des problèmes intervenus durant la croissance. Il semblerait, au contraire, que ces blocs craniofaciaux aient pu faire l'objet de déformations artificielles, des pratiques fréquemment associées aux Burgondes, ou sinon à des individus d'origine germano-orientale, intégrés au royaume (Kazanski, 2013 : 108).

Les dépôts de mobilier funéraire concernent relativement peu de tombes. Au n°41 avenue des Romains, seule une douzaine de sépultures sont gratifiées de mobilier, porté ou volontairement disposé dans la fosse sépulcrale. Si le nombre des tombes concernées est sensiblement identique, la quantité d'objets s'est révélée beaucoup plus élevée au n°39 avenue des Romains, lors de la fouille de 2016. La répartition du mobilier montre, en outre, qu'il existe des secteurs différenciés au sein de la nécropole, où la part importante du mobilier et sa qualité peuvent être corrélées à des particularismes anatomiques, aussi bien qu'à la typologie des tombes.

Sans livrer un inventaire exhaustif, on peut signaler trois monnaies, frappées aux IV<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> s., des peignes

décorés en os (trois au n°41 et sept au n°39), de nombreuses perles en verre ou en pâte de verre accrochées à des châtelaines ou enfilées sur des colliers, des objets en métal pas toujours bien identifiés. Parmi ces derniers, on reconnaît néanmoins des épingles, plusieurs boucles de ceinture, des fragments de plaques-boucles, un bracelet en argent massif et un nécessaire de toilette en argent, ou bien encore plusieurs fibules. Cinq fibules ansées à digitations en argent, niellées et rehaussées d'or ont été découvertes, dont trois au n°41 et deux au n°39 avenue des Romains, où des tombes privilégiées regroupées ont aussi livré plusieurs fibules zoomorphes, avec notamment six exemplaires de petits chevaux et une fibule aviforme en argent coulé.

L'étude du mobilier, des architectures funéraires et dix-huit datations par l'étude du radiocarbone fournissent des données cohérentes pour préciser la chronologie de l'occupation funéraire, que l'on peut désormais fixer entre la deuxième moitié du V<sup>e</sup> s. et la seconde moitié du VII<sup>e</sup> s.

Si la fouille de la nécropole ouest a été l'occasion d'étudier près de 230 tombes, les lacunes identifiées, à mettre au compte, pour l'essentiel, aux interventions radicales préalables à l'urbanisation du secteur à partir de la fin du XIX<sup>e</sup> s. et au début du suivant, incitent à restituer un nombre beaucoup plus important d'inhumations sur les seules parcelles abordées en 2014 et 2016. Plusieurs centaines de tombes ont ainsi disparu. Tout porte à croire que l'emprise entière des deux fouilles contenait des sépultures sans discontinuité, soit un total d'environ 500 inhumations : entre 200 et 280 tombes pour le n°41, et sans doute à peine moins pour le n°39. Par ailleurs, aucune délimitation de l'espace réservé aux inhumations n'a été mise en évidence. Il faut considérer l'emprise des fouilles comme des fenêtres exploratoires au sein d'une nécropole, dont l'extension et l'organisation échappent en grande partie à l'analyse.

À partir d'un échantillon forcément biaisé, il n'est pas aisé de développer des théories définitives sur les caractéristiques de l'ensemble funéraire et de repérer la présence, voire le ratio, de populations exogènes. On sait, de plus, que les Burgondes, après leur installation en *Sapaudia*, ont rapidement adopté les pratiques funéraires locales (Steiner, 2003 : 184). Pour cette raison, notamment, il est souvent difficile de mettre en évidence la présence de cette population. En dépit de ces freins, les données issues des deux opérations viennent conforter et surtout compléter les exposés traditionnels. Servies par une argumentation solide, elles permettent désormais quelque assurance. Outre la localisation de l'ensemble funéraire dans le territoire de l'ancienne cité de Genève, à une quarantaine de kilomètres à peine de la première capitale du nouveau royaume burgonde, la datation des tombes, le type de mobilier exhumé, les déformations volontaires de crânes, voire la stature des individus inhumés, sont autant d'indices sérieux pour assurer la présence d'une population burgonde dans cette partie de la nécropole. Pour autant, il serait présomptueux d'espérer déterminer au sein de l'ensemble funéraire, des groupes de nouveaux arrivés et des groupes de *Romani* installés à *Boutae* depuis plusieurs générations, voire des Francs, dont on imagine bien qu'ils occupaient certains points stratégiques du territoire depuis leur victoire de 534. Bien qu'ils ne constituent qu'une première ébauche de réflexion, les résultats de l'opération laissent entrevoir l'arrivée à *Boutae* d'un groupe qui investit un nouvel

espace funéraire, qui met en œuvre des types d'architectures funéraires inédits, et qui transporte avec lui un mobilier luxueux suffisamment spécifique pour lui attribuer une provenance des régions de Germanie.

Pour produire des résultats plus aboutis, il faudra finaliser les études et synthétiser l'ensemble des données. Il restera aussi à mettre en œuvre des analyses com-

plémentaires, notamment isotopiques et, à terme, sur l'ADN, pour espérer comprendre un peu plus précisément la nature et le parcours de ces migrants, qui, au V<sup>e</sup> s., sont venus enrichir le substrat local.

**Franck Gabayet  
Inrap**

HAUT-EMPIRE

BAS-EMPIRE

## ANNEMASSE Église Saint-André

ÉPOQUE MÉDIÉVALE

ÉPOQUE  
CONTEMPORAINE

Cette opération de diagnostic archéologique sur la commune d'Annemasse aura permis de compléter la vision des occupations connues du secteur, déjà richement documentées en périphérie de l'église Saint-André par des sites antiques et médiévaux, avec une occupation se poursuivant jusqu'à l'époque moderne, époque à laquelle se produit la destruction de l'ancien édifice de culte.

L'Antiquité est documentée par des excavations (fosses, empreintes de poteaux et fossés de parcelle), datées par la céramique du III<sup>e</sup> s. apr. J.-C. Le déversement des céramiques brisées dans les fossés pourrait correspondre à la phase d'abandon de ces lieux à des fins domestiques.

Deux niveaux de sol diachroniques ont été observés sous le réseau de parcelle, indiquant, par la présence de *tegulae* concassées, une fréquentation plus ancienne, toujours probablement au Haut-Empire, entre le I<sup>er</sup> et le II<sup>e</sup> s.

Un fragment d'antéfixe, découvert dans une couche de remblais anthropisés, suggère la présence d'un lieu de culte plus ancien que l'église démantelée, probablement un temple romain, comme le suggèrent les sources documentaires. En revanche, il s'agit du seul élément architectural évoquant ce potentiel édifice.

C'est vraisemblablement à partir d'un lieu de culte antique que s'est développée, à la période médiévale, une nécropole à inhumation. Deux tombes, en cercueil et sarcophage en fragments de mortier de tuileaux récupérés, attestent effectivement d'un bâti architecturé prestigieux, pouvant aussi bien appartenir à la sphère privée que publique.

La présence de murs, notamment celui contre lequel la sépulture en cercueil est placée, renseigne sur une contemporanéité avec un édifice à caractère potentiellement religieux.

Par la suite, ce bâtiment est arasé pour faire place à d'autres, construits eux aussi en maçonneries, et dont la nature et la fonction, tout comme la chronologie, ne peuvent être précisées ; la chronologie se situe en tout cas entre le Moyen Âge et la période moderne.

Un cimetière à inhumation voit le jour postérieurement, ou en même temps que ces derniers édifices, à moins qu'il ne s'agisse de murs cernant l'espace sépulcral. Ce cimetière sera en usage jusqu'en 1873 (*terminus ante quem*), avec l'arasement de l'ancienne église et la construction de la nouvelle.

**Stéphane Lenda  
Inrap**

## ANTHY-SUR-LÉMAN Route nationale 5, route de Verniaz

Le présent diagnostic, rendu nécessaire par le projet d'extension de la zone commerciale d'Anthy-sur-Léman, permet d'ouvrir une nouvelle fenêtre sur le territoire de la commune, au cours de l'Antiquité gallo-romaine. Le futur aménagement d'un magasin d'alimentation concerne une surface de 8 977 m<sup>2</sup> bordant au sud la RD 1005, ancienne route nationale 5. Les sondages préalables à la construction du contournement de l'agglomération de Thonon, qui passe à quelques dizaines de mètres plus au sud, avaient donné, en 2004, un premier aperçu du sous-sol morainique de ce piémont lémanique. La zone étudiée cette année recoupe ainsi principalement des argiles glacio-lacustres à gros blocs morainiques qui datent du

Pléniglaciaire inférieur. Ce substrat est sub-affleurant dans la partie sud du terrain exploré, tandis qu'il est recouvert par des sols de colluvions plus épais dans la partie nord. Le substrat glacio-lacustre à morainique est bien préservé au nord, tandis qu'il est érodé au sud. À l'extrémité nord, précisément en marge des zones terrassées lors des aménagements de voirie des années 1980 puis de 2007, plusieurs structures (mur, trous de poteaux, fosses) esquissent une occupation rurale antique, sise à 437-438 m d'altitude, qui se poursuit au nord sur la bande de délaissé communale. Le site, difficile à interpréter en l'état, se trouve à environ 700 m au sud des vestiges antiques repérés aux abords du chef-lieu d'Anthy-sur-Léman. Il est implanté à moins

d'un kilomètre de la rive actuelle du lac Léman, où les vestiges d'un ponton, probablement d'époque augustéenne, sont attestés. Le site de La Verniaz présente des structures excavées ainsi qu'un niveau de sol matérialisé par une importante densité de fragments de tuiles, et des couches de démolition. Le mobilier, peu abondant, désigne une occupation à la fin II<sup>e</sup> s. et au III<sup>e</sup> s. apr. J.-C. Cette datation corrobore les informations fournies par les quelques tessons et la monnaie de Faustine Jeune ramassés lors des travaux d'élargissement de la RD 1005 en 2007. Il convient de noter que

le site se trouve à quelques dizaines de mètres au sud du tracé supposé de la voie romaine longeant la rive méridionale du Léman : cette dernière, jamais appréhendée par l'archéologie moderne, passerait dans les champs légèrement en contrebas de la route actuelle. Le site pourrait hypothétiquement correspondre à une installation en bord de voie, à proximité de l'agglomération de Thonon, distante d'un peu plus de 4 km.

**Christophe Landry  
Inrap**

ÉPOQUE  
AUGUSTÉENNE  
HAUT-EMPIRE

BAS-EMPIRE  
ANTIQUITÉ TARDIVE

## ANTHY-SUR-LÉMAN

### Rue des pêcheurs, un établissement littoral augustéen pérennisé aux portes de Thonon

TEMPS  
MODERNES

ÉPOQUE  
CONTEMPORAINE

La fouille du site de la rue des Pêcheurs, menée en octobre-novembre 2017, a permis de documenter pour la première fois une surface importante décapée de façon extensive (environ 2 500 m<sup>2</sup>) sur le territoire d'Anthy-sur-Léman. Cette opération était rendue nécessaire par la découverte de vestiges romains datés des alentours du changement d'ère, lors du diagnostic réalisé en 2016, en préalable au projet de construction d'un nouveau groupe scolaire.

Le terrain fouillé se trouve à 330 m au sud de la rive méridionale du lac Léman, sur un complexe de terrasses d'origine glacio-lacustre à fluvio-glaciaire, et à une soixantaine de mètres au nord des constructions anciennes du chef-lieu d'Anthy-sur-Léman.

Le site est implanté entre les cotes altimétriques 395-397 m, soit à 23-24 m au-dessus du niveau actuel du lac, donc plus proche des niveaux de terrasses du début du Tardiglaciaire que de celles de la fin du Tardiglaciaire. Le village d'Anthy occupe une position privilégiée, à moins de 500 m au nord de la voie romaine de la rive méridionale du Léman, juste à l'ouest de l'entrée dans l'agglomération de Thonon. Le terrain fouillé a souffert d'une érosion marquée avant et après l'Antiquité romaine. Il se situe à la limite de conservation des vestiges qui se développent plus au sud.

La fouille a permis de démontrer une première implantation dans la zone occidentale du site des Pêcheurs pendant le Principat d'Auguste, vraisemblablement vers le changement d'ère, grâce à la mise au jour d'un sol couvrant près de 170 m<sup>2</sup>, un solin d'un peu moins de 20 m de long, un fossé possiblement drainant, trois trous de poteaux et trois fosses. Une monnaie gauloise découverte sur le sol est émise dans les années 19-10 av. J.-C. et la céramique désigne un horizon augustéen, avec un *terminus post quem* autour de 10 av. J.-C. Le corpus mobilier est restreint mais ne s'oppose pas à la détermination d'un faciès plutôt domestique. L'hypothèse d'une voie de circulation peut être émise, au bord de laquelle de petites unités paysannes, domestiques et/ou artisanales, sont implantées. Ce possible chemin mène au nord vers les installations portuaires des Recorts, qui auraient été construites, pour les plus anciennes, au plus tôt après -74, sinon entre -46 et -41 pour trois structures immergées créées de façon simultanée.

Dans l'état actuel de la documentation, ce port est fréquenté au moins jusqu'au changement d'ère.

Le site identifié lors de la fouille des Pêcheurs se trouve donc entre un débouché maritime sur le lac et la voie de la rive sud lémanique, axe stratégique jusqu'à l'époque claudienne et à son remplacement par l'itinéraire du plateau suisse. Il dépend donc possiblement d'un établissement tirant bénéfice d'installations portuaires et de la proximité d'une voie terrestre de grande circulation. Ce type d'établissement répond naturellement aux caractéristiques de certaines *villae*, comme celle du Parc de la Grange à Genève notamment. Mais nous ignorons néanmoins grâce à quelle activité il profite de ces infrastructures logistiques pour prospérer.

Dans un second temps, la zone occidentale du site est restructurée par l'aménagement d'un nouveau niveau de sol et de nouveaux bâtiments sur solins et poteaux porteurs. 25 tronçons de structures linéaires, rassemblant des solins et des fossés drainants ou de canalisation, ainsi que huit fosses et dix-huit trous de poteaux, peuvent être datés d'une période comprise entre 20/30 apr. et 70/80 apr. J.-C. 66 trous de poteaux, seize fosses et cinq structures linéaires sont potentiellement rattachés à cette occupation, mais les critères de datation ne sont pas assez satisfaisants pour les associer et tenter une restitution spatiale. Cette occupation du site perdure jusqu'au début du II<sup>e</sup> s., la zone étant abandonnée dans un intervalle compris entre les années 80/90 apr. J.-C. et le début du II<sup>e</sup> s., mais pas au-delà. Le faible pourcentage de vaisselle de table dans le corpus céramique dresse plus le tableau d'une population paysanne, que celui d'habitants d'un établissement de type *villa*. *L'instrumentum* confirme cette impression d'une occupation tournée vers une économie de subsistance et d'entretien des lieux, sans que ne ressorte de spécialisation fonctionnelle. L'hypothèse d'une voirie nord-sud, encadrée de murs de limite parcellaires ou de petits bâtiments latéraux, demeure pertinente au I<sup>er</sup> s. apr. J.-C., si on postule que le sol est reconstruit à l'époque tibérienne, pour améliorer la circulation en direction du port des Recorts, qui serait encore utilisé, même si nous n'en avons pour l'heure aucune preuve. Si le port n'est plus en fonction, il faut plutôt envisager des constructions tournées davantage vers le site du Chef-lieu, siège de la *pars urbana* d'une grande *villa*,

ayant à la fois la vue sur le lac et une visibilité depuis la voie Genève-Thonon, qui, même déclassée, reste fréquentée.

Plusieurs indices plaident ainsi pour l'existence d'un établissement de statut élevé à proximité : fragments de placage de marbre, briques de colonne en quart-de-rond, carreaux en terre cuite, fragments de tubulure et un chapiteau toscan.

Dans ce cadre, deux schémas sont envisageables pour le site des Pêcheurs : plusieurs petites unités sur sols et élévation légère, ou en cloisons de planches calées dans des sablières, organisées autour de cours de fermes, ou bien un seul ensemble architectural, à deux ailes perpendiculaires, dont l'une d'au moins 30 m de long et de 6 m de large. Dans tous les cas, on ne peut guère caractériser les occupants : paysans, pêcheurs ? Sans doute un peu les deux, comme ce fut le cas dans le secteur jusqu'à nos jours.

Puis, avec l'abandon de la zone occidentale, le site se rétracte et après un hiatus de deux siècles, un nouveau projet architectural voit le jour dans la zone orientale au IV<sup>e</sup> s. apr. J.-C. Un petit bâtiment de plan carré sur murs de soutènement maçonnés, à toiture en tuiles et galerie périphérique, est élevé ; il abrite une grande fosse de deux mètres de profondeur, au fond et aux parois aménagés. La fosse est comblée en une seule fois par des remblais de matériaux de démolition, et un bouchon empierré circulaire prend place au sommet. Ces vestiges livrent très peu de mobilier, hormis des monnaies jetées dans le tiers inférieur de la fosse et en surface du sol qui la recouvre. Une seconde fosse similaire se trouve à proximité au nord, mais le niveau d'arasement ne permet pas de documenter les sols et l'élévation. Les vestiges se trouvent à la limite orientale de l'emprise de la fouille, et se prolongent sur la parcelle voisine. Si une fonction artisanale ne peut pas être définitivement écartée, nous proposons néanmoins,

avec prudence, l'hypothèse d'un édicule cultuel associé à des fosses rituelles, sur le modèle par exemple des sites de Bliesbruck (Moselle) ou d'Izernore (Ain).

Le site est certes tardif, puisqu'une monnaie de Valens situe le remblaiement du puits le plus au sud après les années 364-378, tandis que l'absence d'indice monétaire datant de la dynastie théodosienne empêche d'envisager que la fréquentation de l'édicule se prolonge au-delà de la fin du IV<sup>e</sup> s. Les fosses et puits rituels sont généralement connus surtout pendant le Haut-Empire, mais la résilience de pratiques rituelles païennes demeure envisageable, ces vestiges correspondant peut-être à l'extension d'une zone culturelle préexistante.

La suite de l'histoire du site ne laisse aucune trace avant les époques moderne puis contemporaine, où seize structures excavées nous renseignent sur l'activité agricole des abords du village : tonneaux enfouis, inhumations de bétail, piquets de clôture, fosses de plantation de verger.

Ainsi, la fouille de la rue des Pêcheurs a fourni une documentation abondante, qui ouvre d'intéressantes perspectives pour la compréhension du site d'Anthy, permettant l'émergence d'hypothèses qu'il faudra tenter de vérifier avant les travaux de construction devant intervenir prochainement sur les parcelles voisines. Les données enregistrées en 2017 pourront alors, dans le cadre de travaux de publication, être examinées à l'aune de nouveaux vestiges censés être mieux conservés.

Pour l'heure, retenons qu'Anthy pourrait potentiellement abriter un petit sanctuaire associé à un établissement implanté au bord d'un axe de circulation stratégique, aux portes de l'agglomération de Thonon et contrôlant un accès au lac.

**Christophe Landry  
Inrap**

SECOND ÂGE DU FER

HAUT-EMPIRE  
BAS-EMPIRE

**ARENTHON**  
Route de Lanovaz

HAUT MOYEN ÂGE  
TEMPS MODERNES

ÉPOQUE  
CONTEMPORAINE

Cette opération d'archéologie préventive s'inscrit dans le cadre de la construction de plusieurs villas individuelles, sur une surface totale d'environ 25 000 m<sup>2</sup>, à Arenthon, dans un secteur du centre du village très peu touché par les constructions récentes. Le village est situé à moins de deux kilomètres du cours de l'Arve, sur sa rive gauche, à 20 km au sud-est de Genève.

La campagne de sondages de diagnostic menée en 2016 avait révélé un secteur d'un peu plus de 5 000 m<sup>2</sup>, recelant des vestiges antiques (fosses, trous de poteau, drains ou fondations de murs, ainsi qu'une mare, comblée au début du XX<sup>e</sup> s. et liée au château de la Sonnaz, qui se trouve sur une parcelle voisine). Prescrite par le SRA, la fouille a été réalisée par la société Archeodunum, du 4 septembre au 18 octobre 2017.

La première occupation reconnue date de l'époque romaine. Deux indices matériels indiquent toutefois qu'un gisement archéologique plus ancien existe sans doute à proximité. Une jatte en céramique et un bracelet en verre caractéristiques de La Tène finale ont été

mis au jour, respectivement dans une couche avec du mobilier du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C., et dans la couche générale recouvrant le sommet des structures antiques.

Les vestiges de plusieurs bâtiments distincts suivant une orientation semblable se concentrent le long de la bordure nord-ouest du périmètre de la fouille. Seule la limite au sud-est, qui correspond à l'arrière des constructions, est assurée. Le site se poursuit, en effet, dans les trois autres directions, hors de l'emprise du projet. Une partie du site qui n'était pas affectée par les travaux a été retirée de la prescription en cours d'opération. Dans le secteur documenté, la moraine fluvio-glaciaire a fait l'objet de terrassements pour créer des surfaces planes. Les plans partiels d'au moins trois bâtiments ont été restitués pour la phase 1, dont le début est fixé, par le mobilier, au cours de la période tiberienne. Ils se caractérisent par la présence systématique d'un espace dévolu au travail de la métallurgie, attesté par des éléments magnétiques prélevés dans les sols ou les couches de démolition, au moins un ou



Fig. 1 Arenthon (74), route de Lanovaz : habitat antique. Vue de la stratigraphie du secteur A (bâtiments A1 et A2). Les couches charbonneuses les plus profondes correspondent à un espace de forge, remplacé, dans une deuxième phase, par un local pourvu d'un sol de graviers et de mortier (en direction du sud-ouest). Crédits : Archeodunum, 2017.

til (un ciseau en fer), quelques scories et des foyers (fig. 1). Situé à l'arrière de celui-ci, un second local est visiblement réservé à l'habitat, comme en témoignent les foyers associés à un *terrazzo* dans un cas, ou à des parois couvertes d'enduits blancs ornés d'un trait rouge horizontal, dans un autre.

Si les locaux observés dans leur totalité sont de taille modeste, l'un d'entre eux se distingue par des dimensions plus importantes. Avec deux foyers quadrangulaires disposés sur un sol de terre battue riche en rejets magnétiques, il s'agit sans aucun doute d'un vaste atelier (fig. 2). Les techniques de construction mises en œuvre pour cette phase sont diverses, parfois au sein d'un même local. Si les élévations étaient toutes en matériaux légers, leur partie inférieure pouvait être des sablières basses, des solins ou des murs de pierre sèche.

La phase 2 est marquée par la reconstruction totale de ces bâtiments, après un remblaiement des locaux précédents et un rehaussement des sols de quelques dizaines de centimètres. Si ces travaux semblent tous avoir eu lieu dans le dernier tiers du I<sup>er</sup> s., ils ne sont visiblement pas strictement contemporains, ce qui démontre une évolution indépendante de chaque entité.

Le plan des quatre bâtiments reconnus pour la phase 2, plus partiel, se limite généralement à un seul local. Si le travail de la forge a peut-être perduré, il n'est plus assuré. En revanche, un lot de pesons disposés au sommet d'une fosse, et des alignements de petits trous de poteaux (traces de métiers à tisser ?), creusés dans un sol de graviers liés au mortier, suggèrent une activité de tisserand (fig. 3). Un autre local, de plus grande taille, pourrait avoir été un entrepôt.

Les murs de la phase 2 se distinguent par leurs fondations maçonnées, pour trois édifices sur quatre. La

seule exception est un édifice reposant sur des solins. Une partie de cet habitat antique, n'étant pas touchée par le projet immobilier, n'a pas été fouillée après le décapage mécanique. Les quelques traces de murs ou de solins apparus, ainsi que les quelques couches observées, charbonneuses pour la plupart, suggèrent que nous avons affaire au même type de constructions.

Ainsi, c'est un alignement de maisons s'étendant sur au moins 30 m de longueur qui se dessine. D'orientation similaire, elles devaient toutes s'ouvrir au nord-ouest, sur un espace viaire ou une cour. Si le trace de la route actuelle, qui suit la même orientation, pouvait correspondre à cet axe antique, il n'en existe pas de preuve matérielle. L'association d'ateliers métallurgiques et d'habitats dans des bâtiments presque collés les uns aux autres mais suivant un développement qui leur est propre, nous conduit à privilégier l'hypothèse d'une petite agglomération pour l'identification du site antique d'Arenthon.

Une fosse contenant un dépôt secondaire de mobilier contemporain de la phase 2 a été mise au jour une centaine de mètres au sud des bâtiments. Les caractéristiques de la céramique, du verre et de la monnaie qui le constituaient, tous brûlés, le rapprochent des rites de la crémation. Aucun os humain n'en faisait toutefois partie.

Ce secteur d'habitat est sans doute abandonné dans le courant du II<sup>e</sup> s., peut-être même avant 150 apr. J.-C. Dans le périmètre des vestiges fouillés, seules deux structures de combustion en fosse, datables de l'Antiquité tardive, ont été attribuées à une troisième phase d'occupation. Elles sont à associer à un groupe de vestiges (trous/bases de poteau, fosses, structures avec des fragments de tuiles antiques) mis au jour au sommet d'une couche de colluvions scellant l'habitat



Fig. 2 Arenthon (74), route de Lanovaz : habitat antique. Vue de deux foyers quadrangulaires appartenant à un espace de forge (bâtiment D1, phase 1). Crédits : Archeodunum, 2017.

antique, dans la partie orientale du périmètre décapé. Situés dans le secteur retiré de la prescription, ils n'ont pas été fouillés. Des datations par radiocarbone et la présence de fragments de pierre ollaire indiquent qu'il s'agit d'une occupation tardo-antique et/ou alto-médiévale qui se poursuit dans les parcelles voisines, à l'est. Dans le secteur sud, plusieurs éléments mis au jour sont en lien avec le château de la Sonnaz, situé à proximité immédiate. Un long mur de pierre sèche borde une vaste dépression de forme arrondie, comblée par des sédiments sablo-argileux, marquée notamment par la présence ponctuelle de coquilles. Ces deux aménagements se développent hors de l'emprise de la fouille. Elles correspondent à l'aménagement d'un petit étang visible sur la mappe sarde (1735-1745) et le ca-



Fig. 3 Arenthon (74), route de Lanovaz : habitat antique. Vue du local E13 (bâtiment C2, phase 2). On devine au premier plan un lot de pesons déposé dans le comblement d'une fosse. Crédits : Archeodunum, 2017.

dastre français (1860). Dans une partie de ce secteur, le décapage mécanique s'est poursuivi sous les comblements de l'étang, pour atteindre la limite occidentale d'un vaste creusement plus ancien. Ses extensions ne sont pas connues, mais il est tentant de le rapprocher d'éventuels systèmes de défense médiévaux du château. Les investigations n'ont toutefois pas été poursuivies dans ce secteur.

Enfin, sur l'ensemble du périmètre, de nombreux drains empierrés, souvent linéaires, ont été repérés. Si tous n'ont pas livré du mobilier, ils paraissent, pour la plupart, d'époque moderne ou récente.

**Clément Hervé**  
Archeodunum

MOYEN ÂGE CLASSIQUE  
BAS MOYEN ÂGE

## BONNE Église Saint-Nicolas

TEMPS MODERNES  
ÉPOQUE  
CONTEMPORAINE

En janvier 2017, à l'occasion de travaux d'assainissement des maçonneries, les parements internes de l'église Saint-Nicolas à Bonne, en Haute-Savoie, sont décroûtés sur une hauteur variant entre 1,70 et 3 mètres. Ces travaux ont été l'occasion, en accord avec le SRA et la commune, de réaliser une fouille préventive de sauvetage, afin d'étudier un ensemble bâti peu connu.

La ville de Bonne, aussi nommée plus localement Bonne-sur-Menoge, se situe dans la basse vallée de la Menoge, sous le massif des Voirons, à huit kilomètres au sud-est d'Annemasse et à douze kilomètres au nord-ouest de Bonneville. Localisée sur la rive nord de la rivière Menoge, la petite agglomération se divise en deux espaces bien distincts, à savoir Haute et Basse Bonne.

Le premier espace se situe sur un éperon rocheux à 540 m d'altitude environ. Comprenant l'espace castral installé sur un mamelon et le premier bourg, il domine ainsi la vallée et ses proches environs. Des morceaux de fortification sont encore observables à l'emplacement de l'ancien château ainsi qu'autour du molard rocheux. De même, le relief visible de nos jours laisse

apparaître les anciens fossés entourant l'excroissance rocheuse.

Le deuxième espace correspond à un second bourg. Il est positionné aux pieds du versant sud de l'éperon rocheux et au bord de la rivière, à une altitude



Fig. 1 Échantillonnage du parement nord du mur gouttereau méridional. Crédit : L. Benoit (UAPB-Dep74).

de 496 m. S'il était fortifié durant le Moyen Âge, il ne reste aujourd'hui plus rien du système défensif ni des trois portes fortifiées desservant les routes principales. D'importants axes routiers, tels que la route menant de la basse vallée de l'Arve à la basse vallée du Chablais ou celle remontant vers la vallée du Giffre, traversaient Bonne.

Notre intervention a consisté en la réalisation d'une étude de bâti, ainsi qu'en une remise en contexte plus large du bâtiment ecclésiastique. Aussi, notre étude s'est-elle limitée à l'emprise des travaux réalisés à l'intérieur de l'église. Quelques observations complémentaires sur l'extérieur de l'édifice ont été réalisées lorsque cela était possible, afin de vérifier certains éléments présents en intérieur. Bien que limitée en surface, en temps et en moyens, notre étude a permis la mise en exergue de plusieurs états de construction des maçonneries (*fig. 01*).

La première phase de construction met en œuvre un appareil de construction régulier et assise constituée de moellons de calcaire et de molasse pour les parements, ainsi que de pierre de taille en tuf pour les éléments architectoniques. S'il est peu observable, cet état semble correspondre à un bâtiment charpenté à nef unique et abside semi-circulaire.

Dans un second temps, une partie du chevet est reconstruit, afin de voûter le chœur. Des vestiges d'enduits, potentiellement datables du XIV<sup>e</sup> s., sont encore observables sur la croisée d'ogives. Entre les XVI<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> s., le bâtiment est doté de plusieurs espaces adjacents, tels que des chapelles, une sacristie et un baptistère. Le manque d'éléments ne nous a pas permis d'affiner cette troisième phase de construction, qui est, de fait, assez large au niveau chronologique. Toutefois, les matériaux employés et leurs mises en œuvre ont permis de la faire remonter au XVI<sup>e</sup> s. au plus tôt, tandis que les cadastres ont permis de cerner la limite avec la phase suivante. Cette dernière a pu être délimitée par l'observation des vestiges et par la comparaison entre la Mappede sarde de 1730 et le cadastre français du milieu du XIX<sup>e</sup> s. À ce moment, l'espace construit au nord est détruit et un nouveau mur gouttereau est construit à son emplacement. De même, le portail est repris en sous-œuvre, sûrement en raison de la démolition précédente. Enfin, dans un dernier temps, des reprises au ciment et au béton sont réalisées sur diverses maçonneries et une nouvelle porte est percée dans le gouttereau nord (*fig. 02*).

Les résultats de cette campagne de sauvetage sont

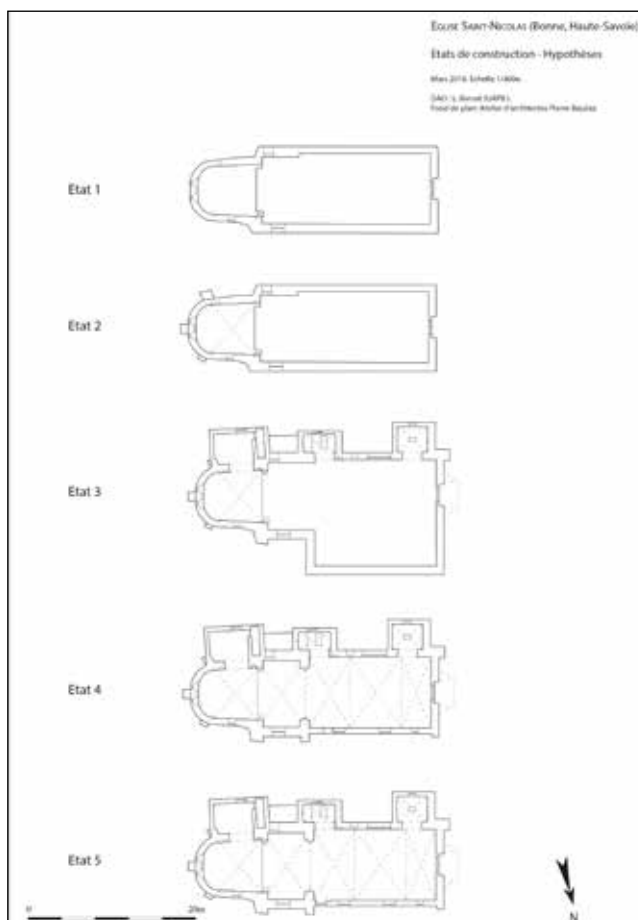


Fig. 2 Évolution de l'église Saint-Nicolas dans le temps. DAO : L. Benoit (UAPB-Dep74).

pour le moins intéressants, malgré des datations toutes relatives. Aussi, ce bâtiment mériterait-il une investigation plus approfondie, ainsi que des datations absolues, pour permettre de saisir au mieux la chronologie de l'édifice.

Ce sauvetage a permis de mettre en avant cinq états de constructions, ainsi que des vestiges médiévaux encore méconnus au sein de la commune de Bonne. Aussi, cette opération de sauvetage participe-t-elle, à son échelle, à la connaissance de l'histoire locale, mais aussi à celle du patrimoine religieux départemental.

**Loïc Benoit**  
SDAHS, Université Lumière Lyon 2 – CIHAM

PREMIER ÂGE  
DU FER

## BONS-EN-CHABLAIS Tanières et Provegniand, ZAE des Bracots

Le diagnostic réalisé aux lieux-dits Tanières et Provegniand, préalablement à l'extension de la ZAE des Bracots, n'a pas révélé de vestiges archéologiques significatifs. Outre une soixantaine de drains de datation récente, quatre fosses et un foyer, non datés, ainsi que trois aménagements de pierres, proches du ruisseau le Grand Vire, ont été retrouvés. Quelques tessons de

céramique de la fin de l'âge du Bronze ou du premier âge du Fer ont également été mis au jour hors contexte dans une couche de colluvion.

**Cécile Ramponi**  
Inrap

Sondées de manière désordonnée et parfois répétée à la fin du XIX<sup>e</sup> s., les cavités du Salève sont très mal connues. Leur localisation est problématique, les plans manquent et les descriptions sont succinctes et surtout poétiques. Les travaux archéologiques ne sont généralement connus que par quelques vestiges conservés dans les institutions genevoises et annéciennes.

Le bilan documentaire réalisé au préalable dans le cadre de la préparation du catalogue néolithique de la Haute-Savoie repose sur la bibliographie, les archives et les mobiliers. Il a permis de recenser un minimum de quinze cavités, ainsi qu'un groupe de plusieurs grands abris : le Chavardon. Les objectifs de l'opération étaient de localiser ces sites, d'en donner une description synthétique standardisée et d'en réaliser une couverture photographique minimale. Enfin, trois sondages étaient prévus dans les trois sites les plus prometteurs (la grotte de l'Ours et la Voûte aux Bourdons à Collonges-sous-Salève, le Parconnaire à Monnetier-Mornex), afin d'évaluer l'état de conservation du remplissage et de rechercher des niveaux néolithiques stratifiés.

Neuf cavités ont pu être documentées en détail sur les communes de Collonges et d'Etrembières. Par ailleurs, le secteur du Chavardon a été décrit systématiquement. Il comporte une dizaine d'abris sous roches, accessibles uniquement par le franchissement d'une vire étroite en falaise. Les observations ont été confrontées aux publications de Thioly et Montandon, permettant la localisation de la quasi-totalité des sites mentionnés anciennement. Les six cavités restant à traiter sont les plus difficiles d'accès et nécessitent aujourd'hui de l'escalade ou de la descente en rappel. La typologie des sites retrouvés est très variée, du vaste porche au boyau étroit dépourvu de tout remplissage. Les résultats sont donc utiles pour mieux comprendre les modalités d'utilisation de ces sites.

Deux sondages ont été réalisés dans le secteur du Chavardon, permettant de localiser avec certitude la Voûte aux Bourdons. Les résultats montrent, malheureusement, des remaniements très importants liés aux fouilles anciennes. Un lambeau de couche protohistorique très pauvre se biseaute vers la paroi à plus d'un mètre de profondeur. Il semble installé sur des éboulis cryoclastiques antérieurs à toute occupation.

Dans la grotte de l'Ours (*fig. 01*), des vestiges du Néolithique moyen sont présents dès l'humus superficiel. Un sondage en L a été ouvert dans l'angle sud-est du porche. Il montre la présence, à faible profondeur (0,15 à 0,25 m), d'un niveau d'occupation du Néolithique moyen assez pauvre, surtout conservé vers la paroi sud. Une éventuelle stratification perceptible le long de la paroi pourrait être contrôlée par <sup>14</sup>C. Le mobilier recueilli à la fouille et au tamisage est essentiellement constitué de petits tessons de céramique, de deux lamelles en silex, d'un biseau en pierre polie et de rares dents humaines. Le tamisage des dépôts superficiels remaniés a livré exactement le même type de vestiges, et quasiment aucun indice d'occupations plus récentes, en dehors des inévitables bouteilles en verre et boîtes de conserves subactuelles. Il n'y a quasiment aucune trace des occupations protohistoriques et an-



Fig. 1 Collonges-sous-Salève (74), grotte de l'Ours : vue latérale de l'entrée de la grotte.  
Crédits : Pierre-Jérôme Rey (Umr 5204 Edytem), 2018.

tiques signalées par Thioly. Cette lacune, associée à la faible profondeur du niveau néolithique, suggère que les fouilles anciennes ont probablement tronqué le remplissage au-dessus des couches du Néolithique moyen. Le contexte d'éboulis, l'absence de passage vers les alpages et l'aspect des couches archéologiques, rendent peu probable la fonction de bergerie. La rareté du mobilier est peu compatible avec un habitat, mais plutôt avec un refuge, très ponctuellement occupé. La présence d'une pendeloque en coquille marine dans le mobilier découvert au XIX<sup>e</sup> s. serait par contre tout à fait cohérente dans le cas d'une utilisation funéraire de la cavité au Néolithique moyen.

À l'échelle régionale, les inhumations en grotte sont très mal connues avant la toute fin du Néolithique moyen. Une datation sur l'une des dents humaines serait donc bienvenue pour préciser leur insertion chronologique. L'analyse préliminaire de la céramique évoque plutôt une ambiance Cortaillod mais la fragmentation ne permet pas de certitude.

L'achèvement du programme (six cavités à localiser et décrire, deux sondages à faire et plusieurs topographies à relever) est envisagé en 2019.



## CHENS-SUR-LÉMAN

### La nécropole des Léchères, le Chablais au second âge du Fer

Ce projet collectif de recherche vise à étudier un ensemble funéraire de La Tène ancienne / moyenne sur la rive méridionale du lac Léman, afin de caractériser les communautés occupant à cette époque les marges nord-orientales du futur territoire allobroge.

La principale nécropole étudiée se trouve à Chens-sur-Léman, sur les rives du ruisseau des Léchères, mais d'autres tombes sont recensées sur le territoire de la commune, et sur d'autres sites chablaisiens. Tous ces sites ont été détruits par l'intense activité d'extraction de sables et de graviers qui a accompagné le développement économique du Bas-Chablais jusqu'à nos jours.

La troisième année de travaux a été employée à continuer les recherches documentaires, à mettre au net une partie des dessins réalisés en 2016 au Musée d'art et d'histoire de Genève, et à rédiger les biographies des premiers fouilleurs de la nécropole que furent E. Vuarnet et J.-C. Périllat. Les études portant sur la céramique et sur les restes humains n'ont pas pu être entreprises, car l'Inrap n'a pas souhaité intégrer le projet cette année.

De nouvelles archives de J.-C. Périllat ont été découvertes à l'automne ; elles permettront de corriger

quelques détails dans le catalogue des tombes et des objets.

Un premier lot de 50 objets restaurés en 2016 et 2017 a pu faire l'objet d'une étude typologique : la plupart appartiennent à huit sépultures de LT A et LT B. Toutes ces nouvelles tombes, ou presque, peuvent être rattachées à une élite (armement, harnachement, parure exceptionnelle), et on découvre une implantation funéraire antérieure à LT B, fait que les découvertes précédentes n'avaient pas révélé.

La restauration d'un second lot de cinquante objets a été menée à terme par le laboratoire du CREAM à Vienne : il s'agit essentiellement d'objets ferreux, dont beaucoup comportent des traces de textiles qu'il faudra analyser. Des analyses sur les métaux devront également être entreprises à l'issue des restaurations, afin d'identifier certains traitements de surface ou certains matériaux ajoutés, et surtout caractériser la composition élémentaire de certains mobiliers en alliage cuivreux.

**Christophe Landry**  
Inrap

## CLERMONT

### Château médiéval

L'opération réalisée en juillet 2017 sur le site médiéval de Clermont fait suite à la volonté du département de continuer la logique d'études castrales mise en place lors du projet européen, « A.V.E.R – des montagnes de châteaux », initié en 2010. De plus, le site étant propriété départementale, un état des lieux patrimonial et une définition de l'intérêt en termes de réserve archéologique étaient demandés depuis longtemps en interne. Néanmoins, c'est également un intérêt historique et une volonté de mise en valeur des sites appartenant à la collectivité qui ont dirigé ce projet. Enfin, dans une moindre mesure, le fait que ce château fasse partie d'un corpus d'étude au sein d'une thèse de doctorat a fini d'appuyer la mise en place de ce projet.

Construit à vingt kilomètres au nord-ouest d'Annecy et à cinq kilomètres de Seyssel, Clermont se situe au cœur de l'Albanais à environ 690 m d'altitude. La petite agglomération, logée au croisement d'axes routiers historiques desservant Chambéry, Genève et Annecy, possède une topographie en escalier alliant éperon rocheux et plusieurs replats et plate-forme en contrebas. Il domine les plaines avoisinantes et sert ici de point de contrôle sur l'espace environnant (*fig. 01*).

Le site de Clermont apparaît dans la littérature dès le XIII<sup>e</sup> s. comme possession des comtes de Genève. S'il est fort probable que le site soit occupé plus anciennement du fait de la présence des comtes de Cler-



Fig. 1 Vue aérienne du site des châteaux de Clermont (74).  
Cliché : J. Laidebeur (Uapb).



Fig. 2 Clermont (74) : photographie aérienne des fonds de fouille 2017.  
Cliché : O Veissière (Patrimoine numérique).

mont au XII<sup>e</sup> s., la forteresse n'apparaît pas dans la documentation à ce moment-là. Le château semble rapidement prendre de l'importance au sein de la famille de Genève, puisqu'il devient l'une des résidences principales de cette lignée dès la perte de la ville de Genève au profit de la maison de Savoie. Résidence d'été des comtes, les dimensions générales du site se rapprochent de celles du château d'Annecy alors capitale du comté. Clermont sera clé pour la région jusqu'au début du XV<sup>e</sup> s. Le comté est alors vendu à la Savoie et la forteresse perd son intérêt défensif et son rôle de contrôle de l'Albanais. Progressivement abandonné jusqu'au XVI<sup>e</sup> s., il reste malgré tout entretenu comme l'atteste la documentation. À la fin du siècle, Gallois de Regard, originaire de Clermont, fait construire, en accord avec le duc de Savoie, une demeure fortifiée d'inspiration Renaissance italienne à l'emplacement de la résidence familiale sur le plain château. Les deux bâtiments cohabitent pendant un demi-siècle environ avant que la guerre entre la Savoie et la France atteigne la région. Aussi, en 1630, les troupes de Louis XIII assiègent l'agglomération mais les villageois ouvrent les portes de la ville et se rendent. La forteresse médiévale, alors encore en état de tenir un siège, est détruite par Louis XIII et son armée. La demeure Renaissance, bien que partiellement ruinée, est rachetée dans les années 1960 avec le plateau médiéval par le département de la Haute-Savoie. Restaurée, elle est aujourd'hui un musée.

Après différentes opérations d'acquisition de données planimétriques et topographiques laissant présager d'un fort potentiel archéologique, une première opération de sondages a été réalisée sur le site médiéval de Clermont entre le 10 et le 29 juillet 2017. Elle a, entre autres, permis d'évaluer le potentiel stratigraphique du lieu ainsi que l'état de conservation des vestiges de la fortification. La fouille a consisté en la réalisation de

deux sondages de 9 × 2 m sur le secteur dit de la tour maîtresse. Elle a alors livré de premières informations sur l'organisation de l'espace au centre du château, en dévoilant en partie une tour circulaire, un espace intermédiaire, un second mur ainsi qu'une partie d'un fossé (fig. 02). Si tous les niveaux archéologiques n'ont pu être atteints étant donné la nature même de notre opération, nous avons pu documenter les différentes maçonneries apparentes ainsi qu'une partie de la chronologie relative. Aussi, la tour est conservée sur plus de 1,30 m de haut (observable), pour une largeur de mur de 3,70 m, ce qui en fait l'un des murs les plus épais du département. L'appareil de construction est en pierre de taille smillée à l'extérieur, tandis que l'intérieur présente des moellons équarris à face dressée. Le tout est en calcaire lié au mortier de chaux. Un second mur est présent au sud, séparant la tour du fossé. Il est construit en moellons de molasse verte liés au mortier de chaux. Cette maçonnerie, conservée sur 1,60 m de haut pour 1,50 m d'épaisseur, est construite postérieurement au bâti circulaire, fait marqué par un remblai ainsi qu'un niveau de chantier en appui sur la tour.

Les résultats de cette campagne ont montré le fort potentiel archéologique du château de Clermont. Les vestiges sont nombreux et très bien conservés sur une hauteur considérable, malgré l'absence de marqueurs de surface. L'extension progressive des secteurs de fouilles permettra à terme d'obtenir une vision complète de ce site majeur méconnu et d'en proposer une restitution fidèle. De même, sa mise en valeur par le biais d'une exposition dans la demeure Renaissance permettra au grand public d'acquiescer ces connaissances.

Loïc Benoit  
Université Lumière Lyon 2

## CLUSES

### L'ancien poids public

Dans le cadre des recherches pour notre thèse, nous travaillons sur l'implantation des ordres mendiants dans l'ancien diocèse de Genève. La ville de Cluses ayant accueilli des Franciscains, nous souhaitions travailler sur cette implantation. En avril 2016, une visite préliminaire a pu avoir lieu sur le site, en présence, entre autres, de Monsieur Jean-Louis Mivel, feu le maire de Cluses, de Madame Florence Poirier, chargée du patrimoine de la ville, de Monsieur Joël Serralongue, archéologue départemental, de Madame Anne Baud, maître de conférence/HDR à l'université Lyon 2, de Monsieur Gérard Charpentier, architecte du CNRS, afin de déterminer les recherches envisageables. Monsieur le maire nous informait que des travaux de mise en valeur du centre-ville allaient être engagés fin 2016-début 2017, et acceptait que nous menions une étude dans ce même temps. Malheureusement, les travaux publics ayant commencé plus tôt que prévu, courant 2016, nous n'avons pu faire une demande de sondage archéologique contre le gouttereau ouest de l'église, comme initialement envisagé.

Entre temps, les travaux de BTP allaient commencer pour la mise en valeur de la zone située au nord de la mairie. En superposant la Mapped sarde et le cadastre actuel, nous nous sommes rendus compte que des fondations des bâtiments conventuels pourraient encore être mis au jour à cet emplacement. Les sources connues ne mentionnant aucune autre structure dans ce secteur entre la destruction du couvent et la construction de la mairie au début du XX<sup>e</sup> s., nous avons donc fait rapidement une demande de fouille né-

cessité par l'urgence qui a été acceptée par le SRA. Une semaine en février 2017 a été dévolue à cette opération. Le sondage fut positif, avec, contre toute attente, la découverte de structures témoignant de la présence ancienne à cet emplacement du poids public de Cluses. En revanche, aucun élément concernant l'ancien couvent n'a pu être mis au jour.

Dans la partie sud du sondage, la quasi-totalité de la cuve de l'ancien poids public a pu être fouillée. Il apparaît ainsi qu'elle présentait, dans sa partie intérieure, des dimensions de 4,40 m de long pour 2,20 m de large. L'épaisseur des murs variant de 40 à 70 cm, les dimensions extérieures atteignaient environ 5,50 m de long pour 3,20 m de large. Une ouverture était ménagée au centre de sa paroi méridionale, et faisait écho à une structure (1 x 0,5 m), située, quant à elle, contre le parement sud de sa paroi septentrionale. Un élément en métal a été mis au jour dans l'angle sud-est de cette cuve. Il faisait sans aucun doute partie d'un mécanisme de bascule. L'ensemble de la cuve a été remblayé.

Dans la partie nord du sondage, les restes d'un réseau oublié de tuyaux en fonte sont apparus, installés dans un remblai sableux.

Le poids public de Cluses a été construit à partir de 1884. Il jouxtait les bureaux de l'octroi situés dans l'aile nord de la mairie. Sa destruction est intervenue entre 1958 et 1978.

**Amélie Roger**  
Université Lyon 2

## DOUVAINE

### Les Hutins, rue des Balaries, occupation du haut Moyen Âge

La fouille archéologique, située à Douvaine, au lieu-dit les Hutins et bordée du côté oriental par la rue des Balaries, s'est déroulée en février 2017, sur une surface d'environ 660 m<sup>2</sup>.

Le site a livré la portion d'un bâtiment fondé sur des soubassements en pierres. Il est composé d'une pièce dont la surface interne peut être évaluée à 17,20 m<sup>2</sup> et d'un mur de 4 m de long qui prolonge une de ses façades. L'inégalité de la conservation des vestiges est liée à la topographie originelle, avec un dénivelé important qui existait au moment de la construction. En effet, sur des distances très courtes, un dévers pouvant aller jusqu'à 0,60 m de hauteur sépare les différentes embases. Les fondations, d'environ 0,60 m de largeur, sont composées par deux parements externes constitués de gros blocs de schiste et de granit, ainsi que d'imposants galets et d'un blocage interne de pierres de moindre taille liées par la terre.

Les analyses <sup>14</sup>C ont permis de dater précisément ce bâtiment du milieu du VI<sup>e</sup> s. Or, au début de l'époque mérovingienne, les constructions utilisant des matériaux en durs sont généralement liées à la présence d'un établissement antique dans les environs. À Douvaine, la proximité d'une importante voie romaine reliant Genève à Thonon, ainsi que les découvertes anciennes faites dans son chef-lieu, présupposent l'existence d'une telle implantation dans son voisinage. Si la fouille rue des Balaries ne permet pas de le confirmer, elle met néanmoins en évidence une occupation *in situ* au début du haut Moyen Âge.

**Agata Poirot**  
Archeodunum

ÉPOQUE  
MÉDIÉVALEÉPAGNY METZ-TESSY  
Aux Plantes, ZAC de la BouvardeTEMPS  
MODERNES

Le projet immobilier à l'origine de l'arrêté de prescription concerne la réalisation de plusieurs édifices destinés, notamment, à accueillir un nouvel institut de formation en soins infirmiers. La parcelle est située dans l'emprise de l'ancien chef-lieu de Metz, inclus dans le zonage archéologique de la commune nouvelle d'Épagny-Metz-Tessy.

La parcelle diagnostiquée serait située à l'emplacement de l'ancien chef-lieu de Metz, un village qui s'est développé au Moyen Âge autour de l'église paroissiale Saint-Didier, mentionnée pour la première fois en 1316. L'église, y compris le cimetière, fut vendue en 1806 par la Fabrique de Pringy, son propriétaire. Le bâtiment ruiné sera finalement détruit en 1863.

Les tranchées révèlent la présence de terrasses fluvio-glaciaires emboîtées dans le matériel morainique à molassique. La terrasse se trouve en position perchée, une vingtaine de mètres au-dessus du cours du Fier actuel. Du point de vue géoarchéologique, les vestiges archéologiques les plus anciens mis au jour sur ce site résultent uniquement d'un faible piégeage sous une surface nivelée à la période moderne. Un important système de remblais anthropiques d'époque moderne a comblé des zones précédemment décaissées au-delà du substrat, lors d'une période qui ne peut pas être déterminée.

À la suite des décaissements massifs, force est de constater qu'il ne subsiste plus aucune trace des niveaux liés à une éventuelle occupation antique ou de la présence pourtant avérée de vestiges de l'époque médiévale, à l'exception notable de fosses sépulcrales. L'occupation antique, suggérée par la présence en aval de l'emprise du diagnostic de mobilier d'époque romaine, n'a pas été mise en évidence. Aucune trace de vestiges, d'artefacts attribuables à l'Antiquité n'a été repérée.

Une unique fosse antérieure à des sépultures a été dégagée, sans qu'il soit possible de la dater ou d'en définir la fonction. Hormis cette fosse et quelques creusements manifestement récents, l'essentiel des vestiges mis au jour concerne des tombes. Au terme du diagnostic, environ 40 sépultures présumées sont reconnues. Une seule tombe a été fouillée.

Les premières informations, sous réserve des résultats du <sup>14</sup>C, inciteraient à accepter l'idée d'une utilisation longue du cimetière et à faire remonter la chronologie à une période médiévale dans une acception étendue, en dépit de mentions tardives de l'église dont les fondations espérées n'ont pas été repérées à l'occasion du diagnostic.

Franck Gabayet  
Inrap

HAUT-EMPIRE

ÉPAGNY METZ-TESSY  
Au Pré de la Tour, 30 chemin de la Tour

Au pied d'une colline, la fouille a mis en évidence deux bûchers en fosse, distants de moins d'un mètre. Bien qu'ils soient dérasés, la richesse en mobilier, qui laisse deviner le statut social important des défunts, leur donne un intérêt tout particulier.

La première structure pourrait dater du troisième quart du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C., et conserve les restes d'un enfant, dont l'âge est compris entre 5 et 8 ans. L'abondant mobilier comprend 17 récipients en céramique (amphores, cruches, jatte, coupe), des vases en bronze (dix pièces), quatre contenants en verre (flacon, bouteilles, balsamaire), des traces de dépôts alimentaires (vin, lentilles, fèves, porc, coq domestique), des pièces d'ameublement (lit funéraire, coffrets) et d'autres ustensiles (strigiles en bronze, 49 jetons et treize appliques vestimentaires en os, etc.).

Le second bûcher daterait du début de la période flavienne et il a servi à la crémation d'un adulte relativement âgé. Le dépôt funéraire accompagnant ce défunt semble encore plus important : on compte, entre autres, vingt vases en céramique (amphore, lampes, cruche, coupelles, etc.), au moins vingt récipients en verre (flacons, coupe, coupelle, balsamaires, etc.), 46 ustensiles en bronze (vases, pièces de coffrets, strigiles, lits funéraires, etc.), qui devaient contenir des

dépôts alimentaires dont des vestiges nous sont parvenus (vin, lentilles, fèves, bovin, porc, lièvre, coq domestique, perdrix, canard, poisson). La présence de quelques pièces exceptionnelles est aussi à souligner : une paire de boucles d'oreilles en or, les restes d'un tissu brodé d'un fil de même matière, des strigiles en argent. Par ailleurs, les vestiges d'une chaise curule, la septième recensée en France, ont été mis au jour. Dans les deux cas, la quantité d'os retrouvée laisse penser qu'une grande partie du squelette a été prélevée.

Bien que, dans les deux structures, le brassage et la réorganisation des résidus ne permettent pas de restituer avec assurance la position originelle du défunt et du mobilier sur le bûcher, la masse des données recueillies a permis de proposer des hypothèses sérieuses sur les gestes funéraires opérés lors de ces funéraires.

À 70 m au sud-est de ces bûchers, les restes d'un dépôt secondaire de crémation, pouvant être contemporain de celles précédemment décrites, ont été étudiés. L'ensemble est à mettre en parallèle avec la découverte d'au moins neuf dépôts de crémation datés entre le I<sup>er</sup> et le III<sup>e</sup> s., faite voilà dix ans, à quelques centaines de mètres au nord du site, toujours sur les flancs de la

même colline. Surplombant les bûchers, un enclos antique, de 24,5 m de large pour 47 m de long, ceint par des murs, a été dégagé. Les premières assises d'élévation sont composées de moellons de molasse posés en parement sur les deux faces et liés entre eux avec de l'argile. Si le niveau de sol est en partie conservé, aucune structure n'a été mise en évidence à l'intérieur

de la partie étudiée de cette enceinte. Sans certitude, le contexte permet de suggérer qu'un tel espace a pu être consacré à la réalisation d'un jardin funéraire.

**Emmanuel Ferber**  
Inrap

ÉPOQUE MÉDIÉVALE  
BAS MOYEN ÂGE

## ÉPAGNY METZ-TESSY

### Le Château

TEMPS MODERNES

Les sondages, à l'emplacement du château de la Monnaie, témoignent de l'existence d'une construction massive et complexe, dont subsistent, malgré des tentatives de destruction en 1961, des éléments de fondation, sur parfois 1,80 m de profondeur.

Élevé en plusieurs phases sur un tertre dressé artificiellement, vraisemblablement bien avant sa construction, l'édifice, dans son état final, présenterait une forme subrectangulaire de 38 m d'est en ouest, et de 34 m du nord au sud. Parmi les restes de maçonneries, on trouve une muraille faite de gros galets pouvant atteindre 0,50 m, et contre laquelle, à l'intérieur, sont bâties, en plusieurs étapes, des constructions à parements de galets ou en blocs débités, cimentés au mortier sableux de chaux. Des éléments architecturaux en tuf ont servi d'ornement des façades.

Une construction plus importante se caractérise par un habillage spécifiquement en tuf. Un fossé, de plan rectangulaire de 15 m de large et 2,80 m de profondeur, ceinture le tertre. Les parties supérieures comblées par les pierres de démolition comportent quelques éléments architecturaux et, à partir de 0,50 m sous le terrain naturel, la proximité de la nappe phréatique conserve les matières organiques. Ainsi, dans les niveaux inférieurs, des objets en bois piégés se trouvent conservés, dont une poutre longue de 1,40 m.

À l'intérieur du château, le niveau de sol de l'occupation terminale semble partiellement écrêté, mais le niveau contemporain de l'édification apparaît préservé. Nous estimons à près de deux mètres la puissance moyenne des couches archéologiques, qui recouvrent à la fois les strates du château (1,30 m en moyenne), et les niveaux sous-jacents. À l'emplacement des murs, les profondeurs varient de 0,25 m à 1,80 m.

À l'extérieur du château, des indices laissent supposer un accès à l'édifice, soit du côté est, depuis le chemin actuel, d'origine ancienne, soit vers l'angle nord-ouest. L'élévation artificielle de la butte, entamée avant la construction du château, et la présence de niveaux anthropiques entaillés par le creusement des douves militent en faveur d'occupation antérieures à l'édification, mais, vraisemblablement, postérieures à l'époque antique. En l'absence de dépotoir, les éléments matériels propices à une datation demeurent ténus. Les quelques restes témoignent d'une occupation principale entre les XIII<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> s., et d'une autre plus tardive, entre le XVII<sup>e</sup> s. et le XVIII<sup>e</sup> s.

La date d'abandon du site demeure indéterminée. D'après un témoignage écrit, le château se présente sous l'état de ruines dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> s.

**Robert Bruno**  
Inrap

ANTIQUITÉ  
GALLO-ROMAINE  
BAS MOYEN ÂGE

## MASSONGY

### 61 route de l'église : presbytère

TEMPS MODERNES

ÉPOQUE  
CONTEMPORAINE

Le diagnostic archéologique mené au 61 route de l'église s'inscrit en amont du projet de réhabilitation du presbytère construit en 1839. Les trois parcelles concernées représentent 1 500 m<sup>2</sup>. Cette opération se situe dans un secteur riche en vestiges antiques, à 200 m au nord-ouest de la *villa* fouillée en 2007.

L'opération a permis de mettre en évidence la présence de vestiges, qui, malgré l'indigence du mobilier, peuvent être attribués à l'époque moderne, voire peut-être même à la fin du Moyen Âge. Les aménagements mis au jour sont de natures diverses : un édifice, partiellement en élévation, associé à un niveau de sol, cinq fosses à la morphologie très différente dont une

avec deux trous de poteau, un puits, une mare et trois segments de fossés. Le corpus mobilier se résume à des fragments de tuiles à crochets et à quelques os fauniques. Cette quasi-absence d'artefact datant pose le problème de la chronologie et ne permet pas de proposer une cohérence entre ces aménagements.

Les données issues des archives évoquent, quant à elles, l'existence d'une maison noble sur cette emprise vers 1558.

**Nicolas Biber**  
Inrap

## SAINT-JORIOZ

### 252 route de Tavan

Le diagnostic prescrit par le SRA s'est déroulé en amont de la construction d'un immeuble de 30 logements. L'emprise de ce projet, qui se situe au centre de la commune de Saint-Jorioz et en bordure des ruisseaux le Laudon et le Doucet, concerne une surface de 3 517 m<sup>2</sup>. Du point de vue géologique, la zone étudiée recoupe principalement des dépôts liés à l'activité torrentielle du Laudon au cours de deux périodes principales : au Postglaciaire et au Petit Âge Glaciaire.

Dans ce contexte, un niveau d'occupation antique a été mis au jour sur le toit d'une ancienne nappe de débris torrentiels du Postglaciaire. Ce niveau d'occupation, conservé sur le quart est de l'emprise, a été tronqué au Petit Âge Glaciaire par le tracé du lit majeur du Laudon. Le comblement de l'ancien lit majeur du Laudon s'est fait en partie par des remblais anthropiques (démantèlement du site antique).

L'occupation antique mise en évidence lors de ce diagnostic est caractérisée par des fondations de murs, des fosses et de probables niveaux de sol, auxquels est associé du mobilier attribuable aux I<sup>er</sup>- III<sup>e</sup> s.

Ce site s'inscrit dans un contexte déjà connu. Même si les plans des fouilles anciennes (1960, 1967 et 1972) sont approximatifs, il n'en résulte pas moins qu'ils présentent une trame orthonormée cohérente. La fouille menée en 2007 (Menna, 2009) sur la parcelle mitoyenne a permis de mettre en évidence le plan d'un établissement agricole daté du début du troisième quart du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C., auquel succède une *villa* à péristyle, probablement à vocation agricole, datée de la fin du troisième quart du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. Cette *villa* est abandonnée durant la seconde moitié du II<sup>e</sup> s. apr. J.-C.

**Christine Vermeulen  
Inrap**

## SÉVRIER

### Station palafittique du Crêt de Chatillon

La station du Crêt de Chatillon est située dans la partie médiane du lac d'Annecy, à 900 m de la rive occidentale. Elle occupe un haut-fond, recouvert par quatre mètres d'eau, d'orientation nord-sud, et de 180 m de long pour 55 m de large. Latéralement, une pente marquée amène à des fonds de 45 m.

Objet de ramassages dès le milieu du XIX<sup>e</sup> s., la station est investie dès les années 1960 par les travaux précurseurs de Raymond Laurent, ayant amené, entre autres, à la découverte du célèbre « four de Sévrier ». De 1980 à 2001, diverses investigations sont menées par le CNRAS, puis le Drassm (échantillonnages dendrochronologiques, fouille et relevé d'une pirogue...). Suite, en 2011, à l'inscription de la station au patrimoine mondial de l'Unesco dans le cadre du bien sériel et transnational « Palafittes autour des Alpes », un bilan d'état est réalisé en 2015, suivi en 2016 d'un nouveau positionnement topographique. Il est alors apparu que le Crêt de Chatillon, par la présence d'une grande partie des repères de nos prédécesseurs et les possibilités d'appuis locaux, présentait des facilités pour lancer une opération susceptible d'apporter des éléments d'interprétation des formes de l'habitat à l'âge du Bronze sur le lac d'Annecy, plan d'eau qui ne dispose pas d'une telle documentation, à la différence du lac du Bourget.

L'opération de 2017 a été consacrée à la partie sud du haut-fond, avec comme objectif principal la topographie des pieux et piquets visibles. Le maillage triangulaire existant a été utilisé et étendu. Au total, 673 pieux et piquets ont été positionnés dans 57 triangles de 5 m de côté, soit 617 m<sup>2</sup>. Cette surface ne représente toutefois que moins de 8 % de l'emprise du site, estimée à près de 8 000 m<sup>2</sup>. Avec une densité moyenne légèrement supérieure à 1 pieu/m<sup>2</sup>, valeur assez élevée, l'emprise couverte est encore insuffisante pour dégager des

plans de structures. Malgré tout, les orientations générales sont nettes sur la partie haute de la station mais sont moins lisibles latéralement. L'hypothèse émise en 2015 d'une palissade en limite du haut-fond est confirmée. Au-delà, sur l'amorce de la pente, des pieux sont présents. Leur interprétation est encore délicate : ap-pontements, brise-lames...

Un décapage de 8 m<sup>2</sup> a été réalisé sur la bordure ouest de la station. Il a confirmé l'intense érosion des niveaux. Il ne subsiste plus du substratum de limons crayeux qu'un horizon de réduction à pierres et galets avec de rares tessons très érodés. La découverte d'une meule n'apparaît pas exceptionnelle, les éléments de mouture étant particulièrement fréquents sur le site.

Sept pieux ont fait l'objet d'une prise d'échantillons pour l'analyse dendrochronologique (Fabien Langenegger, Office du Patrimoine, Neuchâtel) et l'étude de l'ADN (Stefanie Wagner, Inra, Bordeaux). Les cinq premières dates viennent compléter un corpus encore réduit mais montrant deux phases d'occupation, l'une au Bronze final 2b et l'autre au Bronze final 3b. Pour cette dernière, la phase d'abattage est étonnamment courte, de -910 à -900 et demanderait à être confirmée. La reprise de la documentation ancienne et diverses observations faites cette année amènent à envisager une intense phase d'érosion entre les deux occupations, avec une importante ablation sédimentaire.

Enfin, des prospections ont été menées sur les flancs du haut-fond. Elles se sont avérées décevantes en raison d'un important développement de la végétation de 6 à 16 m de profondeur, limitant les observations. Plus bas, la pente de limons crayeux est désespérément monotone et n'a livré aucun vestige.

**Yves Billaud  
Ministère de la Culture - Drassm**

Le site de l'abbaye augustinienne de Sixt, situé dans la commune de Sixt-Fer-à-Cheval en Haute-Savoie, a bénéficié depuis 2011 de plusieurs interventions archéologiques menées dans le cadre des projets européens « Phénix » et « Ethnologia ». L'étude du site dans son entièreté a été reprise en 2015 dans le cadre d'une thèse en archéologie médiévale dirigée par A. Baud (Lyon 2). Un premier sondage (2015) avait révélé les fondations de la chapelle latérale Saint-Jacques, construite dans la seconde moitié du XV<sup>e</sup> s. contre le chœur de l'église, ainsi qu'un cimetière paroissial médiéval. En 2016, une fouille de plus grande ampleur a permis de retrouver partiellement l'ancien cloître et l'ancienne aile orientale. L'absence de sépultures contemporaines a permis d'atteindre immédiatement les maçonneries de l'ancienne abbaye, de localiser la salle du chapitre, la galerie est du cloître, et de mettre en évidence un premier incendie au cours du XVII<sup>e</sup> s. daté du début de l'année 1645, le second datant de 1680. La datation au radiocarbone d'une sépulture tronquée par la construction de la chapelle latérale a montré que l'un des deux individus avait été inhumé quelques années seulement avant ce chantier, situé entre 1461 et 1479.

Pour cette dernière campagne de fouilles sur le site à l'automne 2017, et suivant la découverte, en 2013, de deux murs rattachés à la première occupation du site (milieu du XII<sup>e</sup> s.) et les données issues d'une



Fig. 1 Sixt-Fer-à-Cheval, l'abbaye : emplacement de la fouille 2017.  
Crédits : Sidonie Bochaton, octobre 2017.

prospection géophysique menée sur la parcelle sud en 2016, un large sondage de 9 mètres par 8 mètres a été implanté au sud de l'aile sud du carré claustral, face à une porte datée des XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> s. Les sources écrites, de même que la proximité avec le grenier-tour, laissaient supposer l'existence d'un secteur dédié aux dépendances domestiques et économiques, mais la présence de latrines n'était pas exclue.

La fouille a mis au jour, à seulement quelques centimètres de la tranchée de drainage de la façade sud



Fig. 2 Sixt-Fer-à-Cheval, l'abbaye : sondage principal vu depuis le nord.  
Crédits : Sidonie Bochaton, octobre 2017.

du « logis », la façade sud de l'extrémité occidentale de l'aile sud du carré claustral, par ailleurs identifié vers l'est, sur une longueur de 26 mètres. Ce bâtiment se développait sous la cour actuelle et son extrémité ouest n'a pas été atteinte. En revanche, les angles de deux bâtiments jusqu'ici inconnus ont été mis au jour dans la partie sud du sondage. Afin de connaître leur largeur nord/sud, deux sondages supplémentaires ont été creusés dans la partie sud de la parcelle : le bâtiment occidental mesurait environ 5,4 mètres, et le bâtiment occidental 8,5 mètres. Un inventaire des réparations à faire aux bâtiments de l'abbaye, daté de 1645,

permet d'identifier le bâtiment occidental comme une ancienne grange et le bâtiment oriental comme une ancienne écurie. Ces bâtiments ont été détruits avant les années 1730, puisqu'ils ne sont pas représentés sur le cadastre sarde.

Avec le grenier-tour et d'autres dépendances représentées sur le cadastre sarde, cette grange et cette écurie devaient constituer le secteur domestique du site abbatial.

**Sidonie Bochaton**  
Université Lumière Lyon 2

MOYEN ÂGE  
TEMPS MODERNES

## SIXT-FER-À-CHEVAL

### Circulations et occupations de la montagne sur le territoire de la commune de Sixt-Fer-à-Cheval : l'alpage de Sales

ÉPOQUE  
CONTEMPORAINE

Depuis plusieurs années, les recherches concentrées sur l'alpage de Sales visent à renseigner de manière plus large les questions de l'occupation de la montagne, mais également de la place de ces espaces d'altitude au sein d'un système plus étendu, qui les relie aux fonds de vallée, voire aux villes, par le biais de réseaux de courtes, voire de moyennes distances.

Les accès à ce vallon d'altitude (de 1 800 à 2 700 m), situé dans la haute vallée du Giffre, sont limités et donc à considérer pour comprendre l'évolution de ses ressorts territoriaux. Attesté vers 1200, au moment de sa donation à l'abbaye de Sixt, laquelle est fondée soixante ans plus tôt sous l'ordre des Chanoines réguliers de Saint-Augustin, cet alpage vient compléter sensiblement le domaine de cette seigneurie ecclésiastique. Son mode d'exploitation juridique est connu dès 1418, lorsque l'alpage est concédé (par albergement) à un groupe de communiens habitant Sixt. On ne sait, en revanche, préciser s'il s'agit véritablement d'un renouvellement des modes d'exploitation, ou plutôt de l'intégration d'usages anciens à un nouveau cadre juridique. Les recherches de terrain associent fouilles de structures affleurantes, dans un secteur aujourd'hui abandonné, celui de la Croix de Sales, et prospection visant à enregistrer toutes traces ou vestiges d'occupation sur les 1700 ha de l'alpage.

Les structures fouillées sont au nombre de trois. Elles correspondent à des ruines de bâtiments dont deux

ont vraisemblablement servi d'habitation. L'une de ces deux dernières a connu deux phases de construction. Pour ces habitations, les datations apportées, tant par le mobilier, au demeurant parcimonieux, que par les analyses au radiocarbone, confirment une occupation s'échelonnant entre les XII<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> s. En parallèle, une approche globale de l'alpage, menée sous la forme d'une prospection pédestre, s'est achevée en 2017 par la prise en compte des chalets de Sales. Plus de 120 structures (graffitis, abris, passages aménagés, etc.) ont été repérés sur l'intégralité de l'alpage ; outre la trentaine de chalets encore en élévation, 70 ruines d'anciens chalets ont été dénombrés dans le secteur des Chalets de Sales, situés 300 m au sud de la Croix de Sales. Il convient dès lors de savoir si les chalets de Sales actuels prennent le relais des bâtiments fouillés et reconnus comme médiévaux, ou s'il y a eu coexistence des deux centres de peuplement.

Outre les approches archéologiques, qui restent aussi à poursuivre sur les actuels chalets de Sales afin d'évaluer un très probable phénomène de remploi des éléments de charpente en bois, un travail historique et d'inventaire a livré une approche riche sur l'organisation du hameau, la typologie du bâti, l'évolution de la propriété des chalets, etc.

**Christophe Guffond**  
Conseil Départemental de la Haute-Savoie - UAPB



## TANINGES

### Chartreuse de Mélan : bâtiment monastique nord

La chartreuse de Mélan est située dans la partie centre-est du département de la Haute-Savoie, dans la section moyenne de la vallée du Giffre (affluent de l'Arve à Marignier), au sud du massif préalpin du Chablais. La chartreuse est aujourd'hui sur le territoire de la commune de Taninges, situé à environ 650 mètres d'altitude pour le centre-ville de Taninges et 620-625 mètres d'altitude pour la chartreuse.

Aujourd'hui, la chartreuse Notre-Dame de Mélan fait partie d'un corpus de chartreuses féminines étudiées dans le cadre d'une thèse d'archéologie à l'université Lumière Lyon 2, sous la direction d'Anne Baud. Ce doctorat consiste en une étude comparée de plusieurs chartreuses féminines françaises et belges, et a pour but de comprendre le lien entre clôture monastique, liturgie cartusienne et organisation spatiale des couvents féminins cartusiens, depuis la création de la branche féminine en 1150-1170 jusqu'à la Révolution Française. C'est dans ce cadre de recherche universitaire qu'une autorisation de fouilles programmées a été formulée.

La chartreuse Notre-Dame de Mélan est issue de la volonté de Béatrice de Faucigny. Dès 1282, le projet d'une chartreuse de moniale est lancé, avec une première charte de fondation. Dom Guillaume de Lescheraine est délégué, par le chapitre général de l'ordre, comme premier vicaire de la future chartreuse de Mélan pour présider aux travaux de construction. Deux chartes sont alors rédigées pour la fondation et la dotation de la chartreuse : la première date du 3 juin 1285 et la seconde de 1288.

La chartreuse Notre-Dame de Mélan s'installe en creux de vallée du Giffre, sur un site de confluence entre le Foron de Taninges et le Giffre. Cette position entre deux cours d'eau a aussi une certaine valeur symbolique. Le Giffre et le Foron participent donc au « désert » de la chartreuse, en créant une barrière naturelle face au

monde séculier qui s'installe progressivement autour du monastère. Sans parler de « désert » au sens cartusien du terme, il y a une volonté certaine d'isolement à la chartreuse Notre-Dame de Mélan grâce à l'importance accordée à l'enceinte monastique.

Le site actuel se compose de la façon suivante. Une portion d'enceinte est conservée. À l'intérieur de son périmètre, se trouve l'ancienne église, à laquelle sont accolées, au niveau du chevet, deux chapelles latérales. Un cloître du XIV<sup>e</sup> s. vient s'appuyer sur la façade occidentale. La plus grande partie des bâtiments conventuels a disparu. Seuls subsistent un bâtiment d'accueil, connu sous le nom de « ferme de Mélan », et d'autres bâtiments appelés « petit Mélan ».

En 2016, deux sondages ont été effectués. Les objectifs de cette étude étaient multiples. Il s'agissait, dans un premier temps, de faire un état des lieux du sous-sol autour de l'église et de confirmer l'absence ou la présence de vestiges archéologiques de l'époque médiévale ou moderne. Dans un second temps, il s'agissait d'atteindre les vestiges potentiels du cloître des moniales de Mélan, qui, selon les sources archivistiques, étaient localisés au nord de l'église depuis la fondation de la chartreuse. Ce cloître a largement été récupéré et modifié dans des bâtiments plus récents, détruits dans l'incendie de 1967.

En 2017, il s'agissait de compléter les informations acquises en 2016 pour une meilleure compréhension de l'occupation conventuel de la zone nord du monastère. Pour l'époque moderne (XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> s.), les vestiges font état d'une vaste reconstruction, avec des bâtiments solides et bien entretenus, pouvant être associés aux communs du monastère.

**Mathilde Duriez**  
Université Lumière Lyon 2

## THONON-LES-BAINS

### 23 chemin Vieux « villa Françoise »

Une opération de fouille qui a été conduite du 18 avril au 7 juillet 2017 à l'emplacement de l'ancienne « Villa Françoise » à Thonon-les-Bains. Les données enregistrées lors de cette fouille sont actuellement en cours de traitement et il serait prématuré d'exposer les résultats d'analyses non achevées. Il s'agit pour l'heure d'évoquer quelques éléments marquants du site, en guise de préliminaires.

La ville de Thonon-les-Bains se trouve à l'extrême nord des Alpes françaises, en Haute-Savoie, dans la région du Bas-Chablais. L'agglomération antique se développe sur les terrasses fluvio-glaciaires de la rive sud du lac Léman, au pied des contreforts préalpins que constitue le massif du Chablais, barrière d'altitude modérée qui

la sépare de la vallée du Haut Rhône et du Valais. Elle se situe respectivement à 20 et 30 km de *Genava* et *Lousonna*, et 75 km de *Boutae* (Annecy) et *Forum Claudii Vallensium* (Martigny). La ville actuelle de Thonon s'étage entre 372 m (niveau artificiel du lac) et environ 450 m d'altitude, au débouché des trois rivières Dranse, qui drainent le massif, et constituent après le Rhône le second pourvoyeur en eau du bassin.

L'agglomération antique était jusqu'à récemment connue essentiellement au travers des découvertes ponctuelles anciennes, et des données issues des sauvetages réalisés pendant les travaux de rénovation urbaine des années 1960-70-80 (Broise, Périllat 1970 ; Segard 2009 ; Ticon, Crola 2012). L'occupation des

II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> s. apr. J.-C. était perçue grâce notamment aux ateliers de production de céramique à revêtement argileux (GRAT 1978 ; Berman 2015). L'archéologie préventive a permis ces dernières années de documenter la périphérie immédiate de l'agglomération (Landry 2015) et de percevoir d'autres phases d'occupation : les IV<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> s. au Genevray (Landry à paraître a) et l'époque augustéenne (Landry à paraître b) et le I<sup>er</sup> s. ap. J.-C., avec les vestiges dont il est ici question, mis au jour le long de la rue du Chemin Vieux.

### I. Le quartier artisanal du Clos Banderet

De nombreux vestiges d'activités artisanales du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C. ont ainsi été mis au jour dans l'enceinte de l'ancien clos viticole dit « Clos Banderet », qui borde à l'est un probable axe viaire antique, pérennisé à l'époque moderne sous le nom de « Chemin Vieux ». Le quartier s'appellait au XIX<sup>e</sup> s. « Les Remanies » et se situe à 300 m à l'est du bourg médiéval et vers 430 m d'altitude, soit 60 mètres en amont du port de Rives, implanté à 650 m de là.

Dès 1959, au moment où était construite la Villa Française, détruite en 2017, J.-C. Périllat observait les premiers vestiges mis au jour dans le Clos Banderet à l'occasion de la construction des installations d'EDF. Plusieurs fours furent alors sommairement fouillés, dont un entièrement maçonné, alors interprété comme une citerne. Les nombreux ratés de cuisson en céramique grise ainsi que les scories de fer qui y furent prélevés attestent d'une intense activité artisanale dans le quartier. Le diagnostic réalisé en mars 2016 sur le site d'EDF à l'occasion de sa restructuration, permet de fouiller une bande de 3 m de largeur épargnée entre deux des bâtiments construits en 1959, et d'étudier une petite partie des vestiges alors repérés et largement amputés. Les résultats confirmaient le caractère artisanal du quartier dans la seconde moitié du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C., tandis que l'urbanisation de l'agglomération s'y fait sentir aux II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> s. (Landry 2017a).

Un diagnostic préventif réalisé par l'Inrap en 2005 à l'est du Chemin Vieux, sur un terrain enserré entre le site d'EDF et le terrain de la Villa Française, renforçait l'idée du quartier artisanal du I<sup>er</sup> s., puisqu'il permettait de mettre au jour un puits et un dépotoir contenant un important corpus céramique et des scories de fer (Ferber, Bleu 2005). Ce lot de céramique faisait alors émerger l'hypothèse de l'immédiate proximité d'un atelier produisant des vases en céramique commune grise au cours du I<sup>er</sup> s.

Un autre diagnostic, réalisé en 2013 de l'autre côté du Chemin Vieux, au numéro 26, appréhendait finalement les vestiges d'un atelier de forge contemporain (Landry 2013), fouillé de fin février à fin avril 2018. Mais c'est en décembre 2016 que le sondage réalisé dans le jardin de la Villa Française permit enfin de faire apparaître la surface de quatre fours, ainsi qu'un solin réemployé en tessonière, qui contenait les mêmes céramiques typiques de la production du Clos Banderet (Landry 2017b).

Le site fut décapé au printemps suivant sur une surface de 1400 m<sup>2</sup>. L'opération permit de mettre en évidence deux zones d'atelier, séparées par un bâtiment sur solins et poteaux attenants à un espace occupé par des dépotoirs primaires.

#### II. Présentation préliminaire des vestiges

Presque toutes les étapes de la production de céramique sont représentées sur ce site : seule la source

d'extraction d'argile ne se trouve pas dans l'emprise étudiée, de même qu'aucune structure de préparation de l'argile n'a pu y être mise au jour (une fosse traitée en 2018 sur le site voisin du numéro 26 pourrait toutefois s'y apparenter). L'étude précise de chaque structure, ainsi que l'analyse stratigraphique des ensembles, restent à faire, afin de comprendre le fonctionnement de chaque espace de ce site artisanal. Mais d'ores et déjà, on peut souligner le caractère très contraint dans l'espace, des infrastructures potières. La topographie particulière de ce bord de voirie qui court sur le flanc d'une butte morainique, a pu entraîner une certaine pression foncière. L'urbanisme de ce quartier semble se structurer au I<sup>er</sup> s. exclusivement de part et d'autre d'une voirie reliant au nord-ouest le cœur de l'agglomération et au sud-est la voie de la Doie et le débouché de la vallée de la Dranse. Il importait sans doute aux artisans du Clos Banderet d'avoir pignon sur rue et de privilégier les réaménagements successifs des ateliers donnant sur la voirie, plutôt que de les étendre vers l'arrière de parcelles lanierées.

#### II.1. Approvisionnement et façonnage

Si nous ne disposons d'aucune preuve d'un approvisionnement en argile sur site (une source avait néanmoins été identifiée plus au nord-ouest par J.-C. Périllat pour les ateliers du III<sup>e</sup> s.), certaines structures fouillées en 2017 traduisent une recherche *in situ* de matières premières : l'eau et la pierre.

Un puits d'une profondeur conservée de 2,50 m a pu être étudié, à la limite orientale de l'occupation. Cette structure vient s'ajouter au puits identifié en 2005 sur la parcelle voisine au nord (Ferber, Bleu 2005). Le ravalement de cette structure a permis de concentrer, outre un abondant corpus céramique, de nombreux restes de faune qui constitueront le seul témoin statistiquement solide de la consommation carnée des occupants des lieux.

Une partie des matériaux employés dans la construction des fours et des solins provient directement des graves de la terrasses glaciaires, dont on trouve de nombreux gisements affleurants, à l'est et au nord notamment. Il s'agit dans ce cas de galets de tailles diverses. Mais certains blocs plus ou moins équarris proviennent d'autres sources dont nous avons un exemple sur le site. En effet, un énorme bloc erratique, comme le glacier du Rhône a pu en charrier des milliers dans la région, a servi de carrière d'extraction de roche. Les sédiments morainiques ont été excavés tout autour du bloc, jusqu'à sa base. Plusieurs faces ont été taillées afin d'en extraire des blocs et la surface du rocher comporte encore des traces d'outils. La fosse d'extraction a par la suite été condamnée par un remblai constitué exclusivement de galets.

La phase du façonnage n'est pour l'heure représentée que par une seule structure que l'on peut interpréter comme une fosse d'encrage de tour de potier. La crapaudine est excentrée au sein du creusement évasé, ce qui rend le plan de la structure assez atypique. Un fragment d'amphore contenant de l'argile crue se trouvait sur le bord de la fosse, nous autorisant à restituer le geste du tourneur.

#### II.2. Les fours

Les structures de cuisson se répartissent en deux ateliers, l'un au nord, qui se prolonge sur la parcelle son-

dée en 2005 (Ferber, Bleu 2005) et l'autre au sud qui déborde sur la parcelle voisine jamais explorée. Dans l'atelier nord, deux fours sont conservés : l'un assez arasé, l'autre mieux préservé, du moins non recoupé par une structure postérieure. Dans l'atelier sud, huit fours sont aménagés dans un espace très contraint, puisqu'ils se recoupent les uns les autres. Les fours les plus anciens (Fig.01) sont conservés jusqu'à la base de la sole : seul un de ces fours présente un lambeau de sole en place, avec un carneau encore intact. Il s'agit des plus grands fours sur le site, le diamètre de leur chambre de chauffe a un diamètre de l'ordre d'1,50 m. Les supports de la sole sont aménagés de part et d'autre de l'axe médian. La cour de service présente des dimensions similaires à celle de la chambre de chauffe, voire plus grandes. Le réaménagement des fours postérieurs dans les décombres des premiers occulte malheureusement souvent leur cour de service. Ces fours postérieurs sont construits avec des matériaux encore plus hétéroclites que les premiers (Fig.02). La sole repose sur des supports centraux ou axiaux, avec parfois l'ajout de pilettes sur le pourtour de la chambre de chauffe. Des fragments d'amphore sont incorporés dans le chemisage des parois de la chambre.



Fig. 1 Vue de la chambre de chauffe d'un des fours anciens (Cliché : Chr. Landry)



Fig. 2 Vue de la chambre de chauffe d'un four réaménagé après destruction du four antérieur (Cliché : Chr. Landry)

Tous les fours ont été détruits et comblés avec des éléments de l'élévation de la structure, ainsi que divers remblais riches en tessons. On constate un geste particulier contemporain de l'abandon de certains fours : le dépôt de vases entiers, selon diverses dispositions, dans le comblement de la chambre de chauffe.

### II.3. Les dépotoirs

Trois dépotoirs primaires ont pu être mis au jour sur le site. Ils contenaient des vases complets ratés à la cuisson. L'une des fosses se trouvait dans l'espace compris entre les deux batteries de fours (Fig.03). Les ratés de cuisson étaient déposés au fond de la fosse, puis recouverts par un remblai constitué de fragments de parois en argile rubéfiée.

Toutes les structures excavées en cours d'abandon sur le site ont également servi de tessonnières : fosses diverses, trous de poteau, tranchées de solins... Ces lots de céramique sont plus fragmentés mais également caractéristiques de la production de ces ateliers.



Fig. 3 Vue d'un dépotoir primaire en cours de fouille (Cliché : D. Marchianti)

### III. Premier aperçu de la production

L'abondant mobilier céramique recueilli (environ une tonne), permet de mettre en évidence des productions inédites, qui concernent exclusivement la période de la deuxième moitié du I<sup>er</sup> s. Si la production céramique de Thonon, céramiques à revêtement argileux et céramiques communes, qui serait datée entre la fin du II<sup>e</sup> s. et la fin du III<sup>e</sup> s. (Musée du Chablais 2015 ; Berman 2015), est bien perçue depuis les années 1970, celle de la deuxième moitié du I<sup>er</sup> s. n'a été observée et interprétée comme une éventuelle production locale que depuis 2005 (Batigne Vallet dir, en préparation) au travers de trois opérations de diagnostic. La fouille de l'atelier du terrain Villa Françoise, a ainsi offert l'opportunité de lui associer clairement la production identifiée sur le site du Clos Banderet. Cet atelier produit donc dans la deuxième moitié du I<sup>er</sup> s. de la céramique commune tournée grise, des pots, des jattes et des plats pour la cuisine ainsi que des vases imitant le *dolium*, pour le stockage ou le transport des denrées. Des vases montrant les mêmes spécificités morphologiques et décoratives que ceux de Thonon sont attestés à Thyez, Genève et Annecy mais l'attribution de



Fig. 4 Pot au décor à molette, raté de cuisson issu d'un des dépotoirs (Cliché : Chr. Landry)

ces vases aux productions locales constitue un des objectifs des recherches en cours. Nous présentons ici, avec ce pot au décor à la molette (Fig. 04), un exemple de vase qui illustre parfaitement l'identité de cet atelier thononais, mais qui ne semble en revanche pas avoir été exporté hors de Thonon. La datation pressentie pour cet atelier, en l'état actuel des études, concerne exclusivement l'époque flavienne.

Si cet atelier de production de céramique commune à pâte grise est bien le premier identifié à Thonon pour le I<sup>er</sup> s. ap. J.-C., il faut reconnaître qu'assez peu d'officines similaires ont fait l'objet de fouilles régionalement. Certes Lyon, Vienne et Aoste sont des centres de production bien documentés y compris pour cette catégorie de céramique culinaire, mais à Annecy en revanche les structures de production correspondantes ne sont pas identifiées (Gabayet dir 2015), et à Genève non plus. Le style de ces productions thononaises précoces ne s'apparente guère aux répertoires de tradition allobroge, alors qu'il semble davantage inspiré par celui des vases helvètes de La Tène finale. Il importe donc de se tourner vers la rive septentrionale du Léman.

Si on y connaît moins d'ateliers que dans les capitales que sont Avenches ou Augst (Meylan Krause 2012), la production de céramique y est importante (Luginbühl 1999) et permettra des comparaisons.

À Nyon, seule une production d'époque libérienne est connue, sans atelier fouillé. À Yverdon, les ateliers tibéro-claudiens de Faustus et des Philosophes 24 ne sont connus que par leurs dépotoirs. C'est véritablement Lausanne qui constitue le centre de production le mieux documenté, grâce notamment aux fouilles du quartier de Vidy. Encore que sur les dix ateliers répertoriés (Luginbühl 1999), les fours n'ont été fouillés que

dans deux cas, tous plus tardifs : les deux fours de l'atelier du Secteur 23, et celui de Chavannes 29, tous datés de la seconde moitié du II<sup>e</sup> s. et de la première moitié du III<sup>e</sup> s. Tous les autres ne sont identifiés que par les dépotoirs, celui de la Péniche présentant toutefois des « éléments de four ». Deux sont d'époque augustéenne, quatre tibéro-claudiens, et deux du milieu du siècle (40-60) : celui des Prés-de-Vidy et celui de la Péniche. Ce dernier est le seul à présenter un *terminus post quem* néronien pour son premier état, tandis qu'une seconde phase de production existe à l'époque flavienne. Cet important centre de production diversifiée a naturellement fabriqué des communes grises, et pourrait constituer le point de comparaison outre-lémanique le plus pertinent pour notre atelier du Clos Banderet. Notons que depuis 2013, l'Institut d'archéologie et des sciences de l'Antiquité de Lausanne, réalise une fouille école avec les étudiants de l'Université et le concours de l'Archéologie Cantonale de Vaud, sur le site de Vidy-Boulodrome, où un atelier de potier, avec un four de la fin du III<sup>e</sup> s. ap. J.-C., est en cours d'étude.

### Conclusion

Les ateliers mis au jour sur le site de Villa Françoise ont donc livré une dizaine de fours qui ont fonctionné vers la fin du premier siècle de notre ère. Leur production pourra être caractérisée grâce aux vases retrouvés dans les dépotoirs primaires, et grâce à la tonne de tessons prélevée dans les niveaux d'abandon des fours et des autres structures contemporaines. Si les ateliers ne semblent plus produire au cours du deuxième siècle, les lieux sont réoccupés au cours du III<sup>e</sup> s. Il s'agira au cours de l'étude post-fouille de déterminer la nature de l'occupation qui s'implante sur les décombres de l'atelier. La reprise de l'occupation a souffert du fort arasement de ce secteur du Clos Banderet, mais une cave remblayée par des matériaux issus de démolitions démontre que la déprise urbaine n'est que relative dans cette périphérie orientale de l'agglomération.

L'étude céramologique de ce site constituera un jalon important pour la connaissance des contextes du I<sup>er</sup> s. sur la rive sud du bassin lémanique. L'analyse des pâtes des céramiques produites dans cet atelier du Clos Banderet permettra de commencer à établir un référentiel susceptible de contribuer à l'identification des lieux de production des céramiques communes grises que l'on trouve sur certains sites d'habitat au sud du massif du Chablais.

La fouille de ces ateliers de potiers, ainsi que celle des ateliers de métallurgie, qui a suivi en 2018, fournissent en outre l'occasion d'examiner les mobiliers prélevés par le GRAT lors des sauvetages réalisés de 1959 aux années 1980, sur les terrains construits de part et d'autre de ce tronçon du Chemin Vieux. C'est pour le I<sup>er</sup> s. de notre ère une fenêtre qui s'ouvre sur tout un quartier artisanal à l'est de l'agglomération romaine de Thonon, chaînon jusqu'alors manquant dans la documentation entre Lausanne et d'Annecy.

**Christophe Landry  
Inrap**

Le PCR « Paléoenvironnement et archéologie de la rive nord du lac d'Annecy » a bénéficié d'une année probatoire au cours de l'année 2015 et se poursuit par l'autorisation d'un projet triennal 2016-2018. Ce programme a été constitué pour traiter les nouvelles données stratigraphiques issues d'opérations archéologiques réalisées à proximité de la rive nord du lac d'Annecy (Haute-Savoie), et ce dans un rayon de 500 m par rapport à la rive actuelle (sites terrestres et subaquatiques). La zone d'étude s'inscrit dans les communes d'Annecy à l'ouest et d'Annecy-le-Vieux à l'est.

La mise en évidence de séquences sédimentaires relevant de la variation du niveau du lac et/ou des apports détritiques du Fier a montré la nécessité d'une lecture et d'une réflexion interdisciplinaires géoarchéologiques. Ainsi, si les couches organiques sont témoins de bas niveaux lacustres (marais littoral), les couches à limons carbonates traduisent les hauts niveaux lacustres, alors que les apports sablo-caillouteux ou sablo-limoneux supposent des phases d'alluvionnement du Fier dont certaines ont érodé les séquences sédimentaires sous-jacentes. L'équipe de chercheurs, d'origines diverses (ministère de la Culture, CNRS, Inrap), sous le pilotage d'Agnès Vérot (Inrap, UMR 5600) et de Michel Magny (CNRS, UMR 6249), a pour objectif la reconstitution au cours de l'Holocène de la morphogénèse de cette plaine bordière du lac. Cette dernière est soumise aux fluctuations du Fier au minimum dans la première moitié de l'Holocène. La variation de cette rive septentrionale, tant en plan (trait du littoral) qu'en niveau (altitude du plan d'eau) doit, par extension, définir le degré d'habitabilité de ce littoral sur la période allant de la Préhistoire à l'époque historique, ainsi que le degré de conservation des vestiges potentiels.

Dans un premier temps, ont été précisés les acquis et lacunes de la problématique géoarchéologique holocène de cette plaine alluviale du Fier au contact du lac. Dans un deuxième temps, la constitution d'une base de données (stratigraphies, prélèvements, dates radiocarbones, analyses paléoenvironnementales), en cours d'achèvement, doit permettre un traitement des différentes données acquises sur le secteur dans le cadre d'un SIG, que ce soit dans les sites terrestres ou les sites subaquatiques. Ce long travail doit permettre, à terme, de projeter les variations du niveau altimétrique du lac selon les périodes chronologiques et, par conséquent, de localiser le trait de la rive septentrionale du lac ; ce littoral conditionne les occupations potentielles sur les 10 000 dernières années.

Des données *in situ* en 2016 ont permis une première reconstitution diachronique de la dynamique fluvio-lacustre des processus sous la forme de plusieurs séquences sédimentaires (unité repère) (Gabayet *et al.*, 2016 ; Vérot et Magny, 2016). Ces différentes séquences, qui s'inscrivent entre le début de l'Holocène et nos jours, révèlent notamment des fluctuations du niveau du lac (haut ou bas niveau), ainsi que des sé-

quences d'apports détritiques du Fier. Par exemple, une dizaine de dates radiocarbones comprises entre 9136 et 7178 cal BC permettent de caractériser un bas-niveau lacustre au cours du Mésolithique ancien (trois à deux mètres plus bas que le niveau du lac actuel inscrit autour de 447 m). C'est dans ce niveau organique que des bois ont été identifiés comme de possibles artefacts dans le cadre d'une première étude conduite par P. Mille (Vérot et Magny, 2015 et 2016). Une contre-expertise réalisée cette année par T. Chica-Lefort (UMR7041 ArScan) ne permet pas de confirmer ces premières interprétations. Les différentes traces observées peuvent être attribuées à des processus naturels (racines, action de l'eau, poids du sédiment, etc.). Néanmoins, la morphologie de deux de ces bois interpelle et, bien qu'aucun indice de préparation ne soit visible, l'origine naturelle ou anthropique reste sujette à discussion.

Ces premières données chrono-stratigraphiques montrent, comme cela avait été vu sur le parking de la mairie d'Annecy en 1994 (Magny *et al.*, 2001), que le début et la fin de l'Holocène sont bien représentés, alors que le milieu de l'Holocène se caractérise par un grand hiatus (Optimum Climatique Holocène). Ce constat pourrait se corréliser avec l'histoire générale du plan d'eau pendant l'Holocène. Il reste à définir si les alluvions du Fier ont encore atteint cette plaine dans la seconde moitié de l'Holocène et si la variation du profil en long du torrent a pu jouer sur la variation du niveau du lac par l'intermédiaire de son émissaire qu'est le Thiou. Les datations radiocarbones attendues pour fin 2017-début 2018 devraient permettre une meilleure comparaison entre les sites et une extrapolation critique de la première reconstitution de la dynamique des processus à l'ensemble des sites intégrés dans le projet.

À terme, le traitement de l'ensemble des données acquises devrait permettre de parvenir à la reconstitution diachronique des processus, au sein d'une succession de séquences sédimentaires datées pour :

- mieux cerner l'influence respective du climat et de l'homme tout au long de l'Holocène, à travers l'histoire des dépôts observés dans la zone de diagnostic (une sorte de séquence type où se trouve résumée toute une longue évolution) ;
- définir des ancrages altitudinaux robustes pour les variations du niveau du lac d'Annecy en relation avec les habitats palafittiques et le développement des occupations de la plaine au nord du lac ;
- mieux définir les bornes chronologiques du hiatus sédimentaire observé pour le milieu de l'Holocène ;
- et, enfin, offrir une base solide pour des comparaisons avec d'autres sites lacustres (ou séquences paléoclimatiques) à l'échelle régionale et internationale.

**Agnès Vérot  
Inrap**



AUVERGNE-RHÔNE-ALPES  
**INTERDÉPARTEMENTS**

**BILAN  
 SCIENTIFIQUE**

**Tableau des opérations autorisées**

**2 0 1 7**

Réf. carte	Code Patriarche	Commune, Nom du site	Type d'opération N° axe opération programmée	Responsable Organisme de rattachement	Chronologie
1	2212542	42 – 63 JOB, VALCIVIÈRES, SAUVAIN, SAINT-BONNET-LE-COURREAU PRT Hautes-Chaumes du Forez	PRT – n° Axe 10	Priscille CHAPUIS SRA - MC	Âge du Bronze, Second Âge du Fer, Antiquité gallo-romaine, Haut Moyen Âge, Moyen Âge classique, Bas Moyen Âge, Temps modernes
2	2212481	42 – 63 SAINT-BONNET-LE-COURREAU, JOB, VALCIVIÈRES PRT Hautes-Chaumes du Forez	PRD – n° Axe 10	Jacques VERRIER Gral	Bas Moyen Âge, Temps modernes, Époque contemporaine
3	2212583	38 – 69 Les voies romaines entre Lyon et Vienne	PRD	Peter LEATHER ArAr – UMR 5138	Haut-Empire Bas-Empire
-	2212069	07 – 26 Provenance et diffusion des matières premières lithiques (hors silex)	PCR – n° Axe 4	Sylvie COUSSERAN-NÉRE Inrap	Préhistoire, Néolithique, Protohistoire, Premier Âge du Bronze, Second Âge du Bronze, Premier Âge du Fer, Second Âge du Fer
-	2211841	Réseau de lithothèques en Auvergne-Rhône-Alpes	PCR – n° Axe 4	Paul FERNANDEZ Université de Bordeaux UMR 5199 PACEA Paleotime	Paléolithique inférieur, moyen et supérieur, Épipaléolithique et Mésolithique, Mésolithique ancien, récent et final, Néolithique ancien, moyen, final et récent, Chalcolithique, Bronze ancien, récent et final, Premier et Second Âge du Fer

BRONZE  
SECOND  
ÂGE DU FERANTIQUITÉ  
GALLO-ROMAINE

# Archéologie des Hautes Chaumes du Forez

## JOB, VALCIVIÈRES, SAUVAIN, SAINT-BONNET-LE-COURREAU

HAUT MOYEN ÂGE  
MOYEN ÂGE  
CLASSIQUEBAS MOYEN ÂGE  
TEMPS  
MODERNES

Cette deuxième année de travail sur les Hautes Chaumes du Forez, et première année de l'autorisation triennale, a permis d'acquérir des données inédites sur la nouvelle zone d'étude ainsi que les premières données chronologiques et structurelles sur les ensembles de bâtiments semi-enterrés repérés l'an dernier par le biais des premiers sondages.

La campagne de l'année 2017 comporte plusieurs opérations et études, à savoir : une prospection pédestre exhaustive sur une partie de la zone d'étude définie pour le programme triennal, la réalisation de plusieurs opérations de sondages effectuées sur une partie des ensembles repérés en 2016 ainsi que sur une zone de concentration de mobilier, la poursuite des relevés des ensembles détectés par l'étude des photos aériennes et par la prospection pédestre, le premier relevé topographique du site de la Regardière (Saint-Bonnet-le-Courreau), et la poursuite des recherches documentaires et d'archives sur toutes les Hautes Chaumes.

Les prospections ont permis de recenser et relever de nouveaux ensembles, faisant passer le corpus de 24 à 70 ensembles. Parmi ce corpus général, 28 ont fait l'objet de relevés sommaires en plan général et de fiches descriptives individuelles des structures. Par ailleurs, de nouveaux et nombreux indices de sites concernant la Préhistoire et l'Antiquité ont été trouvés lors des prospections.

Les deux tiers de la zone d'étude 2017-2019 ont pu être prospectés de manière exhaustive, à l'exception des zones humides, ou bien de certaines zones au couvert végétal trop dense

La réalisation d'une première série de sondages archéologiques a donné des résultats très positifs, sauf pour les sondages des terrasses qui se sont avérés totalement négatifs.

### Département du Puy-de-Dôme (Job) :

l'ensemble 23c de la Chamboite

Le sondage de la Chamboite, dirigé par Christophe Mathevo, a porté sur un ensemble homogène de forme ovoïde regroupant plusieurs structures. Pour des raisons logistiques, un seul sondage a permis de mettre en évidence au moins un bâtiment central et deux espaces attenants potentiellement couverts. Un grand nombre d'éléments structurels sont apparus : un réseau de collecteurs probablement lié à une retenue d'eau en amont, un espace foyer, mais aussi beaucoup d'éléments liés aux élévations (négatifs d'éléments en bois, comblement en terre et en pierre, parements...). Le peu d'éléments céramiques recueillis et les datations <sup>14</sup>C permettent d'attester d'une occupation médiévale. Pour le bâtiment central, nous avons deux états : tout d'abord une possible occupation au dernier quart VIII<sup>e</sup> / troisième quart IX<sup>e</sup> s. (lambeau de sol), et une seconde du milieu XII<sup>e</sup> / premier tiers XIII<sup>e</sup> s. (élément structurel en bois). Enfin, la dernière phase d'occupation du site est datée, par deux échantillons prélevés sur le foyer du bâtiment nord pour l'un et le bâtiment sud pour l'autre (charbon sur niveau de sol), du milieu du XIV<sup>e</sup> s. (fig. 01)

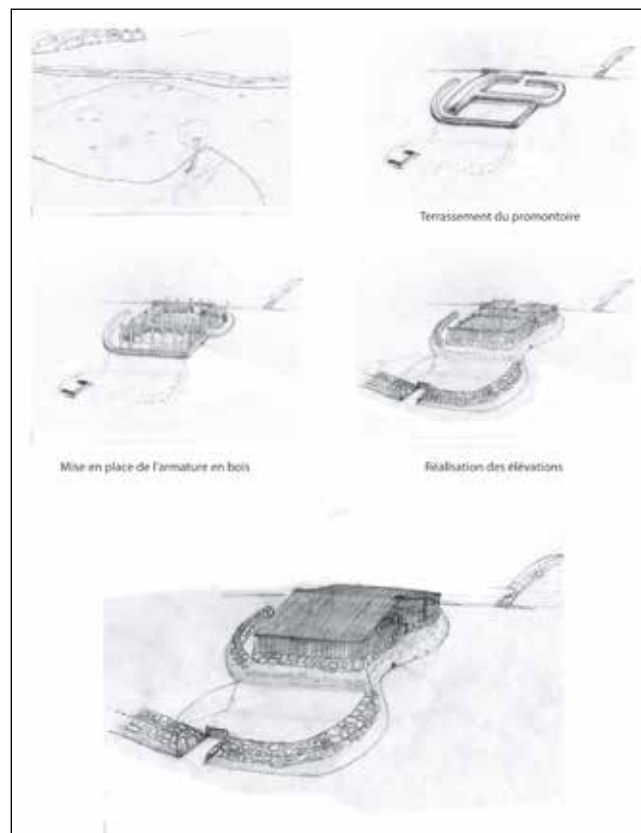


Fig. 1

Job (63) La Chamboite : Proposition de phasage des aménagements avec restitution de l'état final. Dessin Matthieu Sonn. Terrassement du promontoire Mise en place de l'armature en bois. Réalisation des élévations

### Département de la Loire (Sauvain et Saint-Bonnet-le-Courreau)

– Les terrasses testées à Molinvé et au Pré Mourray, y compris celle située au pied d'un potentiel abri, n'ont pas confirmé nos hypothèses et se sont toutes révélées négatives.

– Ensemble 5, sous le Gourd des Aillières, suivi par Christian Le Barrier : plusieurs sondages ont été réalisés à l'intérieur et aux abords de la structure 6. Cette structure se caractérise, comme toutes celles de l'ensemble 5, par une dépression allongée d'environ 8 à 9 m de longueur par 2,5 m de largeur entourée par des bourrelets de terre. Une dépression étroite en forme de virgule s'ouvre sur le flanc nord-ouest de la structure principale et est interprétée *a priori* comme un couloir d'accès.

La mise en évidence de petits trous de poteaux de faible profondeur permet d'entrevoir que les parois intérieures étaient renforcées par une forme d'ossature destinée à en contenir les matériaux (mottes ?) et participer au soutien de la couverture. Le niveau d'occupation de ces habitats s'avère extrêmement ténu. Il a livré quelques éléments céramiques attribuables à la période moderne. Les sondages pratiqués dans les « couloirs » d'accès montrent l'usage de potelets et parfois de pierres en guise de parois. L'organisation globale, tant technique que fonctionnelle de ces



constructions, reste toutefois à préciser dans le cadre d'opérations de fouilles plus étendues.

– Lieu-dit « Gros Fumé » : Deux sondages ont été ouverts par Antoine Scholtès sous la jasserie : Un seul petit sondage de 2 m x 2 m s'est avéré positif, en livrant une structure énigmatique (« empièrrement ») avec un fragment de tuile romaine, difficilement interprétable pour le moment (effondrement, sol de cour ou autre), mais la présence en abondance de galets roulés de granite semble confirmer sa nature artificielle. À l'interface, sur cette structure, a été récolté un morceau de *tegulae* qui donne un *terminus post-quem* dans l'utilisation du site qui se placerait au cours de l'Antiquité.

– L'ensemble 6, lieu-dit « Colleigne », également sondé par Antoine Scholtès, a fourni des résultats très intéressants et inédits pour les Hautes Chaumes. Lors des prospections, des tessons évoquant le Bronze final, le Moyen Âge et l'époque moderne avaient été ramassés sur une des structures. Les sondages ont révélé différents aménagements avec trous de poteaux, sablière, nombreux éléments de bois (bardage ?). La structure principale semble avoir connu plusieurs phases d'occupations, comme en attestent les différents éléments céramiques recueillis allant de la transition âge du Bronze/âge du Fer, fin de La Tène finale, puis Moyen Âge et époque moderne. (fig. 02)

– Site de La Regardière à Saint-Bonnet-le-Courreau : Un premier débroussaillage et un relevé topographique du site de La Regardière ont été effectués par Christophe Mathevo et son équipe. Le site, découvert récemment, semble fossoyé. Quelques éléments textuels pourraient plaider pour une occupation médiévale. La *villa* de La Regardière est citée en 1201, avec un chemin et un béal. Nous sommes donc sur un territoire

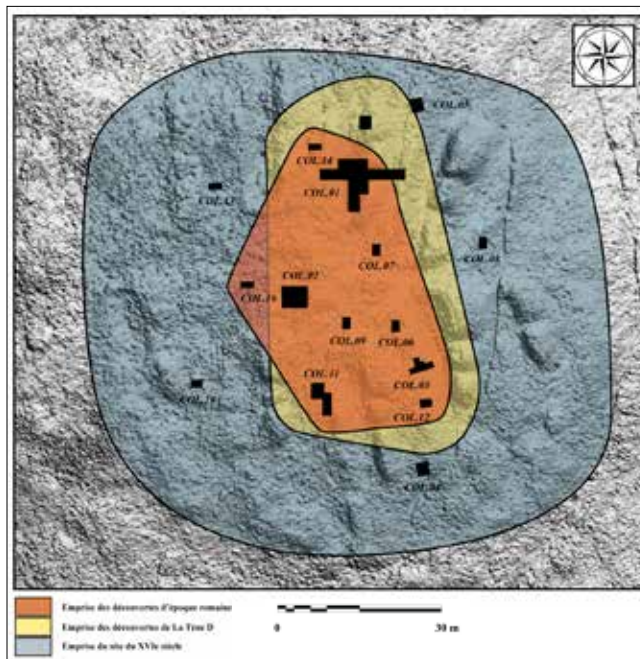


Fig. 1 Sauvain (42) : carte des aires de répartitions du mobilier d'époque romaine (en orange), de la période de La Tène (en jaune) et du site d'époque moderne (en bleu), avec implantation des sondages conduits lors de la campagne de 2017. Crédits : A. Scholtès. 2017.

structuré, desservi, qui connaît une gestion de l'eau et une occupation dès le XIII<sup>e</sup> s.

Des sondages envisagés l'année prochaine permettront peut-être de caractériser ce site ou, du moins, de récolter des indices concernant sa datation.

**Priscille Chapuis**  
Service Régional de l'Archéologie

## Archéologie des Hautes Chaumes du Forez

### Prospection-inventaire sur les communes de Saint-Bonnet-le-Courreau (Loire), Job, Valcivières (Puy-de-Dôme)

BAS  
MOYEN ÂGE  
TEMPS  
MODERNES

ÉPOQUE  
CONTEMPORAINE

Le programme de prospection-inventaire conduit sur les communes de Saint-Bonnet-le-Courreau (42), Job et Valcivières (63) inclut des participations actives aux prospections pédestres effectuées dans le cadre du programme général sur les Hautes Chaumes, ainsi qu'aux différents sondages pratiqués dans le même cadre de recherche.

Lors de la campagne de prospection pédestre effectuée au cours de l'année 2016, nous avons constaté que la présence des ensembles semi-enterrés était assez facilement détectable à partir des clichés de l'IGN, que ce soit les photographies récentes en couleur, ou bien celles de missions plus anciennes, la plus intéressante étant la mission photographique en noir et blanc effectuée en 1979. Elle présente un rapport ancienneté du cliché/netteté au grossissement très intéressant.

Durant l'hiver, une étude systématique des photographies a été effectuée sur les communes concernées. Quantitativement, ce travail d'interprétation a permis de faire passer le nombre d'ensembles possibles de 23 à 65.

La prospection au sol systématique, entreprise au cours de l'année, a permis de rajouter neuf ensembles supplémentaires, non visualisés sur les photos aériennes, à cause, d'une part, de la végétation et, d'autre part, par la faute du relief, parfois très pentu, qui fausse la vision verticale de l'IGN. Cette prospection a aussi écarté deux ensembles composés de plates-formes qui n'entrent pas dans la même catégorie d'aménagement, et deux autres dont l'origine est liée à des mouvements d'eau. Ils feront sans doute l'objet de sondages en 2018. C'est donc au total 70 ensembles

semi-enterrés qui ont ainsi été inventoriés.

Parmi ce corpus général, 28 ensembles ont fait l'objet de relevés sommaires en plan général et de fiches descriptives individuelles des structures. Typologiquement, ils s'inscrivent dans des catégories déjà identifiées : ovoïde ou circulaire, avec structure centrale typologiquement différente, avec une variante, lorsque qu'il existe des structures détachées ou périphériques : disposition en arêtes de poissons, organisation type « hameau », en position étagées dans le relief, alignés en plusieurs lignes parallèles, sans véritable organisation mise en évidence. Une nouvelle catégorie a été mise en évidence. C'est une organisation à base de structures assez profondes, de type I ou II, accolées et très compactes ; elles ont des bourrelets communs et le cheminement interne, bien marqué, ressemble parfois à un vrai labyrinthe. L'analogie proposée est celle que le cinéma a donnée d'un « *village de hobbits* ».

Géographiquement, la concentration de ces ensembles se fait autour des grandes jasseries présentes sur le cadastre Napoléon et vers les grands jas récents qui sont venus s'implanter sur le même territoire, chacun se nourrissant vraisemblablement des matériaux des ouvrages précédents : Garnier/les Planches, Pégrol, l'Ouïe, Pradoux et le Fossat/la Richarde. Il existe néanmoins quelques ensembles isolés et à l'écart de ces points de concentration.

Ces 28 ensembles relevés regroupent 247 structures qui ont fait l'objet de fiches dans lesquelles elles ont été décrites, mesurées et mises en base de données. Typologiquement, ces structures se retrouvent dans celles qui ont été inventoriées en 2016, avec toutefois des variantes : cellules attenantes ou dépendances, bourrelet amont se prolongeant au-delà de la structure pour aménager un accès par le côté ouvert, aména-

gements en avant ou sur le côté (cour/jardin/parc), regroupement de structures par deux, etc.

Entre les deux extrêmes que constituent l'Ens40 (cinq structures de type I (5 × 5 m) étagées en 3 + 2) et l'Hzo3 (treize structures en arêtes de poisson de type III de plus de 30 mètres de long), de nombreuses options sont possibles.

Un travail de recherche a été effectué sur les jasseries modernes (fin XIX<sup>e</sup>/début XX<sup>e</sup> s.) et sur celles qui sont présentes sur le cadastre Napoléon (début du XIX<sup>e</sup> s.). La plupart du temps, ce ne sont pas les mêmes. Ce travail permet l'interprétation d'un certain nombre de vestiges découverts en prospections : ruines, mouvements de terrain, biefs, serves, hydraulique, etc. Ce travail a été effectué pour les jasseries de Garnier, des Planches et de l'Ouïe, toutes situées sur le territoire de Saint-Bonnet-le-Courreau.

Le recollement de la documentation, effectué en 2016, a montré que les études sur les Hautes Chaumes des monts du Forez ont bénéficié d'une couverture, souvent de très bonne qualité, concernant la période comprise entre le XIX<sup>e</sup> et le XX<sup>e</sup> s. Il n'en est pas tout à fait de même pour les périodes plus anciennes qui ont besoin de références plus nombreuses, concernant tous les aspects de la vie et de la gestion des montagnes à ces époques. Il est aussi apparu nécessaire de regrouper les compétences de chacun afin d'harmoniser les enregistrements, de fournir un lieu d'échange, de permettre un soutien et une aide éventuelle dans les recherches, mais aussi d'informer les autres participants des découvertes effectuées. Un groupe de travail a été mis en place dans ce but.

**Jacques Verrier  
Gral**

HAUT-EMPIRE

BAS-EMPIRE

## Les voies romaines entre Lyon et Vienne

L'activité principale de cette année a consisté en la réalisation d'une série de treize prospections aériennes effectuées en avril/mai et en octobre/novembre sur les deux voies entre Lyon et Vienne (« Narbonnaise » et « *Compendium* »), et également sur la voie secondaire entre Taluyers et Rive-de-Gier. Une première reconnaissance d'une autre voie, entre Lyon et Roanne (2 vols), a été réalisée, dans le but de préparer un nouveau projet sur les voies de cette région, projet qui sera présenté au SRA pour l'année 2019.

Ces vols, plus les sept prospections préliminaires effectuées en octobre 2016, ont fourni environ 1 100

photos aériennes qui sont encore en train d'être triées et analysées.

En plus de l'identification d'endroits le long des voies susceptibles de donner lieu à des prospections terrestres et à des études topographiques (comme à Iriigny où des traces rectilignes avaient été observées dans un champ), le projet permis la fourniture de vues aériennes de Sainte-Colombe, de Miollan à Pontcharra-sur-Turdine et de La Roche à Châtillon.

**Peter Leather chercheur associé  
Laboratoire ArAr, UMR 5138**

## Provenance et diffusion des matières premières lithiques (hors silex) en Drôme et Ardèche méridionales

Le macrolithique nous informe sur l'histoire des techniques, sur l'économie et sur l'organisation des sociétés anciennes. L'analyse fine des matériaux dans lesquels ils sont façonnés permet d'aborder les techniques de fabrication et l'organisation économique de la production, les évolutions chronologiques ainsi que les réseaux de circulation.

Présentation du projet

– Objectifs du projet : évaluer les centres de production et les axes de circulation des matières premières, en intégrant notamment les données des opérations archéologiques préventives et programmées.

– Cadre géographique : Drôme et Ardèche méridionales. Ce territoire peut être contraint grossièrement entre la vallée du Doux côté ardéchois et la vallée de l'Isère côté drômois, jusqu'aux limites administratives plus méridionales des deux départements. Entre ces derniers, le Rhône constitue un élément structurant du paysage, mais aussi un axe de passage et d'échange.

– Chronologie : du Néolithique au début de notre ère (Antiquité ?). Découpage chrono culturel.

– Intérêts : la mise en évidence des réseaux d'échanges et de communication permet de mieux comprendre les relations socioculturelles au sein d'un territoire géographique, en abordant à la fois la question de la circulation de matières premières (moyens et modes d'approvisionnement mis en œuvre), mais aussi celle des évolutions techniques. Pour l'évaluation de ces dernières, l'approche diachronique apparaît propice à la perception des transformations, continuités ou ruptures caractérisant les transferts de compétences et de techniques.

– Outils : la création de cartes de diffusion et de circuits potentiels (SIG), le traitement statistique des données, la création d'une lithothèque (macro et lames) aiguilleront la réflexion. La mise en ligne relationnelle des supports cartographiques numériques et des données de la lithothèque est à l'étude.

– Aspects de valorisation : mise en ligne en libre accès des résultats, incluant les données cartographiques, communication(s) dans des manifestations scientifiques, publication(s) (international ambitionné si les résultats méthodologiques ou interprétatifs sont pertinents).

Les supports de cette valorisation sont connus, un choix reste à faire quant aux combinaisons.

Méthodologie et évolution du projet :

– Inventaire des matières lithiques disponibles, de leur nature et de leur chronologie par site (opérations programmées ou préventives).

– Détermination pétrographique en macroscopie et microscopie (lames minces en microscopie photonique polarisée analysée, étude réalisable au sein de la plate-forme OMEAA de l'UMR 5600 à l'Université Lyon 2) de la matière lithique mis au jour dans les sites archéologiques. Cas particulier des éléments fluviatiles (pas de microscopie ; statistique sur la représentativité des échantillons par rapport à la composition moyenne des matériaux alluviaux de modules similaires).

– Inventaire géologique et localisation des gisements potentiels d'après les données de la littérature géologique/ archéologique et des prospections cartographiques (incluant carte géologique, carte archéologique de la Gaule...), en lien avec le positionnement géographique des sites et la nature des matériaux identifiés. Les fenêtres spatiales définies devront être adéquates aux prospections.

– Prospection pédestre ciblée et échantillonnage de prélèvements géologiques pertinents (statistiques pétrographiques dans le cas des alluvions).

– Caractérisation pétrographique des échantillons géologiques en macroscopie et microscopie (sauf cas des gisements dans les alluvions).

– Comparaison des échantillons archéologiques vs géologiques et alimentation de la lithothèque.

– Intégration des données dans une base de données géoréférencées intégrant le découpage chrono-culturel le plus adéquat (structuration de la donnée durant l'année probatoire). La base de données doit être simple pour pouvoir être alimentée à la fin du projet sans contrainte.

– Création de cartes de diffusion et de circuits potentiels sous SIG, indiquant les points d'extraction potentiels relativement à l'emplacement des sites archéologiques. Intégration des sites archéologiques intermédiaires connus (carte archéologiques, CAG, autres documents à récolter).

– Étude statistique, voire géostatistique, des données selon les découpages chrono-culturels établis.

– Évaluation et caractérisation des données obtenues, implications.

– Valorisation scientifique avec publications, communications, libre accès des résultats.

– Liens avec des projets connexes (retours croisés d'expérience).

**Sylvie Cousseran-Néré, Eymeric Morin  
Inrap**

PALÉOLITHIQUE INFÉRIEUR  
PALÉOLITHIQUE MOYEN  
PALÉOLITHIQUE SUPÉRIEUR  
ÉPIPALÉOLITHIQUE ET  
MÉSOLITHIQUE

MÉSOLITHIQUE ANCIEN  
MÉSOLITHIQUE RÉCENT  
MÉSOLITHIQUE FINAL  
NÉOLITHIQUE ANCIEN

## Réseau de lithothèques en Auvergne-Rhône- Alpes

NÉOLITHIQUE MOYEN  
NÉOLITHIQUE FINAL  
NÉOLITHIQUE RÉCENT  
CHALCOLITHIQUE  
BRONZE ANCIEN

BRONZE RÉCENT  
BRONZE FINAL  
PREMIER ÂGE DU FER  
SECOND ÂGE DU FER

Ce rapport vient conclure un programme triennal (2015-2017) riche en regroupements et résultats. Il s'inscrit dans une volonté de faire progresser la recherche sur les modes d'exploitation des ressources minérales et sur la territorialité des groupes humains préhistoriques. Le PCR est étroitement associé aux autres programmes déjà en place (Nouvelle Aquitaine, Centre Val-de-Loire) et il participe à la création de nouveaux programmes, plus ou moins aboutis (en Île-de-France, PACA et Bretagne). La démarche commune poursuivie au cours de ces trois années est soutenue par les deux instituts du CNRS (InEE et InSHS), plusieurs universités (Bordeaux, Bordeaux Montaigne, Nice, Rennes 1, Savoie- Mont-Blanc), la Sous-direction de l'archéologie, les Directions régionales des affaires culturelles (Drac) concernées, le Centre national de Préhistoire (CNP), plusieurs musées nationaux ou départementaux, la direction scientifique de l'Inrap et la société Paléotime.

L'enquête nationale, diffusée à partir de 2016 dans tous les UMR d'archéologie, à l'initiative de C. Bressy-Léandri, P. Fernandes, D. Binder et J.-P. Raynal, et qui avait pour but d'identifier les personnels impliqués dans la recherche sur les géomatériaux, a confirmé l'adhésion d'une très large communauté au renouvellement conceptuel et méthodologique initié par les membres du PCR. Cette synergie constitue un des principaux enjeux des études actuelles concernant les sociétés paléolithiques et néolithiques.

En 2017, grâce à l'investissement bénévole de nos membres, nous avons obtenu un progrès significatif au niveau régional pour plusieurs thématiques déjà bien avancées : inventaire des lithothèques, travaux menés sur le mobilier archéologique, caractérisation fine des types marqueurs, constitution de cartes SIG des gîtes. Ce travail a permis la consolidation d'une structure coopérative de recherche, à l'échelle régionale, sur la caractérisation de la provenance des silex et leur évolution post-dépositionnelle. Désormais, la perspective de participer à la structuration d'une communauté nationale peut devenir une réalité. Un projet de GDR coordonné par C. Bressy-Léandri, membre du PCR, sera déposé en 2018. Ce groupement de recherche aura vocation à articuler à l'échelon national de nombreuses initiatives, anciennes ou récentes, et jusqu'à présent diversement connectées les unes aux autres. Ces deux démarches complémentaires se fondent sur des modes d'action similaires :

- axe 1 : prospections, inventaires, développement de l'outil lithothèque ;

- axe 2 : caractérisation des silex, développements méthodologiques et cas d'étude, vers une meilleure dissémination de l'état de l'art et des méthodes de caractérisation, au moyen de différentes actions ;
- axe 3 : harmonisation des fiches d'inventaire, caractérisations pétrologiques et géochimiques au service du développement de l'outil cartographique ;
- axe 4 : applications, travaux menés sur le mobilier archéologique régional et extra régional ;
- axe 5 : valorisation des résultats, vers une mise en réseau et mutualisation des bases de connaissance, afin de créer un pôle de compétences pluridisciplinaire régional intégrable au projet national.

Ce programme est à la fois bien positionné sur une démarche novatrice, et en interaction forte avec des thématiques portées par plusieurs laboratoires représentant plusieurs disciplines. Son originalité est de présenter des qualités dans les domaines de l'expérimentation, de la mise en réseau et de la mutualisation des bases de connaissance. Grâce à nos contributions et nos collaborations, la pétroarchéologie bénéficie d'une avancée significative. Nous avons mis en place une approche multi technique et multi-échelle consacrée à l'analyse de l'évolution des propriétés des silex. La mise en corrélation des résultats obtenus permet d'avancer dans la compréhension des mécanismes à l'origine de la variabilité ou de l'immuabilité des silex archéologiques. On a, ainsi, commencé à constituer un procédé de quantification de la transformation de la structure et de la composition initiale, afin de déterminer plus précisément leur provenance et leur évolution dans le site archéologique. En matière de diffusion et d'homogénéisation des données entre les chercheurs, l'utilisation de la plate-forme ArcGIS Online (Ago) permet de démontrer les possibilités techniques d'une mise en ligne aisée de données provenant, soit de la fiche de terrain harmonisée, soit d'une BDD sur les silex, soit, encore, de données géoréférencées, comme celles numérisées depuis plusieurs années. En cette fin de l'année 2017, l'ambition fédératrice reste donc la composante fondamentale du projet.

Les données acquises entre 2015 et 2017 ouvrent de nouvelles perspectives interdisciplinaires de recherche dans le domaine de l'origine des matériaux, des comportements techno-économiques et de l'intégrité des sites. Tous ces efforts mettent l'accent sur la nécessité de maintenir cette synergie dans les années à venir

**Paul Fernandes**  
**UMR 5199 PACEA**  
**université de Bordeaux ; Paléotime**

**Liste des programmes de recherches nationaux**

**Du Paléolithique au Mésolithique**

- 1 : Gisements paléontologiques avec ou sans indices de présence humaine
- 2 : Les premières occupations paléolithiques (contemporaines ou antérieures au stade isotopique 9 > 300 000 ans)
- 3 : Les peuplements néandertaliens I s. (stades isotopiques 8 à 4 : 300 000 à 40 000 ans ; Paléolithique moyen I. s.)
- 4 : Derniers Néandertaliens et premiers Homo sapiens sapiens (Châtelperronien, Aurignacien ancien)
- 5 : Développement des cultures aurignaciennes et gravettiennes
- 6 : Solutréen, Badegoulien et prémices du Magdalénien (cultures contemporaines du maximum de froid du Dernier Glaciaire)
- 7 : Magdalénien, Épipgravettien
- 8 : La fin du Paléolithique
- 9 : L'art paléolithique et épipaléolithique (art pariétal, rupestre, mobilier, sculpture, modelage, parure...)
- 10 : Le Mésolithique

**Le Néolithique**

- 11 : Apparition du Néolithique et du Néolithique ancien
- 12 : Le Néolithique : habitats, sépultures, productions, échanges
- 13 : Processus de l'évolution, du Néolithique à l'âge du Bronze

**Protohistoire**

- 14 : Approches spatiales, interactions, homme/milieu
- 15 : Les formes de l'habitat
- 16 : Le monde des morts, nécropoles et cultures associés
- 17 : Sanctuaires, rites publics et domestiques
- 18 : Approfondissement des chronologies (absolues et relatives)

**Périodes historiques**

- 19 : Le fait urbain
- 20 : Espace rural, peuplement et productions agricoles aux époques gallo-romaine, médiévale et moderne
- 21 : Architecture monumentale gallo-romaine
- 22 : Lieux de cultes et pratiques rituelles gallo-romains
- 23 : Etablissements religieux et nécropoles depuis la fin de l'Antiquité : origine, évolution, fonctions
- 24 : Naissance, évolution et fonctions du château médiéval

**Histoire des techniques**

- 25 : Histoire des techniques, de la Protohistoire au XVIIIe s. et archéologie industrielle
- 26 : Culture matérielle, de l'Antiquité aux Temps Modernes

## Réseau des communications aménagement portuaires et archéologie navale

27 : Le réseau des communications : voies terrestres et voies d'eau

28 : Aménagements portuaires et commerce maritime

29 : Archéologie navale

## Index topographique

Abondance, **369**  
Aime-la-Plagne, **349**  
Aix-les-Bains, **349**  
Albertville, **350**  
Albon, **129**  
Allinges, **370**  
Ambérieu-en-Bugey, **19, 20, 21**  
Andelat, **116**  
Annecy, **371, 372, 373, 374**  
Annemasse, **376**  
Annoisin-Chatelans, **164**  
Anse, **287, 288, 290**  
Anthy-sur-Léman, **376, 377**  
Antoingt, **229**  
Aoste, **155**  
Aouste-sur-Sye, **129**  
Araules, **207**  
Arenthon, **378**  
Arpajon-sur-Cèze, **111**  
Aubenas, **81, 82, 83**  
Aussois, **350**  
Aurillac, **111**  
Aveize, **291**  
Banne, **84**  
Beaulieu (07), **85**  
Beaulieu (63), **229, 230**  
Beaurepaire, **157**  
Bègues, **53**  
Bellerive-sur-Allier, **54**  
Belleville, **292, 293**  
Belley, **21**  
Berrias et Casteljau, **85, 86**  
Bessay-sur-Allier, **55**  
Besse-en-Oisans, **158**  
Bidon, **86**  
Billy, **56**  
Blot-l'Église, **230**  
Blyes, **22, 23**  
Bonne, **380**  
Bons-en-Chablais, **381**  
Bossey, **382**  
Bourbon-l'Archambault, **57, 58, 59**  
Bourg-Saint-Andéol, **88**  
Brindas, **293**  
Brioude, **209**  
Brison-Saint-Innocent, **352, 354, 363**  
Ceyrat, **232**  
Chalencon, **88**  
Chamalières, **232**  
Chambéry, **354, 355**

## Thèmes diachroniques

30 : L'art postglaciaire (hors Mésolithique)

31 : Anthropisation et aménagement des milieux durant l'Holocène (paléoenvironnement et géoarchéologie)

32 : L'Outre-mer

Chamblet, **60**  
Champagnac, **112, 113**  
Chassieu, **293**  
Chateauneuf-du-Rhône, **130**  
Châtillon, **294**  
Chaudes-Aigues, **112**  
Chauzon, **89**  
Chens-sur-Léman, **383**  
Chérier, **187**  
Chindrieux, **363**  
Chomérac, **90**  
Civrieux-d'Azergues, **294**  
Clermont, **383**  
Clermont-Ferrand, **233, 234, 235, 236, 280**  
Cluses, **385**  
Collonges-sous-Salève, **383**  
Combronde, **237**  
Conjux, **363**  
Coren, **116**  
Corent, **237**  
Cormoz, **23**  
Coubon, **211**  
Cournon-d'Auvergne, **241, 242, 243**  
Courtenay, **175**  
Couteuges, **219**  
Creys-Mépieu, **160**  
Crolles, **160**  
Cruet, **358**  
Curis-au-Mont-d'Or, **295**  
Cusset, **81**  
Dardilly, **295, 296**  
Die, **130, 131**  
Divonne-les-Bains, **24**  
Domérat, **81**  
Donzère, **132**  
Douvaine, **385**  
Entrelacs-Albens, **359**  
Epagny-Metz-Tessy, **386, 387**  
Etrembières, **382**  
Feurs, **187**  
Fleuriel, **63**  
Foissiat, **24**  
Fontaine, **161**  
Gillonnay, **161**  
Gleizé, **297**  
Grenoble, **162**  
Grignan, **132**  
Grospierres, **85, 91, 93**  
Guilherand-Granges, **94, 95**  
Haut Valromey, **24**

Hières-sur-Amby, **163, 164**  
Job, **243, 399, 400**  
Joux, **297**  
La Bastide-de-Virac, **95**  
La Laupie, **133**  
La Mure, **164**  
La Ravoire, **359**  
La Roche-Blanche, **244, 246, 247**  
La Tour-de-Salvagny, **298**  
Lacapelle-del-Fraisse, **118**  
Lafeuillade-en-Vezie, **118**  
Lapalisse, **63**  
Laroquebrou, **114**  
Le Monastier-sur-Gazeille, **212**  
Le Pègue, **133**  
Le Viguan, **114**  
Lempdes, **247**  
Lempdes-sur-Allagnon, **213**  
Lentilly, **298, 299**  
Les Ollières-sur-Eyrieux, **96**  
Leyrieu, **164**  
Lezoux, **250, 251, 252, 253, 254, 255, 256**  
Livron-sur-Drôme, **134**  
Luc-en-Diois, **136**  
Lyon, **301, 302, 303, 304, 306, 307, 308, 309, 310, 311, 313, 314, 315, 316, 317, 318, 320, 321, 323, 324, 325, 327, 328**  
Mably, **188**  
Malataverne, **137**  
Marboz, **25**  
Margerie-Chantagret, **189**  
Marsat, **256**  
Martres-de-Veyre, **248**  
Massongy, **387**  
Mauriac, **114**  
Ménérol, **256**  
Mercurer, **97**  
Mercuriol-Veaunes, **138**  
Messimy, **329, 333**  
Mirefleurs, **257**  
Moirans, **164**  
Moissat, **257**  
Monistrol-sur-Loire, **214**  
Montbrison, **191, 192**  
Montélimar, **138, 139, 141**  
Montmarault, Sazeret, **64**  
Montpeyroux, **257**  
Moulins, **66**  
Mourjou, **115**  
Muroi, **258**  
Murs et Geligneux, **26**  
Neris-les-Bains, **67, 68**  
Nieudan, **114**  
Optevoz, **165**  
Orcet, **259, 261, 263**  
Orléat, **266**  
Panossas, **166**  
Peaugres, **98**  
Pérignat-sur-Allier, **280**  
Perouges, **29**  
Pessat-Villeneuve, **269**  
Pierrelatte, **141, 142**  
Plauzat, **270**  
Pognac, **214**  
Polminhac, **120**  
Pont d'Ain, **31, 32, 33**  
Pont-du-Château, **270**  
Privas, **98**  
Proprières, **334**  
Prunet, **118**

Ramasse, **34**  
Rillieux-la-Pape, **335**  
Riom, **272, 273**  
Rive-de-Gier, **193**  
Roanne, **193, 195**  
Rochemaure, **99**  
Roffiac, **116**  
Romagnat, **274**  
Romans-sur-Isère, **143**  
Roussillon, **167**  
Royat, **274**  
Roybon, **168**  
Ruoms, **102**  
Sablons, **170, 172**  
Saillans, **143**  
Sail-sous-Couzan, **195**  
Saint-Alban-les-Eaux, **198**  
Saint-Bonnet-de-Mure, **335**  
Saint-Bonnet-le-Courreau, **398, 399**  
Saint-Bonnet-près-Riom, **275**  
Saint-Cyr-au-Mont-d'Or, **336**  
Saint-Didier-au-Mont-d'Or, **337**  
Sainte-Colombe, **340**  
Sainte-Croix-en-Jarez, **199**  
Sainte-Thérence, **69**  
Saint-Flour, **116**  
Saint-Genès-Champanelle, **275**  
Saint-Germain-Laprade, **215, 217**  
Saint-Germain-Lembron, **276**  
Saint-Hilaire-de-Brens, **175**  
Saint-Hilaire-près-Pionsat, **280**  
Saint-Jacques-des-Blats, **120**  
Saint-Jean-d'Arvey, **360**  
Saint-Jean-le-Vieux, **32, 35**  
Saint-Jean-sur-veyre, **36**  
Saint-Jorioz, **388**  
Saint-Just-Saint-Rambert, **198, 199**  
Saint-Martin-d'Ardèche, **102**  
Saint-Maurice-près-Pionsat, **280**  
Saint-Paulien, **218**  
Saint-Péray, **103, 104**  
Saint-Pierre-de-Chandieu, **335**  
Saint-Pierre-de-Curtille, **362**  
Saint-Quentin-Fallavier, **169**  
Saint-Rambert en-Bugey, **37**  
Saint-Remèze, **95**  
Saint-Romain-de-Jolionas, **164**  
Saint-Romain-en-Gal, **337, 338, 339**  
Saint-Vulbas, **38, 39, 40, 42**  
Salaise-sur-Sanne, **170, 171, 172**  
Salzuit, **220**  
Sampzon, **85**  
Sansac-de-Marmiesse, **111**  
Sassenage, **173, 174**  
Sauvain, **200, 399**  
Savigny, **341**  
Sérézin-du-Rhône, **342**  
Sévrier, **388**  
Sixt-Fer-à-Cheval, **389, 390**  
Suze-la-Rousse, **143**  
Tain-l'Hermitage, **144**  
Taninges, **391**  
Ternay, **343, 344**  
Thiézac, **120**  
Thoiry, **44**  
Thonon-les-Bains, **391**  
Tournon-sur-Rhône, **104**  
Trept, **175**  
Tresserve, **363**  
Trévoux, **45**

Valcivières, **398, 399**  
Valence, **145, 146, 150**  
Vallon-Pont-d'Arc, **104, 105**  
Val Cenis-Lanslevillard, **350**  
Val Cenis-Sollières-Sardières, **350**  
Val-Revermont, **46**  
Varennes-sur-Allier, **70**  
Vaulx-Milieu, **175**  
Vénérieu, **178**  
Vergezac, **219**  
Vernas, **164**  
Vertaizon, **276**

Veyre-Monton, **237**  
Vezac, **118, 120**  
Vic-sur-Cèze, **120**  
Vichy, **71**  
Vienne, **179, 180, 181**  
Villarodin-Bourget, **363**  
Villereversure, **34**  
Yolet, **120**  
Yronde, **279**  
Yseure, **74**  
Yssingeaux, **207, 220**  
Ytrac, **111**

## Index chronologique

**Paléolithique** : 19, 26, 35, 86, 102, 104, 106, 111, 113, 114, 118, 131, 137, 187, 215, 221, 275, 395, 402,

**Mésolithique** : 55, 106, 113, 118, 215, 319, 395, 402,

**Néolithique** : 29, 35, 42, 85, 89, 92, 95, 97, 104, 108, 113, 129, 131, 141, 142, 146, 157, 161, 164, 172, 182, 215, 232, 235, 237, 250, 252, 256, 257, 259, 260, 264, 275, 276, 288, 294, 295, 318, 321, 325, 349, 350, 358, 360, 363, 382, 401, 402,

**Protohistoire indéterminée** : 22, 23, 29, 38, 42, 97, 118, 133, 137, 167, 169, 173, 182, 215, 220, 235, 250, 255, 257, 316, 324, 359, 382, 395, 401,

**Âge du Bronze** : 24, 29, 32, 35, 38, 41, 55, 85, 92, 94, 98, 99, 113, 120, 129, 134, 136, 144, 157, 160, 164, 170, 171, 172, 188, 232, 233, 245, 247, 256, 257, 260, 264, 272, 276, 294, 296, 297, 318, 321, 323, 324, 325, 329, 336, 358, 363, 288, 398, 401, 402,

**Âge du Fer** : 21, 29, 32, 38, 41, 55, 61, 66, 74, 99, 105, 113, 116, 118, 120, 134, 142, 144, 146, 155, 157, 160, 161, 164, 170, 175, 176, 195, 200, 209, 216, 221, 236, 237, 241, 242, 244, 245, 256, 257, 260, 265, 290, 293, 297, 310, 321, 323, 329, 333, 336, 350, 378, 381, 383, 398, 401, 402,

**Antiquité** : 20, 21, 22, 23, 24, 25, 31, 32, 34, 35, 36, 38, 39, 41, 42, 53, 57, 59, 61, 67, 68, 70, 71, 72, 74, 84, 88, 90, 94, 96, 99, 102, 103, 104, 105, 108, 112, 113, 116, 129, 130, 131, 132, 133, 136, 138, 139, 141, 142, 145, 146, 150, 155, 160, 161, 162, 164, 165, 166, 168, 170, 171, 173, 175, 176, 180, 181, 182, 195, 200, 201, 209, 216, 219, 229, 230, 232, 233, 234, 235, 236, 237, 241, 243, 245, 248, 250, 251, 252, 253, 254, 255, 256, 259, 264, 265, 272, 274, 276, 280, 287, 288, 290, 293, 294, 296, 297, 298, 299, 301, 304, 308, 309, 310, 311, 312, 313, 314, 315, 316, 317, 318, 321, 323, 324, 325, 326, 329, 333, 337, 338, 339, 340, 342, 343, 349, 350, 352, 358, 359, 371, 374, 376, 377, 378, 382, 386, 387, 388, 391, 395, 398, 400,

**Haut Moyen Âge** : 21, 32, 46, 61, 63, 88, 90, 91, 96, 105, 108, 113, 114, 133, 136, 146, 150, 161, 164, 165, 176, 191, 195, 209, 219, 265, 272, 274, 287, 288, 294, 310, 314, 319, 321, 324, 341, 343, 344, 352, 353, 374, 378, 385, 398,

**Moyen Âge** : 20, 21, 24, 32, 33, 37, 46, 53, 55, 58, 61, 63, 69, 70, 72, 74, 82, 86, 88, 91, 96, 112, 113, 114, 115, 142, 145, 155, 157, 161, 164, 165, 173, 182, 187, 189, 191, 192, 195, 199, 200, 201, 207, 209, 212, 215, 218, 220, 235, 242, 243, 251, 252, 253, 256, 257, 269, 272, 273, 276, 279, 287, 288, 290, 291, 292, 293, 294, 296, 297, 304, 306, 310, 313, 314, 316, 319, 321, 341, 350, 355, 359, 369, 370, 372, 376, 380, 386, 387, 389, 390, 391, 395, 398,

**Bas Moyen Âge** : 20, 21, 24, 32, 33, 37, 45, 56, 61, 63, 66, 69, 82, 86, 88, 91, 96, 112, 113, 114, 115, 130, 143, 161, 164, 167, 168, 169, 180, 189, 191, 192, 193, 195, 198, 199, 200, 209, 212, 215, 219, 220, 221, 241, 251, 252, 253, 258, 265, 269, 270, 272, 274, 275, 276, 279, 288, 292, 293, 297, 299, 304, 306, 309, 310, 319, 321, 334, 341, 354, 355, 369, 370, 372, 373, 380, 383, 387, 389, 391, 398, 399,

**Temps Modernes** : 20, 21, 23, 24, 25, 29, 32, 33, 35, 36, 44, 45, 53, 56, 58, 61, 63, 66, 69, 70, 72, 74, 81, 82, 84, 86, 88, 90, 91, 96, 98, 108, 112, 113, 114, 129, 132, 138, 139, 142, 143, 145, 155, 158, 161, 163, 164, 167, 168, 169, 173, 176, 180, 187, 188, 189, 191, 192, 193, 195, 198, 199, 200, 201, 207, 209, 212, 215, 216, 219, 220, 221, 229, 233, 234, 236, 237, 241, 242, 243, 245, 252, 253, 255, 257, 258, 259, 264, 269, 270, 272, 273, 275, 276, 279, 287, 291, 292, 293, 294, 295, 296, 297, 298, 299, 301, 302, 303, 304, 306, 308, 309, 310, 312, 314, 316, 318, 319, 321, 324, 326, 328, 334, 341, 350, 354, 355, 359, 363, 369, 370, 372, 373, 377, 378, 380, 383, 385, 386, 387, 388, 389, 390, 391, 395, 398, 399,

**Époque contemporaine** : 19, 21, 22, 23, 24, 25, 29, 31, 33, 35, 36, 41, 42, 44, 45, 55, 56, 58, 59, 60, 61, 63, 66, 69, 70, 71, 72, 74, 81, 82, 83, 84, 88, 90, 91, 95, 97, 98, 99, 102, 112, 113, 114, 116, 129, 139, 143, 144, 145, 155, 158, 160, 161, 163, 164, 167, 168, 172, 173, 176, 179, 180, 187, 188, 189, 192, 193, 195, 198, 201, 207, 212, 214, 215, 216, 220, 221, 229, 233, 235, 237, 241, 242, 243, 245, 247, 252, 255, 256, 257, 258, 259, 264, 269, 270, 272, 273, 275, 276, 279, 291, 292, 295, 296, 297, 298, 299, 301, 303, 304, 308, 309, 311, 312, 313, 314, 316, 318, 319, 321, 324, 328, 334, 342, 354, 355, 359, 370, 373, 374, 376, 377, 378, 380, 385, 387, 390, 399,



## Rapports d'opérations arrivés en 2017 au SRA (données issues de Patriarche)

### Opérations préventives de diagnostics

Ackx, 2017 : Ackx G. : *Bourgoin-Jallieu (Isère, Auvergne-Rhône-Alpes) la Maladière, tranche 1*, rapport de diagnostic (opé. 2016), 2017, 102 p., Cid Lyon.

Ackx, 2017 : Ackx G. : *Donzère (Drôme, Auvergne-Rhône-Alpes) La Condamine sud, chemin de la Condamine*, rapport de diagnostic (opé. 2017), 2017, 56 p., 7 fig., 1 CD-Rom, Cid Lyon RAP-RA-1991.

Ackx, 2017 : Ackx G. : *Saint-Quentin-Fallavier (Isère, Auvergne-Rhône-Alpes) Le Blanc Coulon*, rapport de diagnostic (opé. 2017), 2017, 63 p., Cid Lyon.

Ackx, 2017 : Ackx G. : *Saint-Quentin-Fallavier (Isère, Auvergne-Rhône-Alpes) Zac de Chesnes-ouest, Cuvallu*, rapport de diagnostic (opé. 2016), 2017, 52 p., 7 fig., 1 CD-Rom, Cid Lyon RAP-RA-1865.

Ackx, 2017 : Ackx G. : *Vaulx-Milieu (Isère, Auvergne-Rhône-Alpes) Zac du parc technologique*, rapport de diagnostic, 2017, Cid Lyon.

Alfonso, 2017 : Alfonso G. : *Bas-en-Basset (Haute-Loire, Auvergne-Rhône-Alpes) Lamure*, rapport de diagnostic, 2017, 54 p., 14 fig., SRA Clermont-Ferrand (CA) RAP04080.

Alfonso, 2017 : Alfonso G. : *Bas-en-Basset (Haute-Loire, Auvergne-Rhône-Alpes) Gourdon*, rapport de diagnostic, 2017, 49 p., 15 fig., SRA Clermont-Ferrand (CA) RAP04161.

Alfonso, 2017 : Alfonso G. : *Bas-en-Basset (Haute-Loire, Auvergne-Rhône-Alpes) le Garay*, rapport de diagnostic, 2017, 47 p., 11 fig., SRA Clermont-Ferrand (CA) RAP04162.

Alfonso, 2017 : Alfonso G. : *Brioude (Haute-Loire, Auvergne-Rhône-Alpes) place du Postel*, rapport de diagnostic, 2017, 164 p., 94 fig., 2 tabl., SRA Clermont-Ferrand (CA), RAP04200.

Alfonso, 2017 : Alfonso G. : *Chamalières (Puy-de-Dôme, Auvergne-Rhône-Alpes) rue des vignes*, rapport de diagnostic, 2017, 56 p., 17 fig., SRA Clermont-Ferrand (CA) RAP04221.

Alfonso, 2017 : Alfonso G. : *Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme, Auvergne-Rhône-Alpes) 1 rue de la Prison*, rapport de diagnostic, 2017, 71 p., 36 fig., SRA Clermont-Ferrand (CA) RAP04224.

Alfonso, 2017 : Alfonso G. : *Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme, Auvergne-Rhône-Alpes) Hôtel Dieu, boulevard Léon Malfreyt*, rapport de diagnostic, 2017, 134 p., 89 fig., SRA Clermont-Ferrand (CA) RAP04202.

Alfonso, 2017 : Alfonso G. : *Combronde (Puy-de-Dôme, Auvergne-Rhône-Alpes) rue des Petites Varennes*, rapport de diagnostic, 2017, 51 p., 16 fig., SRA Clermont-Ferrand (CA) RAP04128.

Alfonso, 2017 : Alfonso G. : *Lempdes (Puy-de-Dôme, Auvergne-Rhône-Alpes) 6, 6bis, 6ter rue de la Treille. Occupation de l'âge du Bronze ancien et du Bronze moyen 1*, rapport de diagnostic, 2017, 83 p., 47 fig., SRA Clermont-Ferrand (CA) RAP04132.

Alfonso, 2017 : Alfonso G. : *Lezoux (Puy-de-Dôme, Auvergne-Rhône-Alpes) 18 rue du Potier Paternus*, rapport de diagnostic, 2017, 74 p., 38 fig., SRA Clermont-Ferrand (CA) RAP04130.

Alfonso, 2017 : Alfonso G. : *Lezoux (Puy-de-Dôme, Auvergne-Rhône-Alpes) 22 rue Bernard de Roquefeuil*, rapport de diagnostic [erreur dans le n° de l'adresse], 2017, 82 p., 52 fig., SRA Clermont-Ferrand (CA) RAP04143.

Alfonso, 2017 : Alfonso G. : *Lezoux (Puy-de-Dôme, Auvergne-Rhône-Alpes) 24 rue de Chez Bisset*, rapport de diagnostic, 2017, 59 p., 17 fig., SRA Clermont-Ferrand (CA) RAP04164.

Alfonso, 2017 : Alfonso G. : *Lezoux (Puy-de-Dôme, Auvergne-Rhône-Alpes) 44 avenue de Verdun*, rapport de diagnostic, 2017, 52 p., 16 fig., SRA Clermont-Ferrand (CA) RAP04145.

Alfonso, 2017 : Alfonso G. : *Lezoux (Puy-de-Dôme, Auvergne-Rhône-Alpes) rue Saint-Martin*, rapport de diagnostic, 2017, 82 p., 52 fig., SRA Clermont-Ferrand (CA) RAP04142.

Alfonso, 2017 : Alfonso G. : *Saint-Agoulin (Puy-de-Dôme, Auvergne-Rhône-Alpes) Champ du Bouillat, aire des Volcans d'Auvergne*, rapport de diagnostic, 2017, 55 p., 19 fig., SRA Clermont-Ferrand (CA) RAP04079.

Alfonso, 2017 : Alfonso G. : *Saint-Bonnet-près-Riom (Puy-de-Dôme, Auvergne-Rhône-Alpes) rue du Stade, route de Gimeaux (lotissement du « Grand Chirol »)*, rapport de diagnostic, 2017, 57 p., 20 fig., SRA Clermont-Ferrand (CA) RAP04170.

Alfonso, 2017 : Alfonso G. : *Saint-Paulien (Haute-Loire, Auvergne-Rhône-Alpes) le Bray*, rapport de diagnostic, 2017, 49 p., 12 fig., SRA Clermont-Ferrand (CA) RAP04154.

Arnaud, 2017 : Arnaud P. : *Aubiat (Puy-de-Dôme, Auvergne-Rhône-Alpes) chemin de Vallières (lotissement Les Vallières II)*, rapport de diagnostic, 2017, 50 p., 10 fig., SRA Clermont-Ferrand (CA) RAP03768.

- Arnaud, 2017 : Arnaud P. : *Chamalières (Puy-de-Dôme, Auvergne-Rhône-Alpes) Fontmaure*, rapport de diagnostic, 2017, p. 56 p., 15 fig., SRA Auvergne (CA) RAP04082.
- Arnaud, 2017 : Arnaud P. : *Chaudes-Aigues (Cantal, Auvergne-Rhône-Alpes) place du marché*, rapport de diagnostic, 2017, 78 p., 39 fig., 2 annexes, SRA Clermont-Ferrand (CA) RAP04253.
- Arnaud, 2017 : Arnaud P. : *Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme, Auvergne-Rhône-Alpes) avenue du Brézet*, rapport de diagnostic, 2017, 48 p., 7 fig., SRA Clermont-Ferrand (CA) RAP04157.
- Arnaud, 2017 : Arnaud P. : *Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme, Auvergne-Rhône-Alpes) rue Auger et avenue É. Michelin*, rapport de diagnostic, 2017, 59 p., 14 fig., annexe, inventaires. SRA Clermont-Ferrand (CA) RAP04198.
- Arnaud, 2017 : Arnaud P. : *Mauriac (Cantal, Auvergne-Rhône-Alpes) places Georges Pompidou, Gambetta et du Palais, rue du Souvenir*, rapport de diagnostic, 2017, 120 p., 62 fig., 2 annexes, SRA Clermont-Ferrand (CA) RAP04219.
- Attiah, 2017 : Attiah N. : *Saillans (Drôme, Auvergne-Rhône-Alpes) les Chapelains, RD 493*, rapport de diagnostic (opé. 2017), 2017, 70 p., 11 fig., 1 CD-Rom, Cid Lyon RAP-RA-1660.
- Ayala, 2017 : Ayala G. : *Arboys-en-Bugey, ex-Arbignieu (Ain, Auvergne-Rhône-Alpes) En Chouennes, Sansandiant, Grandes Rayes, la Retraite, tranche 2*, rapport de diagnostic (opé. 2017), 2017, 74 p., 22 fig., 1 CD-Rom, Cid Lyon RAP-RA-1862.
- Ayala, 2017 : Ayala G. : *Chambéry (Savoie, Auvergne-Rhône-Alpes) avenue Docteur Desfrancois et rue Ernest Filliard*, rapport de diagnostic (opé. 2016), 2017, 64 p., 14 fig., 1 CD-Rom, Cid Lyon RAP-RA-1870.
- Ayala, 2017 : Ayala G. : *Ramasse, Villereversure (Ain, Auvergne-Rhône-Alpes) Chaux, Demarchand, Marbre, La Combette, Combe Rongin, Mont Grenier, Les Balmes, tranche 2*, rapport de diagnostic (opé. 2017), 2017, 70 p., 19 fig., 1 CD-Rom, Cid Lyon RAP-RA-1670.
- Ayala, 2017 : Ayala G. : *Saint-Vulbas (Ain, Auvergne-Rhône-Alpes) Parc industriel de la plaine de l'Ain (Pipa), tranche 3, lot 2, phase 2*, rapport de diagnostic (opé. 2016), 2017, 110 p., 23 fig., 1 CD-Rom, Cid Lyon RAP-RA-1444.
- Ayala, 2017 : Ayala G. : *Thoiry (Ain, Auvergne-Rhône-Alpes) marais d'Allemogne, les Terrettes, Grand Pré*, rapport de diagnostic (opé. 2017), 2017, 126 p., 65 fig., 1 CD-Rom, Cid Lyon RAP-RA-1569.
- Ayala, 2017 : Ayala G. : *Publier (Haute-Savoie, Auvergne-Rhône-Alpes) rue des Cartheray*, rapport de diagnostic (opé. 2015), 2017, 50 p., Cid Lyon.
- Ayala, 2017 : Ayala G. : *Aix-les-Bains (Savoie, Auvergne-Rhône-Alpes) îlot I du Sierroz, chemin des Moëllérons*, rapport de diagnostic (opé. 2017), 2017, 56 p., 12 fig., 1 CD-Rom, Cid Lyon RAP-RA-1646.
- Ayala, 2017 : Ayala G. : *Val-Cenis (Lanslevillard) (Savoie, Auvergne-Rhône-Alpes) Derrière Notre-Dame, rue de la Salette*, rapport de diagnostic (opé. 2017), 2017, 58 p., 15 fig., 1 CD-Rom, Cid Lyon RAP-RA-1663.
- Baucheron, 2017 : Baucheron F. : *Chanonat (Puy-de-Dôme, Auvergne-Rhône-Alpes) rue Saint-Jean*, rapport de diagnostic, 2017, 46 p., 10 fig., SRA Clermont-Ferrand (CA) RAP04212.
- Baucheron, 2017 : Baucheron F. : *Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme, Auvergne-Rhône-Alpes) 122 avenue du Brézet*, rapport de diagnostic, 2017, 45 p., 6 fig., SRA Clermont-Ferrand (CA) RAP04077.
- Baucheron, 2017 : Baucheron F. : *Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme, Auvergne-Rhône-Alpes) boulevard Jean Jaurès, rue Pierre de Coubertin*, rapport de diagnostic, 2017, 53 p., 10 fig., SRA Clermont-Ferrand (CA) RAP04118.
- Baucheron, 2017 : Baucheron F. : *Cournon-d'Auvergne (Puy-de-Dôme, Auvergne-Rhône-Alpes) sous la Fave*, rapport de diagnostic, 2017, 53 p., 9 fig., SRA Clermont-Ferrand (CA) RAP04078.
- Baucheron, 2017 : Baucheron F. : *Lezoux (Puy-de-Dôme, Auvergne-Rhône-Alpes) la Valeyre*, rapport de diagnostic, 2017, 61 p., 16 fig., SRA Clermont-Ferrand (CA) RAP04218.
- Baucheron, 2017 : Baucheron F. : *Lezoux (Puy-de-Dôme, Auvergne-Rhône-Alpes) rue Saint Martin*, rapport de diagnostic, 2017, 46 p., 11 fig., SRA Clermont-Ferrand (CA) RAP04233.
- Baucheron, 2017 : Baucheron F. : *Moissat (Puy-de-Dôme, Auvergne-Rhône-Alpes) la Bourle*, rapport de diagnostic, 2017, 45 p., 10 fig., SRA Clermont-Ferrand (CA) RAP04135.
- Baucheron, 2017 : Baucheron F. : *Moissat (Puy-de-Dôme, Auvergne-Rhône-Alpes) rue de Chanlat*, rapport de diagnostic, 2017, 49 p., 11 fig., SRA Clermont-Ferrand (CA) RAP04125.
- Baucheron, 2017 : Baucheron F. : *Monlet (Haute-Loire, Auvergne-Rhône-Alpes) le Chausse, la Gazelle*, rapport de diagnostic, 2017, 51 p., 11 fig., SRA Clermont-Ferrand (CA) RAP04163.
- Baucheron, 2017 : Baucheron F. : *Saint-Paulien (Haute-Loire, Auvergne-Rhône-Alpes) les Aurouzes, Zoubiroux*, rapport de diagnostic, 2017, 59 p., 14 fig., SRA Clermont-Ferrand (CA) RAP04141.
- Baucheron, 2017 : Baucheron F. : *Yssingaux (Haute-Loire, Auvergne-Rhône-Alpes) 11 place Charles de Gaulle*, rapport de diagnostic, 2017, 57 p., 15 fig., SRA Clermont-Ferrand (CA) RAP04215.
- Baucheron, 2017 : Baucheron F. : *Yssingaux (Haute-Loire, Auvergne-Rhône-Alpes) Groumessomme*, rapport de diagnostic, 2017, 59 p., 13 fig., SRA Auvergne (CA) / RAP04131.
- Baucheron, 2017 : Baucheron F. : *Saint-Didier-au-Mont-d'Or, 21 chemin de Plantefort*, rapport de diagnostic (opé. 2017), 2017, Cid Lyon RAP-RA-1866.
- Bellon, 2017 : Bellon C. : *Ambérieu-en-Bugey (Ain, Auvergne-Rhône-Alpes) rue des Apôtres, phase 1*, rapport de diagnostic (opé. 2014), 2017, 71 p., 13 fig., 1 CD-Rom, Cid Lyon RAP-RA-1648.
- Bellon, 2017 : Bellon C. : *Ambérieu-en-Bugey (Ain, Auvergne-Rhône-Alpes) rue des Apôtres, phase 2*, rapport de diagnostic (opé. 2017), 2017, 69 p., 13 fig., 1 CD-Rom, Cid Lyon RAP-RA-1649.
- Bellon, 2017 : Bellon C. : *Lyon 5e, 104 rue Pierre Valdo, tranches 1 et 2*, rapport de diagnostic (opé. 2017), 2017, 62 p., 12 fig., 1 CD-Rom, Cid Lyon RAP-RA-1620.
- Bellon, 2017 : Bellon C. : *Lyon 5e, 33 rue Joliot Curie, phases 1 et 2*, rapport de diagnostic (opé. 2017), 2017, 66 p., 11 fig., 1 CD-Rom, Cid Lyon RAP-RA-1619.

- Bellon, 2017 : Bellon C. : *Lyon 5e, 55 bis avenue du Point du Jour*, rapport de diagnostic (opé. 2017), 2017, 105 p., Cid Lyon RAP-RA-1689.
- Bellon, 2017 : Bellon C. : *Lyon 5e, 71 rue Benoist Mary*, rapport de diagnostic (opé. 2017), 2017, 93 p., 22 fig., 1 CD-Rom, Cid Lyon RAP-RA-1630.
- Bellon, 2017 : Bellon C. : *Lyon 9e, 142 à 146 avenue du 25e Régiment des Tirailleurs sénégalais*, rapport de diagnostic (opé. 2017), 2017, 72 p., 14 fig., 1 CD-Rom, Cid Lyon RAP-RA-1631.
- Bellon, 2017 : Bellon C. : *Lyon 9e, 24 rue Berjon*, rapport de diagnostic (opé. 2017), 2017, 66 p., 13 fig., 1 CD-Rom, Cid Lyon RAP-RA-1625.
- Bellon, 2017 : Bellon C. : *Lyon 9e, 4-6 rue Louis Mouillard*, rapport de diagnostic (opé. 2017), 2017, 87 p., 20 fig., 1 CD-Rom, Cid Lyon RAP-RA-2075.
- Bellon, 2017 : Bellon C. : *Lyon 9e, 69 rue Gorge de Loup*, opération préventive de diagnostic (opé. 2016), 2017, 76 p., 18 fig., 1 CD-Rom, Cid Lyon RAP-RA-1623.
- Béranger, 2017 : Béranger D. : *Albon (Drôme, Auvergne-Rhône-Alpes) quartier du Bancel*, rapport de diagnostic (opé. 2017), 2017, 94 p., 17 fig., 1 CD-Rom, Cid Lyon RAP-RA-1990.
- Béranger, 2017 : Béranger D. : *Guilherand-Granges (Ardèche, Auvergne-Rhône-Alpes) rue Bellerime*, rapport de diagnostic (opé. 2017), 2017, 64 p., 9 fig., 1 version numérique, Cid Lyon RAP-RA-2152.
- Béranger, 2017 : Béranger D. : *Panissières (Loire, Auvergne-Rhône-Alpes) Grand Champ*, rapport de diagnostic (opé. 2017), 2017, 65 p., Cid Lyon RAP-RA-1707.
- Béranger, 2017 : Béranger D. : *Saint-Barthélémy-Lestra (Loire, Auvergne-Rhône-Alpes) Montviel*, rapport de diagnostic (opé. 2017), 2017, 62 p., 7 fig., 1 CD-Rom, Cid Lyon RAP-RA-1902.
- Béranger, 2017 : Béranger D. : *Saint-Chamond (Loire, Auvergne-Rhône-Alpes) place Saint Pierre*, rapport de diagnostic (opé. 2016), 2017, 70 p., 10 fig., 1 CD-Rom, Cid Lyon RAP-RA-1906.
- Bertrand, 2017 : Bertrand É. : *Lyon 1er, reconversion de l'église Saint-Bernard, montée Saint-Sébastien*, rapport de diagnostic (opé. 2017), 2017, 72 p., 27 pl., 1 CD-Rom, Cid Lyon RAP-RA-1998.
- Bertrand, 2017 : Bertrand É. : *Lyon 2e, place de l'hôpital*, rapport de diagnostic (opé. 2017), 2017, 66 p., 20 pl., 1 CD-Rom, Cid Lyon RAP-RA-1997.
- Besson, 2017 : Besson J. : *Nœud autoroutier de Montmarault, A71 / RN79, Phase 1 Monmarault, Sazeret (03.186, 03.270 - Allier - Auvergne)*, 2017, 205 p., 120 fig., SRA Clermont-Ferrand (CA) RAP04217.
- Biwer, 2017 : Biwer N. : *Aix-les-Bains (Savoie, Auvergne-Rhône-Alpes) 43 chemin du Colonel Rollet*, rapport de diagnostic (opé. 2017), 2017, Cid Lyon.
- Biwer, 2017 : Biwer N. : *Albertville (Savoie, Auvergne-Rhône-Alpes) chemin du Paradis*, rapport de diagnostic (opé. 2017), 2017, 80 p., 27 fig., 1 CD-Rom, Cid Lyon RAP-RA-1656.
- Biwer, 2017 : Biwer N. : *Anse (Rhône, Auvergne-Rhône-Alpes) 1103 rue des Trois Châtelis*, rapport de diagnostic (opé. 2017), 2017, 56 p., 13 fig., 1 CD-Rom, Cid Lyon RAP-RA-1910.
- Biwer, 2017 : Biwer N. : *Publier (Haute-Savoie, Auvergne-Rhône-Alpes) le Cartheray*, rapport de diagnos-
- tic (opé. 2017), 2017, 58 p., 13 fig., 1 CD-Rom, Cid Lyon RAP-RA-1869.
- Bleu, 2017 : Bleu S. : *Aoste (Isère, Auvergne-Rhône-Alpes) la Maria, route de la Maria, zone 3*, rapport de diagnostic (opé. 2016), 2017, 78 p., 7 fig., 1 CD-Rom, Cid Lyon RAP-RA-2163.
- Bleu, 2017 : Bleu S. : *Aoste (Isère, Auvergne-Rhône-Alpes) Rue du Musée*, rapport de diagnostic (opé. 2017), 2017, 66 p., 17 fig., 1 CD-Rom, Cid Lyon RAP-RA-1965.
- Bleu, 2017 : Bleu S. : *Bourgoin-Jallieu (Isère, Auvergne-Rhône-Alpes) 24 rue du Belvédère*, rapport de diagnostic (opé. 2017), 2017, 60 p., 8 fig., 1 CD-Rom, Cid Lyon RAP-RA-1686.
- Bleu, 2017 : Bleu S. : *Hières-sur-Amby (Isère, Auvergne-Rhône-Alpes) le Pellan*, rapport de diagnostic (opé. 2017), 2017, 99 p., Cid Lyon.
- Bleu, 2017 : Bleu S. : *Saint-Bonnet-de-Mure et Saint-Pierre-de-Chandieu (Rhône, Auvergne-Rhône-Alpes) Les Brosses, Champanglon, les Coins, Foussiaux, tranche 1 (phases 1 et 2)*, rapport de diagnostic (opé. 2017), 2017, 1 vol., 1 addendum, 154 p., 23 fig., 2 CD-Rom, Cid Lyon.
- Bleu, 2017 : Bleu S. : *Vénérieu (Isère, Auvergne-Rhône-Alpes) chemin de Vénérieu, Montfleureau*, rapport de diagnostic (opé. 2017), 2017, 60 p., 8 fig., 1 CD-Rom, Cid Lyon RAP-RA-1966.
- Bleu, 2017 : Bleu S. : *Voiron (Isère, Auvergne-Rhône-Alpes) rue du Belvédère, faubourg Sermorens*, rapport de diagnostic (opé. 2017), 2017, 60 p., 8 fig., 1 CD-Rom, Cid Lyon RAP-RA-1960.
- Bleu, S2017 : Bleu S. : *Tain-l'Hermitage (Drôme, Auvergne-Rhône-Alpes) 21 place du Taurobole*, rapport de diagnostic (opé. 2017), 2017, 52 p., 6 fig., 1 CD-Rom, Cid Lyon RAP-RA-1934.
- Bocquet, 2017 : Bocquet S. : *Roanne (Loire, Auvergne-Rhône-Alpes) îlot Foch, Sully, Salengro, espace commercial et urbain*, rapport de diagnostic (opé. 2016-2017), 2017, 165 p., 45 fig., 1 CD-Rom, Cid Lyon RAP-RA-1898.
- Bocquet, 2017 : Bocquet S. : *Ternay (Rhône, Auvergne-Rhône-Alpes) 1 chemin de Buyat*, rapport de diagnostic (opé. 2017), 2017, 66 p., 11 fig., 1 CD-Rom, Cid Lyon RAP-RA-1859.
- Brouillaud, 2017 : Brouillaud S. : *Saint-Vulbas (Ain, Auvergne-Rhône-Alpes) Parc industriel de la plaine de l'Ain (Pipa), tranche 9, lot 8*, rapport de diagnostic (opé. 2016), 2017, 142 p., Cid Lyon RAP-RA-1443.
- Brouillaud, 2017 : Brouillaud S. : *Saint-Vulbas et Blyes (Ain, Auvergne-Rhône-Alpes) Parc industriel de la plaine de l'Ain (PIPA), tranche 5, lot 4*, rapport de diagnostic (opé. 2016), 2017, 178 p., 25 fig., Cid Lyon RAP-RA-1442.
- Brouillaud, 2017 : Brouillaud S. : *Anse (Rhône, Auvergne-Rhône-Alpes) 5 bis chemin de Boussardi*, rapport de diagnostic (opé. 2017), 2017, 61 p., Cid Lyon.
- Brouillaud, 2017 : Brouillaud S. : *Sérezin-du-Rhône (Rhône, Auvergne-Rhône-Alpes) 13 rue de la Sarrazinière, parcelle AO 44p*, rapport de diagnostic (opé. 2017), 2017, 70 p., 16 fig., 1 CD-Rom, Cid Lyon RAP-RA-1924.
- Brouillaud, 2017 : Brouillaud S. : *Sérezin-du-Rhône (Rhône, Auvergne-Rhône-Alpes) 13 rue de la Sarrazi-*

- nière, parcelles AO 448, 43, rapport de diagnostic (opé. 2017), 2017, 70 p., 16 fig., 1 CD-Rom, Cid Lyon RAP-RA-1923.
- Carlier, 2017 : Carlier M. : *Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme, Auvergne-Rhône-Alpes) 44, 46, 48 avenue Gustave Flaubert*, rapport de diagnostic, 2017, 56 p., 13 fig., SRA Clermont-Ferrand (CA) RAP 04119.
- Carlier, 2017 : Carlier M. : *Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme, Auvergne-Rhône-Alpes) 63 avenue Bergougnan*, rapport de diagnostic, 2017, 50 p., 10 fig., SRA Clermont-Ferrand (CA) RAP04151.
- Carlier, 2017 : Carlier M. : *Ménétrol (Puy-de-Dôme, Auvergne-Rhône-Alpes) Rue du Clos Jonville (lotissement « Clos de Jonville »)*, rapport de diagnostic, 2017, p. 61 p., 20 fig., SRA Clermont-Ferrand (CA) RAP04159.
- Carrara, 2017 : Carrara S. : *Lyon 5, 23 rue Roger Radisson, chemin de la Visitation*, rapport d'opération préventive de diagnostic (opé. 2015), 2017, 2 vol., Cid Lyon.
- Chatellier, 2017 : Chatellier C. : *Pierrelatte (Drôme, Auvergne-Rhône-Alpes) 2535 chemin Sector*, rapport de diagnostic (opé. 2017), 2017, 68 p., 6 fig., 1 CD-Rom, Cid Lyon RAP-RA-1916
- Chatellier, 2017 : Chatellier C. : *Pierrelatte (Drôme, Auvergne-Rhône-Alpes) les Tomples*, rapport de diagnostic (opé. 2017), 2017, 94 p., Cid Lyon.
- Chatellier, 2017 : Chatellier C. : *Pierrelatte (Drôme, Auvergne-Rhône-Alpes) ZA Daudelle, CD 13*, rapport de diagnostic (opé. 2017), 2017, 90 p., 11 fig., 1 CD-Rom, Cid Lyon RAP-RA-1913.
- Chatellier, 2017 : Chatellier C. : *Salaise-sur-Sanne (Isère, Auvergne-Rhône-Alpes) Zac Inspira, secteur nord, tranche 1*, rapport de diagnostic (opé. 2017), 2017, 84 p., 5 fig., 1 CD-Rom, Cid Lyon RAP-RA-1604.
- Conjard-Réthoré, 2017 : *Conjard-Réthoré P. : La Mure (Isère, Auvergne-Rhône-Alpes) la Ville, montée de la Citadelle*, rapport de diagnostic (opé. 2017), 2017, 68 p., Cid Lyon.
- Conjard-Réthoré, 2017 : *Conjard-Réthoré P. : Valence (Drôme, Auvergne-Rhône-Alpes) rue Belle Image*, rapport de diagnostic (opé. 2017), 2017, 78 p., 13 fig., 1 CD-Rom, Cid Lyon RAP-RA-1672.
- Conjard-Réthoré, 2017 : *Conjard-Réthoré P. : Valence (Drôme, Auvergne-Rhône-Alpes) rues Général Farre et du Jeu de Paume*, rapport de diagnostic (opé. 2017), 2017, 68 p., 5 fig., 1 CD-Rom, Cid Lyon RAP-RA-1888.
- Coquidé, 2017 : Coquidé C. : *Optevoz (Isère, Auvergne-Rhône-Alpes) rue Toulouse Lautrec, Bataillier*, rapport de diagnostic (opé. 2017), 2017, Cid Lyon.
- Coquidé, 2017 : Coquidé C. : *Lentilly (Rhône, Auvergne-Rhône-Alpes) la Rivoire, 56 chemin de la Boucle n°1*, rapport de diagnostic archéologique (opé. 2017), 2017, 62 p., 11 fig., 1 CD-Rom, Cid Lyon RAP-RA-1564.
- Coquidé, 2017 : Coquidé C. : *Lentilly (Rhône, Auvergne-Rhône-Alpes) la Rivoire, 56 chemin de la Boucle n°2*, rapport de diagnostic archéologique (opé. 2017), 2017, 62 p., 11 fig., 1 CD-Rom, Cid Lyon RAP-RA-1565.
- Coquidé, 2017 : Coquidé C. : *Optevoz (Isère, Auvergne-Rhône-Alpes) Bataillier*, rapport de diagnostic (opé. 2017), 2017, 73 p., Cid Lyon.
- Deberge, 2017 : Deberge Y. : *Bas-en-Basset (Haute-Loire, Auvergne-Rhône-Alpes) route de Basset*, rapport de diagnostic, 2017, 47 p., 8 fig., SRA Clermont-Ferrand (CA) RAP04197.
- Deberge 2017 : Deberge Y. : *Cournon-d'Auvergne (Puy-de-Dôme, Auvergne-Rhône-Alpes) Carré du Bois Joli, Carré de la Pointe, Plaine de Sarliève nord*, rapport de diagnostic, 2017, 164 p., 35 fig., annexe, SRA Clermont-Ferrand (CA) RAP04168.
- Deberge, 2017 : Deberge Y. : *Orcet (Puy-de-Dôme, Auvergne-Rhône-Alpes) 33 avenue de Gergovie*, rapport de diagnostic, 2017, 50 p., 10 fig., SRA Clermont-Ferrand (CA) RAP04160.
- Deberge, 2017 : Deberge Y. : *Orcet (Puy-de-Dôme, Auvergne-Rhône-Alpes) rue des Vergers, lotissement du Breuil 3*, rapport de diagnostic, 2017, 159 p., 48 fig., 1 tabl., 2 annexes, SRA Clermont-Ferrand (CA) RAP04232.
- Deberge, 2017 : Deberge Y. : *Orcet (Puy-de-Dôme, Auvergne-Rhône-Alpes) rue des Vergers, lotissement les Allées du Breuil 2*, rapport de diagnostic, 2017, 105 p., 31 fig., 2 tabl., SRA Clermont-Ferrand (CA) RAP04211.
- Deberge, 2017 : Deberge Y. : *Royat (Puy-de-Dôme, Auvergne-Rhône-Alpes) 46 rue de la Pépinière*, rapport de diagnostic, 2017, 66 p., 16 fig., SRA Auvergne (CA) RAP04090.
- Deberge, 2017 : Deberge Y. : *Royat (Puy-de-Dôme, Auvergne-Rhône-Alpes) 46 rue de la République*, rapport de diagnostic, 2017, 70 p., 18 fig., SRA Clermont-Ferrand (CA) RAP03969.
- Dessaint, 2017 : Dessaint P. : *Lyon 2, ancienne Faculté catholique, 31 place Bellecour, 25 rue du Plat*, rapport de diagnostic d'archéologie préventive (opé. 2016), 2017, Cid Lyon.
- Dessaint, 2017 : Dessaint P. : *Lyon 5e, montée cardinal Decourtray, rue Nicolas de Lange, Maison Carrée et esplanade de Fourvière*, rapport de diagnostic (opé. 2017), addendum : inventaires des marbres et roches décoratives, 2017, 169 p., Cid Lyon.
- Ducourthial, 2017 : Ducourthial C. : *Lyon 1er, Ancien cloître de la Chartreuse du Lys Saint-Esprit, 12 impasse des Chartreux*, rapport de diagnostic (opé. 2016), 2017, 97 p., 36 pl., 1 CD-Rom, Cid Lyon RAP-RA-1662.
- Ducourthial, 2017 : Ducourthial C. : *Lyon 2e, Hôtel-Dieu, cour Saint-Henri (ancienne cour de la cuisine), tranche 9I*, rapport de diagnostic (opé. 2016), 2017, 51 p., 17 fig., Cid Lyon RAP-RA-1389.
- Durand, 2017 : Durand É. : *Alba-la-Romaine (Ardèche, Auvergne-Rhône-Alpes) chemin du Moulin*, rapport de diagnostic (opé. 2017), 2017, CID Lyon.
- Durand, 2017 : Durand É. : *Guilherand-Granges (Ardèche, Auvergne-Rhône-Alpes) 1295 avenue Georges Clémenceau*, rapport de diagnostic (opé. 2017), 2017 : 44 p., 6 fig., 1 CD-Rom, Cid Lyon RAP-RA-1939.
- Durand, 2017 : Durand É. : *Mercuer (Ardèche, Auvergne-Rhône-Alpes) le Gleyzal*, rapport de diagnostic (opé. 2017), 2017, 68 p., 18 fig., 1 CD-Rom, Cid Lyon RAP-RA-1840.
- Durand, 2017 : Durand É. : *Ruoms (Ardèche, Auvergne-Rhône-Alpes) le Village, rue du Bac*, rapport de diagnostic (opé. 2017), 2017, 92 p., 16 fig., 1 CD-Rom, Cid Lyon RAP-RA-1805.
- Durand, 2017 : Durand É. : *Saint-Sernin (Ardèche, Auvergne-Rhône-Alpes) mas de Gransède*, rapport de diagnostic (opé. 2017), 2017, 64 p., 7 fig., 1 CD-Rom, Cid Lyon RAP-RA-1706.

- Ferber, 2017 : Ferber E. : *Aix-les-Bains (Savoie, Auvergne-Rhône-Alpes) 150 b avenue Saint-Simond*, rapport de diagnostic (opé. 2016), 2017, 58 p., 6 fig., 1 CD-Rom, Cid Lyon RAP-RA-1876.
- Ferber, 2017 : Ferber E. : *Drumettaz-Clarafond (Savoie, Auvergne-Rhône-Alpes) allée des Poiriers*, rapport de diagnostic (opé. 2016), 2017, 54 p., 5 fig., 1 CD-Rom, Cid Lyon RAP-RA-1885.
- Ferber, 2017 : Ferber E. : *Gilly-sur-Isère (Savoie, Auvergne-Rhône-Alpes) 26 rue principale*, rapport de diagnostic (opé. 2017), 2017, 46 p., 5 fig., 1 CD-Rom, Cid Lyon RAP-RA-1877.
- Ferber, 2017 : Ferber E. : *Le Pègue (Drôme, Auvergne-Rhône-Alpes) route départementale n°552*, rapport de diagnostic (opé. 2017), 2017, 57 p., 13 fig., 1 CD-Rom, Cid Lyon RAP-RA-1930.
- Ferber, 2017 : Ferber E. : *Luc-en-Diois (Drôme, Auvergne-Rhône-Alpes) quartier le Lac*, rapport de diagnostic (opé. 2017), 2017, 60 p., 12 fig., 1 CD-Rom, Cid Lyon RAP-RA-1575.
- Ferber, 2017 : Ferber E. : *Saint-Pierre-d'Albigny (Savoie, Auvergne-Rhône-Alpes) rue du Pré de Foire*, rapport de diagnostic (opé. 2016), 2017, 46 p., 5 fig., 1 CD-Rom, Cid Lyon RAP-RA-1894.
- Frascone, 2017 : Frascione D. : *Saint-Romain-en-Gal (Rhône, Auvergne-Rhône-Alpes) le Buisset, rue du Buisset, rue de la Station*, rapport de diagnostic (opé. 2017), 2017, 101 p., Cid Lyon.
- Frascone, 2017 : Frascione D. : *Saint-Romain-en-Gal (Rhône, Auvergne-Rhône-Alpes) le Trye, rue des Thermes, tranche 2*, rapport de diagnostic (opé. 2017), 2017, 151 p., Cid Lyon.
- Gabayet, 2017 : Gabayet F. : *Annecy (Haute-Savoie, Auvergne-Rhône-Alpes) 5 chemin des Alluèges*, rapport de diagnostic (opé. 2017), 2017, 58 p., 9 fig., 1 version numérique, Cid Lyon RAP-RA-2113.
- Gabayet, 2017 : Gabayet F. : *Annecy (Haute-Savoie, Auvergne-Rhône-Alpes) rue de l'ancien chef-lieu (ex-commune de Seynod)*, rapport de diagnostic (opé. 2017), 2017, 52 p., 11 fig., 1 CD-Rom, Cid Lyon RAP-RA-1647.
- Gabayet, 2017 : Gabayet F. : *Annecy-le-Vieux (Haute-Savoie, Auvergne-Rhône-Alpes) Bouchon, rue Guynemer*, rapport de diagnostic (opé. 2017), 2017, 64 p., 12 fig., 1 CD-Rom, Cid Lyon RAP-RA-1883.
- Gabayet, 2017 : Gabayet F. : *Anthy-sur-Léman (Haute-Savoie, Auvergne-Rhône-Alpes) au Fatois*, rapport de diagnostic (opé. 2017), 2017, 50 p., 9 fig., 1 CD-Rom, Cid Lyon RAP-RA-1868.
- Gabayet, 2017 : Gabayet F. : *Épagny-Metz-Tessy (Haute-Savoie, Auvergne-Rhône-Alpes) aux Plantes, Zac de la Bouvarde*, rapport de diagnostic (opé. 2017), 2017, 1 vol., 1 addendum, 83 p., 31 p., 18 fig., 2 CD-Rom, Cid Lyon RAP-RA-1911.
- Gabayet, 2017 : Gabayet F. : *Messery (Haute-Savoie, Auvergne-Rhône-Alpes) Courtetaz-sud, rue du Borgé et route du Lac*, rapport de diagnostic (opé. 2017), 2017, 52 p., 9 fig., 1 CD-Rom, Cid Lyon RAP-RA-1881.
- Gabayet, 2017 : Gabayet F. : *Seynod (Haute-Savoie, Auvergne-Rhône-Alpes) liaison RD 1201, Branchy*, rapport de diagnostic (opé. 2017), 2017, 74 p., 15 fig., 1 CD-Rom, Cid Lyon RAP-RA-1917.
- Gaillard, 2017 : Gaillard Ch. : *Belley (Ain, Auvergne-Rhône-Alpes) îlot Vieille Porte, Grande rue, rue de la Ré-*
- sistance, rue Sainte-Marie*, rapport de diagnostic (opé. 2016), 2017, 102 p., 28 fig., 1 CD-Rom, Cid Lyon RAP-RA-1695.
- Gaillard, 2017 : Gaillard C. : *Guilherand-Granges (Ardèche, Auvergne-Rhône-Alpes) les Combes sud, avenue de Provence*, rapport de diagnostic (opé. 2017), 2017, 94 p., 15 fig., 1 CD-Rom, Cid Lyon RAP-RA-1946.
- Gaillard, 2017 : Gaillard C. : *Guilherand-Granges et Saint-Péray (Ardèche, Auvergne-Rhône-Alpes) déviation du Pont du Mialan au giratoire pont rail, tranche 1*, rapport de diagnostic (opé. 2016), 2017, 137 p., Cid Lyon.
- Gaillard, 2017 : Gaillard C. : *Peaugres (Ardèche, Auvergne-Rhône-Alpes) Palisse*, rapport de diagnostic (opé. 2017), 2017, 90 p., 13 fig., 1 CD-Rom, Cid Lyon RAP-RA-1659.
- Gaillard, 2017 : Gaillard C. : *Poncins (Loire, Auvergne-Rhône-Alpes) le Vizezy*, rapport de diagnostic (opé. 2017), 2017, 72 p., 9 fig., 1 CD-Rom, Cid Lyon RAP-RA-1857.
- Gaillard, 2017 : Gaillard C. : *Aouste-sur-Sye (Drôme, Auvergne-Rhône-Alpes) Pas de Lauzun*, rapport de diagnostic (opé. 2017), 2017, 96 p., 18 fig., 1 CD-Rom, Cid Lyon RAP-RA-1856.
- Gaillard, 2017 : Gaillard C. : *Feurs (Loire, Auvergne-Rhône-Alpes) La Boule d'Or*, rapport de diagnostic (opé. 2017), 2017, 86 p., 17 fig., 1 CD-Rom, Cid Lyon RAP-RA-1858.
- Gaillard, 2017 : Gaillard C. : *Mercuriol-Veaunes (Drôme, Auvergne-Rhône-Alpes) Les Lots*, rapport de diagnostic (opé. 2017), 2017, 102 p., 23 fig., 1 CD-Rom, Cid Lyon RAP-RA-1890.
- Gaillard, 2017 : Gaillard C. : *Pierrelatte (Drôme, Auvergne-Rhône-Alpes) les Blaches, rue Henri Matisse, Lot Les Ibéris*, rapport de diagnostic (opé. 2017), 2017, 80 p., 10 fig., 1 CD-Rom, Cid Lyon RAP-RA-1931.
- Gaillard, 2017 : Gaillard C. : *Romans-sur-Isère (Drôme, Auvergne-Rhône-Alpes) Loubat*, rapport de diagnostic (opé. 2017), 2017, 166 p., 39 fig., 1 CD-Rom, Cid Lyon RAP-RA-1914.
- Gaillard, 2017 : Gaillard C. : *Ruy-Montceau (Isère, Auvergne-Rhône-Alpes) route entre le giratoire de la Vieille borne et la Vie de Bous sieu*, rapport de diagnostic (opé. 2016), 2017, 78 p., 13 fig., 1 CD-Rom, Cid Lyon RAP-RA-1674.
- Gaillard, 2017 : Gaillard C. : *Ruy-Montceau (Isère, Auvergne-Rhône-Alpes) Vie de Bous sieu*, rapport de diagnostic (opé. 2016), 2017, 88 p., 19 fig., 1 CD-Rom, Cid Lyon RAP-RA-1673.
- Gaillard, 2017 : Gaillard C. : *Villarodin-Bourget (Savoie, Auvergne-Rhône-Alpes) les Moulins*, rapport de diagnostic (opé. 2017), 2017, 130 p., 19 fig., 1 CD-Rom, Cid Lyon RAP-RA-1679.
- Gaillard, 2017 : Gaillard C. : *Voiron (Isère, Auvergne-Rhône-Alpes) ZA Parvis 2, tranche 1*, rapport de diagnostic (opé. 2017), 2017, 80 p., 14 fig., 1 CD-Rom, Cid Lyon RAP-RA-1654.
- Gaime, 2017 : Gaime S. : *Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme, Auvergne-Rhône-Alpes) 75 rue de Neyrat*, rapport de diagnostic, 2017, 170 p., 86 fig. 1 tabl., SRA Clermont-Ferrand (CA) RAP4127.
- Gauthier, 2017 : Gauthier F. : *Moulins (Allier, Auvergne-Rhône-Alpes) extension du réseau de chaleur*,

- phase 2, rapport de diagnostic, 2017, 92 p., 32 fig., SRA Clermont-Ferrand (CA) RAP04199.
- Gauthier, 2017 : Gauthier F. : *Moulins (Allier, Auvergne-Rhône-Alpes) extension du réseau de chaleur, phase 3*, rapport de diagnostic, 2017, 92 p., 32 fig., SRA Clermont-Ferrand (CA) RAP04216.
- Gauthier, 2017 : Gauthier F. : *Riom (Puy-de-Dôme, Auvergne-Rhône-Alpes) 3 impasse des roseaux*, rapport de diagnostic, 2017, 64 p., 11 fig., SRA Clermont-Ferrand (CA) RAP04140.
- Georges, 2017 : Georges V. : *Saint-Alban-les-Eaux (Loire, Auvergne-Rhône-Alpes) rue du Stade*, rapport de diagnostic (opé. 2017), 2017, Cid Lyon RAP-RA-1653
- Georges, 2017 : Georges V. : *Saint-Barthélemy-Lestra (Loire, Auvergne-Rhône-Alpes) La Poste*, rapport de diagnostic (opé. 2017), 2017, 52 p., 3 fig., 1 CD-Rom, Cid Lyon RAP-RA-1905.
- Georges, 2017 : Georges V. : *Le Coteau (Loire, Auvergne-Rhône-Alpes) les Plaines, rue des Genêts*, rapport de diagnostic (opé. 2017), 2017, 58 p., 8 fig., 1 version numérique, Cid Lyon RAP-RA-2110.
- Georges, 2017 : Georges V. : *Mably (Loire, Auvergne-Rhône-Alpes) site de Nexter, les Essarts*, rapport de diagnostic (opé. 2017), 2017, 148 p., 50 fig., 1 CD-Rom, Cid Lyon RAP-RA-1904.
- Georges, 2017 : Georges V. : *Notre-Dame-de-Boisset (Loire, Auvergne-Rhône-Alpes) domaine du Bourg*, rapport de diagnostic (opé. 2017), 2017, 56 p., 5 fig., 1 CD-Rom, Cid Lyon RAP-RA-1675.
- Georges, 2017 : Georges V. : *Roanne (Loire, Auvergne-Rhône-Alpes) 3 rue Gilbertès*, rapport de diagnostic (opé. 2017), 2017, 77 p., 11 fig., 2 pl., 1 CD-Rom, Cid Lyon RAP-RA-1875.
- Georges, 2017 : Georges V. : *Roanne (Loire, Auvergne-Rhône-Alpes) 52 boulevard de Belgique*, rapport de diagnostic (opé. 2017), 2017, 62 p., 13 fig., 1 version numérique, Cid Lyon RAP-RA-2151.
- Georges, 2017 : Georges V. : *Roanne (Loire, Auvergne-Rhône-Alpes) rue Eugène Bichon*, rapport de diagnostic (opé. 2017), 2017, 54 p., 18 fig., 1 CD-Rom, Cid Lyon RAP-RA-1874.
- Georges, 2017 : Georges V. : *Saint-Just-Saint-Rambert (Loire, Auvergne-Rhône-Alpes) Urieux*, rapport de diagnostic (opé. 2017), 2017, 79 p., 19 fig., 1 CD-Rom, Cid Lyon RAP-RA-1580.
- Gisclon, 2017 : Gisclon J.-L. : *Lyon 5e, 40 rue de la Favorite et rue Benoist Mary*, rapport de diagnostic (opé. 2017), 2017, 64 p., 8 fig., 1 CD-Rom, Cid Lyon RAP-RA-1983.
- Gisclon, 2017 : Gisclon J.-L. : *Lyon 5e, 62 rue du Commandant Charcot*, rapport de diagnostic (opé. 2017), 2017, 48 p., 17 fig., 1 CD-Rom, Cid Lyon RAP-RA-1621.
- Goy, 2017 : Goy M. : *Saint-Vulbas (Ain, Auvergne-Rhône-Alpes) Parc industriel de la plaine de l'Ain (Pipa), tranche 7, lot 6*, rapport de diagnostic (opé. 2016), 2017, 110 p., 23 fig., Cid Lyon RAP-RA-1364.
- Goy, 2017 : Goy M. : *Chassieu, 71 rue de la République*, rapport de diagnostic archéologique (opé. 2017), 2017, 56 p., 7 fig., 1 CD-Rom, Cid Lyon RAP-RA-1562.
- Goy, 2017 : Goy M. : *Curis-au-Mont-d'Or, ruisseau du Thou et réfection du mur de soutènement de la RD 73*, rapport de diagnostic (opé. 2017), 2017, 68 p., 11 fig., 1 CD-Rom, Cid Lyon RAP-RA-1784.
- Goy, 2017 : Goy M. : *La Tour-du-Pin (Isère, Auvergne-Rhône-Alpes) route de la Tour du Pin, Tournin*, rapport de diagnostic (opé. 2017), 2017, 64 p., 6 fig., 1 CD-Rom, Cid Lyon RAP-RA-1698.
- Goy, 2017 : Goy M. : *Montbrison (Loire, Auvergne-Rhône-Alpes) place de l'Hôtel de Ville, phase 2*, rapport de diagnostic (opé. 2017), 2017, 70 p., 10 fig., 1 CD-Rom, Cid Lyon RAP-RA-1568.
- Goy, 2017 : Goy M. : *Montbrison (Loire, Auvergne-Rhône-Alpes) quai de l'Astrée*, rapport de diagnostic (opé. 2017), 2017, 65 p., Cid Lyon.
- Goy, 2017 : Goy M. : *Sassenage (Isère, Auvergne-Rhône-Alpes) Château : restauration du jardin anglo-chinois, allée du château*, rapport de diagnostic (opé. 2017), 2017, 160 p., 42 fig., 1 CD-Rom, Cid Lyon RAP-RA-1577.
- Guérit, 2017 : Guérit M. : *Saint-Péray (Ardèche, Auvergne-Rhône-Alpes) Amourdedieu*, rapport de diagnostic (opé. 2017), 2017, 64 p., 4 fig., 1 CD-Rom, Cid Lyon RAP-RA-1666.
- Guérit, 2017 : Guérit M. : *Saint-Péray (Ardèche, Auvergne-Rhône-Alpes) quartier Biousse, chemin de Biousse*, rapport de diagnostic (opé. 2017), 2017, 60 p., 4 fig., 1 CD-Rom, Cid Lyon RAP-RA-1842.
- Heppe, 2017 : Heppe M. : *Domérat (Allier, Auvergne-Rhône-Alpes) 2 rue du Terrier*, rapport de diagnostic, 2017, 80 p., 13 fig., annexes, SRA Clermont-Ferrand (CA) RAP04204.
- Heppe, 2017 : Heppe M. : *Lempdes-sur-Alagnon (Haute-Loire, Auvergne-Rhône-Alpes) la Grave*, rapport de diagnostic, 2017, 166 p., 14 fig., SRA Clermont-Ferrand (CA) RAP04120.
- Houdusse 2017 : Houdusse B. : *Ceyrat (Puy-de-Dôme, Auvergne-Rhône-Alpes) route du Mont Dore, lotissement de la Beaumière*, rapport de diagnostic, 2017, 100 p., 38 fig., SRA Clermont-Ferrand (CA) RAP04225.
- Houdusse 2017 : Houdusse B. : *Chauriat (Puy-de-Dôme, Auvergne-Rhône-Alpes) rue des Plantades*, rapport de diagnostic, 2017, 57 p., 14 fig., SRA Auvergne (CA) / RAP04094.
- Houdusse 2017 : Houdusse B. : *Thiers (Puy-de-Dôme, Auvergne-Rhône-Alpes) avenue de la Libération*, rapport de diagnostic, 2017, 81 p., 29 fig. 3 tabl., SRA Clermont-Ferrand (CA) RAP04126.
- Isnard, 2017 : Isnard F. : *Die (Drôme, Auvergne-Rhône-Alpes) ZAE secteur nord Pibous et Cougnes, tranche 2*, rapport de diagnostic (opé. 2017), 2017, 104 p., 15 fig., 1 CD-Rom, Cid Lyon RAP-RA-1627.
- Isnard, 2017 : Isnard F. : *Saint-Paul-Trois-Châteaux (Drôme, Auvergne-Rhône-Alpes) avenue Becquerel, rue Barbière, cours des platanes, cours des Barry*, rapport de diagnostic (opé. 2016), 2017, 112 p., 33 fig., 1 CD-Rom, Cid Lyon RAP-RA-1933.
- Landry, 2017 : Landry C. : *Anthy-sur-Léman (Haute-Savoie, Auvergne-Rhône-Alpes) Route nationale 5, route de Verniaz*, rapport de diagnostic (opé. 2017), 2017, 85 p., 23 fig., 1 CD-Rom, Cid Lyon RAP-RA-1664.
- Landry, 2017 : Landry C. : *Anthy-sur-Léman (Haute-Savoie, Auvergne-Rhône-Alpes) rue des Pêcheurs*, rapport de diagnostic (opé. 2016), 2017, 76 p., 16 fig., 1 CD-Rom, Cid Lyon RAP-RA-1895.
- Landry, 2017 : Landry C. : *Chens-sur-Léman (Haute-Savoie, Auvergne-Rhône-Alpes) Verancy Nord, 186 rue de Charnage*, rapport de diagnostic (opé. 2016), 2017, 68

p., 17 fig., 1 CD-Rom, Cid Lyon RAP-RA-1896.

Landry, 2017 : Landry C. : *Massongy (Haute-Savoie, Auvergne-Rhône-Alpes) Route du Bourg, les Combes*, rapport de diagnostic (opé. 2016), 2017, 74 p., 15 fig., 1 CD-Rom, Cid Lyon RAP-RA-1897.

Landry, 2017 : Landry C. : *Thonon-les-Bains (Haute-Savoie, Auvergne-Rhône-Alpes) 23 chemin vieux*, rapport de diagnostic (opé. 2016), 2017, 104 p., 22 fig., 1 CD-Rom, Cid Lyon RAP-RA-1907.

Landry, 2017 : Landry C. : *Thonon-les-Bains (Haute-Savoie, Auvergne-Rhône-Alpes) 33 avenue Jules Ferry*, rapport de diagnostic (opé. 2016), 2017, 176 p., 39 fig., 1 CD-Rom, Cid Lyon RAP-RA-1908.

Lautier 2017 : Lautier L. : *Beaulieu (Puy-de-Dôme, Auvergne-Rhône-Alpes) route de Charbonnier, Mesclozelle*, rapport de diagnostic, 2017, 60 p., 14 fig., SRA Auvergne (CA) RAP04088.

Lautier 2017 : Lautier L. : *Chamalières (Puy-de-Dôme, Auvergne-Rhône-Alpes) rue du Sable d'Étampes, boulevard Gambetta*, rapport de diagnostic, 2017, 60 p., 15 fig., SRA Clermont-Ferrand (CA) RAP04210.

Lautier 2017 : Lautier L. : *Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme, Auvergne-Rhône-Alpes) 35-37 rue de la Pradelle*, rapport de diagnostic, 2017, 56 p., 15 fig., SRA Clermont-Ferrand (CA) RAP04184.

Lautier 2017 : Lautier L. : *Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme, Auvergne-Rhône-Alpes) rue Bernard Brunhes*, rapport de diagnostic, 2017, 52 p., 10 fig., SRA Clermont-Ferrand (CA) RAP04207.

Lautier 2017 : Lautier L. : *Lezoux (Puy-de-Dôme, Auvergne-Rhône-Alpes) le Rincé, allée de Ligonne*, rapport de diagnostic, 2017, 92 p., 32 fig., SRA Clermont-Ferrand (CA) RAP04144.

Lautier 2017 : Lautier L. : *Lezoux (Puy-de-Dôme, Auvergne-Rhône-Alpes) rue du Docteur Chassagne, route de Billom*, rapport de diagnostic, 2017, 62 p., 15 fig., SRA Clermont-Ferrand (CA) RAP04138.

Lautier 2017 : Lautier L. : *Riom (Puy-de-Dôme, Auvergne-Rhône-Alpes) PEER, la Gravière, avenue Hector Berlioz*, rapport de diagnostic, 2017, 72 p., 21 fig., SRA Clermont-Ferrand (CA) RAP04107.

Lautier 2017 : Lautier L. : *Romagnat (Puy-de-Dôme, Auvergne-Rhône-Alpes) place du 8 mai*, rapport de diagnostic, 2017, 52 p., 11 fig., SRA Clermont-Ferrand (CA) RAP04169.

Lautier 2017 : Lautier L. : *Saint-Genès-Champanelle (Puy-de-Dôme, Auvergne-Rhône-Alpes) Fontfreyde, Les Horts*, rapport de diagnostic, 2017, 88 p., 38 fig., annexe, inventaires. SRA Clermont-Ferrand (CA) RAP04201.

Lautier 2017 : Lautier L. : *Saint-Pierre-le-Chastel (Puy-de-Dôme, Auvergne-Rhône-Alpes) la Chaux*, rapport de diagnostic, 2017, 53 p., 13 fig., SRA Clermont-Ferrand (CA) RAP04129.

Lautier 2017 : Lautier L. : *Yzeure (Allier, Auvergne, Rhône-Alpes) la Bruyère des Brosses*, rapport de diagnostic, 2017, 91 p., 21 fig., 1 tabl., 11 pl., annexe, inventaires, SRA Auvergne (CA) RAP04081.

Liagre, 2017, Liagre J. : *Lyon 9e, 19 avenue Joannès Masset*, rapport de diagnostic (opé. 2017), 2017, 262 p., 76 pl., 1 CD-Rom, Cid Lyon RAP-RA-2024.

Liagre, 2017, Liagre J. : *Lyon 9e, 25-27 rue des Tuileries*, rapport de diagnostic (opé. 2017), 2017, 100 p., 54 pl., 1 CD-Rom, Cid Lyon RAP-RA-1677.

Luro, 2017 : Luro J.-M. : *Montélimar (Drôme, Auvergne-Rhône-Alpes) chemin de Ravaly*, rapport de diagnostic archéologique (opé. 2016), 2017, 58 p., 6 fig., 1 CD-Rom, Cid Lyon RAP-RA-1597.

Luro, 2017 : Luro J.-M. : *Montélimar (Drôme, Auvergne-Rhône-Alpes) chemin de Ravaly*, rapport de diagnostic archéologique (opé. 2016), 2017, 68 p., 6 fig., 1 CD-Rom, Cid Lyon RAP-RA-1596.

Luro, 2017 : Luro J.-M. : *Die (Drôme, Auvergne-Rhône-Alpes) Porte Ouest*, rapport de diagnostic (opé. 2017), 2017, 68 p., 12 fig., 1 CD-Rom, Cid Lyon RAP-RA-1915.

Luro, 2017 : Luro J.-M. : *Dieulefit (Drôme, Auvergne-Rhône-Alpes) la Françoise*, rapport de diagnostic (opé. 2017), 2017, 58 p., 7 fig., 1 CD-Rom, Cid Lyon RAP-RA-1873.

Luro, 2017 : Luro J.-M. : *Feurs (Loire, Auvergne-Rhône-Alpes) logements, parking, cour, avenue Jean Jaurès*, rapport de diagnostic (opé. 2016), 2017, 85 p., Cid Lyon.

Luro, 2017 : Luro J.-M. : *Feurs (Loire, Auvergne-Rhône-Alpes) rue du Repos et rue de la Loire*, rapport de diagnostic (opé. 2017), 2017, 60 p., 9 fig., 1 CD-Rom, Cid Lyon RAP-RA-1699.

Luro, 2017 : Luro J.-M. : *Livron-sur-Drôme (Drôme, Auvergne-Rhône-Alpes) les Renoncées Est, 32 rue du Docteur l'Hermier*, rapport de diagnostic (opé. 2017), 2017, 72 p., 11 fig., 1 CD-Rom, Cid Lyon RAP-RA-1651.

Luro, 2017 : Luro J.-M. : *Livron-sur-Drôme (Drôme, Auvergne-Rhône-Alpes) RN 7*, rapport de diagnostic (opé. 2017), 2017, Cid Lyon.

Luro, 2017 : Luro J.-M. : *Luc-en-Diois (Drôme, Auvergne-Rhône-Alpes) les Sagnes, chemin rural dit des Sagnes*, rapport de diagnostic (opé. 2017), 2017, 58 p., 6 fig., 1 CD-Rom, Cid Lyon RAP-RA-1891.

Luro, 2017 : Luro J.-M. : *Montélimar (Drôme, Auvergne-Rhône-Alpes) les Catalins, chemin des Sauviers*, rapport de diagnostic (opé. 2017), 2017, 70 p., 9 fig., 1 CD-Rom, Cid Lyon RAP-RA-1927.

Luro, 2017 : Luro J.-M. : *Montélimar (Drôme, Auvergne-Rhône-Alpes) les Terrasses de Maubec, chemin de Ravaly, Zac de Maubec, tranche 2c 3a*, rapport de diagnostic (opé. 2017), 2017, 114 p., 25 fig., 1 CD-Rom, Cid Lyon RAP-RA-1994.

Luro, 2017 : Luro J.-M. : *Montélimar (Drôme, Auvergne-Rhône-Alpes) rue Louis Aragon*, rapport de diagnostic (opé. 2017), 2017, 66 p., 7 fig., 1 CD-Rom, Cid Lyon RAP-RA-1992.

Luro, 2017 : Luro J.-M. : *Montélimar (Drôme, Auvergne-Rhône-Alpes) Zac de Maubec, les terrasses de Maubec, tranche 2b*, rapport de diagnostic (opé. 2016), 2017, 142 p., 31 fig., 1 CD-Rom, Cid Lyon RAP-RA-1928.

Luro, 2017 : Luro J.-M. : *Roussillon (Isère, Auvergne-Rhône-Alpes) rue Fernand Léger, impasse des pommiers*, rapport de diagnostic (opé. 2017), 2017, 112 p., 22 fig., 1 CD-Rom, Cid Lyon RAP-RA-1901.

Mac Carthy, 2017 : Mac Carthy A. : *Divonne-les-Bains (Ain, Auvergne-Rhône-Alpes) avenue des Thermes, rue de la Rouette*, rapport de diagnostic (opé. 2017), 2017, 56 p., 8 fig., 1 CD-Rom, Cid Lyon RAP-RA-1705.

Mac Carthy, 2017 : Mac Carthy A. : *Lentilly (Rhône, Auvergne-Rhône-Alpes) impasse du Guéret*, rapport de diagnostic (opé. 2017), 2017, 60 p., 13 fig., Cid Lyon RAP-RA-1925.

- Mac Carthy, 2017 : Mac Carthy A. : *Ternay (Rhône, Auvergne-Rhône-Alpes) Crottat, 62 route de Sérézin-du-Rhône*, rapport de diagnostic (opé. 2017), 2017, 96 p., 28 fig., 1 CD-Rom, Cid Lyon RAP-RA-1861.
- Martin, 2017 : Martin G. : *Fontaine (Isère, Auvergne-Rhône-Alpes) annexe château de la Rochette, ferme de l'Abbaye*, rapport de diagnostic (opé. 2017), 2017, 119 p., Cid Lyon.
- Martin, 2017 : Martin G. : *Saint-Quentin-Fallavier (Isère, Auvergne-Rhône-Alpes) Maison forte des Allinges (IMH)*, rapport de diagnostic (opé. 2017), 2017, 109 p., Cid Lyon.
- Martin, 2017 : Martin S. : *Salaise-sur-Sanne (Isère, Auvergne-Rhône-Alpes) Lotissement, zone industrialo-portuaire au lieu-dit Les Petites Balmes*, rapport de diagnostic archéologique (opé. 2009), 2017, 59 p., 33 fig., Cid Lyon RAP-RA-1603.
- Mazuy, 2017 : Mazuy D. : *Pont-d'Ain (Ain, Auvergne-Rhône-Alpes) Zac des Maladières*, rapport de diagnostic (opé. 2017), 2017, 156 p., 24 fig., 1 CD-Rom, Cid Lyon RAP-RA-1658.
- Mazuy, 2017 : Mazuy D. : *Pont-d'Ain, Saint-Jean-le-Vieux (Ain, Auvergne-Rhône-Alpes) Zac du Pont rompu, phase 1*, rapport de diagnostic (opé. 2017), 2017, 278 p., 92 fig., 1 CD-Rom, Cid Lyon RAP-RA-1645.
- Mazuy, 2017 : Mazuy D. : *Saint-Jean-sur-Veyle (Ain, Auvergne-Rhône-Alpes) Champ du Chêne, RD 1079 route de Belin, phases 1 et 2*, deux rapports de diagnostics (opé. 2017), 2017, ph. 1 : 94 p., 13 fig., 1 CD-Rom ; ph. 2 : 66 p., 10 fig., 1 CD-Rom, Cid Lyon RAP-RA-1641 et RAP-RA-1642.
- Monin, 2017 : Monin M. : *Lyon 5ème, ECAM, 9 montée Nicolas de Lange*, rapport de diagnostic (opé. 2017), 2017, 73 p., 23 pl. 1 CD-Rom, Cid Lyon RAP-RA-1700.
- Monnoyeur-Roussel, 2017 : *Monnoyeur-Roussel V. : Chambéry (Savoie, Auvergne-Rhône-Alpes) 40-54 place Saint-Léger*, rapport de diagnostic (opé. 2017), 2017, 79 p., 23 fig., 1 CD-Rom, Cid Lyon RAP-RA-1701.
- Motte, 2017 : Motte S. : *Chambéry (Savoie, Auvergne-Rhône-Alpes) quai Charles Ravet, boulevard de Lémenc, îlot Ravet, parking*, rapport de diagnostic (opé. 2017), 2017, 52 p., 6 fig., 1 CD-Rom, Cid Lyon RAP-RA-1702.
- Motte, 2017 : Motte S. : *Lyon 1er, 26 montée des Carmélites, phase 1 et phase 2*, rapport de diagnostic (opé. 2016 et 2017), 2017, 168 p., 34 fig., 1 CD-Rom, Cid Lyon RAP-RA-1632.
- Néré, 2017 : Néré É. : *Chens-sur-Léman (Haute-Savoie, Auvergne-Rhône-Alpes) Sous le Moulin*, rapport de diagnostic (opé. 2017), 2017, 52 p., 6 fig., 1 CD-Rom, Cid Lyon RAP-RA-1882.
- Néré, 2017 : Néré É. : *Ruoms (Ardèche, Auvergne-Rhône-Alpes) le village, rue du Bac*, rapport de diagnostic (opé. 2017), Cid Lyon RAP-RA-1805.
- Néré, 2017 : Néré É. : *Thonon-les-Bains (Haute-Savoie, Auvergne-Rhône-Alpes) Concise, 58 avenue des Ducs de Savoie*, rapport de diagnostic (opé. 2017), 2017, 44 p., 6 fig., 1 CD-Rom, Cid Lyon RAP-RA-1657.
- Parent 2017 : Parent D. : *Arpajon-sur-Cère, Aurillac, Sansac-de-Marmiesse, Ytrac (Cantal, Auvergne-Rhône-Alpes) Déviation de Sansac-de-Marmiesse*, rapport de diagnostic, 2017, 102 p., 27 fig., 2 tabl., SRA Clermont-Ferrand (CA) RAP04213.
- Parent 2017 : Parent D. : *Champagnac (Cantal, Auvergne-Rhône-Alpes) place de la Mairie, des écoles et de la fontaine*, rapport de diagnostic, 2017, 56 p., 11 fig., SRA Clermont-Ferrand (CA) RAP04153.
- Parent 2017 : Parent D. : *Coubon (Haute-Loire, Auvergne-Rhône-Alpes) Château de La Tour*, rapport de diagnostic, 2017, 56 p., 15 fig., SRA Clermont-Ferrand (CA) RAP04220.
- Parent 2017 : Parent D. : *Saint-Paulien (Haute-Loire, Auvergne-Rhône-Alpes) place Notre-Dame du Haut-Solier*, rapport de diagnostic, 2017, 60 p., 12 fig., SRA Clermont-Ferrand (CA) RAP04137.
- Parent 2017 : Parent D. : *Saint-Paulien (Haute-Loire, Auvergne-Rhône-Alpes) rue des Pas Perdus, rue Armand*. Rapport de diagnostic, 2017, 66 p., 19 fig., SRA Auvergne (CA) RAP04096.
- Parent, 2017 : Parent D. : *Chambéry (Savoie, Auvergne-Rhône-Alpes) musée savoisien*, rapport de diagnostic (opé. 2017), 2017, 262 p., 54 fig., 1 CD-Rom, Cid Lyon RAP-RA-1567.
- Pasty, 2017 : Pasty J.-F. : *Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme, Auvergne-Rhône-Alpes) 31 rue des meuniers*, rapport de diagnostic, 2017, 45 p., 6 fig., inventaires. Clermont-Ferrand (CA) RAP04192.
- Pasty, 2017 : Pasty J.-F. : *Courpière (Puy-de-Dôme, Auvergne-Rhône-Alpes) Prairie Martel*, rapport de diagnostic, 2017, 39 p., 5 fig., SRA Clermont-Ferrand (CA) RAP04209.
- Pasty, 2017 : Pasty J.-F. : *Davayat (Puy-de-Dôme, Auvergne-Rhône-Alpes) Montoute (lotissement Barbanate)*, rapport de diagnostic, 2017, 40 p., 5 fig., SRA Auvergne (CA) / RAP04095.
- Pasty, 2017 : Pasty J.-F. : *Mirefleurs (Puy-de-Dôme, Auvergne-Rhône-Alpes) Le Daillard 2*, rapport de diagnostic, 2017, 86 p., 37 fig., annexes, SRA Clermont-Ferrand (CA) RAP04139.
- Pasty, 2017 : Pasty J.-F. : *Polminhac (Cantal, Auvergne-Rhône-Alpes) Le Bourg*, rapport de diagnostic, 2017, 45 p., 5 fig., SRA Clermont-Ferrand (CA) RAP04203.
- Pasty, 2017 : Pasty J.-F. : *Solignac-sur-Loire (Haute-Loire, Auvergne-Rhône-Alpes) Sert du Bois (extension de carrière)*, rapport de diagnostic, 2017, 47 p., 7 fig., SRA Clermont-Ferrand (CA) RAP04194.
- Pasty, 2017 : Pasty J.-F. : *Vézac (Cantal, Auvergne-Rhône-Alpes) Les Terrons, lotissement les Terrons III*, rapport de diagnostic, 2017, 44 p., 6 fig., 1 tabl., SRA Clermont-Ferrand (CA) RAP04214.
- Picq, 2017 : Picq P. : *Bourbon-l'Archambault, rue Jean Macé (03.036, Allier, Auvergne-Rhône-Alpes)*, rapport de diagnostic, 2017, 47 p., 11 fig., SRA Clermont-Ferrand (CA) RAP04187.
- Picq, 2017 : Picq P. : *Lapalisse, 6 rue de la Liberté, ancienne école Notre-Dame (03.138, Allier, Auvergne-Rhône-Alpes)*, rapport de diagnostic, 2017, 100 p., 64 fig. inventaires. SRA Clermont-Ferrand (CA) RAP04186.
- Picq, 2017 : Picq P. : *Bellerive-sur-Allier, 67 rue des vignes blanches (03.023, Allier, Auvergne-Rhône-Alpes)*, rapport de diagnostic, 2017, 94 p., 45 fig., SRA Clermont-Ferrand (CA) RAP04165.
- Picq, 2017 : Picq P. : *Espinasse-Vozelle, 5 rue des Côtes (03.110, Allier, Auvergne-Rhône-Alpes)*, rapport de diagnostic, 2017, 72 p., 27 fig., SRA Clermont-Ferrand (CA) RAP04185.



- Picq, 2017 : Picq P. : *Varennes-sur-Allier. Stade de Beaupuy (03.298, Allier, Auvergne)*, rapport de diagnostic, 2017, 46 p., SRA Clermont-Ferrand (CA) RAP04124.
- Puel, 2017 : Puel O. : *Lyon 2e, reconversion de l'Hôtel-Dieu, tranche 9E, crypte, 1 place de l'hôpital*, rapport de diagnostic (opé. 2016), 2017, 126 p., 63 fig., Cid Lyon RAP-RA-1365.
- Ramponi, 2017 : Ramponi C. : *Bons-en-Chablais (Haute-Savoie, Auvergne-Rhône-Alpes) Tanières et Provegnyand, ZAE des Bracots*, rapport de diagnostic (opé. 2017), 2017, 146 p., 29 fig., 1 CD-Rom, Cid Lyon RAP-RA-1959.
- Ramponi, 2017 : Ramponi C. : *Dardilly, chemin du Combert*, rapport de diagnostic (opé. 2016), 2017, 75 p., Cid Lyon RAP-RA-1561.
- Ramponi, 2017 : Ramponi C. : *Lyon 9e, 28 quai Paul Sédallian*, rapport de diagnostic (opé. 2017), 2017, 112 p., 32 fig., 1 CD-Rom, Cid Lyon RAP-RA-1922.
- Ramponi, 2017 : Ramponi C. : *Seynod (Haute-Savoie, Auvergne-Rhône-Alpes) Zone d'activité de la Pilleuse*, rapport de diagnostic, addendum au rapport (opé. 2016), 2017, 212 p., 44 fig., 35 p., Cid Lyon RAP-RA-1579.
- Rebiscoul, 2017 : Rebiscoul A. : *Arandon (Isère, Auvergne-Rhône-Alpes) Bois de Palenge 2, tranche 1*, rapport de diagnostic (opé. 2016), 2017, 74 p., 8 fig., 1 CD-Rom, Cid Lyon RAP-RA-1899.
- Rebiscoul, 2017 : Rebiscoul A. : *Arandon (Isère, Auvergne-Rhône-Alpes) Fontaine froide, bois de la Serre, tranche 2*, rapport de diagnostic (opé. 2017), 2017, 62 p., 8 fig., 1 CD-Rom, Cid Lyon RAP-RA-1711.
- Rebiscoul, 2017 : Rebiscoul A. : *Livron-sur-Drôme (Drôme, Auvergne-Rhône-Alpes) les Renoncées ouest, Zac de la Confluence (phase 2)*, rapport de diagnostic (opé. 2016), 2017, 132 p., 24 fig., 1 CD-Rom, Cid Lyon RAP-RA-1893.
- Rebiscoul, 2017 : Rebiscoul A. : *Lyon 5e, 2 rue Sœur Bouvier, site Charcot, résidence universitaire*, rapport de diagnostic (opé. 2017), 2017, 60 p., 7 fig., 1 CD-Rom, Cid Lyon RAP-RA-1655.
- Rebiscoul, 2017 : Rebiscoul A. : *Romans-sur-Isère (Drôme, Auvergne-Rhône-Alpes) 25-27 avenue Pierre Sénard*, rapport de diagnostic (opé. 2017), 2017, p., Cid Lyon RAP-RA-1989.
- Rebiscoul, 2017 : Rebiscoul A. : *Saint-Paul-Trois-Châteaux (Drôme, Auvergne-Rhône-Alpes) Club House foot au sud du parking Chaussy*, rapport de diagnostic (opé. 2017), 2017, 60 p., 8 fig., 1 CD-Rom, Cid Lyon RAP-RA-1988.
- Remy, 2017 : Remy A.-C. : *Saint-Vulbas (Ain, Auvergne-Rhône-Alpes) Parc industriel de la plaine de l'Ain (Pipa), lot 2 phase 1*, rapport de diagnostic (opé. 2016), 2017, 112 p., Cid Lyon.
- Rocque, 2017 : Rocque G. : *Bourbon-l'Archambault, boulevard Jean Bignon (03.036, Allier, Auvergne-Rhône-Alpes)*, rapport de diagnostic, 2017, 71 p., 37 fig., SRA Clermont-Ferrand (CA) RAP04226.
- Rocque, 2017 : Rocque G. : *Bourbon-l'Archambault, les thermes II (03.036, Allier, Auvergne-Rhône-Alpes)*, rapport de diagnostic juillet 2017, 2017, 27 p., 8 fig., SRA Clermont-Ferrand (CA) RAP04171.
- Rocque, 2017 : Rocque G. : *Bourbon-l'Archambault, place des thermes (03.036, Allier, Auvergne-Rhône-Alpes)*, rapport de diagnostic, 2017, 49 p., 26 fig., SRA Auvergne (CA) / RAP04093.
- Rocque, 2017 : Rocque G. : *Des occupations antiques aux transformations du XIXe s. Vichy, rue Neuve, école Sévigné-Lafaye (03.310, Allier, Auvergne-Rhône-Alpes)*, 2017, 132 p., 52 fig., 3 pl., SRA Clermont-Ferrand (CA) RAP04134.
- Rocque, 2017 : Rocque G. : *Une nécropole mérovingienne à Saint-Victor, le Bourg, (03.262, Allier, Auvergne-Rhône-Alpes)*, rapport de diagnostic, 2017, 115 p., 48 fig., SRA Auvergne (CA) RAP04086.
- Rocque, 2017 : Rocque G. : *Vichy, Ehpad, 66 avenue du président Doumer (03.310, Allier, Auvergne-Rhône-Alpes)*, rapport de diagnostic, 2017, 37 p., 12 fig., SRA Clermont-Ferrand (CA) RAP04196.
- Rocque, Roger, 2017 : Rocque G., Roger C. : *Bourbon-l'Archambault, 4 chemin du Gendarme Durand (03.036, Allier, Auvergne-Rhône-Alpes)*, rapport de diagnostic, 2017, 50 p., 20 fig., SRA Clermont-Ferrand (CA) RAP04133.
- Ronco, 2017 : Ronco C. : *Grignan (Drôme, Auvergne-Rhône-Alpes) parvis de la Collégiale*, rapport de diagnostic (opé. 2017), 2017, 78 p., 11 fig., 1 CD-Rom, Cid Lyon RAP-RA-1872.
- Ronco, 2017 : Ronco C. : *Rovon (Isère, Auvergne-Rhône-Alpes) ancien cimetière*, rapport de diagnostic (opé. 2016), 2017, 72 p., Cid Lyon.
- Ronco, 2017 : Ronco C. : *Salles-sous-Bois (Drôme, Auvergne-Rhône-Alpes) le Plan, près Lison, D9*, rapport de diagnostic (opé. 2017), 2017, 56 p., 6 fig., 1 CD-Rom, Cid Lyon RAP-RA-1986.
- Ronco, 2017 : Ronco C. : *Valence (Drôme, Auvergne-Rhône-Alpes) allée Résidence du parc*, rapport de diagnostic (opé. 2017), 2017, 72 p., 13 fig., 1 CD-Rom, Cid Lyon RAP-RA-1987.
- Ronco, 2017 : Ronco C. : *Valence (Drôme, Auvergne-Rhône-Alpes) plateau de Lautagne, réservoir ville de Valence*, rapport de diagnostic (opé. 2016), 2017, 76 p., 13 fig., 1 CD-Rom, Cid Lyon RAP-RA-1667.
- Ronco, 2017 : Ronco C. : *Valence (Drôme, Auvergne-Rhône-Alpes) rue Pierre Méchain et chemin du Plateau de Lautagne*, rapport de diagnostic (opé. 2017), 2017, 48 p., 5 fig., 1 CD-Rom, Cid Lyon RAP-RA-1697.
- Ronco, 2017, Ronco C. : *Baix (Ardèche, Auvergne-Rhône-Alpes) quartier Le Roux est*, rapport de diagnostic (opé. 2017), 2017, 56 p., 5 fig., 1 CD-Rom, Cid Lyon RAP-RA-1650.
- Saison, 2017 : Saison A. : *Aubenas (Ardèche, Auvergne-Rhône-Alpes) place du Champ de Mars, agora paysagère autour du kiosque, tranche 2*, rapport de diagnostic (opé. 2017), 2017, 85 p., 30 pl., 1 CD-Rom, Cid Lyon RAP-RA-1611.
- Saison, 2017 : Saison A. : *Vallon-Pont-d'Arc (Ardèche, Auvergne-Rhône-Alpes) contournement route départementale 390, route départementale 4, tranche 1*, rapport de diagnostic (opé. 2017), 2017, 137 p., 41 pl., 1 CD-Rom, Cid Lyon RAP-RA-2013.
- Segain, 2017 : Segain E. : *Blyes (Ain, Auvergne-Rhône-Alpes) extension du Pipa, Zac de Baccolanche, phase 1*, rapport de diagnostic (opé. 2016), 2017, 166 p., 35 fig., 1 CD-Rom, Cid Lyon RAP-RA-1665.
- Thevenin, 2017 : Thevenin É. : *Les Villettes, Sainte-Sigolène, Monistrol-sur-Loire, La Séauve-sur-Sumène, Saint-Didier-en-Velay, Saint-Just-Malmont (Haute-Loire, Auvergne-Rhône-Alpes) Projet « 2 Loire », tronçon Les Villettes-Saint-Étienne, tranche 3, phases 1 et 2*, rapport

- de diagnostic, 2017, 96 p., 21 fig., SRA Clermont-Ferrand (CA) RAP04190.
- Thevenin, 2017 : Thevenin É. : *Le Plagnal (Ardèche, Auvergne-Rhône-Alpes) Plot de la Saume, parc éolien le plateau ardéchois sud*, rapport de diagnostic (opé. 2017), 2017, 48 p., 5 fig., 1 CD-Rom, Cid Lyon RAP-RA-1841.
- Thevenin, 2017 : Thevenin É. : *Villerest (Loire, Auvergne-Rhône-Alpes) secteur Plage, zone touristique*, rapport de diagnostic (opé. 2017), 2017, 58 p., 4 fig., 1 CD-Rom, Cid Lyon RAP-RA-1903.
- Thevenin, 2017 : Thevenin É. : *Andrézieux-Bouthéon, Veauche, Saint-Bonnet-les-Oules (Loire, Auvergne-Rhône-Alpes) Zac l'Orme des sources, secteur est*, rapport de diagnostic (opé. 2017), 2017, 60 p., 11 fig., 1 CD-Rom, Cid Lyon RAP-RA-1912.
- Thevenin, 2017 : Thevenin É. : *Dardilly, esplanade de la Poste, avenue de Verdun, chemin de la nouvelle Liasse, chemin des écoliers*, rapport de diagnostic (opé. 2017), 2017, 50 p., 4 fig., 1 CD-Rom, Cid Lyon RAP-RA-1927.
- Thevenin, 2017 : Thevenin É. : *Pringy, Saint-Martin-de-Bellevue (Haute-Savoie, Auvergne-Rhône-Alpes) élargissement à 2 x 3 voies autoroute A41 nord, secteur Anecy nord, tranche 1*, rapport de diagnostic (opé. 2017), 2017, 96 p., 6 fig., 1 CD-Rom, Cid Lyon RAP-RA-1985.
- Thevenin, 2017 : Thevenin É. : *Saint-Cyr-au-Mont-d'Or, la Baticolière, 73-75 route de Saint-Romain*, rapport de diagnostic (opé. 2017), 2017, Cid Lyon RAP-RA-1878.
- Thevenin, 2017 : Thevenin É. : *Saint-Paul-Trois-Châteaux (Drôme, Auvergne-Rhône-Alpes) 18 rue du Serre Blanc*, rapport de diagnostic (opé. 2016), 2017, 58 p., Cid Lyon RAP-RA-1932.
- Thiercelin-Ferber, 2017 : Thiercelin-Ferber F. : *Montélimar (Drôme, Auvergne-Rhône-Alpes) le Petit Pélican, route de Marseille*, rapport de diagnostic (opé. 2017), 2017, 56 p., 7 fig., 1 CD-Rom, Cid Lyon RAP-RA-1889.
- Thiercelin-Ferber, 2017 : Thiercelin-Ferber F. : *Montélimar (Drôme, Auvergne-Rhône-Alpes) Zac des Portes de Provence, route nationale*, rapport de diagnostic (opé. 2017), 2017, 58 p., 8 fig., 1 CD-Rom, Cid Lyon RAP-RA-1993.
- Thiercelin-Ferber, 2017 : Thiercelin-Ferber F. : *Montélimar, ZI de Gournier, allée du Lac*, rapport de diagnostic (opé. 2017), 2017, 46 p., 3 fig., 1 CD-Rom, Cid Lyon RAP-RA-1929.
- Thierry, 2017 : Thierry M.-L. : *Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme, Auvergne-Rhône-Alpes) 8, 10, 12, 14, 16 et 20 place Henri Dunant*, rapport de diagnostic, 2017, 65 p., 15 fig., SRA Clermont-Ferrand (CA) RAP04206.
- Thierry, 2017 : Thierry M.-L. : *La Séauve-sur-Semène, Saint-Just-Malmont, Saint-Romain-les-Atheux (Haute-Loire et Loire, Auvergne-Rhône-Alpes) Projet « 2 Loires », ligne aérosouterraine*, rapport de diagnostic, 2017, 105 p., 24 fig., annexe, inventaires. SRA Auvergne (CA) RAP04085.
- Treffort, 2017 : Treffort J.-M. : *Ambérieu-en-Bugey (Ain, Auvergne-Rhône-Alpes) Sous la Chaume 2*, rapport de diagnostic (opé. 2016), 2017, 55 p., Cid Lyon RAP-RA-1441.
- Valérien, 2017 : Valérien A. : *Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme, Auvergne-Rhône-Alpes) 216-218 rue de Blanzat*, rapport de diagnostic, 2017, 54 p., 14 fig., SRA Clermont-Ferrand (CA) RAP04242.
- Valois, 2017 : Valois A. : *La Ravoire (Savoie, Auvergne-Rhône-Alpes) Zac du Centre, rue Richelieu, rue de la Concorde, tranche 3b*, rapport de diagnostic (opé. 2017), 2017, 98 p., 19 fig., 1 CD-Rom, Cid Lyon RAP-RA-1887.
- Vermeulen, 2017 : Vermeulen C. : *Aime La Plagne (Savoie, Auvergne-Rhône-Alpes) le Replat, route départementale n° 990*, rapport de diagnostic (opé. 2017), 2017, 55 p., Cid Lyon.
- Vermeulen, 2017 : Vermeulen C. : *Gleizé (Rhône, Auvergne-Rhône-Alpes) Zac des Charmilles*, rapport de diagnostic (opé. 2017), 2017, 148 p., 32 fig., 1 CD-Rom, Cid Lyon RAP-RA-2176.
- Vermeulen, 2017 : Vermeulen C. : *Lentilly (Rhône, Auvergne-Rhône-Alpes) 20 chemin du Guéret*, rapport de diagnostic (opé. 2017), 2017, 54 p., 8 fig., 1 CD-Rom, Cid Lyon RAP-RA-1563.
- Vermeulen, 2017 : Vermeulen C. : *Lyon 1er, rue Philippe Gonnard*, rapport de diagnostic (opé. 2017), 2017, 54 p., 6 fig., 1 CD-Rom, Cid Lyon RAP-RA-1633.
- Vermeulen, 2017 : Vermeulen C. : *Lyon 4e, 1 rue Aimé Boussange, tranche 2*, rapport de diagnostic (opé. 2017), 2017, 54 p., 9 fig., 1 CD-Rom, Cid Lyon RAP-RA-1616.
- Vermeulen, 2017 : Vermeulen C. : *Lyon 5e, 9 bis avenue Debrousse*, rapport de diagnostic (opé. 2017), 2017, 53 p., 7 fig., 1 CD-Rom, Cid Lyon RAP-RA-1629.
- Vermeulen, 2017 : Vermeulen C. : *Lyon 9e, rue Chinard et rue Mazaryk*, rapport de diagnostic (opé. 2017), 2017, 56 p., 9 fig., 1 CD-Rom, Cid Lyon RAP-RA-1624.
- Vermeulen, 2017 : Vermeulen C. : *Saint-Jorioz (Haute-Savoie, Auvergne-Rhône-Alpes) 252 route de Tavan*, rapport de diagnostic (opé. 2017), 2017, 88 p., 24 fig., 1 CD-Rom, Cid Lyon RAP-RA-1984.
- Vernet, 2017 : Vernet G. : *Cournon-d'Auvergne (Puy-de-Dôme, Auvergne-Rhône-Alpes) Sarliève*, rapport de diagnostic, 2017, 139 p., 66 fig., 5 annexes, SRA Clermont-Ferrand (CA) RAP04193.
- Vernet, 2017 : Vernet G. : *Laroquebrou et Nieudan (Cantal, Auvergne-Rhône-Alpes) Camp d'Orgon et Passe Vite*, rapport de diagnostic, 2017, 89 p., 28 fig., 2 tabl., SRA Clermont-Ferrand (CA) RAP04152.
- Vernet, 2017 : Vernet G. : *Le Vigean (Cantal, Auvergne-Rhône-Alpes) la Dinotte (ZA la Dinotte 2)*, rapport de diagnostic, 2017, 50 p., 17 fig., SRA Clermont-Ferrand (CA) RAP04231.
- Vernet, 2017 : Vernet G. : *Marsat (Puy-de-Dôme, Auvergne-Rhône-Alpes) les Roches, rue de la Pommeraie*, rapport de diagnostic, 2017, 54 p., 15 fig., SRA Clermont-Ferrand (CA) RAP04158.
- Vernet, 2017 : Vernet G. : *Montpeyroux (Puy-de-Dôme, Auvergne-Rhône-Alpes) rivage (station d'épuration)*, rapport de diagnostic, 2017, 74 p., 35 fig., SRA Clermont-Ferrand (CA) RAP04223.
- Vernet, 2017 : Vernet G. : *Pessat-Villeneuve (Puy-de-Dôme, Auvergne-Rhône-Alpes) rue du Champ Bony (lotissement Le Champ Bony)*, rapport de diagnostic, 2017, 57 p., 17 fig., SRA Clermont-Ferrand (CA) RAP04188.
- Vernet, 2017 : Vernet G. : *Plauzat (Puy-de-Dôme, Auvergne-Rhône-Alpes) chemin de Regeny (lotissement L'enclos des Dames)*, rapport de diagnostic, 2017, 54 p., 16 fig., SRA Clermont-Ferrand (CA) RAP04208.
- Vernet, 2017 : Vernet G. : *Saint-Germain-Lembron (Puy-de-Dôme, Auvergne-Rhône-Alpes) rue de la Beaugra-*

vière, *lotissement des Sucquets*, rapport de diagnostic, 2017, 54 p., 17 fig., SRA Clermont-Ferrand (CA) RAP04136.

Vernet, 2017 : Vernet G. : *Saint-Laure et Joze (Puy-de-Dôme, Auvergne-Rhône-Alpes) les Bayons*, rapport de diagnostic, 2017, p. 81, fig. 31, inventaires. SRA Clermont-Ferrand (CA) RAP04084.

Vernet, 2017 : Vernet G. : *Salzuit et Couteuges (Haute-Loire, Auvergne-Rhône-Alpes) PN 89*, rapport de diagnostic, 2017, 64 p., 21 fig., SRA Clermont-Ferrand (CA) RAP04189.

Vernet, 2017 : Vernet G. : *Tourzel-Ronzières (Puy-de-Dôme, Auvergne-Rhône-Alpes) rue du Château, Ribas*, rapport de diagnostic, 2017, 49 p., 8 fig., SRA Auvergne (CA) RAP04083.

Vicard, 2017 : Vicard T. : *Livron-sur-Drôme (Drôme, Auvergne-Rhône-Alpes) les Renoncées ouest, ZAC de la Confluence (phase 1)*, rapport de diagnostic (opé. 2015), 2017, 136 p., 45 fig., 1 CD-Rom, Cid Lyon RAP-RA-1892.

Vicard, 2017 : Vicard T. : *Vienne (Isère, Auvergne-Rhône-Alpes) 12 chemin de Saint-Just, lot A*, rapport de diagnostic (opé. 2017), 2017, 56 p., 11 fig., 1 CD-Rom, Cid Lyon RAP-RA-1964.

Vicard, 2017 : Vicard T. : *Vienne (Isère, Auvergne-Rhône-Alpes) 17 et 21 rue Pégeron*, rapport de diagnostic (opé. 2017), 2017, 81 p., Cid Lyon.

Vicard, 2017 : Vicard T. : *Vienne (Isère, Auvergne-Rhône-Alpes) 33, 35, 37, 39 rue du 11 Novembre*, rapport de diagnostic (opé. 2017), 2017, 167 p., Cid Lyon.

Vicard, 2017 : Vicard T. : *Vienne (Isère, Auvergne-Rhône-Alpes) les Maladières*, rapport de diagnostic (opé. 2017), 2017, 54 p., 10 fig., 1 CD-Rom, Cid Lyon RAP-RA-1967.

Vicard, 2017 : Vicard T. : *Vienne (Isère, Auvergne-Rhône-Alpes) quartier Saint-Just, 241 chemin du Fort*, rapport de diagnostic (opé. 2017), 2017, 62 p., Cid Lyon RAP-RA-1967.

Yeny, 2017 : Yeny É. : *Varennes-sur-Allier, 5 rue du 11 novembre (03.298, Allier, Auvergne-Rhône-Alpes)*, rapport de diagnostic - juin 2017, 2017, 49 p., 15 fig., SRA Clermont-Ferrand (CA) RAP04414.

Yeny, Picq, 2017 : Yeny É. : Picq P. : *Varennes-sur-Allier, 8 rue du 11 novembre (03.298, Allier, Auvergne-Rhône-Alpes)*, rapport de diagnostic, 2017, 56 p., 24 fig., SRA Clermont-Ferrand (CA) RAP04156.

## Fouilles préventives

Adam, 2017 : Adam S. : *Bellegarde-en-Forez (Loire, Auvergne-Rhône-Alpes) la Montagne, Ruffy 2*, rapport de fouille préventive (opé. 2015), 2017, 2 vol., 201 p., 114 pl., 1 CD-Rom, Cid Lyon RAP-RA-1688.

Ancel, 2017 : Ancel M.-J. : *Aoste (Isère, Auvergne-Rhône-Alpes) les Communaux, Zac Pida*, rapport de fouille préventive (opé. 2016), 2017, 3 vol., 534 p., 170 fig., 1 CD-Rom, Cid Lyon RAP-RA-1643.

Argant, 2017 : Argant T. : *Saint-Vulbas (Ain, Auvergne-Rhône-Alpes) Pipa-Lima, avenue de la Verpillière*, rapport final d'opération archéologique, fouille préventive (opé. 2015), 2017, 3 vol., 200 p., 196 p., 265 p., Cid Lyon RAP-RA-2107.

Baudais, 2017 : Baudais D. : *Thonon-les-Bains (Haute-Savoie, Auvergne-Rhône-Alpes) Genevray*, rapport de fouille préventive (opé. 2004-2005), 2017, 4 vol., 1498 p., 169 fig., 1 CD-Rom, Cid Lyon RAP-RA-1678.

Bertrand, 2017 : Bertrand É. : *Lyon 2e, reconversion du site de l'Hôtel-Dieu, tranche 7, rampes d'accès au parking*, rapport d'opération fouille préventive (opé. 2017), 2017, 125 p., 28 pl., 1 CD-Rom, Cid Lyon RAP-RA-2018.

Bonaventure 2017 : Bonaventure B. : *Villeneuve-sur-Allier (Allier, Auvergne-Rhône-Alpes) Les Montrues, site 10*, rapport d'archéologie préventive, 2017, 162 p., 49 pl., inventaires. SRA Auvergne (CA) RAP04089.

Bouticourt, 2017 : Bouticourt É. : *Trévoux (Ain, Auvergne-Rhône-Alpes) maison des Sires de Villard, Hôtel de Pierre et Anne de Bourbon*, rapport de fouille préventive (opé. 2013), 2017, 272 p., 32 fig., 1 CD-Rom, Cid Lyon RAP-RA-2004.

Burgevin, 2017 : Burgevin A. : *Foissiat (Ain, Auvergne-Rhône-Alpes) les Girards, une occupation singulière au Haut-Empire*, rapport de fouille préventive (opé. 2016), 2017, 111 p., Cid Lyon.

Clément, 2017 : Clément B. : *Anse (Rhône, Auvergne-Rhône-Alpes) La Dame Blanche, chemin du golf*, rapport de fouille préventive (opé. 2015), 2017, 3 vol., 238 p., 188 p., 190 p., 66 tab., 44 pl., 131 fig., 1 CD-Rom, Cid Lyon RAP-RA-2019.

Collombet 2017 : Collomber J. : *Villeneuve-sur-Allier (Allier, Auvergne-Rhône-Alpes) Les Clayeux, site 5*, rapport d'opération d'archéologie préventive, 3 vol., SRA Clermont-Ferrand (CA) RAP04166, RAP04167.

Conjard-Réthoré, 2017 : Conjard-Réthoré P. : *Guilherand-Granges (Ardèche, Auvergne-Rhône-Alpes) Avenue de Provence*, rapport de fouille préventive (opé. 2015), 2017, 215 p., Cid Lyon.

Coquidé, 2017 : Coquidé C. : *Optevoz (Isère, Auvergne-Rhône-Alpes) Bataillier, rue Philippe Tassier*, rapport de fouille préventive (opé. 2016), 2017, 266 p., 62 fig., 1 CD-Rom, Cid Lyon RAP-RA-1982.

D'Agostino, 2017 : D'Agostino L. : *Ambérieu-en-Bugey (Ain, Auvergne-Rhône-Alpes) château des Allymes*, rapport intermédiaire, fouille préventive, tranche 1, la tour carrée et le logis : résultats scientifiques et inventaires (opé. 2016-2017), 2017, 2 vol., 151 p., 97 p., 79 pl., 1 CD-Rom, Cid Lyon RAP-RA-2021.

D'Agostino, 2017 : D'Agostino L. : *Annecy (Haute-Savoie, Auvergne-Rhône-Alpes) Musée Château, façades nord : de la Tour du Trésor à la Tour Saint-Pierre*, rapport de fouille préventive (opé. 2016), 2017, 2 vol., 189 p., 112 p., 104 pl., 1 CD-Rom, Cid Lyon RAP-RA-2001.

D'Agostino, 2017 : D'Agostino L. : *Bonneville (Haute-Savoie, Auvergne-Rhône-Alpes) château des Sires de Faucigny*, rapport de fouille préventive (opé. 2013), 2017, 198 p., 71 fig., 23 pl., 1 CD-Rom, Cid Lyon RAP-RA-1548.

Delhoofs 2017 : Delhoofs H. : *Cébazat (Puy-de-Dôme, Auvergne-Rhône-Alpes) Lieu-dit Champ Roche, Zac des Montels*, fouille préventive, 7 vol., 2017, SRA Clermont-Ferrand (CA) RAP04235, RAP04236, RAP04237, RAP04238, RAP04239, RAP04240, RAP04241.

Delomier, 2017 : Delomier C. : *Valence (Drôme, Auvergne-Rhône-Alpes) 10 place des Clercs*, rapport de fouille préventive (opé. 2017), 2017, 180 p., 73 fig., 1 CD-Rom, Cid Lyon RAP-RA-1681.

Driard 2017 : Driard C. : *Lezoux (Puy-de-Dôme, Auvergne-Rhône-Alpes) Médiathèque intercommunale*

- entre Dore et Allier, rue du Docteur Grimaud, 2 vol., 2017, SRA Clermont-Ferrand (CA) RAP04227, RAP04228.
- Ducourthial, 2017 : Ducourthial C. : *Lyon 1er, place Chazette, rénovation du réseau d'assainissement*, rapport de fouille préventive d'urgence (opé. 2012), 2017, 89 p., 36 pl., 1 CD-Rom, Cid Lyon RAP-RA-1644.
- Duny, 2017 : Duny A. : *Saint-Vulbas (Ain, Auvergne-Rhône-Alpes) enclos fossoyés et sépultures de l'âge du Bronze : la fouille du Pipa, lot 7, secteur 4000*, rapport de fouille préventive (opé. 2016), 2017, 279 p., fig., Cid Lyon RAP-RA-1639.
- Eschbach, 2017 : Eschbach F. : *Tassin-la-Demi-Lune, les Massues*, rapport de fouille préventive (opé. 2016), 2017, 162 p., 48 fig., 1 CD-Rom, Cid Lyon RAP-RA-2002.
- Ferber, 2017 : Ferber E. : *Entrelacs (Savoie, Auvergne-Rhône-Alpes) Albens, sous le cimetière, chemin des Romains*, rapport de fouille préventive (opé. 2017), 2017, 120 p., 8 fig., 1 CD-Rom, Cid Lyon RAP-RA-2053.
- Ferber, 2017 : Ferber E. : *Roybon (Isère, Auvergne-Rhône-Alpes) le Vatillier sud, contournement de la RD 71 à Roybon*, rapport de fouille préventive (opé. 2017), 2017, Cid Lyon.
- Frascone, 2017 : Frascone D. : *Vienne (Isère, Auvergne-Rhône-Alpes) conteneurs enterrés rue Testé du Bailler*, rapport de fouille préventive (opé. 2016), 2017, 148 p., Cid Lyon RAP-RA-1731.
- Gaetan, 2017 : Gaetan L. : *Indices d'un établissement rural du Ier siècle de notre ère : Marboz (Ain, Auvergne-Rhône-Alpes) La Forêt du Coin*, rapport de fouille préventive (opé. 2017), 2017, 162 p., 41 fig., 1 CD-Rom, Cid Lyon RAP-RA-1826.
- Gauthier, 2017 : Gauthier F. : *Riom (Puy-de-Dôme, Auvergne-Rhône-Alpes) 4 chemin des Vignes*, rapport de fouille, 2017, 221 p., 55 fig., 2 annexes, inventaires. SRA Clermont-Ferrand (CA) RAP04191.
- Isnard, 2017 : Isnard F. : *Alba-la-Romaine (Ardèche, Auvergne-Rhône-Alpes) la Grande Terre, parcelles D 1862, D 1878*, rapport de fouille préventive (opé. 2015-2016), 2017, 214 p., 26 fig., 1 CD-Rom, Lyon RAP-RA-1937.
- Latron-Colecchia, 2017 : Latron-Colecchia A. : *Cormoz (Ain, Auvergne-Rhône-Alpes) Chamandray, site 1, indices d'une occupation funéraire datée du Ier-Ile s. de notre ère*, rapport de fouille préventive (opé. 2016), 2017, 84 p., Cid Lyon.
- Lautier 2017 : Lautier L. : *Quinssaines (Allier, Auvergne-Rhône-Alpes) Plateau de Savernat*, rapport de fouille, 2 vol., 2017, SRA Clermont-Ferrand (CA) RAP04146, RAP04147.
- Le Clézio, 2017 : Le Clézio L. : *Anneyron (Drôme, Auvergne-Rhône-Alpes) Déviation de la RD 1*, rapport de fouille préventive (opé. 2014), 2017, 3 vol., Cid Lyon.
- Maza, 2017 : Maza G. : *Messimy (Rhône, Auvergne-Rhône-Alpes) le Chazeau*, rapport d'opération archéologique, fouille préventive (opé. 2015), 2017, 3 vol., 244 p., 232 p., 222 p., 23 tab., 51 pl., 1 CD-Rom, Cid Lyon RAP-RA-2093.
- Motte, 2017 : Motte S. : *Montagnat (Ain, Auvergne-Rhône-Alpes) Zac du Parc d'activités économiques du Bourg sud*, rapport de fouille préventive (opé. 2015), 2017, 254 p., 62 fig., 1 CD-Rom, Cid Lyon RAP-RA-1909.
- Néré, 2017 : Néré É. : *Montélimar (Drôme, Auvergne-Rhône-Alpes) rue du Bouquet*, rapport de fouille préventive (opé. 2015), 2017, 3 vol., 364 p., 198 p., 152 p., 201 fig., 1 CD-Rom, Cid Lyon RAP-RA-1977.
- Patouret, 2017 : Patouret, J. : *Saint-Jean-le-Vieux (Ain, Auvergne-Rhône-Alpes) les Collombières, Au Mollard*, rapport de fouille préventive (opé. 2014-2015), 2017, 376 p., Cid Lyon.
- Poirot, 2017 : Poirot A. : *Douvaine (Haute-Savoie, Auvergne-Rhône-Alpes) les Hutins, rue des Balaries*, rapport de fouille préventive (opé. 2017), 2017, 96 p., Cid Lyon.
- Puel, 2017 : Puel O. : *Lyon 2e, Reconversion du site de l'Hôtel-Dieu, tranche 9 E, zone sud, caves du bâtiment G*, rapport de fouille préventive (opé. 2016), 2017, 149 p., 37 pl., 1 CD-Rom, Cid Lyon RAP-RA-2145.
- Raynaud, 2017 : Raynaud K. : *Baix (Ardèche, Auvergne-Rhône-Alpes) les Champs, RD 22A, les occupations néolithiques de Baix*, rapport de fouille préventive (opé. 2014), 2017, 2 vol., 601 p., 470 p., 309 fig., 1 CD-Rom, Cid Lyon RAP-RA-1979.
- Rochet, 2017 : Rochet Q. : *Saint-Gervais-les-Bains (Haute-Savoie, Auvergne-Rhône-Alpes) clocher de l'église Saint-Gervais et Saint-Protais*, rapport de fouille préventive (opé. 2016), 2017, 132 p., 52 fig., 1 CD-Rom, Cid Lyon RAP-RA-1703.
- Segain, 2017 : Segain E. : *Saint-Vulbas (Ain, Auvergne-Rhône-Alpes) Parc industriel de la plaine de l'Ain (Pipa), lot 10, phase 1*, rapport de fouille préventive (opé. 2016), 2017, 2 vol., 432 p., 220 p., 167 fig., 1 CD-Rom, Cid Lyon RAP-RA-1978.
- Tourgon, 2017, Tourgon D. : *Anse (Rhône, Auvergne-Rhône-Alpes) 141 et 167 route de Villefranche, Saint Romain*, rapport de fouille préventive (opé. 2017), 2017, 3 vol., 283 p., 257 p., Cid Lyon.
- Tourgon, 2017, Tourgon D. : *Villeneuve-sur-Allier (Allier, Auvergne-Rhône-Alpes) La Bergerie, contournement RN7, site n°8*, rapport d'opération d'archéologie préventive, 3 vol., 2017, SRA Clermont-Ferrand (CA) RAP04148, RAP04149, RAP04150.
- Treffort, 2017 : Treffort J.-M. : *Lyon 9e, 35 rue Auguste Isaac, tranche 3*, rapport de fouille préventive (opé. 2012-2013), 2017, 3 vol., 614 p., 616 p., 486 p., 780 fig., 1 CD-Rom, Cid Lyon RAP-RA-1976.
- Vicard, 2017 : Vicard T. : *Vienne (Isère, Auvergne-Rhône-Alpes) conteneurs enterrés rue du Musée*, rapport de fouille préventive (opé. 2016), 2017, 219 p., 53 fig., 1 CD-Rom, Cid Lyon RAP-RA-1791.
- Vicard, 2017 : Vicard T. : *Vienne (Isère, Auvergne-Rhône-Alpes) conteneurs enterrés, place Aristide Briand*, rapport de fouille préventive (opé. 2016), 2017, 176 p., Cid Lyon RAP-RA-1732.
- Zaaraoui, 2017 : Zaaraoui Y. : *Belleville-sur-Saône (Rhône, Auvergne-Rhône-Alpes) établissements ruraux gallo-romains et médiévaux à Belleville, Zac de Lybertec, histoire d'un paysage de l'époque antique au Moyen Âge*, supplément au rapport final d'opération, analyse pollinique, rapport de fouille préventive, 2017, Cid Lyon RAP-RA-1613.
- Zabeo, 2017 : Zabeo M. : *Lyon 5e, Couvent des Carmes déchaussés, 2 chemin de Montauban*, rapport de fouille préventive (opé. 2017), 2017, 140 p., 32 fig., 1 CD-Rom, Cid Lyon RAP-RA-2003.

## Fouilles préventives d'urgence

Benoit, 2017 : Benoit L. : *Site funéraire des Tattes (Saint-Pierre-en-Faucigny, Haute-Savoie)*, rapport d'opération archéologique (opé. 2016), rapport de fouille préventive d'urgence, 2017, 238 p., 18 pl., 1 CD-Rom, Cid Lyon RAP-RA-2083.

Saison, 2017, Saison A. : *Vagnas (Ardèche, Auvergne-Rhône-Alpes) Champagnac, camping Huttopia*, rapport de fouille préventive urgente et de surveillance de travaux (opé. 2015-2016), 2017, 87 p., 33 pl., 1 version numérique, Cid Lyon RAP-RA-2115.

## Prospections thématiques et diachroniques

Billaud, 2017 : Billaud Y. : *Aiguebelette-le-Lac, Lépin-le-Lac, Saint-Alban-de-Montbel, Novalaise (Savoie, Auvergne-Rhône-Alpes) Annecy, Annecy-le-Vieux, Sévrier, Saint-Jorioz (Haute-Savoie), prospection subaquatique 2016, lac d'Aiguebelette (Savoie, Auvergne-Rhône-Alpes) et lac d'Annecy*, 2017, 260 p., Cid Lyon.

Billaud, 2017 : Billaud Y. : *La station palafittique du Crêt de Châtillon (Sévrier, lac d'Annecy)*, rapport de prospection thématique subaquatique (opé. 2017), 2017, Cid Lyon.

Bonfand, 2017 : Bonfand Y. : *Grenoble (Isère, Auvergne-Rhône-Alpes) Enceinte antique*, rapport de prospection (opé. 2017), 2017, 83 p., 85 fig., 1 CD-Rom, Cid Lyon RAP-RA-1693.

Bonfand, 2017 : Bonfand Y. : *Luc-en-Diois (Drôme, Auvergne-Rhône-Alpes) Le Pic de Luc*, rapport de prospection diachronique (opé. 2017), 2017, 75 p., Cid Lyon.

Bonnamour, 2017 : Bonnamour G. : *2016, la mine des Bois à Propières, la mine de Longefay à Poule-les-Écharmeaux*, opération programmée de prospection avec relevé, 2017, 29 p., 5 pl., 1 CD-Rom, Cid Lyon RAP-RA-2016.

Busseuil, 2017 : Busseuil M. : *Margerie-Chantagret (Loire, Auvergne-Rhône-Alpes) Château du Rousset (enclos et dépendances)*, rapport de prospection thématique (opé. 2017), 2017, 40 p., Cid Lyon.

Cahanier, 2017 : Cahanier S. : *Trept, Saint-Hilaire-de-Brens, Courtenay (Isère, Auvergne-Rhône-Alpes) Prospection-inventaire en Nord Isère (opé. 2017)* ; étude du mobilier des campagnes 2013 et 2014, 2017, 2 vol., 167 p., 38 p., ill., 1 CD-Rom, Cid Lyon RAP-RA-2123.

Calbris, 2017 : Calbris M. : *Rapport de prospection géophysique, site de Mathonière à Allanche (Cantal)*, campagne 2016, 2017, 72 p., 14 fig., SRA Clermont-Ferrand (CA) RAP04205.

Chabert, 2017 : Chabert S. : *La nécropole de l'Antiquité tardive de Maison Blanche, Pardines (Puy-de-Dôme). Étude anthropologique et résultats de la prospection géophysique*, rapport d'opération archéologique programmée années 2016-2017, 2017, 74 p., 52 fig., 4 annexes, SRA Clermont-Ferrand (CA) RAP04244.

Chapuis, 2017 : Chapuis P. : *Sauvain (Loire, Auvergne-Rhône-Alpes) Job (Puy-de-Dôme) Archéologie des Hautes Chaumes du Forez*, rapport de prospection thématique (opé. 2016), 2017, 90 p., Cid Lyon.

Châteauneuf, 2017 : Châteauneuf F. : *Rapport de prospection inventaire archéologique, la montagne de la Serre, inventaire des monuments mégalithiques dans les bois limitrophes des communes de Beaulieu et Gros-pierres, secteurs du col de la Serre et du bois de Combe Planas*, 2017, 82 p., Cid Lyon.

Chemin, 2017 : Chemin R. : *Aussois (Savoie, Auvergne-Rhône-Alpes) Les Rossanches*, rapport de prospection diachronique 2016, surveillance des travaux d'irrigation, 1ère tranche, 2017, 41 p., Cid Lyon.

Christophe, 2017 : Christophe B. : *Cherier (Loire, Auvergne-Rhône-Alpes) Les Groules, les Prats*, rapport de prospection diachronique (opé. 2017), 2017, n.p., Cid Lyon.

Comes-Trinidad, 2017 : Comes-Trinidad E. : *Gilhac et Bruzac (Ardèche, Auvergne-Rhône-Alpes) Château de Pierregourde*, rapport de prospection thématique 2016 et étude du bâti, 2017, 88 p., 49 fig., 1 CD-Rom, Cid Lyon RAP-RA-1556.

Couderc, 2017 : Couderc F. : *Les silos médiévaux de Las Ousellas, Martres-sur-Morge (Puy-de-Dôme)*, rapport complémentaire au rapport de sondage sur le site de Las Ousellas OA n° 03-8007, 2017, 46 p., 25 fig., SRA Clermont-Ferrand (CA) RAP04291.

D'Agostino, 2017 : D'Agostino L. : *Saint-Rambert-en-Bugey (Ain, Auvergne-Rhône-Alpes) Château de Cornillon et la Bâtie de Luisandre*, rapport de prospection thématique, (opé. 2017), 2017, 109 p., Cid Lyon.

Delhoofs, 2017 : Delhoofs H. : *Les mines romaines du Puy-d'Argentière à Blot-l'Église (63, Auvergne-Rhône-Alpes)*, rapport d'opération de prospection thématique 2017, 2017, 170 p., annexes, 54 pl., SRA Clermont-Ferrand (CA) RAP04270.

Duchez, 2017 : Duchez G. : *Rapport de prospection, commune de Chauzon (Ardèche), participation à l'inventaire des monuments mégalithiques (opé. 2017)*, 2017, 18 p., ill., 1 version numérique, Cid Lyon RAP-RA-2096.

Fellague, 2017 : Fellague, D. : *Parc archéologique de Fourvière, Lyon 5*, rapport de prospections géophysiques non invasives (opé. 2017), 2017, 64 p., Cid Lyon.

Geneste, 2017 : Geneste J.-M. : *Vallon-Pont-d'Arc (Ardèche, Auvergne-Rhône-Alpes) Grotte Chauvet-Pont-d'Arc, autorisation de prospection 2016 avec relevé d'art rupestre*, 2017, 101 p., 1 version numérique, Cid Lyon RAP-RA-2187 et RAP-RA-2183.

Gomez-Coutouli, 2017 : Gomez-Coutouli Y.-A. : *Rapport d'opération 2016, prospection thématique, archéologie des névés dans les Alpes*, 2017, 22 p., 7 fig., 1 CD-Rom, Cid Lyon RAP-RA-2008.

Gonin, 2017 : Gonin D. : *Plaine de la Bièvre et du Liers, La Côte-Saint-André, Brezins, Sardieu, Pénol, Balbins, Châtenay, Saint-Siméon-de-Bressieux, Bressieux, Viriville, Gillonnay, Saint-Pierre-de-Bressieux, Thodure*, rapport de prospection diachronique (opé. 2017), 2017, 117 p., 130 fig., 1 CD-Rom, Cid Lyon RAP-RA-1635.

Guffond, 2017 : Guffond C. : *Circulations et occupations de la montagne sur le territoire de la commune de Sixt-Fer-à-Cheval (74) : l'Alpage de Sales*, rapport 2017 de prospection thématique, 2017, 2 vol., 208 p., 127 p., 39 pl., 1 CD-Rom, Cid Lyon RAP-RA-2063.

Higelin, 2017 : Higelin M. : *Aubenas (Ardèche, Auvergne-Rhône-Alpes) La grange cistercienne du Chaylard, dépendance de l'abbaye de Mazan*, étude archéologique du bâti, rapport de prospection thématique,

(opé. 2016), 2017, 96 p., 48 fig., 12 pl., Cid Lyon RAP-RAP-1696.

Hubert, 2017 : Hubert É. : *Aurières de la Châtaigneraie (Sud Aurillac, Cantal)*, rapport de prospection thématique, 2017, 2 vol., SRA Clermont-Ferrand (CA) RAP04258 et RAP04259.

Lacheray, 2017 : Lacheray L. : *Prospection-inventaire massif du Tanargue (Ardèche, Auvergne-Rhône-Alpes)* (opé. 2017), 2017, 40 p., 25 fig., 1 CD-Rom, Cid Lyon RAP-RA-2067.

Lavocat et al., 2017 : Lavocat A., Roma V. : *Georges-de-Reneins, Arnas, Villefranche-sur-Saône, Anse (Rhône), La Saône du PK 52 au PK 35, rapport de prospection inventaire (opé. 2015) ; du PK 35,5 au PK 36, 5 : étude matériel archéologique (opé. 2015)*, 2017, 2 vol., 50 p., 51 p., ill., Cid Lyon RAP-RA-1327.

Lavocat, 2017 : Lavocat A. : *Lyon, Le Rhône du PK 2,7 au PK 6,5*, rapport de prospection inventaire (opé. 2017), 2017, 47 p., ill., 1 CD-Rom, Cid Lyon RAP-RA-1691.

Lavocat, 2017 : Lavocat A. : *Lyon, La Saône, du PK 4 au PK 6*, rapport de prospection inventaire (opé. 2017), 2017, 44 p., ill., 1 CD-Rom, Cid Lyon RAP-RA-1692.

Lecuyer, 2017 : Lecuyer Y. : *Auvergne - Puy-de-Dôme - Commune de Pont-du-Château, 2017, opération archéologique 03-8346. Arrêté 2017-709. Prospection archéologique thématique. Aménagement anthropique du lit de l'Allier*, 2017, 62 p., SRA Clermont-Ferrand (CA) RAP04292.

Loutrage, 2017 : Loutrage A. : *Rochemaure (Ardèche, Auvergne-Rhône-Alpes) Le logis seigneurial* rapport de prospection thématique (opé. 2017), 2017, 2 vol., 67 p., Cid Lyon.

Mathevoit, 2017 : Mathevoit C. : *Sondage, La Chamboite (Job, Puy-de-Dôme), programme triennal, archéologie des Hautes Chaumes du Forez* (opé. 2017), 2017, CA Clermont-Ferrand.

Mathevoit, 2017 : Mathevoit C. : *Montbrison (Loire, Auvergne-Rhône-Alpes) Château comtal, Le Calvaire*, rapport de prospection thématique (opé. 2017), 2017, 56 p., Cid Lyon.

Millet, 2017 : Millet J.-J. : *Anthropothèque des Paléolithiques : pour construire une base de données diachronique associant hommes et culture : un outil de diffusion auprès des anthropologues* (opé. 2016), rapport de prospection thématique, 2017, 129 p., ill., 1 version numérique, Cid Lyon RAP-RA-2104.

Morel, 2017 : Morel D. : *Yronde-et-Buron (Puy-de-Dôme) Abbaye Sainte-Marie du Val Luisant*, rapport de prospection thématique, 2017, 157 p., 56 fig., 3 annexes, SRA Clermont-Ferrand (CA) RAP04176.

Parrot, 2017 : Parrot J.-F. : *Rapport de prospection aérienne Loire* (opé. 2017), 2017, 91 p., Cid Lyon.

Pelcé, 2017 : Pelcé P. : *Brindas (Rhône, Auvergne-Rhône-Alpes) Le bourg médiéval et ses maisons fortes, étude archéologique du bâti*, rapport de prospection thématique (opé. 2017), 2017, 1 vol., 1 addendum, 124 p., 8 p., 45 pl., 1 CD-Rom, Cid Lyon RAP-RA-2069.

Ramona, 2017 : Ramona J. : *Châtillon (Rhône, Auvergne-Rhône-Alpes) La Roche*, rapport de prospections géophysique (opé. 2017), 2017, 60 p., 8 pl., 1 version numérique, Cid Lyon RAP-RA-2125.

Troubat, 2017 : Troubat O. : *Opérations de prospection dans les gorges du haut Cher (communes de Villbret,*

*Lignerolles, Lavault-Sainte-Anne et complément Montluçon) et dans le Val de Cher (communes de Vaux, Audes, Reugny)*, 2017, 113 p., ill., SRA Clermont-Ferrand (CA) RAP04243.

Verrier, 2017 : Verrier J. : *Prospection inventaire sur les communes de Chalmazel-Jeansagnière, Sauvain (Loire, Auvergne-Rhône-Alpes)* (opé. 2016), 2017, 103 p., Cid Lyon.

Verrier, 2017 : Verrier J. : *Prospection inventaire sur les communes de Saint-Bonnet-le-Courreau (Loire), Job, Valcivières (Puy-de-Dôme)*, rapport 2017, 2017, 1 CD-Rom, Cid Lyon.

## Sondages

Angevin, 2017 : Angevin R. : *Commune de Sauvain, abri de Pré Mouray (opération réalisée en juin 2017), abri des Grands Chars (opération reportée en 2018), archéologie des Hautes Chaumes du Forez, campagne 2017 (programme triennal 2017-2019)*, rapport de sondage 2017, Cid Lyon.

Benoit, 2017 : Benoit L. : *Clermont (Haute-Savoie, Auvergne-Rhône-Alpes) Château médiéval*, rapport de sondage (opé. 2017), 2017, 192 p., Cid Lyon.

Benoit, 2017 : Benoit L. : *Clermont (Haute-Savoie, Auvergne-Rhône-Alpes) Château de Regard, mur de terrasse et souterrain*, rapport de sondage (opé. 2016), 2017, 222 p., Cid Lyon.

Béreiziat, 2017 : Béreiziat G. : *Murs-et-Gélignieux (Ain, Auvergne-Rhône-Alpes) Grotte de la Bonne Femme, campagne de sondage* (opé. 2017), 2017, 101 p., 58 fig., 8 tabl., 1 CD-Rom, Cid Lyon RAP-RA-2010.

Bonnamour, 2017 : Bonnamour G. : *Joux (Rhône, Auvergne-Rhône-Alpes) Mine de Cella (chez Henry)*, rapport de sondage (opé. 2016), 2017, 56 p., ill., 1 CD-Rom, Cid Lyon RAP-RA-2015.

Bonnamour, 2017 : Bonnamour G. : *Joux (Rhône, Auvergne-Rhône-Alpes) Mine de Valletier*, rapport de sondage (opé. 2016), 2017, 25 p., 3 pl., 1 CD-Rom, Cid Lyon RAP-RA-2017.

Carme, 2017 : Carme R. : *Abbatiale Saint-Théodore, Le Monastier-sur-Gazeille, Haute-Loire, rapport final d'opération archéologique : sondages archéologiques*, 2017, 177 p., 78 fig., SRA Clermont-Ferrand (CA) RAP04222.

Ceci, 2017 : Ceci L. : *Châtillon-sur-Cluses (Haute-Savoie, Auvergne-Rhône-Alpes) Église Saint Martin, mur gouttereau nord-ouest*, rapport d'opération archéologique (opé. 2017), sondage 2017, 139 p., 22 pl., 1 version numérique, Cid Lyon RAP-RA-2117.

Fiocchi, Bregu 2017 : Fiocchi L. Bregu B. : *Aubenas (Ardèche, Auvergne-Rhône-Alpes) Château Neuf, étude du bâti, projet de restauration, aménagement des intérieurs*, rapport de sondage (opé. 2017), 2017, 98 p., 24 pl., 1 version numérique, Cid Lyon RAP-RA-2094.

Guichon, 2017 : Guichon R. : *Châtillon (Rhône, Auvergne-Rhône-Alpes) Éperon de Dorieux-Besancin*, rapport de sondage (opé. 2016), 2017, 85 p., 53 fig., 1 version numérique, Cid Lyon RAP-RA-2142.

Martin, Gaime, 2017 : Martin G., Gaime S. : *Orcines, Puy-de-Dôme, Aura. Sondages archéologiques dans le centre carrier du Grand Sarcouy*, 2017, 31 p., 22 fig., SRA Clermont-Ferrand (CA) RAP04173.

Mathevet, 2017 : Mathevet C. : *Sondage, La Chamboite (Job, Puy-de-Dôme), programme triennal : Archéologie des Hautes Chaumes du Forez*, 2017, 59 p., 24 pl., SRA Clermont-Ferrand (CA) RAP04234.

Picavet, 2017 : Picavet R. : *Claix (Isère, Auvergne-Rhône-Alpes) Le Peuil, archéologie de l'espace naturel sensible*, sondage (opé. 2016), 2017, 61 p., Cid Lyon

Surmely, 2017 : Surmely F. : *Le souterrain médiéval de Mourjou (Cantal)*, rapport de sondage, 2017, n. p., 37 fig., SRA Clermont-Ferrand (CA) RAP04278.

## Fouilles programmées

Badin de Montjoye, 2017 : Badin de Montjoye A. : *Moirans (Isère, Auvergne-Rhône-Alpes) Fouille programmée 2011-2015, ancienne église Saint-Pierre*, rapport scientifique, 2017, 5 vol., 55 & 59 p., 273 fig., 28 pl., 1 CD-Rom, Cid Lyon RAP-RA-1520.

Billon, 2017 : Billon D. : *Val-Revermont Pressiat (Ain, Auvergne-Rhône-Alpes) Le Mont Châtel*, fouille programmée pluriannuelle 2016-2018, (opé. 2017), 2017, 310 p., 185 pl., 1 CD-Rom, Cid Lyon RAP-RA-2078.

Bochaton, 2017 : Bochaton S. : *Sixt-Fer-à-Cheval (Haute-Savoie, Auvergne-Rhône-Alpes) Abbaye de Sixt, les dépendances*, rapport de fouille programmée (opé. 2017), 2017, 66 p., Cid Lyon.

Bochaton, 2017 : Bochaton S. : *Abondance (Haute-Savoie, Auvergne-Rhône-Alpes) Abbaye, aile orientale et salle capitulaire*, rapport de fouille programmée (opé. 2017), 2017, 100 p., Cid Lyon.

Bochaton, 2017 : Bochaton S. : *Abondance (Haute-Savoie, Auvergne-Rhône-Alpes) Abbaye, l'église et l'aile orientale*, rapport final d'opération 2016, 2017, 101 p., 18 fig., 1 version numérique, Cid Lyon RAP-RA-2141.

Chauvin-Desfleurs, 2017 : Chauvin-Desfleurs É. : *Haut-Valromey (Ain, Auvergne-Rhône-Alpes) Châteauneuf-en-Valromey*, rapport de fouille programmée (opé. 2017), 2017, 170 p., Cid Lyon.

D'Agostino, 2017 : D'Agostino L. : *Château de Saint-Germain, Ambérieu-en-Bugey*, fouille programmée triennale 2016-2018, rapport intermédiaire campagne 2017, D'Agostino Laurent, 2017, 2 vol., Cid Lyon.

Duriez, 2017 : Duriez M. : *Taninges (Haute-Savoie, Auvergne-Rhône-Alpes) Chartreuse Notre-Dame de Mélan, fouille de l'ancien cloître des moniales*, fouille archéologique programmée (opé. 2016), 2017, 75 p., Cid Lyon RAP-RA-2136.

Dutreuil, *Soyons (Ardèche, Auvergne-Rhône-Alpes) Le Malpas*, rapport de fouille programmée (opé. 2015-2016), 2017, 324 p., Cid Lyon RAP-RA62097.

Franceschelli, 2017 : Franceschelli C. : *Néris-les-Bains (Allier 03) 2bis rue Kléber, Péchin*, rapport d'opération archéologique : fouille programmée 2017, 2017, 173 p., 62 fig., 4 annexes, SRA Clermont-Ferrand (CA) RAP04263.

Gaillard, 2017 : Gaillard C. : *Lyon 9e, Île Barbe, chapelle Notre-Dame*, rapport de fouille programmée (opé. 2015), 2017, 39 p., Cid Lyon.

Guermeur, 2017 : Guermeur N. : *Rapport d'opération archéologique programmée, montagne de Margelet - commune de Murol, 63 - Puy-de-Dôme*, 2017, 2017, 61 p., 18 fig., SRA Clermont-Ferrand (CA) RAP04411.

Henique, 2017 : Henique J. : *Cheberne, Néris-les-Bains, Allier*, fouille archéologique programmée, 2017, 416 p., 257 fig., SRA Clermont-Ferrand (CA) RAP04183.

Jud, 2017 : Jud P. : *La Roche-Blanche (63), Gergovie*, rapport de fouille 2017, 2017, 65 p., 70 fig., 24 pl., 7 annexes, 5 plans, SRA Clermont-Ferrand (CA) RAP04289.

Lafarge, 2017 : Lafarge A. : *Rapport d'opération 2017. La Grotte du Rond-du-Barry (Polignac, Haute-Loire)*, 2017, 206 p., 56 fig., 15 tabl., 3 pl., 4 annexes, SRA Clermont-Ferrand (CA) RAP04255.

Laffont, 2017 : Laffont P.-Y. : *Sainte-Eulalie (Ardèche, Auvergne-Rhône-Alpes) Ferme de Clastre*, rapport de fouille programmée (opé. 2016), 2017 183 p., 97 fig., 1 CD-Rom, Cid Lyon RAP-RA-2065.

Le Roy, 2017 : Le Roy M. : *Beaulieu (Ardèche, Auvergne-Rhône-Alpes) Le dolmen des Abrits 2*, rapport de fouille programmée (opé. 2017), 2017, 29 p., 50 fig., 1 version numérique, Cid Lyon RAP-RA-2133.

Mathevet, 2017 : Mathevet C. : *Fouille programmée, Aula du castrum de Couzan, Sail-sous-Couzan* (opé. 2017), 2017, 3 vol., Cid Lyon.

Moncel, 2017 : Moncel M.-H. : *Saint-Martin-d'Ardèche (Ardèche, Auvergne-Rhône-Alpes) Abri du Maras, opération 2017, première année, autorisation tri-annuelle 2017-2019*, rapport de fouille programmée, 2017, 2 vol., 145 p., 72 p., ill., 1 CD-Rom, Cid Lyon RAP-RA-2022.

Poble, 2017 : Poblet P.-É. : *Haute-Loire, commune d'Ysingeaux. Site du Suc de Saussac (n°43.268.005.AH)*, rapport d'opération archéologique, édition de mars 2017, 2017, 169 p., ill., SRA Clermont-Ferrand (CA) RAP04114.

Poux, 2017, Poux M. : *Panossas (Isère, Auvergne-Rhône-Alpes) Les Buissières*, fouille pluriannuelle 2014-2016, rapport intermédiaire 2016, 2017, 282 p., illustrations, Cid Lyon RAP-RA-1968.

Scholtes, 2017, Scholtes A. : *Sauvain (Loire, Auvergne-Rhône-Alpes) Sites de Vieux-Collègne et de Gros Fumé*, rapport de fouille programmée (opé. 2017), 2017, 103 p., Cid Lyon.

Slimak, 2017 : Slimak L. : *Malataverne (Drôme, Auvergne-Rhône-Alpes) Installations de la fin du Paléolithique moyen de la Grotte Mandrin : 2e rapport intermédiaire (2016) ; complément au 2e rapport ; contexte morphosédimentaire*, rapport de fouille programmée, 2017, 3 vol., 125 p., 55 p., 14 p., 93 fig., 1 CD-Rom, Cid Lyon RAP-RA-2014.

## Projets collectifs de recherches

Béal, 2017 : Béal J.-C. : *Châteauneuf-du-Rhône (Drôme, Auvergne-Rhône-Alpes) La villa du Palais*, projet collectif de recherches (opé. 2017), 2017, 192 p., Cid Lyon.

Boivin 2017 : Boivin P. : *Le trachyte en Auvergne : exploitation, utilisation et diffusion de l'Antiquité à l'époque moderne*. Projet collectif de recherche 2016-2018, rapport d'activité 2016, 2017, 206 p., 8 annexes, SRA Clermont-Ferrand (CA) RAP04100.

Breniquet, 2017 : Breniquet C. : *Rapport d'opération 2017. PCR ArchéoMartres. La nécropole gallo-romaine des Martres-de-Veyre en contexte. Étude scientifique et valorisation des collections gallo-romaines conservées au musée Bargoin de Clermont-Ferrand*, 2017, 354 p., SRA Clermont-Ferrand (CA) RAP04256.

Clément, 2017 : Clément N. : *Auvergne-Rhône-Alpes, Cantal, Aurillac. Rapport intermédiaire du PCR : Un monastère à l'ombre d'un oppidum : le cas de l'abbaye Saint-Géraud d'Aurillac*, 2017, 226 p., ill., SRA Clermont-Ferrand (CA) RAP04182.

Coquidé, 2017 : Coquidé C. : *Projet collectif de recherche Monde antique rural dans l'est lyonnais (Rhône-Isère), état de la recherche archéologique, de la rive gauche du Rhône au plateau calcaire de l'Isle-Crémieux*, rapport final 2012-2016 (opé. 2017), 2017, 296 p., Cid Lyon.

Cousseran-Néré, 2017 : Cousseran-Néré S. : *Ardèche et Drôme, Provenance et diffusion des matières premières lithiques (hors silex) en Drôme et Ardèche méridionales*, projet collectif de recherches (opé. 2017), 2017, 165 p., Cid Lyon.

Dumoulin, 2017 : Dumoulin F. : *Habitats agglomérés en pays ségusiave : les formes du fait urbain dans la cité ségusiave du Ier au IIIe s. apr. J.-C.*, rapport de PCR 2017, 2017, 2 vol., Cid Lyon.

Fellague, 2017 : Fellague, D. : *Parc archéologique de Fourvière, Rhône, Lyon 5, rapport du PCR Le théâtre romain de Lyon et son environnement, de l'Antiquité à nos jours* (opé 2017), 2017, 3 vol., 121 p., 74 p., 64 p., 184 fig., 53 fig., 1 CD-Rom, Cid Lyon RAP-RA-2005

Fernandes, 2017 : Fernandes P. : *Projet collectif de recherche, rapport d'activité 2016, réseau de lithothèques en Auvergne-Rhône-Alpes*, 2017, 2 vol., 200 p., 368 p., 25 fig., ill., 1 version numérique, Cid Lyon RAP-RA-2092 et SRA Clermont-Ferrand (CA) RAP04179, RAP04180.

Gaillard, 2017 : Gaillard C. : *Lyon 9e, le monastère de l'Île Barbe et son territoire*, rapport, projet collectif de recherches (opé. 2015), 2017, 130 p., Cid Lyon.

Girardy-Caillat, Girond, 2017 : Girardy-Caillat C., Girond S. : *PCR Neriomagus/Aquae Nerii : Bilan 2015-2016*, 2017, 201 p., SRA Clermont-Ferrand (CA) RAP04327.

Landry, 2017 : Landry C. : *Projet collectif de recherches 2017, le Chablais au second âge du fer, la nécropole des Léchères à Chens-sur-Léman (Haute-Savoie), troisième année* (opé. 2017), 2017, 87 p., 55 fig., 1 CD-Rom, Cid Lyon RAP-RA-1884.

Martin, Gaime, 2017 : Martin G., Gaime S. : *Orcines, Puy-de-Dôme, Aura. Sondages archéologiques dans le centre carrier du Grand Sarcouy*, 2017, 31 p., 22 fig., SRA Clermont-Ferrand (CA) RAP04173.

Monin, 2017 : Monin M. : *PCR Atlas topographique de Lyon antique, volume II, Presqu'île et quartiers fluviaux, commune de Lyon, département du Rhône*, 2017, 143 p., 18 fig., 1 CD-Rom, Cid Lyon RAP-RA-2000.

Perrin, 2017 : Perrin F. : *Annoisin-Châtelans, Hières-sur-Amby, Leyrieu, Saint-Romain-de-Jalionas, Vernas (Isère, Auvergne-Rhône-Alpes) PCR Le complexe archéologique du camp de Larina à l'âge du Bronze et à l'âge du Fer* (opé. 2017), 2017, 51 p., Cid Lyon.

Sergent, 2017 : Sergent F. : *Oppidum Saint-Marcel du Pègue, reprise des données anciennes, projet collectif de recherche, rapport d'activités de l'année 2010*, 2017, 45 p., Cid Lyon.

Vérot, 2017 : Vérot A. : *Annecy et Annecy-le-Vieux (Haute-Savoie, Auvergne-Rhône-Alpes) Paléoenvironnement et archéologie de la rive nord du lac d'Annecy*, projet collectif de recherches 2016-2018 (opé. 2017), 2017, 95 p., Cid Lyon.

## Aides à la préparation de publication

Nieloud-Müller, 2017 : Nieloud-Müller S. : *Conjux (Savoie, Auvergne-Rhône-Alpes) Lac du Bourget, site PNLV 1*, rapport 2016 de préparation de publication, 2017, 58 p., 4 fig., 1 CD-Rom, Cid Lyon RAP-RA-2009.

Coutelas, Saint-Didier, 2017 : Coutelas A., Saint-Didier G. : *Le site des Petits Jardins à Isle-et-Bardais (Forêt domaniale de Tronçais, Allier). Du sanctuaire antique à l'atelier de tuilier du haut-Moyen âge. Études menées dans le cadre d'une demande d'aide à la publication sollicitée par Laure Laüt*, 2017, 127 p., fig., SRA Clermont-Ferrand (CA) RAP04245.

## Relevés d'art rupestre

Ballet, 2017 : Ballet F. : *Les gravures rupestres de Savoie, communes de Val-Cenis Sollières-Sardières, Val-Cenis Lanslevillard*, rapport de relevé d'art rupestre (opé. 2017), 2017, 1 version numérique, Cid Lyon.

Chatain, 2017 : Chatain H. : *Besse-en-Oisans (Isère, Auvergne-Rhône-Alpes) Dalle gravée de Loutre de Quoa*, relevé d'art rupestre, rapport d'étude (opé. 2017), relevé d'art rupestre, 2017, 27 p., Cid Lyon.



**Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Auvergne-Rhône-Alpes**  
**Service Régional de l'Archéologie**

Liste établie au 31 décembre 2017

**Frédéric Letterlé**  
 Conservateur Régional de l'Archéologie

**Marie-Agnès Gaidon-Bunuel**  
 Conservatrice Adjointe  
 Gestion scientifique de Vienne antique  
 Vienne (38), Saint-Romain et Sainte-Colombe (69)

**Claudine Girardy-Caillat**  
 Conservatrice Adjointe  
 Gestion scientifique de Lezoux (63)

**Françoise Connan**  
 Secrétariat  
 Gestion dossiers  
 archéologie préventive

**Priscille Chapuis**  
 Mobilier et Dépôts  
 Archéologiques

**Delphine Bellanca-Penel**  
 CA Métropole Lyon,  
 Rhône et Isère

**Sylviane Brun**  
 Publications, diffusion BSR

**Raphaël Angevin**  
 Gestion scientifique Allier

**Laure Devillard**  
 Programmation CTRA  
 Gestion archéologie  
 programmée, suivi CTRA  
 Autorisations

**Émilie Thomas**  
 Mobilier et Dépôts  
 archéologiques - CCE

**Priscille Chapuis**  
 CA Loire et Savoie

**Élisabeth Glardon**  
 Archives, Documentation  
 Base ADLFI

**Emmanuelle Boissard**  
 Gestion scientifique  
 Ardèche et ville de Vienne

**David Pouyet**  
 Secrétariat

**Fiorella Cocco**  
 CA Ain, Ardèche, Drôme

**Benoit Helly**  
 Documentation et archives  
 de Vienne antique

**Julie Charmoillaux**  
 Gestion scientifique  
 Riom et Thiers

**Marie Reynaud**  
 Gestion dossiers  
 archéologie préventive  
 Redevance  
 d'Archéologie préventive

**Élisabeth Lacoste**  
 CA Allier, Haute Loire,  
 Lezoux

**Isabelle Védrine**  
 Documentation

**Hélène Dartevelle**  
 Gestion scientifique  
 Clermont-Fd Agglomération

**Marie Noëlle Teyssier**  
 Secrétariat général  
 Gestion dossiers  
 archéologie préventive

**Yannick Rialland**  
 CA Puy-de-Dôme  
 et Cantal

**Marie-Pierre Feuillet**  
 Gestion scientifique Savoie

**Christelle Veyret**  
 Gestion dossiers  
 archéologie préventive  
 Bilans et statistiques

**Luc Françoise dit-Miret**  
 Gestion scientifique  
 Métropole de Lyon

**Bernard Gély**  
 Gestion scientifique  
 Ardèche et Drôme

**Fanny Granier**  
 Gestion scientifique Loire

**Jean-Pierre  
 Legendre-Fornaseri**  
 Gestion scientifique Ain

**Élise Nectoux**  
 Gestion scientifique  
 Haute-Loire et Lezoux

**Laurence Ollivier**  
 Gestion scientifique  
 Haute-Savoie

**Robert Royet**  
 Gestion scientifique  
 Rhône et Isère  
 hors ville de Vienne

**Frédéric Surmely**  
 Gestion scientifique  
 Puy-de-Dôme

■ Secrétariat, Gestion dossiers archéologie préventive  
 Redevance archéologie

■ Dépôts, Mobiliers et archives de fouille

■ Carte archéologique

■ Archives, Documentation, Publication, Diffusion

■ Gestion scientifique des territoires







## LISTE DES BILANS

- |                             |                         |   |
|-----------------------------|-------------------------|---|
| ■ 1 AUVERGNE-RHÔNE-ALPES    | ■ 7 HAUTS-DE-FRANCE     | ■ 13 PROVENCE-ALPES-CÔTE-D'AZUR   |
| ■ 2 BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ | ■ 8 ÎLE DE FRANCE       | ■ 14 GUADELOUPE   |
| ■ 3 BRETAGNE                | ■ 9 NORMANDIE           | ■ 15 MARTINIQUE   |
| ■ 4 CENTRE-VAL-DE-LOIRE     | ■ 10 NOUVELLE-AQUITAINE | ■ 16 GUYANE   |
| ■ 5 CORSE                   | ■ 11 OCCITANIE          | ■ 17 LA RÉUNION   |
| ■ 6 GRAND EST               | ■ 12 PAYS DE LA LOIRE   | ■ 18 DÉPARTEMENT DE RECHERCHES<br>ARCHÉOLOGIQUES SUBAQUATIQUES<br>ET SOUS-MARINES |